

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN





REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN

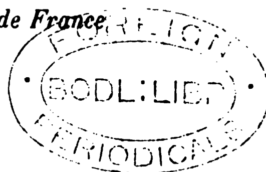
depuis le 1er janvier 1878

RECUEIL TRIMESTRIEL

DIRIGÉ PAR

M. LE CHANOINE J. CORBLET 30

Membre de la Société de Saint-Jean
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France
et du Ministère de l'Instruction publique.



VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Deuxième série, tome XII (XXIXe de la collection)

ARRAS	PARIS
LIBRAIRIE DU PAS-DE-CALAIS	PILLET ET DUMOULIN
rue d'Amiens, 41 et 43	IMPRIMEURS
P.-M. LAROCHE, DIRECTEUR	rue des Grands-Augustins 5.

MDCCCLXXX

LE TAUREAU

LE BŒUF, LE VEAU, LA VACHE, LA GÉNISSE, L'AUROCHS

Étude de Zoologie mystique

Au point de vue de ses qualités, de sa domesticité, de sa force, de son aptitude au travail, de sa patience sous le joug, le taureau peut être placé en première ligne parmi les animaux les plus utiles à l'homme. Nous faisons abstraction ici du taureau dont les fictions du Moyen-Age ont peuplé des régions lointaines et d'autant plus merveilleuses aux yeux de ses naturalistes qu'elles leur étaient inconnues, tel par exemple que le taureau indomptable auquel l' « *Ymage dou monde* » attribue un pelage bleu et des cornes mobiles qu'il dresse et qu'il incline à sa volonté :

« Si sont torel qui tot blou sont
« Et grosse teste et bouce ont
« Si large, que la fendeure
« De l'une oreille à l'autre dure,
« Cornes qui environ lui remuet :
« Quant prise est, donter ne la puet [1]. »

L'animal qui va nous occuper est le taureau commun d'Europe, qu'on trouve également en Syrie et dans les régions d'alentour.

Chez les Hébreux, le taureau était classé parmi les animaux purs et comptait, à ce titre, parmi les victimes légales désignées à leurs

[1] Petr. de Alliac. ms. *L'Ymage dou monde.* (Bibl. nationale.) Chap. *des serpens d'Ynde.*

sacrifices. Les Septante s'accordent avec la Vulgate pour entendre indistinctement le même mammifère sous les noms de taureau et de bœuf, comprenant sous cette dénomination générique plutôt l'espèce que la qualité ou le sexe de l'animal. Du reste, comme il est établi qu'on ne comptait guère que des taureaux en Judée, les principales assimilations mystiques de ceux-ci s'appliquent aussi également, et sauf quelques exceptions de détail, au bœuf, au veau, à la vache et à la génisse.

Les commentaires des livres sacrés prêtent au taureau plusieurs allusions :

I. *Selon le sens anagogique*, c'est une figure de Jésus-Christ, montré dans quelques uns de ses caractères.

II. *Selon le sens allégorique*, il fait allusion :

1° Au peuple juif en général ;

2° Aux patriarches et aux pères de l'Ancien Testament ;

3° Aux justes, aux membres du sacerdoce et aux vierges ;

4° Aux douze apôtres ;

5° A la jeunesse, indépendante, livrée à de violentes excitations ; aux oppresseurs, aux puissants, despotiques et orgueilleux, en un mot à tout ce qui emporte, parmi la race des pécheurs, une idée d'arrogance et de violente agression.

III. *Selon le sens tropologique*, le taureau et le bœuf répondent :

Pris en bonne part, aux saintes pensées ; aux travaux du saint ministère ; à la chasteté et à la continence chrétiennes.

En mauvaise part, à l'orgueil, à l'indépendance, à la fougue, à la rébellion, à l'emportement des passions ignominieuses.

SENS ANAGOGIQUE.

Pris à son bon point de vue et selon l'ordre anagogique, le taureau, chef et conducteur du troupeau, est, dans plusieurs passages de l'Écriture, l'un des emblèmes terrestres de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1], d'abord et surtout, à raison de son caractère de

[1] S. Brun. Astens., *de Novo Mundo*.— S. Yvon. Carnot., *Sermo de Convenientia*. — « Taurus, Christus. » In *Genes*. 49. (Rab. Maur., *de Univ*. VII, 8.) — Commentaires et Expositions sur le Deutéron., 33, 17. — Abulens, *in Genes*. cap. I,

victime offerte et immolée pour nous. Le bœuf ou le veau était en effet la première et la plus importante victime désignée dans les Livres saints pour les sacrifices.

Le taureau furieux, et en ce cas si redoutable, représente N.-S. à l'état de juge irrité ; et, selon les commentateurs, on peut voir alors dans ses cornes une sorte d'allusion à la croix. Le taureau, disent-ils, sévit par ses cornes : ainsi, par la vertu de la croix, J.-C. secouera-t-il les populations de la terre, arrachant les prédestinés aux tribulations de ce monde pour les transporter aux hauteurs du ciel, secouant les prévaricateurs et les dispersant jusqu'aux extrémités du globe [1]. J.-C. est encore, disent-ils, le taureau mystique dont il est écrit par figure que « Lévi et Siméon coupèrent les nerfs [2]. « Selon le sentiment d'Origène aussi, le même taureau mutilé, du même passage de l'Écriture, est une figure de J.-C. lorsqu'il fut cloué sur la croix par l'iniquité de Lévi, figure des princes des prêtres.

SENS ALLÉGORIQUE.

Nous avons dit que, pris à différents points de vue et dans son sens allégorique, le taureau et le bœuf représentent tantôt les Juifs, les patriarches du temps de l'Ancien Testament, tantôt les justes, les

v. 15 : « Bos, fortitudinem Christi in patiendo denotat. » — « Bovem, mediatorem Dei et hominum. » (*Gloss. in Num.* XVIII. — « Contritus est propter scelera nostra vitulus ille singularis veniens a Libano, id est a supremo cœlo, quomodo comminutus est? qui, cum in forma Dei esset, humiliatus immensitate attritionis, quia tormento crucis nihil acerbius etc. » Hug. a S. Victor, *Miscellanea*, IV, tit. 45.

[1] « Taurus, Christus. » *In Genes.*, selon le texte hébreu : « Et furore suo subnervaverunt taurum. » (Rab. Maur., *de Univ.* VII, p. 126), et selon la Vulgate, « In furore suo, occiderunt virum » : Quidam, dit l'abbé de Fulde, hoc quod in Septuag nta legitur : « In furore suo interfecerunt homines, et in desiderio suo subnervaverunt taurum », prophetice interfectos apostolos, et subnervatum taurum Christum interpretantur. (Rab. Maur., *Commentar. in Genes.*, IV, 15.)

[2] V. les anciens commentaires sur ce verset du texte biblique d'après l'hébreu. — « Quasi primogeniti tauri pulchritudo ejus. Cornua rhinocerotis cornua illius, et ipse ventilabit gentes etc. (Tertullian., *in Deuteron.*, XXXIII, 17.) — V. aussi D. Calmet, *Diction. de la Bible*, ad verb. *Taureau*. - V. aussi Origen. *homil.* 17, *in Genes.* — Tertullian, *Contr. Judæos*, cap. x, etc.

vierges, les docteurs, les prédicateurs de l'Évangile, en un mot tout ce qui travaille, dans l'ordre spirituel, à la culture du champ de l'Église pour lui faire produire des fruits de grâce, de patience et de sainteté.

1° Les Juifs.

Soumis à un joug lourd et âpre, patients, laborieux, infatigables, le bœuf et la vache elle-même sont, à ce point de vue et dans certains cas faciles à discerner, l'emblème des Juifs servilement assujettis aux observances légales et minutieuses de l'ancienne Loi. C'est à titre de représentant de ce peuple que le bœuf est quelquefois placé, dans les Livres Saints, en parallélisme avec l'âne, emblème de la Gentilité d'abord aveugle et ignorante, mais ensuite éclairée par la lumière évangélique. « Infirma mundi elegit (Deus) ut confundat fortia [1]. » Quelquefois aussi ces deux animaux, placés réciproquement dans ce même parallélisme, représentent, d'une part la raison et la sagesse chrétienne, la perfection des œuvres saintes, de l'autre l'ignorance obstinée des Juifs appelés, par la venue du Messie, à la même foi et au même labeur spirituel, c'est-à-dire à la sanctification de soi-même et à la rémunération éternelle [2]. C'est dans ce sens et en vue de la charité et de la perfection chrétiennes, que les commentaires expliquent ce passage de l'Écriture : « Si videris asinum fratris tui aut bovem cecidisse in via, sublevabis eum. » Hugues de Saint-Victor ajoute : « Unius Patris filii sumus. Hujus asinus est aliquis stultus, piger, luxuriosus. Bos est qui in ejus

[1] « In bovis nomine, populus ex circumcisione positus sub jugo legis accipitur, in asino autem populus gentium, pertinens ad Evangelium. Item, in bove nonnunquam vita bene viventium vel operantium, in asino stultorum corda figurantur. » (Hug. a S. Victor. *Allegor.* III, 21.) — « Bos, populus Judaicus, ut in Job. VI, 5, etc. » (Rab. Maur, *Allegor. ad verbum*). — « Per boves,... Judæorum gentem. » (S. Cyrill. Alexandr. *Commentar. in Isai*, III. — « Per boves, Judæi operarii, et per asinum gentiles designantur. » (S. Gregor., *Moral.*, lib. I, cap. VI, in capit. I, Job.)

[2] « Sic in vitulo, propter suam teneritudinem, boni operis inchoationem :... vacca, quia in majus robur excrevit, ejusdem operis perfectionem : in bovem, propter ejus perfectam fortitudinem, operis boni intelligimus perfectam, ac robustam consummationem. » (Hug. a S. Vict, *Sermo* 37.) — « Bos, opus bonum... Per boves, perfecti quique. » (Rab. Maur., *Allegor.*) — « Bovis nomine plebs Israelita figuratur. » (Rab. Maur., *in Isai* 1 et 32.) — « Vacca, tota Judæorum progenies. » (S. Brun. Astens., *Expositio sup. Pentateuch.* cap. XV.)

agro laborare debet. Tales si in via peccando cecidisse videmus, sublevare debemus [1]. » C'est encore en vertu de cette double allusion à la Gentilité et aux Juifs sous le joug de la Loi nouvelle, qu'on voit, dans les œuvres même les plus anciennes de l'art chrétien, le bœuf et l'âne debout auprès de la crèche de Jésus naissant. Ces animaux représentent dans cette scène les Juifs et les gentils et aussi les savants et les ignorants admis à la connaissance des mystères de l'Évangile, réunis dans la même foi, invités au même travail et appelés à la possession du même royaume.

2° Les Patriarches. — Le taureau est quelquefois nommé dans les Livres Saints pour désigner, à raison de sa férocité dans l'agression, de la vigueur qui lui est propre et de la force de percussion de ses cornes, les anciens patriarches et les chefs du peuple de Dieu, considérés au point de vue de l'élan et de la force victorieuse qui leur fut départie du ciel à l'égard de leurs ennemis [2].

3° Les Justes en général, les membres du sacerdoce et les vierges.

Modèle de haute patience, appliqué au labour des champs que leur travail féconde et préparant ainsi la fertilité de la terre et la récolte de l'été, le taureau dompté et le bœuf sont également à ce point de vue l'emblème des justes, des vierges mêmes vouées à la vie religieuse et travaillant selon leurs forces au champ du père de famille. Enfin et surtout, ils font allusion aux prédicateurs et à tous les ministres de l'Évangile consacrés à Dieu par la chasteté de la vie et par la continuité comme par la nature de leurs travaux [3]. « Écoutez,

[1] Hug. a S. Vict. *Miscellanea* III, 59.

[2] « Tauri, et in bonam et in adversam partem significationem trahunt. In bonam, quid per tauros, nisi Patres Testamenti veteris significantur; nam, dum ex permissione legis acceperant, quatenus adversarios suos percuterent, inimicos suos virtutis corpore cornu feriebant? » (Rhab. Maur., *de Univers.*, VII, 8, et tous les autres commentateurs.)

[3] « Quid est enim de bobus, nisi de ordine sacerdotali? In hoc autem ordine etiam sanctæ virgines et Deo devotæ intelliguntur, nam et ipsæ in Dei agro laborant. » (S. Brun. Astens., *in Levitic*) — « Bos est qui in agro ejus (Domini) laborare debet. » (Hug. a S. Vict, *Miscellanea*, III, titul. 59.) — « In bobus, aliquando dementia, aliquando laboriosa fortitudo prædicantium exprimitur... Rursum, quod bovis nomine labor predicatoris exprimitur, legis verba testantur quæ ait. » (*Deuter.*, 25 : « Non obturabis os bovis triturantis. » (Rhab. Maur.,

entendez ceci, continue S. Brunon d'Asti en s'adressant à cette élite des fidèles représentée par le bœuf : Venez ; si vous êtes sans souillure, offrez-vous vous-mêmes à Dieu, posez la main sur la tête de la victime (vivante en vous), c'est-à-dire, réprimez l'orgueil naturel : Voici que vous êtes venus au saint tabernacle..... Là vous attendent les pontifes, là sont les ministres sacrés prêts à purifier votre âme, desireux de vous dévouer, de vous consacrer au Seigneur [1]. »

4° LES DOUZE APÔTRES. — Dans les œuvres d'art hiératiques, les bœufs ainsi que les taureaux au nombre de douze, font généralement allusion au collège des douze apôtres. Tous les commentateurs sacrés voient la figure anticipée de ceux-ci dans les douze taureaux de fonte qui supportaient, dans le temple de Jérusalem, le réservoir dit *Mer d'Airain*, emblème des eaux du baptême [2].

Saint Grégoire étend l'allusion de ces douze taureaux du temple à tous les ministres du culte. Engagés par leur partie postérieure dans la masse de l'édifice dont ils formaient l'ornementation, ils

de Univers., VII, 8.) — Et vid. Hesychius Hierosolim., *Præfatio ad Leviticum.* — S. Gregor., *Moral.*, I, 18. — S. Joann. Chrysost., *Homilia 4* in Matth., 22. — S. Hieronym., *Epist.* 149, N. T. *oper. Veronæ*, tom. I, col. 1107. — S. Eucher., *Formul. Spirit.*, 4. — Hug. a S. Vict., *Allegoriæ in Veter. Testamen'.*, III, 10.) — « Boves, apostoli, qui suscepto jugo Christi, Evangelii vomere mundum exaraverunt, in psalmis, « Offerant tibi boves cum hircis. » (S. Eucher., *Formul. Spirit.*, ut supra.)

[1] « Quid est enim de bobus, nisi de ordine sacerdotali? Unde Apostolus : « Non alligabis os bovis trituranti... Audite hoc, qui ad sacros ordines acceditis, « audite, qui vos ipsos ad serviendum Deum offertis. Si enim immaculati estis, « accedite, immaculatos et sine crimine vos Deo offerte, ponite manum super « caput victimæ vestræ, reprimite superbiam carnis vestræ... Ecce venistis ad « tabernaculum, ibi æspectant vos filii Aaron; ibi vos exspectant pontifices et « sacerdotes in suum collegium vos recipere cupientes, vos purificare, vos conse- « crare, vos Deo offerre volentes... » (S. Brun. Astens., *Expositio super Leviticum*, cap. 3.)

[2] « Mare æneum baptismum est; duodecim bobus duodecim apostoli sunt, super quos mare æneum tum Deus posuit, quando eis præcipiens dixit : Euntes docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. » (S. Brun. Astens, *de Laudibus Ecclesiæ*, c. 4, *tom. 2*, *operum*, p. 163.) — Ibid., *de Novo mundo*, c. 6, oper., t. II, p. 189. — S. Hieronym., *in Isa.*, cap. 30. — S. Eucher., *in III Reg.*, num. 21.

n'étaient saillants et en vue que par leur partie antérieure. Ainsi, dit ce commentateur, les actes et les décisions des pasteurs sont exposés à notre vue, mais nous devons, ajoute-t-il, n'en jamais scruter le principe ni rechercher les intentions ; réservés au jugement de Dieu seul, ces secrets de leur conscience sont indiqués par cette moitié postérieure qui restait inaccessible au regard.

Hugues de S. Victor donne la même interprétation des douze taureaux placés dans le temple ; et selon lui, la « Mer d'Airain » fait allusion non seulement aux eaux du baptême, mais encore aux flots purifiants de la pénitence : De même, dit-il, que les taureaux supportaient la piscine où ceux qui entraient dans le temple lavaient leurs mains, ainsi les pasteurs de la loi nouvelle tiennent leur patiente condescendance toute disposée à effacer les fautes qui leur sont confessées : de sorte que quiconque travaille à entrer dans la porte de son éternité puisse porter ses tentations à la connaissance du prêtre et purifier dans ce bassin des bœufs les actes de sa pensée et les œuvres de ses mains. Que les pasteurs se montrent donc tels que les pécheurs n'hésitent point à leur découvrir leurs fautes secrètes, et que les faibles, assaillis par les tentations, recourent à la sagesse de leurs pasteurs ainsi que les petits enfants à la protection de leur mère, et voient les souillures de leurs péchés effacées par le secours consolant qu'ils y puisent. On ne pouvait, ajoute à son tour ce dogmatiste, apercevoir des bœufs de l'ancienne piscine que la partie antérieure et la plus découverte de leur personne ; ainsi ne pouvons-nous juger que les œuvres extérieures de nos pasteurs, Dieu se réservant à lui seul la connaissance de tout le reste [1].

Selon le même dogmatiste, les autres statues colossales de taureaux et de bœufs alternant avec des lions sur lesquelles reposaient les bases des degrés du temple de Salomon étaient la figure anticipée des chefs et des princes de l'Église, montrés dans l'exercice de leur responsabilité et du labeur apostolique : prélats supportant avec autorité l'édifice spirituel de l'Église dans le cercle et dans la mesure de leurs obligations respectives : lions, par allusion à la sainte terreur que doit inspirer leur parole, inflexible comme la

[1] Hug. a S. Vict., *Miscellunea*, IV, tit. 11.

vérité qui l'inspire : bœufs, alors qu'ils mettent en œuvre la patience et la mansuétude que leur dicte la charité : car le pasteur doit se montrer, selon les opportunités, tantôt saintement irrité, tantôt patient ; ici condescendant, là inflexible [1].

D'après ces principes, le bœuf et le veau sont donnés pour attribut et souvent pour représentants à S. Luc dans le groupe des quatre animaux, figure des évangélistes, d'abord à cause de leur allusion au sacerdoce en général, ensuite parce que l'Évangile de S. Luc débute par la mention du sublime sacerdoce de Zacharie : « Fuit in diebus Herodis regis Judeæ sacerdos etc. [2]. »

Le taureau mystique est représenté plusieurs fois dans les catacombes romaines. Il orne une fresque tombale des catacombes de Calixte et fait pendant à un corbeau, tous deux aux côtés d'un jeune homme en costume à peu près semblable à celui des cardinaux actuels. Ces signes ont-ils voulu dire que de rebelle et de pécheur, celui qui dort dans cette tombe arriva à la conversion et fut promu au sacerdoce [3] ? Le taureau y proclame-t-il, en vertu d'une autre

[1] « Bovis imaginem in basibus templi Salomon fecit depingi (avec celle du lion). Bases in templo, summi sacerdotes in Ecclesia, qui sollicitudinem regiminis accipiunt, quasi bases separatæ, ut onus portent. Per leonem, terror veritatis : per bovem, patientia mansuetudinis. Igitur in basibus, nec leones sine bobus, nec boves sine leonibus imprimuntur, quia in sacerdotibus debet esse mansuetudo et via, ut in furore sciant iram temperare, et in mansuetudine excitare. » (Hug. a S. Vict , *Miscellanea*, lib. VI, titul. 8.)

[2] « Secundum animal, vitulo simile, Lucas est qui a vitulo (quod maxime de vitulis fieri solebat), inchoans ait : « Fuit in diebus Herodis regis Judeæ sacerdos etc. » (S. Brun. Astens., *Præfatio sub lib. Apocal.*, II, 4.)

« Lucas autem bovis faciem habet, quoniam a sacerdotio scribere incipit, quod maxime propter sacrificia institutum est etc. » (Ibid., *de Novo mundo*, cap. 9.)

Cette interprétation est la même dans tous les écrivains sacrés.

[3] D'autres accessoires emblématiques semblent compléter cette allégorie, sur laquelle nous n'énonçons notre pensée que comme une simple présomption.

On voit sur cette même fresque Daniel entre deux lions et Moïse frappant le rocher d'Horeb, épisodes fréquents dans les Catacombes, et dont tous les commentateurs ont expliqué les allusions. L'eau pure qui jaillit du rocher sous la baguette de Moïse et qui arrose la solitude figurant la Gentilité, désigne, selon eux, le baptême d'eau, si cher aux néophytes, et le baptême du martyre. (V. S. Justin., *Colloq. cum Triph.* — S. Hieronym., *in Isa.*, cap. 8, etc.) — Le Christ vainqueur et triomphant, les justes soutenus par l'Eucharistie et tôt ou

allusion notoire attachée à cet animal, les premiers et courageux efforts d'un néophytisme récent dans les difficiles sentiers de la vie chrétienne [1] ?

On voit encore, sur une peinture murale dans les catacombes de sainte Agnès, deux taureaux attelés au même birote et traînant un même tonneau, et deux autres taureaux isolés sur la retombée d'un arceau dans celles d'Hermès et Protus [2]. Le taureau était, ainsi que nous l'avons exposé, l'emblème du prêtre ; la grappe, celui du Sauveur ; le tonneau, celui des consolations célestes dispensées dans le sacrement de l'Eucharistie.

Autour de la figure du Sauveur, représenté par le personnage d'Orphée dans les catacombes de S. Calixte, il y a des taureaux auditeurs parmi la foule d'animaux que ravit la sainte parole et on les distingue parmi un nombre d'autres bêtes, emblèmes non équivoques des divers genres de chrétiens [3]. Les contemplateurs y ont pour représentants les oiseaux du ciel, le paon, l'immortalité des âmes à cause de l'incorruptibilité attribuée par toute l'antiquité à sa chair ; le cheval, le bélier, la brebis, y figurent les différents ordres de justes ; les pécheurs y affectent la forme de divers reptiles, tels que le pesant escargot. Placé aux pieds de Jésus-Christ et parfaitement à portée de l'entendre, mais seul dans cet auditoire à prendre deux soins à la fois, le rat grignotte avidement, tête basse et oreilles droites. Sous le règne du paganisme lui-même, qui a laissé dans les catacombes de si nombreuses réminiscences, le rat figurait le gourmet et ceux qui, faisant consister leur bonheur dans la bonne chère, trouvent leur ruine inévitable et leur perte dans leurs excès. Le rat devait cette allusion à sa prédilection pour l'huître et à la

tard aidés de Dieu, quelque invincibles que paraissent les tribulations qu'ils subissent : la puissance de la prière, figurée par le geste des bras en croix : l'immortalité de nos âmes, la résurrection de nos corps, sont, selon les commentateurs, les diverses interprétations de la figure prophétique de Daniel entre les lions. (V. S. Cypr., *Tract. 2 de Orat.* — S. Anaclet., *Ep.* 1. — S. Theod., *Stud.* — Gretser, *de S. Cruc.*, tom. III, l. 3, od. 8, etc.)

[1] « In vitulo, propter suam teneritudinem, boni operis inchoationem offerimus. » (Hug. a S. Vict., *Sermo* 37.)

[2] Bosio, *Roma sott.*, p. 569.

[3] Bosio, *Roma sott.*, p. 239, 255.

mort que celle-ci lui donne souvent en se renfermant tout à coup lorsqu'il croit en faire sa proie. Cet animal avait le renom très juste de choisir entre tous les pains celui dont la pâte est la plus fine pour y imprimer sa morsure, et méritait la confiance pour son goût sûr et infaillible à l'égard du choix des melons ; connaisseur fin et délicat, il ne faisait point de méprise ; les gourmets faisaient des études d'après les décisions du rat, et aimaient à voir sur leur table le melon marqué de sa dent[1].

5° LA JEUNESSE PRÉSOMPTUEUSE, LES DESPOTES, LES ARROGANTS, LES HÉRÉTIQUES.

A son mauvais point de vue, le taureau est l'emblème de la jeunesse indépendante, indocile, pleine de fougue, d'arrogance et de présomption, ou même emportée dans la voie des plus ignomineux désordres[2].

Il peut paraître inexplicable et même plaisant au premier coup d'œil, qu'il ait pu y avoir une assimilation sérieuse établie entre le taureau et les hérétiques. Cependant, par extension et en vertu des rapprochements que nous venons d'étudier, les glossateurs de l'Écriture ont quelquefois appliqué les métaphores des Saints Livres où figure cet animal aux hérétiques obstinés, au point de vue de leur orgueil, de leur opiniâtreté dans la controverse, et de la puissance d'entraînement qu'ils exercent trop souvent sur les âmes peu éclairées et sans moyens de résistance[3]. Dans le manuscrit

[1] « Mus, ostreis hiulcis furtive ob prædam se insinuans, fingitur conclusa ab illis testa multari miseris modis. Convenit hieroglyphicum illud in eos, qui ditiorum domos ventris caussa turpiter sectantes, nihil inde nisi infamiam et damnum reportant. » (*Hieroglyphic. Collectanea*, ad verbum). — « Eo... utebantur sacerdotes Ægyptii si optionem atque judicium significare voluissent. Mus quippe plures diversosque panes aut poma nactus, purissimum optimumque quo vescatur deligit... Idem in fructibus aliis, præsertimque melopeponibus, summa nepotum curiositate observari videmus : cum eo meliores esse constet, quos mura cœperint abrodere. » Pier. Val., *Hieroglyphica*, XIII, 32.) — « Multis siquidem variisque appositis panibus, mus procissimum atque optimum delecto habito rodit. Propterea et pistorum judicium ex muribus sumitur. » (Horapollonis, *Hieroglyphic.*, 50.)

[2] « Onocentauri, asini et tauri, luxuriosi et laboriosi. » (Vinc. Bellov., *Spec. mor.*, l. 3. Dist. III, pars 9, et tous les commentaires sur le *Deuter*, ch. 32, v. 15, et sur l'*Ecclésiaste*, VI, 2, etc.)

[3] « Per boves, heræetici... » (Rhab. Maur., *Allegor.*) — « Vaccæ populorum,

501—6829 de la bibliothèque nationale, à propos de ce verset d'Isaïe « Quomodo cecidisti de cœlo, Lucifer ? » on lit cette glose : « Par ceci, est entendu quanque ensuit orgueil de Lucifer come faulx hérites (hérétiques) qui par vanité sèment faulce doctrine, etc. » Pour ce « quanque », la miniature montre un diable à tête de lion, serres d'aigle, ailes de chauve-souris, cornes de taureau.

Le monocéros, à cause expressément de sa corne unique implantée au sommet du front, partage avec le taureau cette allusion aux hérétiques. Au folio 66, même manuscrit, sous le verset « De radice colubri egredietur regulus « serpens », on lit la glose : « Li dyables est le hérétique qui a pennes (ailes emplumées) et se esliève contre la science de Dieu ». Ce diable est un monstre à ailes impropres au vol et corne de monocéros plantée au milieu du front pour caractériser l'orgueil.

Par les *taureaux gras* nommés dans le chapitre XXXII du Deutéronome et dans les psaumes XXI et LXVII, les commentateurs chrétiens entendent les pharisiens ainsi que les princes du peuple, *taureaux*, c'est-à-dire *insolents ; gras,* c'est-à-dire insatiables, saturés des trésors du temple, enflés d'arrogance et d'orgueil et pleins de fureur et de haine contre le Sauveur en tous ses disciples [1]. Cet emblème

mulieres ductili voluntate levissimi, quæ perfidiæ doctores, trnquam tauros, sequuntur. » (Rhab. Maur., *Allegor.*)

« Taurus, superbiæ symbolum. Job Ecclesiam significat : ... amici vero illius, hæreticorum speciem tenent. Orat enim Job pro amicis suis, quoniam hæretici, nisi ad Ecclesiam redierint, Dei indignationis furorem evadere non poterunt. Offerunt autem hæretici tauros et arietes, quando superbiam et ignorantiam in se mortificant. Taurus enim superbiam, aries autem ignorantiam vel ducatum pravæ intelligentiæ designat. Sed quoniam septenarius numerus perfectus est, ut perfecti in se hæc vitia destruant, septem tauros totidemque arietes offerunt. » (S. Brun. Astens., *Expositio in Job*, c. 42.) V. aussi S. Hieronym., *passim.*

« Tauri ferocissimi dicuntur mansuescere quando ficui alligantur. Sic juvenes insolentes et dissoluti mansuescunt et Christi jugo humiliter subjiciuntur, quando religionem ingrediuntur et cœremoniis ordinis alligantur. » (Ludolph. Saxon., *Vita Christi,* pars I, cap. 79.)

« Non te extollas in cogitatione animæ tuæ velut taurus, ne forte elidatur virtus tua per stultitiam. » (Eccl., VI, 2.)

[1] « Tauri, principes populorum. In psalmis, « Tauri pingues obsederunt me. » (S. Eucher., *Form. Spirit.*, IV.)

« Tauri pingues, Anna et Caiphas cœterique majores : tauri quidem, quia

est encore appliqué par eux à tous les ennemis de Dieu et aux persécuteurs des justes [1].

SENS TROPOLOGIQUE.

Dans le langage hiératique, pris en bonne part et toujours considéré au point de vue du travail des champs auquel il est principalement appliqué, le bœuf fait allusion aux saintes pensées qui préparent les fruits de grâce et les œuvres bénies de Dieu, et aussi aux rudes travaux de la vie chrétienne et de la prédication de la parole évangélique. C'est dans ce sens qu'est expliquée cette parole du Deutéronome que nous avons déjà citée, « Non obturabis os bovi triturantis [2]. »

D'autres fois, et par opposition au taureau, le bœuf a été regardé comme l'un des emblèmes de la continence chrétienne [3].

Pris à son mauvais point de vue, le taureau fait allusion à l'or-

superbi : pingues autem, quia malitia pleni erant. » (Odd. Astens., *Expositio in psalm.* XXI, 13.)

« Tauri pingues, principes sacerdotum : Scribæ et Pharisæi, omni malitia et nequitia incrassati et pleni intelliguntur. Vituli vero, cœtera populi multitudo, quæ quasi ductores et magistros eos sequebantur. » (S. Brun. Astens., *in Psalm.* XXI, 3.)

[1] « Mali tauri et malæ vaccæ malum consilium fecerunt... ut sancti ab Ecclesia excludantur. Tales illi de quibus in Evangelio dicitur qui conspiraverunt adversus Jesum, ut si quis confiteretur eum esse Christum, extra Synagogam fieret. Tale fuit concilium Ariminense, tale fuit concilium Arianorum, et Ephesinum primum, in quibus omnes catholici episcopi damnati sunt et exilio destinati. Miseræ illæ vaccæ, miseræ illæ animæ, quæ de talibus filios paruerunt. » (S. Brun. Astens., *in psalm.* LXVII. — Et vide *Is.*, XXXIV, 7, et *in Pentat.*, XV.)

[2] S. Gregor., *Moral.*, I, 25. — « Per boves, cogitationes mansuetæ, ut... tertio libro Regum : « Leones in basibus, et boves, et Cherubim » : quod in prælatis cum rigore et scientia esse debent cogitationes mansuetæ. » (Rhab. Maur., *Allegor.*) — « Bos qui findit ungulas et actionem arando complet... perfectam et non inconvenienter exprimit operationem. » (Hug. a S. Vict , *Allegoriæ in veteri Testam.*, III, 10.) — « Quod bovis nomine labor prædicatoris exprimitur, legis verba testantur... » (Rhab. Maur., *de Universo*, VII. — Et v. Cassiodor., *in psalm.* VIII et LXV. — S. Hieron., *in Isai.*, cap. 30. — S. Oddon. Astens., *in psalm.* VIII. — S. Eucher., *in III Reg.*, num. 21. — S. Paul. ad Cor., IX, 9.)

[3] « Boves significant continentiam, quemadmodum tauri uxuriam. » (Hug. a S. Vict , *Serm.* 94. *In die sancto Paschæ*, col. 1192.

gueil, et la répression de ce vice est figurée, selon les commentateurs des livres sacrés, par l'immolation du taureau et du veau, matières des anciens sacrifices [1]. Même interprétation au sujet des sept taureaux offerts comme oblation expiatoire par les amis de Job qui sont eux-mêmes à leur tour, dans le détail des Livres Saints, la figure des hérétiques, précipités et maintenus dans leur dissidence obstinée par l'orgueil.

Le taureau qui frappe des cornes, et par cela que son front est armé de cet attribut de l'arrogance et de la superbe, fait également allusion aux dérivations de l'orgueil chez la jeunesse. Ainsi, il figure les instincts rebelles et indépendants, la pétulance, la fougue sans frein, et puis les passions dégradantes qui sont la suite et comme le châtiment de ces vices. Hugues de Saint-Victor, parlant des péchés de la vie passée dont le chrétien pénitent cherche à se ressouvenir pour les expier et pour les pleurer, dit qu'il rappelle à sa mémoire « vitulum petulantiæ, hœdum lasciviæ et taurum superbiæ [2]. »

Non-seulement les cornes du taureau qui frappent et qui résistent, mais aussi ses pieds qui fuient et qui ruent devant ceux qui cherchent à le dompter, figurent souvent à eux seuls tels ou tels de ces caractères dans les vitraux, les statues composites de démons, et dans les personnifications de vices que l'art chrétien nous a laissées.

On s'est demandé quelquefois pourquoi le démon, en tant que considéré seulement comme Lucifer, est quelquefois beau dans les œuvres de l'art moderne, tandis qu'il est toujours monstrueux dans celles de l'art chrétien d'autrefois. C'est que l'intention qui inspire

[1] « Taurus, superbiam... » (S. Brun. Astens., *in Job*, 42.) — « Per boves, elationes cordis... cupiditates sensuum. » — « Per boves, antiquus hostis. » (Rhab. Maur., *Allegor.*) — « Taurus significat superbiam. Quoties superbiam nostram deprimimus et conterimus, toties Deo taurum immolamus. » (Hug. a S. Vict., *Sermo 37*.)

[2] Hug. a S. Vict., *de Claustro animæ*, III, cap. 24, col. 1126. — « Taurus significat superbiam. Quoties superbiam nostram reprimimus, toties Deo taurum immolamus. » (Ibid., *Sermo 37*.) — « Taurus, superbiæ symbolum. » (S. Brun. Astens., *in Job.*, 42.) « Per boves, elationes cordis... cupiditates sensuum... » — « Per boves, antiquus hostis. » (Rhab. Maur., *Allegor.*)

aujourd'hui les artistes est restreinte à l'ange déchu, et que celles de l'art hiératique est toute de l'ordre idéal, envisageant dans le démon la réunion de tous les vices, de toutes les mauvaises inspirations et par conséquent toutes les laideurs. Ceci nous semble avoir besoin de quelques mots d'explication. Sur la foi d'Origène et de S. Grégoire qui ne voient rien d'inutile, de petit, ni d'indifférent dans les Écritures, les écailles d'airain dont le corps du démon est entièrement recouvert sont la figure de l'universalité des péchés et des pécheurs mêmes dont, ajoutent-ils par figure, le corps du diable est composé [1], L'iconographie chrétienne voulant rendre la mise en scène de cette glose plus explicite et plus frappante, prêta la forme des différents animaux, emblèmes des vicieux et des vices, à ces « écailles » du démon. Là ne s'en tint pas l'esprit d'allégorie qui inspire tout à cette époque. Les peintures et les statues du démon, en faisant irruption dans l'art, y apparurent, non plus complètement revêtues d'écailles, mais formées tout entières de l'assemblage des membres de plusieurs animaux différents composant un même sujet ou plutôt un même monstre, et c'est ce qu'on peut voir dans toutes les œuvres d'art écrites, peintes ou sculptées qui nous sont restées de ce temps. On y voit, entées sur un tronc presque toujours ou du moins très souvent humain [2], diverses parties d'animaux sans analogie réciproque, telles que les jambes du singe adaptées à des corps de poule ou de palmipède, ou le bec crochu du faucon à une tête de mammifère. C'est pour ce motif que les figures des démons sont si laides, car l'assemblage dans le même individu de ces membres si disparates ne peut être que monstrueux. C'est d'après ces principes que les cornes du taureau, attribut de sa vigueur et de sa puissance physique, sont souvent prêtées au démon dans la peinture hiératique, et c'est ici le lieu de mentionner cette expression *facies cornutæ* aussi fréquente dans les bibles moralisées que dans l'art chrétien, et que les glossateurs et Vincent de

[1] « Corpus illius (Béhemot) quasi scuta fusilia, compactum squamis se prementibus. » (Job, 41.)

[2] Habitude acceptée de tout temps dans l'art chrétien. « Sciendum vero, quod quando membra hominis et humani actus Diabolo ascribuntur, non secundum historiam, sed secundum allegoriam accipienda sunt : quia in multis locis Scripturæ Sacræ hujusmodi species inveniuntur. » (Rhab. Maur., *de Universo*, VII, 3.)

Beauvais expliquent ainsi : « Facies cornutæ autem, mentis est pertinatia et inobedientia [1]. »

Les gloses enluminées et les bestiaires de la bibliothèque nationale, les heures, les bibles *ystoriées* et moralisées de Charlemagne, de Jeanne d'Évreux, d'Anne de Bretagne, etc., sont pleins de ces « *faces cornues* ».

Dans un manuscrit de la bibliothèque nationale, le lion infernal, posé debout sur ses pattes de derrière, saisit à bras le corps et pousse devant lui, dans la gueule de la géhenne, un faisceau de réprouvés. Le texte correspondant est ceci : « Perversi difficile corriguntur », et voici la glose correspondante : « Ceci peut être entendu que la malice du mont (monde) est si grant, que... trop plus vont en voie de perdicion que de salut [2]. » Le lion d'enfer a, sur la miniature correspondante, des ailes de chauve-souris, des serres d'oiseau de proie et des cornes de taureau.

Dans un autre commentaire manuscrit de l'Exode, les magiciens de Pharaon parodiant devant ce roi la transformation d'eau en sang opérée par la baguette de Moïse, sont représentés sous diverses figures de diables formés de membres de rapport qui font allusion aux vices attribués à ces esprits de ténèbres. Le front de l'un d'eux est armé de deux cornes de taureau, dressées et d'une dimension hors nature. Au-dessous on lit : « Ce que li filosofle férirent sur l'eve (l'eau) et el mua en color de boe, séneflent cels qui monteploient lor malice s'il poaient, mès il n'en ont pooir [3]. »

Dans le manuscrit 632.4, au fol. 16, N. S. plonge sa croix de passion dans la gueule d'un lion terrassé, emblème d'un vice, et qui a, avec un torse humain, le pelage du loup, une tête de lion et les deux cornes du taureau. On lit au-dessous : « Ihuchrist, qui desconfist cinq vices [4]. »

Au folio 27, même manuscrit, Jésus-Christ, debout dans la gueule de la géhenne, en arrache et tire à lui, des deux mains, Adam et Ève suivis de l'essaim des justes de l'Ancien Testament, et repousse du

[1] Vincent Bellov., *Spec. mor.*, l. III, dist. III, pars 9.
[2] *Msc.* 6829, fol. 143 *verso*.
[3] *Exod.* VII. — *Msc.* 632, 4, fol. 54 *verso*.
[4] *Msc.* 632, 4, fol. 16.

pied, au fond du gouffre flamboyant, un essaim de démons composites, dont un à cornes de taureau.

Au folio 16, la miniature offre Samson terrassant le lion de Thamnata, sous cette glose : « Jesus Christus superavit hostem nostrum diabolum. » On voit Notre-Seigneur lui-même, sur la miniature correspondante, enfonçant sa croix de passion dans la gueule béante du démon qu'il a terrassé. Ce démon a un torse humain, le pelage du loup, une tête de lion et des cornes de taureau.

Nous mentionnerons encore un vitrail de l'église de Saint-Nizier à Troyes en Champagne que nous avons eu occasion de citer quelquefois ailleurs. La bête apocalyptique y est peinte, offrant, entées sur un corps de dragon, sept cous allongés et sept têtes allégoriques représentant les sept péchés capitaux. Parmi celles du limaçon, de l'autruche, du chameau, etc., la tête principale, celle de l'homme, qui personnifie l'orgueil, dressée et renversée en arrière par un mouvement arrogant, dépasse toutes les autres. Elle est ornée d'une barbe courte et de deux cornes de taureau.



Tête cornue de l'Orgueil entre les péchés capitaux,
vitrail de l'église de Saint-Nizier à Troyes en Champagne.

C'est une chose à remarquer, que ce sont généralement les mêmes figures qu'on trouve répétées partout dans les manuscrits, les sculptures et les verrières, de la période hiératique ; ce sont presque exclusivement, sauf quelques additions qui s'y sont glissées peu à peu, les *animalia sacra* qui font les frais des Bestiaires et de là se sont

répandus dans l'art [1]. Quels que soient l'acte où on les voit et les scènes où ils figurent groupés ensemble ou isolés, ils sont identiques entre eux sur les peintures des vélins, les verrières et dans l'ornementation sculptée des églises, et cette particularité n'est point fortuite. L'art paraît, alors et toujours, investi d'une intention doctrinale. Même esprit et mêmes tableaux dans les discours prononcés en chaire aux mêmes époques. Chacun des chapitres des bestiaires manuscrits de notre bibliothèque nationale porte dans certains de leurs exemplaires le titre uniforme de *sermon*, et le justifie surtout par son épilogue. Les fleurs, les fruits, les plantes, les pierres, l'immense famille des arbres et celle plus innombrable des animaux fournissent le texte de ces sermons et de ces chapitres des bestiaires, où les uns symbolisent les qualités du vrai chrétien, les autres les instigations diaboliques et les actes qui en sont les fruits. Et ce n'est pas encore tout : chaque partie de la plante, chaque membre de l'animal représente, sans l'altérer, un caractère spécial qui modifie l'individu, tel qu'une vertu ou un vice et qui le montre tel qu'il est au jugement de l'Église et aux yeux de Dieu. Dans saint Bonaventure (*Dieta salutis*), un chapitre donne avec le plus grand détail l'état et les noms des vertus figurées par les six pétales et les six anthères du lis, et on lit la même nomenclature dans d'autres docteurs de l'Église. Nous avons de Hugues de Saint-Victor, dans le même genre, cent sermons tous prêchés à ses religieux et dont plusieurs furent prononcés dans les assemblées solennelles des autorités ecclésiastiques (*in synodo*). S. Isidore de Séville, l'abbé de Fulde Raban Maur, S. Eucher, les deux Saint-Victor, ont composé des dictionnaires tout empruntés aux Livres Saints et où tous les ordres de la nature, et souvent toutes leurs fractions, sont analysés et traduits de la langue du symbolisme dans la langue simple et vulgaire. On y voit que, dans la langue tropologique, tout ce qui est odieux, repoussant, nuisible, a été appliqué figurativement aux

[1] C'est-à-dire, non certes pas les animaux destinés aux sacrifices légaux, mais tous ceux indistinctement qui sont nommés dans l'Écriture. Ces animaux furent, dans toute la période du Moyen-Age, l'objet de beaucoup de traités spéciaux décorés de différents titres. Parmi ces traités, comptent le *Physiologus* anonyme et celui de S. Épiphane, ceux de S. Eucher, de S. Isidore, le *Hierozoïcon* de Bochart, etc.

passions mauvaises, au péché, au démon qui y précipite, ou à l'homme qui le commet, tandis que tout ce qui est beau, pur ou suave, a son correspondant parmi les vertus.

Ainsi, et nous rentrons ici dans le sujet qui nous occupe, il a fallu dans l'art chrétien, pour spécifier les déportements des pervers et les peines qui les attendent, mettre en scène ces métaphores. Dans un manuscrit de la bibliothèque nationale, une miniature in-4° représente avec une grande recherche la parabole du mauvais riche. Celui-ci est couronné d'or, vêtu d'une robe de pourpre à ramages : il gît sur le sol embrasé de l'une des vallées infernales, les yeux levés au ciel vers Abraham et Lazare, tirant et leur montrant sa langue conformément au récit des livres sacrés. Quatre démons composites plongent de longues fourches dans les flancs de ce réprouvé pour le retourner sur son lit de flammes. L'un d'eux a un torse humain, une tête de lion, des pieds de singe armés de griffes, des ailes impuissantes de palmipède et les deux cornes du taureau, signes de l'orgueil, de l'ostentation, de la vaine gloire.

Sur une autre miniature qui met en scène la tentation de Jésus-Christ dans le désert, les trois démons des trois concupiscences sont composés des membres de différents animaux correspondant à ces trois vices. Dans une autre, on voit le Sauveur debout sur un édicule à toiture aiguë, le *pinnaculum templi* de l'Évangile. Le diable placé aussi debout en face de lui dans une attitude effrontée, offre les mêmes caractères.

Que ceux donc qui ne sont pas versés comme nos lecteurs dans ce langage mystique et si richement imagé veuillent bien ne point s'y méprendre ; ce n'est point dans une intention de bouffonnerie et pour étaler du grotesque, que l'art chrétien exposa au front des églises et multiplia dans ses manuscrits ces allégories dont le sens est perdu pour nous : ce n'est point une facétie, que le tableau des agressions qui attaquent violemment les âmes ou qui s'y insinuent insensiblement pour les posséder et les perdre. Il a été un temps où tout ce qui nous surprend aujourd'hui dans cet ordre d'idées a été plus ou moins familier à tous les esprits. Quelles n'eussent pas été les stupéfactions de tous ces savants religieux, de ces filles de rois et de princes qui exécutèrent ces travaux dans l'ombre de leurs monas-

tères, s'ils eussent pu prévoir qu'un jour on attribuerait un esprit burlesque à ces inspirations bibliques, dont notre âge, porté à rire, s'étonne et qu'il ne comprend plus [1] !

LE VEAU.

Nous passerons rapidement sur ses caractères, qu'on pourra voir facilement exposés et développés dans tous les commentateurs.

SENS ANAGOGIQUE.

Dans les Livres Saints, le veau, matière du premier des sacrifices ordonnés dans l'ancienne Loi [2], compte non moins que le taureau parmi les emblèmes de Jésus-Christ. Les conditions exigées dans ceux d'entre ces animaux qui étaient destinés à l'autel, conditions spécifiées au livre des *Nombres* et que les commentateurs expliquent avec détail, faisaient une allusion directe aux caractères du Sauveur. Ainsi par exemple, le veau du sacrifice devait être sans tache ainsi qu'il est écrit du Messie lui-même,« sanctus, innocens,impollutus », et il devait être immolé à la porte du tabernacle comme Jésus le fut plus tard hors des murs de la cité sainte et à l'air libre et découvert, ainsi qu'il était convenable à celui qui s'offrait au ciel comme victime expiatoire, non pour une seule ville ou pour un seul peuple, mais pour l'univers tout entier.

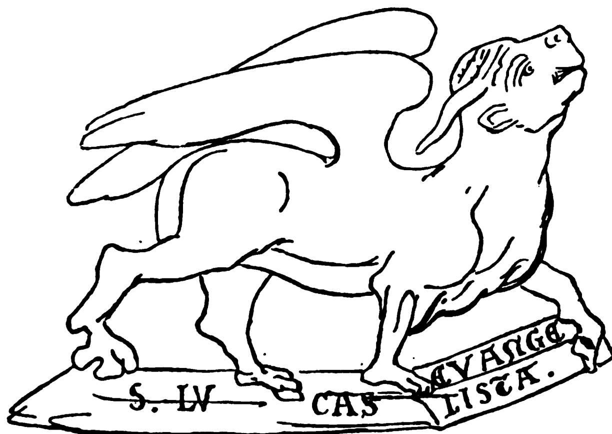
[1] V. M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, au livre des *Religieuses saxonnes*.

[2] « Vitulus, Christus » (Rhab. Maur., *de Univ.*, VII, 8.) — S. Eucher., *Form. Spirit*, IV. — S. Brun. Astens., *in Levitic.*, I, et *in Num.*, 19. — S. Yves de Chartres fait la récapitulation de ces sacrifices : « Primum, vitulum de armentis... secundum, agnum de ovibus : tertium, turturem et columbam : quartum, similaginem etc... Primum itaque sacrificium, vitulus... Christum demonstrabat ex patriarcharum progenie descendentem. Hic aratro crucis suæ nostræ carnis terram perdomuit... Iste vitulus sine macula est, quia sine peccato ad passionem ducitur. Offertur, non in tabernaculo, sed ad ostium ejus, quia extra castra passus est Christus, etc. » (S. Yv. Carnot., *Sermo de Convenientia.*)

Le veau est de même entendu du Christ immolé, dans la parabole de l'Enfant prodigue. V. les *Gloses*.

SENS ALLÉGORIQUE.

Le veau, le jeune taureau ou même le bœuf sont souvent, non seulement l'attribut, mais même l'emblème personnel de S. Luc, dans le groupe des quatre animaux appelés évangélistiques, pour les raisons que nous avons exposées plus haut au sujet du taureau et du bœuf.



Saint Luc, sculpture sur la couverture d'un Évangéliaire manuscrit (XIVe siècle) de l'hôtel de Cluny à Paris.

Nous nous abstenons de détails. Nous en avons donné beaucoup sur les quatre animaux évangélistiques dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, en 1847 et 1848 : ce sujet, d'ailleurs, d'une inépuisable richesse, est longuement et savamment traité dans beaucoup d'écrits archéologiques. Bornons-nous à dire ici que le bœuf, correspondant à S. Luc, occupe une place d'honneur aux angles des tympans des portails d'églises et presque partout dans les œuvres d'art, là où la personne du Sauveur est en scène. Le bœuf mystique y est ailé à titre de contemplateur, de scrutateur et de témoin des mystères les plus sublimes, et encore à cause des vertus communes à S. Luc et aux autres évangélistes. Le bœuf, le taureau ou le veau mystique est encore montré souvent attelé au char de l'Église, comme sur les marbres sculptés de la cour de la maison du Bourgterould à Rouen.

Le P. Cahier, dans sa savante *Monographie des vitraux de Bourges* (fol. IV, n° 1), a publié une miniature d'un manuscrit (XIV[e] siècle) où l'Église, sous la forme d'une belle femme costumée en reine, nimbée, couronnée et reconnaissable à ses attributs, apparaît, montée sur un animal composite, qui a, entées sur le corps du cheval, les quatre têtes des quatre animaux évangélistiques. Ce sujet emprunte en outre une jambe à l'homme, une au cheval, une au taureau. La quatrième a la cuisse, la serre et le plumage de l'aigle.

Sur une autre miniature du même siècle, les quatre animaux évangélistiques se montrent attelés au char de l'Église, deux le tirant, deux le poussant. Ce char contient les apôtres, tous en costume monastique, et l'essaim des propagateurs de la parole divine. Seul, debout à la tête du char, S. Pierre, costumé en religieux et nimbé, élève au-dessus de sa tête et semble présenter à l'enthousiasme de l'univers le livre de la Loi nouvelle, signe de la prédication qui va porter l'Évangile en toute terre.

SENS TROPOLOGIQUE.

Au point de vue du contraste qu'offre le naturel doux et paisible du veau avec la nature agressive et pétulante du taureau et à celui des rapports de génération qui existent entre l'un et l'autre, le veau fait allusion aux premiers fruits d'édification qui suivent une conversion à la foi et aux mœurs chrétiennes [1] : « In primogenito bovis operari est bonæ conversationis primordia in exercitio publicæ actionis ostendere, » tandis que la vache, plus forte et plus

[1] « Vitulus autem in bonam partem accipitur quando fidelium innocentiam demonstrat... Vitulos quoque posuit Psalmistas aut pro innocentibus quorum ætas prima est et a jugo peccati cervix probatur aliena : sive illos prædicatores Evangelii promittit, quorum imaginem in vituli figura Lucas evangelista suscipit qui non mugitibus aera verberarent, sed orbem terrarum dominicæ fidei prædicatione complerent : sive illos magis vitulos debemus advertere, qui animas suas in hostiam suavitatis sacris altaribus obtulerunt. » (Rhab. Maur., *de Univ*, VII.)

« Vituli, sancti fide crescentes et a jugo legis libera colla habentes. » (Ibid.)

« Sic in vitulo, propter suam teneritudinem, boni operis inchoationem offerimus. In vacca, quia in majus robur excrevit, ejusdem operis perfectionem : in bove, propter ejus perfectam fortitudinem, operis boni intelligimus perfectam, ac robustam consummationem. » (Hug. a S. Vict., *Serm.* 37)

avancée en années, est assimilée au progrès dans la vie spirituelle, et le bœuf dans toute sa force à l'habitude consommée des œuvres de la sainteté.

Par extension, le veau, et le jeune taureau en vue de sa jeunesse et parce qu'il n'a jamais encore porté le joug, sont, dans le mysticisme chrétien l'emblème des fidèles qui n'ont point subi en matière grave le joug du péché ni celui de l'ennemi de Dieu, et ces mêmes animaux font aussi allusion à leur innocence [1]. Le veau fait encore allusion aux prédicateurs dont la parole a retenti par toute la terre et qui l'ont remplie de la bonne nouvelle de l'Évangile ; celui des pasteurs qui se dévouent en holocauste pour leur troupeau, et des travaux qu'ils accomplissent pour la conduite des âmes et par leurs autres ministères dans le champ spirituel de l'Église.

A leur mauvais point de vue, le jeune taureau, le veau et la génisse indomptée font allusion aux instincts mauvais et aux vices dont le taureau est un emblème, mais en raison de leur débilité et de leur jeunesse ces animaux les représentent comme moins développés, moins enracinés dans les âmes. Hugues de Saint-Victor, dans son *Cloître des âmes*, appelle tout simplement *vitulum petulantiæ* l'arrogance, l'insolence, l'élan qui emporte la jeunesse dans la voie des passions violentes [2]. Il montre dans les sacrifices des bœufs, des veaux et des taureaux, les figures anticipées de la confession des péchés que ces animaux représentent. « Le pécheur pénitent, dit-il, amène au prêtre le bétail qui doit être sacrifié, quand il rappelle à sa mémoire, pour s'en repentir et les confesser, le veau de sa pétulance, le bouc de sa sensualité, et le taureau de son orgueil [2]. »

[1] « Qui autem non habet bovem perfectionis non assistat ante Deum sine vitulo inchoationis... etc. » — « Offerimus in vitulo, propter suam teneritudinem, boni operis inchoationem... » (Hug. a S. Vict., *Serm. 37*.)

[2] Hug. a S. Vict., *de Claustro animæ*, III, 21.

« In vitulo, boni operis inchoationem intelligimus : in vacca, quia in majus robur excrevit, ejusdem operis perfectionem... in bove, operis boni perfectam et robustam consummationem. » (Hug. a S. Vict., *Serm. 37*.)

LA VACHE.

Prise en bonne part et au point de vue de sa force, supérieure à celle du veau, mais moindre que celle du bœuf, la vache signifie un certain degré de persévérance et de perfectionnement dans la pratique des bonnes œuvres. En mauvaise part, elle est généralement l'emblème des passions abjectes et sensuelles[1]. Montrée cheminant à la suite du taureau pétulant et rebelle au joug, elle est celui des femmes inconsidérées, ignorantes et obstinées qu'on voit malheureusement entraînées à la suite des hérétiques.

La vache que le prophète Osée montre piquée par le taon, s'échappant comme frappée de vertige et ne connaissant plus la voix des pasteurs, est l'une des figures de la désobéissance en matière spirituelle, l'une des générations de l'orgueil.

La génisse rousse dont il est parlé dans plusieurs passages des Écritures, notamment au Livre des Nombres, devait réunir quatre caractères légaux appliqués à N. S., par toute l'antiquité chrétienne[2]. Elle est, d'après tous les commentaires, l'emblème de l'humanité du Sauveur : humanité faible et passible mystiquement spécifiée par le sexe de l'animal, tandis que la couleur rousse fait allusion à la mort sanglante du Fils de l'homme[3]. Cette assimilation,

[1] « Vacca in malam partem accipitur... lasciviam hominis peccantis exprimit... animæ carnalibus vitiis plenæ. » (*Comment. in Osee,* IV et X, et *in Amos,* IV) — « Vacca, carnalis vitiis plenus. In psalmis, « vaccas populorum ». (S. Eucher., *Form. Spirit.*, IV.) — « Vaccam mactamus, cum carnem a lascivia suæ voluptatis extinguimus. » (Hug. a S. Vict., *Miscellanea*, lib. IV, tit. 9.) — « Taurus significat superbiam. Immolemus, fratres, animas nostras Deo : in tauro, nostram superbiam propter ipsum reprimendo : in vitula, nostram luxuriam coercendo. » (Ibid., *Sermo 37.*)

« Voluntas nostra vaga est, faciens hominem vagum et instabilem, et inducit eum ad quæcumque mala et præcipitia et pericula : ut sit similis vaccæ percussæ oestro, quæ percussa currit vaga, nec reditur ad nutum pastoris. » (Vinc. Bellov., *Specul. mor.*, lib III, dist. 3, pars 3 et *Oseæ*, IV.)

[2] « Vaccam, rufam, ætatis integræ, in qua nulla sit macula, nec portaverit jugum. Tradetisque eam sacerdoti, qui... extra castra immolabit. » (Num. XIX.)

[3] « Juvenca rufa carnem Christi significat ; sexus fœmineus est propter infirmi-

établie au point de vue anagogique par tous les glossateurs sacrés, est répétée aussi souvent dans leurs écrits, que reproduite dans les manuscrits enluminés de la bibliothèque nationale, dans la statuaire, sur les verrières, sur les sculptures des ivoires, etc. Ici, nous sommes embarrassée par le nombre ; aussi ne ferons-nous qu'une citation.

On lit dans le manuscrit 632.4 de la Bibliothèque nationale : « Ce que li fils Israël amenèrent la roge vache por ardoir, sénefie les gentil qui amenèrent Ihucrist devant Pilate. Ce que il pristrent la roge vache et il la gitèrent en un feu si l'ardirent, sénefie les gentils qui pristrent Ihuchrist et le mistrent en crois. La cendre qui fut gitée en l'ève et il en furent arosé, sénefie le remanant (la suite, les successeurs de) Ihuchrist, saint Pierres, et saint Pol, et saint Lorens et tos ses bons amis. Saint Pierres arosa le pueple de sa crois ou il fu tormentés, et saint Pol de sa spée dont il fu décolés, et saint Lorens de grail, dont il fu grailliés, et cil qui furent arosé de lor parole si garirent de tos péchiés morteus. »

tatem carnis Christi ; rufa est, propter ipsam cruentam passionem. » (S. Yvon. Carnut., *Serm. de Convenientia.*)

« Quid enim per hanc vaccam, nisi carnem intelligimus ? Quæ bene quidem rufa dicitur, utpote proprio sanguine cruentata. » — « Quid vacca rufa, nisi caro nostri salvatoris de armenta patriarcharum assumpta intelligitur ? Sed quare rufa, nisi quia de proprio sanguine cruentata ? Cur autem ætatis integræ, nisi quia in juventute passus est Dominus ? Jugum autem non traxit, quia peccatum non fecit. » (S. Brun. Astens., *in Num.*, XIX, et *in homil. a in dominic. passionis.* — *Passim*, dans tous les docteurs de l'Église.)

« Solet per masculinum, fortidudo, per feminæum vero debilitas designari. Quid ergo per vaccam, nisi assumpta ad sacrificium infirmitas incarnationis Domini figuratur ? de quo scriptum est (II *Cor.* 13) « quia etsi mortuus est infir« mitate, sed vivit ex virtute. »

« Bene autem hæc rufa dicitur, qui videlicet ejus humanitas rubra per crucem passionis fuit. » — « Etas humanitatis Domini integra est, omnia cujus operatio perfecta. In qua videlicet humanitate macula non fuit... Quia ergo Dominus nulli succubuit, jugum minime portavit. » (Rhab. Maur., *de Univ.*, VII, 8.)

« Vacca occisa extra castra, Christum extra Jerusalem... designat... In vacca, lac prædicationis. » (Hug. a S. Vict., *de Claustro animæ*, l. III, cap. 8, col. 1099.)

« Vitula est caro Christi... ut in lib. Numeror. « Vitulam rufam » (Num., XIX, 21.) id est Christi carnem, ob peccati similitudinem tali colore vocatam. » (Rhab. Maur., *Allegor.*)

Une double miniature accompagne ce commentaire. Dans l'un des deux encadrements est la mise en scène du texte, c'est-à-dire la vache rousse amenée, au milieu d'un concours de Juifs, au grand sacrificateur qui se dispose à l'immoler ; dans l'autre, est montré, comme explicateur de la vache rousse, le Sauveur crucifié. De son flanc droit, percé par Longin, les flots du sang qui a sauvé le monde jaillissent et inondent la région placée *à sa droite* [1].

Voudra-t-on bien nous pardonner de placer ici une digression, à propos même de ces dernières paroles, après avoir ajouté qu'aux deux côtés du crucifix se tiennent debout S. Pierre, armé de sa croix et S. Paul tenant son épée ?

Par le même principe qui, pendant tout le Moyen-Age, a fixé la plaie de Notre-Seigneur Jésus-Christ à son côté droit et non pas au gauche par une raison très mystique, il n'est presque pas un seul crucifix d'alors, peint ou sculpté, dont la tête mourante ne soit inclinée vers le côté droit. Le corps même du Rédempteur y est contourné, quelquefois même violemment, et penché de ce même côté : le Sauveur semblant déclarer, en tournant le dos au côté gauche, la réprobation des Juifs déicides auxquels ce côté est allégorique, et, en se tournant vers le droit, l'adoption de la Gentilité et la victoire qu'il remporte sur la région des ténèbres de l'ignorance du paganisme, celle de l'incrédulité et de l'empire de Satan. C'est vers cette région du mal, sauvée désormais par sa mort et qui devient par là le côté de la grâce et celui d'honneur, que la plaie de son cœur verse tout son sang : vers elle que se tournent son corps et sa tête, qu'il fixe son dernier regard et envoie son dernier soupir [2]. C'est cette même inclinaison à droite, des chevets des églises orientées images horizontales du crucifix, qui les distingue de nos églises modernes, et, chose infiniment regrettable dans le siècle positif où nous sommes et où l'on bâtit tant d'églises, ce que nous n'avons pas compris.

[1] Msc. 632, 4, Bibliothèque nationale.

[2] C'est à raison de cette substitution, que le nord (symbolique aux Gentils, à l'incrédulité et au mal) est devenu, dans les églises et par tout l'univers chrétien, le côté de la grâce et celui d'honneur par préférence au midi; et c'est pour y faire allusion que l'évangile, pendant la messe, est transporté de gauche à droite ; ce côté (celui du nord dans les églises orientées) étant déterminé et appelé de ce nom par rapport au crucifix placé sur l'autel.

Revenons à nos explications sur la vache rousse de l'Écriture.

Parmi toutes les allusions que nous venons de mentionner, il n'en est pas une qui ait été inspirée par la fantaisie, pas une qui n'ait été acceptée par le langage figuratif de la chaire chrétienne au Moyen-Age. Écoutons un passage d'un des sermons du savant écolâtre de S. Victor, prêché en présence des Religieux de son abbaye :

« Mes très chers frères (dit-il après avoir exposé comment nous devons entendre par les différentes sortes des sacrifices légaux des Juifs les différentes manières dont l'âme chrétienne s'immole à Dieu), la matière des sacrifices judaïques était, selon la circonstance, soit un taureau, soit une génisse : soit un bouc, soit une chèvre, soit un chevreau, soit un veau, soit une vache, soit un bœuf, soit une brebis, soit un agneau, soit un bélier, soit une tourterelle, soit enfin une colombe ou un passereau. Recherchons maintenant le sens de ces holocaustes, afin que nous sachions comprendre que nous pouvons offrir nos âmes à Dieu en bien des façons différentes. Le taureau signifie l'orgueil ; c'est dans cette vue qu'il est dit dans l'Ecclésiastique : « Ne vous levez point comme le taureau dans les pensées de votre cœur » ; ainsi, chaque fois que nous mortifions en nous et que nous foulons aux pieds la superbe, nous offrons à Dieu un taureau. La génisse signifie la luxure : aussi est-il dit au livre de la Sagesse au sujet des luxurieux et de ceux qui traînent leur vie dans l'impureté : « les rejetons bâtards (ou pareils à ceux du jeune taureau) ne jetteront point de profondes racines ». Ainsi donc, quand nous réprimons en nous ce penchant honteux, sacrifions-nous en quelque sorte un veau au Seigneur. Le bouc, la chèvre, le chevreau offerts à Dieu en holocauste figurent ordinairement soit les péchés désavoués, soit le pécheur qui les déplore ; ainsi, immolons-nous un bouc quand nous détestons les plus graves de nos péchés ; une chèvre quand nous nous repentons des déportements moins considérables ; un chevreau, quand nous renonçons aux péchés véniels. De même, devons-nous entendre par le veau ou jeune taureau, à cause de son âge tendre, les prémices des œuvres saintes du converti ; par la vache, à qui les années ont donné le développement de ses forces, le progrès dans la vie chrétienne ; par

le bœuf qui atteint à la plénitude de sa vigueur, la persévérance dans la sainteté et la consommation de notre salut.

« De même, la brebis, qui est un animal innocent, figure pour nous l'innocence des actions saintes : l'agneau fait pour nous allusion à la pureté du cœur par sa toison immaculée ; par le taureau, conducteur de la marche, nous devons entendre la puissance du sens intelligent en nous-mêmes, sens qui doit, aidé par la grâce, régir le progrès de nos bonnes œuvres.

« Immolons donc, mes frères, nos âmes à Dieu sans réserve : par le sacrifice du taureau, en réprimant notre orgueil en vue de lui seul ; par celui de la génisse, en domptant en nous les penchants des sens ; par celui du bouc, de la chèvre, du chevreau, en expiant nos transgressions ; par celui du veau, en commençant à produire de bonnes œuvres ; par celui de la vache, en en poursuivant la pratique ; par celui du bœuf, en en consommant l'habitude en nous [1] ».

LE TAUREAU SAUVAGE, LE BUFFLE, LE BISON, LE TAUREAU AUROCHS.

Le taureau sauvage, le buffle et le bison ont été confondus par la plupart des naturalistes anciens avec le taureau Aurochs, et ces quatre variétés de la race bovine portent indistinctement dans plusieurs d'entre leurs ouvrages le nom d'*Urus* [2]. » C'est pourquoi, sans confondre en aucune façon, au point de vue physiologique, ces espèces si différentes, nous les réunissons néanmoins sous le même titre et dans la même explication, parce qu'ils ont eu autrefois les mêmes acceptions mystiques. Nous dirons seulement quelques mots de définition sur chacune de ces espèces, et d'abord du taureau sauvage.

Nous ne nous arrêterons point sur la conformation, la force prodigieuse et le naturel du taureau sauvage d'Europe, parce que ces

[1] Hug. a S. Vict., *Sermo 37, de sacrificiis, et holocaustis et oblationibus, etc.*

[2] A propos du vers de Virgile : « Silvestres uri assidue capreæque sequaces » (Georg., II, 374), Macrobe dit : « Uri enim gallica vox est qua feri boves significantur » (Macrob., *Saturnal*, VI, 4.)

caractères y sont aussi notoires que ses fureurs quand on l'irrite, et l'on sait aussi le rang que tient le taureau à la tête des troupeaux répandus dans nos pâturages.

Le buffle, le *bos indorum* des Romains et le bœuf d'Arachosie d'Aristote qui le dit originaire de cette province de la Perse, est appelé chez les Hébreux *Jachmar* et chez les Italiens *buffalo*. Les colons du Cap appellent aurochs le buffle très féroce et très indomptable de leurs contrées. On lit que la race de cet animal a été répandue dès la plus haute antiquité dans les Indes, et ne s'est naturalisée que plus tard dans toute l'Asie et dans les régions de l'Afrique. Elle n'apparut que vers la fin du sixième ou même du septième siècle en Europe et en Lombardie. De formes lourdes, d'un aspect farouche, le buffle est généralement regardé comme la plus agreste et la plus sauvage variété de la race bovine, bien qu'il se plie à la domesticité et qu'il assouplisse son caractère jusqu'à se soumettre à la voix des enfants.

Le mot *bison* est tudesque et vient de *wisent* ou *bisent* qui veut dire *musqué*. Le bison, appelé chez les anglo-américains *buffalo,* existait autrefois dans les régions boisées de l'Amérique du nord à l'ouest de l'Hudson et du lac Champlain, mais cet animal devient rare à mesure que les colons s'avancent dans le Missouri, et chaque année le cercle de ses excursions se resserre. Il se plaît dans les vastes solitudes de ces contrées où il a pour compagnons l'élan et le loup des prairies; il s'y roule dans la poussière et s'y ébat en liberté. Le bison est doué d'une grande force musculaire et n'a pas encore été dompté, mais tout porte à croire qu'avec du soin on pourrait plier sa race indocile et sauvage à une demi-domesticité.

L'aurochs, l'urus du Moyen-Age, est une des variétés du taureau. Le nom d'*Auer-ochs* que lui donnent les Allemands signifie bœuf sauvage ou bœuf de montagne. C'est le bœuf de *Paonie* (la Bulgarie actuelle) auquel Aristote donne les noms de *Bonasus* et de *Monepus,* et ce doit être l'*Urus* des Celtes et le *Zouhr* des Russes. Ses proportions sont gigantesques, il a au garot trois mètres et demi de hauteur. Son espèce, autrefois répandue dans l'Europe entière et concentrée avec le temps dans la seule Europe centrale, est presque détruite aujourd'hui, et on ne la retrouve plus qu'en Lithuanie, dans la

grande forêt de Bialowicza en Pologne et dans la chaîne du Caucase. A raison de cette rareté et des dangers qu'offre sa chasse, le Czar a seul le droit de poursuivre et de prendre cet animal. Dans une chasse organisée en 1846 pour s'emparer de deux vaches aurochs destinées à la reine d'Angleterre, le troupeau des vieux aurochs rompit la ligne de quatre-vingt chasseurs ou traqueurs, formée pour l'envelopper, et, ne perdant que ses deux veaux, poursuivit sa course d'un seul élan laissant ses agresseurs dispersés et cachés derrière les troncs des plus gros arbres. Le muséum du Jardin des plantes à Paris n'a possédé pendant longtemps que le seul squelette d'un aurochs envoyé de Vienne par Napoléon Ier, lors de son expédition à travers l'Autriche : mais on a possédé, depuis, deux aurochs au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne, auquel celui de Moscou les avait envoyés en 1865.

Comme nous l'avons dit plus haut, les auteurs anciens parlent diversement du taureau aurochs et ne sont nullement d'accord sur les contrées où ils le placent. Les uns lui donnent pour patrie les bords des mers et des grands fleuves de l'Inde, les autres, les vastes forêts de la Germanie : mais tous exagèrent sa force, ses proportions et la puissance de ses armes, et l'on voit combien la frayeur a eu part au portrait qu'ils en ont tracé ; aussi le donnent-ils pour type à quiconque exerce une puissance oppressive : et dans le domaine des allusions métaphoriques, le montrent-ils investi du sens le plus désavantageux. Plusieurs n'oublient pas que le taureau est l'un des emblèmes notoires du sacerdoce, et reliant à cette idée celle de la force prodigieuse et de la férocité du bison et de l'aurochs, ils montrent dans ces animaux l'image des mauvais prélats, puissants par leurs dignités et par l'autorité qui leur est acquise, mais enflés d'un coupable orgueil : aurochs aux cornes redoutables, usant, non du pacifique ascendant que le ciel leur a départi, mais d'une rigidité despotique. « Parmi les brebis qui vous sont soumises, vous n'avez point, leur dit-il, travaillé à fortifier celles qui tombaient ni à ramener celles qui s'étaient égarées, mais vous vous borniez à les dominer avec une rigueur oppressive et un criminel abus de votre pouvoir[1]. »

[1] « In bubalis autem vel uris possunt accipi superbi doctores et dominatores

S. Épiphane montre aussi l'aurochs à son plus fâcheux point de vue, mais il donne la plus grande extension possible à son sens mystique. D'abord il voit dans cet animal le plus gigantesque et le plus robuste des quadrupèdes ; il assure qu'il est indomptable et féroce, que son seul aspect terrifie, que ses cornes semblent avoir emprunté à la scie son tranchant et ses dentelures. Au dire de ce saint docteur et d'après l'école entière de ses copistes, les pâturages de l'aurochs verdissent près de l'Océan à l'embouchure de l'Euphrate, et, quand il a bu sur ses bords, il semble saisi d'un joyeux vertige, bondit à travers les prairies, frappe la terre de ses cornes, s'attaque même aux plus grands arbres et parvient à les ébrancher. Ici, transportant à l'aurochs ce qu'Eustache et Albert le Grand attribuent à l'*antalops*, S. Épiphane le dépeint se jouant, non pas comme cet animal dans la chevelure de la brione, mais dans celle d'un grand végétal qu'il nomme *tanus*, arbre au tronc et aux rameaux blancs et aux branches larges et basses dont le feuillage rappelle, dit-il, celui de la vigne : mais ce jeu lui devient fatal ; l'aurochs embarrasse bientôt ses cornes dans les lianes fortes et souples formées par les rameaux de l'arbre et ne peut plus s'en dégager ; il devient alors la proie des chasseurs, attirés par les secousses désespérées qu'il donne au tanus et par les mugissements désolés qu'il pousse.

Nous n'avons trouvé que dans le *physiologue* de S. Épiphane la tradition qui rattache ainsi l'aurochs au tanus et celle qui lui prête les cornes tranchantes et dentelées qu'Eusthate et Albert le Grand assignent à l'*aptalops* ou à un tout autre animal qui porte, dans les Bestiaires, ce nom et ceux d'*antula* ou d'*antolops :* mais ces auteurs et beaucoup d'autres s'accordent entre eux pour attribuer aux cornes que porte l'aurochs une longueur prodigieuse et une extraordinaire vigueur ; ils parlent aussi de la vaste capacité des hanaps qu'on en façonnait, et qui, enrichis de supports et de bordures d'or et d'ivoire, étaient réservés aux tables des rois.

S. Épiphane attribue une double signification doctrinale à l'urus

plebis qui... superbia tumentes et in cornibus potentiæ mundanæ potius confidentes quam in divinum auxilium, contra apostolum eligunt dominari in cleris, non forma fieri gregis. » (Rhab. Maur., *de Univ.*, VII.)

mystique. Envisagé à son bon point de vue, cet animal est, selon lui, l'une des figures allégoriques du fidèle armé pour le combat spirituel de la vie chrétienne et ayant dans les dons de Dieu tout un arsenal de salut. Les deux cornes de cet aurochs, si puissantes pour l'agression, si utiles pour la défense, ce sont les deux Testaments qui lui fournissent toute son armure spirituelle :« Ce sont, dit-il, ô chrétien, tes cornes à l'aide desquelles tu dois combattre les puissances qui te menacent et par qui tu tiendras le démon éloigné de toi, car le Prophète a dit ceci : « Avec votre secours, ô Dieu, nous disperserons nos ennemis par la force de notre corne, comme la paille que le vanneur fait voler au loin. »

La seconde interprétation de S. Épiphane, celle de l'aurochs perdu par son imprudence et sa convoitise, se rapporte aux inconsidérés et aux sensuels, misérablement entraînés dans le tourbillon et dans les ivresses mondaines, et si fortement enlacés dans ces liens funestes, qu'il n'y a plus pour eux d'espoir de s'en arracher [1].

Félicie D'AYZAC,
Dame dignitaire honoraire de la Maison de Saint-Denis.

[1] S. Epiph., *Physiolog.*, cap. 3.

LES

IMAGES DU SACRÉ-CŒUR

AU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE ET DE L'ART

—

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE *

—

TROISIÈME PÉRIODE.

Images du Sacré-Cœur depuis la bienheureuse Marguerite, jusqu'au mouvement opéré pour le renouvellement de l'Art chrétien.

CHAPITRE IV.

L'ENFANT-JÉSUS AU SACRÉ-CŒUR; NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR; LES SAINTS ET LE SACRÉ-CŒUR.

I.

Dans les productions de la période précédente, soit qu'elles lui appartiennent par leur date ou seulement par leur esprit, nous avons vu associer l'image du divin Cœur à la figure de l'Enfant-Jésus; mais il s'agissait alors d'exprimer les rapports de l'âme fidèle avec le Sauveur, en les représentant l'un et l'autre sous figures d'enfants. Ces compositions n'avaient pas trait directement à la dévotion du Sacré-Cœur, elles comptent seulement parmi ses préludes. Le type de l'Enfant-Jésus, au contraire, dont nous voulons maintenant nous occuper, en est un dérivé.

Nous parlerons auparavant, comme transition, d'une image de la

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1879, p. 435.

collection Desjardins. On ne saurait croire cette image antérieure au XVIIIe siècle, si on tient compte de la couronne d'épines qui ceint le cœur horizontalement, ni beaucoup postérieure à son premier tiers à raison de son style. Elle combine la représentation de l'Enfant-Jésus avec celle du Cœur, du monogramme et des instruments de la Passion réunis selon ce qui était précédemment usité. Le divin Enfant, chargé de ces instruments et particulièrement de la croix, se tient debout sur le monogramme; des têtes d'anges adorateurs l'entourent. Au-dessous du monogramme apparaît le Cœur-Sacré, non plus accompagné de clous, mais ceint de la couronne d'épines et adoré lui-même par deux anges. Plus bas encore, on lit ces mots qui se rapportent spécialement au divin nom : *A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini.* « Depuis l'Orient jusqu'à « l'Occident, le nom du Seigneur mérite toute louange. » *In nomine Jesus omne genu flectetur cœlestium terrestrium et infernorum* (Philip. 2). « Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. »

Les images où le Cœur-Sacré repose directement sur la poitrine de l'Enfant-Jésus et qui constituent par là-même le type de l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur doivent être considérées comme provenant plus directement de l'impulsion donnée par la bienheureuse Marguerite-Marie. L'on comprendra qu'elles sont nécessairement postérieures à l'époque où le type du Christ au Sacré-Cœur s'était complètement formulé, puisqu'elles en sont dérivées. Le P. Carayon, S. J., dans le tome IX de ses *Documents inédits de la Compagnie de Jésus* qui a pour titre : *les Prisons de Pombal,* rapporte le fait suivant. En 1771, un des Pères qui étaient retenus captifs dans ces prisons fit, aux environs de Noël, une image de Jésus-Enfant, du Cœur adorable duquel s'échappaient des flammes. Cette image circula de cachot en cachot et combla les prisonniers de consolation.

Nous ne connaissons aucune autre image de l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur qui ne soit postérieure à cette époque. La plupart ne sont même que du commencement de notre siècle, et tout ce qui nous paraît probable relativement à quelques-unes de celles dont nous allons parler, c'est que la date de leur exécution a précédé le mouvement artistique qui a renouvelé l'Art chrétien.

Citons d'abord un Enfant-Jésus portant son cœur saillant sur sa

poitrine, sa croix sur ses épaules, et qui avance vers le soleil. Il est suivi d'une brebis chargée elle-même de la croix, en face d'un dragon terrassé. Le texte porte :

Imitons la brebis fidèle
Qui suit de près Jésus et qui porte sa croix,
Que pourrait le dragon contre elle
Tandis que son pasteur l'anime de sa voix ? [1]

Un autre Enfant-Jésus représenté sous ce titre : « *Jesu magister cordium* », porte de même son propre cœur appliqué contre sa poitrine ; des anges l'entourent et il tient suspendu par un fil un cœur fidèle qui, dans un esprit d'imitation, est ceint lui-même de la couronne d'épines [2]. La première de ces images nous paraît parfaitement acceptable ; nous n'oserions recommander au même degré l'imitation de la seconde.

Nous ferions remonter avec plus d'assurance à la fin du XVIII[e] siècle, sans toutefois pouvoir rien affirmer, une autre image beaucoup supérieure d'exécution, et exempte de tout goût équivoque. L'Enfant-Jésus, assis au milieu d'un riant entourage de roses, est adoré par une tête d'ange ; il montre son cœur, et nous invite à lui donner aussi le nôtre [3].

Peut-être contemporaine, peut-être plus récente est une autre petite figure fort gracieuse elle-même, quoique inférieure d'exécution, où l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur, nous adresse ces paroles « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que désiré-je sinon qu'il s'allume dans tous les cœurs ? » (Luc XVI, 49) [4].

Diverses images assurément de notre siècle représentent l'Enfant Jésus au Sacré-Cœur offert pour modèle à des enfants et pour leur inspirer de la confiance. Dans l'une d'elles, gravée à Rome par Petrini, des enfants, dans un costume qui appartient à l'époque du premier empire, sont présentés à l'Enfant-Jésus par deux jeunes jésuites : S. Louis de Gonzague et S. Stanislas Koska sans doute bien qu'aucun signe caractéristique ne leur soit appliqué. Le texte

[1] Coll. Desjardins.
[2] Ibidem.
[3] Ibidem.
[4] Ibidem.

est celui-ci : *Laudate pueri Dominum, laudate nomen Domini* [1]. Sur des indices analogues, nous rapportons aux premières années de la Restauration une autre image gravée à Paris, rue Saint-Jacques, et signée Canu : le divin Enfant porte également son cœur sur sa poitrine, il est en partie chargé, en partie entouré des instruments de la Passion, et avertit les enfants qui l'entourent de chercher dans ce Cœur-Sacré leur défense contre le démon, representé devant eux [2].

II.

Aux images qui précèdent, se rattachent celles de Notre-Dame au Sacré-Cœur. Nous en avons vu des préludes même avant la bienheureuse Marguerite-Marie, mais c'étaient des exemples isolés, et d'un ordre d'idées différent, nonobstant certaines analogies. Le type dont nous parlons ne s'est vraiment constitué, ou du moins n'est devenu usuel qu'à la fin du XVIIIe siècle. Ce qui le constitue, c'est la représentation du divin Cœur sur la poitrine de l'Enfant-Jésus, dans un groupe de Vierge-Mère. Que le divin Enfant soit porté dans les bras de Marie ou qu'il soit placé devant elle, sa présence rappelle que la Mère dans le sein de laquelle il a été formé, est par la même comme la reine et maîtresse de son divin Cœur.

Le premier exemple à notre connaissance de cette représentation nous est donné par une *Vierge* de Batoni, que nous ne craignons pas d'appeler charmante. Nous la préférons à son Christ au Sacré-Cœur et à son tableau de Lisbonne. Cette Vierge a directement reçu le nom de Notre-Dame du Sacré-Cœur, *la Madonna SS. del cuore di Gesu*, dans une gravure de la collection Desjardins, signée J. A. Fuldoni [3]. On peut bien dire qu'elle mérite aussi le nom de *Mater divinæ gratiæ*. Debout sur un coussin que supportent les genoux de

[1] Coll. Desjardins.

[2] Ibidem.

[3] Nous possédons dans notre propre collection une autre gravure du même tableau, signée Joh. Engelman, et qui porte l'inscription suivante en latin et en allemand : *Almæ Redemptoris Matri Virgini semper intactæ Patronæ singulari Presbytorum S. S. Redemptoris Congregatio grata dicavit A. S. 1786*. Cette gravure étant un peu dure, la *Vierge* y perd de sa grâce.

sa Mère, le divin Enfant tient dans la main gauche et appuie contre sa poitrine son Cœur-Sacré. La Vierge montre d'une main ce Cœur adorable, de l'autre elle soutient le bras de Jésus tendu vers nous, pour marquer qu'elle partage les sentiments d'aimable bienveillance avec lesquels il nous invite à aller à lui.

Cette Vierge avait été spécialement adoptée par les Rédemptoristes ; peut-être avait-elle été exécutée expressément pour eux. Elle est reproduite par une autre gravure plus petite de la collection Desjardins, où elle porte le titre de *Mère du divin amour, la Madre del divino amore.*

Dans un ouvrage janséniste de la fin du siècle dernier sur lequel nous reviendrons bientôt [1], il est parlé dans un esprit de dénigrement, d'une Vierge qui était alors (en 1772) honorée à Rome même sous ce titre de Notre-Dame du Sacré-Cœur, *la Madonna del Sacro-Cuore di Gesu.* Nous serions porté à croire que cette Vierge était ou celle même de Batoni ou en était un dérivé, quoique l'auteur en question nous parle des deux Cœurs de Jésus et de Marie représentés dans leurs poitrines entr'ouvertes et s'embrasant de leurs mutuelles ardeurs. Mais, s'il n'avait pas le tableau sous les yeux au moment où il écrivait, il se pourrait très bien que ses souvenirs l'eussent trompé. Il se plaint que dans ce tableau le sein de la divine Mère soit découvert plus que ne le comporte l'éminent respect réclamé par la pureté de sa chair virginale. Il est très certain qu'à l'époque dont il s'agit les artistes se permettaient à cet égard d'étranges libertés, sous prétexte d'art. Nous conviendrons que le cou de la *Vierge* dans le tableau de Batoni, est non pas précisément trop découvert mais qu'il l'est un peu plus négligemment qu'il ne conviendrait. Si c'est là cependant tout ce qui a motivé l'appréciation du Janséniste, on peut juger par là même combien son rigorisme était outré. Nous critiquerions plutôt la nudité de l'Enfant-Jésus, non que l'artiste à cet égard n'ait observé les lois essentielles de la décence, mais parce qu'il a relevé la tunique qui couvre le divin Enfant avec une affectation au moins de mauvais goût, pour le montrer nu autant que possible : observation qui s'applique avec plus de raison encore aux anges adorateurs les plus en évidence dans le tableau de Lisbonne.

[1] Camilli Blasii anximatis.... *De festo Cordis Jesus, dissertatio,* 1772

Quant aux rayons des cœurs de Jésus et de Marie qui, d'après la description donnée, se rencontrent et se mêlent, nous ne voyons rien en cela qui ne mérite l'approbation, mais nous persistons à croire qu'il n'est point utile d'ouvrir soit la poitrine, soit les vêtements pour exprimer les idées et les sentiments que comporte la situation. Nous ne sommes pas convaincu d'ailleurs que cette critique fût applicable à la *Vierge* dont il s'agit, si elle était différente de celle de Batoni. Des imitations de celles-ci ont été faites où effectivement les deux cœurs de Jésus et de Marie sont représentés, sans qu'on ait en rien ouvert leurs vêtements. Il en est ainsi dans une image contemporaine publiée à Rome sous le titre *Consolatrix afflictorum*. L'imitation est moins directe dans une jolie image du commencement de notre siècle, signée Petrini et imprimée à Rome, bien qu'elle porte ce texte français : « Entrons avec confiance dans « l'amoureux cœur de Marie pour y purifier nos âmes et mériter « d'être aimés dans celui de Jésus. » Cette image, en effet, diffère de la précédente par son attitude : l'Enfant-Jésus est appuyé tendrement contre le sein de sa très sainte Mère. Les cœurs sont en saillie sur les poitrines et non dans les mains. Le voile de Marie s'étend sur la tête de Jésus, et l'exquise décence de tous les détails de cette scène est en rapport avec la céleste pureté de la Mère et de l'Enfant. La grande ressemblance que nous voyons entre cette Vierge et celle de Batoni se trouve uniquement dans le type et la physionomie de la Mère de Dieu.

A la fin du siècle dernier peut se rapporter le tableau original d'une gravure également signée de Petrini avec la date de 1808. Elle porte la concession d'une indulgence de cent jours faite par le Pape Pie VII à ceux qui réciteront devant cette image les litanies de la sainte Vierge. Ce tableau était alors vénéré à Rome dans l'église de Saint-Barthélemy-en-l'Ile, sous ce titre : *Maria, mater gratiæ et misericordiæ*. La sainte Vierge y tient Jésus assis sur ses genoux et approche la main du cœur de ce divin Enfant, que celui-ci tient lui-même à la main, en avant, vers la partie de la poitrine de sa très sainte Mère correspondant à la région du cœur.

III

Les images de la très sainte Vierge nous conduisent à celles qui expriment et figurent les relations de saint Joseph avec le Sacré-Cœur de Jésus. Dès la fin du XVe siècle nous avons rencontré une image dans laquelle probablement l'Enfant-Jésus offre son Cœur au saint protecteur qui reçut de lui ici-bas le nom de père. Mais ce ne serait qu'un cas isolé, et il faut descendre à la fin du XVIIIe siècle pour trouver des exemples certains des images que nous pouvons appeler de *la sainte Famille* ou de *saint Joseph au Sacré-Cœur*.

Dans une estampe de la collection Desjardins qui porte comme titre, en haut : *Les solides dévotions*, et en bas : *La sainte Famille*, l'on voit au milieu les trois cœurs de Jésus, de Marie et de Joseph. A la partie supérieure, trois cercles réunis dans un triangle renferment les trois personnes de la sainte Trinité. Dans l'intervalle laissé libre entre la jonction des trois cercles, on lit : « Dieu seul. » Tout autour de cet ensemble symbolique sont disposés quatre autres cercles. Le premier contient un triangle plus petit avec le nom de Dieu et ces mots : « est partout »; le second une main et ces mots : « peut tout »; le troisième un œil et ceux-ci : « voit tout »; le quatrième, une oreille et ce texte : « entend tout ». De chaque côté des trois cœurs qui, nous l'avons dit, sont au milieu, deux anges portent, l'un la croix, l'autre le Saint-Sacrement, chacun avec une inscription correspondante. Un peu plus bas est le cœur du fidèle suspendu sur des ailes avec ces mots : « Mon cœur est à vous. » Enfin, dans le bas de la composition on voit Jésus enfant entre Marie et Joseph. Une dernière inscription nous dit : « C'est par la trinité de la terre que l'on honore la Trinité du ciel. » Nous omettons deux inscriptions latérales qui n'ajoutent rien au sens. Cette image est probablement du siècle dernier.

Une autre, toujours de la collection Desjardins, porte en titre : « *Les premiers adorateurs du Sacré-Cœur*. » Elle représente le divin Cœur adoré par des têtes d'anges ailées, puis par Marie et Joseph. Elle est signée Mondain. Son exécution est médiocre. Elle appartient à notre siècle; nous la supposons même postérieure à 1815, mais

antérieure au mouvement iconographique qui détermine notre dernière division.

Plus récente encore pourrait être une image publiée à Rome sous ce titre : *Ite ad Joseph. L'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur* est assis sur les genoux du saint Patriarche et le caresse tendrement. D'autres images représentent saint Joseph en prière avec les cœurs de Jésus et de Marie suspendus au-dessus de lui ; mais nous ne pouvons dire qu'aucune d'elles appartienne sûrement à la période dont nous parlons [2].

Voici, au contraire, une estampe signée Joubert qui pourrait remonter à une époque très voisine de la bienheureuse Marguerite-Marie. En présence de Dieu le Père, du Saint-Esprit et de têtes d'anges adorateurs, sont réunis les trois cœurs de Jésus, de Marie et de Joseph. Leur monogramme, placé au-dessus de chacun d'eux, les désigne. Plus bas sont groupés, sur un brasier, des cœurs fidèles en grand nombre. Sur un socle qui les supporte, on lit ces mots : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur* [3].

Comme nous parlons ici des images de Marie et de Joseph et de leurs cœurs uniquement par rapport au Cœur sacré de Jésus, nous ne nous occupons pas encore de déterminer leurs caractéristiques.

Bien plus récente, mais peut-être antérieure à notre siècle, est une petite image assez grossière dans laquelle, en présence des trois cœurs désignés aussi par leurs monogrammes, on voit agenouillés un religieux et une religieuse. Ces deux personnages, qui pourraient être saint François et sainte Claire, quoique le cordon franciscain ne soit pas apparent, tiennent chacun un cœur à la main. On leur fait dire ces paroles : « Recevez, cœurs très saints, l'offrande de nos cœurs. »

Une dernière estampe, où le Cœur de Jésus est de plus grande dimension que les deux autres, nous présente les trois Cœurs entourés d'anges en adoration. Bien que les éléments de sa composition remontent aux premiers temps de la dévotion au Sacré-Cœur, nous la jugeons plus rapprochée de nous, eu égard à son style. Du reste, on

[1] Coll. Desjardins.
[2] Ibidem.
[3] Ibidem.

le comprend, il ne s'agit point ici de préciser les dates, mais de grouper, selon leur air de famille, les productions d'une même période. Nous nous écarterions peu du vrai alors que nous assignerions une date trop ancienne à une image qui apparaît comme le prélude d'une disposition nouvelle, ou une date trop récente à une image qui aurait conservé l'empreinte d'un courant d'idées plus ancien.

IV.

L'adoration du Sacré-Cœur étant le thème principal et pour ainsi dire unique des images faites immédiatement sous l'inspiration de la bienheureuse Marguerite-Marie, nous avons vu dans ces images, représentés parmi les adorateurs de ce divin Cœur un assez grand nombre de saints. Nous nous proposons de parler maintenant non plus des hommages rendus au Cœur de l'Homme-Dieu, mais des saints qui ont reçu le Sacré-Cœur de Jésus pour une de leurs caractéristiques personnelles. Bien que le lien entre ces deux points de vue soit étroit, et que le second soit une conséquence du premier, il ne faut pas les confondre. Les saints honoraient le Cœur de Jésus, le divin Cœur devient maintenant une marque d'honneur, un signe de distinction.

Nous avons vu déjà quelque chose d'analogue soit dans les insignes de l'ordre des Franciscains, où figurent les cinq plaies et par suite le Cœur, soit dans le monogramme de la Compagnie de Jésus quand on y a ajouté le divin Cœur. Mais alors l'emblème était multiple. C'est le Cœur dégagé de toute alliance analogue qui nous occupe seul en ce moment.

Rappelons d'abord l'image de l'Archiconfrérie du divin amour, où S. Gaëtan et S. André Avellino, de l'ordre des Théatins, sont en présence d'un Sacré-Cœur, emblème qui a été l'objet de notre critique parce qu'il était ailé. Viennent ensuite certaines images de S. François de Sales, surmontées du Cœur de Jésus. Il ne faut pas les confondre avec celle, où le saint évêque de Genève porte son propre cœur. Ces deux sortes de caractéristiques ne sont pas d'ailleurs incompatibles : un saint peut porter son cœur pour l'offrir au Cœur de Jésus.

On connaît l'apparition de S. Louis de Gonzague à Nicolas Celestini,

novice de la Compagnie de Jésus, dans la ville de Rome (10 février 1765). Le saint patron de la jeunesse rendit à la santé, pour mieux dire à la vie, son jeune confrère et lui recommanda de répandre la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. De là, dans les tableaux qui rappellent ce fait, le divin Cœur est représenté sur la tête de Louis de Gonzague, et devient à un titre spécial sa caractéristique. La collection Desjardins contient une petite image de ce genre, gravée à Paris, qui doit être de notre siècle, et une autre, que nous croirions gravée à Rome et dans le siècle dernier, où l'apparition même est représentée.

La dévotion si ardente de S. Louis de Gonzague encore vivant envers le Sacré-Cœur de Jésus et sa qualité de patron de la jeunesse, sont en sa faveur un motif nouveau pour revendiquer le Sacré-Cœur comme signe distinctif. De là viennent les images où notre aimable saint exhorte les enfants à recourir au Cœur, objet de son amour. S. Stanislas Kostka lui est alors associé avec beaucoup de raison.

Tous les saints jésuites ont, dans leur ensemble, des droits particuliers à être associés au Sacré-Cœur de Jésus, leur Compagnie ayant été particulièrement choisie de Dieu pour aider à la propagation de cette dévotion. Le P. Desjardins a recueilli plusieurs images où tous les saints de la Compagnie de Jésus sont ainsi réunis en présence du Sacré-Cœur. Nous attribuons au XVIII[e] siècle et antérieurement au bref de suppression de 1777, une image dont le P. Desjardins n'a pu donner qu'un croquis très imparfait : le Cœur de Jésus occupe le centre du tableau ; son monogramme, accompagné de clous, s'élève au-dessus dans une auréole, tandis que, au-dessous, un ange montre le divin Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie. L'un et l'autre gardent une attitude qui rappelle l'Annonciation. Le Cœur sacré est entouré d'anges adorateurs, deux de ces anges portent des banderolles, sur lesquelles on lit : *Nomen meum et cor meum ibi in cunctis diebus.*(Paralelip. VII, 16.) « Mon Nom et mon Cœur sont ici pour toujours. » *Dabis eis scutum cordis.* (Lam. Jer. III, 65.) « Vous leur donnerez pour bouclier votre Cœur. » Puis plus bas sont les six jésuites qui étaient alors canonisés : S. Ignace, S. François Xavier, S. François de Borgia, S. Louis de Gonzague, S. Stanislas Kostka, S. Jean-François Régis, et de plus les trois

martyrs du Japon, auxquels Pie IX, de nos jours, a confirmé le nom et le culte des saints.

En guise de titre on lit ces vers :

Peuple heureux, vois combien te chérit ton Sauveur
Il te donne son Nom et te donne son Cœur.

Au travers du croquis qui la rappelle, on s'aperçoit que cette gravure participe pour le style aux côtés les plus faibles de l'époque de son exécution. Mais pour nous, nous devons considérer, dans les représentations de ce genre, l'esprit de ceux qui les ont commandées plus que la manière des artistes.

Dans une gravure d'un style un peu meilleur, signée Rousselet, et qui doit être à peu près du même temps, on retrouve les mêmes personnages agenouillés devant le Cœur de Jésus, auquel est associé celui de Marie. Les deux Cœurs sont entourés de têtes d'anges ailées ; au bas, on lit de nouveau ce texte : *Sit nomen meum et cor meum ibi.*

Ces images ont été imitées dans une gravure publiée à Aix, où les saints et les bienheureux s'élèvent au nombre de onze. Elle est donc postérieure à la béatification de S. François de Girolamo et du bienheureux Alphonse Rodriguez; nous la supposons éditée en 1827 ou 1828 environ. Ce qu'elle a de plus caractéristique comparativement aux précédentes, c'est que le Christ au Sacré-Cœur, placé entre Joseph et Marie, y remplace la figure isolée du divin Cœur ou celle qui unit les Cœurs de Jésus et de sa très sainte Mère. Pour titre elle porte ce texte : *Fidelis Deus per quem vocati in societatem filii ejus Jesu Christi Domini nostri ;* « Dieu est fidèle, lui par qui vous avez été appelés à la Société de son Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »

La collection du P. Desjardins renferme encore une photographie, nous ne savons si c'est d'un dessin ou d'une gravure, dont nous ne saurions assigner la date. Eu égard à des éléments nouveaux de compositions, à une certaine rupture du fil traditionnel, nous croirions qu'elle rentre dans les limites de notre dernière division. Si nous en parlons maintenant, c'est qu'elle se lie aux précédentes images par une connexion intime ; pour mieux dire, elle n'en est qu'un développement, quoique d'ailleurs conçue dans un sentiment beaucoup plus artistique. On a cherché dans sa composition

à imiter de très près la *Dispute du Saint-Sacrement* et la fresque de Saint-Sever à Pérouse, qui en était le prélude. Au sommet du tableau, apparaît le *Christ au Sacré-Cœur* entre sa très sainte Mère qui porte aussi son propre Cœur sur sa poitrine et S. Joseph, caractérisé seulement par un lis. A leur suite, viennent s'ajouter à la sainte Famille, probablement S. Joachim et Ste Anne. Dans le haut, au-dessus du Christ, Dieu le Père et le Saint-Esprit complètent la représentation de la très sainte Trinité. Plus bas, sur les côtés, outre des anges adorateurs, on reconnaît à leurs attributs S. Michel, S. Gabriel, S. Raphaël et l'Ange gardien. Plus bas encore, au milieu, on voit S. Jean-Baptiste et S. Jean l'Évangéliste. Au-dessous d'eux, le monogramme de Jésus est accompagné d'une nouvelle rangée de saints, trois de chaque côté. On les reconnaît facilement, ils sont alternativement à droite et à gauche : S. Pierre et S. Paul, S. Ignace et S. François Xavier, S. Louis de Gonzague et S. Stanislas Kostka. Hors rang, derrière et un peu au-dessus de ce dernier, nous croyons avoir reconnu S. François de Borgia. Dans la partie tout à fait inférieure du tableau sont groupés quatorze autres jésuites. Il est possible que ce nombre n'ait pas une valeur déterminée et qu'on ait voulu seulement figurer d'une manière générale, soit les autres saints et bienheureux de la Compagnie, soit l'ensemble de ses membres [1].

[1] Le nom des Jésuites revient souvent sous notre plume, tant a été grand le rôle qu'ils ont joué relativement à la dévotion au Sacré-Cœur, à ses préludes, à son établissement, à sa propagation. Ce rôle même, nous n'avons pu l'étudier autant qu'il le méritait, il nous manquait surtout des notions bibliographiques sur bon nombre d'ouvrages cités en grande partie d'après le P. Desjardins qui, lui-même, n'avait pas suffisamment porté son attention de ce côté pour toujours nous bien renseigner à cet égard. Mais voilà que le R. P. Sommervogel veut bien venir à notre secours et nous signaler les rectifications et additions suivantes :

Les *Fasti Mariani* (avril-juin 1870, p. 322) ont pour auteurs les PP. Brunner et Pfeffer, S. J. Trois éditions, au moins, ont paru avant celle de Munich ; on ignore la date de la première ; la seconde et la troisième sont d'Anvers, 1623, 1628.

L'auteur du *De bono status religiosi* (juill.-sept., p. 146) est le P. Piatti, en latin Platus ; celui du *De actionibus virtutis* (1603) est le P. Rosignolo, l'un et l'autre italiens.

La première édition du *Paradisus puerorum* (p. 147), par le P. de Berlaymont, est d'Anvers, 1618. Les commentaires sur Josué (p. 149) sont du P. Côme

En dehors de ces exemples et de la période qui nous occupe, nou en connaissons peu ou la représentation du Sacré-Cœur puisse êtr considérée comme caractéristique des saints. Le P. Desjardins n'e a plus recueilli qu'un seul, il s'applique à S. Jean de Dieu, mai nous en trouverons un plus grand nombre dans la période contem poraine.

CHAPITRE V.

COMPOSITIONS DIVERSES.

I.

Ce chapitre présentera un aperçu des points de vue variés sou lesquels on peut envisager les prérogatives du divin Cœur ; il dir les qualifications diverses qu'il a reçues et de quelle manière on essayé de les rendre ; ici se présente des combinaissns d'idées nou velles, des conditions particulières pour le personnage ; un cham plus large est ouvert à l'imagination. Ce sont comme des variation exécutées sur le motif donné par un chant primitif.

Parmi les productions de ce genre, nous nous arrêterons d'abor aux vignettes et principalement au frontispice du livre d'Antoin Ginther qui nous a fourni le plus ancien exemple que nous ayon

Magalhens, portugais, en latin Magalianus. Son livre a été publié à Tournon (*Tu noni*). Les deux ouvrages du P. Negronius, cités p. 149 note, sont écrits en latii Les *Præcipua virginis Mariæ mysteria* du P. Chanut (p. 152) parurent à Toulous par parties, en 1650, 1655 et 1657. Les *Flores exemplorum* (p. 156) ont pour au teur le P. Daveroult ou d'Averoult, et sont une traduction de ses *Fleurs d exemples,* publiées à Douai en 1603.

La traduction latine du livre du P. Luzvic (p. 157) est du P. Ch. Musart ; el parut en 1627, ensuite en 1628, puis en 1722, toujours avec les gravures. L'au teur de l'*Historia veteris et novi Testamenti* (p. 158) est le P. Kwiatkowski. I première édition des *Pia desideria* (p. 191) est de 1624 ; dès 1627, il en parut Anvers une traduction française.

Nous sont de plus signalées les fautes suivantes purement typographiques Hœffen pour Hœften ; Vœl pour Væl ; *Melagros* pour *Milagros ;* Le Nolbetz pou Le Nobletz.

pu citer d'une représentation du divin Cœur [1]. Voici la description qui nous a été donnée de ce frontispice :

« Dans le haut tout à fait et au milieu, apparaît le Sacré-Cœur de Jésus avec les emblèmes ordinaires. La couronne d'épines l'encadre sans le toucher, la croix est haute et porte, au croisillon, le monogramme et les clous : deux têtes d'anges servent de chaque côté comme d'encadrement à l'auréole restreinte de lumière qui l'entoure immédiatement. Sur la même ligne sont d'autres anges. Vers l'extrémité inférieure du cœur, des faisceaux de rayons au nombre de dix se dilatent et se prolongent jusqu'au bas. Des anges se jouent parmi eux. Ces faisceaux aboutissant les uns perpendiculairement à un cœur surmonté d'insignes épiscopaux et princiers et montrant dans sa section verticale les armoiries de l'évêque d'Augsbourg ; d'autres, sur chacun des côtés à un groupe de deux anges ; quelques uns à une cité (Augsbourg probablement), placée sur le second plan. »

[1] *Speculum amoris et doloris in sacratissimo et divinissimo Corde Jesu incarnati eucharistici et crucifixi orbi christiano propositum.* Augsbourg, 1731 ; l'approbation est du 16 juin 1705, date de la première édition. Depuis la première citation que nous avons faite de cet ouvrage, nous sont venus à son sujet les renseignements beaucoup plus précis et plus étendus que nous reproduisons en partie. Si l'on s'en rapportait au pieux curé de Biberach, non seulement le divin Cœur serait apparu au XIV[e] siècle, associé par Ferdinand, roi de Portugal, à son propre cœur, mais il aurait été représenté sur le bouclier d'Alphonse Henriquez, le fondateur de la monarchie portugaise, dès le XII[e] siècle, pour y remplir le rôle que nous lui connaissons dans la représentation des cinq plaies, depuis la fin seulement du XV[e]. Ginther, en effet, a écrit : *De Alphonso primo Portugalliæ regi,* ORBI NOTUM EST *quomodo ex mandato Christi de nocte ipsi aparentis non tantum in signis ac laboribus militaribus, sed etiam in scuto suo regio quinque SS[ma] vulnera Redemptoris sui pingi et insculpi curaverit, ubi in medio SS[mum] Cor lancea transfixum collocavit : quod sacrum scutum, cum contra Mauros, rex in prælio elevasset, hostes mirum in modum conterriti, confusi, ac ingenti strage profligati sunt. Ex quo tempore etiam nunc reges Lusitaniæ hunc sacrum clypeum pro regio suo signo circumferunt.* (*Consideratio* LXVIII, p. 68.) Il semblerait, en conséquence, que les rois de Portugal doivent porter dans leurs armes les cinq plaies, mais il n'en est pas ainsi ; les armes de Portugal sont : d'argent, à cinq écus d'azur posés en croix et chargés de cinq besants d'argent, à la bordure de gueules, chargée de sept châteaux d'or. D'ailleurs, les historiens ne sont pas d'accord sur la nature de la vision d'Alphonse Henriquez à la veille de la bataille d'Ourique (1139) : les uns disent simplement que Notre-Seigneur lui apparut ; d'autres ajoutent qu'il paraissait attaché à la croix.

« Une banderolle entoure le Cœur sacré, excepté vers le bas d'où s'échappent les rayons. Elle porte : *Amor hos accendit amores.* « L'amour alluma les flammes dont le divin Cœur est consumé. »

« A droite du spectateur, une main sortant du coin de la gravure avance une couronne de lauriers : *Legitime certanti,* « au champion consciencieux. »

« A gauche, un ange porte une guirlande de roses : *vita futura rosæ,* « les roses pour la vie future ». Cet ange et sa devise font pendant à un détail du bas. Sur le sol (en effet), du même côté, un (autre) ange regarde le Sacré-Cœur avec amour, une couronne d'épines passée au bras droit, et cette légende aux mains : *spinas fert præsens,* « Les épines de la vie présente. » Devant lui, un (troisième) esprit céleste, genou en terre et tourné vers le spectateur, lit et chante sur un livre ouvert, dont la page de droite par rapport à lui montre deux cœurs superposés, et celle de gauche porte ces mots : *Sursum corda,* « En haut les cœurs ». L'ange qui, à droite, répond à celui-ci (aussi) à genoux, élève un cœur enflammé vers le Cœur de l'Homme-Dieu, (et) il chante : *Habemus ad Dominum,* « Nos cœurs sont auprès du Seigneur ! » Derrière lui, un dernier ange debout tient une pique où est fixée une banderolle avec ces mots : *Sauciat et sanat,* « Son amour blesse et guérit. »

« Nous revenons aux armoiries de l'évêque d'Augsbourg [1] : deux anges élevés par une sorte de marchepied les supportent. Sur la banderolle qui flotte à droite et à gauche est écrit : *Cur non utrumque.* « Pourquoi mon cœur ne reproduirait-il pas en lui-même la blessure que je vois au Cœur de Jésus ? » Cette devise fut adoptée au XIVe siècle par le roi de Portugal Ferdinand. »

« Cet ensemble du Cœur de Jésus, de ses rayons et d'une ville figurent les insignes mêmes qu'avait choisis l'archiconfrérie du Sacré-Cœur érigée à Augsbourg, en 1705, date de la première édition de cet ouvrage, écrit surtout pour elle. L'exécution de ce frontispice est soignée. »

Le corps de l'ouvrage se compose de cinquante considérations. Il faut y ajouter une exhortation préliminaire et un épilogue. « Ces 52 sujets sont précédés chacun d'une vignette. Ingénieuses, pieuses,

[1] Alexandre Sigismond, évêque d'Augsbourg et comte palatin.

généralement, sans mauvais goût, ces vignettes sont d'une bonne exécution; une légende les surmonte, un texte de l'Écriture les suit. Plusieurs n'ont, avec le Sacré-Cœur, qu'un rapport de pensée établi par l'auteur. »

La première vignette représente la poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes. Elle répond à l'exhortation préliminaire. La première considération a pour titre : *SS. Cor Jesu, liber electum, in quo totum pondus scientiæ et meditationis nostræ vertitur.* « Cœur-Sacré de Jésus, livre choisi, qui renferme tout ce que nous avons à apprendre et à méditer. » Dans la vignette accompagnée de cette légende : *Tolle, lege,* « prends, lis », une main donne du ciel un livre ouvert à un saint à genou que l'aigle placé derrière lui fait reconnaître pour saint Jean. Des vaisseaux à l'horizon rappellent une île, c'est Patmos. Au milieu du livre ouvert repose le Sacré-Cœur avec ses insignes; la couronne d'épines l'étreint [1]. Texte : *Ecce manus missa est ad me in qua erat involutus liber.* (Ezech. II, 9.)

Puis l'on voit successivement apparaître l'Enfant-Jésus dans la crèche; une main lui présente du ciel les instruments de la Passion; une colombe poursuivie par un aigle, et préservée par un bouclier, qui porte le monogramme, le cœur et les clous; l'arche de Noé et sa porte comparée à la plaie du côté de Jésus; trois cœurs de fidèles pris sous une meule pour être broyés à l'exemple du divin Cœur [2]. Ce Cœur adorable, enflammé et dominé par la croix, servant de but aux flèches de l'amour, au sommet d'une pyramide. La 43e vignette représente la croix étendue sur la terre. Au

[1] La vignette de la première considération, dans l'ouvrage correspondant publié par le même auteur en l'honneur de la sainte Vierge : *Mater amoris et doloris*, etc., représente aussi un livre, non plus porté, mais montré par une main venue du ciel, il repose sur un pupitre et offre sur une page le Cœur de Marie percé du glaive; sur l'autre page, son monogramme; légende : *Omnibus in omnibus*, à tous en tout; texte : *Liber generationis Jesu Christi* (Matt., I, 1). Il y a entre les deux ouvrages de Giuther cette différence, que les vignettes du premier nous sont signalées comme étant d'une bonne exécution, tandis que celles du second, placées sous nos yeux, sont très faibles sous ce rapport.

[2] La vignette de la vingt-quatrième considération en l'honneur de Marie (*Mater amoris et doloris*) montre aussi deux cœurs sous un pressoir, mais ce sont les Cœurs de Jésus et de sa très sainte Mère amenés à ne faire qu'un par la communauté des souffrances, conformément à cette légende : *Cogit in unum.*

croisillon est appliqué par une de ses faces le Sacré-Cœur enflammé et entouré de la couronne d'épines qui s'appuie horizontalement sur la croix. De la blessure du côté s'élève une branche d'olivier; — légende : *Pignus amabile pacis*, « Doux gage de paix ».

Plus loin apparaissent les symboles du pélican, de l'agneau. La figure de l'agneau est appropriée à la 48e considération dont voici le texte : *Cor Jesu spes summa animarum purgantium*, « le Cœur de Jésus espoir suprême des âmes du purgatoire », et de sa poitrine s'échappe un large filet de sang qui tombe dans un calice et de là se déverse à droite et à gauche pour éteindre des flammes.

II.

On se fera encore mieux une idée des différents aspects sous lesquels on peut envisager le Sacré-Cœur en étudiant les gravures de Klauber qui constituent en son honneur une sorte de litanies. Nous avons pu faire cette étude, grâce aux reproductions éditées en 1871, à Vienne, par le P. François Hattler, S. J. Ces gravures, nous fait l'honneur de nous écrire le pieux éditeur, portaient pour titre dans leur ensemble : *L'image de l'amour ou les douze secrets du Cœur de Jésus*. Elles furent publiées pour la première fois, l'an 1750, dans un livre intitulé : *Le divin Cœur de Jésus, la joie et les délices des saints*. Klauber qui les a signées était sans doute Jean-Baptiste, le père et le maître d'Ignace Sébastien, né en 1753, à Augsbourg. Il est qualifié comparativement à celui-ci, dans la *Biographie universelle*, de graveur assez médiocre. Cette appréciation est trop sévère et nous pensons qu'il était supérieur à Joseph Klauber, son frère, autant que nous pouvons le croire, et son collaborateur dans l'exécution des gravures des litanies de la sainte Vierge. Ces dernières gravures, en effet, sont d'une valeur inégale et les meilleures doivent être attribuées à Jean-Baptiste, si nous en jugeons par leur ressemblance avec les gravures du Sacré-Cœur. Celles-ci, dans leur ensemble, nous paraissent en effet supérieures à celles de la sainte Vierge [1]. D'ailleurs la

[1] Nous en jugeons d'après une gravure originale, la dernière de la série et la seule qui ait été recueillie par le P. Desjardins. Les autres ne sont représentées dans sa collection que par des croquis fort imparfaits.

composition de ces gravures et les attitudes contournées des personnages participent du mauvais goût artistique qui régnait à cette époque. Ces défauts ne doivent pas empêcher d'apprécier la forte doctrine et les sentiments pieux de l'auteur qui en a inspiré la pensée.

Dans chacune d'elles, le divin Cœur est représenté tel qu'on le voit (pl. VI, fig. 7) avec ses attributs ordinaires, la plaie, la couronne d'épines, la croix et les flammes. Il est invoqué successivement sous divers titres dont nous nous servirons pour désigner les compositions correspondantes : 1° *Cor divinum*, 2° *Cor humanum*, 3° *Cor nobis datum*, 4° *Cor cruce, corona, vulnere, ab omni humano corde distinctum*, 5° *Cor Jesu honoratum*, 6° *Cor Jesu patiens in cœlo*, 7° *Cor Jesu addictum hominibus*, 8° *Cor Jesu gaudens*, 9° *Cor Jesu contristatum*, 10° *Cor Jesu ardens amore*, 11° *Cor Jesu mite et humile*, 12° *Cor Jesu thesaurus*.

1° Le « Cœur divin », *Cor divinum*, repose au sommet d'une colonnade faite, ce semble, pour représenter l'abside d'une église. Au-dessus de lui apparaissent, d'un côté, les trois personnes divines, et de l'autre l'archange saint Michel avec des têtes d'anges ailées. Dans le bas est représentée la scène du témoignage de saint Thomas.

2° Le « Cœur humain », *Cor humanum*, est surmonté de la figure de Dieu le Père, accompagnée de la sainte Vierge, d'un côté, de l'archange Gabriel de l'autre, qui, ensemble, rappellent le mystère de l'Annonciation. Dans le bas, on voit l'apparition de Notre-Seigneur à la sainte Vierge après la Résurrection.

3° Le « Cœur à nous donné », *Cor nobis datum*, est surmonté d'un cartouche, entouré des instruments de la Passion et sur lequel apparaît le Sauveur crucifié au moment où son côté est percé de la lance. A droite sont les sept anges suprêmes qui se tiennent près du trône divin ; à gauche, un groupe des différents membres de la sainte famille. En dessous, saint Joseph suspendant son travail, a pris sur ses genoux le divin Enfant, tandis que la sainte Vierge se livre à des soins domestiques. Dans deux cartouches latéraux accompagnés de ces mots : *In similitudinem picturæ; Ad vigilandum*. un pape dessine l'image d'un cœur, et un vaisseau vogue sur une mer agitée : le Cœur de Jésus, sans doute, doit servir aux passagers de boussole.

4° Le « Cœur distingué de tout cœur humain par la croix, la cou-

ronne, la blessure », *Cor cruce, corona, vulnere, ab omni humano corde distinctum*, est adoré par le chœur angélique des Dominations et par le chœur héroïque des Martyrs. Au bas se développe, dans tous les détails, la scène de l'ouverture du côté.

5° Le « Cœur de Jésus honoré », *Cor Jesu honoratum*, adoré du chœur des Chérubins et de celui des Confesseurs, a aussi pour adorateurs, dans le bas, deux religieuses de la Visitation, saint François de Sales et saint Louis de Gonzague d'un côté, de l'autre les quatre parties du monde personnifiées.

6° Le « Cœur de Jésus patient jusque dans le ciel », *Cor Jesu patiens in cœlo*. Adoré par les Séraphins et par les Apôtres, il est accompagné, dans le bas, comme sujet principal, de la Cène représentée au moment de l'institution eucharistique ; dans le haut encore, de la Cène, mais prise au moment où Judas s'en va pour consommer son crime. Sur le côté sont deux médaillons : dans l'un, le Saint-Sacrement exposé est délaissé ; dans l'autre, au moment où un prêtre, disant la messe et élevant l'hostie consacrée, deux assistants s'entretiennent sans respect.

7° Le « Cœur livré aux hommes », *Cor addictum hominibus*, est représenté au milieu du triangle qui figure la divinité et, par conséquent, le centre de toutes choses, *centrum universi;* on le voit entouré des cœurs auxquels il se donne et des anges qui l'adorent (pl. VI, fig. 7). En outre, il est plus spécialement adoré, en dessus, par le chœur des Principautés et par les saints réputés avoir eu une plus grande dévotion pour le Sacré-Cœur. Ces derniers sont représentés, autant que nous pouvons le croire, par saint Dominique, sainte Catherine de Sienne, saint François de Sales et sainte Chantal. Des flèches enflammées lancées par ce Cœur divin vont percer d'autres cœurs, et d'autres flèches viennent le percer lui-même. Cet échange de flèches lancées de part et d'autre se fait particulièrement avec saint Louis de Gonzague. Le saint jeune homme, dans la circonstance, est pris pour type de l'amour de Dieu dans les saints.

8° Le « Cœur de Jésus dans la joie », *Cor Jesu gaudens*. Porté triomphalement sur un char traîné par les quatre animaux évangéliques, son escorte est formée du chœur des Puissances angéliques et d'un groupe des fondateurs d'ordres religieux, représentés probablement par saint Benoît, saint Bruno, saint Bernard et saint François

de Paule (?). Au bas, les stigmates sont imprimés à saint François d'Assise en adoration, par quelques-uns des rayons que répand le divin Cœur. En regard du saint patriarche, sainte Claire également en adoration porte l'ostensoir comme son attribut ordinaire; dans cet ostensoir, on aperçoit le Cœur sacré à la place de l'hostie.

9° Le « Cœur attristé », *Cor contristatum* », est entouré des Vertus célestes et des saints pénitents : David, le bon larron, Madeleine. Une seconde représentation de David qui, laissant sa harpe, semble réciter le psaume *Miserere*, est placée entre le jardin des Olives où Jésus apparaît agonisant, et une image de l'enfer où brûlent ceux qui ont rendu inutile l'effusion du sang divin.

10° Le « Cœur de Jésus, ardent d'amour », *Cor Jesu, ardens amore*, est célébré par le chœur des Archanges et par celui des Patriarches. Au-dessous, Notre-Seigneur, suspendu à la croix, en a détaché un de ses bras pour donner son cœur à sainte Catherine de Sienne qui, de son côté, lui offre aussi le sien. Une autre sainte, en costume monastique (nous la prendrions volontiers pour sainte Brigitte), occupe la place de Joseph d'Arimathie dans la *Descente de croix* et saisit pieusement le divin Sauveur par le milieu du corps.

11° Le « Cœur doux et humble », *Cor mite, humile,* repose sur le trône de Salomon escorté des douze lions et, au-dessous, d'un riche baldaquin. Le chœur des Trônes angéliques et celui des Vierges l'entourent. Il reçoit les hommages de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde.

12° Le « Cœur de Jésus, vrai trésor », *Cor Jesu thesaurus*, surmonté d'une couronne impériale soutenue par deux anges, a pour cortège le chœur des Anges proprement dit, et celui des Docteurs. Parmi ceux-ci se font distinguer saint Augustin par le cœur qu'il tient à la main, saint Thomas d'Aquin par le soleil qui brille sur sa poitrine, et probablement saint Bonaventure par l'association du costume monastique aux insignes épiscopaux. Plus bas, Louis de Blois et Lansperge, désignés par leurs noms avec la qualification de vénérables, sont en adoration devant ce Cœur, qui renferme, est-il dit dans une sentence finale, tous les trésors de la sagesse et de la science, *in quo omnes thesauri sapientiæ et scientiæ sunt reconditi.*

III

Dans une gravure de la collection Desjardins, fort analogue de style et de composition avec les précédentes, et qui pourrait facilement être jugée de la même main, le divin Cœur reposant sur une patène est offert à la sainte Trinité par deux anges. Tout autour, d'autres petits anges expriment leurs sentiments d'adoration et de joie par des attitudes que nous ne saurions goûter; mais c'était le défaut du temps, et il faut excuser la forme en faveur de l'idée. Au-dessous s'élève une maison d'assez grande importance, accompagnée de jardins tracés très régulièrement. Cette maison, d'un style plus italien que français, est sans doute en rapport avec ce qui se faisait alors en Allemagne, où cette image a été exécutée. Nous pensons que cette construction n'est là que pour exprimer l'idée d'un édifice bien ordonné. Allégorie que l'on a entendu sans doute appliquer à l'Église et à la Synagogue en tant qu'elles ne font qu'un. A côté d'elle, à droite et à gauche, se présentent un prêtre de l'ancienne Loi et un prêtre de la Loi nouvelle, l'un et l'autre revêtus de leurs ornements sacerdotaux. Chacun d'eux tient aussi un cœur dans une patène. Le cœur ainsi offert par le prêtre chrétien, ceint de la couronne d'épines, surmonté de la croix, entouré d'une auréole est évidemment celui de Jésus, le même qui resplendit au milieu du tableau. Le cœur offert par le prêtre mosaïque, sans aucun attribut, représente, probablement, les victimes des anciens sacrifices. Cependant l'idée n'est pas de les rabaisser, car comme ces victimes étaient des figures de la Victime véritable, de même ce cœur est une figure du Cœur adorable de Jésus [1].

[1] Au-dessous de ce prêtre on lit ce texte : *pectus meum consecratum*, « ma poitrine est consacrée »; il est donné comme tiré du Lévitique (ch. XVIII) où il ne se trouve pas; il paraîtrait provenir de celui des Nombres (XVIII, 18) : *pectusculum consecratum*, avec une altération dans le sens et dans l'expression. Le texte correspondant, appliqué au prêtre chrétien, est celui-ci : *Elevatum est cor*, « mon cœur s'est élevé »; il est donné comme tiré de l'Ecclésiastique (ch. XXVIII), il ne s'y trouve pas non plus, mais il appartient au même chapitre d'Ézéchiel où il est pris en mauvaise part. Au bas de la gravure, en guise de titre, est inscrit ce troisième texte : *cor suum magnificabit*, « il exaltera son cœur », emprunté à Daniel (ch. VIII, 24) où il est pris également en mauvaise part. Évidemment, le graveur n'a pas été suffisamment dirigé quant à ces inscriptions.

Voici une autre gravure de la même collection. Non moins riche en idées, plus sage d'ordonnance, et mieux dirigée en général, mais dans des conditions qui n'offraient pas au mérite artistique l'occasion de se produire. Elle fut exécutée probablement quelques années plus tard que les précédentes, c'est-à-dire peu après que Clément XIII eut généralisé l'autorisation de célébrer la fête du Sacré-Cœur. Cette gravure nous paraît, en effet, contemporaine à peu près de la décision pontificale, mentionnée en ces termes dans le texte qui l'accompagne :

« Clément XIII a permis de célébrer la fête du Sacré-Cœur de Jé-« sus, d'honorer la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, souffrant « et mourant pour la rédemption du genre humain ; instituant en « mémoire de sa mort le sacrement de son corps et de son sang, « afin que les fidèles, sous le symbole du Sacré-Cœur, en rappellent « le souvenir avec plus de dévotion et de ferveur, et en recueillent « des fruits plus abondants. »

Dans cette image, le Sacré-Cœur occupe le milieu du tableau ; au-dessus de lui, plane le Saint-Esprit ; plus haut encore le triangle porte le nom DIEV. Au-dessus du divin Cœur, sont amassés sur un autel d'autres cœurs embrasés eux-mêmes à son approche. Parmi eux, on distingue celui de Marie, caractérisé par le glaive qui le transperce. Sur la face de l'autel on lit ces mots : « Cœur de l'Agneau de Dieu, ayez compassion de moi. » Sur le marchepied sont semées des langues de feu, et plus bas repose l'Agneau divin couché sur le livre aux sept sceaux ; il porte au-dessus de lui, sur une banderolle, ces autres paroles : « Cœur de Jésus, donnez-moi la paix. » Viennent ensuite, sur les côtés, huit médaillons ovales. Dans les deux médaillons supérieurs, sont représentés le calice surmonté de l'hostie et le crucifix; dans les six autres sont inscrites diverses invocations au Cœur de Jésus.

Voici encore une petite image qui porte la date précise de 1751. Le monogramme IHS est imprimé comme un sceau sur le divin Cœur. Le Pélican ravive ses petits au-dessus des flammes qui s'en échappent. Une grappe et des épis sont placés de chaque côté, et, au-dessous de ces emblèmes eucharistiques, deux rosiers chargés à la fois de roses et d'épines, avec ces deux inscriptions : *Mors est malis, Vita bonis.*

Aux compositions de ce genre, où l'on exprime les diverses sortes d'efficacité attribuées au divin Cœur, peuvent se rattacher celles qui le représentent comme une source de grâce et de soulagement pour les âmes du Purgatoire. Le P. Desjardins en a recueilli un exemple accompagné de quelques vers français, assez faibles, comme le sont généralement ceux que l'on rencontre dans des conditions analogues : ils nous paraissent appartenir au premier quart de notre siècle. L'image n'offre d'ailleurs de remarquable, outre la pensée principale, que deux particularités : en même temps qu'une eau rafraîchissante coule de la blessure du Cœur, de cette blessure s'élance un jet de flamme réparatrice qui monte vers le ciel; de plus, l'ensemble du sujet est surmonté du monogramme et des clous. Nous retrouvons donc ici l'association traditionnelle de ces insignes avec le divin Cœur. Son emploi n'avait point cessé : il était même encore fréquent; mais cette association a perdu le grand intérêt que lui donnait son rôle de prélude. D'ailleurs, après la bienheureuse Marguerite-Marie, quand elle se présente, il arrive bien plus souvent que le monogramme cesse d'être l'emblème principal. Nous en avons ici un exemple [1].

IV.

La représentation du divin Cœur convient à tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur, à toutes les situations où il a plû à l'Homme-Dieu de se trouver; car, dans tout ce qu'il a fait, son Cœur a été son mobile.

L'ouvrage pessimiste du siècle dernier, déjà cité [2], écrit dans un esprit de dénigrement contre la dévotion au Sacré-Cœur, renferme toutefois de précieux renseignements sur les images de ce divin Cœur usitées au XVIIIe siècle. Ainsi l'auteur décrit une estampe où les principaux mystères de la vie de Notre-Seigneur, choisis au nombre de douze, selon les douze mois de l'année, étaient attribués au cœur de Notre-Seigneur comme à leur principe. Autour d'un médaillon central qui contenait plus en grand une image de ce Cœur

[1] Nous en empruntons un autre à l'ouvrage intitulé : *Corona mariana*, sur lequel nous reviendrons (pl. VI, fig. 8).

[2] *Camilli Blasii Auximatis de festo Cordis Jesu dissertatio* (1772).

Sacré, se rangeaient douze médaillons circulaires pour les douze sujets. Le premier se rapportait à l'Incarnation : un cœur descendait du ciel en présence d'un ange en adoration. Inscription : *Verbum caro factum est.* — II. La Nativité. Le cœur substitué au divin Enfant est placé entre le bœuf et l'âne.—III. Vie cachée, le Sacré-Cœur apparaît soumis à Marie et à Joseph. — IV. Le cœur élevé sur deux ailes est donné comme le maître de tout enseignement, la source de la vérité, l'auteur de la vie. — V. Institution de l'Eucharistie. Le cœur est suspendu sur un calice dans lequel il laisse épancher des gouttes de sang. — VI. L'Agonie au jardin des Olives. Le cœur inonde la terre du sang qu'il répand. — VII. Il est lié à la colonne. — VIII. Couronné d'épines. — IX. Chargé de la croix. — X. Attaché à la croix.— XI. Déposé dans le sépulcre. — XII. Enfin il sort triomphant de son tombeau.

Il est probable que, dans la manière de rendre ces détails, on avait mis quelque chose de l'affectation et de la recherche qui étaient selon le goût du temps. Dans cette description, toutefois, à l'exception de l'usage des ailes sur lequel nous avons déjà fait nos réserves, rien qui ne nous paraisse pouvoir être pleinement justifié. Il s'agit de rendre une idée, et cette idée est vraie. Quant à la manière de la rendre, l'art a fait quelque chose d'analogue dans l'antiquité chrétienne, lorsqu'il substituait la figure de l'Agneau divin à celle de Notre-Seigneur, dans la représentation des mystères, et figurait les divers personnages de l'ancien comme du nouveau Testament eux-mêmes, comme des agneaux et des brebis. Ainsi, sur le sarcophage de Junius Bassus, les sujets principaux représentés sur la face du monument étant distribués dans une série d'arcades, on voit dans les écoinçons correspondants l'Agneau, substitué à Moïse, frapper le rocher de sa verge et en faire jaillir l'eau vivifiante. Ce même Agneau reçoit le livre de la Loi divine, c'est l'Agneau encore qui, toujours armé de la verge, ressuscite Lazare et multiplie les pains, lui qui est baptisé, lui enfin qui assiste les trois Hébreux dans la fournaise. C'est également sous cette figure d'agneau ou de brebis que ceux-ci, que saint Jean-Baptiste, que les fidèles en général sont représentés dans les autres scènes [1]. Au VI[e] siècle, dans la mosaïque

[1] Bosio, *Roma sotterr.*, p. 45 ; *Revue de l'Art chrétien*, art. de M. l'abbé Davin, 1877, 1[er] vol., janvier-mars, p. 20.

absidiale de Saint-Apollinaire-*in-classe* à Ravenne, consacrée au mystère de la Transfiguration, on a substitué à la personne de Notre-Seigneur la croix triomphante, et les trois apôtres saint Pierre, saint Jacques et saint Jean sont figurés par trois brebis.

Ainsi au IVe siècle, au VIe comme au XVIIIe, on a substitué la figure à la personne, avec cette différence que le cœur est plus que la figure de l'amour puisqu'il en est l'organe, et l'amour a tout fait, ou du moins fait le principal quand Notre-Seigneur s'est incarné, qu'il est né, qu'il s'est soumis, qu'il a enseigné, qu'il est mort, qu'il est ressuscité. De même, ce n'est pas seulement dans toutes les circonstances de sa vie qu'il est l'Agneau divin, la sainte Victime ; mais alors qu'il exerce la plénitude de sa puissance et qu'il porte les sept cornes, selon la figure de l'Apocalypse, alors même que, dans sa colère, il apparaît comme souverain juge, comme vengeur de l'iniquité, saint Jean rappelle qu'il est encore l'Agneau.

La comparaison va plus loin, car à tout ce que Notre-Seigneur a fait par son cœur, nous sommes appelés à participer par les nôtres, de sorte que nos cœurs peuvent être représentés là où l'on représente le sien comme on l'a fait dans la modeste image (pl. VII, fig. 2) offerte à la bienheureuse Marguerite-Marie et commentée par elle. C'est ainsi que nous pouvons participer, comme brebis, comme agneau nous-mêmes, à tout ce qu'a fait l'Agneau divin. C'est ainsi que, considérant le titre de poisson attribué à J.-C., Tertullien a pu appeler les chrétiens de petits poissons, *pisciculi*.

Seulement, en matière de figures, il faut savoir être sobre et se contenter ordinairement de celles qui sont usitées. Quand il y a lieu d'innover, il ne le faut faire que par gradation et modérément, toute figure qui pourrait être parfaitement justifiée si elle était en usage n'est pas bonne à mettre en avant d'une manière inopinée : le néologisme est la ruine des langues.

L'exemple cité d'un mode de représentation que nous pourrions appeler le calendrier du Cœur de Jésus, loin d'exciter chez nous aucune répulsion, pourrait servir, comme précédent, à autoriser aujourd'hui quelque chose de semblable. Sa disposition serait parfaitement appropriée, par exemple, à une rose de vitrail : on pourrait aussi employer le motif tout autrement en renonçant à la forme circulaire.

Il faut bien comprendre, toutefois, qu'il s'agit de rendre des idées par des signes juxtaposés et non d'imaginer aucune façon de faire agir le cœur, comme on le fait de toutes choses dans de mauvais rébus. L'action du cœur est réelle, mais elle n'est pas visible, on ne peut, on ne doit la rendre que par l'action de la personne.

L'auteur janséniste parle aussi de certaines croix, à l'embranchement desquelles, au lieu de crucifix, on avait représenté le Sacré-Cœur. Associer le Sacré-Cœur et la croix est de l'essence du sujet. Ce mode d'association ne souffre ni objection ni réserve, pourvu qu'on ne tente pas de faire agir le cœur en lui prêtant des attitudes et des organes qu'il n'a pas et ne peut avoir.

V.

Le même auteur rapporte que, à la suite d'une communion générale qui avait eu lieu au Colysée le 3 mai 1771, jour de la fête de l'Invention de la Croix, on avait distribué par milliers aux fidèles, une médaille dont voici le sujet : sur la face antérieure, s'élevait au milieu l'image de la sainte Croix ; au-dessous de ses branches, on voyait deux cœurs, le Cœur sacré de Jésus à droite, le Cœur immaculé de Marie à gauche. Plus bas apparaissaient les armoiries de Benoît XIV, le fondateur de l'Association réunie, avec cette épigraphe : *Benedicto* XIV *fundatore*. Au revers était représenté Dieu le Père, avec le Saint-Esprit, suspendu sur son sein sous forme de colombe, et au-dessous du Saint-Esprit, le calice surmonté de l'hostie et placé sur un autel qui portait cette inscription : *Clemente* XIV *protectore*. Sur la tranche, on lisait : *Se dedit in cibum in amphitheatro Flavi ;* « il s'est donné en nourriture, dans l'amphithéâtre Flavien ».

Rien dans tout cela ne saurait prêter à une critique raisonnable : Associer la dévotion pour le Sacré-Cœur aux souvenirs de la Passion, aux mystères eucharistiques, est-il rien de plus juste, de plus légitime ? Quant au mode d'expression, il n'offre que de simples rapprochements, sans subtilités, sans mises en scène de mauvais goût.

Mais on avait fait quelque chose de plus pour exprimer les rapports du Sacré-Cœur avec le Saint-Sacrement : au milieu de

l'amphithéâtre s'élevait une grande croix, et à cette croix était suspendu un tableau représentant Notre-Seigneur, la poitrine découverte... De la plaie du côté jaillissent avec profusion des parcelles eucharistiques, et l'une d'elles allait se reposer sur la bouche d'une religieuse placée à droite : l'auteur suppose que cette religieuse était la bienheureuse Marguerite-Marie. Quelque chose d'analogue se voit dans un dessin du XVI[e] siècle publié par Lady Enstlake [1], représentant la croix à bras humains. On y voit Notre-Seigneur attaché à la croix ; au milieu du jet de sang qui s'échappe de son côté ouvert, et qui est recueilli par l'Église personnifiée, se dessine une hostie.

Cette composition, du XVI[e] siècle, de la croix aux bras animés, est d'une nature monstrueuse, et par conséquent une des plus inadmissibles parmi celles qui sont sorties de l'école d'imagerie raffinée, qui a régné au-dessous du grand art pendant les trois cents ans que celui-ci avait cessé d'être principalement chrétien. Cette observation nous met à l'aise pour faire remarquer que s'il y avait aussi un raffinement de goût équivoque dans le tableau exposé au Colysée en 1771, c'était dans une proportion modérée et qui n'avait rien de choquant pour la vue. Ceci d'ailleurs ne tenait point, en particulier, à la dévotion au Sacré-Cœur et aux images qui s'y rapportaient, mais à une disposition des esprits qui venait de bien plus loin et avait beaucoup plus d'extension. L'idée dans ce tableau était irréprochable. Cette idée était rendue plus anciennement au moyen des compositions où l'Église recueillait simplement le sang divin dans le calice. En effet, si elle le recueille, c'est assurément pour le distribuer à ses enfants, et le Sauveur tout entier étant donné sous chacune des deux espèces, le sang et le calice disent suffisamment, quant à la substance, les rapports du divin Cœur avec la sainte communion. Les indiquer plus explicitement, n'était pas un moyen d'être mieux compris. Dans la circonstance, recourant à la donnée longtemps séculaire que nous rappelons, il eût fallu toutefois l'approprier à la dévotion au Sacré-Cœur, représenté extérieurement par les procédés reçus.

[1] *History of our Lord.*, t. II, p. 201.

VI.

Très peu antérieure au mouvement qui motive notre dernière division, et conçue dans une disposition qui en était le prélude, est une série de dix images signées Mondain [1] et dont voici les sujets : 1° Les premiers adorateurs du Sacré-Cœur ; 2° la Rosée céleste et le Salut du monde ; 3° le Triomphe glorieux du Sacré-Cœur ; 4° le Sacrifice de l'amour divin ; 5° l'Indifférence vaincue par l'Amour divin ; 6° le Guide fidèle dans une mer orageuse ; 7° l'heureux Voyage dans le Cœur de Jésus ; 8° le Repos éternel dans le Cœur de Jésus ; 9° la Consécration au Cœur de Jésus ; 10° Consécration au Cœur de Jésus sur la terre.

Bien que ces images ne soient pas d'un goût irréprochable et que l'exécution en soit faible, on peut en tirer de bonnes idées. Ainsi rien de mieux que de représenter Marie et Joseph comme les premiers adorateurs du Cœur de Jésus et concurremment avec les anges ; que de faire couler de ce divin Cœur, un sang réparateur et d'en inonder la terre, maudite après le péché d'Adam. Ce péché est rappelé par l'arbre fatal, et par le serpent. Le n° 3 représente le divin Cœur exposé aux adorations des anges en présence des idoles brisées. Dans le n° 4, au-dessus du divin Cœur, le pélican, entouré des instruments de la Passion, se saigne pour ses petits. Cette composition est foncièrement semblable à une image espagnole que nous jugeons un peu antérieure. Nous n'y voyons de différences essentielles qu'en ceci : dans l'image espagnole, le cœur est surmonté du monogramme placé au milieu même des flammes qui jaillissent de son ouverture supérieure ; de sa blessure s'échappent tout à la fois un autre jet de flamme qui monte et un flot de sang qui tombe dans le calice eucharistique [2].

La cinquième image de notre série offre une allégorie plus spécialement conçue selon le goût du temps. On remarquera que nous parlons du commencement de notre siècle, et non plus du genre qui avait pris naissance au XVI°. Le Sacré-Cœur projette ses rayons sur

[1] Coll. Desjardins. Il se pourrait que la série fût plus nombreuse.

[2] Coll. Desjardins.

un pieux jeune homme qui lui tend les bras, tandis que trois jeunes filles jouent avec un bâletet de papier chargé d'un flacon et de deux verres, image des plaisirs du monde; elles ne songent pas au temps qui s'écoule, marqué par le cadran d'une horloge et un sablier. L'on voit ensuite (n° 6), trois passagers, un prêtre, un religieux, un fidèle sur un vaisseau agité par les flots au milieu d'un groupe de récifs : mais, du Sacré-Cœur, qui épanche sur eux des rayons éclatants de lumière, viendra leur salut. Dans la septième image, le vaisseau vogue paisiblement, guidé par le Sacré-Cœur, devenu son astre tutélaire. La scène suivante (n° 8), d'un moins bon goût, accentue la même pensée, on aurait pu la supprimer : le fidèle, en buste dans le Cœur même de Jésus est accompagné des vertus théologales, de la religion personnifiée et de son ange gardien.

Le divin Cœur qui jusque là avait paru isolé est ensuite fixé sur la poitrine même du Sauveur, représenté en personne; le Père et le Saint-Esprit apparaissent aussi, et les âmes fidèles suspendues sur des nuées célestes contemplent l'auguste Trinité et célèbrent ses louanges. Pour terminer, on a représenté la scène de la terre qui correspond à la scène céleste : un jeune homme et une jeune fille offrent leurs cœurs au Cœur de Jésus en saillie sur la poitrine du divin Sauveur.

CHAPITRE VI.

LES SCAPULAIRES DU SACRÉ-CŒUR.

I.

Pour traiter complètement des images du Sacré-Cœur, il ne faut pas seulement les envisager au point de vue de l'art, il faut s'attacher aussi à tout ce qui peut plus humblement les rendre utiles.

La première image tracée sous les yeux de la B. Marguerite-Marie, peut-être de sa main, et honorée par ses soins, n'avait aucun caractère artistique ; c'était un simple signe, et ce signe suffit pour recueillir toutes les faveurs accordées par l'Église aux images du Cœur sacré de Jésus, comme pour réveiller toutes les pensées, pour exciter toutes les affections qui doivent s'attacher à ce divin Cœur.

Les images de ce genre ont leur utilité propre. En effet, dès cette première période de la dévotion au Sacré-Cœur, inaugurée au noviciat de Paray, on voit que cette petite image et d'autres semblables furent portées par les pieuses disciples de la Bienheureuse. Et, lorsqu'elle s'occupait de faire graver des images, elle veut qu'on en ait de petites pour porter sur soi [1]. C'est-à-dire que dès lors ces différentes images étaient appelées à remplir l'office de scapulaires du Sacré-Cœur.

L'expression n'est pas rigoureusement propre ; le scapulaire est un vêtement, mais comme dans la suite on a fixé l'image du Sacré-Cœur sur de petites pièces d'étoffe et qu'on les a portées ainsi à l'instar des véritables scapulaires, on a pu leur en donner le nom. Dès 1691, il était usité dans ce sens [2].

Seulement, on se rendra compte que, dans cette circonstance, l'image est la chose essentielle, tandis que pour les scapulaires proprement dits, c'est l'étoffe portée en guise de vêtement. C'est pourquoi on peut comprendre dans la catégorie d'images dont nous parlons, aussi bien les images tracées sur papier, gravées sur métal, que celles qui ont été cousues sur étoffe. Quant aux concessions d'indulgences dont elles ont été ou dont elles peuvent être l'objet, cela dépend des termes de ces concessions, termes ordinairement déterminés par les demandes. Il peut se faire qu'une formule, exclue de telle concession de ce genre, soit l'objet d'une autre concession non moins importante, quand il s'agit de formules en elles-mêmes également pieuses.

[1] Elle écrivait à la Mère de Saumaise, le 2 mars 1686 : « Afin que tous ceux qui voudront lui rendre quelques hommages particuliers (au Sacré-Cœur) en puissent avoir des images dans leurs maisons et de petites pour porter sur eux. » (*Vie et Œuvres de la B. Marguerite-Marie*, t. II, p. 73.) La citation de M. des Buttes (*Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, Paris, 1878, in-32 p. 16), répétée par le *Messager du Sacré-Cœur*, juillet 1878, p. 88, n'est pas littérale.

[2] Des Buttes, *Scapulaire du Sacré-Cœur*, p. 18.

II.

Après l'exemple donné par la Bienheureuse et ses novices, de porter sur soi les images du Sacré-Cœur, le plus ancien, l'un des plus remarquables qui nous aient été signalés, est celui de la vénérable sœur Anne-Madeleine de Rémusat. Religieuse de la Visitation à Marseille, au moment de la peste de 1720, elle répandit à profusion dans cette ville, comme préservatifs contre le fléau, des scapulaires du Sacré-Cœur qui reçurent pour ce motif le nom de *sauvegarde.* On a écrit en différents lieux, que ces scapulaires portaient ces mots ; « Arrête ! le Cœur de Jésus est avec moi (ou est là) », et l'on raconte que, en effet, le fléau s'arrêtait devant cette mystérieuse armure [1]. Peut-être parmi les sauvegardes répandues alors à Marseille, à l'imitation de celles de la sœur de Rémusat, il y en eut qui portaient la formule susdite, mais il est avéré aujourd'hui que sur les scapulaires mêmes de cette vénérable religieuse, au-dessous de l'image imprimée du Sacré-Cœur, on lisait les mots suivants : *O Cœur de Jésus, abime d'amour et de miséricorde, je mets en vous toute ma confiance et j'espère tout de votre bonté.* Le premier monastère de la Visitation de Marseille possède deux de ces scapulaires, qui ont été trouvés dans la tête d'un buste en cire représentant la pieuse sœur ; et de plus, la planche en cuivre gravé qui servait à les imprimer.

Ces scapulaires sont en drap rouge. Le divin Cœur blessé, placé au milieu de la couronne d'épine et surmonté d'une petite croix, conformément au type de représentation généralement adopté à cette époque, est imprimé en noir sur une pièce d'étoffe blanche, cousue sur la rouge [2].

Très peu de temps après la peste de Marseille, le père de Galliffet écrivait, en parlant de l'image du Sacré-Cœur : « On doit la

[1] Des Buttes, *Le Scapulaire du Sacré-Cœur* (65 pages in-32), p. 19 ; *Le Messager du Sacré-Cœur*, juillet 1878, p. 90.

[2] Nous tenons ces détails d'une note écrite de la main de M. Sardou, accompagnée d'un croquis. Ils sont d'ailleurs conformes aux rectifications données dans le *Scapulaire du Sacré-Cœur,* p. 66, et le *Messager du Cœur de Jésus*, juillet 1878, p. 91.

porter sur soi, comme une marque précieuse de notre amour pour Jésus-Christ, comme une défense contre les tentations du démon qui doit craindre et fuir cette image plus que toute autre... Cette divine image est déjà répandue en mille endroits ; on l'a peinte, on l'a gravée, on l'a ciselée [1]. »

Dès l'époque de la peste de Marseille, en 1720, Saint-Paul de la Croix, dans diverses visions, avait été successivement revêtu lui-même, et il avait vu la sainte Vierge porter l'image du Sacré-Cœur, qui est devenue le signe distinctif de l'ordre des Passionistes, définitivement fondé par lui en 1741. On sait que ce signe, qui se porte sur les habits au-dessus du cœur, est tout-à-fait de la nature des scapulaires du Sacré-Cœur, et qu'il représente ce Cœur divin se détachant, en traits blancs, sur un fond noir. Le Cœur, surmonté d'une croix, renferme dans son pourtour une inscription ainsi conçue : JESU XPI PASSIO, dont le bas présente les trois clous, disposés comme ils l'étaient ordinairement sous le monogramme du nom de Jésus (pl. IV, fig. 4, 9).

En 1748, le pape Benoît XIV, pour encourager Marie Leczinska, qui déjà s'était signalée par sa grande dévotion pour le Sacré-Cœur, lui envoya un grand nombre de cœurs en taffetas rouge brodés en or [3].

III.

La Révolution arrive, les images du Sacré-Cœur se retrouvent comme une sauvegarde et un motif suprême de résignation sur les grandes victimes de cette funeste époque, ensuite comme un signe de ralliement, sur les défenseurs de l'autel et du trône.

En 1791, le P. Hébert, supérieur général des Eudistes, confesseur de Louis XVI, avait suggéré à ce prince la pensée de consacrer sa

[1] Galliffet, *Excellence de la dévotion au Sacré-Cœur*, édit. latine ; Rome, 1726. Édit. française de Nancy, 1745, p. 278, 279.

[2] *Hist. de S. Paul de la Croix*, par le P. Louis-Th. de Jésus agonisant. Poitiers, 1873, in-8°, p. 64, 67, 68, 262.

[3] Nicolet, *Le parfait adorateur du Cœur de Jésus*, 1752 ; *Excellence de la dévotion au Cœur adorable*, etc., Paris, in-24, 1873, p. 200 ; des Buttes, *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, p. 20.

personne et son royaume au Sacré-Cœur. En effet, la royale victime, quelque temps avant la journée du 10 août, écrivit l'acte de consécration [1], qui fut peut-être la principale cause pour laquelle la France s'est ensuite relevée de ses ruines. C'est à ce fait principalement que paraît se rapporter l'extension de la dévotion au Sacré-Cœur et la propagation des images qui en étaient le signe parmi les membres de la famille royale et leurs plus fidèles amis.

« Savez-vous, dit M. Nettement, ce qu'on trouva sur le pauvre corps de la princesse de Lamballe, livrée aux derniers outrages, une *Imitation* et une espèce d'image représentant de chaque côté un cœur enflammé, entrelacé d'épines d'un côté, percé d'un poignard à l'autre, avec cette inscription au bas : COR JESV, SALVA NOS ; PERIMVS : Cœur de Jésus, nous périssons, sauvez-nous [2]. »

Sur les prêtres massacrés à l'Abbaye et aux Carmes, on trouva de petites images en papier représentant deux cœurs percés de flèches et surmontés d'une croix, avec ces mots : » Cœur sacré, protégez-nous [3].

Dans une perquisition qui fut faite au Temple le 20 avril 1793, Madame Royale, l'auguste fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, rapporte que les municipaux lui prirent un *Sacré-Cœur de Jésus* et une prière pour la France [3].

Lors du semblant d'interrogatoire qu'on fit subir à la reine, le greffier présenta l'inventaire des effets trouvés sur elle, quand se fit la translation du Temple à la Conciergerie. Il annonça, dit M. Campardon, « un papier sur lequel étaient deux cœurs avec des lettres « initiales, un autre papier sur lequel était une prière au Sacré- « Cœur de Jésus et l'Immaculée-Conception [4]. » Nous apprenons d'autre source que ce Cœur était surmonté de la croix, couronné

[1] *Le P. Eudes, premier apôtre des Sacrés-Cœurs*, par le P. Ange le Doré ; Grand, *Hist. pop. de la dév. au Sacré-Cœur*, p. 37.

[2] *La princesse de Lamballe*, par M. de Lescure ; *Hist. pop. de la dév. au Sacré-Cœur*, p. 32.

[3] Mortimer Ternaux, *Hist. de la Terreur*, t. III ; *Hist. pop. de la dév. au Sacré-Cœur*, p. 33.

[4] Campardon, *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. I ; *Hist. pop. de la dév. au Sacré-Cœur*, p. 43.

d'épines, percé d'une flèche et accompagné de ces mots : « Cœur sacré, ayez pitié de nous [1]. »

Madame Élisabeth, dans la prière au Sacré-Cœnr de Jésus qu'elle laissa à Mme de Raigecourt en 1789, fait allusion directe à la manière dont était représenté le divin Cœur, lorsqu'elle dit parlant de son propre cœur : « Rendez-le semblable à vous-même ; entourez-le « de vos *épines* pour en fermer l'entrée à toutes les affections déré- « glées ; établissez-y votre *croix* ; qu'il en sente le prix, qu'il en « prenne le goût [2]. » Cette pieuse princesse avait aussi un petit cachet de montre qui portait, pour empreinte, un cœur percé de deux flèches, surmonté de ces mots : « Je suis blessé [3]. »

La première mention des images du Sacré-Cœur portées dans les armées vendéennes se trouve dans les Mémoires de Mme de la Rochejaquelein. « M. le chevalier de ***, dit la noble veuve de Lescure, parent et ami de Mademoiselle de la Rochejaquelein (sa belle-sœur), donna au domestique, sans nous le dire, une lettre pour elle. Il lui envoyait une douzaine de *Sacrés-Cœurs* qu'il avait peints sur du papier, et sa lettre contenait cette phrase : « Je vous envoie une « petite provision de *Sacrés-Cœurs* que j'ai dessinés à votre inten- « tion. Vous savez que les personnes qui ont foi en cette dévotion « réussissent dans toutes leurs entreprises [4]. » La lettre fut interceptée et faillit compromettre M. de Lescure avant qu'il eût pris part au soulèvement.

Peu après, ce Sacré-Cœur fut porté ouvertement par la plupart des Vendéens insurgés et on le représente sur la poitrine de tous leurs chefs, Cathelineau, Bonchamps, Lescure, La Rochejaquelein, etc. La sœur Catherine Joussemet, de la Roche-sur-Yon, l'une des victimes de la défaite de Savenay, exécutée à Nantes à la fin de 1793, fut trouvée nantie de deux cents cinquante de ces scapulaires du Sacré-Cœur. M. des Buttes les dit absolument semblables à celui qui servit de pièce à conviction contre la reine [5]. Nous lisons ailleurs que les scapulaires pris sur les victimes de la déroute de Savenay

[1] Des Buttes, *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, p. 20.
[2] Grand, *Hist. pop*, p. 45.
[3] Id., *Ibid.*, p. 46.
[4] *Mém. de Mme de la Rochejaquelein* ; Grand, *Hist. pop.*, p. 50.
[5] Des Buttes, *Le Scapulaire du Sacré-Cœur*, p. 20.

étaient en drap noir, souvent brodés sur la veste même, et que le Sacré-Cœur s'y détachait en rouge, accompagné de quelque pieuse devise [1]. Le fait est que les images du Sacré-Cœur, portées dans les différentes circonstances que nous venons de rapporter, différaient de couleur et de forme. Nous en possédons une provenant d'un grand oncle émigré, elle est dessinée et coloriée d'une main inexpérimentée sur un petit carré de papier : — le cœur est rouge, la couronne et la croix sont brunes, les flammes rouges et jaunes, — (pl. VII, fig. 11) comme celle de Marie Antoinette ; elle en diffère en cela qu'on n'y voit point de flèche, point d'inscription ; la couronne y est posée en auréole — on ignore quelle était sa disposition sur l'image de la reine —. Sauf la couleur, elle est d'ailleurs fort analogue aux *sauvegardes* de la vénérable sœur de Rémusat.

Le scapulaire que portait Stofflet lors de son arrestation (le 15 février 1796) était en drap noir fort grand, brodé de soie jaune, orné d'un nœud blanc. Dans le champ était représenté un crucifix au pied duquel on voyait deux cœurs arrosés du sang divin, enfin deux palmes et cette légende : « Le zèle du Seigneur vous dévore. »

IV

Nous n'aurions pas suffisamment rappelé le rôle glorieux des scapulaires du Sacré-Cœur à la fin du XVIII[e] siècle, si nous ne parlions des martyrs qui versèrent leur sang pour ces petites images.

« Le seul crime qu'on pût justement imputer à M. de la Billiais, à sa femme et à ses filles (victimes de la tyrannie de Carrier à Nantes en 1794) fut d'avoir répandu à profusion des images du Sacré-Cœur de Jésus. Leur château, situé dans la commune de Saint-Etienne-de-Mont-Luc, était depuis longtemps l'objet d'une surveillance particulière.... Vers le commencement de décembre 1793, sous prétexte qu'une nuit on avait vu un prêtre s'y introduire.... le château fut investi... » Un portefeuille contenant des actes de baptêmes et de mariages fut trouvé, et on le considéra comme un indice suffisant de la présence présumée du prêtre. » Il n'en fallait pas davantage pour motiver l'arrestation immédiate de M. et de Mme de la Billiais et de

[1] Grand, *Hist. pop.*, p. 5.

leurs deux filles... Le 11 janvier 1794, M. de la Billiais meurt sur l'échafaud », sans qu'on ait pu invoquer contre lui d'autres charges. Après deux mois de détention, Mme de la Billiais et ses deux filles comparaissent à leur tour devant le tribunal révolutionnaire. Les juges sont trop heureux de trouver quelque chose qui puisse prétexter leur sentence. Le principal chef d'accusation contre les dames de la Billiais était qu'on les avait vues broder et distribuer des images du Sacré-Cœur de Jésus ; elles l'avouèrent.

« Jusque-là une résignation sans bornes aux ordres de la Providence rendait leur courage supérieur à toutes les épreuves. Mais lorsqu'elles ont la consolation de se voir persécutées pour le Cœur de Jésus, leur résignation se transforme en joie, elles n'aspirent plus qu'à se rendre dignes d'une si sainte cause... Le 7 mars, on les ramène au tribunal, elles entendent prononcer leur condamnation, et à deux heures de l'après-midi elles sont conduites au lieu de l'exécution. Elles avaient pris soin de relever leurs voiles afin que l'on jugeât du bonheur qu'elles goûtaient à mourir pour Jésus-Christ. Arrivées sur l'échafaud, elles s'embrassèrent toutes trois, heureuses de penser que bientôt elles se rencontreraient au Ciel. » Il y eut lutte entre elles pour savoir qui passerait la dernière. La mère l'emporte, elle voit mourir ses deux filles et se livre ensuite elle-même courageusement au bourreau [1].

M. Jean Benard, d'abord vicaire de Melesse et de Pléchatel, puis l'un des chapelains de l'hôpital général de Rennes ; arrêté, lui aussi, pour avoir distribué des images du Sacré-Cœur, fut conduit à la prison de cette ville. Il y régnait une maladie épidémique. Le vénérable prêtre ne tarda pas à tomber malade, mais son zèle fut plus fort que ses souffrances, et il convertit beaucoup de ses compagnons d'infortune. Dès qu'il put marcher, on le fit comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Condamné au dernier supplice, non seulement comme prêtre réfractaire, mais encore pour avoir porté des signes de rébellion, c'est-à-dire des images du Sacré-Cœur, le saint prêtre répondit aux juges : « Je rends grâce à Dieu de mourir pour avoir porté ces indices de « ma foi et de ma confiance ». Prenant ensuite son crucifix, il marcha courageusement à la mort » [2].

[1] Grand, *Hist. pop.*, p. 53.
[2] Idem.

Mlle Victoire de Saint-Luc, religieuse de la Retraite à Quimper, était rentrée dans sa famille et tenue en surveillance dans cett ville par suite de la suppression de son couvent envahi par le gouvernement révolutionnaire. Elle s'occupait de faire et de répandre des scapulaires du Sacré-Cœur, lorsqu'au mois d'août 1793 on la fi comparaître devant les juges du district. Quel pouvait en être l motif? Après quelques demandes insignifiantes, on arriva bientô au grand chef d'accusation : « Pourquoi » lui dit-on « faisiez-vou « ces emblèmes, ces images de la superstition et pourquoi les ave « vous répandues? — « Vous savez que je suis religieuse, répond Victoire avec simplicité et franchise, vous ne devez donc pas êtr « surpris de mon travail et que je me sois occupée à faire des im « ges de piété. » Les juges poursuivirent leur interrogatoire et Ml de Saint-Luc répondit à tout avec une bonne foi, une sagacité et u présence d'esprit qui parurent les *satisfaire.* Mais le 10 octobre el fut arrêtée avec son père et sa mère au château du Bot où ils s'étaie retirés. Emprisonnés d'abord à Cahraix, puis à Quimper, où Mlle d Saint-Luc soigna d'autres prisonniers malades et le fit d'une maniè héroïque, ils furent ensuite mandés successivement à Paris p Fouquier-Tinville et enfermés à la conciergerie. Là, après avoir é séparés, ils se retrouvèrent pour se préparer à la mort. La doule d'une nouvelle séparation de quinze jours vint les affliger, puis Die permit que pour dernière consolation on les fit comparaître ensem ble devant le tribunal de sang, pour être condamnés. « La cause d « l'arrestation et de l'emprisonnement de Mlle de Saint-Luc f « qu'elle était religieuse et propagatrice d'images superstitieuses. La condamnation à mort n'eut pas d'autre motif. L'arrêt était pro noncé, Victoire demanda a être exécutée la première et conduit avec ses parents, le 19 juillet 1796, au lieu du supplice, elle se jet dans les bras de M. et de Mme de Saint-Luc et s'écria : « Cher père chère mère, vous m'avez appris à vivre ; avec la grâce de Dieu, j vais vous apprendre à mourir. » Quelques minutes plus tard, les troi nobles victimes avaient consommé leur sacrifice [1].

[1] P. X. Pouplard, S. J., dans le *Messager du Cœur de Jésus*, octobre 187 p. 376-395.

IVᵉ PÉRIODE.

Images du Sacré-Cœur depuis le mouvement opéré pour la rénovation de l'art chrétien.

CHAPITRE Iᵉʳ.

SITUATION DE L'ART CONTRE LAQUELLE IL S'AGISSAIT DE RÉAGIR ET CARACTÈRE DE LA RÉACTION.

I.

Au moment où par le génie des grands hommes qui manièrent le pinceau ou le ciseau au commencement du XVIᵉ siècle, l'art moderne né du Christianisme s'élevait au plus haut degré d'imitation et de puissance, le sentiment du beau surnaturel s'affaissait chez les artistes ; rendre des pensées et des affections chrétiennes cessait d'être leur but principal, et par l'effet même de cette diminution relativement à ce qui est l'âme de l'art, les progrès accomplis n'en atteignant que le corps, il arriva bientôt que ceux-là même qui voulaient être principalement chrétiens ne surent plus l'être que faiblement. Sous ce rapport, ils demeurèrent surtout au-dessous des maîtres alors dédaignés des écoles précédentes, dont la main moins habile atteignait cependant beaucoup mieux le but.

Édifier et instruire par de pieuses représentations demeura il est vrai l'objet principal de l'imagerie, cette branche secondaire de l'art. Grâce à l'invention de la gravure, elle prit alors beaucoup de développement ; mais le mauvais goût s'y introduisit, et trop souvent il la fit descendre au-dessous du niveau auquel elle pouvait prétendre, malgré le talent incontestable des graveurs qui parfois furent employés pour orner les livres de piété. Cette situation n'avait fait que s'aggraver en se continuant, et, sous tous rapports, dans les années qui suivirent l'introduction de la dévotion au Sacré-Cœur. Au commencement du XVIIIᵉ siècle l'art était en pleine décadence ; les représentations qui lui furent demandées, pour

honorer le divin Cœur, s'en ressentirent, nous l'avons déjà fait ap cevoir, et, si l'on veut mieux se rendre compte des défaillances goût à cette époque, on en trouve des exemples trop frappants da les vignettes mêmes du livre écrit avec tant de maturité, de zèle de piété par le P. de Galliffet. Ces vignettes ont été exécutées av beaucoup de soin. Les noms de *Carolus Nantuarius* (Charles Natoi probablement), de F. Dandre, montrent qu'on avait voulu s'adress à des artistes réputés alors de premier ordre. De plus, Natoire, fc jeune alors, fut dans la suite un chrétien solide, et un ami fidè des jésuites en butte à la persécution. On voit qu'il a employé d artifices de composition pour ne pas étaler absolument sans voile nudité de ses anges. Michel-Ange avait eu moins de scrupule da ces peintures de la chapelle Sixtine que le saint Pape Pie V se cr obligé de faire couvrir de draperies. Et cependant les anges d vignettes dont il s'agit, avec leurs chairs molles, leurs attitud sensuelles, sans parler de leur afféterie, sont moins convenable si on les examine en détail, que ceux du grand artiste, dont Dani de Volterre dut atténuer les trop criantes libertés. Michel-Ange, effet, relève par la vigueur et le grandiose des ensembles ce q mérite le plus d'être critiqué comme grossièrement matériel da les détails. Le pieux fidèle peut, d'ailleurs, spiritualiser dans pensée tout ce qui lui est donné pour des anges; mais celui q veut maintenir l'art chrétien à la hauteur de sa mission ne peut contenter de ces atténuations.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pu signaler depuis la bienheureu Marguerite-Marie aucune production relative au Sacré-Cœur d'u grande valeur artistique universellement reconnue. La plupart celles dont les auteurs ont obtenu une certaine célébrité sont d' ordre secondaire. Les tableaux de Batoni pourraient faire exceptio mais eux-mêmes, en dehors du cercle des personnes pieuses, com tent peu parmi les œuvres qui ont valu à leur auteur d'être répu supérieur aux peintres médiocres qui l'entouraient.

Batoni a été appelé le Vien de l'Italie, mais un Vien sans Davi c'est-à-dire sans héritier qui perfectionnât son genre. David, en eff fut le véritable rénovateur de l'art, et cette rénovation ne s'acco plit qu'à la fin du XVIIIe siècle. Ce que David accomplit pour la pei ture en France, Canova, de neuf ans plus jeune que lui, l'accom

désormais il fait époque dans l'histoire de l'art, et, les images du Sacré-Cœur, tout particulièrement, se sont ressenties de son influence. Elles sont entrées dans une période bien distincte, pour le nombre et la variété, comme pour l'importance et le caractère.

Examine-t-on l'imagerie? Sans doute ses nombreuses défaillances préoccupent avec raison ceux précisément qui ont entrepris de patronner l'art chrétien avec le plus d'ardeur ; mais en somme cette branche inférieure de l'art s'est beaucoup relevée depuis que Overbeek et les autres artistes allemands de son école lui ont consacré la plus grande partie de leurs efforts. En France même, ils ont eu sous ce rapport des imitateurs et des émules qui ne leur sont pas toujours inférieurs. Il est chez nous beaucoup d'humbles images qui représentent en particulier le Christ au Sacré-Cœur, avec un succès digne d'éloges.

Nous le constatons avec joie, ce type du Christ au Sacré-Cœur, qui est comme la fleur et l'épanouissement de la dévotion propagée par la bienheureuse Marguerite-Marie, a pris, en effet, sous l'empire du mouvement artistique dont nous parlons, une extension des plus consolantes.

Assurément il est possible de faire mieux qu'on n'a fait, non seulement parce que tous les efforts humains ne sauraient même de loin atteindre l'idéal d'une beauté ineffable; mais encore parce que les succès que nous nous plaisons à constater sont secondaires et qu'ils ne reposent sur aucune œuvre vraiment capitale, aucune œuvre où un grand artiste ait employé toutes les ressources de son génie. Cela même a pu entretenir cette pensée que les sommités de l'art ne pouvaient s'accommoder avec la représentation simultanée de Jésus-Christ et de son divin Cœur. Nous avons pris à tâche de combattre cette méprise de tout notre pouvoir : que le cœur soit figuré ou qu'il ne le soit pas, la difficulté est la même. Ajouter son image à celle du Sauveur, ce n'est enlever à l'expression du pinceau, ni suavité, ni force, ni chaleur. C'est au contraire révéler tout l'intérieur de l'Homme-Dieu, ses brûlantes ardeurs, ses douleurs intimes, une patience qui ne se lasse pas ; c'est par là même communiquer aux âmes votre idéal et leur découvrir un monde de merveilles, auquel l'art initie sans pouvoir le rendre.

Nous admettons donc comme incontestable qu'un Christ au Sacré-ur doit offrir la figure même du Cœur divin. Maintenant, pour ssir ce type sacré autant que le permet l'infirmité humaine, soit on s'en tienne aux régions les plus humbles de l'imagerie, soit on aspire à s'élever jusqu'aux sommets du grand art, quelle voie ndre? Nous le rechercherons dans le chapitre suivant. Nous vous toutefois terminer celui-ci par une réflexion fondamentale : ns les deux cas, au point de départ il n'y a qu'une seule voie, aut toujours commencer par un dessin. Tout ce que l'étendue des nensions, l'harmonie et l'éclat des couleurs, le relief et la correcn des formes, la puissance du modelé peuvent lui ajouter d'illun et d'harmonie ne doit servir qu'à le relever et l'embellir. Le ême fond qui, indiqué par quelques linéaments, peut suffire pour tisfaire les appréciateurs d'élite, rendu par des procédés élémenires, servira de base aux images les mieux appropriées aux beins d'une dévotion populaire.

CHAPITRE II.

QU'ON DOIT FAIRE, CE QUI A ÉTÉ FAIT DE NOTRE TEMPS POUR REPRÉSENTER LE *Christ au Sacré-Cœur*.

I.

Un Christ au Sacré-Cœur doit montrer ce Cœur adorable. Ceuxêmes des nôtres qui avaient pensé pouvoir se passer de la figure parente du divin organe de l'amour, ont toujours admis que, ur rendre ce type distinct de toute autre image de Notre-Seigneur, 'allait que le Sauveur montrât par le mouvement de ses mains, la blessure qui pénètre jusqu'à son Cœur, ou du moins, sur la itrine, la région où ce divin Cœur repose.

Le représenter ostensiblement sur la poitrine, c'est déjà le montrer. utefois, le plus souvent alors, on dirige encore vers lui les mains Notre-Seigneur, mais cette attitude n'est plus nécessaire; Jésus ut nous tendre les bras, il peut les élever vers le ciel en qualité souverain médiateur, ou leur donner une autre direction sans

cesser de remplir les conditions propres à notre type. Ce qu'il faut toujours, c'est l'amour dans l'expression de la physionomie. Toutes les figures du divin Sauveur qui portent l'empreinte d'une affection envers nous, ou tendre, ou ardente, ou riante, ou compatissante, peuvent servir de modèle pour faire un *Christ au Sacré-Cœur*. Pour mieux dire, il suffit en ce cas d'appliquer sur la poitrine du Sauveur le doux emblème de l'amour qui en est aussi l'organe.

Ainsi, quoique la représentation qui nous occupe ne fût pas en usage à l'époque du Beato Angelico, du Pérugin, de Raphaël, il est des Christs de ces grands artistes qui peuvent, a l'aide d'une légère modification, être ramenés au type du Christ au Sacré-Cœur; quelquefois même, aucun changement n'est requis. Nous en donnons pour exemple (pl. I, fig. 3 [1]), une figure due au peintre angélique et empruntée à la scène de la Résurrection dont il orna une des cellules de son couvent de Saint-Marc, à Florence. Les saintes femmes s'approchent du tombeau ouvert, l'ange leur apparaît, sans parvenir à les rassurer. En arrière, un peu à l'écart, et réputé encore hors de la portée de leur vue, se glisse cette douce et riante image du divin Maître, sur le point de se montrer à celles qui le cherchent et de les consoler. Il sourit à leur anxiété, à leur joie prochaine et assurément, on voit qu'il y met son Cœur. Que ce Cœur apparaisse sur sa poitrine, que ses mains se relèvent pour l'indiquer, ou bien encore qu'elles s'ouvrent et s'avancent, et voilà aussitôt un excellent *Christ au Sacré-Cœur*, compatissant à toutes nos peines, souriant à toutes nos joies, heureux des grâces qu'il va répandre.

Prenez encore, dans une autre cellule du même couvent, le Christ de Frà Angelico méditant au désert, montrez son cœur, abaissez vers vous les yeux qui s'élèvent vers le ciel, abaissez aussi les mains dans l'attitude de l'abandon, vous atteignez le but désiré dans un sentiment plus grave.

Au Pérugin on pourrait emprunter le Christ qui apparaît entre la Justice et la Paix au plafond de la salle des saints Léon dans les cham-

[1] On remarquera que cette figure est la moins bien réussie de notre planche. Il est si difficile de reproduire la finesse de traits, la suavité d'expression du peintre angélique ! Dans l'original, cette figure est plus douce à la fois et plus aimante que toutes les autres. Nous invitons à placer la figure de notre planche dans l'ombre ; les traits s'adoucissent, et alors elle se rapproche davantage de l'original.

bres du Vatican; ou bien encore un dessin reproduit dans la collection des photographies Braiin et qui peut-être a été composé pour ce plafond même. Le charmant petit tableau de Raphaël donné par le comte Tosi, avec toute sa galerie, au musée de Brescia, ferait un *Christ au Sacré-Cœur* dans le sentiment de la souffrance. Le tableau des *Cinque Santi* à Parme en fournirait un dans le sentiment de l'amour, d'un amour toujours incliné vers nous au sein de la gloire: il ne faudrait pour cela qu'abaisser un peu les regards et les bras.

Plus absolument encore nous trouvons notre type dans le Christ d'Overbeck reproduit, pl. 1, fig. 4. Aucune modification n'est requise; le cœur seul y manque. Qu'il apparaisse : aussitôt l'on saisit les rapports avec la croix portée par le doux Sauveur, avec la plaie de la main étendue [1]. L'expression est déjà toute d'amour et le texte des mieux choisis : *Venite ad me, omnes qui laboratis et ego reficiam vos.* « Venez à moi vous tous qui êtes dans les peines et les angois- « ses et je vous soulagerai. »

Ce travail d'emprunt aux plus chrétiens et aux plus grands des artistes, a été fait sur Flandrin dans l'image reproduite (fig. 2). Nous la donnons aussi pour son caractère de douce gravité qui contraste particulièrement avec le sentiment un peu langoureux de Batoni (fig. 1.). On pourra apercevoir ainsi les inflexions diverses que comporte le type d'amour que nous recherchons. Jésus est tout à tous, et par là même il se prête à tous nos caractères, à toutes nos situations, et dans son Cœur il faut que nous allions puiser le courage aussi bien que la tendresse.

En résumé, pour l'exécution d'un *Christ au Sacré-Cœur*, il faut avant tout bien choisir le type de figure : ovale modérément ondulé; traits d'une régularité parfaite, d'une grande plénitude sans exagération de force; souples sans mollesse; délicats sans tendance à s'étioler; fermes sans sécheresse. L'expression, l'attitude, présenteront un fond d'inaltérable sérénité, de noble placidité. Si l'amour est ardent, vif, pénétrant, il faut encore qu'il soit suave. Trop pro-

[1] Cette main, faute d'espace, n'a pu trouver place sur notre planche; mais on peut en juger par celle de la figure placée au-dessus (fig. 2) : elle est à peu près sembl...

noncé dans un sentiment, il donne à l'image quelque chose de fixe et d'immobile et lui enlève la flexibilité, l'étendue des sentiments de l'âme. Par là, dire plus dans un sens, c'est dire moins dans tous les autres. Il n'est pas douteux toutefois qu'on ne doive incliner la physionomie, les inflexions du corps conformément à une disposition d'esprit principale : tour à tour, selon les différentes nuances de l'amour ; selon qu'il réclame, qu'il attend, qu'il se donne, qu'il embrase, qu'il enflamme. Nous allons faire l'exposé des meilleurs modèles conçus jusqu'à ce jour, mais il est loin de notre pensée de les présenter comme des limites. Il est permis de faire autrement, puisse-t-on faire beaucoup mieux.

II.

Dans un cercle nécessairement restreint, on peut dire que les images du *Christ au Sacré-Cœur* ont été très variées depuis quarante à cinquante ans, c'est à dire depuis qu'on a cessé de prendre principalement pour modèle le tableau de Batoni. Une des premières doit être celle du Père F. Rinn, jésuite polonais, que le P. Desjardins cite avec préférence et que sa collection nous fait connaître[1]. « Dans cette image, dit le pieux auteur, Notre-Seigneur, ouvrant « de sa main gauche sa divine poitrine, laisse voir son cœur, bénit « de la main droite, regarde avec amour. » Par l'ouverture de la poitrine, cette image se rattache à une catégorie que nous avons critiquée plutôt que louée ; mais la noblesse de son type, la suavité de son expression, lui assignent un rang à part et lui donnent beaucoup d'analogie avec la gravure d'Overbeck (pl. I, fig. 4).

Probablement un peu postérieure, dans tous les cas plus indépendante dans le sens de l'impulsion nouvelle, est l'image de Barb-

[1] Le P. Desjardins met en première ligne, parmi les gravures du Sacré-Cœur, comme la plus grande et la plus belle, celle de Rudder, haute de 80 centimètres. « Notre Seigneur montre, dit-il, son divin Cœur, et, les yeux levés vers le Ciel, il paraît dans une extase d'amour. » (*Le Cœur de Jésus, ascétisme et littérature*, p. 580.) Mais, aujourd'hui, la mode atteint les choses si vite que, même ce qui serait le mieux fait pour rester, passe et s'oublie dès qu'il n'est plus nouveau : chez Schulgen même, on ne connaît plus Rudder, et nous n'avons pas pu nous procurer sa gravure.

Waldhauser. Jésus s'y présente avec beaucoup de simplicité et de douceur, il attend ; montrant son cœur des deux mains, il semble dire : Ce cœur est à vous, à quelque moment que vous veniez sincèrement, il est à vous. Ce mouvement qui, pour la main droite est à peu près celui de la figure 2, s'harmoniserait parfaitement avec la physionomie plus expressive de frà Angelico (fig. 3). Il exprimerait encore l'attente, mais à cette attente alors s'ouvrirait déjà une issue pleine de joie. La protestation serait plus vive, plus pressante si les deux mains plus repliées montraient uniformément le cœur.

On doit à M. Imlé, qui s'est signalé par les illustrations dont il a orné le livre du P. de Franciosi [1], en dehors de cet ouvrage, plusieurs variétés du *Christ au Sacré-Cœur*. Toutes sont pleines d'amour, et ont pour l'expression beaucoup de rapport avec la figure d'Overbeck (fig. 4). Quant aux mouvements, aux attitudes, tantôt Notre-Seigneur écarte son manteau des deux mains pour exprimer plus directement ces paroles : « Voilà ce Cœur » ; tantôt par un geste semblable à celui de la main droite dans la figure 2, les deux mains se soulèvent uniformément de manière à montrer les blessures dont elles portent l'empreinte, à se montrer lui-même et à dire que son cœur apparent sur sa poitrine, c'est lui tout entier. Dans l'image qui sert de frontispice à l'ouvrage du P. de Franciosi, la disposition des mains tient des deux précédentes, c'est-à-dire que Jésus y montre son cœur d'une main, et qu'il montre la plaie dont l'autre main est percée. Il le fait d'ailleurs avec cette particularité, que de cette plaie et de la plaie correspondante qui apparaît sur le revers de l'autre main, jaillissent de vifs rayons faits pour attirer plus fortement l'attention. Pour accentuer mieux encore le caractère particulier de cette représentation par rapport aux plaies sacrées, on aurait pu, au lieu d'un rayonnement qui en émane de tous les côtés avec une égale vivacité, faire jaillir de la plaie du cœur des rayons plus pénétrants, plus vifs, plus étendus que tous les autres, comme on le voit pl. I, fig. 5. L'artiste s'est contenté en ce point d'imiter l'exemple donné par les premières éditions du même ouvrage, par une autre image signée A. Carl. dont il a d'ailleurs beaucoup adouci le caractère. Cette image est elle-même une imitation d'un

[1] *La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, grand in-8°, Paris, 1877.

Christ de Carlo Dolci, que l'on peut considérer comme un prélud
de *Christ au Sacré-Cœur*. Il en remplirait même toutes les conditio
si l'on pouvait se contenter, pour constituer ce type, de représent
Notre-Seigneur montrant la plaie de son côté, ou, sur sa poitrine, l
région du cœur.

L'imitateur direct de Carlo Dolci lui avait emprunté l'attitude gé
nérale du corps, le type de figure, un certain laisser-aller dans le
draperies ; à son exemple aussi, il avait voulu donner un certai
caractère de véhémence à l'amour divin. M. Imlé a eu raison de mo
dérer ce caractère dans le sens de la suave quiétude propre à se
autres ouvrages ; de relever des traits trop aigus, une tenue tro
négligée, par des contours plus arrondis, par un drapé plus grave
Il aurait gagné à se dégager plus complètement encore de ce pré
cédent. Ainsi les yeux du Christ se dirigent de côté, nous aimerion
mieux les voir se porter vers nous. Un *Christ au Sacré-Cœur* doit
règle générale, tourner ses regards sur tous ceux qui peuvent s'a
dresser à lui. Portés sur le côté, les yeux peuvent être réputé
reposer sur la bienheureuse Marguerite-Marie, dont la représenta
tion serait comme sous-entendue. Mais, dans cette supposition, l'imag
n'a plus le même caractère de généralité, et alors il eût été préfé
rable de diriger les deux mains vers le cœur, pour dire : Le voilà. L
double mouvement des mains dit plutôt : « Voilà mon cœur et m
voilà », pour signifier que le cœur et la personne, c'est tout un : e
rien ne convient mieux à un *Christ au Sacré-Cœur* pris en lui-même

III.

Le *Christ* de la 3e planche dans l'ouvrage du P. de Francios
planche qui porte le titre de *Triomphe du Sacré-Cœur* a été conç
par M. Imlé avec plus d'indépendance que celui du frontispice. No
content de soulever les bras, ce Christ les étend largement, et con
tinue de montrer les plaies de ses mains. L'extension des bra
convient à la solennité de la circonstance, car Jésus et son divi
Cœur sont réputés en présence de leurs adorateurs de tous les âg
et de tous les lieux, réunis par la pensée.

Nous avons remarqué que les bras d'une statue du Sacré-Cœu
exposée dans la chapelle du Jésus à Paris pendant le mois consac

à ce divin Cœur, étaient non moins étendus; et cette fois plutôt pour embrasser la multitude de ceux qui viennent l'invoquer que pour se montrer. Dans l'un et l'autre sens, cette large attitude pourrait convenir à une statue élevée sur le faîte d'un monument consacré au Sacré-Cœur, sur le faîte de l'église du Vœu national par exemple. Autres avantages de cette attitude : d'un côté, elle rend nécessaire la représentation du Sacré-Cœur qui, seule, la précise et la détermine; de l'autre, elle exprime l'immensité d'un amour qui s'étend à tous les hommes et voudrait les presser tous contre son cœur. Sans la représentation visible du cœur de Jésus, pourrait-on jamais rendre la même idée, ou produire un effet semblable ? On en est réduit à une seule formule d'un sens restreint.

D'ailleurs, l'attitude dont nous parlons pour les grandes circonstances, pour les grands développements, ne saurait convenir aussi bien à une simple image, à un tableau placé sur l'autel d'une chapelle où les fidèles ne viennent qu'un à un ou en petit nombre à la fois, rendre au Cœur sacré de Jésus leurs pieux hommages.

Parmi les *Christs auSacré-Cœur* dont la douce placidité est appropriée à toutes les situations, nous en citerons où, tenant le globe du monde de la main gauche, Notre-Seigneur montre son cœur de l'autre : c'est exprimer d'une autre manière l'étendue de son amour, c'est rappeler la part de cet amour dans le gouvernement du monde. Quelquefois Jésus laisse tomber ses mains pour dire qu'il s'abandonne. D'autres fois, et telle est l'image que s'est appropriée l'*Association de la prière*, *ligue du Cœur de Jésus*, il les élève modérémen et dirige ses regards vers le ciel. Par là il nous invite à unir nos prières à celles de son divin Cœur afin qu'elles aient toute leur efficacité.

Dans un tableau peint par Frédéric Ittenbach, et remarquable par l'élévation du style, par l'excellence du type de figure, par la saveur de l'expression, le Sauveur montre son cœur d'une main et élève l'autre dans un sentiment analogue à celui de la figure 2, pl. I; mais le mouvement est beaucoup plus accentué.

Sur une des nombreuses images de M. Hallez — images qui peuvent laisser à désirer sous le rapport de l'ampleur des traits, mais qui sont toujours si pieuses d'expression — Jésus tend la main et semble dire : Je suis à vous, si vous voulez être à moi. Nous cite-

rons plus volontiers encore le souvenir de première communion où le pieux artiste a représenté le jeune communiant appuyé sur l'épaule du doux Sauveur comme l'on représente S. Jean dans la Cène : Jésus appuie sa main sur la sienne, incline vers lui sa tête et lui dit ce qu'il y a d'amour dans son cœur, ce que renferme de suavité et de grandeur le don qu'il lui fait sous les espèces sacramentelles.

Dans cette gracieuse composition on peut puiser des inspirations pour constituer un *Christ au Sacré-Cœur* dans le sentiment particulier de douce communication entre Jésus et l'âme fidèle. Nous ne saurions toutefois le donner absolument comme un modèle de notre type conçu dans sa plus grande généralité. Une observation analogue s'applique à deux œuvres fort remarquées parmi celles où l'on a tenté avec quelque succès de mettre ce que nous appelons *le grand art* au service de la dévotion au Sacré-Cœur ; la statue de Bonassieux et le tableau de Lafon. On ne saurait trop encourager de pareils exemples, mais ces productions, d'un mérite plus qu'ordinaire, doivent être prises pour ce qu'elles sont et non être proposées universellement comme modèles. Le Christ de Bonassieux, abaissant des regards pleins de douceur, est exclusivement une statue qui demande à être placée à une certaine hauteur au-dessus des fidèles; il perd beaucoup à être vu horizontalement dans une gravure ou une photographie. Quant à l'absence du cœur, on pourrait facilement y suppléer en faisant apparaître ce divin organe à la place de la plaie dont seulement est percée la poitrine. Nous ne voyons pas ce que cette sculpture pourrait y perdre. Nous ne dissimulerons pas non plus que nous préférerions quelque chose d'un peu plus large dans les traits de Notre-Seigneur.

Le *Christ* de M. Lafon perd lui-même en passant des conditions d'une peinture à celles d'une gravure ou d'une photographie ; la raison en est qu'il ne constitue pas seulement un *Christ au Sacré-Cœur*, mais que, suspendu dans les airs comme avançant vers nous, il vise à un effet d'illusion. L'artiste semblerait aussi s'être laissé influencer par des objections que nous devons considérer comme résolues. En effet, il ne fait apparaître sur la poitrine de Notre-Seigneur que bien timidement le Cœur-Sacré. C'est assez, sans doute, pour que toutes les grâces attachées aux images du Sacré-Cœur puissent reposer sur son tableau, assez aussi peut-être, eu

égard à la spécialité de l'œuvre et aux effets d'illusion qu'elle se propose de produire. Mais si on voulait immobiliser les données de M. Lafon pour les appliquer à d'autres cas, il faudrait accuser plus fortement et mieux faire ressortir la présence du Cœur pour exprimer une pensée d'amour avec laquelle l'extension du bras n'aurait pas un rapport assez direct. Ces explications données, nous nous sentons parfaitement à l'aise pour apprécier le jét et la chaleur d'un ensemble que l'on pourrait appeler l'avènement du Sacré-Cœur.

CHAPITRE III.

ŒUVRES DIVERSES RÉUNISSANT UN ENSEMBLE DE COMPOSITIONS CONSACRÉES AU SACRÉ-CŒUR.

I.

Autre chose est de représenter le Christ au Sacré-Cœur dans les conditions abstraites d'un portrait, autre chose de le mettre en scène en reproduisant par exemple l'apparition de Paray. Dans ce cas, la représentation, au lieu d'un seul personnage, en comporte au moins deux, le Sauveur et sa fidèle servante. Nous en avons cité divers exemples pendant le XVIIIe siècle, à partir de l'en-tête du chapitre dessiné par Natoire pour l'ouvrage du P. de Galliffet. Les représentations de ce genre se sont particulièrement multipliées de nos jours. Deux des plus anciennes, depuis la fin du XVIIIe siècle, doivent être le tableau qui surmonte l'autel des apparitions à Paray-le-Monial, et celui qui, dans la chapelle, a remplacé le tableau transporté à Sémur, et dont cette chapelle ne conserve qu'une copie sur les murs latéraux. Dans ces deux tableaux, il y a de l'âme, du mouvement ; mais Marguerite-Marie, étendant les bras, la tête élancée, le regard ardent, s'y montre moins peut-être selon son vrai caractère que dans des compositions plus placides, telles qu'un autre tableau et un groupe de marbre qui se voient également à Paray, telle qu'une gravure éditée par Schulgen d'après Savinien Petit. Le groupe en marbre de Carrare, donné à l'église de Notre-Dame à Chambéry par le comte Fernex de Mongex, est une œuvre d'art d'un

ordre supérieur à toutes les précédentes. Il a été exécuté à Novare par l'habile sculpteur Argenti. Marguerite-Marie s'y montre ardente d'amour et d'une grande vérité dans le sentiment de la soumission. Peut-être, pour la vérité de son caractère personnel, pourrait-on désirer que l'artiste eût mieux étudié ses portraits. Nous reviendrons sur ce monument qui n'est pas seulement à compter parmi les représentations de l'apparition, mais qui tient un rang considérable parmi les œuvres d'ensemble par lesquelles on s'est efforcé de célébrer dignement le divin Cœur.

En effet, c'est un des traits particuliers à notre temps d'avoir ainsi groupé en l'honneur du Sacré-Cœur des séries de tableaux, diverses sortes de représentations ordonnées dans un même but. Parmi les monuments de ce genre, nous nous arrêtons aux suivants, les jugeant tous, quoique très inégaux d'importance, dignes d'attention à quelques titres.

1° Les séries de tableaux réunis à Paray-le-Monial en l'honneur de la bienheureuse Marguerite-Marie ; 2° le monument de Notre-Dame de Chambéry ; 3° la verrière exécutée à Saint-Quentin par M. Claudius Lavergne ; 4° les tableaux de M. Romain Cazes qui ornent la chapelle du Sacré-Cœur à la Trinité de Paris : nous leur comparerons ce qui a été fait pour plusieurs autres chapelles du Sacré-Cœur dans les églises de la même ville ; 5° les illustrations faites par M. Imlé au livre du Père de Franciosi ; 6° les vignettes de M. Hallez qui forment le fond de sa *Neuvaine au Sacré-Cœur* ; 7° une composition du P. Vasseur pour son œuvre des images destinées aux missions étrangères et plus particulièrement à celles de la Chine ; 8° des litanies illustrées dues au P. François Hattler, du collège de Kalksburg, près de Vienne (Autriche).

II

A Paray, quatre tableaux qui se font suite paraissent avoir été exécutés de la même main ; ils représentent la Bienheureuse avec le nimbe, ils sont donc postérieurs à sa béatification. Dans le premier, Notre-Seigneur accorde à sa servante la participation à sa croix : agenouillée devant lui, elle saisit en effet avec amour la croix qu'il vient de lui offrir, ceci par allusion à ces paroles de Marguerite-Marie

elle-même : « Depuis que j'ai le bonheur d'être l'épouse d'un Dieu « crucifié, je ne me souviens pas d'avoir été sans cette livrée de la « croix, commençant par le jour de ma profession. » A côté, un ange est profondément prosterné, puis, dans le ciel entr'ouvert, on aperçoit d'autres anges qui adorent l'essence divine. L'un d'eux tient d'une main un étendard, l'étendard de la dévotion au Sacré-Cœur, et de l'autre il offre à Dieu une marguerite.

Le second tableau représente la fête de sainte Marguerite, vendredi 20 juillet 1685, lorsque la Bienheureuse persuada aux novices dont elle était alors la maîtresse, de rapporter au Sacré-Cœur tous les honneurs qu'elles voulaient lui rendre à elle-même pour sa fête.

La vision du jour de la Visitation 1688 fait le sujet du troisième tableau. Il fut montré alors à Marguerite-Marie, « un lieu, dit-elle, « fort éminent, spacieux et admirable en sa beauté, au centre du-« quel il y avait un trône de flammes, dans lequel était l'aimable « Cœur de Jésus avec sa plaie. La sainte Vierge était d'un côté ; « notre père saint François de Sales de l'autre ; avec le saint Père de « la Colombière et les filles de la Visitation, paraissaient en ce lieu « leurs bons anges à leurs côtés, qui tenaient chacun un cœur à la « main [1]. » L'artiste qui s'est efforcé de rendre tout le reste de la vision a reculé, nous ne savons pourquoi, devant ce dernier trait.

L'apothéose de la Bienheureuse est représentée dans le quatrième tableau. Tandis que les restes de Marguerite-Marie sont exposés sur la terre, Notre-Seigneur montrant son divin Cœur suspendu sur sa poitrine accueille dans le Ciel sa fidèle servante, qui lui est présentée par sa très sainte Mère. Saint François d'Assise, saint François de Sales, sainte Chantal et le Père de la Colombière forment avec une multitude d'anges la cour céleste.

Cet ensemble est bien choisi, s'il ne comprend aucune des apparitions où Notre-Seigneur confia à Marguerite-Marie la mission qu'elle a remplie, c'est que ces compositions se rapportent à un tableau principal préexistant. Dans une série plus développée, hors de ces conditions, on pourrait insérer la vision préparatoire de la Bien-

[1] *Vie et écrits de la B. Marguerite-Marie*, p. 279.

heureuse encore novice, sous le bosquet de noisetiers, l'apparition du jour de saint Jean l'Evangéliste, où le divin Cœur lui fut montré comme sur un trône, l'apparition du jour de l'octave du Saint-Sacrement, où il lui fut dit : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. » Chacune de ces trois scènes pouvant être l'objet d'une représentation distincte et quant à la composition et quant au caractère.

Avant de quitter Paray, nous rappellerons que dans la chapelle du jardin, de chaque côté de l'autel, au-dessus duquel est représentée la troisième de ces apparitions, on a choisi pour sujets de deux autres tableaux, comme étant tout spécialement en rapport avec la dévotion au Sacré-Cœur, le coup de lance donné par Longin, et saint Jean dans la Cène reposant sur le Cœur de Jésus.

Argenti, dans les sculptures du monument élevé à Chambéry, a suivi une toute autre marche. Nous n'avons encore parlé que de l'apparition de Notre-Seigneur qui en forme le couronnement. Les personnages en sont de grandeur naturelle, le divin Cœur est sculpté en saillie sur les vêtements de Notre-Seigneur ; lui-même repose sur un nuage, et autour de lui sont suspendus des anges adorateurs. Ce groupe est supporté par une base d'environ 60 centimètres, sur laquelle on lit ces mots : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes. » Le tout est soutenu par une maçonnerie établie entre le mur de la chapelle et un autel dont le sommet atteint la partie inférieure de la base. Sur la face du gradin le plus élevé, on voit les têtes des quatre Evangélistes en haut-relief ; sur celle du gradin inférieur, les têtes de deux anges. Le devant de l'autel représente en bas-relief Notre-Seigneur agonisant au jardin des Olives avec l'ange qui lui présente le calice et les trois apôtres endormis. Sur la face des deux ailes qui accompagnent l'autel, sont représentés Notre-Seigneur et la Samaritaine, puis le *Noli me tangere*. L'ensemble du monument mesure plus de quatre mètres, et les connaisseurs en trouvent le travail achevé.

III

La verrière de Saint-Quentin est assurément une des œuvres d'art les plus importantes qui aient été consacrées à honorer le Sacré-

Cœur. Nous devons à M. Claudius Lavergne lui-même la communication d'un dessin de sa main qui nous met à même d'en donner une description complète.

La fenêtre, en style du XVe siècle, divisée en quatre baies, est surmontée d'une rose. Dans la rose, le Sacré-Cœur est représenté isolément entouré d'anges adorateurs. Dans les vides laissés par les meneaux, de chaque côté de la rose, apparaissent deux des saints qui anciennement ont eu le plus de dévotion au Sacré-Cœur, saint Bernard et saint Bonaventure. Le premier avec cette inscription : *Ego inveni cor regis, fratris et amici benigni Jesu* : « J'ai trouvé le cœur de mon Roi, de mon frère, de mon ami, le doux Jésus. » Le second avec celle-ci : *Ibi loquor ad Cor ejus :* « Ici je parle à son Cœur. »

Chacune des quatre baies étant divisée en quatre compartiments, elles offrent ainsi ensemble quatre rangées de scènes superposées. Dans la rangée supérieure, les deux baies centrales étant consacrées à l'apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, le Sauveur occupe un compartiment, sa fidèle servante le compartiment correspondant. Dans les deux baies latérales, sont représentés, d'une part, saint François d'Assise montrant ses stigmates, de l'autre saint François de Sales, une marguerite à la main.

La deuxième rangée rapproche quatre mystères de la vie de Notre-Seigneur, dont nous avons parlé dans notre première partie, comme se rapportant le mieux à la dévotion au Sacré-Cœur : 1° la Cène ; 2° Longin perçant le côté de Notre-Seigneur ; 3° le *Noli me tangere ;* 4° le témoignage de saint Thomas : l'apôtre est à genoux.

La troisième rangée oppose les jugements décisifs rendus en faveur de la dévotion au Sacré-Cœur aux arrêts qui ont été portés abusivement contre elle. Les deux baies du milieu sont consacrées aux premiers, les baies latérales aux seconds. On voit, d'une part, le pape Clément XIII qui accorde à l'ordre de la Visitation et au royaume de Pologne l'autorisation de célébrer la fête du Sacré-Cœur avec une messe et un office propres ; il est accompagné de trois évêques qui furent les principaux promoteurs de cette dévotion : Constantin Sozinouski, évêque de Cracovie, saint Alphonse de Liguori et Jean Joseph Languet, successivement évêque de Soissons et archevêque de Sens. On voit, d'autre part, Pie IX qui prononce la béatification de la bienheureuse Marguerite-Marie. Puis, d'un côté,

le Parlement qui prononce des arrêts contre la dévotion au Sacré-Cœur, est confondu par un ange qui déploie la constitution *Unigenitus;* et de l'autre côté, le conciliabule de Pistoie est de même confondu par un ange qui déploie la bulle *Auctorem fidei.*

La rangée inférieure offre dans les deux baies centrales les armoiries des pontifes et des princes qui ont le plus fait pour le Sacré-Cœur, et, dans les deux baies latérales, les ennemis vaincus, en compagnie d'un démon: d'une part Jansénius, Saint-Cyran, Arnault et Quesnel, de l'autre Scipion de Ricci, Petter, Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois, et Veillura.

Deux tableaux de M. Romain Cazes ornent, avons-nous dit, la chapelle du Sacré-Cœur dans la nouvelle église de la Trinité. L'artiste, adoptant pour base de son œuvre la correspondance qui existe entre e Sacré-Cœur et la figure du Bon-Pasteur, a posé en tête de l'un de ses tableaux le Christ au Sacré-Cœur adoré par les anges, en tête de l'autre le Bon-Pasteur lui-même.

Dans le premier, il a réuni ensuite quelques-uns des saints qui se sont distingués par leur dévotion pour le Sacré-Cœur ou plus généralement par leur amour de Dieu. La bienheureuse Marguerite-Marie est au milieu; nous avons cru reconnaître près d'elle, d'un côté, sainte Thérèse, et saint François d'Assise; de l'autre, l'apôtre saint Jean et sainte Marie-Madeleine. Nous ne savons quel est le cinquième saint personnage.

Dans le second tableau, la brebis, au lieu d'être portée sur les épaules du Bon-Pasteur selon la disposition ordinaire, repose sur sa poitrine, pour mieux dire combien elle est aimée, sans s'attacher aussi spécialement à l'idée du retour au bercail. Dans le bas sont groupés également les personnages jugés les plus propres à exprimer les œuvres de charité envers le prochain : S. Vincent de Paul et une sœur de Charité, accompagnés d'un des malheureux qu'ils ont secourus, d'un côté ; de l'autre, un frère de S. Jean de Dieu et un Trinitaire, accompagnés d'un nègre.

L'ordonnance de ces tableaux est claire, noble, sage, les expressions y sont senties, ils sont assurément à compter parmi les meilleures pages d'art chrétien tracées de notre temps; et c'est ce qui a été fait de mieux à notre connaissance, comme peinture de grande dimension en l'honneur du Sacré-Cœur.

énéralement les nouvelles églises de Paris donnent aux chapelles
ìacré-Cœur plus d'importance que les anciennes, indice consolant
'extension prise par une dévotion destinée à remédier aux maux
ıotre siècle. Nous avons fait particulièrement cette remarque en
ıant de l'église de la Trinité dans celle de Saint-Augustin, afin
ıserver ce que l'on avait fait pour le Sacré-Cœur dans chacune
les. A Saint-Augustin, on lui a consacré le transsept droit et l'on
rien épargné pour bien faire. Si le succès ne répond pas à la
ne volonté des ordonnateurs du monument, cela provient de la
i-connaissance des artistes qui ont confondu les styles, con-
lu les costumes religieux, et en partie les attributs des saints.
ıtel porte au devant du tombeau un cœur isolé sur un fond de
ıaïque. Cet autel est surmonté d'un retable dont l'architecture, un
flottante comme celle de l'église tout entière, se rapporte à la
ıière période du style ogival; elle encadre des statues, en style
III[e] siècle, combiné avec des attitudes d'un caractère beaucoup
moderne. Une statue de Notre-Seigneur, montrant la région
on Cœur, sans que le Cœur soit apparent, est placée au milieu sous
baldaquin. Elle est d'une autre main que les autres, et d'un style
ìrent. Sans nier son mérite artistique, on ne peut cependant lui
ınnaître un cachet de supériorité, et assurément ce n'est pas la
pression du cœur qui pouvait aider l'artiste à le lui donner. Les
ıts qui accompagnent cette statue sont au nombre de six, trois
ìhaque côté. Ils sont désignés par des initiales qui, jointes à
rs attributs, les font reconnaître d'une manière à peu près cer-
ıe pour S. Jean l'Evangéliste, la bienheureuse Marguerite-Marie [1]
S. Bernard, d'un côté ; S. Augustin, Ste Thérèse [2] et S. François
ssise, de l'autre.

Dans beaucoup d'autres églises, l'autel consacré au Sacré-Cœur de
us, porte seulement une image du Christ au Sacré-Cœur, peinte
sculptée sans particularité notable. Cependant, à Saint-Nicolas du

Elle est vêtue d'un scapulaire qui n'a rien de commun avec le costume de la
itation. S. Bernard est le moins bien déterminé : il porte un crucifix qui pour-
presque aussi bien désigner S Bonaventure ou S. Bernardin.

Elle tient une tablette sur laquelle est tracé un cœur entouré de la couronne
pines, ce qui conviendrait mieux à Ste Catherine de Sienne. S. Augustin porte
cœur; S. François étend les bras pour recevoir les stigmates.

Chardonnet, nous avons remarqué la scène du témoignage de S. Thomas, représentée en face de l'autel, et à Saint-Eustache, une peinture murale dans laquelle, au-dessous du Christ au Sacré-Cœur, on a mis en scène un groupe de malheureux qui l'implorent : une jeune mère et son enfant gisant sur le sol. Le genre y sent trop le mélodrame.

IV.

Nous passons aux illustrations de l'ouvrage du Père de Franciosi par M. Imlé. Nous avons parlé du *Christ au Sacré-Cœur*, et du triomphe de ce Cœur adorable, qui font le sujet de la première et de la troisième planche. Dans la seconde, au-dessous de Pie IX assis sur son trône, Notre-Seigneur, placé entre la Vérité et la Miséricorde, personnifiées par deux anges, étend sa protection sur le pontife. C'est la réduction d'une gravure de plus grande dimension, qui n'était pas composée seulement en vue du Sacré-Cœur, autrement on ne comprendrait pas pourquoi on n'y voit pas ce divin organe de l'amour. Autour du Christ de la troisième planche, destinée à exprimer l'idée de triomphe, quatre anges forment une auréole et portent les instruments de la Passion ; au-dessous, devant un autel sur lequel repose un vase qui répand les parfums d'un encens embrasé, se rangent, au milieu, la sainte Vierge, Pie IX à genoux à sa droite, et sur les côtés, d'une part la bienheureuse Marguerite-Marie, Ste Gertrude, Ste Thérèse, Ste Catherine de Sienne ; de l'autre S. François d'Assise, S. Bernard, le P. de la Colombière et S. François de Sales.

Viennent ensuite une série de vignettes placées en tête des chapitres et représentant : 1° *Notre-Seigneur et la Samaritaine ;* 2° l'*ouverture du Cœur de Jésus :* le divin Cœur est apparent sur la poi trine de Notre-Seigneur, la lance de Longin qui le perce est dirigé par un ange ; un second ange recueille dans un calice le sang qu en jaillit, et au-dessus de la croix deux autres de ces esprits céleste représentent la Justice et la Paix qui s'embrassent, pour dire la pai rendue au monde par ce sang précieux qui a satisfait à la justic divine ; 3° l'*apparition de Notre-Seigneur à Marguerite-Marie ;* 4° *l fin de la dévotion du Sacré-Cœur :* Notre-Seigneur apparaît de nou



LE TRIOMPHE DU SACRÉ-COEUR

D'APRÈS M. IMLÉ

(Extrait de la *Dévotion au Sacré-Cœur*, par le R. P. DE FRANCIOSI,
7e édition illustrée, Nancy, Vagner.)

veau à la bienheureuse, celle-ci lui offre son cœur, cœur pour cœur ; derrière elle, sainte Véronique étalant la sainte Face, représente la réparation compatissante et l'imitation ; deux anges chantent l'hymne de la reconnaissance ; 5° *Dieu donnant au monde Jésus-Christ :* la pensée est parfaite, mais comme composition, c'est, de ces vignettes, celle qui nous satisfait le moins ; il eût mieux valu tenir le Sauveur attaché à la croix plutôt que de faire supporter son corps par Dieu le Père, et puisqu'il s'agit de son Cœur, il eût été préférable de le montrer comme dans les compositions précédentes ; 6° *la France repentante offre au Sacré-Cœur l'église du Vœu national :* la sainte Vierge présente la France personnifiée à Notre-Seigneur, pensée elle-même excellente, mais rendue faiblement ; 7° *la communion de la sainte Vierge :* type de la bonne communion donnée comme le meilleur moyen d'honorer le Sacré-Cœur et de retirer les fruits que l'on doit attendre de sa dévotion : 8° *Notre-Seigneur chez Marthe et Marie ;* moyens d'acquérir cette dévotion, prier et méditer comme Madeleine, agir et souffrir comme Marthe ; 9° *Notre-Seigneur au Jardin des Olives :* par rapport à la dévotion au Cœur de Jésus, les apôtres endormis, représentent les indifférents ; les envoyés des Juifs qui arrivent rappellent ceux qui l'outragent ; l'ange ceux qui le consolent par leur vraie piété. Quant à l'exécution, la prostration du Christ est trop grande et l'on voudrait voir son cœur ; 10° *le Cœur de Marie investi de la toute puissance par le Cœur de Jésus ;* Jésus-Enfant est debout sur les genoux de sa très sainte Mère ; leurs cœurs sont représentés sur leurs poitrines, deux anges tiennent devant eux des vases enflammés, c'est pour la composition une variante de *Notre-Dame du Sacré-Cœur ;* 11° *la mort de saint François Xavier :* Notre-Seigneur lui apparaît, saint Ignace est présent ; la signification de cette représentation, c'est qu'il faut rendre au Sacré-Cœur amour pour amour jusqu'à la mort.

Deux autres planches à pleine page représentent, l'une Marie et son très saint Cœur, l'autre la bataille de Joigny sous la bannière du Sacré-Cœur : nous aurons occasion d'y revenir.

Les vignettes placées à la fin des chapitres par allusion au Sacré-Cœur, sont : l'agneau qui selon la légende de saint Clément fit jaillir, pour les besoins des chrétiens condamnés aux mines, une source d'eau vive ; la poule qui rassemble ses petits sous ses ailes,

l'aigle qui apprend aux siens à voler ; l'Agneau de l'Apocalypse avec les couronnes qui lui sont offertes par les saints ; le pélican ; la colombe rapportant le rameau d'olivier ; des colombes étouffant des serpents sous leurs pieds et se désaltérant dans un vase ; les cerfs accourant vers la fontaine d'eau vive ; Jésus-Enfant, entre les deux animaux ; la brebis et ses agneaux.

V.

Quelques-uns des symboles que nous venons de passer en revue ou d'autres analogues se rencontrent dans la *Neuvaine au Sacré Cœur* de M. Hallez[1] ; la piété bien connue de l'artiste, dont nous avons déjà rappelé les *Christs au Sacré-Cœur* et un *Souvenir de première communion*, s'est portée avec prédilection vers la dévotion au Cœur divin. Dans sa Neuvaine publiée en 1846, il s'est beaucoup inspiré des vignettes du XVIIe siècle dans ce qu'elles avaient de bon ; il s'est rencontré du moins avec elles, pour le genre, en évitant les mièvreries qui souvent les déparent, quelquefois jusqu'à l'inconvenance, et il y a apporté une grâce, un goût soutenu, une piété qu'elles n'ont jamais atteinte au même degré. Les pieux auteurs n'étaient alors, dans la réalisation de leurs pensées, secondés qu'imparfaitement par les dispositions des artistes. Le Cœur de Jésus apparaissant à M. Hallez sous couleur de pureté, de fraîcheur et de paix, c'est aussi toujours sous figure d'enfant que l'artiste représente ce divin Sauveur, et jamais il n'omet l'image du Cœur sacré soit à côté du Sauveur soit sur lui-même.

Au frontispice du livre, Jésus-Enfant paré sur la poitrine de ce divin Cœur apparaît adoré par les anges, et plus haut on voit son monogramme adoré également par les esprits célestes ; ce signe sacré reparaît ensuite presqu'à chaque jour de la Neuvaine dans le haut de la planche principale, et l'M initiale du nom de Marie lui est ordinairement opposé dans le bas. Un second frontispice nous montrant le divin Enfant entouré des membres de la sainte Famille, sa très sainte Mère derrière lui, au milieu, revient foncièrement au type de Notre-Dame du Sacré-Cœur dont nous aurons dans la suite à nous occuper d'une manière spéciale.

Au premier jour de la Neuvaine, l'âme est appelée à se renferm

[1] La 3e édition est sous presse (Ve Casterman, Tournai).







Initiales gravées des *Litanies du Sacré-Cœur de Jésus* (Fribourg en Brisgau, Herder, éditeur).

ant soulevé dans ses bras et présenté aux fidèles, porte son Cœur sa poitrine. Dans la troisième, on voit la sainte Famille, Jésus, ie, Joseph, chacun également avec son cœur apparent sur la rine.

iennent ensuite le travail de Jésus avec Joseph, et son baptême, s les auspices de son divin Cœur qui de nouveau apparaît comme astre dans le ciel. Il est replacé sur la poitrine comme une ar-re impénétrable, quand Jésus chasse le démon ; comme une rce d'éclat et de beauté, quand il se transfigure ; comme une rce de grâces quand il s'entretient avec la Samaritaine. Saint rre au moment où il allait être submergé, est soutenu par la n du Sauveur, et le divin Cœur apparaît au-dessus des flots tel un astre tutélaire ; Notre-Seigneur guérit-il les malades ? ac-ille-t-il la pécheresse repentante, son cœur a visiblement la pre-re place dans toutes ses œuvres. Enfin saint Joseph vient-il à urir entre les bras de Jésus ? Marie est près d'eux en prière, et Cœur de Jésus est comme la lampe qui éclaire cette scène inef-le, du plus suave intérieur.

Quand le Roi pacifique fait son entrée à Jérusalem, son Cœur est le eil qui éclaire son triomphe. Dans la vignette qui répond à l'ins-ition eucharistique, le Sauveur est revêtu de la chasuble sacerdo-e, devant un autel, il tient le calice à la main et son Cœur res-ndit de nouveau sur sa poitrine. Dans celle de l'agonie au Jardin s Olives, il veille à la place des Apôtres endormis. Il participe aux uleurs, aux humiliations de l'Homme-Dieu, couronné d'épines, ontré au peuple, crucifié ; mais aussi il ressuscite avec lui, il est ontré à saint Pierre repentant, — cette scène étant prise pour pe de la rémission des péchés ; — il accueille les Vierges sages festin des noces éternelles et il règne à jamais dans les cieux ec le divin Roi. Dans toutes ces dernières vignettes, il rayonne ns interruption sur la poitrine sacrée.

Nous devons également au P. Hattler la connaissance d'une com-osition tracée de la main de Classen, qu'il nous dit très belle 'exécution, en nous avertissant qu'une petite gravure publiée par chulgen, qu'il a bien voulu aussi nous communiquer, ne la rend ous ce rapport qu'imparfaitement. Cette gravure nous met néan-moins en état de la décrire. Il ne s'agit plus d'un ensemble de com-

positions, ce n'est là qu'un tableau isolé, représentant le Christ au Sacré-Cœur apparaissant sur un autel, entouré de l'apôtre saint Paul qui le montre, de saint Louis de Gonzague, de saint François de Sales et de la bienheureuseMarguerite-Marie qui l'adorent. C'est-à-dire que cette composition revient, et quant à la pensée principale de représenter le Cœur de Jésus comme un objet d'adoration, et quant au choix des saints qui l'adorent, à plusieurs de celles qui furent faites peu d'années après la bienheureuse Marguerite. Elle offre, toutefois, cette double différence que le *Christ au Sacré-Cœur* est substitué au divin Cœur représenté isolément, et saint Paul est appelé à remplir près de lui un rôle que nous ne lui avions pas encore vu. Ce rôle doctrinal de l'Apôtre est pleinement justifié par les enseignements si élevés, si abondants, si plein de feu sur la charité en général, et en particulier sur l'amour par lequel le Sauveur de nos âmes a révélé toutes les tendresses de son Cœur.

CHAPITRE IV.

DE L'IMAGERIE CONTEMPORAINE, ET DES IMAGES ISOLÉES DU SACRÉ-CŒUR EMPLOYÉES COMME SIGNE.

I.

Nous venons de voir comment l'art, s'il n'avait produit des chefs-d'œuvre pour honorer le Sacré-Cœur, s'était mis du moins dans la voie de bien faire. Tout n'a pas cependant été au mieux sous ce rapport depuis le mouvement qui s'est produit pour l'amélioration de l'art chrétien ; et dans l'imagerie particulièrement, dont nous voulons maintenant parler, parmi tant d'aliments donnés à la piété, il est pénible de voir combien le bon goût est rarement satisfait. On faisait grossièrement les images populaires ; on les fait plus finement, mais trop souvent aussi que de raffinement, que de recherche on y apporte ! Couleur, dessin, composition, tout s'en ressent. On a dépassé tout ce qui avait soulevé nos critiques dans ce genre pendant les trois derniers siècles ; au moins alors par delà les mignardises de l'image, il y avait la solidité de la doctrine. Il est beaucoup

mages aujourd'hui où l'on ne trouve, de quelque côté qu'on les visage, que de purs enfantillages, à moins qu'on n'ait copié les iévreries d'une autre époque, ordinairement pour les exagérer.

Gardons-nous toutefois de grossir le mal : sans parler davantage ›s dessins donnés par des artistes d'une valeur reconnue, beau›up de petites images du *Christ au Sacré-Cœur*, de l'*Enfant-Jésus u Sacré-Cœur*, de *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, sont vraiment sasfaisantes, eu égard aux conditions demandées, c'est-à-dire la petite imension d'abord, afin de trouver place dans un livre de prières, ais le prix modique sans lequel rien n'est populaire. Nous dirons ıême que ces images pour la plupart méritent l'approbation, quand lles s'en tiennent à leurs sujets. Il en est de même ordinairement ar rapport à divers motifs de composition d'un caractère simple, omme le Cœur de Jésus associé aux instruments de la Passion, aux mblèmes eucharistiques.

On a pu très convenablement combiner la représentation du divin œur avec celle des sept sacrements; on pourrait la montrer en rapport avec la pratique de toutes les vertus. Il y a une gracieuse etite image qui, sous ce titre : « Pourquoi la Charité est inépuisable », ıontre un jeune chrétien faisant l'aumône; son cœur apparent sur ı poitrine est de la partie, le Saint-Esprit plane sur sa tête, mais ırtout Jésus est derrière lui, avec son propre Cœur, et il verse tant 'or dans la bourse du jeune homme que plus celui-ci y puise pour onner, plus elle est remplie.

On a fait de fort jolies choses sur l'accueil de Jésus aux âmes lèles, sur leurs doux épanchements; quelquefois, associant heureument l'image du Sacré-Cœur à la figure du Bon-Pasteur, on l'a ontré assemblant, donnant ses soins à quelques-unes de ces brebis ur lesquelles il a tant d'amour. On a été quelquefois heureux ns l'application au Sacré-Cœur de divers mystères, de divers its de la vie des saints. Un mourant reçoit le saint Viatique ; une aille affligée est rassemblée près d'un autel afin de prier pour ses rts, et tour à tour Jésus agonisant avec son divin Cœur apparaît ›té de ces scènes où à la douleur se joignent si bien les sujets de solation.

Voilà une charmante image de M. Hallez, où le Sacré-Cœur s'assoà la scène du *Noli me tangere;* voilà une image allemande, signée

P. Duschwanden, représentant l'apparition de Notre-Seigneur au bienheureux Pierre Canisius, où il lui découvre son Sacré-Cœur, le jour où celui-ci fait sa profession. Le prêtre est à l'autel, élevant la sainte hostie, le Bienheureux est agenouillé sur les degrés, accompagné de son ange gardien, et le Cœur de Jésus projette sur lui des rayons qui le ravissent. Et pour ajouter au charme de cette scène, Marie y assiste elle-même, placée derrière son divin Fils.

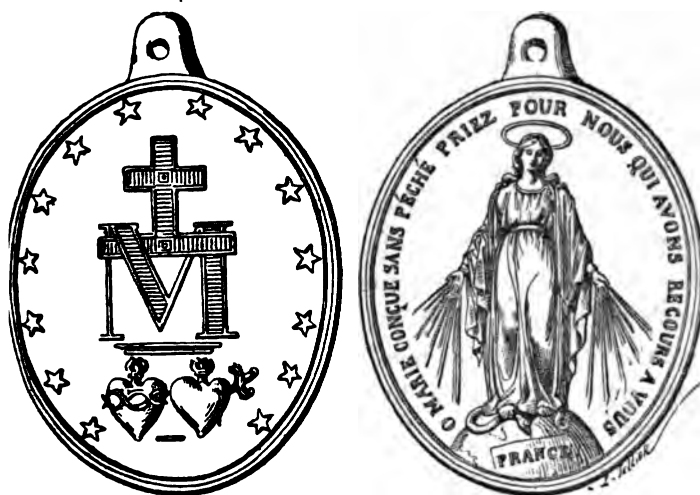
Un des grands maux de notre temps, c'est que la mode demande chaque jour du nouveau. On ne sait pas s'en tenir aux compositions bien réussies. Tous les éditeurs d'images religieuses en ont produit quelques-unes qui sont à louer, il serait injuste de ne pas le reconnaître. Il faudrait les encourager et prendre garde à ces réprobations générales qui n'exceptent rien, car elles contribuent à fourvoyer, en obligeant à faire autrement que tout ce que l'on a fait, comme si l'on n'avait jamais rien fait de bien.

Il ne suffit pas de demander de bons modèles aux meilleures époques de l'art. Reproduire par exemple les ouvrages de Frà Angelico, c'est là une œuvre d'un ordre supérieur qui s'adresse à des esprits très cultivés, esprits de nature à influer sur une direction générale de l'art. Cela ne suffit pas pour faire de l'imagerie populaire. Pour la masse du peuple fidèle, il faut ordinairement des sujets plus simples, plus réduits, mieux adaptés aux circonstances. D'ailleurs, en ce qui concerne le Sacré-Cœur, ni Frà Angelico, ni ses émules n'ont pu rien produire pour satisfaire une dévotion qui n'a été pleinement inaugurée que longtemps après eux; ce qu'il faut leur demander tout spécialement dans les images du Sacré-Cœur, c'est l'art de mettre beaucoup de mesure, de sobriété et de simplicité dans la composition, c'est l'inspiration qui imprime à une expression une exquise suavité.

II.

L'art a prêté son concours à la dévotion au Sacré-Cœur, il est de son honneur de pas s'arrêter en cette voie et nous attendons de lui sous ce rapport bien plus qu'il n'a su faire encore : néanmoins l'organe sacré du divin amour représenté comme signe peut avoir son efficacité par lui-même, sans que son exécution ait rien d'artisti-

Nous avons vu les plus humbles images, sous le nom de scapu-
, de sauvegardes, ou sous tels autres noms qu'il a plu de leur
er, servir de préservatifs contre la peste, consoler et fortifier
oyales victimes, entretenir sur les champs de bataille le cou-
et la foi. De notre temps, leur rôle n'a point été amoindri :
i les nombreux ordres religieux qui se sont créés sous le
nage du Sacré-Cœur ou des cœurs réunis de Jésus et de Marie,
n a plusieurs qui les ont pris extérieurement pour insignes.



La Médaille miraculeuse [1],
gravée d'après la description de Sœur Catherine Labouré.

rsque, au mois de novembre 1830, à la suite des douloureux
ments qui lui avaient été annoncés quatre mois auparavant,
humble sœur de St-Vincent de Paul, dont on n'a su le nom
rès sa mort, eut la vision où lui furent indiqués les linéaments
médaille qui prit bientôt après le nom de médaille miracu-
, il lui fut montré que, sur cette médaille, à l'image de Marie-
culée devaient s'associer les très saints cœurs de Jésus et de
. Par suite, leurs figures sacrées furent elles-mêmes répan-
et portées sur les fidèles par centaines de mille.

1 *Médaille miraculeuse*, par M. Aladel, édition ornée de gravures ; Pillet
moulin, à Paris.

La catastrophe de 1830 devait être suivie de bien d'autres, et la dévotion au Sacré-Cœur, étant venue comme un remède aux calamités mêmes que devait enfanter l'esprit d'irréligion et le désordre croissant des mœurs, il était convenable que cette dévotion se développât à mesure que le mal devenait plus grand. En 1870, quand la France, après des défaites qui dépassaient tout ce qu'elle avait éprouvé de plus désastreux dans le cours de son histoire, fut envahie de toutes parts ; lorsqu'on avait tout à craindre et des ennemis du dehors et des ennemis du dedans, l'on vit se répandre, en grand nombre, des scapulaires du Sacré-Cœur, de ceux spécialement qui avec son image portaient ces mots : « Arrête, le cœur de Jésus est avec moi », ou « avec nous ». On les considérait comme un moyen d'obtenir la préservation des maux de toutes sortes dont chacun de nous se sentait menacé.

Mais ce n'était là que des actes privés de confiance dans le Divin Cœur; le signe sacré devait être « peint sur les étendards » de la France, et c'est à ce prix seulement que notre malheureux pays pouvait échapper à la ruine. A Paray même, avait été brodée, par les religieuses du couvent de la bienheureuse Marguerite-Marie, cette bannière qui, avec l'image du divin Cœur, portait ces mots : « Cœur de Jésus, sauvez la France. » Il avait été impossible de la faire pénétrer à Paris déjà investi, et elle était arrivée à Tours dans les mains d'un homme de Dieu. Celui-ci l'avait confiée au brave commandant des zouaves pontificaux, devenus les volontaires de l'Ouest. A la bataille de Patay, où la France perdit militairement ses dernières chances de salut, mais où son honneur fut sauvé par une poignée d'héroïques chrétiens, cette bannière avait été arborée, et de la sorte Joigny fut le Castelfidardo de la France. Le noble étendard vit tomber quatre des braves qui le portèrent, Verthamon, les deux Bouillé, Le Parment. Relevé par le sergent Landeau, il est revenu à Paray comme un trophée de cette victoire que la foi est assurée de remporter dès qu'elle combat contre le monde, ou ce qui est du monde ; de cette victoire que remportent les âmes, elles qui ne peuvent mourir, quand sous des livrées divines, elles s'engagent dans la lutte. Toute cause, quand elle est ainsi défendue, survit à ses défaites, et la France ne périra pas tant qu'elle aura des combattants décidés à sacrifier leurs vies sous la bannière du Sacré-Cœur.

III.

La bannière de Paray ne fut pas seule à porter glorieusement sur les champs de bataille de 1870 l'image du Sacré-Cœur. Cathelineau, le digne émule de Charette, avait osé l'attacher sur la poitrine des francs-tireurs qu'il commandait et ils la portaient encore lorsqu'ils vinrent accomplir un vœu qu'ils avaient fait à Sainte-Anne d'Auray, le 26 juillet 1871 [1].

Depuis lors, les pèlerinages, prenant un développement qu'ils n'avaient pas eu depuis la fin des Croisades, les Vendéens plus particulièrement se sont fait un honneur de relever l'insigne illustré par leurs pères. Ils l'ont porté sur eux dans les sanctuaires de Paray, de Lourdes, de la Délivrande. Leur bannière, déposée à Lourdes, s'étale aux voûtes de la nouvelle basilique, accompagnée de ces mots : « La Vendée à Notre-Dame de Lourdes. » Beaucoup d'autres pèlerins leur ont emprunté ces insignes ; ils venaient de toutes les parties de la France, de la Belgique, de l'Espagne, etc. A cette vue, les aspirations ont été invitées à s'étendre, et l'on a pu prévoir le moment où de toutes les nations de la terre on pourra dire *Cor unum*, et l'on comprend que ce « Cœur unique » ne saurait être que le Cœur de Jésus.

De pieuses associations se sont formées d'un autre côté sous les auspices du Cœur de Jésus, prenant son image pour signe de ralliement, telles « la Garde d'honneur du Cœur de Jésus — la Ligue du Cœur de Jésus ou l'Apostolat de la prière — la sainte Ligue du Vœu national. »

La première a adopté pour insigne une médaille d'une heureuse composition : sur la face est gravé le divin Cœur surmonté de la croix et entouré de la couronne d'épines, selon les dispositions consacrées par la bienheureuse Marguerite-Marie, puis d'un cadran où sont marquées les douze heures que doivent se partager les associés. Par ce moyen, des honneurs et des réparations seront adressés, sans discontinuer, au divin Cœur, conformément à cette légende : « Gloire, amour, réparation au Cœur de Jésus. » Au revers, les monogrammes réunis de Jésus et de Marie sont entourés de deux

[1] Des Buttes, *Scapulaires du Sacré-Cœur,* in-32, Paris, 1878.

branches d'olivier, et accompagnés de ces mots : « Garde d'honneu du Sacré-Cœur. »

L'apostolat de la prière, outre le Christ au Sacré-Cœur, que cett œuvre s'est spécialement approprié, se distingue par un scapulair du Sacré-Cœur auquel de très grandes grâces sont attachées pour le *Membres de l'Association*. Ce scapulaire n'a rien de particulie quant à la couleur et aux formes, mais il est nécessaire que le divin Cœur y soit accompagné de ces mots : *Adveniat regnum tuum*: « Que votre règne arrive ! »

La sainte Ligue du Vœu national, très intimément liée avec l'œuvre précédente, a pour fin de soutenir l'œuvre du Vœu national; elle porte pour emblème un *Christ au Sacré-Cœur* qui, des deu mains, montre son Cœur; il est entouré de cette légende : « Sacré Cœur de Jésus, Sainte Ligue, Vœu national. »

Le plus grand acte de dévotion au Sacré-Cœur accompli publiquement pour le rachat de la France, doit être la construction de cette église, qui est l'objet de l'œuvre du Vœu national. Cette construction avance, sinon avec la rapidité qu'elle aurait prise, si les catholiques fervents étaient en plus grand nombre, du moins ave une continuité soutenue, et l'on peut prévoir le moment où, aprè avoir élevé le monument, il faudra le décorer. C'est alors que l'ar sera appelé à faire pour les images du Sacré-Cœur plus qu'il n' jamais fait. Alors surtout il ne faudra pas l'oublier, la représenta tion extérieure du Cœur de Jésus n'est qu'un signe, mais elle est u signe nécessaire pour donner à comprendre que dans le Cœur d ce divin Sauveur, les impressions ont été plus hautes, plus belle plus suaves, plus tendres, plus étendues que les plus grands a tistes ne peuvent jamais les rendre. Cette représentation, indispe sable pour recueillir tous les fruits que Notre-Seigneur désire no faire tirer de cette dévotion, toutes les grâces, toutes les indulgenc que l'Eglise y attache, doit servir à inspirer les artistes qui maintiendront sous leurs propres yeux et sous les yeux des fidèle Elle leur suggèrera tout ce qu'on peut concevoir de mieux po mettre la figure, les traits, l'expression, la physionomie de Jés et tous les personnages dont ils peuvent l'entourer en rapport av son Cœur. Là est le secret d'élever l'art, le grand art par-delà to ce qu'il a jamais jusqu'ici enfanté de chefs-d'œuvre.

CHAPITRE V.

DES IMAGES DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR ET DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE.

I.

Un des traits particuliers au mouvement qui, de nos jours, s'est produit dans l'imagerie chrétienne, a été la multiplicité des images de l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur. Rien n'est mieux motivé. Quand on représente le divin Cœur en rapport avec les mystères eucharistiques, on dit autant que possible tout ce qu'il y a de profondeur, d'élévation, de suavité ineffable dans l'amour divin. Quand on le représente en rapport avec les mystères de la Passion, on dit tout ce qu'il y a de générosité, d'héroïque dévouement dans cet inépuisable amour. Lorsqu'on le représente en rapport avec la divine enfance, on dit tout ce qu'il respire de fraîcheur, de tendresse, tout ce qu'il renferme de limpidité, de délicieux abandon ; combien il est doux, accessible ; on sent mieux qu'il se donne.

Dans l'Eucharistie il se donne, mais aussi les mystères de l'Eucharistie et ceux de la Sainte-Enfance se tiennent de si près, qu'ordinairement, c'est sous figure d'enfant que le Sauveur est apparu quand il a manifesté sensiblement sa présence dans le sacrement d'amour.

Sous cette aimable figure d'enfant, *Jésus au Sacré-Cœur* peut prendre toutes les attitudes, exprimer toutes les nuances de sentiment que nous lui avons vues sous figure d'adulte. De plus il prend alors des rapports plus immédiats avec sa très sainte Mère, car Jésus-Enfant ne se sépare pas de Marie. Alors même qu'on ne représente pas la Mère, la figure seule de son divin Enfant doit toujours la rappeler, et le cœur de Jésus doit immédiatement nous faire songer aussi au cœur de Marie. C'est pourquoi, dès que les images du cœur du Fils se sont répandues, nous avons vu apparaître les images du cœur de la Mère, et de ces rapports du cœur de Jésus et du cœur de Marie est issue une des branches les plus verdoyantes de la dévotion au Sacré-Cœur : la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur.

De nos jours, et c'est notre mérite, des confréries se sont établies en l'honneur de cette dévotion, l'Église l'a enrichie de faveurs spirituelles, un mode de représentation continu et pieux a été adopté pour la symboliser ; mais elle est si naturelle que nous en avons rencontré un exemple dans le XVI[e] siècle. La Vierge d'Ornans dont nous voulons parler se rapporte particulièrement à l'idée de l'union des cœurs de Jésus et de Marie comme n'en faisant qu'un ; mais cette idée n'exclut pas celle de *Notre-Dame du Sacré-Cœur,* elle la contient au contraire.

Au XVIII[e] siècle, nous avons vu apparaître jusqu'au nom de *Notre-Dame du Sacré-Cœur, la Madonna del Sacro Cuore di Gesù.* Les dispositions que l'on peut appliquer à ces images sont susceptibles de varier. La Vierge devenue l'objet d'une grande vénération dans le sanctuaire d'Issoudun apparaît, on le sait, avec Jésus debout devant elle. Elle nous présente ainsi ce divin Enfant, et avec lui son divin Cœur apparaît sur sa poitrine. Cette composition répond certainement à tout pour celui qui veut méditer sur le mystère de cette association. Elle a d'ailleurs cet avantage que, s'éloignant plus sensiblement des attitudes ordinaires aux *Vierges-mères* qui portent l'Enfant-Jésus dans leurs bras, elle attire plus immédiatement l'attention vers la dévotion spéciale à laquelle ses pieux auteurs ont entendu la faire servir.

Un autre type de Vierge au Sacré-Cœur a été approuvé à Rome le 7 septembre 1875, « Notre-Dame, nous écrit un des Pères de la Compagnie de Jésus qui nous a le plus aidé dans ce travail, tient l'Enfant-Jésus assis sur son bras gauche, et, de la droite, elle montre le cœur de son divin Fils ; celui-ci nous regarde avec amour les deux bras étendus. Ce type a reçu une légère variante selon laquelle la sainte Vierge est assise et l'Enfant-Jésus debout sur ses genoux. »

On a pu aussi mettre en scène la Très-Sainte Vierge, alors même qu'on a représenté le Christ *au Sacré-Cœur* dans la plénitude de l'âge, surtout quand il y a des motifs particuliers pour faire intervenir Marie : tel est le cachet d'agrégation à l'archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus, établie à Lyon. Le Sauveur étant représenté soutenu par un ange dans sa propre agonie, au jardin des Olives, il jaillit de son cœur, exposé sur sa poitrine, deux rayons qui vont se projeter sur un vieillard et sur un petit enfant, prêts à mourir. Marie

apparaît dans le lointain, le cœur percé du glaive, élevant vers le ciel d'ardentes supplications ; tout cet ensemble de compositions répond à cette double invocation ! « Cœur agonisant de Jésus ayez pitié des mourants ; Cœur compatissant de Marie, priez pour eux. »

Ailleurs nous voyons Jésus et Marie l'un et l'autre avec leurs cœurs apparents, réunis pour accueillir les supplications qu'on leur adresse en faveur des âmes du purgatoire, au moyen de ces deux invocations bien connues pour les grandes indulgences, qui y sont attachées : « Doux cœur de Jésus soyez mon amour ! Doux cœur de Marie soyez mon salut ! »

II.

Notre-Dame du Sacré-Cœur nous dit toujours que par Marie l'on va à Jésus, que Jésus nous vient par Marie, que Jésus et Marie sont en parfaite correspondance de cœur et d'affection. La dévotion au cœur immaculé de Marie est elle-même un corollaire de la dévotion au Cœur Sacré de Jésus. Bien que cette dévotion tienne de très près à *Notre-Dame du Sacré-Cœur*, elle en est différente. Quant aux images, on a pu représenter les cœurs de Jésus et de Marie simultanément ; on a pu aussi représenter la Mère et l'Enfant et ne montrer ostensiblement que le Cœur de Jésus vers lequel Marie nous invite à concentrer toute notre affection, toute notre confiance. On peut aussi porter et sa confiance et ses affections vers le cœur de Marie seul représenté, avec la pleine assurance qu'il conduira au Cœur de Jésus.

A considérer la dévotion au Divin Cœur telle qu'elle a été pratiquée de tout temps, par un grand nombre de saints, mais individuellement ; il semblerait qu'elle a précédé celle qui s'est portée d'une manière spéciale sur le très-saint Cœur de Marie. Peut-être serait-il plus juste de dire qu'elles n'ont jamais existé absolument l'une sans l'autre.

Quoi qu'il en soit, aux approches du temps où le Souverain Maître avait résolu, par le ministère de la bienheureuse Marguerite-Marie, de rendre publique et solennelle la dévotion au Cœur de son Divin Fils, le vénéré fondateur des Eudistes s'était appliqué d'abord à faire honorer principalement le très saint Cœur de Marie, et à cette

dévotion il rattachait le culte qui est dû au Cœur sacré de Jésus. Dans les ouvrages qu'il a publiés à ce sujet, il suit en effet cette marche, et s'il traite de la dévotion au Cœur de Jésus, son objet principal est la dévotion au Cœur de Marie : à la différence des traités écrits postérieurement à la bienheureuse Marguerite-Marie, dont le sujet principal est le Divin Cœur auquel on rattache le Cœur immaculé de Marie. Ce ne fut pas sans un secret dessein de Dieu que le Père Eudes suivit cette marche ; puisqu'il s'agissait d'un prélude, il était apparemment convenable que la dévotion au cœur de la Mère précédât comme une aurore la dévotion au cœur du Fils. Ainsi la Conception Immaculée de cette divine Mère et sa naissance avaient préludé à l'Incarnation et à la Nativité du Sauveur. L'ordre indiqué répond encore parfaitement à ces formules : « Tout à Jésus par Marie ; tout à Marie pour Jésus. »

Cependant, comme ce n'était qu'un prélude, la dévotion au cœur de Marie elle-même n'a pris tout son développement qu'à la suite de l'épanouissement de la dévotion au Cœur de Jésus. Et quant aux images, on ne voit jamais venir celle du cœur immaculé de la Mère qu'à la suite de celles que l'on fit d'abord du Divin Cœur. En effet, tandis que nous avons signalé de nombreuses représentations du Cœur de Jésus au XVe et au XVIe siècle, nous ne saurions en citer aucune du cœur de Marie qui remonte plus haut que le XVIIe siècle, à l'exception de la statuette d'Ornans qui nous a paru se rapporter simultanément aux Cœurs de Jésus et de Marie.

Cependant, au XVIIe siècle même, nous ne donnons pas les images qui ont été l'objet de nos observations à beaucoup près comme la limite de ce qui a été fait. Aussi en disant que nous ne connaissons aucune de ces images qui soit antérieure aux exemples que nous avons empruntés aux *Fasti Mariani* (pl. IV, fig. 3, 5, 7, 8,) — si ce n'est celle que nous donnons aussi (pl. VI, fig. 5), et à laquelle nous sommes porté à attribuer un peu plus d'ancienneté, — nous ne

[1] Le plus complet de ces ouvrages, qui ne contient pas moins de 700 pages in-4°, et qui est intitulé : *Le livre du Cœur admirable de la très sainte Mère de Dieu*, fut terminé le 25 juillet 1680, quelques jours seulement avant la mort de l'auteur ; il ne fut imprimé, par les soins de son successeur, qu'en 1683 ; mais, précédemment, le P. Eudes avait publié, en 1648, 1650, 1663, 1672 et 1680, divers opuscules sur le même sujet.

prétendons pas qu'il n'en ait existé un plus grand nombre. Nous croyons au contraire qu'elles n'auraient pas été aussi multipliées sous des formes diverses dans les *Fasti Mariani,* si elles n'avaient pas été par avance d'un usage assez répandu [1].

III

Nous donnons (pl. I, fig. 7) le très saint cœur de Marie caractérisé du mieux que nous avons pu le rencontrer : enflammé, rayonnant, percé du glaive de douleur, ceint d'une couronne de roses, surmonté d'un beau lis. Cet ensemble, ainsi disposé est emprunté à la *Vierge* de Barb. Waldhauser qui sert de pendant à son *Christ au*

[1] Nous rappelons que la 2e édition des *Fasti Mariani* est de 1623.

Nous devons au pieux collaborateur qui nous a le plus aidé dans ce travail, la note suivante, extraite de la *Triple Couronne,* du P. Poiré (traité 1er, chap. 12, § 5 à la fin, fait relatif à l'an 1632) :

« Je souhaiterais que ma plume eût assez de bonheur pour faire connaître aux siècles à venir l'agréable reconnaissance que messieurs du noble Sénat et de la très honorable Congrégation qui est érigée au collège de la Compagnie de Jésus, à Chambéry, offrirent ces mois passés de l'an mil-six-cent-trente-deux à la gloire de la très glorieuse Vierge, après avoir été battus consécutivement, de même que plusieurs autres provinces, des trois fléaux ordinaires de Dieu, qui sont la guerre, la famine et la peste. Car, tenant comme indubitable que c'était cette grande Princesse qui avait arrêté le cours de la juste vengeance de Dieu, ils lui offrirent un cœur d'argent ailé et couronné d'étoiles et de croissants, d'où sortait un livret d'argent couvert de pierres éclatantes, dans lequel étaient écrits en lettres d'or les noms de tous les confrères, et en cet état le portèrent solennellement à Notre-Dame de Myans (lieu de pèlerinage aussi ancien que célèbre, situé à deux lieues environ de Chambéry). »

On peut se demander si ce cœur, auquel on assignait des attributs propres à la sainte Vierge, les étoiles et les croissants, n'était pas celui même de Marie ou du moins un emblème du cœur de la Mère uni aux cœurs des enfants? La première supposition, tout d'abord, ne paraît pas invraisemblable, mais elle ne résiste guère à un examen attentif. Quand on offre un cœur, il est naturel que ce soit le sien, ce cœur ailé qui s'envole vers Marie, qui contient dans un livre les noms de ceux qui veulent lui témoigner leur dévotion, est donc principalement l'emblème de leurs cœurs à eux tous ; les étoiles et les croissants peuvent signifier seulement qu'ils veulent porter les livrées de la Mère de Dieu, mais aussi ils peuvent s'entendre dans le sens de la seconde supposition, et nous sommes bien éloigné de vouloir l'exclure absolument.

Sacré-Cœur. On le retrouve presque identiquement dans beaucoup d'autres images, et l'origine de tous ces emblèmes appliqués au cœur de Marie, remonte au premier tiers du XVIe siècle, tout au moins, bien antérieurement par conséquent à la bienheureuse Marguerite-Marie. Et de même que celle-ci n'a eu rien à inventer pour caractériser le divin Cœur de Jésus, il n'a fallu rien imaginer de nouveau non plus pour l'appliquer au cœur immaculé de sa très sainte Mère. Tous ces emblèmes, d'ailleurs, sont en parfaite correspondance, des deux côtés, les uns avec les autres.

Le rayonnement et les flammes sont communs aux cœurs de Jésus et de Marie. Seulement s'il est un des cœurs qui rayonne sur l'autre pour l'illuminer, pour l'enflammer, ce doit être celui de Jésus qui communique sa chaleur et sa lumière au cœur de sa très sainte Mère (pl. IV, fig. 3, 4, 5). Le glaive pour Marie répond à la plaie du côté dans le cœur de son divin Fils : nous l'avons vu usité avant 1623 (pl. IV, fig. 7) et l'exemple donné (pl. VI, fig. 5) est probablement antérieur à cette époque; seulement on n'en avait pas fait encore alors un attribut tellement propre au cœur de Marie, qu'on n'attribuât au Cœur de Jésus la multiplicité des glaives (pl. IV, fig. 3). Et dans d'autres circonstances on a eu recours à d'autres instruments, une flèche par exemple (pl. V, fig. 9), pour percer le cœur de la Mère dans un esprit d'assimilation avec celui du divin Fils. Le P. de Galliffet, au contraire, ayant tranché la question en faveur du glaive dans l'image qui correspond à celle du Cœur de Jésus, dans son ouvrage, nous ne pensons pas qu'il y ait eu après lui aucune incertitude à ce sujet, et la signification du glaive par rapport au cœur de Marie, est une des caractéristiques les mieux déterminées que nous connaissions dans l'iconographie chrétienne.

Les roses, avant d'être employées comme répondant à la couronne d'épines, l'ont été comme répondant aux trois clous (pl. IV, fig. 5, 6). Nous les avons trouvées pour la première fois ceignant le Cœur de Marie sous forme de couronne dans la *Corona Mariana* (Vies de douze saints qui, dès leur jeunesse, ont été des modèles de la dévotion à la sainte Vierge), publiée à Munich, par les jésuites du collège de cette ville en 1756, dans l'ornement final du volume reproduit (pl. VI, fig. 9). On remarquera que dans cette couronne les roses sont de deux espèces, les unes, modestes fleurs d'églan-

tiers, peuvent passer pour emblèmes de la simplicité ; les autres très doubles, reviennent à la signification ordinaire de la rose considérée comme symbole du martyre. Celles-ci devraient être, si l'image était coloriée, d'un rouge vif ; les autres blanches ou d'un rose tendre. Plus généralement, comme le cœur dans une image coloriée est rouge lui-même, on l'a ceint de roses blanches, afin que les contours de ces roses puissent se détacher du fond sur lequel elles reposent. Quelquefois on a pu se contenter de les peindre en rose tendre sur le fond plus rouge attribué au cœur. Toute difficulté de ce genre disparaît si on entoure les roses de quelque feuillage. Comme d'ailleurs il faut que la rose soit plus ou moins rouge ou tirant sur le rouge pour être en rapport avec toutes ses significations, et que d'un autre côté le lis représente l'idée attachée au blanc, il nous paraîtrait mieux de s'arranger au moins de manière à mélanger les roses blanches de roses rouges, si on ne leur donne pas à toutes la même teinte.

Sur notre planche IV, si on ne voit pas le lis fixé sur le Cœur de Marie, et répondant par cette position à la croix portée sur le Cœur de Jésus, on remarquera cependant qu'il lui est associé de différentes manières. Ici (fig. 7), c'est l'Enfant-Jésus qui repose sur le lis, mais n'est-ce pas parce qu'il est sorti et comme éclos du sein de sa très sainte Mère, sans porter la moindre atteinte à cette pureté virginale dont le lis est l'emblème ? Là, dans les insignes adoptés par le vénéré Père Eudes (fig. 10), le lis et la rose renferment le cœur, qui est à la fois le Cœur de Jésus et de Marie, mais de telle sorte que le lis est principalement attribué à Marie.

Sur un petit écrit de quatre pages in-32, publié au Puy avec l'approbation de Monseigneur l'évêque du lieu, pour propager la dévotion au Cœur compatissant de Marie, ce très saint Cœur, représenté isolément, est caractérisé par le lis et le glaive placés en sautoir. Nous préférons, comme plus gracieuse d'abord, comme plus en rapport ensuite avec la signification des emblèmes, la disposition donnée pour exemple (pl. I, fig. 7). Elle a été adoptée en tête du *Petit Manuel de l'apostolat de la prière*, publié à Toulouse en 1875, et il n'est pas de considération plus propre à nous confirmer dans nos préférences.

IV

On associe quelquefois aux Cœurs sacrés de Jésus et de Marie le cœur de saint Joseph : il est arrivé alors que, pour le distinguer, on lui a attribué la branche de lis qui le surmonte à son tour, se contentant de laisser à celui de sa très sainte Épouse les autres attributs qui suffisent pour le caractériser. En effet, désormais le glaive seul désigne le Cœur de Marie, sans la moindre incertitude ; mais il ne s'agit pas seulement de le désigner, il faut aussi l'honorer. En lui attribuant la couronne de roses et la branche de lis, on l'honore de deux manières : à raison de la correspondance de ces attributs avec la couronne d'épines et la croix assignées au divin Cœur, et à raison de leur propre signification. Il ne faut donc enlever aucun d'eux au Cœur de la divine Mère. On n'en pourra pas moins se servir du lis pour distinguer et honorer le cœur de saint Joseph : comme il le portera sans lui unir le glaive ou la couronne, d'un côté, on ne pourra le confondre avec le Cœur de Marie ; de l'autre, on l'honorera d'autant plus que cet attribut lui sera commun avec le Cœur de la Vierge des vierges.

De nos jours, il est arrivé qu'on a représenté les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie par un seul cœur ; nous en citerons pour exemple un petit imprimé publié à Aix en 1870 (3 pages in-32). Sous ce titre : *Union des cœurs près de Jésus et de Marie sur le Calvaire*, on a représenté à la troisième page un seul cœur percé de six glaives. L'invocation qui l'accompagne : *Cœurs souffrants de Jésus et de Marie, protégez-nous*, se rapporte évidemment aux Cœurs du divin Sauveur et de sa très sainte Mère, considérés moralement comme ne faisant qu'un. Ce n'est d'ailleurs là aujourd'hui qu'une rare exception, et sauf le cas où il peut y avoir lieu de s'attacher à cette idée particulière, il nous paraît mieux communément de préciser la distinction des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, en les représentant séparément, tout en exprimant leur union par leur rapprochement.

Dans l'écusson qui sert de frontispice au *Messager du Sacré-Cœur*, on a fait mieux encore que de les rapprocher, on les a appliqués simultanément sur la croix avec cette devise : *Cor unum*. Cette disposition suffit parfaitement pour entretenir dans ces belles et douces

du Père Eudes : « Le Cœur de Marie est un cœur qui n'est
même cœur avec le Cœur adorable de Jésus : c'est-à-dire en
l'esprit, de volonté, d'affection et de sentiment; un cœur
t un Évangile vivant et éternel dans lequel le Saint-Esprit a
n lettres d'or la vie, les mystères, les actions et les souf-
s du Sauveur; un cœur qui est un trésor immense qui con-
outes les choses grandes et admirables que Notre-Seigneur
s en ce monde pour notre salut, selon ces divines paroles :
conservait toutes ces choses en son cœur; » un cœur (enfin)
: l'abrégé des perfections de Dieu, *Compendium perfectio-*
ivinitatis..... Jésus étant tellement vivant et régnant en
qu'il est l'âme de son esprit et le cœur de son cœur[1]. »
eurs de Jésus et de Marie on peut joindre le cœur de Jo-
par un privilège ineffable, nos propres cœurs : car ils sont
ies appelés à ne faire qu'un par la prière, la vie surnatu-
ici-bas, et,par l'union béatifique, un jour, avec ces trois
Jésus, Marie et Joseph, si unis, si remplis d'amour.

Comte Grimouard de Saint-Laurent,
Membre de la Société de Saint-Jean.

ition au très saint Cœur de la très précieuse Vierge Marie, abrégé de
Caen. Paris, 1666, p. 21, 33.

SAINTE MARIE-MADELEINE

D'APRÈS LES MONUMENTS DE ROME

Cette étude, qui forme un chapitre spécial dans un travail d'ensemble sur les monuments iconographiques de la Ville Éternelle, se divise en deux parties, l'une et l'autre se complétant mutuellement, car l'iconographie est l'extension normale et une des formes populaires du culte.

I. — CULTE.

1. *Office.* — L'office de Ste Madeleine est du rite double dans le bréviaire romain. Il se prend en partie au Commun des femmes qui ne sont ni vierges, ni martyres : « S. Mariæ Magdalenæ, nec virginis, nec martyris. Duplex. » (*Breviarium Romanum.*) Certains passages sont *propres,* comme les trois hymnes de vêpres, de matines et de laudes, les antiennes du *Magnificat* et du *Benedictus*, les leçons des trois nocturnes et les trois répons du premier. Les leçons du premier nocturne sont empruntées au Cantique des cantiques, celles du second à la XXVe homélie de S. Grégoire le Grand sur l'Évangile[1] et les trois dernières à la XXIIIe homélie de S. Augustin.

L'office insiste surtout sur les points suivants : la conduite déréglée de Madeleine, le soin qu'elle prit de parfumer les pieds du Sauveur et de les essuyer avec ses cheveux, sa visite au sépulcre avec

[1] Les détails sur la vie pénitente de Ste Madeleine se lisent dans la 5e leçon de l'office de Ste Marthe, au 29 juillet.

ne exception que note Benoît XIV, Ste Madeleine est placée
s litanies, en tête des vierges, immédiatement avant Ste
et la seule parmi les veuves : « Exemplo deducto ab iisdem
najoribus, in quibus videmus S. Mariam Magdalenam re-
in classe virginum et viduarum, licet virgo non fuerit, sed
ta, et subinde vidua, uti censet auctor commentariorum in
ım apud S. Hieronymum, cap. xv, ỳ. 40, et sequuntur Janse-
anciscus Lucas, Cornelius a Lapide, ceterique in comment.
viii S. Lucæ. » (Benedict. xiv, *De serv. Dei beatif. et beat.*
, lib. iv, pars ii, cap. xx, n° 57.)
les anciennes litanies qui se récitaient encore au XVIe siècle,
leleine occupe le troisième rang parmi les vierges et les
dont voici l'ordre hiérarchique : Ste Anne, Ste Élisabeth,
e-Madeleine, Ste Praxède, Ste Pudentienne, Ste Cécile, Ste
Ste Catherine, Ste Monique et Ste Claire. (Onofrio Panvinio,
chiese principali di Roma; Rome, 1570, p. 322.)
e. — La fête de Ste Madeleine est fixée dans le calendrier
illet. Elle se célèbre avec pompe, pour la messe et les
dans les deux églises qui lui sont dédiées, ainsi que dans la
le des SS. Celse et Julien *ai Banchi,* à cause de sa relique

nat, pour témoigner sa vénération envers cette Sainte, fait
ıs les deux ans, au moment de l'offertoire, pendant la messe
ı, dans l'église du *Campo Marzo*, d'un calice d'argent gravé
nes et de quatre torches de cire blanche. La même offrande,
ıleur de 160 fr. 50 c., se répète, tous les quatre ans, à Sainte-
ıe du Quirinal.



accordait une autre indulgence de deux ans et deux quarantaines.

3. *Patronage.* — Ste Madeleine est, dans la communauté du Bon-Pasteur, la patronne des pécheresses repentantes, ce qui leur a fait donner le nom significatif de *madeleines.*

Au siècle dernier, ce patronage s'étendait aux converties (*convertite*) du Corso et de la Lungara, ainsi qu'aux deux confréries de pénitence de Saint-Jean des Florentins et de Sainte-Marie sur Minerve et à la corporation des vignerons. (Piazza, *Emerologio di Roma;* Rome, 1713, p. 485.)

Les premiers raisins paraissant à Rome vers la fête de Ste Madeleine, il n'est pas étonnant que ceux qui cultivent la vigne l'aient choisie de préférence pour lui offrir les prémices de leur récolte et mettre leurs travaux sous sa protection. Quant aux confréries, qui se consacrent particulièrement aux œuvres de pénitence, il est tout naturel qu'elles aient adopté pour titulaire celle dont la pénitence est célèbre dans le monde entier.

4. *Reliques.* — Le cardinal Rasponi raconte (*De basilica et patriarchio Lateranensi*, Romæ, 1656, p. 51) qu'avant l'incendie de la basilique de Latran, sous le pontificat de Clément V, l'autel du chœur des chanoines avait été consacré, en 1297, sur l'ordre de Boniface VIII, par Gérard de Parme, cardinal-évêque de Sabine, qui y déposa de nombreuses reliques et entre autres le corps de Ste Marie-Madeleine, moins la tête et un bras. Une inscription commémorative était chargée de rappeler tous ces faits : « In nomine Domini. Amen. Anno Domini 1297, mense...... consecratum fuit altare capituli ad honorem Dei et Divæ Mariæ Magdalenæ, de mandato D. Bonifacij Papæ octavi, per D. Gerardum de Parma, Episcopum Sabinensem; in quo altari recondidit corpus ipsius Sanctæ, sine capite et brachio, et reliquias multorum aliorum sanctorum. »

Le même cardinal, page 52, mentionne, d'après un inventaire sans date, le cilice de Ste Madeleine comme étant à Saint-Jean-de-Latran : « Cilicium sanctæ Mariæ Magdalenæ ». Piazza, p. 484, partage cette relique précieuse entre la basilique de Latran et l'église de Sainte-Marie-de-la-Consolation. Il en existe encore un morceau à Sainte-Madeleine *a Campo Marzo.*

La relique la plus importante de cette Sainte que possède maintenant Rome est celle d'un pied, que l'on vénère aux SS. Celse et Julien

Elle est renfermée dans un pied de métal doré, qui ne doit pas remonter au-delà du XVI[e] siècle et au-dessous duquel est gravée cette inscription : PES BEATE MARIE MAGDALENE.

J'ai constaté un doigt de pied, à Ste-Cécile au Transtévère ; un doigt, à Saint-Marc ; deux dents, aux Saints-Apôtres et des ossements, à Saint-Pierre-au-Vatican, à Sainte-Marie-au-Transtévère, à Saint-Roch *a Ripetta* et à Saint-Jean-de-Latran, dans un reliquaire en gothique fleuri du XV[e] siècle.

Le reliquaire, dit de Saint-Grégoire-le-Grand, à Sainte-Croix-de-Jérusalem, contient un morceau de la pierre sur laquelle était assis le Christ quand il remit les péchés à Madeleine, avec cette étiquette : « Lapis ubi sedebat Xpistus quando dimisit peccata Marie Magdalene.. »

Piazza, p. 484, mentionne des morceaux de son voile à Saint-Pierre-au-Vatican et Sainte-Marie-au-Transtévère.

On avait de ses cheveux à Saint-Laurent-hors-les-Murs (Panvinio, p. 297) et à Sainte-Marie-au-Transtévère (Piazza, p. 484). La première de ces basiliques possédait aussi de ses vêtements.

L'église de Sainte-Barbe fut consacrée en 1306 et le maître-autel reçut alors des cheveux de Sainte-Madeleine, comme il résulte de l'inscription commémorative : « De capillis sancte Marie Madalene ».

Enfin l'inscription de l'an 1200 qui constate la consécration de l'église de la Nunziatella mentionne parmi les reliques déposées dans l'autel une pierre de la grotte où Ste Madeleine fit pénitence : « De lapide spelunce ubi Maria Magdalena fecit penitentiam. »

5. *Eglises.*— Deux églises à Rome sont dédiées sous le vocable de Ste Madeleine.

La première fut reconstruite en 1727 avec magnificence. Elle est desservie par les ministres des infirmes. Ce fut là que, dans une des chapelles latérales, Ste Françoise Romaine eut une vision, à l'occasion de la fête de Ste Madeleine (Piazza, p. 484).

La deuxième église, située au sommet du Quirinal, fut fondée, en 1581, par Madeleine Orsini pour des religieuses Dominicaines (Piazza, p. 484). Restaurée sous le pontificat de Clément XI, elle appartient maintenant aux religieuses sacramentines.

Il existait autrefois, près du Corso, une troisième église, attenant au couvent des Converties. Léon X, en l'affectant à cette destina-

tion, en 1520, avait changé son vocable. C'était anciennement une paroisse dédiée à Ste Lucie, par Honorius I (Piazza, p. 485).

6. *Autels.* — L'église de Saint-Jacques-à-la-Lungara, qui était autrefois sous la dépendance des Converties, a conservé son autel de Ste Madeleine, qu'elles vénéraient comme patronne.

Dans l'église des Saints-Dominique-et-Sixte à Monte Magnanapoli, on admire, dans la chapelle qui est à droite en entrant, un autel dont l'architecture a été dessinée par le Bernin. Au retable est un magnifique groupe en marbre, sculpté par Antoine Raggi et représentant l'apparition du Sauveur à Ste Madeleine, après sa résurrection (Pascoli, *Opera*, t. I, p. 249. — Visconti, *Monumenti moderni di Roma*, p. 113).

L'autel qui nous intéresserait le plus serait celui du chœur de Saint-Jean-de-Latran. Malheureusement, il n'en reste plus que quelques fragments plaqués contre un des murs du cloître et sur lesquels j'ai appelé l'attention des archéologues, parce qu'il est signé du nom de son auteur, Maître Déodat, à la fois architecte, sculpteur et mosaïste, car ces trois arts se trouvent réunis ensemble dans la même œuvre (*Annales archéologiques*, t. XVIII, p. 271).

II. — ICONOGRAPHIE.

1. *Physionomie.* — Ste Madeleine est généralement représentée dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. (Voir surtout un tableau du XVIe siècle, dans la galerie du marquis Campana.) L'art traduit de cette façon aux yeux de tous la cause de sa chute : « Cum igitur Magdalena divitiis abundaret, quia rerum affluentiam voluptas comes sequitur, quanto divitiis et pulchritudine splenduit, tanto corpus suum voluptati substravit, unde jam proprio nomine perdito peccatrix consueverat appellari ». (Jacob. a Voragine, *Legenda aurea*, cap. XCVI.)

Jusqu'au XVIe siècle, Ste Madeleine est entièrement habillée : la convenance l'exigeait strictement. Mais la Renaissance, sous prétexte de la représenter telle qu'elle était dans le désert, se contenta de ses longs cheveux pour la couvrir et encore fort mal, car la poitrine est toujours laissée nue à dessein (Toile du XVIIe siècle à la *Navicella*, et statue en stuc de la même époque, à Saint-Bernard.)

ur un raffinement de volupté et pour mieux agacer les sens du spectateur, le Titien, sur un tableau de la galerie Doria, lui met une chemise, mais si transparente qu'elle ne cache absolument rien.

Il est de notre devoir, à nous ecclésiastiques, de protester contre cette aberration de l'art, qui cherche dans le réalisme la satisfaction des yeux et non l'élévation de l'âme. Si l'on imposait aux artistes la nudité comme on peut la concevoir d'après l'histoire, ils la rejeteraient certainement, car leur palette ne leur fournirait plus que des tons pâles et languissants pour exprimer, sous l'œil de Dieu, une chair flétrie par la pénitence et un corps émacié par le jeûne; puis, aux regards des hommes, une créature exténuée, mais drapée dans un vêtement d'emprunt. (*Legenda aurea,* c. XCVI.)

2. *Scènes de la vie.* — Je ne parle pas des tableaux si nombreux à Rome de la femme adultère, car les commentateurs ne sont pas d'accord sur l'identité de la coupable et, de plus, rien n'indique que les artistes aient eu en cette circonstance l'idée de figurer Ste Madeleine.

Dans la maison du Pharisien, elle oint les pieds du Sauveur avec les parfums qu'elle a apportés et elle se sert de ses longs cheveux pour les essuyer (S. Joann., XI, 2), fait historique qui a fourni à Subleyras le sujet d'un tableau que sa femme Marie Tibaldi a copié d'une manière ravissante en miniature (Musée du Capitole.) L'antienne du *Magnificat* de son office s'exprime ainsi : « Mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod Jesus accubuit in domo Simonis leprosi, attulit alabastrum unguenti, et stans retro secus pedes Jesu, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. » (S. Luc., VII, 37-38.)

Humblement prosternée aux pieds du Sauveur, Madeleine lui annonce la mort de Lazare (S. Joann., XI, 52) ou le remercie de l'avoir ressuscité (Sarcophages des Catacombes; panneau du XIVe siècle, au musée chrétien du Vatican.)

Sur le Calvaire, où l'Évangile la place au moment de la crucifixion (S. Joann., XIX, 25), elle enlace la croix de ses bras (Parement brodé du XVIe siècle, à Sainte-Marie au Transtévère), ou essuie avec ses cheveux les pieds du Christ qu'elle a arrosés de ses larmes (fresque du XVIIe siècle, à Sainte-Marie *in Ara Cœli.*)

Elle assiste à la déposition du Sauveur (panneau du XVe siècle, à la galerie Borghèse) et à son ensevelissement (panneau sur bois du XVe siècle, au musée du Vatican), baisant amoureusement ses pieds (S. Luc., XXIII, 55.)

Le matin de la résurrection, elle se rend au sépulcre pour y porter des parfums (émail du XIIe siècle, au musée chrétien du Vatican), ainsi que l'atteste ce répons de son office : « Maria Magdalene et altera Maria ibant diluculo ad monumentum..... Et valde mane una sabbatorum veniunt ad monumentum, orto jam sole ; et introeuntes viderunt juvenem sedentem in dextris, qui dixit illis : Jesus, quem quæritis, non est hic ; surrexit, sicut locutus est ; præcedet vos in Galilæam, ibi eum videbitis. » (S. Marc., XVI, 1-7.)

Le Christ lui apparaît sous la forme d'un jardinier (S. Joann., XX, 17), et, quand elle le reconnaît, il lui défend de le toucher par ces mots : *Noli me tangere* (panneau du XVe siècle, au musée chrétien du Vatican ; tapisseries de Raphaël, au Vatican ; groupe d'Antoine Raggi aux Saints-Dominique-et-Sixte.)

Pénitente, elle se retire dans le désert (tableau du XVIe siècle, dans la galerie Campana), ou dans une grotte (tableau de Nicolas Pomarancio, à la galerie Barberini ; d'Annibal Carrache, à la galerie Doria).

Les anges, sept fois par jour, au moment des heures canoniales, l'élèvent dans les airs (tableau du XVIe siècle, à la galerie Campana ; toile du XVIIe siècle, à Saint-Jean des Florentins ; autre toile de la même époque, à la *Navicella ;* stalles du XVIIe siècle, à S.-Eusèbe). Ce fait miraculeux se trouve consigné dans la *Légende d'or :* « Quolibet autem die, septem horis canonicis ab angelis in æthera elevabatur et cœlestium agminum gloriosos concentus etiam corporalibus auribus audiebat, unde diebus singulis his suavissimis dapibus satiata et inde per eosdem angelos ad locum proprium revocata, corporalibus alimentis nullatenus indigebat ». (*Legend. aur.*, cap. XCVI.)

Une toile de l'église des *Crociferi*, à laquelle il ne faut pas attribuer une grande autorité, puisqu'elle ne date que du XVIIe siècle, montre sainte Madeleine recevant la communion des mains d'un ange ; ce qui est en opposition formelle avec la *Légende d'or*, qui la lui fait donner par saint Maximin, évêque d'Aix, peu de temps

'ant sa mort : « Corpus et sanguinem Domini ab episcopo beata aria Magdalena cum multa lacrymarum inundatione suscepit. » ,egend. *aur.*, cap. xcvi.)

Enfin, étendue à terre, elle rend son âme à Dieu ; les anges musiens qui l'entourent dénotent les joies du paradis vers lequel elle ionte (Tableau de Marc-Antoine Franceschini, de Bologne, à la garie Corsini) : « Deinde toto corpore prostrato sanctissima illa anila migravit ad Dominum. » (*Legend. aur.*, cap. xcvi.)

Plusieurs peintres, comme le Dominiquin (galerie Doria), le chealier Vanni (galerie Borghèse) et Jean Lanfranc (galerie Corsini) nt immortalisé leur pinceau par l'apothéose de sainte Madeleine, 'est-à-dire son exaltation au ciel, au milieu des anges et dans la ;loire, selon que la vit saint Maximin, peu d'instants avant son tréıas : « Erat autem spatio duorum cubitorum elevata a terra, stans n medio angelorum et extensis manibus Deum exorans..... Approıinquante eo, sicut in ipsius beati Maximini legitur libris, ita vultus lominæ ex continua et diuturna visione angelorum radiabat, ut fa:ilius solis radios quam faciem suam intueri quis posset. » (*Legend. aur.*, cap. xcvi.)

3. *Attitude.* — Madeleine, agenouillée sur le Calvaire, contemple ıvec amour le Christ crucifié (panneau du XIV° siècle, au musée chrétien du Vatican) ou déposé de la croix entre les bras de Marie. Elle a encore cette attitude dans la prière, malgré la tradition de l'Église qui, pendant les premiers siècles, faisait prier debout, comme les orantes des catacombes, et aussi ce texte formel de sa légende : « Stans in medio angelorum et extensis manibus Deum exorans. » (*Legend. aur.*, cap. xcvi.)

Elle joint les mains en manière de supplication (panneau du XIV° siècle, au musée chrétien du Vatican), lève les yeux au ciel (toile de Pomarancio, à la galerie Barberini), et verse des larmes abondantes, soit en pensant aux dérèglements de sa vie passée, soit en se rappelant la douloureuse passion de son divin Maître (toile de César Gennari, à la galerie Corsini).

4. *Attributs.*—Les attributs qui distinguent sainte Madeleine sont u nombre de onze.

Le plus ancien, puisqu'il remonte au XIV° siècle (panneau du mue chrétien du Vatican ; croix processionnelle, à Saint-Marc), et le

plus commun, car on le retrouve encore au XVIII°, est le *vase à parfums*, qui, chez les Grecs, a fait surnommer sainte Madeleine *myrrophore*. En effet, elle parfuma les pieds du Sauveur chez Simon le Pharisien, puis, après la descente de croix (tableau d'André Mantegna, au palais du Vatican) et, le jour de la résurrection, elle se rendit au tombeau pour l'oindre de nouveau. Ce vase a ordinairement la forme d'une coupe avec son couvercle pour que les aromates qu'il contient ne s'évaporent pas. Elle le tient à la main, comme si elle allait en faire usage. Au XVI° siècle seulement, le Titien (galerie Doria) s'avise de l'en débarrasser en le plaçant à ses pieds, ce que reproduit, en 1600, la statue de stuc qui se voit à Saint-Bernard. Le vase dès lors n'est plus qu'un signe distinctif, exprimant tout au plus une action déjà accomplie.

Pomarancio (galerie Barberini) ajoute un *linge blanc*, assez semblable à une serviette allongée ou à un suaire, sans doute pour mieux étendre l'onguent précieux ou envelopper le corps du Sauveur dans cette toile imprégnée d'essence odorante.

Les *longs cheveux* blonds retombant sur les épaules sont aussi un des attributs primitifs (panneau du XIVe siècle, au Vatican) et qui persévèrent jusqu'à l'époque moderne. Ils rappellent, d'une part, le moyen qu'elle employa pour essuyer les pieds du Christ, et de l'autre, l'état de dénûment dans lequel elle se trouvait au désert, uniquement couverte de sa chevelure abondante (panneau du XV° siècle, au musée chrétien du Vatican), à tel point que le prêtre qui vint la visiter hésitait à avancer vers elle, ne sachant pas s'il avait affaire à une créature raisonnable. Madeleine ne lui permit de l'approcher que quand il lui eut apporté un vêtement : « Invocato igitur Salvatoris nomine, exclamavit : Adjuro te per Dominum, si homo es vel aliqua rationalis creatura, quæ in illa spelunca habitas, mihi respondeas et tui edisseras veritatem........ Sacerdos, dum ad eam venisset, reperit eam in cella clausam ; qui ad ejus petitionem vestem sibi porrexit, quam induens in ecclesiam secum ivit et ibi communione percepta, elevatis in oratione manibus, juxta altare in pace quievit. » (*Legend. aur.*, cap. XCVI.)

De chevelue à échevelée, il n'y a qu'un pas. Depuis qu'un peintre du XV° siècle a eu cette hardiesse (panneau du XV° siècle, à la galerie Colonna), il a eu plus tard de nombreux imitateurs (toile du

XVII[e] siècle, au musée du Vatican ; autre toile de la même époque, à Saint-Jean des Florentins).

Sainte Madeleine est ordinairement tête nue, mais un parement d'autel, brodé au commencement du XVI[e] siècle, qui appartient à la basilique de Sainte-Marie-au-Transtévère, la montre avec un *voile* bleu, signe évident de son changement de vie et de la pudeur qui a reconquis son âme.

Le *livre* dénote son habitude de la prière (tableau de Pomarancio, à la galerie Barberini ; toile de l'un des Carraches, à la galerie Doria).

Le *crâne*, objet de ses méditations, symbolise à la fois la vanité qui passe, le détachement des choses de la terre et la mort, à laquelle elle se préparait par l'austérité de sa vie (tableaux de Pomarancio, à la galerie Barberini ; de l'un des Carraches, à la galerie Doria ; de Carlo Dolci, à la galerie Corsini ; grisailles du pontificat d'Urbain VIII, à Sainte-Marthe, au Vatican et statue à Saint-Bernard).

L'esprit fixé sur la fin douloureuse de son divin Maître, sainte Madeleine a devant les yeux les *clous* de la Passion, qui lui font verser des *larmes* amères (toile de César Gennari, à la galerie Corsini) et la *croix* de bois sur laquelle il mourut (toile du XVII[e] siècle, à la *Navicella*).

Par un étrange anachronisme, tout au plus supportable quand on ne s'est pas occupé d'archéologie, Carrache (toile de la galerie Doria) a transformé cette croix en un *crucifix*, qui au I[er] siècle n'a pas sa raison d'être.

Deux *racines* arrachées à la terre (galerie Sciarra) témoignent non seulement de son abstinence et de sa mortification continuelles, mais aussi de la solitude où elle passa trente années de sa vie : « Beata Maria Magdalena, supremæ contemplationis avida, asperrimum eremum petiit et in loco angelicis manibus præparato per XXX annos incognita mansit. In quo quidem loco nec aquarum fluenta nec arborum nec herbarum erant solatia, ut ex hoc manifestaretur, quod Redemptor noster ipsam non terrenis refectionibus, sed tantum cœlestibus epulis disposuerat satiare. » (*Legend. aur.*, cap. XCVI.)

Le dernier attribut est un *phylactère*. Je l'ai trouvé à Florence,

dans l'église des Servites, sur une fresque du XIVe siècle d'u[n]e grande valeur artistique. Sainte Madeleine s'adresse aux pécheu[rs] et leur dit de ne pas tomber dans le désespoir, parce qu'à so[n] exemple ils peuvent se relever et se réconcilier avec Dieu : « N[e] desperetis, vos qui peccare soletis, exemploque meo vos reparat[e] Deo. »

5. *Sources.* — Outre les œuvres d'art que j'ai signalées, il en est quelques autres qui méritent de fixer l'attention. Ainsi, au musée du Capitole, les tableaux de l'Albane, du Tintoret, du Parmesan, de Paul Véronèse, du Guide, de Jérôme de Carpi et d'André Schiavoni; au musée de Latran, le tableau de Luc Signorelli; au palais apostolique du Vatican, les tableaux d'André Mantegna et de Charles Crivelli; à la galerie Barberini, les toiles de Pomarancio et de l'Albane; à la galerie Borghèse, celles d'André del Sarto, d'Annibal Carrache; à la galerie Colonna, celles de Pâris Bordone et de Mathieu Brill; à la galerie Corsini, les tableaux de Frédéric Barocci, de Carlo Dolci, du Parmesan, de Joseph del Sole, de François Trevisani; à la galerie Doria, de Murillo, d'Emile Savonanzi, de Dominique Feti, du chevalier Calabrais, de Charles Saraceni, du Titien, de Jean-Baptiste Benvenuti, de Luc Cambiosi et des Carraches; à la galerie Sciarra, les deux toiles de Guido Reni et à la galerie Spada, une de Guido Cagnacci. Une simple mention, c'est assurément le moins qu'on puisse accorder à tant d'artistes de talent, que sainte Madeleine a inspirés.

Quant aux églises, il me reste à signaler, à Saint-Eloi des orfèvres, une fresque de la fin du XVIe siècle et à l'*Umiltà*, une toile du XVIIe.

Dans ces divers tableaux, le type habituel est Madeleine pénitente ou Madeleine myrrophore.

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

—

QUINZIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE XXIX.

SUSANNE DANS L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE. — LES PÈRES ET L'ÉPIGRAPHIE. — LES FRESQUES DES CATACOMBES.

Le sujet de Susanne, gloire spéciale de la *cappella greca*, est presque neuf en archéologie. On ne trouve le nom de la Susanne biblique ni dans Bosio, ni dans Aringhi, ni dans Boldetti. Elle ne fait qu'apparaître dans Buonarruoti, Bottari et Millin. Après avoir rencontré deux fois sur les monuments son nom en toutes lettres au-dessus de son image, les contemporains ne se sont point appliqués à la recherche de ce type sur les monuments non épigraphiques. La lumière éclatante fournie par la *cappella greca* nous invite à cette recherche et va nous guider. Bien des figures méconnues ou insuffisamment reconnues pourront se révéler ; des Orantes anonymes, placées au premier rang dans les compositions, retrouveront, je l'espère, leur nom ; et si ce n'était pas ambitieux, je serais tenté de dire que la Susanne de notre chapelle apostolique va nous faire comme une évocation de Susannes ensevelies.

Etudions les textes des Pères, les fresques des cimetières, les sarcophages, les monuments divers et reconnaissons le rôle de Susanne aux premiers siècles de l'Église.

* Voir le numéro de Juillet-Septembre 1879, p. 69.

I. L'histoire de Susanne figurait au second siècle dans la Bible des Septante. Elle était reçue des Juifs comme des chrétiens, puisque vers la fin du siècle, sous Commode, le juif Théodotion d'Éphèse publia sa traduction grecque du texte de Susanne, en utilisant les Septante là où leur version était littérale et non simplement abrégée. S. Irénée cite l'histoire de Susanne d'après la version nouvelle [1]. Tertullien [2] et S. Cyprien [3] mentionnent l'histoire de Susanne. Attaquée par Jules Africain, elle fut très bien défendue par Origène [4]. Rome la connaissait comme l'Orient, les Gaules et l'Afrique. Dès le commencement du III[e] siècle, la version de Théodotion y était reçue: le docteur S. Hippolyte la commente. C'est celui des Pères qui a le plus amplement parlé de Susanne et le mieux exposé le symbolisme de son histoire. Le lecteur connaît ses textes les plus beaux; il a vu toute la théologie chrétienne rattachée par lui à ce drame si riche en mystères de Susanne. Ajoutons que, suivant des traditions hébraïques, contestables peut-être, mais reçues, paraît-il, à Rome, le saint docteur donne à Susanne la plus illustre parenté. Il la fait fille du grand-prêtre Helcias qui trouva dans le Saint des Saints l'autographe des Livres de Moïse et sœur du prophète Jérémie, lapidé pour la justice comme elle avait décidé en son cœur d'être lapidée elle-même. Voici son commentaire sur deux mots du texte sacré:

« *Et son nom était Joachim*. Ce Joachim, nouvellement domicilié à Babylone, prit Susanne pour épouse. Susanne était fille du prêtre Helcias qui trouva le livre de la Loi dans le temple du Seigneur, lorsque le roi Josias ordonna de purifier le Saint des Saints. Son frère est le prophète Jérémie qui, après la transmigration du peuple à Babylone, fut conduit avec les restes du peuple en Egypte et habita à Taphnis où, prophétisant, il mourut lapidé par eux.

Elle était très belle et craignait le Seigneur. Car *par le fruit* de leur postérité *on connaît* facilement *l'arbre*. Des hommes religieux et zélés pour la Loi produisaient dans le monde des enfants dignes de Dieu: l'un devenu le prophète et le martyr du Christ, l'autre trouvée chaste et fidèle à Babylone, dont la pudicité et la chasteté révélèrent le saint prophète Daniel [5].

[1] *Contra Hæres.*, l. IV, cap. XXVI, 3. — Dan., XIII, 20, 52, 53, 56.

[2] *De Corona*, IV.

[3] *Patr. lat.*, t. IV, col. 1230.

[4] *Epist. ad Jul. Afric.; Homil.* I *in Levit.; Tract.* XXXI *in Matth.* — Euseb., *Hist. eccles.*, l. VI, c. XXXI.

[5] *Patrol. græc.*, t. X, col. 689.

Nous verrons l'importance de ces paroles de S. Hippolyte pour l'interprétation de certains monuments chrétiens, dont l'un voisin de la *cappella greca*. Contentons-nous de rappeler ici la concordance de son éminent commentaire de *Susanne* avec les fresques non moins éminentes de cette chapelle, même en certains traits ou celles-ci développent le texte sacré. D'où vient ce parallélisme ? S. Hippolyte s'est-il inspiré de nos fresques, ou nos fresques de S. Hippolyte, ou le docteur chrétien et le peintre chrétien ont-ils traduit chacun à part une théologie symbolique tellement reçue qu'ils ont dû marcher dans une harmonie préétablie ? Mais les fresques, tout l'indique, sont antérieures à S. Hippolyte et lui ont été bien connues. Les anniversaires des saints et illustres défunts, déposés à la *cappella greca*, ou autour, ont dû maintes fois l'y conduire. Si donc il expose sur Susanne la doctrine traditionnelle, c'est en partie à la *cappella greca* qu'il l'emprunte. Son sanctuaire en contient les deux plus anciennes pages ; et certes la première, avec Satan excitant les deux infâmes juges, et le Christ venant au secours de Susanne en qui apparaît l'Église, est encore aujourd'hui la page la plus sublime qu'ait inspirée l'émouvant récit du livre de Daniel.

S. Hippolyte — je n'hésite pas à suivre la tradition que Prudence a trouvée vivante à son tombeau à Rome — subit le martyre en 235 à l'embouchure du Tibre, c'est à dire à Porto où était son siège. S. Méthode, évêque de Tyr après l'avoir été d'Olympe en Bithynie et de Patare en Lycie, S. Méthode, qui sera martyrisé en 312, parle en substance de Susanne comme S. Hippolyte. Dans son fameux *Banquet des dix Vierges*, Areté (la vertu), ordonne aux neuf vierges, ses compagnes, Marcella, Theophila, Thalia, Theopatra, Thalussa, Agatha, Procilla, Thecla, Tysiana, Domnina de se lever et, debout, en couronne autour de l'arbre *agnus*, d'adresser un hymne au Seigneur. A la droite d'Areté, Thecla préside le chœur. Il chante le refrain, elle les strophes. Voici par extraits toute la substance de l'hymne splendide au milieu duquel on rencontre Susanne, type de l'Église épouse du Christ :

« Je me garde chaste pour toi, et, tenant des lampes qui portent la lumière, Époux, je viens au devant-de toi.

D'en haut, Vierges, est venu le bruit de la voix qui réveille les morts, disant

d'aller toutes au-devant de l'Époux, en vêtements blancs, avec des lampes, ve l'Orient. Réveillez-vous avant que le Roi vous prévienne, entrant au-dedans d portes !

Je me garde chaste etc...

J'ai oublié ma patrie, désirant ta grâce, ô Verbe ! J'ai oublié les chœurs de vierges de mon âge, la fierté de ma mère et de ma race, car c'est toi qui m'e tout, ô Christ !

Je me garde chaste, etc...

Tu es, ô Christ, le chorège [1] de la vie. Salut, Lumière sans soir ! Reçois cette acclamation. Le chœur des Vierges s'adresse à toi, fleur parfaite, charité, joie, prudence, sagesse, Verbe !

Je me garde chaste, etc...

Les portes ouvertes, Reine aux splendides vêtements, admets-nous aussi dans la chambre nuptiale, toi dont le corps est sans tache, nymphe qui as remporté la belle victoire, qui respires la beauté : vêtues comme toi, nous sommes aux côtés du Christ, chantant ton hyménée, jeunesse toute heureuse.

Je me garde chaste, etc...

Des coupes pleines de douceur sont devant nous : buvons ! C'est la boisson céleste, Vierges, que l'Époux sert à celles qui sont appelées dignement aux noces.

Je me garde chaste, etc...

Abel figurait magnifiquement ta mort, ô Bienheureux !.. — Joseph, ton vigoureux serviteur, ô Verbe, a remporté le prix de chasteté... — Jephté offrait à Dieu, victime récemment immolée, sa fille non touchée par un homme... — Judith, saintement audacieuse, après avoir, par d'habiles ruses, décapité l'étranger, conducteur de hordes, qu'avaient charmé les attraits de sa beauté et qui n'avait aucunement souillé ses membres, disait en ses cris victorieux :

Je me garde chaste, etc...

Voyant le beau visage de Susanne et rendus insensés d'amour pour elle, les deux juges dirent : O femme, nous désirons la couche de tes noces secrètes, ô chérie ! Elle répondit avec des cris pleins de frisson :

Je me garde chaste, etc...

Mourir vaut bien mieux que souffrir, trahissant ma couche, ô insensés de luxure ! l'éternel châtiment sous le feu vengeur de Dieu. Sauve-moi, Christ ! de ces hommes-là !

Je me garde chaste, etc...

Votre Précurseur a été conduit injustement à la mort par un homme méchant, pour la cause de la chasteté... ô Bienheureux ! — Celle qui vous a enfanté à la vie, Grâce intacte et immaculée... Vierge vous portant dans son sein, dit :

Je me garde chaste, etc...

C'est par des hymnes, heureuse nymphe de Dieu, qu'ornant la chambre nuptiale, nous te célébrons, Vierge intacte, Église au corps de neige, aux cheveux noirs et bouclés, sage, irrépréhensible, aimable.

[1] Conducteur du chœur.

arde chaste, etc...
tant maintenant un nouveau cantique, le chœur des Vierges te conduit
rux, ô toute Reine ! enveloppée des blancs calices des lys, et portant
ains des flammes qui lancent des éclairs.
arde chaste, etc...
i habites le trône sans tache du ciel, Bienheureux, sans principe, con-
emble toutes choses par ta puissance éternelle, reçois avec ton Fils —
nes au-dedans des portes de la vie — Père, reçois-nous aussi [1] ! »

› la paix de l'Église, S. Cyrille, exposant à Jérusalem la
sur le Saint-Esprit, l'inspirateur et l'avocat de Susanne,

ui qui a rendu sage l'âme de Daniel, afin que ce jeune homme devînt le
ieillards. La chaste Susanne avait été condamnée comme impudique.
t point de vengeur : qui l'avait arrachée des mains des archontes ? On
uit à la mort, elle était déjà dans les mains des exécuteurs. Mais l'Au-
vint, le Paraclet, l'Esprit sanctifiant toute nature intelligente. « Viens à
jeune homme, dit-il à Daniel, confonds ces vieillards infectés des péchés
nesse : » car il est écrit : *Dieu suscita l'Esprit-Saint d'un jeune ado-*
, pour abréger, cette femme pudique fut sauvée par la sentence de

broise cite cinq fois l'histoire de Susanne [3]; S. Zénon trois
ui-ci oppose Susanne à Ève dont l'amour impudique em-
poitrine pour faire périr Adam sous ses traits, et il la com-
oseph [4]. Il dit d'elle ce beau mot : « Entourée dans la soli-
de son paradis du mur de la chasteté, qui, certes, est la
et éternelle beauté, *quæ certe vera est et æterna formositas ;* »
itre encore : « pour abréger les douleurs de sa pudeur, elle
it les retards de la mort, déplaisant à tous, mais plaisant à
science seule, *omnibus displicens, sed soli suæ conscientiæ*
is [5] ». Il lui consacre enfin un petit traité, parmi de sembla-
Abraham, Jacob, Judas, Job et Jonas [6].

l. *græc.*, t. XVIII, col. 208-13.
h. XVI, *De Spiritu Sancto*, XXXI; *Patrol. græc.*, t. XXXIII, col. 961.
l. *lat.*, t. XVI; *De officiis ministrorum*, col. 26, 43, 170; *Exhortatio*
tis, col. 361; *De Spiritu Sancto*, col. 785.
lat., t. XI; *De spe, fide et charitate*, col. 278.
udicitia, col. 299.
usanna, col. 443.

Nous savons comment S. Jérôme voit dans Susanne l'Église chas que les vieillards pervers, c'est à dire les hérétiques, cherchent e vain à corrompre [1]. Nous avons entendu Augustin mettre Josep et Susanne parmi les précurseurs de S. Etienne, le proto-martyı et exalter Susanne condamnée par les hommes, justifiée par Dieu [2] Ajoutons ces paroles d'une lettre de S. Jérôme à son compagnon e Syrie, Innocent, qui réunissent deux, trois peut-être des sujets de l *cappella greca* :

« Ici, ici vient à moi l'exemple des trois enfants qui, au milieu des globes froid des flammes, chantèrent des hymnes au lieu de verser des pleurs : autour de leur chausses orientales et de leur sainte chevelure se joua l'incendie innocent. Ic rappelons l'histoire de Daniel près duquel les lions eurent peur de leur proie e agitèrent leurs queues caressantes. Et maintenant que Susanne, célèbre par sa foi soit présente à tous les esprits, elle qui, condamnée par un jugement inique, fu sauvée par l'Esprit-Saint qui remplit un enfant [3]. »

Un des principaux commentateurs des Écritures, Théodoret évêque de Cyr, au nord d'Autioche, écrira en 448 à Domnus, patriar che de cette ville, lui signalant ces menées eutychiennes de Dios core, patriarche d'Alexandrie, qui vont amener dans un an *le brigan dage d'Ephèse* et le martyre de Flavien, patriarche de Constantino ple, il lui écrira, dis-je, ces paroles où l'on voit combien l'Église de premiers siècles se reconnaissait en Susanne :

« Ayant lu votre lettre, je me suis souvenu de la bienheureuse Susanne qui, voyan des hommes pervers et croyant le Dieu de toutes choses présent auprès d'elle, f cette effrayante exclamation : *Les angoisses sont de toutes parts auprès de moi*, e cependant aima mieux tomber dans les rets de la calomnie que de mépriser le just juge. Et maintenant, Seigneur, deux choses dont nous avons parlé souvent son devant vous, ou offenser Dieu et agir contre votre conscience, ou tomber dans le injustes jugements des hommes [4]. »

En ce temps-là S. Maxime, qui paraît avoir occupé un demi-sièc le siège de Turin, où on le trouve encore en 465, commentant à so peuple le sujet si souvent reproduit sur les sarcophages chrétien de la comparution du Christ devant Pilate, compare le Christ Susanne dans ce remarquable passage :

[1] Ici, chap. VII.
[2] Chap. VI, VIII.
[3] Edit. Vallarsi, 1776, t. I, col. 5. La lettre est de 370.
[4] Epist. CX ; *Patr. græc.*, t. LXXXIII, col. 1304.

« Il vous semblera étonnant, mes frères, que le Seigneur étant accusé auprès du gouverneur Pilate par les princes des prêtres se taise... Assurément il ne confirme pas l'accusation en se taisant, mais il la méprise en ne la réfutant pas; car il se tait avec raison, celui qui n'a pas besoin de défense... Mais que parlé-je du Christ? Susanne, une femme, se tut en présence de ses ennemis et elle vainquit. Étant devant Daniel, son juge, elle ne se défendit pas avec des paroles, elle ne se sauvegarda point par un discours apologétique; mais en cette sainte femme, la langue se taisant, c'est la chasteté qui parlait pour elle. La chasteté de Susanne assista au jugement, elle qui avait été sa tutelle au paradis de son époux: ici elle pourvut à sa pudeur, là à son salut, d'un côté empêchant son honnêteté d'être souillée, de l'autre son innocence d'être condamnée. La chasteté donc de Susanne confondit au paradis les vieillards impudiques et, au tribunal, les fit reconnaître pour faux accusateurs: deux fois victorieuse, elle les montra coupables dans leur témoignage comme elle les avait montrés coupables d'adultère. Mais quel est le juge enfin que mérite cette chasteté? Daniel, un jeune enfant, qui n'a point encore atteint la puberté. Elle a, certes, bien du mérite devant Dieu la pudicité, puisqu'elle obtient de lui un juge vierge; et elle est bien certaine de la victoire, la chasteté, puisqu'elle va être jugée par la virginité. La cause de la pudicité n'a dû être entendue que par un homme pudique; la continence mérite un arbitre près duquel la modestie ne court aucun péril. Après avoir connu l'affaire de Susanne, un peuple ignorant voulait sous de fausses accusations la condamner; Daniel dit: *Je suis pur, quant à moi, du sang de cette femme.* Cette parole de Daniel sur Susanne est celle même de Pilate sur le Seigneur: *Je suis pur, quant à moi, du sang de ce juste.* C'est donc par la même sentence qu'est délivrée la pudicité, qu'est absoute la justice; mais Daniel fait mieux que Pilate: il ne condamne pas le sang pudique, il le délivre; Pilate reconnaît le sang juste et le livre.[1] »

S. Maxime qui prêchait cette homélie un jour de la Semaine-sainte, sans doute, la reprend un autre jour et enrichit ainsi sa comparaison du Christ durant sa Passion et de Susanne:

« Il y a quelques jours nous avons démontré que le jugement de sainte Susanne a été tout à fait semblable au jugement du Sauveur, et que la chasteté de cette femme a été en proie aux mêmes incriminations que l'intégrité du Christ. La pudicité en Susanne a eu des persécuteurs semblables aux siens. Elle, en convainquant les vieillards d'adultère, est saisie comme adultère; lui, convainquant les Pharisiens de sacrilège, est accusé comme sacrilège. Ce sacrilège des Pharisiens peut bien être appelé le grand adultère; car l'adultère religieux est plus grave que l'adultère corporel, et il y a plus de mal à porter atteinte à l'intégrité de la divinité qu'à violer l'intégrité de l'homme. Susanne est donc condamnée et le Seigneur condamné, elle parce qu'elle défendait la chasteté du corps, lui parce qu'il défendait la pureté de la religion. La cause du jugement était la même pour l'un et

[1] *Homil.* XLVI; *Patr. lat.*, t. LVII, col. 331.

pour l'autre; mais Susanne a trouvé un meilleur juge que le Seigneur. Le procurateur juge le Seigneur; le prophète, Susanne : lui est entendu par un homme que terrifiaient les séditions des Pharisiens, elle par un enfant que remplissait l'Esprit-Saint. Celui-ci prononce hardiment ce qu'il pense, celui-là ne défend pas ce qu'il prononce. Le juge de Susanne l'absout et la délivre; l'examinateur du Christ condamne et livre celui qu'il absout. Le jugement de Susanne et celui du Seigneur sont, d'ailleurs, à peu près semblables en toutes choses. Les vieillards défèrent au tribunal Susanne; Judas accuse le Seigneur : elle est incriminée par les docteurs, il l'est par son propre disciple. Des pseudo-prêtres dénoncent Susanne, un pseudo-évêque trahit le Sauveur. Car Judas fut évêque, comme dit le Prophète, parlant de lui : *Que ses jours soient peu nombreux, et qu'un autre reçoive son épiscopat* (Ps. CVIII). Les lieux mêmes, mon frère, ne sont point sans ressemblance en ces deux causes. C'est dans le paradis de son mari que Susanne est circonvenue par les accusateurs : c'est dans le paradis d'un petit jardin que le Seigneur est enveloppé par les traîtres; là elle est aux prises avec ceux qui lui tendent des pièges; ici il souffre celui qui le livre. Voyons enfin l'issue des deux jugements. Les accusateurs de Susanne sont, comme faux témoins, frappés de la sentence du prophète, et punis comme coupables du crime même pour lequel ils étaient avides de verser le sang de l'innocente. Pour le Seigneur, je ne trouve pas que celui qui l'a livré ait été condamné par le juge; ni Pilate ne le condamne, ni le peuple; mais, ce qui est plus grave, il se condamne lui-même, et, toute sentence du juge cessant, il est jugé par sa propre sentence .. »

On ne s'étonnera point, après cela, si nous signalons la scène de Susanne et des vieillards, avec ou sans Daniel, sur des monuments chrétiens offrant celle du Christ au tribunal de Pilate.

A quelques années de S. Maxime, astre du versant oriental des Alpes, un astre du versant occidental, le convertisseur pour une part de Clovis, roi des Francs, et de Sigismond, roi des Bourguignons, le neveu de l'empereur Avitus, S. Avite, évêque de Vienne de 490 à 525, prenait sa lyre. Il préludait à Milton en chantant la Création, la Chute, la Rédemption par la pénitence, le Déluge et l'Arche du salut, le Passage de la Mer Rouge, et il écrivait à Fuscina sa sœur, vierge consacrée à Dieu, un poème *De consolatoria laude castitatis*, *Des louanges consolatrices de la chasteté*. Après Joseph, Susanne y tient un rang à part, Daniel et les trois Hébreux lui faisant cortège comme à Babylone, comme à la *cappella greca* :

« Un jeune homme, autrefois, avait été vendu par la troupe jalouse de ses frères, et la terre de Memphis retenait Joseph esclave. Il eut à souffrir de son maître, étant accusé faussement du crime sacrilège, du triste crime qu'il avait refusé de commettre. Il supporta patiemment les cachots, les entraves, les chaînes, peu

dant que le soleil, doublant son orbite, joignait une année à une année. Il avait oublié la lumière, et déjà de sa chevelure éparse un poil pauvrement nourri touchait son dos. Mais son esprit que Dieu faisait grandir et que n'enfermaient aucunes ténèbres prévoyait des secrets que l'avenir venait révéler à point. Enfin, tiré du cachot, ce n'est point le pardon seulement qui l'accueille, c'est la gloire ; on le sollicite avec des prières de prendre le diadème sur sa tête de captif et de changer l'exil en règne, l'esclave en prince. Ainsi ce jeune homme reçoit la récompense d'avoir bien gardé son cœur.

Après lui, qui trouvera jamais d'assez dignes louanges pour célébrer Susanne, qui vainquit autrefois dans un âge infirme les vœux criminels et les fureurs conjurées des vieillards? Ils avaient d'abord formé leur dessein chacun à part, et l'un et l'autre s'était promis l'espérance de la faute. Mais le feu qui couvait honteusement dans leur cœur gonfla ensuite leur esprit à tous deux dans la fournaise du crime. Ils se rencontrent — car il se trouva par hasard que, feignant de se retirer, ils revinrent chacun de leur côté —; ils se rendent ensemble dans un bosquet; ils se découvrent, ils se confient mutuellement la brûlante volupté de leurs deux cœurs. Aussitôt, trompant par la fraude la jeune femme qui ne se doute de rien, ils courent à elle et lui demandent de consentir à leur désir, sans que le bruit de sa faute fasse éclater un si grand déshonneur. Ils disent que si elle ne cède pas, le forfait se retournera contre elle; et, ayant ainsi confessé leurs ardeurs, ils révèlent également leurs mensonges organisés et découvrent les filets qu'ils sont prêts à nouer. Elle, embarrassée, lutte longtemps avec elle-même ; elle hésite, elle flotte : où faire pencher le poids de son esprit incertain? La Loi lui défend de pécher; l'infamie, de son côté, l'épouvante. Deux fois elle tente d'amollir par ses prières leurs âpres fureurs et d'éteindre par ses larmes leurs flammes obscènes. Mais, une égale lubricité dominant ces vieillards insensibles aux supplications et aux avertissements, cette femme dont l'âme est embrasée d'une magnifique pudeur, prend alors le parti de mourir chaste et de ne point livrer à un commerce si criminel la misérable vie de sa chair. Elle appelle à témoin le ciel, elle récuse une vaine renommée, contente de son jugement à elle, confiant sa conscience à la foi du Très-Haut et la réservant à l'avenir. Mais l'Inspecteur des secrets aima mieux instruire sur place un examen patent, révéler le forfait caché, et produire au jour les fraudes qu'avaient préparées les pièges.

Il contemplait la ville émue de larmes vaines, ce jeune adolescent qui doit être bientôt le compagnon des trois jeunes gens que la colère du Parthe, plus ardente que les flammes, a jeté à la flamme ondoyante, parce qu'ils ont méprisé son commandement. La fureur, d'un côté, la foi, de l'autre, ont brûlé d'une ardeur également croissante; mais le feu a molli et servi les saints, et la braise, attiédissant sa rougeur, s'est faite leur jouet, jusqu'à ce que le Satrape, dans l'admiration, ait ordonné de mettre fin à l'incendie et que l'abondance des flammes ait enveloppé ceux qui étaient debout près de la fournaise. Égalant leurs mérites et atteignant leur vertu, Daniel a tenu en arrêt les horribles têtes des lions grinçant des dents, qu'irritaient les aiguillons de la faim et de la fureur. Ils étendent tous ensemble leurs

pour l'autre; mais Susanne a trouvé un meilleur juge que le Seigneur. Le procurateur juge le Seigneur; le prophète, Susanne : lui est entendu par un homme que terrifiaient les séditions des Pharisiens, elle par un enfant que remplissait l'Esprit-Saint. Celui-ci prononce hardiment ce qu'il pense, celui-là ne défend pas ce qu'il prononce. Le juge de Susanne l'absout et la délivre; l'examinateur du Christ condamne et livre celui qu'il absout. Le jugement de Susanne et celui du Seigneur sont, d'ailleurs, à peu près semblables en toutes choses. Les vieillards défèrent au tribunal Susanne; Judas accuse le Seigneur : elle est incriminée par les docteurs, il l'est par son propre disciple. Des pseudo-prêtres dénoncent Susanne, un pseudo-évêque trahit le Sauveur. Car Judas fut évêque, comme dit le Prophète, parlant de lui : *Que ses jours soient peu nombreux, et qu'un autre reçoive son épiscopat* (Ps. CVIII). Les lieux mêmes, mon frère, ne sont point sans ressemblance en ces deux causes. C'est dans le paradis de son mari que Susanne est circonvenue par les accusateurs : c'est dans le paradis d'un petit jardin que le Seigneur est enveloppé par les traîtres ; là elle est aux prises avec ceux qui lui tendent des pièges; ici il souffre celui qui le livre. Voyons enfin l'issue des deux jugements. Les accusateurs de Susanne sont, comme faux témoins, frappés de la sentence du prophète, et punis comme coupables du crime même pour lequel ils étaient avides de verser le sang de l'innocente. Pour le Seigneur, je ne trouve pas que celui qui l'a livré ait été condamné par le juge; ni Pilate ne le condamne, ni le peuple ; mais, ce qui est plus grave, il se condamne lui-même, et, toute sentence du juge cessant, il est jugé par sa propre sentence .. »

On ne s'étonnera point, après cela, si nous signalons la scène de Susanne et des vieillards, avec ou sans Daniel, sur des monuments chrétiens offrant celle du Christ au tribunal de Pilate.

A quelques années de S. Maxime, astre du versant oriental des Alpes, un astre du versant occidental, le convertisseur pour une part de Clovis, roi des Francs, et de Sigismond, roi des Bourguignons, le neveu de l'empereur Avitus, S. Avite, évêque de Vienne de 490 à 525, prenait sa lyre. Il préludait à Milton en chantant la Création, la Chute, la Rédemption par la pénitence, le Déluge et l'Arche du salut, le Passage de la Mer Rouge, et il écrivait à Fuscina sa sœur, vierge consacrée à Dieu, un poème *De consolatoria laude castitatis*, *Des louanges consolatrices de la chasteté*. Après Joseph, Susanne y tient un rang à part, Daniel et les trois Hébreux lui faisant cortège comme à Babylone, comme à la *cappella greca* :

« Un jeune homme, autrefois, avait été vendu par la troupe jalouse de ses frères, et la terre de Memphis retenait Joseph esclave. Il eut à souffrir de son maître, étant accusé faussement du crime sacrilège, du triste crime qu'il avait refusé de commettre. Il supporta patiemment les cachots, les entraves, les chaînes, pen-

lant que le soleil, doublant son orbite, joignait une année à une année. Il avait oublié la lumière, et déjà de sa chevelure éparse un poil pauvrement nourri touchait son dos. Mais son esprit que Dieu faisait grandir et que n'enfermaient aucunes ténèbres prévoyait des secrets que l'avenir venait révéler à point. Enfin, tiré du cachot, ce n'est point le pardon seulement qui l'accueille, c'est la gloire ; on le sollicite avec des prières de prendre le diadème sur sa tête de captif et de changer l'exil en règne, l'esclave en prince. Ainsi ce jeune homme reçoit la récompense d'avoir bien gardé son cœur.

Après lui, qui trouvera jamais d'assez dignes louanges pour célébrer Susanne, qui vainquit autrefois dans un âge infirme les vœux criminels et les fureurs conjurées des vieillards? Ils avaient d'abord formé leur dessein chacun à part, et l'un et l'autre s'était promis l'espérance de la faute. Mais le feu qui couvait honteusement dans leur cœur gonfla ensuite leur esprit à tous deux dans la fournaise du crime. Ils se rencontrent — car il se trouva par hasard que, feignant de se retirer, ils revinrent chacun de leur côté —; ils se rendent ensemble dans un bosquet; ils se découvrent, ils se confient mutuellement la brûlante volupté de leurs deux cœurs. Aussitôt, trompant par la fraude la jeune femme qui ne se doute de rien, ils courent à elle et lui demandent de consentir à leur désir, sans que le bruit de sa faute fasse éclater un si grand déshonneur. Ils disent que si elle ne cède pas, le forfait se retournera contre elle ; et, ayant ainsi confessé leurs ardeurs, ils révèlent également leurs mensonges organisés et découvrent les filets qu'ils sont prêts à nouer. Elle, embarrassée, lutte longtemps avec elle-même ; elle hésite, elle flotte : où faire pencher le poids de son esprit incertain? La Loi lui défend de pécher; l'infamie, de son côté, l'épouvante. Deux fois elle tente d'amollir par ses prières leurs âpres fureurs et d'éteindre par ses larmes leurs flammes obscènes. Mais, une égale lubricité dominant ces vieillards insensibles aux supplications et aux avertissements, cette femme dont l'âme est embrasée d'une magnifique pudeur, prend alors le parti de mourir chaste et de ne point livrer à un commerce si criminel la misérable vie de sa chair. Elle appelle à témoin le ciel, elle récuse une vaine renommée, contente de son jugement à elle, confiant sa conscience à la foi du Très-Haut et la réservant à l'avenir. Mais l'Inspecteur des secrets aima mieux instruire sur place un examen patent, révéler le forfait caché, et produire au jour les fraudes qn'avaient préparées les pièges.

Il contemplait la ville émue de larmes vaines, ce jeune adolescent qui doit être bientôt le compagnon des trois jeunes gens que la colère du Parthe, plus ardente que les flammes, a jeté à la flamme ondoyante, parce qu'ils ont méprisé son commandement. La fureur, d'un côté, la foi, de l'autre, ont brûlé d'une ardeur également croissante; mais le feu a molli et servi les saints, et la braise, attiédissant sa rougeur, s'est faite leur jouet, jusqu'à ce que le Satrape, dans l'admiration, ait ordonné de mettre fin à l'incendie et que l'abondance des flammes ait enveloppé ceux qui étaient debout près de la fournaise. Égalant leurs mérites et atteignant leur vertu, Daniel a tenu en arrêt les horribles têtes des lions grinçant des dents, qu'irritaient les aiguillons de la faim et de la fureur. Ils étendent tous ensemble leurs

corps avec leurs béantes gueules muselées; et, à jeun, ils lèchent leur pâtur saine et sauve. Cependant Daniel prend la nourriture qu'un prophète suspend sur sa tête lui apporte; la main d'un ange qui soutient ce prophète l'a transporté rapidement à travers le vide; ses pieds immobiles ont foulé l'air qu'ils dominent : il est arrivé lié d'un faisceau de bandelettes. Daniel a reçu ces aliments transmis d'en haut; les plats ont émigré, sans perdre leur chaleur, des terres lointaines : ils gardent encore leur saveur sur un sol étranger.

Cet impubère, donc, voyait par hasard Susanne entraînée au supplice; le peupl ignorant la vérité venait de la condamner sans l'entendre; et tous ensemble étaien empressés à contempler la mort criminelle d'une innocente. Tout à coup le jeun homme se précipite au milieu de leur troupe, réprimandant de sa voix tendre encor leur tumulte ardent; *Comment dans une telle assemblée ne se trouve-t-il personne qui juge la chose, et, libre, s'écrie qu'il ne veut pas courir à un trépas injuste* Soudain émue et docile à la voix de l'adolescent, la foule retient son emportement; il est choisi lui-même pour juge et examinateur des vieillards : c'est pa lui que se révèlera la voie véritable. Séparant les vieillards, il s'informe de l'ordr du crime; et, comme ils donnent une réponse discordante, ils avouent séparémen le crime même qu'ils ont concerté ensemble. Alors la crainte saisit sans exception tout le monde; de toutes parts monte un seul cri; tout le peuple lapide le auteurs de cette scélératesse; et on loue Dieu qui ne se détourne jamais des vœu des bons et, au moment voulu, leur montre son secours [1]. »

[1] V. 533-619. S. Avite, s'adressant ensuite à sa sœur, termine ainsi son petit e ravissant poëme *Des louanges consolatrices de la chasteté :*

« Et cependant, avant tous ceux-là, est celle qui, par une pudique virginité présente son corps intact à des vœux perpétuels. Car si une jeune fille, se marian selon la loi terrestre, est louée d'avoir bien gardé sa couche et de n'avoir conn qu'un lit, par une assemblée judiciaire simplement mortelle, juge tout ce qui es préparé par le Christ aux mérites virginaux là où il nous appelle d'ici bas, là o sur son siège suprême, arbitre du globe, il partagera le genre humain en deu parts, étant plein de grâce pour les agneaux à sa droite, de mépris pour le boucs à sa gauche... Ainsi, ma sœur, pendant que le siècle est emporté par se soucis, ne cesse pas de garder pour toi la part élue. Toute ta parenté t'a mérité à titre de première patronne. Déjà nous te suivons comme notre enseigne; l généalogie de tes parents vient volontiers après toi qui portes l'étendard d Christ... Pendant que ton père et ton oncle, grands de toutes parts, se plaisen après les faisceaux, à prendre (avec le pontificat) le faisceau des peuples, soutie les humbles frères que l'Église, qui les lie par un office semblable, a uni au sort d pères. Ne te lasse pas de rendre pour eux au Christ d'assidues actions de grâc ou d'épancher des pleurs, de sorte qu'il ne te manque personne dans le nomb de tes frères, lorsque tu recevras des récompenses dignes de tes actions et q mère effective de tes parents, victorieuse et joyeuse, tu seras associée à la co ronne des Vierges. »

Ces textes des Pères, du troisième siècle au sixième, nous font bien roir que Susanne avait sa place dans la théologie des Catacombes t de l'ère du triomphe; qu'elle faisait partie du cycle consacré des ypes scripturaires; qu'elle était même par excellence la figure iblique de l'Église. Je dis biblique, Marie étant par excellence la igure évangélique. S. Hippolyte ne nous laisse aucun doute sur cet onneur accordé à Susanne; et n'est-il pas bien appuyé par les autres ères?

On voit aussi, par tous ces rapprochements entre Joseph et Suanne, que si cette figure de captif dont nous avons cru reconnaître les restes à la *cappella greca*, à côté de la tentation de Susanne, ne eprésente pas Joseph, elle ne doit pas être sans allusion à ce comagnon classique de Susanne chez les Pères de l'Église.

Une preuve de la place importante que Susanne occupait parmi es images des Saints Livres, c'est la popularité de son nom parmi es chrétiens : « Les noms d'origine hébraïque, écrivait en 1856, M. Le Blant, sont d'une excessive rareté sur les marbres des fidèles de l'Occident; le plus répandu de tous est celui de la chrétienne de Lyon SVSANNA. J'en puis citer neuf exemples [1]. » Nous en pouvons citer aujourd'hui (1877) plus de vingt, ont une douzaine semble appartenir à Rome. Les voici par ordre hronologique, autant qu'il est possible.

Le premier est celui de la parente de Dioclétien, la nièce du pape . Caius, la fille de son frère le martyr S. Gabinus, la célèbre maryre Susanne. Elle habitait avec son père, à côté de la maison du ape, près des Thermes de Dioclétien, au lieu où est maintenant sa asilique, qui a été le théâtre de son martyre avant d'être le sanctuaire le son tombeau. C'était sur le bord d'une voie conduisant à la porte Nomentane, par où on va au cimetière de Sainte-Agnès, et à la porte Salare par où on va à celui de Priscille. Ici elle avait dû contempler maintes fois, près des tombes sacrées de Prisca et d'Aquila, de Pudens, de Pudentienne, de Praxède, de Symetrius et de la récente martyre Prisca, dans l'église apostolique du cimetière, l'image si frappante de Susanne; et, à côté, elle avait pu reconnaître, nous le verrons, plus d'une copie de cet original antique. Au cimetière de

[1] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 145.

Sainte-Agnès, nous allons signaler une autre Susanne, postérieure, il est vrai, à la nièce du Pape, mais qui nous montre assez qu'il a pu y en avoir d'antérieure. Ce nom de Susanne, donné par un futur martyr à sa fille s'explique donc bien. La *cappella greca* l'a plus ou moins inspirée ; et c'est l'héroïne de l'Ancien Testament, contemplée là, qui a passé son âme à la martyre du Nouveau. Le sang des Augustes qui coulait dans ses veines a fait ainsi battre son cœur non pour l'autel de Jupiter ou l'hymen de César, mais pour le Christ, son unique Dieu et son unique Époux. A lui tout ce qu'elle a de ce noble sang!

Les autres exemples fournis par Rome sont d'abord celui d'une Susanne dont M. de Rossi a retrouvé la tombe, parmi d'autres tombes romaines composant le pavé de Sainte-Marie-*in-Castello*, à Corneto, la cité des Tarquins. L'épitaphe de la fin du III[e] siècle ou du commencement du IV[e], c'est à dire de l'époque de la martyre Susanne, porte : LOCVS SVSANNE [1]. Une autre Susanne du quatrième siècle, non beaucoup avancé, ce semble, offrant une couronne d'or ou d'argent, ou tel autre don à un sanctuaire inconnu, y a joint une stèle à laquelle l'objet était peut-être suspendu, avec cette inscription : « Δῶρον Σωσάνας, don de Susanne [2]. » Trois Susanne sont mentionnées par Fabretti [3]. Boldelti a trouvé une Susanne, mère de l'enfant Redemptus, sur une épitaphe du cimetière de Pontien, celui du quartier des Juifs à Rome [4], et une SOSANETES, qualifiée « *domina*, dame » par son mari, sur une épitaphe du cimetière de Lucine que recouvre la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs [5]. Un marbre chrétien de la collection de Saint-Paul fait lire : « SOSANNA DE *pr*OVINCIA SYRIA*e* EX VICO RAVV*ne*IO, Susanne de « la province de Syrie, du *vicus* de Raphnée, » que M. Le Blant croit être le Ραφαναῖα indiqué en Syrie par Ptolemée et Josèphe [6]. Un

[1] *Bulletino*, 1875, p. 101.

[2] *Il museo epigrafico cristiano Pio-Lateranense, Memoria* del com. J. B. de Rossi. Roma, 1877, I, 8 ; p. 29.

[3] *Inscriptionum antiquarum explicatio*. Romæ, 1699, in-fol., IV, 120 ; V, 224 ; VIII, CIX.

[4] P. 489.

[5] P. 492.

[6] *Inscript. chrét.*, t. I, p. 329.

utre de la même collection présente une Susanne qui « s'est reposée » l'an 397, après s'être « acheté une mémoire : SVSANNA COMPARAVIT SIBI MEMORIAM, QVIEVIT etc. [1]. » Le cimetière de Commodille, qui est dans la colline voisine de Saint-Paul, a fourni cette épitaphe : « CONSTANTIVS ET SOSANNA SE VIVI LOCVM SIBI EMERVNT PRESENTES A ☧ Ω OMNIS FOSSORES, Constance et Susanne de leur vivant se sont acheté cette tombe, présents tous les fossoyeurs [2]. »

Le cimetière d'Ostrien, voisin de notre cimetière de Priscille, a fait lire sur un marbre funéraire :

SVSANNA VIVAS IN DEO

« Susanne vis en Dieu [3] » comme nous avons lu, près de la *cappella greca*, avec reproduction, sur le marbre, de son Adoration des Mages : SEVERA IN DEO VIVAS. Cette exclamation antique montre l'antiquité du nom de Susanne dans la zone céméteriale où la *cappella greca* présente l'histoire de la Susanne biblique sur ses fresques, voisines, pour le moins, du berceau de l'Église. Enfin à côté de ce cimetière, le pavé de Sainte-Agnès-hors-les-murs a donné sur une grande pierre cette épitaphe d'une femme de vingt-cinq ans déposée l'an 408 par son mari dans un tombeau construit sans doute auprès de celui de sainte Agnès :

DEPOSITA SVSANNA IN PACE.

[1] M de Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 196.

[2] Musée du Latran, X, 27.

[3] Musée du Latran, XX, 30. — Je saisis cette occasion pour ajouter un quatrième *Priscus* ou *Prisca* aux trois indiqués, chap. XXVI, dans le cimetière d'Ostrien, et qui prouvent les relations de cette famille avec celle de Priscille du cimetière voisin. Le docte M Armellini, dans le volume publié aux frais de Mgr Crostarosa, *Scoperta della cripta di santa Emerentiana e di una memoria relativa alla cripta di San Pietro nel cœmeterio Ostriano*, Roma, 1877, p. 89, écrit en énumérant les principales inscriptions de ce cimetière :

PRISC...

« Comme le nom de *Justinus* (signalé plus haut) le nom de *Priscus* se rapporte à « merveille au temps de Trajan. C'était précisément celui du père du philosophe, « comme le prouve l'*Apologie* présentée à l'empereur Antonin. »

Deux monogrammes cruciformes marquaient les angles supérieurs de la pierre ; un monogramme pareil, accosté de l'A Ω, terminait l'épitaphe. Un peigne servait de marque distinctive au monument [1].

On mentionne une Susanne, « martyre italienne, » vénérée le 12 février, différente de la célèbre martyre romaine vénérée le 11 août [2]. Gori [3] et Muratori [4] montrent sur les inscriptions deux Susanne ; et Reinessius deux autres [5]. Les Grecs parlent d'une Susanne martyre différente aussi de la Susanne romaine [6]. Quant à nos Gaules, Lyon seul en a deux. C'est « Susanne, SVSANE, de bonne « mémoire qui vécut vingt ans, embrassa un an la pénitence — « entendez, selon des textes parallèles [7] et le nom même du tiers « ordre de S. Dominique, *la vie religieuse,* qu'accompagnait l'habit « monastique — et mourut en paix, » l'an 508. C'est une autre Susanne, mais de triste mémoire, la femme de Priscus, évêque de Lyon, successeur de S. Nizier. Blasphémant avec son mari la mémoire de l'homme de Dieu, poursuivant et mettant à mort ses familiers pour le seul crime de lui être fidèle, et ne craignant pas de pénétrer avec ses servantes dans « la maison de l'Église » et dans la cellule même où avaient pris leur repos tant de bienheureux évêques, cette affreuse Susanne fut possédée du démon et on la vit parcourir la ville en furieuse jusqu'à ce qu'elle rendît hommage au saint et lui demandât pardon à grands cris [8].

Il est donc bien vrai que de tous les noms bibliques portés par les chrétiens des premiers siècles « le plus répandu... est celui de... Susanna ». Et qui ne comprend dès lors le rôle considérable que

[1] *Inscriptiones christianæ,* t. I, p. 247. La partie épigraphique de la pierre est encastrée dans le mur du grand escalier de Sainte Agnès.

[2] *Bolland., Acta SS.*, XII febr., p. 575.

[3] *Etr.* III, 358.

[4] *N. Thes. vet. inscript.*, 1854, 2.

[5] *Syntagma inscriptionum antiquarum.* Lipsiæ et Francof. 1682, XX, 196, 39[illegible]

[6] *Martyrologium romanum,* 24 maii.

[7] « Carvsa religiosa qui egit penetentiam annvs vigenti et dvos et vixe in pa[illegible] annus sexagenta, rvinrve (quinque) », dit une épitaphe de Lyon de l'an 5[illegible] M. Le Blant, t. II, p. 549. Cf. p. 596 et l'AVRORA PENETENS de Côme. da[illegible] M. de Rossi, *Inscript. christ.*, t. I, p. 490.

[8] S. Greg Turon., *Hist. franc.*, l. IV, XXXVI.

Susanne devait avoir sur les monuments chrétiens ? C'est de là même que procédait manifestement, au moins en partie, la popularité de son nom.

L'examen des fresques des Catacombes, des sarcophages et des divers monuments va bien justifier cette conclusion à laquelle nous amènent les textes des Pères et l'épigraphie.

II. Voyons d'abord les fresques du cimetière de Priscille. M. de Rossi l'a appelé « le cimetière de la Vierge » : il ne serait pas moins juste de l'appeler le cimetière de Susanne.

L'église du cimetière, la *cappella greca*, nous a montré Susanne placée entre le crime et la mort par les deux infâmes vieillards, types des Juifs et des Gentils, persécuteurs de l'Église, et le Christ juge sortant de la tente du ciel pour venir à son aide ; puis Susanne déclarée coupable par les deux faux témoins, allant à la mort, et Daniel, *le-Jugement-de-Dieu*, montrant aux misérables la roche de la lapidation d'où ils vont être précipités au lieu de la sainte femme. Nous allons, à quelques pas de la *cappella greca*, retrouver le Christ et Susanne [1].

[1] Nous redonnons, pl. XIV, 1, les groupes des têtes de la fresque du Christ, de Susanne et des vieillards en cherchant à mieux reproduire les lignes que nous paraît offrir la photographie. Redisons, à cette occasion, que si nous avons fait dessiner pl. II et IV, certains détails, tels que la croix ou monogramme du Christ, ☩, sous les pieds des vieillards, figurant les persécuteurs et l'Église qui sont trop souvent ses transfuges, ou des scènes de l'Apocalypse et du *Pasteur*, c'est d'après l'examen répété des photographies, mais en faisant nos réserves. Nous avons cru, vu leur intérêt, devoir *recueillir ces fragments de peur qu'ils ne périssent*, sur des probabilités simplement sérieuses. La réalité serait reconnue faire défaut, ici ou là, qu'il n'en faudrait rien conclure contre celle de tous les grands sujets. Les parties essentielles de la théologie symbolique que révèle la *cappella greca* sont vraiment hors de cause.

Le sphinx que nous avons placé aux pieds de Susanne, pl. II, n'a aucunement la précision de traits que lui a donnée le dessinateur et qui est évidemment étrangère au ton de la fresque. Mais l'examen que nous avons fait ou fait faire vingt fois, durant cinq années, ne nous permet aucunement d'infirmer son existence si frappante sur la photographie.

La tête — évidemment celle de la statue de Nabuchodonosor — que j'ai découverte en 1875, au-dessus de la porte, est indiscutable, bien qu'elle devienne de plus en plus invisible. Nous l'avons vue dans toutes ses parties, à la lumière de quatre bougies, en 1876 ; et M. le com. Descemet l'a ainsi dessinée devant nous.

Là est une chambre dessinée par Bosio, son *cubicolo quarto*, dont la peinture légère et élégante porte le cachet du second siècle. En face de l'entrée, on aperçoit encore les traces du Bon-Pasteur, peint en petit, que Bosio a soigneusement relevées. Un arbre et une brebis sont à droite du Pasteur et étaient répétées sans doute à gauche : il court, comme rapportant au bercail sa chère brebis. Le

Le custode Valentino m'a dit avoir nettoyé à la mie de pain les deux grandes fresques de la *cappella greca*. Des additions sur enduit sec faites aux fresques primitives ont pu ainsi disparaître. Je n'ai pas retrouvé en 1875 les deux sphères sous le pied droit du Christ que je me rappelle avoir remarquées en 1871 et que présente la photographie faite en 1868.

J'ajoute sur la *cappella greca* quelques observations nouvelles, recueillies en février et mars 1879.

Le graphite NAVIGI est précisément sur la frise qui est entre la console en stuc et les panneaux peints sur le côté gauche du sanctuaire. Voir ici pl. IV.

La voûte de la coupole du centre de la croix a été décorée sur fond rouge d'encarpes à petites feuilles et à fleurs blanches dont il reste des traces sur les bords. A l'angle qui est entre l'abside de Nestoriané et celle du fond, on voit la partie inférieure d'un homme de demi-grandeur naturelle. De la main droite il paraît tenir un volume. Serait-ce un des quatre Evangélistes, comme il me semble les voir entre quatre Orantes, remplaçant les quatre Saisons, autour d'une voûte dont le Bon-Pasteur, ou toute autre image du Christ, occupait le centre, sur une fresque en ruine d'une chambre des *Cryptes de Lucine* (*Rom. sott.*, t. 1, tav. XIV)? Une image du Christ, Orphée, par exemple, ou la tête du Christ ou son monogramme, si la décoration est postérieure à la paix de l'Église, devait servir de centre à ces quatre grandes figures de docteurs ou de personnages rendant au Christ un témoignage solennel. C'était la réplique des quatre Saisons autour du Bon-Pasteur du sanctuaire primitif de la chapelle, donnée dans le nouveau sanctuaire.

Dans le corridor tournant qui, du fond de la grande basilique souterraine où est la *scala*, conduit au bras de croix faisant face à l'abside de Nestoriané, Mgr Crostarosa m'a fait remarquer sous le badigeon un revêtement de stuc de poudre de marbre et de chaux qui porte le cachet du I[er] siècle. C'est une confirmation de ce que nous avons dit de l'antiquité de la *cappella greca*, et de son entrée primitive.

La petite basilique, ouvrant sur la grande basilique souterraine, où nous avons cru reconnaître la double tombe des saintes Pudentienne et Praxède dans l'autel, montre une tombe placée devant et en partie dessous, qui lui est antérieure. Nous y avons lu :

HNH TH CENNOTATH
XI ΨΙΛΑΝΔΡΩ ΛΟΥΚΙC
O CUNBRIOC.

« A Agnès (?), très vénérable et aimant son mari, Lucius son conjoint. » Le nom



Susanne, les vieillards, le Christ, fresque de la *Cappella*
arker_ 2 Susanne et les vieillards, fresque du Cimetière d'Ostr
La résurrection de Lazare, fresque de l'arcosolium d'une chamb
après l'original_4. Susanne et le Christ, fresque de la voûte de cette
Susanne, d'après la photogr. de M. Parker– 6. Le jugement de Susanr
etère, ***Rom Sott.*** T.II, T XXI_7. Susanne et les vieillards, *fresq*
du Latran. **M. Martigny**, *1ère édit. p. 623.*

côté gauche, qui est un mur continuant l'entrée, n'a pas reçu de fresque. L'autre côté offre, au fond de la chambre, un arcosolium peint [1]. Dans la vaste lunette, Jonas repose sous l'ombrage [2]. Aux côtés de l'arc, Jonas est jeté au monstre marin, et vomi par le monstre ; et, entre deux, au sommet de l'arc, est cette sublime résurrection de Lazare [3], dont nous avons parlé en examinant le sujet qui a pu faire face à la guérison du paralytique à la *cappella greca* [4]. Le

de Lucius, écrit aussi ΛΟUΚΙC se lit sur une autre épitaphe trouvée là ou auprès. On lit ce nom au cimetière de Saint-Calixte, sur la tombe du pape martyr qui siégea cinq mois en 252.

Près de la *cappella greca,* nous avons revu, mais non plus attachée au sol, la pierre tombale qui porte l'épitaphe laconique : ΠΕΤΡΟC. Tout près encore, une épitaphe nous a fait lire : LVCRETIO PAV... — « Lucretius Eutuchès et Lucretia Maximilla ses parents » ont fait cette tombe à leur « très doux Lucretius Paul... » Si ce fils s'appelait Paulus, ce qui est probable, voilà sur deux épitaphes voisines, et des plus anciennes, les noms de Pierre et de Paul, ces noms si singulièrement chers au cimetière de Priscille et de Pudens, d'Aquila et de Prisca.

L'épitaphe : MODESTINA A Ω, voisine aussi de la *cappella greca,* a une ancre en face d'elle. Celle de Pactumia et Olympios, avec les deux poissons allant à l'ancre, a ses fragments près de là. On touche du doigt les premiers pas, les pas fondamentaux du symbolisme chrétien. A côté de l'ancre qui fait face à MODESTINA, on rencontre, en beaux caractères, cette inscription inédite que S. Vincent de Paul eût montré avec joie à ses Filles de la Charité et dont son *Hospice des enfants trouvés* réclame une copie :

CARMINEA VICTORIA
CARMINEO LIBERALI
ALVMNO.

« Carminea Victoria à Carmineus Liberalis, son enfant adoptif ».

[1] Aringhi, t. II, p. 295.

[2] On ne voit plus que de très faibles traces de la peinture que Bosio a pleinement vue et dessinée.

[3] Ici pl. XIV, 2. Nous corrigeons le dessin de Bosio d'après l'original, en enlevant la baguette au Christ et en lui donnant son geste de commandement, l'index en avant de la main et arqué ; en distinguant la porte du monument de la muraille peinte en blanc ; en remplaçant la palme qui est au-dessus du fronton par un acrotère pyramidal parfaitement visible sur l'original. Nous n'avons pas aperçu les fenêtres : elles sont probablement le fait du dessinateur. Ce coin de la fresque est très obscur.

[4] Il se pourrait bien qu'à la *cappella greca* il y ait eu, comme ici, en trois cadres, la résurrection de Lazare entre deux scènes de l'histoire de Jonas. Quelques traces ou plutôt quelques lueurs de peinture, que j'ai aperçues (1879) dans

Christ, à tête de César, fait au mort, ou plutôt à la Mort, figurée par une momie d'enfant qui apparaît debout à la porte du tombeau, le geste de maître qu'il fait, à la *cappella greca*, vers la fournaise qui a englouti les trois Hébreux. Voici, de grandeur naturelle, la tête du Christ, calquée sur l'original, en 1879, par M. le commandeur Descemet. J'ai encore devant les yeux la sévérité superbe des lèvres, et je me rappelle que les étudiants de Saint-Sulpice, qui m'accompagnaient un jour au cimetière, se sont écriés devant la fresque : C'est la tête de Marc-Aurèle au Capitole !



A la voûte est un sujet rendu méconnaissable par le temps et les flambeaux des visiteurs, à portée desquels il s'est malheureusement trouvé. Mais Bosio l'a vu intègre et l'a dessiné ; et l'exactitude substantielle du dessin des autres fresques de la chambre nous assure que nous possédons en somme celle-ci. Un homme est debout, ayant le même costume que le Christ ressuscitant Lazare, la tunique ornée de *clavi* ou bandes d'honneur, et le pallium formant ceinture :

le cadre du milieu, se rapporteraient assez à un monument à gauche et à une figure qui est devant, au tombeau de Lazare et au Christ.

e corps et la main gauche retenant le pallium sont posés de même ; l fait de la main droite le même geste. Devant lui une femme est assise dans un siège à dossier haut et carré, de bois, non de marbre[1]. Coiffée d'un voile qui tombe sur ses épaules et vient sur sa main gauche, elle n'a point de *clavi* à la tunique ; ses pieds sont nus, signe de deuil chez les juifs[2] ; son visage paraît offrir les traits de la douleur, de l'accablement, des larmes peut-être : la main droite, appuyée sur le bras du siège, elle avance la gauche au bord de son genou, comme parlant et plaidant sa cause[3].

Le R. P. Garucci a vu dans cette fresque « l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge faite par l'Ange[4] », déjà soupçonnée par Bottari[5]. « Je suis aussi de son avis », écrivait en 1863 M. de Rossi[6]. Il vient en 1877 de maintenir cette interprétation en ces termes : « L'Annonciation de la Vierge est représentée dans un cubiculum « bien connu de Priscille : l'ange sans ailes y a revêtu la tunique et « le pallium[7]. » Pour moi, je l'avoue, je ne puis hésiter à voir ici le Christ et Susanne comme à la *cappella greca*. Le Christ me paraît certain. Le personnage qui est vis-à-vis de la femme est manifestement identique à celui qui, au bas de cette voûte, et dans un sujet faisant suite et comme répétition au sujet en question, ressuscite Lazare. Si ce n'est pas le Christ, le peintre nous a proposé une énigme vraiment insoluble, et il a tendu un piège inévitable au peuple. Mais si c'est le Christ, quelle peut être cette femme dans son siège, correspondant à Lazare dans son tombeau, sinon Susanne ? Et devons-nous oublier les paroles de S. Hippolyte, contemporain, et peut-être interprète de notre peinture ou de telle semblable : « *Et elle était en pleurs :* « par ses larmes, en effet, elle attirait le Verbe qui descend des « cieux, lui qui devait, par ses larmes, réveiller Lazare mort[8] ? »

[1] En 1879, nous n'avons pu distinguer sur la fresque que quelques restes, non absolument certains encore, de la tête de l'homme, et le dossier du siège de la femme, peint en bleu.

[2] Ezech., XXIV, 17.

[3] Voir pl. XIV, 1, 4, ce sujet, en regard de la résurrection de Lazare.

[4] *Hagioglypta*, p. 245.

[5] T. III, p. 144.

[6] *Imagini scelte*, p. 11.

[7] *Roma sott.*, t. III, p. 252.

[8] Col. 696.

Un des deux textes syriaques de l'histoire de Suzanne, comm
tant le texte original d'après des traditions plus ou moins plausibl
dit à la suite de l'accusation impudente portée par les deux vie
lards contre la vertueuse épouse : « Et les serviteurs et les serva
« vantes de Susanne furent dans la confusion, car rien de pareil n'
« vait été dit de Susanne. Et l'on mit des chaînes à Susanne, et e
« fut trois jours en prison. Et il arriva, le troisième jour, que to
« le peuple se rassembla chez son mari Joachim, pour examiner
« cause de Susanne, afin que si elle avait commis cette action ho
« teuse et souillé le lit de son mari Joachim, elle mourut[1]. »
grec de Théodotion et la Vulgate de S. Jérôme, reproduisant sa
doute le texte primitif, ne mettent qu'un jour entre la calomnie i
tentée à Susanne et sa mise en accusation. A celà près, et aux ch
nes et à la prison qui semblent être une exagération aussi, il
certain que Susanne passa l'après-midi le plus affreux et la pl
horrible des nuits dans sa maison où la dénonciation faite par
deux juges d'Israël trouvait trop de crédit. Heures d'angoisse q
ont été, durant trois siècles, celles de l'Église poursuivie par les
lomnies des Juifs et des Gentils ! Il n'y a pas à s'étonner de v
l'Église peindre une de ces heures et son divin Époux qui vie
constamment la réconforter. C'est, à mon avis, le tableau de no
fresque.

Le Verbe fait ici à Susanne ce que l'Écriture dit qu'il fit à Josep
son précurseur dans l'innocence héroïque : *la Sagesse... est d*
cendue avec lui (le juste vendu) *dans la fosse, et elle ne l'a po*
abandonné dans les fers[2]. Le nouveau Joseph, plus méritant enco
que l'ancien, car il était d'un sexe plus faible, n'a pas été moi
soutenu que lui ni autrement. Celui qui sera le Christ est venu à s
jour d'affres et d'abandon, dans sa chambre de deuil plus am
qu'une prison, si ce n'était la prison même. Le peintre chrétie
bien entendu la Bible là même où elle ne parlait pas. La *capp*
greca lui ouvrait l'intelligence, ainsi que les docteurs de Rome, tém
S. Hippolyte. Le Christ a été peint à la *cappella* venant au seco
de Susanne tentée et menacée par les deux scélérats : il est pei

[1] Dan., XIII, 27, 28.
[2] Sap., X, 13, 14.

côté, venant la rassurer contre la honte et la mort qui l'assiègent à la fois. On l'a vu au-dessus de Susanne relevant le paralytique de son lit de douleur : on le voit retirant Susanne de sa mer d'amertume. En ce cubiculum où nous sommes, à la voûte de l'arcosolium qui sert d'abside, il ressuscite Lazare : à la voûte du cubiculum même, il dit à Susanne affaissée sur son siège, comme sur le tombeau qui l'attend demain, ce qu'il dira à Marthe en larmes devant le tombeau de Lazare : *Je suis la résurrection et la vie* [1] ; et le Christ, dans les deux scènes, est peint exactement semblable. Que son apparition est grandiose et répond bien, avec un art différent, à celle de la *cappella greca !* Le Christ et Susanne planent seuls à la voûte ; ils tiennent la place du Bon-Pasteur et de la brebis sur qui, à la *cappella greca*, Susanne, marchant au supplice, élève les yeux ; ils sont dans un triple cercle de perles, bordé d'une guirlande de fleurs qui s'épanouit quatre fois en s'enflant, pendant que quatre colombes, symboles des âmes, volent à eux des pendentifs. C'est le cadre riant de cette image de la résurrection. Le Bon-Pasteur n'a point été oublié dans cette chambre, qui offre en abrégé une si complète variante du sanctuaire de l'église du cimetière de Priscille. Ne l'avons-nous pas vu dans un petit tableau, en face de l'entrée ? Il a fait échange de place avec Susanne. D'en bas, en portant sa brebis, il montre qu'il exaltera Susanne aux cieux ; et en haut, Susanne, consolée par le Christ, semble nous découvrir, dans le tableau du fond, ce qu'elle attend finalement du Bon-Pasteur.

Qui ne reconnaît combien ce sujet de la délivrance, j'allais dire de la résurrection, de Susanne est mieux en harmonie avec ceux de la résurrection de Lazare, de la résurrection — on peut le dire — de Jonas, et de la brebis retrouvée par le Bon-Pasteur, qui ornent cette chambre, que le sujet de l'Annonciation de la Vierge ? Ce dernier a quelque chose qui surprend et choque, au moins d'abord, dans une chambre funéraire où tout doit prêcher la résurrection des morts. Ce n'est pas au début de l'ornementation des tombeaux qu'un artiste, se donnant carrière, a dû risquer à la place d'honneur un sujet exprimant d'une manière si éloignée le dogme dont il avait à faire, d'après les saintes Écritures, la saisissante proclamation.

[1] Joan., XI, 25.

En passant de cette chambre du second siècle, inspiration si prochaine et si heureuse de la *cappella greca*, à une autre un peu postérieure que nous allons voir en dériver également, une chambre réclame de nous un regard et une observation. C'est le *cubicolo terzo* de Bosio [1], à quelques pas du précédent, dont il paraît contemporain. Le Bon-Pasteur portant légèrement sa brebis, au corps horizontalement étendu, et ayant sa syrinx au côté gauche, est à la voûte, entre deux brebis et deux arbres, dans une couronne de laurier. Quatre colombes, tenant aux serres le rameau d'olivier, volent dans des couronnes pareilles, aux bords de la voûte. Elles remplacent les Saisons et présentent quatre fois le Christ, nous assurant l'éternelle paix, ou quatre âmes à qui elle est assurée. Une seule branche de laurier orne en demi-cercle l'arcosolium du fond. Mais en face, au revers de la porte, voici d'un côté une Orante, de l'autre une colombe vers qui elle est tournée, et qui, portant le rameau d'olivier aux serres, paraît voler vers elle. N'est-ce pas le Christ, qui, tant de fois ailleurs, vient en colombe vers Noé, Orante dans l'Arche, et qui, dans une chambre voisine, vient en phénix délivrer les trois Hébreux dans la fournaise ? Il semble difficile alors de ne pas voir dans l'Orante Susanne à l'appel de laquelle il répond comme à la *cappella greca*. Une autre Orante est à une paroi latérale, mais isolée ; une autre colombe est à la paroi opposée, isolée aussi ; elles peuvent représenter le défunt ou les défunts, priant et triomphant comme Susanne, et, avec l'innocence de la colombe, ayant la paix du Christ. Mais le groupe — il paraît bien y avoir groupe — de la colombe et de l'Orante semble représenter le Christ et Susanne, c'est-à-dire l'Église, mère de ceux qui reposent dans le Christ [2].

Arrivons à notre chambre, le *cubicolo quinto* de Bosio, qu'on trouve, par delà le cubiculum de la Vierge en venant de la *cappella greca*, ce cubiculum étant à mi-chemin.

M. de Rossi [3], parlant d' « une grande Orante très connue » qui y

[1] Aringhi, t. II, p. 291. — L'autre chambre est le *cubicolo quinto*. Aringhi, t. II, p. 301.

[2] Les deux Orantes pourraient représenter l'Église des Juifs et celle des Gentils, comme elles le font maintes fois, si elles étaient en relation. Mais elles sont tout à fait indépendantes.

[3] *Rom. sott.*, t. III, p. 54, 55.

occupe la place principale, écrit : « C'est l'opinion commune qu'elle « est au moins antérieure au quatrième siècle : je la crois du troi- « sième, et la topographie du cimetière et les inscriptions rencon- « trées près du cubiculum où elle est peinte me confirment dans « cette opinion. » Cette chambre frappe par l'ampleur et la noblesse de ses formes architecturales et par les proportions et le style de ses fresques dont toutes les parois sont couvertes. C'est une page des plus belles et des mieux conservées que nous ait léguées l'antiquité chrétienne. Mais c'est, pour une partie du moins des sujets, une des plus mystérieuses.

Le Bon-Pasteur apparaît à la voûte, portant, non une brebis, mais une chevrette [1]. Il est en son bercail, c'est-à-dire au Paradis. Deux paons — symboles d'immortalité par leur chair réputée incorruptible et leur glorieux plumage — et deux belles perdrix rouges ornent le cercle qui l'encadre : quatre colombes avec le rameau d'olivier au bec et aux serres volent aux retombées de voûte. A la paroi de gauche on voit le sacrifice d'Abraham. Le père des croyants montre le feu de l'autel : Isaac vient portant le bois sur ses épaules. La fournaise des trois Hébreux est à la paroi de droite. Le phénix, la palme au bec, c'est-à-dire le Christ, divin Isaac, vainqueur de la mort, est sur leur tête : les flammes leur sont bénignes : ils chantent au milieu de leurs caressantes gerbes l'hymne au Seigneur. Jonas, vomi par le monstre marin, sert de clef de voûte au large cintre de l'entrée, dont les montants offrent deux colombes qui marchent en portant haut dans le bec le rameau d'olivier. Sur sa tête apparaît un des deux paons. En face de l'entrée, sous l'autre paon, est une grande Orante, magnifiquement parée. A sa droite, à distance, une jeune fille debout, à côté d'un jeune homme, est devant un vieillard assis et tient dans ses mains un objet horizontalement déroulé ; à sa gauche, de même, une jeune mère assise tient son enfant près de son sein [2]. Que représente cette triple composition, assez manifestement une, et dont l'unité a été reconnue par tous les interprètes ?

[1] Voir ici pl. IX, 2.

[2] Aringhi, t. II, p. 305 ; M. Perret, t. III, pl. XVI, XVII. — Ici pl. XIV, 5. Nous reproduisons la photographie de M. Parker. La main droite de l'Orante est très incorrecte et montre bien que la fresque a été peinte à la petite lumière, parfois trompeuse, d'une lampe.

Plusieurs ont vu dans l'Orante Priscille qu'on suppose avoir été inhumée avec ses filles en cette chambre ; dans le groupe de gauche, Pudentienne ou Praxède recevant le voile virginal des mains du pontife, S. Pie I[er] peut-être, assisté du prêtre Pastor, frère des bienheureuses sœurs ; à droite, la Vierge-Mère tenant l'Enfant-Dieu[1]. M. Perret s'est contenté d'écrire sous ces images : *Une Orante, la Virginité et la Maternité.* On s'est demandé enfin si le groupe de gauche ne représentait pas Marie vierge étudiant la loi de Dieu dans le temple de Jérusalem, celui de droite, Marie mère, et celui du milieu Marie reine et triomphante. Un tombeau de marbre de la crypte de sainte Madeleine à Saint-Maximin offre en effet une Orante avec cette inscription : « MARIA VIRGO MINESTER « DE TEMPLO GEROSALE, Marie vierge, ministre du temple de « Jérusalem[2] ». Mais la chambre de Pudentienne et Praxède était ailleurs ; ces peintures ne sont pas de leur temps, mais du troisième siècle ; ce qu'on a pris pour un voile est un *volumen*, un rouleau, un livre déployé, que la jeune fille tient par les extrémités ; la présence de la Mère de Dieu, au second plan, à côté de Priscille, en pendant d'une de ses filles, serait bien étonnante, ainsi que l'illustration, à cette date, d'un fait de la vie de Marie étranger à l'Évangile ; l'Enfant-Dieu relégué à ce second plan paraît impossible ; la glorification de Marie, c'est-à-dire un certain tableau de son assomption, est aussi un anachronisme. L'étude des détails soulève, d'ailleurs, contre cette hypothèse, d'insolubles difficultés. Tout s'explique bien avec l'histoire de Susanne.

Il y avait, dit la Bible, *un homme habitant Babylone, dont le nom était Joachim. Et il prit une femme nommée Susanne, fille d'Helcias, très belle et craignant Dieu ; car ses parents étaient justes et ils avaient élevé leur fille selon la loi de Moïse. Et Joachim était grandement riche*, etc. Nous voyons, sur notre fresque, un homme à barbe blanche, avec des cheveux blancs, qui forment autour de la tête une couronne pareille à celle qu'on voit à S. Pierre et même au Christ[3]. Vêtu d'une tunique blanche, ornée de bandes de pourpre, et d'un

[1] Aringhi, t. II, p. 304 ; M. Martigny, p. 663 ; Item, 2[e] édition, p. 794.
[2] *Hagioglypta*, p. 36.
[3] Aringhi, t. I, p. 313. Sarcophage du Vatican.

manteau à capuchon, il est assis dans une chaire qui paraît de marbre, à dossier élevé et arrondi, semblable à celle des évêques. Il instruit une jeune fille : debout devant lui, elle tient le rouleau de la Loi qu'il explique, et prête l'oreille à sa voix. Elle a la tête nue comme une vierge, une tunique d'un blanc jaunâtre avec des bandes de pourpre, des bottines aux pieds. A côté d'elle est un homme, jeune encore, pareillement chaussé, vêtu d'une tunique et d'un long manteau de pourpre. Il forme avec elle un groupe et semble de moitié dans l'attention qu'elle donne à la leçon du vieillard docteur. Est-ce Joachim qui va prendre pour épouse Susanne élevée selon la loi de Moïse par ses parents ? N'est-ce pas plutôt Jérémie dont S. Hippolyte vient d'écrire : « Son frère (de Susanne) est Jérémie le « prophète ? » Et n'avons-nous pas devant les yeux la traduction frappante des paroles du docteur romain : « Susanne était fille du « prêtre Helcias qui trouva le livre de la Loi dans le temple du Sei« gneur, lorsque le roi Josias ordonna de purifier le Saint des saints... « Des hommes religieux et zélés pour la Loi produisent dans le « monde des enfants dignes de Dieu : l'un devenu le prophète et le « martyr du Christ, l'autre trouvée chaste et fidèle à Babylone [1]. »

De l'autre côté, on voit une jeune mère assise sur un siège de bois à dossier rond. Son visage est creux ; ses yeux regardent au loin du côté du vieillard qui enseigne sur la chaire de Moïse ; ses pieds nus marquent le deuil ; quoique mariée, elle est sans voile ; elle tient dans ses mains un enfant qui détourne la tête et élève un de ses bras vers le ciel. Pareilles aux mères outrées de douleur que Jérémie montre en ses Lamentations, elle ne lui donne pas un sein probablement tari [2]. Sa tunique est blanche, rappelant le lin blanc, les *justifications des saints* [3] ; mais les bandes sont verdâtres et non de pourpre. N'est-ce pas Susanne dans la nuit terrible qui suivit sa tentation et précéda sa condamnation, Susanne réprouvée dans sa maison propre, seule avec un de ses enfants à la mamelle, elle qui, le lendemain, viendra au tribunal avec *ses parents et ses enfants?* Ou bien serait-ce Susanne au tribunal même, sur la sellette comme autre-

[1] *Patrol. græc.*, t. X, col. 689.
[2] Thren., IV, 3, 4.
[3] Apoc., XIX, 8.

fois Naboth, le persécuté de Jézabel et d'Achab, mis en face de *de hommes, fils du Diable : Sedere fecerunt Naboth inter primos p puli, et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos sedere cont eum ?* [1].

Une sentence de mort l'attend. Mais le Dieu qui délivre ici Isa du bûcher et descend en phénix avec la palme vers les trois Hébre dans la fournaise, a entendu la *grande voix* de sa protestation ; entendra la *grande voix* de sa prière. Deux colombes avec le do rameau d'olivier, autres symboles du Christ, volent près d'elle, côté où elle étudie la Loi de Dieu sous la direction de son père, et côté où elle est abîmée dans l'angoisse. Le Christ sauveur d'Isa et des trois Hébreux sauvera Susanne.

Aussi voyez comme au milieu du tableau, grandie d'une maniè toute surhumaine, elle chante le cantique de la délivrance ! S pieds sont de nouveau chaussés. Sur sa tunique blanche, aux ba des vertes, qu'on aperçoit distinctement au cou, aux pieds, bras gauche, est une seconde tunique de pourpre. Elle rappelle seconde tunique, la tunique d'honneur donnée par Jacob au chas Joseph. La pourpre était l'indice de la magistrature et de la digni sénatoriale à Rome [2]; elle est caractéristique de Rome même da l'Apocalypse [3]; c'est le vêtement du riche dans l'Evangile [4], « vêtement des princes et des rois [5], » que S. Hippolyte appelle « « royale pourpre ». Deux très larges bandes, *clavi*, d'une pourp plus foncée et contenant un dessin en ramage, haute marque distinction, descendent comme une étole des épaules de l'Orant Un court voile blanc, orné aux extrémités de deux bandes vert transversales et de raies de pourpre faisant franges, couvre sa tê et tombe sur le sein gauche et l'épaule droite. Elle élève les ye au ciel, et les bras déployés en croix, mais excédant le mouveme ordinaire. Tout en elle respire l'enthousiasme et l'action de grâc On dirait Anne entonnant l'*Exultavit* ou Marie le *Magnificat.* ciel, c'est à dire à la voûte de la chambre, est devant ses yeux

[1] III Reg., XXI, 12, 13.
[2] Rosini, p. 276.
[3] Apoc., XVII, 4 ; XVIII, 16.
[4] Luc., XVI, 19.
[5] Cornelius a Lapide, *in Apoc.*, XVII, 3.

-Pasteur ayant sur ses épaules une chevrette qui s'y tient amou-
ıement d'elle-même — image de Susanne, *biche d'amour*, *cerva*
ssima, comme Salomon appelle l'épouse fidèle [1] —, à gauche la
ne douce pécore, à droite une petite brebis à qui le Pasteur offre
caresses. Deux oiseaux dans les arbres chantent sur sa tête. Des
ns, des perdrix, des colombes, chargées de rameaux d'olivier,
t autour de lui dans des cercles successifs. Il apparaît sur la tête
'Orante dans un encadrement où de toutes parts sourit la résur-
ion. Jonas, Isaac, les trois Hébreux la représentent vis-à-vis
le, à droite et à gauche. C'est le bel accompagnement du can-
ıe de Susanne livrée à l'extase du triomphe.
'ose espérer que cette interprétation ne soulèvera pas d'objec-
ı essentielle, tant ses points d'appuis sont multipliés et concor-
ts et certains sont décisifs, à commencer par le premier d'où
sortie pour nous la révélation de tout le tableau.
ısanne étant ainsi reconnue en trois chambres des plus consi-
ables du cimetière de Priscille, à la *cappella greca* et dans les
ıx que nous venons de décrire, deux fois assistée par le Christ
ible, une troisième par le Christ invisible, qui en phénix assiste à
é d'elle les trois Hébreux ; l'Orante de ces grandes scènes, mê-
à celles de la Bible et de l'Évangile qui composent le cycle des
acombes, étant bien Susanne ; le nom de cette Orante, compagne
les monuments d'Adam et Ève, d'Isaac, de Moïse, de Jonas, de
ıiel, des trois Hébreux, de Lazare, se lisant même — nous le ver-
ıs — sur sa tête : « Susanne délivrée d'une fausse accusation,
sana de falso cremine, » j'incline fort, à reconnaître Susanne dans
atre Orantes que nous présentent quatre autres fresques du cime-
re de Priscille. Sur la première, l'Orante est au-dessous du Bon-
steur portant sa brebis, entre Abraham qui va immoler Isaac et
oïse qui frappe le rocher. [2] Elle est, sur la seconde, en face du Bon-
asteur, Noé dans l'arche, Moïse frappant le rocher ou montrant
s sept vases de manne, Daniel au milieu des lions, Lazare ressus-
ité leur faisant escorte [3]. Elle encadre, sur la troisième, avec Isaac

[1] Prov., V, 19.
[2] Aringhi, t. II, p. 257.
[3] *Ibid.*, p. 269.

et les trois Hébreux, le tableau du Christ siégeant au milieu de Apôtres, tableau qu'accompagne Jonas vomi par le monstre marin e Jonas reposant sous l'ombrage [1]. Enfin, sur la quatrième, elle fait fac à Noé, et les deux, avec un paon à la roue splendide, ornent l'arc d la lunette où est le Bon-Pasteur paissant deux brebis et deux galli nacés [2]. Rien n'indiquant ici que l'Orante mêlée aux personnages d l'Écriture n'est plus de ces personnages, et représente le défun ou quelque autre figure historique, l'analogie veut que l'on y voi Susanne. Le peuple, avec sa promptitude naïve, à laquelle le peintres dirigés par l'Église exposaient ces fresques, ne pouvai songer qu'à elle. Est-il nécessaire d'ajouter que là, comme à l *cappella greca*, la Susanne qui fait vis-à-vis au Christ, représent l'Église ?

Le cimetière d'Ostrien, dit de Sainte-Agnès — la martyre de c nom, de la *gens Ostoria* probablement, ayant été inhumée à côté de ce cimetière, dans le champ de ses parents, où il se trouvait — le cimetière d'Ostrien est voisin de celui de Priscille. Je dirais volontiers qu'ils sont frères. S. Pierre baptisait dans le premier, et on y vénérera la chaire où il siégea à son arrivée à Rome, *Sedes ubi prius sedit Scs Petrus* [3] ; les hôtes de S. Pierre, Priscille, Pudens, Pudentienne, Praxède, et les compagnons de S. Paul, Prisca et Aquila, ont reposé dans le second. C'était le baptistère par excellence et le cimetière par excellence aussi, ce semble, de l'Église romaine du vivant des Apôtres et dès les débuts même de leur prédication dans la ville des Césars. Les noms dérivés de ceux des fondateurs ou premiers occupants du cimetière de Priscille, Aquila, Prisca Priscus, Priscinus ont été trouvés par Bosio et Boldetti dans le cimetière d'Ostrien [4] ; Mgr Crostarosa vient d'y rencontrer un Priscus ou une Prisca, PRISC, « aux temps de Trajan [5] ». Quoi de plu naturel dès lors d'y trouver Susanne dont le rôle est si considérabl dans l'église du cimetière de Priscille et dans tout le cimetièr

[1] *Ibid.*, p. 277.
[2] *Ibid.*, p. 285.
[3] Étiquette de l'ampoule portée par l'abbé Jean à la reine Théodelinde, temps de S. Grégoire-le-Grand, et conservée à Monza.
[4] Voir ici chap. XXVIII.
[5] M. Armellini, *Scoperta*, etc., p. 89, 90.

Susanne dont deux défuntes, l'une du troisième siècle au plus tard, l'autre de l'an 408, portent le nom dans le cimetière d'Ostrien et dans celui attenant qui est sous l'église Sainte-Agnès!

Quand donc, dans le premier, nous trouvons à la voûte d'une chambre l'Orante avec Adam et Ève, Moïse, Jonas autour du Bon-Pasteur [1]; l'Orante entre les trois Hébreux et Jonas, au-devant d'une lunette où une autre Orante ayant à ses pieds une colombe, symbole de sa pureté, est au milieu des cinq vierges sages arrivant à la porte du banquet nuptial et de ces cinq vierges assises au banquet [2]; l'Orante, à la voûte dont le Bon-Pasteur occupe le centre, faisant vis-à-vis à Lazare ressuscité, Moïse qui frappe le rocher faisant vis-à-vis à Jonas sur le rivage de la mer ou peut-être à Élie au bord du torrent [3], il me semble qu'il manque à cette Orante le nom seul de Susanne qu'en pareilles circonstances on trouve précisément ailleurs.

Deux sarcophages de ce cimetière nous montreront l'Orante entre deux hommes, ici faisant pendant à Pierre entre les deux émissaires des Princes des Prêtres [4], là escortée, aux extrémités du sarcophage, au lieu de deux Bon-Pasteur qu'on trouve ailleurs, de deux colonnes portant au flanc le monogramme du Christ [5]. Sur un troisième, nous verrons l'Orante, tenant le livre de la Loi, entre le Christ qui la regarde, guérissant l'aveugle-né, et le Christ ressuscitant les morts dans la vision d'Ezéchiel [6]. Tout nous portera à reconnaître Susanne en cette Orante.

Mais la voici indubitablement sur une fresque inédite. Les plus exigeants l'y reconnaissent sans hésitation. Une chambre du troisième siècle environ, dont Bosio a omis de donner les fresques, les trouvant, comme celles de la *cappella greca*, trop endommagées, présente les sujets suivants. Au-dessus de la porte est un vase, simple ornement, ou plutôt symbole du Christ eucharistique, notre vie et notre résurrection, vers lequel on voit si souvent venir les deux

[1] Aringhi, t. II, p. 195.
[2] Aringhi, t. II, p. 197, 199, 201.
[3] Aringhi, t. II, p. 205.
[4] Aringhi, t. II, p. 163. — Ici pl. XVI, 6.
[5] Aringhi, t. II, p. 165. — Ici pl. XV, 7.
[6] Aringhi, t. II, p. 161. — Ici pl. XV, 14.

colombes du Judaïsme et de la Gentilité. La voûte en croix offre dans ses quatre retombées les quatre scènes de l'histoire de Jonas. A la paroi de droite, Moïse frappe le rocher ; à celle de gauche, des brebis nous révèlent le Bon-Pasteur effacé. Au fond est un arcosolium. Quatre Orantes, dont une effacée [1], étaient alignées sur le fronton de l'arc. A l'intérieur de l'arc, les trois Hébreux dans la fournaise sont à gauche ; les trois Mages, guidés par l'étoile, devant Hérode, à droite ; au sommet est une Orante regardant au ciel : c'est Daniel, sans doute, dont les lions ont disparu. A la lunette de l'arcosolium, on voit le sujet frappant de la tentation de Susanne. Un des vieillards est à gauche entre deux arbres, agenouillé à demi et pareil au tigre blotti dans le taillis : il gesticule en faisant humblement sa proposition infâme. Susanne debout et portant une haute coiffure d'où pend son voile, étend les bras avec une majesté sereine : elle prie. L'autre vieillard, entre deux arbres aussi, s'éloigne d'elle en la regardant, et son geste semble montrer le tribunal auquel il court la dénoncer. Des deux scélérats, l'un caresse, l'autre menace, comme ils nous ont paru faire à la *cappella greca*. C'est tout le tableau. Le Christ de la *cappella greca* n'y paraît pas. Mais l'eau de la vie que fait jaillir Moïse, type du Christ, le Bon-Pasteur sauveur de la brebis perdue, Jonas, Daniel, les trois Hébreux qu'on voit ailleurs délivrés de la mort par le Christ, et les trois Mages sauvés par l'Enfant-Dieu proclament de toutes parts en cette chambre que c'est au Christ que Susanne doit son salut, Susanne, type si éclatant ici, à la place d'honneur, de l'Église son Épouse.

Du cimetière d'Ostrien, le circuit des cimetières romains nous conduit sur la voie Tiburtine au cimetière de Cyriaque qui, ayant reçu S. Laurent, a pris son nom. Nous rencontrons là une Orante dans un jardin entre deux hommes qui portent la main à son manteau [2] et font songer à la femme de Putiphar saisissant celui de Joseph. Est-ce Susanne ? Sont ce les vieillards ? C'est la pensée qui vient spontanément. L'idée de deux hommes soutenant les bras de la femme en prière, comme Aaron et Hur soutenaient ceux de Moïse

[1] Une a les mains inclinées comme celles du cimetière de Domitille ou de Sotère. Aringhi, t. I, p. 577.

[2] Aringhi, t. II, p. 137.

urant le combat d'Israël contre Amalec, répond mal aux détails récis du groupe. Le jardin, d'ailleurs, nous dit assez que l'Orante i est Susanne.

Le cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre qu'on trouve ensuite ır la voie Lavicane, présente sept Orantes en qui je reconnais usanne avec probabilité, parfois avec pleine confiance. Dans une ambre [1], la résurrection de Lazare et Daniel aux lions, par-dessus, itre deux colombes noétiques, ornent le côté de face du grand cernaire qui est à l'entrée ; le Bon-Pasteur, les quatre scènes de iistoire de Jonas et quatre Orantes, deux hommes et deux femmes uvrent la voûte ; à l'arc de l'arcosolium du fond, Moïse frappe le cher, Adam et Ève sont aux côtés de l'arbre et du Serpent, Noé ns l'Arche reçoit la colombe ; et, dans ce cadre, la lunette offre entre ux arbres une Orante à la coiffure élevée, d'où descend son voile, mme la Susanne du cimetière d'Ostrien, et deux hommes venant r elle et l'interpellant. Comment douter que ce soit Susanne et vieillards, et ne pas voir dans cette chambre une réplique avec riantes de celle du cimetière d'Ostrien ? L'idée m'a saisi en en- nt dans la seconde, à quelques jours d'une visite à la première. ie autre chambre [2] offre, aux côtés intérieurs de la porte, Moïse ppant le rocher, en pendant du sujet d'Adam et Ève, et l'Adoration s Mages, en pendant du groupe d'une Orante et de deux hommes, i saisissent la manche de sa tunique bien plutôt qu'ils ne lui utiennent les bras. Au centre de l'arc de l'arcosolium qui est en e, Daniel est debout, nu entre ses deux lions ; à la lunette le n-Pasteur, entre deux arbres, a devant lui une Orante près de la- ielle des courroies qui pendent, indiquent le volume de la Loi [3]. i'il y ait ici un simple souvenir de Susanne dans l'image du dé- nt admis au Paradis, il me semble impossible de ne pas voir dans utre Orante Susanne aux prises avec les vieillards. Les deux ommes ont un *chi*, X, sur leur manteau et dans la scène de l'autre ıambre un *iota*, I, qu'a pareillement Moïse. N'est-ce pas le mono- ramme de *Jésus*, caché ici sous les traits de Moïse. et le mono- ramme du *Christ ?* Et ne serait-ce pas l'indication que les deux vieil-

[1] Aringhi, t. II, p. 107, 109, 111.
[2] Aringhi, t. II, p. 113, 115, 117.

lards, portant ces monogrammes sacrés, sont ces faux frères dont S. Jérôme écrivait au temps même où l'on peignait ces fresques : « Les hérétiques sont comme Sodome et Gomorrhe... A ces vieil-« lards désirant corrompre la chasteté de l'Église figurée par « Susanne que Daniel dise : *Race de Chanaan et non de Juda?* »

Ailleurs, l'Orante, associée à Moïse et à Lazare, fait face à Isaac[2]; ailleurs, placée sous une figure sans aucun doute biblique ou évangélique dont le dessin n'a pas été relevé, elle fait vis-à-vis au paralytique qui est sous le Bon-Pasteur[3]; ailleurs, dans l'arc d'un arcosolium, entre Moïse frappant le rocher et Jonas reposant sous l'ombrage, elle aide à encadrer le Bon-Pasteur qui est dans la lunette[4]; ailleurs encore, placée de même entre Moïse recevant la Loi et Moïse frappant le rocher, c'est le Christ ressuscitant Lazare qu'elle escorte[5]; ailleurs, enfin, faisant pendant à Moïse qui frappe le rocher et au Christ qui ressuscite Lazare, elle garnit, avec Adam et Ève aux côtés de l'arbre et le sacrifice d'Abraham, l'arc d'un arcosolium au-desssus duquel est une scène d'agape où je crois voir la Sagesse des Proverbes, à table, ayant ses pains prêts, tenant le cratère où elle a mélangé agréablement du vin, et invitant, par ses serviteurs, à prendre part au festin royal ou plutôt céleste[6]. Pour les raisons susdites, l'Orante placée dans ces conditions me paraît être Susanne; et nous savons que, dans ces conditions mêmes, on lit le nom de Susanne sur sa tête.

Nous arrivons aux voies Appienne et Ardéatine et au groupe immense des cimetières de Saint-Calixte, de Domitille, de Balbine, de Prétextat, dont le cimetière de Saint-Calixte occupe le centre.

L'aire troisième de ce cimetière fut créée dans la seconde moitié du IIIe siècle : les papes S. Caius et S. Eusèbe y furent déposés. Elle offre, au sommet de l'arc de l'arcosolium de « Marguerite, fidèle, « fille unique d'Astérios (?) », dont l'épitaphe grecque est placée au front de l'arc, une Orante ayant à droite Jonas vomi par le monstre

[1] *In Sophoniam*, cap. II, v. 8, 9.
[2] Aringhi, t. II, p. 85.
[3] Aringhi, t. II, p. 73.
[4] Aringhi, t. II, p. 97.
[5] Aringhi, t. II, p. 121.
[6] Aringhi, t. II, p. 123; Prov., IX, 1-6.

et les trois Hébreux dans la fournaise, assistés par le Christ qui vient derrière eux comme une blanche apparition, et à gauche un sujet inconnu — Jonas avalé par le monstre probablement — et la résurrection de Lazare [1] .L'Orante a paru être Marguerite [2]. Il me semble que c'est Susanne, puisque l'Orante, en des circonstances toutes semblables, porte ailleurs son nom. Toutefois le rapprochement de l'épitaphe et de l'Orante paraît indiquer que Marguerite fut « fidèle » comme Susanne. Aussi l'épitaphe commence-t-elle : « En « paix, Marguerite fidèle. »

Près de là, et du même temps, une Orante est dans l'arc d'un arcosolium semé de roses où, à droite et à gauche, des canards jouent dans un bassin et une chevrette bondit à côté d'un thyrse. A la lunette on voit le Bon-Pasteur, la syrinx à la main, parmi les lauriers-rose [3]. L'Orante rappelle bien Susanne, les délices du jardin de son mari, même le miroir des eaux où elle se baignait. Si on voit en elle le défunt ou la défunte, enfant de l'Église, dans le Paradis, n'est-il pas naturel d'y voir premièrement Susanne, c'est-à-dire l'Église elle-même?

Au-dessus de la crypte des SS. Caius et Eusèbe est un célèbre arcosolium de la seconde moitié aussi du III[e] siècle [4]. Le portrait du défunt, accompagné de deux génies ailés, occupait, semble-t-il, la lunette [5]. Le Bon-Pasteur paissant ses brebis est au milieu de l'arc. A gauche, M. de Rossi signale comme évidente « une scène « de tribunal et de jugement devant le magistrat romain... [6] un « martyr devant le tribunal [7]. » Le R. P. Garucci appuie cette interprétation, croyant même reconnaître que le peintre a donné au magistrat « un visage qui reproduit... le caractère de Néron [8]. » Oserai-je proposer une interprétation toute différente?

[1] *Roma sott.*, t III, tav. XV.

[2] *Ibid.*, p. 81.

[3] *Ibid.*, tav. XIV, p. 82.

[4] *Ibid.*, t. II, tav. XIX, XX, XXI, p. 219; t. III, p. 82. — Ici pl. XIV, 6.

[5] Ainsi au cimetière d'Ostrien, dans un arcosolium semblable. Aringhi, t. II, p. 211. L'encadrement, qu'on retrouve aux deux sujets latéraux, se rapporte mal à une épitaphe.

[6] T. II, p. 220.

[7] T. III, p. 82.

[8] *Storia*, vol. II, tav. XVI.

On pourrait, sans sortir de la Bible, ce répertoire des sujets de Catacombes auquel on n'a encore trouvé aucune exception du genre de celle qu'on propose, voir dans les quatre figures de la fresque Daniel adolescent, couronné de laurier comme juge et debout sur le tribunal des vieillards à Babylone ; un des vieillards d'Israël, non couronné, à côté du tribunal, comme un des simples assesseurs que la Bible donne en effet à Daniel ; Susanne, la main gauche sur le cœur, la main droite tournée vers le ciel, qui prend Dieu à témoin de son innocence ; un des deux vieillards séducteurs et calomniateurs, couronné de laurier comme juge d'Israël, qui « part triste « et mécontent [1] » devant la sentence portée par le jeune prophète au visage terrible, au geste accablant. M. E. Cartier a le premier proposé cette interprétation dans la *Revue de l'Art chrétien* [2], n'hésitant pas à dire : « Le juge a la taille d'un enfant... il peut « avoir douze ans comme Daniel, lorsqu'il délivra Susanne... « Susanne est devant lui ; car ce n'est pas un jeune homme, mais « une femme, comme le prouvent la disposition de sa chevelure et « sa longue robe à bandes de pourpre, semblable à celle des « *Orantes*. »

On pourrait aussi voir dans le vieillard non couronné un homme du peuple, représentant la multitude, et dans le juge couronné, au lieu d'un des deux juges scélérats qui poursuivent Susanne, l'un des juges imprudents qui viennent de la condamner. La fresque serait la traduction précise de ce passage de la Bible, dans le grec de Théodotion, suivi à Rome, S. Hippolyte en fait foi : *Daniel, se tenant au milieu d'eux* (le peuple), *dit : Etes-vous donc si insensés, fils d'Israël ? Sans juger et sans connaître ce qui est manifeste, vous con-*

[1] M. de Rossi, t. II, p. 220.

[2] 1875, t. XVIII, p. 395. On avait affirmé unanimement à M. de Rossi que la figure du prévenu était celle d'un homme : de là sa théorie conforme aux règles de son habituelle prudence La pensée n'était venue à personne qu'il pût s'agir d'une femme et de Susanne. Mais qui ne sait combien le sexe des figures est par fois difficile à distinguer dans les Catacombes ? Assurément c'est le cas ici, où le copiste, qui croyait reproduire les traits d'un homme, a plutôt reproduit ceux d'une femme. Il faut, dans ces cas ambigus, chercher comme nous avons fait à éclairer la question par d'autres éléments d'instruction qui peuvent amener une probabilité plus ou moins grande et même à la certitude.

damnez une fille d'Israël! Retournez au jugement, car ils ont porté un faux témoignage contre elle [1].

Mais l'interprétation qui me paraît toucher au but est celle-ci : Susanne apparaît au tribunal de Daniel, entre les deux vieillards, comme on la voit sur la cassette de Brescia, postérieure de peu à notre fresque et dont l'origine semble aussi romaine. Ici les vieillards traînent Susanne devant Daniel assis, les anciens du peuple ayant dit à cet adolescent : *Viens et siège au milieu de nous et instruis-nous car Dieu t'a donné l'honneur de la vieillesse* [2]. Sur la fresque, l'histoire avait fait un pas de plus. Elle traduit la suite immédiate du texte : *Et Daniel leur dit : Séparez-les l'un de l'autre à une grande distance et je les jugerai. Quand ils furent séparés l'un de l'autre, il appela l'un d'eux et lui dit en face : Homme vieilli dans les jours mauvais, maintenant sont revenus sur toi les péchés que tu commettais autrefois, jugeant les jugements injustes, condamnant les innocents et acquittant les coupables, alors que Dieu a dit :* Tu ne mettras pas à mort l'innocent et le juste. *Maintenant donc, puisque tu as vu cette femme, dis sous quel arbre tu les as vus ayant commerce ensemble. Il répondit :* Sous un Schinon (arbre qui se fend — σχῖνον). *Daniel reprit : C'est bien justement que tu as menti contre ta tête. Voici en effet que l'ange de Dieu, prenant l'ordre de Dieu te fendra* (σχίσει) *par le milieu* [3]. Un des vieillards, jeune d'âge encore, part, la couronne de juge sur la tête, cette couronne qu'on voit à Daniel. Il sera jugé après son complice et la main qu'il porte au visage indique sa douleur et son tourment. L'autre vieillard, aux traits séniles, touche le pied même du tribunal, fait en estrade romaine ; et Daniel, debout comme un préteur romain, porte sa sentence, en étendant la main et l'index vers le criminel qui recule et baisse la tête sous ces foudroyantes paroles : *Homme vieilli dans les jours mauvais... l'ange de Dieu... te fendra par le milieu.* Condamné, ce juge n'a plus de couronne ; il porte la main à sa poitrine ; il semble dire comme les criminels de Jérusalem, ses contemporains : *La couronne de notre tête est tombée : malheur à nous, car nous avons péché!* [4] Susanne, en

[1] Dan., XIII, 48, 49.
[2] Dan., XIV, 50.
[3] Dan., XIII, 51-55. Sept.
[4] Lament., V, 16.

arrière, a la main gauche sur son cœur qui proteste de son inn(
cence, et de la droite elle montre le Ciel à qui elle a remis l
soin de sa vengeance et qui déjà l'opère si merveilleusemen
C'est l'interprétation à laquelle je m'arrête, non sans quelqu
assurance.

Un personnage, couronné aussi de laurier, mais « composé..
« d'une gravité tranquille », et qui paraît « assis », dit M. de Ross
occupe seul le tableau faisant, à droite, vis-à-vis au tableau précéden
Est-ce Daniel, *le Jugement de Dieu*, assis pour juger, comme on l
voit sur la cassette de Brescia? Est-ce le défunt, un juge, un com
mandant militaire, représenté sur sa *sella,* comme l'arc de triomph
de Trajan nous montre cet empereur [1]? Mais pourquoi le défu
en parallèle avec un sujet biblique? Pourquoi une seconde fo
Daniel dans le même rôle? En considérant que les deux perso
nages donnés par la Bible comme les types par excellence de la s
gesse sont Salomon et Daniel, Salomon dont il est écrit : *Et Di
donna la prudence à Salomon, et la sagesse extrêmement grande,
une largeur de cœur comme le sable qui est au bord de la mer,
Salomon en fut rempli par-dessus la prudence de tous les ancie
hommes et par-dessus tous les prudents d'Égypte, et il fut sage pa
dessus tous les hommes* [2], Daniel dont Dieu dit au prince de Tyr
Es-tu plus sage que Daniel [3] *?*; en voyant ce parallélisme frappa
du jugement de Salomon et du jugement de Daniel qui les révélère
au monde dès leur jeunesse, et sont restés en proverbes uniqu
dans l'histoire ; en remarquant enfin qu'il est question plus de vin
fois dans l'Écriture, et jusqu'à huit fois dans un chapitre [4], de Salom
assis sur le trône de David ou plutôt *sur le trône du Seigneur, sed
que Salomon super solium Domini*, où il *plut à tous,* où *tout Isr
lui obéit* [5], il me semble difficile de ne pas voir ici en regard
deux figures incomparables du Christ *établi par Dieu, juge
vivants et des morts*, comme disait S. Pierre au centurion romai

[1] Rich, *Sella.*
[2] III Reg., IV, 30, 31. Septante.
[3] Ezech., XXVIII, 3.
[4] III Reg., I, 13, 17, 20, 30, 35, 37, 46, 48.
[5] I Par., XXIX, 23.
[6] Act., X, 42.

L'archéologie qui montre tout près de là, au cimetière de Domitille, Daniel avec sa fronde [1], semble offrir ici Salomon sur son trône. On le verra continuellement au Moyen-Age : la cathédrale de Chartres, à la rose septentrionale, œuvre de S. Louis, et les loges de Raphaël lui donnent une place solennelle : cette fresque nous fournirait sa première apparition dans l'art chrétien.

Quoi qu'il en soit, au lieu d'une scène anormale dans les Catacombes, je n'hésite pas à voir dans le premier des deux tableaux la justification de Susanne par Daniel. Cette taille si incontestable d'enfant décide à elle seule la question. Le sujet ne nous cause aucun étonnement à cette heure ; et combien de monuments vont nous montrer qu'il a droit en effet au titre de classique ! Susanne étant le type de l'Église, et les deux vieillards de Babylone, celui des Juifs et des Gentils, ses persécuteurs, nous avons donc ici, au lieu d'une représentation directe d'un « martyr devant le tribunal », une allusion générale mais vive à ce drame à peu près incessant aux prétoires dans les trois premiers siècles chrétiens. L'auteur de la nouvelle *Rome souterraine* a encore raison.

Au cimetière de Domitille, dans une chambre où, avec le Bon-Pasteur au milieu des quatre Saisons et le Christ au milieu des douze Apôtres, on voit Joseph, sauveur de l'Égypte, la pompe funèbre triomphale de Joseph, transporté de la terre d'Égypte dans la Terre-Promise, et les quatre scènes de l'histoire de Jonas, on trouve, comme au centre de tous ces sujets, une femme à la robe splendide, qui relève son royal manteau aux bords traînants, attaché par une agrafe sur la poitrine. Cette femme a près d'elle Moïse qui montre la manne et Moïse qui fait jaillir l'eau du rocher, deux symboles de l'Eucharistie [2]. C'est l'Église, je n'en puis douter; mais c'est d'abord, je crois, la femme qu'on voit avec Moïse sur les monuments chrétiens, l'émule de la chasteté et de la gloire de Joseph, Susanne. Ailleurs, dans la lunette d'un arcosolium, une Orante, au milieu des joncs, fait pendant au paralytique emportant son lit, au milieu des joncs aussi, aux côtés d'Adam et d'Ève vaincus par le Serpent [3]. N'est-ce

[1] Aringhi, t. I, p. 547.
[2] Aringhi, t. I, p. 535.
[3] Aringhi, t. I, p. 541.

pas Susanne fidèle près de la piscine, Adam et Ève rappelant par leur nudité la piscine baptismale où une sainte honte, pour parler avec les Pères, rachète leur honte criminelle et trouve la résurrection au sein de la sépulture ? Dans la magnifique chambre [1] où la tête du Christ, récemment exposée par Constantin, en sa basilique, à l'adoration des fidèles, préside à la voûte, où, au fond, Michée montre Bethléhem et la Vierge tenant l'Enfant-Dieu, nouveau Moïse, nouvel Orphée, où on voit, à gauche, Job patient, Daniel aux lions, Moïse se déchaussant pour aller au buisson ardent, on trouve, à droite, Élie montant au ciel, Noé recevant la colombe, le Christ ressuscitant Lazare, et, lui faisant pendant, une Orante. Dans cette Orante, je ne puis hésiter à voir Susanne, compagne biblique de tous les autres personnages, type de l'Église, Épouse du Christ. Enfin un dessin de Ciacconio, conservé à la bibliothèque vaticane, nous montre, dans le cimetière de Domitille, une fresque représentant une Orante entre deux arbres, dont deux personnes s'approchent, l'une tenant un rouleau de magistrat à la main gauche [2]. Autant qu'il est permis de juger sur un dessin d'une exactitude peu rigoureuse, c'est Susanne tentée par les deux vieillards qu'il faudrait voir encore en cette Orante.

C'est elle aussi que je verrais volontiers au cimetière de Balbine sur une fresque inédite, signalée par M. de Rossi, dans « la femme en « prière... accostée de deux figures viriles », entre les trois Hébreux de la fournaise qui n'ont point voulu adorer la statue de Nabuchodonosor, et les trois Mages qui viennent adorer le Christ : « Orante, « dit M. de Rossi, dont le style se rapporte parfaitement au temps de « Constantin [3]. »

Voici enfin Susanne avec son nom au cimetière de Prétextat. C'est sur un arcosolium du IVe siècle, au front duquel on lit : CELERINA SPES CE..... ACE qu'on peut, ce semble, interpréter : « Célérina, « Spes reposent (*cesquet* pour *requiescit*) en paix (*in pace*). » L'arcosolium contient en effet, dans la lunette, deux tombes superposées. Sur les côtés sont deux personnages, l'un portant son nom sur la tête, PETRVS, l'autre étant assurément S. Paul, introducteur

[1] Aringhi, t. I, p. 551-67.
[2] N° 5409, sous ce titre : *In alio sacello cœmeterii S. Zepherini Papæ.*
[3] *Bulletino*, 1867, p. 5.

dans le Paradis, avec S. Pierre, des Romains dont ils ont été les apôtres. L'arc de l'arcosolium offre, d'un côté, Pierre et Paul avec leurs noms, ayant entre eux une tour, celle de l'Église dont ils sont les princes; de l'autre, le pape S. Sixte II, SVSTVS, si célèbre en ce cimetière de Prétextat où il fut surpris célébrant les saints mystères et décapité avec ses quatre diacres le 6 août 258 [1], S. Sixte, dis-je, et son incomparable diacre S. Laurent, LAVRENTIVS. Ils gardent aussi, tous deux, la tour de l'Église pour laquelle leur martyre a renouvelé celui de la gloire des Princes des Apôtres. Et, en effet, on les voit, à la place ordinaire de Pierre et de Paul, sur la mosaïque faite l'an 815 par Pascal 1er dans la basilique de Dominica ou Cyriaque, la matrone chez qui S. Laurent habitait et assistait les pauvres, et qui lui donna dans son champ la sépulture. Au-dessus de ces deux groupes et des deux tombes est le monogramme constantinien du Christ, escorté de deux colombes, l'Église des Juifs et celle des Gentils, non sans quelque allusion aux deux défuntes. Entre les deux tombes sont trois brebis, deux qui paraissent représenter les défuntes; la troisième, celle du milieu, l'Église : peut-être y a-t-il là l'Église entre les deux peuples qu'elle fait un, les Juifs fidèles et les Gentils fidèles. Au-dessous, au-devant de l'arcosolium, voici sur un monticule, une de ces brebis entre deux bêtes féroces venant à elle, deux loups, ou peut-être un loup et une hyène. Sur la tête de la brebis on lit : SVSANNA ; sur le dos de la bête qui tient de la hyène : « SINIORIS (*seniores*), les vieillards [2] ». C'est Susanne, c'est l'Église, au milieu de ses persécuteurs, non plus les Juifs et les Gentils, — nous sommes au IVe siècle, — mais les hérétiques, Arius et Donat en tête. L'Église, brebis du Christ, mais brebis reine, rassemble à droite et à gauche les brebis célestes; et, des deux côtés aussi, elle est assaillie par les bêtes féroces de l'enfer. Sur elle plane le monogramme du Christ, ce monogramme gravé au front à la Confirmation, par l'onction de feu de l'Esprit-Saint, donnant la plénitude de sa force, de son intelligence, de sa paix, ce monogramme que

[1] *Roma sott.*, t. I, p. 247; t. II, p. 89.

[2] M. Perret, t. I, pl. LXXVIII; M. Martigny, p. 623. Une belle copie de cette fresque est au musée du Latran. — Le R. P. Garucci, *Storia della arte cristiana*, II, tav. XXXIX, a donné tout l'ensemble des fresques de cette chambre de Prétextat.

Constantin a vu resplendir dans le ciel de Rome et lui promettre, que dis-je? lui ordonner la victoire.

Il est inutile d'observer combien ce monument, auquel nous verrons s'adjoindre un monument semblable, confirme tout ce que nous avons avancé dans ce chapitre sur Susanne.

Le circuit des cimetières romains nous montre à Saint-Paul-hors-les-murs la Susanne chrétienne venue de Syrie, SOSANNA DE *pro*-VINCIA SYRIÆ, et morte à Rome. En franchissant le Tibre, et en achevant le circuit, nous trouvons au cimetière du Vatican toute une troupe de Susannes de l'Ancien Testament. Ce n'est plus sur les fresques du cimetière, perdues hélas ! jusqu'à la dernière, c'est sur les sarcophages de marbre dont le temps nous à conservé un grand nombre. Ceci nous avertit que nous avons à étudier maintenant Susanne sur les sarcophages chrétiens.

L'abbé V. DAVIN.

(*A suivre.*)





XVe Siècle.

Bras Reliquaire de Saint Eutrope.

Lith. Ch. Delcavary. Arras

BRAS-RELIQUAIRE DE SAINT EUTROPE

(XVe siècle)

L'église de Pionnat, dans le département de la Creuse, conserve un fort beau reliquaire qui provient du monastère des Célestins des Ternes et a quelque droit à ne pas demeurer plus longtemps inconnu.

Sa hauteur est de trente centimètres environ et sa forme est celle d'un bras. Il est en argent doré ; mais la main, qui bénit à la manière latine, n'a jamais été recouverte de dorure. Le poignet est orné d'un bracelet garni d'une torsade de filigrane sur chacun de ses bords, tandis que sur le métal sont gravés des ornements flamboyants et qu'au point de réunion des deux branches sont placés deux boutons unis.

Au-dessous, le large parement d'une manche plissée est inscrit entre un double liseré de filigrane et décoré de huit perles d'argent que de petits crochets maintiennent chacune sur une courte queue ; elles alternent avec des cabochons de verre dont il est utile de donner le détail : 1 et 7, bleu, en forme de cœur renversé ; 2, grenat, rectangulaire ; 3 et 5, bleu, rectangulaires ; 4, bleu nuancé de grenat, de même que le numéro 1 ; 5, bleu, ovale ; 8, bleu, ovale taillé à facettes.

La couture, placée sur le côté extérieur de la manche, est recouverte d'une torsade de filigrane.

Sur le milieu du bras se trouve une petite fenêtre rectangulaire qu'ajourent des fleurons quadrilobés : elle s'ouvre au moyen d'une charnière.

La partie antérieure du bras est formée d'un parement semblable

à celui de la partie supérieure et orné de cabochons de verre distribués ainsi : 1, bleu, rectangulaire ; 2 et 5, bleu, forme de cœur renversé, taillés à facettes ; 3 et 4, blanc, ovale ; 6, grenat pâle, ovale ; 7, gros bleu, ovale allongé ; 8 et 10, blanc cendré, même forme que le numéro 7 ; 9, gros bleu, rectangulaire.

Le socle, découpé à jour et dont la dernière baguette du rebord inférieur a été refaite, porte sur son milieu l'écusson de .... à trois poissons (.... ?) mis en fasce, au chef .... chargé de trois molettes d'éperons. C'est bien certainement l'écusson du donataire, malheureusement les volumes publiés du nobiliaire du Limousin ne révèlent pas le nom du seigneur à qui appartiennent ces armes veuves des signes distinctifs de leurs émaux.

Qu'il nous soit permis de nous étonner que M. l'abbé Roy-Pierrefitte, en signalant ce reliquaire, ait pu écrire [1] « qu'il est orné de chaînettes d'or. » L'attribuer au XIV[e] siècle, passe à la rigueur, bien que ce soit lui donner pour le moins cinquante ans de trop ! Mais où a-t-il vu des chaînettes d'or? Quelle en eût été l'utilité? Où étaient-elles placées? Il n'en subsiste aucune trace, leur point d'attache est introuvable et rien n'est moins prouvé que leur existence, si ce n'est, toutefois, leur raison d'être. Sachons gré, pourtant, à M. l'abbé Roy-Pierrefitte qui a rendu bien des services, d'avoir révélé l'existence de ce magnifique bras auquel nous allons chercher quelque similaire, après avoir remercié M. l'abbé Gaumard, curé de Pionnat, qui a bien voulu, avec une grâce parfaite, nous fournir tous les moyens d'étudier et de photographier ce bel objet d'orfèvrerie qu'il conserve avec toutes les précautions nécessaires pour en éloigner les mains profanes.

A l'exposition rétrospective de Beauvais, figuraient, en 1869, deux bras-reliquaires appartenant à M. Seillières : leurs manches sont garnies de galons sur lesquels sont serties des pierres fines [2]. Ce genre d'ornementation offre une certaine analogie avec celle du bras que nous avons décrit ; mais le mode d'attache des pierres n'est pas le même, et les deux bras de Beauvais, à raison même de la sertissure, semblent beaucoup plus anciens. Ils auraient plus de

[1] *Bulletin monumental*, t. XXIX, p. 201.
[2] *Bulletin monumental*, t. XXXV, p. 509.

e de détails avec le bras de saint Eutrope : la différence d'âge a raison dominante ; mais il était bon de ne pas terminer la ion du reliquaire de Pionnat sans parler d'un objet de même ui est la propriété d'une église du même département, car peu près certain que tous deux sont l'œuvre d'argentiers li-

G. Callier,
Inspecteur de la Société française d'archéologie.



RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES RITES, CÉRÉMONIES ET COUTUMES

DE L'ADMINISTRATION DU BAPTÊME

(TROISIÈME ARTICLE *)

CHAPITRE III.

CÉRÉMONIES, RITES ET COUTUMES QUI SUIVENT OU SUIVAIENT JADIS L'ADMINISTRATION DU BAPTÊME.

ARTICLE I.

De l'onction verticale.

Le prêtre trempe le pouce dans le saint-chrême et oint l'enfant au sommet de la tête, en forme de croix, en disant : « Que Dieu tout puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui t'a régénéré avec l'eau et l'Esprit-Saint et qui t'a donné la rémission de tous les péchés (*ici il l'oint*), t'oigne lui-même du chrême du salut ✠ dans le même Jésus-Christ Notre-Seigneur, pour la vie éternelle. Amen. » Le prêtre dit ensuite : La paix soit avec toi. R. Et avec ton esprit. Enfin il essuie son pouce et le sommet de la tête de l'enfant.

Dans le rite grec, le prêtre, après un certain nombre de prières, oint le baptisé avec le saint myre, faisant un signe de croix sur le

* Voir le numéro d'Octobre-Décembre 1879, p. 329.

s yeux, les deux oreilles, la poitrine, les mains et les pieds, t : « Sceau du don de l'Esprit-Saint. Amen. » Mais, pour taux, cette onction, qui n'est pas, comme chez nous, exclu- ; verticale, constitue la confirmation ; nous ne devrons nous er que dans notre Histoire de ce sacrement.

mmentateurs des Pères ont plus d'une fois confondu l'onc- icàle, faite par le simple prêtre, cérémonie qui appartient au avec l'onction frontale, faite par l'évêque, et qui appar- sacrement de confirmation. Les Pères de l'Église grecque it point de la première cérémonie, ce qui prouve qu'elle ; pas chez eux. Ce n'est guère qu'au Ve siècle que les Pères ntionnent l'onction verticale, et encore n'est-il pas toujours listinguer s'il s'agit de cette cérémonie ou de l'onction fron- ı confirmation. C'est en citant des textes qui se rapportent ıent à ce dernier sacrement que des écrivains du Moyen- es temps modernes [1] ont attribué l'institution de l'onction au pape saint Clément I. D'autres auteurs, beaucoup plus x [2], en font honneur à saint Silvestre I, en raison du pas- Anastase le Bibliothécaire dit de ce pape qu'il ordonna « que oignît de chrême le nouveau baptisé, à cause du danger [3]. » Ce décret, dont l'authenticité n'est pas admise par critiques, paraît vouloir dire que, l'évêque ne pouvant pas confirmer tous les néophytes, les prêtres sont autorisés, en t que ce sacrement puisse être conféré, à faire l'onction qui, en cas de mort prochaine, fortifierait les nouveaux s contre les tentations du démon et suppléerait jusqu'à un oint à la confirmation qu'ils n'auraient pu recevoir.

mmentateurs se trouvent partagés sur la question de savoir lien [4] et saint Ambroise [5] ont voulu, dans quelques passages

us d'Autun, *Gemm. anim.*, l. III, c. 106 ; Guill. Durand, *Rat. div. off.*, 33 ; J. Pamelius, *in Epist. S. Cypr. ad Januar.*

ire Fortunat, l. I *de Eccl. offic.*, c. 27 ; Walafr. Strabon, *de Reb. eccl.*, an Maur, *Inst. cleric.*, l. I, c. 28 ; Rupert, l. V *de Div. offic.*, c. 16.

hoc instituit ut baptizatum linat presbyter chrismate levatum de aqua :asionem transitus mortis.

nt., c. 7 et 8 ; *de Resurrect.*, c. 8.

t., n. 29 ; *de Sacram.*, l. II, c. 7 ; l. III, c. 1 ; *Serm. ad Neoph.*, c. 6.

peu précis, parler de la confirmation ou de l'onction verticale. Mai il est bien évident que c'est de cette dernière cérémonie qu'il es question dans la lettre d'Innocent Ier à l'évêque de Gubio : « Il es permis aux prêtres, dit-il, soit en l'absence, soit en présence d l'évêque, lorsqu'ils baptisent, d'oindre du chrême les néophytes mais d'un chrême qui aura été consacré par l'évêque. Il ne leur es pas permis cependant de leur appliquer cette onction au front : cel n'appartient qu'aux évêques qui donnent le Saint-Esprit. »

Ce rite ne paraît pas avoir été partout en usage; il n'en es pas question dans le Sacramentaire gallican, ni dans le Missé gothique, ni dans le faux Alcuin, tandis qu'il en est parlé dan les traités de saint Maxence de Turin, de Leidrade de Lyon, d Jessé d'Amiens, etc.

Les écrivains du Moyen-Age nous disent que par l'onction verticale nous devenons participants de la dignité royale et sacerdotale de Jésus-Christ, qu'elle nous apprend à régner sur nos passions et à nous offrir sans cesse à Dieu comme une hostie vivante et d'agréable odeur ; que l'esprit de sagesse et l'intelligence des besoins du prochain sont indiqués par la place où se fait l'onction; que la douceur nécessaire au chrétien est symbolisée par l'huile, et que l'esprit d'humilité est figuré par le baume qui, mêlé à d'autres substances, tend toujours à prendre le dessous en vertu de sa pesanteur spécifique.

Claude de Vert a reproduit [1] l'oraison suivante tirée d'un ancien Collectaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers : « Dieu tout puissant, sanctifiez et bénissez ce savon dont vous avez voulu qu'on se servît pour purifier le corps de l'homme au sortir des eaux du baptême. Nous vous en prions par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Est-ce qu'en certaines églises le chrême aurait été remplacé par une espèce de savon? Cette ablution avait-elle pour but de faire disparaître les onctions d'huile faites avant et après l'immersion? Voulait-on purifier le corps de l'enfant sortant d'une cuve qui avait pu être souillée? Nous ne savons à quelle hypothèse nous arrêter relativement à cet usage qui, du reste, a certainement été très rare.

[1] *Expl. des cérém. de l'Égl.*, t. II, ch. 2, p. 386.

Les protestants ne pratiquent point l'onction verticale. Calvin dit[1] que le chrême « n'est qu'une huile souillée par le mensonge du diable », et Chemnitz la traite d' « incantation pontificale [2]. »

Les Mormons parodient les onctions du baptême. M. Hyde, après avoir raconté comment il fut immergé, ajoute : « Je fus reconduit à notre chambre d'attente, où chacun, assis à tour de rôle sur un tabouret, recevait sur la tête l'onction d'une huile parfumée contenue dans un récipient d'acajou, en forme de corne, par le moyen d'une spatule de même bois. On frottait de ce liquide les yeux, le nez, les oreilles, la bouche, les yeux, enfin toutes les parties du corps, de manière à ce que toutes en fussent convenablement pénétrées et parfumées. Cette opération était accomplie par les ministres Taylor et Cummings, avec une formule de bénédiction semblable à celle du bain, et préparait à recevoir l'ordination de *roi et prêtre de Dieu et de l'Agneau*, laquelle ne peut se transmettre que dans le sanctuaire du temple [3]. »

ARTICLE II.

Des vêtements baptismaux.

Dans le rite latin, le prêtre impose sur la tête de l'enfant un linge blanc, nommé chrémeau, qui remplace l'ancienne robe blanche, et il dit : « Reçois la robe blanche ; puisses-tu la porter immaculée devant le tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la vie éternelle. R. Amen. » Les adultes reçoivent non seulement le chrémeau, mais une robe blanche, dont ils se revêtent par-dessus leurs habits.

Dans le rite grec, c'est immédiatement après l'ablution et avant la confirmation que le prêtre revêt l'enfant d'une mantille blanche en disant : « Le serviteur N. est revêtu d'une tunique de justice, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen. » Pendant qu'on chante un *troparion*, il ajoute : « Fournis-moi une tunique lumi-

[1] *Instit.*, l. IV, c. 19, n. 8.
[2] *Exam. Concil. Trid.*, II part., *de Conf.*
[3] *Le Mormonisme, ses chefs, ses desseins.*

neuse, toi qui es entouré de feu comme d'un vêtement, Christ très miséricordieux, notre Dieu. Moïse, ayant gravé une croix sur un bâton droit, divisait l'Erythrée pour Israël qui devait passer à pied; et l'ayant frappée en se retournant, il réunit Pharaon à ses chars. Il a gravé au travers sur la longueur l'arme invincible; c'est pourquoi chantons au Christ notre Dieu parce qu'il sera glorifié. »

Le nombre et la nature des vêtements baptismaux ayant varié selon les temps et les pays, nous nous occuperons successivement: 1° de l'aube ou robe blanche; 2° du chrémeau; 3° des autres vêtements ou ornements baptismaux.

§ 1.

De l'aube ou robe blanche.

La robe blanche que les néophytes recevaient après l'onction du saint-chrême et qu'ils devaient porter toute la semaine, a été désignée sous les noms d'*alba*, *casula*, *chlamides*, *habitus*, *indumentum*, *interola*, *pallium*, *stola*, *toga candida*, *tunica lætitiæ*, *vestis nova*, *vestis alba*, *vestimentum Christi*, *vestimentum neophytarum*, etc. C'est en raison de ce vêtement blanc que les néophytes étaient désignés sous les noms d'*albati*, *candidati*, *lamprophores*.

L'aube baptismale devait être en toile blanche [1]. L'emploi de la laine ou de la soie, introduit parfois au Moyen-Age, a toujours été repoussé par la liturgie [2]. C'était une longue robe, enveloppant tout le corps, munie de manches, qu'on serrait à la taille par une ceinture [3], et accompagnée d'un capuchon dont on se couvrait la tête. Quelquefois, au Moyen-Age, une banderolle rouge cousue à ce capuchon formait une couronne, symbole du sacerdoce royal que confère le baptême [4].

On a voulu rattacher l'origine des aubes baptismales soit à l'usage où l'on était de prendre un nouvel habit au sortir du bain [5], soit

[1] *Epist. 128 ad Fab.*

[2] S. Charles Borr., *Sacram. Ambros.; inst. bapt.*

[3] Cyrill., *Cat. V myst.*

[4] G. Durand, *Ration.*, l. VI, c. 82; D. Martène, *de Ant. Eccl. Rit.*, l. I, c. 1, art. 15.

[5] Cl. de Vert, *Expl. des cér. de l'Égl.*, t. II, ch. II. p. 378.

aux vêtements de lin que mettaient les prêtres juifs pour procéder aux sacrifices [1], soit à ces paroles de S. Paul dans son épître aux Galates (III, 27) : « Car tous tant que vous êtes, qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous vous êtes revêtus de Jésus-Christ. »

S'il fallait en croire Arator [2] et les révélations de Catherine Emerich [3], la robe blanche aurait été usitée dans les baptêmes dont nous parle l'Écriture sainte. Les érudits protestants [4] tombent, croyons-nous, dans un autre excès en ne faisant pas remonter cette coutume liturgique plus haut que le IV[e] siècle. Les écrivains de cette époque [5] n'en parlent pas comme d'une innovation ; avant eux, il en est question dans les écrits de Lactance [6], de Tertullien [7] et de S. Denis l'Aréopagite. « Les prêtres, dit ce dernier [8], reçoivent le baptisé et le remettent à son introducteur et patron. Tous ensemble, ils le revêtent d'une robe blanche, signe de son nouvel état et le conduisent au pontife qui le fortifie par l'onction du baume consacré. » Beaucoup de marbres antiques mentionnent cette conso-

[1] Jurieu, *Histoire des dogmes et des cultes de l'Église*, part. II, chap. IV, p. 270.

[2] Arator (l. I *Hist. apost.*) dit en parlant des 5000 hommes baptisés par S. Pierre :

Agmine jam niveo per millia quinque virorum
Ecclesiæ crescebat apex.

[3] « Les disciples avaient apporté les robes baptismales qu'ils avaient roulées autour d'eux. Pendant le baptême, on en revêtait les aspirants, et elles flottaient autour d'eux. Après la cérémonie, on leur mettait encore par-dessus une espèce de petit manteau. Au baptême de Jean, c'était une sorte d'étole de la largeur d'un essuie-mains ; à celui de Jésus, cela ressemblait plus à un petit manteau proprement dit, auquel était cousu une étole avec des franges. » (4 février 1822).

[4] Daillé, *de Cult. Latin.*, l. I, c. 14, p. 70; Bohemer, *Jus protest.*, l. IV, tit. 42; Augusti, Eisenschmid, *Geschichte der Sonntag und festage der Christen*, p. 237.

[5] Athan., *Hom. in S. Pascha*; Cyrill., *Cat. III, Catech. IV myst.;* Greg. Naz., *Or.* XXXIX et XL; Greg. Nyss., *in Bapt. Christ.;* Hier., *Ep. ad Damas.*, *Ep. 128 ad Fab.;* Ambr., *Exp. Ev. Luc*, l. V, n. 25; *de Myst.*, c. 7; August., *Serm.* 47 et 222.

[6] *Hymn. de Resurr. Dom.*

[7] *Lib. de Resurr. carnis.*

[8] *Hier. eccl.*, c. II, sect. 8.

lante circonstance d'être mort *in albis*, c'est-à-dire dans la s
même de la réception du baptême [1].

Le blanc est la couleur symbolique de Dieu, des ange
royauté, du sacerdoce, de l'innocence et de la purification,
franchissement, du triomphe et de la victoire, de la gloire
joie. A ces divers titres, elle devait être aussi celle de l'au
tismale.

Dieu. « Le blanc, dit M. l'abbé Auber [2], est la seule coul
réfléchisse tous les rayons lumineux; il est l'unité d'où é
les couleurs primitives et les nuances infinies qui colo
choses créées. Il devait être le symbole de Dieu, vie uni
unité de qui tout procède, vérité absolue *qui est Celui q*
Aussi Dieu est-il revêtu d'un vêtement blanc dans les app
dont nous parle la Bible [3], et quand Jésus-Christ veut ma
sa divinité aux apôtres, il se montre à eux revêtu de vê
blancs comme la neige. »

Cicéron appelle le blanc une couleur divine [4]. Les Mag
Perse prétendaient que la divinité n'aime à se revêtir que
blancs [5]. Rien n'était donc plus convenable que cette coule
les néophytes qui, selon l'expression des écrivains ecclésias
deviennent les enfants de Dieu, se revêtent de Jésus-Christ,
vent transfigurés par leur régénération et conquièrent des
la gloire de la résurrection.

[1] Natuseveri nomine pascasivs
Dies pascales prid nov (*pour* non) april
Die iobis Fl. Constantino
Et Rvfo vv cc conss. qvi vixit
Annorum vi percepit
xi kal. maius et albas svas
Octabas pascae ad sepvlcrvm
Deposvit d iiii kal. mai. Fl. Basilio
. . . . vc co . . .
Fabretti, *Inscript. antiq.*, p. 577.

[2] *Hist. du Symbol.*, t. I, p. 296.

[3] Daniel, VII, 9.

[4] L. I *de Leg.*

[5] Pierius, l. XL *Hierogl.*, c. 22.

[6] Ambros., *de Myst.*, c. VII, n. 34; Raban Maur, *de Eccles. discipl.*,

Anges. Le symbolisme que nous venons d'indiquer s'applique, par dérivation, à bien d'autres types. Ainsi, les anges qui sont les ministres de Dieu et des reflets de sa sainteté sont revêtus de robes blanches [1]. « Vous avez reçu dans le baptême, dit S. Jean Chrysostome [2], une robe pareille à celle dont étaient revêtus les anges qui gardaient le sépulcre » ; et cette robe, ajoute Maxence, patriarche d'Aquilée [3], est le symbole de la vie angélique que doit mener le baptisé.

Royauté. En Égypte, en Perse, en Macédoine, en Grèce, dans l'Empire romain, le blanc était la couleur des vêtements royaux. C'est parce que Jésus-Christ était accusé de s'être appelé roi des Juifs qu'Hérode, par dérision, le fit revêtir d'une robe blanche. Or, comme le dit Théophylacte [4], « Le baptisé est roi, puisqu'il est Fils de Dieu, le souverain roi, puisqu'il est héritier du royaume futur et qu'il doit régner sur ses passions. »

Sacerdoce. Avant que le blanc devînt la couleur de l'aube ecclésiastique et de la soutane du Souverain Pontife, c'était celle des vêtements sacerdotaux chez les Juifs, les Égyptiens, les Phéniciens, les Germains, les Grecs, les Romains, etc. « Tout baptisé, dit Théophylacte [5], est prêtre, car il doit s'offrir lui-même en holocauste, comme une hostie vivante et sainte, au bon plaisir de Dieu. »

Innocence et purification. Le blanc a toujours été considéré, dans l'antiquité, comme le symbole de l'innocence, ce qui a fait dire à Perse :

Sed quid opus teneras mordaci rodere vero
Auriculas, per me sint omnia protinus alba

et à Ovide :

Mos erat antiquis, niveis atrisque lapillis
His damnare reos, illis absolvere culpas.

La robe blanche, que portaient les vestales, était tellement un symbole de pureté, que Pierre, évêque d'Apamée, prit un habit

[1] Matt., XXVIII, 3; Act., I, 10; X, 30; Apoc., XV, 6; XIX, 14.
[2] *Hom. in Ps* CXVIII.
[3] *De Rit. bapt.*, c. 8.
[4] *In cap. I Ep. II ad Cor.*
[5] *Ibid.*

blanc pour exalter sa prétendue innocence, ce que les évêques de Syrie lui reprochèrent comme une profanation. Les Pères nous disent que l'aube baptismale représente la grâce qui a effacé la noirceur du péché originel, qui éclaire notre âme de rayons lumineux et lui communique une céleste blancheur. « Ces enfants que vous voyez revêtus d'une robe blanche, dit S. Augustin [1], sont purifiés intérieurement, car l'éclat de leur vêtement n'est que l'image de la splendeur de leur âme. »

C'est aussi la marque des obligations de l'avenir : « Nous sommes revêtus de blanc, dit Théodulphe [2], pour que nous conservions dans nos actions la pureté que nous a conférée notre régénération, pour que nous gardions la clarté angélique que nous y avons acquise. »

Affranchissement. — Les Romains donnaient aux esclaves qu'ils affranchissaient un anneau et une robe blanche. S. Cyrille de Jérusalem et S. Augustin rappellent cet usage, en disant que le baptême nous affranchit de la tyrannie du démon.

Triomphe et victoire. — Le baptême nous fait triompher du démon, nous assure la conquête du ciel : aussi revêtons-nous la robe blanche que portaient les conquérants et les triomphateurs. Ces derniers entraient à Rome sur un quadrige attelé de chevaux blancs. Quand Wittekind, chef des Saxons, eut été baptisé à Attigny, il abandonna le cheval noir qu'il avait coutume de monter, et se servit toujours d'un cheval blanc, en souvenir de son baptême [3].

Joie. — Les Romains se revêtaient d'une robe blanche dans les occasions de joie, pour les spectacles, les jeux, les festins d'apparat, pour célébrer l'anniversaire de la naissance. Ovide exilé, gémit de ne pouvoir célébrer la fête natale : « Attends-tu, écrit-il à un ami, qu'une robe blanche couvre mes épaules et que l'autel enflammé soit décoré de guirlandes de fleurs ? » La naissance spirituelle et la joie des bienfaits que procure le baptême devaient être célébrées avec les mêmes couleurs symboliques.

Ces couleurs n'étaient pas exclusivement réservées au baptisé ;

[1] *Serm.* 223.
[2] *De Rit. et Ord. bapt.*
[3] Krantzius, *Lib. Saxon.*, c. 24.

1 les voyait resplendir dans les tentures du baptistère, dans les ètements liturgiques et, par imitation, dans le cortège des parents ; des amis. Au baptême de Théodore le Jeune, tous les courtisans vaient revêtu des habits blancs [1].

La robe était tantôt donnée par le parrain, tantôt achetée par le atéchumène. S. Basile et Eubule, avant de se rendre à Jérusalem our y être baptisés, distribuèrent tous leurs biens aux pauvres, e se réservant que ce qui était nécessaire pour acheter deux robes lanches. Le plus ordinairement c'était l'église qui les fournissait ratuitement aux catéchumènes, surtout aux pauvres; le pape aint Grégoire le Grand envoya à une église pauvre de quoi acheer des aubes [2]. Au Moyen-Age, les dames riches en confectionnaient our les indigents, comme on le voit par la vie de sainte Elisabeth e Hongrie.

Visconti [3] a supposé qu'on bénissait l'aube, mais par cette unique raison qu'il y avait des bénédictions pour tout ce qui servait u baptême : l'eau, l'huile des catéchumènes, le chrême, le sel, le ait et le miel. C'est là une hypothèse mal fondée, puisqu'il n'existe ucune formule de bénédiction pour les aubes. En voici une preuve irée d'une lettre du cardinal d'Ossat à Henri IV [4] : « Les drapeaux, andes, couvertures et autres choses que ledit prélat Barberin porte our Mgr le Dauphin ont été bénits par le Pape d'une bénédiction xpresse et composés pour cet effet, ne s'en trouvant aucun exemle au formulaire du Pontifical, ni en tels autres livres ecclésiastiques. »

M. Viollet-le-Duc a eu une singulière distraction lorsqu'il a dit que « *avant* le baptême, les catéchumènes étaient revêtus de l'aube pendant une semaine [5]. » Il est arrivé, dans les temps modernes, même à Rome [6] que les Juifs étaient revêtus de blanc en allant recevoir le baptême, et c'est sans doute pour cela qu'un Concile de cette ville (1725) a été obligé de rappeler que « on doit donner la

[1] Baron., ad ann. 401.
[2] Greg. Magn., l. VI, *Ep.* 2.
[3] Observ., etc., l. V, c. 12.
[4] T. V, lettre 296, p. 36.
[5] Dict. du *Mobil. franç.*, t. III, art. *Aube*.
[6] Claude de Vert, *Expl.*, t. II, ch. II, p. 399.

robe blanche aux catéchumènes, non avant leur baptême, mais après qu'ils sont baptisés. »

Les usages ont varié, selon les églises, sur la remise de l'aube; elle a été faite tantôt par l'évêque, tantôt par les prêtres assistants, les diacres ou les diaconesses, tantôt, selon le sexe du catéchumène, par le parrain ou la marraine. Visconti a supposé [1] que la robe blanche était l'unique vêtement que prenait le baptisé. Les textes qu'il invoque ne nous semblent nullement concluants, et quelques-uns même prouvent tout le contraire. Ainsi lorsque le faux Alcuin dit qu'après l'onction verticale on revêt l'enfant de ses habits [2], il est bien évident qu'il s'agit de ses habits ordinaires et non point de la robe blanche. Celle-ci n'aurait pas toujours suffisamment garanti du froid pendant certaines températures de la semaine pascale. D'ailleurs la cérémonie même de la déposition des aubes dont nous allons bientôt parler suffirait à elle seule pour prouver que ce n'était là qu'un vêtement de dessus.

On le gardait pendant sept jours en l'honneur des dons du Saint-Esprit, c'est-à-dire qu'on le portait depuis le Samedi Saint après la cérémonie du baptême jusqu'au soir du samedi suivant, ce qui, selon quelques liturgistes, constitue huit jours, parce que cet espace comprend deux samedis. Yves de Chartres compare ces sept jours à ceux pendant lesquels les Hébreux, après la manducation de l'agneau pascal, se nourrissaient de pain azyme, l'exclusion du levain signifiant l'exclusion des péchés, comme la robe blanche enseigne l'horreur des taches spirituelles [4].

On ne portait pas l'aube seulement dans l'église, pendant les offices de la semaine pascale, mais constamment et même dans les rues. Aussi Grégoire de Tours nous dit-il qu'après le baptême des Juifs convertis par S. Averne, toute la ville paraissait comme peuplée d'un troupeau blanc [5]. Quelques liturgistes [6] ont supposé qu'on ne devait jamais quitter l'aube, même la nuit, pendant cette octave,

[1] *Op. cit.*, l. V, c. 9, p. 716.
[2] Postea vestitur infans vestimentis suis. *De Div. Offic.*, cap. *de Sabbat. Pasc.*
[3] Fortun., *de Eccles. offic.*, l. IV, c. 23.
[4] *Serm. in die Pasc.*
[5] *Hist. Franc.*, l. V, c. XI.
[6] Claude de Vert, t. II, ch. 2, p. 394.

et que, pour cette raison aussi, les bains étaient alors interdits aux catéchumèmes. Il en était de même lorsque le baptême était conféré à la Pentecôte ou à toute autre époque.

La veille du premier dimanche après Pâques, qu'on appelait *post albas* ou *in albis depositis*, les néophytes, après l'office du soir, devaient déposer leur aube dans le baptistère ou dans l'église où ils l'avaient prise, comme jadis les triomphateurs de l'antiquité déposaient dans les temples les trophées de leur victoire. Après la procession aux fonts, le prêtre, pour les oraisons spéciales, bénissait l'eau qui devait servir à laver les aubes et les chrémeaux, et retirait les vêtements aux néophytes. Cette cérémonie, appelée *désaubage*, rappelait que l'âme doit un jour se dépouiller du vêtement du corps pour jouir de l'éternel sabbat, c'est-à-dire du repos en Dieu, jusqu'à ce qu'elle reprenne sa robe de chair au jour de la résurrection générale [1].

Ces vêtements blancs étaient lavés et blanchis ce jour-là même qu'Amalaire appelle *dies lavationis albarum* et déposés ensuite soit dans le *sacrarium* du baptistère, soit dans la sacristie de l'église, pour resservir au prochain baptême solennel. Dans quelques contrées, en Égypte par exemple, le baptisé pouvait garder sa robe blanche et la revêtait dans quelques circonstances solennelles. C'est en la portant ostensiblement que S. Antoine, enflammé du désir du martyre, provoquait la colère des juges païens [2].

En Orient, le jour même où l'on rendait l'aube et le chrémeau, on lavait le néophyte lui-même pour enlever de sa peau ce qui pouvait y rester de chrême desséché.

Il est assez difficile de déterminer l'époque où a cessé la cérémonie de la déposition de la robe blanche, et, plus tard, son abandon complet pour les enfants. En 1050, le Concile de Rouen ordonne que « les nouveaux baptisés aillent pendant huit jours avec des habits blancs et des cierges allumés à l'église où ils ont reçu le baptême. » Orderic, dans son *Ordo* de Sienne composé en 1213, constate bien l'usage de l'aube, mais il ajoute qu'on n'en fait plus la déposition comme autrefois, la veille du dimanche *in albis*. En

[1] Alcuin, *de Div. Offic.*, cap. *de Sabbat. in albis.*
[2] Athanas., *Ad solitar. vitam agentes.*

1493, Jean de Rely, évêque d'Angers, dans ses statuts synodaux plaint de voir un simple bonnet de lin remplacer la robe bapı male et recommande de revenir à l'antique usage. Il subsistait (core en beaucoup de contrées au XVI[e] siècle, puisque Lanspergi chartreux de Cologne, nous dit [1] que de son temps, en Allemag et en Italie, on revêtait l'enfant, au sortir des fonts, d'une pel tunique blanche, à laquelle attenait un capuchon muni d'une cro L'aube baptismale est encore prescrite dans le Manuel de Roı de 1640, époque où généralement le chrémeau l'avait remplac

Au XVIII[e] siècle, dans quelques provinces de France, le souve de la robe blanche inspira une dévotion qui consistait à porter ı sorte de scapulaire taillé en forme de petite aube blanche et qu appelait *habit du baptême*. On lisait d'un côté : *Quicumque ba zati estis ;* et de l'autre : *Christum induistis*. On devait, en se lev et en se couchant, faire un signe de croix avec ce scapulaire, en sant : *Credo, spero, diligo et propter Deum pœnitet me, in nom Patris*, etc. On faisait ordinairement bénir cet *habit du baptême* on aimait à le recevoir des mains du curé de la paroisse où l'on a été régénéré [2]. Cette dévotion, croyons-nous, n'a point survécu l Révolution.

Aujourd'hui la tavaiolle n'est plus qu'un souvenir de la r blanche, mais la liturgie a conservé l'ancienne formule *Accipe ı tem candidam* pour la remise du chrémeau. Ce n'est guère qu Italie qu'on trouve, dans quelques sacristies, de petites chemi blanches qu'on prête aux enfants des pauvres.

Cet antique usage s'est mieux conservé en Orient. On revêt enfants en Abyssinie d'une ample pièce de coton toute neuve; Syrie, d'une robe blanche qu'ils gardent pendant huit jours; Éthiopie, d'une veste blanche et aussi d'une robe rouge, symbole martyre qu'on doit savoir braver plus tard. En Russie, le pope d l'enfant, en le revêtant d'une chemise blanche : « Tu es mainter aussi net que cette chemise et purifié de la tache originelle.»

Luther, loin d'abolir ce rite, l'a prescrit dans son catéchisme

[1] *Dial. de monast. et monach.*, c. 3.

[2] Saint-Pé, *Dialogue sur le Baptême*, p. 306; *Exercices de piété pour le re vellement du Baptême*, p. 101.

baptême, avec ces paroles prononcées par le ministre : « Que le Dieu tout-puissant qui t'a engendré par l'eau et par le Saint-Esprit et qui t'a remis tous tes péchés, te confirme avec sa grâce pour la vie éternelle. » Le *Tauf-Buchlein* est prescrit dans la plupart des rituels luthériens [1] et s'observe encore aujourd'hui dans un bon nombre d'églises. Lincner [2], tout en proclamant la liberté qu'on a d'abroger ce rite, dit qu'il serait téméraire de le supprimer sans motifs, parce qu'il renferme de hauts enseignements.

Un vestige des anciennes coutumes subsistait parmi les Rhinsbourgeois de Hollande. Si le récipiendaire était un homme, il était revêtu d'une chemise blanche et d'un caleçon blanc ; si c'était une femme, elle mettait une jupe et une camisole blanches. Aujourd'hui les Baptistes et les Méthodistes d'Amérique donnent aux catéchumènes qu'ils viennent d'immerger une robe blanche et des souliers à boucles d'argent. Aussi bon nombre de négresses, mues par un vil intérêt, se font-elles baptiser à chaque nouvelle mission qui a lieu dans leur pays [3].

M. Hyde, ancien ministre mormon, rapporte quels sont les vêtements que prennent les néophytes de cette secte, après avoir subi l'immersion baptismale. « Ainsi oints et bénits, dit-il, nous eûmes à revêtir la robe de mousseline ou de lin qui nous couvrit le corps depuis le cou jusqu'aux poignets et aux chevilles, et qui ressemble assez à un vêtement de nuit d'enfant. Par-dessus cette robe on nous passa une chemise, puis une toge de toile drapée et réunie en plis sur l'épaule, et qui, attachée par une ceinture autour de la taille, retombait jusqu'à terre. On ajouta un petit tablier carré semblable pour sa forme et sa grandeur aux tabliers des francs-maçons, et généralement fabriqué en toile ou en soie blanche, avec des feuilles de figuier peintes ou brodées. Un bandeau de même étoffe sur la tête, des chaussettes et des souliers de toile ou de coton blanc complétaient l'accoutrement. [4] »

[1] *Ord. Eccl. Noriberg.*, 1536 ; *Ord. Eccl. Berlini*, 1540 ; *Agend. Olsnensis ducatus*, 1664.

[2] *De Alba veste Baptiz.*, p. 42.

[3] A. Maury, *des Sectes relig. au XIXe siècle* (*Rev. des Deux Mondes*, 1853, t. III, p. 990.

[4] *Le Mormonisme, ses chefs et ses desseins.*

§ 2.

Du chrémeau.

Le chrémeau est désigné sous les noms de *birrus albus, bandellus*, *cappa*, *cappucium*, *capulla*, *capitium*, *chrismale* [1], *cucullum*, *galea mystica*, *metella candida*, *mitra baptizatorum*, *pannus*, *pileum*, *velamen*, *vestis chrismatis*. Au Moyen-Age, on disait *crismal*, *crémau*, *capuche*, *béguin*, *aubette*.

Primitivement le chrémeau faisait partie de la robe baptismale; c'en était le capuchon. Quand on eut supprimé cet appendice, on le remplaça soit par des linges très amples pour envelopper la tête de l'enfant et protéger les onctions qu'il avait reçues au baptême et à la confirmation, soit par un petit capuchon qui se métamorphosa bientôt en une coiffe de lin ou d'autre étoffe, mais toujours de couleur blanche.

Guillaume Durand fait remarquer que le chrémeau était bordé de rouge en l'honneur de la Passion de Jésus-Christ [2], mais comme c'est le seul écrivain d'Occident qui note cet usage, on peut supposer qu'il existait seulement dans la province narbonnaise.

Les écrivains du Moyen-Age disent que le chrémeau est comme une couronne qui symbolise la royauté spirituelle et le sacerdoce du nouveau-baptisé [3].

De même que la robe blanche, le chrémeau était porté pendant toute l'octave pascale, et déposé la veille du dimanche *in albis*. Ce jour-là, en Allemagne [4], au XVIII[e] siècle, on procédait encore au lavage des chrémeaux qui resservaient pour d'autres baptêmes. En Espagne, on devait, au bout de trois jours, mener l'enfant à l'église pour qu'un prêtre lui retirât son capuchon ; mais comme les

[1] On a désigné aussi sous le nom de chrémeau : 1° la toile cirée dont on recouvre les autels nouvellement consacrés ; 2° le linge que les confirmants portent au bras pour servir à essuyer leur front après l'onction du saint Chrême ; 3° le corporal ; 4° la palle du corporal ; 5° des palles où étaient renfermées des reliques.

[2] *Ration.*, l. VI, c. 83.

[3] Magnus, *Libell. de Myst. Bapt.;* Honorius, *Gemma anim.*, l. I, c. 212.

[4] En Allemagne, le dimanche *in albis* s'appelle vulgairement *Veissez Sonntag* (dimanche blanc).

mères et les nourrices négligeaient cette prescription ou du moins la faisaient remplir par des religieux, les Constitutions du cardinal Mendoza ordonnèrent à tous les curés, sous peine d'excommunication, de retirer le chrémeau au nouveau-baptisé avant qu'il sortît de l'église [1].

Dans quelques rares provinces, on attend encore trois ou sept jours pour ôter les aubettes des enfants ; mais, partout ailleurs, le bonnet orné de dentelles n'étant considéré que comme un vêtement de luxe, on l'ôte à l'enfant le jour même du baptême, pour le coucher, et on le lui remet aux jours d'apparat.

Quand les chrémeaux étaient déposés à l'église, ils ne devaient jamais servir à un usage profane. Tantôt on les gardait pour les prêter aux pauvres, tantôt on les employait pour la lingerie liturgique de l'église [2], tantôt enfin on les brûlait pour faire les cendres que l'on devait bénir le premier jour de Carême [3]. Il était interdit de les vendre [4].

Au XVII[e] siècle, dans certaines provinces, il était encore d'usage de mettre une pièce de monnaie dans le chrémeau qu'on offrait à l'église ; c'était là comme une rémunération volontaire pour les saintes huiles employées dans le baptême.

Le véritable chrémeau a commencé à être remplacé par le bonnet d'apparat au XI[e] et surtout au XII[e] siècle, alors que quelques évêques ordonnèrent d'essuyer le saint chrême avec de la laine immédiatement après le baptême.

Dans les familles chrétiennes, on conservait précieusement le chrémeau du baptême.

« Le chrémeau de Molière, dit M. l'abbé Davin [5], fut déposé religieusement par sa mère dans un coffret précieux, d'où elle le tirera pour le baptême de tous ses autres enfants. Le coffret était dans la garde-robe « attenante à la chambre » des époux Poquelin, parmi les effets de la mère et des enfants : petite arche sainte domestique

[1] *Concil. Hispan.*, t. IV, p. 28.

[2] Const. de Sarum (1217); Concile de Troyes (1400).

[3] *Synod. eccl. Parisiens.*, p. 336.

[4] Statuts synod. de Soissons (1403).

[5] *L'Éducation de Molière*, feuilleton du *Monde*, 4 sept. 1878. L'inventaire que cite M. Davin a été découvert et publié par M. Soulié.

de grande leçon et bénédiction. Elle sera inventoriée, à la mort de la mère, en ces termes : « Dans un petit coffret couvert de tapisse- « rie, s'est trouvé le linge servant aux petits enfants étant aux fonts « de baptême, prisé tout ensemble XXV livres. » Le chrémeau et le coffret avaient pu coûter près de deux cents livres d'aujourd'hui. »

§ 3.

De quelques autres vêtements ou ornements.

Pour compléter le symbolisme de la robe blanche, on déposait parfois une couronne de fleurs sur la tête du néophyte. A Jérusalem, le prêtre disait en la remettant : « Seigneur, couronne ton serviteur d'honneur et de gloire ; que toute sa vie s'écoule pour la louange de ton nom [1] ». C'est sans doute de cette couronne liturgique que parle S. Grégoire de Nazianze quand, excitant un philosophe à ne plus retarder son baptême, il lui dit : « Hâtez-vous donc, je veux vous couronner de mes propres mains ; là, à haute voix, non pas sur l'étroit théâtre des jeux olympiques, mais à la vue de Dieu et de ses anges, à la face de toute l'Église, je vous proclamerai victorieux. » A Antioche, c'était après la communion que le prêtre imposait cette couronne, en disant : « Chantez des hymnes au Fils du souverain Maître de toutes choses, qui vous a couronné de la couronne des rois. Conservez-la précieusement.... et qu'elle ne se flétrisse jamais... Que le Dieu saint et l'auteur de toute sainteté remplace un jour cette couronne périsssable par la couronne de justice [2]. » Ce rite a pénétré dans quelques contrées de l'Occident et existait encore au XIII[e] siècle, d'après le témoignage de Sicard de Crémone et de Guill. Durand.

Dans le rite éthiopien, ces couronnes faites de myrte et de palmier étaient bénites avec l'oraison suivante : « Seigneur, père bon et saint, qui avez couronné vos saints d'une couronne incorruptible bénissez ces couronnes, ô vous qui nous avez rendus dignes de les déposer sur la tête de vos serviteurs, pour qu'elles leur soient de

[1] Assemani, *Cod. lit.*, t. III, pp. 157, 173.

[2] Sever. Alexandr. (lisez *Antiochiensis*), *de Ritib. Bapt.*

ouronnes d'honneur, de gloire, de bénédiction et de salut. men [1]. »

Le rite du couronnement des baptisés est encore pratiqué aujourd'hui par les Syriens, les Jacobites, les Maronites et les Arméniens.

Rupert est le seul ancien auteur qui parle des chaussures des néophytes. Après avoir montré comment le baptisé participe à la crucifixion, à la mort et à l'ensevelissement de Notre-Seigneur, il ajoute pour complément de ce symbolisme : « Le néophyte se chausse; es chaussures étant faites avec la peau des animaux morts sont manifestement l'emblème de la mort de Notre Seigneur [2]. » Les expressions *calceamenta accepit in pedibus* ont fait croire à quelques érudits [3] qu'on remettait aux néophytes des chaussures spéciales, t on a même supposé qu'elles étaient blanches. Nous traduisons ce texte différemment et nous croyons qu'il s'agit là simplement des haussures ordinaires que reprenait chaque néophyte en se rhabillant. A cette occasion, Rupert a trouvé bon de faire ici une application du symbolisme liturgique de la chaussure, comme l'ont fait, n d'autres circonstances, S. Grégoire, Bède, Amalaire, Rhaban laur, etc. Il est vrai que Sicard, évêque de Crémone, au XIII[e] siècle, it que « selon quelques-uns, on donne des chaussures aux baptiés [4] » et que Guillaume Durand dit vaguement [5] que cet usage existe n quelques endroits. Mais c'est qu'ils ont mal interprété le passage de Rupert qu'ils reproduisent textuellement.

Nous ne pouvons pas plus adhérer à l'opinion de quelques savants [6], au sujet d'un anneau qu'on aurait remis au baptisé. Leur principal argument est le texte où Tertullien dit [7] que l'apostat, en rentrant dans la communion de l'Église, récupère aussi « son ancien habit, vêtement de l'Esprit-Saint, et l'anneau, signe du baptême. » Cela peut démontrer que les chrétiens portaient parfois

[1] Assemani, *Col. lit.*, t. III, pp. 73, 82.

[2] Calceamenta accepit in pedibus; calceamenta namque de mortuis animalibus sunt, et hæc manifeste dominicæ mortis insignia sunt. *De Div. Offic.*, l. VII, c. 10.

[3] Visconti, Casalius, Trombelli, Schmid, etc.

[4] *Mitrale*, l. VI, c. 14.

[5] *Ration.*, l. VI, c. 83.

[6] Trombelli, *de Bapt.*, t. V, p. 317; Martigny, *Dict.*, v° *Baptême*, p. 69, 1[re] éd.

[7] *De Pudicit.*, c. 9.

des anneaux comme marque de leur foi et du baptême reçu, mais non pas que cet anneau leur ait été donné à l'église pendant l'administration du baptême. S'il en avait été ainsi, les écrivains ecclésiastiques n'auraient pas manqué de signaler un usage aussi notable.

C'est seulement dans les rites orientaux que divers ornements accessoires ont été et sont encore donnés aux néophytes. Le prêtre arménien, après l'immersion, fait un cordon avec un fil de coton blanc et un fil de soie rouge tortillés ensemble, qu'il attache au cou de l'enfant, comme un symbole de l'eau et du sang qui sortirent du côté de Jésus crucifié [1]. En Abyssinie, le cordon est bleu.

Le prêtre éthiopien qui baptise un enfant lui passe autour du cou un cordon tricolore, emblème de la Trinité ; plus tard, on l'échange contre un cordon de soie bleu, auquel on attache souvent quelque amulette, quelque pierre d'abraxas, des *margaretini* ou quelques verroteries [2]. Les Coptes ajoutent à la robe blanche une ceinture, signe distinctif de christianisme depuis que le calife Mutewakel, en 849, ordonna que les chrétiens porteraient toujours une ceinture [3]. En Russie, le pope suspend au cou de l'enfant une croix d'or, d'argent ou de cuivre, qu'il devra porter toute sa vie.

Nous passerons sous silence les médailles baptismales qu'on a données jadis aux néophytes, dans quelques contrées. Nous avons traité à part cette intéressante question [4], offrant plus d'un problème non encore résolu.

Article IV.

Du lavement des pieds.

Il faut distinguer, dans l'antiquité chrétienne, trois espèces d'ablutions des pieds (*pedilavium*) : 1° l'ablution que pratiquaient les hôtes envers les voyageurs, antique coutume orientale que conservèrent ou qu'adoptèrent les premiers chrétiens ; 2° le *mandatum* ou lave-

[1] Tournefort, *Voyage du Levant*, t. II.

[2] Arnaud d'Abbadie, *Douze ans dans la haute Éthiopie*, p. 68.

[3] Vansleb, *Hist.*, p. 206.

[4] *Revue de l'Art chrétien*, avril-juin 1879, p. 345.

›s pieds qui fait partie de la liturgie du Jeudi Saint, lotion qui ›nt de perpétuer la mémoire d'une action de Notre-Seigneur; ıtion des pieds qui, en certaines contrées, faisait partie des baptême ; c'est de celle-ci seulement que nous avons à nous '.

ıpart des liturgistes, confondant les textes qui ont rapport émonie du Jeudi Saint avec ceux qui sont relatifs au rite bap- qui suivait le don de la robe blanche, ont été amenés à ›r que, selon les temps et les lieux, le *pedilavium* se pra- tantôt avant, tantôt après le baptême. Visconti, le propa- de cette erreur, prétend même [1] que c'était toujours aupara- ıais il s'appuie sur des textes de S. Ambroise qui dit préci- ı contraire [2] et de S. Augustin qui parle [3], non pas du lave- ›s pieds, mais d'un bain complet que prenaient les catéchu- le Jeudi Saint, pour se purifier des cendres qui leur avaient osées dans le cours du carême. On comprend qu'après l'abs- quadragésimale de bains, les catéchumènes éprouvassent le le se purifier le corps, ne fût-ce que pour ne point salir les ı ils devaient entrer le Samedi Saint. Mais cette mesure de š n'avait aucun caractère liturgique.

ıe du lavement des pieds a surtout été pratiqué dans la li- mbroisienne, « Je sais bien, dit S. Ambroise [4] que l'usage les pieds dans la cérémonie du baptême n'existe pas dans romaine, dont nous suivons, pour tout le reste, les institu- ›mme règle de notre discipline. Elle n'est pas dans cet usage, ›e à cause de la grande quantité des catéchumènes. D'au- ›nt que cette circonstance ne tient pas au sacrement, et ı lave les pieds qu'en signe d'hospitalité. Autre chose est ›r l'humilité, autre chose est d'opérer la sanctification. Si ıintenons cet usage, si même je le crois nécessaire, ce n'est r blâmer ceux qui ne le suivent pas, mais simplement pour notre méthode. Je souhaite de me conformer en tout à romaine; toutefois, nous avons aussi nos maximes et nos

ɒ. *de Rit. Bapt.*, l. III, c. 20.
cram., l. III, c. I, n. 4.
. *118 ad Januar.*, c. 18.
ı*cram.*, l. III, c. I.

libertés : ailleurs, on fait bien d'agir comme on le fait; nous, nous faisons bien de nous en tenir à nos usages. » On a prétendu que S. Ambroise était l'instituteur de ce rite ; mais les paroles que nous venons de citer indiquent assez une coutume traditionnelle, dont nous ne trouvons pas de traces, il est vrai, aux époques antérieures.

L'archevêque de Milan explique ainsi la signification de cette cérémonie. Après avoir parlé de la résistance qu'oppose d'abord le prince des apôtres à la proposition de Notre-Seigneur de lui laver les pieds : « Pierre était pur, ajoute-t-il [1], mais il devait néanmoins laver la plante de ses pieds, car il avait hérité du péché de notre premier père qui se laissa tromper par le démon ; c'est pourquoi on lui lave les pieds pour lui ôter les péchés héréditaires ; car nos premiers péchés sont remis par le baptême. » Ces paroles ont été diversement interprétées ; selon les uns [2], S. Ambroise aurait considéré le lavement des pieds comme un véritable sacrement qui efface le péché originel ; il ne peut pas en être ainsi, puisque Pierre, ayant été circoncis, n'avait plus le péché héréditaire. Selon d'autres [3], l'archevêque de Milan aurait vu dans ce rite une figure de la confirmation qui fortifie contre la concupiscence, funeste héritage de la faute adamique. Nous croyons que par *peccata hereditaria,* il faut entendre les mauvaises inclinations qui dérivent du péché héréditaire et principalement l'orgueil. Dans la pensée de S. Ambroise, le lavement des pieds après le baptême est imité de celui dont furent favorisés les apôtres, et il avait pour but de diminuer la concupiscence que le baptême n'éteint pas.

L'auteur d'un sermon sur le *Pedilavium*, inséré dans les œuvres de S. Cyprien, voit dans cette cérémonie l'image de la pénitence à laquelle doivent recourir les baptisés quand ils ont perdu l'innocence du baptême. Ce n'est plus cette ablution complète qui 'a effacé tout à la fois le péché originel et les péchés actuels ; c'est une ablution partielle, celle des pieds qui sont en contact avec la boue du

[1] Planta Petri abluitur ut hæreditaria peccata tolluntur; nostra enim propria per baptismum relaxantur. *De Myst.*, c. VI.

[2] Hug. a S. Vict., *in Johan.*, XIII; *Collect. antiq. liturg.*, t. II, *de Mandato*, p. 216.

[3] Maldonat, *in cap. XIII Johan.*

, c'est-à-dire avec les souillures du monde et de la vie. Pour me de Turin [1], ce rite est une leçon d'humilité et de charité; de [2] et S. Bernard [3], c'est une prescription symbolique de tion morale. Enfin quelques érudits [4] ont reconnu dans cette nie une préparation immédiate à la sainte communion, en r de ce que fit le Sauveur à ses apôtres avant la Cène. Nous u que S. Ambroise constate que le lavement des pieds n'était ratiqué à Rome, peut-être à cause de l'affluence des caté- es et du temps qu'aurait exigé cette cérémonie. Azevedo [5] qu'elle a pu y exister primitivement et qu'on l'aurait sup- pour ne point paraître favoriser l'erreur des hérétiques qui t là un rite essentiel du baptême, un véritable sacrement éta- la rémission des péchés; c'est ce que devait s'imaginer plus secte d'Anabaptistes qui prenait le nom de *Ponodiptræ* [6]. peut-être pour cette raison ou bien pour se conformer à la romaine que le concile espagnol d'Elvire abolit cet usage, crivant aux prêtres et aux clercs de ne plus laver les pieds rant à ceux qui reçoivent le baptême [7].

le Missel gothique et le Sacramentaire gallican [8], on trouve ière *Ad lavandos pedes* : « Je vous lave les pieds comme eigneur a fait à ses disciples ; agissez de même envers les t les étrangers pour que vous ayez la vie éternelle. »

es de saint Victor nous dit [9] que cette coutume existait en- son temps dans quelques églises. Il est certain qu'elle n'a- s encore disparu à Milan, puisque Bérold, qui rédigea en Cérémonial qu'a édité Muratori, nous donne les renseigne-

aptism.
m. sup. cap. XIII Johan.
. de Cœna Domini.
arzia Loaisa, *Not. ad can. III Conc. Toletani;* Fr. Orlendi, *Duplex la- in Cœna Domini*, part. I, c. 2.
iv. Offic., p. 245.
e, *Dict. hist.*, v° *Anabaptistes.*
ue pedes eorum (qui baptizantur) lavandi sunt a sacerdotibus vel a cleri- . 48. — On lit dans quelques manuscrits : *sed a clericis*. S'il fallait suivre çon peu probable, il n'y aurait plus là qu'une question d'attribution.
billon, *de Lit. gallic.*, p. 249.
lucid. *in XIII cap. Johann.*

ments suivants. Au baptême solennel des trois enfants qui se faisait la veille de Pâques, à la cathédrale, l'archevêque, aussitôt après l'immersion, lavait les pieds des trois jeunes néophytes dans un bassin d'eau chaude, les essuyait avec un manuterge, et, par trois fois, mettait sur sa tête le talon de chacun d'eux [1].

A partir du XIII[e] siècle, on ne trouve plus trace de cette cérémonie, ni à Milan, ni ailleurs. Nous ne croyons pas que ce rite ait jamais été pratiqué par les Orientaux.

ARTICLE V.

Du Cierge baptismal

Dans le rite romain, après la remise du chrémeau, le prêtre donne à l'adulte baptisé ou au parrain de l'enfant baptisé un cierge allumé, en disant : « Recevez ce flambeau ardent et gardez sans reproche votre baptême ; observez les commandements de Dieu, afin que, lorsque le Seigneur viendra aux noces, vous puissiez, en compagnie de tous les saints, courir au-devant de lui dans la cour céleste et que vous ayez la vie éternelle et que vous viviez dans les siècles des siècles. Amen. »

L'antiquité païenne désignait sous le nom de *cereus*, c'est-à-dire fait de cire (*cera*), les torches de cire : c'est un adjectif pris substantivement. L'antiquité chrétienne a employé dans le même sens *faces, lampas, lucerna, lumen, lux*, etc. Ce terme de *lampas*, encore usité aujourd'hui dans la formule du Rituel, a fait croire faussement à quelques liturgistes qu'on distribuait primitivement des lampes; c'est là un terme qui, dans le langage ecclésiologique, s'applique indifféremment à toute espèce de lumière ; on devait d'autant mieux le conserver qu'il s'adapte très bien à la parabole des Vierges sages, dont ce rite est un souvenir symbolique.

Trois opinions principales se sont produites sur l'origine des cierges en général.

1° Certains orientalistes, qui veulent à tort rattacher toutes les coutumes chrétiennes aux antiques religions de l'Inde, remarquent

[1] Beroldi, *Ordo et Cerim. Mediol.*, ap. Muratori, t. IV, p. 898.

que le Brâhmanisme et le Mithraisme reconnaissaient le soleil comme l'emblème de la puissance créatrice et qu'ils l'honoraient par la multitude des flambeaux allumés dans les sanctuaires. De là cet usage aurait pénétré dans les cérémonies religieuses de tous les peuples polythéistes et en dernier lieu dans les rites chrétiens.

2° Les liturgistes positivistes, de l'école de Claude de Vert, donnent au cierge une origine historique. Les premiers fidèles, se réunissant dans les catacombes, avaient besoin de s'éclairer avec des lampes, des torches ou des cierges. Plus tard, les chrétiens introduisirent dans les églises, en plein jour et à titre de souvenir, la lumière dont ils s'étaient servi pendant les ténèbres.

3° Les autres liturgistes, qui font avec raison une part plus ou moins large au symbolisme, attribuent un but essentiellement mystique à l'institution même des cierges. On aurait voulu, dès l'origine, par la lumière physique, représenter l'image du Christ qui a dit de lui-même : « Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres. »

Quand bien même on inclinerait vers la seconde opinion, il n'en faudrait pas moins admettre que l'Église a toujours attaché un symbolisme spécial, même aux usages qui ont eu la nécessité pour première origine ou qui ont été empruntés aux religions de l'antiquité.

Nous ne voulons pas rechercher ici si c'est avant ou après le Talmud que les Juifs ont allumé un cierge pour la circoncision des enfants [1], ni si c'est avant ou après l'apparition du Christianisme que les païens ont commencé à allumer des cierges autour des statues des dieux [2] ; nous n'avons à nous occuper ici que de l'antiquité du cierge baptismal.

Le *Catéchisme romain* et divers théologiens [3] en font remonter l'origine aux temps apostoliques. Toutefois, les écrivains des trois premiers siècles sont complètement muets à ce sujet. En Orient, c'est saint Cyrille de Jérusalem et saint Grégoire de Nazianze ; en Occident, c'est saint Ambroise, qui, les premiers, parlent du cierge baptismal. L'archevêque de Milan rappelle à une vierge qu'à la fête de Pâques, jour où elle avait pris le voile, elle marchait éclairée par

[1] Cf. H. de Hardt, *de Circumcis.*, c. X, 56.
[2] V. un article de M. de Longperrier dans l'*Athœneum français*, avr. 1856.
[3] J. Bayus, *Instit. relig. Christ.*, l. II, c. 54.

les brillants flambeaux des néophytes [1]. « Ces flambeaux allumés, dit S. Grégoire de Nazianze [2], sont le symbole des lampes que nous porterons à la main, lorsque nous irons au-devant de l'Époux. » Pour saint Cyrille [3], c'est l'emblème de l'ardente foi qui doit éclairer l'esprit des néophytes.

Au Moyen-Age, le symbolisme se complique ; saint Anselme décompose le cierge : la cire représente la virginité du Christ ; la mèche, son âme ; les flammes, sa divinité. « On met un cierge dans la main du baptisé, dit Yves de Chartres [2], pour lui apprendre à garder le précepte de Jésus-Christ : « Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils en attribuent la gloire à votre Père céleste. » D'après saint Charles Borromée, le cierge baptismal exprime les trois vertus théologales que le baptême infuse dans notre âme : la foi est signifiée par la lumière ; la charité par la chaleur de la flamme ; l'espérance, par la forme même du cierge qui est droit et s'élève vers le ciel.

Il ne faut pas perdre de vue que jadis le baptême était conféré aux catéchumènes les veilles de Pâques et de la Pentecôte, les deux grandes fêtes de la lumière incréée. A Pâques, on fêtait le passage de la mort à la vie, de la nuit au jour, des ténèbres à la lumière ; à la Pentecôte, on célébrait la descente lumineuse de l'Esprit-Saint sur les apôtres. De nombreux cierges allumés symbolisaient alors ces radieux souvenirs. N'était-il pas naturel de remettre un flambeau entre les mains du catéchumène qui, lui aussi, passait de la mort de l'âme à la vie spirituelle, des ténèbres de la nature à la lumière de la grâce?

Les cierges de l'antiquité étaient ronds comme aujourd'hui, puisqu'on leur donnait le nom de *colonnes de cire* [4]. Ils étaient très grands et très gros, puisqu'ils devaient brûler non seulement pendant la messe qui suivait le baptême, mais pendant les processions et les offices de l'octave, où ils jetaient un vif éclat [5]. Etaient-ils décorés,

[1] Inter lumina neophytarum splendida. *De Lapsu virgin.*, c. 5.

[2] *Orat.* XL.

[3] *Serm. de Sacr. Neoph.*

[4] Alcuin, *de Div. Offic.*, *de Sabb. in albis.*

[5] Undique rapta manu lux cerea provocat astra,
Credas ut stellas ire trahendo comas.
Fortun., l. IV *Carm.*

comme le cierge pascal, de quelques incrustations, du monogramme du Christ ou de quelque autre emblème religieux? Aucun texte ne nous renseigne à cet égard, mais cela est d'autant plus probable que les premiers fidèles inscrivaient le monogramme ou la croix même sur des objets usuels, sur des ustensiles profanes, sur leurs vases à boire et sur le pain qu'ils devaient manger. Nous devons supposer que les cierges étaient tous de la même taille et du même poids pour les riches comme pour les pauvres, par là même qu'on ne trouve aucune mention d'un plus gros cierge dans les descriptions qui nous restent des baptêmes de princes, et que, dans tout ce qui concerne les cérémonies baptismales, nous voyons toujours régner une égalité parfaite pour les diverses classes de la société. Il n'en fut plus de même aux approches des temps modernes. Aussi les statuts synodaux de Soissons (1403) déclarent-ils que les parrains ne doivent point offrir de cierges valant plus de six deniers, dans la crainte que l'appréhension d'une trop forte dépense ne détourne les fidèles de remplir cette sainte fonction [1].

Les cierges étaient probablement fabriqués par les acolytes qui avaient la surveillance spéciale du luminaire et que, pour cette raison, on appelait *lampadarii* ou *ceroferarii* [2]. On ne devait pas livrer à l'industrie privée la confection de ces torches de cire, alors que les païens eux-mêmes les faisaient fabriquer par le collège des cérulaires [3].

Ces cierges étaient-ils bénits? Visconti l'affirme [4], mais on ne saurait à cet égard que faire des conjectures tirées de l'analogie des cierges baptismaux avec le cierge pascal qui, au VIe siècle, était bénit dans certaines églises et non pas dans d'autres [5].

Nous ne trouvons aucune formule pour la remise du cierge, ni dans les Pères, ni dans le Sacramentaire de Gélase, ni dans les Missels gothique et gallican. La formule actuelle de la liturgie romaine se retrouve à peu près la même dans les manuscrits du

[1] Cap. VIII, ap. Martène, *Vet. mon.*, t. VII, p. 1538.
[2] Isid. Hisp., *Orig.*, l. VII, c. 12.
[3] Zimmerman, *Florileg. philolog. hist.*, p. 245
[4] *Observ. de ant. rit. Bapt.*, l. V, c. 23.
[5] *Concil. IV Tolet.*, c. 8.

Moyen-Age [1] ; mais un bon nombre de Rituels de cette époque ne disent absolument rien de cette cérémonie [2]. C'est que probablement dans certaines églises il n'y avait point de remise du cierge ; l'adulte l'apportait avec lui et, dans le baptême des enfants, le parrain le tenait entre les mains pendant toute la cérémonie, comme cela se fait encore chez les Grecs.

La veille de la *Quasimodo,* les néophytes déposaient au baptistère, en même temps que leur aube, le cierge baptismal. Le peu de cire qui en restait servait à l'usage de l'église. Quelques synodes du Moyen-Age défendent aux parents de garder le cierge ; dans quelques diocèses, on le conserve comme souvenir, et la sage-femme le rapporte à la maison maternelle. Dans quelques autres, on supprime les rites du chrémeau et du cierge, en offrant à l'église une somme équivalente en argent.

La Congrégation des Rites a décidé que lorsqu'on baptise dans une cathédrale les enfants d'autres paroisses de la ville, le cierge baptismal doit appartenir à la cathédrale et non point au curé de la paroisse où est né l'enfant [3].

L'usage de remettre un cierge au néophyte a disparu de tous les rites orientaux, si ce n'est chez les Maronites. En Mingrélie, le parrain fournit bien une bougie qu'on attache à la porte de la maison maternelle, mais elle ne brûle que pendant les prières préparatoires au baptême [4].

Luther considère le rite du cierge comme indifférent ; Calvin, comme superstitieux. Aussi a-t-il été promptement supprimé par la Réforme, ce qui a donné lieu à quelques controverses [5].

[1] On lit la formule suivante dans le Pontifical de S. Otton : « Accipe lumen jucunditatis sub typo veri luminis, visurus lumen æternum per omnia sæcula sæculorum. Amen.

[2] D. Martène, *de Rit.*, l. I, c I, art. 15.

[3] 16 Jun. 1757, n° 5904.

[4] Chardin, *Voy en Perse*, t. I, p. 145.

[5] Faes, *de Cereis Baptism.*; W. Lindanus, *Panopl. evangel.*, l. IV, c. 12 ; J. Coccius, *Thes. cathol.*, t. II, p. 517; Stapleton, *Prompt. cathol.*, part. II, p. 151.

ARTICLE VI.

De la station à l'autel.

l'Aréopagite [1] nous dit que les néophytes étaient conduits
ι élevé pour bien leur faire comprendre qu'ils devaient se
la méditation des choses célestes et mépriser toutes celles

oire de Nazianze dit au catéchumène [2] : « Cette station
erez au grand autel, aussitôt après le baptême, vous re-
ι gloire de la vie à venir ; le chant des psaumes par le-
serez accueillis sera le prélude des chants célestes. »
n mentionne aussi cette station en parlant de l'horreur
un néophyte qui nourrissait des projets parricides. « Ce
t-il [3], altéré du sang de sa mère, paraît revêtu de sa robe
est placé dans l'enceinte de l'autel, à la vue de tous les
ce malheureux qui roulait dans son esprit le noir dessein
ιourir sa mère se montre ainsi aux yeux du peuple qui,
de cette profanation, fondait en larmes. » Sévère d'An-
s dit également qu'on introduisait les néophytes dans le
et qu'on les plaçait près de l'autel, dans un lieu élevé où
ient debout. De ces diverses indications nous pouvons
u'on dressait près du grand autel une estrade spéciale,
sait une sorte de présentation officielle des nouveaux
la société des fidèles dont ils faisaient désormais partie.
on déposait une couronne sur leur tête, dans les églises
était en usage. Nous ignorons si les femmes étaient ad-
s cette enceinte. Actuellement, dans le rite syriaque de
les garçons sont seuls admis près de l'autel où ils sont
, tandis que les filles reçoivent leur couronne à la porte
qu'elles n'ont pas le droit de franchir [4].
voyons aucune indication de cette cérémonie dans les

eccl., cap. *de Baptismo.*
ι.
18 *ad Euseb.*
i, *Cod. lit.*, t. III, p. 161.

Sacramentaires de S. Gélase et de S. Grégoire ; elle a dû disparaître quand les baptêmes d'adultes sont devenus exceptionnels. Il en reste un souvenir dans cette antienne qu'on chante à la croix, pendant la procession vespérale du samedi-saint : *Gaude Jerusalem et lætare, alleluia, quia ecce filii tui in circuitu altaris Domini. Alleluia, candidati effecti sunt et in ore eorum alleluia !*

L'usage où l'on est en Orient et dans un certain nombre de diocèses d'Occident de porter l'enfant baptisé à un autel de l'église, peut se rapporter à la communion qui suivait le baptême, mais ce peut être aussi un souvenir de l'ancienne station des premiers siècles. Nous le croyons d'autant plus que d'anciens rituels [1] prescrivent ou permettent l'usage traditionnel de déposer l'enfant *sur* l'autel. Mais la plupart des rituels modernes veulent qu'on présente seulement l'enfant *à* l'autel, pour en faire comme une offrande à Dieu. On choisit le plus souvent un autel de la Vierge à laquelle on consacre le nouveau-baptisé, et parfois on lui fait porter pendant un an ou même pendant plusieurs années les couleurs liturgiques de la Mère de Dieu : c'est ce qu'on appelle *vouer au blanc ou au bleu.*

Il arrivait quelquefois, au Moyen-Age, que l'enfant déposé sur l'autel était censé appartenir à l'église et que les parents le rachetaient en faisant une offrande au curé. C'était un souvenir du rachat des premiers-nés ordonné dans l'Exode et dans les Nombres et que pratiquent encore les Juifs de nos jours. Cet abus a été sévèrement interdit par divers conciles [2].

ARTICLE VII.

Lecture d'un évangile.

Le jour de Pâques ou la veille, on lisait aux nouveau-baptisés le commencement de l'évangile selon S. Jean, pour attirer leur attention sur le mystère de l'Incarnation auquel ils étaient redevables des sacrements qu'ils venaient de recevoir. Nous avons deux sermons de S. Augustin [3], prononcés la veille de Pâques, pour expli-

[1] Arras, Liège, Orléans, Reims, etc.
[2] Conciles de Milan (1565), de Narbonne (1609), etc.
[3] *Serm.* 119 et 120.

: cet évangile aux néophytes. C'est par un reste de cette cou-
e que dans beaucoup de diocèses, et surtout en France [1], le prê-
net les deux extrémités de son étole, en forme de croix, sur la
de l'enfant et récite l'évangile *In principio*. C'est comme pour
comprendre au nouveau-baptisé, disent les écrivains mystiques,
quel mystère ineffable le Verbe, s'étant fait homme, l'a rendu
nt de Dieu dans le sacrement de la régénération et pour lui
igner qu'il ne peut conserver la grâce que par Jésus-Christ, le
e fait chair qui nous a apporté la vie et la lumière. On conserve à
bliothèque du séminaire de Versailles un manuscrit du P. Didace
froy, recollet de la province de Paris, intitulé : *L'alliance sacrée
ésus avec l'âme, qu'elle a contractée au baptême*. Le chapitre XIV
consacré tout entier à expliquer le sens de la récitation de l'é-
gile selon S. Jean. Ces considérations ne manquent pas de valeur
ale, mais l'auteur, pas plus que beaucoup d'autres, n'a deviné
gine de cette coutume.

ns quelques églises, comme à Saint-Euverte d'Orléans, à l'é-
gile *In principio* on substituait celui de S. Matthieu : *Offerebat
parvulos* (x, 13).

après un certain nombre de rituels, le prêtre en disant : *Initium
ti Evangelii*, etc. doit former un signe de croix au front, à la
he et à la poitrine de l'enfant ; selon d'autres, un simple signe
roix au-dessus de son corps. Après la récitation de l'évangile,
i fait baiser l'extrémité droite de l'étole.

ns le rite oriental, le diacre lit un fragment de l'épître de
aul aux Romains (VI, 3) relative au baptême, et le prêtre ter-
la cérémonie par les versets de S. Matthieu (XXVIII, 16), qui
ernent la mission que le Sauveur donne à ses apôtres d'ensei-
et de baptiser les nations.

ns le rite anglican, on lit aussi un évangile, celui du *Sinite par-
ad me venire* (Marc, x, 13) ; mais c'est au commencement de la
nonie.

tuels d'Amiens (1845), Bayeux, Blois (1730), Bordeaux (1707), Bourges
, Brescia (1555), Chartres (1789), Clermont (1733), Lodève (1744), Lyon
, Malines, Mantoue (1595), Paris (1697), Reims (1677), Séez (1744), Sens
, Soissons (1694), Trente (1595), Troyes (1660), Vérone (1756), etc.

ARTICLE VIII.

Du souhait de paix.

Jésus-Christ ayant donné la paix à ses apôtres pour la transme comme un héritage à toutes les générations chrétiennes, il é naturel que l'Église, dépositaire de toutes les grâces, communiq cette paix à ceux qui entrent dans son sein. Aussi la plupart rituels contiennent-ils un souhait de paix à celui qui vient d' régénéré.

Les formules sont assez variées. Celle du Rituel romain est la répandue : « N., allez en paix et que le Seigneur soit avec vou Dans l'ordre baptismal de Sévère d'Antioche, la cérémonie se mine par ces mots : « Allez en paix, fils du baptême. » Dans be coup de sacramentaires du Moyen-Age, le souhait se résume en q ques courtes paroles : *Pax tibi, pax vobiscum, pax Christi,* *Domini*, etc. Dans les temps modernes, il se change en bénéd tion [1].

Le souhait de paix, qui termine aujourd'hui la cérémonie, a parfois une autre place ; on le trouve après la remise de la r blanche, dans quelques Ordres romains ; après l'onction vertic dans le rituel de Paul V; après la confirmation, dans l'œuvre du f Alcuin. Dans les anciens monuments liturgiques de l'Allemagne *pax tecum* est répété avant la cérémonie du sel, avant l'onction l'huile des catéchumènes et avant l'onction verticale.

D'après Brenner [2], le *pax tecum* aurait remplacé, vers le V[e] siè le baiser de paix baptismal des siècles antérieurs. Les érudits, liturgistes, les théologiens [3] sont en effet d'accord pour reconnaî

[1] Benedictio Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat s te et maneat semper. Amen. *Rituel de Paris*, 1697. — Benedicat et custodi omnipotens et misericors Dominus Pater et Filius et Spiritus Sanctus. A *Rituel d'Amiens*, 1845.

[2] *Geschichliche Darstellung der verrichlung der Taufe.*

[3] Augusti, Barraud, Bellarmin, Bingham, Casalius, Chardon, Dœllinger, ranti, Fornici, Liebermann, Maldonat, Martène, Pellicia, Selvagio, Tour Vasquez, Visconti, Zentgrave, Zimmerman, etc.

tout au moins en Afrique et dans quelques autres contrées, l'existence d'un baiser de paix que le ministre donnait au néophyte, adulte ou enfant, homme ou femme, immédiatement après le baptême. On nous permettra de ne point partager cette opinion, basée uniquement sur une fausse interprétation de plusieurs textes que nous allons examiner.

S. Justin, après avoir parlé des cérémonies du baptême [1], ajoute : « Après cette ablution, nous amenons le nouveau fidèle au lieu où nos frères sont assemblés, et là nous faisons en commun de très ferventes prières, tant pour nous-mêmes et les baptisés que pour tous les hommes en général.... Les prières achevées, nous nous saluons par le baiser de paix. Puis celui qui préside parmi les frères, ayant reçu la paix et le calice où a été versé le vin mêlé d'eau, il loue le Père par le nom du Fils et du Saint-Esprit et lui rend de longues actions de grâces pour les dons que nous avons reçus de sa bonté..... Ensuite les diacres distribuent à chacun des assistants le pain, le vin et l'eau, consacrés par la prière, et ils en portent aux absents. » On voit qu'il s'agit ici du baiser de paix eucharistique que se donnaient tous les fidèles, y compris les néophytes, avant l'offertoire, et que ce rite n'a aucun rapport avec le baptême.

Il en est de même du texte de S. Cyprien, l'argument principal de l'opinion que nous combattons. Macrobe nous dit [2] que la lustration des enfants chez les Romains avait lieu le neuvième jour pour les enfants mâles, le huitième pour les filles, et que ni les uns ni les autres ne recevaient point auparavant de baiser de leurs parents. Imbu de cette idée traditionnelle, un évêque d'Afrique, nommé Fidus, croyait qu'on ne pouvait admettre au baptême ni à la communion les enfants âgés de moins de huit jours, parce qu'on n'aurait pu leur donner le baiser de paix sans quelque dégoût. S. Cyprien, consulté sur ce point, répond à Fidus : « Vous dites qu'un enfant, dans les premiers jours qui suivent sa naissance, n'est pas pur, et qu'on a quelque répugnance à l'embrasser; mais cette répugnance ne doit pas nous arrêter quand il s'agit de lui conférer la grâce. N'est-il pas écrit : Tout est pur pour ceux qui sont purs ? Faudrait-il donc avoir

[1] *Apol.*, II, p. 97.
[2] L. I, c. 16.

horreur de ce que Dieu a daigné faire? Quoique l'enfant immédiatement après sa naissance soit à peine formé, il n'est pas cependant tel qu'en lui conférant la grâce et en lui donnant la paix, on doive éprouver quelque répugnance à l'embrasser. Lorsque nous lui donnons le baiser, pensons avec foi aux mains de Dieu qui l'ont façonné et que nous baisons en quelque sorte en embrassant leur ouvrage dans cet homme nouvellement né. » C'est en raison de ces paroles que les commentateurs ont supposé que le prêtre embrassait l'enfant au sortir des fonts. Rien ne justifie cette conjecture; Fidus, comme le remarque saint Cyprien, ne croyait pas qu'on pût admettre l'enfant nouveau-né au baptême et à la communion [2]. C'est à ce dernier sacrement que se rapporte le baiser de paix; cet usage est mentionné par tous les anciens documents liturgiques, et il n'en est aucun qui parle du baiser baptismal. La seule conclusion légitime que nous puissions tirer du texte de Cyprien, c'est que, pendant la messe qui suivait le baptême, le baiser de paix se donnait aux enfants nouvellement baptisés, tout aussi bien qu'aux autres fidèles.

Saint Augustin n'a fait que répéter les paroles de l'évêque de Carthage [3].

Quant aux autres textes qu'on invoque comme preuves d'un ordre secondaire, ils s'appliquent également tous au baiser de paix, témoignage de charité, que les fidèles se donnaient avant la communion, ou bien au baiser que l'évêque ou le prêtre, dès le IIe siècle [4], donnait à chaque néophyte, immédiatement avant la communion. Il en était ainsi du moins en Égypte, en Afrique et en Italie; en Orient, dans l'Espagne et dans les Gaules, c'était avant l'offrande. Dans l'Église romaine, on s'abstenait du baiser liturgique les jours de jeûne et, par conséquent, les veilles de Pâques et de la Pente-

[1] *Epist. 59 ad Fidum.*

[2] Intra octavam diem eum qui natus est, baptizandum et sacrificandum non putabat.

[3] *Lib. IV, cont. II ep. Pelag.*, c. 8.

[4] Tertul., *de Veland. Virg.*, c. 6; Ambros., *l. II de Pænit.*, c. 3; *Epist.* 33; Athan., *Epist. de Syn. Arimin.*

[5] *Constitutions de l'Église d'Égypte,* dans le tome II des *Analecta Antinicæna* de M. Bunsen.

côte, les seuls jours du baptême solennel. Dans la plupart des églises, au Moyen-Age [1], le souvenir du baiser de Judas faisait retrancher ce rite eucharistique des offices des trois derniers jours de la semaine sainte.

C'est seulement au Moyen-Age que nous voyons dans divers diocèses, le prêtre et le parrain embrasser l'enfant sorti des fonts [2], et, par concomitance sans doute, les parrains s'embrasser entre eux. C'était simplement là une application, transportée au baptême, du *pax tecum* eucharistique, faite à une époque où l'on ne communiait plus les enfants. Mgr Barbier de Montault cite une miniature de Bible historiée du XIV[e] siècle où le parrain et la marraine s'embrassent dans l'église après la cérémonie [3]. On reconnut sans doute que cet usage pouvait donner lieu à des abus, car il fut interdit par les conciles provinciaux de Toulouse (1590) et de Narbonne (1609).

En Russie, le pope embrasse l'enfant qu'il vient de baptiser et quelquefois aussi les parents.

Autrefois, dans les églises mennonites d'Allemagne et de Hollande, le ministre donnait le baiser de paix aux adultes qu'il venait d'immerger. « Cet usage, dit Bernard Picard [4] est généralement aboli, à cause, dit-on, qu'entre les étrangers qui assistaient par curiosité à cette cérémonie du baptême des Mennonites, les uns se moquaient de cette pratique, et les autres la trouvaient digne de censure et s'en scandalisaient. »

L'abbé J. CORBLET.

(*La fin au prochain numéro.*)

[1] Durand, *Ration.*, l. VI, c. 71, art. 6.
[2] *Libellum baptizandi pueros,* Brixiæ, 1555, p. 4.
[3] *Revue de l'Art chrétien,* t XVIII, p. 18.
[4] *Cérém. relig.*, t. IV, p. 208.

LE MONT DE LA TRINITÉ

(Belgique)

M Laroche, éditeur de la *Revue,* vient d'avoir l'heureuse pensée de remettre au jour une gravure sur cuivre, acquise par son père pour quelques sous, mais qui n'est pas sans intérêt iconographique; elle nous représente, sous une forme rudimentaire à la vérité, mais avec une certaine fidélité et non sans quelque grâce naïve, le Mont célèbre qui protège Tournai du côté du Nord et forme avec cette ville l'un des plus beaux panoramas de nos contrées.

Sa publication dans la *Revue* demandait une description de la gravure, quelques détails authentiques sur la localité et son célèbre pèlerinage ; nous sommes heureux de répondre, après quelque temps d'attente, à l'invitation que M. Laroche nous a adressée à cet effet. Nous complèterons ce petit travail par des données géologiques sur la montagne, qu'un de nos amis, compétent en cette matière, a bien voulu nous communiquer.

I. *La gravure.* C'est à la fin du XIIe siècle que l'on commença à représenter la sainte Trinité, en associant le Père, qui porte devant lui le crucifix, et le Saint-Esprit planant au haut de la croix. Mais ce sujet fut peu traité à cette époque, et il ne devint commun qu'au XVe et au XVIe siècle, avec un cachet caractéristique : c'est qu'alors, le Père apparaît comme un vieillard, costumé en pape, vêtu de la chape et la tête ceinte de la tiare aux trois et parfois aux cinq couronnes.

C'est bien le type de notre gravure et c'est dans cet appareil qu'un nuage entr'ouvert nous découvre l'auguste Trinité, que les anges adorent et contemplent. Cette représentation prend la presque totalité du tableau ; la vue de la montagne et de la ville aux cinq clochers, qu'on aperçoit sur la terre, n'occupe relativement qu'une


SANCTA TRINITAS VNVS DEVS
MISERERE NOBIS

place restreinte en forme de paysage, agrémenté par un moulin et les plantes ; une forêt tapisse les cîmes du Mont, aujourd'hui presque entièrement déboisé sur la cîme qui regarde Tournai. Tout au bas, dans la bordure du cadre, on lit l'inscription, en caractères romains, accusant déjà le XVII[e] siècle : « SANCTA TRINITAS VNVS DEVS MISERERE NOBIS. »

Ces paroles nous indiquent, à n'en pas douter, que notre gravure est l'image pieuse, que l'on distribuait alors (vers 1600) aux nombreux pèlerins de la Trinité.

II. *La paroisse.* On doit rejeter au rang des fables l'allégation de Jacques de Guyse qu'il y ait eu un culte à Minerve et à Janus Bifrons sur cette montagne ; aucune preuve n'est alléguée à l'appui, et nous ne sachions pas que le moindre vestige de la civilisation romaine y ait été découvert.

La première mention qui est faite de cette localité remonte à l'année 1167 et nous est fournie par le cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard ou de Saint-Nicolas-des-Près, de Tournai, récemment édité par M. l'abbé Vas. Dans cette charte, on lit qu'un prêtre, nommé Godessus, fait donation de ses biens à ladite abbaye, à charge de quelques legs, entre autres deux sols au reclus (ermite) de Saint-Aldebert : *Incluso de Sancto Aldeberto solidos duos.*

Une fontaine, à mi-côte de la montagne, du côté du Nord, a conservé le nom de *fontaine de l'ermitage* et, en 1853, un bûcheron, en abattant un arbre mit au jour les fondations de l'antique cellule.

Il y avait donc au XII[e] siècle, sur cette montagne, un ermite, comme il y en avait beaucoup à cette époque [1], et de ce fait aujourd'hui avéré, est née la fausse légende que S. Aubert, évêque de Cambrai, se retira dans ces lieux et s'y fit construire un ermitage.

On disait jadis aussi, dans le peuple, que l'ermite y exerçait la profession de boulanger. Cette fable, extraite d'un antique ouvrage, intitulé *Florarium manuscriptum* est réfutée par Ghesquière, dans la vie de S. Aubert. (*Acta Sanctorum Belgii*, III, 530.)

Nul doute qu'à la date précitée de 1167, l'église de Saint-Aubert ne fût déjà érigée en paroisse, puisque, peu d'années après, en

[1] Le mont voisin de l'Enclus, près de Renaix, paraît tirer son nom *(inclusus)* de la présence également d'un reclus ou ermite.

1186, nous la retrouvons mentionnée dans la liste les 550 paroisses ou collégiales, donnée dans Jacques de Guyse, qui envoyèrent à Mons vers le comte Bauduin VI, des députés pour protester contre les taxes nouvelles des évêques de Cambrai et d'Arras.

Les plus anciens titres établissent donc le culte de S. Aubert sur la montagne.

A cette paroisse était annexée une chapellenie de la Ste Vierge, à laquelle était anciennement attachée la seigneurie du village, comme il appert par une contestation entre le curé et la comtesse de Hamal au XVII[e] siècle, (*Voir Hoverlant,* tome LXIII.)

Mais cette chapellenie est-elle antérieure à l'érection de la paroisse et par suite le culte de la Ste Vierge préexista-t-il en ce lieu à celui de saint Aubert. C'est l'opinion qui dominait au siècle dernier et qui est consignée dans une pièce d'un procès de 1763, citée dans une petite notice de M. le curé Pinpin [1]. « *C'est le premier établissement de dévotion* (*la chapellenie*) *sur le Mont, suivant la tradition, et S. Aubert y a fait ses prières.* » Cette tradition sur la priorité du culte de la Ste Vierge ne nous paraît pas mériter plus de créance que celle du séjour de S. Aubert, que les magistrats de Tournai mettent sur la même ligne. — Sans preuve du contraire, nous ne détrônerons pas S. Aubert, seul mentionné au XII[e] siècle, et nous reculerons l'introduction du culte de la Ste Vierge, d'un siècle ou deux, nous basant sur les nombreux bénéfices érigés en son honneur aux XIII[e] et XIV[e] siècles.

Toutes les anciennes mentions de la paroisse ne la désignent que sous le nom de Saint-Aubert ou Adelbert. Ce n'est qu'au XV[e] siècle qu'un pouillé du diocèse de Cambrai lui donne concurremment le nom de Sainte-Trinité. « *Mons Sancti Autberti,* MODO DICITUR MONS SANCTÆ TRINITATIS. » Mais il faut noter que ces derniers mots « *on l'appelle maintenant Mont de la Trinité,* » sont écrits en marge et d'une date postérieure au pouillé.

C'est vraisemblablement au XIV[e] siècle que s'établit sur le Mont ce nouveau culte, qui se développa rapidement et devint bientôt populaire. Il ne devait pas remonter bien haut en 1397, à l'époque du premier procès sur les offrandes, dont M. le curé Pinpin nous a

[1] *Notice sur l'église du Mont Saint-Aubert,* Tournai, V[e] H. Casterman.

lonné de précieuses citations. « *Il n'est pas douteux*, lit-on dans ce procès, *comme on l'a montré par autorités que tant le curé primitif que le curé en fonctions avaient droit, lors de* L'INTRODUCTION DU CULTE DE LA SAINTE TRINITÉ, etc. » Ainsi on se souvenait à cette date de 1397 de l'introduction du culte de la sainte Trinité et il ne devait par conséquent pas remonter bien haut.

L'origine ou mieux, si l'on veut, la grande popularité du pèlerinage en l'honneur de la Trinité, nous semble révélée par la *Chronique de Li Muisis,* auteur contemporain. En faisant connaître, dans l'année 1349, l'arrivée à Tournai des fanatiques appelés flagellants, il dit qu'à deux reprises différentes ils se rendirent en pèlerinage au Mont-Saint-Aubert, attirant derrière eux une grande foule de monde, et qu'à leur imitation une grande partie du peuple de Tournai fit le même pèlerinage pendant trente-trois jours. La chose s'étant répandue, on vit bientôt arriver sur la montagne des villages tout entiers, portant cierges, croix et étendards, qui venaient du Hainaut et de la Flandre ; il s'y trouvait parfois plus de 10,000 personnes.

A cette époque, il y avait « *en déans les chanceaux* (clôture du chœur) *et de temps immémorial une image de la Trinité*[1]. » (Procès de 1409[2], cité dans Pinpin). Nous avons vu ce qu'on pensait douze ans auparavant, en 1397, de ce temps, que l'on appelle ici immémorial; quelques années auparavant, on paraissait connaître très bien l'époque de l'introduction du culte de la Trinité. Et ne serait-ce pas la vue de cette image qui aurait inspiré à ces nombreux pèlerins le culte de la Trinité dans cette église, de même que l'honneur rendu aux trente trois années et demie de la vie de Jésus-Christ par les

[1] Une autre image de la Trinité se trouvait dans la nef; ce ne fut qu'au milieu du XVII[e] siècle qu'un autel spécial lui fut consacré et qu'on bâtit la nef latérale destinée à cette chapelle.

[2] Ce curieux procès eut lieu à l'occasion d'une contestation sur le partage des offrandes entre le Chapitre de Saint-Géry de Cambrai et le curé d'une part, et le seigneur du lieu, à cette époque Gilles de Chin et les marguilliers et manants d'autre part. L'énoncé du jugement, rendu à Mons par la Cour du Hainaut en 1409, nous apprend pue Gilles de Chin avait fait enlever du lutrin l'image de la Trinité, qu'il fit cacher dans le bois voisin, et la corbeille qui servait à recueillir les offrandes des pèlerins fut mise en pièces. En voici le texte : « Et pour chou que ledit sires de Chin par tant sa confession comme par déposition des tiesmoings a été trouvé coupable que par viollence fist porter, rompre et brisier un corbiel

flagellants aurait été changée en une dévotion plus traditionnelle aux principaux mystères de la vie et de la passion de Notre-Seigneur : nous inclinons fortement à le penser. En effet, vers cette époque également dut s'établir au Mont la Confrérie de *la Transfiguration*, dont l'existence nous est révélée par un sceau en cuivre, appartenant à Mme H. Casterman, de Tournai, et portant l'inscription en caractères gothiques du XVe siècle. « *Sigillum confraternitatis Transfigurationis Domini ecclesiæ Montis Sancti Audeberti.* » *Sceau de la confrérie de la Transfiguration du Seigneur de l'église de Mont-Saint-Aubert.*

Sept chapelles ou stations du chemin de la Croix étaient érigées, de distance en distance, depuis la sortie de Tournai jusqu'à la cime du Mont, et les pèlerins s'y arrêtaient pour prier pour les âmes de leurs parents.

C'était les vendredis et surtout les vendredis de Carême que se faisaient ces pieuses excursions : au siècle dernier, deux religieux, les curés et vicaires des environs venaient ces jours-là au Mont, pour y entendre les confessions des fidèles et des messes s'y célébraient toute la matinée.—L'octave de la Trinité, le jour de la Transfiguration, la fête de S. Aubert, les dimanches et les lundis, surtout les lundis de Pâques et de Pentecôte étaient encore des jours de grande affluence.

Des indulgences étaient attachées à ce pèlerinage, comme le prouve la supplique suivante du curé Philippe Lenoir, adressée au Pape, en 1730, que nous citons en entier avec plaisir comme un résumé authentique et exact des détails que nous avons résumés ci-dessus.

qui était assise au canchiel ou se mestre lais (laïcs) dans cuer où devait y estre assise l'imayge de N.-D., il ledit sires de Chin sera tenu en nom d'amendes de faire présenter des dons le jour de la Trinité prochain venant et mettre sur l'autel du cuer une image d'argent représentant la sainte Trinité, laquelle sera du poids de quatre marcs, au pois de Vallenchiennes. Item il nous est apparu par dépositions de tiesmoings que la représentation de la sainte Trinité étant au cuer d'icelle église fu de ce lieu hostée et portée hors du chimentière par deux varlets qui depuis ont été et sont absents su quoi sont es grandement mespris... Item nous est apparu qu'un autre varlet qui adonc servait ledit seigneur de Chin, icelui varlet alla prendre ladite représentation en dehors dudit chimentière et la porta au bois Ladalles et en icelui la laissa, en quoi il s'est mespris etc. »

« *Moi, soussigné, curé de Mont-Saint-Aubert, maintenant Mont le la Très-Sainte-Trinité, diocèse de Cambrai, Belgique, j'atteste ue dans mon église la très-sainte et indivisible Trinité est en très-rande vénération, l'église et même la paroisse ont pris nom :* Mont le la Très-Sainte Trinité, *qui auparavant s'appelait Mont-Saint-Aubert, autrefois évêque de Cambrai, sous l'invocation duquel l'église a été dédiée; mais comme cette église est placée sur un mont élevé, on y honore grandement les personnes divines* (?), *principalement les faits mémorables de J.-C., Notre-Seigneur et Sauveur, sur les montagnes; savoir, de la Transfiguration sur le mont Thabor, du crucifiement sur le Golgotha; de toute sa passion, et particulièrement les vendredis de Carême.*

En mémoire de la Passion de Notre-Seigneur et pour en accroître la dévotion ont été érigées sur le chemin sept stations, à l'imitation de celles que l'on vénère à Rome : et aux fêtes et aux commémorations susdites, ainsi qu'à la fête de la Très-Sainte Trinité et de S. Aubert se manifeste une très-grande dévotion et se fait un très-dévot pèlerinage par une affluence extraordinaire de fidèles qui viennent en foule de tous côtés et de pays lointains, à jeun, nu-pieds, portant le cilice. Mon devoir m'imposant de veiller à ce que ces solennités se fassent aussi bien qu'elles se sont faites jusqu'à ce jour, en gagnant les indulgences plénières, qui depuis peu n'existent plus, avec toute la vénération et la soumission d'un fils, je viens en mon nom et au nom des saintes âmes, dont je suis l'intermédiaire, supplier le Très-Saint-Siège d'accorder aux jours et stations susdites la rénovation des indulgences... Signé Ph.-J. Lenoir, curé du lieu susdit, 4 des calendes de décembre 1730.

Aujourd'hui le pèlerinage au mont de la Trinité a bien perdu de son ancienne vogue; il reste cependant toujours, dans un grand nombre de familles chrétiennes, comme une tradition pieuse à laquelle on ne manque pas, à la mort d'un parent ou d'un ami; c'est en même temps une douce et bienfaisante promenade, dans les belles matinées de printemps, où les jeunes enfants, sous l'œil de leurs parents, vont prendre leurs ébats et recueillir les cailloux roulés, connus à Tournai sous le nom antique de *boucas*. Ce détail géologique nous amène à la troisième partie de notre travail.

III. *La nature du sol de la montagne.* Le Mont Saint-Aubert ou de la Trinité ne s'élève qu'à l'altitude de 148 mètres au-dessus du niveau de la mer, sans y comprendre la hauteur de l'église et du clocher qui couronnent le sommet du Mont. Plusieurs collines sœurs, le Mont Cassel et le Mont des Chats (158 m.), à la frontière française, le Mont L'Hotond (150 m.) et le Mont des Quatre-Vents (157 m.), dans le groupe de Renaix, surpassent de quelques mètres en hauteur le Mont de la Trinité, mais celui-ci est gracieusement relevé par une église, dont la tour a été choisie par l'État-Major comme station éminemment propre aux travaux de triangulation géodésique. Par une illusion, contraire à celle que l'on observe dans les pays montagneux, le Mont de la Trinité, vu des plaines basses des cantons de Templeuve et de Celles, paraît plus élevé qu'il ne l'est en réalité ; cet effet est dû à l'isolement apparent du Mont, au déboisement de ses flancs, au bas niveau des plaines et surtout de la vallée de l'Escaut qui contourne le pied du Mont à l'altitude de 15 mètres, laissant au Mont une hauteur relative de 133 mètres. Personne ne regrette cette petite ascension, lorsque, du haut de la colline, l'œil contemple, au nord et à l'ouest, ces plaines fertiles de la basse Belgique, s'avançant au loin dans les deux Flandres ; au nord-est, les collines de Renaix, par delà le canton de Celles ; au midi, les mônticules du Borinage et de la frontière française, depuis Boussu jusqu'à Roubaix, terminant de ce côté l'horizon du Tournaisis et laissant voir Bon-Secours, Saint-Amand, Antoing et la ville aux *Chonq Clotiers.*

Cependant le Mont de la Trinité n'est pas du tout une colline isolée, à la façon d'une taupinière : vu de Tournai, à la distance d'une lieue, il n'est qu'un renflement terminal d'une croupe boisée qui se dirige à l'orient. C'est qu'en effet ce Mont et le Mont de l'Enclus, son vis-à-vis de l'autre côté du canton de Celles, ne sont autre chose que les extrémités occidentales des collines tertiaires du Brabant, qui courent de l'est à l'ouest, depuis les environs de Louvain et de Bruxelles jusqu'à la rencontre de l'Escaut, passant par Grammont, Ellezelles, Renaix et Frasnes-lez-Buissenal. Le Mont de l'Enclus termine la branche de Renaix, et le Mont de la Trinité celle de Frasnes qui, sans parler des ramifications, se continue par Montreul-au-Bois, Herquegies, Thimougies, Melles et Mourcourt, où le

renflement s'accentue pour se continuer jusqu'à l'église du Mont de la Trinité.

Par sa composition minéralogique et ses rares fossiles, le Mont de la Trinité appartient au terrain *Tertiaire*. L'étage *Eocène* de ce terrain y est représenté par *l'Yprésien supérieur* de Dumont ou *l'Argile des Flandres* des géologues contemporains. Cette assise comprend les couches épaisses d'argile de couleurs variées, souvent jaunâtres ou rougeâtres, avec dépôts de sables intercalés, que l'on rencontre depuis le pied jusqu'aux épaules du Mont : ce n'est même qu'à cette hauteur, au nord du hameau de la Folie et vers le château de la Croix, que l'on arrive à la couche spéciale de sables jaunes-verdâtres, quelquefois gris, très doux au toucher, qui renferment les aggrégats calcaires à *Nummulites planulata* et *Turritella edita,* fossiles caractéristiques de *l'Yprésien supérieur*. Les sables doux et à plaques fossilifères sont les mêmes que ceux de Mons-en-Pévèle au département du Nord, et on les retrouve au bois de Pétrieux, aux collines de Renaix, de Grammont, du Mont Panisel et de Louvain.

Au-dessus de l'argile des Flandres et des sables de Mons-en-Pevèle, presque à la tête du Mont, l'étage *Eocène moyen* se rencontre dans des bancs de sables grossiers, tantôt rougeâtres, tantôt gris-vert, renfermant des noyaux de psammites, et surtout des plaques de grès lustrés, glauconieux, avec *Pinna margaritacea ;* c'est l'assise *Panisélienne,* également visible aux collines de la frontière française, à Montrœul-au-Bois, aux Monts de Renaix, de Grammont, etc.

A la tête du Mont de la Trinité, c'est-à-dire, entre le *Panisélien* et les *sables Diestiens* du sommet, il existe des dépôts de sables dont les fossiles dénotent la conservation à cet endroit de quelques lambeaux de l'assise *Laekénienne,* appartenant aussi à l'étage de l'éocène moyen. Des recherches persévérantes pourraient aussi parait-il, aboutir à retrouver quelques vestiges des assises *Tongrienne et Boldérienne,* faisant partie de l'étage *Miocène* des terrains Tertiaires.

Mais arrivons au sommet du Mont, où, dans les âges lointains, les racines d'arbres sans doute, et dans les temps modernes, les murs du cimetière nous ont conservé une calotte de *Sables Dies-*

tiens, d'une teinte noirâtre, renfermant des rognons et des plaqu de grès ferrugineux. Cette dernière assise du Mont n'appartient pl à l'étage éocène, mais à un autre étage beaucoup plus récent d terrains tertiaires. Par leur position, les Sables de Diest sont recc nus comme postérieurs aux systèmes *Tongrien et Rupélien* du mi cène inférieur, ainsi qu'au *Boldérien* du miocène supérieur. M ces sables, généralement dépourvus de fossiles, peuvent se rappc ter indifféremment au *Miocène supérieur,* ou au *Pliocène,* voi même au *Néogène* des géologues français.

Quoi qu'il en soit, quoique les Sables Diestiens, auprès d'Anve reposent sur les sables d'*Edeghem* de la partie inférieure des *Sab Scaldisiens,* et que d'autre part la zone supérieure des Sables Sc disiens repose en partie sur les Sables Diestiens, on peut affirm que ceux-ci correspondent à la zone supérieure des Sables fossil fères d'Anvers. Cette assise des Sables de Diest ne couvrait pas se lement la grande plaine qui s'étend de Diest à Anvers, mais el s'avançait au loin par le *Pellenberg de Louvain,* et il est curieu d'en retrouver des lambeaux, avec leurs plaques de grès ferrugi neux, aux sommets des collines de Renaix, du Mont de la Trinité du Mont noir, du Mont des Chats et du Mont Cassel, à la frontièr de la Flandre française.

L. HUGUET,
Chanoine de Tournai.

LE MUSÉE VIVENEL

A COMPIÈGNE

Il y a près de quarante ans, un enfant de Compiègne, parti de cette ville depuis sa jeunesse et qui avait réussi à se créer à Paris une position et à acquérir une fortune, voulut donner à son lieu de naissance une preuve de son affection, en lui offrant une précieuse collection d'objets d'art et d'antiquités, recueillie à grands frais, et dont la formation avait été jusqu'alors la principale jouissance de sa vie. Antoine Vivenel [1] avait réuni, de 1825 à 1840, grâce à son zèle persévérant, à de nombreuses acquisitions dans les ventes, et à ses relations avec des artistes et des voyageurs, une véritable encyclopédie artistique, embrassant depuis les antiquités de l'Égypte jusqu'aux toiles et aux dessins des principaux peintres de notre époque.

Abandonnée, pendant de longues années, dans les greniers de l'hôtel de ville, cette précieuse collection, presque inconnue alors des

[1] Né à Compiègne en 1799, Vivenel était devenu un des premiers entrepreneurs de Paris et avait exécuté la reconstruction de l'hôtel de ville de Paris. Ruiné par les évènements de 1848, il dut renoncer à augmenter, comme il le faisait jusque-là, la collection qu'il avait donnée à Compiègne, et mourut le 19 février 1862. M. Leveaux a placé, en tête du *Catalogue du Musée Vivenel* (Compiègne, 1870, in-8°, xxiv et 222 p.) une notice biographique dans laquelle il a rappelé les nombreuses dispositions faites par Vivenel en faveur de la ville de Compiègne.

Le généreux exemple donné par Vivenel a, du reste, été déjà suivi, et M. Sauvage, entrepreneur comme lui, a légué, par son testament, à la ville et aux hospices de Compiègne, la presque totalité de sa fortune. N'oubliant pas non plus le Musée fondé par celui qui avait été son protecteur et son ami, il a disposé en faveur de cet établissement, pour en jouir après la mort de sa sœur, usufruitière de ses biens, de tout ce qui dans son mobilier avait un caractère artistique.

Français, mais sérieusement étudiée et appréciée par les étrangers, fut, il y a une douzaine d'années, placée dans un local digne d'elle, par les soins éclairés de l'administration municipale et grâce à l'initiative intelligente de M. Floquet, alors maire de Compiègne.

Nous n'essaierons pas de donner une description, ou même une énumération de tous les objets que renferment les salles du musée[1] nous chercherons seulement à signaler, dans un rapide aperçu, les toiles les plus remarquables et les pièces les plus importantes de chaque série.

Aujourd'hui, le musée Vivenel occupe le premier étage de la galerie située au fond de la cour, une grande salle, donnant sur la rue des Pâtissiers et toute l'aile construite dans l'impasse des Canonniers[2].

En montant l'escalier, et après avoir, en passant, jeté sous la voûte un regard sur des poutres sculptées provenant de diverses maisons du moyen-âge, nous trouvons d'abord quelques débris romains de grande dimension, et une série de morceaux de sculpture, parmi lesquels nous citerons seulement trois bas-reliefs provenant d'une église de Crépy (n° 299), une statue de Joseph d'Arimathie, ayant appartenu à un sépulcre (n° 294), et quelques motifs d'architecture. Depuis peu, des monuments funéraires, des inscriptions votives ont été scellés dans les murs et sont ainsi soustraits à la destruction qui les menaçait.

Dans une petite pièce qui précède la galerie des tableaux, nous rencontrons encore quelques fragments de sculpture, des stèles égyptiennes, des imitations de la Renaissance, ainsi qu'une chaise à porteurs recouverte de fines peintures.

Nous arrivons maintenant aux tableaux et aux dessins qui, au nombre de plus de deux cents, couvrent les murs des deux salles aux-

[1] Voir le *Catalogue* cité plus haut, rédigé par MM. Leveaux, Woillez, du Lac e de Marsy, et comprenant plus de 3700 numéros. Le Musée est administré par un Commission présidée par le Maire et composée de MM. Leveaux, de Rouc du Lac et de Marsy.

[2] De plus, de nombreux moulages de statues et de motifs d'architecture, d'apr les œuvres les plus remarquables de l'Antiquité et du Moyen-Age, sont pla dans deux salles du rez-de-chaussée, ainsi que quelques œuvres de sculpt moderne que leurs dimensions n'ont pas permis de placer dans les salles du ha

quelles nous arrivons et que les dons du gouvernement viennent augmenter chaque année. Mais, ici, qu'on nous pardonne un scrupule. Les collectionneurs sont toujours tentés d'attribuer aux plus grands maîtres les œuvres d'art de leurs galeries. Sans chercher à paraître déprécier une collection, dont nous connaissons la grande valeur et le haut mérite, nous voudrions éviter cet écueil, préférant ne pas donner toujours de noms aux tableaux anciens de la collection Vivenel ou nous montrer très réservé, quant aux attributions relatives aux œuvres dont la filiation n'est pas connue. Le musée peut avoir des toiles de Murillo, du Carrache et du Guide, des dessins de Michel-Ange, de Raphaël et d'Albert Durer, mais, nous craindrions de nous avancer témérairement en l'affirmant.

Depuis les primitifs italiens et les artistes flamands jusqu'aux peintres français contemporains, nous trouvons réunie une suite de toiles importantes, parmi lesquelles nous citerons : dans l'école italienne, une Vierge de Frà Bartolomeo (n° 3), un saint François de Paule (n° 6), un portrait d'homme dans le genre de Solimena (n° 5) et une vue de l'arc de Constantin de Panini (n° 2) ; dans l'école espagnole, des petits mendiants, dans le genre de Murillo (n° 12), et une sainte Véronique (n° 13) ; dans l'école flamande, une grande composition, d'après Goltzius (n° 30) [1], et une Vierge entourée de fleurs, que Campana attribuait au Jésuite d'Anvers (n° 17); enfin, dans l'école française, un beau portrait d'homme (n° 15), une allégorie de l'école de Le Brun (n° 3667), un sacrifice à Bacchus de Lagrenée (n° 3666) et un concert de Raoux (n° 51). L'école moderne est bien représentée dans cette série ; deux grandes toiles occupent les extrémités de la grande salle. La première est le *Rêve du Bonheur* de Papety (n° 46), tableau qui produisit une grande sensation, au moment où il fut mis sous les yeux du public et que nous nous abstiendrons d'apprécier, en rappelant seulement l'impression que produit toujours sur les visiteurs cette peinture chaude et colorée, dont les divers groupes ont peut-être seulement le tort de manquer un peu d'unité [2].

[1] Ce tableau, attribué d'abord à tort à Jean Cousin, a été l'objet d'études de MM. Didot et Aquarone, dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

[2] Voir, au sujet de ce tableau, un article de M. Pelletan, inséré dans l'*Écho de l'Oise* du 12 juillet 1850, et reproduit en partie en tête du *Catalogue*.

Vis-à-vis, se trouve la mort de Bailly, (n° 28) une des œuvres les plus estimées de Louis Boulanger, mais à laquelle l'emploi du bitume dans les couleurs a fait perdre aujourd'hui une partie de sa valeur. Signalons aussi la *Charité*, (n° 41), une des premières toiles de Landelle, curieuse à étudier surtout en ce qu'elle nous montre le changement complet de manière de cet artiste. Enfin, au milieu, dominant une masse de compositions dues au pinceau de Jadin, d'Anastasi, de Cibot, de Palizzi, de Bouchet, de Boyer, de Paul Flandrin, d'Hillemacher, etc. sort de son cadre le portrait de Vivenel peint par Papety. « Les critiques, dit M. Pelletan, avaient reproché à Papety de manquer du talent d'exécution ; pour toute réponse il fit ce portrait où il poussa le fini aussi loin qu'Albert Durer, ce génie du détail, l'a jamais poussé dans aucun de ses tableaux. »

Parmi les dessins, nous citerons seulement un portrait de Lagneau, des croquis de Greuze, J.-B. Huet, Charlet, Bellanger et Saint François, et des études d'architecture de Duban, Bouchet, Vivenel et Baltard.

Mentionnons également quelques œuvres remarquables de sculpture moderne, la statue de Job de Klagmann, la Morte, bas-relief de Noël, un Diomède, etc.; et parmi les antiques, un beau torse romain trouvé au siècle dernier à St-Remi en Provence (n° 208), une tête de Niobé (n° 241), etc.

C'est aussi dans la galerie de tableaux que nous trouvons les objets antiques, et, pour suivre l'ordre chronologique, nous devrions parler d'abord des amulettes et des statues qui reproduisent toutes les divinités de ce panthéon égyptien, si riche, et auquel les Grecs ont emprunté en grande partie leur mythologie ; mais, ce qui frappe surtout par le nombre et l'importance des pièces qui la composent (n°s 838-1107), c'est la collection des vases grecs, italo-grecs et italiques, connus longtemps sous la dénomination générale d'étrusques et dont les mystérieux sujets, restés pendant tant d'années une énigme pour les archéologues, nous sont aujourd'hui expliqués par des savants qui, depuis cinquante ans, se sont consacrés à cette étude et en tête desquels il faut citer les noms de Raoul Rochette, de Charles Lenormant et de Noël des Vergers et ceux de MM. de Witte, de Longpérier, Roulez, François Lenormant, Frœner, etc. Parmi les vases grecs, nous noterons trois vases panathœnaïques, prix destinés au

courses de chars et aux courses à pied (nos 985-987). Vivenel a su ici réunir une collection des plus précieuses, qui lutte avec avantage avec celles de plusieurs capitales. Les vases de la collection Vivenel proviennent, pour la plupart, des cabinets Durand et Beugnot et des fouilles faites en Étrurie par le prince de Canino.

Si l'art grec n'offre, en dehors des vases, que peu de spécimens, l'antiquité romaine se déploie sur une large étendue. Des tombeaux, des verreries et des poteries, quelques terres cuites, une belle suite de lampes (nos 1269 à 1352) et une quantité de bronzes parmi lesquels nous mentionnerons quelques statuettes, une tête de femme, et plusieurs candélabres, dont un surtout fort remarquable (no 1842), montrent la grande place occupée dans l'histoire par le peuple romain.

Un trop petit nombre d'objets recueillis dans les environs de Compiègne indique, plus qu'il ne fait apprécier, l'importance des découvertes de l'époque gallo-romaine faites dans la forêt, à Champlieu et au Mont-Berny principalement [1].

Maintenant, quittons l'antiquité pour les temps modernes, qui nous réservent aussi de nombreuses surprises et traversons d'abord le cabinet de travail de Vivenel, transporté à Compiègne et rétabli tel qu'on le voit dans le tableau de Papety. Décorée de boiseries de chêne sculpté dans le style de la Renaissance, garnie de dressoirs chargés de grès de Flandre et d'Allemagne, ornée de plaques de faïence italienne d'après Raphaël et le Rosso, cette pièce peut être recommandée aux artistes comme un modèle.

Nous passons enfin à la galerie du Moyen-Age et de la Renaissance, mais le temps nous presse et nous ne pouvons que signaler d'abord, se détachant d'une panoplie où sont groupées, autour d'une armure du temps de Charles VIII, des armes offensives de différentes époques, les vieilles pièces d'artillerie aux armes de la ville, glorieux souvenirs du courage des Compiégnois qui, après avoir reçu, sous Henri III, le baptême du feu, ont encore protégé les remparts

[1] Les objets recueillis dans les fouilles faites depuis 1861, sous la direction de M. de Roucy, ont été, pour la majeure partie, portés au Musée national de Saint-Germain-en-Laye. Le reste a été placé dans la salle des Gardes du palais de Compiègne, et forme encore un ensemble qui mérite d'être étudié avec fruit.

de Compiègne, en 1814 ; plus loin, des majoliques italiennes sorties des fabriques de Pesaro et d'Urbino, aux couleurs si riches, au dessin souvent si pur et qui reproduisent, pour la plupart, les œuvres des maîtres du XVI[e] siècle [1]. A côté d'elles, les poteries de Bernard de Palissy et quelques échantillons des fabriques françaises les verreries de Venise, de Hollande et d'Allemagne [2]. D'autres vitrines renfermant des bronzes de la Renaissance, des échantillons de serrurerie et de ciselure et un certain nombre d'ivoires sculptés parmi lesquels nous pouvons citer une belle Vierge du XV[e] siècle (n° 330), un groupe de sainte Anne et de la Vierge, de travail allemand (n° 331), quelques bas-reliefs provenant de retables et, à titre de souvenir, les moulages du grand diptyque consulaire conservé longtemps à Saint-Corneille et qui figure aujourd'hui dans les collections de la Bibliothèque nationale.

L'émaillerie de Limoges tient brillamment sa place, en nous montrant une petite châsse du XIII[e], quelques croix et un gémellion de la même époque, ainsi qu'une série de grands émaux, dans le genre des Courtoys, des Pénicaud et des Limosin, nous offrant, sous les noms des personnages de l'antiquité, les traits des héros et des dames célèbres du XVI[e] siècle (n[os] 2980-2985).

Dans l'orfèvrerie, nous avons peu à relever, mentionnons toutefois deux ostensoirs en cuivre doré du XV[e] siècle (n[os] 3366 et 3367 une petite pyxide en plomb du XVI[e] siècle, de travail allemand, une bague épiscopale que j'ai eu l'occasion de signaler dernièrement et, pour terminer l'énumération des objets religieux du musée, une croix processionnelle en fer du XIV[e] siècle (n° 3362) et un pied de lutrin ou de cierge pascal en bois sculpté, provenant de l'église de l'abbaye de Royallieu [4].

[1] La pièce capitale de cette série est un grand bassin trilobé à bords renversés et à trois anses relevées figurant des têtes de satyre. Le fond est entièrement rempli par une composition représentant le passage de l'Elbe par Charles-Quint à Muhlberg, près Magdebourg (n° 3015).

[2] La suite des verres de Venise est remarquable et comprend près de ce pièces (n[os] 3130 à 3220).

[3] *Revue de l'Art chrétien*, 1879, t. XXVII, p. 201.

[4] Ce morceau, d'une exécution remarquable, porte le nom de son auteur Herpin, sculpteur du Roy, proche la porte Saint-Denis, an de N. S. 1717.

A l'une des extrémités de cette galerie, se trouve un beau retable en albâtre sculpté, formé d'une série de bas-reliefs, représentant les scènes de la Passion, et exécuté avec toute la naïveté et l'incorrection des tailleurs d'images flamands du commencement du XVe siècle. Cette belle suite, qui comprend dix sujets disposés sur deux rangs et séparés par des statuettes placées sous des dais, provient, dit-on, de Saint-Germain l'Auxerrois.

Nous ne pouvons citer ici les tapisseries [1], les meubles de bois sculpté, parmi lesquels nous distinguerons seulement une très belle table exécutée d'après les dessins de Du Cerceau, et bien d'autres objets qui remplissent cette galerie.

Dans l'intention de Vivenel, le *musée des études de Compiègne* (tel était le nom qu'il lui donnait) devait être tout particulièrement destiné à l'enseignement artistique du peuple, comme l'est, en Angleterre, la splendide institution de Kensington, et rien de ce qui touche à l'art ne devait lui être étranger [2] ; aussi y trouvons-nous des collections ethnographiques, peu nombreuses, il est vrai, mais comprenant cependant des types suffisants et bien choisis de l'art chinois, japonais et indou, ainsi que de l'industrie des peuplades sauvages de l'Amérique et de l'Océanie. Depuis quelques années, des dons particuliers sont venus augmenter cette série [3].

COMTE DE MARSY.

[1] Plusieurs beaux panneaux de tapisserie sont, en outre, placés dans la salle du conseil et dans la salle des mariages.

[2] Des collections scientifiques devaient également venir compléter cet ensemble. Vivenel avait donné dans ce but à la ville, une collection minéralogique et géologique et un herbier. Depuis, une suite géologique locale, formée par M. Octave Dupuis, est venue s'ajouter à ces séries.

[3] Il ne nous a pas été possible de comprendre dans cet aperçu d'autres collections moins importantes, telles que les portefeuilles de gravures placés à la bibliothèque, et la collection numismatique renfermée dans un bahut lyonnais, et que viennent augmenter des pièces trouvées dans le pays et offertes à la *Société historique de Compiègne*. La Société historique de Compiègne, fondée en 1868 (et dont la *Revue* a plusieurs fois signalé les publications), dispose en faveur du Musée ou de la Bibliothèque, des objets d'art et des livres qui lui sont donnés, et elle a pu déjà contribuer, de cette manière, à accroître les collections de la ville de Compiègne.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN



Procès-verbaux des Séances.

(Extraits).

Séance du 10 *mars* 1879. — Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Poncet, membre de la Société, invitant ses collègues à visiter dans son atelier une *Descente de Croix* qu'il doit envoyer au Salon.

M. Félix Clément informe la Société de la visite qu'il a reçue de M. Béthune fils, qui l'a entretenu de la situation de l'École catholique de dessin, organisée à Gand sous le titre d'*École de Saint-Luc*. Elle compte déjà plusieurs succursales, dont une à Lille.

M le baron Béthune prépare les plans pour la construction de l'Université catholique de Lille ; il a adopté le style ogival. Il a été également chargé de la continuation des travaux de N.-D. de la Treille.

Le R. P. Germer-Durand propose la lecture d'une note sur un fragment de manuscrit du XIII[e] siècle, contenant une partie de l'office propre de S. Privat, évêque de Mende. Cette lecture est mise à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Séance du 17 *mars*.—M. Grimouard de Saint-Laurent envoie la seconde partie de son *Étude sur le Sacré-Cœur au point de vue de l'histoire et de l'art.* Cette étude sera insérée dans la *Revue de l'Art chrétien.*

Le R. P. Germer-Durand donne lecture d'une *Note sur un Office du XIIIe siècle* tiré des archives de Mende. Le fragment contient quelques antiennes et les huit répons de l'Office de Matines, en vers de huit syllabes rimés. C'est l'office de S. Privat, évêque de Mende et martyr au IVe siècle.

L'intérêt que présente ce fragment, retrouvé par l'archiviste du département de la Lozère, fait regretter la suppression de cet office, qui a disparu de la liturgie locale pour faire place à un office nouveau composé au XVIe siècle. Ce travail sera inséré dans la *Revue.*

Le trésorier donne quelques renseignements sur l'état de la caisse. Les comptes de l'année 1878 seront arrêtés cette semaine et lus dans une prochaine séance.

Séance du 24 *mars*. — Communication d'une lettre de M. Charles Poisot, membre de la Société, qui invite ses collègues à l'audition d'un *Stabat* de sa composition le vendredi 4 avril, fête de la Compassion de la T.-S. Vierge, dans la chapelle des RR. PP. Dominicains, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Il est décidé qu'une Séance générale aura lieu le premier lundi d'avril. Le programme est ainsi arrêté :

1° Des formes hiératiques de l'art musical, par M. Félix Clément;

2° Esthétique naturelle et divine (suite), par M. D. Laverdant ;

3° L'origine des clochers, par M. A. Saint-Paul.

Il est décidé, après discussion, que la médaille qui doit être distribuée aux membres de la Société ne portera aucune date.

Le R. P. Germer-Durand met sous les yeux des membres présents le fragment de manuscrit qui a fait l'objet de l'étude lue dans la séance précédente.

Séance du 31 *mars*. — M. le Président rappelle que les cartons pour le concours de peinture ouvert par la Société de Saint-Jean doivent être déposés pendant les trois premiers jours de la semaine sainte. Des démarches seront faites pour organiser une exposition et réunir le jury en temps opportun.

M. Merklin, facteur d'orgues, est présenté et admis comme membre de la Société.

Le Trésorier donne lecture d'un état comparatif des recettes et des dépenses pendant les deux dernières années.

Le Secrétaire annonce que M. Babeur, membre de la Société, ayant fait l'acquisition de la statue du curé d'Ars (terre cuite), sculptée par

notre confrère M. Cabuchet, en fait hommage à la Société de Saint-Jean. Cette statue, de grandeur naturelle, est déposée provisoirement dans le parloir des PP. Augustins de l'Assomption, rue François Ier.

M. Babeur, arrivé à la fin de la séance, reçoit les remerciements des membres présents.

La réunion générale est remise au lundi de Quasimodo.

Séance du 7 avril. — Le R. P. Martinov met sous les yeux des membres de la Société un nouveau fascicule publié par la *Société des vieux textes russes*. C'est le récit des gestes de saint Jean attribué à son disciple Dioscore. Ce récit, écrit primitivement en grec, n'était connu que par une traduction latine incomplète. Le texte russe est beaucoup plus complet et reproduit en fac-simile les nombreuses illustrations du manuscrit en chromolithographie.

Cette publication présente donc un grand intérêt au point de vue de l'histoire et de l'iconographie. Le R. P. Martinov dit à ce sujet que le livre de M. l'abbé Baunard, intitulé *L'Apôtre saint Jean*, pourrait être publié avec illustrations, dans le genre de la *Vie de Jésus-Christ*, éditée par la maison Didot.

M. Monnier veut bien accepter de prendre la parole à la Commission de l'Art chrétien (Assemblée générale des catholiques) sur la seconde question : « Emploi de la mosaïque dans la décoration des églises. »

M. Félix Clément signale dans une brochure publiée par M. Domergue, membre de la Société, intitulée : *Le Plain-Chant et la musique de l'avenir*, des doctrines dangereuses au point de vue de l'esthétique chrétienne.

Séance du 28 avril. — M. Georges Rohault de Fleury offre à la Société le grand ouvrage sur la *Très-Sainte Vierge*, préparé par feu son père et édité par ses soins. Le R. P. Germer-Durand est chargé de remercier M. Rohault de Fleury au nom de la Société. M. le comte de Waziers fera un rapport sur cette importante publication.

M. le Président donne lecture du procès-verbal du jury, réuni mercredi dernier pour l'examen du concours.

M. Anthyme Saint-Paul donne lecture de la suite de son travail sur *les Clochers*.

Séance du 26 mai. — La séance générale annuelle est fixée au lundi 9 juin, pour la distribution des médailles et le compte-rendu général des travaux de l'année. Le secrétaire est chargé de préparer pour cette séance un Rapport sur les travaux de la Société ; l'indication des principaux dons et le compte-rendu financier figureront dans ce Rapport.

On examine ensuite l'opportunité d'un exposé d'esthétique à faire dans la séance générale annuelle. Il est décidé que les questions d'esthétique

ront traitées plus utilement dans les séances générales qui doivent avoir eu chaque mois.

Séance du 16 *juin.* — M. le chanoine Corblet fait hommage à la Société deux études extraites de la *Revue de l'Art chrétien :*

1° *Iconographie du Baptême ;*

2° *Conjectures sur les médailles baptismales.*

Le secrétaire donne lecture du compte-rendu de la séance annuelle, iblié par M. Depelchin dans le journal *le Monde.*

M. Fayet est présenté et admis comme membre de la Société.

M. Amable Cochin adresse à la Société une lettre dans laquelle il la nercie de la médaille qu'elle lui a décernée.

M. le comte de Waziers signale la nouvelle publication illustrée du R. P. seur sur le catéchisme. L'auteur désire que cette œuvre d'imagerie ulaire soit examinée par la Société.

Séance du 23 *juin.* — M. Félix Clément propose à la Société de recher-r dans les différentes branches de l'art, les œuvres nouvelles qui peu-t mériter d'être encouragées par le don de la médaille. A cette occa-, plusieurs œuvres exposées au Salon annuel sont signalées. Une mmission est nommée pour examiner ces ouvrages avant la clôture de position.

L. Monnier donne lecture de quelques observations sur les décrets et s de l'autorité ecclésiastique relatifs à l'emploi de la musique à lise.

Séance du 30 *juin.* — M. J. Mellerio est présenté et admis comme membre la Société.

Une séance générale aura lieu le lundi 7 juillet. Le programme est ar-é comme il suit :

• Esthétique naturelle et divine, par M. Laverdant;

• Publications russes sur l'iconographie de saint Jean, par le R. P. rtinov;

• Essai sur les immersions baptismales, par M. le chanoine Corblet;

• Observations sur la réforme de la musique sacrée, par M. E. nier;

• De la composition idéale, par M. Félix Clément.

. le Président donne communication d'une lettre de M. l'abbé Boccard, ônier du monastère de la Visitation à Thonon (Haute-Savoie), qui con- la Société sur l'iconographie de saint Augustin.

R. P. Germer-Durand, qui a étudié la question, est chargé de ré-lre à cette demande.

. Monnier donne lecture du court exposé qu'il se propose de présenter

dans la séance générale. Cette lecture amène quelques observations que M. Félix Clément développera ultérieurement.

Le R. P. Martinov met, sous les yeux des membres, des photographies de divers objets antiques en bronze découverts au Caucase, que les archéologues font remonter à mille ans environ avant Jésus-Christ.

La Commission chargée de visiter le Salon pour rechercher les œuvres dignes d'être encouragées par la Société, en indique plusieurs. L'heure avancée ne permet pas de prendre de décision à ce sujet.

Séance du 7 juillet. — La parole est donnée au R. P. Martinov sur les publications russes relatives à l'iconographie de S. Jean.

Le R. P. fait connaître les récentes publications sur S. Jean l'Évangéliste éditées en Russie. Il parle d'abord du récit des voyages de l'apôtre, attribué à Prochore, son disciple, et publié par la *Société des anciens textes russes*, sous la direction du prince Viazemski. Le texte en est orné de 90 miniatures qui font le principal intérêt de l'édition. Après avoir indiqué en quelques mots les principaux groupes qu'elles forment, le P. Martinov en donne une appréciation au point de vue artistique, en appelant l'attention sur la présence des éléments asiatiques dans les types qui y sont représentés et qui se font remarquer par leur simplicité naïve et originale, ainsi que par un certain archaïsme, quoique les dessins ne datent que du XVIIe siècle.

Passant ensuite à une autre publication de la même Société, faite par les soins d'un archimandrite de Moscou, Amphiloque, le P. Martinov fait remarquer qu'elle contient le texte grec *complet* du récit de Prochore, reproduit d'après un manuscrit de 1022 et ayant en regard une version slavone du XVe au XVIe siècle. La belle chromolithographie dont ce volume est orné lui fournit l'occasion de présenter quelques considérations sur la manière dont l'iconographie gréco-russe a l'habitude de traiter le type de S. Jean, et sur les sources de ces formes traditionnelles, qui ne sont autres que les *Guides ou Manuels d'iconographie*. Il en cite les deux principaux publiés par M. Filimonov, en leur empruntant quelques curieux détails.

Ensuite le P. Martinov mentionne le récit arménien intitulé : *Dormition de S. Jean l'Évangéliste,* publié en russe par M. Emine ; ce récit est remarquable en ce qu'il contient la partie finale du texte grec primitif qui manque à l'édition d'Amphiloque, mais dont fait mention M. Guérin dans sa *Description de l'île de Patmos.* Le P. Martinov rappelle en outre deux légendes, dont l'une se rapporte à une image miraculeuse de la sainte Vierge attribuée à S. Jean et qu'on vénère dans un couvent d'Arménie ; l'autre a trait à une image de S. Jean lui-même, exécutée par un certain Chynan, artiste grec, non sans l'intervention du saint apôtre.

En finissant sa lecture, le P. Martinov soumet aux regards des auditeurs les belles photographies qu'il vient de recevoir de Moscou, qui représentent les objets trouvés en 1878 au Caucase, en Ossétie, par M. Filimonov. Ce savant croit qu'ils appartiennent à la première période de l'âge de fer et n'ont d'analogues que ceux des terramares étrusques, d'où il conclut que l'Ossétie a été le berceau des habitants primitifs de l'Étrurie.

M. le chanoine Corblet donne ensuite lecture d'un *Essai sur les immersions baptismales.*

Cette étude, qui sera publiée dans la *Revue*, est suivie de la lecture du mémoire de M. E. Monnier, intitulé : *Observations sur la réforme de la musique sacrée.*

M. Félix Clément prend ensuite la parole sur les caractères et les principes de *la Composition idéale.*

M. Laverdant donnera lecture de la suite de son étude sur l'Esthétique naturelle et divine dans une prochaine séance.

Séance du 28 juillet.—M. Félix Clément met sous les yeux des membres présents la photographie d'un tableau de M. Joseph Aubert qui a figuré au salon et qui représente le baptême de Notre-Seigneur ; malgré l'absence des nimbes et de la colombe, ce tableau est d'un bon sentiment au point de vue religieux. Cette œuvre est signalée comme digne d'être encouragée par une médaille.

M. le comte de Waziers donne communication d'un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, publié récemment par la *Semaine religieuse* de Cambrai. Ce décret décide qu'il ne sera point attaché d'indulgences aux images du Sacré-Cœur dans lesquelles le cœur de Jésus ne serait pas explicitement représenté.

On passe ensuite à l'examen du Catéchisme en images du R. P. Vasseur.

Un certain nombre de planches composées par ce R. Père sont examinées. Elles représentent les *Commandements de Dieu*, les *Sacrements*, le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, avec vignettes et illustrations. A ces sujets principaux sont jointes quelques compositions destinées à compléter l'enseignement religieux.

Après examen et discussion, la Société adopte la résolution suivante :

« La Société de Saint-Jean, appréciant l'importance des compositions que veut bien lui présenter le R. P. Vasseur, et l'utilité pour l'enseignement catholique d'une suite de compositions si complètement empreintes du sentiment religieux, lui offre le tribut de ses encouragements. »

Le Secrétaire :
J. Germer-Durand.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions. — Dans sa séance du 2 janvier, l'Académie a procédé au renouvellement de son bureau et a nommé pour président notre éminent collaborateur, M. Ed. Le Blant.

Société française d'archéologie. — La Société française d'archéologie a proclamé, pendant la durée du congrès de Vienne (Isère), les médailles décernées par elle pour 1879, et dont voici la liste. *Médailles de vermeil:* M. Leblanc, pour ses fouilles et travaux archéologiques à Vienne; M. le chevalier de Silva, pour l'impulsion donnée aux études archéologiques en Portugal, et M. Lucien Bégule, pour la monographie de la cathédrale de Lyon. *Médailles d'argent :* MM. Florian Vallentin, Brouchoud, de Maré et Mme la vicomtesse de Quatrebarbes. *Médaille de bronze :* M. Ollieu.

Société centrale des architectes. — M. Juste Lisch a lu la notice suivante sur M. Eugène Millet, architecte du gouvernement, archiviste de la Société :

« C'est après deux années de lutte contre une terrible maladie, que s'éteignit à Cannes, notre cher confrère et excellent ami Eugène Millet, architecte des cathédrales de Reims, de Moulins et du château de Saint-Germain, membre de la Commission des monuments historiques, inspecteur général des édifices diocésains; quelques jours plus tard, un long convoi d'amis accompagnait jusqu'au cimetière de Saint-Germain-en-Laye, les restes de celui qui fut une des gloires de notre profession.

« Eugène-Louis Millet naquit à Paris le 21 mai 1819 et entra à l'École des Beaux-Arts en 1837 ; élève de Henri Labrouste, son esprit droit et précis fut immédiatement captivé par l'enseignement rationnel du maître, qui voulait qu'en architecture rien ne fût laissé au caprice ou à la fantaisie, mais que tout fût motivé soit par les besoins, soit par la matière. Dès cette époque, Millet se passionna pour l'étude de l'architecture française et, plus tard, lorsqu'il fut appelé par M. Viollet-le-Duc, pour venir le se-

conder dans ses travaux des monuments historiques, il trouva dans la restauration des édifices du Moyen-Age, l'application constante des principes enseignés par notre excellent maître. Sa voie fut dès lors trouvée et ses premiers essais le firent désigner en 1848 comme architecte des cathédrales de Troyes et de Châlons.

« Les travaux de restauration de la cathédrale de Troyes présentaient de grandes difficultés; il s'agissait de reprendre en sous-œuvre tout le chœur de cet édifice bâti sur un mauvais sol; c'est alors que Millet, montrant toutes les ressources de son esprit inventif, exécuta ce travail avec une hardiesse étonnante, et se révéla comme un maître dans l'art de la construction.

« En 1849, nous le voyons attaché à la Commission des monuments historiques, et exécuter successivement avec la même sûreté de coup-d'œil, les restaurations des églises de Sauvigny, de Saint-Menoux et d'Ébreuil (dans le département de l'Allier), de Châteauneuf, de Bois-Sainte-Marie et Paray-le-Monial (dans Saône-et-Loire), de Notre-Dame de Melun, de Saint-Quiriac de Provins (dans Seine-et-Marne), de Notre-Dame de Bougogne, de Mareil-Marly et enfin de Saint-Pierre de Lisieux où il a pu seulement terminer le chœur et la chapelle de la Vierge.

« En 1855, la restauration du château de Saint-Germain ayant été décidée, Millet fut chargé d'en étudier le projet et il entreprit de faire surgir d'un amas de constructions informes, l'œuvre complète de François Ier, ainsi que l'élégante chapelle de Saint-Louis. Ces travaux ont été dirigés avec un art remarquable et, lorsqu'il y a quelques années, le Congrès des architectes visita ce chantier, chacun put reconnaître avec quel soin toutes choses étaient étudiées. Non seulement les dessins étaient de vraies épures d'appareilleur où chaque pierre était tracée et cotée, mais encore, dans l'exécution des travaux, la taille, le montage et la pose des matériaux se faisaient suivant les principes de la vieille école française du Moyen-Age et de la Renaissance.

« Millet avait su faire renaître les méthodes oubliées de la construction et créer un atelier modèle d'ouvriers de toutes professions, amoureux de leur métier et entièrement dévoués à celui qui était bien en toutes choses le vrai maître de l'œuvre. La mort de son condisciple Lassus venant suspendre les travaux d'agrandissement de la cathédrale de Moulins, Millet fut chargé, en 1857, de reprendre cette étude et c'est alors, dans cette construction entièrement neuve, qu'il put montrer toute la science de l'art du Moyen-Age, en créant une nef et une façade d'un grand style et pleines d'originalité. Du reste, Millet donnait à chacune de ses œuvres un caractère tout spécial où l'on devinait l'artiste honnête, précis et éner-

gique. C'est à cette époque qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. En 1863, il fut chargé du cours de construction à l'École des Beaux-Arts et, quoique personne ne fût mieux préparé que lui pour occuper cette chaire, nous nous rappelons combien il était ému le jour de sa première leçon ; heureusement, ses craintes étaient exagérées et pendant deux années il sut captiver son auditoire par la simplicité de sa méthode et l'intérêt de ses nombreux tracés, que malheureusement il ne voulut jamais publier.

« Les nombreuses recherches qu'il dut faire pour cet enseignement lui prenaient la meilleure partie de son temps et, déjà surchargé de travaux, Millet ne put résister à tant de fatigues. Le mal qui devait l'enlever commençait à se manifester ; il dut donner sa démission de professeur et se consacra dès lors tout entier à l'étude de son cher château de Saint-Germain, dont la restauration remarquable lui valut d'être promu en 1867 au grade d'officier de la Légion d'honneur.

« Millet obtint encore de nombreuses distinctions. Médaillé aux trois expositions universelles, il fut souvent désigné comme membre du Jury soit à l'École des Beaux-Arts, soit dans les concours, soit dans les expositions.

« La restauration de la cathédrale de Reims devait couronner sa carrière. C'est en 1874 qu'il fut appelé à succéder à M. Viollet-le-Duc dans la direction de ce chantier, et, quelques mois après, il remplaçait comme inspecteur général des édifices diocésains son illustre maître Henry Labrouste, qui venait de s'éteindre subitement.

« Une fois encore notre cher confrère fut épuisé par l'excès de travail et par ses trop nombreuses occupations ; la maladie qui s'était déclarée dix ans auparavant reparut avec une violence telle, qu'il dut suspendre toute espèce d'étude et chercher dans le repos et le changement de climat la santé qui malheureusement ne devait plus revenir.

« Outre les travaux de l'État, Millet exécuta encore de nombreuses constructions soit pour des communes, soit pour des particuliers, tels que : hôtels, châteaux, hospices et églises. Nous pouvons citer entre autres l'hospice de Grefulhe et la charmante église de Maisons-sur-Seine. Enfin sa vie ne fut qu'une immense labeur.

« Ne terminons pas sans dire que les qualités du cœur de notre cher confrère étaient à la hauteur de son talent ; sévère pour lui-même, sa bienveillance était sans limite pour tous ceux qui l'abordaient : conseiller et aider était un plaisir pour lui. Possesseur d'une mince fortune, sa charité était sans bornes, et si Millet fut un artiste éminent et convaincu, nous pouvons dire qu'il fut aussi l'homme de bien par excellence. »

Société des Antiquaires de l'Ouest. — M. de Longuemar donne lecture de la description, accompagnée de dessins exécutés de grandeur naturelle, d'une Vierge en cuivre doré tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus, et assise sur un trône de même métal orné d'émaux champlevés, véritable joyau archéologique de la transition du XIIe au XIIIe siècle. Ce groupe, creux à l'intérieur, paraît avoir servi autrefois de reliquaire, comme l'indique une ouverture ménagée en arrière et à la base du trône, et appartient depuis un temps immémorial à l'église de Moussac-sur-Vienne.

M. le comte de Chasteigner appelle l'attention de la Société sur l'importante découverte de monnaies celtibériennes qui vient d'être faite à Barcus (Basses-Pyrénées). Ces pièces, toutes en argent, étaient, au nombre de près de 1,800, contenues dans un vase de terre enfoui dans le sol. Elles ont été jusqu'à présent si rares et si peu connues, qu'en Espagne même on les appelle du nom caractéristique de *desconocidas* (inconnues). M. de Chasteigner offre trois de ces pièces, qui portent pour légendes en caractères celtibériens : *Balsio*, *Turiaso* et *Segobriga*. Le premier de ces noms désigne une ville aujourd'hui détruite, et dont l'emplacement serait près de Mallen et de Borja ; les deux autres se rapportent à Tarazona et Ségorbe.

Société académique de Laon. — M. le comte Ed. de Barthélemy a rendu compte en ces termes au Comité des travaux historiques d'un travail de M. de Florival sur les vitraux de la cathédrale de Laon, mémoire inséré dans le tome XII du *Bulletin de la Société académique de Laon* :

« Les vitraux comprennent, au chevet, une rose et trois lancettes ; au portail occidental et à celui du transsept nord, deux autres roses. Il est évident que ce n'est qu'une faible partie de ce qui devait exister autrefois, car le chapitre de Laon était d'une richesse bien connue, comptant quatre-vingt-dix chanoines et dignitaires et possédant un trésor splendide : on retrouve d'ailleurs encore çà et là divers menus fragments qui constatent qu'autrefois toutes les fenêtres devaient être également décorées.

« Les vitraux du chevet appartiennent au XIIIe siècle, époque où le chœur de la cathédrale fut considérablement agrandi et où l'on substitua le chevet carré actuel à l'abside demi-circulaire dont récemment notre collègue M. Bœswillwald a retrouvé la fondation. La rose s'arrondit à la naissance de la grande voûte et surmonte, presque dans toute son étendue, la galerie qui repose sur l'arc ogival des lancettes ; sa surface est plane ; les interstices du vitrail ont la couleur de la pierre ; les compartiments

circulaires sont compris dans une armature de fer simplement fixée par du ciment. Chaque médaillon est entouré de cercles blancs, rouges, bleus, avec des cercles rouges répétés à l'intérieur.

« Au centre, dans un premier cercle, sont figurés en cinq médaillons : la Vierge, de face, assise, couronnée, vêtue d'une tunique verte, un manteau de pourpre nimbé ; sa main droite tient une rose rouge ; sur le bras gauche, elle porte l'Enfant-Jésus couronné d'un nimbe crucifère. La branche intérieure de la croix, de couleur verte, est partiellement cachée par la tête ; tunique blanche sur une robe bleue ; à droite et à gauche, deux anges dans un médaillon quadrilobé, agenouillés, les mains jointes, nimbés de jaune, ailés de vert, l'un en robe blanche, l'autre en robe rouge ; dans les deux lobes supérieurs, des anges aux grandes ailes, un genou en terre, encensant ; au-dessus, à droite de la Vierge, Moïse, nimbé de vert, tunique blanche avec manteau vineux, barbe longue, une main levée ; de l'autre s'échappe une banderole portant des noms ; à gauche, saint Jean-Baptiste, barbe et cheveux très longs, tunique verte, manteau marron, la main droite également levée ; dans la main gauche, un agneau blanc sur un disque d'or avec nimbe crucifère.

« Le second cercle comprend douze médaillons de 89 centimètres de diamètre, enfermés dans une étoile à cinq pointes, et représentant les douze apôtres, vêtus avec des costumes de couleurs différentes.

« Le troisième cercle se compose de vingt-quatre médaillons de 74 centimètres de diamètre, disposés deux par deux et représentant les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Chaque compartiment est formé de deux médaillons tangents par le milieu : le vide est rempli en haut par un ornement feuillagé ; ils sont assis comme les apôtres du cercle précédent, tenant chacun d'une main une fiole de forme allongée et de l'autre un instrument de musique : leurs têtes se détachent sur un nimbe circulaire dont le champ est décoré de perles et de losanges ; leur couronne est ornée de même. Tous sont vêtus de costumes de couleurs variées. Les instruments de musique représentent le tambourin carré, légèrement arrondi aux angles ; une vielle, une rote tout à fait analogue à celle que tient David dans un vitrail de la cathédrale de Troyes ; une harpe petite, à onze cordes ; celle-ci repose sur l'épaule de l'exécutant, dont la main droite soutient l'instrument ; un psaltérion carré monté sur douze cordes tendues verticalement sur un châssis rectangulaire. Il y a en tout onze vielles, six rotes, quatre harpes, deux tambourins et un psaltérion. De bonnes planches reproduisant chacun de ces types accompagnent le travail de M. Florival. »

CONFÉRENCE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DE PICARDIE. — Dans une pu-blication de cette nouvelle Société. M. J. Lecocq, consacre une étude à l'histoire du théâtre en Picardie. Nous en détachons ce qui concerne les mystères du Moyen-Age :

« Après la chute de l'Empire Romain et les invasions des Barbares, le théâtre ne meurt pas, il se transforme. Chassé de ses magnifiques édifices, il se réfugie dans les couvents. Ce changement de fortune amène un changement non moins sensible dans sa manière d'être. Renfermé dans la solitude du cloître, il semble d'abord s'amoindrir. Sa forme, toute latine, comme la langue même dans laquelle les pièces sont écrites, se rapproche de l'églogue ; mais à partir du XIIIe siècle, la langue vulgaire apparaît ; elle commence par se mêler timidement au latin, puis elle va prenant sans cesse plus d'importance jusqu'au jour, lointain encore, où elle sera seule en usage.

« Avec le milieu du XVe siècle, nous voyons les *mystères* ou *jeux de Dieu* en pleine vogue. Les représentations avaient lieu primitivement dans l'église. Pour permettre à tous les fidèles de suivre l'action, il a fallu dresser des échafaudages dans le chœur; le public augmente, on joue alors devant le portail, puis dans la cour de l'Évêché, sur les places de la ville, dans les champs, près des remparts de la cité, et jusque dans les cimetières.

« Les décors étaient immobiles comme celui des Romains, mais au lieu d'un seul il y en avait une série complète, placés les uns à la suite des autres et formant une même décoration. On y voyait surtout le Ciel, une maison, la mer, l'enfer, etc. ; les acteurs se rendaient, pour réciter leurs rôles, dans chaque partie de la scène, selon les besoins du drame.

« C'était une grosse affaire que de jouer un mystère : il y en avait beaucoup de 30,000 vers et au-delà ! Ils exigeaient 200 acteurs et figurants, duraient cinq, huit et même quinze jours, de dix heures du matin (après la messe) jusqu'à six heures du soir, avec un entr'acte de onze heures à une heure pour déjeûner et entendre les vêpres ; enfin ils nécessitaient les frais énormes de mise en scène. Les costumes étaient d'une rare beauté et d'un luxe éblouissant : aussi les rôles importants étaient-ils confiés à la jeunesse dorée de l'endroit qui, en plus d'une occasion, pour conserver l'attention sympathique des auteurs ou par simple courtoisie, eut soin de tenir un buffet bien garni où chacun venait prendre des forces sans bourse délier.

« Primitivement, il n'y avait pas de troupes ; les jeunes gens se groupaient de temps à autre pour donner un mystère ; plus tard ils se formèrent en compagnies, en corporations et allèrent parfois dans les villes du

voisinage. Les chanoines, les prêtres prenaient part à ces représentations, jusqu'à y jouer les rôles de diables ! Nous possédons la liste incomplète et déjà bien longue, des acteurs des XVe et XVIe siècles dans notre contrée, ce sont tous des ecclésiastiques ou des bourgeois. Grâce à eux, nous assistons en Picardie à une série de drames religieux et autres « pieusetez » données de 1451 à la fin du XVIe siècle. Amiens, Abbeville, Beauvais, Compiègne, Doullens, Guise, Laon, Montreuil-sur-Mer, Saint-Quentin, Soissons, Vadencourt, etc., offrent à leurs habitants ces fêtes si recherchées : on s'y préparait longtemps d'avance avec une fiévreuse animation, et, le jour venu, toute la ville chômait.

« Les principales pièces étaient : *La Passion de Nostre Seigneur Jhésus-Christ, le Jeu de la vengeance de la Passion, le Triomphant mystère des actes des Apostres, l'Annonciation, la Nativité, la Purification de Notre-Dame, Notre-Dame de Liesse, la Création du monde, le Jugement dernier*, un grand nombre de vies de Saints, notamment *la Passion de Monsieur Saint Quentin*, ou encore *Jonas sortant de la baleine!*

« Quelquefois, mais rarement, on avait recours à un sujet profane, tel : *Berthe et le roi Pepin.* Les grandes fêtes de l'Église et plus particulièrement la Pentecôte, les visites des rois ou des personnages importants, des victoires remportées sur l'ennemi, étaient les motifs de ces réjouissances publiques. Une fois — cette exception confirme la règle — un bon bourgeois d'Amiens fit représenter un mystère le jour de son mariage.

« Nous connaissons plusieurs des auteurs qui écrivirent pour la province de Picardie dont ils étaient les enfants ou les habitants : ce sont : frère Michel le Flament, Christophe, Siméon Sauvage, Antoine Lemaire, Jean Obry, Louis Choquet, Sébastien Petit, Jean Molinet et peut-être les frères Gréban que les habitants de Compiègne abandonnent au Mans, tandis que les habitants du Mans les accordent généreusement à Compiègne.

« Le droit d'auteur se payait déjà au XVe siècle ; il semble n'en avoir pas été de même du droit des pauvres. Celui-ci, qui pèse aujourd'hui si lourdement sur les directeurs, fut établi à Paris en 1541 sous le prétexte que les représentations ayant lieu en même temps que les offices divins, la quête dans les églises se trouvait sensiblement diminuée : nous venons de voir qu'en Picardie on avait soin de ne pas jouer aux heures de la messe et des vêpres ; le droit des pauvres n'a donc ici aucune raison d'être. Par contre, la censure *florissait* déjà ; elle fut très longtemps aux mains du clergé ; puis elle passe en partie dans celles des municipalités qui finirent par en conserver le monopole.

« Les villes contribuaient heureusement d'une façon plus favorable aux

représentations, car elles allouaient aux acteurs des subventions relativement importantes; il leur arrivait même, mais rarement, de prendre la fête à leur charge. C'est ainsi que *la Vie de Madame Sainte Barbe* fut jouée aux frais de la ville de Compiègne et lui coûta 4023 livres 6 sols 8 deniers. »

Société historique de Compiègne (*Séance du 15 janvier* 1880). — M. de Marsy donne quelques explications sur l'ancienne Confrérie de Saint-Jacques, qui existait à Compiègne dès la fin du XVe siècle. Il rappelle que cette association, composée de pèlerins ayant été à Saint-Jacques de Compostelle, faisait représenter chaque année un mystère et avait son siège à l'église des Dominicains de Compiègne. Tombée au XVIIe siècle, elle fut relevée, en 1741, par un Compiégnois du nom de Jean Raux, qui devait être alors fort âgé, puisqu'une inscription, gravée dans l'escalier de Saint-Jacques de Compiègne, porte son nom *Jean Raux, pèlerin de Saint-Jacques*, et la date de 1693.

M. de Marsy ajoute que les pèlerinages étaient très répandus au Moyen-Age, soit qu'ils fussent volontaires, soit qu'ils aient été imposés à la suite de crimes, non seulement comme pénitence religieuse, mais bien comme châtiment imposé par l'autorité civile. Les registres des anciennes juridictions nous fournissent de fréquents exemples de ces derniers pèlerinages qui avaient pour but Notre-Dame de Liesse et Notre-Dame de Boulogne, le mont Saint-Michel, Saint-Jacques de Compostelle, Rome et Lorette, et quelquefois même Jérusalem. Les pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle ne sont même pas encore complètement tombés en désuétude, car il n'y a guère plus de trente ans que deux habitants des environs de Noyon allèrent ainsi à Saint-Jacques, à pied, et mirent environ trois mois à l'exécution de ce pieux voyage.

M. Lair, qui revient d'une excursion de plusieurs mois en Espagne, donne quelques renseignements sur les maisons dites de Saint-Jacques que l'on voit encore dans beaucoup de villes et qui servaient d'hôtelleries pour les pèlerins; ces hôpitaux, car tel était leur nom, sont reconnaissables aux nombreuses coquilles qui décorent leur façade et leur ont fait donner le nom de *Casas de las Conchas*.

M. Méresse, revenant à la maison de Saint-Jacques de Compiègne, rappelle que cette maison n'était pas la seule à payer une redevance à l'église Saint-Jacques, et que presque toutes celles du quartier Saint-Pierre étaient frappées, en outre du cens qu'elles devaient à Saint-Corneille, d'un surcens applicable à Saint-Jacques.

Congrès archéologique d'Arras. — Le Congrès archéologique de France tiendra décidément cette année sa session à Arras, ainsi que l'annonçait dans un des derniers articles de la *Revue* notre collaborateur M. le comte de Marsy. Sa durée sera de huit jours; l'ouverture aura lieu le mardi 29 juin 1880, dans une des salles du palais de Saint-Vaast.

Le programme qui vient de nous parvenir et qui est signé des noms de M. Palustre, directeur de la Société, ainsi que de ceux de MM. Deschamps de Pas, le chanoine Van Drival, le comte de Marsy, Paul Lecesne et A. de Cardevacque, comprend trente-deux questions relatives pour la plupart à l'archéologie du Nord de la France.

Des excursions auront lieu, pendant la durée du Congrès, à Saint-Omer et à Douai; après la clôture, deux jours seront consacrés à une réunion internationale à Tournai.

Le nom de M. le chanoine Van Drival comme secrétaire général nous est un sûr garant du succès de cette nouvelle session.

Société libre des Beaux-Arts. — Cette Société, après avoir célébré à la salle Hertz, dans une belle séance musicale et littéraire, le cinquantième anniversaire de sa fondation, a renouvelé son bureau pour l'année académique 1880-1881. Notre savant collaborateur, M. Félix Clément, en a été réélu président, à l'unanimité. Cette Société va ouvrir un concours de peinture, dont le programme et les conditions seront prochainement publiés.

Société des sciences historiques.— L'ancien Institut historique met au concours pour 1880 l'*Histoire des origines de la langue française et de son développement jusqu'à la fin du XVIe siècle*, et pour 1881 l'*Histoire de l'architecture et des habitations privées en France depuis la Renaissance jusqu'en* 1830.

Les prix décernés sont de 1,000 fr. chacun.

Les mémoires manuscrits devront être adressés à M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussacq, 40, à Paris, avant le 1er janvier de l'année du concours.

Société historique du Missouri. — On vient de découvrir, dans le Missouri, un temple souterrain taillé dans le roc. Ce temple, dont les propriétés acoustiques sont remarquables, renferme douze colonnes en pierre, sculptées à leur base, en imitation de quelque plante inconnue, et rappelle par ses proportions les monuments antiques de la vallée du Nil.

Une description détaillée vient d'en être envoyée à la Société historique du Missouri.

J. C.

BIBLIOGRAPHIE

LES ORIGINES DE L'ORFÉVRERIE CLOISONNÉE ; *Recherches sur les divers genres d'incrustations, la joaillerie et les métaux précieux,* par Charles DE LINAS. Tome II, Arras et Paris, Didron et Klincksieck, in-8° de 510 pages, avec 35 planches et 114 gravures dans le texte. — Prix : 45 fr.

Le nouveau volume qu'a publié M. de Linas fait suite aux cinq chapi-res dont se composait le premier tome, mis au jour un an auparavant. ans celui-là, le savant et infatigable archéologue étudiait l'orfévrerie loisonnée chez les peuples orientaux dans l'antiquité ; il nous a promenés n Égypte ; en Palestine, Phénicie et Syrie ; en Arabie, Asie-Mineure et ans l'Inde ; il nous a expliqué, par des exemples nombreux, l'art d'in-rustation à froid chez les Grecs et les Romains, en traitant longuement e l'*electrum* (ambre et alliage d'or et d'argent) ; enfin, il a étalé devant les eux du lecteur les œuvres de joaillerie exécutées en Perse, dans l'empire Mogol et à Byzance, en commentant chaque objet avec un luxe d'érudi-on qui dénote sa parfaite compétence et avec l'entrain d'un archéologue assionné pour ses études de prédilection.

Le second volume est exclusivement consacré à la Russie, qui se com-pose d'éléments ethnographiques si variés, qui cache encore dans son sol s débris de tant de générations diverses qu'on peut à juste titre l'ap-ler un résumé d'Europe et d'Asie. Si intéressantes que soient les recher-es de M. de Linas, consignées dans le volume précédent, elles n'ont s, selon nous, cet attrait de nouveauté qui distingue le second volume en fait le principal mérite. Pour la presque totalité des lecteurs fran-s, le livre de M. de Linas est une véritable révélation. Il est difficile, effet, de rassembler plus de choses aussi variées que peu connues et les mettre plus en lumière que ne l'a fait l'auteur des *Origines de l'or-errie cloisonnée.*

Ce qui rehausse la valeur de ce précieux répertoire, c'est que les élé-

ments qui y entrent ont été puisés aux sources de première main. On y trouve, sur le sujet principal des recherches, toute une littérature dont on soupçonnait à peine l'existence. Dans l'impossibilité de soumettre à l'analyse la prodigieuse variété des données contenues dans le livre dont il s'agit, indiquons-en au moins les grandes divisions et les points les plus saillants. Après avoir circonscrit le sens du mot *barbares*, par lequel les anciens qualifiaient tous les peuples différents de la race gréco-romaine, l'auteur prouve que les prétendus barbares du nord avaient une civilisation dont les restes témoignent des aptitudes artistiques très développées; il nous introduit ensuite dans l'empire Russe, dont il donne d'abord un aperçu général, en en faisant connaître les peuples primitifs, les anciennes voies de communication avec l'Asie, les récentes découvertes archéologiques et les musées créés à Kertch, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, pour recevoir les objets d'antiquité arrachés au sol du vaste empire. Les antiquités cimmériennes viennent en premier lieu; elles ont fourni à l'auteur l'occasion d'en faire ressortir le mérite à la fois artistique et historique, d'après les travaux si justement estimés du comte A. Ouvarov, Gilles, Stassov, Ashik, Stephani. En passant ensuite dans la Russie centrale, il s'arrête aux antiquités tanaïdiennes, et nous initie aux belles découvertes faites dans ces régions par MM. Tissenhausen, Filimonov, Odobesco.

Les objets sibériens et permiens nous transportent dans un monde presque inconnu où l'on est étonné de rencontrer parfois des objets d'art tout à fait remarquables. Quant aux antiquités finno-ougriennes, recueillies principalement dans l'ancienne Biarmie (Perm), M. de Linas a eu l'heureuse idée d'en puiser l'interprétation dans les écrits des éminents finnologues, Aspelin, Alquist, Worsaae, etc. Il n'y a qu'un nom que j'ai cherché en vain parmi tant d'autres dont les pages des *Origines* sont émaillées; c'est celui de Waagen, auteur d'une description critique de l'Ermitage, où les souverains russes ont réuni tant de chefs-d'œuvre d'art et de raretés de tout genre. — L'archéologie chrétienne de Russie forme le VIII[e] et le dernier chapitre de l'ouvrage, ou le troisième du volume, suivi de plusieurs appendices.

Tel est l'ensemble imposant des matières traitées par l'auteur, avec de grands détails et une profonde science du sujet. Connaisseur consommé de l'*ars textrina*, M. de Linas n'a pu résister à la tentation de faire des excursions dans ce domaine, qu'il cultive depuis quarante ans, et de disserter sur l'origne de quelques étoffes précieuses, celles du trésor de Saint-Servais, à Maëstricht, par exemple.

Certaines affirmations de l'auteur paraîtront peut-être un peu risquées; d'autres pèchent par trop de confiance dans les témoignages de ses guides,

; sans vérification ; mais quiconque aura pris la peine de lire son sera frappé du ton de franchise et de loyauté avec lequel l'au-ue ses propres erreurs dès qu'il les reconnaît, et s'empresse de oliquement son *mea culpa*. Il n'y a que l'orgueil qui se prétende e. Combien cette peste de la véritable science est abhorrée par inas!

re l'archéologue, on voit partout le chrétien, soit qu'il traite des ligieux, soit qu'il étudie des monuments des temps que la mode désigner sous le nom de préhistoriques.

onsidérations qui précèdent, je dois en ajouter une, relativement artistique du livre, orné d'un grand nombre de planches (en tout 15 chromolithographiées) et de 146 gravures intercalées dans le essinateur habile, M. de Linas a eu souvent recours à l'adresse oigts, soit pour reproduire les objets dans l'état où il les a ren-soit pour les restaurer, lorsqu'une restauration lui semblait néces-praticable.

sorte, comme il en avertit le lecteur dès la préface, les bijoux ur les planches sont donnés tels qu'ils étaient au sortir des mains ste, ce moyen étant, selon lui, le meilleur pour rendre intelligi-ichesse et le bon goût d'un décor.

J. MARTINOV, S. J.

ENAISSANCE EN FRANCE, par M. Léon PALUSTRE, IIIe livraison, *département de l'Aisne*. — Paris, Quantin, éditeur.

et, inspecteur général des monuments historiques, écrivait en répétait en 1864, que le département de l'Aisne était si pauvre aux de la Renaissance qu'il n'en trouvait qu'un seul à citer, celui res. M. Palustre lui oppose avec raison que c'est précisément it il reste le moins de traces et qu'il ne faut pas *chercher* bien loin iver de beaux spécimens de la Renaissance dans le Laonnais et nais. Qu'on en juge par ce rapide aperçu.

hédrale de Laon offre, en 1540, comme clôture de chapelles, ce itet appelait sans réflexion des *balustrades*, tandis que l'expres-gique est *chancel*. Cette œuvre de pierre, autrefois peinte et do-it de support à des chandeliers que l'on allumait pour les offices mme on le voit dans les miniatures du Moyen-Age et encore

mieux dans nombre de monuments de Rome, entre autres la chapelle Sixtine.

On ne peut oublier la belle statue de marbre, exécutée en 1538, qui représente Marie de Bourbon, tante de Henri IV, et que sauva de la destruction Alexandre Lenoir qui la fit transporter de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons au musée des petits Augustins, d'où elle est passée à Saint-Denis.

Le chœur de l'église de Notre-Dame, à la Ferté-Milon, remonte à l'an 1563. Il a été construit sous l'influence du célèbre architecte Philibert Delorme. Mais son architecture attire moins les regards que ses deux vitraux. L'un, représentant des scènes de la Passion avec la famille de Rubempré, a été peint en 1529 par le prieur du lieu, dom Monori. L'autre verrière, consacrée à Moïse et au serpent d'airain, porte le nom d'un maître flamand, Jacques Vœosteen. Dans l'église Saint-Nicolas se trouvent également plusieurs verrières du XVIe siècle. La plus ancienne porte le millésime de 1542, mais la plus intéressante comme iconographie reproduit la scène du jugement dernier, avec le portrait du donateur, qui est un chanoine du nom de *Pêcheur*, ce qui résulte à la fois de son monogramme et de cette inscription : *Deus propitius esto mihi pescatori.*

Le château d'Anisy, résidence d'été des évêques de Laon, fut élevé de 1527 à 1557, grâce à la munificence du cardinal de Bourbon-Vendôme, qui le légua à ses successeurs, lesquels prirent dès lors le titre de comtes d'Anisy. La porte surtout charme l'œil par ses fines sculptures.

Le château de Marchais, construit en 1546, peut servir de modèle aux architectes contemporains. Je n'y signalerai que des tapisseries, historiées des différents âges de la vie (1534). Je m'arrêterai plus volontiers à la chapelle, parce qu'elle est encore en tiers-point, ce qui se rencontre fréquemment à la Renaissance, dans les édifices religieux, quand déjà dans les édifices civils domine exclusivement le plein-cintre. Le joyau de cet oratoire domestique, ce sont ses débris de vitraux, mais principalement ses grisailles, peintes au manganèse rehaussé de jaune d'argent et qui n'ont d'analogues qu'à Gisors et à Chantilly.

Le château de Fère en Tardenois date de 1206. Le connétable de Montmorency, pour le mettre au goût du jour, éventra ses tours, suivant le procédé si bien décrit par Viollet-le-Duc. Son fils continua l'œuvre qui, commencée en 1528, ne fut achevée qu'en 1567 par la construction d'un pont gigantesque, jeté à vingt mètres de hauteur. L'architecte fut Jean Bullant : quelques trophées d'armes semblent rappeler la main de Jean Goujon.

A la décoration en boulets et canons, on reconnaît tout de suite la situa-

on sociale du grand-maître de l'artillerie, Jean d'Estrées, qui, en 1565, isait sortir de terre le château de Cœuvres, dont il ne reste plus que s écuries.

Dès le règne même de François Ier, le château de Follembray tendait à e délabrer. On cite ce mot du Roi : si on disait en sa présence qu'un bâtiment était négligé, il répliquait incontinent : *C'est le mien.* Ce prince a beaucoup bâti, mais comme il avait l'humeur capricieuse, il laissa dans l'abandon son rendez-vous de chasse qui, en somme, n'était qu'une construction *oiteuse*, c'est-à-dire où l'on avait moins visé à l'art qu'à la commodité. Cependant il procède directement de la même source architectonique que Villers-Cotterets, dont la première pierre fut posée en 1532. C'était un *logis de marque*, dit du Cerceau, ce qu'attestent à la fois son étendue, son plan et les belles sculptures de son escalier, tout plein de scènes mythologiques, comme on les aimait alors. Les architectes ou *maîtres maçons*, suivant le style du temps, sont connus par les comptes publiés par le marquis de Laborde. C'étaient Jacques et Guillaume Lebreton, frères de Gilles Lebreton, qui travailla à Fontainebleau. La chapelle est ainsi sommairement décrite par l'auteur : « De caractère religieux, il n'en faut point chercher, il est vrai, et François Ier y est bien plus glorifié que Dieu lui-même. » A propos d'une autre chapelle, qui était dans le parc, il importe d'insister sur une innovation introduite par Philibert Delorme qui n'eut jamais en ce lieu que la surintendance des travaux. Il raconte lui-même qu'il se trouva dans la nécessité d'inventer la *colonne française*, comme les Grecs avaient inventé les colonnes *dorique*, *ionique* et *corinthienne*. Voici ses propres expressions : « Ne pouvant recouvrer promptement, et sans grands frais, des colonnes toutes d'une pièce, je les fis faire de quatre ou cinq pièces, avec beaux ornements et moulures, qui cachent leurs commissures : de sorte qu'à les voir il semble qu'elles soient entièrement d'une pièce, se monstrant fort belles et de bien bonne grâce. » Pensée excellente que M. Palustre développe ainsi : « Les colonnes n'ont de raison d'être que si elles sont d'un seul morceau, et chaque fois que s'impose l'obligation, pour les obtenir, de superposer plusieurs tambours, il faut au moins avoir soin de dissimuler les joints par les moulures. » Je ne voudrais pas ôter à l'illustre architecte tant soit peu de son mérite, mais il me semble qu'il avait pu prendre la première idée de ses colonnes françaises dans la pratique même des Italiens qui, à l'époque de la Renaissance, transformèrent la colonne droite des anciens en une série de tambours sculptés, formant tantôt des anneaux et tantôt de fortes saillies. Je ne citerai qu'un exemple, parce qu'il est des plus remarquables : c'est la porte nord de la cathédrale de Côme, que je visitais et étudiais en sep-

tembre dernier en compagnie de M. Palustre ; tous les deux, nous fîmes spontanément cette observation que les Français oublient souvent où ils ont pris leurs modèles.

Inutile de revenir sur la beauté et l'exécution des planches, gravées par M. Sadoux. C'est le complément indispensable d'un texte plein d'aperçus ingénieux et de la plus saine érudition.

X. Barbier de Montault.

CINQUANTE MORCEAUX D'ORGUE OU D'HARMONIUM, composés par M. Félix Clément; 1 volume de 200 planches gravées, librairie catholique Périsse, 38, rue Saint-Sulpice. — Prix net : 10 fr.

L'intérêt que les lecteurs de la *Revue* veulent bien prendre aux travaux auxquels je me livre et qui intéressent l'art chrétien, m'a engagé à leur présenter moi-même un ouvrage nouveau. Les compositeurs ne sont pas aussi favorisés que les autres artistes pour faire connaître l'existence de leurs œuvres. Les peintres, les statuaires, les architectes, à défaut des expositions, ont la ressource des dessins et des esquisses : le compositeur a besoin d'interprètes et d'exécutants ; il lui faut aussi un auditoire. En dehors de ces conditions, il ne peut que faire connaître l'objet et le caractère de son œuvre.

Il s'agit ici d'un *Recueil de cinquante morceaux d'orgue ou d'harmonium* qui appartiennent à des genres variés.

Ils font suite à ma *Méthode d'Orgue, d'Harmonie et d'Accompagnement* pour les personnes qui ont suivi cet enseignement depuis les exercices du mécanisme jusqu'aux connaissances des règles du Contrepoint de la Fugue. Elles pourront y trouver l'application de ce qu'elles ont appris et s'exercer à tirer parti de l'instrument dans tous les styles, tous les mouvements et tous les tons, même les moins usités. Les organistes qui possèdent la théorie et la pratique considèreront cet ouvrage comme un répertoire dans lequel ils pourront peut-être trouver des pièces intéressantes dont j'ai cherché à approprier le caractère aux différentes solennités religieuses.

La forme en est classique, en ce sens que l'harmonie est restée fidèle aux traditions léguées par nos maîtres, et pure de tout contact avec ces étranges témérités symphoniques aussi offensantes pour l'oreille que dépourvues de sanction.

Ce qui pourrait s'excuser dans une orchestration de fantaisie adaptée

ès, les fonctions d'organiste sont remplies par des personnes qui bitude de la musique de piano; on s'en aperçoit parfois plus qu'il ıdrait pour le recueillement des assistants. Il leur arrive assez sou- transporter sur cet instrument si noble, si supérieur à tous les u'on a dit de lui *qu'il veut un temple pour demeure*, des réminis- ien profanes. Ce sont des airs d'opéras, des fragments tirés d'ou- xécutés dans les salons et dans les concerts, associés à des paroles situations qui les rendent peu propres à édifier les auditeurs, s'ils même en complet désaccord avec les sentiments qui les animent désireraient voir seconder par l'influence d'une musique harmo- digne et posée.

re que ce recueil pourra, avec d'autres ouvrages conçus dans le sprit, aider ces personnes à interpréter plus fidèlement les impres- les pensées des assistants pendant les offices divins.[1]

onné aux morceaux destinés à remplir ce dessein des titres qui nt choisir de préférence ; ce sont les Offertoires, les Préludes, itations, les pièces pour l'Élévation, la Communion, l'Adora- s Marches religieuses ou Processions, les morceaux funèbres, ies.

aussi des fêtes dans lesquelles une certaine allégresse est tradi- e. On ne comprendrait pas, au point de vue de l'art, aussi bien ture qu'en musique, une fête de Noël sans une représentation gers ou une allusion aux épisodes du récit évangélique; telle pensée qui m'a fait composer quelques mélodies ayant ce ca- ; ce sont des Chœurs d'anges, des Villanelles, des Pastorales, un r.

yle des autres morceaux est plus dégagé de cette préoccupation



moins les proportions d'un 10 pieds ordinaire avec pédales séparées. Cependant, afin de ne pas priver les personnes qui touchent l'harmonium d'un exercice aussi utile et aussi intéressant que celui de la fugue, j'ai disposé la basse de manière qu'on puisse exécuter ces trois fugues sans pédales.

Sur les cinquante morceaux, il n'y en a que deux pour l'exécution desquels la pédale soit *obligée*. Tous les autres peuvent donc être joués sur l'harmonium et même au piano.

Il me reste à parler de la composition des jeux. J'aurais pu entrer dans les détails de la combinaison des registres de l'harmonium et de l'orgue à tuyaux. Mais il m'a semblé que ces indications auraient surchargé inutilement le travail de la gravure et rendu la lecture moins facile. En effet, l'intelligence de l'organiste et la connaissance la plus élémentaire de l'instrument suffisent pour choisir les registres les plus convenables pour l'exécution de chacun des morceaux du recueil. Il y a des harmoniums qui n'ont qu'un seul jeu ; d'autres en possèdent un grand nombre. Il y a des orgues à tuyaux qui n'ont qu'un seul clavier ; d'autres en ont deux, trois et même quatre ; tous possèdent des jeux de fond et des jeux d'anches. Je me suis attaché à écrire pour le plus grand nombre, c'est-à-dire pour les instruments de proportions moyennes, les plus répandus dans les églises, les chapelles et les salons. Les indications de jeux de détail peuvent donc ne pas être prises à la lettre, mais servir à combiner les jeux que l'on possède. J'ai ajouté à la table des morceaux contenus dans cet ouvrage un *index tonal* destiné à faire trouver de suite une pièce d'orgue qui puisse se rapporter au ton donné par le Chœur dans certaines circonstances.

Les orgues se sont multipliées dans nos églises et dans les chapelles. Mais si les orgues sont nombreuses, les organistes sont fort rares. Les artistes de talent ou de savoir se rendent dans les grandes villes ; ils touchent les orgues des cathédrales et des principales églises. Mais dans les petites villes, la rareté des musiciens harmonistes se fait sentir. L'art musical religieux ne saurait cependant être traité légèrement ni être soumis aux vains caprices et aux fantaisies du premier venu. On ne devrait pas s'y livrer en public sans préparation, sans études préalables, sans la volonté sérieuse et réfléchie de produire des effets en rapport avec l'objet qui en est le but véritable, c'est-à-dire l'expression des sentiments de foi et de religion.

La musique a ses formes hiératiques, comme l'architecture, la peinture, la statuaire. Elle doit s'unir intimement aux autres parties de l'office divin, aider aux sentiments religieux de l'auditoire, et non pas l'en

Est-il possible que l'organiste se renferme dans les limites de la
e convenance quand il s'abandonne au caprice de l'improvisa-
asard de ses dispositions morales, qui ne sont pas toujours d'ac-
la pensée qu'il doit interpréter? Ne vaudrait-il pas mieux choi-
rceaux les plus propres à atteindre le but proposé? En d'autres
organistes improvisent rarement; en France, ils improvisent
oujours. Je ne demande pas mieux que de croire à la fécondité
agination; cependant l'ensemble des offices religieux gagnerait
en convenance, en harmonie, en dignité, si on les débarrassait
tites ritournelles sans caractère, jouées entre les versets d'un
u d'une hymne, et si l'on faisait entendre à deux ou trois repri-
le cours d'un office, des fragments plus étendus et composés avec
ection et une compétence spéciale. On remplacerait ainsi de
alités par des harmonies capables d'élever les âmes et d'émou-
ment les cœurs.

F. CLÉMENT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

AMBIVERI (Luigi). Gli Artisti piacentini : cronaca ragionata. Piacenza, tip. Francesco Solari. In-16, 254 p. 2 fr. 50.

BACHELIN-DEFLORENNE. La Science des armoiries. Paris, librairie des bibliophiles. In-8, VII-299 p., avec vig. et grav. 15 fr. (Tiré à 135 ex. dont 10 sur pap. Whatman, 25 sur pap. de Chine, 100 sur pap. de Hol.)

BECKER (Ferd.). Die Inschriften der romischen Cœmetrien. Erklarung 30 ausgewahlter fac-simil.-altchristl. Grabschriften. Ein Beitrag zur Kenntniss d. christl. Alterthums mit besond Berücksicht der Forschungen de Rossi's. Als Beilage 10 Taf.-Holzschn.-Abbild., 26 Denkmaler altchristl. Kunst darstell. Gera, Reisewitz, 1878. Gr. in-8, 40 p. 3 fr.

BECKER (Ferd.). Rom's altchristliche Cœmeterien. Ein Beitrag zur Kenntniss d. christl. Alberthums mit besond. Berücksicht. der Forchungen Rossi's. Düsseldorf, 1874 ; Gera, Reisewitz. Gr. in-8, 120 p., avec fig. et 1 photolith. 3 fr. 75.

BERGER (G.). L'École française de peinture depuis ses origines jusqu'à la fin du règne de Louis XIV ; leçons professées à l'Ecole nationale des beaux-arts. (1876-1877). Paris, Hachette, In-18 j., III-479 p. 3 fr. 50.

BONELLI (Giov. Ant.). Mem[...] che della basilica Costant[...] SS. XII Apostoli di Roma, [...] suoi ristauri. Roma, tip. del[...] In-8, 92 p.

BOUTEILLER (E. de) & **BRA[...]** Notes iconographiques [...] d'Arc. Paris, Claudin. In-[...] avec grav. (Tiré à 300 [...] teinté, 3 fr. ; papier verg[...] 6 fr.; grand papier Wahtm[...] grand papier de Chine (15 [...]ment), 25 fr.)

BRIANCHON. Le Monument [...] Cochet. Tombeau, buste, [...] mémorial de la souscrip[...] par M. Brianchon, avec un [...] de M. J. Adeline et 2 pl. p[...]ques. Rouen, Augé, In-8, [...] p.

BURKHARDT (Jacob). The Ci[...] Art Guide to Painting in I[...] Use of Travallers and Stu[...] ed., revised and correcte[...] Crowe. London, Murray. [...] p. 7 fr. 50.

CATALOGUE descriptif des [...] maîtres anciens, exposés à [...] beaux-arts. Mai-juin 1879. [...] Chamerot, In-16, VI-175 p[...]

CATHÉDRALE de Clermont [...] Dame-du-Port. Visite arc[...] et artistique, par ***, [...]

J.

CHRONIQUE

...NT GRÉGORIEN.—Des conférences du plus haut intérêt sur le chant ...n ont eu lieu au monastère d'Aiguebelle.

...dom Pothier, bénédictin de Solesmes et disciple de l'illustre dom ...er, s'était rendu à l'invitation du R. P. dom Gabriel, abbé d'Ai... . Outre les religieux du monastère, l'ordre cistercien y comptait ...ombre de ses plus dignes membres. Le clergé séculier y avait ...lques représentants.

...ne allocution préliminaire, le R. P. d'Aiguebelle a exposé les ...nces qui ont amené cette réunion. Il a signalé la découverte ré... manuscrits précieux sur les traditions de l'ordre cistercien et les ... chant liturgique qu'on y a conservés, et a mentionné les efforts ...ns son propre monastère, depuis plusieurs années, pour amélio...ant de l'office divin. Le P. dom Pothier a parlé, dans une série de ...ces, de l'origine, du développement, de la notation et de l'exécu... mélodies grégoriennes. Nul mieux que lui ne pouvait traiter cette ...avec autant de supériorité et de succès, ayant visité toutes les bi...ues de l'Europe, compulsé tous les manuscrits connus et comparé ...ers de textes. De l'ensemble de ces considérations se sont déga...ques principes fondamentaux. Il a été démontré pour tous que ...dies grégoriennes sont un riche et précieux répertoire musical; ...ant grégorien doit être exécuté par groupes de notes, liés entre ...ant des formules déterminées; et enfin que l'exécution pénible, ...t martelée, usitée dans un grand nombre d'églises, est tout aussi ... aux traditions de l'antiquité qu'aux inspirations de la nature et ...oût.

...ER PONTIFICALIS.—M. l'abbé Duchesne a publié dans la *Revue des ...historiques* un savant mémoire sur le *Liber pontificalis*, œuvre ...esse si profondément l'archéologie et l'histoire de l'Église. Voici ...ont ses conclusions :

« 1° Le *Liber pontificalis* a été rédigé peu de temps après la mort du pape Symmaque (514); 2° Il y a eu des manuscrits de cette première rédaction qui se terminaient par la Notice de Félix IV (+ 530) ; 3° Ces manuscrits n'existent plus ; mais c'est sur eux qu'ont été faits les abrégés terminés à Félix IV et à Conon (687) ; 4° Le texte actuel représente, jusqu'à Félix IV inclusivement, un remaniement du texte primitif, exécuté vers l'an 539. »

Commission de géographie historique de l'ancienne France. — Par un arrêté du 20 janvier, une Commission a été instituée par le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sous le titre de « Commission de géographie historique de l'ancienne France. » Cette Commission aura pour objet d'achever les travaux commencés par la Commission de la topographie des Gaules : les cartes de la Gaule indépendante, de la Gaule soit sous la domination romaine, soit à l'époque franque et féodale, les cartes spéciales indiquant la position des monuments mégalithiques, la découverte de monnaies gauloises, les bornes milliaires, les diverses couches ethniques qui ont contribué à la formation de la nationalité française. Elle devra aussi terminer le catalogue général des monnaies gauloises et donner, d'après les nombreux documents recueillis, une édition de la *Notice des provinces et des cités de la Gaule*. La Commission de géographie historique de l'ancienne France fera, avec le concours des correspondants du Comité, des archivistes et des instituteurs, un relevé de tous les noms de lieux dits figurant au plan cadastral de chaque commune ; elle dressera un inventaire des *pouillés* pour préparer ultérieurement un *Corpus général* des pouillés de France et recueillera les textes itinéraires du Moyen-Age, ainsi que les dictons relatifs aux régions, aux villes, aux villages, etc. Elle devra, en un mot, centraliser tout ce qui peut toucher à la topographie historique de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789.

Sont nommés membres de cette commission :

MM. Henri Martin, de l'Académie française, président ; —Léon Renier, de l'Institut, vice-président ; — Anatole de Barthélemy, du Comité des travaux historiques, secrétaire ; — Alexandre Bertrand, directeur du musée de Saint-Germain, secrétaire ; — Alfred Maury ; — F. de Saulcy ; — Ch. Robert ; — E. Desjardins, de l'Institut ; — Aug. Longnon, répétiteur de géographie historique à l'école pratique des hautes études ; — Ant. Héron de Villefosse, attaché à la conservation des monuments antiques au musée du Louvre ; — Hamy, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle ; — G. de la Noë, chef de bataillon du génie, commandant de la brigade topographique.

MMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES. — La Commission des monu-
its est réorganisée ainsi qu'il suit :

résident : le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

" vice-président : le sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts.

' vice-président : M. Proust, député.

' vice-président : M. de Ronchaud, secrétaire général de l'administra-
ı des beaux-arts.

Membres :

M. le préfet de la Seine.
le directeur général des cultes.
le directeur général des bâtiments civils.
Abadie, architecte, membre de l'Institut.
de Baudot, architecte, inspecteur général des édifices diocésains.
Boeswillwald, architecte, inspecteur général des monuments historiques.
de Caix de Saint-Aymour, conseiller général de l'Oise.
Cernuschi.
Charton, sénateur.
Darcy (Denis), architecte.
Denuelle, peintre-décorateur.
Dreyfus (Gustave).
Gautier, contrôleur des travaux.
Laisné, architecte.
de Lasteyrie (Robert), professeur à l'école des chartes.
Legrand (Louis), député.
Lisch, architecte, inspecteur général des monuments historiques.
Lockroy, député.
Henri Martin, sénateur.
de Mortillet, conservateur adjoint au musée de Saint-Germain.
Quicherat, directeur de l'Ecole des chartes.
Ruprich-Robert, architecte, inspecteur général des monuments historiques.
de Sommerard, directeur du musée de Cluny.
Steinheil, peintre-décorateur.
Tétreau, maître des requêtes au Conseil d'Etat.
Thomson, député.

ecrétaire : M. Viollet-Le-Duc, fils, chef du bureau des monuments his-
ques.

ecrétaire adjoint : M. Lucien Paté, sous-chef au bureau des monu-
ts historiques.

Le monument de la défense de Paris. — Le concours de sculpture pour le monument à ériger au rond-point de Courbevoie, en mémoire de la défense de Paris, a eu lieu à l'Ecole des Beaux-Arts. La défense de Paris ! grand sujet, assurément, digne d'inspirer nos sculpteurs, et qui figurerait bien sur un contrefort de ce Mont-Valérien, témoin géant de nos souffrances, suprême défenseur de la population depuis l'enceinte intérieure jusqu'à Buzenval.

Le jury a décerné les prix :

1° A M. Barrias, qui a représenté la Ville de Paris debout, le drapeau à la main, vêtue d'une capote militaire et appuyée sur un canon. A ses pieds, un défenseur qui expire. La Ville est une fille lourde et vulgaire; le défenseur est sans intérêt : le groupe entier, quoique d'un réel talent d'exécution, nous paraît d'une vérité réaliste qui n'a rien élevé ni de sculptural ;

2° A M. Lequien, dont le groupe plus simple et plus décoratif, figure la Ville montrant l'ennemi à un garde national qui, debout à ses pieds, se met sur la défensive. Il y a du caractère dans cette œuvre et des lignes moins furieusement agitées que dans les autres groupes ;

3° A M. M. Moreau ; même idée, composition analogue, mais une exécution par trop mélo-dramatique. La Ville, de M. Moreau, paraît chanter un air de bravoure. Son défenseur est atteint de *delirium tremens*. Est-ce que cette *furia* n'est pas tout le contraire de ce qu'il faut à un groupe décoratif situé en pleine campagne, et destiné à être vu de loin ?

Musée de Cluny. — M. du Sommerard a été chargé par le Ministère des Beaux-Arts d'organiser une exposition des dessins de Viollet-le-Duc. Cette exposition aura lieu au Musée de Cluny dans la grande salle non encore ouverte au public et qui se trouve au-dessus de la salle des carosses.

Musée Carnavalet. — Depuis le 15 février, le musée Carnavalet est ouvert au public les dimanches, mardis et jeudis, de 11 heures à 4 heures. On sait que le gracieux Hôtel de la Renaissance, bâti par Pierre Lescot et Jean Bullant, illustré par le ciseau de Jean Goujon, a été restauré récemment et converti en musée des antiquités parisiennes.

Le rez-de-chaussée et les caves contiennent des fragments d'architecture et de sculpture ainsi que de nombreuses inscriptions lapidaires.

Si l'on passe dans les galeries de droite, on voit quelques objets appartenant à l'époque préhistorique ; puis la période gallo-romaine représentée par les gradins des arènes de la rue Monge, un fragment de l'aqueduc

Arcueil, des meules de petits moulins à bras, à l'usage des soldats romains qui campaient sur la montagne Sainte-Geneviève, les débris des conduites de plomb qui amenaient l'eau dans les villas étagées sur les cotes du côteau ; des tronçons de colonnes arrachées au temple païen de la Cité et à celui de Montmartre ; des piédestaux et des bases, témoignage de la grandeur monumentale de Lutèce ; des frises, des architraves, les entablements, restes d'un édifice triomphal ; des statues de dieux gaulois et de déesses gallo-romaines, des bornes milliaires avec leurs inscriptions ; des pierres tombales portant encore les noms des vétérans, des ouvriers, des personnages de tout rang qui habitaient Lutèce aux IIIe et IVe siècles de notre ère ; des pavements de marbre, indice du luxe des habitations gallo-romaines, etc.

Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est la réunion de monuments tumulaires que le service historique a extraits du sol parisien. Il y a là des tombeaux de toutes les époques et de tous les styles.

Ajoutons que le Moyen-Age est représenté à l'hôtel Carnavalet par de nombreux fragments d'architecture et de sculpture.

La Renaissance et les temps modernes ont également fourni leurs contingents ; on admire, dans les jardins et les galeries extérieures : les arcs-tableaux de l'Hôtel de Ville, portant la Salamandre et l'F couronné de François Ier ; une série de douze apôtres de l'école de Germain Pilon ; quelques stations du Calvaire du Mont-Valérien traitées de la même manière, des fragments de tombes princières fleurdelisées, extraites du sol que recouvre le boulevard Saint Germain, etc., etc.

Caisse des Musées. — Il est question de faire trois parts des diamants de la Couronne et de vendre l'une d'entre elles. Il ne nous appartient pas d'émettre une opinion sur ce projet, mais seulement de constater, d'après les journaux les mieux informés, ce qu'on aurait l'intention de faire.

Les diamants héraldiques, ceux qui ont une valeur d'art et une importance historique, seraient déposés au musée du Louvre, dans la galerie d'Apollon. Du nombre serait le fameux Régent, estimé à trois millions et qui ne trouverait très probablement pas d'acheteur.

Ceux qui ont une valeur minéralogique spéciale seraient envoyés au muséum d'histoire naturelle.

Enfin ceux qui sont de la pure joaillerie, et dont le prix est estimé à environ trois millions, seraient vendus au profit de ce qu'on appellerait la « Caisse des musées », création d'une grande et incontestable utilité.

Tout le monde sait quelle misérable somme est affectée chaque année par le budget aux acquisitions de nos huit musées nationaux : Louvre,

Luxembourg, Versailles, Saint-Germain, etc. Ce crédit n'est que de 150,000 francs. Une véritable misère en comparaison des magnifiques ressources dont disposent les musées anglais et les musées allemands. Encore, chez nous, la direction des musées n'a-t-elle pas le droit, comme cela existe dans les pays que nous citons, de constituer, avec des reliquats de crédit, des fonds de réserve pour profiter des occasions d'achat imprévues.

Si le projet dont nous parlons était réalisé, les musées français seraient constitués en personnes civiles (pour nous servir d'une expression juridique), comme l'est, par exemple, l'administration de la Légion d'honneur. Ils seraient aptes à recevoir des dons en argent, et pourraient se constituer des revenus au moyen desquels ils auraient la faculté de lutter contre l'avidité triomphante des musées étrangers.

Saint-Cloud. — Saint-Cloud va, paraît-il, avoir un palais de cristal, dans le genre de celui de Sydenham.

Une demande va être faite prochainement à la Chambre pour la concession des terrains nécessaires à cet effet, terrains faisant partie du parc de Saint-Cloud et appartenant à l'Etat.

Le palais de cristal projeté serait contigu presque au palais en ruine de Saint-Cloud, et s'étendrait sur l'espace occupé naguère encore par les jardins réservés, le petit parc et la cascade dite des *vingt-deux jets*, de telle sorte que l'aspect général du parc de Saint-Cloud ne serait pas modifié par cette construction.

Cet établissement ne serait pas seulement un lieu d'amusement et de distraction ; il y aurait une ferme normande, des serres très étendues, un immense aquarium, un gymnase, une bibliothèque, un musée archéologique, une exposition permanente comprenant la peinture, la sculpture et les beaux-arts appliqués à l'industrie, sans compter un observatoire d'où l'on jouirait d'un panorama sans rival.

Les dépenses sont évaluées à 15 millions.

Amiens. — Nous avons à regretter la mort d'un vieil ami, d'un éminent architecte, M. J. Herbault, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Notre collaborateur, M. Ch. Lucas, au nom de la Société centrale des architectes, a prononcé sur sa tombe un discours ému dont nous extrayons les passages suivants :

« Ce n'est pas devant cette tombe, encore ouverte, qu'il convient de redire l'existence si honorable et si laborieuse, si méritante et si honorée de Jean Herbault.

« A un des nombreux élèves, aujourd'hui ses successeurs, qu'il a formés

ns cette cité, sa patrie d'adoption, à un membre de notre chère Société s Antiquaires de Picardie, il appartiendra de nous retracer prochainement les quarante-sept années que cet architecte distingué, constructeur abile autant que dessinateur infatigable, administrateur intègre autant qu'expert judicieux, a consacrées à ériger, dans Amiens et en dehors de cette ville, des édifices répondant à des programmes divers, obéissant à les besoins multiples, empreints de formes variées, mais tous, étudiés avec conscience, suivis avec sollicitude dans toutes les phases de leur développement, et témoignant hautement, comme de la qualité maîtresse de leur créateur, d'une opiniâtre recherche du *vrai* et du *beau*, tout en faisant la part de l'*utile*, cette donnée positive de notre architecture moderne.

« Cependant, vous permettrez à un ami, à un collègue, à un confrère de votre cher Herbault, de se faire l'interprète des sentiments de douleur de notre grande famille des architectes français devant le corps inanimé de celui qui, un jour, il n'y a pas encore trois ans, eut l'honneur, comme doyen des Architectes d'Amiens, de recevoir, à leur arrivée dans cette ville, les membres de la cinquième session annuelle du Congrès des Architectes français.

« A cette époque, Jean Herbault venait d'être cruellement éprouvé ; un fils aimé, dont les premiers pas dans l'étude du droit avaient été marqués par le succès et présageaient un futur magistrat digne de la Cour d'Amiens, lui avait été récemment enlevé ; mais, comme un guerrier luttant jusqu'à la fin d'une journée de combat, avant de se coucher sur le champ de bataille d'où il ne doit plus se relever, Herbault s'acharnait à la lutte, sachant qu'il se devait à lui-même et qu'il vous devait à tous d'achever votre *nouveau Palais de Justice*, cet édifice monumental qui, dans sa vaste enceinte, et grâce à d'ingénieux agencements, réunit avec convenance et facilité toutes les juridictions que comporte, hors Paris, notre législation française.

« Car Herbault avait cette rare fortune de concentrer, depuis trente années, la plus grande partie de ses efforts, toute la maturité de son talent et toute son expérience professionnelle, dans l'étude, la construction et l'ornementation de cet édifice remarquable, commencé en collaboration avec M. Daullé, de vénérée mémoire, mais que, seul, il avait l'honneur de terminer et auquel son nom restera à jamais attaché.

« Il m'est doux, Messieurs, dans cette triste journée, de me rappeler avec vous cette autre journée si belle, du jeudi 14 juin 1877, dans laquelle illustres confrères, venus en grand nombre de tous les points de la France, joignirent leurs félicitations à celles adressées à Herbault par

M. le premier président Saudbreuil, et saluèrent, en l'architecte de la Cour d'Amiens, un des maîtres de notre art contemporain.

« Mais ce souvenir ne doit pas nous rendre oublieux de tant d'autres travaux qui se succédèrent sans relâche, dans cette vie si bien remplie; ainsi : les édifices religieux du diocèse d'Amiens ; la Gendarmerie, le Lycée et les établissements hospitaliers de cette ville ; le Palais de Justice de Péronne et la Prison de Doullens, de nombreuses constructions publiques, églises, écoles et mairies dans les communes des départements de la Somme et de l'Oise ; d'intéressantes constructions privées, châteaux, hôtels, maisons et tombeaux ; enfin plusieurs couvents, et, parmi eux, les monastères grandioses de l'ordre de la Visitation à Boulogne-sur-Mer et à Amiens, à Paris et à Orléans, à Poitiers et à Annecy.

« Car Jean Herbault était un croyant : c'est avec un zèle soutenu qu'il consacra ses facultés d'artiste à ériger un sanctuaire pour la Justice, cette expression la plus haute de l'âme humaine, et à élever des maisons qu'abritent la Foi et la Charité, ces vertus qui rapprochent l'homme de Dieu. »

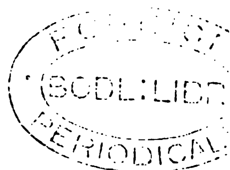
MUNSTER. — On annonce la publication, à Münster, d'un splendide volume ayant pour titre : *Monuments d'art et d'histoire du district du Harum*, en Westphalie. C'est le premier d'une série qui paraîtra successivement, par les soins de la Société provinciale de Münster, sur les monuments de cette contrée, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours. Le volume publié donne l'histoire de chaque monument d'après les historiens, les manuscrits, les traditions, les souvenirs locaux recueillis par l'auteur, le Dr Nordhoff, dans chaque ville et chaque village du district. Les illustrations, au nombre de plus de 130, consistent en gravures sur bois et en photographies. Elles commencent par les monuments des temps préhistoriques, et donnent ensuite les spécimens les plus remarquables des édifices de l'époque chrétienne. Cette collection offre la perfection de l'art jointe à l'exactitude des recherches. (*Polybiblion.*)

ROME. — M. Eugène Müntz a découvert dans les archives romaines les comptes des bâtiments construits à Avignon et dans les environs par les papes du XIVe siècle, entre 1319 et 1370. Ces comptes fournissent de minutieux détails, non seulement sur les travaux exécutés, mais les artistes qui en étaient chargés. M. Müntz se propose de les publier dans une série intitulée *les Arts à la cour des Papes pendant le Moyen-Age*, qui formera le pendant des études sur *les Arts à la cour des Papes pendant le XVe et le XVIe siècle.*

J. C.

ÉTUDE

SUR LES PUITS D'ÉGLISE



---

découverte d'un puits à l'intérieur d'une église est chose assez pour mériter d'être signalée.

, le vendredi 3 octobre dernier, des ouvriers, occupés à la ré-ion du pavage de la cathédrale de Séez, trouvaient sous une du bas-côté sud, à la hauteur des piles de l'avant-chœur, une é qu'ils jugèrent bientôt être l'orifice d'un puits.

rge de 0 m. 60 environ, ce puits a 10 m. de profondeur. Une nnerie de blocage, ruinée en bas sur une hauteur de 5^m, en les parois : la partie supérieure est occupée par deux mar-s superposées, sur lesquelles on a encore monté une trentaine ntimètres de blocage ordinaire, probablement pour arriver à rer le sol de la cathédrale actuelle. La margelle inférieure, seul morceau et assez bien conservée, mesure 0^m 60 de hau- l'autre, moins élevée, est aussi plus détériorée : elle est e brisée en deux morceaux inégaux, dont le plus grand com-l, à lui seul, les deux tiers de la circonférence entière.

Ruprick-Robert, architecte diocésain, estimant la découverte rtante, ordonna aussitôt la réparation de la maçonnerie entière, çon à conjurer pour l'avenir toute menace de ruine.

is à quelle époque remontait ce puits ? Pourquoi avait-il été é en cet endroit ? Pour quel usage avait-il été ouvert ? N'avait- eu, plus tard, une destination différente de celle que s'étaient sée ses premiers constructeurs ? Ce furent autant de ques- qui se posèrent tout de suite à l'esprit du public, et qui, il faut ner, sont non moins difficiles qu'intéressantes à résoudre pour éologue lui-même ; car ces sortes de monuments sont devenus mement rares.

Essayons toutefois d'esquisser rapidement leur histoire à les âges. C'est là, ce nous semble, à défaut de documents p liers et précis, le meilleur moyen de donner aux questions r soulevées par la découverte du puits de la cathédrale de Séez des réponses concluantes de tout point, du moins des éclai ments aussi satisfaisants que possible.

I.

Descendons d'abord dans les catacombes, le berceau de t rites et de toutes les traditions du catholicisme. A côté des s naturelles à fleur de terre, comme celles des grottes Pontie du cimetière *Ostrianum* (qui portait l'appellation significat cimetière *ubi Petrus baptizabat*, de cimetière *ad Nymphas Petri* ou *Fontis sancti Petri*, et de la grotte Vaticane), qui, d'ap plus graves autorités, servirent de premiers baptistères [2]

[1] Mme Gerbet, dans son *Esquisse de Rome chrétienne* (t. I, p. 180), cette source en ces termes : « Son souvenir (celui de la tête du Sauveu à l'ancienne entrée des grottes Pontiennes) ne s'efface pas, non plus que baptistère, où l'on boit quelques gouttes d'eau dans le creux de sa mai source qui jaillit parmi des tombeaux, ce réservoir d'eau sainte, près étaient rangés des vases funéraires qui étaient des réservoirs du sang des rappellent ces vers que le poëte chrétien du IVe siècle avait composés baptistère, construit à l'endroit où deux confesseurs de la foi avaient été in

« Le Christ a choisi ce lieu pour y faire monter au ciel par la voie du « cœurs éprouvés, ou pour les purifier par l'eau.

« L'esprit, accoutumé à y descendre du sein de l'éternité, y accorde le « comme il y donna la palme.

« Le ruisseau qui sort de la fontaine, et ces autres flots, qui sont sc « blessures des martyrs, y répandent sur la terre une rosée sainte. » *Peristeph.*, hymn. 8.)

[2] Pour la fontaine du cimetière Ostrianum, nous citerons le témoig docte Dom Guéranger et les Actes des saints martyrs Papias et Mau souffrirent sous Dioclétien.

« Une fontaine, comme on en rencontre dans plusieurs des catacombes depuis, y était disposée pour l'administration du baptême. » (*Sainte Céc Société romaine aux deux premiers siècles*, ch. II.)

« Quorum corpora (SS. Papiæ et Mauri) collegit Joannes presbyter sepelivit in via Nomentana, quarto kalend. februarii, ad Nymphas, ub baptizabat. » (Baron. *an. 303, n. III.*)

uvons dans les cimetières de Priscille et de Saint-Callixte des ternes, recevant leur eau par des conduits en pierre, qui auraient é employées au même usage [1]. Même, si l'on en croit Boldetti [2], es puits proprement dits auraient existé dans les catacombes de rétextat et de Sainte-Hélène. Quelle aurait été la destination rimitive du puits célèbre de la catacombe de Saint-Callixte, dans equel furent momentanément déposés les corps de saint Pierre et le saint Paul ? S'il n'est pas possible d'arriver à quelque certitude ur cette destination, on peut au moins constater l'existence de ce uits [3].

Au premier siècle, nous trouvons également, dans la prison Mamertine, cet autre hypogée non moins célèbre, témoin, lui aussi, les actes du premier souverain Pontificat, la source qui jaillit miraculeusement à la prière de saint Pierre, pour qu'il pût conférer le baptême à ses gardiens convertis, Processus et Martinianus.

Mais faut-il voir dans ces sources et ces puits les premiers prototypes des monuments que nous étudions ? Ce serait peut-être trop prétendre que de l'affirmer. Au moins il est permis de supposer que ces eaux sortant d'une terre sanctifiée ont, plus tard, inspiré idée de demander à la terre consacrée des églises l'eau nécessaire l'administration du baptême et par suite aux cérémonies prescrites par la liturgie.

Rien n'est plus naturel et ne paraît plus vraisemblable : ou plutôt ous devons nous emparer avec empressement de cette légitime upposition, comme de la seule lumière à laquelle nous allons être peu près réduits pour nous guider dans la route obscure que nous vons à parcourir. En d'autres termes, cette hypothèse nous fournit le principal, pour ne pas dire l'unique moyen, de déterminer es endroits où ces sortes de monuments ont dû ou ont pu exister ans la suite et les raisons pour lesquelles ils ont été creusés. Car ous n'avons que très peu de renseignements positifs à ce sujet.

« Par une de ces fatalités déplorables, dit Gailhabaud dans une

[1] *Dict. des Ant. chrét.*, par l'abbé Martigny.

[2] *Observat. sur les cim. des SS. mart. et des anciens chrét. de Rome.*

[3] Ce puits vénérable, situé au milieu d'une église, est actuellement surmonté un autel antique, et l'on peut encore en apercevoir l'orifice en regardant par ne ouverture pratiquée à la base même de l'autel.

notice qu'il a consacrée à l'étude des *Puits sacrés*[1], l'origine de ces puits demeure entourée d'un certain mystère dont on ne peut soulever le voile par la lecture des écrivains ecclésiastiques ; car la plupart d'entre eux se taisent sur ce sujet, et le très petit nombre de ceux qui en parlent, disent à peine quelques mots, qui sont, hélas ! beaucoup trop insuffisants pour nous renseigner sur ce point. » En effet, Anastase-le-Bibliothécaire lui-même, si bien informé cependant des traditions de l'Église et si fidèle à les relater, n'en parle pas.

Aussi tout d'abord, éclairé par la lumière à laquelle nous venons de faire allusion, ne devrait-on pas modifier un peu les expressions que M. Gailhabaud emploie plus loin dans sa notice ? Il dit en effet qu'il ne saurait exister aucun doute sur l'existence des puits dans les *basiliques latines*. « Du moment, continue-t-il, que le Christianisme put librement professer ses dogmes et prendre de l'extension, il dut sans aucun doute, par l'institution de nouvelles cérémonies, accroître les parties du culte ; et dès lors naquit un certain nombre de monuments nouveaux, parmi lesquels on peut citer les puits, destinés à fournir l'eau qui devait jouer un si grand rôle dans les rites de l'Église. » Au lieu de « *basiliques* » seulement, n'aurait-il pas dû écrire dans « *les baptistères et les basiliques.* » Car jusqu'au VIIe siècle, ce fut dans les baptistères que l'on conféra à peu près exclusivement le baptême solennel ; et l'on sait que les baptistères étaient, la plupart du temps, des monuments tout à fait distincts et séparés des basiliques. C'est l'enseignement d'un grand nombre d'écrivains ecclésiastiques, entre autres d'Eusèbe, de saint Cyrille, de saint Paulin, de saint Sidoine Apollinaire, de saint Augustin, de Tertullien. D'ailleurs, si, d'après lui, la construction des puits fut jugée utile et convenable pour fournir l'eau nécessaire dans « les cérémonies nouvelles » du Christianisme, est-ce que ce ne dut pas être surtout pour l'administration du baptême par immersion, qui demandait cette eau en grande abondance, en plus grande abondance qu'aucune autre cérémonie ?

D'un autre côté, avec ces baptistères qui ont dû être alimentés par des puits creusés dans leur enceinte, il faut reconnaître qu'il

[1] *Arch. du Ve au XVII siècle,* t. IV.

en existait d'autres différemment pourvus, et qui recevaient leur eau d'une source étrangère à leur sol. Nous lisons dans le savant Dictionnaire de M. l'abbé Martigny : « Eu égard aux convenances de la discipline ancienne, les baptistères des premiers siècles avaient une telle abondance d'eau qu'ils ressemblaient à des lacs ou à des rivières, si bien qu'on les appelait *natatorium* ou *piscina*. (Socr., *Hist. eccl.*, VII, 17.) Aussi les évêques avaient-ils soin de chosir, pour bâtir leurs baptistères, des lieux où se trouvaient des sources ou des *cours d'eau*. Le pape Damase, pour établir celui du Vatican, fit descendre du Janicule de grands cours d'eau, et voulut perpétuer lui-même la mémoire de ce fait par une inscription métrique qui fut fixée dans la muraille de cet édifice et que Baronius rapporte d'après un ancien manuscrit sous l'an 384. Un fait analogue est attribué à S. Lin, second évêque de Besançon, par Dunade (*Hist. de l'égl., ville et dioc. de Besançon*). Le tribun militaire Onnasius céda sa maison, afin de livrer passage au cours d'eau qui devait alimenter le baptistère que voulait construire l'évêque et sur l'emplacement duquel fut bâtie plus tard l'église Saint-Jean-Baptiste. A Aquilée, un baptistère fut établi sur la rivière Alsa. »

Nous trouvons également dans une remarquable Étude de M. l'abbé Corblet sur les « *lieux de baptême* [1] » des renseignements analogues. En même temps qu'il mentionne les sources qui se trouvaient dans l'intérieur des baptistères, il signale aussi des sources plus éloignées dont les eaux étaient amenées au moyen de longs conduits et même d'aqueducs proprement dits.

« La cuve centrale des baptistères, rapporte-t-il d'après Anastase-le-Bibliothécaire, comme la piscine, était remplie d'eau, immédiatement avant la bénédiction des fonts, au moyen de canaux souterrains, communiquant tantôt avec de vastes citernes voisines, tantôt avec des sources plus ou moins éloignées. Parfois il fallait recourir à des constructions d'une certaine importance : ainsi le pape Adrien fit construire l'aqueduc, connu sous le nom de *Claudia*, qui alimentait le baptistère de Saint-Sauveur et de plusieurs autres églises [2]. » Dans un autre endroit, il dit que « les plus anciens baptistères, de

[1] *Revue de l'Art chrétien*, ann. 1877, juillet-septembre.

[2] Anast. Bibl., *de Vit. rom. pont.*

même que l'*atrium* des maisons romaines, avaient au centre une ouverture à ciel découvert par où l'eau tombait dans le bassin comme jadis dans l'*impluvium.* » D'ailleurs les notes historiques et descriptives qu'il donne sur un certain nombre de baptistères conservés ou disparus confirment de tout point cet enseignement. A propos du baptistère de Saint-Pierre du Vatican, il rapporte que le poète Prudence a chanté la source vaticane se précipitant parmi les marbres précieux en cascades sonores et formant un étang, dont l'onde transparente reflétait les peintures des voûtes. Voici du reste cette belle inscription tout entière, telle que nous la trouvons dans les *Annales* de Baronius [1], après l'inscription du pape Damase :

Dextra Petrum regio tectis tenet aureis receptum
Canens oliva, murmurans fluento.
Namque supercilio saxi liquor ortus, excitavit
Fontem perennem chrismatis feracem.
Nunc pretiosa ruit per marmora, lubricatque clivum
Donec virenti fluctuet colymbo
Interiora tumuli pars est, ubi lapsibus sonoris
Stagnum nivale volvitur profundo.
Omnicolor vitreas pictura superne pingit undas,
Musci relucent, et virescit aurum,
Cyaneusque latex umbram trahit imminentis ostri.
Credas moveri fluctibus lacunar.
Pastor oves adit, ipse illic gelidi rigore fontis
Videt sitire quas fluenta Christi [2].

Au baptistère de Saint-Jean, à Poitiers, dont la construction remonte au VII° siècle et peut-être même au V°, on a retrouvé les conduits qui amenaient l'eau des hauteurs voisines.

En 1860, on a découvert à Valence, sur le flanc méridional de la cathédrale, les fondations d'un antique baptistère du VI° ou VII° siècle, et on a retrouvé les tuyaux de plomb qui amenaient les eaux et les canaux d'écoulement.

A Verdun, il y avait au IV° siècle, un baptistère de forme circulaire, placé sur le bord d'un ruisseau au pied de la cathédrale.

[1] *Ann. eccl*, t. IV, p. 498.
[2] *Peristeph.*, XII.

Enfin on lit dans la *Vie de saint Avit*, mort en 525, qu'il fit rebâtir de fond en comble le baptistère de Vienne, en Dauphiné, qu'il l'orna de riches ouvrages de marbre et de mosaïque, et qu'il construisit un aqueduc qui amenait les eaux dans le bassin baptismal.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer, croyons-nous, qu'un certain nombre de baptistères, sinon tous, ont été pourvus de puits.

Après cela, faut-il pareillement affirmer qu'il en ait existé dans la plupart des basiliques, pour donner l'eau nécessaire aux autres cérémonies du culte? Nous ne l'oserions pas. Il semble qu'à ces époques, où tant de choses plus essentielles manquaient absolument, les difficultés et les frais de construction qu'ils eussent occasionnés, en auraient éloigné jusqu'à la pensée. Nulle part, d'ailleurs, il n'en est fait mention, pas même dans l'ancien rituel romain, qui aurait au moins dû enregistrer leur bénédiction. C'eût été la moindre des choses que le monument, où l'on devait puiser l'eau réservé à des usages religieux, ait été auparavant bénit.

Pour généraliser, avec des raisons de plus de valeur, l'existence des puits dans les églises, il faut arriver jusque vers le VIIe siècle, époque où l'on commença, au moins en France, à y administrer le sacrement de baptême, époque, nous apprend saint Grégoire-de-Tours où « l'on commença à transporter les baptistères dans l'intérieur des églises [1]. » Toutefois, là encore on ne doit pas être trop absolu. Car toutes les églises n'eurent pas le privilège du baptême solennel. Dans le principe, ce privilège était réservé aux seules églises épiscopales, parce que seuls les évêques conféraient solennellement le baptême la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte. Plus tard, il est vrai, les évêques, à cause du nombre toujours croissant des fidèles, ne suffirent plus à de si grandes charges, et ils durent déléguer à leur place de simples prêtres, et par conséquent étendre le privilège du baptème solennel aux églises ordinaires. Mais, alors même, ils ne l'étendirent pas à toutes les églises indistinctement; ils en désignèrent seulement un certain nombre, qui, à cause de cela, prirent le nom d'églises *baptismales*.

De plus, parmi ces églises, combien encore eurent des puits pour fournir l'eau du baptême et, par suite, des autres rites liturgiques?

[1] *Hist. Franc.*, II, 21.

Toujours, aussi bien pour cette nouvelle phase de la question que pour la première, nous sommes à peu près réduits à de simples hypothèses. Point ou peu de documents positifs. Nous avons tout au plus un témoignage écrit : celui d'un moine de Saint-Germain-des-Près, à Paris, Abbon dit le Courbe [1], qui, dans sa relation du siège de Paris par les Normands, en 896, parle d'un puits creusé dans l'église de son abbaye, dont l'eau était miraculeuse :

Cujus ad accubitat puteus vestigia, cujus
Qui potabit aquas, extemplo febre laborans
Auxilio sancti fidens capiet medicinam [2].

Mais ni le grand pape Innocent III dans son ouvrage de liturgie, *de Sacro altaris ministerio*, ni Guillaume Durand dans son célèbre *Rationale divinorum officiorum,* ni beaucoup d'historiens sacrés, qui pourtant mentionnent et décrivent les principaux meubles et les parties accessoires de nos anciennes églises, ne citent les puits sacrés. Il est vrai que, d'après M. Gailhabaud [3], « ce silence des hagiographes doit venir du peu d'importance qu'avait à leurs yeux cette classe particulière d'édicules; très vraisemblablement, toujours selon le même auteur, il ne faut l'attribuer qu'à l'oubli de son institution; car on ne saurait l'imputer à leur ignorance du puits sacré dans le temple du Seigneur, puisqu'il en avait été érigé, ainsi qu'on le verra, sur presque tous les points de la chrétienté. » Malheureusement M. Gailhabaud, dans la suite de sa notice, ne tient pas sa parole aussi largement qu'il l'avait promis au début. Il se contente d'affirmer un peu plus loin « qu'au XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècle, cette classe particulière d'édicules reçut une grande extension ; ce qu'accuse d'ailleurs la conservation d'assez nombreux monuments répartis dans les différents pays de la chrétienté. » Et à l'appui de son dire, il ne

[1] Qu'il nous soit permis de signaler, en passant, une petite erreur historique et chronologique commise par du Cange, dans son *Glossaire*. Il confond Abbon de Fleury (*Abbo Floriacensis*), moine de l'abbaye de Fleury, près Orléans, qui vivait dans la seconde moitié du X[e] siècle, avec Abbon, surnommé le Courbe (*Abbo Cernuus*), moine de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, qui vivait dans la deuxième moitié du IX[e] siècle, et lui attribue la *Relation du siège de Paris*.

[2] *Rec. des Hist. des Gaules et de la France*, t. VIII.

[3] *Arch. du V[e] au XVII[e] siècle.*

ite guère encore que le puits de la cathédrale de Ratisbonne, celui de l'église de Notre-Dame-de-l'Épine, près Châlons-sur-Marne, et celui de la cathédrale de Strasbourg, qui a été détruit et comblé à la fin du siècle dernier. En revanche, il rapporte sur ce dernier des traditions qui, si elles étaient démontrées complètement exactes, seraient très précieuses pour les questions qui nous occupent. Suivant le récit des chroniqueurs locaux, ce puits aurait appartenu, dans le principe, à un temple païen consacré à Hercule, sur l'emplacement duquel on aurait plus tard construit la cathédrale, et il aurait servi à laver et à purifier les victimes avant le sacrifice. Au VIIe siècle, encore d'après la chronique, il aurait été bénit par saint Remi et serait devenu le réservoir particulier du baptistère de la ville. Pendant près de huit siècles, il aurait fourni aux curés de Strasbourg et à ceux des environs dépendants de l'archiprêtré de Saint-Laurent, l'eau dont ils avaient besoin pour l'administration du baptême. On affirme même que cet usage dura jusqu'au milieu du XVIe siècle. Mais depuis cette époque il ne fut employé que pour la cathédrale, et encore jusqu'en 1696 seulement; car, cette année-là, une profanation, dont il fut l'objet, le fit complètement abandonner. Nous venons de dire qu'il fut définitivement détruit et comblé à la fin du XVIIIe siècle.

« Enfin, continue M. Gailhabaud, quoique le XVIe et le XVIIe siècle n'aient point été des époques où la liturgie fût professée dans toute sa pureté, on peut cependant citer encore, comme ayant été construits vers ce temps plusieurs spécimens de puits assez remarquables [1]. » Mais il n'indique encore aucun de ces spécimens, sinon celui de Saint-Sigismond, à quelques lieues d'Orléans, qui fut ouvert au XVIIe siècle.

Du Cange, qui vivait au XVIIe siècle, dit bien dans son Glossaire (article : *Puteus in templis et ædibus sacris*), que le sacramentaire de France contenait une bénédiction pour les puits. Mais probablement qu'il n'aura pas lu cette bénédiction; autrement il eût vu qu'elle ne prouvait rien en faveur de l'existence des puits dans les églises, puisque, comme sa rédaction l'indique, elle a été composée pour tous les puits en général, et non pour les puits sacrés en par-

[1] *Ibid.*

ticulier.... « Te supplices deprecamur : ut aquam putei hujus *ad communis vitæ utilitatem* cœlesti benedictione sanctifices [1]. »

De son côté, M. Viollet-le-Duc affirme aussi qu'au Moyen-Age « presque toutes les églises possédaient un puits, percé soit dans une crypte, soit dans un collatéral [2]. » Mais lui-même il ne donne, comme exemple, que celui de la cathédrale de Strasbourg.

En revanche, aux raisons d'être de ces puits, que nous avons déjà indiquées, M. Viollet-le-Duc en ajoute une nouvelle qui paraît non moins vraisemblable : Ces puits, dit-il, avaient été primitivement creusés pour le besoin des constructeurs ; l'édifice terminé, on posait une margelle à leur orifice et ils étaient réservés au service du culte [3]. » Tel aurait été, à en croire ses historiens, le puits de la cathédrale de Ratisbonne.

On doit cependant observer que, pour l'usage des ouvriers, des puits ainsi resserrés entre des constructions relativement aussi rapprochées qu'étaient entre elles les murailles et les piles, ne devaient point être commodes. Où trouver la place de préparer facilement les mortiers, d'éteindre la chaux?

Quoi qu'il en soit, « pour le service du culte », on y puisait l'eau que l'on répandait chaque dimanche, après l'avoir bénite, sur l'assemblée des fidèles et celle dont on avait besoin pour les exorcismes, pour l'administration du baptême et particulièrement pour le saint sacrifice de la messe. On sait, en effet, quels soins respectueux et même dispendieux, les siècles de foi du Moyen-Age apportaient à la préparation de tout ce qui est requis pour la célébration des saints mystères. Ne voyait-on pas des religieux, des prêtres, des rois même (saint Venceslas, roi de Pologne, par exemple) ne pas croire indigne d'eux de choisir un à un les grains de froment et de raisin destinés à fournir le pain et le vin du sacrifice, et de broyer ces grains sous la meule ou de les écraser dans le pressoir, ne voulant pas confier ce soin à des mains profanes et communes? L'eau sortant du puits sacré était pareillement une eau choisie.

Mais on peut encore supposer aux puits sacrés une autre desti-

[1] *Sacram. Gall. apud Mabill... Museum Italicum,* p. 389.
[2] *Dict. raisonn. d'arch.*
[3] *Ibid.*

ation. Personne n'ignore que nos cathédrales et nos églises servient souvent de suprême refuge à des populations entières, qui se étiraient affolées devant les armes victorieuses de leurs ennemis; que, plus d'une fois même, elles devinrent la dernière forteresse pour des troupes vaincues de toutes parts. Que de services rendait alors un puits, qui pouvait donner à des centaines de prisonniers le moyen de subvenir à une des premières nécessités de la vie!

Enfin, quelques puits furent employés par les persécuteurs de la foi chrétienne comme lieu de supplice, et devinrent ainsi un lieu de prière et de vénération pour les fidèles.

II.

L'existence et la destination des *puits sacrés* étudiées, il nous reste à parler de leur emplacement dans les églises, ainsi que de leur forme et de leur ornementation au-dessus du sol.

Pour leur emplacement, on peut dire qu'ils n'en ont pas eu de fixe et qu'ils ont été construits indifféremment à peu près dans toutes les parties des édifices : tantôt dans les transsepts, comme à Notre-Dame-de-l'Épine ; tantôt sous les tours ; quelquefois dans les cryptes, comme à la Ferté-Saint-Aignan et au Tremblevif; d'autres fois dans la grande nef, comme à l'ancienne cathédrale de Lisieux et à l'église de Saint-Similien, à Nantes ; mais le plus souvent dans les collatéraux, comme aux cathédrales de Strasbourg, de Ratisbonne, de Sécz, de Bayeux, etc. — C'est à dessein que nous ne classons pas parmi les puits sacrés ceux qui ont été ouverts dans les cloîtres mêmes, attenant aux églises : leur usage, s'il était parfois religieux, était le plus souvent profane.

Quant à leurs différentes formes au-dessus du sol, nous en avons deux seulement à étudier : la *margelle* et l'*édicule*.

Les margelles sont de simples clôtures, placées extérieurement à l'ouverture du puits, soit pour motif d'ornementation, soit surtout par mesure de précaution et par raison de commodité. Elles facilitaient en effet beaucoup l'extraction de l'eau et protégeaient ceux qui la puisaient. — Leur forme est celle d'un rectangle, plus ordinairement d'un cercle ou d'un polygone. — Leur matière est quelquefois le bois ou le métal, et plus souvent la pierre. Dans ce der-

nier cas, tantôt elles sont construites de plusieurs fragments assemblés, tantôt elles sont taillées dans un seul morceau évidé au milieu avec habileté.

Quelques-unes d'entre elles sont mêmes ornées de sculptures de très bon aloi, variant bien entendu de caractère suivant le goût de l'époque pendant laquelle elles ont été exécutées. Quand elles sont polygonales, leurs faces présentent parfois des panneaux encadrés par de légères moulures. Enfin on rencontre des margelles fermées par des couvercles en bois ou en métal, qui garantissent l'eau de toute malpropreté.

« D'après l'examen des monuments, dit M. Gailhabaud [1], il semble prouvé que la construction des margelles comme clôtures des puits sacrés se continuait encore du XIVe au XVe siècle ; mais, vers cette époque, l'ameublement et la décoration ecclésiastiques ayant pris, comme on le sait, des développements considérables, un luxe extraordinaire s'introduisit dans l'intérieur des églises. Dès ce moment, la simplicité de la barrière des puits ne parut plus d'une assez grande richesse pour pouvoir, dans certains lieux, s'harmoniser avec la nature de l'ornementation de l'édifice ; les artistes se plurent dès lors à la surmonter d'une sorte de composition architectonique en forme de couronnement ; et, sans aucun doute, l'édicule destiné à faciliter la prise de l'eau, tel que nous le voyons à Ratisbonne et ailleurs, fut créé. »

Ces édicules furent en pierre ou en fer forgé, toujours travaillés avec soin et traités avec beaucoup de délicatesse et d'élégance. Malheureusement leur destruction à peu près générale rend très difficile, pour ne pas dire impossible, la description de leurs formes diverses et de leurs transformations. Le puits de la cathédrale de Ratisbonne est probablement le seul qui ait conservé son édicule du XIe siècle.

Il se compose de deux montants quadrangulaires en bois, reposant sur la margelle et terminés par deux petits pinacles et des fleurons très légers : leurs faces visibles sont couvertes d'arcatures très élancées et portent des statues allégoriques, entre autres Notre-Seigneur et la Samaritaine. Les deux montants sont réunis par une

[1] *Arch. du Ve au XVIIe siècle.*

rte de dais aplati sur deux de ses côtés et ornementé dans le yle du XVe siècle, c'est-à-dire couvert d'arcs en accolade et en se de panier, et surmonté de clochetons dont les arètes portent es choux frisés sur toute leur longueur et de petites gargouilles leur base ; un jeu de poulies est attaché au centre.

Quoique celui de la cathédrale de Strasbourg n'existe plus, nous ouvons néanmoins en donner la description, grâce à une gravure u XVIIe siècle, qui est parvenue jusqu'à nous.

Sur trois des faces de la margelle, tracée, elle, d'après un plan exagonale, s'élevaient trois piles, qui supportaient trois linteaux réunissant au centre de l'hexagone et soutenant à leur point de nction une poulie attachée à un cul-de-lampe. Les trois linteaux taient eux-mêmes couronnés d'une corniche et ornés de petites gives avec roses et redents.

Comme on le voit par les détails, cet édicule datait du XIVe siècle.

Pour les couronnements en fer forgé, il ne nous en reste aucun pécimen. Nous ne pouvons nous en faire une idée et les apprécier u'en étudiant les puits *publics* encore existants, auxquels ils vaient ressembler.

Parmi ceux-ci nous nous contenterons de citer celui de Troyes. — ailleurs, les puits publics, aussi bien que les puits sacrés, sont venus très rares. — Son armature en fer, d'un aspect très léger, pose sur une margelle octogonale des plus simples, ornée seulement, sur une de ses faces, des armes de la ville ou du fondateur du onument : elle est composée de trois tiges très minces et cordelées, qui se réunissent à leur sommet pour former une sorte de petit ôme, au milieu duquel sont suspendus trois jeux de poulies. Quelques ornements très découpés, en forme de fleurs, courent sur le essus du dôme et lui servent d'amortissements.

III.

Mais puisque les auteurs que nous avons cités au courant de tte étude, ne nous ont signalé que peu d'exemples à l'appui leur enseignement, qu'il nous soit permis, avant de conclure, en indiquer nous-mêmes plusieurs autres. Nous les accompagnenons de quelques renseignements historiques et topographiques,

empruntés, soit à nos souvenirs personnels, soit à des communications de personnes aussi compétentes que bienveillantes. Ces renseignements, nous l'espérons, quelqu'imparfaits qu'ils soient, aideront à élucider de plus en plus la question assez obscure qui nous occupe [1].

Puits de la Cathédrale de Bayeux. — Ce puits existe encore aujourd'hui et se trouve dans le transsept septentrional de la cathédrale. Il est rond dans toute sa profondeur, bien que son orifice soit carré ; il ne porte aucune trace de margelle ni d'édicule quelconque ; il est simplement fermé par un couvercle à fleur de terre, qui depuis 1831, époque où l'église fut repavée, est tout en fer de deux centimètres environ d'épaisseur. Auparavant, ce couvercle était en bois, avec rebords en fer.

Mais ce puits a-t-il toujours été compris dans l'enceinte de l'église, ou, en d'autres termes, a-t-il été creusé pour les besoins du culte ? A s'en rapporter aux chroniques locales, on serait porté à croire le contraire. On peut seulement assurer qu'il était renfermé dans l'église romane, brûlée en 1046 : car on voit encore dans un des murs du transsept qui l'entourent, plusieurs vestiges d'architecture romane.

Reste à savoir quelle fut sa destination ? D'abord, il est à peu près certain qu'il ne servit jamais pour le baptême ; 1° parce qu'il est constant que dans les temps primitifs le baptême solennel fut conféré, hors la ville, dans une chapelle ou baptistère consacré à saint Vigor ; 2° parce que la cathédrale n'eut pas de fonts baptismaux avant le remaniement des paroisses, lors du concordat, et qu'à cette époque, les fonts furent placés à l'opposé du puits, dans une chapelle du bas-côté méridional, celle de saint Contest, actuellement dédiée au Sacré-Cœur. On peut objecter, il est vrai, que s'il ne servit pas à la cathédrale pour fournir l'eau du baptême, parce que celle-ci n'avait pas de fonts baptismaux, il put être employé

[1] Il serait facile aux lecteurs de la *Revue* de compléter cette étude, en fournissant eux-mêmes, chacun de leur côté, des renseignements qu'il est presque impossible de se procurer autrement. Qu'ils veuillent donc bien envoyer à M. le Directeur de la *Revue,* ou à nous-même, des détails sur l'*origine,* sur la *destination primitive,* sur les *usages plus modernes,* sur l'*emplacement,* sur les *dispositions architectoniques* des puits sacrés qu'ils connaissent.

pour les besoins de l'église paroissiale de Saint-Sauveur, attenante à la tour du midi de la cathédrale. Mais cette objection tombe d'elle-même, quand on sait, d'après les chartes, que les fidèles de Saint-Sauveur n'avaient des droits dans la cathédrale que les dimanches et fêtes chômées, et que, de plus, leurs droits ne s'étendaient qu'aux nefs. Les collatéraux du chœur, fermés par une grille, et le chœur, clos lui-même par un jubé, étaient expressément et exclusivement réservés aux chanoines.

La tradition constate seulement que, lors de la restauration de la cathédrale, en 1857, la coutume était d'y puiser l'eau pour le saint Sacrifice, à l'aide d'une corde qui glissait sur le bord même de l'ouverture. Mais à quelle époque faire remonter cette coutume? Aucun document ne l'indique.

Enfin, depuis 1858, il n'a servi que comme puisard pour l'écoulement des eaux pluviales et de celles qu'on emploie pour le lavage du pavé.

Puits de la cathédrale de Chartres. — On a souvent parlé d'un puits qui devait se trouver dans la crypte de la cathédrale de Chartres. Malheureusement ce puits n'a pu jusqu'à présent être retrouvé. Cependant, d'après des indications précises de plusieurs historiographes chartrains [1], MM. Lassus et Paul Durand firent, dans ces derniers temps, pratiquer des fouilles sur tous les points de la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre et de celles de Saint-Savinien et de Saint-Potinien, Ces fouilles n'ont amené aucun résultat; nuls vestiges de puits ou même de terre rapportée n'ont été découverts.

[1] En 1608, Rouillard disait : « le puits des Saints-Forts (c'est le puits dont il s'agit), attenant à l'autel de la Sainte Vierge, est comblé maintenant et treillissé de balustres. »

Quarante ans plus tard, Souchet écrivait : « Derrière l'autel de la Vierge se trouve le puits des Saints-Forts, c'est-à-dire des martyrs, qui furent jetés dedans, dès la première persécution. »

Au commencement du XVIII[e] siècle, le chanoine Estienne ajoutait : « Autrefois l'autel de la Sainte-Vierge était devant le puids ; mais aujourd'hui ayant esté reculé pour rendre la chapelle plus grande, il est présentement derrière le puids ; lequel se trouve sous le marche-pied de l'autel du costé de l'épistre. »

Félibien, dans son plan de la crypte dressé en 1678 et conservé à la bibliothèque communale de Chartres, l'indique au coin du marche-pied de l'autel avec cette légende : « Puits des Saints-Forts dans lequel une grande quantité de martyrs ont été jetés ; il est à présent comblé et couvert du marche-pied de l'autel. »

D'ailleurs deux vieux documents, une vie de S. Savinien remontant au V° siècle et une chronique de 1389, contredisent ces renseignements modernes et placent le puits, non pas devant ou derrière l'autel de Notre-Dame-de-Sous-Terre, mais près de l'église consacrée par saint Potinien : « Les martyrs, lit-on dans la vie de saint Savinien, furent précipités dans un puits d'une grande profondeur lequel était situé près de la basilique de la Mère de Dieu : *In magnæ profunditatis puteo, qui situs erat penes Dei Genitricis basilicam.* » Quant à la chronique du XIV° siècle, elle s'exprime en ces termes : « Kirinius enflammé de colère fit jeter les corps de nombreux martyrs dans un puits d'une grande profondeur, situé près de l'église de la bienheureuse Vierge Marie, en un lieu nommé maintenant le lieu des Saints-Forts : *Kirinius tunc furore accensus, multorum martyrum corpora in magnæ profunditatis putheum apud ecclesiam B. V M. in loco, qui Locus sanctūm Fortium nunc nominatur.* »

De ces documents contradictoires, il résulte trois faits certains : premièrement, que le puits de la cathédrale de Chartres n'existe plus; secondement, qu'on n'en connaît même pas l'emplacement exact; troisièmement, qu'il aurait servi de sépulture aux premiers martyrs de l'Église de Chartres.

Puits de la cathédrale d'Angers. — Il est détruit aujourd'hui : la dalle qui le recouvre est sous un confessionnal du transsept de gauche.

Le puits de l'église Saint-Similien, à Nantes. — Nous avons deux versions différentes sur les origines de ce puits. Suivant la première version, il existait du temps même de saint Similien, près de l'oratoire où le saint évêque réunissait ses premiers néophytes pour leur annoncer la parole de Dieu et célébrer devant eux les saints mystères. C'est là une tradition immémoriale, appuyée sur des documents du X° et du XI° siècle. Quand la persécution de Dioclétien s'étendit jusque dans les Gaules, les émissaires du tyran se saisirent de l'évêque; ils le précipitèrent dans le puits et l'y étouffèrent, ou bien, l'histoire n'est pas à ce sujet très précise, se contentèrent d'y jeter sa tête, après l'avoir décapité [1].

[1] Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que, bien que saint Similien soit honoré dans l'Eglise de Nantes sous le titre de simple *confesseur*, il ne s'ensuit pas rigoureusement qu'il n'ait pas été martyr. Ce titre de confesseur peut

Aussitôt que la paix fut rendue à l'Église par Constantin, la piété des fidèles éleva un édifice plus grand sur ce puits rendu vénérable par le trésor qu'il contenait, ainsi qu'on avait coutume de le faire sur le tombeau des martyrs. Cette église, au témoignage de saint Grégoire de Tours, était déjà connue et en grande vénération à la fin du V[e] siècle.

Dom Lobineau et Ogée, historiographes du diocèse de Nantes, bien que peu favorables aux traditions, n'ont pas attaqué celle-là.

Voici l'autre version. Les faits religieux, concernant le puits qui nous occupe, se seraient passés, non plus au IV[e] siècle, mais au IX[e], lors de l'invasion normande. Les terribles pillards s'emparèrent, vers 848, de l'église de Saint-Similien et la saccagèrent. Après avoir brisé la châsse en or, dans laquelle reposait son corps, ils en détachèrent la tête et la jetèrent dans le puits.

Quoi qu'il en soit de ces deux versions, il est certain qu'au V[e] siècle, des miracles nombreux signalèrent ce puits à la vénération des fidèles.

Mais quand et pourquoi ce puits a-t-il été creusé? Là encore les opinions diffèrent. D'après les uns, l'emplacement actuel du quartier Saint-Similien, situé sur une colline, était entouré, au premier siècle de notre ère, par les marais de l'Erdre. Vers l'an 200, une peuplade en prit possession et s'y établit. Pour ne pas boire l'eau malsaine des marais et afin de s'éviter la peine d'aller chercher celle de la Loire, coulant à une assez grande distance, cette peuplade creusa un puits sur la hauteur, au centre de la station.

Les autres pensent que l'église de Saint-Similien, ayant été entourée de fortifications par les chrétiens, pour échapper à leurs persécuteurs, le puits aurait été tout simplement l'entrée de souterrains qui débouchaient sur les bords des marais de l'Erdre. Le fait est, qu'actuellement encore, des souterrains existent sous la place de Saint-Similien. Mais les tenants de cette opinion ont contre eux

...être venu de ce que saint Grégoire de Tours l'appelle « *magnus confessor*. » Mais cette expression n'était pas alors aussi précise qu'aujourd'hui; elle n'était pas réservé aux seuls *Confesseurs*. Dans l'antiquité, *Martyr* et *Confessor* étaient indifféremment pris l'un pour l'autre, et l'on peut sûrement conclure que saint Grégoire, en se servant de ce terme « *magnus confessor* » n'avait nullement l'intention de refuser à saint Similien la palme du martyre.

l'eau, qui remplit aujourd'hui le puits, à une profondeur de 8 mètres environ.

Ce puits est placé à peu près au milieu de la grande nef de l'église primitive et aux deux tiers environ de sa longueur. Nous disons de « l'église primitive » ; car dans la nouvelle, qui est à présent en voie de construction, il se trouvera près des fonts baptismaux.

Il y a peu d'années, la margelle était encore d'un seul morceau de granit ; mais usée par le temps et aussi par le frottement des cordes servant à puiser l'eau (ce qui fait supposer qu'il n'avait pas d'armature), cette margelle a dû être remplacée par une simple maçonnerie de blocage, composée presque en entier des débris de l'antique pierre. Cette maçonnerie a 0 m. 75 de hauteur, et ressemble à toutes les margelles des puits de campagne le plus grossièrement construites.

L'orifice du puits est maintenant fermé par une simple planche de chêne, qui s'ouvre au moyen de charnières scellées dans la margelle.

Sur ce couvercle est posé une sorte de degré, également en bois de chêne, ayant 0^{m} 10 de hauteur, 0^{m} 50 de longueur et 0^{m} 40 de largeur. Les côtés de ce degré sont découpés à jour, et le dessus porte un missel sculpté, aussi en bois de chêne, très simple et d'un format moindre qu'un missel ordinaire. Enfin sur ce missel est posée, debout, une mitre, toujours en chêne, sans dessins ni ornements.

Le puits est très profond : il a près de 14 mètres. L'eau en est excellente, et sert à tous les besoins de l'église, pour la célébration du saint Sacrifice, l'administration du sacrement de baptême, etc., et jusque pour l'arrosage des dalles de l'église.

Le jour de la fête de saint Similien, le puits est recouvert de tentures et de riches ornements ; sur le couvercle sont déposés les plus beaux vêtements sacerdotaux ; et, au commencement de la messe, le clergé et tout le chœur font processionnellement le tour de la margelle, en chantant l'hymne du saint.

Puits de l'église Saint-Gilles, dans le Gard. — En 1864, on découvrait dans la crypte de l'ancienne église collégiale de Saint-Gilles, sous une large pierre romaine, un puits du plus grand intérêt, aussi

bien au point de vue de l'hagiographie que de l'archéologie. Car, d'après la tradition, il devait être placé dans le voisinage de l'antique grotte qu'avait habitée saint Gilles, cet ermite si célèbre et si vénéré du VIIe siècle. En effet, l'année suivante, le tombeau lui-même était mis à découvert[1].

Au XVIe siècle, le 27 septembre 1562, le puits fut profané par le meurtre de plusieurs prêtres et enfants de chœur que l'on y précipita. Aussi avait-il été fermé depuis cette époque : un amas de décombres l'obstruait dans toute sa profondeur, qui est de 7^{m} 50.

Aujourd'hui, entièrement déblayé, il fournit l'eau nécessaire aux différents services du culte, et voit même se presser autour de lui un grand nombre de fidèles, qui attribuent à ses eaux sanctifiées par la présence de saint Gilles et le sang des martyrs du XVIe siècle, une vertu secrète.

Puits de l'église de Cunaugth, dans Maine-et-Loire. — Ce puits est placé au bas du collatéral droit, à côté de la colonne extrême. Il a été restauré au XIVe siècle. Actuellement on y puise l'eau nécessaire au sacrement de baptême et autres cérémonies du culte.

Puits de Saint-Chéron-les-Chartres. — Ce puits aurait été le lieu même du martyre de saint Chéron. La sculpture et la peinture sur verre se sont deux fois chargées, à la cathédrale de Chartres, de représenter ce fait et de nous en transmettre ainsi le souvenir : 1° sur l'un des deux jolis piliers du porche de la façade méridionale, au milieu de plusieurs autres petits bas-reliefs qui ornementent leur fût, on en distingue un, figurant saint Chéron, vêtu en diacre, tenant dans ses mains sa tête nimbée et prêt à la jeter dans un puits; 2° sur les vitraux de l'étage inférieur de la nef on a retracé toute la légende de saint Chéron; l'un des panneaux le représente encore tenant sa tête entre ses mains, escorté de deux anges, dont l'un le conduit et l'autre l'encense; dans le panneau voisin, le Saint jette sa tête dans un puits.

[1] Sous la pierre, formant le couvercle du sarcophage, on trouva cette inscription sans réplique :

IN.H.TVML.Q.
C.B.ÆGD.

« Dans ce tombeau repose le corps du bienheureux Gilles. »

Peu de temps après la mort de Clovis, une église s'éleva sur le lieu témoin du martyre, et de nombreux miracles s'opérèrent autour de ce puits sanctifié. Plus tard, on construisit à côté de l'église un monastère, dont les ruines et l'emplacement furent achetés, au commencement de ce siècle, par l'évêque de Chartres, pour y établir un petit séminaire. C'est dans l'enclos de cet établissement que se trouve aujourd'hui le puits où le saint diacre aurait été jeté.

Puits de l'église de Saint-Prix, à Saints, dans l'Yonne. — Sous l'autel de l'église même se trouve un puits, dans lequel ont été jetés les corps de saint Prix et de ses compagnons, après leur martyre.

Comme on le voit, ce puits, ainsi que celui de Saint-Chéron-les-Chartres et celui de Saint-Similien, rappellerait l'antique *martyrium* ou *confessio* des basiliques romaines.

Puits de l'église de Saint-Eloi, à Rouen (temple protestant, depuis le Concordat), et *de la crypte de l'église de Saint-Saire*. — M. l'abbé Cochet, dans son *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, ne signale pour ce département que ces deux puits sacrés. Le premier est situé dans le chœur et a été bouché vers 1700. On y puisait de l'eau avec une chaîne de fer ; ce qui a, paraît-il, donné lieu au proverbe : « Froid comme la corde du puits de Saint-Eloi. » Le second, rappelant celui de Saint-Gilles, est placé dans une crypte, qui a dû être primitivement une église construite sur l'emplacement même de la cellule de saint Saire.

Enfin nous citerons encore : le *puits de l'ancienne église Toussaint*, à Angers, aujourd'hui en ruines : une partie de sa margelle existe encore ; *celui de Marillais* (Maine-et-Loire), dont la margelle est de construction moderne ; *celui de l'église de Lurcy-le-Bourg* (Nièvre), bouché depuis un certain nombre d'années ; il était dans le chœur ; *celui de l'église de Nantilly, à Saumur.*

IV.

Nous avons rapporté avec toute l'exactitude possible les faits relatifs aux puits sacrés que nous connaissions, en même temps que nous nous sommes efforcé d'exposer toutes les hypothèses sur les-

quelles on pouvait et on était forcé de s'appuyer pour former à leur sujet, si nous osons ainsi parler, un corps de doctrine archéologique. A chacun de tirer maintenant les conclusions qui lui sembleront les plus vraisemblables, et sur leur existence, et sur leur origine, et sur leur destination, et sur leurs dispositions architectoniques ; à chacun de se fixer sur l'origine et l'usage les plus probables du puits de la cathédrale de Séez en particulier.

Nous ajouterons seulement, pour éclairer encore davantage les appréciations sur celui-ci, que ses margelles superposées et surmontées, comme nous l'avons dit au début, de plusieurs décimètres de maçonnerie brute, probablement pour affleurer le sol de la cathédrale actuelle, indiquent certainement un travail des siècles antérieurs au VIIe, date de la construction de la cathédrale précédente. M. Ruprich-Robert pense même que la margelle inférieure remonterait à la basilique primitive. Mais ces margelles ont-elles jamais porté un édicule quelconque, soit en pierre, soit en fer ? Il n'existe à ce sujet aucun renseignement, ni même aucune tradition.

D'après les désirs de Monseigneur Rousselet, des projets de restauration ont été mis à l'étude pour conserver dignement à notre cathédrale ce souvenir des âges passés, et sont en voie d'exécution.

L'abbé J. Mallet,
Professeur d'Archéologie au petit séminaire de Séez.

NOTES SUR LE MÊME SUJET

Nous nous empressons de répondre à l'appel de notre savant collaborateur, en ajoutant ici quelques remarques relatives aux puits d'église et en en signalant quelques uns dont il n'est pas fait mention dans son intéressante Notice.

L'origine liturgique de ces monuments ne nous paraît pas pouvoir être contestée.

L'importance que l'eau remplit dans les rites de l'Église et surtout dans le baptême a fait établir des puits dans un grand nombre d'édi-

fices religieux, afin que l'eau, que devait bénir la liturgie, ait par avance un commencement de sanctification, en raison même du sol sacré où elle prenait sa source. Pour augmenter encore le respect qu'on portait à ces *eaux pures* mentionnées souvent dans les livres liturgiques, on les bénissait parfois avec une oraison spéciale qui, dans les anciens rituels, est intitulée : *Benedictio putei* [1].

Peut-être y avait-il là un souvenir des catacombes dont les sources naturelles et les citernes servirent aux besoins du culte. Si quelques-unes de ces sources subsistent encore de nos jours, comme le puits de la crypte de S. Martial et la fontaine du cimetière de Saint-Pontien, formant un large bassin en contre-bas du sol, il en est beaucoup d'autres, comme les puits des cimetières de Prétextat et de Ste Hélène [2] qui ont complètement disparu. Dans les églises primitives, on retrouve encore souvent dans le roc, derrière le sanctuaire, des sources d'eau naturelle.

C'était tellement l'usage d'adjoindre des puits ou des fontaines, soit près des églises, soit dans leur enceinte, que, lorsque la nature du sol s'y refusait, on recourait à l'emploi des citernes. C'est ce que nous apprend S. Paulin, évêque de Nole, dans la description du temple qu'il fit bâtir en l'honneur de S. Félix : « Peut-être, dit-il, êtes-vous curieux de savoir comment seront remplies tant de fontaines qui embellissent ces lieux, puisque la ville est éloignée et qu'il n'y a près de là aucun aqueduc venant de la ville, pour nous apporter le plus mince filet d'eau ? Je vous répondrai que nous ne nous sommes pas confié en nous, que nous n'avons pas placé notre espoir dans aucune ressource terrestre : nous avons tout abandonné à Dieu et nous avons pensé que le ciel fournirait de l'eau à ces fontaines. Enfin, nous avons construit partout, sous la toiture, des citernes pour recevoir les eaux que Dieu enverra des nues, et des canaux de marbre la verseront en abondance dans nos fontaines. »

Les fontaines dont parle saint Paulin étaient probablement du genre de ces *phiales* ou bassins d'ablution construits en marbre dans l'*atrium* des basiliques, qu'on transporta plus tard sous le porche et enfin dans l'intérieur même de l'église, où ils devinrent de

[1] Du Cange, *Glossar.*, v° *Puteus in templis.*
[2] Boldetti, p. 40.

imples bénitiers. On se servait préférablement de l'eau de ces fontaines pour les besoins de l'église, comme on le fait encore aujourd'hui en Orient. Lorsque, dans nos contrées, elles disparurent à l'époque romane, elles furent souvent remplacées par un puits qui ne ouvait guère servir aux ablutions de la piété individuelle, mais qui ournit aux besoins liturgiques une eau pure qui avait le mérite de rovenir d'un sol sacré.

Comme le remarque fort bien M. l'abbé Mallet, les puits pratiqués ans les anciens cloîtres monastiques ou dans leur préau étaient estinés avant tout aux usages profanes de la communauté ; il y avait galement des fontaines spéciales où les moines se lavaient les mains vant et après le repas. Il nous paraît fort probable qu'on puisait là ussi les eaux dont on avait besoin pour le service religieux de l'église. Parmi les plus remarquables de ces puits monastiques, on doit iter celui de l'ancienne Chartreuse de Dijon qu'on appelle *le Puits le Moïse*, à cause de sa principale sculpture, et la fontaine claustrale le l'abbaye de Saint-Denis, conservée aujourd'hui au palais des Beaux-Arts [1].

La plupart des anciens puits d'église n'offrent point de ces riches décorations. Ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle que la margelle est souvent surmontée d'un appareil en pierre ou en bois, supporté par les piliers ou des colonnes et destiné à la suspension de la poulie.

Rome a conservé un grand nombre d'anciens puits. On en voit à Saint-Barthélemy en-l'Ile, à Saint-Laurent de Lucine, à Saint-Sébastien, à Saint-Etienne-Le-Rond, à *Santa-Maria-in-via-Lata*, à Saint-Sylvestre *in capite*, à Saint-Jean-de-Latran, à Sainte-Marie des Anges à Sainte-Pudentienne, dans la sacristie de *Santa-Maria-del-Pianto*, etc.

Le remarquable puits roman qui se trouve devant l'église monastique de Saint-Jean-Porte-Latine offre l'inscription suivante gravée sur sa margelle ; *Omnes sitientes venite*. D'après M. de Rossi [2], ce serait au puits de l'atrium de la basilique Saint-Marc qu'aurait appartenu un sceau en bronze conservé à la bibliothèque Vaticane, et sur la périphérie duquel sont gravées au trait les images du Sau-

[1] Alb. Lenoir, *Archit. monast.*, t. II, p. 315.
[2] *Bulletino*, nov. 1867, p. 79.

veur et des douze apôtres, désignés chacun par son nom écrit en lettres grecques.

Parmi les puits sacrés qu'on remarque à l'étranger, nous citerons ceux du cloître de la cathédrale de Girone (Catalogne), de la sacristie de Las Huelgas près de Burgos, de la crypte de Lobbes (Belgique), de la cathédrale de Fribourg en Brisgau, de la cathédrale de Trondhjem, de l'église d'Altemberg (Saxe), de celle d'Andlau (Alsace).

En France, on voit de ces puits sacrés dans les cryptes de Tournus, de Saint-Irénée de Lyon; au parvis de Notre-Dame d'Evreux (XIe siècle); au flanc méridional extérieur de Saint-Germain d'Amiens; dans les églises de Beaumont de Périgord (Dordogne), d'Esnandes (Charente-Inférieure), de Foirac (Lot), de Lurcy-le-Bourg (Nièvre), de Saintes-Maries (Bouches-du-Rhône), de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, etc.

A la cathédrale de Reims, le puits dit de S. Rigobert, qui date du XIIIe siècle, est creusé près de l'un des contre-forts érigés au flanc septentrional.

Au XVIIe siècle, époque où l'on perdit le sens des choses liturgiques, on détruisit un grand nombre de ces puits sacrés dont on ne comprenait plus la raison d'être, et qui parfois faisaient obstacle aux décorations dont on affublait l'intérieur des temples : c'est ainsi qu'ont disparu les puits de la cathédrale de Coutances, de Saint-Germain-des-Prés de Paris, de Notre-Dame-de-Saint-Lô, de Pierrefonds (Oise), et de bien d'autres endroits. Le puits de Sainte-Ulphe à la cathédrale d'Amiens a été bouché en 1761. Jusqu'à cette époque, on y puisait l'eau nécessaire aux ablutions des messes et probablement aussi l'eau dont on remplissait les fonts baptismaux.

A Ponts-et-Marais (Seine-Inférieure), on utilisait pour les besoins liturgiques l'eau d'une fontaine très vénérée qui se trouvait dans l'intérieur de l'église. « Nous pensons, dit l'abbé Cochet [1] que cette source sacrée est celle où se baigna S. Valery et où il baptisa les paysans convertis par sa parole et par le miracle du chêne sacré dont il avait si heureusement évité la chute. »

A Pampelune, près de l'église Saint-Saturnin, une inscription en

[1] *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, p. 324.

ttres de bronze indique l'emplacement du puits avec l'eau duquel, après la tradition, S. Saturnin baptisa les premiers chrétiens de ette cité :

Aqui esta el pozo
Con cuya agua
Segun tradicion
Bautizo san Saturnino
A los primeros cristianos
En esta ciutad.

C'est assurément une fort bonne idée que de rappeler par une insription l'emplacement et la légende des puits sacrés disparus, mais ieux eût valu les conserver religieusement. C'est le sort que nous uhaitons à tous ceux qui subsistent encore ; nous croyons que meilleur moyen d'assurer leur durée, ce serait de leur rendre ur ancienne destination liturgique et d'y puiser toujours l'eau cessaire au service du culte et surtout celle qui doit être bénite ur le sacrement de la régénération.

L'abbé J. CORBLET.

RELIQUAIRE DE S. LÉOBON

A GRAND-BOURG DE SALAGNAC (CREUSE)

(XIII° SIÈCLE)

Le curieux objet dont nous offrons le dessin appartient à l'église du Grand-Bourg de Salagnac (Creuse). Intéressant par lui-même, il l'est plus encore par l'originalité de sa forme, tellement rare que Mgr Barbier de Montault et M. Jules de Laurière, tous deux très compétents, à qui la photographie en avait été envoyée, nous ont dit n'en avoir jamais vu de semblable.

Rangé dans la catégorie des reliquaires, cet objet n'y est pas à sa place et nous ne l'y maintenons que parce qu'il y a toujours figuré.

Une planchette de chêne haute de 0,32, large de 0,16, épaisse de 0,1 1|2 est recouverte de plaques de cuivre, rivées sur ses tranches. Le fond est gravé au trait et incrusté de dorure. Au milieu, à l'aide de petits clous, est fixée la statue de saint Léobon, haute de 0,20, large à la ceinture de 0,05 ; elle est en argent repoussé. La barbe du Saint est rase. Il est vêtu d'une robe droite qui descend au-dessous des chevilles. Par-dessus cette robe, dont les manches très étroites dessinent la forme du bras et ne dépassent pas le poignet, est un second vêtement en forme de chape et rabattu sur la tête. A la main droite, entre les doigts et le pouce allongé contre le corps, le Saint tient devant lui un long bâton semblable à un T dont la barre transversale, un peu cintrée, se termine, à chaque extrémité par un petit crochet retourné en dessous. La main gauche élevée et la paume tournée en dehors est placée sur la poitrine. Les pieds sont nus et présentés de trois quarts ; ils reposent sur



Lith. Ch. Desvary, Arr

XIIIe siècle
Reliquaire de St Léobon (Grand-Bourg-Creuse.)

ɜr la raison. « Le *tau* exprime l'espérance [2]. » C'est la pen-
:tait le Saint que la pureté de sa vie le conduirait au bon-
ırnel qui lui fait tenir le *tau :* Emblème, dans ce cas, de la
'ance, il est le bâton spirituel avec lequel il assure sa mar-
ı le chemin de la vertu, il est aussi l'espoir et le gage de la
heureuse par la croix « en forme de *tau* sur laquelle mou-
re-Seigneur [3]. » Dans le travail indiqué, Mgr Barbier de
t a cité plusieurs abbés tenant le *tau* ou *virga.* S. Léobon
xemple de ce même bâton entre les mains d'un laïque, il
t d'en donner un second : celui de S. Joseph sur la châsse
;-Vaulry (Creuse) qui est aussi du XIII[e] siècle.
ɔourquoi S. Léobon a-t-il les pieds nus? Il n'était pas apôtre
ıucun droit aux caractères iconographiques qui les distin-
L'orfèvre a-t-il voulu faire une allusion symbolique au fait
eux contenu dans cette phrase : « Cum enim ad labefactan-
ɪs sanctum castæ vitæ propositum, mulier tuguriolum ejus
ıdentibus adolescentibus noctu immissa fuisset, vir sanctus
ırdentibus illæsus incubit, eamque, ut idem faceret hortatus,
o attonitam, in fugam convertit [4]. » Mais il ignorait, sans
te, ce détail biographique et ne faisait que se conformer à
ticularité concernant certaines figures de saints dont parlent
s [5] et le R. P. Cahier [6].
.ementation des plaques de cuivre qui recouvrent la plan-

tin monumental, XLV (1879) p. 55 et suiv.



chette, consiste en cabochons tous montés sur sertissure et disposés sur deux rangs parallèles.

Côté droit. Sur une plaque rapportée sans goût sur celle de recouvrement : 1° un gros médaillon rond en verre de 0,03 de diamètre ; 2° deux cornalines ovales ; 3° uue pâte de verre ovale, bleu de roi ; 4° deux petits cabochons ovales et blancs ; 5° sur une seconde plaque également rapportée, un gros médaillon de même forme, même matière et même diamètre que le n° 1, mais placé sur un disque de métal ; 6° deux petits cabochons de verre ; 7° un semblable, mais un peu plus grand et à base entourée d'un grénetis ; 8° deux ovales, le plus rapproché du saint est en cornaline, l'autre en verre blanc ; 9° un de verre blanc, l'autre de verre azur, tous deux ovales ; 10° verre blanc en forme de trapèze ; 11° deux ovales en verre blanc.

Aux pieds du Saint et à chacune des extrémités de l'escabeau, une cornaline ronde.

A la base de la planchette, un médaillon en tout semblable aux deux déjà décrits.

Côté gauche. Sur des plaques aussi maladroitement ajustées que celles du côté opposé : 1° deux petits cabochons ovales dont les pierres manquent ; 2° un grenat rectangulaire à base entourée d'un grénetis ; 3° deux cabochons ovales dont l'un, privé de sa pierre, est mi-couvert par l'épaule du Saint, l'autre est en verre bleu de roi ; 4° un dernier médaillon placé, comme le n° 1, sur une plaque grossière, il ne diffère en rien des trois autres ; 5° deux cabochons ovales en verre cendré et en serpentine ; 6° un plus grand, de même forme et en verre blanc ; 7° deux ovales, serpentine et verre blanc ; 8° même forme, verre blanc taillé à facettes avec grénetis à la base ; 9° exactement semblable au n° 8 ; 10° ovale taillé à facettes.

De cette description deux faits se dégagent clairement : le premier c'est que cet objet n'est pas un reliquaire puisqu'il ne s'y trouve aucune cavité pour contenir les reliques ; elles ne pouvaient être placées dans les médaillons qui occupent les quatre extrémités ; ils sont sertis et ne sont là que pour le besoin de l'ornementation.

En second lieu, nous ne sommes pas en présence de l'œuvre première de l'orfèvre, mais bien de morceaux utilisés ; en effet, il

complètement insolite de voir, dans un travail de cette nature, plaques employées chevaucher par leurs extrémités; si, par le s grand hasard, les longueurs avaient été mal calculées, il était ile ou de rogner ou d'ajuster avec un meilleur goût. On n'aurait s, non plus, donné à la statuette une largeur telle que l'un de ses tés couvrît la moitié d'un cabochon. D'où proviennent ces débris? t-ce d'une croix, comme le pense M. de Cessac, est-ce d'une âsse? Les deux hypothèses se peuvent également soutenir. La tice de la vie du Saint, dans le bréviaire limousin [1], révèle l'exisce d'une châsse « Quare ne officio suo deessent Salaniacenses, acti Leoboni capsam ejus loco moverunt. » Il s'agit de la translan des reliques au moment du terrible fléau qui, sous le nom de mal des ardents » (994-995) dépeuplait le Limousin. Ce n'est c pas la même châsse; elle devait être depuis longtemps détruite XIII[e] siècle et aucun document n'établissant qu'elle ait été remcée, on reste en face de l'opinion, d'ailleurs la plus soutenable M. de Cessac.

I. le curé du Grand-Bourg n'en a pas moins droit à nos remerents pour avoir bien voulu nous confier pendant plusieurs jours curieux objet et aussi à nos félicitations pour avoir, mieux que trop nombreux confrères, su résister aux offres séduisantes d'un canteur et compris qu'il n'avait pas le droit de se défaire d'une e d'orfèvrerie dont son église n'est qu'usufruitière.

G. Callier,
Inspecteur de la Société Française d'Archéologie.

c. cit.

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

—

SEIZIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE XXX.

SUSANNE DANS L'ANTIQUITÉ CHRÉTIENNE. — LES SARCOPHAGES. — LES MONUMENTS DIVERS.

C'est à Rome seulement que Susanne est apparue jusqu'ici sur les fresques chrétiennes des premiers siècles. Il n'en est point ainsi des sarcophages et autres monuments : l'Italie, les Gaules, la Grèce nous y montrent Susanne, comme Rome. Les sarcophages sont pleins de Susanne. Pour l'y étudier, nous suivrons un autre ordre que l'ordre topographique. L'intérêt y gagnera sans que la lumière archéologique y perde. Tous ces sarcophages, ou peut s'en faut, appartiennent à la période uniforme de la paix de l'Église, et l'origine de plusieurs ne peut être précisée. C'est l'histoire de Susanne que nous allons faire ou plutôt illustrer pas à pas d'après les sarcophages. Voyons sa tentation, sa condamnation, sa délivrance.

I. Le livre de Daniel nous dit de Susanne que *ses parents*, étant à Babylone, *instruisirent leur fille selon la loi de Moïse*, et il nous la montre *se promenant* l'après-midi *dans le paradis*, ou lieu planté d'arbres, *de son mari*. Un sarcophage d'Arles, dessiné par le Père

* Voir le numéro de Janvier-Mars 1879, p. 127.

rthur Martin, nous la présente ainsi. « On y voit, dit le R. P. Garucci, en premier lieu, à gauche, le Christ changeant l'eau en vin ; en second lieu, Susanne, type de l'Église (v. S. Hippol., *in Daniel*, v. 7, p. 274, éd. Fabric,); en troisième lieu, le Christ monté sur une ânesse [1]. » Susanne occupait, ce semble, comme tant de fois l'Orante, le centre du sarcophage. Elle est entre deux arbres, se promenant, et tenant des deux mains le rouleau de la loi de Moïse qu'elle lit et médite. Vêtue d'une double tunique comme Joseph, le front couvert d'un voile qui lui sert de manteau, sa figure a une beauté religieuse, pudique et touchante [2]. Cette statuette est une des plus heureuses, pour la composition, que nous ait léguée l'antiquité chrétienne. Phidias y applaudirait, et aussi le sculpteur du XIII[e] siècle qui a placé sainte Modeste au portail de la Vierge, à la cathédrale de Chartres.

On peut se demander si un sarcophage, unique en son genre, dont Bosio a orné le frontispice de son immortel ouvrage, ne représenterait pas le mariage de Susanne. A gauche du portrait de la défunte est Moïse frappant le rocher et montrant les tables de la Loi au peuple ; à droite, deux époux se donnent la main par devant un témoin, près d'une table destinée, ce semble, à dresser le contrat de mariage, et on voit Jonas, vomi par le monstre marin, qui embrasse un arbre et la terre [3]. Est-ce la traduction du texte de l'histoire de Susanne, si souvent mêlée sur les monuments à Moïse et à Jonas : *Joachim prit une épouse nommée Susanne, fille d'Helcias... Ses parents, étant justes, avaient élevé leur fille selon la loi de Moïse* [4]? Il me semble, pour moi, que le texte sacré qui répond le plus précisément au groupe sculpté est celui de l'histoire de Tobie : *Alors Raguel*

[1] *Hieroglypta*, p. 246.

[2] M. Le Blant, *Sarcophages d'Arles*, pl. XII, 1. — Ici pl. XV, 1. — M. Le Blant écrit : « Une femme debout entre deux arbres et tenant un *volumen;* c'est la défunte, sans doute, lisant les Livres saints, car nous voyons au Musée de Saint-Jean de Latran, une figure semblable, à côté de laquelle est son nom : CRISPINA. et dont le livre est marqué du monogramme ☧ » (p. 24). Mais Crispina n'est pas, comme notre Orante, entre les deux arbres rappelant le jardin de Susanne ; et le sculpteur, craignant, malgré cela, qu'on ne la prît pour Susanne et qu'on hésitât sur son identité, a gravé à côté d'elle son nom en toutes lettres.

[3] Aringhi, frontispice.

[4] Dan., XIII, 2, 3.

dit (à Tobie et à l'Ange)... *Je crois que Dieu vous a fait venir chez moi pour que celle-ci fût unie à son parent selon la loi de Moïse... Et prenant la main droite de sa fille, il la mit dans la main droite de Tobie, disant : Que le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous, qu'il vous unisse lui-même et qu'il répande pleinement sa bénédiction sur vous. Et ayant pris une charte, ils dressèrent l'acte de leur mariage* [1]. Jonas est à sa place ici comme Moïse, puisque Tobie rappelle Ninive, dont Jonas fut l'apôtre.

Un autre sarcophage d'Arles nous montre Susanne entre deux arbres, les regards au ciel, lisant attentivement le livre de la Loi, disant manifestement en son cœur avec l'auteur du Psaume CXVIII, l'un de ses compagnons de Babylone, semble-t-il : *J'ai caché tes paroles dans mon cœur afin de ne pas pécher contre vous* [2]. Derrière les arbres sont les deux vieillards faisant le guet comme des satyres ou des démons. Près de celui de gauche, Moïse reçoit la Loi de la main divine qui sort d'un nuage, Moïse à qui tourne le dos le vieillard qui a détourné sa face de Dieu [3].

Un troisième sarcophage d'Arles, parmi six sujets évangéliques, la résurrection de Lazare, l'hémorrhoïsse, la multiplication des pains, le changement de l'eau en vin, la guérison de l'aveugle-né et celle de l'aveugle de Jéricho, assis sur le bord du chemin, présente, au milieu, Susanne entre les vieillards, élevant les yeux et les mains au ciel [4]. Susanne, entre les vieillards qui ont chacun un rouleau à la main, est au milieu d'un quatrième sarcophage d'Arles offrant la résurrection de Lazare, la guérison de l'aveugle-né, le changement de l'eau en vin, le Christ disant à Pierre : *Tu me renieras trois*

[1] Tob., VII, 13-16.

[2] Ps. CXVIII, 11.

[3] Millin, *Atlas*, pl. LXVII, 4. — M. Le Blant, pl. VIII. — Ici pl. XVI, 5. — M. Le Blant reconnaît ici Susanne. « Susanne, dit-il, lisant un *volumen*, est debout entre deux arbres derrière lesquels se cachent les vieillards qui l'épient » (p. 15).

[4] Millin, pl. LXV, 1. — Ici pl. XV, 2. — Nous donnons ce dessin comme échantillon des dessins de Millin, qui ne sont que substantiellement exacts. Mais Millin a eu l'avantage de voir les monuments moins endommagés qu'ils ne sont aujourd'hui. Le dessin de M. Le Blant est pl. V. Il dit simplement du sujet : « Une Orante entre deux personnages dont l'un tient un *volumen* » (p. 9). Plus loin cependant (p. 15, note 4), il reconnaît Susanne dans cette Orante.

Moïse frappant le rocher [1]. Elle est sur un cinquième, au
toujours, la multiplication des pains, le sacrifice d'Abraham
érison du paralytique étant à gauche, l'hémorrhoïsse guérie
e lisant le Deutéronome, à droite [2]. Elle est sur un sixième
à la zone supérieure déroule, en commençant à gauche, ces
Caïn et Abel offrant leurs présents à Dieu le Père, derrière
e Christ, tenant un volume, est debout, Pierre arrêté par les
le Caïphe, l'aveugle-né guéri, Moïse recevant la Loi ; puis,
re côté du bouclier en coquille où sont les bustes des deux
le sacrifice d'Abraham, la multiplication des pains et des
s, Moïse lisant la Loi au peuple. A la zone inférieure, on voit
e et les vieillards, le miracle de Cana, Daniel offrant le gâteau
au Dragon, Jonas jeté au monstre et, vomi par le monstre,
t sous l'ombrage, Adam et Ève avec le Serpent, Daniel aux
ec l'ange et Habacuc. Il a les bras en croix comme Susanne.
e est entre deux arbres et porte au ciel sa prière d'alarme ;
vieillards vient à elle ; l'autre, comme à la fresque du cime-
)strien, semble partir pour la dénoncer [3].
me tentée se rencontre à l'autre extrémité méridionale des

usée de Toulouse possède un sarcophage en marbre blanc,
l'église de Saint-Orens d'Auch, et connu sous le nom de

Blant, pl. VII. — Ici pl. XV, 3. — M. Le Blant écrit sur ce groupe
« Une Orante, qui se détache sur une draperie, est debout entre deux
Pierre et Paul, selon toute apparence. C'est un sujet dans lequel on
le à reconnaître la figure de l'âme reçue au ciel par les bienheureux au
e cette vie. » La similitude, ou plutôt l'identité de ce groupe avec d'au-
le sens est reconnu évident par Buonarroti et Bottari, ne nous permet
iter dans notre interprétation.

Blant, pl. III. — « Une Orante, debout entre deux personnages dont
able lui soutenir le bras », dit simplement M. Le Blant, p. 5.

Blant, pl. VI. — Ici, pl. XV, 4. — M. Le Blant écrit ici : « Une femme
re, les bras en croix, entre deux arbres, et à laquelle il est difficile d'as-
un nom avec quelque certitude ; un homme est à sa droite ; celui de
paraît faire partie du tableau suivant » (p. 11). Ce dernier personnage
ré, comme second vieillard, par le sujet de Susanne. Il serait superflu
ujet suivant, à la suite d'un personnage qui, étant devant le Christ, a
i les urnes de Cana.

Tombeau de S. Clair. Il présente ces six sujets : Adam et Ève au côtés de l arbre et du Serpent, la résurrection de Lazare, Susann élevant les mains au ciel, et ayant derrière elle les deux têtes de vieillards tournées vers elle, pareilles à des têtes de médaille, la multiplication des pains, le sacrifice d'Abraham, Daniel et ses deux lions [1].

Voyons maintenant la tentation de Susanne sur les sarcophages romains.

Je la trouve d'abord sur un fragment de sarcophage dessiné par d'Agincourt, qui ne nous a malheureusement pas indiqué sa provenance [2]. Un des vieillards tenant un rouleau de juge de la main gauche, met la main droite sur le bras de Susanne, qui le regarde avec dignité et pitié, tenant, elle, la loi de Dieu comme un trésor dans ses mains. L'autre vieillard, serrant des deux mains son rouleau vertical, contemple Susanne avec le sang-froid d'un scélérat émérite. Le groupe a une beauté antique; et un groupe semblable du quatrième siècle [3] fait bien sentir la différence de l'art. C'est peut-être la plus ancienne sculpture de Susanne.

La tentation de Susanne nous apparaît ensuite sculptée sur un grand sarcophage de marbre, qu'on voyait au palais du cardinal Carpegna, au moment où Buonarruoti l'a gravé en tête de ses célèbres *Observations sur quelques fragments de vases antiques de verre ornés de figures, trouvés dans les cimetières de Rome*. Ce monument est celui de deux époux, dont un bouclier offre les bustes au milieu de la zone supérieure. Sur cette zône, on voit, d'un côté, la multiplication

[1] *Catalogue*, 1865, in-8°, p. 302. — P. 332, je relève ce passage : « Nous lisons « dans les *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, de Dom Brugelès : « On voit encore, joignant l'église Saint-Orens, du côté de l'orient, un grand tom- « beau de pierre qu'on dit être celui de saint Clair. On se recommande à ce saint « contre le mal aux yeux. » — L'auteur du *Catalogue* ne désigne le groupe assez évident de Susanne et des vieillards que par ces mots : « quelques figures de « transition. »

[2] D'Agincourt, t. IV, sculpture, pl. V, 4. — Ici pl. XV, 5. — D'Agincourt se contente d'écrire, t. III, p. 4, relativement à ce monument : « Trois figures dont « le sujet est inconnu, partie d'un bas-relief sculpté sur un sarcophage. »

[3] Ici pl. XV, 16. Je ne puis croire que ce soit le même avec des différences dues au dessinateur. Le second groupe est le premier retourné. Or, ni d'Agincourt ni Bosio ne retournent les sujets. Il paraît donc y avoir deux originaux différents.

, la prédiction du reniement de saint Pierre, Moïse rece-
oi; de l'autre, le sacrifice d'Abraham, la guérison de l'a-
é, la résurrection de Lazare. A la zone inférieure est Su-
sistant aux deux vieillards, saint Pierre arrêté par les émis-
Caïphe ou de Néron, les Saisons au nombre de trois seule-
niel entre les deux satrapes et les deux lions, le miracle de
paralytique emportant son lit, Moïse frappant le rocher.
ioti décrit ainsi la scène de Susanne [1] :

de la zône inférieure, est, entre les deux vieillards calomniateurs, Su-
l'acte de la prière, qu'on peut prendre pour le symbole de la résur-
qu'elle fut délivrée de la mort par Daniel, et pour le symbole de l'É-
e intacte de la persécution des Pharisiens. Susanne est représentée, sur
age du cimetière du Vatican, dans Aringhi qui a omis d'expliquer que
et, sur un autre du même cimetière du Vatican, elle a été figurée ayant
le voile dont on la dépouilla au tribunal, comme l'observe Tertullien
IV). »

mier sarcophage dont vient de parler Buonarruoti [2] pré-
sanne avec un simple disque ou béret sur la tête, tenant
ain gauche le rouleau de la Loi, et faisant de la droite le
l'orateur. Un des tentateurs, barbu, fixe les yeux sur elle
ettant la main sous le coude droit : l'autre, imberbe, la re-
ec passion, la tête penchée et la main droite sur son cœur.
le l'un des tentateurs de la *cappella greca,* et lève toute
tirée de la jeunesse de celui-ci contre son identité. Ce
st au milieu du sarcophage, orné de strigiles. A l'extrémité
he, est le Bon-Pasteur portant sa brebis et regardant du
Susanne ; il était répété, sans doute, à l'extrémité de droite
perdue. Un sarcophage du cimetière des Catacombes, qui
n près identique, en fournit la preuve [3]. Le Christ garde
à droite et à gauche comme les méchants l'assiègent.
second sarcophage, le groupe de Susanne, qui est au centre,
dé, à gauche, de Moïse frappant le rocher, du Christ guéris-
eugle de Jéricho, du miracle de Cana, et suivi, à droite, du

azioni, etc., p. 5. — Le dessin de cette scène est reproduit ici, pl. XV, 6.
i, t. I, p. 315. — Ici pl. XV, 8.
i, t. I, p. 619.—Ici pl. XV, 16.—Cf. Aringhi, t. II, p. 165.—Ici pl. XV, 7.

Christ guérissant l'aveugle-né, multipliant les pains et les poi
ressuscitant Lazare. Susanne voilée, en robe longue, prie, les
étendues, au milieu des deux vieillards barbus, dont l'un est c
à demi, qui la sollicitent avec des airs, hardis et doucereux à l
de tartuffes [1]. Bottari a décrit et apprécié ainsi ce groupe du s
phage :

« Vient ensuite (Daniel cap. XIII) Susanne tentée par les deux vieillards. :
vêtue comme il convenait à une matrone pudique, c'est-à-dire avec une t
qui la couvre jusqu'aux pieds, et a sur la tunique la *stola* telle que la décrit
dore (*Orig.* XIX, 25) : *Stola matronale operimentum, quod cooperto capite
pula a dextro latere in lævum humerum mittitur* [2]. Cette manière de po
vêtement apparaît exactement semblable en la Susanne représentée com
sur le sarcophage du cardinal Carpegna (Buonarr. *Osserv. vetr.*, tav. XIV,
et n'est guère différente en la sainte Agnès figurée sur un verre antique. Si
montre qu'elle est en jugement entre les deux vieillards qui l'accusent, puis
est debout, la tête couverte d'un voile dont ces hommes avides de la conte
la firent dépouiller, ainsi que le rapporte l'Histoire sainte (Daniel cap. XIII
32) [3]. On peut dire que cette sculpture fait allusion à la résurrection, p
Susanne par la sagesse de Daniel passa de la mort à la vie. Elle peut
désigner accidentellement l'Église sauvée de l'oppression des Pharisiens, c
fut sauvée l'innocente femme de l'oppression des vieillards [4].

Nous avions depuis longtemps la pensée, la conviction même
c'était Susanne et les vieillards qu'il fallait voir sur ces sarc
ges romains où Bosio, Severano, Aringhi, n'ont pas soupçonn
existence, quand nous avons trouvé que Buonarruoti et Botta
vaient déjà signalée deux fois. Le lecteur trouvera donc n
que nous reconnaissions Susanne sur des monuments nombre
elle n'a pas été remarquée, ces monuments étant plus ou moins
blables, j'allais dire identiques aux précédents, et portant m

[1] Aringhi, t. I, p. 313. — Ici pl. XV, 9.

[2] « *Stola*, vêtement de matrone qui, couvrant la tête et l'épaule, est
« du côté droit sur la partie supérieure du bras gauche. »

[3] Il est bien plus naturel de voir en ce groupe la tentation de Susan
Susanne en jugement. Les arbres qui, parfois, accompagnent le grou
pl. XV, 3) tranchent la question. A la *cappella greca*, les vieillards, levant
de Susanne, montrent « qu'elle est en jugement ». Ils ne font pas ce gest
le jugement n'est indiqué par aucun signe spécial.

[4] *Spiegazione della tavola* XXX, t. I, p. 120.

ie constantinien du Christ inscrit sur une colonne, au lieu du isteur, aux extrémités du sarcophage [2]. Blanchini l'a déjà re- : « Susanne entourée par les vieillards prie, dit-il, *Susanna nioribus circumventa orat* [3]. »

s reconnaissons le même sujet au centre d'un autre sarco- du cimetière d'Ostrien, avec Moïse, frappant le rocher, le changeant l'eau en vin et Pierre arrêté, à gauche, la multi- on des pains et la guérison de l'hémorrhoïsse, à droite [4]. Un hage du cimetière de Saint-Calixte ou de celui de Domitille, te, à gauche, le Christ ressuscitant Lazare, multipliant les t les poissons, changeant l'eau en vin; au milieu, Susanne entre les vieillards qui lui font leurs propositions ; à droite, rroïsse guérie, Pierre arrêté, Moïse frappant le rocher [5]. Ces arcophages ne diffèrent que par une simple variante.

autres sarcophages déposés au musée du Latran, nous mon- usanne entre les deux vieillards. Sur l'un on voit, à gauche, tiplication des pains et le reniement de Pierre, à droite, le e de Cana et celui de l'aveugle-né ; sur un second, d'un côté, frappant le rocher, Pierre arrêté par les Juifs, le miracle de t, de l'autre, les trois guérisons de l'aveugle-né, du paraly- de l'hémorrhoïsse ; sur un troisième, celui de Sabinus, jeune de quinze ans, Moïse frappant le rocher, Pierre arrêté par les e miracle de Cana, puis la guérison de l'aveugle-né, la mul-

ghi, t. I, p. 619. — Ici pl. XV, 16. Le sarcophage est au Musée du Latran.



tiplication des pains et la résurrection de Lazare [1]; sur un quatrième, qui est un sarcophage d'enfant, la multiplication des pains à gauche, la résurrection de Lazare à droite [2]; sur un cinquième, là, les pains multipliés, ici, le miracle de Cana, et un personnage, le Christ, ce semble, montrant un palmier à une personne assise au pied (— est-ce le Christ prêchant la résurrection des morts à la Judée, dont le palmier est le symbole en même temps que celui de la résurrection?) ; sur un sixième, enfin, qui est le troisième sarcophage que nous trouvons ainsi composé, aux deux extrémités, le Bon-Pasteur portant sa brebis. A ces six sarcophages du musée du Latran, j'en joins un septième du cimetière de Saint-Calixte qu'on voit aujourd'hui dans une de ses chambres. Il a deux zones. A la supérieure, Noé dans l'arche et le buste du défunt tenant un volume sont au côté du cartouche central qui a reçu l'épitaphe, et aux extrémités sont deux têtes, souvenirs classiques du soleil et de la lune; à l'inférieure, figurent, de gauche à droite, Daniel entre les lions, Susanne entre les vieillards, le Christ qui change l'eau en vin en regardant Susanne, et le Christ encore qui ressuscite Lazare.

N'achevons pas l'examen de la tentation de Susanne sur les sarcophages romains sans signaler un monument unique en son genre qui réclame peut-être une interprétation différente de celles qu'on a laborieusement proposées. C'est une stèle votive du IV[e] ou du V[e] siècle dont M. de Rossi vient de nous donner le dessin, sans qu'il en ait pu découvrir la provenance [3]. Une Orante, tenant un livre ouvert qu'elle montre et regardant le ciel, est entre deux hommes âgés qui lui parlent : elle se penche en arrière devant l'un d'eux, comme saisie d'effroi. Le groupe rappelle tout à fait les deux groupes de Susanne et des vieillards des sarcophages mentionnés du cimetière du Vatican; c'est l'Orante de l'un, ce sont les vieillards de l'autre. Toute autre interprétation est difficile, sinon impossible, autant que celle-ci est naturelle. Derrière chacun des vieillards,

[1] Des deux vieillards tentant Susanne, l'un est ici jeune comme sur la fresque de la *cappella greca* (ici, pl. II et pl. XIV, 1), sur celle de Sainte-Sotère (ici, pl. XIV, 6) et sur le sarcophage de notre pl. XV, 8.

[2] L'Orante de ces deux sarcophages, femme adulte, ne représente évidemment pas le défunt, un jeune homme, un enfant.

[3] *Bulletino*, 1872, tav. VI. — Ici, pl. XV, 10.

est un ciste contenant les rouleaux de la Loi; un de ces rouleaux lié est, en outre, devant l'un d'eux. Ces symboles conviennent aux juges d'Israël, qu'on trouve tant de fois ailleurs le rouleau à la main [1] : ils rappellent la *Loi et les Prophètes* du langage consacré des Juifs [2]. La stèle est un *ex-voto* sur lequel on lit : «LYGYRIVS VOTVM « SOLVIT, Ligurius a acquitté son vœu. » Il est naturel à l'innocence calomniée de songer à Susanne. Nous verrons S. Léon III le faire, au temps de Charlemagne, un prêtre de Bordeaux, au XV[e] siècle. Il semble que c'est le cas de Ligurius. Le triomphe de Susanne dont il apporte le tableau, pour l'acquit de son vœu, nous montre qu'il a été dans le péril de Susanne. C'est au tombeau de la martyre Susanne que S. Léon III laissera le splendide monument de sa délivrance. Je ne serais pas étonné que la stèle de Ligurius ne vînt de là, ou du premier tombeau de la martyre, sur la voie Salare, non loin du cimetière de Priscille, ou du second tombeau, c'est-à-dire de la basilique de Sainte Susanne, près les Thermes de Dioclétien.

De la tentation de Susanne passons à sa condamnation.

II. Deux sarcophages du cimetière du Vatican [3], dont la donnée très complexe est en somme identique, nous offrent deux tableaux particuliers des plus remarquables. Aringhi a passé le premier sous silence, et le second lui a paru réclamer un Ædipe : *tribus figuris... divinandis... Ædipo opus est conjectore*. Tentons ce rôle d'Ædipe, à la lumière des Saintes Écritures et des Pères. Mais faisons connaître d'abord la composition générale des deux sarcophages.

Leur face antérieure présente le sujet si célèbre de l'abside des basiliques romaines. Le Christ est debout sur un monticule, celui de son ascension au ciel, ou plutôt la sainte Sion du ciel même, au milieu des douze Apôtres. Les deux apôtres de Rome sont à ses côtés. S. Pierre, apôtre des Juifs et chef de l'Église est à gauche, recevant le rouleau de la Loi évangélique, l'infaillibilité du doctorat et la plénitude de l'autorité, et portant généreusement l'étendard du Christ, son monogramme, qui est sa croix : comme le labarum

[1] D'après le dessin fait sur la photographie, les cistes paraissent contenir des pierres, qui seraient celles de la lapidation dont les vieillards menacent Susanne. Mais on affirme que l'original présente non des pierres mais des têtes de rouleau.

[2] Matth., V, 17,

[3] Aringhi, t. I, p. 301-305; p. 307-309. — Ici, pl. XV, 11, 12.

de Constantin, il resplendit ici de gemmes enchâssées dans l'or. S. Paul, apôtre des Gentils, est à droite. Du côté de ce grand prédicateur de la résurrection, est le palmier, une fois surmonté du phénix, symbole avec lui de la résurrection, le Christ donnant aux Apôtres, par un geste éclatant de sa droite, la mission d'annoncer au monde qu'il est *la résurrection et la vie.* La main du Christ se déploie entre le phénix et Psyché, l'âme, que l'Amour, l'Esprit-Saint du Christ, le Christ animé du Saint-Esprit, ressuscite de son flambeau. Sur le premier sarcophage, Pierre, Paul et quatre Apôtres sont devant six portes crénelées occupant tout le champ aux côtés du Christ, et rappelant que les douze portes de la Jérusalem céleste sont marquées des noms des douze Apôtres ; et on voit en effet les quatre fleuves du Paradis, non terrestre, mais céleste, sortir de l'éternelle Sion sur laquelle s'élève le Christ. Sur le second sarcophage le champ est occupé par une vigne, symbole du Christ dont les Apôtres sont les rameaux. Le Christ est une seconde fois figuré au bas de la montagne, en Agneau, de grande taille, distributeur ici-bas de la grâce et des sacrements divins, vers lequel viennent douze agneaux moindres, sortant de Bethléhem, la cité de la naissance du Christ et de l'appel des Gentils en la personne des Mages, et de Jérusalem, la cité de la mort du Christ et de l'appel des Juifs, au Sinaï de la Pentecôte. Sur les deux sarcophages, le Christ a à ses pieds deux époux, les deux défunts déposés dans le monument. *Ils s'approchent, ils l'adorent, ils tiennent* pieusement *ses pieds* [1], ils élèvent vers lui leurs yeux pleins d'espérance.

Il n'y a pas de sculpture sur la face postérieure du second sarcophage. Le premier offre, au milieu, le Bon-Pasteur entre deux brebis dont il caresse l'une, et aux extrémités, devant deux portes crénelées, deux personnages qui l'acclament comme les Apôtres. Est-ce de nouveau un double symbole des deux Églises des Juifs et des Gentils, et leurs apôtres spéciaux Pierre et Paul? Serait-ce S. Sixte et S. Laurent qui ailleurs accompagnent ou remplacent les princes des Apôtres? Ce ne sont pas les deux époux, tout autrement costumés ici-même.

[1] « Illæ autem accesserunt et tenuerunt pedes ejus et adoraverunt eum, » est-il dit des saintes femmes rencontrant le Christ ressuscité. Matth., XXVIII, 9.

ꜱ côtés des deux sarcophages offrent les mêmes scènes. ;'est Élie montant au ciel sur son quadrige de feu, près n représenté par un vieillard étendu à terre, qui appuie le ıe, portant un roseau, sur une urne d'où le fleuve s'épannt le bras droit élevé en signe d'admiration ; plus loin, recevant du ciel la Loi que lui tend la main divine. A gau- Abraham qui va frapper du glaive Isaac agenouillé sur main divine qui l'arrête, et le bélier qui apparaît dans les ıs pour servir de victime. En pendant de ce tableau, le ə de Junius Bassus montre le Christ entre deux soldats [ui est condamné au tribunal de Pilate. Sur le premier de hages, c'est Susanne à qui S. Maxime compare le Christ ıion, Susanne entre les deux vieillards qui viennent de ıter son supplice et qui l'y conduisent déjà, Susanne qui 'ée comme Isaac. Puis-je hésiter à la reconnaître ?
me sans voile, caractérisée par l'ensemble de ses traits détamment par la frisure artificielle, nattée — sans analogue ıgt autres figures viriles du sarcophage, — mais simple et ıelon le précepte de l'Apôtre : *Mulieres habitu in ornato... 'is crinibus* [1], tient de la main gauche un livre ouvert et moins dans son cœur, en le montrant de la droite. Deux mberbes, mais d'un âge mûr [2], sont à côté d'elle, la joiprès et semblant la faire marcher devant eux. L'un, qui eux mains un rouleau de magistrat, la suit ; l'autre lui ı lieu en avant où elle doit se rendre. Si ce n'est pas là t les vieillards, quel groupe biblique ce peut-il être ? Je e, car tous les autres groupes du sarcophage étant pris de omment supposer que celui-ci ne l'est pas ? Et si Susanne st-ce pas l'innocente traînée au tribunal, je me trompe, e, à la sortie du tribunal, par les vieillards, comme on la ı cassette de Brescia [3], et dès lors justement rapprochée i est à côté sur l'autel et sous le glaive ? N'est-ce pas ise en scène de la condamnation de Susanne ?

II, 9. — Cette frisure, que présente le marbre du Louvre, n'a point par le graveur de Bosio.
i est à gauche de la femme n'a pas sur l'original les traits juvéniles ıe la gravure.
VI, 4.

LÉGENDE DE LA PLANCHE XV.

1. Susanne étudiant la Loi. — Sarcophage d'Arles. M. Le Blant, pl. XII, 1.
2. Susanne et les vieillards. — Sarcophage d'Arles. Millin, pl. LXV, 4.
3. Susanne et les vieillards — Sarcophage d'Arles. M. Le Blant, pl. VII.
4. Susanne et les vieillards. — Sarcophage d'Arles. M. Le Blant, pl. VI.
5. Susanne et les vieillards. — Sarcophage romain. D'Agincourt, t. IV, sculpture,
6. Susanne et les vieillards. — Sarcophage romain. Buonarrotti, *Vetri*, en tête du
7. Susanne entre les deux vieillards : deux colonnes, portant le monogramme du Ch aux extrémités. — Sarcophage du cimetière d'Ostrien. Aringhi, t. II, p. 16
8. Susanne entre les deux vieillards : deux Bons-Pasteurs étaient sans doute aux — Sarcophage du cimetière du Vatican. Aringhi, t. I, p. 315.
9. Susanne et les vieillards. — Sarcophage du cimetière du Vatican. Aringhi, t. I,
10. Stèle votive de Ligurius. — Susanne et les vieillards ? *Bulletino*, 1872, tav.
11. Susanne et les vieillards : Helcias ? Jérémie ? — Sarcophage du cimetière Aringhi, t. I, p. 305.
12. Susanne et les vieillards ? Jérémie et ses persécuteurs ? — Sarcophage du cimet tican. Aringhi, t. I, 309.
13. Le Christ qui guérit le paralytique, venant au secours de Susanne, comme à *greca*. — Sarcophage du cimetière du Vatican. Aringhi, t. I, p. 33
14. Susanne entre le Christ qui ressuscite les morts, dans la vision d'Ézéchiel, et guérit l'aveugle-né. — Sarcophage du cimetière d'Ostrien. Aringhi, t. II,
15. Le Christ, qui guérit l'aveugle-né, venant au secours de Susanne. — Sarcopha pl XXII.
16. Susanne entre les deux vieillards : deux Bons-Pasteurs sont aux extrémités. — du cimetière des Catacombes. Aringhi, t. I, p. 619.
17. Susanne triomphante et le Bon-Pasteur. — Sarcophage d'Arles. M. Le Blant,
18. Susanne triomphante et les vieillards lapidés. — Sarcophage du cimetière de Aringhi, t. I, p. 333.


1
3
6
13
14
15
16
17
18
Lith. Ch. Desefary, Arras.

tiplication des pains et la résurrection de Lazare [1] ; sur un quatriè me, qui est un sarcophage d'enfant, la multiplication des pains à gauche, la résurrection de Lazare à droite [2] ; sur un cinquième, là les pains multipliés, ici, le miracle de Cana, et un personnage le Christ, ce semble, montrant un palmier à une personne assi au pied (— est-ce le Christ prêchant la résurrection des morts la Judée, dont le palmier est le symbole en même temps que cel de la résurrection?) ; sur un sixième, enfin, qui est le troisième sar cophage que nous trouvons ainsi composé, aux deux extrémités, Bon-Pasteur portant sa brebis. A ces six sarcophages du musée Latran, j'en joins un septième du cimetière de Saint-Calixte qu'o voit aujourd'hui dans une de ses chambres. Il a deux zones. A supérieure, Noé dans l'arche et le buste du défunt tenant un vo lume sont au côté du cartouche central qui a reçu l'épitaphe, et extrémités sont deux têtes, souvenirs classiques du soleil et de lune ; à l'inférieure, figurent, de gauche à droite, Daniel entre l lions, Susanne entre les vieillards, le Christ qui change l'eau vin en regardant Susanne, et le Christ encore qui ressuscite Lazare

N'achevons pas l'examen de la tentation de Susanne sur les sar cophages romains sans signaler un monument unique en son ge qui réclame peut-être une interprétation différente de celles qu'o a laborieusement proposées. C'est une stèle votive du IV[e] ou du siècle dont M. de Rossi vient de nous donner le dessin, sans qu en ait pu découvrir la provenance [3]. Une Orante, tenant un livre vert qu'elle montre et regardant le ciel, est entre deux homm âgés qui lui parlent : elle se penche en arrière devant l'un d'e comme saisie d'effroi. Le groupe rappelle tout à fait les deux gro pes de Susanne et des vieillards des sarcophages mentionnés du metière du Vatican ; c'est l'Orante de l'un, ce sont les vieillards l'autre. Toute autre interprétation est difficile, sinon impossib autant que celle-ci est naturelle. Derrière chacun des vieillar

[1] Des deux vieillards tentant Susanne, l'un est ici jeune comme sur la fres de la *cappella greca* (ici, pl. II et pl. XIV, 1), sur celle de Sainte-Sot (ici, pl. XIV, 6) et sur le sarcophage de notre pl. XV, 8.

[2] L'Orante de ces deux sarcophages, femme adulte, ne représente évidemm pas le défunt, un jeune homme, un enfant.

[3] *Bulletino*, 1872, tav. VI. — Ici, pl. XV, 10.

Entre Isaac et l'un des vieillards, est un homme âgé appartenant r la direction de sa pose et de son geste au groupe de ceux-ci. Il nt de la main gauche les extrémités d'un rouleau qui tombe, et fait la droite le geste de l'orateur. Est-ce Moïse avec sa Loi? Il n'a rien traits de Moïse qu'on voit jeune et imberbe sur l'autre face laté-e du sarcophage. Est-ce le mari de Susanne, Joachin, symbole du rist, comme elle de l'Eglise? L'Écriture ne le nomme pas parmi ux qui assistèrent à la condamnation de sa fidèle épouse. La ure, pareille à celle d'Abraham qui est à côté, convient mal à poux qui devait être jeune encore ; et on ne s'expliquerait pas ce uleau dans ses mains. Est-ce Jérémie que S. Hippolyte donne pour ère à Susanne? Il ne figure pas à ce titre dans l'Écriture ; elle ne ontre pas de frère de Susanne présent à sa condamnation ; un ère aurait-il ces traits d'un âge avancé? Si on voit ici Helcias, père e Susanne, tout s'explique. Susanne *vint* au tribunal *avec ses arents* [1] ; *ses parents* sont mentionnés comme ayant *élevé leur fille lon la loi de Moïse* [2] ; et S. Hippolyte dit en particulier du père : Susanne était fille du prêtre Helcias qui trouva le livre de la Loi dans la maison du Seigneur, quand le roi Josias ordonna de purifier le Saint des Saints [3]. » Le rouleau, rappelant la Loi, paraît aractériser Helcias ; il est auprès de sa fille, protestant qu'elle a été dèle à cette loi de Dieu dans laquelle il l'a élevée, comme, sur la esque du cimetière de Priscille, on le voit dans sa chaire sacerdotale nseignant la Loi à sa fille ; et l'on retrouve ainsi toute la suite des xtes de l'Écriture : *Susanne vint avec ses parents... Les iniques or-onnèrent qu'on lui découvrît le visage... Les siens donc pleuraient... a multitude crut* aux accusateurs *comme à des vieillards et à des ges du peuple, et ils la condamnèrent à mort. Et Susanne s'écria une grande voix et dit : Dieu éternel, vous savez qu'ils ont porté aux témoignage contre moi.* Susanne proteste de son innocence, a loi même de Moïse à la main, et en prenant en quelque sorte à émoin cette Loi trois fois sainte.

C'est ainsi que j'expliquerai ce tableau dont l'interprétation n'a

[1] Dan., XIII, 30.
[2] Dan., XIII, 3.
[3] *Patr. græc.*, t. XI, col. 689.

de Constantin, il resplendit ici de gemmes enchâssées dans l'or. S. Paul, apôtre des Gentils, est à droite. Du côté de ce grand prédicateur de la résurrection, est le palmier, une fois surmonté du phénix, symbole avec lui de la résurrection, le Christ donnant aux Apôtres, par un geste éclatant de sa droite, la mission d'annoncer au monde qu'il est *la résurrection et la vie*. La main du Christ se déploie entre le phénix et Psyché, l'âme, que l'Amour, l'Esprit-Saint du Christ, le Christ animé du Saint-Esprit, ressuscite de son flambeau. Sur le premier sarcophage, Pierre, Paul et quatre Apôtres sont devant six portes crénelées occupant tout le champ aux côtés du Christ, et rappelant que les douze portes de la Jérusalem céleste sont marquées des noms des douze Apôtres ; et on voit en effet les quatre fleuves du Paradis, non terrestre, mais céleste, sortir de l'éternelle Sion sur laquelle s'élève le Christ. Sur le second sarcophage le champ est occupé par une vigne, symbole du Christ dont les Apôtres sont les rameaux. Le Christ est une seconde fois figuré au bas de la montagne, en Agneau, de grande taille, distributeur ici-bas de la grâce et des sacrements divins, vers lequel viennent douze agneaux moindres, sortant de Bethléhem, la cité de la naissance du Christ et de l'appel des Gentils en la personne des Mages, et de Jérusalem, la cité de la mort du Christ et de l'appel des Juifs, au Sinaï de la Pentecôte. Sur les deux sarcophages, le Christ a à ses pieds deux époux, les deux défunts déposés dans le monument. *Ils s'approchent, ils l'adorent, ils tiennent* pieusement *ses pieds* [1], ils élèvent vers lui leurs yeux pleins d'espérance.

Il n'y a pas de sculpture sur la face postérieure du second sarcophage. Le premier offre, au milieu, le Bon-Pasteur entre deux brebis dont il caresse l'une, et aux extrémités, devant deux portes crénelées, deux personnages qui l'acclament comme les Apôtres. Est-ce de nouveau un double symbole des deux Églises des Juifs et des Gentils, et leurs apôtres spéciaux Pierre et Paul ? Serait-ce S. Sixte et S. Laurent qui ailleurs accompagnent ou remplacent les princes des Apôtres ? Ce ne sont pas les deux époux, tout autrement costumés ici-même.

[1] « Illæ autem accesserunt et tenuerunt pedes ejus et adoraverunt eum, » est-il dit des saintes femmes rencontrant le Christ ressuscité. Matth., XXVIII, 9.

tes : il n'y a pas lieu à une sentence de mort contre cet c'est au nom du Seigneur Dieu qu'il nous a parlé [1].
ux prophètes se trouvaient sans doute Achab et Sédécias, ie annoncera que Nabuchodonosor les fera frire dans dente, à Babylone, aux yeux du peuple, rendant à ja-alédiction proverbiale [2]. Les rabbins ont vu en eux les Susanne. Ce ne sont que leurs pareils ; et c'est à ce gurent, je pense, aux côtés du remplaçant de Susanne, bûcher les attend au lieu de la lapidation ; et la déli-ie est assurée aussi pour cette fois, à Jérémie, comme ne Rome a appris de S. Hippolyte à appeler sa sœur [3].
ition, qu'on peut appeler unique, des deux sarcophages du Vatican forme un tout admirable. Sur les côtés, Isaac, Jérémie représentent la passion et la résurrection du ïse sur le Sinaï, Élie sur le char de feu, son ascension. ncipale, le Christ règne au ciel, épanchant sur la terre euves de sa grâce, qui sont spécialement les quatre t il établit son Église sur les fondements des douze rre étant en tête avec sa loi et l'étendard de son nom et et Paul étant sous l'image du palmier et du phénix, prêt à faire retentir le dogme de la résurrection du ices et gage de la nôtre.
des sarcophages est aujourd'hui enseveli dans la basi-e. Il contient les restes des quatre saints papes qui, les

VI, 8-16. Septante.
IX, 22.

premiers, ont porté sur la chaire de Pierre le grand nom de Léon [1].

Passons à la délivrance de Susanne.

III. Sur le devant d'un sarcophage du cimetière du Vatican [2], où l'on trouve, à gauche, Moïse frappant le rocher, Pierre arrêté par deux agents de Néron, le Christ guérissant le paralytique, à droite le Christ multipliant les pains et les poissons et ressuscitant Lazare, est une Orante devant ce voile d'honneur que Léon d'Ostie appellera *Dossalia* [3], Guillaume Durand *Dorsalia* [4]. Le Christ, guérissant le paralytique, la regarde dans la même attitude et avec le même geste exactement qu'il a plus loin vis-à-vis de Lazare qu'il ressuscite [5]. Bottari voit dans cette Orante la défunte [6]. Je ne puis hésiter à y voir Susanne. Avec une variante de position du paralytique, la sculpture me paraît répéter simplement une partie de la peinture de la *cappella greca*. Le Christ, qui doit relever le paralytique, vient soutenir Susanne et l'arracher à la mort. Susanne avec ses larmes fait descendre du ciel Celui qui, en versant des larmes, ressuscitera Lazare : je rappelle les belles paroles de S. Hippolyte. Le voile d'honneur devant lequel apparaît Susanne témoigne de son triomphe.

Un sarcophage du cimetière d'Ostrien offre des variantes du précédent, qui sont du plus haut intérêt. A gauche Moïse frappe le rocher, Pierre est arrêté, et le Seigneur — le Christ — vivifiant, dans la fameuse scène d'Ézechiel, les os desséchés, dit au prophète : *Fils de l'homme, ces os, c'est toute la maison d'Israël... prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur : Voici que j'ouvrirai vos tombeaux et vous relèverai de vos tombeaux et vous introduirai dans la terre d'Israël* [7]. Ce tableau est répété sur un sarcophage du cimetière du Vatican, à côté de l'Adoration des Mages, où cette *terre d'Israël* se révèle en effet dans les splendeurs et les joies du règne du Messie [8]. A droite de notre sarcophage, le Christ guérit l'aveugle-

[1] Aringhi, t. I, p. 406.
[2] Aringhi, t. I, p. 323.
[3] *Chron. Cassin.*, l. III, cap. X.
[4] *Ration. Divin. Offic*, l. I, cap. III, 23.
[5] Ici pl. XV, 13.
[6] T. I, p. 142.
[7] Ezech., XXXVII, 11, 12. Septante.
[8] Aringhi, t. I, p. 327.

né, multiplie les pains et les poissons et fait son entrée triomphale à Jérusalem, Zacharie disant *à la fille de Sion : Voici que ton Roi vient à toi plein de mansuétude* [1]. Au milieu est une femme tenant un livre ouvert qu'elle semble montrer en parlant, absolument semblable, le voile à part qu'elle a en plus, à la Susanne du sarcophage du Louvre, et, avec un autre mouvement de tête, à l'Orante de la stèle de Ligurius. Le Christ la regarde en mettant les doigts sur les yeux qui vont s'ouvrir de l'aveugle-né [2]. Le miracle est une variante de la résurrection de Lazare et en a été le prélude, les Juifs disant devant le tombeau : *Ne pouvait-il pas, lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle-né, faire que celui-ci ne mourût pas* [3]? « La résurrection universelle de la chair, dit Bottari [4], « était symbolisée par ce miracle, d'après l'interprétation de « S. Irénée (*Hæres.*, l. V, cap. 15), de S. Augustin (*Tract.* 44, *in* « *Joan.*) et selon l'observation de Sedulius (*Carm. Paschale*, l. III) « qui dit de cet aveugle :

In cujus lumina Christus
Expuit, et speciem simulatæ mortis ademit [5]. »

Moi qui dois ouvrir ces yeux à la lumière, je ferai sortir ton innocence des ténèbres de la calomnie et ta vie des ombres du trépas, dit manifestement le Christ à Susanne.

Cette intervention du Christ en faveur de Susanne n'est pas moins représentée sur les sarcophages des Gaules. Un sarcophage d'Arles nous la montrera tout à l'heure au milieu de tout l'ensemble de l'histoire de l'héroïne juive. Sur un second qui représente, à gauche, la résurrection de Lazare et la multiplication des pains et des poissons, la prédiction du reniement de Pierre, point de départ de la confirmation de ses frères, la guérison du paralytique et Moïse frappant le rocher, Susanne est au milieu, Orante non voilée, entre

[1] Zachar., XIV, 9; Matth., XXI, 5.
[2] Aringhi, t. II, p. 161. — Ici, pl. XV, 14.
[3] Joan., XI, 37.
[4] T. I, p. 179.
[5] « Le Christ mit de la salive sur ses yeux et en fit disparaître l'image symbo« lique de la mort. »

deux palmiers et les deux vieillards [1]. Le Christ, tel absolument qu'il guérit plus loin le paralytique, le rouleau de l'Évangile à la main, vient à Susanne, et passe devant un des vieillards. Une main d'enfant qui, sur la tunique du Christ, reste de la sculpture ici fracturée, montre que le Sauveur vient en guérissant l'aveugle-né. C'est donc d'un seul coup la réplique des deux sarcophages romains.

Nous avons vu plus haut que deux sarcophages romains offrent au centre Susanne entre les vieillards, et aux extrémités le Bon-Pasteur rapportant sur les épaules la brebis au bercail. Sur l'un et l'autre monument [2], le Bon-Pasteur regarde des deux côtés vers Susanne. Si le Diable, par les deux vieillards, est à droite et à gauche de la vertueuse femme, le Bon-Pasteur y est pareillement. Un Bon-Pasteur pour un Méchant ! et toujours la brebis pour Susanne ! L'Écriture qui nous présente les Anges assistant Dieu « à droite et à gauche [3], » ne nous fait-elle pas voir Dieu assistant ainsi les siens par sa puissance ? *Montrons-nous*, dit S. Paul *en toutes choses comme des ministres de Dieu... dans la vertu de Dieu, par les armes de justice à droite et à gauche* [4]. Les païens connaissaient ces attentions divines. Dans une scène sculptée sur le temple d'Ammon de Medinet-Abou, à Thèbes, Ramsès III, qui harangue ses fils et les chefs de son armée, leur dit : « Ammon-Ra (soleil) était à ma droite comme « à ma gauche ; son esprit a inspiré mes résolutions ; Ammon-Ra « lui-même préparant la perte des mes ennemis, a placé le monde « entier dans mes mains [5]. » C'est ce que Susanne, avec une modestie inconnue des Pharaons, dit ici du Bon-Pasteur.

Je suis, en conséquence, entraîné à voir, au premier sens du moins, une image du triomphe de Susanne sur un sarcophage

[1] M. Le Blant, pl. XXII. — Ici, pl. XV, 15. — Voici le commentaire de M. Le Blant : « Au milieu et sous deux palmiers formant arcade, est un homme en « prière ; deux personnages barbus sont placés à ses côtés ; c'est, comme on s'ac- « corde à le reconnaitre, une image du défunt accueilli par des bienheureux sous « les ombrages du Paradis. Par un fait dont la raison n'apparaît pas encore bien « clairement, la figure ainsi représentée est presque toujours féminine. » — Nous avons trouvé la raison, ce me semble.

[2] Voir ici, le premier, pl. XV, 8; le second, pl. XV, 16. — Cf. pl. XV, 7.

[3] *A dextris et a sinistris*. III Reg., XXII, 19; II Paralip., XVIII, 18.

[4] II Cor., VI, 4, 7.

[5] Brugsch, *Histoire d'Égypte*, t. I (1859), p. 86.

Arles ainsi sculpté [1]. A gauche, Moïse frappe le rocher, Pierre, le uveau Moïse, est arrêté par les Juifs; à droite, le Christ, touchant de verge plus puissante que celle de Moïse les pains marqués du X, a monogramme et sa croix, les multiplie, et fait ensuite tel autre iracle dont la présence d'un Apôtre est le seul vestige. Au centre, Bon-Pasteur, qui porte triomphalement sur les épaules sa brebis trouvée et la rentre au bercail, regarde en face de lui une Orante, ui, entre deux arbres où deux oiseaux la fêtent, élève ses yeux au el dans l'extase de la félicité. Ce tableau a été interprêté ainsi par savant éditeur des sarcophages d'Arles :

« Femme en prière entre deux arbres, symbole bien connu du paradis, et sur squels sont posées deux colombes qui se penchent vers elle comme pour lui faire ueil. J'ai déjà signalé un certain nombre de monuments où sont figurés les s recevant le mort dans le séjour céleste, et souvent nous voyons d'ailleurs les ints, les apôtres surtout représentés par des colombes. Ceux que nous retrou- s ici semblent être, d'après leur attitude, l'image symbolique des bienheureux cueillant, dans le paradis, la personne défunte [2]. »

Mais — en songeant, que tous les autres sujets étant bibliques, il t naturel de voir ici un sujet biblique aussi; qu'à côté de l'arres- ion de S. Pierre, on trouve ailleurs Susanne au milieu des vieil- ds [3]; qu'ailleurs aussi elle reçoit entre deux arbres l'assistance du rist [4]; que deux fois le Bon-Pasteur portant sa brebis se montre x deux côtés de Susanne en son angoisse [5] — on aimera sans ute à reconnaître ici le Bon-Pasteur qui répond à l'appel de sanne s'écriant : *J'ai erré comme une brebis perdue, cherchez tre serviteur, car je n'ai pas oublié vos commandements* [6], qui i apparaît avec sa brebis sauvée sur les épaules, qui lui dit : *suis ton salut* [7], et Susanne qui entonne le cantique de la déli- rance en son paradis où les oiseaux se réjouissent avec elle, ymbolisant la joie des Anges dans le ciel. C'est la prophétie de

[1] M. Le Blant, pl. XI, 2. — Ici pl. XV, 17.
[2] M. Le Blant, p. 22.
[3] Aringhi, t. II, p. 163. — Ici pl. XVI, 6.
[4] M. Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, pl. XXII. — Ici pl. XV, 15.
[5] Aringhi, t. I, p. 315, 619. — Ici pl. XV, 8, 16.
[6] Ps. CXVIII, 176.
[7] Ps. XXXIV, 3.

la délivrance du juste à cette seconde naissance que le monde appelle la mort et le Christ le passage de la mort à la vie ; et nous en avons l'heureuse image sur ce sarcophage. Mais, avant le sens mystique, reconnaissons le sens littéral, le sens historique, et voyons Susanne d'abord dans l'Orante de ce fameux groupe, problématique jusqu'ici, le Bon-Pasteur et l'Orante.

Un sarcophage d'Aire, celui dit de Sainte-Quitterie [1], répond au sarcophage d'Arles. Sa face antérieure offre deux rangs de sujets. A l'étage supérieur, deux têtes représentent aux extrémités le soleil et la lune, ce semble, à l'ordinaire ; à gauche du cartouche, contenant l'épitaphe, est le sacrifice d'Abraham et la guérison du paralytique; à droite, Jonas vomi par le monstre et Tobie portant son poisson. Au-dessous, à gauche, c'est la résurrection de Lazare et Daniel aux lions ; à droite, Adam, Ève et le Serpent, puis le baptême du Christ; au milieu, le Bon-Pasteur portant sa brebis et l'Orante tournée vers lui, c'est-à-dire le Christ et Susanne. Ils sont sous le cartouche du défunt; et Susanne figure, à n'en pas douter, son âme bienheureuse admise au Paradis.

Mais c'est sur un sarcophage du cimetière du Vatican qu'il faut voir, traduite de la manière la plus piquante, toute la conclusion de l'histoire de Susanne [2]. Au côté gauche est Daniel au milieu des lions. Le côté droit a été omis par le sculpteur ou n'a pas été dessiné par Bosio. La face antérieure offre cinq sujets : d'un côté, Moïse qui se déchausse avant d'aller au buisson ardent, et le Christ qui donne la vue à l'aveugle-né ; de l'autre, le Christ qui fait emporter son lit au paralytique, puis guérit l'hémorrhoïsse touchant à genoux le bord de sa robe ; au milieu, une Orante devant une draperie qui garnit magnifiquement une niche aux colonnes torses, au fronton triangulaire. L'Orante est Susanne qui dit son cantique d'actions de grâce. Jahel, chantée par Débora, était moins triomphante. *Entre ses pieds,* Sisara *est tombé, il a défailli, il est mort ; il était étendu entre ses pieds, il gisait glacé et misérable* [3] : les deux vieillards impudiques

[1] Lithographié dans la *Revue de l'Art chrétien,* t. XIX, p. 137, et reproduit par M. Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'Art chrétien*, t. VI, 1875, p. 336.

[2] Aringhi, t. I, p. 333. — Ici, pl. XV, 18.

[3] Judic., V, 27.

sins sont exposés ainsi, mais au-dessus de Susanne. Sur les lu toit de sa niche et des niches attenantes, voici étendus rps d'hommes, nus depuis la poitrine, tronqués du mollet et peut-être du bras, lapidés en un mot et brisés par le milon le terrible jeu de mots de Daniel à propos des deux arbres ls ils ont rattaché leur calomnie contradictoire. Un vêtement ntourant le cou, leur tombe sur la poitrine et les épaules. voile des condamnés, qui couvrit leur tête au moment où ils récipités de la roche fatale ou livrés aux pierres des lapida- *Lictor*, *colliga manus, verberato*, CAPUT OBNUBITO, *arbori ci suspendito*, va licteur lie les mains, flagelle, couvre la tête, nds à un arbre fatal », disait la loi romaine pour le supplice ndaison [1]. Ce triste cérémonial devait, quant au voile funè- tendre à la lapidation même. Se peut-il des traits plus catiques de l'histoire de Susanne et des mœurs romaines? Bien aient pas été remarqués jusqu'ici, leur évidence nous semble nte. Des figures ornementales n'eurent jamais cet air et cette n symétrique. En un seul tableau, nous avons donc la double ion de l'histoire de Susanne, le pilori des gémonies et le de gloire : *Toute l'assemblée d'Israël s'insurgea contre les eillards... et ils leur firent le mal qu'ils avaient voulu faire rochain, pour accomplir la loi de Moïse, et ils les tuèrent... ias et sa femme louèrent Dieu pour leur fille Susanne avec n, son mari et tous leurs parents*[2]. Susanne loue ici Dieu pour me et pour toute sa famille.

s coupes vont nous représenter encore ce triomphe de Sust nous montrer sa place bien certaine dans le cycle des anujets de l'art chrétien, l'une d'elle nous faisant lire son nom. nçons par celle-ci, bien qu'éloignée de Rome d'où le type ne de Susanne est parti.

grande tasse de verre blanc, du IV[e] ou du V[e] siècle, qui reburinées en creux, les principales des scènes ordinaires des res ou des sarcophages des catacombes, a été trouvée de nos Podgoritza. C'est l'antique Doclea qui, dans l'Illyrie orien

ni, *Antiquitates romanæ*, l. IX, cap. XXXI.
., XIII, 61-63.

tale, fait, de l'autre côté de l'Adriatique, vis-à-vis à Brindes et l'Italie. « Les scènes bibliques représentées sur ce verre de la ré« gion orientale, dit M. de Rossi, leur choix, leur sens symbolique « sont exactement semblables aux types et au système symbolique « des verres et des fresques des cimetières romains : fait d'une « grande importance dans la science de l'archéologie chré« tienne [1] ».

Au centre domine le sacrifice d'Abraham. Le bout du manche de son couteau, rond comme un pain, est marqué du X, monogramme du Christ et image de sa croix : c'est au nom du Christ et pour figurer sa croix qu'Abraham va verser le sang d'Isaac sur l'autel. Autour se déroulent sept scènes bibliques, nombre mystique, peut-être intentionnel. Au-dessus d'Abraham est la légende de Jonas. Il est englouti par le monstre marin, pendant que ses compagnons qui l'ont jeté sur sa demande à la mer, ayant paré la poupe de leur navire d'une couronne et le mât de festons, rendent grâce de la cessation de la tempête qui a suivi cet acte héroïque ; vomi par le monstre, il repose sous l'ombrage, ayant à son côté un pain marqué du monogramme cruciforme du Christ : le tout est sous la légende, en lettres carrées comme toutes les légendes suivantes, une exceptée : « DIVNAN (Jonas) DE VENTRE QVETI (*ceti*) LIBERATVS « EST, Jonas a été délivré du ventre du monstre marin. » A gauche du navire, au-dessus de la main divine qui arrête Abraham, est Susanne Orante, les bras parfaitement en croix, coiffée magnifiquement, ayant une dalmatique à bandes de pourpre et à franges. Elle rend grâces. On lit aux côtés de sa tête :

SVSANA DE FALSO CREMINE.

« Susanne, d'un faux crime». Après elle, ce sont les trois Hébreux chantant leur cantique, en élevant les mains, et sur eux ces mots : « TRIS PVERI DE EGNE (*igne*) CAMI (*ni*), les trois enfants du feu de

[1] *Bulletino*, 1874, p. 153. — La tasse était en 1874 à Scutari, chez M. Perrod, consul italien. M. de Rossi l'a publiée sur son dessin, *ibid.*, tav. XI; et d'après l'original, et de même grandeur — $0^{m}21^{c}$ de diamètre — en 1877, tav. V. M. Le Blant l'a donnée de même à la fin des *Sarcophages d'Arles*, pl. XXXV. Une réduction du second dessin de M. de Rossi est ici, pl. XVI, 1. L'original, appartenant à M. Basilewski, figurait, au palais du Trocadéro, à l'Exposition de 1878.

« la fournaise. » Daniel au milieu de deux lions, vêtu, contre l'ordinaire, vient ensuite : « DANIEL DE LACO (*lacu*) LEONIS (*leonum*), « Daniel de la fosse des lions. » Puis, c'est Moïse frappant le rocher auprès duquel est l'arbre de vie que nous avons vu à la *cappella greca :* l'arbre est confondu avec le rocher même et semble verser l'eau de la vie. Mais Moïse est ici Pierre, et la légende écrite cette fois, vu sa longueur, en caractères cursifs, est expresse : « *Petrus virga perquodset* (percussit), *fontis ciperunt quorere* (fontes cœperunt currere), Pierre frappa de la verge, les fontaines commencèrent à couler [1]. »

Vient ensuite Lazare ressuscité : « DOMNVS LAIARVM *suscitat*, le « Seigneur ressuscite Lazare. » A l'autre extrémité du diamètre, Lazare fait vis à vis à Susanne. Enfin, c'est Adam et Ève aux côtés du Serpent et de l'arbre fatal : ABRAM (*sic*) ET ET (*sic*) EVAM. Ils connaissent la honte : le voile des feuilles d'arbre a remplacé celui de l'innocence. Mais avec la chute, ils représentent la promesse ; et les sept autres sujets et les six autres inscriptions nous montrent qu'il faut entendre ce huitième sujet selon la sentence du Sage et de l'Esprit-Saint : *La Sagesse garda celui qui fut formé le premier par Dieu pour être le père du globe des terres, alors qu'il était créé seul et le tira de son péché* [2]. Le Seigneur *a tiré de* leur *péché* Adam et Ève : *Eduxit a delicto suo* — ADAM ET EVAM.

On voit le rôle de Susanne sur ce monument; on voit sa place parmi les sujets scripturaires. Si son nom n'était là, qui eût osé le donner à l'Orante? Il le fallait cependant : rien n'était plus naturel,

[1] *Moyses... percussit petram virga bis, et exiit aqua multa,* dit le texte des Septante. Ainsi tombe notre conjecture du chapitre XIII, fondée sur le tracé fautif du premier dessin donné. Elle ne perd rien, toutefois, de sa vraisemblance. Sur d'autres monuments, nous voyons les Hébreux accourant à l'eau que fait jaillir Moïse, la recevant dans leurs mains, et la portant non seulement à leur bouche, mais encore à leurs yeux, comme l'aveugle-né, pour recouvrer la vue, lava ses yeux à la fontaine de Siloé. Moïse étant maintes fois Pierre, les Hébreux doivent être spécialement les Juifs de la Pentecôte à qui il ouvrit les sources de la grâce et du Baptême, ou *Illumination,* ces Juifs qui furent trois mille croyants et voyants en ce premier jour de l'Église. L'aveugle-né, recouvrant la vue à la fontaine de Siloé, est, d'ailleurs, sur les anciens monuments chrétiens, un symbole certain du Baptême; et c'est par là qu'il est le symbole de la résurrection.

[2] Sap., X, 1, 2.

plus logiquement commandé. Parmi tous les personnag l'Orante seule, sans avertissement spécial, ne peut pa biblique. Mais qui est l'Orante dans la Bible, l'Orante s ciée par son salut miraculeux à Jonas, à Daniel, aux tr à Lazare, pour ne citer que ces noms, si ce n'est Susan est ici Susanne et ne pouvait être qu'elle.

Cet exemple péremptoire écartera de nous, assuréme che de témérité et de parti-pris qui a pu venir à la pens en nous voyant reconnaître, avec une certitude plus ou dée, Susanne sur tant de monuments où l'on n'avait vu ç Orante, diversement et toujours difficultueusement in nous dit bien ce qu'il faut penser de l'Orante des deux a que nous avons annoncées.

La première est romaine [1]. Au centre sont, avec leurs n les bustes de S. Pierre et de S. Paul, ayant le monogram tinien du Christ entre leurs fronts qui se regardent. Au sujets dont le choix me semble indubitablement inspiré de saint Paul aux Hébreux. C'est son énumération des t vaincu par la foi [2]. Moïse frappe le rocher et *place* le rain *en signe* de salut devant le peuple, *fide reliquit* Isaïe est scié, *secti sunt ;* Susanne rappelle la tenta *sunt ;* Isaïe fait reculer le soleil de dix degrés sur le cad signe que la mort va reculer de quinze ans devant Ézé *luerunt de infirmitate* [3]; les trois Hébreux triomphent de la fournaise, *extinxerunt impetum ignis.* Susanne, dessus du monogramme du Christ et des têtes de S. l S. Paul, apparaît entre deux arbres que vont toucher le tants de sa large ceinture ; elle est splendide de vêteme étendus prient, mais sa prière est l'action de grâces : embrasser le monde dans sa gloire [4]. On lit autour d

[1] R. P. Garucci, tav 1, 3.

[2] Hebr., XI, 23-37

[3] C'est ce qu'a bien reconnu le R. P. Garucci : « Isaia... mostr « cedente di sei gradi ad Ezechia (p. 7) ».

[4] Ici, pl. XVI, 2. — Le R. P. Garucci voit dans l'Orante la Vi par Isaïe. Mais il n'y a aucune connexion entre l'Orante et Isaïe d chaque cadre contient un sujet isolé. Cinq des sujets de la coup

« DIGNITAS AMICORUM VIVA(tis felic)ITE(r... in pa(CE DEI ZE(zes). « Dignes amis, vivez heureusement... dans la paix de Dieu. Vis ! » Un des plus beaux emblèmes de cette paix sur la coupe fraternelle est assurément Susanne.

L'autre coupe est une patène de verre trouvée à Cologne. Elle est toute parsemée de petits disques ou médaillons, de verre aussi, venus probablement de Rome, où on trouve leurs pareils, et soudés dans le verre en fusion. Les plus petits de ces médaillons représentent chacun une étoile ; les plus grands offrent en totalité ou en partie quelques-uns des sujets du cycle de l'art chrétien antique. Sur les deux fragments qui nous restent de la patène on trouve Moïse frappant le rocher [1], Daniel sur un disque et un de ses lions sur un autre, l'histoire de Jonas sur cinq disques, Adam et Ève, un des trois Hébreux de la fournaise et, à côté, Susanne Orante entre deux arbres [2]. Elle est richement ornée et à l'état de glorification, comme sur la coupe précédente. C'est dans cet état même que Daniel apparaît ici entre deux arbustes. Il est représenté dans le Paradis comme Susanne. A l'histoire se joint le symbolisme, sur lequel nous allons avoir à disserter [3].

l'Ancien Testament, il est naturel de lui demander le sixième; et il semble vraiment indiqué par S. Paul dans son énumération. Je ne nie pas cependant que Susanne entre deux images d'Isaïe ne fasse aussi penser à la prophétie d'Isaïe sur la Vierge.

[1] Le rocher ne paraît pas ; mais des arbustes indiquent que Moïse est dans cette scène et non le Christ changeant l'eau en vin ou multipliant les pains. Cf. *Vetri*, VII, 6-15. Severino a vu ici Moïse. Bosio, p. 505, IX.

[2] *Bullettino*, 1864, p. 89. — Ici pl. XVI, 3. — Un disque pareil (R. P. Garucci, *Vetri*, tav. IX, 9) me paraît représenter aussi Susanne.

[3] M. de Rossi, interprétant la patène de Cologne écrit : « Notre Orante est-elle « ici la Vierge, mère du Rédempteur, prophétisée par Isaïe, comme sur le verre « insigne expliqué par l'illustre P. Garucci (2e édit., tav I, n° 3); ou la chaste « Susanne en proie aux embûches des deux vieillards, comme sur la belle cassette « d'ivoire de Brescia (Odorici, *Monumenti di Brescia*, tav. V), et sur d'autres « monuments ; ou absolument la Vierge Mère, Marie, type de l'Église, comme « j'ai dit dans la *Rome souterraine* (t. I, p. 348)? J'incline à l'une des deux pre« mières interprétations, observant que les disques arrivés jusqu'à nous retracent « tous des histoires de l'Ancien Testament, symbolisant des dogmes du Nouveau. » *Bullettino*, 1864, p. 91. Une autre patène montre la diffusion du christianisme sur les bords du Rhin dès la fin du IIIe siècle. C'est celle de Trève « de fabrique

Ce monument romain n'est point sans analogue dans nos Gaules. Nous décrirons dans un instant un sarcophage d'Arles dont M. Le Blant a dit : « On y voit les accusateurs amenés devant Daniel, près « duquel Susanne est debout tenant le *volumen* roulé ; le premier « vieillard est garotté, et l'homme qui le mène le frappe avec une « pierre ; le second suit, également prisonnier, mais les mains « libres [1]. » M. Le Blant ajoute en note : « Je reconnais le même « sujet sur le couvercle mutilé d'un sarcophage de Narbonne. Deux « personnages garottés y figurent poussés vers un homme près « duquel une femme est debout. Si mes notes, déjà vieilles de près « de trente ans, ne me trompent pas, le sujet suivant représenterait « encore une scène tirée du livre de Daniel : le prophète emprison- « nant le dragon des Babyloniens [2]. »

C'est ainsi que nous retrouvons toute l'histoire de Susanne illustrée sur les monuments chrétiens. Il en est deux qui, à eux seuls, nous la donnent tout entière, le premier avec de beaux développements, le second dans un précieux résumé.

J'ai nommé la célèbre cassette aux bas-reliefs d'ivoire de Brescia. Elle date de Constantin, à en juger par le style, et paraît être venue de Rome, où elle aurait été ciselée, au bord des Alpes. Est-ce la corbeille de noces offerte par un époux non moins opulent que chrétien à sa jeune épouse? Le choix de certains sujets semblerait l'indiquer. Toujours est-il qu'elle offre en tableaux une vraie encyclopédie théologique et toute une divine épopée. C'est une merveille unique de l'art chrétien. Sa splendeur éblouit, et M. de Rossi l'appelle *stupenda.* Décrivons-la sommairement à cause de son importance, et pour y bien voir la place de Susanne. Nous avons sous les yeux la photographie faite sur l'original et envoyée à M. de Rossi, qui a bien voulu nous en gratifier au jubilé pontifical de Pie IX [3].

« indigène », dit M. de Rossi, *Bulletino*, 1873, p. 142. Dans la cavité de la tasse, on voit le sacrifice d'Abraham. On lit autour : « VIVAS IN DEO Z(*ezes*), vis en « Dieu, vis! » Isaac figure évidemment le Christ.

[1] P. 15. — Ici, pl. XVI, 5.

[2] « Le sarcophage dont je parle, ajoute M. Le Blant, porte le n° 522 dans le « *Catalogue* publié en 1864 par le regrettable M. Tournol. »

[3] La cassette a 0m315m de longueur, 0m218m de largeur, 0m210m de hauteur. Elle a passé du monastère de Sainte-Julie au Musée de la ville. On en peut voir

a passion du Sauveur est exposée sur le couvercle en deux rangs ıbleaux. On voit le Christ au jardin des Oliviers et Judas indiquant sbires des Princes des prètres et des Pharisiens qu'ils doivent ter celui qu'il va baiser ; le Christ annonçant à Pierre son reient et ainsi sa conversion et la confirmation de ses frères ; le st devant Caïphe ; le Christ devant Pilate. Une frise étroite offre essus cinq fois la fontaine de vie où viennent boire deux colom- l'Église des Juifs et celle des Gentils. Les quatre faces ont une plus large où des cercles bordés de perles contiennent les bustes Christ, à l'éternelle jeunesse, des douze Apôtres et de deux per- ages adjoints à leur collège, S. Paul, sans doute, et S. Barnabé. Christ est à la face de devant entre quatre Apôtres. Au grand eau central, on le voit ressuscité, apparaissant à Madeleine dans ardin et donnant leur mission aux Apôtres, puis Bon-Pasteur, porte de la bergerie où il arrête le loup, pendant que le merce- e s'enfuit. Un coq est à côté sur une stèle, symbole de la vigi- ance. Il a pour pendant, à côté de l'apparition à Madeleine, un sson suspendu, ce poisson eucharistique que le Bon-Pasteur sert à ses disciples après sa résurrection. Jonas jeté au monstre in, puis vomi par lui, d'une part, Moïse sauvé des eaux, puis nt l'Egyptien, et les Hébreux mangeant la manne et la faisant re, non sans miracle [1], pour le sabbat, d'autre part, complètent haut et en bas l'encadrement du tableau central [2].

essins dans Odorici, *Monumenti cristiani di Brescia*, 1845, fol., tav. I-VI. ils ne donnent qu'une idée sommaire du monument. Quelques interpréta- du docte éditeur sont à rectifier. Nous avons publié, dans le *Monde* des 3 sept. 1873, deux articles *La cassette de Brescia* que nous résumons, en les ifiant. et surtout en les complétant, sur divers points.

« Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant... Quod enim gne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabes- it. » Sap. XVI, 22, 27.

Au lieu de la petite tablette présentant Moïse sauvé des eaux, Moïse tuant yptien, et les Hébreux mangeant la manne, l'arrangement actuel, fait au ée de Brescia, a la tablette qui offre Susanne tentée par les vieillards, puis ée par eux au tribunal de Daniel, et Daniel aux lions. Il y a un intervertisse- it, dont on ne peut guère douter, des deux tablettes Toute l'histoire de Susanne être sur une même face. Nous faisons le rétablissement sur notre reproduc- pl. XVI, 4. Quoi qu'il en soit, elle réunit tout ce qui a trait à Susanne sur ssette de Brescia.

Les côtés lui servent de complément. A gauche, c'est, au grand tableau parallèle, la résurrection de la fille de Jaïre. On voit, au-dessus, David abattant Goliath avec sa fronde, l'homme de Dieu, qui prophétisa contre l'autel sacrilège érigé à Béthel par Jéroboam et le fendit en morceaux à sa parole, tué par un lion pour une infidélité de détail à sa mission, puis ce prophète, comment en douter? montrant l'autel et s'écriant : *Autel! autel! Ainsi dit le Seigneur : Voici qu'il naîtra à la maison de David un fils nommé Josias, et il immolera sur toi les prêtres des faux dieux* [1]. On voit, au-dessous, les Hébreux dansant et faisant festin devant le veau d'or. Chute de Goliath, chute de l'autel de Jéroboam, chute, qu'on voit venir, du veau d'or, triple image de la chute de l'idolâtrie sous Constantin! A droite, c'est, au centre la guérison de l'aveugle-né et la résurrection de Lazare; à la bordure supérieure, Moïse se déchaussant pour aller au buisson ardent, Moïse recevant la Loi et, entre deux, au lieu des trois Hébreux dans la fournaise, les sept Machabées dans les flammes qui symbolisent d'un trait général leur martyre; à la bordure inférieure, Rachel avec les brebis de son père qu'elle paît, et Jacob levant la pierre du puits pour les faire boire, puis le même Jacob luttant contre Dieu qui donne à ce vaillant le nom d'Israël. L'échelle des anges, au pied de laquelle il doit dormir, est dressée à côté avec un ange sur les échelons.

La face postérieure est consacrée à l'Église que nous venons d'entrevoir en Rachel; et Susanne la remplit presque entière de sa mystique histoire [2]. A la bordure supérieure, Susanne, richement drapée, est, à gauche, en Orante, entre deux arbres, contemplant Jonas qui, au milieu, repose, grandiose et gracieux, dans l'innocente nudité d'Adam, sous le miraculeux ombrage que Dieu lui a improvisé. Il me semble que le sculpteur chrétien a voulu faire passer là quelque chose de la poésie divine du Cantique des cantiques. Susanne est l'Église, Jonas est le Christ : c'est l'apparition de l'Épouse et de l'Époux dans le Paradis du céleste épithalame. Le Serpent qui nous a ravi l'Éden se voit ici à l'opposite de Susanne. Mais Daniel tient le gâteau qui le doit tuer. La beauté théologique de ces trois scènes

[1] III Reg., XIII, 1-5, 24.
[2] Ici, pl. XVI, 4, d'après la photographie prise sur l'original.

combinées en un seul tableau est sublime. A la bordure inférieure, on voit, à gauche, Susanne entre deux arbres et les deux vieillards venant par derrière ; à droite, Daniel lui fait pendant entre ses deux lions, meilleurs que les deux vieillards ; au milieu, les deux vieillards traînent Susanne devant Daniel qui va les confondre et les exterminer. Cependant, dans le tableau central qui est encadré en haut et en bas par ces bordures, Susanne apparaît avec les deux vieillards sur une légère éminence, au bord de laquelle l'un a les pieds. Il me semble qu'ils sont là pour la précipiter, en qualité d'accusateurs, selon l'usage des juifs consigné dans la Mischnah. Ils lui parlent; ils semblent montrer le ciel qu'ils représentent et dont ils se déclarent les vengeurs ; elle leur répond en tournant aussi sa main vers le ciel : et voici qu'une grande main répond à son geste, en apparaissant près de sa figure. C'est le signal du jugement de Dieu que Daniel rend plus bas, après avoir surgi, lui simple enfant, en prophète devant les iniques et tout le peuple, non moins terrible que cette main qui apparaîtra au festin de Balthasar, et dont il doit interpréter l'écriture et la sentence. Devant Susanne et les vieillards, sur un plan inférieur, le Daniel de l'Évangile, Pierre est assis, ayant sous les pieds un escabeau d'honneur — que je ne trouve pas à Daniel — et jugeant Ananie et Saphire. Une grosse bourse, le corps de leur délit, est aux pieds de Pierre, qui ne regarde pas l'or, mais qui voit le mensonge de ces indignes chrétiens. Il dit à la femme : *Pourquoi vous êtes-vous entendus pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voici à la porte les pieds de ceux qui ont enseveli ton mari, et ils t'emporteront*. Et le texte sacré se réalise : *Aussitôt elle tomba devant ses pieds et expira* [1]. On voit le cadavre du mari emporté par quatre hommes, et la femme, dont les bras s'abattent, est penchée en avant sous la foudre de la mort. Devant le groupe du mari, la bordure, qui fait l'encadrement à droite, présente Judas pendu ; celle de gauche a comme pendant, derrière un des vieillards de Susanne, une tour de briques, au sommet inachevé et ruiné, la tour de Babel, indiquant Babylone.

Quatre « listels ou petites briques, *listelle o latercoli* [2] », qui

[1] Act., V, 9. 10.
[2] Odorici, *Ibid.*

étaient probablement aux angles présentent la croix, contenant le monogramme du Christ, signe du chrétien ; la lampe du chrétien, image de sa foi ; la balance, au-dessus d'une colonne, devant un laurier, c'est-à-dire la justice du chrétien portée par sa fermeté, et gage de sa victoire ; le laurier enfin proclamant sa victoire même.

Telle est cette merveilleuse cassette de Brescia qui, avec la *cappella greca*, est le principal monument de l'antiquité chrétienne relatif à Susanne.

Son histoire est en abrégé, mais complète, sur un de nos précieux sarcophages d'Arles, dont on l'a justement rapprochée [1]. C'est le lit mortuaire et plein d'espérance destiné à deux époux chrétiens, quels qu'ils soient, dont les bustes, laissés inachovés à dessein par le sculpteur, sont placés au centre dans le bouclier, *clypeus*, ordinaire. Il y a deux rangs de sujets. En bas, ce sont les trois Hébreux refusant à Nabuchodonosor d'adorer sa statue, Daniel aux lions, le passage de la mer Rouge. Au-dessus, c'est la délivrance de Susanne par Daniel, le sacrifice d'Abraham, Moïse recevant la Loi, la tentation de Susanne, le Christ devant Pilate, dont le tribunal fait pendant à celui de Daniel, à l'autre extrémité du tableau. Susanne, entre deux arbres, médite la loi du Seigneur que la main divine a donnée à Moïse ; et les deux vieillards apparaissent derrière les arbres, vrais fils de l'antique Serpent. Les deux infâmes juges sont voisins du triste Pilate ; Susanne est voisine du Christ. De l'autre côté, elle est pareillement voisine d'Isaac. Son voile remis sur sa tête, la loi de Dieu toujours dans ses mains, elle est à côté du tribunal rustique, mais

[1] M. Le Blant, pl. VIII. — Ici, pl. XVI, 5. — M. Le Blant dit en parlant de la cassette de Brescia : « Notre sarcophage d'Arles porte les mêmes sujets de l'histoire « de Susanne, mais avec quelques variantes » (p. 15). Il ajoute un peu plus loin : « Les représentations que je signale m'amènent à penser que parfois les Orantes, « si souvent figurées sur les sarcophages, et auxquelles il est difficile d'assigner « un nom, doivent offrir l'image de Susanne, rappelée d'ailleurs dans la liturgie « comme un type de la préservation que l'Église demande pour les morts ; celui « de nos bas-reliefs où figurent la sainte femme et les vieillards, montre qu'il ne « faut pas toujours se hâter de voir dans les arbres un symbole du paradis. » — « Même observation, ajoute-t-il en note, pour un autre sarcophage d'Arles » (pl. V. — Ici, pl. XV, 2). Le terme *parfois* semblera bien faible au lecteur, après les documents que nous avons produits. Mais on voit combien l'illustre auteur s'approche à son insu de notre thèse.

s S. Maxime. Le sculpteur d'Arles a-t-il inspiré l'évêque
ıs'est-il inspiré de lui? Il est probable qu'ils ont puisé à
urce courante de belle théologie. On a signalé le paral-
lique des deux tribunaux de Daniel et de Pilate comme
le seul coup d'œil, et il a semblé que l'agencement des
it de là ou plus ou moins du hasard. S. Maxime ne nous
de douter que le sculpteur n'ait tiré de bien plus haut sa

ns achevé de montrer la Susanne historique sur les mo-
n a vu que l'Orante qui y figure parmi les personnages
et du Nouveau Testament est un personnage biblique
ıins de vouloir changer pour Susanne les règles natu-
ıes pour les autres personnages, qui sont avant tout his-
restent foncièrement tels, il faut admettre qu'on prin-
néral et sauf indice contraire, l'Orante c'est Susanne.
ment ce n'est pas Susanne toujours. De cette Orante fon-
l y a des dérivations diverses, il sort d'autres Orantes.
s nous l'attestent, des signes nous l'indiquent. C'est ce
aut examiner maintenant. Après la Susanne historique,
Susanne symbolique.

LÉGENDE DE LA PLANCHE XVI.

---

1. Coupe de verre gravée de 0m 24c de diamètre, trouvée à Podgoritza, en Al... tant Susanne, Orante triomphante, avec la légende : *Susana de falso crem...* 1877, tav. V.

2. Susanne triomphante, sur un fond de coupe de verre venant de Rome. ... *Vetri*, tav. I, 8.

3. Susanne triomphante, sur une patène de verre trouvée à Cologne. *Bullettino*, ...

4. Face postérieure de la Cassette de Brescia, consacrée à l'Eglise et représentant ... de l'histoire de Susanne. — D'après une photographie prise sur l'original. ...

5. Sarcophage d'Arles représentant la tentation et la délivrance de Susanne. ... pl. VIII.

6. Susanne entre les deux vieillards, à côté de S. Pierre entre deux Juifs qui ... Sarcophage du cimetière d'Ostrien. Aringhi, t. II, p. 163.

7. Orante entre deux brebis, gravée sur une pierre tombale d'une nécropole ... faisant partie du cimetière de Saint-Calixte : elle nous paraît repré... M. de Rossi, *Rom. sott.*, t. II., tav. XLIX, 14.

8. Gemme annulaire représentant l'Église sous la forme d'une colonne entre de... Garucci, *Hagioglypta*, p. 222.

9. Rebecca, conduisant son troupeau, figure de l'Eglise, sur la Cassette de Bres... une photographie prise sur l'original.

10. Le sarcophage de la Gayole, du IIe siècle. — D'après M. Le Blant, *Sarcop...* pl. XXXIV.

11. Le buste du défunt entre le Bon-Pasteur et l'Église sur un sarcophage d'Arle... pl. XVI.

12. Daniel, nouvel Adam, dans le Paradis.—Médaillon de la patène de Cologne, ... *Vetri*, tav I, 7.

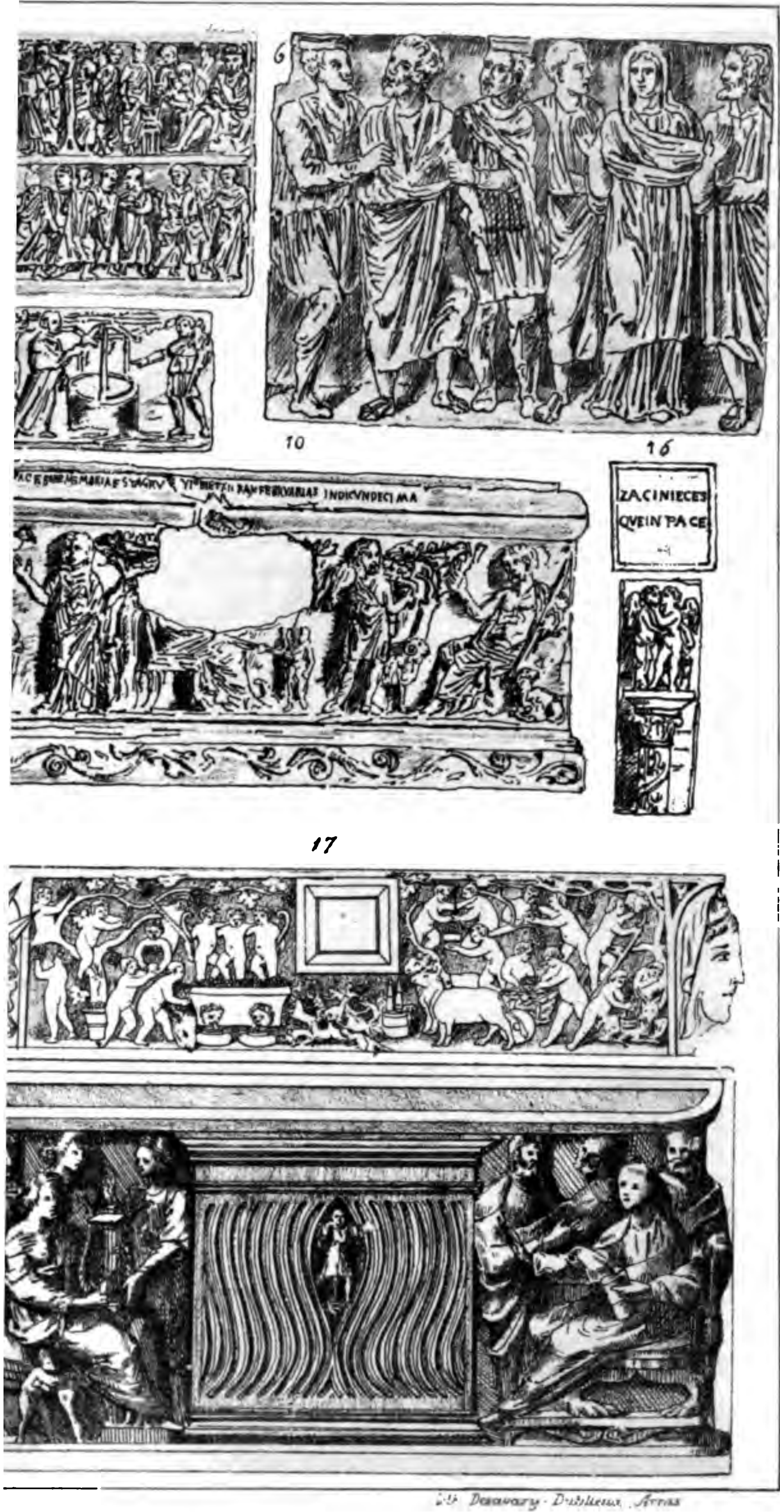
13. Susanne, nouvelle Ève, dans le Paradis. — Cornaline du musée Kircher. ... *Vetri*, tav. III, 7.

14. Daniel priant à Babylone; Nabuchodonosor, grand arbre brisé, et bœuf ... prairie. — Fond de coupe de verre. R. P. Garucci, *Storia della Arte* ... *Vetri*, tav. CLXIX, 1.

15. Orante entre deux oliviers sur la pierre tombale de Cœsidius Faustinus, ... défunt, ou peut-être Susanne, c'est-à-dire l'Église triomphante. ... tav. II, 3.

16. Eros et Psyché, au centre du sarcophage du chrétien Zacinius. D'Agincourt, ... pl. IV, 3, 5.

17. Sarcophage du cimetière de Prétextat. Le char vainqueur au cirque. La ... époux au milieu de leur famille, chantent les louanges du Bon-Past... p. 122, 125.



Lith Desvary-Dubleux, Arras



CHAPITRE XXXI.

SUSANNE SYMBOLIQUE. — TYPE DE L'ÉGLISE MILITANTE. — DE L'ÉGLISE TRIOMPHANTE.

« Susanne était le type anticipé de l'Église, Ἡ Σωσάννα προετυποῦτο εἰς τὴν Ἐκκλησίαν, » nous a dit S. Hippolyte. Nous avons assez vu, sur s fresques de la *capella greca* et dans les textes de cet ancien docur romain qui y répondent avec un si remarquable accord, comment Susanne est le type de l'Église militante. Les fresques des tacombes romaines, les sarcophages et les monuments divers de me et des Gaules nous ont montré, avec une abondance trop peu upçonnée, des représentations de ce type capital.

A tant de preuves textuelles et à l'évidence qui frappe à simple e tout œil un peu sagace et théologien, j'ajouterai une observan. S'il est certain que ces figures historiques des catacombes, Noé sa colombe elle-même, Moïse, Isaac, les trois Hébreux de la fourise, Daniel de la fosse aux lions sont des figures symboliques du rist, comment la figure féminine, qu'on trouve unique d'abord rmi ces figures viriles, Susanne, ne figurerait-elle pas l'Église? mment cette Orante qui fait un groupe reconnu classique avec le n-Pasteur ne serait-elle pas son *aide semblable à lui* [1], l'Épouse l'Époux du divin Cantique, l'éternelle Sulamite de l'éternel omon ?

Précisément une des *chambres des sacrements* du cimetière de nt-Calixte présente, sur une fresque du temps environ de ce pape, Orante, pareille à Susanne, devant la table où le prêtre conre l'Eucharistie [2]. C'est l'Église, l'assemblée des fidèles personée, personne n'en doute. La mosaïque du dessus intérieur de la te de Sainte-Sabine, exécutée vers l'an 424, par S. Célestin Ier, nous ntre, au-dessous de S. Pierre, sur la tête duquel une main céleste te l'Évangile, à côté des symboles des quatre Évangélistes, une

Gen., II, 18.
Rom. sott., t. II, tav. XVI.

femme, pareille à la Susanne que nous avons vue sur deux sarcophages romains [1], tenant un livre de la main gauche, et faisant le geste de la profession de foi ou de l'enseignement de la main droite. On lit sous ses pieds : ECCLESIA EX CIRCVMCISIONE : c'est l'Église des Juifs, avec son apôtre spécial, S. Pierre, à droite de l'entrée de l'église. De l'autre côté est une femme pareille : ECCLESIA EX GENTIBVS, l'église des Gentils, spécialement enseignée et dirigée par St Paul. Les deux forment l'Église catholique qu'on voit en sa double et identique image [2].

L'antique porte de Saint-Zénon de Vérone ira plus loin que cette précieuse mosaïque du mur de la façade de Sainte-Sabine. « L'un des « compartiments fait voir, entre deux arbres couverts de feuilles, « deux femmes allaitant, l'une deux poissons, l'autre deux enfants. On « peut voir là encore l'image des deux Églises [3]. » Clément d'Alexandrie, qui appelle les chrétiens des « poissons chastes », ne les appelle-t-il pas aussitôt « de petits enfants, tendrement élevés par « leurs tendres bouches, et remplis de l'Esprit coulant en rosée de la « mamelle spirituelle [4] ? » Un rouleau du XI[e] ou du XII[e] siècle, contenant l'*Exultet* pour la bénédiction du cierge pascal, nous présente enfin cette Orante avec son nom simple et net sur la tête : ECCLESIA. Elle accompagne cette parole du cantique : « *Lætetur Mater Ecclesia*, que l'Église mère se réjouisse [5] ! »

J'ajouterai une preuve tirée de rapprochements non signalés encore et qui vraiment s'imposent. Sur le sarcophage d'Arles qui contient l'histoire de Susanne en résumé, on ne voit à la zône supérieure que cette histoire et la passion du Christ : il comparaît au tribunal de Pilate comme Susanne à celui de Daniel, les deux tribunaux faisant parallélisme et étant en vis-à-vis aux bords de la zône. Se peut-il que Susanne ne soit pas ici l'Église, le Christ disant à ses Apôtres, la veille de sa passion, en parlant de ceux qui sont du monde : *S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront* [6], et le grand

[1] Ici, pl. XV, 11, 14.
[2] Ciampini, t. I, tav. XLVIII.
[3] M. Martigny, article *Poisson*, 2[e] édit., p. 658.
[4] *Pædag.*, l. III, *Hymne au Christ Sauveur*, t. VIII, col. 681, 684.
[5] *Rom. sott.*, t. I, p. 348.
[6] Joan., XV, 20.

Apôtre écrivant: *Je complète dans ma chair ce qui manque des souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église* [1]? Sur un autre sarcophage d'Arles, déjà cité, le Christ Bon-Pasteur, qui a à sa gauche l'Orante Susanne entre deux arbres et deux oiseaux lui faisant fête, a à droite Pierre arrêté par les deux Juifs de Caïphe ou d'Hérode [2] : n'est-ce pas l'Épouse du Christ en regard de son Vicaire, l'Église et le Chef de l'Église? Sur deux sarcophages, l'un du cimetière d'Ostrien [3], l'autre d'un autre cimetière romain [4], Susanne, entre les deux vieillards, est à côté de Pierre, entre les deux sbires de Caïphe caractérisés par leurs bérets juifs. Sur un troisième de la voie Appienne [5], les deux groupes sont aux côtés du Christ guérissant l'hémorrhoïsse et regardant du côté de Susanne. Le parallélisme saisit le regard; et, maintes fois répétés ailleurs, les deux groupes des persécuteurs de Susanne et des persécuteurs de Pierre ont un air de famille, et, si j'ose dire, de rhytme, qui les rapproche forcément dans l'imagination pour les unir dogmatiquement dans la pensée. Pierre tient à Susanne comme Susanne et Pierre tiennent au Christ. Pierre est la pierre qui porte l'Église du Christ, Susanne est cette Église elle-même.

L'Église, ici-bas, a des triomphes dont celui de Susanne est le type cent fois célébré, depuis la *cappella greca* jusqu'à la coupe de Doclea, où on lit SVSANA DE FALSO CREMINE (*liberata est*) sur la tête de l'Orante splendidement parée et chantant l'hymne de la jubilation. Mais ces triomphes ne sont que des haltes au sein des batailles. L'Église militante, c'est le nom de l'Église en ce monde : c'est ailleurs qu'elle s'appelle l'Église triomphante.

Triomphante aussi bien que militante, l'Église a pour type Susanne.

C'est *dans le paradis*, ἐν τῷ παραδείσῳ [6], qu'après Ève vaincue Susanne a été victorieuse. Or ce paradis de l'époux de Susanne, qui était au bord de l'Euphrate comme le *paradis* même *qu'avait planté Dieu*, ce paradis terrestre, n'est-ce pas la meilleure image, celle précisément

[1] I Col., I, 24.
[2] Ici, pl. XV, 17.
[3] Aringhi, t. II, p. 163. — Ici, pl. XVI, 6.
[4] Buonarroti, *Osservazioni*, p. 1, 5. — Le groupe de Susanne est ici, pl. XV, 6.
[5] Aringhi, t. I, p. 615.
[6] Dan., XIII, 8, 15, 35.

que les Livres saints ont consacrée, du Paradis céleste ? *Je sais*, (S. Paul, parlant de lui-même, *un homme... ravi au troisième ciel. et je sais de cet homme qu'il a été ravi au Paradis* [1]. Et le Chri parlant du ciel, au sein du ciel même, ne dit-il pas : *le Paradis* (*mon Dieu* [2]? Aussi Susanne que nous avons vue au milieu des a bres du *paradis*, soit en face du Bon-Pasteur, soit seule, et alors sou des vêtements de gloire, nous a-t-elle fait entrevoir non plus seulement *l'Église des aînés*, des privilégiés, de la *race élue* [3], *Ecclesiam primitivorum*, qui est pèlerine sur la terre, mais *l'Église des aînés qui sont inscrits dans le ciel* [4]. Remettons sous nos yeux tel sarcophage d'Arles, la coupe de Podgoritza, tel fond de coupe romaine, la patène de Cologne, la cassette de Brescia : n'est-ce pas en Susanne l'apparition de l'Église triomphante? Faites attention au paradis de la cassette de Brescia. Il n'y a plus de serpent dans ce paradis. Susanne, entre les arbres, contemple à l'aise le mystique Jonas couché, magnifique et radieux, sous l'ombrage. Daniel, qui fait pendant à Susanne, tue le serpent, « Le serpent à son tour périra, *Occidet et* « *serpens* », chantait Virgile, écho de l'antique Orient qui se souvenait bien des promesses faites au Paradis où périt le genre humain [5]. S. Jean écrit de même, en parlant de la victoire de Michel et de ses anges sur le Dragon et les siens, qui a commencé avec le Christ, aux jours mêmes de Virgile: *Leur place ne se trouva plus dans le ciel, et il fut jeté bas ce grand Dragon, cet antique Serpent qui est appelé le Diable et Satan* [6].

Mais nous allons, c'est notre espérance, reconnaître trois images plus spécialement expresses, et dans des conditions pleines de charme et de bel enseignement, de Susanne type de l'Église triomphante.

I. La première a été appelée par M. de Rossi, au moment où il l'a produite dans le second volume de la *Roma sotterranea*, « une si rare image [7] ».

[1] II Cor., XII, 2-4.
[2] Apoc., II, 7.
[3] I Petr., II, 9.
[4] Hebr., XII, 23.
[5] Eclog., IV, v. 24.
[6] Apoc., XII, 8, 9.
[7] T. II, p. 324.

Dans une petite nécropole, attenant aux cryptes antiques de Lucine, du cimetière de Saint-Calixte — nécropole dont « les premières « origines, dit M. de Rossi, me semblent ou du même temps, ou peut-« être encore plus anciennes que celles de l'*area prima Callixti* que « j'ai fixées à l'époque environ de Commode, vers la fin du second « siècle [1] — sur une plaque cémétériale... l'Orante apparaît au milieu « de deux brebis comme le Pasteur [2]. » L'image est tracée au poinçon seulement. Symbolise-t-elle l'âme du défunt ou de la défunte, ou bien l'Église, la *Mater Ecclesia?* L'illustre archéologue romain dit de ce groupe symbolique : « Étant ici propre à une tombe, il me paraît « faire allusion à la défunte comme fait une image semblable, une « Orante virile, mentionnée plus haut. » Il parle d'une Orante virile, du IV[e] siècle avancé, qu'il a décrite ainsi :

« La figure Orante virile du défunt (...) ORIVS est accompagnée de beaucoup de symboles : la couronne ornée de lemnisques près de la tête, la colombe volant au défunt avec le rameau d'olivier, un stylet, un ustensile que j'appellerais un pugillaire, si le trou de la serrure ne m'y faisait reconnaître une ciste, un agneau aux pieds. Des symboles pareils devaient être représentés sur l'autre côté perdu de la figure Orante. Il est rare, mais ce n'est pas chose nouvelle, que des agneaux soient représentés aux pieds des figures Orantes féminines ou viriles ; et ici il est très clair que l'Orante est le défunt arrivé à la couronne de l'éternelle vie ; l'agneau qui est à ses pieds signifie, à mon avis, qu'il fut du troupeau mystique du Christ [3]. »

Ainsi, la « si rare image » de l'Orante féminine ne serait que celle d'une défunte anonyme. Le maître me permettra-t-il de proposer l'explication sur laquelle il a hésité si longtemps et de revendiquer pour l'Église une de ses représentations primordiales, également grandiose et ravissante?

Le groupe de l'Orante et de l'agneau ne signifie pas toujours, loin de là, que le défunt soit une des *brebis* du Christ, choisie pour son bercail éternel. Les parents de sainte Agnès, faisant des veilles à son tombeau « voient une armée de vierges qui passaient, toutes « vêtues de robes traînantes tissues d'or, au sein d'une immense lu-« mière ; et parmi elles ils voient la bienheureuse Agnès, brillante

[1] T. III, p. 317.
[2] T. II, p. 324 ; tav. XLIX, 14. — Ici pl. XVI, 7.
[3] T. III, p. 289.

« sous une robe pareille, et à sa droite un agneau debout plus « blanc que la neige [1]. » Cet agneau n'était pas un symbole d'Agnès. C'était l'*Agneau de Dieu*, suivi du corps d'élite de ses élus, comme S. Jean l'a contemplé dans sa vision : *Ils sont vierges, ils suivent l'Agneau partout où il va* [2]; c'était ce « Jésus couronne des Vierges » à qui l'Église chante : « Partout où vous allez, les Vierges suivent « et vont après vous, chantant et faisant entendre de doux hymnes[3]». C'était celui à qui chaque année, au tombeau de sainte Agnès, pour la bénédiction des agneaux dont la laine deviendra le pallium du Vicaire du Christ et des archevêques participant à son honneur, l'Église dit cette antienne : « Un agneau plus blanc que la neige, le « Christ, se tenant à la droite d'Agnès se la consacra pour épouse « et martyre [4]. » Ainsi un fragment de marbre, qui paraît avoir appartenu à l'autel d'une église de Milan, vers le V[e] siècle, présente ces premiers martyrs de la cité, dès les jours de Néron, Nazaire et Celse, en buste, chacun avec un agneau devant soi, qui est en marche ; et, avec les deux noms des martyrs en grec, on lit deux fois: « O ARΝOC O Υ(υι) OC TOΥ ΘΥ, l'Agneau, le Fils de Dieu [5]. » En conséquence, l'agneau qui est sous une ancre cruciforme, avec une colombe tenant le rameau d'olivier aux serres, sur l'inscription de FAVSTINIANVM, des cryptes de Lucine [6], me paraît être le Christ — l'ancre, qui dessine un *chi*, désignant le Christ encore en même temps que la croix, et la colombe désignant l'Esprit-Saint qui a ressuscité le Christ, ou plutôt le Christ ressuscité lui-même. L'agneau qui est entre deux monogrammes constantiniens du Christ sous l'épitaphe: « Januarius, très innocent, en paix, » trouvée dans un cimetière voisin [7], doit être pareillement le Christ. Je ne nie pas que l'agneau

[1] Actes, XIV.

[2] Apoc., XIV, 4.

[3] Hymne de l'office des Vierges du Bréviaire romain.

[4] Stans a dextris ejus agnus nive candidior, Christus sibi sponsam et martyrem consecravit.

[5] Bugati, *Memorie storico-critiche intorno le reliquie ed il culto di S. Celso martire*, in Milano, 1782, p. 1, p. 78 sqq.

[6] *Roma sott.*, t. I, tav. XX, 1; p. 345.

[7] Boldetti, p. 365, sous l'indication : *nel cimitero di Calisto, e di Pretestato*, p. 360.

elle l'innocence d'Agnès ou de Januarius, puisque deux épi-romaines portent ailleurs : « Florent, heureux petit agneau, AGNEGLVS, de Dieu[1] — Laurent, âme innocente, INNOX, agneau âche[2] ; » et l'agneau fait peut-être allusion au martyre de et de Celse. Mais, dans les deux premiers cas au moins, sitivement le Christ qu'il représente.

ıeau peut désigner aussi l'élu à la béatitude céleste. Le parlant des élus, disait la semaine de sa mort : *Le Fils de e... placera les brebis à sa droite*[3]. Prudence fait dire de lui-u Christ par le martyr Romanus, auquel il a consacré ses Qu'il soit un agneau à la droite, qu'on le revête de la toi-*sit dexter agnus, induatur vellere*[4] » Florent et Laurent sont lus; et ainsi un Dextrianus d'Aix-en-Provence dont l'épita-commencement du VI[e] siècle contient ces lignes :

....

+ DEXTRIANVS · NOMINE
VOCITATAVS (sic) IN VITA
NEC. INMERITO. NAM TVO
SIC. MVNERE. CRISTE.
DEXTRIS. TIBI. NVNC FIDE
ADSISTIT. IN AGNIS
ÆTERNVM. SPERANS. TE
DN̄NE. LARGIENTE DONVM..... [5]

xtrianus (*homme de droite*), appelé de ce nom durant sa vie, et non à par votre faveur, ô Christ, sa foi l'a ainsi placé maintenant à côté de ıi les agneaux de droite, espérant de votre largesse, Seigneur, le don

funt dira donc au Sauveur dans la séquence *Dies iræ,* du cle : « Donnez-moi place parmi les brebis et séparez-moi des , me plaçant au côté droit. »

l'agneau à la droite du Christ ne prouve pas absolument

rret, t. VI, p. 49.
tti, p. 408.
., XXV, 33.
ephanon, X, v. 1140.
Blant, *Inscript. chrét.*, t. II, p. 489.

l'identité de l'agneau et de l'Orante groupés ensemble. Je ne trouve aucune preuve directe et décisive de cette identité. Deux exemples certains, sans parler des probables, nous ayant montré dans un groupe de ce genre le Christ et le défunt, il faudrait bien plutôt voir, au lieu du défunt, le Christ dans l'agneau qui est debout à droite de l'Orante... ORIVS, comme le Christ était apparu en effet à droite d'Agnès. Et peut-être n'est-ce là qu'une réminiscence d'une vision si célèbre dans l'Église romaine qu'elle en fait encore, et tout l'univers avec elle, la fête, dite *Sanctæ Agne secundo*.

Quoi qu'il en soit, près de l'Orante...ORIVS, il paraît n'y avoir eu que le seul agneau que nous voyons : toute l'épitaphe est de son côté, et l'Orante semble bien terminer le tableau de l'autre. Ainsi, sur une fresque du cimetière d'Ostrien, il n'y a qu'une colombe près d'une Orànte féminine, placée entre les cinq Vierges sages, d'un côté arrivant au festin nuptial, de l'autre y étant penchées sur des divans [1], soit que la colombe désigne la défunte, soit qu'elle désigne l'Esprit-Saint ou le Christ, comme il est écrit : *Et l'Esprit et l'Épouse disent : viens* [2].

Le cas de l'Orante qui nous occupe est différent. La brebis n'est pas unique. L'Orante est entre deux brebis, comme on voit d'ordinaire le Bon-Pasteur.

Or, précisément, nous trouvons sur une gemme annulaire, portant la légende : JANVARI VIVAS, l'Église, représentée par une colonne surmontée de l'Agneau divin, entre deux brebis, sur la tête de chacune desquelles vient la colombe de l'Esprit-Saint, souvenir du baptême du Christ, image de celui des chrétiens [3] ; et la mosaïque de l'église de Sainte-Pudentienne nous présente, à la fin du IV[e] siècle, Pierre, chef et type de l'Église, enseignant dans sa chaire, entre deux brebis également [4]. Ces exemples ne sont pas contestés. J'en signalerai un autre qui ne me semble guère contestable et qui tou-

[1] Aringhi, t. II, p. 199.
[2] Apoc., XXII, 17.
[3] R. P. Garucci, *Hieroglypta*, p. 222. — Ici, pl. XVI, 8.
[4] *Bulletino*, 1867, tav. IV, 4.

iment près notre « si rare image ». La voûte d'une cham-
ıetière de Sainte-Agnès présente, vers les angles, à la
itive des Quatre-Saisons escortant le Bon-Pasteur, à cette
›s *cryptes de Lucine* montrent deux fois le Bon-Pasteur
is l'Orante, c'est-à-dire l'Église, son Épouse, lui faisant
la voûte, dis-je, présente, se faisant face, deux Orantes
eux Orantes féminines, escortées chacune de deux bre-
ınte virile est une réminiscence frappante du Bon-Pas-
u'est l'autre qu'une réminiscence aussi de l'Église?
est bergère, comme le Christ est pasteur. Le bercail du
e bercail de l'Église; et c'est le troupeau du Christ que
lt. *Pais mes agneaux, pais mes brebis,* lui a dit le Christ
›nne de Pierre.

ɜs Apôtres, dit saint Cyprien, étaient absolument ce qu'a été Pierre,
: lui du même honneur et du même pouvoir; mais l'exorde part de
primauté est donnée à Pierre pour que l'Église du Christ soit dé-
, et une sa chaire. Et tous sont pasteurs, et le troupeau apparaît un,
res devant le paître d'un consentement unanime, pour que l'Église
it démontrée une... Mère unique, considérable par les succès de sa
pouse du Christ, incorruptible et pudique... C'est elle qui nous garde
ɉui transmet au Royaume les fils qu'elle a engendrés... Il ne peut,
nt, avoir Dieu pour Père, celui qui n'a pas l'Église pour Mère [3]. »

ınt Justin, qui enseignait à Rome, parlant de Rachel, dont
la Bible: *Voici que Rachel, sa fille* (de Laban), *vient avec*
ıu... Voici que Rachel venait avec les brebis de son père, car
paissait un troupeau, avait-il dit au juif Tryphon: « Lia est
ple, c'est la Synagogue; mais Rachel, c'est notre Église [4] »;
nstantin environ, la Cassette de Brescia, dans un de ses
ıs plus charmants, présentera ainsi l'Église en Rachel
acob pasteur figurant le Christ [5]. Origène, parlant de
es Cantiques qui paît les troupeaux comme l'Époux,

t., t. I, tav. X.
t. II, p. 183.
unitate Ecclesiæ. 4, 5, 6.
ıum Tryph., 134; Genes., XXIX, 6, 9. Cf. Clem. Alex., *Pædag.*, X.
VI, 9.

venait de dire : « Ce discours s'applique (ἁρμόζει) aussi à l'Église [1]. » Saint Augustin dira pareillement : « L'Église du Christ interpelle ainsi son Époux : *Apprends-moi* donc *où tu pais tes troupeaux*, quelles brebis t'appartiennent, quelle bergerie est la que tu m'ordonnes d'aimer, à laquelle je dois m'associer [2] ». L'Église, c'est « la Vierge » rendue féconde par « l'Esprit » dont parle saint Hippolyte [3] ; « la Vierge-Mère » que célèbrent les fidèles de Vienne et de Lyon, compagnons des martyrs [4] ; « la Mère » dont S. Damase signale « les pieuses entrailles, *pia viscera Matris* [5] » ; *la Jérusalem d'en haut, qui est notre Mère,* comme l'a qualifiée tout d'abord saint Paul [6]. Mais ses enfants sont des agneaux, *remontant du lavoir* [7] du Baptême, comme l'*Agneau de Dieu* qu'a enfanté la Vierge-Mère, type de l'Église, Marie ; et le chef de l'Église, Pierre, les dénomme bien des *brebis, oves* [8].

Ici donc, sur notre pierre tombale, où il y a deux brebis aux côtés de l'Orante comme aux côtés du Bon Pasteur ; ici où l'Orante a une grandeur et une beauté vraiment divine, où, dans sa marche de céleste pèlerine, elle rappelle, mais avec une ineffable sainteté, l'*et vera incessu patuit Dea* du poète romain [9] ; ici, où les brebis ne sont pas à côté d'elle, comme ses compagnes ou ses images, mais derrière, comme des enfants pressés au bord de sa tunique maternelle ; ici, où elles lèvent vers sa tête de matrone auguste des têtes si attentives, si dociles, si aimantes ; ici, où elles sont si visiblement *les brebis* dont parle le Christ qui *écoutent la voix* du Pasteur et *le suivent* [10], qui ne reconnaîtrait l'Église ?

Il y a d'autant moins à hésiter que ces brebis sont au nombre de deux et en pendant, comme on les voit sans cesse aux côtés du

[1] *Patr. græc.*, t. XVIII, col. 257.
[2] Sermo CXXXVIII, 10. — Edit. Bened.
[3] *De Christo et Antechristo,* 45 ; *Patrol. græc.*, t. X, col. 764.
[4] *Patrol. græc.*, t. XX, col. 425.
[5] *Rom. sott.*, t. II, p. 26.
[6] Gal., IV, 26.
[7] Cant., VI, 5.
[8] I Pet., II, 25.
[9] Æneid., I, 409.
[10] Joan., X, 3, 4.

asteur, et une fois aux côtés du cippe et du vase de lait figu-
autel eucharistique [1], comme on voit les deux colombes aux
du vase eucharistique ou auprès du monogramme du Christ,
e on voit les deux poissons se jouant autour de l'ancre, image
rist et variante de son monogramme, comme on voit enfin
ux Orantes aux côtés du Christ [2], ou lui faisant vis-à-vis [3].
ux brebis représentent ainsi « l'Église de la Circoncision » et
lise des Gentils », ainsi que nous avons lu sur la tête de deux
s parallèles. Et alors que peut être cette Orante entre deux
, les dominant d'une hauteur comme d'une majesté surhu-
, et semblant les conduire comme des disciples, sinon l'Église,
se du Bon-Pasteur, dont elle occupe si parfaitement la
Nous faisons les fonctions d'ambassadeurs pour le Christ,
S. Paul [4]. C'est ce qui paraît en l'Orante. Si la colonne de
e portant l'Agneau divin, *de l'Église du Dieu vivant, colonne
tien de la vérité* [5], comme l'appelle S. Paul, se voit ailleurs
ios deux brebis, notre Orante n'est-elle pas cette mystique
e?

t vrai que l'épouse de Januarius, au cimetière de Domitille, est
deux Orantes, accompagnées chacune de son agneau, et
cimetières d'Ostrien et de Sainte-Sotère nous trouvons le buste
ant entre deux Orantes [6]. C'est l'indication, à mon avis, que
ant est au milieu des deux Églises des Juifs et des Gentils,
st reçu dans l'Église du Christ, plutôt que ce n'est la double
du défunt en Orante. Mais, quoi qu'il en soit, la grande Orante
lève au-dessus des deux brebis ne peut nullement être rappro-
le ce défunt représenté entre deux Orantes par son épitaphe
r son buste. Les deux sujets sont tout à fait dissemblables.

si tout nous porte à croire que la magnifique Orante, qui
ait seule et sans nom de défunt sur une clôture de tombe,
la petite nécropole contemporaine et voisine du noyau du cime-

m. *sott.*, t. I, tav. XII.
inghi, t. I, p 579, 581, 585.
d, p. 577.
Cor., V, 20.
im., III, 15.
nghi, t. II, p. 211; *Rom. sott.*, t. III, tav. XXXIX.

tière de Saint-Calixte, vers la fin du second siècle, est l'image de l'Église. L'Église sert de marque distinctive à la tombe ; la tombe est à l'enseigne de l'Église, au milieu des deux brebis typiques des Juifs et des Gentils : c'est la réalisation vivante de cette parole dite par le Bon-Pasteur aux Juifs de Jérusalem et si particulièrement accomplie par eux chez les Gentils de Rome : *Et j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail, et il faut que je les amène; et elles entendront ma voix et il n'y aura qu'un bercail et un pasteur*[1]. L'Église romaine, par son évêque qui est le pasteur suprême de l'Église, est le centre de ce bercail; et il est naturel de rencontrer une image caractéristique de l'Église près du berceau de ce cimetière qui va être celui des papes du IIIe siècle, consacré du nom du plus grand d'entre eux, saint Calixte.

C'est elle, l'Église, qu'une fresque de cette époque et de ce lieu nous a présentée deux fois Orante, en face de deux Bons-Pasteurs, portant ces deux brebis que le marbre gravé offre aux pieds de notre unique Orante; ce sont les deux brebis que nous avons vues en même temps aux côtés d'un cippe portant le vase de lait et représentant l'autel eucharistique de l'Église, c'est-à-dire aux côtés de l'image encore de l'Église elle-même[2].

Le Bon-Pasteur au milieu de ses brebis qui, régulièrement et symboliquement, sont deux, apporte au défunt, sur la tombe duquel il paraît, l'assurance de son admission à l'éternel bercail. C'est ce que fait, au milieu des deux brebis, l'Orante, c'est-à-dire l'Église. De militante, elle est devenue ici triomphante; et une épitaphe romaine, composée un peu après le milieu du IVe siècle avec des lambeaux de S. Cyprien, nous explique bien son attitude et son rôle :

« Magus, enfant innocent, tu as commencé déjà à être parmi les innocents. Qu'elle est stable pour toi, cette vie où, revenant du monde, tu es reçu joyeux par l'Église-Mère ! Que l'on comprime les gémissements des poitrines ! que l'on rentre les larmes des yeux[3]. »

[1] Joan., X, 16.

[2] *Cryptes de Lucine*, *Rom. sott.*, t. I, tav. X, XII.

[3] M. de Rossi, *De titulis christianis carthaginiensibus*. — *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 536.

ainsi, je le crois, qu'on béatifiait le défunt et qu'on conso- vivants, en burinant sur cette antique tombe l'image de l'É- u milieu des joyeuses brebis du Christ : *Te lœtum excipit Ecclesia*. C'est l'image indiquée par saint Paul lui-même, écri- ux Hébreux pour soutenir leur défaillance : *Vous vous êtes hés... de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste... de des premiers-nés, dont les noms sont inscrits dans le*

nne s'est donc transformée. Orante toujours et dans l'exalta- triomphe, ses deux méchants acolythes ont disparu, ils ont ce à deux aimables brebis. Les personnages symbolisés n'ont angé ; ce sont les Juifs et les Gentils encore ; mais de persé- s, ils sont devenus fidèles. Voici deux brebis pour deux loups tés de Susanne. C'est l'Église avec ses deux familles d'élus, Paul dit : *Dieu a placé* le Christ *comme tête sur toute l'É- ui est son corps et sa plénitude*[2], mais l'Église *dans les cieux, le Christ* est *établi* par Dieu *à sa droite, constituens ad dex- in cœlestibus*[3]. Encore une fois, c'est l'*Église des premiers-nés,* rits dans leur héritage. On ne lit pas que Susanne qui, *sur le se promenait dans le paradis* de son époux, ait été suivie de familières. Mais l'Épouse des Cantiques qui, *sur le midi*[4], cher- on Époux, apparaît ainsi Pastourelle à la suite du Pasteur ; est auprès du puits avec ses brebis, dans la chaleur du jour, *multum diei superest*[5] ; et, l'innocence aimant l'innocence, se tenant à Rachel avec qui on la trouve sur la Cassette de et à la Sulamite avec qui elle semble s'y fusionner, il était l de donner à Susanne les brebis qui lui appartenaient comme e l'Église. Elles étaient nécessaires, d'autre part, pour re- ter en Susanne triomphante l'Église du ciel, contre-partie du asteur, qui, sur les tombes, est continuellement placé dans n bercail, et qui a été vu même par la martyre Perpétue

r., XII, 22, 23.
s., I, 22, 23.
., I, 20.
., I, 6.
, XXIX, 7.

« au milieu d'un immense jardin, » qui est l'éternel Paradis. La grande Orante aux deux brebis, l'Orante-Église, se rattache donc à Susanne et dérive de Susanne, si ce n'est Susanne elle-même.

Si l'on veut voir tout d'abord dans cette Orante-Église Rachel, la Rachel-Église de S. Justin et de la cassette de Brescia, j'y consentirai volontiers. Mais alors reconnaissons que cette Rachel-Orante, inconnue à la Bible, est une dérivation de Susanne-Orante. Les brebis sont de Rachel, mais les mains suppliantes sont de Susanne. En dernière analyse, il semble que Susanne et Rachel, venant l'une et l'autre de faire vis-à-vis au Christ, se rencontrent ici fondues en un seul type représentant l'Église qui prie Dieu et paît son peuple. Susanne a été complétée par Rachel ; et il reste vrai que le prototype de l'Église est toujours Susanne.

Je suis loin de nier que dans notre Orante, image de l'Église, il n'y ait une allusion au défunt où à la défunte et que les brebis du Christ ne représentent aussi leur innocence et le céleste troupeau où ils sont admis. Ce qui convient à l'Église convient à ses enfants. Mais il faut reconnaître d'abord le sens primordial, quand on a des raisons si spéciales pour le faire, et ne pas aller d'emblée au sens dérivé. Il se pourrait qu'un jour on trouvât un nom de défunt sur l'Orante dans un groupe pareil au nôtre. Notre interprétation n'en serait point atteinte pour cela. Le défunt, en ce cas, aurait été substitué, mais avec une indication formelle, à l'Église. Ce n'en est pas moins elle que l'Orante a dû représenter originairement, puisque dans le répertoire biblique des catacombes, point de départ de tout symbolisme, l'Orante est Susanne, et que, tout nous l'indique, l'Orante extraordinaire qui remplace le Bon-Pasteur entre les deux brebis, symboles du Judaïsme et de la Gentilité, est son Épouse, la mystique Susanne, *l'Église glorieuse*, *sans tache*, *ni ride*, *ni rien de pareil*, *sainte et immaculée*, dont S. Paul a dit que pour l'*avoir telle devant ses yeux,* le Christ s'est *livré à la mort pour elle, ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam*[1]. C'est en un mot l'Église-Pasteur, « l'Église-Mère » des Pères de l'Église marchant sur les traces de l'Écriture.

Passons au second monument bien plus important encore que la

[1] Ephes., V, 25-27.

remier, et l'un des plus précieux de toute l'archéologie chrétienne.

II. Il s'agit du sarcophage que Peiresc, l'ami de Gassendi, a vu à a Gayole, petit prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Il est maintenant à quelques kilomètres de la Gayole, au rand-séminaire de Brignoles, diocèse de Fréjus[1]. Il porte cette nscription que « l'indiction et la formule initiale ne permettent pas, dit M. Le Blant, de faire remonter... plus haut que la fin du Ve siècle :

HIC REQVIISCET IN PACE BoNE MEMORIAE SYAGRIA
QVI OBIET $\overline{\text{XII}}$ KAL FEBRVARIAS INDIC VNDECEMA[2].

Mais Syagria n'est certainement pas le premier défunt déposé dans le sarcophage, celui du moins pour qui il a été sculpté. « Nous « avons sous les yeux, ajoute M. Le Blant, un monument unique « jusqu'à cette heure et qui, par la perfection de son travail, par l'anti- « quité bien connue des symboles du Poisson et de l'Ancre, remonte « évidemment au milieu du troisième siècle[3]. » M. de Rossi, après avoir examiné avec soin, sur la photographie, le style des sculptures, n'hésite pas à faire remonter, il me l'a déclaré, ce monument au temps des Antonins. C'est, dit M. Marucchi, secrétaire des *Conférences de la Société d'archéologie chrétienne à Rome*, « le style du second « siècle environ ou du commencement du troisième[4]. » Ce sarcophage prend place, avec l'épitaphe de Marseille, des frères Volusianus et Fortunatus, sous laquelle est une ancre droite pareille à la nôtre[5], et celle d'Aubagne, de Vetina Eunoetus, surmontée de l'ancre couchée et flanquée de deux poissons[6], parmi les titres primitifs du christianisme en Provence. C'est avec le sarcophage de Livia Primitiva, où l'Ancre et le Poisson sont aux côtés du Bon-Pasteur[7], le plus ancien des sarcophages chrétiens connus.

[1] Ici, pl. XVI, 10, d'après la gravure donnée par M. Le Blant, *Sarcophages d'Arles*, pl. XXXIV.
[2] *Inscript. chrét. des Gaules*, t. II, p. 498.
[3] *Revue des Sociétés savantes des départements*, juillet-août 1877, p. 167.
[4] Séance du 28 avril 1878. *Bulletino*, 1879, p. 42.
[5] M. Le Blant, *Insc. chrét.*, pl. 72, 437.
[6] *Ibid.*, t. II, p. 311.
[7] Ici, pl. XI, 51.

Mais combien le sarcophage gaulois dépasse en intérêt le sarcophage romain ! Il embrasse en quatre scènes la théologie tout entière, de la piscine baptismale au Paradis céleste. Tout y est nouveau pour nous et plus ou moins mystérieux. Une Orante, semblable à Susanne, apparaît entre deux arbres où perchent des colombes, au milieu d'un troupeau de brebis. Un pêcheur est près d'elle. Le Bon-Pasteur lui fait pendant. Il est debout, portant sa brebis, en face d'un homme de taille surhumaine, qui siége en dieu, ayant une brebis à côté de lui : un arbre, pareil à ceux de l'Orante, les sépare. Cette page, des plus considérables mais des plus énigmatiques de la Patrologie, réclame de nous une étude approfondie.

Peiresc n'y a vu ou entrevu que des images païennes, Jupiter, Serapis, l'oiseau Picus Martius. Non satisfait de cette explication, M. Le Blant a donné la suivante :

« Le pêcheur prenant à l'hameçon le poisson mystique, une ancre près de lui, l'Orante debout entre les arbres du paradis où se posent des colombes, les brebis et le Bon-Pasteur, voilà ce que présente la plus grande partie du centre du tableau. Ce qui demeure entier du reste nous jette dans le paganisme : à gauche, c'est le buste du soleil orné d'une couronne semblable à celle que nous lui voyons sur une statuette d'argent doré publiée par Caylus [1] ; à droite, un personnage assis, tenant une lance, et qui paraît être une de ces figures fréquentes sur les monuments antiques, bas-reliefs ou vases peints et qui symbolisent le lieu où se passe la scène ; puis, comme pour achever la confusion des types, une brebis est près de ce personnage, comme on en voit une auprès du Bon-Pasteur.

Les anciens violateurs de la tombe, qui l'ont fracturée par le milieu, ont fait disparaître le buste d'une figure assise, la personne morte, sans doute, devant laquelle une autre plus petite, celle d'un enfant, était debout. Rien dans les monuments chrétiens ne rappelle ce groupe, et c'est chez les païens que nous retrouvons au contraire l'image de maîtres ou de parents assis de la sorte et enseignant.

Je ne sais donc aucune œuvre antique qui, plus clairement que notre marbre, porte l'empreinte de l'époque de transition où plus d'un esprit flottait indécis entre la foi du Christ et les anciennes croyances, où, selon la parole d'un Père témoin de ces écarts étranges, les artistes, même convertis, travaillaient indifféremment pour les adeptes des deux cultes [2].

[1] *Recueil d'antiquités*, t. VII, pl. LXXI. Voir, sur cette statuette, de Witte, *Gazette archéologique*, 1877, p. 82,

[2] *Revue des Sociétés savantes*, p. 167. Cette appréciation est répétée et abrégée dans l'*Étude sur les sarcophages d'Arles*, p. IV.

Je ne puis, je l'avoue, me décider à voir ce « singulier mélange « d'images chrétiennes et païennes », comme dit M. Le Blant un peu plus haut, sur un monument dont assurément un chrétien a fourni la conception, quel qu'ait été le ciseau qui l'ait exécutée. L'Église luttait, au temps des persécutions, avec une sainte jalousie contre tout ce qui ressentait le paganisme. Rien ne nous oblige à admettre ici une confusion dont on ne citerait pas, ou je me trompe, un second exemple. Ces bas-reliefs me paraissent trouver une explication convenable et même facile dans les textes du Nouveau-Testament, et en offrir une piquante et admirable illustration. J'y vois l'Enseignement chrétien, le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, l'Église sur la terre, l'Église dans le ciel, la Trinité. Me fais-je illusion?

Au centre du sarcophage, un enfant est debout devant un maître assis qui enseigne. Deux sarcophages chrétiens nous présentent à la même place un groupe semblable. Un docteur assis tient un livre; une femme debout écoute, en soutenant, sur l'un des monuments, sa tête de la main droite [1]. Ces deux femmes, cet enfant sont, comment en douter ? le défunt déposé dans le sarcophage. Mais pourquoi cette figure d'enfant quand le cercueil est d'une personne adulte? Il n'y a pas trop à s'en étonner. Le Christ, dans la scène de son baptême, est représenté en enfant ou adolescent sur un sarcophage romain [2], sur plusieurs monuments d'Arles [3], sur le dyptique d'ivoire de Milan [4], sur un des bas-reliefs d'ivoire de la chaire de Ravenne [5], pour ne citer que ces monuments. S. Pierre écrit à ses chrétiens d'Asie : *Comme des enfants nouveaux-nés recherchez le lait spirituel et pur* [6]; et Clément d'Alexandrie, dans le *Pédagogue ou Instituteur des enfants*, nom qu'il donne au Christ, l'appelle « Christ, conducteur des enfants, » et « petits enfants, νηπίαχοι, » ses disciples [7] Tel est le chrétien de notre sarcophage.

[1] R. P. Garucci, *Storia della Arte cristiana*, tav. 370[3], 370[4].
[2] Aringhi, t. II, p. 355.
[3] M. Le Blant, pl. 1, XII, XV, XXIX.
[4] Bugati, *Memorie di S. Celso*, tav. II.
[5] Agnelli, *Liber Pontificalis*, Mutinæ, 1708, App. tab. F.
[6] I Pet., II, 1.
[7] *Patr. græc.*, t. VIII, col. 681-4. Cf. *Rom. sott.*, t. II, p. 329; tav. d'aggiun-
ta C, D.

Il semble que l'enfant reçoit de la main du docteur une tablette ou un livre, pareil au livre de la Loi que, sur les sarcophages, la main divine donne à Moise. On peut y voir le Symbole des Apôtres et l'Oraison dominicale dont la tradition était solennellement faite au catéchumène quelques jours avant son baptême. C'est *la loi du Seigneur*, que si souvent, sur les monuments, le Christ donne à Pierre, chef de son Église, et dont fait mention expresse la lampe baptismale de Valerius Severus, baptisé probablement sous le nom d'Eutrope (*l'homme aux bonnes mœurs*) : « DOMINVS LEGEM DAT VALERIO « SEVERO EVTROPI VIVAS, le Seigneur donne la loi à Valerius Seve- « rus : Eutrope vis [1]. » C'est en abrégé l'Évangile que la jeune vierge Cécile « portait toujours sur la poitrine [2]. », et sur la page sainte duquel S. Jérôme voulait que le sommeil surprit Eustochium [3]. *Nous désirions avec ardeur*, écrivait S. Paul aux Thessaloniciens, *vous livrer non seulement l'Évangile de Dieu, tradere vobis Evangelium Dei, mais encore nos âmes* [4]. S. Pierre, parlant de l'Évangile trahi par les apostats, disait : *Ce saint mandat qui leur a été confié*, *eo*, *quod illis traditum est*, *sancto mandato* [5]. C'est la *tradition du saint mandat* que je crois reconnaître dans la scène centrale de notre tableau.

Quel est le docteur assis qui en fait le dépôt ? C'est évidemment l'évêque, peut-être le prêtre, le diacre, la diaconesse, agissant en son nom. A l'évêque appartenait cette chaire qui est le symbole de l'Église. Il me semble impossible de ne voir ici que le siège d'un père ou d'une mère instruisant leur enfant, comme il se voit sur les sarcophages païens. La scène peut dériver de là, mais elle est plus élevée. Au cimetière de Priscille, nous avons reconnu Helcias, que S. Hippolyte qualifie « prêtre », *assis sur la chaire de Moïse* [6] et enseignant la loi de Moise à sa fille Susanne. La tradition du sacré *dépôt* révèle ici l'Église et son représentant, l'évêque. Et qui représente l'évêque sinon le Christ ? « Il est évident, écrit S. Ignace aux Ephé-

[1] Bellori, *Lucerne*, part. III, tav. XXXI, p. 11.

[2] *Passio*, ad init.

[3] Epist. XIII. Cf. E. Revillout, *le Concile de Nicée d'après les textes coptes*, 1873, p. 62. (Extrait du *Journal asiatique*, février-mars 1873.)

[4] I Thes., II, 8.

[5] II Pet., II, 21.

[6] Matth., XXIII, 2.

s, qu'il faut envisager l'évêque comme le Seigneur lui-même. s n'écoutez personne autre que Jésus-Christ qui parle en vé-[1]. » Le Christ est le *Pédagogue* du « petit enfant» ; « le Sei-ur » lui « donne la loi » ; et ainsi est réalisé sa parole : *Il est lans les Prophètes : et ils seront tous dociles à Dieu* [2].

auche, comme en tête du sarcophage, est l'image des trois nents de l'initiation chrétienne.

pêcheur, tenant son panier d'osier, tire de l'eau un grand pois-ris à l'hameçon. On trouve, au vestibule du cimetière de Domi-les restes d'une fresque du commencement du second siècle sentant ce pêcheur [3]. Il figure, à un siècle de là, dans une des *'res des sacrements*, au cimetière de Saint-Calixte ; et un petit t est plongé par un homme dans l'eau même d'où le poisson 'é [4]. Au quatrième siècle, on le voit sur un sarcophage du ci-re du Vatican qui a plus d'un rapport avec le nôtre [5] ; et une ie de ce temps environ, éditée par Vallarsi [6], le présente tel à peu qu'il est sur notre sarcophage même. C'est là évidemment ce 'ertullien, au premier mot de son traité *du Baptême*, appelle ureux sacrement de notre eau, où, lavés des péchés de notre ienne cécité, nous sommes rendus libres, » et dont il dit quel-lignes plus loin : « Nous petits poissons, *nos pisciculi*, nous nais-s dans l'eau, à l'exemple de notre Poisson (ἰχθῦν), Jésus-Christ. »

pêcheur de notre sarcophage est tout d'abord le Christ. Il a le e costume que porte un peu plus loin le Bon-Pasteur, une sim-unique, courte, sans manches, laissant l'épaule à nu. S. Gré-de Nazianze [7] et S. Basile de Séleucie [8] nous montrent le Christ eur de poissons, c'est-à-dire d'hommes ; et ce dernier, [9] S. Cy-

VI. *Patr. græc.*, t. V, col. 649. — Cf. l'arcosolium de Zosimianus, au cime-de Cyriaque. *Bulletino*, 1876, tav. VIII, IX, p. 145 sq.

oan., VI, 45 ; Is., LIV, 13.

'ai reconnu encore ces restes en février 1879.

Rom. *sott.*, t. II, tav. XVI.

Aringhi, t. I, p. 335.

. Hieron., *Opera*, t. I, 18 ; R. P. Garucci, *Hieroglypta*, p. 141.

Orat. XXXI.

Orat. XXII.

Orat. XXIII.

rille de Jérusalem, [1] et avant eux, Clément d'Alexandrie, [2]
trent pêchant les poissons humains à l'hameçon soit de sa « p
soit de sa « douce vie ». Ce dernier mot est de Clément, le
de S. Basile. Mais le pêcheur est aussi le ministre du Christ, l
baptisant quand Pierre ou Paul baptise, selon le mot de S. Au
et le Christ ayant dit au pêcheur Pierre, en l'instituant chef
nistère sacré : *Dorénavant tu seras preneur d'homme* [3].

Le poisson, c'est toujours l'homme : *Nos pisciculi.* Ici c'es
funt, sans doute. Comme à l'une des *chambres des sacreme*
voit le fidèle d'un côté en poisson, de l'autre en enfant. Mais
« petits poissons » Tertullien nous fait voir « notre poisson »
cellence, leur type dans leur naissance au sein de l'eau, «
Christ. » C'est le Poisson « grand de toutes manières, παμμ
comme l'appelait avant Tertullien, S. Aberçius, évêque d'Hiera
Et en effet, c'est un grand poisson que notre sarcophage p
tiré de l'eau, Le Christ est ici avec le chrétien, et avant le c
lui-même.

Au-dessus de ces eaux baptismales d'où sort le poisson my
on aperçoit dans le ciel le buste classique du soleil, couro
rayons et paré de la chlamyde. Sur un sarcophage du cimet
Vatican, du quatrième siècle environ, il apparaît ainsi dans un
nimbe, qui est son disque, faisant vis-à-vis à la Tempête pe
fiée par un Génie saisi d'effroi à son aspect. Il est au-dessus
vire d'où on précipite Jonas dans la mer, mer baptismale d
pêcheur mystique tire à la ligne les mystiques poissons [5]. L
tême est appelé par les Pères « illumination, φωτισμὸς, φώτισ
les baptisés sont dits « illuminés, φωτιζόμενοι [7], *illuminati* [8] » ;

[1] *Procatech.*, IV.
[2] *Pædag.*, l. III, ad fin., col. 681.
[3] Luc, V, 10.
[4] *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 533.
[5] Aringhi, t. I, p. 335 ; Buonarroti, *Vetri*, p. 7.
[6] S. Justin, I *Apol.*, I, 61 ; Clem. Alex., I *Pædag.*, VI, col. 285 ; S. Greg
Orat. XL, ad init.
[7] *Constit. Apost.*, l. VIII, cap. 7, 8, 35 ; S. Cyril. Hier., *Procathesis*, I, et
etc.
[8] « Isti albati, illuminati, audiunt verbum tuum. » S. Aug., *Serm.* CXI

er au Baptême ce nom d'*Illumination*. « Ce bain, dit S. t appelé illumination, ceux qui apprennent ces choses iinés dans l'intelligence [6] ». C'est pourquoi la guérison de é à la piscine de Siloë est sur les monuments chrétiens ncipaux symboles du Baptême. Le soleil de notre sarco- isente donc l'*illumination de l'Évangile*.

davantage. S. Paul dit aux Corinthiens : l'*Évangile de hrist-Jésus — l'illumination de la science éclatante de t sur la face du Christ-Jésus* [7] ; et aux Ephésiens : *Vous tant lumière dans le Seigneur... C'est pourquoi* l'Ecriture *i, toi qui dors et surgis d'entre les morts et le Christ t'illu-* . Jean écrit du Verbe, du Christ : *Il y avait une vraie lu- claire tout homme venant en ce monde* [9]. En conséquence mme du Christ sera identifié, au siècle de Constantin, des Mages plus resplendissante que le soleil ; et sur les nême du César chrétien, le soleil sera accompagné de la lenne rendue au Maître des Césars : « SOLI INVICTO, au incible. » L'Église à son tour chantera, au Christ, avec Christ, soleil de justice », avec Urbain VIII : « O soleil Jésus [10], » ou encore avec Prudence : « Nuit, ténèbres et

, 4 ; X, 32.
XII, 2 ; XVII, 28 ; Eccli., XLV, 17.
, 9.
V, 4.
II, 8, 9.
16.
V, 6.
, 8, 14.
9.
Hymne du Carême.

« nuées confuses et désordonnées du monde, la lumière entre,
« pôle blanchit, le Christ vient, retirez-vous :

Nox et tenebræ et nubila
Confusa mundi et turbida,
Lux intrat, albescit polus
Christus venit, discedite [1].

Le soleil enfin ne s'est-il pas éclipsé sur la terre quand le Christ mourait au Calvaire, et un « soleil plus beau, *sol formosior* [2], » n'est-il pas apparu au monde avec le Christ ressuscité ? N'est-ce pas au lever du soleil, après une nuit d'infructueuse pèche, que le Christ s'est montré sur la mer de Tibériade, commandant à Pierre et aux apôtres la pêche miraculeuse ? N'est-il pas le feu nouveau, éclairant le monde, que l'Église, à l'entrée de la sainte nuit pascale, de la nuit de l'*Illumination,* où tous les voiles des prophéties vont achever de se déchirer aux yeux des initiés, où ils seront admis au Baptême, à la Confirmation, à l'Eucharistie, acclame en fléchissant trois fois le genoux et en s'écriant trois fois : « La lumière du Christ, *lumen* « *Christi?* » N'est-il pas la colonne de lumière qui guida les Hébreux dans la nuit, à travers les flots de la mer où *ils furent baptisés par la nuée* [3], et nous guide au Baptême dont elle sanctifie les eaux en y entrant la première, *columna... illuminans noctem* [4] ?

C'est donc, je n'en puis douter, le Christ en soleil qu'il faut voir dans ce buste couronné de rayons qui plane sur les eaux du Baptême, en tête de notre sarcophage. Pêcheur au bord des eaux, Poisson dans les eaux, le Christ est Soleil dans les cieux.

Sur le sarcophage romain qui est en rapport avec notre sarcophage provençal, on voit dans le navire d'où on précipite Jonas, *Jésus debout* à la poupe, *commandant*, comme dans l'Évangile, *aux vents et à la mer*, et produisant *la grande tranquillité* [5], pendant que dans le ciel il est le soleil dissipant les nuages.

Mais le Christ, Verbe de Dieu, est *la splendeur de gloire* du Père

[1] *Cathemerinon*, II, v. 1-4. — Laudes du mercredi.
[2] Office des Apôtres, Hymne des Laudes au temps pascal.
[3] I Cor., X, 2.
[4] Exod., XIV, 19, 20.
[5] Matth., VIII, 26.

dont il est écrit : *Dieu est lumière* [1]; et le Christ a bien dit : *Qui me voit, voit mon Père* [2]. Le disque du soleil divin révèle donc ici son foyer, la première personne de la Trinité sainte. Devant cette image le fidèle intelligent dit avec Clément d'Alexandrie : « Renonçant « au péché, épurés par les eaux baptismales, nous nous tournons en « haut vers l'éternelle Lumière, enfants vers notre Père [3]. »

Et les rayons de ce soleil ne représentent-ils pas spécialement l'Esprit-Saint, qui est descendu sur le Christ, baptisé dans le Jourdain, au sein d'une « grande lumière » d'après S. Justin, S. Épiphane et d'anciens textes de l'Évangile [4], l'*Esprit-Saint*, dont le baptême devait être de *feu*, et qui s'est en effet reposé en *langues de feu* sur les Apôtres [5] ?

C'est donc la lumière aussi de l'Esprit-Saint qu'il faut voir sur notre sarcophage ; et dans le Christ s'y révèle la Trinité tout entière.

Avec le Baptême, on y trouve ainsi la Confirmation, où a lieu la plénitude d'effusion de l'Esprit-Saint, le parfait accomplissement de la parole de Jean-Baptiste : *Vous serez baptisés dans l'Esprit-Saint et dans le feu*. Mais le troisième des grands sacrements de la vie chrétienne, l'Eucharistie, serait-il absent ?

Ne faut-il reconnaitre dans le poisson tiré de l'eau que le Christ ou le chrétien sortant du bain de la purification et recevant le Saint-Esprit ? Des indices certains, urgents, nous y font reconnaître en outre le Christ eucharistique. La gemme de Vallarsi, qui nous montre un poisson tiré de l'eau par l'hameçon du pêcheur, comme sur notre sarcophage, nous fait lire à côté : « ΙΧΘΥC, Jésus-Christ, « Fils de Dieu, notre Sauveur ; » et il s'agit assurément du Christ sacramentel puisque l'inscription d'Autun termine son acrostiche sur l'ΙΧΘΥC par ces deux vers :

Prends la nourriture, douce comme le miel, du Sauveur des Saints :
Mange, étant affamé [6], ayant le Poisson dans les mains.

[1] I Hebr., I, 3 ; I Joan., 15.
[2] Joan., XIV, 9.
[3] *Pædag.*, l. I, cap. VI, col. 288.
[4] Tischendorf, *Novum Testamentum*, editio VII[a], 1859 ; Matth., III, 15, 17.
[5] Matth., III, 11 ; Act., II, 3.
[6] La leçon πινάων (πεινάων) me parait certaine. M. de Rossi a fini par l'adopter.

L'inscription d'Autun est voisine de temps comme de lieu de notre sarcophage. L'épitaphe de S. Abercius, contemporaine aussi, mais asiatique, est expresse sur le sens du poisson tiré de l'eau. Parlant de son voyage à Rome, le saint évêque dit :

. . . . Depuis les lieux de l'aurore,
J'ai eu *des hommes* concordant avec moi. La foi a présenté
Et servi en nourriture le poisson venu d'une fontaine *divine* [1],
Grand de toutes manières, pur, qu'une Vierge sans tache a pris
Et a livré à ses amis pour être mangé tout entier,
Ayant un vin excellent, donnant ce mélange avec le pain [2].

La « Vierge sans tache, » c'est l'Église, *dispensatrice des mystères de Dieu* [3]. Après l'avoir vue en Pêcheur, nous allons la voir, sur notre sarcophage, en Pasteur.

Derrière le divin Pêcheur, près de l'eau régénératrice, est une montagne. Elle porte au sommet un arbre où perche une colombe. Trois brebis couchées s'étagent sur ses flancs, dont une regarde vers le Pêcheur. L'ancre du Pêcheur est en bas, droite, les crochets à terre, adossée à la déclivité du terrain. Vis-à-vis s'élève du niveau de la plaine un second arbre, portant dans son feuillage une seconde colombe. Une brebis debout est au pied, derrière le tronc, tournant la tête vers une Orante dont elle semble toucher la robe. Vêtue de la tunique et du pallium, les bras presque nus comme Susanne de la *cappella greca*, cette Orante dont les mains élevées arrivent sous les deux colombes, a les yeux au ciel. Que représente cette montagne? quelle est cette Orante?

Une montagne semblable, avec les trois brebis étagées, mais sans arbre et sans ancre, se voit sur le sarcophage de Pauline, du cimetière de Priscille [4]. Pauline est dite être « dans le lieu des Bienheureux, ΜΑΚΑΡΩΝ ΕΝΙ ΧΩΡΩ. » Clément d'Alexandrie, sur les pas de David, de S. Paul, de S. Jean, disant que « les brebis du bercail » du Seigneur « reposeront *sur la montagne Sainte de Dieu*, dans l'église d'en haut [5], » il est clair que cette montagne figure l'Église [6].

[1] Je lis volontiers θείης pour le spondée ou l'anapeste qui manque au texte.
[2] *Spicil. Solesm.*, t. III, p. 533.
[3] I Cor., IV, 1.
[4] Aringhi, t. II, p. 267.
[5] *Strom.*, l. VI, col. XIV; *Patrol. græc.*, t. IX, col. 329 ; Ps. XV, 1; Gal., IV, 26 ; Hebr., XII, 22 ; Apoc., XIV, 1.
[6] Cf. *Rom. sott.*, t. II, t. XV; Aringhi, t, I, p. 335.

lle rappelle tout spécialement le Christ. Le bassin où le pê-
jette le hameçon, est à côté de la montagne et semble en
ir ses eaux, comme on le voit ailleurs recevoir les eaux du
rappé par Moïse. Or S. Paul écrit de ce mont: *La pierre était*
st[1]. « Le mont, c'est le Sauveur, » dit *la Clef* de Méliton; « le
:, c'est le Christ, » dit S. Grégoire-le-Grand [2]. L'ancre accolée
it semble le dire expressément, car elle figure le Christ; elle
variante du *chi,* son monogramme ; et quand, outre les
ls dessinant le *chi*, elle a comme ici une barre transversale
nt l'*iota*, les monuments nous ont dit que c'est un hiérogly-
i doit se lire : « X, I, Christ, Jésus, » ou « I, X, Jésus-Christ [3]. »
iontagne est couronnée par un grand arbre. Ce pourrait être
ier; mais le tronc gros et rugueux, très caractérisé sur deux
exemplaires de l'arbre que présente le sarcophage, convient
à l'olivier. C'est l'olivier que le sujet réclame. A côté des
ı Baptême on s'attend à trouver l'arbre de la Confirmation.
i que nous voyons sur le sarcopbage romain offrant le soleil et
eur de notre sarcophage : il est dans l'arche de Noé qui flotte
aux et il rappelle sa colombe. Ailleurs il est sur la montagne
ïse, ayant les traits du Christ, fait jaillir l'eau de la vie [4]. Deux
es le présentent aux deux côtés de l'Orante [5]. Prudence nous
re dans le jardin, dit paradis, de l'atrium de la basilique vati-
l « porte le chrême » au milieu des courants de l'eau desti-
régénération. Une colombe est sur notre arbre. Elle peut dési-
es monuments le disent, l'Esprit-Saint, le Christ, les Apôtres,
les. Elle désigne ici les fidèles, et l'une des deux Églises des
des Gentils, une autre colombe lui faisant vis-à-vis sur un
rbre, de l'autre côté de l'Orante, et désignant l'autre Église [6].
ıx oliviers désignent ces deux Églises pareillement. *Ce sont*
x oliviers, les deux témoins et prophètes du Seigneur, que
ie nous montre aux côtés du candélabre d'or, aux sept

r., X, 1.
il. Solesm., t. II, p. 142.
l. XI, 45-51.
ghi, t. I, p. 319.
tino, 1868, p. 13. — Ici, pl. XVI, 15.
i, pl. IX, 2; XI, 34; XVI, 8.

lampes, qui est l'image du Seigneur [1]. Les deux palmiers leur servi ront de variante [2].

Entre les deux oliviers, entre les deux colombes, devant la montagne, marquée de l'ancre, qui représente le Christ et l'Église elle-même, est debout la plus majestueuse des Orantes. N'est-ce pas tout spécialement l'Église du Christ, son Église unique?

L'Orante occupe, au milieu des brebis, la place ordinaire du Bon-Pasteur; elle est entre les arbres comme Susanne dans le paradis de son époux: il est naturel de voir en elle l'Épouse du Bon-Pasteur, la Susanne symbolique, la divine Bergère. Trois brebis sont ant elle, le long de la montagne; une est à ses côtés, rappelant la brebis favorite du pauvre pasteur dont Nathan disait à David : *Il l'avait élevée et elle avait grandi de compagnie avec lui et ses fils* [3]. Comme aux côtés de la colonne, qui est indubitablement l'Église, sur la gemme de Vallarsi, deux colombes tournées vers l'Orante, accompagnent les brebis, à sa droite et à sa gauche, représentant le Judaïsme et la Gentilité venus à l'Église qui porte le grand nom du Christ. Nous avons ici, comment en douter? un des tableaux les plus célèbres d'Isaïe. Le soleil, qui est le Christ, illumine cette scène, une avec la précédente; le grand astre, monté dans le ciel, fait vis-à-vis, par-dessus la montagne de demi-hauteur, au visage de l'Orante; et ces paroles du prophète sont en image devant nos yeux :

« Resplendis, resplendis, Jérusalem, car ta lumière est venue et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi. Voici que les ténèbres couvriront la terre et que l'obscurité sera sur les nations, mais sur toi apparaîtra le Seigneur, et sa gloire rayonnera sur toi. Les rois marcheront à ta lumière et les nations à ta splendeur. Lève autour de toi les yeux, et vois tes fils rassemblés. Tous tes fils viendront de loin et tes filles seront apportées sur les épaules... Et toutes les brebis de Cédar seront rassemblées, et les béliers de Nabaioth viendront, et des hosties acceptables seront offertes sur mon autel, et ma maison de prière sera glorifiée. Qui sont ceux qui volent comme des nuées et comme des colombes avec leurs petits vers moi [4]? »

[1] Zach., IV, 2, 3.
[2] Ici, pl. XIII, 25, 26.
[3] II Reg., XII, 3. Septante.
[4] Is., LX, 1-8. Septante.

Voilà bien les colombes, les brebis, le soleil divin de notre sarcouge. L'Orante, encore une fois, doit être l'Église. Un tableau Ezéchiel achève de le démontrer. Il présente *la montagne d'Israël,* l'on voit ici, ses *arbres,* sa *plante de paix,* ses *brebis autour de la ontagne,* leur tranquille *sommeil,* le nouveau *David* qui les paît. ui est-il sinon le Christ représenté par son Église à qui il a dit en montant au ciel : *Pais mes agneaux, pais mes brebis?*

« Je les tirerai du milieu des nations, je les rassemblerai des régions diverses, les conduirai dans leur terre, je les paîtrai... sur la montagne élevée d'Israël. urs bercails seront là et ils dormiront et se reposeront là dans des délices cellentes... Et je susciterai sur eux un pasteur qui les paîtra, mon serviteur avid... Et j'établirai pour David une alliance de paix et je ferai disparaître de la re les bêtes féroces, et ils habiteront dans le désert, et ils dormiront dans les ts. Et je les mettrai tout autour de ma montagne, et je vous donnerai la pluie, pluie de bénédiction. Et les arbres qui sont dans les champs donneront leurs uits... Et je leur susciterai une plante de paix... Et ils connaîtront que c'est oi le Seigneur, leur Dieu, et qu'ils sont mon peuple. Maison d'Israël, dit le Seieur... vous êtes mes brebis et les brebis de mon bercail, et moi je suis le Seiieur votre Dieu [1]. »

Il serait étonnant que l'Église ne figurât pas sur un monument ui est une vraie synopse théologique, une profession de foi chréenne vraiment splendide. C'est dans l'Église comme dans le Christ ue les plus anciens Pères voyaient le fidèle. S. Justin écrivait ces aroles en harmonie si parfaite avec notre sarcophage :

« *Écoute, ma fille, et vois, incline ton oreille et oublie ton peuple et la maison e ton père, et le roi sera épris de ta beauté, car lui est ton Seigneur et tu l'adoreras* (Ps. XLIV). Ces paroles .. déclarent... manifestement que le Verbe de Dieu adresse à ceux qui croient en lui comme étant dans une seule âme, une seule ynagogue, une seule église, qui est sa fille, l'Église, née de son nom et participante de son nom [2]. »

S. Irénée disait pareillement, en parlant de la foi :

« Ce don de Dieu a été déposé dans l'Église, comme un souffle sur sa créature, fin que tous les membres qui le reçoivent soient vivifiés... Où est l'Église, là est Esprit de Dieu, et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce. L'Esprit

[1] Ezech., XXXIV, 13-31. Septante.
[2] *Dial. cum Tryphone,* 63; *Patr. græc.,* t. VI, col. 621.

est vérité. C'est pourquoi ceux qui ne participent pas à cet Esprit ne sont pas nourris des mamelles de la Mère pour la vie... Ils sont (les Marcionites) hors du royaume de Dieu [1]. »

Ces lignes du grand docteur de Lyon, écrites vers le temps où notre sarcophage était sculpté en Provence, peuvent lui servir de commentaire. Marcion dogmatisait, vers l'an 150, à Rome. Dès lors, en ce midi des Gaules, si exposé aux hérétiques, il était bon d'afficher sur un insigne monument l'image de l'Église.

Mais l'Orante ne serait-elle pas simplement le défunt ou la défunte reposant dans le sarcophage, et qu'on voit au milieu des brebis parce qu'il fait « partie du troupeau du Christ », comme on trouve, sur une fresque du cimetière de Domitille, deux femmes Orantes, escortées chacune d'une brebis, aux côtés du Bon-Pasteur [2] ?

Supposé qu'ici ces brebis ne soient pas de pures doublures des Orantes, figurant avec elles les deux Églises du Judaïsme et de la Gentilité, dont l'*unique Pasteur* a fait son *unique bercail* [3], l'Orante de notre sarcophage est dans des conditions tout autres. Elle paît des brebis ; elle tient la place du Bon-Pasteur qui, au milieu de ses brebis, lui fait pendant de l'autre côté ; aucun indice ne donne à croire qu'elle n'est rien de plus qu'une des brebis de ce troupeau qui l'entoure. Cette identification subtile n'est point en harmonie avec les origines de l'art chrétien, où tout est dérivé sans raffinement des saintes Écritures. Une des absides de la basilique ronde dédiée, à Milan, au martyr S. Genest, par Galla Placidia, fille de Théodose-le-Grand, nous présente, d'ailleurs, un Pasteur et une Pastourelle où tout nous invite à voir le Christ et l'Église, l'Épouse du divin Cantique disant à l'Époux ces paroles ou de semblables : *Indique-moi, Bien-aimé de mon âme, où tu fais paître tes troupeaux, où tu reposes sur le midi, pour que je ne sois pas comme une femme voilée* (*errante*) *parmi les troupeaux de tes compagnons* [4]. Notre sarcophage avec son Pêcheur qui est un pasteur aussi, dont l'ancre est au milieu des brebis, et vers qui une brebis tourne la tête, avec son Bon-Pas-

[1] *Contra Hæreses*, l. III, cap. XXIV; l. IV, cap. VIII.

[2] *Bulletino*, 1877, p. 50.

[3] Joan, X, 16.

[4] Cant, I, 6. — R. P. Garucci, *Storia della Arte crist.*, Musaici, tav. 234. — L'église porte aujourd'hui le nom de Saint-Aquilin.

teur, avec son Orante-Bergère, est un prélude de cette mystique et ravissante composition.

Le défunt se trouve ainsi au centre du monument, entre l'image de l'Église et celle du Bon-Pasteur. Des sarcophages, dont nous parlerons, et sur l'un desquels on n'a pas hésité à reconnaître dans l'Orante « l'image de l'Église [1], » nous offrent ce même ensemble [2]. Ils achèvent d'expliquer notre sarcophage et de nous dire qui est son Orante.

Je suis loin, cependant, d'écarter toute identification du défunt avec les brebis au milieu desquelles il apparaît. La brebis qui est comme accolée à la robe de l'Orante pourrait bien l'être avec une intention particulière. Je verrais facilement en elle et dans une autre accroupie de l'autre côté, en face du Bon-Pasteur, auprès d'un grand personnage mystérieux, une certaine image du défunt, brebis élue de l'Église et du Christ.

Passons de cet autre côté de l'image du défunt. Voici le Bon-Pasteur faisant pendant à l'Église-Orante. C'est le monde de la gloire près celui de la grâce.

Le Bon-Pasteur est vêtu, identiquement comme le Pêcheur, d'une ample tunique de travail, laissant à nu l'épaule gauche au lieu de épaule droite. Une brebis est sur ses épaules, une autre debout à son côté. Devant lui est un arbre, dont l'avant-corps de la brebis cache le tronc. Ce groupe est la réplique, avec des variantes seules de position, du groupe de l'Orante ; et celle-ci est en parallèle évident avec le Pasteur. Le Bon-Pasteur se présente devant un grand personnage assis et terminant le tableau.

Assis, ce personnage a la hauteur du Pasteur debout. Il est drapé d'un simple manteau qui, reposant sur l'épaule et le bras gauche, laisse à nu la poitrine et la ceinture et couvre jusqu'aux pieds le reste du corps. Il porte de la main gauche un sceptre — rien n'indique une lance —, et de la droite il fait au Bon-Pasteur le geste de l'accueil, j'allais dire de l'allocution. Il rappelle le Jupiter des monuments païens, et en particulier celui d'une médaille décrite ainsi par Montfaucon :

[1] M. Le Blant, *Sarcoph. d'Arles*, pl. XVI, p. 28.

[2] Voir ici, pl. XVI, 11, l'un de ces sarcophages, celui dont vient de parler M. Le Blant.

« Après vient Jupiter assis, qui tient la pique à la main gauche et tend la droite à la Fortune, reconnaissable par la corne d'abondance et le timon. Entre eux sont le soleil et le croissant [1].

Mais c'est un sceptre court et incliné qui est tenu ici par le milieu, au lieu du sceptre long et droit vers le haut duquel s'appuie Jupiter; et, au pied du siège, au lieu de l'aigle et des foudres, une douce brebis est couchée. Elle lève la tête près du bout du sceptre, sous lequel elle semble comme abritée. A la vue de ce personnage dont la majesté et l'air d'autorité priment tout sur le sarcophage, qui ne songerait au Père céleste, au texte de l'Apocalypse : *Et voici qu'un siège était placé dans le ciel et sur le siège un homme assis* [2], et au *Te Deum* de l'Église : « Nous vous louons, ô Dieu... Père « d'une immense majesté? »

Trois sarcophages du quatrième siècle ou des premières années du cinquième nous présentent Dieu le Père assis. Sur l'un, ayant à côté de lui le Fils debout, derrière lui le Saint-Esprit debout, il bénit Ève sortie d'Adam [3]; sur les deux autres il reçoit l'agneau d'Abel, sans *regarder aux présents* de Caïn [4]. S'il ne tient pas le sceptre comme le grand personnage de notre sarcophage, il a la même attitude, et il fait une fois le même geste. Pourquoi ne pas voir ici, avec des souvenirs classiques naturels, le Père et le Fils Bon-Pasteur, et ne pas reconnaître sur ce monument chrétien la traduction des oracles du Christ et des Apôtres les plus solennels et les mieux appropriés à un tombeau?

« Les œuvres que je fais au nom de mon Père, disait le Christ aux Juifs, rendent témoignage de moi. Mais vous ne croyez pas que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis écoutent ma voix; et moi je les connais et elles me suivent. Et je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne peut les ravir de la main de mon Père. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous; et personne ne peut les ravir de la main de mon Père. Moi et mon Père nous sommes un [5]. »

Mon Père est plus grand que tous, c'est la leçon commune des manuscrits grecs, reçue ou du moins connue en Provence au second

[1] *L'Antiquité expliquée*, t. I, pl. XVI, p. 49.
[2] Apoc., IV, 2.
[3] M. Martigny, art. *Sarcophages.*
[4] Aringhi, t. II, p. 167; *Revue de l'Art chrétien*, t. XXI, p. 145 — Gen., IV, 4.
[5] Joan., X, 25-30.

le. Notre sarcophage en paraît une reproduction frappante ; et e brebis sur les épaules du Bon-Pasteur, et cette autre sous le ptre de celui qui *est plus grand que tous*, et qui, mieux que Grand-Roi, peut étendre son *sceptre d'or* sur Esther [1], répont bien aux déclarations sacrées : *Mes brebis... personne ne les ichera de ma main... personne ne peut les ravir de la main de ı Père.*

'image du Paradis qu'on voit sur ce tableau montre que le Christ point dit en vain de ses brebis : *Je leur donne la vie éternelle.* s ce Paradis, il l'a appelé maintes fois le *royaume de mon Père* [2]; u dernier jour il dira aux brebis, *qui sont à droite : Venez, bé- de mon Père, posséder le Royaume qui vous a été préparé dès la lation du monde* [3], Quoi de plus évangélique donc que de trou- ici le Père avec le Fils, le Père avec les brebis du Fils, le Père c ses *bénis* à lui-même ?

e Christ a dit ensuite la veille de sa mort :

Et maintenant, mon Père, glorifiez-moi en vous-même de la gloire que j'ai en vous, avant que le monde fût. J'ai manifesté votre nom aux hommes que ı m'avez donnés du monde. Ils étaient à vous et vous me les avez donnés, et ont gardé votre parole. Ils savent maintenant que tout ce que vous m'avez né vient de vous... Maintenant je viens à vous... Père, je veux que là où je ı ceux que vous m'avez donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire vous m'avez donnée avant la création du monde [4]. »

N'est-ce pas ainsi que sur notre sarcophage le Bon-Pasteur se pré- nte au Père et présente la brebis humaine récupérée, la brebis du re ?

S. Paul écrit à son tour :

« Par un homme vient la mort, par un homme aussi la résurrection des morts... s le Christ tous revivront. Ce sera la fin, quand il aura remis la royauté au u et Père... Alors, lui, le Fils, sera soumis à celui qui lui aura tout soumis, ı que Dieu soit tout en tous [5]. »

Esth., V, 2.
Matth., XXVI, 29; Marc, XIV, 25; Luc, XII, 32.
Matth., XXV, 31-34.
Joan., XVII, 5-24.
I Cor., XV, 21-28.

N'est-ce pas ce tableau de l'Apôtre qui a fourni au sculpteur l'idée du sien? Et n'avons-nous pas sous les yeux le Bon-Pasteur revenant au ciel de la mission que son Père lui a donnée ici-bas, se présentant à lui vainqueur de la mort et de l'enfer, portant en triomphe la brebis perdue qu'il a rendue immortelle, et remettant l'empire à celui à qui seul appartient l'empire? *A lui gloire et empire :* c'est l'acclamation au Père, des Apôtres et des premiers chrétiens[1]. Il faudrait être bien difficile pour ne pas reconnaître, dans le sceptre du personnage qui siège en face du Bon-Pasteur et l'accueille, l'*imperium* du Père céleste.

Je ne puis me faire à la pensée d'aller prêter le sceptre de ce personnage éminent par-dessus tous ceux du sarcophage, y compris le Bon-Pasteur, à je ne sais quelle divinité de lieu, froide et banale, sur laquelle on n'ose risquer aucune conjecture. On peut reconnaître ailleurs, à des indices certains ou à leur nom, le Jourdain, le désert du Sinaï, le mont Hebal, l'Égypte, Jéricho, Gabaon, la fontaine de Nachor, la Tempête, le Soleil, la Lune, le Ciel[2]. Ici, rien de tel ou d'analogue. Renonçons donc à demander à la fable ou à la poésie l'interprétation de cette grande figure et recevons-la de l'Écriture, qui la donne limpide et à pleines pages.

Prudence, aussi bien, semble trancher la question. Ne dit-il pas du Christ dans le Noël déjà cité :

« Il revêtit un corps mortel, pour que, ce corps ressuscitant, lui-même rompit la chaîne de la Mort et portât l'homme au Père[3]. »

Hominemque portaret Patri: ce vers apparaît, deux siècles avant Prudence, sculpté sur notre sarcophage.

S. Augustin nous prête un semblable appui. Commentant le passage d'Ezéchiel sur le Pasteur nouveau, le Bon-Pasteur, il dit :

« Pasteur est le Christ, Pasteur est aussi le Père, *Pastor est et Pater.* Le Père a, avec le Fils, la commisération de pasteur, *Habet... Pater pascendi miserationem*[4]. »

[1] I Pet., V, 11; I Tim., VI, 16; Apoc., I, 6; Jud., 25.
[2] Pour ces personnifications, voir Buonarroti, *Vetri*, p. 7.
[3] *Cathem.*, XII, v. 46-48.
[4] *Sermo* XLVII, 21.

Voilà bien les deux Pasteurs de notre sculpture; et, encore une fois, comment douter que celui qui est assis en face du Bon-Pasteur ne soit le Père ?

Le bâton pastoral, cette brebis à côté, c'est bien ce qui lui convient. Ne sommes-nous pas *les brebis qu'il fait paître*, *les brebis de sa main* [1]; et David ne dit-il pas : *Votre houlette et votre bâton sont ce qui me console* [2]? Il semble même que la brebis dont la tête se porte vers le bout inférieur de la houlette est une réminiscence du Psaume, et un certain indice que c'est la houlette de Dieu.

Mais se peut-il que Dieu le Père soit ainsi représenté dans une attitude qui rappelle celle de Jupiter ? — Pourquoi non, s'il n'y avait là aucun inconvénient, mais de sérieux avantages? Le buste du soleil de notre sarcophage, figurant le Christ et la divinité même, n'est-il pas le buste païen rappelant Apollon ? Le Bon-Pasteur n'est-il pas en somme le pasteur du type antique, fixé, pense-t-on, à la plus belle époque de l'art grec, par la main de Calamis, qui fit, dit Pausanias, une statue de Mercure portant un bélier sur les épaules [3]? Quel mal y avait-il à dérober aux divinités païennes ces symboles naturels et gracieux pour les rendre au Christ, vrai Dieu, en écartant toute confusion et toute profanation possible? Ici le sceptre spécial, la brebis, le Bon-Pasteur, la colombe sur l'arbre, l'arbre même qui évidemment n'est pas le chêne de Jupiter, ne permettent pas de voir Jupiter dans le majestueux personnage qui trône. C'est Jupiter, mais, Ζεὺς πατήρ, *Deus pater*, dont S. Paul a dit aux Athéniens, en citant le mot de leur poète Aratus, sur Ζεὺς même : *Nous sommes sa race* [4]; c'est *Dieu le Père*, dont l'Apôtre écrit aux Éphésiens : *le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de qui toute paternité tire son nom au ciel et sur la terre* [5]. S. Théophile, évêque d'Antioche, continuera, au second siècle, les mêmes hardies mais justes reprises, en remontant jusqu'au chantre par excellence

[1] Ps. LXXVIII, 13; XCIV, 7. Septante.

[2] Ps. XXII, 4. Septante.

[3] Κάλαμις ἐποίησεν ἄγαλμα Ἑρμοῦ φέροντα κριὸν ἐπὶ τῶν ὤμων. Pausanias, l. IX, 22, 2. — Cf. Raoul-Rochette, *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XIII, p. 101. M. Martigny, 2e édit., p. 585.

[4] Act., XVII, 28.

[5] Ephes., III. 14, 15.

de Jupiter, Homère [1]. Faut-il s'étonner de retrouver vers ce temps ces revendications sur notre sarcophage?

J'ai dit que la brebis qui est couchée à côté du Père céleste et lève la tête vers le bas de son sceptre, me paraît comme celle qui de l'autre côté touche la robe maternelle de l'Église, faire allusion au défunt. Le Bon-Pasteur semble dire au Père, en parlant de la chère brebis : *Père saint, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés.., je les ai gardés et pas un d'eux n'a péri* [2]; et la brebis semble dire au Père : *le Seigneur est mon Pasteur, je ne manquerai de rien* [3]. *Aujourd'hui*, au jour de l'éternité, il est *avec* le Bon-Pasteur *en Paradis* [4]. Le vrai Grand-Roi, assis sur son trône, a étendu vers Esther sa *verge d'or*, et lui a offert *la moitié de son royaume* [5].

Chose digne d'attention ! Cette brebis et les six autres du sarcophage sont ornées de cornes en volute, comme les huit, d'ailleurs, du sarcophage de Pauline, à notre cimetière de Priscille. Il est rare que les brebis femelles aient des cornes, et toujours ces cornes sont petites. Nos brebis sont donc toutes mâles. Elles rappellent ces paroles du *livre d'Enoch*, où S. Jude a puisé la plus ancienne des prophéties: « Des agneaux furent mis bas par les brebis blanches... « et je vis en vision des corbeaux s'abattre sur ces agneaux... et je vis « aussi des cornes croître sur ces agneaux, et les corbeaux essayaient « d'abattre ces cornes [6]; » et le mot aussi de la martyre Perpétue, transformée en athlète, dans sa vision: «Et je devins mâle, *et facta « sum masculus* [7]. » Elles font songer enfin à cette *corne de salut suscitée de Dieu pour nous*, qu'a chantée Zacharie, à la vue du berceau prochain du Christ [8].

Un arbre est entre le Bon-Pasteur et Dieu le Père ; un oiseau apparaît dans le feuillage ; il est tourné vers celui qui trône, et voisin de sa main. L'arbre paraît être, comme les deux autres du sarcophage,

[1] *Ad Autolycum*, l. II, 8. — *Patr. græc.*, t. VI, col. 1060.
[2] Joan., XVII, 11, 12.
[3] Ps. XXII, 1.
[4] Luc, XXIII, 43.
[5] Esther, V, 2, 3.
[6] *Enochi liber*, cap. LXXXIX, 8-12. Stuttgardiæ, 1840.
[7] *Acta*, 10.
[8] Luc, I, 69.

un olivier ; l'oiseau est une colombe. Comment douter que ce ne soit l'Esprit-Saint, S. Paul disant du *royaume de Dieu* qu'*il est justice et joie et paix dans le Saint Esprit*[1] ? L'olivier marque la joie et *la paix ;* le *Saint-Esprit* est figuré par la colombe qui est son symbole, avant de recevoir tout autre symbolisme. Que pourrait représenter, sinon le Saint-Esprit, cette colombe unique placée entre le Père et le Fils dans le Paradis ? Elle est sur *l'arbre de vie* qui est *au milieu du Paradis*[2] ; et « ce héraut primordial de la divine paix », cette « figure du Saint-Esprit », comme l'appelle Tertullien[3], n'apporte point seulement le rameau d'olivier, il est installé dans l'olivier même, donnant la pleine douceur de la paix. Tout nous dit qu'il faut voir l'Esprit-Saint en cette colombe.

Nous avons donc devant nous une des plus expresses et certainement la plus ancienne représentation de la Trinité offerte par les monuments chrétiens. Le buste du soleil sur les eaux du Baptême, avec son foyer de lumière, son disque, ses rayons, nous a fait songer à la Trinité en même temps qu'à l'unité divine, dans le tableau de gauche du sarcophage. A celui de droite, voici la Trinité avec ses trois personnes, le Bon-Pasteur, la Colombe, le Père Tout-Puissant. Le Père est représenté plus grand que le Fils et siégeant, et le Fils est debout allant vers le Père, comme, en effet, le Fils, se déclarant le subordonné du Père, bien que son égal, et montrant dans le Père le principe de la hiérarchie et le représentant de l'autorité au sein de la Divinité, a dit très précisément : *Je vais au Père, car le Père est plus grand que moi*[4]. L'Esprit-Saint est entre le Père et le Fils, lui qui procède des deux ; et il va du Fils au Père, car *Jésus conduit par l'Esprit*[5], la veille de sa mort comme au lendemain de son baptême, disait et répétait : *Je vais au Père*[6] ; et l'Esprit-Saint, par qui a été conçu et *oint* le Fils de l'homme qui s'appelle *le Fils de Dieu*[7], est

[1] Rom., XIV, 17.
[2] Gen., II, 9 ; Apoc., XXII, 2.
[3] *Advers. Valent.*, II.
[4] Joan., XIV, 28.
[5] Matth., IV, 1.
[6] Joan., XIV, 28 ; XVI, 10, 17, 28.
[7] Luc, I, 35 ; Act., X, 38.

aussi celui par qui il a été *ressuscité* [1]. C'est dans cette apothéose du Christ que se présente à nous la Trinité ; et c'est l'apothéose même de l'humanité qu'avec sa brebis sur les épaules le Christ « porte au « Père », comme dit Prudence, l'Esprit-Saint marquant entre eux deux la voie, et faisant, comme dit S. Paul, dans son tableau modèle du nôtre, que *Dieu soit tout en tous* [2].

Si l'on trouve quelque rapport entre cette apothéose et celles rêvées par les païens, l'apothéose d'Auguste, par exemple, reçu au ciel par Jupiter et les dieux, dans Ovide [3], je ne m'en effraierai pas, loin de là. Au mensonge, encore une fois, le christianisme devait faire succéder la vérité, en lui reprenant, même ostensiblement, ses usurpations. Il n'y avait qu'à s'inspirer des paroles de S. Jean, à la fin de l'Épître qui sert de préface ou lettre d'envoi à son Évangile : *Nous savons que le Fils de Dieu est venu et nous a donné l'intelligence pour que nous connaissions le vrai Dieu et que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle. Mes petits-enfants, gardez-vous des idoles* [4].

Nous avons terminé cette étude sur le sarcophage de la Gayole, non moins ancien et plus admirable encore que la célèbre inscription grecque d'Autun, le plus précieux sarcophage chrétien comme la plus belle inscription chrétienne appartenant jusqu'ici à nos Gaules. On y a vu la mystique Susanne, l'Église, dans toute la grandeur et la richesse de son symbolisme. N'était-ce pas à celle qui s'appellera la Fille ainée de l'Église que l'art chrétien devait l'un des premiers et l'un des plus magnifiques portraits de sa Mère ?

III. — Le troisième monument dont nous avons annoncé l'étude réclame seulement quelques lignes. C'est un sarcophage d'Arles qui est une variante abrégée de celui de la Gayole, dont il achèvera l'illustration. La description et l'interprétation en sont données ainsi par M. Le Blant [5] :

[1] Rom., VIII, 11.
[2] I Cor., XV, 28.
[3] *Metamorph.*, XV, v. 861-70.
[4] I Joan., V, 20, 21.
[5] P. 28. Pl. XVI. Voir ici le monument, pl. XVI, 11.

phage de marbre grossier. Au centre. le buste du mort dans un cadre au-dessous duquel est une tessère vide [1]. Des deux côtés, ornements en strigiles. A gauche, une femme levant la main en signe d'acclamation. s'agit-il d'une image de l'Église triomphante accueillant le défunt, dit une épitaphe d'Afrique [2]; tel est, en effet, le geste d'une figure de ronille recevant une chrétienne dans le Paradis [3]. A la droite, le Bon-ortant, comme on le voit parfois, un bélier sur les épaules [4]. »

mposition de ce sarcophage est reproduite sur deux autres ort encore plus immédiats avec celui de la Gayole. Sur les défunte est au centre, écoutant le docteur : l'un offre aux és le Bon-Pasteur et une Orante ; l'autre, un homme tenant et une femme ayant une colombe à ses pieds [5]. C'est le t l'Église, au moins dans le premier tableau ; et le second, scur en lui-même, reçoit du premier sa lumière. Le défunt, 5 par l'Église, est admis dans le ciel par cette divine Mère et a Époux.

semble qu'il faut rapprocher du sarcophage d'Arles un ie sarcophage, venu du cimetière du Vatican, celui du yme de Saturninus et de Musa [6]. A gauche de l'épitaphe la place du buste, on voit, dans toute la hauteur, une entre deux arbres où perchent deux petits oiseaux, trois tits oiseaux étant à terre. A droite, le Bon-Pasteur portant est entre deux arbres ; quatre brebis sont autour de lui. n'est point le défunt, c'est une matrone voilée. Ce n'est point urant son fils [7] : elle aurait, naturellement, pour pendant, du Bon-Pasteur, Saturninus ; et, au fait, elle n'est point dans rs, mais visiblement dans les joies du Paradis. C'est l'épouse Pasteur, l'Église, la mystique Susanne dans le Paradis de ux, dont on a ainsi deux vues. Entre ces deux vues du

n du défunt a dû y être peint.
I TE LETUM EXCIPET MATER ECLESIA DE OC MUNDO REVER-
De Rossi, *de Christ. titulis Carthag.*, p. 40.
ssi, *Bull. arch.*, 1875, tav. I.
gny, *Dict.*, art. *Bélier ;* Ado, *Martyr.*, 26 feb. etc.
Garucci, *Storia della Arte cristiana,* tav. 370, 3, 4.
ii, t. 1, p. 327.
rtigny admet cette hypothèse.

Paradis, est l'épitaphe du défunt. Comme Pauline, il apparaît « dans « le lieu des Bienheureux. »

Trois sarcophages sont semblables à celui du fils de Saturninus. L'un, offrant, à gauche, le Bon-Pasteur, qui, près d'un arbre, se repose sur sa houlette, à droite, une femme qui étend la main droite, porte, au milieu, dans un bouclier sous lequel deux béliers sont accroupis, cette épitaphe : « JANVARI IN PACE DOM, Januarius, sois « dans la paix du Seigneur [1]. » Le second présente le buste de la défunte dans le bouclier ; dessous, une colombe et un lapin se jouent au milieu des fruits ; le Bon-Pasteur, portant sa brebis et ayant une brebis aux pieds, est à l'extrémité droite ; une Orante, avec un livre à côté d'elle, est à l'extrémité gauche devant une draperie [2]. Le troisième a le champ rempli de quatorze brebis et de bœufs labourant ; le Bon-Pasteur, chargé de sa brebis et accompagné de son chien, est à gauche ; l'Orante est devant une draperie, à droite ; au milieu, vers le bas, parmi les brebis et près de la bergerie, deux enfants s'ébattent [3]. L'Orante fait-elle allusion au défunt ? Il est évident, au moins en deux cas, qu'elle est l'Église. Nous reconnaissons le défunt reçu dans le Paradis par le Christ et par cette Église au chef de laquelle le Christ a dit : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux* [4].

On pourra nous faire observer, au sujet des trois monuments distingués auxquels nous avons cru devoir donner une si forte attention, que s'ils représentent l'Église, ils ne représentent pas Susanne. Rien ne l'y montre, en effet, directement. Mais, Susanne étant l'Église, l'Église ne rappelle-t-elle pas Susanne ? N'avons-nous pas ici l'Orante dont Susanne, à la *cappella greca,* est le plus ancien exemple, et, tout l'indique, le type primordial ? N'avons-nous pas le paradis de Susanne et ses arbres ? N'avons-nous pas enfin le groupe de l'Orante et du Bon-Pasteur, celui qui, à la *cappella greca*, est le groupe de Susanne et du Christ ? Nos recherches sur Susanne symbolique nous obligeaient donc à signaler la mystique Susanne, l'Église, sur des

[1] R. P. Garucci. *Storia*, sarcofagi, tav. 296, 2.
[2] *Ibid.*, tav. 360, 2.
[3] *Ibid.*, tav. 298, 3.
[4] Matth., XVI, 19.

nonuments où elle n'est point apparue encore, quand surtout un de :es monuments, celui de la Gayole, est un des trésors de la haute ntiquité chrétienne, que Rome même peut envier, comme l'ins-ription d'Autun, à nos Gaules.

En achevant de traiter de Susanne, symbole de l'Église triom-hante, nous avons à ajouter à tant d'exemples divers, donnés jus-u'à présent, deux exemples d'un genre tout nouveau, où la figure, lus transfigurée que jamais, de Susanne se reconnaît indubitable-ient pour être la sienne.

Susanne, personnifiant l'Église dans son état glorieux, nous est oujours apparue sous des vêtements, parfois magnifiques. Daniel, on compagnon, et le symbole du Christ ressuscité, qu'on trouve à et là au centre des voûtes, à la place même du Bon-Pasteur, n'est oint ainsi. On le voit, à de très rares exceptions près, toujours nu ntre ses deux lions. Ce n'est pas qu'il ait été jeté nu dans leur fosse; l était vêtu assurément, de même ses accusateurs, leurs femmes t leurs enfants, qu'on y jeta à sa place. Mais c'est que, vainqueur e ces rois de la mort, qui personnifient si bien la Mort elle-même, l personnifie la résurrection du Christ et celle de l'homme, dont le eul vêtement sera la grâce de l'Éden d'innocence, la gloire de 'éternelle sainteté. Daniel a ainsi la nudité des Bienheureux dans le iel, sur la patène de Cologne, où il apparaît, nouvel Adam, entre les leux arbres du paradis de Susanne. Il l'a également sur un médail-on détaché du cycle ordinaire des sujets chrétiens. « Cette figure nue, debout, avec les bras ouverts dans l'acte de la prière, » c'est ien Daniel, dit le P. Garucci; « et ici on voit adjoints deux arbres dans un sens certainement mystique [1] ». Daniel s'est rapproché de usanne. Susanne, à son tour, va se rapprocher de Daniel.

Deux monuments nous la présentent dans des conditions toutes ouvelles. Le P. Garucci dit du premier, qui l'amène au second : Buonarruoti en a eu un dessin qu'il a gravé, pl. II, 3, et qu'il a ex-pliqué, p. 18, par un Daniel. Mais la copie que j'en donne [2], d'après l'original actuellement à la bibliothèque vaticane, prouve, par les formes féminines, que c'est une Susanne. Sur une petite corna-

[1] *Vetri*, tav. I, 7, p. 18. — Ici, pl. XVI, 12.
[2] Tav. III, 7. — Ici, pl. XVI, 13.

« line, que j'ai donnée au musée Kircher, on voit pareillement repr
« sentée devant une courtine une femme nue en attitude d'Orante[1]
C'est l'état surnaturel des élus revêtus de la splendeur du Dieu trc
fois saint; c'est la traduction ferme et chaste des paroles du Chri
aux Sadducéens : *Vous errez, ne sachant pas les Écritures, ni la ver de Dieu. Car dans la résurrection on ne prendra ni femme ni mu mais on sera comme les anges de Dieu dans le ciel*[2]. Susanne e
une nouvelle Ève dans le Paradis.

Nous n'avons rien dit, dans ce chapitre, de Susanne, type (l'Église souffrante. C'est que rien, en effet, ne la caractérise ain sur les monuments. Mais il est évident que Susanne, entre les deu vieillards, agents du démon, étant le type de l'Église militante, e au milieu des arbres du *paradis,* celui de l'Église triomphante, el a dû nécessairement, dans les cimetières chrétiens, auprès de Danie dans la fosse aux lions, des trois Hébreux dans la fournaise, fair penser à l'Église souffrante. L'antique liturgie romaine des défunts, pour n'alléguer que cet argument, ne dit-elle pas, en parlant des âme du Purgatoire : « Seigneur, Jésus-Christ, Roi de gloire... délivrez-
« les de la gueule du Lion... que votre porte-étendart saint Michel
« les fasse entrer dans la lumière sainte qu'autrefois vous avez pro-
« mise à Abraham et à sa race[3]? »

C'est assez parler de Susanne comme type de l'Église. Terminons ce sujet en indiquant rapidement les transformations de ce type, e en rappelant d'autres variétés mieux connues de l'Orante.

L'abbé V. DAVIN.

(*La fin au prochain numéro.*)

[1] P. 37.

[2] Matth., XXII, 29, 30.

[3] Offertoire de la messe. — M. Le Blant, *Sarcophages d'Arles,* p. 15, dit q « Susanne » est « rappelée... dans la liturgie comme un type de la préservati « que l'Église demande pour les morts. » Il s'agit, en réalité, nous le verron des malades ou des agonisants. Mais ils touchent de près aux défunts.





Tétramorphe de Lobbes, XIe siècle



Tétramorphe de Vatopedi, XIIIe siècle.

Lith. Ch. Desmarez Arras

L'ÉCOLE MONASTIQUE DE LOBBES

ès l'invasion des Franks, au V[e] siècle, les établissements d'ins-
n publique, créés dans la plupart des grandes villes de la
par la munificence des empereurs romains ou par les cités
nêmes, disparurent entièrement et on les remplaça par des
ecclésiastiques de diverses catégories. Parmi ces nouvelles
tions, les écoles monastiques dues à l'ordre de Saint-Benoît,
rent au rang le plus distingué. Sous les premiers Mérovin-
rillèrent surtout Lerins, qui eut pour fondateur S. Honorat,
euil, créée par un Irlandais, S. Colomban. Au commence-
u VII[e] siècle, on trouve des écoles très renommées dans les
s de Saint-Martin de Tours, de Saint-Hilaire de Poitiers et de
lédard de Soissons. Enfin, les monastères de Jumièges, d'Is-
de Saint-Taurin d'Évreux, de Solignac, de Saint-Germain
rre, de Fontenelle, de Sithiu, de Saint-Vincent de Laon, de
il, de Saint-Valery, etc., renfermaient des écoles [1]. Ces éta-
ments utiles produisirent des hommes distingués dont la plu-
répandirent dans le nord de la Belgique pour y porter la
e de l'Évangile. Ces apôtres intrépides couronnèrent leur
civilisatrice en fondant à leur tour des maisons religieuses
n, à Renaix, à Leuze, à Tournai, à Stavelot, à Malmédy, etc.
me temps les disciples de Luxeuil et de Bangor peuplèrent
ayes de Blandin et de Saint-Bavon à Gand, celles de Saint-
n, d'Hautmont, de Marchiennes, de Soignies, de Fosses, de

nam, *La civilisation chrétienne chez les Francs* ; Liège, 1850, p. 401. —
Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain
1789 ; Bruxelles, 1843, p. 264.

Saint-Trond et de Lobbes. La veuve et les filles de Pepin de Landen Itte, Begge, Gertrude, prirent le voile et formèrent les communautés de Nivelles et d'Andage (Saint-Hubert). Plus tard, Pepin d'Heristal et sa femme Plectrude fondèrent des monastères dans les diocèses de Cologne, de Maëstricht et de Liége. Dans le Hainaut, Ste Waudru établit celui de Castriloc ou de Mons et Ste Aldegonde, celui de Maubeuge [1]. « Les marais se desséchèrent; des contrées auparavant stériles, se couvrirent de moissons abondantes, et des monastères isolés se changèrent en villes qui firent adhérer à jamais les populations au sol. Ces moines, tour à tour laboureurs, artisans, écrivains, qui passaient de l'église à l'atelier, de la culture des champs à la culture des lettres; ces hommes vénérables, à qui le monde dut alors tant de bienfaits et qui plus tard nous ont légué tant de chefs-d'œuvre, furent les enfants de S. Benoît [2]. »

Les écoles monastiques, de même que les autres institutions de ce genre établies auprès des cathédrales, éveillèrent l'attention des Pères de divers conciles et devinrent l'objet de leur sollicitude aux assemblées tenues à Vaison, en 529, à Tolède, en 531, à Tours, en 567, et à Cloveshove, en 747. Les décrets de ce dernier concile prescrivirent aux évêques, aux abbés et aux abbesses de s'attacher avec soin à l'instruction des personnes confiées à leur direction et d'exciter chez les enfants l'amour de la science divine, afin qu'un jour ils se rendissent utiles à l'Église [3].

Ce fut, à coup sûr, en exécution de ces heureuses prescriptions que les abbés de Lobbes annexèrent à leur monastère une école qui suffit, dès le principe, aux besoins de la condition monastique et des missions évangéliques.

[1] A. Le Glay, *Cameracum christianum*. Introduction, chap. 3. — P. Smet, *Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique*, t. I, p. 175. — Alphonse Paillard de Saint-Aiglan, *Changements introduits dans l'ordre social en Belgique pendant le VIIe siècle, par les fondations de monastères*, pp. 9-81. — Lebon, *Histoire de l'enseignement populaire en Belgique*, pp. 77-78. — Claessens, *Les civilisateurs chrétiens de la Belgique* ; Liége, 1872, pp. 61-127.

[2] Polain, *Histoire de l'ancien pays de Liége*, t. I, p. 72.

[3] Labbe, *Concilia generalia*, t. IV, col. 1679 et 1734; t. V, col. 851; et t. VI, col. 1565. — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 75, et t. II, p. 136. — Stallaert et Van der Haghen, *De l'instruction publique au Moyen-Age*, pp. 11-12.

Mais, sous le règne de Charlemagne, l'enseignement reçut une mpulsion bien plus vigoureuse. Ce monarque, dont le génie était upérieur à son siècle, promulgua des ordonnances dans ce but et ttira à sa cour les savants et les hommes de lettres. A côté de Académie palatine dont il était membre, il établit une école qui ervit de modèle à toutes les autres et il en confia la direction au céèbre Alcuin [1].

Déjà, en 769, Charlemagne avait ordonné par un capitulaire que out évêque ou prêtre, avant d'entrer en fonctions, serait soumis à 'examen devant un synode [2].

Ce fut surtout après son retour de Rome, en 787, que ce prince s'occupa activement d'instruction publique [3]. Il avait amené d'Italie des maîtres de grammaire et de calcul qu'il chargea ensuite de répandre dans ses États les bienfaits de l'enseignement. La sollicitude pour le bien-être moral de ses sujets s'étendit plus loin. Il adressa, sous forme de circulaire, une ordonnance à Baugulf, abbé de Fulde, à tous les évêques et à tous les abbés pour se plaindre de l'ignorance générale en matière de grammaire et de rhétorique, et pour les exhorter à choisir des maîtres zélés et capables d'instruire dans les institutions qu'ils dirigeaient [4]. Cette circulaire royale eut le résultat qu'en attendait son auteur. On s'empressa de favoriser les études dans les villes épiscopales comme dans les grandes maisons religieuses. C'est à cette époque que l'on rapporte la formation de la plupart des écoles qui acquirent tant de renommée et qui produisirent les hommes les plus illustres du IX[e] siècle. Un capitulaire de l'année précitée s'occupe de la culture des lettres et de la correction des livres [5]. Celui de 789 prescrit l'érection de deux espèces d'éco-

[1] GUIZOT, *Histoire de la civilisation en France*, p. 322. — CAPEFIGUE, *Charlemagne*; Bruxelles, 1842, t. II, p. 230. — TH. JUSTE, *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Belgique*, Bruxelles, 1844, p. 19. — WARNKŒNIG et GÉRARD, *Histoire des Carolingiens*; Bruxelles, 1862, t. I, p. 368.

[2] PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica. Leges*, t. I, pp. 32-34.

[3] *Monachus Egolismensis*, apud DOM BOUQUET, *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores*, t. V, p. 185.

[4] *Constitutio de scholis*, apud BALUZE, *Capitularia regum Francorum*, t. I, col. 201; et PERTZ, *Leges*, t. I, p. 52. — Cf. aussi MABILLON, *loc. cit.*, t. II, p. 278.

[5] BALUZE, *loc. cit.*, t. I, col. 203.

les : les unes pour enseigner à lire et à écrire ; les autres, pour l'enseignement des psaumes, des notes, du plain-chant, du comput et de la grammaire [1]. Enfin les capitulaires de 804, de 805 et de 811, vont jusqu'à indiquer les diverses branches qui doivent faire partie de l'enseignement [2].

Le capitulaire de l'an 804, adressé aux prêtres, exige : 1° que le prêtre du Seigneur soit instruit dans l'Écriture sainte, qu'il croie rigoureusement au mystère de la Trinité, qu'il l'enseigne aux autres et qu'il soit apte à bien remplir ses fonctions ; 2° qu'il sache par cœur le psautier en entier ; qu'il sache par cœur le rituel et les prières du baptême ; 4° qu'il connaisse les canons et qu'il possède bien son pénitentiel ; 5° qu'il connaisse le comput et le chant.

Les conciles d'Arles, de Mayence, de Reims, de Tours et de Châlons-sur-Saône, tenus en 813, par ordre de Charlemagne, ont encore pour objet la discipline et les études. Celui de Châlons, insistant sur la création d'écoles, s'exprime en ces termes : « Ainsi que notre « seigneur l'empereur Charles... l'a ordonné, il faut que les évê- « ques établissent des écoles dans lesquelles on enseigne habile- « ment les études littéraires et les saintes Écritures, et que l'on y « instruise des hommes dont le Seigneur puisse dire : Vous êtes le « sel de la terre [3]. »

On cite parmi les écoles les plus célèbres de cette époque : en France, celles de Fontenelles, de Ferrières, de Corbie, de Saint-Denis, de Saint-Germain, de Saint-Benoît-sur-Loire ; en Allemagne, celles de Fulde et de Saint-Gall ; en Belgique, celles de Saint-Amand, de Saint-Bertin, de Liége, de Prum et de Lobbes [4].

L'abbaye de Lobbes était gouvernée par le B. Anson, lorsque Charlemagne publia les remarquables décrets dont nous venons de par-

[1] *Capitulare Aquisgranense, ann.* 789, § 70, apud BALUZE, t. I, col. 237, et § 68, col. 714 ; et PERTZ, *Leges*, t. I, pp. 44-47.

[2] BALUZE, *Capitulare regum Francorum*, t. I, col. 417, 421 et 479.

[3] *Concilium Cabilonense II, ann.* 813, § 3, apud LABBE, *Concilia generalia*, t. VII, col. 1272. — JO. MABILLONII *iter Germanicum et* JO. LAUNOII *de scholis celebribus a Carolo magno et post Carolum M. in occidente instauratis liber*; Hambourg, 1718, p. 8.

[4] *Histoire littéraire de la France* ; Paris, 1738, t. IV, pp. 1-32.

ler. Ce prélat aimait et cultivait les lettres [1]. Aussi s'empressa-t-il de réformer l'école de son monastère conformément aux lois de l'empereur. Il fut secondé dans cette noble entreprise par des maîtres habiles dont les excellentes leçons attirèrent auprès d'eux un grand nombre d'élèves avides de s'instruire dans les sciences profanes et divines. Quelques années après cette nouvelle organisation, l'abbé Hildéric qui avait succédé au B. Anson adopta le programme arrêté par les Pères du concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 802 et confirmé par l'autorité de Charlemagne [2].

Malheureusement les efforts de ce glorieux monarque pour rendre son ancien lustre à une civilisation déchue restèrent après sa mort presque sans efficacité. Louis le Débonnaire, qui lui succéda, en 814, chercha, il est vrai, à continuer l'œuvre de son père. Mais ce prince, malgré son instruction avancée, ne possédait pas les qualités nécessaires pour maintenir les affaires des Franks dans l'état de prospérité où il les avait trouvées en montant sur le trône, et pour faire avancer la civilisation intellectuelle, morale et politique, dont le génie de Charlemagne avait jeté les bases. D'un autre côté, les dissensions qui éclatèrent au sein de la famille impériale, les guerres sanglantes qui en furent la suite, l'anarchie féodale et les irruptions des Normands dans nos contrées enrayèrent les progrès de l'enseignement. Les ordonnances de Louis le Débonnaire, datées de 823 [3], et les conciles d'Aix-la-Chapelle, en 816 [4], de Paris, en 824 [5] et en 829 [6], et les plaintes des hommes de mérite de cette époque témoignent de la décadence des études [7].

Cependant malgré ce relâchement qui éclata presque partout, l'école de Lobbes se maintint dans un état florissant. A la fin du

[1] *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 203. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*; Bruxelles, 1739, t. I, p. 66.

[2] *Capitulare Aquisgranense, ann.* 802, apud PERTZ, *Leges*, t. III, p. 105.

[3] *De admonitione D. imperatoris ad episcopos, capitulare Ludovici Pii, ann.* 823, § 5, apud BALUZE, *Capitularia regum Francorum*, t. I, col. 634.

[4] *Concilium Aquisgranense, ann.* 816, apud LABBE, *Concilia generalia*, t. VII, col. 1307.

[5] *Conventus Parisiensis, ann.* 824, apud LABBE, t. VII, col. 1542.

[6] *Concilium Parisiensis VI, ann.* 829, apud LABBE, t. VII, col. 1590.

[7] Voyez une des lettres de Servat Loup à Éginhard dans BAEHR, *Geschicht der Romischen litteratur in Karolingischen zeitalter*, § 10.

IXe siècle, cet établissement acquit une grande réputation qui lui assigna le premier rang parmi les maisons religieuses de la Belgique, et lui mérita, selon l'expression de Mabillon, le titre de la plus illustre académie des Gaules. Charles le Chauve ne fut pas étranger à tant de succès. Lui-même aimait la culture des lettres et favorisa de tout son pouvoir la restauration des études dont le niveau avait baissé sous Louis le Débonnaire [1]. Alors l'école du palais brilla d'un nouvel éclat par la sage direction de Jean Scot, surnommé Érigène, savant moine irlandais, auquel succéda le célèbre philosophe Mannon. Celui-ci forma plusieurs élèves qui tinrent un rang distingué dans les fonctions ecclésiastiques [2]. L'un d'eux, Francon, qui devint abbé de Lobbes en 888, dép'oya un grand zèle pour ranimer les études dans l'école de ce monastère. Philosophe, poète, rhéteur et habile musicien, il attira autour de lui un grand concours d'étudiants [3]. Son successeur, Étienne, dont les qualités éminentes sont rapportées par les chroniqueurs contemporains, maintint à Lobbes l'amour des sciences et y prépara une succession d'hommes savants. On cite parmi ses élèves : Hilduin-Tasson, Scamin, Théoduin et Rathère [4].

On attribue à Étienne plusieurs ouvrages : 1° *Gesta S. Lamberti, pontificis et martyris,* dans Chapeauville, t. I, pp. 351-370 C'est une vie de saint Lambert, évêque de Maëstricht ou de Tongres, écrite par le diacre Godescalc et revue par l'abbé Étienne, qui lui donna une meilleure forme. Surius qui l'a publiée pour la première fois en 1580, en a changé un peu le style, sauf la préface [5].

[1] MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III, p. 206.

[2] MABILLON, *loc. cit.*, t. III, pp. 164 et 223. — *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 30.

[3] DE LAUNOY, *De scholis celebrioribus*, p. 105. — On sait que Francon obtint sous certaines conditions l'autorisation d'annexer le monastère de Lobbes à l'évêché de Liége. Cf. GILLES WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 353.

[4] TRITHÈME et SIGEBERT DE GEMBLOUX, *De scriptoribus ecclesiasticis*, apud MIRÆUS, *Bibliotheca ecclesiastica cum notis editoris*, cap. 298, p. 78 ; cap. 125, p. 107. — DE LAUNOY, *loc. cit.*, cap 25, p. 105. — MABILLON, *loc. cit.*, t. III, pp. 315, 367. — *Histoire littéraire de la France*, t. VI. pp. 30, 168-172.

[5] *Vita sancti Lamberti episcopi Tongrensis et martyris*, authore STEPHANO episcopo *Leodiensi*, qui claruit anno salutis 910 stylum non nihil correxit, ubi visum fuit, Fr. LAURENTIUS SURIUS, *De probatis sanctorum historiis*, t. V, pp. 289-301.

ıticum nocturnum, ou cantique en l'honneur de saint Lam-

ıticum de SS. Trinitate, ou Office de la sainte Trinité.
le Inventione S. Stephani proto-martyris, ou office pour la
Invention de saint Étienne, premier martyr.
ɔitula ac preces (*collectas vocant*) *singularum in anno Fes-*
ı, ou sorte de Bréviaire dans lequel Étienne recueillit l'of-
pre pour chaque heure canoniale de tous les jours de
les leçons avec leurs répons, les capitules, les antiennes,
ıts, les oraisons [1].
ıes auteurs soupçonnent que ce prélat a encore composé un
r la musique [2], et un exposé des merveilles de saint Mar-
ıue de Tours.
n-Tasson, qui occupa l'abbatiat de Lobbes après Étienne,
la réputation d'avoir soutenu les études dans l'école de
ıison religieuse. On lui attribue : 1° une chronique des
Lobbes (*De gestis abbatum Lobiensium,* librum 1), mais les
.ins prétendent que ce travail est l'œuvre de Fulcuin, l'un
ıccesseurs [3]; 2° divers sermons à ses frères (*Sermones ad*
3° *De peregrinatione S. Dionysii areopagitæ* ; et 4° *De ges-*
ulorum [4].
ɔux élèves d'Étienne, Scamin et Théoduin, ne se rattachent
monastique de Lobbes que par leurs études. Il n'y a que
ms qui nous soient parvenus à travers les siècles. S'ils ont
ıs de bruit dans le monde que d'autres savants, peut-être
:ivité littéraire se plaisait-elle et se suffisait-elle sous
ɪste toit du cloître, et en trouvèrent-ils l'horizon assez

:NS, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 1106. — Voici ce qu'écrit Anselme,
de Liége, dans ses *Gesta pontificum Trajectensium et Leodiensium,*
Vitam sancti Lamberti simpliciter antiquitus dictatam urbani sermonis
acetiis, et responsoria, quæ in solemnitate ejus cantamus, composuit.
responsorium quæ de sanctæ Trinitate cantantur auctor fuit. — Cf.
ɜQUIÈRE, *Acta SS. Belgii selecta*, t. VI, pp. 24-25.
mi Mellicensis sæculo XII clari de scriptoribus ecclesiasticis; Hambourg,
79.
re littéraire de la France, t. VI, pp. 30 et 455.
ɪɛ ANDRÉ, *Bibliotheca Belgica;* Louvain, 1643, p. 390. — FR. SWEERTIUS,
lgicæ; Tongres, 1628, p. 347. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica,* t. I, p. 484,

vaste pour renfermer le bonheur et absorber toute leur existence. Leur vie s'écoula-t-elle dans les soins pénibles et ingrats de l'enseignement? Leur ambition se bornait-elle à faire le bien en silence? L'histoire ne nous a laissé que des conjectures à cet égard [1].

Rathère, originaire du pays de Liége, passe pour l'un des hommes les plus extraordinaires de son siècle. Les agitations de sa vie ont ajouté à la célébrité de son nom. On le voit d'abord simple moine à Lobbes, et après, évêque de Vérone. Chassé de son siège et jeté en prison à Pavie, il est réintégré dans sa ville épiscopale où il ne parvient à se maintenir que pendant deux années. Nous le suivons de là à Lobbes, puis à la cour d'Otton le Grand, où il devient le précepteur du frère de l'empereur, l'illustre Brunon, qui lui fait obtenir l'évêché de Liége et conséquemment l'abbatiat de Lobbes. Il n'est pas plus heureux à Liége qu'à Vérone. Obligé de s'éloigner de sa nouvelle église, il retourne en Italie, qu'il abandonne après d'autres aventures. Revenu dans sa patrie, il erre de monastère en monastère, et va terminer sa carrière à Namur, le 25 avril 974 [2].

Ce prélat, d'une grande activité littéraire, a laissé des écrits très nombreux dont les uns ont été imprimés et dont les autres ne sont point parvenus jusqu'à nous. En voici l'énumération :

1° *Meditationes cordis in exsilio cujusdam Ratherii Veronensis quidem Ecclesiæ episcopi, sed Lobiensis monachi, quas in sex digestas libellos volumen censuit appellari Præloquiorum, eo quod ejusdem quoddam præloquantur opusculum quod vocatur Agonisticum.* — Ce traité comme l'indique son titre, est un recueil d'instruction que les chrétiens doivent suivre dans les combats de la vertu.

2° *De vita sancti Ursmari episcopi et abbatis Laubiensis in Belgio.* — C'est une révision de la vie de saint Ursmer, écrite par le B. Anson. Rathère en supprima la préface, mais il la remplaça par une

[1] STALLAERT et VAN DER HAEGHEN, *De l'instruction publique au Moyen-Age*, p. 60.

[2] On a consacré à Rathère des biographies spéciales. Celle que les frères Ballerini ont publiée à Vérone, en 1765, a été reproduite dans la collection patrologique de l'abbé Migne, t. CXXXVI, col. 27-142. Mabillon en a inséré une autre dans ses *Acta Sanctorum S. Benedicti*, sæcul. V, pp. 478-487. Les Bénédictins ont écrit sur Rathère un article très étendu dans leur *Histoire littéraire de la France*, t. VI, pp. 339-383.

épître dédicatoire aux moines de Lobbes, auxquels il adressa la nouvelle biographie du saint Pontife [1].

3° *Conclusio deliberativa, Leodici acta sive climax syrmatis ejusdem, qui cætera non adeo parvi.* — Dans cet écrit, Rathère proteste contre son expulsion de l'évêché de Liége, à la fin de l'année 954.

4° *Phrenesis.* — On y trouve la relation de tout ce que les adversaires de Rathère avaient fait contre lui pour lui enlever le siége épiscopal de Liége.

5° *Excerptum ex dialogo confessionali cujusdam sceleratissimi, mirum dicto Ratherii, Veronensis quidem episcopi, sed Lobiensis monachi.* — Rathère s'élève avec énergie, dans cet ouvrage, sous forme de confession, contre les vices de son temps, et il y flétrit surtout la simonie.

6° *Exhortatio et preces a Ratherio.* — C'est une exhortation et des pièces préparatoires à la réception du sacrement de l'Eucharistie.

Invectiva satis in quosdam ac lugubris relatio Ratherii cujusdam ex Laubiensi Veronensis de translatione sancti cujusdam Metronis. — — Cet opuscule concerne l'enlèvement, à Vérone, des reliques de saint Métrone.

8° *Decreta et libellus.* — Ce sont deux décrets que Rathère porta au sujet des clercs ordonnés par un intrus, Milon, évêque de Vérone, et un mémoire adressé au Pontife romain et à tous les évêques du monde pour les consulter sur les ordinations.

9° *De proprio lapsu.* — Rathère déplore amèrement, dans cet écrit, un péché de langue.

10° *De contemptu canonum partes duæ.* — Ce prélat y examine les principales causes du mépris des saints canons et s'attache à inspirer à ses clercs l'amour de la discipline.

11° *Qualitatis conjectura cujusdam.* — L'évêque de Vérone répond aux calomnies que ses adversaires avaient lancées contre lui, et conclut par un éloge de l'empereur Otton auprès de qui ceux-ci l'avaient accusé.

[1] La lettre de Rathère aux religieux de Lobbes fait connaître que ce monastère possédait alors un grand nombre de savants.

12° *Ratherii decretum quo ex abbatiola Magonziani amandatis monachis subrogantur clerici.* — C'est un décret concernant la réforme introduite dans le monastère de Magonza.

13° *Ratherii synodica ad presbyteros et ordines cæteros forinsecus, id est per universam diœcesim constitutos.* — La synodique de Rathère que l'on regarde comme un des principaux monuments de la discipline ecclésiastique au X° siècle, est une lettre pastorale que ce prélat adressa en 966 au clergé de son diocèse.

14° *De nuptu cujusdam illicito.* — C'est un opuscule traitant du mariage illicite.

15° *Ratherii opusculum de Otioso sermone.* — Sur un discours inutile. — Cet ouvrage, de même que le n° 9, révèle la profonde humilité de Rathère, sa vive horreur des moindres fautes, et la salutaire frayeur qu'il éprouvait au souvenir des jugements de Dieu.

16° *Ratherii Romam euntis itinerarium.* — Cet écrit renferme le détail de tout ce que Rathère projetait de faire auprès du Saint-Siège et dans un prochain concile de Rome, afin de ramener ses clercs à la pratique de leurs devoirs.

17° *Judicatum Ratherii seu fundatio et dotatio pauperiorum clericorum cathedralis Veronensis ecclesiæ.* — C'est une charte de fondation en faveur des pauvres clercs de l'église de Vérone. L'empereur Otton la confirma par un diplôme daté de Balsemate, le 5 novembre 967, et plusieurs évêques de la province y donnèrent leur approbation [1].

18° *De clericis sibi rebellibus.* — On croit que c'est une allocution prononcée par Rathère en présence de ses clercs pour les exhorter à mettre en pratique les saints canons.

19° *Discordia inter ipsum Ratherium et clericos.* — On trouve dans cet opuscule l'énumération des causes de la division entre l'évêque de Vérone et ses clercs.

20° *Liber apologeticus.* — Rathère réfute dans son apologétique l'accusation portée contre lui par ses clercs, d'avoir employé une somme d'argent que l'empereur lui avait remise, à la restauration de la basilique de Saint-Zénon, au lieu de la faire servir au soulagement des pauvres.

[1] RATHERII *vita*, apud MIGNE, *Patrolog.*, t. CXXXVI, col. 126-127.

Ratherii testamentum. — Rathère écrivit son testament en
)n y trouve la preuve de sa piété et de son extrême indi-

ı publié le texte de treize lettres que l'évêque de Vérone a
ı à divers personnages sur différents sujets. En voici la liste :
orpore et sanguine Domini, PATRICO RATHERIUS, *misero miserri-*
Epist. 1. — Cette lettre traite du dogme de la présence réelle
us-Christ dans l'Eucharistie ; elle est adressée à un prêtre
é Patrick.

ctissimis atque dulcissimis patribus WIDONI *atque* SOBBONI
piscopis, GODESCALCO *et* AURELIO *præsulibus,* RATHERIUS *peccator*
ıl. Epist. 2. — Rathère adresse cette lettre aux archevêques
et Sobbon et aux évêques Aurèle et Godescalc pour soumettre
jugement son ouvrage intitulé : l'*Agonisticon.*

ino reverendissimo ROTBERTO *archipræsuli nobilissimo* RATHE-
rvus fidelissimus. Epist. 3. — Rathère répond à une lettre
bert, archevêque de Trèves, concernant une promesse de
e que ce prélat lui avait faite et certaines difficultés dont il
ait demandé la solution.

ino servulus, decentissimo indignissimus, BRUNONI RATHERIUS,
um fidelissimo fidelius, cum continuis orationibus. Epist. 4. —
re adresse cette lettre à Brunon, frère de l'empereur Otton I,
ui offrir ses services et son Agonisticon.

mo primæ, hoc est Romanæ sedis pontifici, domino patriarchæ
ndissimo JOANNI, RATHERIUS *peccator et exsul. Epist.* 5. — Cette
la plus longue et la plus intéressante de toutes celles qui nous
t de Rathère, est adressée au pape Jean XII pour l'engager à
noncer entre lui et le neveu de Milon, au sujet de la posses-
n siège de Vérone, que ce dernier lui avait enlevé.

n miser, infelicissimus et deceptissimus, promissiloquorum
et ænigmatibus affatim satiatus, hisque fidem ulterius adhi-
experientiæ magisterio jam nimis sero prohibitus, omnibus
Christi implere volentibus. Epist. 6. — C'est une sorte de
ire, que Rathère, après son expulsion de Vérone, adresse à
s fidèles pour exposer son extrême indigence et leur deman-
s secours.

inis Patribus et reverendissimis cumpræsulibus per univer-

sam Italiam, Galliam atque Germaniam in Domino constitutis. Epist. 7. — Rathère s'adressant à tous les évêques, ses collègues, tant d'Italie que de France et de Germanie, leur exprime dans cette lettre sa résolution de revendiquer le siège de Vérone, et réclame leur assistance à l'effet de réussir dans son entreprise.

Impetitori vehementissimo M. Vicentino R. Veronensis episcopus vehementissimo impetitus, impulsori compulsus. Epist. 8. — Cette lettre qui ne contient que l'initiale du nom de son auteur (Rathère) et de celui à qui elle est adressée (Milon), révèle les persécutions que l'intrus Milon a exercées contre Rathère pour l'expulser de Vérone et s'emparer du siège épiscopal.

RATHERIUS MILONO. *Epist.* 9. — Ce n'est qu'un fragment d'une nouvelle lettre écrite par Rathère à son rival pour le menacer des châtiments de Dieu.

Domino MARTINO *venerabili episcopo* RATHERIUS *peccator. Epist.* 10. — Rathère adresse cette lettre à Martin, évêque de Ferrare, pour l'engager à ne plus ordonner, à prix d'argent, des enfants qui n'avaient pas l'âge requis par les saints canons.

Domino NANNONI, *egregie et pernecessarie collato nobis secundum merita principi,* RATHERIUS *peccator, et eorum quæ meretur, velit, nolit, perlator. Epist.* 11. — Cette lettre est une réponse au comte Nannon, gouverneur de Vérone, qui menaçait Rathère de la colère de l'empereur Otton.

RATHERIUS AMBROSIO. *Epist.* 12. — Dans cette lettre adressée à Ambroise, chancelier de l'empereur Otton, Ruthère lui fait connaître les mesures qu'il a dû prendre pour soumettre ses clercs, après son retour du concile de Ravenne, et sollicite l'appui de ce haut dignitaire, auprès de son maître, pour mettre un terme à ces maux.

Serenissimæ, quibus non dedignatur, Augustæ Dominæ ADELAIDI *R. peccator fidele ultra debitum ultraque posse servitium. Epist.* 13. — Par cette lettre, Rathère réclame la protection de l'impératrice Adelaïde, à la suite des menaces du gouverneur de Vérone.

On a conservé de Rathère plusieurs sermons, savoir :

Sermo I, *De Quadragesima* I. — *Sermo* II, *De Quadragesima* II, c'est-à-dire sur le carême. — *Sermo* III, *In cœna Domini,* sur la Cène. — *Sermo* IV, *De Pascha* I. — *Sermo* V, *De Pascha* II, c'est-à-dire sur la fête de Pâques. — *Sermo* VI, *De octavis Paschæ.* — *Sermo* VII,

Pascham. — *Sermo* VIII, *De Ascensione Domini* I. — *Sermo IX, scensione Domini* II, sur la fête de l'Ascension. — *Sermo X, entecoste*, sur la fête de la Pentecôte. — *Sermo XI, De festi- S. Mariæ*, ou *Sermo de Maria et Martha.* Dans ce dernier on prêché en 966, Rathère applique l'évangile de la fête de mption à la triste condition que ses ennemis lui ont faite.

lcuin [1], Sigebert de Gembloux [2], Jean Trithème [3], Valère é [4], Sweertius [5] et Foppens [6] mentionnent la plupart des écrits athère. Les Bénédictins [7], les frères Ballerini [8] et Baehr [9] font mération critique des ouvrages de ce prélat. Dom Luc d'Achéry [10] m Martène [11] en ont publié la plus grande partie. Enfin, les frères rini de Vérone ont mis au jour en 1765, une édition complète es œuvres, en un volume in-folio, que l'abbé Migne a repro-, en 1853, dans sa bibliothèque des Pères : *Patrologiæ cursus pletus*, t. CXXXVI, col. 143-768. Les préliminaires de ce dernier me renferment :

Epistola dedicatoria;

Præfatio in editionem operum Ratherii ;

Ratherii episcopi Veronensis vita.

a biographie composée par les frères Ballerini contient plusieurs pitres aussi remarquables par la clarté du style que sous le rap- des détails historiques.

Gesta abbatum Lobiensium, cap. 20 et 24.

De scriptoribus ecclesiasticis, cap. 127.

De scriptoribus ecclesiasticis, cap. 297; et *Chronicon Hirsaugiense*, t. I, 62-63.

Bibliotheca Belgica, p. 786.

Athenæ Belgicæ, p. 651.

Bibliotheca Belgica, t. II, p. 1055.

Histoire littéraire de la France, t. VI, pp. 348-383.

Ratherii episcopi Veronensis vita.

Geschichte der Romischen litteratur in Karolingischen zeitalter, 3e suppl., , p. 552.

Spicilegium ; Paris, 1723, t. I, pp. 345-401. — RATHERII ex monacho Lobiensi, ensis episcopi. *Opera.*

Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, mora- amplissima collectio; Paris, 1733, t. IV, col. 785-969. — RATHERII Vero- s episcopi *Præloquiarum libri VI.* Ex manuscripto Laubiensi.

Après les préliminaires viennent les œuvres divisées en trois parties. La première se compose des divers traités et des opuscules que nous avons fait connaître ; la seconde comprend les lettres ; la troisième contient les sermons.

Parmi les ouvrages de Rathère qui sont perdus, on cite :

1. Les légendes de plusieurs saints, *Vita plurimorum sanctorum*, qui se conservaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Lobbes[1].

2. Un opuscule sur son premier exil, différent, selon Trithème, de l'Agonisticon, et dans lequel l'évêque de Vérone racontait aussi ses malheurs et ses souffrances.

3. Une grammaire destinée au fils du seigneur de Rostaing, et à laquelle Rathère donna le titre bizarre de *Servadorsum* ou *Sparadorsum*, voulant faire entendre par là que son livre pourrait préserver les élèves de la verge du maître[2].

4. Les réponses aux questions qui lui avaient été posées par le clergé de Milan.

5. Un traité contre les Anthropomorphites, mais différent du second sermon sur le carême.

6. Un traité de la prédestination de Dieu[3].

7. Une lettre à Flodoard, archevêque de Reims, lorsqu'il lui envoya son Agonisticon.

Rathère voulant transmettre à la postérité la description de la ville de Vérone, en prose cadencée et en partie rimée, qui avait été composée sous Pepin, roi d'Italie, vers l'an 790, l'apporta à Lobbes pour en faire exécuter une copie et y joignit une vue de la même ville en miniature[4].

Éracle, qui fut l'un des élèves les plus distingués de Rathère, gouverna conjointement l'évêché de Liége et l'abbaye de Lobbes.

[1] SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta sive elenchus universalis codicum mss. in celebrioribus Belgii cœnobiis, ecclesiis, etc.;* Lille, 1641, p. 301.

[2] FULCUIN, *Gesta abbatum Lobiensium,* cap. 20. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III, p. 412.

[3] Mabillon pense que Rathère n'est pas l'auteur d'un pareil ouvrage et qu'on l'a confondu avec Ratramme, moine de Corbie, mort vers 868.

[4] RATHERII *opera. Appendix,* apud MIGNE, t. CXXXVI, col. 766. — *Versus rythmica descriptio antiqua,* apud MABILLON, *Vetera analecta ;* Paris, 1723, pp. 409-410.

se consacra à l'enseignement avec un zèle et une patience ad-
irables. Tous les auteurs qui en parlent lui décernent les plus
rands éloges [1]. Sous son administration, l'école monastique de
obbes conserva la renommée qu'elle s'était acquise depuis long-
mps. Ce prélat était versé dans la littérature ancienne et possédait
es connaissances en mathématiques et en astronomie [2]. Il a laissé
eux œuvres littéraires. La première est une lettre à Rathère, évêque
e Vérone [3], et la seconde est une relation du miracle qui s'opéra
ar Éracle lui-même dans l'église de Saint-Martin à Tours, par l'in-
ercession de ce thaumaturge [4].

Fulcuin, élu abbé de Lobbes, en 965, était issu d'une famille noble
e Lorraine. Doué d'une haute intelligence, il se distingua par son
ctivité littéraire. Voulant procurer à ses religieux les moyens d'ac-
roître leurs connaissances, il prit un soin particulier de la biblio-
hèque conventuelle et l'enrichit d'un grand nombre de bons ou-
rages. On lui doit plusieurs écrits, savoir :

1. *Gesta abbatum Lobiensium*. Ce livre dont le style est simple et
aturel comprend l'histoire du monastère et des abbés de Lobbes,
lepuis son origine jusqu'à la fin du X[e] siècle. La foi, de même que la
iété de l'auteur, se manifeste d'une manière éclatante dans la belle
réface par laquelle il commence sa chronique divisée en vingt-neuf
hapitres.

[1] CHAPEAUVILLE, *Gesta pontificum Tungrensium, etc.*, t. I, p. 188. — MARTÈNE
: DURAND, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 859. — DE LAUNOY, *De scholis cele-
ioribus*, cap. 25, p. 107. — *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 336.

[2] Éracle accompagnant l'empereur Otton en Italie, en 968, eut l'occasion d'ex-
iquer les causes d'une éclipse de soleil qui frappa de terreur l'armée de ce
ince. (CHAPEAUVILLE, *loc. cit.*, t. I, p. 189.)

[3] EVERACLI Leodiensis ad RATHERIUM *epistola*, apud MIGNE, *Patrologiæ cursus
mpletus*, t. CXXXVI, col. 687. — CHAPEAUVILLE, *loc. cit.*, t. I, p. 190.

[4] CHAPEAUVILLE, *loc. cit.*, t. I, pp. 191-194. — FISEN, *Historia ecclesiæ Leodien-*
, p. 140. - FOULLON conteste l'authenticité de cette relation dans son *Historia
odiensis*, t. I, p. 188. Il appuie son opinion sur le silence d'Anselme et de
nier, moine de Saint-Laurent, à Liége, auteur d'une vie d'Éracle.

[5] Cf. R. CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*; Paris,
29-1763, t. XIX, pp. 678-681. — PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire lit-
aire des dix-sept provinces des Pays-Bas*. t. XV, pp. 164-170. — *Histoire litté-
re de la France*, t. VI, pp. 451-458. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I,
324. — PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica*, t. IV, p. 52.

I. — *Etymologia nominis Lobiensis : et fundatio monasterii per sanctum Landelinum.*

II. — *Sanctus Ursmarus suscipit monasterium Lobiense regendum et de ejus mirabili nativitate.*

III. — *Cur sanctus Ursmarus dicatur episcopus.*

IV. — *S. Ursmarus fidem Christi annuntiat in Flandriâ, et in aliis Galliæ partibus ; et quædam ejus virtutes.*

V. — *Obitus S. Ursmari; cui succedit S. Erminus.*

VI. — *De Theoduino abbate.*

VII. — *De S. Abele archiepiscopo Remensi, et S. Wlgiso episcopo.*

VIII. — *S. Theodulfus episcopus fit abbas Lobiensis et ejus obitu.*

IX. — *De Ansone abbate; cui successores Hildricus et Ramnericus, atque Fulradus.*

X. — *Corpus S. Ursmarus elevatur per Fulradum abbatem, et mors ejusdem.*

XI. — *De Eggardo abbate.*

XII. -- *Harbertus monachus Corbeïensis fit abbas Lobiensis, sed ab Hucberto, 'Deo et sanctis fugatur.*

XIII. — *Lotharius rex, a quo Lotharingiæ, suscipit monasterium Lobiense regendum.*

XIV. — *De Carolo Calvo imperatore, et Carolomanno ejus filio abbate Lobiensi.*

XV. — *De Francone abbate et episcopo.*

XVI. — *Vastatio Nortmannorum per Galliam, et vicinas regiones.*

XVII. — *Franco episcopus et abbas Nortmannos debellat; postea in senectute bona moritur.*

XVIII. — *De Stephano episcopo et abbate.*

XIX. — *Dissidium inter Richarium et Hilduinum pro electione.*

XX. — *De quibusdam scriptis Ratherii Veronensis episcopi et morte Richarii Leodiensis.*

XXI. — *De Hugone et Faraberto episcopis et abbatibus.*

XXII. — *Ratherius vocatur ab Ottone, imperatore, ut instruat fratrem suum Brunonem, postea archiepiscopum Coloniensum.*

XXIII. — *Ratherius fit episcopus Leodiensis, sed aliquanto post tempore dejicitur, et in ejus loco Baldericus subrogatur.*

XXIV. — *Ratherius rursus ecclesiæ Veronensi restituitur et de quibusdam scriptis ejusdem.*

XXV. — *Miraculum : per merita S. Ursmari et Ermini, Lobienses ab Hungaris liberati sunt.*

XXVI.— *De Erluino per vim intruso, et de Raginero comiti, violatore ecclesiæ sanctorum.*

XXVII. — *Euracrus episcopus Leodiensis dat Lobiensibus abbatem Alctrannum.*

XXVIII. — *Fulcuinus fit abbas Lobiensis, et de morte Ratherii episcopi.*

XXIX. — *De quibusdam operibus Fulcuini abbatis in augmentationem et restaurationem monasterii Lobiensis.*

La chronique de Fulcuin se termine par le récit des miracles de saint Ursmer, abbé de Lobbes : *Fulcuinus recenset quædam miracula suo tempore per merita S. Ursmari facta.*

D'après Foppens, des manuscrits de cet ouvrage étaient autrefois conservés dans les monastères de Lobbes et de Gembloux, au collège des Jésuites, à Tournai, etc. [1]. Aujourd'hui il en existe encore deux copies : l'une à la bibliothèque publique d'Amiens, no 499, et l'autre, de la fin du XVII[e] siècle, à la bibliothèque royale de Bruxelles, no 7816.

Les Gesta abbatum Lobiensium ont été publiés pour la première fois en 1653 par le bénédictin Dom Luc d'Achéry dans son *Spicilegium*, t. VI, pp. 541-588. On les a reproduits au t. II, pp.730-759 de ce recueil édité en 1723 par les bénédictins Baluze, Martène et de la Barre. Dom Bouquet en a inséré des fragments dans ses *Rerum Gallicarum et Francicarum scriptores,* t. VIII, p. 220-222. L'abbé Migne les a encore donnés dans sa *Patrologiæ cursus completus,* t. CXXXVII. Enfin, Pertz a fait paraître, en 1841, le manuscrit de Bruxelles, dans ses *Monumenta Germaniæ historica*, t. IV, pp. 54-74.

2. *Vita sancti Folcuini episcopi Taruennensis in Gallia.* Ms. conservé autrefois à la bibliothèque de l'abbaye de Cambron et à celle du couvent de Rouge-Cloître, près de Bruxelles, d'après Foppens. La vie de saint Folcuin, évêque de Thérouanne, a été publiée par Bollandus dans les *Acta SS., in die XIV decembri ;* par Mabillon dans les *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæcul. IV, pars IV,* pp. 622-629. (*Ex ms.*

[1] FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 324.

codicibus Marchianensi et Chesmiano); et par Migne dans sa collec tion patrologique, t. CXXXVII, col. 530.

3. Quelques érudits assurent qu'on doit à Fulcuin les biographie de saint Omer, de saint Bertin, de saint Winoc et de saint Silvain et qu'il les dédia à Wautier, abbé de Sithiu [1]. D'un autre côté, o soutient que la vie de saint Bertin n'est pas l'œuvre de ce prélat [2]

4. Trithème dit que Fulcuin a fait à ses religieux plusieurs ser mons ou homélies, dans lesquelles cet abbé a donné des preuves d la beauté et de la fécondité de son génie [3]. Mais on lui conteste ce productions. Néanmoins Foppens prétend que l'on conservait à l'é glise de Saint-Martin, à Louvain, une copie de l'homélie sur l'ivraie *Homiliam super Evangelio de Zizaniis*), sous le nom de Fulcuin abbé de Lobbes [4].

5. Les Bénédictins lui attribuent quelques règlements pour entretenir le bon ordre dans son monastère. Au siècle dernier, il en existait encore des fragments sur l'aumône ; on y prescrivait notamment de nourrir trois pauvres par jour et d'en vêtir plusieurs dans le courant de l'année.

6. Fulcuin dressa un inventaire des ornements de l'église abbatiale de Lobbes.

7. Enfin, il forma le catalogue de la bibliothèque de ce monastère.

Ces deux derniers documents sont perdus.

Parmi les disciples de Fulcuin, il en est un qui a légué à la postérité des témoignages irrécusables de son profond savoir et qui, de plus, s'est élevé par son mérite à un rang très distingué. Nous avons nommé Adalbode ou Adelbode, issu d'une famille noble originaire du Pays de Liége. Il se consacra à Dieu dans le monastère de Lobbes où il étudia pendant plusieurs années sous la direction de l'abbé Fulcuin. Il fréquenta aussi l'école de Liége, sous Notger, et celle de Reims qui avait à sa tête le célèbre Gerbert, plus tard pape

[1] MALBRANCQ, *De Morinis et Morinorum rebus* ; Tournai, 1639, t. I, p. 638.

[2] MABILLON, *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæcul. III, pars I*, p. 205. — GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii selecta*, t. V, p. 546.

[3] TRITHÈME, *De viris illustribus ordinis S. Benedicti*, lib. 2, cap. 60.

[4] FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 324 — OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 474.

sous le nom de Sylvestre II. Adalbode acquit une si grande renommée par ses talents et par son érudition, qu'il fut rangé parmi les plus grands hommes de lettres de son temps [1]. En 1004, l'empereur Henri II l'admit au nombre de ses conseillers et lui confia même le commandement d'une partie de son armée. Dans ces fonctions, il se montra aussi habile capitaine que profond politique. A la mort de saint Ansfride, évêque d'Utrecht, arrivée en 1008, Adalbode obtint ce siège épiscopal pour prix de ses services. Profondément pieux, il fit florir la religion dans son diocèse et répara les églises ; il mourut le 27 novembre 1027 [2]. On a de ce prélat plusieurs ouvrages écrits avec une certaine élégance.

1. *Vita S. Henrici imperatoris*, publiée par les Bollandistes dans les *Acta SS. ad diem XV mensis julii.*

2. *Vitam S. Walburgis*, publiée également dans les *Acta SS., ad diem XXV februarii*, t. III, p. 542. — C'est une révision de la vie de sainte Walburge, vierge, écrite par Wulfhard, vers la fin du IX[e] siècle.

3. On lui doit plusieurs lettres dont la plus importante est celle qu'il écrivit au pape Sylvestre II, en lui adressant un petit traité sur le diamètre de la sphère : *Ad Sylvestrem II P. M. Libellus de ratione inveniendi crassitudinem sphæræ.*

4. Il a aussi laissé quelques écrits liturgiques ou religieux, tels que les louanges de la croix et un éloge des vertus de Marie (*De laude S. Crucis, ac Virginis Mariæ*), plusieurs panégyriques de saints, le chant de l'office de Matines pour la fête de saint Martin et le triomphe de ce saint sur les Danois et les Suédois (les Normands), qui avaient tenté de s'emparer de la ville de Tours et de la livrer au pillage (*Cantum, item nocturnalem in laudem sancti Martini : et triumphum ejusdem sancti de Danis et Suevis* [3].)

[1] STALLAERT et VAN DER HAEGHEN, *De l'instruction publique au Moyen-Age*, p. 61.

[2] *Catalogus et brevis historia pontificum Ultrajectensium* P. C. Bockenbergius. Leyde, 1586, pp. 12-13.

[3] TRITHÈME, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 312. — DE LAUNOY, *De scholis celebrioribus*, cap. 28, p. 114. — A. WION, *Lignum vitæ*, pars prima, lib. 2, p. 364. — VALÈRE ANDRÉ, *Bibliotheca Belgica*, p. 5. — SWEERTIUS, *Athenæ Belgicæ*, p. 91. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 6. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p 252. GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc , en Belgique*, t. I, pp. 10-15.

Hériger né à Meerbeke, près de Ninove en Flandre, fut l'un des plus illustres abbés de Lobbes. En 955, il avait embrassé la vie religieuse dans ce monastère, et il s'y fit remarquer par ses progrès dans les sciences. Ses succès dans les études déterminèrent sa carrière pédagogique. Les lettres étaient alors florissantes à l'école monastique de Saint-Pierre, et Hériger, par son enseignement, contribua beaucoup à leur conserver cet éclat. La renommée de ce maître, célèbre par son érudition et une connaissance profonde de la littérature, s'étendit au loin, et il mérita d'être placé au nombre des plus savants hommes de son temps [1]. Notger, évêque de Liége l'honora de son amitié et rendit hommage à son mérite : il eut plus d'une fois recours à ses conseils pour le gouvernement de son église et de son diocèse. Hériger mourut sous le poids des années le 31 octobre 1007. Il laissa plusieurs ouvrages importants.

1. *Gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium. A beato Materno primo Leodiensium episcopo, usque ad beatum Remaclum episcopum vigesimum septimum*, insérés dans le recueil de CHAPEAUVILLE. *Qui gesta pontificum Tungrensium, etc.* Liége, 1612; t. I, p. 1-98 [2]. Cette chronique des premiers évêques de Tongres, à laquelle l'évêque Notger a collaboré avec Hériger, n'est pas exempte d'erreurs historiques. R. Kœpke en a publié un texte plus correct dans les *Monumenta Germaniæ historica* de PERTZ, t. VII, pp. 161-189,

[1] Cf. BERNARD PEZ, *Anecdotorum thesaurus novissimus, sive veterum monumentorum, etc.*; Augsbourg, 1721, t. IV, pr. 7, n° 7. — Voici en quels termes R. Kœpke fait l'éloge de ce docte et pieux écrivain : « Si accuratius examinaveris, Herigerum longe præ cæteris excelluisse non negabis ; raram illis temporibus ex veterum et patrum ecclesiasticorum scriptis sibi comparavit eruditionem; multa legit et secum cogitavit. Nam non primis tantum labris veteres attigit, sed ita, ut hoc verbo utar, in succum vertit, ut scribenti veterum sententias vel sua sponte memoria suppeditaret; non sane medii ævi chronicon, sed centonem quemdam interdum legere tibi videris. Eorumque excellit scriptorum notitia, quorum mentio rarius illo tempore deprehenditur. E veteribus occurrunt Cicero, Sallustius, Plinius, Terentius, Horatius, Virgilius, Tibullus, Persius, Martialis; quibus adde Hieronymum, Augustinum, et ex christianis poetis Aratorem et Prudentium. » Cf. PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores*, t VII, pp. 131-161.

[2] Sanderus cite parmi les manuscrits qui se trouvaient en 1641, dans la bibliothèque publique d'Anvers : HERIGERUS *abbas Lobiensis* Mss. *De Rebus gestis episcoporum Leodicensium.*

2. *De vita S. Ursmari abbatis.* Cette vie de S. Ursmer est en vers héroïques au nombre de 1008 [1]. D'Achéry et Mabillon en ont publié des fragments dans les *Acta SS. Ordinis S. Benedicti, sæcul. III, pars II*, pp. 608-611, d'après un manuscrit de Verdun.

3. *Ad Hugonem de quæstionibus.* C'est une lettre à un certain Hugues sur diverses questions [2],

4. *De dissonantia Ecclesiæ de Adventu Domini.* Ms. de Gembloux d'après Foppens. Cet ouvrage qui est perdu formait un dialogue sur l'Avent entre Hériger et son disciple Adelbode [3].

5. *De corpore et sanguine Domini.* Le continuateur de Fulcuin, Sigebert de Gembloux et Trithème assurent qu'Hériger avait composé un traité du corps et du sang de Jésus-Christ, dans lequel il avait rassemblé un grand nombre de textes des saints Pères contre Paschase Radbert, abbé de Corbie. Cet écrit est également perdu.

6. *De vita S. Berlendis virginis.* La vie de sainte Berlende, vierge à Meerbeke, près de Ninove, que Bollandus avait publiée comme un écrit anonyme dans les *Acta SS.*, *in die III februarii*, t. I, p. 377, a été restituée à son véritable auteur par Mabillon qui l'avait trouvée dans un manuscrit, avec une petite préface où Hériger est désigné par la première lettre de son nom: *H. Lobiensium monachorum ultimus.* Ce savant bénédictin l'a éditée de nouveau, d'après son ms., avec des notes historiques et géographiques. Cfr. *Acta SS. Ordinis S. Benedicti, sæcul, IV, pars II.* Ghesquière mettant à profit les travaux de ses devanciers l'a reproduite avec un savant commentaire dans ses *Acta SS. Belgii selecta*, t. V, pp. 258-271.

7. *De vita S. Landelini.* Mabillon attribue à Hériger une vie de saint Landelin qui est en vers héroïques comme celle de saint Ursmer.

8. *De vita S. Landoaldi, ejusque translatione.* C'est la biographie de saint Landoald, collaborateur de saint Amand, et l'histoire de la translation de ses reliques de Wintershoven à Gand; elle est

[1] D'après SANDERUS, *Bibliotheca Belgica*, p. 300, on en conservait le manuscrit dans la bibliothèque de l'abbaye de Lobbes, sous ce titre : *Vita S. Ursmari Lobbiensis episcopi.*

[2] MARTÈNE et DURAND, *Novus thesaurus anecdotorum*, t. I, pp. 112-118; et *Amplissima collectio*, t. I, col. 383.

[3] C. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, p. 486. — MARTÈNE et DURAND, *Amplissima collectio*, t. I, p. 387.

commune à Hériger et à Notger, évêque de Liége. Ghesquière y fait paraître, d'après Surius et divers manuscrits, dans les *Acta SS Belgii selecta*, t. III, pp. 349-351.

9. *De vita S. Remacli*. La vie de saint Remacle, évêque, se trouve dans Surius, sous le 3 septembre [1]. Ghesquière l'a reproduite dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. III, p. 580. Cfr. aussi PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VII, p. 188.

10. *De Vita S. Amandi*. La vie de saint Amand, évêque de Tongres, a été donnée par Bollandus dans les *Acta SS., in die VI februarii*, t. I, p. 855, et par Ghesquière dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. IV, pp. 262-265.

11. *Epistolaris responsio de cyclo 1° Pascali et ejusmodi contra Dyonisium abbatem*. Cet opuscule que Sanderus regarde comme un traité spécial n'est cependant qu'un fragment de la lettre d'Hériger à Hugues sur les cycles de Pâques.

12. Hériger a composé un autre petit traité devant servir à expliquer l'*Abacus* de Gerbert, auquel nous devons la connaissance des chiffres arabes ou indiens (960).

13. *De divinis officiis*. Ce prélat est encore l'auteur de quelques poésies dont s'enrichit l'office divin en usage à l'abbaye de Lobbes, et comme il était très habile musicien, on croit qu'il les nota. Telle est l'hymme en l'honneur de la sainte Vierge, commençant par ces mots : *Ave per quam*, et les deux antiennes en l'honneur de saint Thomas, apôtre : *O Thoma Didyme* et *O Thoma Apostole* [2].

[1] Surius attribue cette vie à Notger, collaborateur d'Hériger : *Vita S. Remacli episcopi Trajectensis*, authore NOTGERO (*De probatis SS historiis ;* Cologne, 1580, t. V, pp. 34-54.

[2] SIGEBERT DE GEMBLOUX, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 137. — TRITHÈME, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 306. — VALÈRE ANDRÉ, *Bibliotheca Belgica*, p. 377. — SWEERTIUS, *Athenæ Belgicæ*, p. 340. — FISEN, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, p. 473. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. IV, p. 65. — GILLE WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 378. — DE LAUNOY, *De scholis celebrioribus*, cap. 18, p. 113. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 471. — G. J. VOSSIUS, *De historicis latinis*, cap. 41, p. 352. — C. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 485. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, pp. 191-208. — R. KŒPKE, *De vita et scriptis Herigeri et Anselmi disquisitio*, apud PERTZ, *Scriptores*, t. VII, pp. 131-161. — GOETHALS, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, etc., en Belgique*, t. II, pp. 15-26.

Ces poésies n'avaient que peu de mérite.

Outre Adalbode dont nous avons parlé plus haut, Hériger forma lusieurs autres élèves d'un grand mérite parmi lesquels on disngue Olbert, abbé de Gembloux, Burchard, évêque de Worms, et Vazon, évêque de Liége.

Olbert, né dans un endroit appelé *Lederva* [1], entra dès son enance au monastère de Lobbes. Après y avoir étudié les premières ciences sous Hériger, il alla à Paris, où il fréquenta pendant quelue temps l'école de Saint-Germain-des-Prés. De Paris, il se rendit . Troyes, où il consacra trois années à la science; enfin, il tourna es pas vers Chartres, pour aller écouter les leçons du docte et pieux 'ulbert, évêque de cette ville. Ayant ainsi amassé à l'étranger de astes connaissances, il rentra à Lobbes, où la direction de l'école ublique monacale lui fut confiée. Il y jouit d'une haute considéraion inspirée par son savoir et sa piété. Plus tard, il fut envoyé à lurchard, évêque de Worms, et il aida ce prélat à se perfectionner ans la science. Sa mission étant accomplie, Olbert reprit sa charge 'écolâtre à Lobbes, qu'il abandonna enfin pour gouverner, en quaité d'abbé, le monastère de Gembloux (1012). Il s'appliqua à y faire evivre l'école, chercha à pénétrer ses élèves de l'esprit des saints 'ères et des divines Écritures, les occupa à copier des livres et forma insi une bibliothèque remarquable pour l'époque. A côté de l'école nterne pour les moines, ce prélat établit une école externe et il y nseigna lui-même. En 1021, l'évêque Walbodon chargea Olbert de 'administration de Saint-Jacques, à Liége, récemment fondée par on prédécesseur Baldéric. Ce digne abbé résida alors tantôt à Gemloux, tantôt à Liége, et mourut dans cette dernière ville, le 4 juillet 1048 [2]. On lui consacra dans l'église de Saint-Jacques 'épitaphe suivante :

[1] Le P. Fisen dit qu'Olbert est né à Leernes, près de Thuin.

[2] *Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio* studio AUBERTI MIRÆI; Anvers, 306, p 249 — *Vita Olberti*, apud MABILLON, *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæ-ul. VI*, p. 600. — FISEN, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, p. 328. — DE LAUNOY, *De holis celebrioribus*, cap 28, p 114. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, IV, pp. 193, 201, 227, 454 et 471. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 931. *stoire littéraire de la France*, t. VII. pp. 21, 377 et 392.

commune à Hériger et à Notger, évêque de Liége. Ghesquière l'a fait paraître, d'après Surius et divers manuscrits, daus les *Acta SS. Belgii selecta*, t. III, pp. 349-351.

9. *De vita S. Remacli.* La vie de saint Remacle, évêque, se trouve dans Surius, sous le 3 septembre [1]. Ghesquière l'a reproduite dans les *Acta SS. Belgii selecta*, t. III, p. 580. Cfr. aussi PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VII, p. 188.

10. *De Vita S. Amandi.* La vie de saint Amand, évêque de Tongres, a été donnée par Bollandus dans les *Acta SS., in die VI februarii*, t. I, p. 855, et par Ghesquière dans les *Acta SS. Belgii sclecta,* t. IV, pp. 262-265.

11. *Epistolaris responsio de cyclo 1° Pascali et ejusmodi contra Dyonisium abbatem.* Cet opuscule que Sanderus regarde comme un traité spécial n'est cependant qu'un fragment de la lettre d'Hériger à Hugues sur les cycles de Pâques.

12. Hériger a composé un autre petit traité devant servir à expliquer l'*Abacus* de Gerbert, auquel nous devons la connaissance de[illegible] chiffres arabes ou indiens (960).

13. *De divinis officiis.* Ce prélat est encore l'auteur de quelque poésies dont s'enrichit l'office divin en usage à l'abbaye de Lobbe[illegible] et comme il était très habile musicien, on croit qu'il les nota. Tel[illegible] est l'hymme en l'honneur de la sainte Vierge, commençant par c[illegible] mots : *Ave per quam*, et les deux antiennes en l'honneur de sai[illegible] Thomas, apôtre : *O Thoma Didyme* et *O Thoma Apostole* [2].

[1] Surius attribue cette vie à Notger, collaborateur d'Hériger : *Vita S. Rem*[illegible] *episcopi Trajectensis*, authore NOTGERO (*De probatis SS historiis*; Cologne, 1[illegible]580, t. V, pp. 34-54.

[2] SIGEBERT DE GEMBLOUX, *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 137. — TRITH[illegible], *De scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 306. — VALÈRE ANDRÉ, *Bibliotheca Be*[illegible]*gica*, p. 377. — SWEERTIUS, *Athenæ Belgicæ*, p. 340. — FISEN, *Flores ecclesiæ Leo*[illegible]*sis*, p. 473. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. IV, p. 65. — GIL[illegible] WAULDE, *Chronique de Lobbes*, p. 378. — DE LAUNOY, *De scholis celebrior*[illegible], cap. 18, p. 113. — FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 471. — G. J. VOSS[illegible], *De historicis latinis*, cap. 41, p. 252 — C. OUDIN, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 485. — *Hist*[illegible] *littéraire de la France*, t. VII, [illegible] 208. — R. KŒPKE, *De vita et scrip*[illegible]*ri et Anselmi disquisiti*[illegible] *Scriptores*, t. VII, pp. 131-161. [illegible], *Lectures relat*[illegible] *sciences, etc., en Belgique*, t. II[illegible]

Ces poésies [illegible]

Outre Adalbold [illegible] plusieurs autres [illegible] tingue Olbert [illegible] Wazon, évêque de Liège.

Olbert [illegible] fance au monastère [illegible] sciences [illegible] que temps [illegible] à Troyes [illegible] ses pas vers Chartres [illegible] Fulbert, évêque [illegible] vastes [illegible] publique [illegible] tion inspirée par [illegible] Burchard, évêque de Worms [illegible] dans la science [illegible] d'Olbert à Lobbes [illegible] lité d'abbé [illegible] revivre l'étude [illegible] Pères et des [illegible] ainsi [illegible] interne pour [illegible] enseigna [illegible] l'administration [illegible] son prédécesseur [illegible] bleux, mourut à Liège [illegible] 14 juillet 1048 [illegible] l'épitaphe suivante :

[1] Le P. Foem dit qu'Olbert est né à Leernes, près de Thuin [illegible]

[2] [illegible] in Belgio studio [illegible] 1848, p. 110. — [illegible] Acta SS. ord. [illegible] vol. II, p. 300. — [illegible] Leodiensis, p. 226. — [illegible] Liège [illegible]

HIC JACET ABBATUM SPECULUM, DECUS ET MONACHORUM
ABBAS OLBERTUS, FLOS, PARADISE, TUUS.
PRAEFUIT ECCLESIIS NORMALI TRAMITE BINIS,
LEGIA CORPUS HABES, GEMBLA CARENDO DOLES [1].

« A une vaste érudition dans les sciences divines et profanes « Olbert joignit une grande habileté dans la musique qu'il appli « qua à la composition d'hymnes sacrées [2]. » Parmi plusieurs vie de saints qu'il a écrites, une seule est parvenue jusqu'à nous. C'es celle de saint Véron, que Georges Galopin, religieux de l'abbaye d Saint-Ghislain, a édité en 1636, sous le titre suivant : *Miracvla sanc Veroni confessoris, Lambecanorvm patroni cujus sacræ reliquia partim Lembeca, partim Montibvs Hannoniæ in nobili ecclesi S. Waldetrvdis honorifice adservantvr, ab omnis sexcentis et am plivs a venerabili* OLBERTO *Gemblacensi abbat. conscripta, nun primum in lvcem edita, et scholiis illustrata studio et opere R. I D.* GEORGII GALOPINI, *monasterii Sancti Ghileni in cella religiosi.* - Montibvs Hannoniæ, typis Johannis Havart. — Petit in-8. Prélimi naires, 12 pages non chiffrées ; texte, 60 pages.

La vie de saint Véron a été publiée par les Bollandistes dans le *Acta SS.*, *in die XXX martii,* t. III, pp. 845-850.

Burchard, qu'on croit originaire de La Bassée ou du pays de Hess prit l'habit religieux à Lobbes, où il devint disciple d'Hériger. C prétend, mais à tort, qu'il fut appelé à gouverner les monastères Gembloux et de Saint-Jacques, à Liège. En 1012, il parvint au siég épiscopal de Worms, par la protection de Conrad le Salique dont avait été le précepteur. Il mourut au mois d'août 1026. Burchar avait composé un recueil de canons sous ce titre : *Magnum volu men Canonum.* Cet ouvrage, divisé en vingt livres, est une espèc de théologie morale et judiciaire qu'il destina aux prêtres de sor diocèse pour y établir l'observation des saints canons [3].

Wazon, d'une naissance obscure, s'éleva aux plus hautes charge

[1] Cf. *Libellus de gestis abbatum Gemblacensium,* apud D'ACHÉRY, *Spicilegiun* t. II, pp. 764-767.

[2] STALLAERT et VAN DER HAEGHEN, *De l'instruction publique au Moyen-Age,* p. 7

[3] DE LAUNOY, *De scholis celebrioribus,* cap. 28, p. 114. — FOPPENS, *Bibliothe Belgica,* t. I, p. 146.

par ses talents et ses vertus. Jeune encore, il fut admis à l'abbaye de Lobbes, où il se distingua dans les études à côté de ses condisciples Olbert et Burchard. Ses qualités éminentes attirèrent sur lui l'attention de Notger, qui l'appela à Liége, le nomma chapelain et le plaça à la tête de l'école épiscopale. Promu à la dignité de doyen de Saint-Lambert par l'évêque Baldéric, Wazon se vit exposé aux traits de l'envie, renonça à sa charge et se retira auprès de l'empereur Conrad dont il fut le chapelain. Plus tard, il revint à Liége, y fut réintégré dans son décanat et succéda finalement dans l'évêché (en 1042) à son disciple Nitard, en faveur duquel il avait auparavant refusé le siége épiscopal. Wazon administra avec sagesse son vaste diocèse pendant six années. Sa réputation fut si grande que les papes, les empereurs, les évêques eurent fréquemment recours à ses lumières. Sa mort arriva le 8 juillet 1048. Il fut enterré dans l'église de Saint-Lambert et l'on grava sur son tombeau cette glorieuse épitaphe :

ANTE RUET MUNDUS, QUAM SURGAT WAZO SECUNDUS [1].

Théodoric, né le 10 novembre 1007, au village de Leernes, près de Fontaine-l'Évêque, ayant été initié aux lettres par sa sœur Ansoalde, religieuse à Maubeuge, continua son instruction à Lobbes, sous l'abbé Richard de Verdun. Ses vertus étaient si austères et ses progrès furent si rapides dans les sciences religieuses et profanes qu'à l'âge de dix-sept ans, regardé comme un oracle, il fut ordonné sous-diacre par Gérard, évêque de Cambrai ; deux ans plus tard, il parvint au diaconat. Depuis ce temps jusqu'au moment où il reçut la prêtrise (en 1038), Théodoric fut chargé de la direction de l'école séculière du monastère. Il s'acquitta de cette charge difficile avec le plus grand succès. Sa réputation portée au loin sur les ailes de la renommée, le fit rechercher à l'envi, par les abbés de différents monastères, qui se le disputèrent pour l'avoir quelque temps à la tête de leurs communautés. C'est ainsi qu'il enseigna successivement

[1] ANSELME, *Vita Vasonis*, apud MIGNE, *Patrologiæ cursus completus*, t. CXLII. — CHAPEAUVILLE, *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium*, t. I, pp. 281-310. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t IV, p. 413. — FOULLON, *Historia Leodiensis*, t. I, p. 235. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, pp. 17, 388.

à Stavelot, à Saint-Vannes de Verdun, à Mouzon, où il forma bon nombre d'élèves, dont la plupart devinrent dans la suite des hommes distingués tant par l'éclat de leurs vertus que par la hauteur et la variété de leurs connaissances. Théodoric quitta l'enseignement pour entreprendre le pèlerinage de la Terre-Sainte. Arrivé à Rome, il rencontra Théoduin, évêque de Liége, qui le dissuada de son projet pieux et le ramena à Lobbes.

Bientôt après, l'empereur Henri III ayant demandé à ce prélat un savant pour enseigner la théologie à l'abbaye impériale de Fulde, Théodoric fut désigné pour occuper ces fonctions ; mais, à la même époque, le monastère de Saint-Hubert venait de perdre son abbé Adélard, et comme il ne se trouvait personne plus apte que notre docte écolâtre pour rétablir la discipline dans cette maison, l'évêque, changeant ses premières dispositions, lui en confia le gouvernement (1055). Avant de mourir, Théodoric eut la consolation de voir la règle bénédictine rétablie dans toute sa rigueur à Saint-Hubert et les études dans l'état le plus prospère. Comme tous les hommes éminents de l'époque, ce prélat était très versé dans les sciences religieuses et profanes ; il excellait dans la philosophie et possédait surtout une connaissance approfondie de la Bible dont il développait avec beaucoup « de lucidité les difficultés les plus épineuses [1]. »

L'abbé Richard de Verdun eut la gloire de soutenir les études à Lobbes. Les œuvres littéraires qu'il nous a laissées ne sont pas nombreuses, mais le style en est élégant. On lui attribue la vie de saint Rodinge, confesseur, honoré d'un culte particulier à l'abbaye de Beaulieu, en Argone : *Vita S. Rodingi abbatis Bellilocensis in Argonna* [2]. Il écrivit, à la prière de ses religieux, la biographie de saint Vanne, évêque de Verdun, dont la préface révèle la modestie et l'humilité profondes de son auteur : *Libellus de vita et miraculis sancti Vitoni episcopi* [3].

[1] *Cantatorium sancti Huberti*, cap. 10 et seqq dans les *Monuments* publiés par le baron de Reiffenberg, t. VII, p. 212. — BOLLANDISTES, *Acta SS , in die XXIV augusti*, t. IV, p. 813. — MABILLON, *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæcul. VI, pars II*, pp. 557-582. — MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. IV, pp. 443, 543 et 553. — *Histoire littéraire de la France*, t. VII, pp. 22 et 145.

[2] MABILLON, *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæcul. V, pars II*, pp. 531-536. — H. MENARD, *Martyrologium Benedictinum*; Paris, 1628, pp. 910-920.

[3] MABILLON, *Acta SS. ordinis S. Benedicti, sæcul. VI, pars I*, pp. 565-569.

une règle en faveur des solitaires qui s'étaient mis
ion, lors de son séjour à Rombech, près de Remire-
raine.
ıne aussi quelques règlements que Richard composa
de Rouen, où le jeune duc Guillaume le Bâtard l'avait
ıdre [1].
un des élèves de Richard, devint archidiacre de

Hugues, condisciple d'Hériger, les études continuèrent
es au monastère de Lobbes, mais avec moins de succès
iècle précédent. Un moine de cette maison, nommé
it la vie de sainte Gudule, vierge, peu de temps après
des reliques de cette Sainte à l'église de Saint-Michel,
ın 1047. Cette vie a été insérée d'après un manuscrit
ıllège des Jésuites, à Bruges, dans les *Acta SS., in die*
t. I, p. 515, et reproduite avec de nouvelles remarques
SS. Belgii selecta, t. v, p. 667 [3].
le, les efforts employés pour maintenir la discipline,
équent le goût des bonnes études, rencontrèrent de
les. « Lobbes, dit Mabillon, a perdu de son ancienne
ligion et en études. »
es de mérite que nous avons encore à signaler devien-
es.
n de ceux que l'abbé Wautier (1107-1131) envoya étu-
ıs écoles, suivit à Laon les leçons des célèbres frères
ıoul, et fut chargé à son retour à Lobbes, de la direc-
e monastique [4].
olâtre de cette maison religieuse sous les abbés Lam-
on, s'éleva au cardinalat et obtint ensuite du Saint-
tion de la principauté de Liége [5].

FLAVIGNY, *Chronicon Virdunense*, apud LABBE, *Nova bibliotheca*
ı librorum; Paris, 1657, t. I, pp 185-186. — *Histoire littéraire*
VII, pp. 359-366.
éraire de la France, t. IX, p. 99.
, *Hagiographie nationale*; Louvain, 1861, t. I, p. 103.
Annales ordinis S. Benedicti, t. V, p. 514.
éraire de la France, t. IX, p. 99; t. XIII, p. 316.

L'abbé Léonius, qui était très versé dans la littérature ecclésiastique et profane, rédigea, en 1150, les coutumes de la ville de Poperinghe, en Flandre [1].

Enfin, Lambert, son successeur, qui étudia à l'école de Lobbes, joignait à une allocution facile la connaissance du latin, du tudesque et du roman [2].

Hugues le Prieur, moine de Lobbes, écrivit, vers le milieu du XII[e] siècle, une chronique de ce monastère qui commence à l'année 638 et s'arrête vers l'an 1150. Elle porte le titre suivant : *Fundatio monasterii,* auctore HUGONE *Priore.* L'abbé Vos en a donné le texte, d'après un manuscrit du XVIII[e] siècle, dans son ouvrage intitulé : *Lobbes, son abbaye et son chapitre.* Louvain, 1865 ; t. I, pp. 357-391.

D'autres écrits sont dus à des moines de l'abbaye de Lobbes, qui sont restés anonymes.

Le plus ancien de ces documents est, à coup sûr, la chronique publiée par Vos et dont le titre est : *Fundatio monasterii Lobbiensis,* authore *anonimo* [3].

La Chronique que Martène et Durand ont donnée avec le titre *Breve chronicon Lobiense*, est l'œuvre de plusieurs religieux de Lobbes. Un seul d'entre eux l'a continuée jusqu'à l'année 1008. Il puisé ses renseignements dans Bède le Vénérable et d'autres chroniqueurs qu'il ne fait pas connaître [4].

Les moines de l'abbaye de Saint-Pierre qui ont continué la chronique de Fulcuin (de 990 à 1620), ont également écrit sous le voile de l'anonyme [5].

Il en est de même d'un religieux du XII[e] siècle, qui nous a laissé un précieux recueil intitulé : *Quare instituta sunt litaniæ sive Bacruces, etc.* [6].

[1] *Histoire littéraire de la France,* t. IX, p. 98, et t. XIII, pp. 317-323. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum,* t. III, col. 668. — MABILL... *Annales ordinis S. Benedicti,* t. VI, p. 200.

[2] *Histoire littéraire de la France,* t. IX, p. 99.

[3] VOS, *Lobbes, son abbaye et son chapitre,* t. I, pp. 368-369.

[4] *Histoire littéraire de la France,* t. VII, p. 301.

[5] *Histoire littéraire de la France,* t. VII, p. 504.

[6] *Bulletins de la Commission royale d'histoire,* 2[e] série, t. VIII, p. 313.

Citons enfin un autre moine de Lobbes qui, au commencement du XIe siècle, paraît avoir composé une Vie de sainte Amalberge, épouse du comte Witger. Cet écrit a été publié par Surius, au dixième jour de juillet, *Vita S. Amalbergæ viduæ,* et par les Bollandistes, à la même date [1].

Malgré la suppression de l'école de Lobbes par l'abbé Léonius, cette abbaye produisit encore dans la suite des religieux qui se plurent à cultiver les sciences et les lettres.

L'abbé Jean Ansiel (1445-1472) écrivit : *Liber duo Gallici, de Dominicis, et præcipuis Festis sanctorum* [2].

On attribue à Guillaume Cordier un ouvrage intitulé : *De varia fontium quorumdam natura, fluminibus et anni partibus.* Binchii, 1544. Ce sont des poésies sur la différence des saisons, la nature des fontaines et des fleuves [3].

Julien Becquet, moine de Lobbes, qui écrivit aux religieux d'Anchin pour leur annoncer la mort de l'abbé Ermin François, arrivée le 28 mai 1598, et en même temps pour le recommander à leur pieux souvenir [4], a laissé les ouvrages suivants :

In epistolas D. Pauli, Flores selectiores ex Patribus.

Liber chronicorum.

In symbolum Apostolorum.

In Boetium.

Grammatica hebraica [5].

L'abbé Michel Willam, que l'on considère comme un homme versé dans la littérature profane, est-il bien l'auteur d'un manuscrit qui

[1] Cf. aussi GHESQUIÈRE, *Acta SS. Belgii selecta,* t. IV, p. 635.

[2] SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta,* p. 301.

[3] Voici ce qu'en dit Philippe Brasseur, dans ses *Sydera illustrium Hanuoniæ scriptorum,* pp. 20-21 :

Edidit hic *fontes adjunctis partibus anni,*
Et sita diversis *flumina* rara locis,
Amborum affectus, *naturalisque favores*
Quæ simul excuso * protulit ille libro.

L'ouvrage de Guillaume Cordier est également cité par Valère André, Sweertius et Foppens. — Cf. aussi H. ROUSSELLE, *Bibliographie montoise;* Mons, 1858, p. 41.

[4] D'ACHÉRY, *Spicilegium,* t. II, p. 758.

[5] SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta,* p. 302.

* Binchii, anno 1544.

lui est attribué par Sanderus [1] ? Nous en doutons, car cette œuvre devait appartenir à Augustin Bontemps, moine de Lobbes, à qui ce prélat écrivit une lettre au sujet d'un poème sur les bienheureux Landelin, Ursmer, Ermin et Dodon. Cet écrit fut imprimé à Douai en 1594, sous le titre suivant : *Sancta Tetrarchia sanctorum quatuor cœnobiarcharum SS. Landelini, Ursmari, Ermini, Dodonis, pontificum et abbatum Lobii, vita et historia,* authore BON-TEMPS in-12.

Jacques Marchant, licencié en théologie, poète et littérateur, professa à l'abbaye de Floreffe, puis à celle de Lobbes, et devint plus tard doyen et curé de Couvin, où il était né en 1587. Il composa plusieurs traités de théologie ascétique, dont la plupart furent imprimés à Mons dans la première moitié du XVIIe siècle [2]. Nous nous contenterons de citer son principal ouvrage intitulé : *Hortus pastorvm sacræ doctrinæ floribvs polymitvs exemplis selectis adornatvs, in lectionvm arcolas partitvs.* Authore B. D. JACOBO MARCHANT, oppidi Couvinensis pastore. In celebri cœnobio cum Floreffiensi, tum Lobbiensi quondam S. Theologiæ professore. Montibvs ex officina Francisci Wavdré, typographia Ivrati, sub Biblio, 1626-1627, 3 vol. in-4.

Enfin, l'abbé Paul Dubois a laissé un manuscrit portant la date du 1er novembre 1766, et contenant la vie des saints abbés de Lobbes Landelin, Ursmer, Ermin et Théodulphe, d'après Jean Ansiel (Anselme), son prédécesseur (1470). Ce recueil se conserve à la bibliothéque du séminaire episcopal de Bonne-Espérance.

La congrégation de Lobbes a possédé dans son sein, à diverses époques, des religieux qui excellaient dans l'art du copiste. Ces hommes modestes et patients passaient une grande partie de leur vie à côté des manuscrits provenant d'autres abbayes et s'appliquaient à les transcrire avec fidélité et à les enrichir de nombreuses miniatures à brillantes couleurs, où dominaient le bleu céleste, le plus vif carmin et une sorte de couche dorée qu'il serait difficile

[1] *Varia Poemata. — Vita Sanctorum Pontificum, et abbatum Lobbiensium, Gallice.*

[2] FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 525. — H. ROUSSELLE, *Bibliographie montoise*, n°s 170, 182, 183, 187, 188, 205, 208, 221, 222, 296, 302, 303, 308 et 320.

d'imiter. Ce fut surtout sur la fin du Xe siècle, sous Fulcuin et Hériger, que les religieux s'adonnèrent avec ardeur à la transcription de la plupart des écrivains sacrés et profanes. On vit alors la bibliothèque conventuelle se former rapidement et s'enrichir des œuvres des saints Pères, des historiens sacrés, des principaux orateurs, poètes et philosophes de l'antiquité. Une grande partie de ces trésors devint la proie des flammes en 1546 ; le reste disparut lors de la destruction du monastère en 1794. Un seul de ces précieux manuscrits échappa à ces désastres : c'est une magnifique Bible en deux volumes, très grand in-folio. Cette œuvre remarquable fut achevée en 1084 par le moine Goderan [1] ; il fut secondé par quelques artistes, dont il tait les noms, dans l'exécution des brillantes miniatures qui résument les chapitres de la Bible en tête desquels elles sont placées. Charles Peeters, archéologue à Tournai, pense que les collaborateurs de Goderan étaient originaires de la Grèce ; car, selon lui, les miniatures sont byzantines, comme l'indiquent suffisamment le costume des personnages, les plis de leurs vêtements et la profusion de perles dont la plupart sont ornés, En outre, dans ce manuscrit, tous les prophètes, grands et petits, sont nimbés, honneur que leur refuse l'iconographie latine. Enfin, en tête du premier chapitre de la Genèse et au-dessus de six médaillons représentant la création du monde, Dieu est figuré assis, déployant de la main gauche un cartel sur lequel est inscrit le *Crescite et multiplicamini*, tandis que de la droite, il bénit à la manière grecque, formant avec les doigts le monogramme du Christ.

Parmi les miniatures de la Bible dues à la plume de Goderan, on distingue particulièrement celle du premier chapitre des prophéties d'Ézéchiel, connue sous le nom de Tétramorphe.

Le Tétramorphe de Lobbes n'est pas, comme plusieurs mentionnés par Ch. Peeters, notamment celui que Didron a découvert au Mont-Athos, dans le monastère de Vatopédi, un mélange incomplet de la vision d'Ézéchiel et de celle de saint Jean ; l'artiste s'est exclusivement attaché au texte du prophète Ézéchiel dont cette miniature ouvre le premier chapitre.

[1] *Biblia sacra 2. voluminibus correctissime scripta a* GODERANNO *monacho Lobbiensi, anno...* (SANDERUS, *Bibliotheca Belgica manuscripta*, p. 299.

Ézéchiel donne à l'animal qu'il a vu près du fleuve Chobar quatre faces et quatre ailes ; ses pieds sont droits, dit-il, et semblables à ceux du veau (cap. 1, v. 7).

La double roue sur laquelle est monté le Tétramorphe est, dans la miniature de Lobbes, placée près de lui selon ces paroles du prophète : Tandis que je regardais les animaux, une roue apparut près d'eux sur la terre... lorsque les animaux marchaient également près d'eux; lorsqu'ils s'arrêtaient ou s'élevaient, les roues, qui les suivaient, s'arrêtaient ou s'élevaient avec eux.

Remarquons aussi dans la roue, sa hauteur (cap. 1, v. 18), les quatre faces qui en cantonnent les rayons (v. 15), les cercles du centre qui simulent, dans une seule, deux roues tournantes dans un même mouvement, et, dans le cercle intérieur de la circonférence, la teinte glauque figurant, dans l'iconographie du moyen-âge, les eaux de la mer (v. 16), couleur qui est aussi celle du firmament au-dessus de la tête du Tétramorphe (v. 22). Tout cela est rigoureusement conforme au texte, et il faut reconnaître qu'à l'exception des ailes dont, selon le verset 12 du chapitre X, les roues auraient dû être pourvues ainsi que le semé d'yeux qui d'ailleurs fait aussi défaut dans le Tétramorphe de Vatopédi, il était difficile de traduire d'une manière plus exacte et plus complète la description à la fois obscure et poétique d'Ézéchiel.

Dans la dédicace qui termine son livre, le miniaturiste de Lobbes sollicite de saint Pierre, patron du monastère, la plus forte somme de protection et de bienveillance en rémunération de son travail, qui a dû être beaucoup plus considérable que celui de ses collaborateurs.

La Bible de Lobbes fut portée au concile de Trente, ouvert en 1545, pour servir à rectifier le texte de la Vulgate. Le premier volume, qui contient l'Ancien Testament, est aujourd'hui la propriété du séminaire de Tournai ; l'autre, comprenant le Nouveau Testament, fut vendu à vil prix à un étranger, par un brocanteur de Mons. C'est là une perte très regrettable [1].

TH. LEJEUNE.

[1] CH. PEETERS, *Notice sur quelques chapiteaux historiques et symboliques de la cathédrale de Tournai et sur le Tétramorphe, miniature du XIe siècle*, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, pp. 266-272.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES RITES, CÉRÉMONIES ET COUTUMES

DE L'ADMINISTRATION DU BAPTÊME

DERNIER ARTICLE *

CHAPITRE III.

CÉRÉMONIES, RITES ET COUTUMES QUI SUIVENT OU SUIVAIENT JADIS L'ADMINISTRATION DU BAPTÊME.

ARTICLE IX.

Exhortation finale.

Après la déposition des robes blanches, on adressait ordinairement une dernière instruction aux néophytes. C'est dans cette circonstance que furent prononcées un certain nombre de catéchèses qui nous sont parvenues. Voilà l'origine des exhortations finales qu'on rencontre dans un grand nombre de rituels et qui concernent spécialement les devoirs des parents et des parrains à l'égard de l'enfant qui vient d'être baptisé. Le rituel romain se borne à dire que le prêtre doit rappeler aux parrains quels sont les liens d'affinité qu'ils viennent de contracter et les empêchements de mariage qui en dérivent; il doit défendre aux parents de faire coucher le nouveau-né soit

* Voir le numéro de Janvier-Mars 1880, p. 170.

avec eux, soit avec la nourrice[1]; les engager à lui donner plus tard une éducation chrétienne; enfin, il doit défendre aux parents de choisir pour nourrice une juive, une infidèle ou une hérétique.

Dans le rituel parisien de 1497, après la lecture de l'évangile selon S. Jean, le prêtre adresse l'exhortation suivante à ceux qui ont présenté l'enfant : « Vous, parrains et marraines, je vous en charge que vous disiez au père et à la mère de cet enfant qu'ils le gardent du feu et de l'eau et de tout péril jusqu'à sept ans ; et que ils lui facent apprendre *Pater noster*, *Ave Maria*, et sa Créance ou que lui facez apprendre : Je vous en charge et m'en décharge. »

Dans le rite anglican et dans un certain nombre d'églises luthériennes, la célébration du baptême se clôt par une exhortation adressée aux parrains et aux assistants.

ARTICLE X.

Actions de grâces.

Après l'administration du baptême, les néophytes et les fidèles adressaient à Dieu des prières d'actions de grâces. Ici, l'on récitait l'oraison dominicale[2]; là, pour célébrer la complète rémission des péchés, on chantait le psaume *Beati quorum remissæ sunt iniquitates*[3]; ailleurs on chantait le *Te Deum* et les litanies que nous récitons aujourd'hui après la bénédiction des fonts[4]. A Alexandrie, on chantait la charmante hymne de S. Clément : « Petits enfants aux tendres lèvres nourries et remplies de la rosée de l'Esprit, sucée à la mamelle raisonnable de l'Église, chantons ensemble des louanges simples, des hymnes véridiques au Christ, notre roi, pieuse reconnaissance pour la doctrine de vie. Chantons simplement l'Enfant

[1] Les Canons pénitentiaux imposent de sévères pénitences aux imprudences qui amènent la suffocation d'un enfant. Divers conciles défendent aux parents, sous peine d'excommunication, de faire coucher avec eux l'enfant qui n'a pas atteint l'âge d'un an.

[2] *Constit. apost.*, l. VII, c. 11; Hildeph., *de Cogni*. *Bapt*, l. I, c. 132

[3] Cyrill., *Cat. I myst* ; Greg Naz., *Orat. in S. Bapt.*; Sever. Antioch., *de Bapt.*

[4] Rituels du Moyen-Age de Milan, Venise, Bergame, etc.

puissant. Chœur de la paix, engendré par le Christ, peuple modeste, chantons ensemble le Dieu de la paix ! »

Dans un certain nombre de diocèses, et surtout en Bretagne, on allume les cierges de l'autel, et le curé entonne le chant du *Te Deum*. Ailleurs, comme à Reims, la cérémonie se termine par une aspersion d'eau bénite sur les assistants.

Le prêtre, ayant rempli toutes ses fonctions, retourne à la sacristie; il y brûle les étoupes qui ont servi à essuyer les Saintes-Huiles, se purifie les doigts avec de la mie de pain et se lave les mains. En Bretagne, c'est ordinairement le père de l'enfant, portant une serviette sur le bras, qui présente au pasteur le bassin où il doit se laver les mains. Dans les environs de Paris, on porte souvent à l'église la serviette qui doit servir à cette ablution finale.

Beaucoup de rituels recommandent au prêtre qui vient d'administrer le baptême d'élever son cœur à Dieu, pour le prier d'affermir l'œuvre que la grâce a opérée, et aussi de s'humilier des fautes qu'il pourrait avoir commises. Dans cette vue, il lui est parfois recommandé de réciter le *Salve regina*.

Chez les Coptes, la cérémonie baptismale est suivie d'une procession dans l'église avec cierges allumés ; les diacres, portant les enfants baptisés, sont précédés par les prêtres et suivis par l'assistance ; c'est alors surtout que les femmes jettent des cris de joie que les voyageurs comparent à des hurlements [1]. Dans l'Église russe, l'administration du baptême est suivie du chant du psaume XXXII. Dans le rite anglican, l'adulte baptisé se met à genoux et récite avec le ministre l'oraison dominicale. Ce dernier adresse ensuite à Dieu une prière pour le bénir d'avoir admis un nouveau membre dans l'église chrétienne.

ARTICLE XI.

Orgues et cloches.

Sicard, évêque de Crémone, qui vivait au XIII[e] siècle, signale l'usage où étaient quelques églises de son temps de sonner les cloches

[1] Vansleb, *Relat. dello stato presente dell' Egitto.*

pour les baptêmes [1]. Mais ce n'est qu'à la fin du XVI[e] siècle que se généralisa cette coutume, comme aussi, dans les baptêmes solennels, celle de jouer les orgues, en signe de la joie qu'éprouve l'Église d'avoir adopté un nouvel enfant.

J.-B. Thiers s'élève très aigrement contre cet emploi des cloches, parce qu'il confond l'usage avec l'abus. « Ce sont, à mon avis, dit-il [2], les sonneurs, les sacristains, les bedeaux, qui ont introduit cette coutume, par considération de l'intérêt bursal qui leur en revient; car ils ont grand soin, les cérémonies du baptême étant achevées, de conduire les parrains et les marraines au pied du clocher, de leur présenter les cordes des cloches, de les leur faire sonner et de les sonner eux-mêmes, afin d'avoir lieu de leur demander de l'argent pour la récompense de leur peine, avec cette précaution néanmoins qu'ils ne les sonneront qu'à proportion du profit qu'ils en espèrent. »

Au XVII[e] siècle, ce n'étaient pas seulement les parrains, mais parfois tous les assistants, même les femmes et les enfants, qui se mettaient à sonner les cloches, ce qui produisait un tumulte indécent dans l'église. Ces abus ont été interdits par divers rituels [3]. Dans quelques provinces, le parrain sonne encore lui-même la cloche, sans quoi, dit-on, l'enfant serait exposé à devenir sourd [4].

Un Concile provincial de Milan (1583) interdit de jouer de l'orgue et de sonner les cloches avant l'effusion de l'eau baptismale. Divers statuts synodaux défendent ces témoignages de joie pour le baptême des enfants naturels ou nés d'un mariage purement civil.

En Russie, on frappe trois fois à la porte de l'église avec un maillet, de manière à ce que ce bruit arrive aux oreilles de toute l'assistance.

[1] *Mitrale*, l. VI, c. 14.
[2] *Traité des superst.*, t. II, p. 159.
[3] Rituels de Beauvais (1637), de Bourges, 1666), etc.
[4] Lamarque, *Usages popul. de l'ancien Bazadais*, p. 13.

ARTICLE XII.

Retour à la maison.

Jadis, dans certaines provinces de France, les mères n'embrassaient point leur nouveau-né avant qu'il eût reçu le baptême. C'est sans doute par un souvenir traditionnel de cet usage que le parrain ou la marraine, parfois la nourrice, au retour de l'église, présente l'enfant à la mère en lui disant : Païen vous me l'avez donné, chrétien je vous le rends ; et la mère embrasse son enfant régénéré. Dans le diocèse de Fréjus, les parrains, après avoir félicité l'accouchée, ajoutent : Dieu vous fasse la grâce de voir le mariage de cet enfant !

En Espagne, on ne qualifie pas de *païen*, mais de *Maure* (ce qui est une aggravation) l'enfant qui n'est pas encore baptisé, et sa mère s'abstient de l'embrasser.

En certaines provinces, il existe des chansons populaires qu'on chante en revenant du baptême et qui se prolongent pendant le repas. En voici une de l'ancien Bazadais, traduite par M. Lamarque [1] :

(*En sortant de l'église.*)

Vous nous l'avez donné comme un juif,
Nous vous le rendons chrétien de Dieu.
Le petit enfant et son père,
Le petit enfant est bien content,
Il a reçu le sacrement.

(*En passant devant les habitations.*)

Nous venons de faire neuf lieues,
Neuf lieues loin d'ici
Pour nous réjouir.
Voulez-vous nous laisser entrer
Pour nous reposer.

(*Devant la maison de l'enfant.*)

Sortez dehors, père et mère,
Ici arrive votre enfant.

[1] *Usages et Chansons populaires de l'ancien Bazadais* p. 13.

Si vous l'aimez comme vous faites semblant,
Vous voudriez le chercher sous l'auvent.

(A table.)

La table est bien garnie
Son père l'a garnie
De son mieux,
En nous environnant
D'honnêtes gens.

En Arménie, le parrain sort de l'église, tenant l'enfant dans ses bras et, dans chaque main, un cierge de cire blanche allumée. Des joueurs d'instruments précèdent le cortège baptismal. Arrivé au logis, le parrain remet l'enfant entre les bras de la mère; celle-ci se prosterne devant le parrain et lui baise les pieds; pendant qu'elle est en cette posture, le parrain lui baise le sommet de la tête [1].

ARTICLE XIII.

Confirmation des néophytes.

Nous terminerons ce chapitre par quelques notes rapides sur les deux sacrements qui, jadis, formaient le complément du baptême, et sur les cérémonies de l'octave baptismal. On comprendra que nous soyons extrêmement bref sur la confirmation et l'eucharistie, puisque ces deux sacrements doivent avoir leur histoire spéciale. Ils étaient tellement considérés comme les corollaires du baptême, que ces trois sacrements étaient désignés collectivement sous le nom de *sacramenta baptismi* [2].

Aussitôt que Notre-Seigneur eut reçu le baptême, l'Esprit-Saint descendit sur lui en forme de colombe. C'est une des principales raisons pour lesquelles on crut devoir, dans la primitive Église, conférer immédiatement les dons du Saint-Esprit par l'administration de la confirmation qu'on appelle *le chrême*, *l'onction frontale*, *la perfection;* elle n'était différée que lorsque l'évêque était absent.

[1] Tournefort, *Voyage du Levant*, lettre 20.
[2] Capit. de Charlem.; Bède, *Hist. eccles.*, l. II, c. 9; Conc. de Mayence (817).

:rée à l'administration de la confirmation.

›n eut multiplié les fonts baptismaux et que le baptême . plus facilement sur divers points du diocèse et à toutes ›s de l'année, il devint impossible à l'évêque de confirmer ›ment les nouveaux baptisés. Au IX[e] siècle, Jonas se ıe l'on différait parfois trop longtemps de se faire impo-ıins par l'évêque. En Occident, dans les cités épiscopales ême était conféré par l'évêque, ou du moins en sa pré-confirmation resta unie au baptême jusqu'au XII[e] ou ɘ, et même plus tard en certains diocèses.

ɜ Lille, au XIII[e] siècle, se trouva obligé de réfuter l'opi-ıelques hérétiques, prétendant que le baptême ne sert de ı n'y joint pas l'imposition des mains [2]. Cette erreur, adop-ıelques protestants [3], a été aussi celle d'un certain nombre ıx, surtout en Arménie. Arcudius l'attribue également à ɘ Thessalonique, au patriarche Jérémie, à Gabriel de Phi-et à quelques autres théologiens grecs ; mais les auteurs *›étuité de la Foi* [3] ont prouvé que ces reproches étaient ı et que les écrivains en question étaient seulement coupa-ıelques exagérations de langage, qu'on peut néanmoins ır dans un sens orthodoxe.

ɘ n'a jamais proscrit l'usage où sont les églises orientales nt séparer la confirmation d'avec le baptême. Benoît XIV ıe condamner la réprobation que diverses communions ıaient à l'Église latine, parce qu'elle donnait le baptême

isolément [1]. Si Clément VIII, dans sa bulle du 31 août 1595, a défendu aux prêtres albanais de confirmer aussitôt après le baptême, c'est que ceux auxquels il s'adressait demeuraient dans des diocèses gouvernés par des évêques latins et devaient, par conséquent, se soumettre à leur rite.

Les Maronites, depuis leur union avec l'Église romaine, ont séparé la confirmation d'avec le baptême.

Dans le rite anglican, le baptême des adultes est suivi de la confirmation et de la communion.

ARTICLE XIV.

Communion des néophytes.

Après la confirmation, les néophytes assistaient à une messe dite spécialement pour eux et qu'on appelait *messe pascale de la Vigile*. Elle se célébrait vers l'heure de la résurrection du Sauveur, à la quatrième vigile de la nuit, alors que l'église, au milieu des illuminations et des parfums, faisait retentir ses premiers chants d'allégresse. On attachait une si grande importance à la communion du néophyte que si, par hasard, il venait à mourir auparavant, on le plaignait d'avoir été privé de cette grâce suprême. Le diacre Ferrand alla même jusqu'à croire qu'un jeune esclave noir, mort subitement dans l'intervalle qui séparait le baptême de la communion, pouvait avoir un sort moins heureux que les autres néophytes. S. Fulgence fut obligé de le rassurer à ce sujet, en lui répondant que « il ne faut point se mettre en peine de ceux qui meurent avant d'avoir reçu le corps et le sang de Jésus-Christ ; car chacun de nous, ajoute-t-il, commence à participer à ce pain quand il commence à être membre du même corps, c'est-à-dire de Jésus-Christ, ce qui a lieu au baptême [2]. »

On pouvait donner la communion sous les deux espèces aux enfants qu'on baptisait d'ordinaire un peu âgés, dans les premiers siècles. Mais cela n'était point possible quand ils n'avaient que quel-

[1] *Const.* 129.
[2] Fleury, *Hist. eccles.*, année 537.

ques jours ou quelques mois ; aussi ne leur donnait-on que le précieux sang qu'on prenait dans le calice avec une cuillère, une coquille ou même une feuille ; parfois encore le prêtre trempait son pouce dans le vin consacré et en mettait quelques gouttes sur les lèvres de l'enfant, ce qui se fait encore aujourd'hui dans les pays orientaux. Plusieurs anciens sacramentaires recommandent de ne point donner le sein aux enfants dans l'intervalle du baptême à la communion.

La participation des enfants à l'Eucharistie commença à subir des exceptions au IX[e] siècle ; elle se perpétua en général jusqu'au XII[e] ; à cette époque, Robert Paululus, prêtre de l'Église d'Amiens, se plaint [1] de l'ignorance des prêtres qui, au lieu de communier les enfants nouvellement baptisés, ne leur donnent que du vin non consacré. Dans certains diocèses, comme à Amiens et à Beauvais, la communion des enfants était encore en vigueur au XV[e] siècle ; cet usage fut complètement proscrit par le Concile de Trente.

Toutes les communions orientales, unies ou non avec l'Église romaine, ont conservé sur ce point l'antique discipline. Les Abyssins paraissent même persuadés que c'est là un rite nécessaire à la validité du baptême. La communion de l'enfant a lieu sous les deux espèces, en Grèce, huit jours après le baptême ; en Russie, une douzaine de jours après. Chez les Sociniens, la communion des adultes a lieu le lendemain de leur baptême.

ARTICLE XV.

Du lait, du miel et du vin donnés aux néophytes.

Après la communion, on faisait boire aux néophytes, en diverses contrées, un mélange de lait et de miel. Si un certain nombre de textes produits à cet égard peuvent être contestés ou discutés [2], il n'en est pas ainsi des témoignages rendus par Tertullien, S. Jérôme et le troisième concile de Carthage (397). Tertullien fait même

[1] Lib. I *de Offic. eccl.*, c. 20.
[2] *Orig.*, *Hom. VI in Ezech.*, n. 6; Clem. Alex., *Pædag.*, c. VI, l. I; Zeno, tract. 4 et 32.

remonter ce rite aux temps apostoliques [1] peut-être parce qu'il a cru y voir une allusion dans l'épître de S. Barnabé [2]. S. Jérôme constate l'antiquité, dans les églises d'Occident, de donner du lait et du miel[3]; ailleurs [4], il dit : du vin et du lait. Arnobe le Jeune, comparant le baptême à la pénitence, dit : « Dans l'un vous savourez le miel et le lait, dans l'autre vous goûtez les cendres [5]. »

Un canon de l'Église d'Afrique [6] s'exprime en ces termes : « Nous ordonnons qu'on n'offre plus à l'avenir, dans le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, autre chose que ce que Jésus-Christ a prescrit lui-même, c'est-à-dire du pain, et du vin mêlé avec de l'eau. Quant au lait et au miel, offerts sur l'autel pour le baptême des enfants, ils doivent être bénits à part et ainsi distingués du corps et du sang de Notre-Seigneur. » On a conclu de là [7] qu'on mêlait le lait et le miel avec le vin consacré ; mais il n'est nullement question de ce mélange dans le texte que nous venons de citer; nous n'y voyons qu'une simple défense de faire une seule et même bénédiction et pour les oblations eucharistiques et pour le lait et le miel. On pourrait objecter qu'au IXe siècle Senatius écrit à Jean Diacre pour lui demander pourquoi, le Samedi Saint, on met du lait et du miel dans le sacré calice [8]? Nous répondrons que ce serait là quelque abus local de cette époque ; mais, comme nous n'en trouvons nulle trace ailleurs, nous croyons que, par ce *sacré calice,* il faut entendre le calice spécial destiné pour ce breuvage, et qu'on désignait sous le nom de *calice de baptême;* il en est souvent question dans Anastase le Bibliothécaire [9].

[1] Ter mergitamur, inde suscepti lactis et mellis concordiam prægustamus. *De Coron. mil.*, c. 3.

[2] Sed quare lac et mel? quoniam infans primum melle, tum lacte viviscit; ita et nos fide promissionis et verbo, in vitam confirmati vivamus terram possidentes.

[3] L. XV *Comm. in cap. 55 Isaiæ.*

[4] Qui mos in ecclesiis occidentis hodie usque servatur ut renatis in Christo vinum lacque tribuatur. *Dial. adv. Lucif.*, c. IV, n. 8.

[5] In Ps LXXIV.

[6] *Cod. can. afric.*, c. 17.

[7] Chardon, *Hist. des Sacr.*, t. I, p 367: Baillet, *Fêtes mob.*, t. I, p. 575.

[8] Cur in sacratissimum calicem lac mittatur et mel et paschæ sabbato cum sacrificiis offeratur.

[9] S. Innocentius inter alia calices argenteos baptismi numero tres, pensantes singulos libras duas et alia multa dona largitus est. *Vita Innocent. I.*

Quelques écrivains [1] ont cru à tort que le lait et le miel étaient donnés aux enfants pour remplacer l'Eucharistie. Nous venons de voir qu'on communiait encore les enfants dans le cours du Moyen-Age, et, d'ailleurs, le lait et le miel étaient offerts aux adultes aussi bien qu'aux enfants. Ceux qui ont supposé le contraire ont oublié que le nom d'*enfants* était donné à tous les néophytes, quel que fût leur âge ; qu'un concile de Carthage appelle l'octave baptismal *solennité des enfants*, et que saint Augustin la nomme *octave des enfants*.

Les explications des Pères nous montrent bien que le symbolisme de cette cérémonie s'appliquait à tous les âges. On sait que le lait, le miel, et parfois le vin doux, étaient, dans l'antiquité, la première nourriture des enfants. Or, comme les néophytes entraient dans l'enfance spirituelle, l'Église leur appliquait les pratiques de l'enfance naturelle ; c'est pour cela que ce rite d'initiation s'appelait *infantatio*. Le miel, à qui l'Apocalypse compare la parole de Dieu, symbolisait la suavité de l'Évangile ; le lait prescrivait l'innocence de la vie ; le vin doux exprimait l'exquise saveur de la foi du Christ. Ce rite n'avait pas seulement pour but de proposer à l'aspiration du néophyte « ce lait pur de la sagesse qui fait croître pour le salut », dont il est question dans la première épître de S. Pierre (II, 2) ; c'était encore pour lui un gage de participation au bonheur du Ciel que l'Écriture compare à la Terre Promise, où coulent abondamment le lait et le miel [2]. C'est la pensée qui domine dans la formule de bénédiction du lait et du miel qu'on trouve dans un Ordre romain du Xe siècle, publié par Hittorp, et dans le Sacramentaire attribué à S. Léon [3].

Cet antique usage, dont il reste des souvenirs dans l'office de

[1] Saumaise, ap. Sucer., *Thes.*, part. II, p. 1136.

[2] Tertul et S. Jér., *loc. cit.;* Clem. Alex., *Pædag.*, I, 6.

[3] « Benedic, Domine, et has tuas creaturas mellis et lactis; et pota famulos tuos ex hoc fonte aquæ vitæ perennis qui est spiritus veritatis, et enutri eos de hoc lacte et mello, quemadmodum patribus nostris Abraham, Isaac et Jacob promisisti introducere te eos in terram promissionis, terram fluentem melle et lacte. Conjunge ergo famulos tuos, Domine, Spiritui Sancto, sicut conjunctum est hoc mel et lac, quo cœlestis terrenæque substantiæ significatur unitio in Christo Jesu Domino nostro. Per quem hæc omnia, etc. *Patrol. lat.*, t. LV, col. 40.

Pâques et dans la messe de l'octave, avait disparu au XI[e] siècle. Gui laume Van Linda prétend [1] qu'il subsistait encore à Dordrecht, c son temps, c'est-à-dire au XVI[e] siècle.

Au XII[e] siècle, et bien auparavant dans certaines contrées, o substitua au précieux sang, pour les enfants nouvellement baptisé: soit du vin bénit, soit les ablutions du célébrant. On trouve encoı au XVI[e] siècle diverses formules qui accompagnaient cette cérémc nie, débris de l'antique discipline [2].

Nous ne trouvons pas trace de cette coutume dans l'Église gre que, à moins qu'il n'y faille rapporter la défense que font les canor apostoliques de placer sur l'autel, du miel, du lait ou toute autı chose que la matière du sacrifice. Chez les Éthiopiens, le diacı donne toujours du lait et du miel aux nouveaux baptisés, en leı disant ; *Lac et mel immaculatum in regeneratione*. Ils paraissen avoir emprunté cette coutume aux Jacobites d'Égypte, qui la prati quaient tout au moins dès le VIII[e] siècle [3].

Les Vaudois donnaient du vin aux enfants après leur baptême

Dans la cérémonie franc-maçonnique, appelée *baptême* ou *pro tectorat*, par laquelle une loge adopte l'enfant d'un de ses membre: le parrain fait goûter au jeune récipiendaire : 1° le vin qui donn la vigueur, emblème de la force intellectuelle et morale ; 2° l miel, emblème de la bonté qui adoucit les mœurs et entretien l'union des familles ; 3° les fruits, emblème du labeur incessaı imposé à l'homme.

[1] *Panopl. evangel.*, l. IV, c. 28.

[2] A Reims, tout en remplaçant le vin consacré par du vin ordinaire, on n'e disait pas moins : Corpus et sanguis Domini nostri Jesu Christi custodiat te i vitam æternam. Le Rituel de 1585 proscrit pourtant cette espèce de non-sens litu gique. Dans le Rituel de Périgueux, de 1536, nous lisons cette formule : De ro cœli et de pinguetudine terræ det tibi Deus abundantiam, et vivas in sæcula sæ lorum.

[3] Vansleb, *Not. ad arab. canon. Concil. Nicœni.*

[4] Bossuet, *Hist. des variat.*, l. XI, n. 109.

ARTICLE XVI.

De l'octave baptismale et des néophytes.

La semaine de l'octave de Pâques a été désignée sous le nom de *première semaine*, parce que c'était le commencement de l'année ecclésiastique ; de *semaine de rénovation* ou *des néophytes*, parce qu'elle était principalement consacrée aux actions de grâces des nouveaux baptisés ; de *semaine des aubes*, parce que les néophytes continuaient de porter la robe blanche du baptême. Le dimanche qui la terminait était appelé *anti pascha, pascha clausum ; le dimanche in albis depositis ;* la *Quasimodo* à cause des premiers mots de l'introït ; l'*octave des enfants* ou *des néophytes*. Il était aussi nommé le *dimanche de S. Thomas*, par les Grecs, et le *dimanche des apôtres*, par les Éthiopiens, à cause du récit de l'évangile de ce jour.

Les nouveaux baptisés portaient le nom de néophytes, νεόφυτοι (nouvellement plantés), parce qu'ils étaient récemment greffés en Jésus-Christ dans sa vigne qui est l'Église. On les considérait comme de jeunes plantes mystiques nouvellement mises en terre dans le champ du Seigneur. Cette poétique désignation suffirait seule à nous démontrer combien l'idée d'une vie nouvelle dominait les pensées du baptisé qui devait, par la vie de la grâce, préparer celle de l'éternité. Parfois, mais très rarement, la qualification de *néophyte*, opposée à celle de *fidèle*, exprime seulement le rang de catéchumène : il en est ainsi dans une épitaphe de deux frères, donnée par Oderico[1], où l'un était mort avant le baptême, *neofitus*, et dont l'autre avait été baptisé, *fidelis*.

Les nouveaux baptisés étaient encore appelés *pueri*, *infantes*, *quasimodogeniti*, fussent-ils adultes ou vieillards, comme le démontrent de nombreuses inscriptions[2]; car c'étaient des enfants que l'Église venait de faire naître à la grâce ; *illuminés*, parce qu'ils étaient éclairés dans la foi des mystères ; *initiés*, parce qu'on leur faisait connaître les vérités qui restaient cachées aux catéchumènes;

[1] *Syll.*, p. 267.

[2] Mabillon, *de Re diplom.*, suppl., p. 15; Lupi, *Epit. Sev.*, p. 19; Boldetti, p. 81.

parfaits, parce qu'ils avaient reçu *la perfection*, c'est-à-dire la confirmation et l'eucharistie ; *accepti*, *bénis*, *catholiques*, *chrétiens*, *disciples*, *élus*, *fidèles*, *fils du Christ*, *frères*, *novelli*, *orthodoxes*, *régénérés*, *renati*, *rudes*, *saints*, *serviteurs de Dieu*, *suscepti*, etc.

Les néophytes étaient entourés de la vénération que méritaient ces nouveaux temples du Saint-Esprit ; on les choisissait pour intercesseurs auprès des grands et des rois, et l'on croyait que leur présence attirait les bénédictions du Ciel. Lorsque Bélisaire partit en Afrique pour combattre les Vandales, il emmena sur son vaisseau un soldat nouvellement baptisé. On ne manquait point d'inscrire, dans l'épitaphe de celui qui était mort peu de temps après son baptême, la qualification de néophyte ; les inscriptions nous en signalent de tous les âges [1]. Ce titre était une suprême consolation pour les parents et ne révélait rien aux profanes.

Pour honorer les saints jours de leur renaissance spirituelle, les néophytes, pendant toute l'octave, devaient s'abstenir des spectacles publics, des joies profanes, de l'usage du mariage et même des bains, qui auraient effacé les empreintes du saint chrême [2].

Une loi de l'Église, écrite dans S. Paul et confirmée par les deux Conciles de Nicée et de Sardique, défend qu'un néophyte soit promu à l'épiscopat. Or, le néophytisme durait un an. Cela n'empêcha point le peuple de Milan d'acclamer pour son pontife le catéchumène Ambroise. En vain celui-ci voulut-il stipuler qu'un certain intervalle de temps séparât son baptême de son ordination ; le peuple ne voulut voir là qu'un moyen dilatoire, et le néophyte, encore revêtu de la robe blanche, fut contraint de recevoir l'onction du sacerdoce huit jours après les onctions du baptême [3].

Pendant toute l'octave, les néophytes assistaient aux offices de la nuit et du jour ; ils étaient conduits par leurs parrains, reçus à l'entrée de l'église par le clergé, conduits processionnellement à

[1] Florentius est âgé d'un an (*Journal de Rome*, janv 1864); Rufilius, de deux ans (Aringhi, t. I, p. 113); Constantius, de huit ans (Oderici, *Syll.*, p 266); Cyriacète, de vingt ans (Boldetti, p. 419); Perpetuus, de trente ans (de Rossi, t. I p. 109); Junius Bassus, de quarante-deux ans (Bottari, tav. XV); Stratonice, de cinquante-cinq ans (Corsini, *Diss.*, II part. not. græc.).

[2] Tertul., *de Coron. milit.*, c. 3.

[3] Baunard, *Hist. de S. Ambroise*, p. 44.

ınaissance. Plus tard, excepté à Milan, les deux offices furent
ən un seul, comprenant la commémoration des deux mys-
otre liturgie actuelle réveille tous les anciens souvenirs de
ine des néophytes. L'épitre du jeudi de Pâques contient
e de la conversion et du baptême de l'eunuque de Candace;
ı vendredi invoque le souvenir de l'arche, l'une des figures
ême : cette sixième férie est plus spécialement la fête de
tion du sacrement régénérateur, à laquelle il est fait de fré-
allusions. Le samedi *in albis* était, comme nons l'avons
our où les néophytes quittaient leurs vêtements blancs, par-
fin de la messe, le plus ordinairement vers le soir, après la
ion aux fonts baptismaux où ils renouvelaient leurs vœux et
omesses. L'office actuel de ce jour s'adresse en partie aux
les : l'épître leur montre à quoi les engage la grâce de leur
ation; l'évangile leur montre le sépulcre vide du Sauveur,
u baptême, puisque Jésus-Christ a laissé la mort dans son
ı, comme le néophyte a laissé ses péchés ensevelis dans les
génératrices.

premières paroles de la messe du lendemain s'adressaient
aux nouveaux baptisés : « Comme de petits enfants nouvel-
nés, désirez le lait pur, afin de croître pour le salut. »

éophytes communiaient chacun des jours de cette semaine;
iit de même de ceux qui avaient été baptisés la veille de la
te.

vêpres de chaque jour, les prêtres et les parrains condui-
es néophytes soit au baptistère où ils avaient été régénérés

moines qui introduisaient cette coutume dans les églises monastiques dépourvues de fonts baptismaux.

A Rome, au V[e] siècle, les néophytes, revêtus de leur robe blanche, allaient processionnellement au Vatican vénérer la tombe des saints apôtres : « Voyez, dit Ennodius de Pavie, comment la salle des eaux (le baptistère) envoie sa foule vêtue de blanc à la chaire portative de la confession apostolique. » Au Moyen-Age, surtout en Allemagne, les nouveaux baptisés, portant des cierges et accompagnés de leurs parrains, faisaient des processions dans les rues et même autour de la ville. Nous trouvons des souvenirs de ces antiques usages dans les processions qu'on fait aux fonts, le jour de Pâques et les jours suivants, dans le Milanais et dans beaucoup de diocèses de France.

Ces offices étaient un précieux enseignement liturgique pour les nouveaux chrétiens ; mais il ne leur suffisait pas. Aussi chaque jour l'évêque ou le prêtre leur adressait-il un discours spécial destiné à compléter leur initiation. Ces catéchèses que les Grecs appelaient *mystagogiques,* roulaient principalement sur les diverses cérémonies du baptême, sur l'eucharistie, sur le sacrifice de la messe, sur les principaux mystères et sur les obligations de la vie chrétienne. Souvent, ces instructions se prolongeaient pendant quarante ou quatre-vingts jours.

Le dimanche de la Quasimodo, après la communion de la messe, on distribuait aux néophytes de petits médaillons de cire empreints de la figure de l'Agneau divin portant la croix-étendard. Ils le suspendaient à leur cou pour se rappeler qu'ils devaient imiter la douceur de Celui qui se laissa égorger pour le salut du monde. Sans avoir à rechercher ici quelle est l'origine et l'antiquité de ces *Agnus Dei* [1], nous dirons que l'opinion la plus probable place leur institution au IV[e] siècle, bien que leur forme actuelle ne paraisse pas antérieure au VI[e]. Autrefois, le samedi saint, le Pape, aidé de prêtres et d'acolytes, faisait fondre le reste du cierge pascal, bénit l'année précédente, y mêlait des saintes huiles baptismales, bénissait cette matière et en faisait mouler des médaillons portant l'effigie de l'A—

[1] Voir les traités spéciaux de Baldassari, Barbier de Montault, Copeti, Martigny, Molanus, On. Panvinio, Th. Raynaud, J. M. Suarès, etc.

gneau. On les distribuait d'abord, la veille ou le jour du dimanche *in albis*, aux néophytes, et plus tard à tous les fidèles. Aujourd'hui le Pape procède à cette bénédiction, la première année de son pontificat, et ensuite tous les sept ans [1].

Au Moyen-Age, ces *Agnus*, en raison de leur empreinte, furent les figures symboliques de ceux qui venaient de conquérir l'innocence dans le baptême. Guillaume Durand nous dit à ce sujet [2] : « Lorsque le Pape se prépare à distribuer des agneaux de cire à ses chapelains et aux gens de sa maison, un acolyte apporte solennellement ces *agnus* et les lui présente en disant trois fois : « Seigneur, Seigneur, voici les agneaux nouveaux qui ont annoncé l'*alleluia;* tout récemment ils se sont présentés aux fonts du baptême. »

Vers le XIII[e] siècle, alors qu'on se mit à baptiser en tout temps, les cérémonies de l'octave baptismale tombèrent en désuétude et l'on ne chôma plus que le lundi et le mardi de Pâques. Il ne reste plus aujourd'hui que quelques souvenirs liturgiques de la semaine des aubes : ainsi le Pape, depuis la fin de la messe du samedi saint jusqu'au samedi suivant, porte une mozette de damas blanc et une étole de même couleur. Dans plusieurs églises de France, les principaux officiers du chœur, le premier dimanche après Pâques, ne portent d'autres ornements qu'une aube blanche.

L'Eucologe grec prescrit en ces termes l'ablution octavale, *solutio cinguli*, de l'enfant baptisé. « On porte l'enfant à l'église huit jours après son baptême, pour le laver et achever les cérémonies baptismales. Là, le prêtre défait la ceinture et la chemise de l'enfant, récite plusieurs prières, asperge l'enfant d'un peu d'eau pure, prend une éponge neuve et en lave le visage du nouveau chrétien, puis la tête, la poitrine et le reste du corps en disant : « Tu as été baptisé, illuminé, oint de myre, sanctifié et lavé, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant, etc., Amen. » Cette cérémonie qui

[1] « Ce qu'on peut citer de plus ancien, dit Mgr Martigny, est un *Agnus Dei* qui figurait au nombre des présents que S Grégoire-le-Grand envoya à Théodelinde, reine des Lombards. Il y en avait un dans le tombeau de Flavius Clemens; mais il est probable qu'il y avait été mis à l'occasion de la première translation des reliques de ce martyr. Les textes ne nous autorisent pas à reporter cet usage à une époque plus reculée. » *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 2[e] édit., p. 32.

[2] *Ration.*, l. VI, c. 79.

subsistait encore au XVIIIe siècle est à peu près tombée en désuétude; on ne porte plus l'enfant à l'église après la huitaine que pour le faire communier. L'ancien rite s'est conservé chez les Coptes et les Éthiopiens, où le prêtre lave non seulement le corps de l'enfant, mais aussi ses habits, pour enlever toutes les traces du saint chrême.

CHAPITRE IV.

DES REPAS DE BAPTÊME.

On a voulu rattacher les repas de baptême, soit aux réunions de famille par lesquelles les païens célébraient la naissance d'un enfant, soit au repas qui suivait et qui suit encore la cérémonie de la circoncision chez les Juifs. Quoi qu'il en soit, cet usage paraît avoir existé dès le temps de Tertullien ; car, à ceux qui voulaient qu'on jeunât après le baptême, à l'exemple de Notre-Seigneur, il répond[1] que cette abstinence ne saurait se concilier avec les réjouissances du baptême. Cette coutume devait être très répandue en Orient dès le IVe siècle, puisque certains catéchumènes peu éclairés trouvaient là, un prétexte de différer leur régénération, parce qu'il en eût coûté trop d'argent pour offrir un festin. S. Grégoire de Nazianze se trouva obligé de leur dire que l'offrande seule indispensable est celle du cœur, que les ministres de l'autel tiennent plus à l'innocence des fidèles qu'aux pompes d'un festin, et que les libéralités du Ciel sont destinées aux pauvres aussi bien qu'aux riches[2].

Ces repas, toujours accompagnés de prières, avaient parfois lieu dans une annexe du baptistère[3].

M. le chanoine Wilmovsky a publié le dessin d'un vase en verre du IIIe siècle, décoré de poissons et de coquillages en relief, qu'on a trouvé dans un cimetière chrétien de Trèves. M. J.-B. de Rossi a décrit d'autres vases du même genre conservés à Rome et ailleurs

[1] *De Bapt.*, c. 20.
[2] *Orat.* XL.
[3] Jean Diacre, *Chron. episc. Neapol.*, Vit. Vincentii.

dans diverses collections, et les considère comme des étrennes baptismales. Nous croyons d'autant plus qu'on s'en servait dans les festins de baptême, que sur un certain nombre de ces coupes en verre ou en poterie on lit cette inscription : ΠΙΕ ΣΗΣΗΣ, BIBE, VIVAS.

Ce repas de famille, se faisant ordinairement le jour de la déposition des aubes, s'appelait *désaubage,* au Moyen-Age ; c'est un terme que Du Cange [1] considère comme d'origine picarde. Cette fête de famille donnait lieu parfois à des dépenses exagérées que réprimèrent des ordonnances somptuaires ; ainsi l'échevinage d'Abbeville, le 22 avril 1467, défendit qu'à l'occasion du *désaubage* les parrains distribuassent des présents, si ne n'est aux prêtres qui avaient assisté à la cérémonie et aux pauvres femmes en couche ; il fut également interdit de donner des pièces d'or aux confréries industrielles, des pièces de monnaie ou des pains blancs aux assistants ; mais il resta permis de donner quelques étrennes aux enfants de la famille ou du voisinage [2].

Il est présumable que dans les riches familles on se servait, pour les dragées du dessert, de ces belles faïences où figure le baptême de Notre-Seigneur et dont on voit de beaux spécimens au musée de Cluny [3]. A l'exposition rétrospective de Lille, en 1874, il y avait un camaïeu bleu, faïence de Lille, représentant un repas de baptême avec cette inscription : *Nous sommes à table et touste la famille et le petit*. 1736.

Un historien des cérémonies religieuses de la Saxe protestante raconte qu'autrefois on différait le baptême de douze ou quinze jours pour avoir le temps de préparer un festin pantagruélique où le vin n'était jamais baptisé. Cette remarque peut s'appliquer à beaucoup d'autres contrées de l'Allemagne, car les écrivains de ce pays, catholiques ou protestants, s'élèvent très énergiquement contre ces excès culinaires [4].

A la cour de France, le baptême, qui avait lieu vers cinq heures, était suivi d'un grand festin pour lequel on donnait à de grands

[1] V° *Alba.*

[2] A. Thierry, *Mon. inéd. de l'hist. du Tiers-État*, t. IV, p. 281.

[3] N°s 1222, 1223 et 1230 du Cat.

[4] Von Maestricht, *de Susceptoribus*, p. 75 ; Rituels des duchés de Brunswick et de Magdebourg.

personnages les charges éphémères de pannetier, d'échanson, de valet tranchant, de servant et de chevaliers d'honneur.

A Venise, il n'est point d'usage de donner un repas de baptême ; mais les parents, dans certaines classes, envoient quatre pains de sucre aux nombreux parrains de l'enfant [1].

En Bretagne, le repas se fait souvent au cabaret, aux frais du père. On y admet la sage-femme et le sacristain qui a carillonné les cloches. Jamais on n'oublie de faire la part des pauvres.

Dans le Var, en revenant de l'église, on trouve une collation servie dans la chambre de l'accouchée ; on boit à la santé du père, de la mère, et on leur souhaite d'assister tous deux au mariage du nouveau-né. Dix ou douze jours plus tard, après les relevailles, a lieu un grand repas où sont invités le parrain, la marraine et la sage-femme.

Les repas de baptême qui, dans l'origine, avaient beaucoup d'analogie avec les agapes, dégénérèrent comme elles ; c'est pourquoi les Souverains-Pontifes, les conciles, les synodes, les rituels [2], se trouvèrent obligés de détourner les chrétiens de ces banquets devenus trop profanes et parfois licencieux. Divers rituels [3] se contentent d'interdire aux curés d'y assister.

Dans quelques provinces, le cortège baptismal, en sortant de l'église, entrait au cabaret avec l'enfant, ce qui a été également défendu par diverses ordonnances ecclésiastiques [4].

En Grèce, aussitôt après le baptême, qui a lieu à domicile, on fait circuler sur des plateaux, pour la nombreuse assistance, des gâteaux, des confitures, des dragées, du vin et des liqueurs. Le soir, un grand festin réunit les membres de la famille et quelques amis.

En Syrie, quand, au bout de huit jours, l'enfant a été porté à l'église pour être lavé et revêtu de l'aube, on fait, dans l'église même

[1] *Mercure de France*, mars 1725, p. 461.

[2] Conciles de Cologne (1549), de Mayence (1549), de Reims (1583), de Toulouse (1590), de Malines (1607), etc.

[3] 3e Concile prov. de Malines; Statuts syn. de Chartres (1526), d'Angers 1703), etc.

[4] Stat. synod. d'Angers (1617), de Rouen (1618), de Chartres (1640), de Saint-Omer (1698), etc.

un plantureux repas où sont conviés les parents, les amis et les voisins [1].

Tavernier signale en ces termes les usages de l'Arménie : « L'enfant étant de retour au logis, il s'y fait assemblée de bien des gens, et le festin est préparé pour les parents et amis et pour celui qui a baptisé l'enfant, et qui est suivi d'ordinaire de la plus grande partie des prêtres et moines du couvent ou de la paroisse où le baptême s'est fait. Le petit peuple s'engage tellement pour ces sortes de festins, non seulement au baptême, mais aussi aux mariages et aux enterrements, que le plus souvent dès le lendemain ils n'ont plus de quoi vivre, et qu'ils ne peuvent payer ce qu'ils ont emprunté pour cette inutile dépense... Les Arméniens qui sont pauvres et qui ne veulent pas s'endetter pour le festin d'un baptême ont introduit depuis peu une coutume pour se mettre à couvert de la honte qu'ils croient qu'il y a de ne pas faire grande chère à ses amis dans cette rencontre. Ils font baptiser l'enfant dans la semaine, ce qui fait croire que l'enfant est fort malade, d'autant plus qu'ils vont en hâte à l'église sans nulle cérémonie, et qu'ils ne cessent de dire en pleurant que l'enfant s'en va mourir [2]. »

En Mingrélie, le repas du baptême dure toute la journée et se prolonge souvent dans la nuit. Ceux qui n'ont pas le moyen d'offrir tout au moins un porc à leurs amis et assez de vin pour les griser, se dispensent, pour cette unique raison, de faire baptiser leur enfant.

CHAPITRE V.

RITES SPÉCIAUX DU BAPTÊME MOTIVÉS PAR LA CONDITION DU CATÉCHUMÈNE OU PAR LA QUALITÉ DU MINISTRE.

Dans un certain nombre d'anciens rituels, on trouve un ordre particulier pour le baptême des garçons et un autre pour les filles ; selon le sexe de l'enfant, certaines oraisons sont omises ou modifiées.

[1] Moléon, *Questions sur la liturgie de l'Église d'Orient*, ch. XIII.

[2] Tavernier, *Voyage en Perse*, l. V, ch. XI.

Rites spéciaux du baptême des adultes dans les temps mode

Les rituels recommandent de faire le baptême des adult solennité et autant que possible les veilles de Pâques et de l tecôte. L'administration du sacrement, beaucoup plus long pour les enfants, est précédée de psaumes, d'interrogations, cismes qui rappellent les cérémonies prolongées du catéch dans l'Église primitive.

Le catéchumène doit répondre lui-même, et non poin bouche d'un parrain, aux interrogations qui lui sont faite participation active aux cérémonies paraissait jadis si imp que le diacre Ferrand doutait de la validité du baptême d'u Ethiopien qui, surpris par la maladie, n'avait pu proférer parole pendant la réception du sacrement. Saint Fulgence s obligé de rassurer son correspondant à ce sujet [1], en lui dis la perte de la parole avait laissé subsister les sentiments de animaient auparavant ce jeune esclave.

Les adultes doivent tout d'abord faire connaître leur no répéter deux autres fois, quand une interrogation leur sera ce sujet. Au lieu d'une seule renonciation à Satan et d'un profession de foi faite immédiatement avant le baptême, ils deux, l'une à la porte de l'église, l'autre avant l'ablution male. Au lieu de trois insufflations, ils en reçoivent quatre, dernière en forme de croix. Le prêtre lui fait un signe de c le front, les oreilles, les yeux, les narines, la bouche, la poit épaules, et sur tout le corps, sans le toucher; l'adulte n'est p

la croix par le parrain et par le ministre; il récite trois fois l'oraison dominicale, reçoit trois fois l'imposition des mains; trois fois on prononce sur lui des formules d'exorcisme. Entré dans l'église, il se prosterne sur le pavé, puis il récite le symbole et l'oraison dominicale, tandis que le ministre tient la main sur sa tête. L'adulte reçoit la robe blanche, qu'il revêt par-dessus ses habits, tient lui-même le cierge allumé jusqu'à la confirmation, et communie à la messe.

La liturgie du baptême des adultes a fait surgir bien des difficultés pratiques qui ne sont pas encore toutes résolues. L'usage s'étant introduit aux États-Unis de conférer le baptême aux adultes avec les prières et les cérémonies du baptême des enfants, les Pères du Concile de Baltimore, en 1829, adressèrent une supplique au pape Pie VIII pour lui demander à ce sujet dispense apostolique. Cette tolérance fut accordée pour l'espace de vingt années seulement; plus tard, en 1847, la même demande formulée par l'évêque de Port-Louis et motivée par la pénurie des prêtres surchargés d'occupations, fut accueillie négativement par la Congrégation des rites[1]. La même Congrégation a décidé que lorsqu'on baptise sans condition un adulte revenu de l'hérésie, à cause d'un doute fondé sur la validité du sacrement, on doit le faire avec les cérémonies prescrites pour le baptême des adultes. Il faut, au contraire, recourir aux cérémonies des enfants à l'égard d'un adulte catholique certainement baptisé dans son enfance, mais avec omission des cérémonies prescrites[1].

L'Église anglicane a aussi un formulaire spécial pour le baptême des adultes. Le ministre, après avoir adressé une exhortation au catéchumène lui dit :

Puisque vous vous présentez pour être reçu d'une manière visible et solennelle dans l'Église de Jésus-Christ, après vous être éprouvé vous-même, êtes-vous si bien persuadé des vérités de l'Évangile que rien au monde ne puisse vous faire abandonner la foi chrétienne? Répondez? — Oui. — Confessez votre foi en récitant le symbole des Apôtres? — Le prosélyte répond en récitant le symbole des Apôtres. — Le ministre reprend : — Êtes-vous résolu à renon-

[1] N° 6416, 27 août 1836.

sur la tête et dit : N. N. Je te baptise au nom du Père, du I
Saint-Esprit. Amen. Que Dieu ratifie vos engagements
reçoive dès maintenant dans l'Église des rachetés. Allez e

§ 2.

De l'ondoiement.

On appelle *ondoiement* le baptême privé, administré sa
nité, qui se fait, soit, en cas d'urgence, à la maison de l'en
à l'église quand, pour une cause quelconque, l'évêque en
la permission. Il n'est point permis, hors les cas de néce
séparer le baptême de ses cérémonies, c'est-à-dire de bapt
fant à la maison et de le porter ensuite à l'église ; c'est
qui régnait au XVI[e] siècle dans la province d'Avignon et q
ma sévèrement un concile tenu dans cette ville en 1594.

Dans le baptême privé qui se fait à l'église, le prêtre se
de verser de l'eau sur la tête de l'enfant, d'y faire l'onction
chrême, de lui donner l'habit blanc et de lui remettre le cie
la main. Il doit omettre toutes les cérémonies qui précède
tion. Aussi la Congrégation des Rites (n° 6207) a-t-elle b
curé qui, ondoyant à domicile un enfant en danger de mo
auparavant oint de l'huile des catéchumènes.

Les permissions d'ondoiement qu'on demande à l'évê
ordinairement motivées par l'absence des parrains qui ont
sis ; nombre d'ordonnances ecclésiastiques ont déclaré c
insuffisants [1]. Divers statuts spécifient que la permission
les enfants n'est donnée qu'à condition que la cérémonie

facilement par quelques évêques, moyennant une aumône à partager entre les pauvres et la fabrique, ont été plus d'une fois déclarées abusives par les congrégations romaines.

Il était d'usage d'ondoyer seulement les Enfants de France et de suppléer les cérémonies lorsqu'âgés de quelques années, ils étaient en état de ratifier eux-mêmes les engagements que leur imposait la qualité de chrétien. Les combinaisons politiques qui souvent dictaient le choix des parrains, pouvaient autoriser cette coutume à laquelle Louis XVI, par un louable sentiment de piété, fut le premier à déroger.

Les Orientaux ont des règles fort anciennes pour conférer le baptême sans les cérémonies ordinaires ; c'est ce que l'on voit dans les rituels des Coptes, des Syriens jacobites, etc.

§ 3.

Cérémonies abrégées.

Beaucoup de rituels contiennent un mode abrégé d'administration baptismale pour les enfants en péril imminent de mort Le concile de Nîmes (1284) dit, qu'en ce cas, on doit d'abord verser l'eau régénératrice et faire ensuite les cérémonies. Les Orientaux ont également des rites abrégés pour ces cas d'urgence.

A une époque où les évêques de France se croyaient un droit presque absolu sur la liturgie, quelques prélats crurent pouvoir supprimer une partie des cérémonies du baptême pour les enfants des hérétiques, espérant par là vaincre la répulsion des non-catholiques pour nos églises. C'est ainsi qu'agit le cardinal de La Luzerne ; il est curieux de voir les explications qu'il donne à ce sujet dans ses *Instructions sur le rituel de Langres,* publié en 1818 : « Dans l'ancien état de choses, dit-il, où la loi ne reconnaissoit point de protestans, il ne pouvoit y avoir qu'une seule espèce de cérémonie commune à tous les enfans qu'on apportoit au baptême, de quelque religion que fussent leurs parents. Maintenant il paraît nécessaire de donner pour les non catholiques un rite différent qui ne présente que les cérémonies dont ils reconnaissent comme nous la nécessité. Il est important, pour entrer dans les vues de Sa Majesté, pour attirer auprès de nous ceux qui ont le malheur d'être engagés dans

l'erreur et enfin pour le salut même de ces enfans, auxquels le sacrement pourroit être administré hors de nos églises, d'une manière invalide, et par des personnes qui n'en connoîtroient point suffisamment la forme, de présenter à nos frères errants un rite qui ne les éloigne pas et qui ne renferme pas des cérémonies contraires à leur créance. En conséquence, nous donnerons dans le rituel une manière particulière d'administrer le sacrement de baptême aux enfants de ceux qui sont engagés dans des erreurs contraires à la foi catholique ; et nous recommandons à tous les curés, vicaires et autres ecclésiastiques de ce diocèse de ne point en employer d'autres pour le baptême de ces enfants. »

§ 4.

Du baptême conféré par un évêque.

Tout ce qui concerne le rite pontifical pour le baptême des enfants et des adultes, est une addition faite par Benoît XII au Pontifical romain. Quand un cardinal ou un évêque baptise, il suit ce rite spécial qui diffère fort peu des cérémonies ordinaires. Le prélat est assisté de chapelains ou d'autres prêtres revêtus du surplis; il porte l'aube sur le rochet, avec le cordon, l'étole, la chape violette et la mitre. Dans quelques circonstances où le prêtre doit être debout et découvert, l'évêque reste assis et la mitre en tête.

CHAPITRE VI.

DES CÉRÉMONIES SUPPLÉÉES.

Par là même que l'ondoiement donné par les laïques fut extrêmement rare jusqu'au IX[e] siècle et que, lorsqu'on doutait de la validité de ces sortes de baptême, on rebaptisait avec ou sans forme conditionnelle, nous ne trouvons que fort peu de témoignages anciens sur les cérémonies suppléées. C'était là des cas tellement exceptionnels qu'on n'était pas amené à en parler. Quand S. Léon nous dit[1]

[1] *Epist.* XXXVII, c. 2.

qu'on ne réitère jamais le sacrement de la régénération, mais qu'on se contente de suppléer ce qui a pu y manquer, il n'avait sans doute en vue que la confirmation. Quand on baptisait les cliniques à domicile, il était d'usage d'observer pour eux les cérémonies ordinaires [1]; dans les cas d'urgence, on les abrégeait.

« S'il arrive, dit S. Augustin [2], que quelqu'un se trouve en danger de mort très prochaine, on se contente d'un très petit nombre de paroles, en sorte cependant qu'elles comprennent tout ce qui est nécessaire pour sa profession de foi et pour l'administration du baptême, afin que s'il meurt, il ne sorte point de cette vie sans être délivré du poids de tous les péchés qu'il a commis. »

La plus ancienne loi ecclésiastique relative à la nécessité de suppléer les cérémonies après l'ondoiement nous paraît être l'ordonnance d'Eudes de Sully, nommé évêque de Paris en 1196 [3]. Plusieurs conciles du XIIIe siècle [4] font la même prescription; mais, à cette époque encore, on se contentait souvent de procéder immédiatement au sacrement de la confirmation [5].

Au XVIe siècle, les conciles [6] font une obligation rigoureuse de suppléer les cérémonies; néanmoins on se soustrayait parfois à cette obligation. Aussi S. François de Sales, dans ses Constitutions synodales, déclare-t-il que ceux qui n'auraient point satisfait sur ce point aux prescriptions canoniques ne pourraient être admis ni à la confirmation, ni à la tonsure, ni à contracter mariage, ni à remplir les fonctions de parrain. Souvent encore, on méconnaissait le vœu de l'Église en retardant démesurément l'époque du supplément des cérémonies : c'est ce qui arrivait particulièrement dans les grandes familles qui aimaient à imiter les usages des cours royales. Ainsi

[1] Basil., *Orat. XIII, de Bapt.*

[2] *De Fide et Opere*, c. 6.

[3] Doceant frequenter laicos baptizare pueros in necessitate, et post inundationem facient sacerdotes pueris quæ solent fieri post immersionem. *Conc. gener.*, t. X, p. 1802.

[4] Conciles de Londres (1200), de Cologne (1280), de Nîmes (1284), d'Exeter (1287), de Bayeux (1300), etc.

[5] Sicardi, *Mitral.*, l. VI, c. 14.

[6] Conciles de Sens (1524), de Chartres (1526), de Paris (1557), de Bordeaux (1583), de Reims (1583), de Bourges (1584).

Charles-Henri de Turenne, petit-neveu de l'illustre maréchal de ce nom ne fut soumis à cette cérémonie que dix ans après son ondoiement [1]. Divers statuts, pour remédier à cet abus, fixent l'obligation des cérémonies suppléées à un mois au plus tard après l'ondoiement.

Les théologiens [2] ont fait remarquer combien ce supplément était utile : 1° pour restituer au baptême son caractère de solemnité; 2° pour garder l'uniformité dans l'administration du sacrement; 3° pour affirmer publiquement que le baptême a été conféré; 4° pour que l'enfant ne soit pas privé des grâces que confèrent ces cérémonies, ni des bienfaits que lui assure l'admission d'un parrain; 5° afin qu'il prenne, par la bouche des parrains, des engagements solennels envers Dieu et envers l'Église.

La manière de suppléer les cérémonies a beaucoup varié autrefois. Le synode de Nîmes (1284) ordonne de suppléer non-seulement les cérémonies qui suivent le baptême, mais quelques-unes de celles qui le précèdent, comme l'onction sur la poitrine et entre les épaules. En Angleterre, au XIII[e] siècle, tandis que les Églises de Salisbury et de Cantorbéry suppléaient toutes les cérémonies sans exception, celles de Wigorn et de Worcester ne faisaient que celles qui suivent l'immersion. On voit par le concile de Londres (1200, qu'on se bornait dans ce diocèse à faire à l'enfant l'onction verticale et à lui donner la robe blanche. Le concile de Nicosie, tenu en 1298, ne prescrit que la chrismation verticale. Aujourd'hui quand l'enfant a été ondoyé à domicile, on supplée toutes les cérémonies; quand il a été ondoyé à l'église avec les cérémonies qui suivent l'ablution, on ne supplée que celles qui précédent [3].

Là où il y a eu le plus de divergence dans la pratique et dans la théorie, c'est en qui concerne les exorcismes. Un grand nombre de conciles [4], de statuts synodaux [5] et de rituels [6] prescrivent posi-

[1] Trou, *Recherches sur Pontoise*, p. 295.

[2] Estius, *in IV Sent*, dist. VI, § 5.

[3] De Hert, *Sacr. Lit. prax.*, part. VI, n. 6.

[4] 1[er] et 4[e] Concile de Milan (1563 et 1576), d'Évreux (1576), de Reims (1583), de Bourges (1584), d'Aix (1585), de Toulouse (1590), etc.

[5] Synodes de Langres (1404), de Sens (1524), de Chartres (1526), de Paris (1557).

[6] Rituels d'Agen, d'Amiens, de Beauvais, Bordeaux, Chartres, Évreux, Lyon, Mayence, Meaux, Metz, Séez, Strasbourg, Worms, Wurtzbourg, etc.

tivement de ne pas omettre les exorcismes dans le supplément des cérémonies ; beaucoup d'autres les comprennent évidemment dans l'ensemble des cérémonies qu'ils ordonnent d'accomplir toutes sans exceptions, et se trouvent en harmonie avec les théologiens qui ont suivi sur ce point la doctrine de S. Thomas d'Aquin. Il en est d'autres, comme Bossuet, le cardinal Le Camus, P. Collet, qui interdisent au contraire de faire en ce cas les exorcismes, et nous voyons cette même défense formulée par un certain nombre de conciles, de synodes et de rituels [1].

Vers la fin du XVI[e] siècle, une nouvelle édition du Rituel de Paris supprima la prescription des exorcismes pour les enfants ondoyés : Jacques de Sainte-Beuve l'y fit rétablir, et c'est à l'occasion des discussions théologiques que souleva cet incident que Duguet publia en 1727, sous le voile de l'anonyme, sa *Dissertation sur la coutume de l'Église de suppléer les cérémonies après le baptême*.

Les adversaires des exorcismes suppléés prétendaient qu'ils étaient inutiles, puisque la grâce de l'ablution baptismale avait entièrement purifié l'âme ; qu'ils tombaient sous le reproche que S. Optat de Milève adressait aux Donatistes, quand il s'écriait : « Quoi de plus inique que d'exorciser le Saint-Esprit [2] ? » qu'il est déraisonnable d'ordonner au démon de sortir d'une âme où il n'est plus ; que S. Thomas a été l'inventeur de cet usage inconnu avant lui. Les défenseurs de la saine doctrine liturgique ont répondu que le démon, tout chassé qu'il est, n'en conserve pas moins des intelligences dans la place ; que les exorcismes ont pour effet de diminuer le pouvoir qu'il exerce toujours par la concupiscence sur la volonté, le cœur et les sens ; qu'il est très-utile de conserver l'intégrité et l'uniformité de la liturgie ; que le reproche d'inutilité tomberait tout à la fois sur l'Église primitive qui, dans chacun des sept scrutins séparés par d'assez longs intervalles, renouvelait les exorcismes, et sur l'usage où l'on est de renouveler d'autres cérémonies comme l'imposition des mains, le sel, l'insalivation, qui ne sont que des variétés d'exor-

[1] Conciles de Londres (1200), de Winchester (1240) ; Statuts synod. du Mans (1247), de Bayeux (1300), de Grenoble (1690) ; Rituels d'Orléans (1581), de Malines (1589), de Sens (1694), d'Angers, de Grenoble, de Meaux, etc.

[2] *De Schism. Donat.*, l. II, n. 21.

turgie ne s'était point encore préoccupée de la manière de les cérémonies.

Jusqu'au XVI[e] siècle, il n'est question que des cérémoni par force majeure, c'est-à-dire en cas de nécessité. Mais e mépris professé par les Réformés pour tel ou tel rite sac les conciles et les synodes [1] durent insister sur l'obligatio pléer les cérémonies pour les baptêmes valides conférés p rétiques. En 1581, un dissentiment s'éleva à ce sujet entre du concile de Rouen. La plupart niaient la nécessité des ex en alléguant que les anciens hérétiques étaient admis dan par une simple imposition des mains; ils ajoutaient que c gation répugnerait trop aux Calvinistes et nuirait à leur co les autres répondaient que les anciens hérétiques avaient sés, comme les Catholiques, avec toutes les cérémonies acc et que c'est pour cela qu'on se bornait alors à un simple réconciliation. Quelques-uns, prenant une position inter voulaient qu'on suppléât toutes les cérémonies omises, à l' des exorcismes. Le différend fut soumis au Saint-Siège goire XIII répondit qu'il fallait, après l'abjuration de l'hé réconciliation, suppléer toutes les cérémonies sans except sieurs rituels du XVII[e] siècle [2], tout en maintenant cette loi permettent d'en dispenser les hérétiques qui témoignent une trop grande répugnance; d'autres autorités ecclési ordonnèrent ou conseillèrent de ne jamais suppléer les cé

[1] Concile de Mayence (1549); Synode d'Évreux (1576).

aux hérétiques. Aujourd'hui on en réfère généralement pour chaque cas parliculier à la décision de l'évêque.

Nous ne voyons pas de cérémonies suppléées chez les Orientaux, parce que chez eux les laiques ne confèrent pas le baptême et que, sauf des cas très rares de nécessité, les cérémonies ne sont point omises par le prêtre, alors même qu'il baptise l'enfant à domicile. Les Églises protestantes ne pratiquent pas non plus l'usage de suppléer les cérémonies.

L'abbé J. CORBLET.

NOTICE

SUR UN MANUSCRIT ESPAGNOL A MINIATURES

DU XVII[e] SIÈCLE[1]

Ce livre, dont le format est de 13 centimètres sur 8 1/2, contient 39 feuillets de parchemin, non numérotés, dont 37 écrits forment un ensemble de 75 miniatures au nombre desquelles pas une n'est dépourvue de mérite et dont plusieurs sont de réels chefs-d'œuvre. Je diviserai l'étude de cette intéressante collection en trois catégories que nous examinerons tour à tour dans l'ordre suivant :

1° 25 miniatures enluminées (il y en avait 26, mais un feuillet ayant été arraché, a été remplacé par un feuillet simple sur lequel on a tout simplement copié le texte).

2° 5 miniatures insérées dans le texte ;

3° Et 36 encadrements arabesques, dont plus de la moitié sont également rehaussés d'or et de teintes quelquefois vives, généralement plates.

Le texte ne contient pas une seule lettre ornée ou enluminée. Quelques titres sont écrits à l'encre rouge ; voici celui qui offre le plus de cachet :

IESVS . MARIA . IOSE.

L'écrivain n'a pas employé la gothique, elle n'était déjà plus en grande faveur en Espagne à son époque, non plus que les autres écritures courantes du Moyen-Age ; il a copié les caractères d'imprimerie usités de son temps ; ce détail nous permet de fixer à la seconde moitié du XVII[e] siècle la date de la confection de ce manuscrit. En effet, deux i placés l'un à la suite de l'autre sont ainsi

[1] Ce Ms. appartient à M[me] Kiener, de La Couronne, près Angoulême (Charente).

j; la conjonction *et* ainsi faite On y retrouve le t, ainsi que l'élision des *m* par un ~ surmontant la écédente, tous signes caractéristiques de cette époque.
'inspection des caractères de ce manuscrit ressort une lu-r son âge, encore bien mieux le jour se fera-t-il par l'at-amen auquel nous allons soumettre chacune des images, les encadrements de ce joli petit Passionnaire.
ure de ce livre est récente ; le soin en a été confié à des habiles ; il est malheureusement trop rogné et mal relié.

I

ençons notre étude par le frontispice placé au recto du troi-uillet (les deux premiers sont blancs). Le sujet principal n espace de 5 centimètres 1/2 sur 4 et représente le buste le Notre-Seigneur couronné d'épines. Sur ses épaules, sa et son bras nu ; des taches violacées accusent les meurtris-la flagellation ; de quelques-unes de ces plaies s'échappent tes de sang. Ses épaules sont recouvertes du manteau d'é-t ses mains liées avec une corde. Sa main gauche retient 1.
niniature, ainsi que toutes celles que nous allons passer en 'est plus une enluminure ordinaire. C'est un émail qui tient temps de la peinture à l'huile et du travail graphique [1].
y sont merveilleusement fondus et la richesse du coloris ne choque en rien la grâce de l'ensemble.
l'on admire le plus dans les émaux et les miniatures d'Isa-e Van Spaëndonck, c'est chez celui-ci la fusion des plus détails en un merveilleux ensemble, et chez celui-là la dé-de la répartition des tons. Ces deux qualités se trouvent au même degré dans notre manuscrit anonyme espagnol ; qui surtout doit attirer une sérieuse attention, c'est que s'est attaché à inventer, à créer lui-même ses sujets.

it les manuscrits italiens conservant le style des peintures des Cata-des mosaïques qui, dit un auteur contemporain, préparèrent l'École J'ajoute que ce sont les manuscrits espagnols qui préparèrent les vre des Vargaz Velasquez et Zurbaran, de l'École espagnole.

L'encadrement de cette première miniature est en camaïeu, chrôme, or et bistre ; il représente quatre anges tenant les divers instruments de la Passion ; la tête de Notre-Seigneur est surmontée d'une plaque noire sur laquelle est écrite en lettres d'or, sur deux lignes, cette inscription : PASSIO DOMINI NOSTRI, qui se continue au-dessous du sujet : SECVNDUM, et se termine par le médaillon camaïeu bleu placé au-dessous et qui représente S. Jean l'évangéliste (JOANNEM).

La seconde miniature, au verso du cinquième feuillet, représente la dernière Cène. Ce sujet vastement traité par plusieurs grands maîtres est ici présenté sous une forme neuve. Rien du chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, encore moins de la fresque de Raphaël, ni de celle de Frà Beneditto (XVe siècle). Dans notre manuscrit, la table ronde est dressée au fond d'une pièce sous un riche baldaquin à tentures damasssées. La muraille du fond, taillée en abside, est flanquée aux pendentifs de colonnes de marbre soutenant une corniche également de marbre. Tous les apôtres autour de Notre-Seigneur sont dans le recueillement. Le Maître prononce en ce moment de solennelles paroles ; car, les yeux tournés vers le ciel, il élève le pain et le calice pour les offrir à son père.

La troisième miniature représente l'agonie de Jésus au jardin de Gethsémani. Son père lui envoie un ange pour relever ses forces abattues. Près de là, les disciples sont endormis ; Pierre lui-même qui, dans un élan généreux, a tiré son sabre prêt à faire chèrement payer l'audace de celui qui oserait venir attaquer son Maître, a succombé au sommeil et de sa main inerte laisse presque échapper la poignée de son arme. Dans le lointain, le traître Judas, tenant à la main le prix de l'innocent, avance avec précaution, précédé d'un porte-lanterne et suivi de la cohorte des envoyés des prêtres.

Dans cette composition, il y a beaucoup à louer ; mais, s'il est une idée parfaitement rendue, c'est bien celle que l'artiste a fixée sur le vélin pour représenter au lecteur l'arrestation du Sauveur. Une troupe de soldats et d'hommes du peuple environne Jésus. Ils portent un étendard, et, au bout d'une fourche, est suspendue une torche qui balance dans les airs sa blafarde lumière, obscurcie par l'épaisse fumée que produit la résine en combustion. Les disciples se sont enfuis à l'aspect des figures sinistres de ces hommes déployant des cordes pour lier Jésus. Cependant Pierre est demeuré là. Sur sa

figure se lisent les sentiments d'une indicible terreur et il remet dans sa gaîne le sabre qui vient de couper l'oreille du soldat. Notre-Seigneur, tout en faisant ses remontrances à son disciple, replace et guérit l'oreille du malheureux dont les traits sont empreints d'une cruelle douleur.

Pour ne point être trop long, je passerai sans détails sur les différentes compositions représentant Jésus devant ses divers juges, ainsi que sur les trois sujets représentant le Christ à la colonne, la flagellation, Jésus devenu la risée de vils soldats, et j'arriverai promptement à l'*Ecce homo*.

J'évoque vainement mes souvenirs pour rapprocher d'un tableau connu cette idée toute neuve. D'une fenêtre ouvrant sur un balcon en saillie, en forme de terrasse, flanquée de colonnes de marbre, Notre-Seigneur nu, couronné d'épines, couvert de blessures et de sang, est présenté à la foule anxieuse par Pilate qui paraît tout à fait dire : *Innocens ego sum a sanguine justi hujus*. Ce tableau est mieux réussi que le suivant dans lequel deux anachronismes sautent immédiatement aux yeux. Le sujet représente Jésus gravissant le mont Golgotha. Un homme qui pourrait bien être Simon le Cyrénéen est coiffé d'un de ces chapeaux appelés aujourd'hui *canotiers* et dont il n'existe pas un exemple avant le XVII[e] siècle, pas plus que des *capelines* dont sont coiffées la sainte Vierge et la sainte Femme qui la soutient dans ses bras ; mais ce qui frappe davantage la vue, c'est un homme mitré, placé dans la suite de l'escorte ; il est à cheval, couvert d'un grand manteau pontifical et porte sur la tête une mitre absolument semblable, quant à la forme, à celle que les évêques adoptèrent vers l'époque de Paul V (1607) [1]. Les fanons eux-mêmes n'ont point été oubliés.

Rien d'extraordinaire à remarquer sur la série de sujets représentant le crucifiement, Jésus crucifié, Jésus expirant sur la croix ; tous ces sujets sont traités avec goût ainsi que la descente de la croix et la mise au tombeau (dans laquelle on remarque cependant un peu de raideur) ; mais arrêtons-nous devant cette composition qui semble avoir été faite pour être peinte à fresque

[1] Lettre à M. le Directeur du *Bulletin catholique*, sur la MITRE ROMAINE, par Mgr Barbier de Montault, camérier de S. S. (année 1871).

plutôt que pour être placée dans un manuscrit. Au milieu d'un riche encadrement octogone régulier allongé, est représenté le buste de Notre-Seigneur. Il est vêtu de bleu; sa figure manque peut-être d'expression. Devant lui, sur une table recouverte d'une nappe blanche, est un calice, style du XVIe siècle, au-dessus duquel sa main gauche tient une hostie, tandis que de la droite il semble accompagner du geste la parole qui enseigne le but qu'il s'est proposé en instituant le sacrement de l'Eucharistie. Une double couronne de têtes de Chérubins encadre sa figure. Dans les quatre angles du tableau, laissés vides par les coins brisés, les quatre évangélistes sont représentés en camaïeu bleu avec leurs attributs.

La dix-huitième miniature est magnifique. Elle représente la Très-Sainte Vierge au milieu d'une auréole formée de rayons dorés et de nuées d'un azur transparent; ses pieds reposent sur un calice placé au point de jonction de deux tiges dont elle est la fleur. L'une des tiges sort du sein de S. Joachim, son père; l'autre de celui de Ste Anne, sa mère. Tout autour de la sainte Vierge, sont représentés les attributs sous la forme desquels les fidèles se plaisent à l'honorer: soleil de justice, étoile du matin, jardin réservé, fontaine abondante, tour de David, puits de grâces, échelle du ciel, etc., etc.

Le dix-neuvième sujet représente le couronnement de gloire de Marie. Dans ce tableau, la richesse des couleurs le dispute à l'harmonie de l'ensemble. Le vingtième nous montre une sainte famille dans laquelle il y a un peu de l'idée de Giorgionne Barbarelli bien que les tons soient tous différents. Le vingt-unième sujet est un buste de S. François d'Assise, sans que rien motive ici sa place. Le saint est dans une grotte et médite avec amour sur la croix qu'il tient dans ses mains stigmatisées.

L'Annonciation fait le sujet de la vingt-deuxième miniature. La sainte Vierge, à genoux, formule son consentement par des paroles que l'ange écoute, prosterné la face contre terre, tandis que le ciel entr'ouvert laisse voir au milieu des anges Dieu le Père et le Saint-Esprit s'approchant attentifs pour écouter la réponse.

Rien à dire des trois derniers sujets, si ce n'est que les dix personnages composant l'adoration des Mages et les douze qui figurent dans la composition de l'adoration des bergers, sont tous largement et richement traités.

II

J'ai parlé de 5 miniatures dans le texte; travail mixte à la plume et au pinceau. La première représente la Cène. Le sujet n'a rien de commun avec celui dont nous nous sommes déjà occupé. Dans le second, deux idéaux soutiennent un cartouche dans lequel sont mentionnées les indulgences attachées à une prière dont le texte précède. Ce sujet est d'un fini et d'une douceur extraordinaires. Les trois autres représentent chacun un évangéliste finissant l'idée commencée par les mots : *Sequentia S. Evangelii secundum.*

III.

Nous n'avons pu jusqu'ici comparer à aucun maître les miniatures, toutes originales, de ce manuscrit anonyme ; maintenant que nous arrivons à l'analyse des encadrements, nous allons voir que l'auteur possédait au plus haut degré l'art décoratif de la Renaissance et que s'il était signé d'un grand nom, les fac-simile en seraient recherchés par les artistes, comme le sont les reproductions des arabesques de Raphaël ou des décorations murales dont ce maître a enrichi l'Italie. C'est qu'en effet, pendant une suite de 46 dessins consécutifs, l'œil chercherait en vain la répétition d'une même figure ou d'un même ornement. A chaque page, c'est un cadre tout nouveau d'un nouvel agencement. La plume et le pinceau s'y disputent tour à tour l'honneur de décorer ces petits chefs-d'œuvre. Ici le texte est placé entre deux cariatides, bustes de femmes coiffées à l'Espagnole ; leurs ailes soutiennent un riche entablement renaissance, et le pied à nervures creuses repose sur une plinthe hémisphérique, c'est-à-dire de forme absidiale dont le milieu est orné d'une tête d'ange ailée. Ailleurs, deux nymphes sont suspendues par l'extrémité des ailes aux enroulements de rinceaux dont la base est la chevelure d'une tête fantastique encoquillée qui occupe le centre du fronton. Le piédestal représente un placard de marbre, chargé au centre d'un coquillage sculpté en relief. D'autres encadrements offrent à la vue des scènes enfantines : lutins ou amours jouant à cache-cache ou se pressant dans les

tiques becquetant dans la barbe d'un vieillard à deux tet
dessins composés de jeunes femmes au maintien modeste,
dans une pieuse attitude de recueillement ou de vieillard
austère, viennent contraster des sujets pétulants, gais ou be
Ici, un baldaquin, flanqué de deux urnes de bronze, porte à
met un cartouche sur le fond duquel est gravé le monogr
Christ; là, de simples médaillons renfermant des têtes de C
Ailleurs, pour orner le lourd frontispice en triangle aux
hâchées en billettes, l'artiste place seulement une lourde
tandis que là il s'est plu à multiplier les fleurs et les oi
gai passereau, le canard glouton ou le hibou honteux, to
dos à la lumière.

Cette série de 46 encadrements est si variée que je de
ennuyeux si je voulais passer en revue chacun de ces suj
vais-je abréger et ne noter que quelques points saillants. P
ple, l'opposition emblématique d'un vieillard, frileusement e
dans les plis souples d'un chaud manteau brodé d'or, en
jeune homme richement vêtu d'une tunique légère, dont l'
découvre largement la gorge et dont les manches laissen
bras nus jusqu'au-dessus du coude.

La passion selon S. Matthieu finit au bas du verso du 26

Sur le recto du 27e est écrit le verset: *Christus factus e*
bis obediens usque ad mortem, etc., suivi de l'oraison : *Res*
sumus D. super hanc familiam etc. L'encadrement de c
est divisé en 12 compartiments, dans chacun desquels e
trument ou un objet se rattachant à la Passion. En voici
ration :

3° Le coq chantant ;

4° Le gantelet du soldat qui souffleta le Sauveur ;

5° L'oreille du serviteur du grand prêtre ;

6° Le couteau-sabre dont Pierre s'était servi pour couper cette oreille ;

7° Le plateau et le vase contenant l'eau dont Pilate se lava les mains ;

8° La bourse aux 30 deniers :

9° La colonne, les fouets et les verges de la flagellation ;

10° L'échelle, la lance et l'éponge de fiel ;

11° Les trois clous, le marteau et les tenailles ;

12° Enfin les trois dés du tirage au sort des vêtements du Sauveur.

J'ai vu le même sujet dans divers manuscrits du Moyen-Age ; mais nulle part, je ne l'ai vu aussi complet.

Pour terminer, disons deux mots de la zoologie de cette rare collection renaissance : Chevaux, chiens, loups et ours, cerfs et lapins, perroquets et dragons, singes et tortues, pélicans et cigognes, tous ces animaux sont artistement traités ; les arrachés [1] et les massacres [2] de cerfs, de béliers et d'agneaux sont très réussis.

Voici ma trop longue appréciation d'un manuscrit, le plus riche en compositions qui me soit jusqu'ici tombé sous les yeux. C'est une étude de l'art espagnol à l'époque de la Renaissance ; les spécimens en sont rares et rendent celui-là d'autant plus curieux.

W.-Joseph Mallat.

Angoulême, 1880.

[1-2] Termes héraldiques qui signifient la boite céphalique animale ou crâne avec sa peau dans le premier cas, et nu dans le second.

LES INSCRIPTIONS DE DÉDICACE

—

PREMIER ARTICLE

—

En style liturgique, *dédicace* et *consécration* sont synonymes. Au point de vue lexicologique, il existe une différence entre ces deux mots : *dédier*, c'est offrir et vouer ; *consacrer*, c'est sanctifier par l'onction. Dans la cérémonie de dédicace, ces deux rites distincts se retrouvent : l'évêque dédie l'église à Dieu sous un vocable déterminé et pour cela la purifie par des aspersions multiples ; puis il l'oint sur ses quatre murs avec l'huile bénite, connue sous le nom de saint chrême.

La dédicace est un acte tellement solennel et important que, chaque année, le clergé de l'église doit en célébrer l'anniversaire sous le rit double de première classe, qui est le plus élevé, avec octave.

La prière dans une église consacrée compte parmi les sacramentaux, c'est-à-dire qu'elle a la vertu d'effacer les péchés véniels. C'est donc une faveur spirituelle fort précieuse et qui n'est pas à négliger. Aussi l'esprit de l'Église est-il que les édifices religieux, voués au culte public, soient tous consacrés.

Cette consécration, comme pour les autels, s'atteste de plusieurs manières : par les croix peintes aux endroits des onctions, par un procès-verbal déposé aux archives, par une cédule insérée dans l'autel même, enfin par une inscription commémorative. Le premier et le dernier moyen sont les seuls qui frappent les yeux des fidèles et transmettent directement le souvenir que l'on veut perpétuer. Le premier n'est pas toujours suffisamment sûr, car, lors de restaurations maladroitement faites, les croix disparaissent en tout ou en partie ; puis, ce qui est très grave — j'en parle pour l'avoir

constaté positivement—parce que des curés ignorants se sont permis, pour embellir leur église ou se donner prétexte d'y allumer tout autour des cierges à la fête de la dédicace, de peindre des croix de fantaisie, faites certainement pour induire en erreur.

L'inscription est un mode de transmission des plus autorisés et des plus stables, à condition qu'elle sera gravée sur une pierre adhérente au mur et non sur une plaque de métal, qui peut s'enlever facilement, surtout en temps de révolution.

La rédaction se fera ordinairement en latin, qui est la langue officielle de l'Église et du clergé. Par exception, on pourrait tolérer une inscription française, mais notre langue se prête mal au style lapidaire.

Que doit-on faire savoir à la postérité? Tout ce qui se réfère à la dédicace : la date par jour, mois et année; les noms et titres du consécrateur; l'assentiment de l'ordinaire, si l'évêque est étranger; le vocable de l'église et le nombre d'autels consacrés ; la fixation du jour anniversaire[1] et la concession des indulgences accoutumées pour cet anniversaire. Voilà le strict nécessaire. L'évêque est juge

[1] La translation n'est autorisée par la Congrégation des Rites qu'autant qu'il y a une raison légitime, comme serait la coïncidence avec des fêtes qui ont la priorité sur la dédicace ou un temps prohibé, par exemple la semaine sainte.

« *Phreunden.* — Cum Ludovicus Landtgravius a Leuctembergh in civitate nuncupata Phreunda sub Palatinatu superiori, monasterium franciscanorum una cum ecclesia in honorem B. Joannis Baptistæ fundaverit, quæ dedicata et consecrata fuit tempore Quadragesimæ in Dominica *Lætare*, pro majore divini cultus honore petiit diem dedicationis transferri in secundam Dominicam post Pascha Resurrectionis Domini Nostri Jesu Christi. Congregatio Sacrorum Rituum censuit gratiam petitam posse concedi, et ita declaravit. Die 10 januarii 1609.

« *Comitatus Burgundiæ.* — Relatis in S. Rituum Congregatione humillimis precibus PP. Societatis Jesu civitatis Graii, comitatus Burgundiæ, supplicantium pro translatione festi dedicationis eorumdem ecclesiæ a die 19 septembris ad diem 20 octobris; S Rituum Congregatio respondit : *Lectum.* Die 22 novembris 1698.

« *Viennen. in Austria.* — Indulta a S. Rituum Congregatione præposito et patribus domus professæ civitatis Viennen. in Austria, Societatis Jesu, translatione festi dedicationis eorum ecclesiæ ad aliam diem arbitrio episcopi assignandam, dummodo non dominicam ; iterum præpositus Societatis Jesu prædictus humiliter S. Rituum Congregationi supplicavit, quatenus petitam translationem libere ipsi concedere benigne dignaretur. Et S. eadem Rituum Congregatio, ad relationem Emi Cardinalis Colloredi, respondit : *Gaudeant impetratis.* Die 4 aprilis 1699. »

des autres circonstances qui mériteraient d'être signalées : la présence d'un haut personnage, de plusieurs évêques, d'une foule considérable, etc.

Dans l'intérêt de nos églises, il importe d'avoir de bons modèles épigraphiques. Rome nous les offre avec une variété et une perfection admirables : on a là sous les yeux l'histoire monumentée de la plupart des églises de Rome, soient qu'elles aient été construites à nouveau, soient qu'elles n'aient été que restaurées.

J'y entremêle d'autres inscriptions analogues recueillies ailleurs, afin de compléter la série, que j'aurais pu allonger encore ; mais, en toutes choses, il faut savoir se borner pour ne pas fatiguer le lecteur [1].

Je commence au IX[e] siècle pour ne m'arrêter que là où finit l'archéologie, c'est-à-dire à notre époque.

Les difficultés typographiques m'obligent à supprimer les abréviations : je les remplace par de plus petites lettres, qui sont l'équivalent de la sigle traditionnelle.

En face de ces monuments épigraphiques, qui sont la langue vivante de la pierre, je ne puis m'empêcher de redire avec un auteur contemporain : « Travaillons, bâtissons des choses éternelles, perpétuons notre mémoire, parlons aux âges futurs en langue de marbre et de granit [2]. »

[1] Je ne donne ici que les inscriptions que j'ai pris la peine de relever moi-même et dont je puis garantir l'exactitude. On en trouvera un grand nombre d'autres dans les ouvrages suivants : *Revue de l'Art chrétien*, 1874, p. 243 ; *Bulletin monumental*, 1860, p. 750 ; 1874, p. 151 ; *Annales archéologiques*, t. I, p. 270, 401 ; t. VI, p. 230 ; t. XII, p. 271 ; Fisquet. *la France pontificale*, Digne, t. II, p. 203 ; *Gallia christiana*, t. I, p. 158, 229, 815, 856 ; t. III, p. 637, 1253 ; de Rossi, *Bulletin d'archéologie chrétienne*, 3[e] série, 2[e] année, p. 41 ; de Guilhermy, *Inscriptions de la France*, diocèse de Paris, t. I, p. 116, 120, 140, 168, 335, 378 ; t. II, p. 98, 113, 210, 226, 364, 373, 497 ; t. III, p. 3, 176, 255, 580 ; Garruba, *Serie critica de' sacri pastori Baresi*, p. 204, 335, 336, 373, 374, 430, 433, 535, 606, 608, 737, 772, 797, 860, 890, 909, 918, 919, 950 ; Forcella, *Iscrizioni delle chiese di Roma*, t. II, p. 19, 32, 66, 70, 76, 122, 137, 169, 275, 321, 385, 387, 433, 434, 459, 520 ; t. III, p. 279, 288, 337, 340, 495 ; t. IV, p. 28, 109, 110, 113, 119, 153, 210, 276, 290, 294, 316, 317, 320, 322, 337, 517, 545 ; Jannelli, *Sacra guida della chiesa cattedrale di Capua*, p. 169, 252, 253, 255 ; *Revue de l'Anjou*, 1872, p. 306.

[2] Michelet, *la Femme*, p. 323.

Eglise de Germigny-sur-Loire (*Loiret*). 806.

Les titulaires sont S. Germain et Ste Geneviève. La consécration fut faite le 3 des nones de janvier (3 janvier). L'inscription est rapportée dans *Archæologia*, 1857, page 246 : elle ne peut pas être plus brève.

ANO : INCARNACIONIS : DONI : DCCC : ET · VI :
III : NONAS : IAN : DEDICATIO
HVIVS ÆCCLESIÆ
SVB : INVOCATIONE
SCTI : GERMINI : SCÆ : GINEVRÆ

Eglise de Saint-Blaise (1072).

L'église de Saint-Blaise, *via Giulia,* à Rome, appartenait autrefois à des moines. Du monument du XI[e] siècle, il ne reste plus que l'inscription suivante, qui parle de sa reconstruction par l'abbé Dominique. La consécration eut lieu le 6 du mois d'août de l'an 1072, indiction dixième, douzième année du pontificat d'Alexandre II. Les reliques déposées, suivant l'usage, dans le maître-autel, sont : du bois de la croix, du vêtement de la Ste Vierge, des ossements des saints André, Blaise, Chrysante, Sylvestre, Denis, Sévère, Honorius, Etienne, Marc, Marcellien, Tranquillin, Nicostrate, Césaire, Aquila, Nérée, Achillée, Erasme, Félicissime, Agapit, Calixte, des quarante saints Martyrs, des saintes Daria, Catherine, Cécile, Prisque, Zoé et Sophie, et de plusieurs autres saints dont on ne sait pas les noms.

Cette inscription est en vers latins. A l'avant dernière ligne, le graveur a figuré une colombe tenant au bec un rameau d'olivier. Écrite en belles lettres onciales, elle contient de nombreuses abréviations et la lecture en devient d'autant plus difficile que les mots ne sont pas généralement séparés les uns des autres.

✝ HOC FVIT INCEPTVM · RENOVARI TEMPORE TEMPLVM ∴
VRBIS ALEXANDRI · ROMANE PRESVLIS ALMI · ∵
ANNVS ERAT CVIVS DVODENVS · ET IPSE SECVNDVS ∵
ANNVS MILLENVS · GEMINVS TVNC SEPTVAGENVS ∴
TEMPORE QVO VERBVM · CONCEPIT VIRGO SVPERNVM ∵
ANNVS IN AVGVSTO · CVRREBAT MENSE PERHVSTO ∴
SEXTA DIES DENA FVERANT INDICTIO DENA :
ABBAS DOMINICVS · MERITIS ET NOMINE DIGNVS ∴
ISTVD [1] DOMVM QVIDEM CEPIT · COMPLEVIT ET IDEM ∴

CONDIDIT HIC DIGNVM CRVCIS ET VENERABILE LIGNVM :
ET VESTEM DIE [2] GENITRICIS QVIPPE MARIE ∵
ANDREE SANCTI BLASII DARIEQVE · CRISANTI ∵
· PP · SILVESTRI DIONISI NECNE SEVERI ∵
HONORII STEPHANI MARCI MARCELLIQ · ANI [3] :
TRANQVILLINI NICOSTRATI ∵
CESARIIQ · HAC AQVILE NEREI ∵
VEL ACHILLEI VEL ERASMI ∵
ATQVE CATERINE SEV SANCTORVM
XL · SANCTE CECILIE · PRISCE ZO
ESQ · SOPHYE · HE SVNT
RELLIQVIE QVIB · ALMVS
FIT LOCVS ISTE · NECNON
MVLTORVM NESCIMVS NO
MINA QVORVM · FELICISSIMVS
AGAPITVS SIMVL ET CAL
LISTVS · HI QVOQVE IAM
DICTIS SOTIANTVR
DENIQVE SANCTIS.

La même inscription, et de la même époque, se trouve dans le cloître de Saint-Jean de Latran. J'y note une disposition de lignes différente et ces deux vers qui me semblent préférables :

Condidit hic lignum crucis, venerabile, dignum
Et vestem dive genitricis quippe Marie.

[1] Il faut lire *istam* avec l'inscription du Latran.

[2] *Sic* pour *Dei*.

[3] La quantité exigeait ainsi la conjonction au milieu du mot. — Dans l'inscription du Latran, où il n'y a pas deux colonnes, le graveur continue après ce mot par *Tranquillini*, *Nicostrati*, etc.

Eglise de Sainte-Marie in Capella (1090).

te église, située dans le Transtévère, à Rome, avait été surnée autrefois *ad pineam*, probablement à cause d'une *pomme* 𝔦 qui se trouvait dans le voisinage. On lui donne aujourd'hui n de Sainte-Marie *in Capella*, car son peu d'étendue en fait t une chapelle qu'une église. Quelques restaurations, qui ne ıullement dans le style, n'ont heureusement apporté aucune lcation au plan et à l'ensemble architectonique. C'est un beau le l'époque romane dans la Ville éternelle.

ɜ inscription, plaquée dans le mur, au bas de la nef, constate e a été consacrée, le 25 mars 1090, indiction treizième, sous le ficat d'Urbain II, par Ubald, cardinal-évêque de Sabine, et par évêque de Tusculum. Les reliques qui furent déposées dans l, que l'on a eu le bon esprit de garder, sont : des vêtements Ste Vierge et des ossements de S. Pierre, apôtre, des saints Corneille, Calixte et Félix, et des saints martyrs Hippolyte, ase, Mélix et Marménie.

ıs le vers final, le recteur de l'église, ou peut-être même le ur, nommé Damase, invoque le Christ Rédempteur pour qu'il nne la vie éternelle après sa mort.

nme dans les inscriptions contemporaines, les mots se suivent séparation, et les abréviations, ainsi que les enclaves ou unions tres, en rendent la lecture pénible.

o DOMINI MILL [1] · XC · INDICTIONE XIII · MENSE MARTII · DIE XXV
ICATA EST
ECCLESIA SANCTE MARIE QVE · IPPELLATVR [2] AD PINEAM · PER
ɔOPOS · VMBALDVM
ENSEM · ET IOHANNEM TVSCOLANENSEM TEMPORE DOMNI VRBANI ·
PAPAE ·
A SVNT RELIQVIE · EX VESTIMENTIS SANCTE MARIE VIRGINIS ·
ɪQVIE · PETRI
ɔLI · CORNELII PAPAE · CALISTI PP̄ · FELICIS PP̄ · YPPOLITI MAR-
ɪ ANAS
MARTYRIS · MELIX · MARMENIAE MARTIRIS
.MASO VITAM POST MORTEM XPISTE REDEMPTOR

lesimo.
pour *appellatur*.

Église de Montierneuf, à Poitiers (1096).

Le 22 janvier, le maître-autel de l'église abbatiale de Montierneuf avait été consacré sous le triple vocable de la Ste Vierge et des saints apôtres Jean et André, dont on y avait mis les reliques. Longtemps après, car l'on avait perdu le souvenir de la date précise, le même jour, en 1096, le pape Urbain II, assisté de trois archevêques et d'autant d'évêques, dédia solennellement l'église et consacra de nouveau le même autel en l'honneur des saints martyrs Étienne, Laurent, Vincent, Chrysante et Daria, dont il y déposa les reliques.

L'inscription commémorative se voit dans le bas-côté septentrional. La dernière ligne n'est pas achevée. Je suppose qu'elle devait contenir les indulgences; on peut la restituer ainsi : *Atque indulgentias de more concessit.*

Elle a été plusieurs fois publiée, d'abord par M. de Caumont dans son *Cours d'antiquités monumentales, Atlas*, planche 94, puis dans les *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1840, et enfin dans ses Mémoires, 1844, page 187; 1863, page 188.

XI KALENDAS FEBRVARII PRINCIPALE CONSECRATVM EST ALTARE IN HONORE DEI GE
NITRICIS · ET BEATORVM APOSTOLORVM IOHANNIS ET ANDREÆ · CV
IVS RELIQVIÆ CONDITÆ IBIDEM SVNT ·:· IPSA VERO DIE HAC SED
LONGE POST : ANNO DOMINICÆ INCARNATIONIS MILLESIMO XCVI :
PAPA VRBANVS · II CVM TRIB [1] ARCHIEPISCOPIS TOTIDEMQVE EPISCOPIS TEMPLO
IN HONORE EORVMDEM VENERABILITER DEDICATO : HOC ALTARE IN HO
NORE BEATORVM MARTYRVM STEPHANI PROTHOMARTYRIS LAVRENTII · VINCENTII CRI
SANTI · ET DARIÆ · VENERABILITER CONSECRAVIT · IN QVO ET EORVM
RELIQVIAS POSVIT AT

Eglise de Saint-Sauveur des Néophytes (XII[e] siècle).

L'église de Saint-Sauveur des Néophytes, à Rome, ignore la date précise de sa consécration. On sait seulement que la cérémonie fut faite le 4 décembre, indiction dixième, sous le pontificat de Clément II, qui siégea de 1046 à 1047.

[1] Tribus.

Les reliques déposées dans l'autel sont : de S. Etienne, pape, de S. Urbain, de S. Denis, de Ste Sophie, ainsi que de plusieurs autres saints, de l'huile et un fragment de pierre du Saint-Sépulcre.

L'inscription suivante est placée au côté droit de la nef, près de la sacristie. Ses caractères sont plutôt ceux du XII[e] siècle, ce qui indique qu'elle aurait été faite ultérieurement, alors qu'on ne savait plus la date d'une manière exacte. Les mots se suivent, excepté en quelques endroits où il existe des points-milieu, et les abréviations sont peu nombreuses. Le latin est très défectueux.

† TEMPORIBVS DOMNI CLEMENTI SECUNDO PAPÆ ·
MENSE DECEMBER DIES · IIII · INDICTIONE · IIII · DECIMA.
DEDICATIO ISTIVS ECCLESIE · AD HONOREM
SANCTI ANDREE RELIQVIAS · OLEVM ET
LAPIDEM SANTVM SEPVLGRVM DOMINI · SANCTIQVE
STEFANI · PAPE · VRBANI · DIONISII · SOPHIE
ET ALIORVM SANTORVM.

Eglise de Saint-Chrysogone (1123).

Saint-Chrysogone, situé dans le quartier du Transtévère, à Rome, est une grande église à trois nefs, de forme basilicale, datant du XII[e] siècle. A part la qualification d'*oratoire*, qui ne lui convient pas, l'inscription, placée à gauche de l'autel, dans le transsept, pourrait se rapporter à l'édifice actuel qui, dès l'origine, fut un titre cardinalice, s'il n'existait à côté la ruine d'un monument beaucoup moins important.

Frère Jean de Crema, prêtre de ce titre, en fut à la fois le fondateur et le bienfaiteur. En effet, il ajouta à l'oratoire une maison conventuelle, un cloître et les offices nécessaires, puis l'enrichit de biens immeubles et de possessions territoriales. La dédicace eut lieu la cinquième année du pontificat de Calixte II, le 8 juillet de l'an 1123, première indiction, par les mains des évêques suburbicaires Pierre de Porto, Vital d'Albano et Guillaume de Palestrina. Plusieurs autres cardinaux étaient présents : Jean, titulaire de Sainte-Cécile ; Pierre, titulaire de Saint-Calixte ; Gérard, titulaire de Sainte-Croix de Jérusalem ; Grégoire, diacre de Saint-Ange ; Romain, diacre de Sainte-Marie *in Porticu*, et Grégoire, diacre des Saints-Serge-et-Bach.

Les reliques déposées dans le maître-autel sont ainsi cataloguées: d'une côte de S. Etienne, premier martyr; du chef de S. Anastase, martyr; du chef de S. Sébastien, martyr; du sang, des ossements et des charbons de S. Laurent; du bras de S. Calixte, martyr; d'une côte de sainte Prisque; du sépulcre et de l'éponge du Sauveur; des reliques des saints martyrs Hippolyte, Marc et Marcellien; des vêtements de S. Jean, évangéliste; des reliques de sainte Tarsille et des saints martyrs Tryphon, Respicius et Agapit; du manteau de sainte Barbe teint de son sang; des reliques des saints papes et martyrs Sixte, Adrien, Etienne et Corneille, de sainte Cyrille, vierge, et de sainte Nymphe, vierge et martyre; du chef de sainte Rufine et du sang de sa sœur sainte Seconde.

L'inscription, gravée en lettres onciales, se fait remarquer par ses abréviations, ainsi que ses lettres unies et enclavées.

+ ANNO DOMINICE INCARNATIONIS M · C · XXIII · VIII IDVS IVL [1] INDIC—TIONE · PRIMA · DEDICATVM EST ORATORIVM
HOC A VENERABILIB; [2] EPISCOPIS PETRO PORTVENSI · VITAL [3] ALBA—NENSI · ET GVIIGELMO [4] PRE
NESTRINO · PRESENTIB; DOMNIS CARDINALIB; IOHANNE PRESBITERO · TITVLI · SANCTE · CECILIE · PETRO PRESBITERO TITVLI
CALIXTI · GERARDO PRESBITERO SANCTE HIERVSALEM · GREGORIO · DIA-CONO SANCTI ANGELI · ROMANO DIACONO SANCTE MARIE IN
PORTICV · GREGORIO · DIACONO SANCTORVM SERGII · ET BACHI · CVM INGENTI MVLTITVDINE CLERI ET PO
PVLI · PRESIDENTE IN APOSTOLICA SEDE BEATISSIMO CALIXTO PAPA · II · ANNO PONTIFICATVS
EIVS · V · QVAM DEDICATIONEM ROGAVIT FIERI FRATER IOHANNES DE CREMA PECCATOR SACER
DOS · TITVLI · SANCTI GRISOGONI · QVI IDEM ORATORIVM CVM CONTI-NVA DOMO · CLAVSTRO ·
ET CETERIS OFFICINIS CONSTRVXIT · ET PREFATVM TITVLVM BONIS ET POSSE
SIONIB; AMPLIAVIT · VBI RECONDITE SVNT HEE RELIQVIE DE COSTA SANCTI STE
PHANI PROTOMARTYRIS · DE CAPITE SANCTI ANASTASII MARTYRIS · DE CAPITE SANCTI SEBASTIANI MARTYRIS ·
DE SANGVINE ET OSSIB; BEATI LAVRENTII ET CARBONIB; DE BRACHIO SANCTI CALIXTI MARTYRIS

[1] Julii.
[2] Venerabilibus.
[3] Vitali.
[4] *Sic* pour Guillelmo ou Guglielmo.

DE COSTA SANCTE PRISCE · DE SEPVLCRO ET SPONGIA DOMINI · DE RELIQVIIS SANCTI IPOLITI MARTYRIS · MAR
CI ET MARCELLIANI MARTYRVM · DE VESTIMENTIS SANCTI IOHANNIS EVANGELISTE · DE RELIQVIIS · SANCTORVM TARSILLE · TRIPHO
NIS · ET RESPICII · MARTYRVM · AGAPITI · MARTYRIS · DE PEPLO SANCTE BARBARE TINCTO SANGVINE · DE
RELIQVIIS · SANCTI SIXTI PAPE 7 [1] MARTYRIS · ADRIANI PAPE 7 MARTYRIS · STEPHANI PAPE 7 MARTYRIS · CIRILLE · VIRGINIS · DE CAPITE SANCTE
RVFINE 7 SANGVINE SECVNDE SORORIS IVS· SANCTI CORNELII PAPE 7 MARTYRIS DE SANCTE NIMFE · VIR [2] 7 M RTYRIS ∴

Église de Saint-Nicolas in Carcere (1128).

La diaconie cardinalice de Saint-Nicolas *in Carcere*, bâtie au-dessus d'une prison romaine, a été consacrée le 12 mai 1128, indiction sixième, la quatrième année du pontificat d'Honorius II. C'est ce qu'atteste une inscription assez courte, gravée en onciales et placée près la grande porte.

De récentes restaurations, faites dans un fort mauvais goût, n'ont plus rien laissé subsister de cette curieuse église du XII[e] siècle.

Il y a des abréviations et un grand nombre de lettres liées et enclavées.

† ANNO DOMINICÆ INCAR ·
NATIONIS · M · C · XXVIII · PON
TIFICAT; [3] DOMNI HONORII · II ·
IIII XII DIE MENSIS MADII IN [4]
VI · DEDICATA EST HÆC ECLESIA IN
HONORE SANCTI NICOLAI CONFESSORIS

Église de Saint-Laurent in Lucina (1130).

L'église de Saint-Laurent *in Lucina* date du XII[e] siècle, ainsi que l'indiquent sa tour en briques et sa porte majeure. Sous le portique est plaquée une inscription qui reporte la dédicace au 25 mai 1130 et nomme Anaclet II le consécrateur. Le pontife déposa de ses propres mains dans le maître-autel les corps des saints martyrs Alexan-

[1] Et.
[2] Virginis.
[3] Pontificatus.
[4] Indictione.

dre, pape, Eventius, Théodule et Séverine; le vêtement de S. Sixte, pape et martyr, et deux fioles de verre, pleines du sang et de la graisse de S. Laurent.

Deux vers latins indiquent que le même *dôme* renferme le gril en fer sur lequel fut brûlé le saint diacre, la fourche avec laquelle il fut retourné, les chaînes qui le lièrent, son manteau ou cape et enfin de sa graisse fondue.

Cette inscription, contrairement à l'usage reçu, se développe en longueur. Les mots ne sont pas séparés et l'onciale tend au gothique arrondi. Les abréviations ne sont pas très nombreuses.

✝ ANNO DNI · M · C · XXX ·
ANNO · VERO · DOPMNI
ANACLETI · SECVNDI · PAPE
PRIMO · INDICTIONE · VIII ·
MENSE MADIO DIE XX
QVINTA · DEDICATA EST
HÆC ECLESIA BEATI LAVRENTII ·
ET IN MAIORI ALTARI
PER MANVS EIVSDEM
PONTIFICIS RECONDI
TA SVNT CORPORA SANCTORVM
MARTYRVM · ALEXANDRI · PAPE ·
EVENTII · THEODOLI · ET
SEVERINE · ET VESTIS
SANCTI XISTI MARTIRIS
ATQ · PONTIFICIS ·
ET DVE AMPVLLE VI
TREE CVM SANGVI
NE ET ADIPE · BEA
TISSIMI ATQVE
GLORIOSISSIMI
MARTIRIS LAV
RENTII ·
✝ FVRCVLA · CRATI
CVLE · FERRVM · CVM
COMPEDE IVNCTA ·
GAVSAPE · PINGVE
DO · SVNT HOC IN
DOMATE CVNCTA

Église de Saint-Thomas in Parione (1139).

Cette église romaine, qui doit son nom à son quartier, a été entièrement renouvelée. Il ne reste plus du monument primitif que l'inscription, gravée en petite onciale et placée près de la grande porte. Le 21 décembre 1139, indiction seconde, en la fête de S. Thomas, quatrième année de son pontificat, Innocent II la consacra sous le vocable de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et de l'apôtre S. Thomas. Le pape fut assisté dans cette cérémonie par Foulques, archevêque de Tyr; Conrad, évêque de Sabine et l'évêque de Chiusi (Toscane). Les reliques déposées dans le maître-autel sont : un bras de S. Damase, pape; des ossements des saints papes Calixte, Corneille, Urbain, Étienne, Sylvestre et Grégoire; du vêtement de la sainte Vierge; du pain d'orge avec lequel N.-S. nourrit la foule dans le désert; un fragment d'une pierre de la lapidation de S. Etienne; du sang de Ste Lucie; des reliques de S. Nicolas, confesseur, de S. Valentin, évêque, des saints martyrs Sébastien, Tranquillin, Phocas, des Quatre Couronnés, des SS. Jean et Paul, Chrysanthe et Darie, Côme et Damien, et des saintes Nymphe, vierge et martyre, Sophie, Balbine, vierge et martyre, et Pétronille, vierge.

Cette inscription affecte la forme triangulaire, la pointe en bas. Elle est flanquée à la partie inférieure des noms de deux prêtres, inscrits dans des ronds. Ce sont probablement ceux des recteurs de l'église. L'un se nomme Guelto et l'autre Francon : GVELTO PresBiteR — FRANCO PresBiteR.

✝ ANNo DOMINICE INCARNATIONIS ∴ MCXXXVIIII · ANNO IIII · PONTIFICATVS DOMNI INNOC [1]
PAPE II · MENSE DECEMBRIS DIE XXI · INDICTIONE II · CONSECRATVM EST HOC TEMPLVM 7 ALTARE
AD HONOREM DOMINI NOSTRI IHESV XPRISTI 7 BEATE MARIE SEMPER VIRGINIS · 7 BEATI THOME
APOSTOLI · PER MANVS EIVSDEM DOMNI INNOCENTII · II PAPE · 7 FVLCERII TYRENSIS

[1] Innocentii.

ÆCCLEsie ARCHIEpiscoPI · AC COnRADI SABINENSIS EpiscoPI · 7 CLV-SIENSIS
EpiscoPI RELIQviE VeRO HEC SvNT · BRACHivm Sancti DAMASI PaPe · CALIXTI PaPe · COR
NELII PaPe · URBANI PP · STEPHANI PP · SILVestRI PP · GreGorii PP · DE VESTIMenTO BeatE MARIE VIrGinis · DE PANE ORDEACIO · DE LA
PIDE Sancti STEPHANI · DE SANGVINE Sancte LVCIE
VIRGinis · Sancti NYCOLAY ConFessoris · VALENTINI EPiscoPI ·
SEBASTIANI MARtyris · TRANQvILLI
NI MARtyris · FOCE MARtyris · SanCtORvm IIII CORO
NATORvm · SanCtORvm IOHannIS 7 PAVLI ·
SanCtORVM GRISANTI [1] 7 DARIE
SanCtORvm COSME 7 DAMIA
NI · ATQVE · SanCtARvm NIM
PHE VIRGinis 7 MARtyris ·
SOPHIÆ · BALBINE
VIRGinis ET MARTYR ·
ET PETRONILLE
VIRG HEC ConSECRA
TIO IN EIvsDEM
APOSTOLICE
FESTIVI
TATIS DI
E FAC
TA
ES
T

Église de Sainte-Marie in Monticelli (1144).

Le 6 mai 1144, quatorzième année de son pontificat, Innocent II consacra, à Rome, l'église de Sainte-Marie *in Monticelli*, qui, comme l'indique son nom, est élevée sur un monticule. Il est facile de faire remonter à cette époque sa tour romane et le mur latéral droit, qui a conservé intacte sa corniche de briques et où l'on remarque encore les traces de ses anciennes fenêtres à plein cintre.

L'inscription de dédicace, placée près de la sacristie, est rédigée en vers latins, qui mentionnent également que l'église fut déclarée *exempte* par le pape, ce qui lui valut l'approbation des trois évêques présents à la cérémonie, Conrad, Etienne et Albéric.

[1] *Sic* pour *Chrysanti*.

+ SANCTIFICANS AVLAM PATER INNOCENTIVS ISTAM ·
NE CVI SERVISSET SIC LIBERA IVSSIT VT ESSET ·
QVOD TVNC PRESENTES LAVDARVNT PONTIFICES TRES ·
CONRADVS · STEFANVS · ALBRICVS · CVM FORET ANNVS ·
TERNVS · MILLENVS · DECIESQ · QVATERQ [1] : DECENVS ·
ET QVARTVS DECIMVS PATRIS HVIVS PONTIFICATVS
ET SEXTVM SOLEM MAIVS REVOCARET IN ORBEM ·

Église d'Osmoy (1170).

L'inscription de dédicace de l'église d'Osmoy (Seine-Inférieure) porte la date du 26 avril 1170. Elle mentionne simplement que son vocable est celui de la Croix. M. de Caumont l'a reproduite dans son *Abécédaire d'Archéologie* (Caen, 1868, 5e édition, page 374).

+ : ANNO : AB : INCAR ·
NATIONE : DOMINI : M : CLXX
DEDICATA : EST : HEC : EC
CLESIA : VI : KALENDAS : MAII
IN : HONORE : +

Église du Temple, à Londres (1185).

L'église du Temple, à Londres, fut consacrée en l'honneur de la Sainte Vierge, le 11 février 1185, par Héraclius, patriarche de Jérusalem, qui accorda pour l'anniversaire une indulgence de soixante jours.

Cette inscription, incrustée dans le mur, au-dessus d'une porte, du côté du cloître, fut brisée, en 1695, par les ouvriers qui réparaient l'église ; mais un fac-simile fut alors pris et gravé. On le trouve reproduit dans le *Sylloge of Inscriptions* de Pegge, et aussi dans Nichols, *History of Leicestershire*, vol. III, p. 944. La *Revue de l'Art chrétien* (septembre 1871, p. 471), l'a donnée de nouveau avec ses irrégularités et ses fautes, qui sont plutôt attribuables au premier copiste qu'à l'original.

Je ferai seulement quelques remarques épigraphiques. A la suite de *Dedicata* vient un trait horizontal, qui, sur la pierre, devait avoir un point en dessus et un autre en dessous, sigle bien connu du

[1] Deciesque quaterque.

verbe *Est*. Je doute que *Domini* ait été écrit en entier. *Petentibus*, si l'on en juge par le sigle qui surmonte le premier *e*, devrait signifier *Penitentibus*, mais je crois que le mot, mal transcrit, veut dire *aux visitants*.

On remarquera cette indulgence de soixante jours qui probablement était de droit patriarcal.

† ANNO · AB · INCARNATIONE · DOMINI · MCLXXXV : DEDICATA EST
HEC · ECCLESIA · IN · HONORE · BEATE · MARIE · A · DOMNO
ERACLIO · DEI · GRATIA · SANCTE · RESVRECTIONIS ·
ECCLESIE · PATRIARCHA · III · IDUS · FEBRUARII · QUI · EAM ·
ANNATIM · PETENTIB · DE · INIUNTA · SIBI
PENITENTIA · LX · DIES · INDULSIT ·

Église de Saint-Jean-Porte-Latine (1190).

A Rome, le 10 mai 1190, fête des saints Gordien et Epimaque, le pape Célestin III, en présence de presque tout le Sacré-Collège, consacra l'église de Saint-Jean à la Porte Latine, près du lieu où l'évangéliste souffrit le martyre, par ordre de Domitien. A cette occasion, fut accordée une indulgence annuelle de quarante jours.

† ANNO DOMINICE INCARNATIONIS · M · C · LXXXX · EC
LESIA · SANCTI · IOHANNIS · ANTE · PORTAM · LATINAM · DEDICA
TA · EST · AD HONOREM · DEI ET BEATI · IOHANNIS · EVANGELISTE · PER
MANVS · DOMNI · CELESTINI · III · PAPE · PRESENTIBVS · FERE · OM
NIBVS · CARDINALIBVS · TAM · EPISCOPIS · QVAM · ET ALIIS CARDINALIBVS ·
MENSE · MA
DIO · DIE · X · FESTIVITATE · SANCTORVM · GORDIANI · ET EPIMACHI
EST · ENIM · IBI · REMISSIO · VERE PENITENTIBUS · XL · DIERVM
DE · INIVNCTA · SIBI · PENITENTIA · SINGVLIS · ANNIS

Eglise de Saint-Sauveur delle Coppelle (1195).

L'église de Saint-Sauveur *delle Coppelle*, à Rome, doit son nom aux fabricants de *barils* dans le quartier desquels elle a été construite. Le 26 novembre, indiction quatorzième, l'an 1195 et la cinquième année de son pontificat, le pape Célestin III la consacra, ainsi que le maître-autel, où il déposa de la chair et des vêtements des saints apôtres Pierre et Paul, des ossements des saints apôtres Philippe et André, de S. Félix, des saints Abdon et Sennen, des

saints papes Calixte, Etienne, Corneille et Sixte; de S. Saturnin, de S. Laurent, de S. Némésius, de S. Chrysante et de Ste Darie, de S. Timothée, de S. Nicolas, des saints Marc et Marcellien, de S. Hermès, des saints Félicissime et Agapit, de S. Sébastien, une grande partie des corps des saints Abondius et Abondantius et des saints Jean et Paul et, en plus, du sang de Notre-Seigneur.

Dans l'autel de la Vierge, que consacra le cardinal Pierre, évêque de Porto, furent mis du voile, du vêtement et de la ceinture de la sainte Vierge, de la manne, du tombeau de S. Jean évangéliste et des ossements de S. Césaire et des saintes vierges Barbe, Marguerite, Sabine, Prisque, Félicola, Secondine, Félicité, Victoire, Monde et Hélène.

Alexandre, évêque de Capaccio (Deux-Siciles), consacra l'autel de S. Jean-Baptiste et y plaça le chef de S. Crescentien, martyr et des reliques des saints Zénon, Paternien, Victor, Sylvain, Argenus, Second, Donat et Remedius.

L'inscription de dédicace est plaquée contre le premier pilier à droite. Son écriture est une onciale belle et ferme, avec quelques abréviations et enclaves.

† IN NOMINE DOMINI · ANNO · DOMINICE · INCARNATIONIS ·
M · C · XCV · ET · ANNO · V · PONTIFICATVS · DOMNI ·
CELESTINI · III · PAPE · INDICTIONE · XIIII · MENSE · NOVEMBRIS
DIE XXVI · FACTA EST CONSECRA
TIO ISTIVS ECCLESIE · IN QVA TRIA CON
SISTVNT ALTARIA · MAIVS QVORVM A MANI
BVS DICTI PONTIFICIS AD HONOREM SAL
VATORIS EST CONSECRATVM · IN QVO HEE SVNT
POSITE RELIQVIE · SANCTORVM APOSTOLORVM PHILIP
PI ET IACOBI · SANCTI ANDREE APOSTOLI · DE CARNIBVS A
POSTOLORVM PE · ET · PA · [1] ET DE VESTIMENTIS EORVMDEM · SANCTI ·
FELICIS · SANCTORVM ABDON ET SENNEN · CA
LIXTI · PAPE · STEPHANI · P̄P̄ · CORNELII · P̄P̄ ·
SATVRNINI · XYSTI · ET LAVRENTII · NE
MESII · CRISANTI · ET DARIE · TYMOTHEI
NYCOLAI · MARCI · ET MARCELLIANI · HER
METIS · FELICISSIMI · ET AGAPITI · SANCTI · SEBA
STIANI · MAIORI PAR· [2] CORPORVM SANCTORVM ABVNDII · ET ABVN ·
DANTII · SANCTORVM IO · ET PA · [3] ET DE SANGVINE DOMINI ·

[1] Petri et Pauli.

[2] Majoris partis.

[3] Joannis et Pauli.

ALIVD QVOD EST AD HONOREm BEATE MARIE VIRGINIS
CONSTITVTVM · A MANIBVS DOMNI · PE · [1] PORTVENSIS EPISCOPI STAT
FORE SACRATVM · IN QVO SVNT RELIQVIE HE · DE VELO ET VE
STIMENTO ET CINGVLO · SANCTE MARIE · VIRGINIS · ET DE MANNA ·
SANCTI · IO [2]
EVANGELISTE · SANCTI · CESARII · SANCTE BARBARE · VIRGINIS · MAR-
GARITE · SA
VINE · PRISCE · FELICVLE · SECVNDINE · FELICITATIS · VICTORIE
MVNDE · ET · SANCTE · HELENE VIRGINVM · TERTIVM QVOD AD HO
NOREM BEATI · IO · BABTISTE · EST CONSECRATVM A MANIBVS DOMNI ALE
XANDRI · EPISCOPI CAPVTAQVENSIS · IN QVO SVNT RELIQVIE · CAPITIS·
CRE
SCENTIANI · MARTYRIS · DE RELIQVIIS SANCTI ZENONIS · PATERNIANI · VIC
TORIS · SILVANI · ARGENI · SECVNDI · DONATI ET REMEDII

Eglise de Saint-Laurent in Lucina (1196).

L'église de Saint-Laurent *in Lucina*, à Rome, fut consacrée, le 26 mai 1196, par le pape Célestin III, entouré des cardinaux de sa cour et des évêques et archevêques d'York, Acerra (Deux-Siciles), Manfredonia (*ibidem*), Albano, Ostie, Porto, Viterbe, Fossombrone, Orte, Bade (?), Capaccio, Rieti, Narni et Amelia.

Les reliques déposées dans le maître-autel sont : deux fioles pleines de la graisse et du sang de S. Laurent, un vase contenant de sa chair brûlée, le manteau dont un ange essuya son corps, le gril sur lequel il fut brûlé ; les corps des saints martyrs Alexandre, pape, Eventius, Théodule, Séverine, Pontien, Eusèbe, Vincent, Pélerin, Gordien, Sympronius et Félicola, vierge et martyre ; le vêtement de S. Sixte, quatre dents des apôtres S. Philippe et S. Jacques, du bois de la croix, un fragment de pierre du sépulcre et des reliques des saints Césaire, Julien, Marcellin et Pierre, Marc et Marcellien, Romair, Epiphane, Martin, Némésius, Olympe, Théodule, Abdon et Sennen, Adrien, Martin pape ; des saintes Lucille, Supérie et Agrippine ; enfin huit bras des saints martyrs Hippolyte, Justin prêtre, Quirin prêtre, Félix et Adaucte, Symphorose, Justin et Eugène.

L'inscription commémorative, gravée en onciales avec de nombreuses abréviations, se développe en douze longues lignes sur une plaque de marbre, peu haute, mais très large.

[1] Petri.
[2] Johannis.

ANNO DOMINICE INCARNATIONIS · MILLESIMO · C · XCVI · PONTIFICATVS
DNI [1] CELESTINI TERTII PAPE · ANNO EIVS · VI · INDICTIONE · XIIII ·
MENSE MADII · DIE · XXVI ·
DICATA FVIT HEC ECLESIA PER MANVS EIVSDEM CELESTINI · CVM
QVO INTERFVERVNT ARCHIEPISCOPI · EBORACENSIS · ACCERVNTINVS ·
IPONTINUS · EPISCOPI ·
· ALBANENSIS · OCTAVIANVS · HOSTIENSIS · PETRVS PORTVENSIS ·
OHANNES BITERBIENSIS · NICOLAVS · SINFORONIENSIS · [2] PAVLVS ·
RTANVS · SABARISCIVS
TONIENSIS · CAPVAQVENSIS · A · REATINVS · B · NARNIENSIS · IACO-
VS · AMELIENSIS · ET TOTA CVRIA CARDINALIVM · PRESIDENTE
IC ECLESIE CINTHIO CARDINALI · FACTA EST AVTEM HEC DEDICATIO
D HONOREM DEI ET BEATI LAVRENTII MARTIRIS CVM
VOTIONE TOTIVS POPVLI ROMANI ET ADIACENTIVM POPVLORVM CVM
ANTA SOLLEPNITATE ET GLORIA QVANTA HACTENVS NEC RECO
ITA NEC VISA FVIT · HEE SVNT RELIQVIE · QVE SVNT RECONDITE IN
LTARI MAIORI · II · AMPVLLE CVM ADIPE ET SANGVINE BEATI LAV-
ENTII · ET VAS PLENVM DE
EMATA CARNE BEATI LAVRENTII · GAVSAPE QVO ANGELVS TERSIT
ORPVS EIVS · CRATICVLA SVPER QVA ASSATVS FVIT · ET CORPORA
EATORVM · MARTYRVM · ALEXANDRI PAPE ·
ENTII · THEODOLI · SEVERINE · PONTIANI · EVSEBII · VINCENTII ·
ET PEREGRINI · GORDIANI · ET FELICVLE VIRGINIS ET MARTIRIS ·
IMPRONII · ET VESTIS · S · SI
I · ET · IIII · DENTES APOSTOLORVM PHILIPPI · ET IACOBI · DE LIGNO
RVCIS XPRISTI · DE PETRA SEPVLCRI · ET RELIQVIE SANCTORVM CESA-
RII · MARTINI · PAPE · ADRIANI · IVLIANI MARTYRVM
ARCELLINI · ET PETRI · MARCI ET MARCELLIANI · ROMANI · EPIFANII ·
MARTINI · NEMESII · OLIMPII · THEODOLI · LVCILLE · ET SVPERIE ·
AGRIPPINE · ABDON
T SENNES · ET OCTO BRACHIA SANCTORVM · YPOLITI · IVSTINI PRES-
BITERI · QVIRINI PRESBITERI · FELICIS · ET AVDACTI SIMPHOROSE ·
IVSTINI · ET EVGENII · MARTIRVM ·

Eglise de Saint-Eustache (1196).

La diaconie de Saint-Eustache, à Rome, a conservé de la fin du XIIe siècle une tour et le mur latéral du côté gauche, que l'on aperçoit encore par endroits, malgré les maisons qui y sont adossées. Elle fut consacrée le dimanche où l'on chante *Modicum*, indiction quatorzième, l'an 1196, sixième année du pontificat de Célestin III. Des trois autels, le principal eut pour consécrateur le pape lui-même et pour les deux autres le cardinal Octavien, évêque d'Ostie

[1] Domni.
[2] *Sic pour Forosempronienis.*

et le cardinal Pierre, évêque de Porto. Assistaient à la cérémonie Jean, évêque d'Albano; Paul, archevêque d'Alghero (Sardaigne); Anastase, évêque de Capaccio et depuis de Fossombrone, et enfin Sabarisque, évêque de Bade.

Les reliques du maître-autel sont : de la vraie Croix, du sang de Notre-Seigneur, de ses vêtements et de sa couronne d'épines; des ossements et des vêtements des saints apôtres Pierre et Paul, une côte de S. André, des charbons sur lesquels fut grillé S. Laurent, ainsi que les corps des saints martyrs Eustache, Théopiste, sa femme, et leurs enfants Agapit et Théopiste. Ces quatre corps étaient renfermés dans une urne d'onyx et une inscription, gravée sur marbre, en constatait l'authenticité.

L'indulgence, accordée pour l'anniversaire, est de deux ans, depuis le jour de la consécration jusqu'à l'octave de la Pentecôte.

L'archiprêtre Pierre Saccocia fit graver l'inscription commémorative, qui constate que jusqu'alors aucune cérémonie n'avait été accomplie avec autant de solennité. Les mots sont liés, ainsi que les lettres, ce qui occasionne un enchevêtrement presque inextricable.

† IN NOMINE DOMINI NOSTRI IESV CRISTI ANNO
INCARNATIONIS EIvSDEm · MILLesimo · C · XCVI · ET · ANNO
VI · DomNI · CELESTINI · III · PaPe · INDICtione · XIIII · IN DomiNICA Qva
CANTATur · MODICVm · DEDICATA Est ECCLesiA ISTA CVm TRIBvs
ALTARIB; Qve · Svnt In EA Qvæ ConSECraTIO FACTA Est AB EODEm DomNO
PaPa · CVI COADIVTOrES FVERvnt HII EpiscoPI · OCTAVIANVS
HOSTIENsis · PE · [1] GALLOCIA POrTVENsis · IO · [2] ALBANENsis
PAV · [3] ARCHIEPiscopvS AGGERENsis · ANASTASIVs CAPvtaQvensis · NVC [4]
FORISImProNIENsis · ET SABARISCIvs BADEnsis · In MAIOrI AL
TARI ConSECraTVm HAB IPsO DomNO PaPa CVI ETIAm ASTITIT PreDICT
O [5] · EpiscoPvS · SvnT HEE RELIQviE · DE LIGNO : † · DomINI · DE SAN-GvINE
XPristI · DE SPINEA CORONA · DE VESTIMEnTIS EIvs · DE RELIQvIIS E͞T
VESTIMenTIS APostoLORvm · PE ET PA · DE COSTA Sancti ANDREE ET DE

[1] Petrus.
[2] Joannes.
[3] Paulus.
[4] Nunc.
[5] *Sic* pour *predictus*.

ARVINA ET CARBONIB; SANCTI LAVRENTII · DE RELIQVIIS SANCTORVM M·[1] EVSTA
THII · VXORIS ET FILIORVM EIVS · SVB MAIORI ALTARI IN CONCA
ONICHINA · SVNT CORPORA SANCTORVM CVM TITVLO MARMOREO · H[2]
REQVIESCNT[3] CORPORA SANCTORVM MARTIRVM EVSTATHII
ET VXORIS EIVS THEOPISTIS EORVMQ : FILIORVM AGAPITI ET THE
OPISTI · EGO CELESTINVS CATHOLICE ECCLESIE EPISCOPVS CVM
PREDICTIS EPISCOPIS CORPORA SANCTORVM ET OCVLIS VIDI ET MANIB; TRAC
TAVI ET RECONDIDI CVM TITVLO ANTIQVO IN MAVSOLEO SVB
ALTARI · AD CVIVS CONSECRATIONIS ANNIVERSARIVM STATVIMVS · VT QVOTQVOT
AB IPSO DIE VSQVE : AD OCTAVVM PENTECOSTES DEVOTE CONVENERINT · DV
ORVM ANNORVM REMISSIONEM SVORVM PECCATORVM HABEANT
HEC CONSECRATIO ANNO ET DIE SVPRADICTO FACTA EST STVDIO ET
LABORE PETRI ARCHIPRESBITERI COCNOMENTO SACCOCIA ·CLERO
ET POPVLO AVXILIANTE · CVIVS CONSECRATIONIS CELEBRI
TATI VSQ :[4] AD HEC TEMPORA NVLLA SIMILIS EXTITYT ·

Eglise de Tarascon (1197 .

L'église de Tarascon (Bouches-du-Rhône), dédiée à Ste **Marthe**, fut consacrée, le 1ᵉʳ juin de l'an 1197, dix ans après la **découverte** du corps de l'*hôtesse du Christ*, par l'évêque Imbert, **assisté de** l'évêque Rostaing, dont les sièges ne sont pas indiqués. L'inscription commémorative, plaquée à la façade, a été publiée **par M.** de Caumont dans son *Abécédaire d'archéologie* (Caen, 1868, 5ᵉ édition, p. 376).

UIGINTI : NOUIES : SEPTEM : CUM : MILLE : RE
LAPSIS : ANNO : POSTREMO : NOBIS : PA
TET : OSPITA : XPI : MILLE : DUCENTIS
TRANSACTIS : MINUS : AC : TRIBUS : AN
NIS : IMBERTUS : PRESUL : ROSTAG
NO : PRESULE : SECUM : IN PRIMA
IUNII : CONSECRAT : ECCLESIAM

***Eglise des Saints-Vincent et Anastase, aux Trois-Fontaines* (1221).**

L'église abbatiale des Trois-Fontaines, à Rome, que l'on croit généralement dater du XIIᵉ siècle et du temps de S. Bernard, qui y éta-

[1] Martyrum.
[2] Hic.
[3] *Sic* pour *requiescunt*.
[4] Usque.

blit ses moines, me paraît plutôt devoir être reportée au commencement du XIII[e]. L'inscription de dédicace, plaquée à l'entrée du sanctuaire et à la droite de l'autel, mentionne en effet cette dédicace au 1[er] avril 1221. Elle fut accomplie par le pape Honorius III, assisté de sept cardinaux, parmi lesquels on nomme l'évêque de Sabine et ceux de Tusculum et de Palestrina, l'archevêque de Narbonne, celui de Florence, et deux frères évêques, dont un religieux. Tous les sept consacrèrent en même temps les sept autels.

Les reliques déposées dans le maître-autel, qui est encore le même qu'à l'époque, sont : du bois de la Croix, de la chair du Sauveur, de ses langes et de sa crèche, de son manteau et une pierre du sépulcre, du vêtement de la Ste Vierge et de celui de S. Jean-Baptiste, des dents de S. Pierre, des ossements des saints apôtres Paul, André et Barthélemy, de S. Laurent, de S. Vincent, de S. Anastase, de S. Clément, de S. Nicolas, de S. Sébastien, de Ste Anastasie, vierge, et de Ste Cécile.

L'indulgence attachée à la visite de l'église est de sept ans et de sept quarantaines. L'anniversaire a été fixé au jour qui précède le dimanche des Rameaux.

La dédicace eut lieu par les soins de l'abbé Nicolas, à qui l'on doit aussi l'inscription commémorative, rédigée en vers latins et gravée sur marbre, avec toutes les difficultés épigraphiques de l'époque.

IN NOmiNE DomiNI ANNO · M̊ · BISQ ; [1] CENTENO · PrIMO QUATerQui
QUO XPristuS UENIT · MUNDUm REDEMIT · ACTU DIVINO .·.
KALendas APRELIS · HONORIUS FELIX · MONOS DIA SACER .·.
HANC AULAm SACRAUit · PAPAQ; DICAUit DIUINIS ACER .·.
SEPTEM CARDINALES · COLLATERALES · InTerFUERUnT .·.
AD MATRIS Dei · HONOREm EI · TVnC ASTITERVnT .·.
PreSUL SAVINENSIS · TUSCULANENSiS · HII BONITATE .·.
PONTiFICALI · HONORE · TALI · FULGENT · DIGNITATE .·.
PeTrus PENESTRENSIS · ARCHI [2] NARBONEnSIS · 7 DUO FRatRES
SIBI DEUOTI · SUBDITI TOTI · EPISCOPI VATES ·;
ALTER FLORENTINus · CULTU DIUINus · ACTV SERENO .,
SPerNIT AMOREm · MVnDI HONOREm · ARENTE FENO .,
· VII · ARIS conSECrATIS · AC REliQuiIS DITATIS · SanCtORum BASILI

[1] Bisque.

[2] *Sic* pour *Archiepiscopus*.

HIC COLLOCAT VT SMARAGDUS · REDOLET SAT PLUS QUAM NARDUS · SPONSA THEOS VNICA :
HOC ALTARE CRVCIS LIGNVM · 7 VOLVMEN CARNIS DIGNVM · UTERO CVM PRODIIT .·.
HIC VELAMEN 7 PRESEPE · PALLIVM 7 LAPIS SEPE · TUMULI QUI SVBIIT :,
HI. EST VESTIS MATRIS DEI ATQ; PRECVRSORIS EI · ZACHARIE FILIVS :,
PETRUS · PAVLUS 7 ANDREAS · QVEM OCCIDIT TUNC EGEAS BARTHOLUS[1] EXIMIUS :,
PARTES CORPORVM DEDERVNT · QVE NON ENTE TVNC FVERVNT · DENTES CEFAS PRICIPIS :,[2]
OPVLENTUM DECORATUR · HOC EXIMII DITATUR · MERITORUM ADIPIS :,
HIC LAVRETIUS CONSISTIT · CVI VINCETIVS[3] ASSISTIT · DECORVS MARTIRIO
ANASTASIVS 7 CLEMENS · QVEM AERIDIANVS DEMENS · CONSVMPSIT SVPLICIO
NICOLAVS PRESVL DIGNVS · SEBASTIANVS BENIGNVS · DECORA CECILIA :,
ANASTASIA VIRGO PIA · A VERA PLENA SOPHIA · REDOLENT VT LILIA :,
ISTVD FATHETVR · QVISQVIS GRADIETVR · AD HANC AVLAM DEI :.
V · I · I · ANNIS ET · VII · CARINEA · REMISSIONIS · CONFESSI CRIMINIS SOLVTIONIS · QUE DETUR EI :,
FERIA · V · CVM · CELEBRATVR · ANTE PALMARVM DIES HABATVR ·[4] PAPA IVBENTE :,
HOC RECORDETVR · AC MEMORETVR · QVILIBET MENTE :,
REMISSIO DATVR · 7 CONDONATVR · TEMPORE ISTO :,
CREDAT FIDELIS · FIAT INDE FELIX PREBENTE XPRISTO :,
MERVIT ABBAS HOC NICOLAVS VT SIBI SEMPER INSIT LAVS OPERE TALI :,
CVNTI DEVOTI SIBI FVERUNT · 7 PRECES DIGNAS ADIMPLEVERUNT · HOMINI QVALI :,
HE RELIQVIE SANCTORVM · HIC DEGENTIVM BONORVM · PENITENDIS[5] SPATIVM :,
NOBIS ATQ; MONACHORVM PRECES DENT 7 ANGLORVM[6] IN CELIS CONSORTIVM :,

Cette inscription, unique en son genre, est fort intéressante à étudier au point de vue poétique. On remarque facilement, en la lisant, aux assonnances que chaque ligne forme, trois vers ou une strophe. Les deux premiers riment ensemble et le troisième rime avec le derniers vers de la strophe suivante. C'est la forme adoptée au Moyen-Age pour les séquences. Aussi, je ne serais pas étonné

[1] *Sic* pour *Bartholomæus*. On pressent l'italien qui écrira *Bartolo*.
[2] *Sic* pour *principis*.
[3] *Sic* pour *Vincentius*. La lettre N est ainsi supprimée en plusieurs endroits.
[4] Lisez *habeatur*.
[5] *Sic* au lieu de *penitendi*.
[6] *Sic* pour *angelorum*.

que cette longue poésie rythmée ait été chantée par les moines à la fête de la dédicace. En effet, un missel manuscrit du XIII[e] siècle, qui a été écrit pour le couvent de Sainte-Sabine à Rome et qui est conservé à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, contient des proses ou séquences pour les principales fêtes de l'année.

Voici donc comment cette inscription doit être lue. Je n'en citerai que quelques strophes pour donner idée du genre :

Septem cardinales
Collaterales
Interfuerunt [1].

Ad matris Dei
Honorem ei
Tunc astiterunt.

Hic est vestis matris Dei
Atque precursoris ei
Zacharie filius.

Petrus, Paulus et Andreas,
Quem occidit tunc Egeas,
Bartholus eximius.

On le voit, préciser les dates, nommer le consécrateur et ses assistants, désigner les reliques, faire un compliment à l'abbé et mettre tout cela en vers, dont quelques-uns sont fort bien réussis, était un véritable tour de force, devant lequel le poète du XIII[e] siècle n'a pas reculé. Nous devons l'en féliciter et dire avec Horace qu'il n'y a que les poètes qui savent oser ainsi :

« . . . . . . *Pictoribus atque poetis*
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas. »
(*Ars poetica*, v. 9, 10).

[1] Guillaume Durand dit qu'à l'occasion des dédicaces d'églises, il y avait grand concours de prélats et de dignitaires de la province · « In cujus quidem rei testimonium, prælati, magnates et apostoli provinciæ, hodie conveniunt ad dedicationem ecclesiarum et sequuntur processionaliter consecrantem : et reliquiæ per sacerdotes sub papilione seu umbraculo solemniter deportantur. » (*Ration. divin. offic.*, lib. III, cap. VII.

Eglise de Saint-Eusèbe (1238).

L'inscription de dédicace, qui se voit sous le portique, ne se pporte pas à l'église actuelle, car de l'ancienne il ne reste que la ur en briques. Elle est écrite en majuscules romaines, mélangées quelques lettres gothiques.

Elle porte qu'au mois de mars de l'an 1238, indiction onzième, mercredi de la semaine Sainte, Grégoire IX consacra ce titre carnalice sous le vocable des saints Eusèbe et Vincent, ainsi que le aître-autel. Les deux autels du transsept reçurent en même temps nction sainte. A cette occasion, le pape accorda une indulgence mille ans et cent vingt jours, à gagner depuis le mercredi de la maine Sainte jusqu'au dimanche de *Quasimodo*. Le chiffre *mille* douteux, car il constitue une surcharge, ayant été gravé après ıp pour remplacer un mot effacé.

✝ ANN · DNI · M̊ · CC̊ · XXX̊VIII · INDICTIONE · XI · MENSE
MARTII · QVARTA FERIA · MAIORIS EDOMADE ' QVADRA
GESIME · DOMNVS GREGORIVS · PAPA · NONVS · CONSECRAVIT
HANC ECCLESIAM IN HONORE BEATORVM EVSEBII · ET
VINCENTII · CVM TRIBVS ALTARIBVS · QVORVM
MAIUS ALTARE CONFESSORIS IPSIUS MANIBUS PRO
PRIIS CONSECRAVIT · STATVENS VT OMNI ANNO
A QVARTA FERIA MAIORIS EDOMADE QVADRA
GESIME VSQVE AD OCTAVAM · DOMINICE RESVRRECTI
ONIS · HANC ECCLESIAM VISITANTES · MILLIS · ANNIS
ET CENTVM VIGINTI DIERVM DE INIVNTA SIBI PENI
TENTIA · INDVLGEMTIAM CONSEQVANTVR

Eglise de Saint-Thomas ai Cenci (1240).

L'illustre famille Cenci a donné son nom, à Rome, à l'église Saint-homas, en raison du droit de patronage qu'elle y exerce. La concration de cet édifice sacré se fit par les mains du cardinal Rainaud, 'èque d'Ostie, le 2 juin, fête des saints Marcellin et Pierre, indic-

Cette manière d'écrire prouve qu'au XIIIe siècle la lettre B ne se prononçait dans le mot *Hebdomada*, dont l'aspiration *h* était également supprimée, comme tile à la prononciation.

tion treizième, l'an 1240, quatorzième année du pontificat de Grégoire IX.

L'autel majeur, dédié à St. Thomas, contient les reliques suivantes : du linge qui entourait le cou de cet apôtre au moment de sa décollation et des ossements des saints Urbain, Mamilien, Félix pape, Marc et Marcellien, Vincent, Chrysante, Marcellin et Pierre, Gordien et autres saints et des saintes Julitte, Darie et Félicola, vierge.

Les autels latéraux furent consacrés par les évêques de Bagnorea et de Brescia. L'autel de Saint-Nicolas renferme des reliques de ce saint, ainsi que de S. Gordien, de Ste Félicola et des saints Marcellin et Pierre. Dans l'autel de Ste Marguerite, on mit des reliques de cette sainte, de Ste Marie-Madeleine, de Ste Félicola, de S. Gordien et des saints Pierre et Marcellin. L'indulgence accordée pour l'anniversaire est de quatre quarantaines, qui doivent correspondre à la consécration de l'église et à celle des trois autels. L'inscription de dédicace, encastrée dans le mur, près de la petite porte, a été gravée avec peu de soin. On y remarque des abréviations et quelques lettres unies.

† ANNO DOMINI · M · CC · XL · TEMPORE DOMNJ GREGORII
VIIII PAPE · ANNO EIVS XIIII · 7 TEMPORE LAVRENTII ARCHIPRESBITERI
INDICTIONE · XIII · MENSE IVNII · DIE · II · JN FESTIVITATE SANCTI MARCELLINI
7 PETRI , HEC ECCLESIA CONSECRATA EST PER MANVS RAINALDI EPISCOPI OSTIENSIS · ET
EPISCOPI BAGNIREGII · 7 EPISCOPI BRESCIENSIS · JN ALTARI SANCTI THOME · SVNT DE RELIQVIIS EIVSDEM DE FANDONE
CIRCA COLLVM EIVS IN PERCVSSIONE IPSIVS · ET SANCTI VRBANI · MAMILIANI JV
LITE · FELICIS PAPE · MARCI 7 MARCELLIANI · VINCENTIJ · CRISANTI 7
DARIE MARCELLINI 7 PETRI · GORDIANI · FELICVLE · VIRGINIS · 7 ALIORVM
SANCTORVM JN ALTARJ SANCTI NICOLAI · SVNT DE RELIQVIIS IPSIVS · SANCTI GORDIANI ·
FELICVLE MARCELLINI 7 PETRI · JN ALTARI SANCTE MARGARITE · SVNT
DE RELIQVIIS EIVSDEM SANCTE MARIE MAGDALENE · GORDIANI · MARTYRIS · FELICVLE
MARCELLINI 7 PETRI : 7 IN DICTO FESTO ANNVA
TIM QVARANTANARVM · IIII · INDVLGENTIA EST CONCESSA

Oratoire de Saint-Sylvestre (1246).

Cette chapelle, qui est restée à peu près intacte, avec son pavé n mosaïque et ses fresques, ouvre sur le portique de l'église des)uatre-Saints-Couronnés, à Rome. Elle fut dédiée par le cardinal Rainaud, évêque d'Ostie, à la demande du cardinal Etienne, prêtre du itre de Ste Marie au Transtévère et fondateur, non seulement de la hapelle, mais aussi du couvent qui y est annexé. La cérémonie eut ieu le vendredi avant les Rameaux, indiction quatrième, sous le ontificat d'Innocent IV, l'an 1246. L'indulgence, accordée pour l'anniversaire et les sept jours suivants, est d'un an et de quarante jours.

L'autel a été renouvelé, mais on y déposa primitivement du bois le la Croix et des reliques de S. Boniface, pape et martyr; de S. Janvier, sous-diacre du pape S. Sixte ; des saints martyrs Tiburce, Théodore, Hippolyte, Marius et Marthe, Nérée et Achillée, Papias et Maur, des trois enfants hébreux jetés dans une fournaise par ordre de Nabuchodonosor, des saints papes et confesseurs Sylvestre et Lin, de S. Alexis, des Stes Lucie et Dorothée, vierges et martyres et des saintes vierges Praxède, Pudentienne et Exupérance.

Cette inscription commémorative est plaquée contre un pilier, auprès de l'autel, et divisée en deux parties dont une pour la consécration et l'autre pour les reliques et les indulgences.

L·AD LAVDEM DI OIPIS ' 7 HONOREM BI ' SILVRI
'APE 7 CONFESSORIS · DEDICATA EST HEC CAPELLA PER DOMINVM
AYNALDVM OSTIENSEM EPISCOPVM · AD PRECES DOMINI
TEPHANI · TITVLI · SANCTE · MARIE TRANSTIBERIM PRESBITERI CARD '
n CAPELLAM 7 DOMOS EDIFICARI FECIT
N NOMINE DOMINI AMEN · ANNO DOMINI · M · CC '
VI : INDICTIONE · IIII · FERIA · VI · ANTE
MAS · TEMPORE DOMNI INNOCENTII QVA
· PAPE · ANNO IIII · HEE SVNT RELI
7 SANCTORVM · DE LIGNO CRVCIS
I BONIFATII · PAPE 7 MARTYRIS · SANCTI IANV
QVI FVIT SVBDIACONIS SIXTI · PAPE · MARTYRIS ·

omnipotentis.
ti Silvestri.
linalis.

SANCTI TIBVRTII MARTYRIS · SANCTI THEODORI MARTYRIS ·
SANCTI YPOLITI MARTYRIS · SANCTORVM MARII 7 MA
RTHE MARTYRVM SANCTORVM TRIVM PVERORVM
MARTYRVM · SANCTORVM NEREI · 7 ARCHILEI MARTYRVM ·

✝ ITEM EST IN ALTARI DE RELIQVIIS
SANCTORVM PAPIE 7 MAVRI M · [1] SANCTI · SILVESTRI PAPE 7 CONFESSORIS
SANCTI LINI PAPE 7 CONFESSORIS · SANCTI · ALEXII CONFESSORIS · SANCTE LVCIE
VIRGINIS
7 MARTYRIS · SANCTE · PRAXEDIS VIRGINIS · SANCTE · PVDENTIANE
VIRGINIS · SANCTE · DOROTHEE VIRGINIS 7 MARTYRIS · SANCTE · EXVPERAN·
TIE · VIRGINIS
OMNIBVS XPISTI FIDELIBVS AD ISTAM CAPELLAM VENI
ENTIBVS IN DICTA SEXTA FERIA VEL SEPTEM
DIEBVS SEQVENTIBVS · VNVS ANNVS 7 · XL · DIES DE IN
IVNCTA SIBI PENITENTIA RELAXANTVR ·;

Eglise de Sainte-Martine (1256).

Cette église, élevée au pied du Capitole, à Rome, a conservé une inscription qui mentionne l'église, actuellement détruite de S. Côme *in Silice*. On croit que ce surnom lui avait été donné parce qu'elle était placée le long de la voie romaine, pavée de *silex*, qui traversait le Forum, ou à cause des traces des genoux de S. Pierre, imprimés sur un pavé que l'on y vénérait.

La consécration de Sainte-Martine eut lieu, en 1256, le jour même de la station, à la mi-carême, par les mains du pape Alexandre *III*, assisté des évêques de Tusculum et de Palestrina. Dans le maître-autel furent renfermées les reliques des saints martyrs Concordius, Epiphane, Papias, Maur, Nérée et Achillée, Marius et Marthe, Urbain pape, et de la flèche qui transperça S. Macaire. Le pape accorda pour l'anniversaire une indulgence d'un an et de deux quarantaines.

L'écriture est en belle onciale romane, mais le latin détestable.

ANNO DO [2] M · CC · LVI DNS ALER · PP [3]
IIIIVS · [4] PROPRIIS MANIBVS · CVM DVOBVS · EPISCOPIS CARDINA
LIBVS · S · [5] TVSCVLANO · 7 PENESTRINO · AD HONOREM

[1] Martyrum.
[2] Domini.
[3] Domnus Alexander papa.
[4] Quartus.
[5] Scilicet.

DEI 7 BEATE MARTINE VIRGINIS 7 MAR [1]
CONSECRAVIT ECCLESIAM · ISTAM · DANS INDVLGENCIAM
VNIVS ANNI 7 DVARVM ; QVARANTA · NE · [2] IN
ALTARI VERO RECONDITE SVNT · RELI
QVIE · BEATORVM MARTIRVM · CONCORDII · ET
BYPHANII · [3] PAPIE · MAVRI · NEREY
7 ARCHILEY · MARII · 7 MARTHE · VR
BANI PAPE 7 DE ZAGVITTA [4] SANCTI
MACHARII · CONSECRATŌ [5] AVTEM
HEC ECLESIA FVIT IN MEDIA XL[A] [6] · QVANDO
EST · STATIO AD SANCTVM COSMA
TVM IN SILICE · IN TEMPORE AR
CHIPRESBITERO ANDREA [7] FVIT HEC
ECCLESIA CONSECRATA

Eglise des Stigmates (1298).

L'église des Stigmates, à Rome, portait autrefois le vocable des Quarante saints martyrs. Elle fut consacrée, en 1298, indiction onzième, quatrième année du pontificat de Boniface VIII, par Frère Lambert, évêque d'Aquino (Deux-Siciles) et vicaire de Sa Sainteté. Le même prélat consacra, le même jour, le dimanche 8 décembre, l'église et l'autel des Quarante saints martyrs. Pour l'anniversaire de chacune de ces consécrations, il accorda une indulgence de cent quarante jours.

L'inscription qui rappelle ces faits a la forme d'une charte, donnée à Rome, au palais de Venise, près l'église de Saint-Marc. A la suite sont enregistrées les reliques déposées dans les autels : du bois de la Croix, du vêtement de la Ste Vierge, du vêtement de N.-S., de l'huile du tombeau de Ste Catherine, des reliques des Stes Agnès, Cyriaque, Félicité et Eugénie et des saints Saturnin, Laurent, Prote et Hyacinthe, Barthélemy, Alexandre, Christophe, Crescentius, Symphorien, Exupérance, Blaise, Démétrius, Marianus, Martial, Pudentius, et autres dont les noms ne sont pas inscrits.

[1] Martyris.
[2] *Sic* pour *Quarantenarum,* mot improprement substitué à *Quadragenarum.*
[3] *Sic* pour *Epiphanii.*
[4] *Sic* pour *sagitta.*
[5] *Sic* pour *consecrata.*
[6] Quadragesima.
[7] *Sic* pour *Archipresbyteri Andreæ.*

Cette inscription, écrite en gothique ronde, a été faite par le soins de Blaise Sassolini pour son âme et celle de ses parents.

+ VNIVERSIS XPISTI FIDELIBVS IN VRBE CONSTITVTIS · FRATER LAMBER TVS MISERATIONE DIVINA EPISCOPVS AQVINAS · AC SCISSIMI [1] PATR 7 DOMINI NOSTRI DOMINI BONIFATII DIVINA PROVIDENTIA OCTAVI PAI IN SPIRITVALIBVS IN VRBE VICARIVS
GENERALIS · SALVTEM IN DOMINO SEMPITERNAM · SANCTORVM MERITI INCLITA GAVDIA · FIDELES XPISTI ASSEQVI MINIME DVBITAMVS · QV EORVM PATROCINIIS PER CONDIGNE RETRIBVTIONIS
OBSEQVIA PROMERENTVR · ILLVMQVE VENERENTVR IN IPSIS QVORV GLORIA EST ET RETRIBVTIO MERITORVM · NOS IGITVR AD CONSEQVEN DVM PREDICTA GAVDIA · CAVSAM DARE FIDELIBVS
CVPIENTES · OMNIBVS VERE PENITENTIBVS ET CONFEXIS QVI AD EC CLESIAM SANCTORVM XL · MARTIRVM DE CALCARANIO DE VRBE · II DIE CONSECRATIONIS IPSIVS ECCLESIE
ET ALTARIS BEATE ET GLORIOSE VIRGINIS MARIE IN IPSA ECCLESE EXISTENTIS · CVIVS VIRGINIS MARIE EST INSIGITVM [2] VOCABVLO PE NOS DIE DOMINICO
OCTAVO MENSIS DECEMBRIS · XI · INDICTIONE SOLLEMPNITER CELE BRATE · NEC NON IN DIE CONSECRATIONIS ALTARIS DICTORVM SA CTORVM · XL · MARTIRVM
IN IPSA ECCLESIA EXISTENTIS · QVORVM EST VOCABVLO INSIGITVM DIE DOMINICO · IX · MENSIS MARTII CONSECRATI · CVM REVERENTIA ET DEVOTIONE ACCESSE
RINT ANNVATIM · DE OMNIPOTENTIS DEI MISERICORDIA · BEATE MARIE UIRGINIS EIVS MATRIS · ET BEATORVM PETRI ET PAVLI APOSTOLORVM EIVS AVCTORITATE CON
FISI · C · ET · XL · DIES DE INIVNCTA SIBI PENITENTIA MISERICORDITER RELAXAMVS · DATA ROME APVD SANCTVM MARCVM · SVB ANNO DOMINI
MILLESIMO · CC · NONAGESIMO · VIII · INDICTIONE · XI · PONTIFICATVS PREFATI DOMINI NOSTRI PAPE · ANNO · IIII · MENSIS MARTII · DIE · XXII ·
HEE SVNT RELIQVIE QVE SVNT IN ALTARIBVS ECCLESIE SANCTORVM · XL · IN PRIMIS DE LIGNO SANCTE CRVCIS · SANCTE AGNETIS · SANCTI SATVRNINI · SANCTI
LAVRENTII · SANCTORVM PROTI ET IACINTI · SANCTI BARTHOLOMEI APOSTOLI · S · ALEXANDRI SANCTI XPISTOFORI · SANCTI CRESCENTII · ET SIMPHORIANI · SANCTI SVPERANTII
SANCTI BLASII EPISCOPI · SANCTI DEMETRIO · [3] DE VESTIMENTO BEATE MARIE VIRGINIS · DE VESTIMENTO DOMINI NOSTRI IHESV XPRISTI · DE OLEO SANCTE KATERINE VIRGINIS ·
ET SANCTE CIRIACE · ET SANCTI MARIANI · SANCTI MARCIALI · [4] SANCTE

[1] Sanctissimi.

[2] *Sic* pour *insignitum.*

[3] *Sic* pour *Demetrii.*

[4] Lisez *Marcialis.*

FELICITATIS · SANCTE EVGENIE · SANCTI PVDENTII, ET ALIORVM MVLTORVM QVORVM NOMINA HIC NON SVNT
HOC OPVS FIERI FECIT BLASIVS DE SAXOLINIS PRO ANIMA SVA ET PARENTVM SVORVM · DEDIT ECCLESIE ·

Eglise de Sainte-Barbe (1306).

L'église de Sainte-Barbe, à Rome, appartient à la corporation des libraires. Elle fut consacrée, en 1306, ainsi que le maître-autel, qui contient les reliques suivantes : le voile et du chef de Ste Barbe, du vêtement de la sainte Vierge, des ossements des saints Barthélemy apôtre, Félix, Lotitius, Christophe, Sébastien, Alexis et Marius, des saints apôtres Philippe et Jacques, des saints Marcel, Macaire, Nérée et Achillée, Papias et Maur, Vincent, Sixte, Hippolyte et ses compagnons, des saintes Marguerite, Marthe et Sabine, de la dalmatique de S. Laurent, des cheveux de Ste Marie-Madeleine, du sépulcre de Notre-Seigneur, de la vraie Croix et du tombeau de la Ste Vierge.

Cette inscription, gravée en gothique ronde sur un des côtés de l'autel, est partagée par une croix en mosaïque d'émail, où sont figurées des étoiles alternativement rouges sur fond d'or, ou d'or sur fond noir. Elle se termine par une invocation à Ste Barbe.

L'indulgence accordée pour l'anniversaire et toute l'octave est de quatre ans et quatre quarantaines.

· † · HEE · SVNT · RELIQVIE · POSITE · IN · HOC · ALTARI · DE ·
CAPITE · ET VELV ·[1] SANCTE · BARBARE · DE VESTIMENTO · VINGINIS ·[2]
MARIE · BARTHOLOMEI · APOSTOLI · MARGARITE · FELICIS · LOTITII ·
CRISTOFORI · SEBASTIANI · ALEXII · MARII · MARTHE · DE · INTE
NVLA · ET · DIALMATICA ·[3] SANCTI · LAVRENTII · APOSTOLORVM · PHILIPPI · ET · IACOB
I · PETRONILLE · DE · CAPILLIS · SANCTE · MARIE · MADALENE · DE LAPI
DE · SEPVLCRI · XPISTI · ET · SEPVLCRI · SANCTE · MARIE · MARCELLI
MACHARII · NERRI · ET · ARCHILEI · PAPIE · ET MAVRI · VINCENTII ·
IPOLITI · ET SOCIORVM · SISTI · SAVINE · VERE · CRVCIS · ET A
LIORVM · MVLTORVM · SANCTORVM · CONSECRATVM · EST HO
C · ALTARE CVM · TOTA · E
CLESIA · BENEDICTVS · DEVS

[1] Velum.
[2] *Sic* pour *Virginis*.
[3] *Sic*.

L'église Saint-Gervais fut consacrée en 1420, le dimanche céda le 28 octobre, par un évêque *in partibus*, qui fixa le m pour l'anniversaire, auquel les fidèles sont invités pour l tion des *pardons* ou indulgences.

L'inscription, écrite en français et en gothique carrée, quée sur le mur du latéral nord. Elle est précédée de l'e deux titulaires saint Gervais et saint Protais et se termin mandant des prières pour les bienfaiteurs et les défunts; but elle suggère la récitation d'un *Pater* et d'un *Ave*, com les plus usuelles et les plus populaires.

BONNES GENS PLAISE VOUS SAUOIR
QUE CESTE PRESENTE EGLISE DE MESSEI
GNEURS SAINS GERVAIS ET SAINT PRO
THAIS FUT DE DIEE · LE DIMANCHE DE
VANT LA FESTE DE SAINT SIMON ET · S ·
JUDE · LAN MIL QUATRE CENS ET VINT · PAR · LA
MAIN DE REUEREND PERE EN DIEU · MAISTRE
GOMBAUT EUESQUE DAGRENCE · ET SERA A TOUS
JOURS · LA FESTE DE LA SAINTE DE DICACE · LE DI
MANCHE DEUANT LA DICTE FESTE DE SAINT SIMON
ET SAINT JUDE · SI VOUS PLAISE Y VENIR GANGNI
ER LES GRANS PARDONS · ET PRIEZ POUR LES
BIENSFAITEURS DE CESTE EGLISE ET AUSI POUR
LES TRESPASSES PATER NOSTER AVE MARIA ·

Musée de Cluny (1427).

Le musée de Cluny a recueilli une inscription français en gothique carrée, qui vient probablement de quelque

Lan mil cccc et xxvij le dyme(*n*)che
prochain apres la feste sainct luc
euangeliste fut ceste presente esglise
consacree des aumosnes des bon(*n*)es
gens gua(*n*)gnies les pardons et
pries pour les t(*res*)passes pater nost(*er*)

Eglise de la Nunziatella (1518).

Le 12 août de l'an 1200, indiction huitième, cinquième année du pontificat d'Honorius III, l'église de la Nunziatella, située dans la campagne de Rome, fut consacrée en l'honneur de la sainte Vierge et de tous les saints par l'évêque d'Anagni Jean et un autre Jean, évêque de...., assisté des abbés de Villamagna et de Sainte-Marie de la Roussille. Les reliques qui furent déposées dans l'autel sont : du bois de la croix, du bois de la table de la Cène, de la colonne de la flagellation, du tombeau de N.-S., d'une pierre du Thabor où eut lieu la transfiguration, du tombeau de la sainte Vierge et de saint Jean évangéliste, de la pierre sur laquelle était Jésus quand il pleura; des ossements des saints apôtres André, Jacques, Thomas, Simon et Jude; de S. Matthieu évangéliste, de S. Laurent martyr, des saints Fabien et Sébastien, de S. Nicandre prêtre, de S. Sixte, pape et martyr, des saints Félicissime et Agapit martyrs, des saints Côme et Damien, Libertin, Paterne et Honorat, des saints Chrysante et Daria, des saints Innocents, de S. Hermenus martyr, des saints Denis, Rustique et Eleuthère, de S. Quentin, évêque et martyr, des saints Nérée et Achillée, de S. Mennas, martyr, des saints Félix et Adaucte, de S. Thomas martyr, des onze mille vierges, compagnes de sainte Ursule, des saintes vierges Secondine, Lucille et Domitille, enfin du rocher de la grotte où sainte Marie-Madeleine fit pénitence.

L'inscription a été continuée et gravée ultérieurement pour faire connaître les faveurs spirituelles de l'église, ce qui a motivé une assemblée qui se tient encore tous les ans, le premier dimanche de mai. Par bulle, donnée près de Saint-Pierre, le 19 octobre 1384, la sixième année de son pontificat, Boniface IX accorda à tous ceux qui visiteraient l'église de la Nunziatella, pénitents et confessés, le jour de l'Annonciation, le premier dimanche de mai et pendant

toute l'octave de la dédicace, les mêmes indulgences qu'ils gagneraient à visiter l'église de Saint-Pierre-ès-Liens.

En 1518, cinquième annnée du pontificat de Léon X, les gardiens de la confrérie du Gonfalon firent restaurer l'inscription qui mentionnait à la fois la dédicace et la concession d'indulgences.

· IN NOMINE · DOMINI · AMEN · M · CC · PONTIFICATVS · DOMNI · HONORII · PAPE · III · ANNO · V · INDICTIONE · VIII · MEN · AVG · D · [1] IX ·

DEDICATA · EST · HEC · ECCLESIA · AD · HONOREM · BEATE · MARIE · VIRGINIS · ET · OMNIVM · SANCTORVM · PER MANV · VENERABILIS · IOHANNIS

ANAGNIM · ET · IOHANNIS · GAGNIN · EPISCOPORVM · ASSISTENTIBVS · EIS · VENERABILIBVS · ABBATIBVS · IO · [2] VILLAMAGNA · ET · IOHANNE ·

SANCTE MARIE · DE RVSILLA · IN · CVIVS · ALTARE · SVNT · HEE · RELIQVIE · RECONDITE · DE LIGNO · † DE · LIGNO ·

MENSE · IN QVA · XPISTVS · CENAVIT · CVM · DISCIPVLIS · DE · SEPVLCRO · BEATE · MARIE · ET BEATI · IO · [3] EVANGELISTE · DE LAPIDE · IN · QVO ·

LACHIMATVS · EI · [4] XPISTVS · DE · RELIQVIIS · S · [5] ANDREE · APOSTOLI · SANCTI · IACOBI · APOSTOLI · SANCTI · THOME · SIMONIS · ET · IVDE · MATHEI · APOSTOLI ·

LAVRENTII · MARTYRIS · FABIANI · ET · SEBASTIANI · NICANDRI · PRESBITERI · SIXTI · PAPE · ET · MARTYRIS · FELICISSIMI · ET · AGAPITI ·

MARTYRVM · COSME · ET · DAMIANI · LIBERTINI · PATERNI · ET · HONORATI · MARTYRVM · CHRISANTI · ET · DARIE · SANCTORVM · INNOCENTVM ·

SANCTI · HERMNI · MARTYRIS · SANCTORVM · DIONISII · RVSTICI · ET · HELEVTERII · QVINTINI · EPISCOPI · ET · MARTYRIS · SANCTORVM · NEREI · ET · ARCHILEI ·

SANCTI MENNE · MARTYRIS · FELICIS · ET · ADAVCTI · SANCTI · THOME · MARTYRIS · XI · MILIA · VIRGINVM · SECVNDINE · VIRGINIS · LVCILLE · VIRGINIS ·

DOMITILLE · VIRGINIS · DE · COLVNA · [6] XRISTI · ET · DE SEPVLCRO · DE · LAPIDE · SVPER · QVEM · XPISTVS · TRANSFIGVRATVS · EI · DE ·

LAPIDE · SPELVNCE · VBI · MARIA · MAGDALENA · FECIT · PENITENTIAM · DE · BRACHIO · SANCTI · MAXIMINI · ITEM · PATEAT ·

OMNIBVS · EVIDENTER · QVOMODO · TEMPORE · PRESBITERI · PETRI · ECCLESIE · SANCTE · MARIE · SANCTVARIE · SANCTISSIMVS · IN · XRISTO · PATER · ET · D · D · [7]

[1] Mense augusti, die.

[2] Joanne.

[3] Joannis.

[4] *Sic* pour *est*.

[5] Sancti.

[6] *Sic* pour *columna*.

[7] Dominus Dominus.

BONIFATIVS · PAPA · IX · OMNIBVS · VISITANTIBVS · PRESENTEM · ECCLESIAM · ANNVNTIATE · PENITENTIBVS · ET · CONFESSIS · IN · DIE · ANNVNTIATIONIS ·
EIVSDEM · DE · MENSE · MARTII · ET · PRIMA · DOMINICA · MAII · CONCESSIT · DICTIS · DVOBVS · DIEBVS · ET · QOLIBET · DICTORVM ·
DVORVM · DIERVM · ILLAM · ET · EAMDEM · INDVLGENTIAM · QVAM · VISITANTIBVS · ECCLESIAM · SANCTI · PETRI · AD · VINCLA ·
DE · VRBE · ILLIS · VIII · DIEBVS · M · AVG · [1] EST · CONCESSA · PERPETVIS · TEMPORIBVS · DVRATVRAM · DATVM ·
ROME · APVD · SANCTVM · PETRVM · XIIII · KALENDAS · NOVEMBRIS · PONTIFICATVS · SVI · ANO · VI ANO · XPISTI ·
M · CCC · LXXXIIII · LVCAS · LENVS · IVLIVS · MATTEVS · ET · IO · [2] ARDICVS · CVSTODES · ET · IACOBVS · CICCARIVS · CAMER · S · [3]
CONFALONIS · SVA · OPERA · IN · STAVRAVIT · A · D · [4] M · D · XVIII · MENSE · MAR · [5] PONTIFICATVS · S · D · N · LEO · [6] XI · [7] PAPE · A · V · [8] PTE · IVL · DAT · [9]

X. BARBIER DE MONTAULT,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(A suivre.)

[1] Mensis augusti.
[2] Joannes.
[3] Camerarius sacri.
[4] Anno Domini.
[5] Martii.
[6] Sanctissimi Domini Nostri Leonis.
[7] Decimi.
[8] Anno quinto.
[9] Petente Julio Datario.

LA NOUVELLE BANNIÈRE DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS

L'usage des bannières est fort ancien à Saint-Maurice; l'inventaire de 1391 en signale deux : « *Unum vexillum cum ymagine beatæ Mariæ. — Aliud vexillum novum cum ymagine beati Mauricii.* »

La première, peinte sur *fustaine*, avec les figures de la sainte Vierge et de saint Maurice, fut remplacée au XV[e] siècle par une autre semblable, peinte sur *boucassin* blanc [1]; l'ancienne fut prêtée, puis donnée à la paroisse, qui, la trouvant sans doute trop usée, demanda aux chanoines l'autorisation d'en acheter une autre en 1655; ceux-ci accordèrent cette permission à la condition que la nouvelle bannière fût déposée dans la grande sacristie [2].

La seconde, en satin bleu, semée de fleurs de lis d'or, portait un saint Maurice à cheval [3]. Le chapitre lui substitua « une grande bannière de satin cramoisy, où est l'image de saint Maurice à cheval, à broderie d'or et d'argent d'un costé, et de l'autre costé, est doublée de satin bleu à oyseaulx d'or [4]. »

Ces deux *vexilla* furent portés de front par les serviteurs de la

[1] Invent. de 1421 : « Item duo vexilla, quorum unum est de fustana, cum ymagine beatæ Mariæ et beati Mauritii, et aliud de satino adureo cum ymagine beati Mauritii equitantis et floribus aureis. » — Invent. de 1505 : « Aliud vexillum novum de tela picta ad ymaginem beatæ Mariæ et beati Mauritii. » — Invent. de 1539 : « Aliud vexillum de bouccassino albo, habens ymagines beatæ Mariæ et beati Mauritii pedestris. »

[2] Bibl. de la Ville. Ms. n° 658, p. 740.

[3] Invent. de 1467 : « Unum vexillum de satino fusco, galice *blou*, in quo est elevata ymago sancti Mauritii cum equo, semmata de floribus lilii. »

[4] Invent. de 1599 et de 1643.

romain; sur l'autre, la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus.
·lande de fleurs, dans le goût du temps, en forme l'enca-

ıvelle bannière, inaugurée à la procession de l'Ascension [2], d deux faces distinctes en velours rouge, suspendues à une verse, surmontée d'une croix dorée. Le style des premières u XIII[e] siècle, choisi par la fabrique, a été suivi avec une se exactitude non seulement dans la forme générale, l'ar- e et l'ornementation, mais encore dans le type, les drape- s moindres détails des costumes des personnages.

› principale est consacrée à la sainte Vierge, première pa- e la cathédrale, à saint Maurice, sous le vocable duquel se fut placée par saint Martin, et à ses compagnons. Deux architecture, soutenues par d'élégantes colonnes, renfer- grandes images de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, ıt Maurice, ressortant à merveille sur une draperie violette ail exquis. Au-dessus des pignons, dont les fleurons et les rampants se découpent sur le velours, voici trois anges déployées, qui semblent sortir des nuages et former avec ruments un concert céleste en l'honneur de nos saints pa- marquons en passant la pose pleine de grâce des anges et es ravissantes de leurs ailes. Les pans de la bannière sont rectangulaire et portent chacun l'image d'un des compa- saint Maurice, cités dans l'oraison de son office : S. Exu- Candide, S. Victor, S. Innocent et S. Vital. Représenter cinq

personnages de même dimension, rangés sur une seule ligne, varier leur physionomie et leur pose, en faire en un mot un ensemble harmonieux n'était pas chose aisée. L'artiste mérite les plus grands éloges pour avoir si bien vaincu cette difficulté et su donner aux deux grandes figures cette attitude noble et fière, qui frappe tout d'abord.

S. Innocent [1] et S. Victor étaient tout spécialement honorés à la cathédrale ; on y conservait le chef du premier, enchâssé dans un buste d'argent et rapporté en 1070 d'Agaune par l'évêque Eusèbe Brunon, et des reliques du second, envoyées du même endroit à Mgr Claude de Rueil en 1643 [2].

L'autre face présente un aspect moins grave. Au centre, dans un grand médaillon en forme de *vesica piscis*, S. Maurille, *patron secondaire,* ressuscite S. René. Tout à l'entour, au milieu d'élégants rinceaux et de fleurs empruntées aux miniatures de manuscrits, huit médaillons renferment les images des saints évêques du diocèse. Ce sont S. Apothème, S. Maurille, S. René, S. Aubin rendant la vue à un aveugle, S. Lezin, fondateur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, S. Mainbœuf, S. Benoît et S. Loup. Les pans sont décorés de riches bouquets et des armes de Léon XIII, de Mgr Freppel et du chapitre.

Telle est l'ordonnance des sujets de cette magnifique pièce de broderie historiée.

Suivant la manière du Moyen-Age, les ornementations n'ont aucun relief [3]; elles sont toutes exécutées en fil d'or couché, rattaché et ombré par des soies de couleur, méthode bien plus raisonnable et plus solide que celle (pourtant si admirée du vulgaire) qui consiste à recouvrir des cartons découpés ou des cordes formant des reliefs très prononcés de fils d'or, susceptibles de se couper ou de

[1] Depuis le XVIe siècle jusqu'en 1793, le second bourdon de la cathédrale porta le nom d'Innocent.

[2] Ces reliques, déposées d'abord dans une châsse en cristal, garnie d'argent émaillé, furent transférées en 1683 dans une statue d'argent, donnée par Guy Arthaud, chanoine.

[3] Les plus belles broderies du Moyen-Age n'ont aucun relief; elles présentent partout la même épaisseur et la même souplesse. C'est ce qui les a sauvées de la ruine à laquelle n'ont pu échapper des broderies en bosse plus récentes.

érailler au moindre frottement. Quant aux personnages, ils sont rodés au passé; les figures et les mains sont travaillées à l'aiguille ıns le secours du pinceau. Ce n'est plus de la broderie, c'est de la einture à l'aiguille, capable de rivaliser avec les chefs-d'œuvres des rupictores du Moyen-Age. M. Grossé, de Bruges, l'habile brodeur e cette bannière, n'est arrivé à cet excellent résultat qu'en repreant les anciennes traditions. Son atelier se compose exclusivement e jeunes gens et d'hommes, entre les mains desquels l'aiguille emplace le crayon ou le pinceau pour traduire les compositions, uxquelles les a familiarisés une longue *étude du dessin* et de l'*harionie des couleurs*. Il ne saurait, en effet, suffire pour arriver à ette perfection de connaître la technique des points différents de la roderie; ce n'est que l'*accessoire*.

La science du dessin, les études archéologiques et aussi le sentiient de l'art religieux sont indispensables à celui qui veut entrerendre pareil travail.

Voilà ce qu'a parfaitement compris et mis en pratique l'éminent :tiste qui, après de longues années de travail et de patientes reierches, peut se flatter d'avoir ressuscité la *broderie historiée* du oyen-Age, étouffée par le mauvais goût du XVIIe et du XVIIIe sièe, et rendu un signalé service à l'art religieux en produisant des 'oderies véritablement dignes de nos plus belles cathédrales.

L. DE FARCY.

LES VÊTEMENTS DE S. JEAN-BAPTISTE

I. — Dans le *plus grand des enfants des hommes,* tout devait être digne de remarque et d'admiration. Le saint Évangile, qui nous apprend quelle fut la nourriture du Précurseur, ne dédaigne pas de nous dire comment il fut vètu. On nous pardonuera donc d'aborder et de développer un sujet dont les écrivains sacrés se sont occupés les premiers, et non sans intention. La futilité n'en est qu'apparente, et fait place à un intérêt croissant pour qui approfondit la question.

Depuis Moïse, les matières ordinaires des vêtements chez les Juifs étaient le lin et la laine employés séparément; la loi en interdisait le mélange [1]. Quant à la soie, elle ne fut connue en Palestine que fort tard. Ézéchiel, qui vivait au temps du roi Josias, est le premier écrivain biblique qui en ait parlé [2]. Mais le deuil avait chez le peuple de Dieu, comme chez les autres nations, des modes consacrées par l'usage. Un cilice, c'est-à-dire un sac fait de poil piquant, exprimait le deuil ou une affliction quelconque [3]. Ce vêtement grossier et douloureux caractérisait aussi les hommes de Dieu que leur ministère vouait à la pénitence. Élie était *couvert de poil et ceint d'une ceinture de cuir* [4]. Isaïe portait un sac d'une couleur sombre. Les prophètes ne s'habillaient pas différemment. « Ils ne se « revêtiront plus de sac pour mentir, » dit Zacharie [5], en parlant des faux prophètes qui usurpaient le costume des vrais prophètes

[1] Lévit., XIX, 19. — Deut., XXII, 11.
[2] Ézéch., XVI, 10 et 13.
[3] Gen., XXXVII, 34.
[4] Vir pilosus, et zonâ pelliceâ accinctus renibus. (IV Reg., I, 8.)
[5] Zach., XIII, 4.

Seigneur. Dans l'Apocalypse [1], les deux témoins qui prophétisent ıt représentés vêtus de sac.

)e ces préliminaires, nous pouvons déjà conjecturer en quoi con-ìait le vêtement de saint Jean-Baptiste, prophète et pénitent. Quel ıre genre de parure pouvait mieux convenir à sa situation, que ıstère vêtement du deuil et de la douleur ? Comme pour la nour-ıre du Précurseur, deux mots ont suffi pour exposer les détails son invariable costume, tunique et ceinture.

II. — Parlons d'abord de la tunique : « Jean avait, dit saint Mat-thieu [2], un vêtement de poil de chameau. — Jean était vêtu, dit saint Marc [3], de poil de chameau. » Le chameau, très commun en ient, est porteur de rares flocons de laine assez douce et de poils ossiers, plus rudes que ceux des chèvres. Quand ces poils de ameau formaient la matière unique d'un vêtement, leurs pointes érées, qu'un travail imparfait ou impuissant n'avait pu dissimuler ıne manière complète, faisaient subir aux pauvres ou aux péni-nts qui en faisaient usage une souffrance sans fin. Ce tissu âpre, rissé [4], mordant, propre aux rigueurs de la vie érémitique, n'était ıtre chose qu'un cilice. Tel était cependant le vêtement de S. Jean-ıptiste, selon le double texte évangélique. Ce vêtement, livrée de pauvreté et instrument de pénitence, enveloppait le corps et le ortifiait sous les voiles de la décence. Le tissu imitait la trame du et [5]. On peut s'en convaincre à l'aide d'un fragment que vénère core aujourd'hui la cathédrale de Saint-Jacques de Compos-lle.

Mais la question de forme est secondaire. Peu d'auteurs s'en sont cupés, on le comprend ; ce qui est essentiel, ce qui importe à la ire du Précurseur et à notre édification, c'est la matière de ce ement, dont chaque pointe blessait les membres et faisait de

Apoc., XI, 3.

« Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa ıbos suos. » (Matth., III, 4.)

« Erat Joannes vestitus pilis camelorum, et zonâ pelliceâ circa lumbos ejus. » rc, I, 6.)

« Rigida vestis et durissimis hispiditatibus contexta... vestis aspera. » (S. Ber-ıi Opera omnia, édit. Migne, t III, col. 996 et 997.)

Glossaire de Ducange, au mot *Spongia*

l'existence, sans l'abréger, un *long martyre*, selon l'expression de saint Bernard [1]. Mais la souffrance, ennemie du sommeil, était acceptée comme une faveur, parce qu'elle protège la continence. De même que les vices, les vertus s'engendrent les unes les autres; elles croissent en groupe dans le jardin de notre âme, issues de la même tige, et confondent, sans les neutraliser, leurs parfums différents. Saint Jean-Baptiste châtiait sa chair innocente pour en prévenir les révoltes, et, par une concomitance nécessaire, alliait la vertu des anges aux mérites des pénitents. Le *fort armé* veillait et n'était jamais surpris. Ces pensées ont inpiré quelques beaux vers à saint Paulin de Nole [2].

III. — Une ceinture complétait l'habillement du Précurseur.

La ceinture était en usage chez tous les peuples de l'antiquité, Hébreux, Égyptiens, Chaldéens, Grecs et Romains. Elle faisait partie de la toilette des hommes et des femmes, non pas comme simple et pur ornement, mais comme vêtement nécessaire pour retenir la robe ou la tunique, et les fixer pendant le travail ou la marche.

Cette ceinture était différente, selon les différentes classes de la société, plus ou moins large, plus ou moins précieuse, selon l'état et la condition des personnes. Nous savons, d'après l'Écriture, que les grands, les riches et surtout les femmes de qualité, portaient des ceintures de lin ornées de broderies et de franges magnifiques. Le Seigneur, dans Isaïe, menace les filles de Sion de punir leur orgueil en remplaçant par une corde les ceintures d'or qu'elles aimaient à étaler [3]. La ceinture des prophètes, des Nazaréens, des pauvres, des ouvriers et des gens du peuple, n'avait pas cette somptuosité. C'était ordinairement une lanière de cuir, un simple cordon, un tissu de fil de lin, de laine, de coton, et, depuis le siècle d'Auguste, quelquefois un étroit tissu de soie. A cette simplicité, on reconnaît aisément, d'après l'Écriture, la ceinture du prophète Élie, celle de son disciple Élisée et celle de saint Jean-Baptiste.

[1] *Longitudo martyrii*. (S. Bernardi Opera omnia, édit. Migne, t. III, col 996.)

[2] Vestis erat curvi setis contexta cameli,
Contra luxuriem molles duraret ut artus,
Arceretque graves, compuncto corpore, somnos.
(*Patrol.*, édit Migne, t. LXI, col. 446 et 447)

[3] Pro zonâ funiculus. (Isaïe III, 24.)

On distinguait le *cingulum*, une ceinture d'ornement, du *cinctorium*, une ceinture large, une espèce d'écharpe ; la ceinture la plus commune était celle qu'on appelait *zona*, ceinture étroite et forte, plus utile qu'agréable. Celle de saint Jean-Baptiste appartenait à la troisième catégorie. « Jean avait, dit saint Matthieu [1], une ceinture « de cuir autour de ses reins. — Jean était vêtu, dit saint Marc [2], « d'une ceinture de cuir autour de ses reins. » Point d'autre description. Comment décrire un objet pauvre, simple, sans ornement, une *vile* et *affreuse* ceinture, ainsi que l'appellent saint Paulin de Nole [3] et Bossuet [4]? Cette ceinture, si pauvre et si dure, fixait constamment sur les *reins* du Précurseur la haire de poil de chameau dont il était revêtu, et augmentait par une pression continue une souffrance déjà trop violente.

L'esprit se trouble à force d'admirer. Quelle pauvreté ! quelle humilité ! quelle mortification ! Un cilice et une misérable lanière de cuir composent tout le vêtement du nouvel Élie annoncé par un prophète [5]. Ses *reins sont ceints* [6] selon le précepte du Messie qu'il annonce aux juifs. Il a de la vertu non seulement l'heureuse réalité, mais encore les saintes apparences ; il est vraiment l'*ange du Seigneur*, mais, chose inouïe jusqu'alors, un ange pénitent. Le désert étonné contemple avec ravissement cette figure des temps nouveaux, et s'écrie : « Élie est venu » [7]. Mais quelle distance entre le prophète du Carmel et le Précurseur ? Dans une vision rétrospective, saint Paul aperçoit le fils de Zacharie dans la phalange de ces êtres immortels *dont le monde n'était pas digne*, errant dans les déserts et dans les montagnes, et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre [8]. Parmi ces illustres contempteurs des voluptés humaines, la place la plus glorieuse appartient au Précurseur. Si c'est une perfection, selon saint Paul, de borner ses désirs aux in-

[1] « Joannes habebat... zonam pelliceam circa lumbos suos. » (Matth., III, 4.)

[2] Erat Joannes vestitus... zonâ pelliceâ circa lumbos ejus. » Marc., I, 6.)

[3] Hunc *vilis* rigidos ad lumbos zona ligabat.
(*Patrol.*, édit. Migne, t LXI, col. 447.)

[4] *Élévations.*

[5] « Ego mittam vobis Eliam. » (Malach., IV, 5.)

[6] « Sint lumbi vestri præcincti. » (Luc, XII, 35.)

[7] « Elias jam venit. » (Matth., XVII, 12.)

[8] Hébr., XI. 38.

dispensables nécessités de la nourriture et du vêtement [1], que penserons-nous de notre Saint pour qui ces deux choses furent à peine un souci?

Parmi les causes de la réprobation encourue par le mauvais riche, Jésus-Christ a soin de faire ressortir la splendeur de ses vêtements [2]; et en énumérant les reproches dont il accable les Pharisiens, il mentionne le luxe de leurs robes flottantes, ornées de franges magnifiques [3]. Au contraire, en faisant l'éloge de son Précurseur, il exalte l'austérité de son vêtement : « Jésus, s'adressant à la foule, « lui parla de Jean en ces termes : Qu'êtes-vous allés voir dans le « désert?... un homme vêtu mollement? Vous savez que ceux qui « s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois [4]. » Le luxe des habits ne se rencontre pas dans le désert, où il n'aurait pas d'admirateurs. La vanité, compagne de la mollesse, cherche les regards des hommes et a peur de la solitude.

IV. — Ne mêlons pas nos louanges à celles qui sont tombées d'une bouche divine, et résignons-nous sans peine à faire passer sous les yeux de nos lecteurs édifiés les téméraires appréciations de l'hérésie sur le vêtement du Précurseur. Le terme latin *camelus*, chameau, fournit aux détracteurs de saint Jean-Baptiste un sophisme dont la pauvreté n'est pas capable de les arrêter. Ajoutons à l'injure du texte l'injure du commentaire, ils donnent au Précurseur, à l'habitant du désert, au modèle et au prédicateur de la pénitence, un vêtement de *camelot*, étoffe vulgaire dont le tissu n'aurait laissé apercevoir que quelques rares poils de chameau. Le grave Canisius n'accorde que quelques lignes de réfutation à l'assertion gratuite de ces novateurs qu'il ne daigne pas nommer [5]. Paciaudi a la patience de les combattre et livre leurs noms, aujourd'hui obscurs, au mépris et à la risée de ses lecteurs [6].

[1] « Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus. » (I Tim., VI, 8.)

[2] « Induebatur purpurâ et bysso. » (Luc, XVI. 19.)

[3] « Magnificant fimbrias. » (Matth., XXIII, 5.)

[4] « Cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne : Quid existis in desertum videre?... Hominem mollibus vestitum? Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. » (Matth., XI, 7 et 8.)

[5] *Commentariorum de Verbi Dei corruptelis tomi duo.* Parisiis, 1584, col. 47.

[6] *Paulli M. Paciaudii, De cultu S. Johannis Baptistæ antiquitates christianæ.* Romæ, 1755, p. 174 et 175.

Avec des intentions meilleures, mais avec une égale ignorance, un auteur moderne prétend que la *mélote*, manteau fait avec la dépouille de quelque animal, était portée par saint Jean-Baptiste dans le désert [1].

On lit dans les *Institutions de l'Art chrétien* [2] : « Les hérétiques « des derniers siècles, dans une intention perfide et haineuse « contre les moines, ont vêtu le nouvel Élie d'un habit soyeux. »

Si la malveillance ou l'ignorance ont attribué au pénitent du désert un vêtement qui n'était pas, qui ne pouvait être le sien, la fantaisie des artistes ne s'est pas moins égarée dans les diverses représentations du Précurseur. N'est-ce bas abuser de la liberté concédée aux peintres, que de substituer à un vètement parfaitement défini des formes arbitraires qui n'appartiennent qu'à l'imagination de l'artiste? Les anciens maîtres de l'art, il est vrai, se préoccupaient peu de l'exactitude des costumes; ils habillaient les patriarches hébreux ou les soldats grecs et romains comme leurs propres concitoyens. Raphaël et les peintres formés à son école ont donné aux apôtres et aux Pères de la Loi ancienne des costumes empruntés aux statues et aux bas-reliefs des anciens romains. Saint Jean-Baptiste lui-même n'a pas échappé à ce travestissement, malgré la simplicité de son vêtement. Dans certaines peintures, le Précurseur apparaît comme une sorte de demi-sauvage à peine vêtu. On jette sur ses épaules ou on étend sur ses reins un lambeau d'étoffe ou de grossière fourrure, usage qui est devenu tout à fait dominant sous l'empire du naturalisme de la Renaissance. D'autres, sauvant les lois de la pudeur, le représentent couvert d'une peau de bête avec la tête de l'animal pendante.

Cette dernière représentation a tellement prévalu à une époque, que le peuple a cru que saint Jean-Baptiste était vraiment vêtu de cette façon. C'est cette conviction erronée qui avait déterminé certains corps de métiers à adopter saint Jean-Baptiste pour patron et à décorer leur armorial d'une toison. Citons les tondeurs de Saint-Jacques d'Abbeville; les pelletiers, les corroyeurs et les tanneurs

[1] *Voyage agricole, botanique et pittoresque dans une partie des landes de Lot-et-Garonne et de celles de la Gironde*, par M. de Saint-Amans. Agen, 1818, p. 34 et 35.
[2] P. 45.

d'Ambert, Brioude, Saint-Flour, Clermont; les savetiers d'Aubenton et de Tarascon.

Nous avons sous les yeux deux collections de gravures dont le sujet favori est exclusivement emprunté à l'histoire du Précurseur. La première se compose de seize estampes gravées par un illustr. Flamand, Adrien Collaert, que la ville d'Anvers vit naître et mou rir; la seconde est la reproduction de vingt tableaux de Martin d Voss, par le burin de Jean Collaert, fils du précédent. Tel fut l'en thousiasme produit par ces tableaux, qu'il inspira encore le tale d'un sculpteur renommé, Jac. de Weert. Ces deux collections, q différent essentiellement par la manière et par l'idée, sont égal ment fautives au point de vue iconographique. Ici le Précurse nous apparaît trop peu habillé; là il est drapé avec une certaine re cherche; la ceinture est constamment oubliée. Erreurs et omissions sérieuses que le mérite de l'exécution ne saurait faire excuser.

L'œuvre capitale de Nicolas Poussin, dans le genre chrétien, fut la *série des sept Sacrements*. Les gravures de ces tableaux, par Girard Audran, sont très connues et se trouvent partout. Le premier des sept tableaux, le *Baptême*, le seul qui nous intéresse ici, n'est pas une œuvre de premier ordre. Laissons de côté les critiques de détail, et parmi tant de personnages groupés avec un certain art, cherchons le baptiseur de Notre-Seigneur. La draperie, non le vête ment, dont il est paré plutôt que couvert, ne trouve sa justificatio que dans l'imagination trop aventureuse du peintre.

Parmi les émaux laissés par P. Nouailher, émailleur limousin, des meilleurs est celui qui représente saint Jean-Baptiste donr quelques brins d'herbe à un agneau. Mais la fantaisie seule a in l'artiste, quand il a dessiné l'habillement du Saint. Une tu blanche, qui laisse à découvert le sein et l'un des bras, un ma bleu foncé, dont les plis sont rehaussés de lignes d'or très forment les vêtements du Précurseur.

Bornons là une revue artistique qui serait presque infini nous révèlerait, dans la matière qui nous occupe, que de et toujours des fautes. Si nous descendons jusqu'aux régi rieures de l'art, que de tableaux et de statues nous aperc saint Jean-Baptiste est représenté avec toutes sortes d'c arbitraires, sandales, peau de brebis, cheveux blonds, figu

et autres particularités de ce genre, qui font les délices des ignorants et du peuple !

Tous ces caprices d'imagination sont blâmables. L'Évangile, qui est si clair et si précis sur ce sujet, doit être l'unique règle du génie et des intelligences vulgaires. Pour se conformer à la réalité historique et aux vraies traditions de l'iconographie chrétienne, tout artiste doit habiller le Précurseur d'une tunique grossière qu'une ceinture de cuir fixera sur les reins. Une gravure, que nous avons apportée du mont Carmel, nous fournit, sous les traits du prophète Élie, une représentation exacte de l'habillemeut du Précurseur. La chevelure doit être noire comme celles des Orientaux, inculte comme celle d'un pénitent, longue comme celle d'un Nazaréen; les pieds nus, comme ceux de Notre-Seigneur, des apôtres, des anges, des prophètes ; car il a été, lui aussi, un envoyé de la bonne nouvelle. Tout ornement étranger est indigne de la majesté du Précurseur.

V. — La sévère simplicité de saint Jean-Baptiste dans son vêtement n'a pas été sans influence sur les mœurs chrétiennes. Un pieux solitaire du Ve siècle, saint Théodore *Trichinas*, doit son surnom au rude cilice qu'il portait habituellement sur sa chair. Saint Dominique l'*Encuirassé*, n'écoutant que son amour de la mortification, gémissait sous le poids d'une lourde cuirasse. Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, converti par saint Bernard, expiait héroïquement de grandes fautes à l'aide d'un cilice en fer, s'appliquant à lui-même ce que l'abbé de Clairvaux écrivait à Adam, moine de Morimond : « Apprenez, à l'exemple du Précurseur, à ne point vous vêtir mol« lement [1]. » Dans les cloîtres, notamment dans ceux de Grand-Selve [2] et de Moissac [3], où l'on possédait quelques parcelles des vêtements de saint Jean-Baptiste, le culte de la relique suggérait naturellement des idées de pénitence plus pratiques que spéculatives.

Le culte d'imitation s'est fait admirer jusqu'au sein de l'opu-

[1] « Discas, Præcursoris Domini exemplo, non mollibus vestiri. » (*S. Bernardi opera omnia*, édit. Migne, t I, col. 91 et 92.)

[2] Inscription sur un reliquaire en cuivre conservé aujourd'hui dans l'église de Bouillac (diocèse de Montauban).

[3] *Sacraire* de l'abbaye de Moissac.

lence et même sur le trône : sainte Cécile, sainte Marguerite, de Hongrie, sainte Hedvige, sainte Radegonde et sainte gonde affligeaient leurs membres délicats par l'usage constu cilice.

La ceinture de cuir du pénitent de la solitude a été adoptée presque tous les ordres monastiques. L'enfant de saint Benoît en vertu de sa règle, la garder même pendant son sommei *cordon de pureté*, dont le prêtre est ceint en montant au sai tel, doit être considéré comme un souvenir de la mortificati Précurseur.

L'abbé PARDI

[1] « Vestiti dormiant et *cincti cingulis* aut funibus. » (S. P. Benedicti r cap. XXII.)

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ì DES TRAVAUX HISTORIQUES. — M. A. Ramé, au nom d'une Com-
nommée par la section d'archéologie, fait un Rapport sur une pro-
le M. Ed. Le Blant, relative à la publication d'un volume complé-
sur les sarcophages chrétiens de la Gaule. Ce serait la suite de
ınt ouvrage de M. Le Blant, consacré uniquement aux sarcopha-
es. Voici la fin de cet intéressant Rapport :
ıération qui prime toutes les autres est celle du recensement des
nts encore existants. M. Le Blant a fourni à cet égard à la Com-
ın aperçu qui peut se résumer ainsi :
ophages à figures : 57 existent complets, 22 ont disparu, mais
les dessins ; 29 ne subsistent plus qu'à l'état de fragments ; en
débris, dont nous possédons les dessins, ont disparu. L'auteur
e 63 planches environ suffiraient pour reproduire ces 113 monu-
.

sarcophages à ornements, tels que monogrammes, rinceaux,
lombes, etc, sont, d'après M. Le Blant, au nombre de 36 envi-
nt disparu, mais nous en possédons les dessins ; 5 ou 6 planches
ıt pour en reproduire les types principaux. Un total de 68 à 70
au plus serait donc nécessaire, ce qui ferait une publication à
double des Sarcophages d'Arles, qui ont employé 36 planches.
ıppui de ces indications, M. Le Blaut a présenté à la Commission
ıu qui est déjà par lui-même un travail intéressant, et qui donne
ition entre 61 localités des 154 monuments qu'il signale. Mais cet
e, le plus complet qui ait jamais été dressé, paraît présenter des
surtout pour la région du Sud-Ouest, au moins en ce qui con-
sarcophages à ornements, qui n'entraient pas dans le plan pri-
M. Le Blant. Il ne signale, par exemple, qu'un sarcophage à
il en existe quatre ; il omet ceux de Martres, près de Toulouse ;
ompte que quatre à Agen, où il en existait sept ; et trois à Rhodez,

qui en possédait au moins huit, dont nous avons les dessins. Plus près de nous, Soissons et Autun en possédaient chacun deux, et non pas un seul. La liste dressée provisoirement par M. Le Blant est donc susceptible d'additions. Une enquête préliminaire, entreprise avec le concours des correspondants du Ministère, devient ainsi nécessaire. Pour éviter un supplément, l'inventaire aussi exact que possible des sarcophages chrétiens doit être dressé ; car si tous ne doivent pas être figurés, tous au moins doivent être mentionnés et décrits dans une publication appelée à devenir le « Corpus » de cette classe spéciale de monuments.

« Les recherches de M. Le Blant ont été si persévérantes, que cette enquête ne semble pas appelée à révéler l'existence de monuments de premier ordre, surtout pour les sarcophages à personnages. C'est cependant seulement après son achèvement, que l'auteur se trouvera véritablement en mesure de déterminer le nombre et la composition des planches dont le maximum peut, dès à présent, être fixé à soixante-dix.

« En résumé, le projet de publication soumis par M. Le Blant à l'approbation du Comité ne paraît pas, en l'état, susceptible d'une exécution immédiate. Il a été patiemment conduit par l'auteur jusqu'au point où le concours du Ministère devient indispensable, même aux travaux préparatoires. Il s'agit avant tout d'aviser aux moyens de réunir les reproductions de tous les sarcophages chrétiens antérieurs au VIII[e] siècle ; c'est en présence de la collection ainsi formée qu'un choix des monuments jugés dignes de publication pourra être effectué en toute sécurité, et qu'une décision définitive pourra être prise avec la maturité désirable.

« La Commission a donc l'honneur de proposer à l'approbation du Comité, pour qu'elle soit soumise à la décision de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux arts, le projet de résolution suivant qui pose uniquement la question de principe, en laissant à l'Administration le choix des moyens à adopter pour sa mise à exécution :

« La publication des sarcophages chrétiens antiques, commencée par les monuments d'Arles, sera étendue à tous les monuments analogues du territoire de l'ancienne Gaule. »

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — On lit dans son Bulletin, 3[e] trimestre, séance du 12 février 1879 :

M. Demay communique à la Société, au nom de M. Bruel, sept enseignes de pèlerinage, cousues sur un feuillet de parchemin, et ayant appartenu, l'écriture au verso l'atteste, à Charlotte-Magdeleine de Beauvarlet (écriture du XVI[e] s.).

Leur gravure et le caractère des inscriptions en minuscule gothique

portent ces petits monuments au XVe et au XVIe siècle. Tout en restant nalogues par l'imagerie aux plombs historiés trouvés de nos jours dans . Seine, ces pieuses figures en diffèrent par le métal, qui est d'argent, et ar le genre de fabrication. Au lieu d'être fondues, elles ont été obtenues ar le procédé de l'estampage.

On ne peut établir avec certitude que la provenance de trois d'entre lles : Boulogne, Rue ? et Saint-Valery. Probablement le tout doit être ttribué à des pèlerinages picards ; mais nous manquons à ce sujet de enseignements assez précis.

En voici la courte description :

1° Boulogne. — Dans une nef portant un petit château à l'avant et à 'arrière, percée de trois sabords fermés, la Vierge assise tient d'une main ne pomme et de l'autre un vase à pied et à couvercle. La pomme semblerait indiquer la présence de l'enfant Jésus ; on ne le distingue pas. Pour légende, le mot Boulo — ngne coupé en deux portions par une coquille.

2° Une autre Vierge, tenant l'enfant Jésus et lui présentant une pomme, st assise également comme la précédente dans une nef à deux châteaux, elui de gauche surmonté d'une bannière. Cette image, recouverte d'une orte de pâte teintée de couleurs au naturel, est entourée d'un cercle orné le saillies rondes imitant des pierres fines enchâssées. Aux quatre angles e la plaque on remarque une grenade.

3° Le Christ sur une croix fleuronnée. Au-dessus des branches transersales, le titulus IN-RI, au-dessous des mêmes branches le mot R-VE ?

4° Saint-Valery. — Un religieux debout, nimbé, crossé, le capuchon ır la tête, tenant un livre. Légende : *Saint-Valery.*

5° Un religieux, semblable au précédent, debout sur une terrasse plane, et accosté des lettres S BL ?

6° Sainte Catherine debout, couronnée et nimbée, les cheveux flottants mme il convient à une vierge, tenant un livre et une épée, accostée de n attribut ordinaire, la roue, foule aux pieds un personnage couronné portant le sceptre, c'est le césar Maxime, son persécuteur. En haut, le fleur de lys ; au bas, une rose semble indiquer un pays sous la domition anglaise. Sans légende.

7° Saint Nicolas debout en évêque, c'est-à-dire crossé, mitré et revêtu la chasuble, ressuscite les trois petits clercs. A ses pieds, à sénestre, se ouve un priant. De la légende on ne distingue que l'S. initiale.

Le Bulletin du 4e trimestre, en rendant compte de la séance du 5 novembre, ajoute à ce sujet :

M. l'abbé Corblet, associé correspondant à Versailles (Seine-et-Oise),

présente les observations suivantes au sujet des enseignes de pèlerinage communiquées à la Compagnie par M. G. Demay, dans la séance du 12 février (p. 106) :

« Il ne peut y avoir aucun doute sur les n°s 1 et 2 qui proviennent du célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne ; il y en a 14 exemplaires en plomb dans la collection Forgeais.

« Le musée de Cluny ne possède pas les trois numéros suivants et je crois qu'ils viennent d'être signalés pour la première fois.

« C'est le crucifix miraculeux de Rue qui figure sous le n° 3.

« Les lettres S. Bl. du n° 5 sont l'abréviation de *saint Blimond*, dont on alla, jusqu'en 1791, vénérer les reliques au monastère de Saint-Valery, auquel appartient aussi le n° 4.

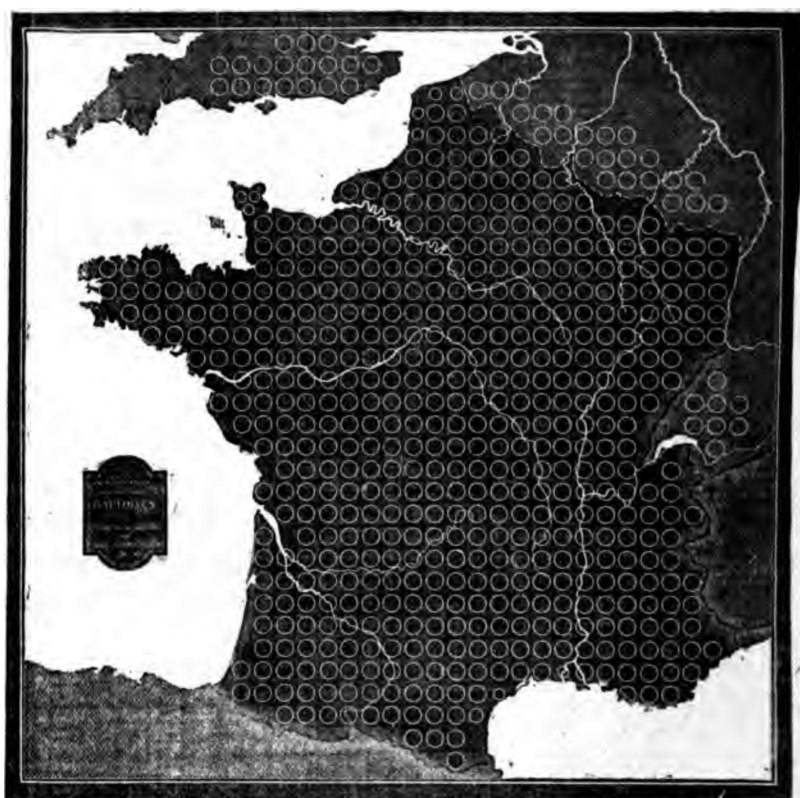
« Quant aux enseignes de sainte Catherine et de saint Nicolas, il est d'autant plus difficile de préciser leur provenance que de nombreuses églises de Picardie possédaient, au moyen-âge, des confréries plus ou moins célèbres de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine, qui célébraient des fêtes populaires.

« La présence d'une fleur de lys et d'une rose sur l'enseigne de sainte Catherine me ferait supposer qu'elle provient de la confrérie de Sainte-Catherine, à Notre-Dame de Doullens. Cette ville porte des fleurs de lys dans ses armes et tomba au pouvoir des Anglais en 1522. — Quant à l'enseigne de saint Nicolas, ne serait-ce pas un de ces médaillons du saint évêque de Myre que la Compagnie des archers et celle des arquebusiers d'Abbeville appendaient à leur *couronne*. La capitale du Ponthieu rendait un culte tout spécial à saint Nicolas, qui fut son premier patron et qui est resté celui de ses mariniers.

« Je dois ajouter que la collectionneuse de ces pieux souvenirs, Charlotte-Magdeleine de Beauvarlet, appartenait à une illustre famille abbevilloise, dont l'un des membres fut receveur général des finances du roi Charles VII. Il n'est donc pas étonnant de trouver en sa possession des médailles exclusivement picardes qui devaient lui rappeler les petits pèlerinages qu'elle avait accomplis dans les environs d'Abbeville. »

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.— M. Alfred Danicourt, numismate de Péronne, communique à la Société un procédé, par lui inventé, pour la classification des monnaies gauloises, d'après leur origine géographique, au moyen d'un médailler placé sur la carte de la Gaule.

L'étude des monnaies gauloises, date seulement de quelques années. Lelewel d'abord, M. de Saulcy surtout et aussi M. Hucher, ont été les principaux révélateurs de ces curieuses pièces, datant des siècles qui ont



MÉDAILLER GÉOGRAPHIQUE

POUR LES MONNAIES GAULOISES

Inventé par M. Danicourt (de Péronne).

écédé la conquête des Gaules par Jules César et par conséquent anté-
ures à l'ère chrétienne. Celles qui sont considérées comme les plus an-
ennes, correspondent certainement aux incursions des Gaulois en Orient
principalement en Grèce ; elles sont l'imitation presque exacte des
onnaies grecques de l'époque de Philippe et de ses successeurs. Petit à
tit le style de la monnaie et la qualité du métal vont en dégénérant,
ndant les siècles suivants, jusqu'à l'invasion romaine. Les autres mon-
ies sont aussi l'imitation des pièces grecques ou romaines qui sont
trées en Gaule par le Midi et surtout par Marseille. Pendant les deux
ècles qui précèdent l'invasion romaine, et encore pendant cette invasion
ême, jusqu'à ce que la conquête soit un fait consommé, il se frappe par
oute la Gaule des monnaies qui rappellent, sous une forme naïve et gros-
ère, les types élégants et gracieux des monnaies du littoral de la Médi-
erranée. N'était le nom du chef gaulois, Comios ou Lucios, par exem-
le, on serait persuadé qu'on a entre les mains une monnaie romaine.
es chefs gaulois dont on possède des monnaies n'ont pas de filiation
connue ; on trouve les mêmes types de pièces à peu près toujours dans la
même contrée, et leur distribution sur le sol de la Gaule est presque régu-
lièrement répartie à l'exception des contrées incultes, ce qui peut per-
mettre de faire un classement suivant les localités.

Deux collections de pièces gauloises ont figuré à la dernière exposition universelle, et l'une d'elles, appartenant à M. le général Robert, avait été divisée par lots placés en bandes longitudinales allant de l'Est à l'Ouest, suivant les attributions présumées. Cette suite contenait beaucoup de pièces, et comme il n'y avait pas de médailler, au moindre choc, la distribution fut dérangée et le désordre des pièces s'ensuivit.

D'ailleurs, ce n'était pas un classement, mais une simple orientation.

M. Alfred Danicourt a pensé que l'idée de classer les monnaies gauloi-
es ne pouvait être pratiquée qu'au moyen d'un médailler qui serait ins-
allé complètement sur un canevas ayant la forme de la carte de la Gaule.
l prend pour cela une carte d'un mètre carré sur lequel il dispose les cases
nonétaires et obtient ainsi environ 600 cases creuses, espace plus que
uffisant pour loger les collections les plus complètes connues en dehors
le celle du cabinet de France à la bibliothèque nationale ; il a fait ins-
aller le tout dans une vitrine plate recouverte d'une glace. La carte-mé-
lailler de la Gaule est en velours rouge ; la mer en velours bleu ; les cinq
rincipaux fleuves sont figurés au moyen d'une ganse bleue ; les monta-
gnes frontières sont représentées en repoussé, comme sur les cartes en re-
ief. Enfin des étiquettes imprimées et microscopiques indiquent les noms
les peuples et des chefs.

L'ensemble est élégant et plaît à l'œil.

Au point de vue de la classification, l'inventeur croit avoir suffisamment réussi. M. de Saulcy, président de la Commission de topographie des Gaules, qui connaît si bien la question des monnaies gauloises, et M. de Ponton d'Amécourt, président de la Société de numismatique de France, ont examiné longuement la carte-médailler et ont donné leur entière approbation à ce procédé de classification, qui est aujourd'hui mis en pratique au moyen de la collection de l'inventeur. Inutile de dire que la Picardie y est fort bien représentée.

Pour qu'on puisse complètement se rendre compte de sa disposition, M. Danicourt a fait photographier, puis graver à la dimension de 1/100e., sa carte-médailler, ainsi que le montre le dessin ci-joint que nous devons à sa bienveillante communication.

Société archéologique de Tarn-et-Garonne. — Le tome VII de son Bulletin contient, entre autres travaux :

Les armes de la ville de Grenade-sur-Garonne, par M. le chanoine F. Pottier, président de la Société ;

Les armoiries de la ville et du château de Caylus, par M. l'abbé Galabert ;

Église et vitraux de Caylus, par le même;

Les colifichets des Visitandines au XVIIIe siècle, par Mgr Barbier de Montault ;

Inventaire du pape Paul IV, par le même ;

Étymologie du nom de Montauban, par M. Forestié ;

Et diverses autres notices de MM. F. Pottier, Séatelli, baron de Rivières, du Faur, de Capella, G. de Dubos, Guirondet, Dumas de Rauly, etc.

Nous empruntons aux procès-verbaux des séances l'analyse des communications suivantes :

— M. Castagné, auteur d'un excellent mémoire sur *Uxellodunum*, a publié dans la *Revue archéologique* une notice sur la découverte de *præfericuli* dans le cimetière Saint-Denis, à Castus (Lot). M. Castagné pense que ces vases sont propres exclusivement au pays quercynois ; cet archéologue les croit du Moyen-Age. M. l'abbé F. Pottier ne conteste pas que cette forme de vases ne se soit perpétuée pendant des siècles, puisque dans les fouilles de l'église de Caussade on en a trouvé de vernissés, mais on ne peut douter que dès l'antiquité il ne fussent en usage. Le cimetière gallo-romain de Léojac, notamment, en a fourni un grand nombre d'échantillons ; plusieurs spécimens sont déposés sur la table de la Société. L'un d'eux a été recueilli dans une tombe de l'époque gauloise, à Bour-

doncle, près Saint-Antonin. Quant à leur origine exclusivement quercynoise, M. Pottier trouve assez fondée l'opinion de M. Castagné. Il a cependant remarqué un de ces vases au musée d'Arles et un autre à celui de Narbonne.

— M. Rey-Lescure, qui a assisté à une conférence de M. Bertrand sur l'âge de pierre, rappelle une proposition émise par ce savant. Il s'agit de tracer une ligne imaginaire partant de la Belgique, passant par Dijon et aboutissant à Marseille. D'un côté on trouverait les dolmens, de l'autre le tumuli ; cette méthode de classification est fort ingénieuse, mais elle ne fut pas accueillie avec la plus complète unanimité. Les découvertes déjà faites sur plusieurs points sont souvent en contradiction avec cette proposition.

— M. l'abbé Calhiat a constaté à Montricoux, pendant les Rogations, un usage digne de remarque. Les paysans prennent invariablement, comme nourriture qu'ils emportent aux processions : le premier jour, des œufs durs ; le deuxième, des aulx ; le troisième, de la saucisse. A Moissac, on prend un bâton blanc, mais c'est seulement dans la paroisse Saint-Pierre que cet usage s'est conservé. Dans d'autres endroits, les porteurs d'invitations à des services funèbres portent un bâton blanc ; c'est, dit-on, pour être reconnus, et éviter d'être arrêtés ou retardés en route. M. Dumas de Rauly indique l'usage, à Montech, de frapper avec un bâton les souliers des deux nouveaux mariés, pour leur porter bonheur.

— Mgr Barbier de Montault a offert au musée de Poitiers une collection de 315 colifichets provenant de la Visitation de Loudun ; il en a donné quelques spécimens à la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Les colifichets sont des carrés de papiers plus ou moins grands, piqués à l'aiguille, brodés des deux côtés en soie nuancée et représentant divers sujets, comme fleurs, têtes de mort, *Agnus Dei*, calvaire, ostensoir, colombe, Sacré-Cœur, la sainte Vierge, saints et saintes. Mgr Barbier de Montault termine ainsi la notice qu'il a consacrée à ces sortes d'images, fort en vogue dans les communautés, pendant les deux derniers siècles :

« Tous ces colifichets sont piqués avec un soin particulier, et on ne peut se lasser d'admirer la patience avec laquelle des religieuses exécutaient de pareilles minuties. Même à ce simple état d'esquisses, ils ne sont pas dépourvus d'intérêt, car le dessin en est régulier et généralement correct. Celle qui piquait ne savait peut-être pas dessiner, du moins elle avait du goût.

« Ce goût se manifestait encore dans l'assortiment des nuances. Les fleurs surtout étaient fraîches, brillantes et variées, comme la nature que l'on s'efforçait certainement d'imiter. J'ai vu plusieurs de ces tableaux

complètement terminés : j'avoue qu'ils fesaient grand effet. La bourre de soie dont ils étaient formés leur donnait un velouté et un moëlleux fort agréables à l'œil. J'ai eu aussi entre les mains des scènes inachevées : elles offraient l'avantage de mieux faire saisir le procédé d'exécution.

« La pensée mystique laisse beaucoup à désirer. C'est celle du temps, quintessenciée au point de demeurer obscure pour nous, qui ne sommes pas familiarisés avec ces rêveries plus vaporeuses que profondes, plus capricieuses que théologiques. Telle était la mode. Les religieuses ont été entraînées par le courant; d'ailleurs elles n'étaient pas de taille à résister. Les petites idées vont bien aux petites choses, et il serait puéril de demander à un colifichet d'être élevé et instructif, quand il tend par sa nature à l'afféterie et à la prétention.

« Je ne propose pas tout cela, bien entendu, comme modèle à suivre; je le donne seulement comme type d'une époque et des travaux manuels d'une communauté. C'étaient les images du moment : les petites entraient dans les livres d'heures, où elles conservaient longtemps leur fraîcheur ; les grandes, au contraire, qu'on prenait la peine d'encadrer dans des baguettes dorées, se fanaient vite à la lumière, et, la mode passant, on ne se faisait pas scrupule de les mettre au rebut.

« De cet art enfantin et de cette industrie claustrale, à peine s'il en reste aujourd'hui le souvenir. L'avoir fixé, en sauvant de la destruction quelques spécimens, ne sera donc peut-être pas jugé indifférent et inopportun. »

Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — Le Bulletin de cette Société, comme ceux de toutes les autres compagnies littéraires, publie les procès-verbaux de ses séances et un certain nombre de courtes communications. Nous y trouvons en même temps 1° une bibliographie de tous les ouvrages parus récemment, relatifs à la circonscription, soit en raison de la matière, soit par le lieu de naissance de l'auteur, soit par le lieu d'impression ; 2° des extraits ou tout au moins des indications, relatives à la Saintonge et à l'Aunis, tirés des journaux, des revues et des livres nouveaux ; 3° enfin, une série de questions posées par les membres sur divers points historiques relatifs à la contrée et qui provoquent souvent d'intéressantes réponses. Ce sont là de sérieuses améliorations que d'autres Sociétés pourraient introduire dans leurs *Bulletins*.

Nous empruntons à cette publication un article de M. Louis Audiat sur l'autel gaulois de Saint-Saloine :

« Au mois d'avil 1878, on découvrit à Saintes, rue de la Boule, à main gauche en allant au cimetière et en face de la rue Saint-Saloine, une pierre

sculptée sur ses deux faces, dont le *Courrier des deux Charentes,* du 14, a donné la description suivante, trop fantaisiste pour que nous ne lui en laissions pas toute la responsabilité :

« *Commission des Arts et Monuments historiques.* — Une découverte assez curieuse vient d'être faite en St-Vivien, par le sieur Moran ; elle consiste en un bloc de pierre sculpté, en médailles du règne de Marc Aurèle et en quelques débris de colonnes et de poteries. Le bloc de pierre représente deux personnages assis, l'un sur ses jambes croisées, l'autre sur un siège. Ce dernier, dont la tête a été retrouvée, porte à sa main une corne d'abondance. A la face postérieure, sur la partie qui sert de siège, trois petites statuettes reposent sur des têtes de bœufs. Nous avons cru reconnaître dans ces statuettes, Hercule, Plutus, assis au milieu, et à sa gauche une femme debout, dont les attributs ne sont pas assez caractéristiques pour permettre de la déterminer. Le tout accuse l'époque de la décadence de l'art. Nous reviendrons sur cette découverte. — *Le Président de la Commission*, LAFERRIÈRE. »

« L'archéologue qui décrivait si magistralement ce monument rare et curieux de mythologie gauloise, n'est jamais, malgré sa promesse, revenu sur ce sujet. Mais l'éveil était donné. Il se trouva un amateur très fin et très habile qui acheta à Saintes cette sculpture dont il appréciait tout le prix. Aujourd'hui elle est au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. C'est un autel à double face sur lequel est représenté un dieu, les jambes croisées à la manière du Boudha indien, et accosté de deux autres divinités formant avec lui une sorte de Trimourti (trinité). Ce qui ajoute à l'importance de cette pierre, c'est qu'elle est la quatrième de cette espèce découverte en Gaule, et la plus remarquable. Non loin du lieu où elle a été trouvée, on avait découvert un peu auparavant cette curieuse tête d'idole gauloise publiée dans le *Bulletin*, tome I, p. 91, et qui, dédaignée par les savants officiels de Saintes, a été avec empressement recueillie par un amateur. Celle-là au moins reste dans notre pays. Mais l'autel gaulois de Saint-Saloine et le tombeau gallo-romain de Saint-Eutrope sont allés enrichir le musée de Saint-Germain. Et nous le regrettons. Dans sa séance du mois de septembre dernier, le conseil municipal de Saintes a voté l'achat, moyennant 200 francs, d'une douzaine de petits pots gallo-romains, dont notre musée possède de nombreux exemplaires, d'ailleurs sans intérêt. Or, l'autel gaulois eût coûté moins cher et c'est un objet des plus intéressants et des plus rares. La Société des *Archives*, elle, a fait ce qu'elle pouvait : SERVARE, VULGARE, selon sa devise ; elle a conservé par la gravure l'image et le souvenir de ce précieux spécimen de l'art gaulois. »

Académie de Reims. — Le volume de ses travaux publié cette année contient quatre mémoires importants : une *Étude sur la Chine*, par M. l'abbé Gainet ; *la Démocratie athénienne*, par M. Fialon ; *l'Histoire de l'abbaye d'Avenay*, par M. L. Paris et une notice sur *les Triens Mérovingiens*, du pays de Reims, à la légende VICO SANCTI REMI OU REMIDI, par M. Ch. Loriquet. Les monnaies dont il s'agit avaient été attribuées à Saint-Remy de Provence (Bouches-du-Rhône), attendu que l'évêque et l'église de Reims possédaient des biens en Provence : c'est là l'opinion de Combrouse, de M. Et. Cartier, de M. A. de Barthélemy, etc. M. Loriquet conteste les faits qui servent de base à cette attribution et réclame en faveur soit de Vieil-Saint-Remi ou plutôt de Bourg Saint-Remy-lès-Reims qui portait, aux temps mérovingiens, le nom de *Vicus sancti Remigii*.

Il y a beaucoup de variantes de ces *triens ;* les uns portent le nom du monétaire *Betto* qu'on retrouve sur des monnaies romaines de la même époque, d'autres celui de *Filvmarvs*. Sur la plupart des exemplaires qui offrent le nom du premier, se trouve la qualification de *praeci, pri ou pre*. D'après M. Loriquet, le monétaire ayant mission de refondre les lingots et matières d'or que le contribuable donnait en paiement des cens et revenus qui lui incombaient, était par là même chargé d'en apprécier le titre, de le *priser* : de là peut-être l'épithète de *prisius* ou *præcius*, joignant à ce sens celui de collecteur, d'après l'origine du mot dont tous les congénères, *prisia, presia, prasia*, *præciagium*, *præsiagium*, se rapportent à la levée de l'impôt.

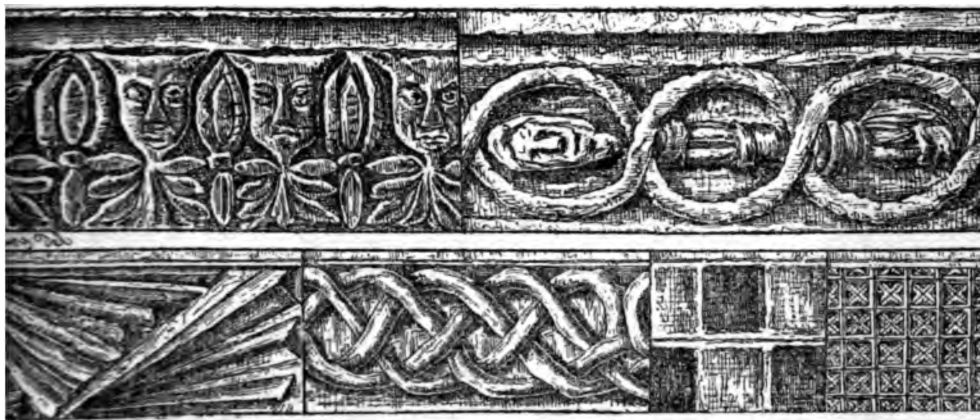
Congrès de Lisbonne. — La neuvième session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique s'ouvrira, cette année, à Lisbonne le lundi 20 septembre et sera close le 29 septembre.

BIBLIOGRAPHIE

ANTIQUITÉS ET MONUMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE, par Édouard FLEURY; *3e partie, accompagnée de 144 gravures par Éd. Fleury. — Paris. Menu, 1879, in-4o de 269 pages.*

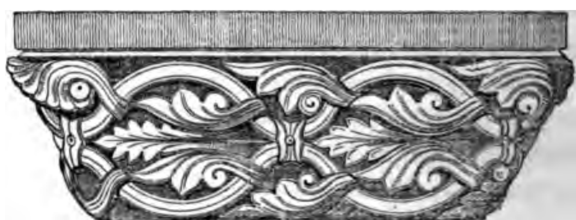
Dans ce troisième volume, M. Édouard Fleury, après avoir terminé ce qui concerne le roman primitif du département de l'Aisne, s'occupe des monuments du roman secondaire et du style de transition. Un quatrième volume sera consacré à l'architecture religieuse, civile et militaire, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Renaissance inclusivement.

L'auteur complète ses études sur le roman primitif en nous parlant de la crypte cruciforme du château de Coucy, révélée par les travaux de restauration de M. Viollet-le-Duc, et de divers détails de construction (pilastres, bases de colonnes, chapiteaux, frises, corniches, corbeaux, etc.) qu'on rencontre surtout à Chézy, à Fontenay, à Cerny, à Saint-Thibaud, à Chevrigny, etc.



Tailloir de Chevrigny.

« Le tailloir le plus étrange de Chevrigny, nous dit-il, offre, dans un champ laissé libre par deux cordes entrelacées, des têtes humaines horizontalement allongées, barbues, semble-t-il, accompagnées d'une chevelure aplatie sur les joues, au nez démesurément long, aux yeux placés sous un front à peine perceptible. Alternant avec ces têtes, s'étale en travers aussi un motif oblong et difficile à définir, un sablier peut-être. Toutes ces sculptures sont assez grossièrement taillées ; elles rappellent le faire brutal et primitif des chapiteaux de Chevy, de Jouaigne et de Saint-Thibaud. Ils sont loin de présenter l'élégance et la belle sculpture des tailloirs de l'église de Saint-Médard de Soissons, inaugurée en 841 ;









Tailloirs de Saint-Médard de Soissons.

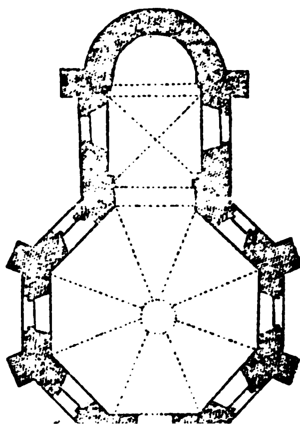
mais il faut tenir compte de la différence des ressources et des talents mis à la disposition des architectes, ici de la grande église d'une riche abbaye enfermée dans un domaine royal, et là d'un simple et modeste édifice de village. »

; monuments de l'époque romano-secondaire que décrit, dessine notre savant collègue, on doit surtout remarquer la chapelle , à la Ferté-Milon, la charmante église de Bruyères et le clocher -le-Vineux, daté de 1031.



Chapelle des Templiers, à Laon.

question de savoir si la chapelle mpliers à Laon, remonte à cette ndis que M. Albert Lenoir et Le-Duc voient dans ce curieux un oratoire de Templiers érigé e, M. Van Cléemputte et M. Bosc, *ctionnaire d'architecture,* adoptent d'un baptistère antérieur à cette evenu plus tard la propriété des arrivés à Laon en 1128, selon les 0, selon d'autres. Comme le re- Fleury, nous sommes en présence complexe qui se compose :



narthex sur lequel ont été construits, en des temps plus rapprochés de nous, une tribune ornée d'une superbe archivolte du roman fleuri et un mur plat avec pignon aigu, qui clôt le devant de l'édifice.



Archivolte de la tribune.

M. Fleury incline à croire que cet énigmatique monument est un baptistère qui aurait été donné aux Templiers (p. 83). Nous penchons d'autant plus vers cette opinion que la partie centrale est octogone, tandis que les constructions des Templiers sont toujours en forme de rotonde. Il serait facile de résoudre cette intéressante question, en pratiquant des sondages au centre de la chapelle occupée aujourd'hui par des Frères des écoles chrétiennes. On y trouverait probablement des substructions et des conduits, accusant l'ancienne existence d'une piscine.

En traitant des monuments de la transition, l'auteur s'occupe de l'apparition de l'ogive dans le département de l'Aisne : se produit-elle dans le cours du XIIe siècle ou vers la fin du siècle précédent ? A cette dernière époque, l'arc ogival surgit dans l'église romane de Vaurezis. Ainsi donc, dans le département de l'Aisne comme dans celui de l'Oise, l'alliance du vieux plein-cintre et de la jeune ogive ne date pas du XIIe siècle, mais du XIe.

Parmi les monuments les plus remarquables du style de transition, il faut citer la cathédrale de Laon, les églises d'Urcel, de Berzy-le-Sec et de Vorges.

« L'église de Berzy-le-Sec, dit M. Fleury, se recommande non seulement par sa valeur archéologique, mais par son union intime avec le château-fort qui la confine et l'enserrait probablement jadis dans son enceinte, ou tout au moins la protégeait de son voisinage. Les deux édifices jumeaux, le religieux et le militaire, couronnent le haut et la pointe d'une colline, à pente assez rapide, qui domine la vallée de la Crise et fait face à

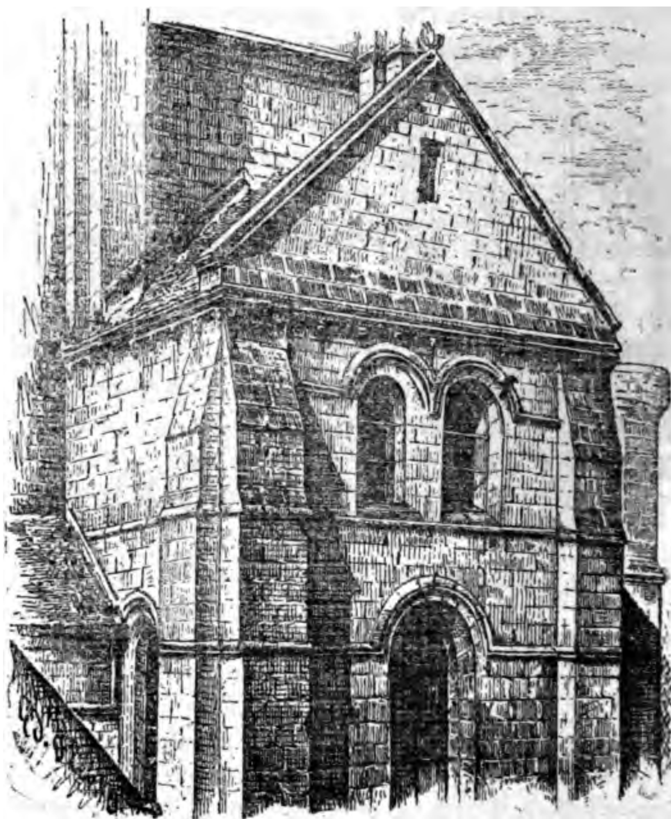


Église de Berzy-le-Sec.

issons, ravissante situation ayant seulement comme correctif une aridité
nt le village a tiré son surnom. Un sentier pénible fait arriver l'archéo-
gue au pied même de l'église, et de son sanctuaire composé d'une seule
side, large, puissante, bâti en pierres de bel appareil, pourvu de trois
nêtres richement décorées et appuyées de contreforts solides et bien dé-
illés. Sous la toiture, double bandeau de corniche illustré de motifs con-
s : rinceaux, feuillages, têtes humaines et bêtes plus ou moins vraies.

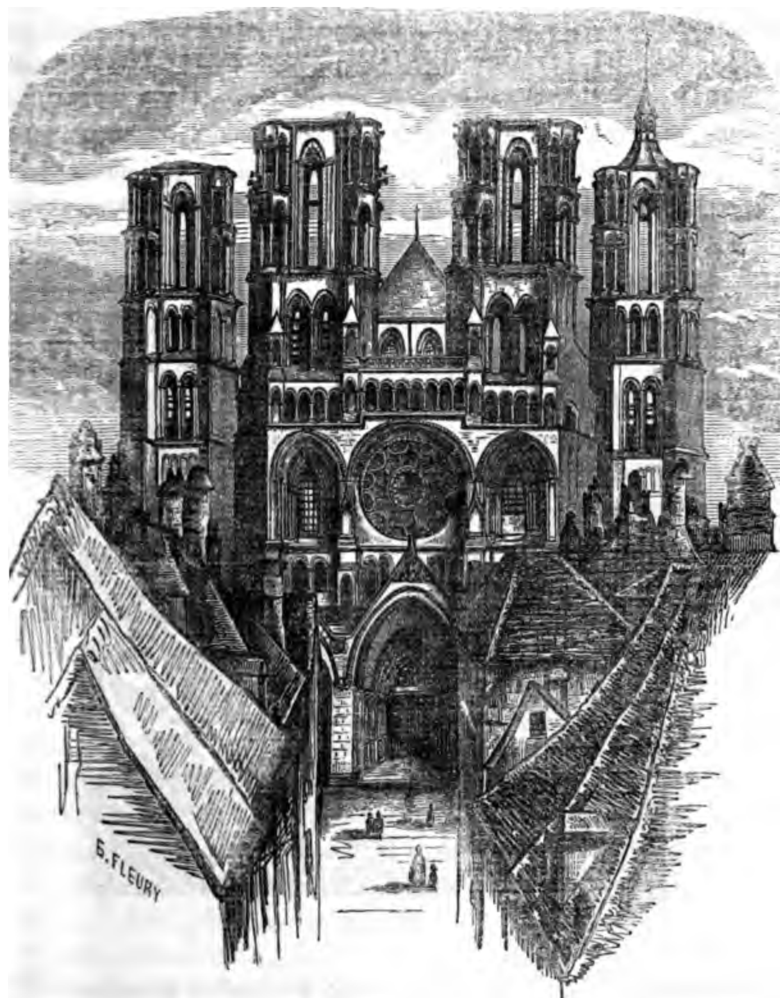
Même décor sous les premiers larmiers des contreforts, aux archivoltes des fenêtres. La baie centrale est délimitée par des colonnettes supportant un fronton ou tympan triangulaire, édicule qui, dans le Soissonnais, termine et relève très élégamment un certain nombre d'absides-rotondes. Une tour quadrangulaire, dont la toiture est à deux égoûts ou à bâtière, s'élève sur le chœur dépourvu de transsept... Il est certain qu'on ne se trouve pas là en présence d'une décoration sévère comme à Cerny en Laonnois, mais bien d'un temps où l'on dispose de plus d'habileté et de savoir-faire. C'est encore le roman, mais plus jeune, qui a conservé les vieilles formes, mais qui les modifie dans les détails, les enrichit et les surcharge de décors, en attendant qu'il soit lui-même abandonné pour d'autres traditions. »

L'église de Vorges n'est point remarquable comme celles de Berzy-le-Sec et de Bruyères par une ornementation riche et variée. La simplicité et la force sont les deux caractères qui la distinguent. Peu d'églises



Chevet de l'église de Vorges.

·ales ont de si vastes proportions. La nef et les latéraux se composent cinq travées ogivales, sans voûtes. Le chevet est carré comme dans ıucoup d'autres églises des environs de Laon. La décor en est sobre et ʳère.



Façade de la cathédrale de Laon avant la restauration de 1853.

ᵢn ce qui concerne les origines de la cathédrale de Laon, M. Fleury blit que le monument primitif n'était pas bâti en pans de bois, qu'il ne pas brûlé entièrement en 1112, que ses débris ont pu être utilisés dans ·e restauration se prolongeant jusqu'en 1114 ; que la construction des

transsepts et de trois travées et demie du chœur datent de 1135-1155; que la continuation du chœur, de la nef, du grand portail et des tours eut lieu de 1155 à 1170.

M. Fleury ne se borne pas à dessiner et à décrire les monuments d'architecture ; il étudie le symbolisme de leur décoration et saisit toutes les occasions de discuter certaines questions générales où il se trouve parfois en désaccord avec ce que l'on pourrait appeler l'archéologie officielle. Il donne surtout une large part aux carrelages de couleur dont la filiation peut se rattacher à l'ancienne mosaïque artistique. Le savant antiquaire recule jusqu'au XIIe et même jusqu'au XIe siècle l'emploi de ces pavages illustrés où des dessins jaunes apparaissent sur un fond rouge, et dont on trouve de curieux spécimens à Coucy, à Foigny, à Vauclercq, à la cathédrale et à l'évêché de Laon.



Carrelage de Coucy-le-Château.

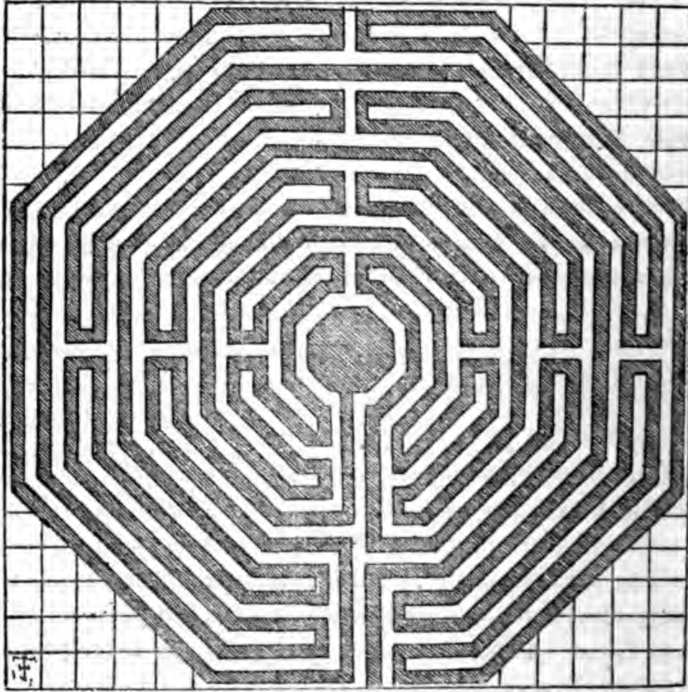
« Le pavage des églises, dit M. Fleury, comportait un autre détail très original, que l'on connaît moins bien et moins généralement que le carrelage de couleur dont il fait partie cependant. C'est le *labyrinthe* formé de dalles de pierre, ou parfois de carreaux coloriés, et dont les combinaisons compliquées au plus haut point ont toujours fait rêver au fameux labyrinthe de Crète dont on ne pouvait sortir. Aussi, entre autres noms donnés, au cours du Moyen-Age, à ce genre de pavage, on trouve celui

le *dédale, opus dedali*. Le labyrinthe qui se voyait à Reims s'appelait ndifféremment *Dédale*, *Méandre*, *Chemin de Jérusalem*, *la Lieue*. Le mot *néandre* s'explique de lui-même. Aux XIIe et XIIIe siècles, une personne [ui ne pouvait accomplir, pour une cause quelconque, le pèlerinage de érusalem, en si grande vogue alors et si fertile en périls, réalisait en accourci, ou était censée, sans sortir de sa patrie, de sa ville natale, éaliser ce long voyage de Terre-Sainte, en parcourant à genoux les néandres et entrelacs du labyrinthe de son église ou de la cathédrale la lus voisine.

« Le labyrinthe, en ces vieux âges, ressemble d'assez près au *Chemin de Croix* moderne ; il y était attaché des indulgences. C'était, suivant cer- ains, la représentation du trajet fait par Jésus-Christ de Jérusalem et de a maison de Pilate au Calvaire, pendant la Passion. D'autres n'y veulent oir qu'une œuvre et un jeu de patience de la part des ouvriers. M. Viol- et-le-Duc croit que ces pavages « se rattacheraient à quelque symbole naçonnique adopté par l'école des architectes laïques. » D'aucuns enfin y ntrevoient des réminiscences de tradition païenne, etc. Quant au voca- le *la lieue*, il s'explique par le laps de temps, environ une heure, qu'il allait à un dévot pour arriver au bout de son pèlerinage en miniature. 'our parcourir le labyrinthe de Sens, à dessins de plomb incrusté et qui vait trente pas de diamètre, il fallait faire deux mille pas qu'on accom- lissait en une heure. *La lieue* de Chartres avait 668 pieds de développe- nent, de l'issue au centre, et demandait juste une heure pour son par- ours à genoux.

« Si les labyrinthes d'Amiens, d'Arras, de Saint-Omer, de Sens, de teims, etc., ont disparu aujourd'hui, si celui d'Arras fut détruit avant la tévolution et celui d'Amiens vers 1825, les grandes églises de Chartres, e Bayeux, notamment, ont conservé les leurs, ainsi que la collégiale de aint-Quentin, quand la cathédrale de Laon, si elle en eut un, ce que nul crivain local n'indique, n'en offre aucune trace, pas plus que celle de oissons, sa voisine. Aux cathédrales de Sens et de Chartres, *la lieue* ou *hemin de Jhéruzalem* est circulaire, avec centre ou rosace à six lobes ou le forme circulaire. A Saint-Quentin, le labyrinthe, comme celui d'A- niens autrefois, affecte la forme polygonale dans sa périphérie et dans on compartiment central qu'on ne devait pas facilement atteindre sans in guide sûr, une Ariane, sous la forme d'un sacristain, tendant sa sébille u pèlerin qu'il avait aidé dans ce pieux voyage au centre de la nef de la ollégiale. S'il est vrai que les architectes laïques aient posé leurs portraits ur un point des labyrinthes détruits de Reims et d'Amiens, rien de sem- lable n'apparaît à Saint-Quentin, où les méandres sont dessinés par des

lignes de pierre blanche sur un fond de marbre noir. Pendant le XV[e] siècle, le labyrinthe de Saint-Quentin était encore en vénération, comme souvenir de la voie sacrée de Jérusalem au Saint-Sépulcre. »



Labyrinthe de Saint-Quentin.

Nous ne répéterons point ce que nous avons déjà dit dans nos comptes-rendus précédents, sur l'érudition si variée de M. Édouard Fleury, sur la sagacité de ses observations, sur la nouveauté de ses aperçus, sur la valeur de son style qui photographie si bien les objets qu'il décrit, et sur la perfection de ses dessins. Il nous suffira de dire que ce troisième volume n'est pas inférieur aux deux précédents, et c'est assurément le plus bel éloge que nous puissions en faire.

J. Corblet.

NÉE ARCHÉOLOGIQUE, par Anthyme SAINT-PAUL, année 1879. — *Paris, Quantin, 1880, in-8° cartonné de 340 pages.* — *Prix : 7 fr. 50.*

ns les *Annuaires de l'archéologue français*, publiés en 1877, 1878 et M. Anthyme Saint-Paul, s'était circonscrit dans les limites de la e. Aujourd'hui qu'il en franchit les frontières, il a dû modifier son Dans ce cadre élargi viennent se grouper une foule de renseigne- s extrêmement précieux pour les études archéologiques. Il sont de- en neuf parties :

Dans le *Calendrier archéologique*, nous trouvons, à côté du saint de le jour, l'indication d'une éphéméride : morts d'artistes, consécra- d'églises, fondations d'abbayes, incendies de monuments, etc.

Les *Centenaires* rappellent, avec des commentaires rapides et subs- ls, les évènements artistiques des années de chaque siècle correspon- à l'année 1880, depuis l'an 80 ou Titus célébra l'inauguration solen- du Panthéon, achevé par lui, jusqu'à l'an 1780, témoin, en France, ncendie partiel des magnifiques vitraux de Saint-Etienne de Beau- et, à Rome, de la découverte du tombeau des Scipions.

L'*Archéologie en France, en* 1879, nous entretient de l'archéologie au de l'exposition universelle ; de la réunion des délégués des Sociétés ites à la Sorbonne ; du Congrès archéologique de France, à Vienne ; xplorations, fouilles et découvertes, dont la plus importante est celle *ypogée-martyrium* de Poitiers, chapelle élevée par une famille chré- e des premiers siècles, pour y recevoir des ossements de martyrs. hapitre se termine par des notes nécrologiques sur MM. J.-B. Bouil- ung, Millet, Barry, F. de Lasteyrie, le général Creuly, le baron Tay- tc.

L'*Archéologie à l'étranger*. C'est une liste fort étendue des découvertes non seulement en Europe, mais en Asie et en Amérique.

Les Mélanges comprennent quatre articles : 1° aperçu historique, in- : *Construction, restauration, vandalisme ;* 2° une appréciation des ux de Viollet-le-Duc ; 3° la liste des thèses soutenues à l'école des tes de 1849 à 1880 ; 4° le jubilé de Tegernsee.

Bibliographie.

Sociétés savantes. Nous trouvons dans ce chapitre la liste des mem- de l'Académie des inscriptions, de la Société des Antiquaires de ice, de la Société française de numismatique, de la Société de l'his- de France, de la Société des études historiques, de la Société de t-Jean, de la Société française d'archéologie et d'un grand nombre tres Sociétés savantes.

8° *Renseignements et documents administratifs.* (Comité des travaux historiques, Commission des monuments historiques, musées et bibliothèques, écoles et cours, rapports. etc.).

9° *Projets archéologiques pour l'année à venir.*

L'énumération que nous venons de faire, tout incomplète qu'elle soit, suffit pour montrer que cette excellente publication doit être le *vade mecum* de l'archéologue.

J. C.

LES LETTRES CHRÉTIENNES, *Revue d'enseignement, de philologie et de critique (5, rue des Poissonceaux, à Lille). — Prix : 18 fr. par an.*

Sous ce titre, la Société de Littérature Chrétienne de saint Paul a publié, le 25 mai 1880, le premier numéro de la Revue qu'elle prépare depuis longtemps déjà.

Chaque numéro des *Lettres chrétiennes* contiendra quelques-uns des cours littéraires les plus remarquables de nos Facultés catholiques. En outre, la *Revue* approfondira toutes les questions qui intéressent l'histoire et les méthodes de l'enseignement.

Les réformes de l'instruction publique sont à l'ordre du jour de l'opinion. Il serait regrettable que les maîtres chrétiens ou leurs représentants autotorisés, aujourd'hui exclus des conseils où vont se résoudre ces difficiles problèmes, ne fissent entendre leurs voix dans les préliminaires des discussions auxquelles ils donneront lieu.

La *Revue* abordera l'examen de ces questions, sans aucun parti pris d'hostilité ou de dénigrement systématique à l'égard de personne. Elle élèvera une tribune où seront discutées loyalement et sérieusement toutes les propositions de réformes, de quelque côté qu'elles viennent. Loin de croire que tout soit à repousser dans les aspirations réformatrices dont l'écho s'accentue de plus en plus, elle considère comme un devoir, pour les catholiques auxquels elle fait appel, d'apporter dans la grande enquête ouverte à l'heure présente leur contingent d'observations et de lumières, et cet amour du bien, ce désir sincère du progrès, cette compétence pédagogique, dont les représentants de l'enseignement officiel n'ont pas le monopole.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

BARTHÉLEMY (E. de). Variétés historiques et archéologiques sur Châlons et le Châlonnais. 7e sér. Paris, Menu. In-8, 96 p.

BAUDRILLART (H.) de l'Institut. Histoire du luxe privé et public depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. T. III. Le Moyen-Age et la Renaissance. Paris, Hachette. In-8, 708 pages. 7 fr. 50.

BLANC (E.). Epigraphie antique du département des Alpes-Maritimes. Nice, Malvano-Mignon. In-8, 312 p. et 5 planches.

BONNASSIEUX (J.). Douze statues de la Vierge, par M. J. Bonnassieux, de l'Institut. Gravées par MM. Dubouchet et Audibrand; accompagnées d'un texte indiquant le nom et la date de ces statues, ainsi que leur matière, leur dimension et le lieu où elles se trouvent. Paris, Firmin-Didot. In-4, 18 p. et 14 grav. 25 fr.

BRETSCHNEIDER (le docteur E.). Recherches archéologiques et historiques sur Pékin et ses environs. Traduction française par V. Collin de Plancy, interprète de la légation de France à Pékin Paris, Leroux. In-8, 135 p. et cartes. 10 fr. (Publication de l'Ecole des langues orientales vivantes).

BUHOT DE KERSERS (A.). Histoire et statistique monumentale du département du Cher; texte et dessins. 5e fascicule. T. II. Canton de Bourges, illustré d'une carte, de 2 planches héliographiques et de 10 planches gravées par J. Boussard, architecte. Bourges, Tripault; Paris, Ve Morel et Ce. Gr. in-8, p. 1 à 96. 16 fr. — L'ouvrage paraît par fascicules comprenant chacun un canton, à l'exception de Bourges, qui en formera trois. Chaque fascicule est livré au prix de 6 fr. 50 aux personnes qui s'engagent à prendre tous les fascicules. Ont paru les cantons des Aix-d'Angillon, vendu séparément 14 fr.; d'Argent. 10 fr.; d'Aubigny, 14 fr.; de Baugy, 16 fr. Ces fascicules forment le premier volume, au prix de 26 fr. pour les souscripteurs.

BULLETIN archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. T. VII. Montauban, in-8 de 340 p.

BURNOUF (Emile). Mémoire sur l'antiquité : l'Age de bronze; Troie; Santorin; Délos; Mycènes; le Parthénon; les Courbes; les Propylées; Un faubourg d'Athènes, Paris, Maisonneuve. In-8, 343 p. 7 fr. 50.

CESNOLA (Louis Palma di). Cypern, seine alten Stadte, Graber u. Tempel. Bericht üb. 10jahr. Forschgn. Ausg-

G. Reimer, 1879. Gr. in-8, . p., avec 1 lith. et 2 photo- fr. 50.

TE (Rev. J. S.) & Brownlow W. R.). Roma Sotterranea. 2, Christian Art; Part 3, Epi- London, Longmans. In-8.

INI (Archit. Prof. Tito Vespas. . Der Palazzo Marino, erbaut Galeazzo Alessi v. Perugia, ler Natur aufgenommen u. rt. Dresden, Gilbers. In-fol., et titre en photolith. et 2 p. de m italien et en allemand.

Louis). Les Monuments histo- le l'Algérie. 2e étude : le Rou- héologique de l'Algérie. (Ex- la *Revue de l'Art Chrétien*. Ducher, in-8° de 24 p.

THOREY (E.). Etude sur la raphie du Dauphiné, accom- de 28 planches, contenant . Grenoble, imp. Maisonville. 76 p. (Ext. du *Bulletin* de la de statistique de l'Isère.)

THOREY (E.). Inventaire des relatifs au Dauphiné, conser- s les archives départemen- e l'Isère. Grenoble, Maison- 1-8, 151 p. (Extr. du *Bulletin* ociété de statistique de l'Isère.

la regione sotterrata dal Ve- ell'anno LXXIX : memorie e pubblicate dall'Ufficio tecnico avi nelle provincie meridio- poli, typ. F. Giannini. 2 t. en 1-4, 292 et 248 p., avec nomb. s. 50 fr.

UTÉ (la) de Monaco en 1880. in-8° de 52 p.

R.). La rose de la Cathédrale anne. Traduit de l'allemand l. Cart, et publié par la Socié- toire de la Suisse romande. Lausanne, G. Bridel. In-4, avec 9 pl.

RICHTER (Jean-Paul). Leonardo. (Great Artists.) London, Low. In-8, 146 p. 4 fr. 50.

RIDOU (L.). Les Restes de l'âge de la pierre dans la province de Chieti (Abruzes). Sienne, impr. L. Lazzeri. In-8, 8 p. et 2 pl.

ROUGÉ (le vicomte E. de). Inscriptions et notices recueillies à Edfou (Haute-Egypte) pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé. Paris, Leroux. In-4, 4 p. et 80 planches.

RUGGIERO (Ettore de). Guida del museo Kircheriano. Roma, tip. del Salviucci 1879. In-16, VIII-152 p.

SAINT-PAUL (Anthyme). L'année archéologique, année 1879. Paris, Quantin, 1880. in-8° de 310 p.

SAULCY (F. de), de l'Institut, Recueils de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Ier. Paris, impr. nationale. In-4, XVI-569 p. 12 fr.

SMYTH (Piazzi). Our Inheritance in the Great Pyramid. 4 th and much enlarged ed., including all the most Important Discoveries up to the Time of Publication, With 25 Explanatory Plans, Elevations, aud Sections of the more Difficult and Crucial Parts of the Structure. London, Isbister. In-8, 690 p. 22 fr. 50.

STUART (Villiers). Nile Gleanings concerning the Ethmology. History and Art of Ancient Egypt, as revealed by Egyptian Paintings and Bas-Reliefs, with Descriptions of Nubia and its Great Rock Temples to the Second Cataract. With 57 Couloured and Outline Plates from Sketches and Impressions taken from the Monuments. London, Murray. Gr. in-8, 450 p. 40 fr.

J. C.

CHRONIQUE

IMAGES DU SACRÉ-CŒUR. — M. le comte de Saint-Laurent nous a adressé la communication suivante :

Monsieur le Directeur,

Il m'est venu, relativement à mon Étude sur les images du Sacré-Cœur, diverses communications, dont vous jugerez sans doute à propos de faire profiter les lecteurs de votre Revue.

I. — Sur l'avis d'un vénérable correspondant qui m'a beaucoup aidé dans cette étude, j'ai relevé dans les Bollandistes (1er vol., 6 janvier, p. 314) l'inscription que voici :

HIC JACET B. M. POMPEIANVS
QVI VIXIT ANNIS PLVS MINVS
XXVI REQVEVIT IN PACE (cœur traversé d'un trait en barre)
VI JANVARII.

Cette inscription empruntée au P. Séraphin Esquirrus, capucin, (dans une *Histoire des reliques trouvées à Cagliari,* 1624), était dans l'église de Saint-Saturnin en cette ville. « L'auteur, dit le P. Bolland, de ce Cœur « percé, tire cette conclusion qu'il s'agit d'un martyr, et il le prouve par « plusieurs exemples. »

Pour apprécier toute la valeur de cette inscription, il faudrait en déterminer la date. Je la croirais bien postérieure au temps des persécutions; quoi qu'il en soit, elle méritait de n'être pas passée sous silence.

II. — Mgr Barbier de Montault m'a signalé un tableau peint sur toile et daté de 1738, qu'il a observé dans l'église d'Andard (Maine-et-Loire). Notre-Seigneur y apparaît à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et lui montre son cœur. Près de lui on lit cette légende :

Ô INCENDIE DE L'AMOVR DIVIN.

Un ange dit :

L'AMOVR EN DIEV
SE REIOVIT.

Un autre ajoute :

L'AMOVR TRIOMRHE (*sic* pour triomphe)

Un troisième :

L'AMOVR JOVIT.

Le bienveillant auteur de ce renseignement me fait observer que les ntences sont empruntées aux vers de la Bienheureuse, et que cette peinre a d'autant plus d'importance, que le diocèse d'Angers était un de ux qui avaient été le plus infectés de jansénisme.

III. — M. Bonnassieux m'a fait l'honneur de m'adresser la lettre suinte :

Paris, 29 mars, 1880.

« Dans le dernier numéro de la *Revue de l'Art chrétien*, organe de la Société de Saint-Jean, vous avez eu la bonté de parler de ma statue du Sacré-Cœur et je vous en remercie avec empressement. Toutefois il me semble que vous ne la connaissez et que vous ne la jugez que d'après des gravures, photographies ou réductions, plus ou moins mauvaises. Vous ajoutez avec raison que l'indication du cœur ne peut nuire à l'œuvre. Permettez-moi de vous dire que votre désir sur ce point est réalisé et que si vous aviez occasion d'entrer dans l'église Saint-Paul-Saint-Louis, vous pourriez voir dans ma statue l'indication du cœur et des flammes s'en échappant. Cette indication est sobre comme il convient à la statuaire, mais elle est suffisante, je crois, pour répondre aux prescriptions de l'Église et au culte des fidèles. »

Il est vrai que vivant habituellement loin de Paris, dans une grande traite, ignorant même où se voyait l'original, je n'avais pu juger de cette lle statue que d'après des photographies. Je les croyais exactes, et pendant elles ne pouvaient m'en donner qu'une idée très imparfaite. ssitôt que je l'ai pu, j'ai couru dans l'église indiquée, et je dois dire que tte œuvre d'art m'est alors apparue bien supérieure encore à l'idée que m'en étais faite. Désormais je la goûte sans restriction et pour le type pour l'expression. Seulement elle est traitée avec tant de délicatesse que ute reproduction est exposée à ne la rendre que très insuffisamment. ès délicate elle-même est la manière de représenter le divin Cœur. Il apparaît qu'à moitié, en partie caché sous les vêtements ; on est averti si que cette apparition est pleine de mystère, mystère d'amour en rapрrt avec l'expression de la tête, et il en résulte un charme de plus.

G. de Saint-Laurent.

— Sur le même sujet, nous avons reçu de M. Élie Petit la lettre suinte :

Monsieur le Rédacteur,

Bien que le travail de M. le comte Grimouard de Saint-Laurent, blié par la *Revue de l'Art chrétien*, sur les images du Sacré-Cœur de sus, soit terminé, peut-être lui sera-t-il agréable de connaître quelques écimens qu'il n'a pas indiqués. Dans une édition très remarquable du

texte de l'*Imitation*, dont voici le titre exact : *Joannes Gercen, abbatis sancti Stephani Vercellencis, ordinis sancti Benedicti, De Imitatione Christi et contemptu omnium vanitatum mundi Libri IV (Lutetiæ Parisiorum apud Ludovicum Billaine in Palatio Regio M. DC. LXXIV. Cum Privilegio Regis et Superiorum licentia)*, je trouve le Sacré-Cœur deux fois représenté. 1° Sur le titre, sous forme de marque de libraire, mais de marque spéciale, car j'ai d'autres livres édités par Billaine où il y en a une autre. Dans un ovale simplement encadré, on voit d'en haut descendre une flamme qui rejoint un cœur enflammé, que tient une main, émergeant d'un nuage. Dans l'intérieur de l'ovale et autour de la flamme est un ruban sur lequel on lit : QVID VOLO NISI VT ACCENDATVR. C'est une gravure sur bois assez médiocre ; 2° ce beau volume est orné d'une très fine gravure de Gérard Edelinck, d'après Nicolas de Platte-Montagne, représentant Jésus portant sa croix. Chaque livre de l'*Imitation* a en outre un en-tête gravé, non signé, mais évidemment de la même main. Voici celui du 2e livre : dans un rectangle richement encadré, est inséré un cercle, où, parmi des nuages et des rayons, plane le Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon, au-dessus d'un cœur enflammé. Aux deux côtés du cercle, sont deux cassolettes sur trépieds, d'où s'échappent d'épaisses fumées. Au-dessous, cette inscription : IPSE SPIRITVS POSTVLAT PRO NOBIS.

Au dos de la gravure d'Edelinck, est écrit : *Ex libris Fouquet.* Le livre aurait-il appartenu à Fouquet, le malheureux Oronte de la Fontaine, alors que, dans sa prison de Pignerol, il se livrait à l'exercice de la piété? Je l'ignore.

3° Comme frontispice d'une traduction de l'*Imitation* de Gonnelieu (Châtillon, Côte-d'Or, Charles Cornillas, imprimeur-éditeur, 1852), on voit une gravure, de faible exécution, qui représente : dans le compartiment de gauche, Jésus-Christ, ayant sur la poitrine un cœur enflammé, ceint d'une couronne d'épines, avec cette inscription au bas : *Le Sacré-Cœur de Jésus ;* et, dans le compartiment de droite, la sainte Vierge, ayant aussi sur la poitrine un cœur enflammé, percé d'un glaive, avec cette inscription : *Le saint Cœur de Marie.*

Comme œuvre d'art, il n'y a aucune comparaison à faire entre ce produit de vulgaire imagerie et l'en-tête que je crois gravé par Edelinck, et qui est délicieux.

Elie Petit.

Ministère de l'instruction publique. — Le Ministère de l'instruction publique était souscripteur de dix exemplaires à la *Revue de l'Art chrétien*. Cette souscription vient d'être supprimée. Nous croyons devoir consigner le fait, en nous abstenant de toute réflexion.

J. C.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

dans le tome vingt-neuvième de la Revue de l'Art chrétien

TABLE DES DESSINS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

ES DANS LE TOME VINGT-NEUVIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN [1]

---

[1] n'avons pas inséré dans cette table les noms des auteurs d'articles;
mprimés d'une manière assez saillante dans la première table pour
ayons cru cette répétition inutile. J. CORBLET.

C

D

E

Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais.
P.-M. LAROCHE, directeur.

REVUE
DE
L'ART CHRÉTIEN



REVUE

DE

ART CHRÉTIEN

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN

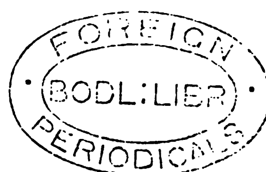
depuis le 1er janvier 1878

RECUEIL TRIMESTRIEL

DIRIGÉ PAR

M. LE CHANOINE J. CORBLET

Membre de la Société de Saint-Jean
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France
et du Ministère de l'Instruction publique.



VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Deuxième série, tome XIII (XXXe de la collection).

ARRAS
…IRIE DU PAS-DE-CALAIS
rue d'Amiens, 41 et 43
…-M. LAROCHE, DIRECTEUR

PARIS
D. DUMOULIN ET Cie
IMPRIMEURS
rue des Grands-Augustins, 5.

MDCCCLXXX

· RECHERCHES

SUR

LES ORIGINES DE LA MÉDAILLE DE SAINT BENOIT

nédaille dite de saint Benoît a été l'objet de nombreuses pu-
ɔns; plusieurs conjectures ont été émises sur son origine, et,
ıant à notre tour proposer nos vues sur ce sujet difficile,
enons à dire que nous n'avons point la prétention d'émettre
ıier mot sur une cause tant de fois examinée par des hommes
ıus regardons à juste titre comme nos maîtres. N'ayant pas
on décisive à apporter en faveur de l'interprétation que nous
exposer, plusieurs penseront peut-être qu'il serait plus pru-
e garder le silence ; loin de nous la pensée de contester leur
'e de voir : toutefois nos conjectures ayant paru plausibles à
ırs esprits sages, il ne peut être inutile de les soumettre à
en d'hommes compétents ; elles peuvent ouvrir la voie à des
'ertes qui approcheraient de plus en plus de la vérité. Il n'est
ırs jamais complètement oisif de chercher à pénétrer dans
ɿions même les plus minimes, même les plus obscures des
ıs chrétiennes. Nous espérons que le lecteur qui aura la pa-
de nous suivre restera convaincu de cette vérité.

I.

Avant tout il est bon d'établir, comme disent les Allemands, la littérature du sujet, et d'indiquer les principaux ouvrages déjà publiés sur la médaille de saint Benoît. Ces notions bibliographiques ne seront pas complètes sans doute : il nous suffit qu'elles soient exactes et qu'elles puissent répondre aux désirs du plus grand nombre des lecteurs. Nous ne parlons que des ouvrages que nous avons sous la main.

En 1664, parut en Allemagne un très petit in-32, intitulé : *Effectus et virtutes crucis sive numismatis S. Patriarchæ Benedicti. Item Medicamentum spirituale contra morbos et pestem in eodem numismate caracteribus expressum, cum benedictione S. Zachariæ. — Permissu superiorum.* — Salisburgi, typis Joannis Baptistæ Mayr, Aulico-Academici typographi. 1664. Pas de pagination. — A la fin deux gravures reproduisent l'avers de la médaille de saint Benoît, l'autre la médaille de saint Zacharie.

En 1668, parut à Paris, un livre portant pour titre : *Les effets des vertus de la croix du grand patriarche saint Benoît. — Extraits de l'imprimé d'Allemagne.* — Paris, chez Nicolas Bessin, au bout du Pont de l'Hôtel-Dieu, proche la porte de l'archevêché, avec permission. Cet extrait n'était pas emprunté à l'ouvrage que nous avons cité précédemment ; il est beaucoup plus considérable et contient des renseignements qui ne sont pas dans le premier. Il est revêtu de l'approbation de Hardoin de Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris.

En 1704, Jean-Baptiste Thiers publia à Paris une treizième édition de son *Traité des superstitions* qui regardent les sacrements, en quatre vol. in-12. Dans le premier il parle de la médaille de saint Benoît, qu'il traite de superstitieuse, et il donne une planche qui la représente.

Dom Bonaventure d'Argonne, chartreux de Gaillon, publiant en 1725, sous le nom de Vigneul-Marville, le troisième volume de ses *Mélanges de littérature et d'histoire,* traita de la médaille de saint Benoît, p. 206 et suiv.

Jean-David Koebler, dans le sixième volume de son grand traité

de numismatique, *Historischer Münz-Belustiung,* publié en 1734, consacra une dissertation spéciale au même sujet, p. 105 à 112, avec une gravure sur bois.

Koehler avait été précédé par dom Bernard Pez qui publia à Augsbourg, de 1721 à 1726, son *Thesaurus anecdotorum novissimus.* 6 vol. in-fol. Dans la dissertation isagogique en tête du premier volume, p. XLVIIJ, il traite de la médaille de saint Benoît.

Dom Gabriel Bucelin avait précédé Thiers et les autres dont il vient d'être parlé. Dans son *Benedictus redivivus,* qui parut en 1679, à Veldkirk, il consacre quelques pages (260-277) à la médaille de saint Benoît.

En 1743 dom Bennon Lobl, abbé de Sainte-Marguerite de Prague, publia : *Disquisitio sacra numismatica, de origine, quidditate, virtute, pioque usu Numismatum, seu crucularum S. Benedicti abbatis.* Viennæ Austriæ, apud Leopoldum, novissime per SS. D. N. Benedictum XIV. P. M. instaurato ad preces reverendissimi, ac amplissimi DD. Bennonis, liberi ac exempti monasterii Brzevuoviensis, vulgo S. Margarethæ prope Pragam Ord. S. Benedicti abbatis, ejusd. sac. ord. per Bohem. Morav. et Silesiam Visitat. generalis perpet. præpositi Wahlstadtensis in Silesia, regni Bohemiæ prælati infulati. — Viennæ Austriæ, ex typographia Leopoldi Kaliwoda. Anno M.DCC.XLII. In-8°. C'est l'un des ouvrages les plus importants sur le sujet dont nous nous occupons.

L'année précédente avait paru le Bref de Benoît XIV que nous reproduisons à la fin de ce Mémoire.

La médaille de saint Benoît a été dessinée et gravée, mais sans explication, dans les *Epistolæ itinerariæ* de Bruckman, Wolfenbutel, 1742-1749.

Pierre Burmann publiant de 1759 à 1773 son ouvrage intitulé : *Anthologia veterum latinorum epigrammatum.* Amsterdam, 2 vol. in-4°, parle aussi de la médaille de saint Benoît, t. II, p. 623.

Le graveur Bernard Picart, dans le grand ouvrage qui a pour titre : *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde,* au tome II, publié à Amsterdam, 1739, reproduit pl. 6, la médaille de saint Benoît. L'ouvrage comporte 11 vol. in-fol. — M. Chabouillet indique les pl. XIX et XXVII comme reproduisant notre médaille.

Gabriel Peignot, dans son livre qui porte pour titre : *Le livre des singularités* par G. P. Philomnestre, auteur des *Amusements philologiques,* Dijon et Paris, 1841, traite de la médaille de saint Benoît. Il lui consacre un bois et un chapitre intitulé : Croix de saint Benoît, vulgairement appelée la Croix des sorciers. « Cette croix, dit-il, entièrement composée de sigles..... a souvent embarrassé les amateurs curieux de deviner la signification de ces mots et le sens attaché à leur série si bizarrement disposée. C'est ce qui a fait appeler très improprement cette espèce de médaille, la croix des sorciers, par des gens qui ne l'étaient guère... »

La même année 1841, un ouvrage très répandu, le *Magasin pittoresque* (t. IX, p. 32), publia un article sur la croix de saint Benoît qu'il intitula simplement : Croix des sorciers.

En 1844, un religieux bénédictin de la Congrégation du Mont-Cassin fit paraître sur le même sujet un ouvrage important : Il est intitulé : *Origine et mirabili effecti della croce o medaglia di S. Benedetto expositi da D. Francesco-Leopoldo Zelli-Jacobuzy Cassinese monaco della basilica et badia di S. Paolo sulla via Ostiense.* — Tipographia di Monte Cassino. In-8°.

Cet ouvrage a été traduit en français et a été publié sous ce titre : *Origine et effets admirables de la croix ou médaille de saint Benoît exposés par D. Francisco-Leopoldo Zelli-Jacobuzi, du Mont-Cassin, moine de la basilique et abbaye de Saint-Paul sur la voie d'Ostie.* — Traduit de l'italien par P.-W.-H.-A. d'Avrainville. — Paris, 1860, 1 vol. in-12. — Le traducteur a ajouté deux appendices : *Extraits du Traité du signe de la croix* et une *Notice sur la croix de saint Zacharie.*

En 1858, parut un autre ouvrage sur la médaille, il est intitulé : *Le Liard de saint Benoît, Der S. Benedikts pfennig, ou récit abrégé sur l'origine, les effets merveilleux et les indulgences de la médaille de saint Benoît,* par le P. Laurenz Hecht, du monastère de Notre-Dame-des-Ermites. Einsiedeln et New-York, 1858. — Imprimerie Karl et Nikolaus Benziger. — M. d'Avrainville a aussi donné une traduction de cet opuscule. — On a publié aussi à Paris, typographie Renou et Maulde, un petit abrégé de l'ouvrage de D. Zelli-Jacobuzj, de 16 pages, in-18 avec deux bois.

Notice sur le sanctuaire de Sublaco et de (sic) *la médaille ou*

saint Benoît, abbé, avec la formule de la bénédiction pa-des moines occidentaux et le sommaire des indulgences, ·onstitution de Benoît XIV, par L. Pallard..... Lyon, Paris, ι-18. s. d. L'approbation de l'archevêque de Lyon, cardinal d, est du 11 février 1861.

it opuscule in-18 de 12 pages seulement ne contient rien jue, il porte pour titre : *Effetti e virtu della S. Croce im-nella medaglia del sanctissimo patriarca san Benedetto.* — ri, 1831, nella tipographia di Luigi Sartory.

i2, dom Prosper Guéranger publia un ouvrage sur le même tulé : *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges daille de saint Benoît.* Paris, in-12, avec deux bois. Ce livre ıvant auteur fit, à dessein, très court, s'est promptement Il est aujourd'hui à sa septième édition. Paris-Poitiers, ɪres, 1879. In-18 de XII-190 p.

·aduction de ce livre en anglais fut publiée en 1865 sous ce ιe *Medal or cross of S. Benedict. its origin, mcaning, and s,* by dom P. Guéranger, abbot of Solesmes; translated french on the third édition. *Permissu superiorum.* — Lon-ın Philp, 7, orchard street Portmnan Square. MDCCCLXV. ues chapitres de l'original français ont été supprimés.

econde traduction anglaise du livre de Dom Guéranger paraître : *The Medal or Cross of S. Benedict its origin, , and privileges.* From the french of the Right Rev. Dom Guéranger, O. S. B. abbot of Solesmes. Edited, With an tion, and an appendix on the centenary medal, etc. By of the English-Benedictine congregation of St Edmund's Douai, France. Permissu superiorum. London : Burns and 180. In-12, avec deux photographies et deux planches, or ırs.

ɜs ont encore écrit sur la médaille de saint Benoît. M. l'abbé jui prétend qu'on la nommait aussi *médaille de Saint-Soi-a* parlé à l'occasion d'un spécimen trouvé par lui en 1862 ruines de l'abbaye de Saint-Wandrille, au diocèse de Rouen. ice a été publiée par le *Numismatic Chronicle* en 1863 [1]. Le

Chron. new series. Voy. t. III, p. 128.

spécimen cité par l'archéologue normand daterait, selon M. John Evans, du XVII[e] siècle [1].

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que M. l'abbé Cochet nous paraît être dans l'erreur lorsqu'il donne à cette médaille le nom de *Saint-Soiliers*. Ce saint est assurément fort douteux et nous verrons que dans la médaille qui nous occupe tout a rapport à la vie même de saint Benoît.

Dans son savant ouvrage intitulé : *Caractéristiques des saints dans l'art populaire* [2], le R. P. Cahier, de la Compagnie de Jésus, parle en plusieurs endroits de la médaille de saint Benoît et en donne des explications exactes.

Enfin M. Chabouillet, l'éminent conservateur des médailles de la Bibliothèque de la rue Richelieu, a publié aussi un résumé fort court, mais très substantiel et très exact sur la médaille de saint Benoît, dans la *Revue des sociétés savantes* [3]. Ce mémoire sur lequel nous reviendrons, nous fournira de précieux renseignements.

Se plaçant seulement au point de vue historique et surtout mystique, M. l'abbé Pierre Janvier, doyen du chapitre de l'église de Tours, dans sa grande *Vie de M. Dupont* [4], fournit de très belles et très solides explications sur la médaille de saint Benoît, pour laquelle le serviteur de Dieu professa toujours une grande dévotion.

II

C'est à l'imitation des médailles talismaniques païennes que les chrétiens des premiers siècles se mirent à fabriquer des médailles de dévotion qu'ils suspendaient à leur cou et dont l'usage s'est continué jusqu'à nos jours [5].

L'auteur de la *Vie de sainte Geneviève*, qui vivait dès les premiers temps mérovingiens, raconte que lorsque la jeune bergère de Nanterre eut prononcé entre les mains de saint Germain, évêque

[1] *Ibidem*. Une addition en anglais par M. John Evans.

[2] *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, Paris, 1867, 2 vol. in-4°. Voy. t. I, p. 112, 282, 519, 255, 282, et t. II, p. 549.

[3] Sixième série, t. V (1877), p. 261-265.

[4] Tours, 1879, 2 vol. in-8°. V. spécialement t. I, p. 455 et suiv.

[5] Fr. Lenormant, *la Monnaie dans l'Antiquité*, t. I, p. 46.

d'Auxerre, la consécration de sa virginité à Dieu, l'évêque lui remit une médaille de cuivre marquée du signe de la croix pour la porter à son cou en gage de la profession ascétique à laquelle elle venait de se vouer [1].

Trois passages assez obscurs des Traités de saint Zénon, évêque de Vérone, semblent aussi faire allusion à une semblable médaille donnée aux néophytes lors de leur baptême [2]. Cette matière a été traitée avec les développements convenables par M. le chanoine Jules Corblet, ici même, et les juges les plus compétents, parmi lesquels il faut nommer M. Chabouillet, ont applaudi aux explications ingénieuses et naturelles de l'auteur du Mémoire [3].

M. le Commandeur J.-B. de Rossi a consacré un article d'une importance capitale aux monuments de cette nature, parvenus jusqu'à nous et antérieurs au VIIe siècle ; il démontre que l'usage des médailles de dévotion fut beaucoup plus ancien chez les fidèles et beaucoup plus fréquent qu'on n'était disposé généralement à le croire [4].

Tous les exemplaires produits par M. de Rossi sont d'assez larges médailles de cuivre dont les types n'ont pas été obtenus en relief par les procédés de la frappe monétaire, mais incisés dans le métal ou imprimés en creux au marteau, par le moyen d'un poinçon en relief, et ensuite retouchés au burin ; il faut descendre au VIIe siècle pour rencontrer, et cela seulement en Orient, des médailles de dévotion chrétienne frappées avec des coins semblables à ceux des monnaies [5]. Chacune est munie au sommet d'un anneau de suspension ou percée d'un trou pour y passer un cordon [6].

La plus ancienne connue n'a de sujet que d'un côté et représente

[1] « Quasi quoddam pignus religiosi muneris atque ut perforatus collo ejus inhæreret indixit. » *Acta Sanctorum Boll.* Januarii, t. II, p. 143.

[2] L. I, tract. 14, 4 ; l. II, tract. 35 et 42.

[3] *Revue de l'Art chrétien*, 2e sér., t. X, p. 345-352. — Rapport de M. Chabouillet, *Ibid.*, p. 353-355.

[4] *Bulletino di archeologia cristiania*, 1869, p. 33-45 et 49-64.

[5] Telle est la médaille de pèlerinage du Saint-Sépulcre de Jérusalem, rangée bien à tort par Eckhel (*Doctrina nummorum*, t. VII, p. 251) parmi les monnaies de l'empereur Jean Zimiscès, car elle est fort antérieure. De Rossi, *loc. cit.*, p. 58.

[6] Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 47.

le Pasteur divin veillant sur son troupeau, scène tout empreinte de l'esprit de la discipline du secret, de règle si stricte au temps des persécutions. La composition, très gracieuse, est tout à fait conforme à celles que l'on voit sur les sarcophages du IIIe siècle, et c'est à cette date que le monument doit être rapporté. Nous voyons ensuite, dans les siècles postérieurs, des sujets habituels dans les peintures des catacombes, dans les mosaïques des églises et dans les bas-reliefs des sarcophages, se montrer sur les médailles de cette classe, par exemple le bon Pasteur sous différentes formes, l'Orante, la scène du sacrifice d'Abraham ou bien celle de l'adoration des Mages, le monogramme du Christ, etc.

Parmi ces représentations, il en est que M. le commandeur de Rossi pense très judicieusement de nature à caractériser les médailles qui les portent comme ayant été des médailles baptismales de la nature de celles dont parle saint Zénon. Ce sont des sujets pastoraux qui font allusion au troupeau chrétien dans lequel entre le catéchumène : la scène du Christ entre les deux principaux apôtres Pierre et Paul ; le Christ remettant au premier le livre de la loi ; ou encore le symbole des cerfs se désaltérant dans les eaux régénératrices, suivant les paroles du Psalmiste : « Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus meus. » Psal. XLI.

Il existe une autre classe de médailles de cette époque primitive et qui sont manifestement des souvenirs de pèlerinages accomplis aux tombeaux des martyrs, des signes de consécration au culte d'un saint choisi pour tutélaire. Il en est une qui peut être citée comme exemple : d'un côté elle montre le martyre de saint Laurent, de l'autre un chrétien qui visite son tombeau, un cierge à la main ; l'une et l'autre scène est accompagnée de l'acclamation SVCCESSA VIVAS, vœu pour la chrétienne à qui la médaille était donnée et qui est parfaitement dans le style de l'époque. Une autre médaille retrace la scène de la présentation d'un enfant du nom de GARDENTIANVS, consacré par l'un de ses parents, son père probablement, au sépulcre d'un martyr.

Vint un moment, du reste, assez tardif, où la croix s'implanta définitivement comme type principal sur une des faces d'une partie considérable des monnaies frappées pour la circulation ; à partir de

ette époque nombre de chrétiens, au lieu de chercher à se procuer des médailles spécialement de dévotion, prirent comme telles des ièces de monnaie marquées du signe sacré de la rédemption, sous ı protection duquel ils se plaçaient. Ainsi ils portèrent suspendues leur cou ou cousues à leurs vêtements des monnaies au type de la roix, après les avoir perforées. Quelques détails de la vie primitive e sainte Geneviève relatifs à l'entrevue de cette Sainte avec l'évêque 'Auxerre saint Germain, indique assez clairement, ce semble, non 'une manière positive, toutefois, que la pièce donnée par l'évêque our être portée par la vierge était une monnaie véritable, au type e la croix, plutôt qu'une médaille fabriquée exprès dans une inntion pieuse. Il en fut ainsi durant toute la période des temps barares. C'est seulement avec le progrès des arts du Moyen-Age que a fabrication des médailles de dévotion, d'abord en plomb, reprit n développement primitivement comparable et en peu de temps ien supérieur à celui qu'elle avait eu dans l'Église de la première ériode, du IIIe au VIIe siècle [1].

III

Toutes ies médailles fabriquées dans un but de dévotion durant ette période du IIIe au VIIe siècle ne portaient pas des figures et les scènes dans le genre de celle dont nous venons de parler. Le lus grand nombre peut-être étaient revêtues seulement de la croix, l'autres fois du monogramme du Christ qui est assez fréquemment ccompagné des lettres A et Ω.

Il y a du reste la plus grande analogie, et pour l'idée génératrice t pour l'usage, entre les médailles de dévotion et les *encolpia* [2], si réquents parmi les chrétiens depuis l'âge des apôtres jusqu'au VIIe t VIIIe siècle. Les *encolpia,* on le sait, étaient de petites custodes lestinées à recevoir soit des reliques, soit le livre des Évangiles, et ı être suspendues au cou des fidèles. Il n'est pas téméraire de faire

[1] Fr. Lenormant, *loc. cit.*, p. 48 et 49. — Le savant auteur annonce qu'il traiera dans le livre IVe de son ouvrage, au chapitre 1er, de l'époque où la croix fut doptée comme type principal sur les monnaies. Nous attendons avec une juste mpatience la publication de la fin de cet important ouvrage.

[2] *Encolpia* de ἐγκολπίζω, qui signifie contenir dans son sein.

remonter l'usage de ces reliquaires portatifs à la plus haute antiquité ; saint Jean Chrysostôme le mentionne en divers endroits de ses œuvres, et spécialement dans sa dix-neuvième homélie, *de Statutis*. Saint Nicéphore, patriarche de Constantinople († 828), réfutant les iconoclastes, assure que, de son temps, la chrétienté était pleine d'*encolpia* sur lesquelles était figurée la passion du Sauveur, ses miracles, sa glorieuse résurrection, et il en parle comme d'objets fabriqués depuis longtemps [1].

Ici, du reste, comme en mille circonstances, les monuments sont aussi expressifs et plus saisissants que les textes des écrivains les plus éloquents. On nous a conservé le dessin de deux *encolpia* en or qui, par leur forme et leur capacité, ne pouvaient avoir d'autre destination que de contenir un *codex* des saints Évangiles ; ainsi en ont jugé Bosio (p. 105), Aringhi, Ciampani, Bottari (p. 155) et Mgr Martigny qui reproduit le dessin de ces petits monuments. Leur usage ne saurait être mis en doute ; il est accusé par la boucle qui y est attachée. Quant à l'âge, on s'accorde à le regarder comme étant du IV[e] siècle.

Un monument beaucoup plus intéressant pour nous en ce moment, c'est l'*encolpium* en forme de croix, trouvé naguère sur la poitrine d'un cadavre dans les déblais qui se pratiquaient à l'intérieur de la basilique constantinienne de Saint-Laurent-hors-les-murs à Rome. M. le commandeur de Rossi et Mgr Martigny nous en ont transmis le dessin avec la plus minutieuse exactitude [2]. L'une de ses faces porte l'inscription : ΕΜΜΑΝΟΥΗΛ, *Emmanuel,* sur la ligne transversale ; et, sur la ligne perpendiculaire, la traduction en latin : NOBISCUM DEUS. Sur l'autre face est gravée cette inscription sur la ligne verticale : CRUX EST VITA MIHI, et sur la ligne transversale : MORS INIMICE TIBI. « La croix est ma vie ; à toi, elle est la mort. » L'ennemi est évidemment le démon, l'antique et impérissable ennemi du genre humain.

[1] Pelliccia, *De Christianæ Ecclesiæ Politia*, t. III, p. 20, éd. 1838. — Mgr Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, V° *Encolpia.*

[2] De Rossi, *Bulletino*, aprile 1863. — Martigny, *Dictionnaire d'antiquités chrétiennes*, V° *Encolpia.*

Cette croix s'ouvre à l'aide d'une vis, et dans sa concavité elle ren-
:mait des reliques des saints et vraisemblablement une parcelle
bois de la vraie croix [1]. Ce serait nous écarter de notre but
e de nous arrêter à ce sujet déjà abondamment traité par D. De-
s de Sainte-Marthe dans son excellente édition des œuvres de
int Grégoire le Grand, dans les notes sur les épîtres, par Pelliccia,
r Mgr Martigny et d'autres savants et archéologues. Ce qu'il nous
porte surtout de retenir pour l'objet direct de nos recherches
tuelles, c'est l'inscription seconde de la croix que nous avons
ée, et même la disposition qu'on lui a donnée, ligne verticale et
rizontale, sur les deux bras de l'arbre sanctifié par la mort du
rin Rédempteur.

Il importe aussi d'attirer l'attention du lecteur sur un amulette
rétien que conserve le cabinet des médailles de la bibliothèque
la rue Richelieu. Cet amulette chrétien remonte, selon l'opinion
s savants, au second siècle, et il a été trouvé dans les environs de
lmouth. C'est une feuille d'or, sur laquelle est gravée, en carac-
·es grecs, une inscription que M. Fr. Lenormand traduit ainsi :
Je t'exorcise, ô Satan.— (O Croix purifie-moi), afin que tu n'aban-
nnes jamais ta demeure, au nom du Seigneur-Dieu vivant [2]. »

Non moins important est un autre encolpium de Monza dont nous
vons dire quelques mots. Dans l'une des planches de ses *Memorie
oriche di Monza* [3], le chanoine Frisi a publié un *encolpium* ovale
:mé d'une mince lame d'or, gravée et émaillée. Sur la face prin-
›ale est le Christ en croix, avec la légende ordinaire ICXC et ces
ots inscrits grossièrement et d'une façon fautive : Πάτερ εἰς χεῖρας σου
ραθησομαι τὸ πνεῦμά μου. Au pied de la croix sont représentés debout
Vierge et saint Jean avec les légendes abrégées H MITHP COY,
OYOYC COY [4].

[1] S. Paulin, Epist. XXXI *ad Sever.* — S. Grégoire, lib. III, Epist. XXXIII *ad
namium*; lib. V, Epist. XLVII et XLVIII; lib. VIII, Epist. XXXV, et passim.
Frisi, *Memorie della chiesa Monzese*, p. 52. — Mgr Martigny, *Dict. d'ant. chrét.*
Mélanges archéologiques, t. III, p. 150 à 156.
[3] T. I, tav. VI, n° 1. — Reproduit par Ig. Mozzoni, *Tavole cronologice critice,
olo VII*, p. 79.
Cf. Johan., XIX, 26.

Au revers se lit cette inscription :

ΦΕΥΓΑΠΕΜΕ
ΚΡΡΑΔΙΗCΔΟΛΟΜ
ΗΧΑΝΕΦΕΥΓΕΤΑΧΙ
CΤΑΦΕΥΓΑ'ΡΕΜΩΝΜΕ
ΛΕΩΨΟΦΙΡΥΡΒΕΛΙΑΡΚ
ΜΟΡΕΧΑCΜΑCΜΑΔΡΑΚΩΝΘΗ
ΑΟΧΕΛΥCCΑΧΟΟCΒΑCΚΑΝ
ΔΕΟΦΟΝΕΟΥΚΑΙΠΡΟΤΘΓΟΝΥ
ΕΜΟΙCΕΠCΛΥΓΩΝΕΗΑCCΕΥC
ΚΗΚΑΚCΗCΟΥΛΙCΚΑΙΘΑΝΑΤΥΑ
✠Χ̄ĆÂΝ : ΑΞΚΕΛΕΤΕCΕΦΥΓΙ
ΕΝΕCΛΕΤΜΑΘΑΛΑCCΗCΕΙΕ
ΑCΚΟΠΕΛΩΝΕΓΕCΥ'ΩΚΑΙ
ΗΝΩΗΕCΕΟΝΟΠΒΡΟΙΟ
ΚΑΤΑCΘΑΚΟΝΑΛΛȢ
ΠΟΕΙΚΕ.

De ce texte évidemment en désordre, Frisi présente la traduction suivante [1] :

« Fuge a meo corde dolemachinate, fuge citissime a meis membris, a vita mea, fur, serpens, ignis, Belial, male, prave, abyssi draco, fera...... et malum fascinum..... homicida, et ante genua mihi te prosterne.... turpitudinis, perniciei et mortis ✠ Christus, redemptor, rex jubet te fugere in profundum maris et in scopulum.... gregem sicut legionem olim.... fecit. »

La transcription donnée depuis dans le *Corpus inscriptionum græcarum* que nous allons reproduire, ne contient pas moins de lacunes :

Φεῦγ' ἀπ' ἐμης χραδίης δολομήχανε φεῦγε τάχιστα
Φεῦγ' ἀπ' ἐμῶν μελέων ὄφι πῦρ Βελίαρ χαχορέχτα
.... δράχων θὴρ... λύσσα.........
Βάοχανος ὀφθαλμοῦ χὰ προτογόνου μένος........
Χυγρὸν ἐπασσυτέρης χαχίης..... χα θανατοῖο
Χριστος ἄναξ χέλετέ σε φευγεῖν εἰς λετμα θαλασσης
'Εγέας σχοπελων.............. 'Ωχαιανοῖο
Εἰς ἐονοπυρεῖον, ἀτασθαλον · ἀλλ ' ὑπόειχε

[1] T. I, p. 35,
[2] N° 9065.

Le chanoine Frisi et le savant professeur allemand Kirchhoff, dans *Corpus inscriptionum græcarum,* ne disent rien de l'origine de te pièce sur laquelle le R. P. Garucci a le premier jeté une pleine nière. Grâce à son savoir approfondi dans la patrologie grecque, ı reconnu ici la traduction barbare d'un petit poème de saint Gré- ire de Nazianze. C'est le début de l'*Epigramma* qui porte pour re : Ἀποστροφὴ του πονηροῦ καὶ του Χριστου ἐπικλήσις, et que nous devons produire ici d'après l'édition de Dom Clémencet [1] :

Φεῦγ'ἀπ' ἐμῆς κραδίης, δολομήχανε, φευγε τάχιστά
Φεῦγ'ἀπ'ἐμῶν μελέων, φεῦγ'ἀπ' ἐμοῦ Βιότου.
Κλὼψ, ὄφι [2], πῦρ, Βελίη, κακίη, μόρε, χάσμα, δράκων, θὴρ,
Νὺξ, λόχε, λύσσα, χάος, Βάσκανε, ἀνδρόφονέ
Ὃς καὶ πρωτογόνοισιν ἐμοῖς ἐπὶ λοιγὸν ἔηκας,
Γεύσας τῆς κακίης, οὖλιε, καὶ θανάτου.
Χριστὸς ἄναξ κέλεταισε φυγεῖν ἐς λαῖτμα θαλάσσης,
Ηὲ κατα σκοπέλων, ηὲ, συῶν αγέλην,
Ὡς Λεγεῶνα πάροιθεν ἀτάσθαλον · Ἀλλ' ὑπόεικε
Μή σε Βάλωσταυρῷ, τῷ πὰν ὑποτρομέει.

Ce qui peut se traduire ainsi :

« Fuis loin de mon cœur, artificieux ennemi, fuis au plus vite; retire-toi de mes embres, laisse en repos ma vie. Voleur! reptile dévorant comme le feu, vrai lial, être pervers et funeste, gouffre insatiable, dragon affamé, bête féroce: tu s que ténèbres, que mensonge, que rage, que noir chaos: sorcier homicide, tu précipité nos premiers parents dans la ruine la plus affreuse, en leur faisant ûter un fruit de malice et de perdition. Le Christ-Roi t'ordonne de fuir au fond la mer, de te jeter contre les rochers, ou dans un troupeau de porcs immondes. mme autrefois cette Légion insensée, retire-toi, si tu ne veux que je te mette fuite avec la croix, instrument de terreur. »

Comme on le voit, les fautes du premier graveur qui a reproduit s distiques sont nombreuses, et de plus, le sens est tronqué ; le emier des deux derniers vers ayant été, faute sans doute de place, produit seul sur la lame d'or. Ainsi était devenu méconnaissable, x yeux des premiers éditeurs, le petit texte dont le savant jésuite Naples a si habilement retrouvé le prototype. Il a publié à ce jet un Mémoire fort court, mais substantiel dans la *Civilta catto-*

[1] T. II, p. 952. Ce volume a été publié par l'abbé Caillau.
[2] Lege ὄφι.

lica [1]; le très docte épigraphiste M. Le Blant l'a signalé avec raison à l'attention des lecteurs français [2]: c'est la lecture de ces deux Mémoires qui nous a mis sur la voie de recherches sur l'origine de la médaille de saint Benoît.

Si l'on considère la pensée exprimée en ces distiques, puis reproduite sur l'*encolpium* de Monza et celle qu'expriment les mots inscrits sur la croix ou médaille de saint Benoît, on sera frappé comme nous par l'identité parfaite qui existe entre ces différents textes.

Si, partant des textes épigraphiques, nous recherchions dans les ouvrages mêmes des saints Pères des passages où la même pensée se trouve rendue à peu près dans les mêmes termes et par la même formule, nous sortirions de notre cadre et nous nous exposerions à des longueurs importunes. Qu'il nous suffise de renvoyer le lecteur à deux textes où l'analogie est frappante ; le premier est de saint Ephrem [3] et le second de saint Jean-Chrysostome [4].

Quoique nous n'ayons pas rencontré sur une médaille, une croix, une lame métallique, un phylactère, enfin un amulette quelconque, un petit poème de Venance Fortunat à la louange de la Sainte-Croix, *De sancta Cruce* [5], nous n'hésitons pas à le citer ici, car il a été composé évidemment pour être gravé soit sur une croix, soit sur un amulette quelconque. La disposition même, donnée par Fortunat à son distique indique clairement l'usage qu'il voulait en faire. Il serait difficile, impossible même de faire comprendre cette disposition si nous ne reproduisions pas ici la page de Fortunat dans son intégrité.

[1] XX[e] année, n° du 20 juillet 1878, p. 197-201.

[2] *Revue archéologique*, t. XXXVI, p. 108-111.

[3] *Opera græca*, t. II, p. 249.

[4] *Opera*, t. I, p. 698, *Homilia contra Judæos et Gentiles*, n° 10.

[5] Venantii Fortunati, *Operum pars prima*, lib. II, cap. VI. Ed. Luchi, Romæ, 1786, t. I, p. 45.

De sancta Cruce.

S V L A S A S A L V S
L A S A T A S A L
S A T R T A S
T R E R T
R E C E R
E C I C E
C I H I C
M I H I H I M
V I H I M I H C V
I G V I M **X** M I M E C
G V F E R I H I M **X V X** M O M I N I M E
V F E R I H I M **X V R V X** D O M I N I M
F E R I H I M **X V R C R V X** D O M I N I
V F E R I H I M **X V R V X** D O M I N I M
G V F E R I H I E **X V X** E O M I N I M E
I G V S E **X** E S M E C
V I T S E S T C V
M Q T S T Q M
V Q T Q V
A V Q V A
M A V A M
S M A M S
E S M S E
M E S E M
P M E M P
E P M P E
A R E P E R A
O D A R E R A D O
O R O D A R A D O R O

Ἀνάλυσις.

Crux mihi certa salus, Crux est, quam semper adoro :
Crux Domini mecum, Crux mihi refugium.

On le voit au moins par les deux vers de la fin, la pensée qu'exprime ici Fortunat est absolument la même que celle qui se lit sur la croix de saint Benoît : CRUX SACRA SIT MIHI LUX. La ressemblance est si frappante que le savant Burmann [1] y a été trompé et a écrit ces lignes : « Le curieux distique de Fortunat que les Bénédictins inscrivent sur la croix de leur rosaire, fut inséré par Calbulus dans une pièce épigraphique. »

IV.

Après avoir fait connaître quelques monuments que nous nous proposons de rapprocher de la médaille de saint Benoît, nous devons parler de cette médaille elle-même.

Considérons d'abord la face qui porte l'image de la croix. C'est la partie principale et la médaille se nomme indifféremment croix ou médaille de saint Benoît. Le but que nous nous proposons dans ce Mémoire ne nous permet pas de nous étendre sur les vertus propres de ce signe sacré, et sur la nécessité de l'exprimer sur la médaille. Nous indiquerons à ceux qui désirent l'étudier à ce point de vue, l'ouvrage de D. Guéranger et celui de D. Zelli-Jacobuzj ; nous devons nous arrêter ici sur le terrain purement archéologique et historique.

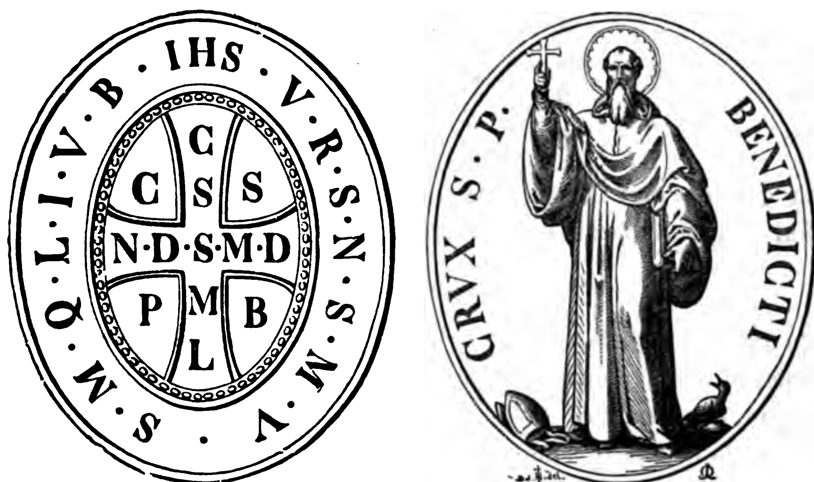
La croix de saint Benoît, telle qu'elle est imprimée sur les médailles depuis un grand nombre de siècles, ressemble un peu pour la forme à celle du Saint-Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et à celles de plusieurs ordres de chevalerie, surtout à celles que portent sur leurs habits les chevaliers, les frères et les religieuses de l'Ordre de Saint-Étienne et les chevaliers de l'Éperon [2]. Les quatre branches qui la composent sont tracées par des lignes courbes dont l'écartement s'accroît vers les extrémités. Elle est renfermée dans une ellipse formée par une large bande et laisse dans les intervalles de ses bras autant de triangles sphériques dont les côtés sont for-

[1] Burmann, *Authologia*, t. II, p. 623.

[2] V. Hélyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires.* — Il existe des médailles de saint Benoit avec une croix dont les bras sont droits, et elles n'en sont pas moins régulières, quoique moins conformes à la tradition et aussi moins gracieuses d'aspect.

nés par ses lignes courbes et la base par cette partie de l'ellipse u'occupe chaque triangle. Dans ces triangles sphériques, comme ur les branches de la croix et sur la bande de l'ellipse qui ferme la irconférence, sont imprimés des sigles simples ou lettres initiales ndiquant chacune un mot latin. Ces divers mots réunis forment un ens qui manifeste l'intention de la croix ou médaille. Leur but est l'exprimer les rapports du saint Patriarche des moines d'Occident ivec le signe sacré du salut des hommes, et de fournir en même emps aux fidèles un moyen d'employer la vertu de la sainte Croix contre les esprits de malice.

Ces lettres mystérieuses sont disposées sur la face de la médaille ou figure la croix, comme l'indique le dessin ci-joint.



On doit observer d'abord les quatre caractères placés dans le champ, entre les branches de la croix :

C.	S.
P.	B.

Elles signifient Crux Sancti Patris Benedicti. Ces paroles expliquent déjà le but de la médaille.

C'est par une erreur évidente que Gabriel Peignot, sous le nom de G. P. Philomneste, interprète ces sigles par ces mots qui ne sont point en harmonie avec l'ensemble du document :

CHRISTUS SIT PERPETUO BENEDICTUS ! [1].

Dans un Mémoire sur une médaille de saint Benoît envoyé en 1877, par M. Pouy, d'Amiens, au Comité des travanx historiques, on rencontre une interprétation qui s'écarte également du vrai sens :

CHRISTUS SIT PERPETVS BENEDICTVS [2].

La version de Peignot serait préférable ; mais l'une et l'autre doivent être également écartées.

Sur la ligne perpendiculaire de la Croix elle-même, on lit :

C
S
S
M
L

Ce qui veut dire : CRUX SACRA SIT MIHI LUX.

Sur la ligne horizontale de la même croix on lit :

N. D. S. M. D.

Ce qui signifie : NON DRACO SIT MIHI DUX. Ces deux lignes réunies forment un vers pentamètre, dont le sens est une protestation du chrétien, exprimant sa confiance envers la sainte Croix, et sa résistance au joug que le démon lui voudrait imposer. Tous les mots de ce vers ont assurément une grande valeur, mais on désirerait pouvoir s'arrêter sur le mot *lux* qui, dans les documents de l'antiquité chrétienne, jouit d'une si riche signification. A la place présente, ce mot a une importance très considérable.

Autour de la médaille se lit une plus longue inscription qui présente d'abord le saint nom de Jésus, exprimé par le monogramme ordinaire : I H S. C'est assurément à tort que Gabriel Peignot, suivant une erreur encore commune quoique souvent réfutée, interprète ces trois caractères comme autant de sigles simples et les

[1] *Le livre des singularités*, Dijon-Paris, 1841, in-8°, p. 99.

[2] *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, t. V, p. 264.

d par ces mots : JESUS HOMINUM SALVATOR. Ce ne sont point des actères latins, mais les trois premières lettres du nom de Jésus ɪrimé par les lettres capitales empruntées à l'alphabet grec [1]. ʌprès le nom divin, viennent ensuite, en commençant à droite, les actères suivants :

V. R. S. N. S. M. V. S. M. Q. L. I. V. B.

:es sigles représentent deux vers léonins :

VADE RETRO SATANA; NUNQUAM SUADE MIHI VANA :
SUNT MALA QUÆ LIBAS; IPSE VENENA BIBAS.

:'est le saint Patriarche Benoît qui prononce lui-même ces paro- : celles du premier vers, lors de la tentation qu'il éprouva et ıt il triompha par le signe de la Croix [2]; celles du second vers, moment où ses ennemis lui présentèrent un breuvage de mort, il découvrit en produisant le signe de vie sur le vase qui le conte- t [3].

ɪe chrétien peut s'approprier ces paroles toutes les fois qu'il est butte aux tentations et aux insultes de l'ennemi invisible du ıt. Notre-Seigneur lui-même a sanctifié les premiers mots : *'ade retro, Satana* [4]. » Seules ces paroles peuvent briser tous les ɪrts de l'Enfer. Ce serait toutefois étrangement s'abuser de croire ː la formule entière est inutile. Le penser, ce serait manquer : principes les plus constants et les plus assurés de l'enseigne- nt de l'Église.

ɪes vanités que le diable nous conseille sont les désobéissances ı loi de Dieu, les pompes et les fausses maximes du monde. Le uvage que nous présente l'ange des ténèbres est le péché qui ıne la mort à l'âme. Au lieu de l'accepter, nous devons le lui ɪser, comme le partage qu'il s'est choisi lui-même.

G. Peignot, *Op. cit.*, p. 98 — Cependant lorsque ces caractères sont séparés un point : I.H.S, comme les écrit Peignot, il est évident qu'on a voulu se ser- le mots latins; l'interprétation est juste, mais détournée du sens primitif.
S Gregorius magnus, *Dialogorum* lib. II, cap. II. Cf. cap. XXX.
Ibid., cap III. Cf. cap. VIII.
Marc, VIII, 33.

V.

Nous venons d'exposer l'ensemble des caractères gravés sur la médaille de saint Benoît. Avant de décrire les variétés à nous connues et que nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes, il est bon d'avertir que nous n'avons parlé que de la médaille parfaitement régulière ; nous allons voir que dans les exemplaires que nous allons décrire, plusieurs changements ont été introduits arbitrairement. Quelques-unes de ces modifications sont anciennes déjà, sans être pour cela plus régulières ; d'autres ajoutent des ornements, mais conservent l'intégrité des formules essentielles, et il n'y a pas de raison, ce semble, de leur appliquer une note défavorable.

Afin d'éviter toute confusion dans la description qui suit nous donnons le nom de *droit* à la face de la médaille qui porte régulièrement l'effigie de saint Benoît, et le nom de *revers* à celle qui est marquée de la croix et fait lire les deux vers léonins qui sont indispensables sur cette médaille. Les numéros d'ordre que nous indiquons n'ont pour but que de faciliter la désignation des variétés et les renvois qui peuvent y être faits.

1. Droit : Saint Benoît, à demi-corps, de face, tête nue, vêtu de la coule, tenant la crosse de la main droite, de la gauche le vase d'où sort le serpent. Devant le Saint un ange tient le livre de la Règle ouvert et sur lequel on lit les premiers mots du prologue : « Ausculta, o fili, præcepta Magistri. » — Nous ne parlons pas de l'avers, lorsque la croix y est régulièrement produite.

2. Droit, effigie de saint Benoît remplacée par le nom de Jésus, IHS.

3. Droit, saint Benoît, à mi-corps, tourné à droite devant un Crucifix, la mitre au pied du Crucifix. — Revers, croix avec inscription ordinaire ; les deux vers léonins manquent.

4, Médaille hexagone. Droit, image de la sainte Vierge portant l'Enfant divin, l'un et l'autre couronnés, nimbe formé d'étoiles, étoile sur l'épaule de la sainte Vierge. Légende circulaire : S. MARIA. VORTO. — N. D. V. AUCONA (?), — à l'exergue : 1841. — Revers : Saint Benoît en abbé, tête nue, portant dans la main gauche le vase d'où sort le serpent, tenant de la droite la crosse et un bouclier sur lequel se lisent les caractères de la médaille.

Droit : saint Benoît de face, la main droite élevée et tenant une
:, de la main gauche il tient un livre, costume irrégulier; à ses
;, à droite la mitre, à gauche le corbeau.

Droit, saint Benoît, à mi-corps, tête mitrée, tourné à droite,
ssant de la main droite, de la gauche tenant le livre et la crosse.
nde : S. PATER BENEDIC. En champ l'inscription avec toutes les
ss. — Revers, Notre-Dame de Mont-Serrat, légende : N. S. D.
et la figure d'une scie ; exergue : ROMA. — Grand module. —
nt.

Droit, saint Benoît en pied, debout, tourné à droite, de la
droite tenant une croix, de la gauche tenant un cartouche ovale
porte les inscriptions ordinaires de la médaille; à ses pieds, à
e, la mitre, à gauche le corbeau. Légende : CRUX S. P. BEN. —
rs, Notre-Dame de Mont-Serrat; légende : N. S. D. MONSER.

Droit, saint Benoît, demi corps, tourné à gauche, vêtu de la
, lisant dans le livre de sa Règle qu'un ange tient ouvert devant
t où se voient les premiers mots du prologue : « Ausculta,
, præcepta. » — Dans le champ, à gauche, les paroles de la
aille contenues dans un cartouche ovale. Légende : S. PATER
DICTUS. — Revers : les paroles ordinaires dans l'ordre régulier;
ue sigle est séparé par une étoile.

Droit, saint Benoît en pied, tête radiée, tourné à droite, main
e élevée et portant une croix, main gauche soutenant le livre
a Règle; à ses pieds, à droite, mitre; à gauche, corbeau.
nde : CRU. S. P. BENEDICTI.

. Droit, saint Benoît en pied, tête radiée, tourné à droite,
droite élevée tenant une croix, main gauche soutenant le livre
a Règle; à ses pieds, à droite, mitre; à gauche, corbeau.
nde : CRUX S. P. BENEDIC.

. Droit, saint Benoît en pied, tête radiée, en coule, la main
e élevée tenant une croix tréflée, de la main gauche il tient la
se et le livre ; à ses pieds, à droite, la mitre ; à gauche, le cor-
. Légende : CRUX S. P. BENEDICTI.

. Droit, chiffre de Notre-Seigneur, IHS, surmonté d'une croix,
s les trois clous de la Passion, le tout environné d'un cercle en
etis; en légende circulaire, le commencement des deux vers
ns, sans points entre les sigles ; à la place du nom de Jésus IHS,

dans l'intervalle entre les deux vers, deux étoiles. — Revers, croix et paroles à l'ordinaire. — Plusieurs exemplaires de coins et de modules différents.

13. Même type que le précédent. Les étoiles remplacées par des roses. Fabrication ancienne.

14. Droit, saint Benoît en pied, de face, tête radiée, la main droite élevée tenant une croix ; de la main gauche il porte le livre de la Règle ; à ses pieds, à droite, la mitre et la crosse ; à gauche, le corbeau. Légende : + Z. + D. I. A. + B. I. Z. + S. A. B. + Z. + H. G. F. + B. F. R. S. [1]. » — Exergue : S. P. BENEDICTUS. — Revers, paroles ordinaires, à la place du nom de Jésus, IHS, il y a une +. (Deux exemplaires de module différent.)

15. Type ordinaire. Légende : CRUX S. P. BENED.

16. Droit, saint Benoît, mi-corps, tête nue, vêtu de la coule, tourné à gauche, de profil, regardant un crucifix d'où s'échappent des rayons ; la mitre au pied du crucifix et la crosse en travers. Légende : S. BENEDICTUS.

17. Droit, saint Benoît adolescent, assis dans la grotte de Subiaco contemplant une croix, tourné à gauche, les bras croisés sur la poitrine. Exergue :

S. P. BENEDICTUS
IN SACRO SPECU
SUBLACENSI.

Revers, croix pattée sans inscription. Double légende circulaire ; légende intérieure : + CRUX SANCTA SIT MIHI LUX. + NON DÆMON[2] SIT MIHI DUX. — Légende extérieure : + VADE RETRO SATANA, NUNQUAM SUADE MIHI VANA + SUNT MALA QUÆ LIBAS IPSE VENENUM BIBAS.

18. Droit, saint Benoît de pied, en rochet et en chappe, tête radiée et imberbe ; de la main gauche il tient le livre de la Règle, de la droite une croix patriarcale, à hampe très longue qui touche jusqu'à terre. A ses pieds, à droite la mitre, à gauche un coq. —

[1] Cette suite de sigles, dont chacun correspond à plusieurs mots et souvent à une phrase entière, compose la médaille de S. Zacharie. Cette médaille ne jouit point des privilèges attachés à la médaille de S. Benoît, et c'est assurément un abus de les réunir comme on l'a fait dans l'exemplaire décrit ici.

[2] Au lieu de *Sancta* et *dæmon,* il fallait inscrire : *Sacra* et *draco.*

;gende : Crux P. Benedicti. — Exergue : Roma. — Revers, croix
ıaisse aux angles intérieurs arrondis, cantonnée des sigles c. s. p. b.
ıaque branche porte une lettre :

C

N D

L

19. Même type que le n. 15, avec cette seule différence : tête ra-
iée, capuchon du froc très grand et tombant sur l'épaule. Légende :
rux S. P. Benedic.

20. Droit, S. Benoît, mi-corps, tête nimbée, de face, tenant de la
ıain droite un vase, de la gauche une crosse ; au-dessous, cartouche
vale portant les caractères suivants :

+
DIAB
IZ + SAI
+ ZIICI
+ IIRS
Trois clous.

Légende : S. P. Benedic. ora. pro. n.

Revers ordinaire. Flanc mince et mauvaise fabrication.

Le Cabinet des médailles à la bibliothèque de la rue Richelieu pos-
:de trois variétés en bronze de la médaille de S. Benoît. M. Cha-
ouillet nous les fait connaître. L'une, du même module que celle
ui figure dans la notice de Dom Guéranger et celle qui accompa-
ne ce mémoire, n'en diffère que par des détails sans importance
t par la légende du droit, défigurée par une faute grossière,
Benedictvm au lieu de *Benedicti*. Cette pièce, assez épaisse, est oc-
ogone... C'est aussi la forme des deux autres variétés du Cabinet
les médailles, qui sont minces et n'ont l'une que 25 et l'autre que
:0 millimètres de hauteur.

La légende du droit de la plus grande est correcte ; mais celle de
a moindre montre le nom du Saint aussi incorrectement écrit que
ur la plus grande.

Quant à la médaille qui illustre la dissertation de Koehler, elle diffère sensiblement de toutes celles que je viens de citer, dit M. Chabouillet.

C'est une pièce ronde, du module de 22 millimètres. L'effigie de S. Benoît y est remplacée par les trois lettres consacrées I. H. S. Au-dessus, une croisette tréflée ; en bas, trois clous. La légende présente les initiales des vers léonins, V. R. S. etc, Au revers, la croix de S. Benoît avec toutes les initiales décrites plus haut.

C'est une médaille semblable à celle de Koehler que reproduit J.-B. Thiers, dans son *Traité des superstitions* [1].

Il y a plus : le *Traité des superstitions* ne fait en cet endroit que reproduire ici l'*Extrait de l'imprimé d'Allemagne* publié à Paris en 1668. Ainsi ce modèle est ancien, quoiqu'il ne soit pas exact ; la vraie médaille de S. Benoît doit porter au droit l'effigie du saint Patriarche des moines d'Occident. Le nom sacré de Jésus, IHS, est plus convenablement placé au commencement des deux vers léonins qui commandent au diable de se retirer.

L'ouvrage du graveur Bernard Picart, *Cérémonies religieuses de tous les peuples*, t. 11, pl. 6. donne la médaille comme dans l'ouvrage de Thiers avec cette variante : à la place des deux roses qui séparent les deux vers léonins il y a deux gros points, et de la croix ne s'échappent pas de rayons. — M. Chabouillet parle d'une autre variante contenue dans l'ouvrage de Picart : notre exemplaire n'en contient qu'une seule [2].

C'est ce même modèle que le R. P. Charles Cahier a reproduit deux fois dans son grand travail sur les *Caractéristiques des saints dans l'art populaire au moyen-âge*. Les explications et interprétations présentées par le très savant jésuite ne diffèrent pas de celles de Dom Guéranger, que nous avons suivies aussi à notre tour.

Celles de l'*imprimé d'Allemagne* de 1668 contiennent des variantes assez notables qui demandent à être reproduites. Les voici :

« Dans l'une des faces de la Croix, il faut lire :

Crux sacra sit mihi lux
Non draco sit mihi dux.

[1] Variante et irrégularité.
[2] 4e éd., Avignon, 1777, p. 305.

« Ce qui se peut ainsi tourner en notre langue :

Que la croix éclaire mes pas,
Démon, je ne te suivrai pas.....

« Dans l'autre face, ces deux vers sont marqués :

Vade retro Satana, nunquam suade mihi vana,
Sunt mala quæ libas, ipse venena bibas.
Retire-toi Satan, cesse de me tenter,
Garde bien ton poison, je n'y veux pas goûter. »

A l'occasion du quatorzième centenaire de la naissance de saint Benoît que les enfants du patriarche ont célébré en cette année 1880, les religieux du Mont-Cassin ont frappé une médaille que nous devons faire connaître.

Droit : saint Benoît debout, en coule, la tête couverte du capuchon, et sur ce capuchon une étoile ; autour de la tête, auréole et rayons ; de la main droite il porte une croix, de la gauche le livre ouvert de la Règle, sur lequel on lit : ASCVLTA FILI PRÆCEP. Derrière e Saint, sorte de siège abbatial ; à droite : fleuron, et au-dessous :

CRVX
S. PA
TRIS

gauche, fleuron, et au-dessous :

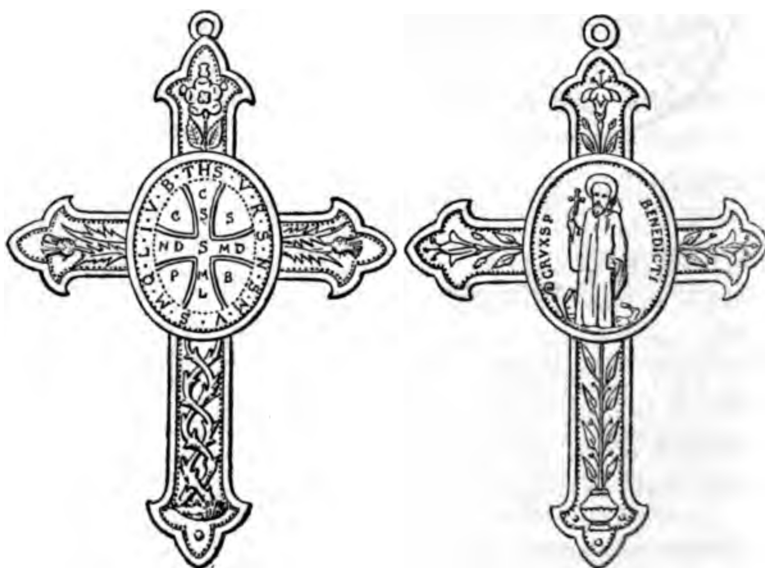
BEN
EDIC
TI.

à droite, au-dessous de l'inscription, le vase brisé d'où s'échappe le serpent ; à gauche, le corbeau les ailes éployées. Exergue :

EX S. M. CASSINO
MDCCCLXXX

Inscription autour : rosace, EJUS. IN OBITV NRO PRÆSENTIA. MVNIAMVR, rosace.

Revers : croix à branches droites s'élargissant en queue d'aronde, seulement aux extrémités : au haut et aux deux bras, terminée par une sorte d'anneau. A la partie supérieure, à la place qu'occupe ordinairement le chiffre IHS, le mot PAX. Les sigles qui composent les deux vers léonins sont partagés par deux points à la suite l'un de l'autre... Chacun des sigles C. S. P. B. est renfermé dans un double cercle.



Les Bénédictins anglais, de leur côté, ont frappé une croix très élégante qui porte au centre la médaille de saint Benoît dans sa forme la plus régulière.

VI.

Plusieurs des types de la médaille de S. Benoît que nous avons fait connaître ont supprimé l'effigie du patriarche des moines. Il faut même reconnaître, comme nous l'avons dit, que l'édition donnée en 1668, vraisemblablement par un bénédictin, du livre intitulé : *Les effets des vertus de la croix, ou médaille du grand Patriarche S. Benoît*, donne elle-même un bois qui représente la médaille sans l'effigie du Saint. J.-B. Thiers, dans les deux éditions que nous avons sous les yeux de son livre des *Superstitions*, reproduit la médaille d'après le même modèle. Il n'est pas rare d'en rencontrer encore entre les mains des chrétiens de nos jours, exécutées d'après ce type, car il en a été frappé il y a un petit nombre d'années encore. Néanmoins ni dans les livres, ni sur l'or, l'argent, le bronze, on ne doit reproduire cette médaille, si ce n'est comme objet d'étude archéologique. Un acte pontifical que nous publierons plus bas ordonne de ne faire aucune de ces médailles sans l'effigie de S. Benoît. Ainsi il ne peut-être permis de présenter les médailles dépourvues de cette image comme des modèles reçus.

L'honneur de paraître sur la même médaille avec l'image de la sainte Croix, dit Dom Guéranger, a été déféré à S. Benoît dans le but de marquer l'efficacité que ce signe sacré a eue entre ses mains [1]. S. Grégoire le Grand, qui a écrit la vie du saint Patriarche, nous le représente dissipant ses propres tentations par le signe de la croix, et par ce même signe qu'il fit sur un breuvage empoisonné, brisant le vase, et découvrant le mauvais dessein de ceux qui avaient attenté à sa vie [2]. Si le malin esprit, pour effrayer les frères, fait paraître en feu le monastère de Mont-Cassin, S. Benoît dissipe à l'instant ce prestige en produisant sur les flammes fantastiques ce même signe de la Passion du Sauveur [3]. Si les disciples sont agités intérieurement par les suggestions du tentateur, il leur indique pour remède de former sur leur cœur l'image de la Croix [4].

[1] *Essai sur la Médaille ou Croix de S. Benoît*, chap. II.

[2] S. Gregorius Magnus, *Dialogorum* lib. II, cap. II et III.

[3] Idem, *Ibidem*, cap. X.

[4] Idem, *Ibidem*, cap. XX.

Dans sa Règle, il veut que le frère qui vient de lire au pied de l'autel l'engagement solennel de sa profession, appose le signe de la croix comme sceau irrévocable sur la cédule de ses vœux [1].

Pleins de confiance dans la puissance de ce signe sacré, les disciples de S. Benoît ont opéré par la Croix d'innombrables prodiges. Il suffira de rappeler S. Maur rendant la vue à un aveugle, S. Placide guérissant de nombreux malades, S. Richmir délivrant de nombreux captifs, S. Wulstan préservant, dans sa chute, un ouvrier qui tombait du haut de la tour de l'église, S. Odilon arrachant de l'œil d'un homme blessé un éclat de bois qui l'avait transpercé, S. Anselme de Cantorbéry chassant les spectres horribles qui fatiguaient un vieillard mourant, S. Hugues de Cluny apaisant une tempête, S. Grégoire VII arrêtant l'embrasement de Rome, S. Jean Gualbert en mille circonstances de sa vie mettant en fuite des légions de démons [2], tous ces prodiges et une foule d'autres que contiennent les Actes des saints de l'Ordre bénédictin furent opérés par le signe de la croix.

La gloire et l'efficacité de l'auguste instrument de notre salut ont été célébrées avec enthousiasme par la reconnaissance des enfants du grand Patriarche. Sans parler du petit office de la sainte Croix que récitait S. Udalric, évêque d'Ausbourg, et que l'on célébrait au chœur dans les abbayes de Saint-Gall, de Reichenau, de Bursfeld, etc., le bienheureux Rhaban Maur et S. Pierre Damien consacrèrent les efforts de leur poésie à la sainte Croix; S. Anselme de Cantorbéry composa pour la louer d'admirables prières. Il serait facile d'énumérer un grand nombre d'autres fils de S. Benoît qui ont célébré les louanges du bois sacré de la rédemption.

Entre les plus illustres abbayes de l'ordre de Saint-Benoît, un grand nombre furent fondées sous le titre de la Sainte-Croix, dans toutes les parties du monde. Aussi le Sauveur par une faveur spéciale, semble avoir voulu confier aux disciples du Patriarche du Mont-Cassin une partie notable du bois de sa croix. Ce furent aussi des disciples du saint Patriarche qui portèrent cet instrument de salut dans de nombreuses contrées où ils établirent le règne de la vraie foi; comme S. Augustin en Angleterre, S. Boniface en Alle-

[1] Cap. LVIII.

[2] *Acta Sanctorum Boll.* Julii, t. III, p. 341, 383 et passim.

ıagne, S. Amand en Belgique, S. Willibrord en Hollande et en Zéınde, S. Switbert en Westphalie, S. Ludger en Saxe, S. Corbinien n Bavière, S. Anschaire en Suède et en Danemark, S. Wolfgang n Autriche, S. Adalbert en Pologne et en Bohême, S. Othon de amberg en Prusse, le second S. Boniface en Russie.

Voilà en deux mots les relations que présentent avec la sainte roix les grandes œuvres qui se rapportent à la personne et au om de S. Benoît. Il est permis d'en conclure que c'est avec une ›nvenance particulière que l'on a réuni l'image de ce saint Paiarche, sur une médaille, avec celle de la croix du Sauveur.

Ce rapprochement se produisit du temps même de la vie du glo-.eux père des moines d'Occident: S. Maur et S. Placide opèrent es prodiges étonnants de guérison en faisant le signe de la croix ır les infirmes et en invoquant le nom de leur maître bien-aimé. . Placide, pressé de rendre la santé au primicier de l'Eglise de Caoue, prononce ces paroles: « Au nom de Notre-Seigneur Jésushrist qui, par les prières et la vertu de notre maître Benoît, m'a etiré sain et sauf du milieu des eaux, que Dieu récompense ta foi t te rende ta première santé [1]. »

Un autre jour, implorant la grâce divine pour la guérison d'un veugle, S. Placide adresse au divin Sauveur cette prière : « Médiaıur de Dieu et des hommes, Seigneur Jésus-Christ qui êtes des›ndu du ciel sur la terre afin d'éclairer ceux qui sont assis dans s ténèbres et l'ombre de la mort ; vous qui avez donné à notre .enheureux maître Benoît la vertu de guérir toutes les maladies et ›utes les blessures, daignez par ses mérites, rendre la vue à cet veugle, afin que, voyant la magnificence de vos œuvres, il vous aigne et vous adore comme le Souverain Seigneur. » S'adressant ısuite à l'aveugle, Placide ajouta : « Par les mérites de notre trèsint Père Benoît, je te le commande au nom de celui qui a créé le ›leil et la lune pour être l'ornement du ciel, et qui a donné à l'a›ugle-né les yeux que la nature lui avait refusés, lève-toi et sois uéri ; va annoncer à tous les merveilles de notre Dieu. » L'aveugle ›couvra aussitôt la vue [2]. Gordien et Pierre Diacre, dans la vie de . Placide, nous font aussi le récit d'autres guérisons de malades et

[1] *Acta Sanctorum Ord. S. Bened.*, sæcul. I, p. 53, num. 20.

[2] *Ibidem*, p. 54, num. 21.

de délivrances de plusieurs possédés dans lesquelles le jeune thaumaturge opère des prodiges par ce double moyen le signe de la croix et le nom de S. Benoît.

Joignant aussi la vertu divine de l'instrument de notre salut au nom et à l'intervention de S. Benoît, S. Maur opéra un nombre incalculable de miracles. Ayant arraché à la mort l'un de ses compagnons de voyage, lorsqu'il se rendait en Gaule pour y fonder un monastère, suivant les prescriptions de son maître, il rendit ce témoignage à la vérité. « Si la divine majesté a daigné opérer ce prodige par le bois de notre rédemption, ce n'est donc pas à un homme, mais au divin Rédempteur lui-même qu'il en faut attribuer la gloire, bien que personne ne puisse douter que ce ne soit les mérites de notre très-saint Père Benoît qui nous ont obtenu de lui cette grâce [1]. »

Ainsi dès l'aurore de l'ordre bénédictin et par l'organe de cette glorieuse pléïade de saints qui rayonne autour du grand Patriarche des moines d'Occident, nous voyons le signe de la croix et le nom du saint législateur unis pour opérer une foule de miracles. Cette pieuse tradition, les disciples de S. Benoît n'avaient garde de la perdre et nous en trouvons la trace sensible dans la vie de S. Jean Gualbert à la fin du XI[e] siècle.

Mais comment doit être représenté S. Benoît sur sa médaille? Benoît XIV dans son bref que nous donnons plus loin ne prescrit rien à ce sujet. Il suffit que l'effigie du saint Patriarche paraisse sur cette médaille avec ses attributs ordinaires. Dom Guéranger dit au sujet de certaines effigies : « Il y aurait peut-être lieu de protester contre un abus qui s'est introduit sur un nombre considérable de médailles actuellement en circulation. Une ignorance inouïe au sujet de l'habit des divers ordres religieux a donné lieu à des représentations de S. Benoît qui lui enlèvent totalement le costume de son ordre. On rencontre de ces médailles où le saint Patriarche est affublé d'une robe serrée d'une corde à la façon des Franciscains, au lieu d'être revêtu de la coule qui est son signe distinctif. Nous ne voudrions pas décider qu'une telle incorrection suffirait à rendre incomplète

[1] *Vita S. Mauri abbatis Glanusfolii*, ap. Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. S. Bened.*, sæcul. I, p. 284, num. 25.

la médaille ; mais tout au moins il est permis d'y signaler une grave inconvenance. Le maintien des attributs que la tradition ecclésiastique a assignés à chaque saint est de rigueur sous peine d'irrévérence ; et c'est un devoir de veiller aux inconvénients que peuvent entraîner le caprice ou l'ignorance des artistes. Heureusement la médaille que nous dénonçons ici commence à s'épuiser, et l'on doit s'en féliciter : car, en outre du travestissement, le personnage y était représenté d'une façon ignoble. Généralement aujourd'hui, les types en circulation sont plus réguliers, et nous signalerons en particulier, comme irréprochable sous tous les rapports, la médaille qui a été frappée à Paris en plusieurs modules, et qui est déjà très-répandue [1]. » C'est cette médaille, conforme du reste au plus grand nombre de celles qui sont frappées à Rome, que représente notre gravure en tête de ce paragraphe.

VII

Quelle est l'origine de la croix ou de la médaille de Saint-Benoît ? A quelle époque rencontre-t-on une mention positive de cette médaille ? Quelles conjectures fondées est-il permis de former sur la date où elle a pu apparaître pour la première fois ?

« Il serait impossible, dit Dom Guéranger [2], d'assigner avec précision l'époque à laquelle a commencé l'usage de la médaille..... ; mais nous pouvons constater les circonstances qui ont aidé à sa propagation, et préludé à son approbation expresse par le Saint-Siège. »

L'ouvrage anonyme intitulé *Effectus et virtutes*, etc., imprimé à Salzbourg en 1664 ; l'*Extrait de l'imprimé d'Allemagne*, publié à Paris en 1668 ; Dom Bernard Pez, dans sa *Dissertatio isagogica in primum tomum Thesauri novissimi anecdotorum*, parue à Augsbourg en 1721, rapportent les évènements absolument de la même

[1] Dom Guéranger, *Essai sur la Médaille ou Croix de S. Benoît*, chap. XIII. — Dès 1866, nous avons publié dans la *Revue de l'Art chrétien* des observations sur les types vrais du costume monastique et sur les travestissements que trop souvent on lui fait subir. Il nous serait facile d'ajouter de nouvelles preuves à l'appui de nos observations précédentes.

[2] *Essai sur la médaille de S. Benoît*, chap. IV.

manière, et il faut dire qu'ils ont été fidèlement suivis par Thiers, Dom Zelli-Jacobuzj, Dom Guéranger et autres écrivains sérieux. Nous nous attacherons surtout à suivre Dom Pez, parce qu'il a étudié les faits sur les lieux mêmes et qu'il a consulté les archives de l'abbaye de Metten dans lesquelles il a vu et copié les textes originaux.

En l'année 1647, à Nattremberg, en Bavière, des magiciennes, accusées d'avoir exercé leurs maléfices contre la sécurité des habitants de la contrée, furent emprisonnées par l'autorité publique. Dans l'instruction du procès, elles déclarèrent que leurs manœuvres superstitieuses étaient toujours restées sans résultat dans les lieux où la sainte croix était suspendue ou cachée en terre. Elles ajoutèrent qu'elles n'avaient jamais pu exercer aucun pouvoir sur l'abbaye de Metten [1], et que cette impuissance leur avait fait comprendre que la croix de Saint-Benoît protégeait ce monastère, « ideo monasterium Mettense sibi nihil licuisse, quod in crucibus sancti Bedicti munitum ac tectum esset. »

Les magistrats consultèrent les Bénédictins de Metten sur cette particularité. On fit des recherches dans l'abbaye et l'on remarqua peintes sur les murs plusieurs représentations de la sainte croix, accompagnées des caractères que nous avons rapportés plus haut. Ces signes remontaient à une époque éloignée ; mais depuis longtemps on avait cessé d'y porter attention, et même la tradition n'avait pas conservé le sens des sigles dont ces croix étaient revêtues et accompagnées. Restait donc à expliquer ces caractères mystérieux dont le sens était perdu, et qui seuls pouvaient révéler l'intention dans laquelle ces croix avaient été ainsi tracées. « Quod indicium secuti cœnobitæ Mettenses non solum ejusmodi cruces diversis locis affixas deprehenderunt, sed etiam de quo agimus, codicem in abstruso monasterii loco repererunt. »

Les recherches qu'on s'empressa de faire ne restèrent pas longtemps sans résultat ; on mit la main sur un manuscrit oublié dans l'abbaye. Ce codex en parchemin, du plus grand format, contenait les quatre Évangiles, le livre de Rhaban-Maur souvent imprimé *De*

[1] Metten, abbaye de l'Ordre de S. Benoît, fondée par Charlemagne, au diocèse de Passau, à une lieue de Deckendorf, au confluent de l'Iser et du Danube, sous le patronage de S. Michel.

Cruce, en troisième lieu la Biblia Mariana avec tous les symboles qui y sont d'ordinaire annexés, œuvre que plusieurs attribuent à Albert le Grand. En quatrième lieu on y trouvait des dessins à la plume représentant des mystères de la religion, des saints et autres sujets propres à porter à la piété, tous ces dessins exécutés par un moine anonyme de Metten sous la prélature de l'abbé Pierre, au XVe siècle. Le manuscrit contenait encore d'autres ouvrages que fait connaître Dom Pez, et un catalogue des reliques conservées dans l'abbaye, reliques dont plusieurs appartenaient à la passion du Sauveur. On y lisait aussi les treize vers suivants qui jettent du jour sur quelques usages du XVe siècle :

Christi milleno C. quatuor anno quindeno
Abbas hic Petrus juvamine cælico fretus
Crucis ad honorem Christi matrisque decorem
Michaelis Angeli, nostri Patris et Benedicti
Hunc scribi jussit librum, cui propitius sit
Deus, deaurari, pictura discolorari
Insignem gemmis, reliquiis quoque sanctis
Ob veniam scelerum tempus salubreque dierum
Quem Deus sic ditet, pœnas tetras ut tutus vitet,
Cujus libri decor legentis aperiat cor.
Ut quæ sunt sursum, per celerem sapiat cursum.
Librum tollentem anathematis Christe torrentem
Jubeat haurire, Jehennæque flammas inire,

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ces dessins, c'est celui qui représentait saint Bernard revêtu du froc ou de la coule monastique, et tenant dans la main droite un bâton terminé par une croix. Sur le bâton était écrit ce vers :

CRUX SACRA SIT M LUX N DRACO SIT MIHI DUX.

De la main gauche du saint patriarche sortait une banderolle portant ces deux autres vers :

VADE RETRO SATHANA NUQ SUADE M VANA
SUNT MALA QUE LIBAS IPSE VENENA BIBAS.

Dom Bernard Pez se fit un pieux devoir de demander une copie de l'effigie de saint Benoît, et il l'a reproduite dans la dissertation

isagogique placée en tête de son *Trésor d'anecdotes*. A notre tour nous sommes heureux de pouvoir reproduire ci-contre ce dessin, que nous devons à la gracieuse obligeance de M. Anatole Foucher.

« Ainsi, dit Dom Guéranger, au commencement du XV[e] siècle, saint Benoît était représenté tenant une croix, et les vers dont on lit aujourd'hui les initiales sur la médaille existaient déjà. » Nous allons voir tout à l'heure qu'ils étaient connus au moins deux siècles plus tôt. Ces vers devaient avoir été à cette époque l'objet d'une dévotion particulière, puisque l'image de la sainte croix paraissait sur les murailles de l'abbaye de Metten, entourée des initiales de chacun des mots dont ils sont composés.

Il faut reconnaître en même temps que la pieuse intention qui avait fait ériger ces croix était tombée en oubli, et que le précieux manuscrit que nous avons décrit d'après Dom Bernard Pez avait été fort négligé, jusqu'à ce qu'une circonstance inattendue eût engagé les religieux à y chercher l'interprétation des mystérieux caractères. Cette incurie ne s'explique d'ailleurs que trop, si l'on se rappelle les vicissitudes par lesquelles avaient passé les monastères de l'Allemagne depuis plus d'un siècle, par suite des agitations religieuses et politiques dont ce pays avait été le théâtre, et qui en renversèrent un si grand nombre, laissant les autres dans un état voisin de la destruction.

Les deux espèces de vers léonins, ou, si l'on veut, les quatre lignes réunies, *Vade retro*, etc., se retrouvent dans une vieille légende ou histoire superstitieuse relative à la construction du Pont-au-Diable, à Sens, au commencement du XIII[e] siècle. Le diable avait fourni des fonds à l'architecte nommé Guinefort, moyennant la cession de son âme. Cependant Guinefort éprouva des remords, et il demanda pardon à Dieu. Il déclara son crime au prêtre et promit de faire pénitence. Le prêtre usa du pouvoir que possède celui qui a reçu le caractère sacré du sacerdoce de chasser les esprits impurs; et pour délivrer le malheureux architecte qui avait livré son âme, il prononça les paroles qui se lisent sur la médaille de saint Benoît :

VADE RETRO, SATANA, NUNQUAM SUADE MIHI VANA,

SUNT MALA QUÆ LIBAS, IPSE VENENA LIBAS.



EFFIGIE DE S. BENOIT

D'après un manuscrit de l'abbaye de Metten (XV[e] siècle).

De plus, le prêtre fit prononcer les mêmes anathèmes par le pénitent, qui fut aussitôt délivré[1]. Nous n'avons aucune donnée sur l'origine de cette histoire ; il nous suffit de constater que les deux vers étaient connus, reçus et d'un usage public et fréquent au commencement du XIII[e] siècle, au centre de la France.

N'est-il pas permis de remonter plus haut encore? Un fait raconté dans la vie de saint Léon IX, qui siégea de 1049 à 1054, apportera quelques secours pour l'éclaircissement de la question. Ce saint pontife, né en 1002, porta d'abord le nom de Brunon, et fut placé dans son enfance sous la conduite de Berthold, évêque de Toul. Étant revenu chez ses parents dans le château d'Egisheim, une nuit du samedi au dimanche, il dormait dans sa chambre lorsque, pendant son sommeil, un horrible crapaud vint se placer sur son visage. L'animal immonde appuyait ses pattes de devant sur la région de l'oreille et au dessous du menton : il pressait fortement le visage du jeune homme et en suçait les chairs. La pression et la douleur réveillèrent Brunon. Effrayé du danger qu'il court, il se lève précipitamment et secoue par un mouvement de la main contre l'oreille l'affreuse bête que les rayons de la lune lui permettent de distinguer.

A cette vue, il pousse un cri d'horreur : de nombreux serviteurs arrivent apportant de la lumière ; mais la bête venimeuse s'évanouit à leur approche. En vain cherche-t-on sa trace ; tous les efforts sont infructueux. Il demeura donc douteux si l'apparition du monstre avait été réelle ou fantastique ; mais les suites de son passage n'en furent pas moins cruelles. Brunon sentit tout à coup une inflammation douloureuse au visage, à la gorge et à la poitrine, et son état ne tarda pas à donner les plus vives alarmes.

Durant deux mois ses parents désolés entourèrent sa couche, attendant de jour en jour son dernier moment. Depuis huit jours il avait perdu la parole, lorsque tout à coup, se sentant parfaitement éveillé, il vit une échelle lumineuse qui partait de son lit, et, traversant la fenêtre de sa chambre, paraissait monter jusqu'au ciel.

[1] Théodore Tarbé, *Almanach de Sens*, année 1837, p. 184-188. — Gabriel Peignot, *Le livre des singularités*, p. 98-99. Ces deux auteurs racontent ce fait avec un ton sceptique et railleur qu'il est permis de trouver d'un goût fort douteux.

Un vieillard vénérable, revêtu de l'habit monastique et entouré d'une splendeur éclatante, descendit par cette échelle. Il tenait dans sa main droite une croix placée à l'extrémité d'un long bâton. Arrivé près du malade, il appuya sa main gauche sur l'échelle, et de sa droite il posa la croix qu'il portait sur le visage de Brunon, puis sur les autres parties enflammées. Cet attouchement fit sortir le virus par une ouverture qui se forma aussitôt dans la région de l'oreille. Le vieillard, laissant le malade soulagé, suivit en se retirant la voie par laquelle il était venu.

Brunon appelle aussitôt son clerc Adalbéron [1]; il le fait asseoir sur son lit et lui raconte l'heureuse visite qu'il vient de recevoir. Peu de jours après, Brunon était rétabli en pleine santé. Durant tout le cours de sa vie, il aima à raconter cet événement miraculeux; et l'archidiacre de Toul, Wibert, auteur contemporain du récit que nous venons de reproduire, atteste que le futur pontife avait reconnu le glorieux patriarche saint Benoît dans le vénérable vieillard qui l'avait guéri par l'attouchement de la sainte croix [2].

Ce récit fournit l'occasion de former deux conjectures d'une égale vraisemblance.

D'abord il est permis de penser que si saint Benoît, apparaissant à Brunon, la croix à la main, fut reconnu sans hésitation par le jeune homme, c'est qu'on était déjà dans l'usage de représenter le grand patriarche du Mont-Cassin portant ce signe du salut, « ex qualitate vultus et habitus. »

En second lieu, l'évènement que nous venons de rapporter, se rattachant à un homme destiné à une si haute influence, et qui professa toute sa vie une reconnaissance éclatante envers le législateur des moines qui l'avait guéri par la croix, a dû fortifier l'usage de donner pour attribut à saint Benoît la croix qui a été entre ses mains l'instrument de tant de merveilles.

Il nous paraît donc plus juste de dire que la vision du futur Léon IX fortifia l'usage de représenter le saint patriarche avec la

[1] Qui fut depuis évêque de Metz.

[2] Dom Mabillon, *Acta Sanctorum Ord. S. Bened.*, sæcul. VI, p. 55 et 56, num. V. ... Profitetur se in præfata ecstasi beatissimam patrem monachorum Benedictum ilico luce clarius ægrovisse ex qualitate vultus et habitus...

croix plutôt qu'elle ne le fit naître. Il est de la nature des apparitions de se servir des types reçus et admis; c'est même une nécessité lorsque la parole n'y est pas jointe, comme dans la circonstance présente. En second lieu, nous avons vu plus haut que saint Maur et saint Placide, ces fondateurs des traditions bénédictines, employèrent à plusieurs reprises le nom de saint Benoît avec le signe de la croix pour opérer des prodiges; d'où l'on peut conclure que l'union existait dès l'origine entre la personne de Benoît et le signe du salut.

VIII

Un simple rapprochement entre les monuments que nous avons cités au commencement de ce Mémoire et les trois vers inscrits sur la médaille de saint Benoît, suffit pour faire voir l'identité absolue d'idée et presque d'expression. Or tous ces textes sont autérieurs ou contemporains du saint patriarche. Il est donc logique de conclure: Il n'est pas permis de dire que les trois vers inscrits sur notre médaille sont de saint Benoît lui-même, puisque nous n'avons pas de documents sérieux qui le disent; mais il n'est pas possible de démontrer qu'ils ne sont pas de lui.

Remarquez, en effet, qu'ils sont en harmonie parfaite avec ce que nous savons de la vie et du génie du saint législateur. Dans la sainte Règle, il exprime avec clarté et précision ce que les Pères avaient dit précédemment. Il n'y a qu'un très petit nombre d'articles qui soient entièrement de lui. Il aurait résumé en quelques paroles brèves et expressives pour en armer ses disciples ce que d'autres avaient exprimé en phrases plus développées, mais pas plus énergiques.

Il faut le remarquer, nous sommes certains par plusieurs *encolpia* de Monza que ces sentences étaient inscrites ainsi sur le métal pour être portées suspendues au cou ou attachées aux vêtements. La forme assez bizarre dans laquelle nous trouvons aussi les deux vers de Fortunat annonce assez que l'usage s'était introduit de les inscrire sur des phylactères ou des amulettes, dont les fidèles se munissaient contre les tentations et les pièges des démons.

Peut-être, dit M. le chanoine Janvier, la pensée et l'origine de la

médaille elle-même viennent-elles du texte de Saint-Benoît dans le prologue de la Règle interprétant un passage du psaume CXXXVI, 9. La pensée est tellement la même, et l'expression presque identique, qu'il est impossible de ne pas croire que la plume qui a écrit le premier texte n'ait aussi écrit le second.

Rien n'était plus commun d'ailleurs, durant les premiers siècles, que l'usage de ces phylactères, amulettes, encolpia, médailles, croix et autres objets du même genre. Les textes mêmes du concile de Laodicée, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome que l'on allègue quelquefois pour prouver que l'Eglise a condamné l'usage de ces objets de piété, les taxant de superstition, prouvent combien ils étaient fréquents. Hâtons-nous d'ajouter que les Pères et les conciles ont condamné l'abus, non l'usage [1]. Nous pourrions même dire que la prodigieuse quantité de ces objets qui a survécu à tant de causes de destruction et à un laps de temps si considérable, prouve combien grand était l'empressement des fidèles pour s'en procurer.

La pensée qui a donné naissance à la croix et à la médaille de saint Benoît est bien de l'époque à laquelle a vécu le saint patriarche. Mais la forme sous laquelle nous est parvenue cette pensée n'est pas antérieure au XIIe siècle, diront ceux qui ont étudié la question du vers léonin dans Pasquier ou dans l'abbé Lebeuf. Ces deux savants soutiennent que le nom de ce vers vient de Leoninus ou Leonius, religieux de Saint-Victor de Paris, qui vivait en 1154, sous Louis VII, et qui composa un poème monorime qu'il dédia au pape Alexandre III [2]. Mais Muratori, qui écrivait dans le pays où vécut saint Benoît, a prouvé, par de nombreux exemples, que le vers léonin était bien antérieur et que l'on en trouve des exemples nombreux même au siècle d'Auguste [3].

Quant à l'usage multiplié des sigles simples dont se composent les trois vers de la médaille, il est aussi ancien que l'écriture. On rencontre les sigles chez les Hébreux et chez les Grecs, dès la plus haute

[1] V. Mgr Martigny, *Dict. d'ant. chrét.*, V^bis *Amulette, Phylactère, Encolpium.* — J.-B. Thiers a réuni tous les textes de la tradition sur ce sujet.

[2] Pasquier, *Recherches de la France.* — Lebeuf, *Dissertations*, t. I, p. 268 et sq

[3] Muratori, *Antiquitates Italiæ Medii Ævi*, t. III, col. 687 et sq.

antiquité ; mais on les a employés surtout dans les inscriptions et sur les sceaux. Les premiers chrétiens en firent un grand usage. C'est parce que J.-B. Thiers, comme presque tous les hypercritiques de son temps et du nôtre, manquait de notions sérieuses en archéologie, qu'il se scandalisait de cette suite de caractères dont chacun désigne un mot entier. Les premiers chrétiens n'agissaient-ils pas absolument de la même manière lorsqu'ils se servaient du mot ιχθύς pour signifier Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτερ? L'usage des sigles se trouvait même compliqué en ce dernier exemple d'un symbolisme qui demandait lui-même une explication.

Rien n'a donc pu empêcher saint Benoît d'armer ses fils de ce bouclier contre les embûches et les attaques du diable. Un autre grand saint, dont le nom et les œuvres sont heureusement restés populaires en France et dans le monde entier, saint Vincent de Paul donna la médaille de saint Benoît à ses filles, qui l'ont toujours conservée avec une grande fidélité [1]. Longtemps même cette médaille ne fut plus guère connue en France que par les Filles de la Charité. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, et c'est par milliers que la médaille de saint Benoît se répand chaque année [2]. C'est ce qui nous engage à reproduire ici en entier le bref par lequel Benoît XIV a approuvé cette médaille et réglé les conditions dans lesquelles elle doit être fabriquée.

Dom Paul Piolin,
Prieur de l'abbaye de Solesmes.

[1] Bernard Picart, *Cérémonies religieuses*, t. II, p. 26, pl. 6. — Dom Guéranger, *Essai*, etc., chap. IV.

[2] Dans le cours de l'année 1879, on a demandé à l'abbaye de Solesmes vingt-cinq mille de ces médailles et le Rme P. Abbé a accordé à quatre cent cinquante prêtres étrangers à l'Ordre de Saint-Benoît, le pouvoir de la bénir et d'y attacher les indulgences que le Saint Siège a concédées à ceux qui la portent.

BENEDICTUS P. P. XIV.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM, ET AD AUGENDAM CHRISTI FIDELIUM DEVOTIONEM.

CŒLESTIBUS Ecclesiæ thesauris paterna charitate intenti, sacra interdum Numismata, seu Cruces, vel Cruculas sancti Benedicti nuncupatas, indulgentiarum muneribus condecorare voluimus; et personis, præsertim speciali dignitate fulgentibus, facultatem illas cum thesauro indulgentiarum hujusmodi privative benedicendi et bis tribuendi libenter impartiti fuimus; et ut illa perpetuis futuris temporibus suum plenarium sortiatur effectum, firmiusque persistat; potissimum quum a Nobis petitur, Apostolicæ confirmationis robur libenter adjicimus, opemque et operas nostras impendimus efficaces, prout personarum, locorum, et temporum qualitatibus matura consideratione pensatis, in Domino conspicimus salubriter expedire.

Exponi Nobis nuper sane fecit dilectus filius Benno Lobl, monachus Ordinis sancti Benedicti expresse professus, ac modernus Abbas liberi et exempti, Sedique Apostolicæ immediate subjecti monasterii Brzevnoviensis in Brauna, nullius, seu Pragensis diœcesis, et Wahlstadii Silesiorum modernus

BENOIT XIV, PAPE.

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR, ET POUR ACCROITRE LA DÉVOTION DES FIDÈLES DE JÉSUS-CHRIST.

CHARGÉ de veiller avec une charité paternelle à la garde des célestes trésors de l'Eglise, et voulant enrichir de la faveur des indulgences les saintes Médailles connues sous le nom de Croix, ou petites Croix de saint Benoît, Nous avons accordé avec bienveillance à certaines personnes honorées d'une dignité spéciale la faculté particulière de bénir ces Médailles, en y attachant de précieuses indulgences, et de les distribuer aux fidèles; et afin que cette grâce puisse produire son entier effet, et demeure inviolable à perpétuité, mû principalement par la demande qui Nous est faite, Nous y ajoutons avec plaisir la force d'une confirmation Apostolique, et employons à cet effet notre influence et nos soins officieux, selon qu'il Nous a semblé dans le Seigneur être avantageux et salutaire, après avoir mûrement pesé la qualité des personnes, des lieux et des temps.

Notre cher fils Bennon Lobl, moine profès de l'Ordre de saint Benoît, présentement Abbé du monastère de Brzewnow *in Brauna*, au diocèse de Prague, monastère *nullius*, libre, exempt et soumis immédiatement au Siège Apostolique, en outre, Prévôt de Wahlstad en Silésie, Prélat mitré du royaume de Bohême, et Visiteur

perpétuel dudit Ordre dans la Bohême, la Moravie et la Silésie, nous a dernièrement fait exposer que, dans une autre occasion, il Nous a demandé pour ses successeurs, ainsi que pour tous et chacun des Abbés, Prieurs et autres moines prêtres du même Ordre, soumis à lui et à ses successeurs qui exerceront le même droit de Visiteur, la faculté de bénir, selon la formule exprimée dans la demande, les Médailles ou Croix dites de saint Benoît, de les distribuer respectivement, afin de répandre les indulgences qui leur sont largement affectées; avec défense faite à toute personne ecclésiastique de s'immiscer dans cette œuvre pie : laquelle faculté lui a été bénignement concédée et octroyée par Décret de la Congrégation des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposée aux Indulgences, le 23 du mois de Décembre de l'an de Notre-Seigneur 1741, duquel Décret la teneur est telle que suit :

« *Décret pour l'Ordre de saint Benoît, dans la Bohême, la Moravie et la Silésie.*

« Aux très humbles et instantes Prières de dom Bennon Lobl, Abbé du monastère libre et exempt de Brzewnow *in Brauna*, de l'Ordre de saint Benoît, Prévôt de Wahlstad en Silésie, Prélat mitré du royaume de Bohême et Visiteur perpétuel du-

Præpositus, Prælatusque infulatus regni Bohemiæ, dictique Ordinis Visitator perpetuus in Bohemia, Moravia et Silesia : quod alias per Nos eidem exponenti, ejusque successoribus, ac omnibus et singulis Abbatibus, Prioribus, cæterisque ejusdem Ordinis monachis sacerdotibus, expetenti tamen prædicto, ejusque successoribus Visitatoribus prædictis subjectis, Numismata seu Medallias, vel Cruces, aut Cruculas sancti Benedicti nuncupatas, privativa facultas sub certa inibi expressa formula, benedicendi et respective distribuendi, pro consequendis indulgentiis, in illis amplissime elargitis, cum inhibitione cuicumque personæ ecclesiasticæ, in hujusmodi opere pio se immiscendi, decreto Congregationis Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium super Indulgentiis præpositæ, sub die XXIII mensis Decembris, anni Domini M. DCC. XLI emanato benigne concessa et elargita fuit; cujus Decreti tenor est qui sequitur :

« *Ordinis sancti Benedicti per Bohemiam, Moraviam, et Silesiam Decretum.*

« Ad humillimas et enixas preces Domini Bennonis Lobl, Ordinis sancti Benedicti, liberi et exempti Monasterii Brzevnoviensis in Brauna Abbatis, Wahlstadii Silesiorum Præpositi, regni Bohemiæ Prælati infulati, atque Ordi-

nis prædicti per Bohemiam, Moraviam et Silesiam Visitatoris perpetui : Sanctissimus Dominus noster Benedictus PP. XIV, eidem Bennoni ejusque successoribus, ac omnibus et singulis Abbatibus, Prioribus, cæterisque monachis sacerdotibus, ipsimet pro tempore existenti Visitatori perpetuo subjectis, Numismata, seu Medallias, vel Cruces aut Cruculas sancti Benedicti nuncupata, quarum una pars imaginem ejusdem sancti Benedicti repræsentat, altera vero Crucem, in cujus extremo circuitu litteræ seu characteres, scilicet : V. *Vade*. R. *retro*. S. *Sathana*. N. *nunquam*. S. *suade*. M. *mihi*. V. *vana*. S. *sunt*. M. *mala*. Q. *quæ*. L. *libas*. I. *ipse*. V, *venena*. B. *bibas*. In linea vero ejus recta : C. *Crux*. S. *sacra*. S. *sit*. M. *mihi*. L. *lux*. In inversa autem : N. *Non*. D. *Draco*. S. *sit*. M. *mihi*. D. *dux* : ac demum in quatuor lateribus, C. *Crux*. S. *sancti*. P. *Patris*. B. *Benedicti* ; respective significantes exprimuntur : facultatem privativam benedicendi, benigne concessit atque indulsit, formula quæ sequitur, nimirum :

dit Ordre dans la Bohême, la Moravie et la Silésie : Notre très saint Père le Pape Benoît XIV a daigné donner et octroyer au même Bennon et à ses successeurs, ainsi qu'à tous et chacun des Abbés, Prieurs et autres moines prêtres, qui lui sont présentement soumis comme Visiteur perpétuel, la faculté particulière de bénir les Médailles connues sous le nom de Croix de saint Benoît, et dont une face représente l'image du même S. Benoît, et l'autre une Croix avec ces lettres ou caractères à sa circonférence signifiant respectivement ce qui suit : V. *Vade*. R. *retro*. S. *Sathana*. N. *nunquam*. S. *suade*. M. *mihi*. V. *vana*. S. *sunt*. M. *mala*. Q. *quæ*. L. *libas*. I. *ipse* V. *venena*. B. *bibas*. Sur la ligne verticale : C. *Crux*. S. *sacra*. S. *sit*. M. *mihi*. L. *lux*. Sur la ligne horizontale : N. *Non*. D. *draco*. S. *sit*. M. *mihi*. D. *dux* ; et enfin aux quatre côtés : C. *Crux*. S. *sancti*. P. *Patris*. B. *Benedicti* : et dont la bénédiction se fera sous la formule qui suit, c'est-à-dire :

» Adjutorium nostrum in nomine Domini. ℟ Qui fecit cœlum et terram. — Exorcizo vos, numismata, per Deum Patrem ✠ omnipotentem, qui fecit cœlum et terram, mare et omnia quæ in eis sunt : omnis virtus adversarii, omnis exercitus diaboli, et omnis incursus, omne phantasma Sathanæ, eradicare et effugare ab his numismatibus, ut fiant omnibus, qui eis usuri sunt, salus mentis et corporis, in nomine Dei Patris ✠ omnipotentis, et Jesu Christi ✠ Filii ejus, Domini nostri, et Spiritus Sancti ✠ Paracliti, et in charitate ejusdem Domini nostri Jesus Christi, qui venturus est judi-

ire vivos et mortuos et sæculum per ignem. ℟. Amen. Kyrie eleison. hriste eleison. Kyrie eleison. Pater noster, etc. ℣. Et ne nos inducas in ntationem. ℟. Sed libera nos a malo. ℣. Salvos fac servos tuos. ℟. Deus eus, sperantes in te. ℣. Esto nobis, Domine, turris fortitudinis ℟. A facie iimici. ℣. Deus virtutem populo suo dabit. ℟. Dominus benedicet popum suum in pace. ℣. Mitte eis, Domine, auxilium de sancto. ℟. Et de ion tuere eos. ℣. Domine, exaudi, orationem meam. ℟. Et clamor meus l te veniat. ℣. Dominus vobiscum. ℟, Et cum spiritu tuo. Oremus. Deus mnipotens, omnium bonorum largitor, supplices te rogamus ut per interssionem sancti Patris Benedicti his sacris numismatibus, litteris et characteribus a te designatis tuam benedictionem ✠ infundas, ut omnes, qui a gestaverint, ac bonis operibus intenti fuerint, sanitatem mentis et corporis, et gratiam sanctificationis, atque indulgentias nobis concessas onsequi mereantur, omnes diaboli insidias et fraudes per auxilium misericordiæ tum effugere valeant, et in conspectu tuo sancti et immaculati ppareant. Per Dominum, etc. Oremus : Domine Jesu, qui voluisti, pro otius mundi redeptione, de Virgine nasci, circumcidi, a Judæis reprobari, udæ osculo tradi, vinculis alligari, spinis coronari clavis perforari, inter itrones crucifigi, lancea vulnerari et tandem in cruce mori : per tuam inctissimam Passionem humiliter exoro, ut omnes diabolicas insidias et audes expellas ab eo, qui Nomem sanctum tuum his litteris et charactebus a te designatis devote invocaverit, et eum ad salutis portum perduere digneris. Qui vivis et regnas, etc. Benedictio Dei Patris ✠ omnipontis, et Filii ✠, et Spiritus ✠ Sancti descendat super hæc numismata, e ea gestantes et maneat semper. In nomine Patris ✠ et Filii ✠ et piritus ✠ Sancti. Amen. *Aspergatur aqua benedicta.*

« Voulant donc enrichir particulièrement des grâces spirituelles et des lestes trésors de l'Eglise ces mêmes édailles bénites ainsi par le Visiur et les autres moines susdits pour rs existants, il a daigné donner et corder à tous et chacun des fidèles e l'un et de l'autre sexe qui porteont avec dévotion quelqu'une de ces édailles ou Croix ainsi bénites, et ront en même temps les œuvres es, selon qu'il est enjoint ci-dessous son lieu respectif, des indulgences

« Eadem vero Numismata sic per Visitatorem cæterosque monachos præfatos pro tempore existentes benedicta, et spiritualibus gratiis ac cœlestibus Ecclesiæ thesauris specialiter insignire volens: omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus, aliquod hujusmodi Numismatum, seu Cruccularum benedictum, devote gestantibus, ac insimul pia opera, prout infra suis cuique locis respective injungitur, peragentibus; indul-

gentias modo et forma quæ præscribitur, clementer concessit atque indulsit, videlicet : ut qui saltem semel in hebdomada Coronam Domini, vel Beatissimæ Virginis Mariæ, vel Rosarium, ejusve tertiam partem, aut Officium vel divinum, vel parvum ejusdem Beatissimæ Virginis Mariæ, vel Defunctorum, aut septem Psalmos Pœnitentiales, vel Graduales, recitare, aut rudimenta fidei edocere, aut detentos in carcere, vel alicujus domus hospitalis ægrotos visitare, aut pauperibus subvenire, aut Missam vel audire, vel, si est sacerdos, celebrare consueverit ; si vere pœnitens, et sacerdoti per Ordinarium approbato confessus fuerit, ac sanctissimum Eucharistiæ sacramentum sumpserit, in quolibet ex diebus infra scriptis, nimirum : die festo Nativitatis Domini nostri Jesu Christi, Epiphaniæ, Resurrectionis, Ascensionis, Pentocostes, sanctissimæ Trinitatis et Corporis Christi, ac diebus Conceptionis, Nativitatis, Annuntiationis, Purificationis et Assumptionis Beatissimæ Virginis Mariæ ; necnon primo die Novembris, festo Omnium Sanctorum, ac die festo sancti Benedicti : et pro hæresum ac schismatum extirpatione, fidei catholicæ exaltatione ac propagatione, pace et christianorum principum concordia, cæterisque Romanæ Ecclesiæ necessitatibus, pias ad Deum preces effuderit, plenariam omnium

en la manière et la forme prescrites, ainsi qu'il suit : Que celui donc qui aura l'habitude de réciter au moins une fois la semaine le Chapelet de Notre-Seigneur, ou celui de la bienheureuse Vierge Marie ou le Rosaire, ou le tiers du Rosaire, l'Office divin ou le petit Office de la bienheureuse Vierge Marie, ou celui des Défunts, ou les sept Psaumes de la Pénitence, ou les Psaumes Graduels ; ou bien d'enseigner les éléments de la foi, ou de visiter ceux qui sont détenus en prison ou malades dans quelque maison hospitalière, ou de secourir les pauvres, ou d'entendre la Messe, ou de la célébrer, s'il est prêtre; celui là, s'il est vraiment pénitent et qu'il se soit confessé à un prêtre approuvé par l'ordinaire, et ait reçu le très saint Sacrement de l'Eucharistie, en l'un ou l'autre des jours ici désignés, savoir : au jour de la fête de la Nativité de notre Seigneur Jésus-Christ, de l'Epiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la très sainte Trinité, du très saint Sacrement : de même aux jours de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification et de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, ainsi qu'à la fête de tous les Saints, le premier jour de Novembre, et à celle de saint Benoît; et s'il prie Dieu dévotemont pour l'extirpation des hérésies et des schismes, l'exaltation et la propagation de la foi catholique, pour la paix et la concorde entre les princes chrétiens et pour les autres besoins de l'Eglise Romaine,

ı l'indulgence plénière et la ɔn de tous ses péchés.

ui qui aura rempli les mêmes ıns aux autres fêtes de Notre-.r ou de la bienheureuse Marie, à celles des saints Apô-ı de saint Joseph, de saint e saint Placide, sainte Scho-et sainte Gertrude, de l'or-saint Benoît, gagnera dans ı de ces fêtes sept ans et au-quarantaines d'indulgence.

même grâce sera accordée à ıi entendra la Messe, ou la ·a, s'il est prêtre, et priera ur la prospérité des princes ıs et la tranquillité de leurs de leurs possessions.

ıi qui, par dévotion à la Pas-Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Vendredis ou, en l'honneur enheureuse Vierge Marie, les ı, chaque fois qu'il le fera, ı une indulgence de sept ans ıt de quarantaines.

ɔelui qui, confessé et nourri inte Communion, aura obser-ıne ces mêmes jours, pendant ée entière, gagnera une indul-lénière, et cette même faveur ɔrdée à celui qui, en s'effor-ccomplir la même œuvre, se-lé dans le courant de l'année.

ıi qui aura l'habitude de pro-ıe ou plusieurs fois l'oraison ire : *Bénie soit la très-pure et lée Conception de la Bienheu-erge Marie*, gagnera une in-e de quarante jours.

peccatorum suorum remissionem et indulgentiam consequatur.

« Qui eadem in aliis festis Domini, aut Beatissimæ Virginis Mariæ, sanctorumque Apostolorum, aut sancti Josephi, aut sanctorum Mauri, Placidi, Scholasticæ, vel Gertrudis, Ordinis sancti Benedicti, peregerit, in quolibet eorum septem annorum totidemque quadragenarum indulgentiam acquirat.

« Quam pariter adipiscatur, qui Missam audiet, vel si est sacerdos, celebrabit, ac pro christianorum principium prosperitate, illorumque statuum et ditionum tranquillitate Deum orabit.

« Qui ob reverentiam erga Passionem Jesu Christi Domini nostri, Feriis sextis, aut in honorem Beatissimæ Virginis Mariæ diebus Sabbati, jejunaverit, qualibet earum die id egerit, indulgentiam septem annorum totidemque quadragenarum.

« Qui vero confessus, ac sacra communione refectus, jejunium iisdem diebus per integrum annum servaverit, plenariam indulgentiam lucretur ; qua etiam gaudeat, qui idem opus complere intendens infra annum decesserit.

« Qui semel vel pluries in die jaculatoriam : *Benedicta sit purissima et immaculata Conceptio Beatissimæ Virginis Mariæ*, proferre consueverit, indulgentiam quadraginta dierum acquirat.

« Qui saltem semel in hebdomada, Coronam, aut Rosarium, aut Officium Beatissimæ Mariæ Virginis, vel Defunctorum, aut Vesperas cum uno saltem Nocturno et Laudibus, aut septem Psalmos Pœnitentiales et Litanias, earumque preces, aut in honorem sanctissimi Nominis Jesu, vel quinque ejus Plagarum, quinquies Orationem Dominicam : aut in honorem sanctissimi Nominis Mariæ, quinquies Salutationem Angelicam, aut Antiphonam : *Sub tuum præsidium*, cum una qualibet ex approbatis Orationibus Beatissimæ Virginis recitare consueverit, quo die id egerit, indulgentiam centum dierum consequatur : qua semel in quavis Feria Sexta fruatur, qui Orationem Dominicam, ac Salutationem Angelicam ter dixerit, ac de Passione et morte Domini nostri Jesu Christi pie cogitaverit ; eamdem pariter lucretur qui ob devotionem erga sanctos Josephum, Benedictum, Maurum, Scholasticam, ac Gertrudem, recitando Psalmum *Miserere mei, Deus,* aut quinquies Orationem Dominicam et Salutationem Angelicam, oraverit ut Deus per eorum intercessionem, sanctam catholicam Ecclesiam conservet ipsumque devotum beato fine quiescere faciat.

« Qui in celebranda Missa vel sumenda Eucharistia, aut Officio divino, vel parvo Beatissimæ Mariæ Virginis persolvendo, priusquam incipiat, devotam aliquam

« Celui qui aura l'habitude de réciter au moins une fois la semaine le Chapelet, ou le Rosaire, ou l'office de la très-sainte Vierge Marie, celui des Défunts, ou leurs Vêpres avec au moins un Nocturne et Laudes, ou les sept Psaumes de la Pénitence avec les Litanies et prières qui les suivent ; ou cinq fois l'Oraison Dominicale en l'honneur du saint Nom de Jésus ou de ses cinq Plaies ; ou cinq fois la Salutation Angélique en l'honneur du saint Nom de Marie, ou l'Antienne *Sub tuum præsidium*, avec une Oraison quelconque de celles qui sont approuvées pour la très-sainte Vierge, gagnera, le jour qu'il le fera, une indulgence de cent jours : faveur qui sera encore accordée une fois chaque Vendredi, à celui qui aura récité trois fois l'Oraison Dominicale ou la Salutation Angélique, et aura médité pieusement sur la passion et la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La même grâce sera pareillement accordée à celui qui par dévotion envers saint Joseph, saint Benoît, saint Maur, sainte Scholastique et sainte Gertrude, récitera le Psaume *Miserere mei, Deus*, ou cinq fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique, et priera Dieu que, par leur intercession il conserve la sainte Eglise catholique, et lui accorde à lui-même une fin heureuse et tranquille.

« Celui qui, dans la célébration de la Messe ou dans la sainte Communion, ou dans la récitation de l'office divin, ou du petit Office de la bienheureuse Vierge Marie, ajoutera,

avant cette sainte action, quelque dévote prière, jouira de cinquante jours d'indulgence ; privilège accordé également à celui qui priera Dieu pour les fidèles qui sont à l'article de la mort, et dira à leur intention trois fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique.

« Celui qui visitera ceux qui sont détenus en prison ou malades dans les hôpitaux, et les aidera de quelque œuvre de miséricorde, ou enseignera la doctrine chrétienne à l'église ou à la maison, à ses enfants, parents ou domestiques, obtiendra chaque fois, outre les indulgences accordées à cet effet par les Souverains Pontifes, une indulgence de deux cents jours.

« Celui qui récitera le Chapelet ou le Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie en l'honneur de sa très pure et immaculée Conception, et lui demandera, par son intercession auprès de son divin Fils, la grâce de vivre et de mourir exempt de péché mortel, recevra une indulgence de sept années. De même celui qui accompagnera dévotement le très saint Sacrement porté en viatique aux malades, outre les indulgences accordées par les autres Souverains Pontifes à ceux qui pratiquent cette œuvre pieuse, gagnera absolument la même indulgence.

« Celui qui priera tous les jours pour l'extirpation des hérésies gagnera, une fois chaque semaine, l'indulgence de vingt ans.

« Celui qui examinera sa conscience, et qui, vraiment pénitent, se pro-

precationem adhibuerit, quinquaginta dierum indulgentia gaudeat; quam similiter assequatur, qui pro Christi fidelibus in exitu vitæ constitutis Deum deprecatur, ac pro ipsis ter Orationem Dominicam et Salutationem Angelicam dixerit.

« Qui detentos in carcere, aut ægrotos in nosocomiis, eos aliquo pio opere adjuvando, visitaverit, aut doctrinam christianam in ecclesia, vel domi, filios aut propinquos aut famulos docuerit, præter indulgentias ab aliis summis Pontificibus ad id concessas, toties indulgentiam bis centum dierum acquirat.

« Qui Coronam aut Rosarium Beatissimæ Mariæ Virginis in honorem ejusdem purissimæ et immaculatæ Conceptionis recitaverit, ipsam deprecans apud ejus divinum Filium, ut sine lethali labe vivere et mori valeat, indulgentiam septem annorum percipiat; quam pariter qui sacratissimum Eucharistiæ viaticum ad infirmos devote sociaverit, præter indulgentias ad idem tam pium opus ab aliis summis Pontificibus concessas, omnino consequatur.

« Qui quotidie pro hæresum extirpatione oraverit, indulgentiam viginti annorum semel in hebdomada lucretur.

« Qui conscientiam suam excusserit, ac vere pœnitens peccata

commissa commendare et confiteri firmiter proposuerit, quinquies Oratione Dominica et Salutatione Angelica devote repetita, unius anni ; si vero confessus, et sacra communione refectus fuerit, eadem die decem annorum indulgentia fruatur.

« Qui probo suo exemplo aut consilio aliquem peccatorum ad pœnitentiam reduxerit, tertiæ partis pœnarum sibi propter sua peccata alias quomodolibet debitarum remissionem consequatur ; qui vere pœnitens confessus, sacraque Communione refectus in Feria quinta Cœnæ Domini, et in die Paschalis Resurrectionis, pro sanctæ Matris Ecclesiæ exaltatione, Summique Pontificis conservatione, pias ad Deum preces effuderit, easmet acquirat indulgentias quas iisdem diebus Sanctitas Sua populo benedicens publice elargitur.

« Qui Deum pro Ordinis seu Religionis sancti Benedicti propagatione deprecatus fuerit, particeps fit omnium et singulorum bonorum operum, quæ in eadem Religione quomodolibet peraguntur

« Qui vel infirmitate corporis, vel alio legitimo impedimento detentus, Missam audire, aut si est sacerdos, celebrare, aut Officium vel divinum, vel Beatissimæ Mariæ Virginis, aut alia virtutis exercitia, ad prædictas indulgentias acquirendas injuncta peragere nequiverit, iisdem nihilominus gau-

posera fermement de se corriger de ses fautes et de s'en confesser, gagnera en récitant avec dévotion l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique, une indulgence d'un an, et s'il se confesse et s'il reçoit la sainte Communion, il en gagnera une de dix ans le même jour.

« Celui qui par ses bons exemples ou ses conseils aura ramené quelque pécheur à la pénitence, obtiendra la rémission du tiers des peines dues, en quelque manière que ce soit, à ses propres péchés ; et celui qui, vraiment pénitent, se sera confessé et aura reçu la sainte Communion le jeudi saint et le jour de Pâques, et aura prié Dieu dévotement pour l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise et la conservation du Souverain-Pontife, gagnera les mêmes indulgences que Sa Sainteté accorde, ces mêmes jours, quand il donne au peuple la bénédiction solennelle.

« Celui qui priera Dieu pour la propagation de l'Ordre ou Religion de saint Benoît participera à toutes les bonnes œuvres générales ou particulières, qui se font, en quelque manière que ce soit, dans cette même Religion.

« Celui qui, par infirmité corporelle ou tout autre empêchement légitime, ne pourra entendre la Messe, ou la célébrer, s'il est prêtre, ou réciter l'Office divin, ou celui de la bienheureuse Vierge Marie, ou pratiquer les autres exercices de vertu prescrits pour gagner les indulgences sus-mentionnées, pourra néanmoins

en jouir si, à la place de ces pieux exercices, il récite trois fois l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique avec l'Antienne *Salve, Regina*, ajoutant à la fin cette aspiration : *Bénie soit la très sainte Trinité, et loué le très saint Sacrement; bénie soit la Conception de la bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché :* pourvu cependant qu'il se soit confessé et ait communié ou que, pour le moins, il ait conçu le ferme propos de se confesser.

« Celui qui, à l'article de la mort, recommandant pieusement son âme à Dieu, et s'étant confessé, puis ayant reçu la sainte communion, s'il en est capable, ou ayant au moins fait de cœur un acte de contrition, aura invoqué de bouche, s'il le peut, ou au moins de cœur, le nom de Jésus et de Marie, obtiendra une indulgence plénière et la rémission de tous ses péchés.

« Toute personne pourra gagner pour soi-même, ou appliquer, par manière de suffrage, aux fidèles défunts, toutes et chacune des indulgences sus-mentionnées, ainsi que la rémission des péchés et la relaxation des peines qui leur sont dues.

« Nonobstant toute prescription à ce contraire, Sa Sainteté a déclaré que les médailles dont il est ici question, si elles n'ont été bénites par les moines désignés ci-dessus, ou par ceux à qui le Saint-Siège en aurait, par une faveur spéciale, accordé le privilège, ne jouiront absolument d'aucune indulgence. De même elle a

deat, si pro ipsis piis exercitiis recitaverit ter Orationem Dominicam et Salutationem Angelicam, ac Antiphonam : *Salve, Regina*, atque in fine ipsius dixerit : *Benedicta sit sanctissima Trinitas, et laudetur sanctissimum Sacramentum, ac Conceptio Beatissimæ Virginis Mariæ sine labe conceptæ*, dummodo tamen confessus ac sacra communione refectus fuerit, vel saltem contritus inde sua peccata confiteri firmiter proposuerit.

« Qui in articulo mortis animam suam Deo pie commendans, præmissa peccatorum suorum confessione, sumptaque sanctissima Eucharistia, si potuerit : si minus, elicita cordis contritione, Jesu et Mariæ nomina ore, si potuerit; si alioquin, corde saltem invocaverit, plenariam omnium peccatorum suorum remissionem et indulgentiam consequatur.

« Quilibet omnes et singulas prædictas indulgentias ac peccatorum remissiones, necnon pœnitentiarum relaxationes, aut ipse pro se adipisci, aut fidelibus defunctis per modum suffragii applicare valeat.

« Non obstantibus quibuscumque in contrarium facientibus, Sanctitas Sua declaravit, quod hujusmodi Numismata seu Medalliæ, quæ non fuerint benedictæ a præfatis monachis, vel quibus ab Apostolica Sede ex speciali gratia indultum fuerit, omni penitus indulgentia careant. Item vetuit

ejusmodi Medallias chartaceas, vel ex simili materia confectas, sed tantummodo ex auro, argento, ære, aurichalco, aliove solido metallo consistentes : aliter nulla prorsus gaudeant indulgentia.

« In distribuendis hujusmodi Numismatibus, eorumque usu, eadem Sanctitas Sua servari jubet Decretum felicis recordationis Alexandri VII, editum sub die sexta Februarii MDCLVII, nimirum, ut Numismata, quæ vulgo Medalliæ nuncupantur, cum prædictis indulgentiis benedicta non transeant personam illorum, quibus a monachis prædictis concedentur, aut quibus ab eis prima vice distribuentur, nec commodari aut vendi, aut precario dari valeant : alioquin careant indulgentiis jam concessis ; et aliqua deperdita, altera pro ea subrogari nullo modo possit, nisi a quibus supra benedicta fuerit, quacumque concessione, aut privilegio in contrarium non obstante.

« Insuper expresse prohibet ne quis sacerdos, sive sæcularis, sive cujuslibet Ordinis, Congregationis, aut Instituti regularis, quamvis etiam dignitate aut officio insignitus, extra prædictos monachos, vel quibus a Sancta Sede ex speciali privilegio Indultum fuerit, ejusmodi Numismata, seu Cruces, ut prædicitur, benedicere aut a se benedicta fidelibus distribuere audeat, vel præsumat, sub pœnis,

défendu que ces médailles fussent sur papier ou autre matière semblable, exigeant qu'elles ne pussent être qu'en or, argent, airain, cuivre ou autre métal solide ; et qu'autrement elles ne jouissent d'aucune indulgence.

« Quant à la distribution et à l'usage de ces Médailles, Sa Sainteté a pareillement ordonné que l'on suivît le Décret d'Alexandre VII, d'heureuse mémoire, en date du six Février MDCLVII : c'est-à-dire que les Médailles bénites avec application des indulgences ici mentionnées ne passent point à d'autres personnes que celles à qui elles auront été distribuées en premier lieu, et qu'elles ne puissent être ni prêtées, ni vendues, ni empruntées, sans quoi elles demeureront privées des indulgences qui leur sont appliquées, de même que si quelqu'une vient à se perdre, aucune autre ne puisse la remplacer, à moins qu'elle n'ait été bénite par ceux dont il est parlé plus haut, non obstant toute concession ou privilège à ce contraire.

« En outre, Sa Sainteté défend expressément qu'aucun prêtre, soit séculier, soit de tout Ordre, Congrégation ou Institut régulier quelconque, et quelle que soit même sa dignité ou son office, à l'exception des moines ci-dessus désignés, ou de ceux à qui le Saint-Siège en aurait accordé l'Indult par un privilège spécial, ait l'audace ou la présomption de bénir lesdites Médailles ou Croix, ou de les distribuer aux fidèles, après les avoir

bénites, sous les peines, outre la nullité de la bénédiction et des indulgences, à infliger selon la volonté des Ordinaires respectifs des lieux, ou des Inquisiteurs de la foi, selon la gravité de la faute; nonobstant tout acte à ce contraire, les présentes devant valoir à tout jamais.

« Et a voulu Sa Sainteté que la copie des présentes lettres, manuscrite ou même imprimée et souscrite par un notaire public, ou par le secrétaire du Visiteur perpétuel susdit existant pour le temps, munie aussi du sceau d'une personne constituée en dignité, ou du même Bennon, ou du Visiteur perpétuel pour lors existant, ait absolument la même foi en jugement et partout ailleurs, qu'auraient ces présentes, si elles étaient exhibées ou produites.

« Donné à Rome le XXIII décembre de l'année MDCCXLI.

(Lieu du Sceau.)

L. Cardinal Pico, Préfet.

A. M. Erba, Protonotaire Apostolique, Secrétaire de la Sacré Congrégation. »

Mais, ainsi que l'ajoutait le même exposé, bien que nul ne puisse douter de la valeur du Décret et de la faculté ci-accordée, cependant pour leur concilier encore auprès de tous plus de respect et de solidité, ledit exposant, désirant vivement que ce Décret, avec tout ce qui y est contenu et exprimé, fût approuvé et confirmé à perpétuité par Nous et le Siège

præter nullitatem benedictionis et indulgentiarum, per respectivos locorum Ordinarios aut fidei Inquisitores, juxta reatus qualitatem, arbitrio infligendis. Quibuscumque in contrarium facientibus non obstantibus, præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris.

« Voluitque Sanctitas Sua, quod istarum litterarum transsumptis, seu exemplis, etiam impressis, alicujus notarii publici, vel secretarii Visitatoris perpetui prædicti, pro tempore existentis subscriptis, et sigillo personæ in dignitate constitutæ, aut ejusdem Bennonis, aut existentis pro tempore Visitatoris perpetui munitis, eadem prorsus in judicio et extra, ubique locorum, fides adhibeatur, quæ haberetur eis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ.

« Datum Romæ, die XXIII Decembris, anno MDCCXLI.

(L. S.)

L. Cardinalis Picus, Præfectus.

A. M. Erba, Protonotarius Apostolicus, Sacræ Congregationis Secretarius. »

Sed etsi, sicut eadem expositio subjungebat, de hujusmodi Decreti, dictæque facultatis validitate hæsitari non possit; attamen cum pro ejusdem majori apud omnes veneratione et validiori illius subsistentia, dictus exponens plurimum cupiat, Decretum prædictum cum omnibus et singulis in eo contentis et expressis, per Nos et Se-

dem Apostolicam ut infra, perpetuo approbari et confirmari ; ideo nobis humiliter supplicari fecit expressis petens, ut ei in præsentibus opportune providere de benignitate Apostolica dignaremur.

Nos igitur eumdem exponentem specialis gratiæ favore prosequi volentes, necnon a quibusvis excommunicationis, suspensionis et interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris et pœnis a jure, vel ab homine, quavis occasione vel causa latis, si quibus quomodolibet innodatus existit, ad effectum præsentium tantum consequendum, earum serie absolvendum et absolutum fore censentes, hujusmodi supplicationibus inclinati, Decretum prædictum cum omnibus et singulis in eo contentis et expressis, Apostolica auctoritate, tenore præsentium perpetuo approbamus et confirmamus, illique inviolabile Apostolicæ firmitatis robur adjicimus, omnesque et singulos tam juris quam facti et solemnitatum, aliosque quantumvis substantiales defectus, si qui desuper quomodolibet interveniunt, in eisdem supplemus; necnon præsentes litteras semper et perpetuo firmas, validas et efficaces esse et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere ; nec illos sub quibusvis similium vel dissimilium gratiarum revocationibus, suspensionibus , limitationibus ,

Apostolique, ainsi qu'il l'est ci-dessous, il nous a fait supplier humblement et a demandé en toute instance que Nous voulussions bien lui accorder la grâce Apostolique de pourvoir favorablement par les présentes à sa prière.

En conséquence, voulant donner audit exposant une marque de la bienveillance spéciale que Nous lui portons, et le déclarant délié et absous, seulement pour obtenir l'effet des présentes, de toute excommunication, suspense et interdit, et autres sentences ecclésiastiques portées par qui que ce soit, ainsi que de toutes censures *a jure* ou *ab homine* pour occasion ou cause quelconque, si toutefois il en était lié en quelque façon ; déterminé par les supplications qu'il Nous en a adressées, Nous approuvons et confirmons de notre autorité Apostolique, par la teneur des présentes, à perpétuité, le susdit Décret avec tout ce qu'il contient et exprime, et Nous lui ajoutons la solidité que donne l'inviolable confirmation Apostolique, suppléant à tous et chacun des défauts de fait, de droit, de solennité, et tous autres qui pourraient s'y rencontrer en quelque manière que ce soit, quand bien même ils seraient substantiels. Voulons que les présentes lettres soient et demeurent à jamais fermes, valides et efficaces, et qu'elles obtiennent et reçoivent leur plein et entier effet. Déclarons qu'elles ne seront point comprises dans les révocations, suspensions, limitations, dérogations ou

autres dispositions contraires, rendues au sujet de faveurs semblables ou dissemblables, par Nous et les Pontifes Romains nos successeurs, soit dans le passé, soit dans l'avenir; mais qu'elles seront toujours exceptées, et dans toutes les susdites révocations, seront à chaque fois rétablies, replacées et pleinement réintégrées dans leur état ancien, et toujours valides. Voulons enfin que sous quelque date postérieure qu'elles soient communiquées par l'exposant et par ses successeurs susdits qui seront élus dans la suite, les présentes ressortent et obtiennent leur plein effet, et que l'exposant ni ses successeurs ne puissent ni ne doivent être troublés, inquiétés ou empêchés par quelque autorité, ou sous quelque prétexte, couleur ou prétention que ce soit. Ainsi et non autrement devra-t-il être jugé et défini par toutes personnes exerçant quelque autorité que ce soit, ordinaire ou déléguée, même par les Auditeurs des causes du Palais apostolique, par les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, même Légats *a Latere*, et par les Nonces du Saint-Siège. Décrétons nul et sans valeur tout ce que quelqu'un d'entre eux, revêtu de quelque autorité que ce soit, aurait attenté contre les susdites lettres avec ou sans connaissance de cause. Nonobstant les Constitutions et règlements Apostoliques, et ceux dudit Ordre, quand bien même ils seraient corroborés par la confirmation Apostolique ou en toute autre manière, no-

derogationibus, aut aliis contrariis dispositionibus, per Nos et Romanos Pontifices successores nostros pro tempore factis et faciendis, comprehendi, sed semper ab illis excipi, et quoties illæ emanabunt, toties in pristinum et validissimum statum restitutas, repositas, et plenarie reintegratas; ac denuo etiam sub quacumque posteriori data per exponentem, ejusque successores prædictos quandocumque eligendos, concessas fore et esse, suosque plenarios effectus sortiri et obtinere, eumdemque exponentem propterea, et successores suos prædictos super præsentibus omnibus et singulis, a quoquam quavis auctoritate fungente, quovis prætextu, colore, vel ingenio perturbari, inquietari, aut quoquo modo impediri non posse, neque debere; sicque et non aliter per quoscunque Ordinarios vel delegatos quavis auctoritate fungentes, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, ac Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales, etiam de latere Legatos dictæque Sedis Nuncios, judicari et definiri debere : irritum quoque et inane decernimus, si super eis a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Constitutionibus et ordinationibus Apostolicis, dictique Ordinis, etiam juramento, confirmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis

et consuetudinibus, privilegiis quoque indultis, litteris Apostolicis quibusvis superioribus et personis in contrarium privilegiorum quomodclibet facientibus, concessis, confirmatis et innovatis; quibus omnibus et singulis, etiamsi de illis eorumque totis tenoribus specialis et specifica, expressa et individua, non autem per alias generales idem importantes, mentio seu quævis alia expressio habenda, aut aliqua alia exquisita forma ad hoc servanda foret; eorum tenores, etiamsi de verbo ad verbum, nihil penitus omisso, et forma in illis tradita observata, inserti forent; præsentibus pro expressis habendis, illis alias in suo robore permansuris, latissime et plenissime, hac vice duntaxat derogamus, et cæteris contrariis quibuscumque.

nobstant aussi tous statuts, coutumes, indults de privilèges, Lettres Apostoliques accordées, confirmées et renouvelées à tous supérieurs et autres personnes, qui seraient contraires en quoi que ce soit auxdits privilèges. Auxquelles Constitutions, règlements et autres, Nous dérogeons et à toute autre disposition contraire, quand bien même il devrait être fait mention ou toute autre expression d'iceux, spécialement et spécifiquement expresse et individuelle, même par insertion de toute leur teneur et non par allusion générale et équivalente; ou encore dans le cas où ils devraient être insérés de mot à mot, sans rien omettre et en gardant la forme dans laquelle ils sont rédigés; les susdites Constitutions, règlements et autres étant censés exprimés dans les présentes, et demeurant dans leur vigueur pour tout le reste, Nous y dérogeons très largement et très pleinement pour cette fois, ainsi qu'à toute disposition quelconque qui pourrait être contraire.

Datum Romæ, apud Sanctam Mariam Majorem, sub annulo Piscatoris, die duodecima Martii MDCCXLII, pontificatus nostri anno secundo.

P. Cardinalis Prod.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pécheur, le douze Mars MDCCXLII, la seconde année de notre pontificat.

P. Cardinal Prodataire.

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

—

DIX-SEPTIÈME ARTICLE *

—

CHAPITRE XXXII.

SUSANNE SYMBOLIQUE. TRANSFORMATIONS DU TYPE. — LES FEMMES FIDÈLES, AGNÈS, MARIE, MÈRE DE DIEU : PERSÉVÉRANCE DU TYPE DE SUSANNE. — LES HOMMES, LES MARTYRS. — LES AMES BIENHEUREUSES. — UN MOT SUR LE MYTHE DE PSYCHÉ. — UN MOT ENCORE SUR CELUI DU PHÉNIX. — LES VISIONS DE PERPÉTUE ET DE SATURUS.

Représentant ainsi l'Église et en particulier l'Église triomphante, Susanne était l'image naturelle du fidèle mort dans la paix du Christ et admis ou destiné à sa gloire. L'Orante qui, dans le cycle biblique, est Susanne, et que nous avons trouvée dans ce cycle avec son nom même, pouvait donc, sur les tombeaux, figurer le défunt ou la défunte. Cette attitude d'Orante était le souvenir de leur vie terrestre, dont la prière fut l'acte principal et *sans intermission*, selon le mot de saint Paul [1] ; c'était la révélation de leur vie céleste dans l'âme, présentement ou prochainement, en attendant un jour le corps ; c'était, sur leur dépouille mortelle destinée à l'immortalité, le cachet des *bien-aimés de Dieu*, *appelés saints*. C'est *à tous ceux qui sont à Rome*, *élus* pour être *du Christ*, de la maison, du bercail, du domaine du Christ, que S. Paul adresse ces dernières paroles [2]. C'est

* Voir le numéro d'Avril-Juin 1880, p. 286.

[1] I Thes., V, 17.

[2] Rom., I, 6, 7.

donc aux fidèles, à ce simple titre, qu'on pouvait étendre l'image de Susanne, la figure de l'Orante biblique. On n'y a pas manqué.

I. Comme il était naturel, l'extension s'est faite tout particulièrement aux femmes fidèles, et, sans doute, a commencé par elles. Preuve, encore une fois, que c'est bien d'une femme, de Susanne, qu'est dérivée l'expansion si multiple de l'Orante !

Une fresque du cimetière de Thrason, si voisin de notre cimetière de Priscille, nous fait saisir sur le fait la substitution de la femme fidèle à Susanne. Un serviteur, Rogatianus, a fourni le lit du repos ici-bas, la tombe, « à sa maîtresse Grata bien méritante. » Sur le marbre fermant le *loculus*, il a fait graver : DOMINE SVAE GRATE ROGATIANVS. Au-dessous, une fresque, encadrée avec le *loculus* dans la même guirlande, offre, à l'extrémité droite, entre deux bouquets de verdure, une Orante, sur la tête de laquelle on lit la suite de l'inscription : GRATE BENE MERENTI. A côté, on voit Daniel nu entre ses deux lions, les trois jeunes Hébreux au milieu des flammes, une Orante de nouveau entre des bouquets de verdure, GRATA, dont le nom est sur sa tête, et enfin le Christ ressuscitant Lazare [1]. Grata de la première image, c'est bien la défunte, telle qu'on l'a vue Orante en sa vie mortelle, telle qu'on la croit voir chantant le cantique d'actions de grâces au Paradis. Mais, à la seconde image, il est évident qu'elle tient la place de Susanne dans le cycle biblique des antiquités chrétiennes, telle qu'elle apparaît par exemple, sur la patère de Docléa. Ici l'Orante, qui est à côté des trois Hébreux, a la résurrection de Lazare, non à côté d'elle, mais vis à vis, et au lieu de GRATA on lit sur sa tête SVSANA. C'est toute la différence.

Un sarcophage, venu d'un cimetière romain et déposé au musée du Latran, contient au cartouche, qui est au milieu de la façade, cette inscription : « IVN IVLIAE IVLIANETI CONIVGI DVLCISSIME MELI-« BIVS VII IDVS MAI, à Junia Julia Juliané, épouse très douce, Mé-« libée, le VII des ides de mai [2]. » A l'extrémité gauche, dans un cadre séparé le Bon-Pasteur porte sa brebis sur les épaules. Puis, dans un seul grand tableau qui enveloppe l'épitaphe, on voit, d'un

[1] Marangoni, *Acta S. Victorini*, p. 86 ; M. Perret, t. III, pl. VII.

[2] M. de Rossi, *Il museo... Pio-Lateranense*, XV ; M. Perret, t. V, pl. XL.

côté, Jonas jeté au monstre marin, de nouveau le monstre qui doit le vomir, puis, au-dessus des voiles de la barque de Jonas, la colombe noétique, l'olivier au bec, et, en regard, une femme Orante dans l'arche au lieu de Noé. De l'autre côté, six brebis reposent ou paissent sur une colline boisée, où l'on s'attendait à voir Jonas, vomi par le monstre, reposer sous l'ombrage ; et, à l'extrémité, dans un second cadre, devant une draperie, une Orante prie étendant la main droite vers le lieu des brebis. Sur sa tête on lit : IVLIANI. C'est Juliané. L'Orante de l'arche a ses traits et son voile. Comme Juliané a pris la place de Noé dans l'arche, elle a pris celle de Susanne faisant pendant au Christ. Elle demande à être admise dans le bercail des brebis du Bon-Pasteur, elle qui est déjà entrée dans l'arche de l'Eglise ; et cette arche apparaît non plus ballottée sur les flots de la mer de ce monde, mais déjà portée dans le ciel et de niveau avec la céleste colombe,

Un autre sarcophage du Latran présente sur une zône le sacrifice d'Abraham, l'aveugle-né, le paralytique, la multiplication des pains, l'hémorrhoïsse, Adam et Ève, Lazare ; sur une autre, l'Adoration des Mages et celle des bergers, Daniel aux lions, l'Orante entre deux palmiers, la seconde multiplication des pains, Pierre arrêté, Moïse frappant le rocher. L'Orante étudie la Loi de Dieu comme Susanne ; mais c'est la Loi nouvelle, car on voit dans son livre le monogramme constantinien du Christ. C'est la défunte au sein de l'Eglise et du Paradis. Son nom est écrit à côté d'elle : CRISPINA.

Un sarcophage de Saragosse va bien plus loin[1]. Couvert sur trois faces de figures bibliques et évangéliques, telles qu'Adam et Ève aux côtés du Serpent et en présence de Dieu, le Christ caractérisé par une étoile au front, donnant à Adam les épis qu'il doit tirer de terre, à Ève l'agneau dont elle doit filer la laine, Isaac, Job [2], Moïse, Aaron, le Christ, l'étoile au front toujours, guérissant l'aveugle-né, multipliant les pains, ressuscitant Lazare à la demande de Marthe qui est à ses pieds, le célèbre martyr romain S. Sixte, XVSTVS, le patron

[1] *Historia del subterraneo de S. Engracia di Zaragoca,* escrita por el R. F. Leon Benito Marton, Zaragoza, 1737, p. 59. — Aureliano Fernandez-Guerra y Orbe, *Monumento Zaragozano del ano 312*. Madrid, 1870.

[2] Izo. — M. Le Blant n'hésite pas sur l'identification. *D'une représentation inédite de Job. Rev. archéol.*, juillet 1860, p. 37.

de l'église où est le monument, INGRATIVS, S. Jacques, ZACO apôtre de l'Espagne, un autre saint personnage, faisant pendant à S. Ingratius, dont le nom est écrit FACCEVS, ce sarcophage présente au milieu une Orante dont la main droite est saisie par cette main divine qui, sur la cassette de Brescia, descend vers Susanne. L'Orante n'a plus à ses côtés les vieillards de Susanne, agents de Satan, mais Pierre et Paul, dont on lit les noms : PETRVS, PAVLVS ; et on lit pareillement celui de l'Orante, qui est la défunte : FLORIA. Elle est tirée au ciel par le Père céleste dont le Christ a dit : *Personne ne peut venir à moi si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire, et moi je le ressusciterai au dernier jour* [1] ; elle s'y élève sous le patronage des Princes des Apôtres qui doivent avec le Christ juger le monde, de Pierre qui a reçu les *clefs du royaume des cieux*, de Paul qui, vivant, *a été ravi au Paradis* [2].

Un fond de coupe du cimetière de Priscille présente la défunte, PEREGRINA, au sein du Paradis marqué par des plantes fleuries et des rosaces, entre Pierre et Paul, PETRVS, PAVLVS, qui la montrent du doigt [3]. Ils semblent dire comme les anges accueillant Perpétue et Saturus : « La voilà ! » Peregrina ne laisse pas de rappeler l'Eglise, ayant pour nom un de ses attributs spéciaux, Pèlerine. *Pendant que nous sommes dans le corps*, dit S. Paul, *nous sommes pèlerins, loin du Seigneur*, *peregrinamur a Domino* [4].

Deux jeunes hommes ouvrent deux rideaux, aux bords d'un tableau, devant une Orante qui est au milieu, sur une fresque du IV[e] siècle du cimetière de Cyriaque. « J'affirme, dit M. de Rossi, « qu'ici nous voyons la défunte introduite par deux saints dans la « béatitude du ciel. Cette interprétation sera facilement acceptée « par quiconque connaît l'antiquité chrétienne [5]. » L'Orante

[1] Joan., VI, 44. — Rectifions ici une citation de S. Jean (X, 28, 29), faite dans le chapitre précédent, p. 318, à propos du sarcophage de la Gayole. Il faut lire : « (mes brebis) ne périront jamais et personne ne les ravira de ma main. Mon « Père qui me les a données est plus grand que tous et personne ne peut les « ravir de la main de mon Père ».

[2] Matth., XVI, 19 ; II Cor., XII, 4.

[3] Aringhi, t. I, p. 265.

[4] II Cor., V, 6.

[5] *Bulletino*, 1863, p. 76, 79.

VENERANDA est de même reçue dans le Paradis par sainte Pétronille, PETRONELLA MART, sur la fresque qui orne le tombeau de la défunte, adossé au chevet de la basilique souterraine où reposait la sainte, au cimetière de Domitille [1].

Ce sont sans doute des défuntes, les Orantes à côté desquelles on trouve ces noms : EVTROPIA AGAPETILLA [2], VALENTINA [3], ANTIOCHIS [4], FELICITAS [5], MASATTA, QVINTIANETES [6], LEONITA, CALEIVCHENIS [7], VICTORINA [8], AUGUSTA LIBERA [9], AVFENIA [10], STRATONICE [11], BELLICIA [12], RVSCILIANA [13]. Rien n'indique qu'il faille rattacher ces Orantes au cycle biblique et à Susanne : elles répondent naturellement au nom qui est inscrit à côté d'elles sur le *loculus*. Mais leur dérivation de Susanne est assez évidente. Elles sont toutes semblables à l'Orante qui porte une fois le nom de Susanne. Susanne se trouve peut-être avec la défunte sur l'épitaphe de Rusciliana. L'épitaphe est entre deux Orantes. L'une, à droite, est escortée de la Colombe et du Poisson, venant à elle, double symbole du Christ. C'est la défunte à qui le Christ apporte la paix. L'autre, à gauche, est tout spécialement parée et glorieuse. Je verrais volontiers en elle Susanne et l'Eglise.

Un sarcophage du Latran présente, à la façade antérieure, une Orante ; à l'extrémité gauche, Moïse faisant jaillir l'eau du rocher ; à l'extrémité droite, le Christ changeant l'eau en vin : ce sont deux symboles, nous le savons, de la résurrection des morts par le Christ. Mais devant la femme voici un oiseau de grande taille, à queue courte, à aigrette droite, comme celle du paon spicifère. C'est assurément un symbole de la résurrection, associé à l'Orante, comme le phénix gravé sur la tombe de Maxime par sainte Cécile, comme celui brodé sur la robe d'or de sainte Agnès, à la mosaïque absidale

[1] M. de Rossi a fait exécuter une splendide chromolithographie de cette fresque pour le IVe volume de sa *Roma sotterranea*.

[2] *Bulletino*, 1875, tav. I.

[3] Boldetti, p 329. — [4] P. 361. — [5] P. 363. — [6] P. 367. — [7] P. 372. — [7] P. 377. — [8] P. 435. — [9] P. 458.

[10] Marangoni, p. 88 — [11] P. 116.

[12] D'Agincourt, *Sculpture*, pl. VII, 1, 11.

[13] Boldetti, p. 573. — P. 378, sous l'inscription SORORI RABILI, on voit une Orante qui ne peut être aussi que la défunte.

de sa basilique. La queue et l'aigrette même ne permettent pas de songer à notre paon commun, seul connu des Romains. La forme générale de l'oiseau revient assez bien à celle que présente le phénix sur un sarcophage du cimetière du Vatican [1], sur la bulle de plomb du diacre Siricius [2], sur la robe même de sainte Agnès [3]; et sur ces deux derniers monuments l'aigrette est plus ou moins analogue. Voyons donc ici, non sans probabilité, le phénix, c'est-à-dire le Christ, avec qui l'Orante s'identifie selon le mot de S. Paul : *Vous êtes ressuscités avec le Christ* [4]. Cette Orante anonyme est alors la défunte. Mais elle ne laisse pas de rappeler Susanne près de qui nous voyons le Christ à la *cappella greca*, Susanne tirée par lui des ombres de la mort, après l'avoir été du guet-apens des scélérats.

C'est aux martyres que convenait par excellence l'assimilation à Susanne triomphante dans le *paradis* de son époux. Grata, que nous avons vu remplacer Susanne bienheureuse, entre les trois Hébreux chantant leur cantique au sein des flammes qui leur sont comme des courants de fraîcheur et Lazare ressuscité, est probablement une martyre. Marangoni lui donne ce nom : *Hujus martyris Gratæ*, et nous apprend que son corps réduit en cendres a été concédé à un monastère cistercien d'Anagni [5]. Sa substitution à Susanne par le peintre qui a décoré sa tombe était bien légitime.

L'Orante qui, parmi les martyres, a pris d'une manière toute spéciale la place de Susanne sur les monuments chrétiens, c'est sainte Agnès. Au IVe siècle elle entre en concurrence avec Susanne pour symboliser l'Eglise triomphante. Nous la trouvons avec son nom sur quatre fonds de coupe, en Orante comme Susanne, et aussi entre deux arbres figurant son *paradis* [6]. Sur deux autres fonds de coupe, le Paradis est figuré par deux colombes posées sur des piédestaux rustiques; et sur l'un, les colombes se tournent vers Agnès, chacune avec une couronne au bec, couronne de sa virginité,

[1] Ici, pl. XIII, 26.
[2] Ici, pl. XIII, 28.
[3] Ici, à la fin du chap. XXXIII et de l'ouvrage.
[4] *Consurrexistis cum Christo.* Colos., III, 1.
[5] P. 87.
[6] R. P. Garucci, *Vetri*, tav. XXI, 2, 5; XXII, 3, 4.

couronne de son martyre [1] : *Duplex corona est præstita martyri,* dit Prudence [2]. Trois autres la montrent dans un champ de verdure ou de fleurs entre S. Pierre et S. Paul [3] ses introducteurs au Paradis, pareils aux deux Bons-Pasteurs substitués parfois aux côtés de Susanne aux deux abominables tentateurs. Pour qu'on ne puisse douter que, comme Susanne, elle représente l'Eglise, un autre fond de coupe la montre de taille plus que virile, parée en reine, ayant à droite le Christ qui lui parle et rappelle le Christ de la *Cappella greca*, à gauche S. Laurent, diacre de l'Eglise romaine, l'Eglise-mère [4]. Ailleurs elle est sur un monticule, avec un appareil plus riche encore, les bras ouverts dans l'extase du triomphe, ayant à ses côtés et plus bas qu'elle les martyrs Vincent et Hippolyte qui semblent les fils ou les clients de cette reine [5]. Partout les noms accompagnent les personnages. Sans cela l'Orante, qui s'appelle Agnès pourrait plus d'une fois être nommée Susanne. Mais on n'erre point en voyant en elle comme dans Susanne le type de l'Église.

D'Agnès, cependant, la martyre si brillante de la paix de l'Eglise, Susanne passe, si j'ose dire, en se transfigurant bien plus haut, à une figure qu'on trouve à côté d'Agnès, et en variante d'Agnès, sur les fonds de coupe. C'est celle de Marie, la reine des martyrs. Marie est le type incomparable de l'Eglise : « L'Eglise catholique « dont cette femme a été le type, *Ecclesia catholica, cujus hæc « mulier typum gessit,* » dit le vénérable Bède, dont l'Eglise a consacré la sentence en sa liturgie [6]. Sedulius, affirmant que « la Vierge Mère » vint au tombeau du Christ « avec les autres « matrones qui portaient en présent une moisson d'aromates » :

Virgo parens, aliæque simul cum munere matres,
Messis aromaticæ [7],

s'était écrié à la vue du tombeau vide et de l'ange resplendissant :

[1] *Vetri*, tav. XXII, 1, 7.
[2] *Peristephanon*, XIV, v. 7.
[3] *Vetri*, tav. XXI, 1, 3, 4.
[4] *Vetri*, tav. XXII, 6.
[5] *Vetri*, tav. XXII, 5.
[6] *Officium B. M. V. per annum*, lectio VIII.
[7] *Carmen paschale*, l. V, v. 322.

« Qu'elle se retire, la Synagogue, avec son teint noirâtre ! Le Christ d'un bel amour s'est adjoint l'Eglise. Elle est radieuse dans l'insigne honneur de Marie, qui, toujours Mère d'un nom glorieux, reste toujours Vierge. Le Seigneur se présenta tout d'abord à ses yeux, debout, dans la lumière, manifeste. Comme une bonne mère, divulguant les grands miracles, que celle qui fut autrefois son chemin quand il venait du ciel, soit aussi son indicateur quand il y retourne ! »

Discedat Synagoga, suo fuscata colore,
Ecclesiam Christus pulcro sibi junxit amore.
Hæc est conspicuo radians in honore Mariæ :
Quæ cum clarifico semper sit nomine mater,
Semper virgo manet. Hujus se visibus astans
Luce palam Dominus prius obtulit. Ut bona mater,
Grandia divulgans miracula, quæ fuit olim
Advenientis iter, hæc sit redeuntis et index [1].

Sedulius confond-il Marie, Mère de Dieu, avec Marie-Madeleine ? Ce serait étrange. Il suit plutôt certaine tradition non consignée dans l'Evangile. On sait qu'une croyance pieuse assure que le Christ ressuscité est en premier lieu apparu à sa mère. Quoi qu'il en soit, telle est la doctrine de ce poète non moins riche de théologie que de charme, sur Marie, type de l'Eglise ; et cette doctrine est celle de l'Eglise elle-même.

Marie Orante est en regard d'Agnès Orante, ANE, MARA, sur un fond de coupe ; sur un autre, toutes deux, AGNES, MARIA regardent l'Evangile du Christ, surmonté de son monogramme constantinien, comme S. Luc disait de Marie : *Elle conservait toutes ces choses, les méditant dans son cœur* [2]. Deux fois ailleurs Marie est entre Pierre et Paul ; et une fois le champ est émaillé de verdure [3]. Ce ne sont pas Pierre et Paul qui ont introduit Marie dans le ciel : il est clair qu'elle personnifie ici l'Eglise entre ses deux Princes. Ailleurs encore elle apparaît entre deux colombes posées sur des colonnes et deux arbres, ou entre deux arbres seulement [4]. L'Orante est MARIA, MARA : elle pourrait être Agnès ou Susanne. Assurément il est permis d'appliquer un de ces trois noms à une Orante anonyme, placée dans un champ fleuri entre deux arbres, sur un autre fond

[1] L. V, v. 356-63.
[2] Luc, II, 19. — *Vetri*, tav. XXII, 2, 8.
[3] *Vetri*, tav. IX, 6, 7.
[4] *Vetri*, tav. IX, 10, 11.

le coupe qu'entoure l'acclamation : « DVLCIS ANIMA PIE, ZESES, « VIVAS. Douce âme, bois, vis, vis ! [1] »

Marie apparaît en Orante, comme type de l'Eglise, dès le lendemain du triomphe de l'Église sous Constantin. Jusque-là elle ne figurait que dans l'Adoration des Mages. Son culte, qui eût offert des périls en face de la malignité des Juifs et des païens et de la nouveauté du peuple chrétien, commence dès lors à se prononcer solennellement. Un arcosolium du cimetière d'Ostrien [2], qui a contenu deux tombes, celles d'époux dont on voit les portraits en Orantes aux côtés de l'arc, offre au centre, planant sur les tombes, le buste du Christ dont les traits, marqués au coin de l'éternelle jeunesse, rappellent que *la grâce de Dieu était en lui* et que *Jésus croissait en sagesse et en âge et en grâce devant Dieu et les hommes* [3]. A la lunette, est « l'un des plus insignes monuments de l'iconogra« phie chrétienne, » dit M. de Rossi. Il en fait ainsi la description :

« La Vierge porte un voile : son cou est orné d'un riche collier ; elle a pardessus sa tunique, un pallium ou *stola* de matrone qui, retombant symétriquement sur ses bras, paraît former deux larges manches, et elle lève les mains comme une Orante. Son Fils est assis sur ses genoux ; mais on n'en voit que le buste, aujourd'hui à demi-effacé...Le monogramme du Christ est répété à gauche et à droite du tableau, et chaque fois la courbe du P s'arrondit vers le groupe de la femme tenant son fils, comme pour mieux marquer l'intention et le sens des deux monogrammes. Cet indice nous montre clairement qu'il faut voir ici Jésus-Christ et sa sainte Mère... Cette remarque, corroborée par celle du style de la fresque, me décide à faire dater notre image du IVe siècle. Bien plus, je la crois du temps de Constantin même ou à peu près, parce que son style a une largeur et une franchise dignes de l'âge classique et qui manquent aux autres fresques susénoncées (*du IVe siècle ou des premières années du Ve*). L'absence du nimbe autour de la tête de Jésus détermine aussi très bien l'époque antérieure à celle où l'image de N.-S. portait cet insigne, c'est-à-dire les années qui ont précédé la deuxième moitié du IVe siècle [4]. »

Un siècle environ plus tard, une plaque de marbre, conservée dans la crypte de Sainte-Madeleine, à Saint-Maximin, en Provence, présente la Vierge Orante revêtue d'une dalmatique et voilée, avec cette inscription, déjà citée, au-dessus de sa tête :

[1] *Vetri*, tav. IX, 8.
[2] Aringhi, t. II, p. 207, 209.
[3] Luc, II, 40, 52.
[4] *Immagini scelte*, p. 13, 20, tav. VI.

MARIA VIRGO
MINESTER DE
TEMPVLO GEROSALE [1],

« Marie Vierge, ministre du temple de Jérusalem, » — d'après l'antique tradition de la Présentation de la Vierge-enfant au Temple, et de son éducation par les prêtres et les matrones, telle qu'Anne la sainte veuve et prophétesse, qui, avec le vieillard Siméon, doit proclamer l'enfant de Marie le Rédempteur d'Israël [2].

Le Concile d'Éphèse venait de définir la maternité divine de Marie. Désormais tout s'efface devant elle. L'art byzantin, qui dessine les saintes images en Occident comme en Orient, place Marie en Orante au milieu des saints, où après la paix de l'Église nous avons vu tant de fois le Christ lui-même. La mosaïque de l'abside de l'oratoire de Saint-Venance, attenant au baptistère de Constantin, nous la montre ainsi, vers l'an 642, entre S. Pierre et S. Paul, S. Jean-Baptiste et S. Jean l'Évangéliste, trois autres saints et le pape Jean IV, auteur de l'oratoire. Elle est au milieu, et le Christ est au-dessus d'elle entre les archanges Michel et Gabriel [3]. On la verra toujours de même au milieu des Apôtres dans les tableaux de l'Ascension : il suffit d'indiquer la fresque du IX[e] siècle de l'église souterraine de Saint-Clément de Rome. La mosaïque de Saint-Marie-*in-Domnica*, de l'an 815, la représente au milieu des Anges [4]; sur celle de Sainte Marie-la-Neuve, aujourd'hui Sainte-Françoise elle est entre S. Pierre et S. André, S. Jacques et S. Jean [5] : sur les deux elle trône, ayant son Fils dans son sein. Il n'y a plus de type enfin de l'Église que l'Ève évangélique, la vraie Mère des vivants, dont Susanne avec sa chasteté, dans l'Ancienne Loi, et la

[1] R. P. Garucci, *Hieroglypta*, p. 36. — Notre citation, au chap. XXIX, porte *templo* pour *tempvlo*, par erreur typographique.

[2] Luc, II, 36-38.

[3] Ciampini, t. II, tab. XXXI. — On voit Gabriel à côté de Marie Vierge, dans la scène de l'Annonciation, et Michel à côté de Marie Mère, sur la mosaïque de l'abside des Saints-Nérée-et-Achillée, faite par ordre de S. Léon III. Je ne puis douter que l'ange de cette seconde scène ne soit Michel. Gabriel le réclame.

[4] *Ibid.*, tab. XLIV.

[5] *Ibid.*, tab. LIII.

martyre Agnès avec sa virginité, dans la Nouvelle, ont été l'aurore ou le reflet, la Reine des cieux, Marie.

Susanne ne sera point oubliée cependant. Il ne peut entrer dans notre plan de rechercher ses traces sur les monuments du Moyen-Age, dérivés libres mais plus tenaces qu'on ne croirait, au premier abord, de l'Antiquité chrétienne. Qu'il suffise de citer, pour les monuments littéraires et les monuments plastiques, deux exemples insignes.

Les Actes des martyrs ont été souvent amplifiés au Moyen-Age selon les idées qui avaient cours. Parmi les Actes venus à nous dans ces conditions, sont ceux de S. Érasme, auquel était si dévot S. Benoît, et qui a, dans la basilique vaticane, son autel orné du célèbre tableau du Poussin, reproduit en mosaïque. Avant de recevoir la palme du martyre à Formies en Campanie, sous Maximien, cet évêque avait déjà souffert à Antioche, sous Dioclétien. Il était en prison, chargé au cou et aux mains de chaînes du poids de soixante livres, quand, disent les Actes, voilà qu'au milieu de la nuit, la prison resplendit, l'Ange du Seigneur apparaît, le fer des chaînes fond comme de la cire, et le confesseur, debout, s'écrie :

« Béni êtes-vous, Seigneur, qui avez fait le ciel et la terre, près duquel se tiennent avec tremblement les Anges et les Archanges et les nombreux martyrs qui ont souffert pour vous ! Vous qui avez fait miséricorde à vos serviteurs et avez délivré Sidrach, Misach et Abdenago du milieu de la fournaise du feu ardent et de la main du roi Nabuchodonosor, et Daniel votre serviteur de la fosse des lions, après lui avoir fait apporter un repas par le prophète Habacuc, vous qui avez délivré Susanne du faux crime intenté contre elle (*Et Susannam de falso crimine liberasti*), à moi aussi vous avez fait miséricorde [1]. »

N'est-ce pas la prière même qui s'élevait à Dieu, dans l'église du cimetière de Priscille, au milieu de ses antiques fresques ?

La prière pour les malades, au moment en particulier de l'extrême-onction, était semblable à celle qu'on prêtait, avec tant de raison, aux martyrs. Un Pontifical, du XI[e] siècle, de l'Église de Salzbourg, dans l'*Ordo ad visitandum vel unguendum infirmum*, contient ce passage :

[1] *Acta SS.*, die II[a] Junii, p. 209.

« Délivrez-le, Seigneur, comme vous avez daigné délivrer Adam de l'enfer, Pierre de la prison, Paul des liens, Thècle des bêtes féroces, Susanne du faux crime (*Susannam de falso crimine*), le paralytique de son grabat, Loth de Sodome, les trois jeunes hommes, Sidrach, Misach et Abdenago, de la fournaise du feu ardent, Daniel de la fosse des lions, David du glaive méchant, Marie-Madeleine des sept démons : ainsi daignez le délivrer, Seigneur, de tous ses péchés et de toutes ses fautes [1] ! »

La prière pour les agonisants, dans le Rituel Romain, est aujourd'hui toute semblable. Elle a en moins Adam et le paralytique, en plus, Enoch et Elie, Noé, Abraham, Job, Isaac et Moïse, dans la liste des délivrés du Seigneur. Cette prière est fort ancienne. Le Pontifical, donné au IX[e] siècle à l'Église de Troyes par S. Prudence, en contenait déjà au moins le commencement : *Libera, Domine, animam ejus, sicut liberasti Enoch et Eliam,* etc. [2]. Le cycle des catacombes se perpétuait donc au Moyen-Age dans la liturgie ; et dans la chambre des malades, comme à la *cappella greca*, l'Église montrait, avec les images de ses compagnons bibliques accoutumés, l'image de Susanne.

L'art ne pouvait manquer de reproduire ces vénérables types. Dernièrement Susanne apparaissait avec Daniel sur des fresques retrouvées du XII[e] ou du XIII[e] siècle [3]. Citons deux exemples fournis par la fin même du Moyen-Age, et tirés de deux des plus célèbres édifices religieux de notre France.

Qui n'a ouï parler de la voûte de la cathédrale d'Albi, ce trophée grandiose, splendide et si poétique consacré par le midi, vainqueur de l'hérésie albigeoise, à la Sainte-Croix et à sainte Cécile ? Cette voûte présente la plus grande fresque du monde, ayant, comme la basilique d'une seule nef, soixante pieds de large et trois cents de long. C'est une des merveilles de l'art et de la foi catholique. Les artistes italiens, confrères du Pérugin et de Raphaël, l'ont peinte, à partir de 1512. A la première des douze travées, point de départ de l'œuvre, dans l'abside, le Christ est au milieu des quatre Évangélistes, des douze Apôtres présidés par la Vierge, des quatre Docteurs de l'Église latine. A la travée suivante, les quatre

[1] D. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. I, p. 899.

[2] Voir M. Le Blant, *Sarcophages d'Arles*, p. XXVII.

[3] Ce sont les souvenirs de M. le chanoine Corblet, qui n'a pu ressaisir l'article d'une *Revue* où a été annoncée cette découverte.

vertus cardinales, la Prudence, la Justice, la Force, la Tempérance, sont devant lui, avec Abraham, père des croyants d'Israël et son fils Isaac, avec Siméon qui a proclamé le Rédempteur et Ezéchiel qui a décrit son temple, escortés de Jonas, de Nahum et de deux autres prophètes. Puis vient, à la troisième travée, la Vierge couronnée par son Fils. Elle a vis à vis d'elle les vierges sages admises aux noces célestes et les vierges folles confondues; à gauche, le sacrifice d'Abraham qui sera répété par la Vierge au Calvaire, les parents de Marie, Joachim et Anne, et son époux Joseph; à droite, Susanne, nouvel Isaac, délivrée par Daniel qui envoie les adultères au supplice, et Jean-Baptiste à qui Marie a porté la sanctification dans le sein de sa mère, fléau lui aussi des adultères, mais destiné au martyre que Dieu a épargné à Susanne. L'histoire de Susanne est ainsi représentée sur la fresque, Daniel dominant le tableau :

« Ce personnage est placé sur un piédestal, au bas duquel sont tracées les paroles que Dieu met dans sa bouche : *Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant* XIII, 42 [1]. Au-dessous paraissent les deux vieillards accusateurs de l'innocence, et à leurs côtés sont écrits les mots que le même prophète adresse à ses vils détracteurs. Il reproche au premier son mensonge : *Dixit autem Daniel : Mentitus es in caput tuum* v. 55 [2]; et, après avoir porté la sentence de mort contre lui, il prononce contre le second le même anathème : *Angelus Domini gladium habens ut secet te medium* v. 59 [3]. »

Voilà donc, au commencement du XVIe siècle encore, Susanne à côté d'Isaac, comme sur les monuments des IIIe, IVe et Ve siècles; la voilà à côté des vierges sages; la voilà à côté de Marie, représentant, à sa suite, l'Église et sa sainteté incorruptible que Susanne représente seule, à notre église apostolique du cimetière de Priscille.

C'est aux illustres maisons de Bourbon, de Savoie et d'Autriche que la Bresse doit son église de Brou, digne rivale de notre Saint-Denis. Vouée par Marguerite de Bourbon, pour obtenir la guérison

[1] *Dieu éternel, qui avez la connaissance des choses cachées, qui savez toutes choses avant qu'elles arrivent.*

[2] *Daniel dit : Tu as menti contre ta propre tête.*

[3] *L'Ange du Seigneur tenant un glaive pour te couper en deux. — Monographie de la cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi,* par M. Hippolyte Crozes. Albi, 1873, in-12, p. 263.

de son époux Philippe II, duc de Savoie, elle fut élevée par les ordres de Marguerite d'Autriche, leur bru, fille de l'empereur Maximilien Ier. Elle a été commencée en 1511, achevée en 1536. Les meilleurs artistes d'Allemagne, de France, d'Italie, de Flandre y ont déployé toutes les richesses de l'architecture, de la sculpture et de la peinture sur verre. L'histoire de la Vierge, patronne de l'Église, celle du chaste Joseph et celle de Susanne priment tout sur les vitraux. Susanne remplit le vitrage qui est au-dessus de la porte du transsept du midi.

« On la voit dans le haut vêtue en criminelle, entre les mains de deux satellites, et debout devant un juge assis sur son tribunal, qui lui montre de la main les deux impudiques vieillards ses accusateurs ; derrière Susanne on remarque plusieurs personnes abattues par l'affliction. Plus bas, la scène est changée ; Daniel y démasque l'imposture : un vieillard déjà convaincu, couvert de honte et de tristesse, est conduit par deux hommes dans la prison, à la porte de laquelle se présente le geôlier. L'autre vieillard, défendant encore sa cause, laisse apercevoir par son embarras qu'il ne pourra résister à la force de la vérité. Toutes ces figures sont parlantes et parfaitement caractérisées. Elles paraissent de grandeur naturelle, malgré leur élévation [1]. »

Le lecteur ne manquera pas de rapprocher la seconde de ces deux scènes de l'histoire de Susanne de la fresque de Sainte-Sotère : elle semble nous en donner, a douze siècles de distance, la dernière explication. Il sera frappé du choix de Joseph et de Susanne pour accompagner Marie et lui faire une spéciale escorte en son temple. Il comprendra bien, encore une fois, la succession, puis la substitution, sur les anciens monuments chrétiens, de Marie à Susanne comme type de l'Église triomphante.

II. Mais Susanne Orante ne devait pas donner naissance seulement à des femmes Orantes. Noé Orante dans l'arche, Daniel Orante au milieu des lions, les trois Hébreux Orantes dans la fournaise, si on les considère au moment où ils y sont jetés, paraissent tout d'abord dériver d'elle. L'Écriture parle de l'action de grâces des trois Hébreux, elle ne parle pas de leur prière, encore moins de celle de Noé et de Daniel ; mais elle dit de Susanne : *Susanne s'écria d'une*

[1] *Guide descriptif et historique du voyageur à l'église de Brou élevée à Bourg...* d'après le P. Rousselet, Augustin réformé. 7e édit. Bourg-en-Bresse, 1857, p. 81.

rande voix et dit : Dieu éternel.... et le Seigneur exauça sa voix [1].
ne fois, cependant, l'Écriture montre Daniel positivement Orante. 'est après l'édit arraché au roi de Babylone par les princes et les itrapes, pour le perdre, au moment où il allait devenir leur pré-osé. Cet édit défendait de prier soit Dieu, soit un homme, hormis le oi, pendant trente jours. Daniel, à son ordinaire, ouvrait trois fois jour les fenêtres de sa chambre haute du côté de Jérusalem, échissait les genoux et adorait le Dieu du ciel. Les méchants, qui épiaient, *trouvèrent Daniel priant* (*orantem*) *et suppliant son Dieu*; t pour ce il fut jeté aux lions. Ce Daniel n'a été rencontré qu'une ois sur les monuments : c'est sur un fond de coupe qui semble ffrir, au milieu, l'image du Bon-Pasteur, et qui montre, tout utour, le paralytique emportant son lit, la résurrection des morts 'Ezéchiel, Jonas jeté au monstre marin et vomi par le monstre, aniel entre quatre lions, les trois Hébreux dans la fournaise, un ujet problématique, qui paraît être la guérison de l'aveugle de éricho, et enfin Daniel Orante. Il est accompagné d'un piquant ontre-sujet bien deviné par le R. P. Garucci, auquel il me semble u'il faut en ajouter un second non moins piquant. L'illustre jésuite écrit ainsi la scène qui nous intéresse :

« Un jeune homme, en costume babylonien, avec la tunique retroussée, qui doit voir des manches étroites vers les poings, omises dans le dessin livré au gra-eur, puis couvert du bonnet phrygien, s'élève d'une grande partie de sa per-onne au-dessus d'un mur formé de pierres carrées, et étend les bras en priant. evant le mur, on voit un bœuf tourné à droite, pour qui regarde le tableau de ce. Le champ tout autour est planté d'arbres [2]. »

Les Allemands ont vu dans l'Orante la Vierge priant près du œuf de Bethléem. Le R. P. Garucci y voit avec raison Daniel, et dans bœuf l'image de Nabuchodonosor à qui Daniel a dit et une grande oix du ciel répété : *Tu mangeras du foin comme un bœuf* [3]. Mais errière la muraille, à droite de l'Orante, se remarque un bel arbre, à gauche de l'Orante où la muraille finit, trois ou quatre frag-ents d'arbre, détachés et semés en l'air. C'est à mon avis, la tra-

[1] Dan., XIII, 42, 44.
[2] *Storia della arte cristiana*, Pitture, *Vetri*, tav. CLXIX, 1. — Ici, pl. XVI, 14.
[3] Dan., IV, 22, 29.

duction complète du discours de Daniel à Nabuchodonosor, dont on n'a reconnu qu'une partie : *L'arbre que vous avez vu haut et robuste... c'est vous, ô Roi... Quant au Vigilant et Saint que le Roi a vu descendre du ciel et dire : Arrachez l'arbre et dispersez ses rameaux... Voici l'interprétation de la sentence du Très-Haut.... On vous chassera du milieu des hommes et vous habiterez avec les bêtes des champs et les bêtes féroces et vous mangerez du foin comme un bœuf*[1]. L'image de l'Orante, dont on aperçoit seulement le bord des genoux sur la terrasse du mur, revient bien aussi au mot de l'Ecriture : *Daniel fléchissait ses genoux et adorait*[2].

Daniel est ici en Orante, tout à fait à la manière de Susanne, en ses épreuves mortelles. Nous les avons vus l'un et l'autre, se faisant pendant, comme types de la glorification angélique des élus des deux sexes dans le Paradis. Ne devions-nous pas cette page au monument unique qui nous offre le Daniel Orante de l'Ecriture ?

Les Orantes viriles, représentant les fidèles, bien que relativement assez rares, ne laissent pas que de se rencontrer dans les catacombes. Deux hommes Orantes, alternent avec deux femmes Orantes, aux côtés ou aux angles de la voûte où est le Bon-Pasteur, dans deux chambres du cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre. Une fois ces Orantes sont seules, une autre fois quatre colombes tenant le rameau d'olivier les séparent[3]. On les voit combinées de même autour du Christ siégeant et enseignant entre deux *scrinia* pleins de rouleaux, de l'ancienne *Loi,* sans doute, dont *le Christ* est la *fin*[4], dans une chambre du cimetière d'Ostrien. Chacun d'eux est entre deux brebis. Ces quatre sujets les séparent : Moïse se déchaussant pour aller au buisson ardent, puis faisant jaillir l'eau du rocher, le Christ guérissant le paralytique, et ressuscitant Lazare[5]. Les Orantes hommes remplacent le Bon-Pasteur, qui alterne ainsi avec l'Orante femme sur une voûte des *cryptes de Lucine*[6]. Celle-ci est l'Eglise, la double Eglise du Judaïsme et de la Gentilité, en face d'un double

[1] Dan., IV, 17-22.
[2] Dan., VI, 10.
[3] Aringhi, t. II, p. 63, 79.
[4] Rom., X, 4.
[5] Aringhi, t. II, p. 183.
[6] *Rom. sott.*, t. I, tav. X.

Bon-Pasteur, qui n'est pas inconnu : nous l'avons vu moulé et peint au *cubiculum* de la Vierge, voisin et contemporain de la *cappella greca* [1]. L'homme et la femme Orantes paraissent être de simples chrétiens, représentant le Christ et l'Eglise et répondant à ce texte de S. Paul : *Vous tous qui avez été baptisé dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus de Juif, ni de Grec; il n'y a plus d'esclave, ni de personne libre ; il n'y a plus d'homme, ni de femme; car vous n'êtes tous qu'une chose dans le Christ-Jésus* [2]. L'Orante Susanne apparaît donc sous les deux sexes; et comme Perpétue, en sa vision, elle pourrait dire : « Je suis devenue mâle. »

Au fond d'une chambre du cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre dont la voûte offre Daniel, encadré par trois scènes de l'histoire de Jonas et Noé, on trouve deux Orantes avec ces noms grecs : HΛIO (*soleil*), BOPA (*nourriture*). Ce dernier qui est un nom de femme répond à une figure à la tunique virile que le dessinateur a peut-être mal rendue. Deux autres Orantes hommes sont à l'entrée de la chambre [3]. Le célèbre arcosolium du cimetière d'Ostrien, qui présente dans la lunette la Vierge ayant sur son sein le Christ-Enfant, offre aux côtés de l'arc, au centre duquel est le buste du Christ à l'éternelle jeunesse, les bustes d'un homme et d'une femme, deux époux, sans doute, en Orantes [4]. Une Orante est appelée PRISCVS sur un monument donné par d'Agincourt [5]. Ces exemples suffisent pour nous donner une idée des Orantes hommes, simples défunts, en dehors de tout symbolisme. Le rapport avec l'Orante primitive, Susanne, bien qu'éloigné, n'est point effacé cependant. Il est frappant sur une fresque insigne dont on vient de publier une admirable copie.

C'est aux martyrs de tout sexe que convenait éminemment l'assimilation à Susanne triomphante dans le *paradis* de son époux. Aussi trouvons-nous, au cimetière fondé par sainte Sotère, la glorieuse ancêtre de saint Ambroise, et plus ou moins l'inspiratrice d'une peinture capitale faite là de son temps, les *cinq saints,*

[1] Ici, pl. VIII, 1.
[2] Gal., III, 27, 28.
[3] Aringhi, t. II, p. 103, 105.
[4] Aringhi, t. II, p. 209.
[5] *Sculpture*, pl. VII, 11.

trois hommes et deux femmes, DIONYSAS, NEMESVS, PROCOPIVS, ELIDIORA, ZOE, dont on lit les noms — martyrs qui furent les compagnons peut-être de S. Sébastien — représentés en Orantes, dans l'exultation, en vêtements superbes, au milieu du jardin céleste. La fresque, qui est la plus vaste page des catacombes et un tableau immense, est toute pleine d'árbustes en fleurs ou chargés de fruits; les roses semblent y descendre du ciel en guirlandes étendues; les oiseaux s'ébattent de toutes parts; deux paons étalent leurs robes éblouisssantes sous les pieds des martyrs; quatre grands vases aux eaux jaillissantes où viennent s'abreuver des oiseaux y répandent la fraîcheur; et un magnifique gallinacé, un faisan, ce semble, — le phénix — promène sa splendeur et sa joie de l'un à l'autre[1]. Mieux que toute peinture, même de Frà Angelico, cette fresque donne l'impression du Paradis. C'est une digne traduction des visions célèbres et toutes fraîches alors de Perpétue et de Saturus. C'est une amplification épique, en l'honneur des martyrs du Christ, du triomphe de celle qui se dévoua à être le martyr de la loi de Moïse, l'Orante Susanne.

III. Une dernière question se présente ici.

L'Orante féminine, avons-nous dit, est l'Orante ordinaire; l'Orante masculine, l'exception. Comment cela, puisque le nombre des défunts est égal en somme à celui des défuntes? Il n'y aucune difficulté si l'on voit dans l'Orante, Susanne, c'est-à-dire l'Eglise, marquant de son image comme le Bon-Pasteur, Noë, Jonas, Daniel, les trois Hébreux ou tout autre symbole du Christ ou de l'Église elle-même, la tombe du fidèle, en proclamant son espérance et déjà son entrée dans la béatitude. C'est ainsi qu'on peut interpréter ces femmes Orantes sur des tombes d'hommes. Mais ne peut-on leur donner que cette interprétation? M. de Rossi a écrit en 1867:

« Comme l'on a observé que les femmes en prière sont en beaucoup plus grand nombre que les hommes et les enfants, je dois faire observer à mon tour que quelquefois la femme Orante fut employée comme symbole de l'âme, sans distinction de sexe. C'est ainsi que dans le singulier médaillon retraçant le martyre de S. Laurent, nous voyons, au-dessus du corps du diacre étendu sur le gril, s'élever vers le ciel l'image d'une jeune fille en prière, dont la tête est couronnée par la main

[1] M. de Rossi, *Rom. sott.*, t. III, tav. I-II.

divine sortant d'un nuage [1]. Il est clair qu'ici l'Orante personnifie l'âme d'un saint. Et nous en avons une preuve parlante dans les Actes du martyre de sainte Cécile, où nous lisons que, à peine Valérien et Tiburce furent-ils décapités, le gardien Maximus *vidit egredientes animas eorum de corporibus quasi virgines de thalamo* [2].

Parlant de deux épitaphes trouvées sur les confins ou à l'intérieur du cimetière de Balbine, au nord de celui de Saint-Calixte, épitaphes qu'il croit antérieures à l'an 340, il ajoute, l'année suivante, relativement à cette théorie :

« Chacune des deux épitaphes en question semble avoir été décorée de la même scène symbolique, la femme en prière entre deux oliviers, emblème du jardin céleste de la paix éternelle. Sur l'épitaphe d'Arission, il ne reste que la cime d'un de ces arbres ; celle de Césidius Faustinus conserve dans son intégrité la scène de l'*orante* voilée, entre les deux oliviers [3]. Or il importe d'observer ici que l'épitaphe ne parle d'aucune femme ensevelie sous la pierre, mais du seul Césidius Faustinus. Voici le texte suppléé d'une manière conjecturale, mais dont la partie essentielle est certaine : CAESIDIO FAVSTINO CYRIACa *fecit be*NE MERENTI CONIVGI CVM Q*vo vixit ann.*XXVIII D...*bo*NAE AN*imae in* PAC*e* [4]. Il s'ensuit donç que la femme en prière, qui symbolise l'âme accueillie au ciel, est, dans le cas présent, figurée sur la pierre sépulcrale d'un homme. Ceci vient à l'appui des raisons indiquées dans le *Bulletin* de l'an passé, p. 85, lesquelles nous induisent à croire que quelquefois cette figure de femme est l'image symbolique de l'âme, sans distinction de sexe: elle est ici la représentation figurée de la formule écrite sur l'épitaphe : *Bona anima in pace* [5].

On peut douter, non sans raison, que la femme Orante, qu'on voit sur la tombe de Cœsidius, soit son âme. Comme elle ressemble entre les deux arbres, à la Susanne que nous avons reconnue ainsi tant de fois au milieu des vieillards, et même sans eux, sur deux fonds de coupe et sur la cassette de Brescia [6] ! Que c'est bien, les arbres à part, l'Orante du cycle biblique sur laquelle la coupe de Docléa nous

[1] Lupi, *Opere postume,* t. I, p. 197 et suiv. — Ici, pl. XI, 39.

[2] « Maximus vit leurs âmes qui sortaient de leur corps comme des vierges de « leur chambre à coucher. » — *Bulletino,* 1867, p. 85.

[3] *Bulletino,* 1868, tav. II, 3. – Ici, pl. XVI, 15.

[4] « A Cœsidius Faustinus son époux bien méritant Cyriaque, a fait. Elle a vécu « avec lui XXVIII ans ... jours. A une bonne âme ! En paix. »

[5] *Bulletino*, 1868, p. 13.

[6] Pl. XVI, 2, 3, 4.

a fait lire SVSANA [1] ! Il se pourrait qu'il n'y ait ici que l'image de l'Eglise triomphante. Cependant, l'Orante étant certainement quelquefois l'âme bienheureuse, et ces paroles « bonne âme en paix » répondant si précisément à l'image, il est difficile de ne pas voir l'âme en cette Orante. Pour moi, j'y verrais Susanne devenue, par une dernière transformation, l'âme bienheureuse. Mais je n'y voudrais pas voir l'âme séparée du corps. Si Susanne, avec la nudité radieuse et consacrée de Daniel, nous a représenté deux fois la résurrection des corps, combien plus ici où les vêtements corporels forment sa parure !

Susanne, devenue l'âme glorieuse, nous engage à compléter notre sujet par quelques mots sur le symbole qui représente proprement l'âme sur les monuments chrétiens, ayant pour nom l'âme elle-même, Psyché.

IV. C'est l'idée du Bon-Pasteur et de l'Orante, c'est-à-dire originairement du Christ et de Susanne, type de l'Eglise et de l'âme fidèle, qui semble avoir donné entrée chez les chrétiens au mythe païen d'Éros et de Psyché, de l'*Amour* et de l'*Ame,* ainsi que le Bon-Pasteur a introduit le mythe d'Orphée. Comment douter que le premier y ait acquis droit de cité, puisqu'on le trouve plus de dix fois dans les seules catacombes romaines ?

Le cimetière d'Ostrien, frère de celui de Priscille, en offre le plus ancien exemple, ce semble. C'est un fond de coupe de verre et d'or, dont il reste deux fragments, que m'a montrés sur les lieux Mgr Crostarosa. On les a trouvés attachés à la chaux d'un *loculus*. On y reconnait l'Amour embrassant Psyché. Le style fait songer au premier siècle auquel remonte le cimetière. Que ne connaissons-nous la tombe chrétienne qui a reçu pour symbole cette mystique image !

Le sujet d'Éros et de Psyché décore, à l'exclusion de tout autre, les deux parois latérales et la paroi du fond d'une chambre mortuaire du troisième siècle ou peut-être du second, qui est à l'extrémité du vestibule du cimetière de Domitille. Il domine, identique, avec une seule et légère variante, sur les trois arcosolium qui sont en bas, autour de la chambre. Éros et Psyché, dont les épreuves sont ter-

[1] Pl. XVI, 1.

ıinées, cueillent des fleurs au sein d'une prairie, dont les hautes lantes en sont toutes constellées, lui avec un vase pareil aux vases 'albâtre, elle avec une corbeille rustique, et ils les versent dans une orbeille unique, symbole de leur hymen. Ils en tisseront ces festons t ces guirlandes, dont on voit les murs décorés. Un couple de eux belles colombes est posé sur la corniche du cadre des trois ıbleaux et répond à leur couple. Au fond d'un des arcosolium e côté, un petit paon, tout humble, et un grand dans la splendeur e son vêtement, rappellent la résurrection. Le petit, assurément, oit s'élever dans le ciel à la suite du grand, comme les catacombes e Saint-Janvier, à Naples, et celles de Saint-Nazaire, à Milan, nous ıontrent deux petits paons sortant de leur nid ou portés en l'air, u-dessous d'un grand, celui-ci entouré des sept étoiles caracté-istiques du Christ [1]. L'arcosolium qui fait vis-à-vis présente, si ous l'avons bien pu reconnaître, une tortue, agrément des jardins t symbole de la lyre. Cette chambre surabonde de béatitude. Dom uéranger a écrit de l'une des trois fresques principales :

« L'Amour et Psyché sont occupés à cueillir des fleurs. Ces fleurs signifient le arfum et la pureté de leur union. Psyché porte ses ailes de papillon, auxquelles n la reconnait toujours sur les monuments de l'art antique ; mais elle est modes-ment vêtue, et la corbeille de fleurs qu'elle a préparée pour l'Amour est déjà mplie. Les deux autres fresques respirent la même simplicité et la même tran-uillité. On sent que le peintre a voulu seulement rendre l'idée, laissant à complé-er par l'âme, la vraie Psyché, ce qui manque à l'expression des sentiments qu'elle prouve envers celui qui, étant le Roi éternel a daigné *convoiter sa beauté* (Psalm. LIV). L'imperfection artistique de ces peintures saute aux yeux ; mais leur ma-ière ne nous reporte pas moins à l'époque la plus classique [2].

L'auteur de *Sainte Cécile* vient de dire : « La synthèse des peintures cémétériales, autant qu'on en peut juger par les débris à l'aide desquels nous essayons de la former, ne conserva pas ce délicat et mystérieux sujet. Probablement l'œuvre d'Apulée, qui dénatura et souilla ce chaste symbole dans un livre obscène, en rendit l'usage chrétien moins convenable et moins libre. » La

[1] D'Agincourt, *Peinture*, pl. II, 9 ; Polidori, *Sopra alcuni sepolcri ant. crist. op. in Milano*. 1845, p. 57; M. Martigny, 2e édit., p. 569.
[2] *Sainte Cécile*, 1873, p. 319. La première de ces fresques est donnée p. 320.

vérité est que, sur les monuments plastiques au moins, ce sujet est maintenu du troisième au cinquième siècle bien après l'abandon de celui d'Orphée.

Sur un magnifique sarcorphage trouvé, près du cimetière de Domitille, dans la vigne Ammendola, voisine du cimetière de Saint-Calixte, si elle ne lui est en partie au moins identique, sarcophage qui paraît antérieur à Constantin, on voit trois Bons-Pasteurs, portant la brebis sur les épaules. Le Christ est au milieu; et aux extrémités il me semble reconnaître deux apôtres, Pierre, sans doute, et Paul, qui, au cimetière de Priscille, placé en Orante en face du Bon-Pasteur, est appelé PAVLVS PASTOR APOSTOLVS. Ces trois Bons-Pasteurs sont dans un vaste tableau rempli de pampres et d'Amours cueillant la vendange. Un de ces Amours est l'Amour, Eros. Assis sur un pampre, il porte la main droite à sa tête en signe de deuil et tient de la main gauche un nid vide. Il semble pleurer des oiseaux envolés ou dévorés par un serpent: il pleure Psyché perdue et lui-même. Mais voici l'errante Psyché qui revient à lui et lui offre une corbeille de raisins, symbole de cette béatitude dont le sarcophage est comme enveloppé et enivré, béatitude qui, étant le don de Dieu, est aussi le fruit de nos mérites. « Si les Amours, dit le R. P. Garucci, qui « cueillent les raisins représentent les bons Anges qui recueillent « les œuvres des justes, Psyché est ici posée pour figurer l'âme qui « porte avec elle au tombeau les fruits cueillis par elle [1]. » Fruits qui réjouissent le Christ, car ils sont le produit désiré de son Incarnation et de sa Passion : il est *la vigne* dont nous sommes *les rameaux* [2] !

Deux sarcophages du cimetière de Saint-Calixte, remontant au troisième siècle, présentent le groupe d'Éros et de Psyché s'embrassant; une fois ils sont au côté du Pasteur portant sa brebis sur les épaules [3]. M. de Rossi déclare cette « sculpture probablement

[1] *Monumenti del Museo Lateranense descritti ed illustrati da* Raffaele Garucci D. C. D. G. *e pubblicati per ordine della Santita di nostro signore Papa Pio IX.* Roma, tav. XLIX, p. 104.

[2] Joan., XV, 5.

[3] *Rom. sott.*, t. III, p. 444, 445. — *Antiquités chrétiennes photographiées par M. Ch. Simelli, cataloguées et décrites par* Mgr X. Barbier de Montault. Rome, 1870, n° 31.

païenne ; » et il la montre couverte de chaux et ensevelie. Si ce scrupule a existé, il n'a été que particulier et passager. Sans sortir du cimetière de Saint-Calixte, voici un monument analogue aux deux précédents. Il a été produit le 9 décembre 1877 à une des *Conférences de la Société d'archéologie chrétienne à Rome.*

« M. Mariano Armellini, dit le procès-verbal, présente aux associés un anneau trouvé par lui au cimetière de Saint-Calixte, dans un *loculus*, et précisément au doigt du défunt. Dans l'anneau est enchâssée une pierre de jaspe rouge, où est un Amour qui tient à la main gauche un flambeau et à la droite un papillon : il semble vouloir le brûler. Cette petite figure a quelque parenté avec le mythe de l'Amour et de Psyché, représenté quelquefois mais assez rarement sur les monuments chrétiens, ce que prouve la peinture très connue du cimetière de Domitille [1]. »

Est-ce pour brûler le papillon, *Psyché*, qu'est ici le flambeau de l'Amour? Sur un sarcophage du cimetière du Vatican [2], l'Amour le tient assurément pour ressusciter Psyché ; et le palmier, le phénix sur le palmier, et le Christ qui le montre, prêt à s'élever au ciel au milieu des Apôtres, nous attestent que ce flambeau est le flambeau vivifiant de l'Esprit-Saint, celui de l'éternelle vie.

Si nous passons au cimetière de Priscille, un fond de coupe, dont nous avons parlé, présente Éros et Psyché s'embrassant dans les Champs-Élysées [3]. La mosaïque de la voûte latérale et circulaire du splendide mausolée de Sainte-Constance offre, dans un compartiment, des aires curvilignes, octogones et tetragones, qui alternent. « Dans les plus petites aires, dit le R. P. Garucci, sont semées des « fleurs de formes variées, et au milieu des plus grande prennent « place des Amours et des Psychés, des oiseaux [4] et des agneaux... « Les Psychés et les Amours ont diverses attitudes et portent divers « ornements et instruments [5]. » Le sarcophage de Zacinius, trouvé au cimetière de Sainte-Hélène, avec cette épitaphe chrétienne : « ZACINI CESQVE (*quiesce*) IN PACE, Zacinius repose en paix »,

[1] *Bulletino*, 1879, p. 26.
[2] Aringhi, t. I, p. 307. — Ici, pl. XIII, 26.
[3] Buonarruoti, *Vetri*, tav. XXVIII, 3; R. P. Garucci, *Vetri*, tav. XXXV, 4. — Voir ci-dessus chap. XX.
[4] Un de ces oiseaux a la huppe et tient du faisan. Serait-ce le phénix ?
[5] *Storia*, v. IV, *Musaici*, tav. CCVI.

présente, aux extrémités de la face antérieure, un homme et une femme, Zacinius, sans doute, et son épouse ; et au milieu, là où l'on voit si souvent le Bon-Pasteur avec sa brebis, le Christ glorieux, ou Susanne qui est l'Eglise, l'Amour et Psyché s'embrassent au haut d'une colonne autour de laquelle une vigne déroule ses pampres [1]. Un sarcophage du cimetière du Vatican nous a montré l'Amour, avec son flambeau, ressuscitant Psyché qui lui tend les mains, aux côtés de la tête du Christ montrant le phénix sur le palmier et disant aux Apôtres : *Je suis la résurrection* [2]. Encore une fois il est évident que le mythe de Psyché a été christianisé comme celui d'Orphée. Et faut-il s'en étonner?

L'Eglise récupère son bien. Le mythe de Psyché vient de la Grèce. Mais la Grèce l'a reçu de l'Orient ; et c'est bien de la Bible ou des traditions primitives qu'il dérive en dernière analyse. Il est récent dans l'art gréco-romain. « Les monuments du cycle de Psyché se « répartissent, dit un critique, sur un long espace qui va du IIe siè- « cle avant J.-C, au IVe siècle de notre ère »... du « miroir étrusque « conservé au musée de Pérouse »... aux « mosaïques de Sainte- « Constance à Rome. C'est surtout au IIe siècle de notre ère que la « représentation d'Éros et Psyché paraît être en faveur [3]. » Les monuments littéraires remontent plus haut. Fulgence [4] nous apprend qu'avant Apulée, Aristophane ou Aristophonte l'Athénien avait écrit la fable de l'Amour et de Psyché. Or cet Aristophonte est cité par Athénée et Diogène Laerce comme un poète comique qui s'attacha surtout à tourner en dérision les disciples de Pythagore et de Platon: ce qui fait soupçonner « que la fable de Psyché... fut un des secrets « de l'école pythagorienne, en ce qui touchait la doctrine de la mi- « gration des âmes, adoptée ensuite par l'école platonicienne [5]. » Derrière Platon et Pythagore qui n'entrevoit l'Egypte et l'Orient?

« De tout temps chez les Orientaux, dit Creuzer, l'on se représenta le rapport entre Dieu et l'homme, la séparation de celui-ci d'avec le premier, et leur réunion finale, sous l'emblème d'un époux et d'une épouse tantôt divisés, tantôt se

[1] D'Agincourt, t. IV. *Sculpt.*, pl. IV, 3, 5.—Ici, pl. XVI, 16. Cf. le sarcoph. n° 17.
[2] Ici, pl. XIII, 26.
[3] M. Collignon, *Rev. archéol.*, 1875, t. XXX, p. 204.
[4] *Mythologicum vocum antiquarum*, III, 6.
[5] *Herculanum et Pompei*, t. IV, p. 112-114.

rapprochant ; et l'on peignit les joies ou les souffrances de ces mystiques fiancés avec tout le feu de l'imagination... Nous n'en citerons pas d'autres exemples que le fameux poème sanscrit intitulé *Gitagovinda*, espèce d'idylle composée par Djayadèva, où se remarque une frappante analogie avec la fable de l'Amour et de Psyché, et le non moins fameux Cantique des cantiques de Salomon qui offre lui même une grande ressemblance avec le Chant de Govinda ou du Pasteur.

« Pour nous résumer, nous pensons que l'allégorie de l'Amour et de Psyché, à en juger d'après les indices épars dans ce chapitre, vint aux Grecs comme une sorte d'initiation persique, et fut transplantée par des colonies sacerdotales à Samothrace, en Thrace et en Béotie [1]. »

Le *Gita-govinda* ou *Livre-du-Pasteur* paraît remonter à un siècle au plus tard avant Jésus-Christ. Le Cantique des cantiques de Salomon nous rejette quatre siècles par delà Pythagore ; et la réplique abrégée de ce divin Épithalame, le psaume *Exultavit cor meum* des enfants de Coré, qui écrivaient sous Ezéchias, nous porte plus d'un siècle encore avant lui. Avant le poème indien ou la fable grecque, on trouve donc les poèmes sacrés. Dans le mythe de Psyché, pour le dire en passant, je ne serais pas étonné que la critique ne reconnût un jour, avec des traditions dogmatiques primitives, des traits même de l'Histoire sainte. Il me semble difficile de ne pas y entrevoir des souvenirs de la chute d'Eve curieuse et de la fille de Jephté livrée par son père à l'immolation qu'il croit exigée de Dieu. Ce mythe concorde aussi avec les doctrines, dont les Égyptiens nous attestent si expressément l'antiquité, des purifications diverses des âmes dans l'autre monde, de la résurrection des corps, de la déification des justes après la série de leurs épreuves. Nous avions, ce semble, plus encore de reprises légitimes à faire sur le mythe de Psyché que sur celui d'Orphée.

Aussi en a-t-on fait davantage et sans délai. A côté de Susanne et du Christ, au cimetière de Priscille, nous trouvons, au cimetière d'Ostrien, Psyché et l'Amour dès le temps ou dès le lendemain des Apôtres. S. Paul lui-même semblait ouvrir la voie aux artistes chrétiens en écrivant : *Le premier Adam a été fait âme* (Psyché) *vivante*, εἰς ψυχὴν ζῶσαν ; *le nouvel Adam, esprit vivifiant* [2]. L'Apôtre rappelle ici le

[1] *Religions de l'antiquité*, trad. de Guigniaut, t. III (1839), p. 406.
[2] I Cor., XV, 45.

mot solennel de la Genèse, dans les Septante : *L'homme devint une âme vivante,* ἐγένετο ὁ ἄνθρωπος εἰς ψυχὴν ζῶσαν [1]. Au dixième siècle, les artistes grecs, dans ce Pentateuque en mosaïque dont ils ont décoré l'atrium de Saint-Marc de Venise, peindront le Christ, le sceptre de son monogramme et de sa croix à la main gauche, lançant de la droite une petite Psyché qu'il tient sous les ailes, une âme, à la face d'Adam, statue d'argile qu'il vient de dresser devant lui. Premier Adam de la Création, image du second de la Rédemption !

Psyché, d'ailleurs, dans la langue grecque adoptée par les Apôtres et consacrée dans les trois premiers siècles par l'Eglise romaine pour la prédication officielle de l'Evangile, ne désigne point seulement l'*âme*, elle désigne aussi le *papillon*, cet être aérien qui paraît un *souffle* (ψυχή) brillant comme l'âme, et qui était son symbole chez les anciens. Mais le papillon est un ver qui se fait un tombeau de sa substance terrestre et le perce pour s'élancer comme un diamant ailé dans les cieux. Il est la vérité de la fable du phénix. Quel symbole donc de la résurrection ! Et les anciens pouvaient-ils l'omettre sur leurs tombes où ils ont réuni toutes les voix de la nature comme celles des saints Livres pour proclamer la grande espérance de l'homme ? C'est dans le mythe de Psyché qu'ils ont représenté la merveille de vie du papillon. Le même sarcophage du cimetière du Vatican, des abords de la tombe de S. Pierre, nous présente ensemble le Christ ressuscité, Psyché aux ailes de papillon ressuscitée par l'Amour, le phénix ressuscité sur le palmier, son homononyme, au milieu des Apôtres ombragés par une immense vigne, autre image de la résurrection [2].

Dante sera l'écho des anciens monuments dans la fameuse exclamation qu'il pousse, au bas des sept cercles de sa montagne du *Purgatoire*, à la vue des orgueilleux se traînant, la poitrine ployée jusqu'aux genoux, sous la charge de pierre qui est leur supplice :

O chrétiens superbes, misérables épuisés,
Qui, infirmes de la vue de l'esprit,
Avez confiance en des pas rétrogrades,

[1] Gen., II, 7.
[2] Ici, pl. XIII, 26.

Ne vous apercevez-vous pas que nous sommes des vers
Nés pour former l'angélique papillon
Qui vole à la Justice, sans que rien l'en défende ?

Pourquoi votre âme se dresse-t-elle à la façon d'un coq ?
Par là vous êtes comme l'insecte en défaut,
Comme le ver dont la formation avorte [1].

Un demi-siècle après ces vers de Dante, une princesse suédoise, la sainte veuve Brigitte, étant à Rome, entendra en vision des paroles plus douces, qui achèvent de nous montrer combien légitime et heureux est l'usage que les premiers chrétiens ont fait du mythe de Psyché :

« Alors la Vierge dit (au diable) : « Tu es le plus méchant des ravisseurs. L'âme « est l'Épouse de l'Époux, mon Fils, car il l'a rachetée par son propre sang. Toi, « tu l'as corrompue et emportée avec violence. Puisque mon Fils est l'Époux de « l'âme c'est à toi de fuir devant lui [2]. »

Puisque nous venons de citer Dante et sainte Brigitte et de parler encore une fois du phénix, remarquons en passant que sa légende, à la suite de tant de Pères de l'Eglise auxquels le B. Albert-le-Grand, réputé le Salomon du siècle de S. Louis, n'a pu s'empêcher d'ajouter une croyance prudente [3], que cette légende, dis-je, figure

[1] *O superbi cristian, miseri lassi,*
Che della vista della mente infermi,
Fidanza avete ne' ritrosi passi :

Non v' accorgete voi, che noi siam vermi,
Nati a formar l'angelica farfalla,
Che vola alla Giustizia senza schermi ?

Di che l'anima vostra in alto galla ?
Poi siete quasi entomata in difetto,
Si come verme, in cui formazion falla.

Purgatorio, X, v. 120-9.

[2] *Revelat.*, l. I, cap. XI.

[3] Voici le texte du B. Albert-le-Grand, au traité *De Animalibus* :

DE PHŒNICE.

Phœnicem avem esse Arabiæ in Orientis partibus scribunt hi qui magis theologica mystica quam naturalia perscrutantur. Dicunt autem hanc avem sine masculo et sexus commixtione solam in sua esse specie, et convenire in orbem, et trecentis 40 annis vivere solitariam. Est autem, ut dicunt aquilinæ magnitudinis, ca-

comme vraie dans la *Divine Comédie* et dans les *Révélations* de celle qu'on a bien nommée « la Mère séraphique ». Dante, suivant de près Ovide et le B. Albert-le-Grand, écrit :

Ainsi par les grands sages il est affirmé
Que le phénix meurt et puis renaît
Quand il approche de sa cinq-centième année.

Herbe ni blé ne sont sa pâture en sa vie,
Mais les seules larmes de l'encens et de l'amomum ;
Et le nard et la myrrhe sont son dernier maillot [1].

put habens ut pavo, fauces etiam habet cristatos, circa collum fulgore aureo purpureus est, caudam habet longam purpurei coloris, pennis quibusdam roseis interscriptam sicut interscribitur cauda pavonis, quibusdam orbibus ad modum oculorum formatis : et hæc varietas miræ pulchritudinis. Cumque sentit se ætate gravari, construit nidum in alta et abdita super limpidum fontem sita arbore ex thure et myrrha et cinamomo et aliis aromatibus pretiosis, et ruit in nidum, et se radiis ferventibus objicit solis, et illos resplendentia pennarum multiplicat donec ignis elicitur, et sic se cum nido incendit, et incinerat : dieque altero dicunt vermem in cineribus nasci, qui alis die tertia assumptis infra paucos dies in avem pristinæ figuræ commutatur : et tunc avolat. Referunt etiam hic jam semel in Heliopoli Ægypti civitate accidisse, quod super compositionem lignorum sacrificiorum avis hæc aromata comportans se incendit, et ad visum sacerdotis prius dicto modo duabus generationibus vermis et avis formata est et avolavit : et, sicut dicit Plato, non sunt nobis calumnianda quæ libris sacrorum delubrorum conscripta referuntur.

Opera Lugduni 1651, t. VI. p. 638.

1 *Cosi per li gran savi si confessa*
Che la fenice muore, e poi rinasce,
Quando al cinque centesimo anno appressa.

Erba ne' biada in sua vita non pasce,
Ma sol d' incenso lagrime e d' amomo ;
E nardo e mirra son l'ultime fasce.

Inferno, XXIV, v. 106, 111.

Ajoutons ici un mot à ce que nous avons dit, chap. XXVII, sur le phénix. Les Egyptiens avaient identifié le *Bennou* non seulement avec le soleil mais encore avec la planète *Vénus*. Ils l'appelaient « *Vennu hesiri*, l'oiseau Vennou d'Osiris ». (*Notes sur les noms Egyptiens des planètes*, par M. le V. E. de Rougé, Paris, 1856, in-12, 23 pages, p. 20). « Cet astre, dit M. de Rougé (ch. XVII. du *Rituel*, « p. 240), par ses apparitions successives au soir et au matin, était comme une « excellente expression des périodes de renouvellement ». Ce second phénix sidéral, analogue au premier, se confondait, ainsi que lui, avec l'oiseau. De là,

Dans sainte Brigitte, le Christ lui-même emploie, comme comparaison familière à tous et en pleine harmonie avec la puissance et la sagesse divine, la légende du phénix. Elle lui sert à expliquer les secrets mystères de sa grâce dans les âmes. Ayant dit à l'angélique veuve, son épouse, qu'il ne pouvait lui montrer les êtres spirituels, anges ou démons, que sous des images corporelles, la nature humaine n'étant pas capable de supporter la vue des esprits, « alors « elle répondit :

« O mon Seigneur, qui êtes le Fils de la Vierge, pourquoi avez-vous daigné visiter une veuve aussi vile que moi qui suis pauvre de toutes bonnes œuvres, bornée dans l'intellect de ma conscience, et consommée par une longue durée de temps en toute sorte de péché?

« Il lui répliqua : j'ai trois choses. Je puis enrichir celui qui est pauvre et rendre capable et intelligent celui qui est dépourvu de sens et a peu d'intelligence. Je puis aussi renouveler celui qui est d'un grand âge et lui rendre la jeunesse. Comme le phénix, quand il est accablé de vieillesse, porte en un lieu creux de petites branches sèches et, parmi ces branches, celles d'un arbre qui de sa nature est sec au dehors et chaud au dedans, et que la chaleur y venant d'abord, ce bois s'enflamme aux rayons du soleil, et que par lui s'enflamment ensuite toutes les autres branches, ainsi te faut-il rassembler toutes les vertus au moyen desquelles tu pourras te renouveler en quittant le péché. Parmi elles tu dois avoir un bois chaud intérieurement et extérieurement sec, c'est-à-dire un cœur qui soit pur, étant sec extérieurement de toute délectation mondaine, et plein intérieurement de toute charité, en sorte que tu ne veuilles rien, que tu ne désires rien que moi. C'est sur ce cœur que viendra d'abord le feu de ma charité, et ainsi tu seras enflammée des vertus, et y étant consumée et étant purgée des péchés, tu ressusciteras comme un oiseau renouvelé, après avoir déposé la peau de la délectation charnelle [1]. »

ce semble, un second sens, non inconciliable avec le premier du texte du chapitre 64 du *Rituel* : « Il (Osiris, le soleil couchant) vient de Sekhem (qui est à « l'Occident) à An (Héliopolis, qui est à l'Orient), faisant connaître au Bennou « les choses de Hadès... Le Bennou est renversé sur le dos au-dessus des morts. « Horus (le soleil levant) fait son œil éclairer la terre. » N'est-ce pas Vénus absorbée dans la lumière du soleil, en même temps que le phénix, type des êtres vivants, abattu, au solstice d'été, par ce soleil ardent qui va le ressusciter en donnant au Nil le signal de l'inondation?

[1] Sicut enim Phœnix, cum senio gravatur, comportat in vallem stipulas siccas, inter quas comportat stipulas unius arboris, quæ exterius est sicca ex naturâ et intus calida, in quam primo venit calor, et ex solis radiis incenditur. Deinde ex ipsâ omnes stipulæ accenduntur. Sic... resurges quasi avis renovata, deposita pelle delectationis. L. II, cap. XVIII.

Une autre fois,

« Le Fils parle à l'Epouse :

« .... Je t'ai dit aussi tout d'abord que je veux être aimé avec ferveur, car je suis un certain feu de divine dilection. Dans mon feu sont en effet trois choses admirables. La première, c'est qu'il est ardent et ne s'embrase jamais; la seconde, c'est que jamais il ne s'éteint; la troisième, c'est qu'il est toujours ardent et jamais ne se consume. Ainsi ma charité pour l'homme était dès le commencement dans ma divinité; elle est devenue de plus en plus ardente quand j'ai pris mon humanité; et elle est ardente au point qu'elle ne s'éteint jamais, mais rend l'âme fervente sans la consumer, et en la fortifiant toujours de plus en plus. C'est ce que tu peux observer dans le phénix qui, accablé de vieillesse, réunit des morceaux de bois sur une montagne très haute, et, quand ils sont allumés par la chaleur du soleil, se jette dans le feu, et, ainsi mort par le feu, ressuscite. Pareillement l'âme qui est embrasée du feu de la charité divine se relève par lui comme un phénix meilleur et plus fort [1]. »

Après Dante et sainte Brigitte, l'Espagne, qui doit donner à l'Eglise le phénix de l'amour divin appelé Thérèse de Jésus, apparait portant dans ses processions le phénix, en compagnie de l'aigle auquel le Moyen-Age prêtait une légende analogue à celle du phénix lui-même.

A Barcelone, le 12 juin 1424, la procession du *Corpus*, c'est-à-dire de la Fête-Dieu, a eu lieu ainsi. A la suite des trompettes ouvrant la marche; des gonfalons des églises; des brandons ou torches de la cathédrale, de la ville, des aveugles et estropiés et des dix corporations; des croix de la cathédrale, des paroisses et des religieux; des clercs de toutes les églises paroissiales; des Frères de la Merci, du Carmel, des Augustins, des Mineurs; des chanoines et de tout le clergé de la cathédrale, on voyait des représentations de l'Ancien et du Nouveau Testament, commençant à la Création même et à l'expulsion des mauvais anges du ciel. Sept chœurs d'anges, espacés parmi ces représentations, chantaient la gloire de Dieu dans ses œuvres. On n'avait pas oublié les « juges de Susanne — Susanne, l'ange et Daniel. » Avec « Judith et sa servante—Raphaël et Tobie, »

[1] Sicut in Phœnice colligere poteris, quæ senectute gravata colligit ligna in monte altissimo, et illis ex calore solis accensis, projicit se in ignem, et sic ab illo igne mortua reviviscit. Sic anima, quæ ex igne charitatis divinæ succenditur, de eo quasi Phœnix melior et fortior consurgit. L. IV, cap. LXXVII.

ils précédaient « l'Annonciation de la Vierge Marie. » C'est après les saintes femmes chrétiennes et les martyres qu'on voyait « le Christ « ressuscité avec la croix —... le saint sépulcre avec tout son attirail « et la Madeleine derrière. » Venaient ensuite les Confesseurs, les Martyrs, les Apôtres et le Saint-Sacrement entre les quatre Évangélistes et une troupe d'anges jouant des instruments de musique. Les bâtons du dais étaient portés par les grands seigneurs, y compris « l'envoyé de Venise » et « le Seigneur roi » d'Aragon et de Sicile, Alphonse dit le *Sage* et le *Magnanime*. Des anges et des démons, tous armés de verges, suivaient le corps du Christ, à ses ordres, pour ses grâces ou ses justices. Devant lui, au milieu des Martyrs, s'élevait « le phénix », et au milieu des Apôtres, « l'aigle. » Les viguettes d'un Bestiaire de l'Arsenal, du XIII[e] siècle [1], nous permettent de reconnaître leur dessin en somme et certainement leur symbolisme. Le phénix, avec son aigrette, est au sommet d'un arbre, au milieu de son nid d'aromates qui s'enflamme, et déploie ses ailes. L'aigle, vieux et aveugle, plonge dans un bassin d'eau, image du Baptême et de la résurrection, pour y renouveler sa jeunesse, ou bien émerge du bain pour s'élancer au soleil [2].

Ces réminiscences de la légende du phénix et de celle de Psyché, qui attend le crayon de Raphaël, sont intéressantes à signaler chez les auteurs du Moyen-Age. Elles prouvent, ce que nous a déjà démontré le fait particulier de Susanne, que le symbolisme des premiers siè-

[1] N° 283.

[2] Le R. P. Ch. Cahier, *Mélanges d'archéologie*, t II, 1851, p. 75-84; *Ibid.*, p. 182 et pl. XX, A C; p. 164 et pl. XX, X, pl. XXIII, B V. — Le vitrail du XIII[e] siècle, dit de la *Nouvelle Alliance*, à la cathédrale de Bourges, présente à l'un des quatre côtés du tableau du Christ ressuscité, entre David qui chante la Passion et la Résurrection sur sa harpe et le pellican qui nourrit ses petits de son sang, un arbre portant un nid au sommet. Le nid touche le cadre du tableau. Je ne puis douter que ce ne soit le nid du phénix. David dit : *Factus sum sicut pellicanus* (Ps. CI, 7; cathédrale de Chartres, vitrail de la *Nouvelle Alliance*) et : *Justus florebit sicut Phœnix* (Ps. XCI, 13; Tertullien, *de Resurrectione*, XIII). En face, on voit le lion de la légende (*Bestiaire*, I) ranimant le lionceau mort que la lionne vient d'enfanter par la bouche. Au-dessus, le fils de la veuve de Sarepta est ressuscité par Élisée (*item*, cathédrale de Chartres), et fait face à Jonas vomi par le monstre. Voir *Monographie de la cathédrale de Bourges*, par les PP. A. Martin et C. Cahier, 1841-1844, pl. I et p. 55.

cles de l'Eglise ne cessait de s'y perpétuer, et qu'à y bien regarder, tous les siècles chrétiens, avec des différences dans le développement des arts comme dans celui des dogmes, restent foncièrement les mêmes.

De nos jours l'Eglise, dans la sainte liturgie, rappelle, avec le Cantique des cantiques, le mythe de Psyché des antiques tombes chrétiennes, en disant de saint Laurent Justinien, ce patricien de Venise qui a mérité d'en être le premier patriarche et l'un des patrons : « Invité par la divine sagesse au chaste hymen du Verbe et de l'âme, « *ad castum Verbi et animæ connubium* [1]. »

Pour achever de bien comprendre ces types consacrés de la béatitude céleste, fournis par la théologie chrétienne et auxquels la poésie païenne a si gracieusement servi de contre-épreuve, Susanne et son Époux mystique, Psyché et l'Amour, rappelons-nous la célèbre vision de la martyre Perpétue, avec ce grand Pasteur qu'elle aperçut dans l'immense jardin céleste et qui mit dans ses mains la manne éternelle, après lui avoir dit : « Tu es la bienvenue, ma fille [2] ! » Mais surtout lisons la vision de Saturus, qui suivit celle de Perpétue. Comme elle donne bien le ton de variété sublime et de tendresse ineffable dont tous les monuments des catacombes semblent inspirés, ce ton de Dieu avec ses enfants, des enfants de Dieu avec leur Père !

« Le béni Saturus fit connaître aussi cette vision qu'il écrivit lui-même :

« Nous avions souffert, dit-il, et nous sortîmes de la chair, et nous commençâmes à être portés à l'Orient par quatre anges dont les mains ne nous touchaient pas. Nous allions, non pas couchés sur le dos et la face en haut, mais comme montant une pente molle. Délivrés, nous vîmes aussitôt une première lumière immense, et je dis : *Perpétue* — elle était en effet à mon côté, — *c'est ce que le Seigneur nous promettait : nous sommes en possession de la promesse.* Puis, pendant que nous étions portés par ces quatre anges, un grand espace se fit devant nous, qui ressemblait à une sorte de lieu planté d'arbres verts, ayant des rosiers arborescents et toute espèce de fleurs. La hauteur des arbres était comme celle des cyprès, et il en tombait des feuilles sans interruption. Dans ce lieu planté d'arbres verts étaient quatre nouveaux anges plus brillants que les premiers. Sitôt qu'ils nous virent, ils nous donnèrent des marques d'honneur et dirent aux autres anges : *Les*

[1] Die V sept. Lectio IV.
[2] *Acta*, 4.

voici ! les voici ! avec admiration. Et les quatre anges qui nous portaient, saisis de respect, nous déposèrent, et nous traversâmes de nos pieds l'étendue d'un stade par une large voie. Au bout nous trouvâmes Jucundus et Saturninus et Artaxius, qui ayant souffert la même persécution furent brûlés vifs, et Quintus qui, martyr lui aussi, avait quitté la vie en prison ; et nous leur demandâmes où étaient les autres. Mais les anges nous dirent : *Venez d'abord, entrez, et saluez le Seigneur.*

Et nous vînmes près d'un lieu dont les murs étaient tels qu'ils semblaient construits de lumière ; et devant la porte de ce lieu quatre anges étaient debout qui, entrant, nous revêtirent de blanches tuniques. Et ainsi vêtus, nous entrâmes et nous vîmes une lumière immense, et nous entendîmes une acclamation concertante de personnes disant : AGIOS, AGIOS, AGIOS (Saint, Saint, Saint) sans interruption. Et nous vîmes au milieu de ce lieu siéger comme un homme âgé, ayant des cheveux de neige et un visage de jeune homme : nous ne vîmes pas ses pieds. Et à sa droite et à sa gauche étaient vingt-quatre vieillards, et derrière eux beaucoup de personnes debout. Nous entrâmes en grande admiration et nous nous tînmes debout devant le trône ; et quatre anges nous élevèrent, et nous Le baisâmes, et de sa main il nous fit un geste transversal sur le visage. Et les autres vieillards nous dirent : *levons-nous.* Et nous nous levâmes et nous nous donnâmes la paix. Et les vieillards nous dirent : *Allez et jouez.* Et je dis : *Perpétue, tu as ce que tu veux.* Et elle me dit : *Grâces soient rendues à Dieu, puisqu'ainsi que j'étais joyeuse dans la chair, je suis encore plus joyeuse ici maintenant*[1]. »

Les conclusions de ces recherches étendues sur Susanne dans l'antiquité chrétienne paraissent être légitimement celles-ci. La plus ancienne Orante caractérisée, l'Orante faisant partie intégrante du cycle des sujets chrétiens symboliques, c'est l'Orante biblique par excellence, Susanne. En principe, et sauf indication contraire, c'est Susanne qu'il faut voir dans l'Orante. Mais ce symbolisme primitif devait recevoir et a reçu de l'extension. L'Orante désigne des fidèles défuntes, spécialement la martyre Agnès et la Vierge Marie ; il y a des Orantes qui sont des défunts, des saints ; parfois les Orantes figurent les âmes distinctes du corps, comme la Psyché des Grecs. C'est à des signes plus ou moins exprès, soit les noms écrits, soit des indications spéciales, soit la teneur des épitaphes à nous faire résoudre les cas particuliers. Ces signes doivent être clairs et faciles, car ils s'adressaient au peuple continuellement présent dans les cimetières. Quand ils manquent, reconnaissons dans la femme en prière Susanne, comme nous reconnaissons Noé à son arche, les Hébreux à leur

[1] *Acta*, 11, 12.

fournaise, bien que parfois il faille voir dans l'arche et même dans la fournaise certaines figures substituées. Au quatrième siècle, Agnès, l'honneur des romaines chrétiennes, comme Susanne le fut des filles de Judas, remplacera presque Susanne à Rome en tant que symbole de l'Église. Mais bientôt, à Rome et dans tout l'univers, c'est à la femme bénie entre toutes les femmes, à la Vierge Mère de Dieu, à la Reine des Anges et des Saints, à Marie, que reviendra l'honneur de représenter, avec le sexe d'Ève exalté au plus haut des cieux, l'Église de Jésus-Christ.

Il nous reste maintenant à conclure cet ouvrage. Nous ne le ferons point sans rencontrer Susanne encore.

L'abbé V. Davin.

(*La fin au prochain numéro.*)

L'ART RELIGIEUX

AU SALON DE 1880



RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ DE SAINT-JEAN



Messieurs,

Pressé par des travaux multipliés, je n'ai pu malheureusement répondre au désir, flatteur pour moi, de votre Commission, et faire sur l'ensemble de l'art religieux au Salon de 1880 le travail qu'elle aurait souhaité. Je suis forcé de me borner à des notes rapides et de résumer, sans pouvoir les unir ou les varier par des idées d'esthétique générale, les impressions qu'une visite à l'exposition a suggérées à vos délégués comme à moi.

Trois ouvrages nous ont paru dépasser la mesure des autres et mériter votre attention; et c'est de ces ouvrages, considérables à divers titres, que je vais vous dire quelques mots.

Celui qui sollicite le premier la critique, autant par ses défauts que par ses qualités, est le Job déjà célèbre de M. Bonnat.

Je ne vous étonnerai pas en le condamnant et le louant tour à tour.

Rarement M. Bonnat a plus nettement mis en lumière ses mérites et ses faiblesses. Le patriarche est représenté sur son fumier, et l'artiste n'a fait aucun effort pour relever la vulgarité d'un tel spectacle. Les souvenirs bibliques restent impuissants; la majesté des siècles est oubliée ; le caractère épique, surnaturel, quasi divin du personnage demeure inaperçu. Le réalisme est plus fort que tout et déborde sur tout. L'œuvre exhale une odeur de vérité capable de provoquer le dégoût.

Assis sur des débris de paille, au fond d'une caverne, sa barbe blanche sur la poitrine, le front ceint d'une cordelette de poil de chameau, Job lève les yeux au ciel et le prend à témoin de sa misère.

Aucun détail n'atténue les réalités et les scories de la nature : la peau se plisse sur les flancs, les veines se gonflent sur les membres. Les jambes repliées, les bras étendus, Job s'adresse au Très-Haut et semble lui offrir son sacrifice. Le geste est expressif, la physionomie bien saisie, le mouvement naturel : la nudité anatomique est d'un rendu palpable. Mais l'absence de l'idéal, le mépris de l'interprétation, le désir systématique ou inconscient de laisser le personnage, l'action, les accessoires, dans les données strictement naturalistes, la haine enfin de ce qui peut et doit transfigurer le type, tout concourt à donner à cette œuvre un cachet spécial qui, joint à la prodigieuse intensité de la figure, la rend d'un côté aussi répréhensible qu'elle est, de l'autre, digne d'éloges.

Par son caractère, sa couleur, sa force et ses effets, le Job de M. Bonnat se rapproche de certaines œuvres des anciennes écoles hollandaise et espagnole, où la matière domine au détriment de l'esprit et que l'on blâme autant qu'on les admire. Quand le temps aura mis sa teinte sur cette peinture si crûment réaliste, elle prendra place parmi les bonnes et les mauvaises images, bonnes au point de vue de la forme, mauvaises au point de vue de l'idée, qui comptent dans l'histoire de l'art.

Le *Bon Samaritain*, de M. Morot, provoque, ou peu s'en faut, les mêmes louanges et les mêmes réserves que le *Job* de M. Bonnat. Voici encore un merveilleux exemple de rendu plastique et de vérité anatomique, compromis par la vulgarité systématique des types. Nous sommes loin de l'interprétation donnée par les apologistes à la célèbre Parabole. Si le blessé est l'Humanité malade que le guérisseur compatissant veut pousser dans les bras de sa mère l'Eglise, il faut avouer que ni l'un ni l'autre des personnages ne sont à la hauteur de leur rôle.

Le Samaritain est un homme rustique, entre deux âges, aux formes communes, aux pieds larges et plats, étalant sans vergogne toutes les bassesses de la nature. Empressé, attentif, il a pris le malheureux entre ses bras, l'a chargé sur ses épaules, et mainte-

nant il le dépose, avec la sollicitude vigilante et douce d'une mère, sur son âne couvert de paniers et de fanfreluches d'Orient, qui fait très bien sa partie dans cette trinité naturaliste. C'est la charité chrétienne inaugurée dans le monde sous les auspices d'un juif miséricordieux. L'air frappant de pitié qui détend et attendrit les traits du voyageur ne parvient pas à modifier sa physionomie.

Le blessé est plus touchant : jeune, pâle, épuisé, la tête renversée, affaissé, agonisant, il serait difficile de donner à un corps d'homme plus de défaillance et de langueur. Ces deux figures, de grandeur naturelle, à peu près nues, l'une chauffée par le grand air et la sève de la vie, l'autre exsangue, blafarde, et décolorée par l'approche de la mort, font le plus grand honneur à la science professionnelle de l'artiste. On regrette qu'il n'ait pas voulu chercher plus haut, ni relever les modèles par un reflet des sphères supérieures.

Le groupe se détache au bas du ravin, sur un fond de roches amoncelées qui remplissent le cadre et servent de repoussoir ; il a un relief, un mouvement prodigieux que la nature à coup sûr ne saurait dépasser et qui assurent à l'ouvrage, en dépit de ses lacunes, une valeur hors de pair. Otez quelques ombres trop crues de la poitrine du Samaritain, et vous aurez un tableau de réalisme religieux fin, vigoureux et noyé qui pourra se comparer sans désavantage aux plus étonnants du même genre laissés par les anciens.

M. Bouguereau se présente à son tour.

M. Bouguereau mêle les souvenirs du spiritualisme chrétien aux images du sensualisme païen ; il passe avec un égal dilettantisme de l'histoire sacrée à la mythologie plus que profane et partage ses faveurs avec une étonnante impartialité entre deux mondes qui s'excluent. Quel est le but et le mobile de ces étranges fusions qui se reproduisent annuellement ? Quelles visées peuvent soutenir la verve et guider le pinceau de l'artiste ? Contentons-nous d'indiquer une anomalie qui surprend d'autant plus que les scènes païennes sont quelquefois fort vives, si les scènes chrétiennes vont assez souvent à faux.

L'artiste n'a point manqué cette année à ses habitudes d'un quart de siècle : *la Jeune Fille se défendant contre l'Amour*, qui accompagne la *Flagellation*, ne se ressent en aucune façon d'un pareil voisinage ; il serait difficile de pousser plus loin la banalité de

l'inspiration et la puérilité du thème. Le sujet est de ceux qui font très bien sur une pendule ou une boîte à bonbons, non dans l'œuvre d'un artiste éminent, et quoiqu'il ne rentre pas dans notre cadre, permettez-moi de le mettre en regard de l'autre et d'en dire mon sentiment.

Assise, en pleine campagne, sous l'ombrage d'un arbre venu des jardins de l'Institut, la belle enfant, à peu près nue, écarte en souriant le dieu malin qui cherche à forcer sa résistance et à se camper sur ses genoux en lui plantant sa flèche dans le cœur. L'Amour, n'en doutons pas, finira par triompher ; mais où sont, sinon en Amérique, lieu habituel des exportations de l'artiste, les âmes sensibles qui s'intéressent encore à la finale d'une histoire vieille de tant de siècles ?

L'œuvre est très soignée, très léchée, je n'en disconviens pas. Le paysage est clair, étendu, vaporeux, et malgré les critiques dont elle est parfois l'objet, la facture de l'artiste ferait presque passer la plate et ridicule vétusté du motif.

Je n'ai également aucune difficulté à reconnaître les qualités techniques de la *Flagellation*. Le dessin, le modelé sont d'une justesse rare : l'anatomie des corps est traitée avec une correction irréprochable. La masse du tableau, qui trône à la place d'honneur du grand salon carré, si elle avait plus d'accent et d'originalité, ne laisserait guère de place à la critique. On ne peut mieux savoir sa leçon et la réciter avec plus de méthode. Mais les éloges doivent s'arrêter là. Le caractère du personnage principal me semble répréhensible.

Pendu par les poignets aux anneaux d'une colonne, le Christ nu, cinglé de coups, crie vers le ciel, hurle de douleur et s'affaisse avec une angoisse qui n'a rien de divin. On dirait un criminel vulgaire soumis et succombant au supplice des verges, non le Fils du Dieu vivant portant la peine de nos fautes, et gardant, jusque dans sa détresse, le sentiment de sa grandeur. Il est manifeste que la divinité ne devait point resplendir assez pour frapper et dompter les bourreaux; mais on ne saurait non plus exagérer de telle sorte l'humanité que le second caractère disparaisse entièrement.

En d'autres termes, le Christ-Dieu doit rayonner jusque dans l'abjection, et c'est une faute grave, même au point de vue de l'esthé-

tique profane, que de le voiler complètement, en poussant vers un réalisme excessif la personnalité humaine.

Cette réserve faite, il faut insister sur les qualités plastiques : rarement l'artiste a montré plus de force et de précision. Les bourreaux frappent à tour de bras. D'autres lient ou ramassent des verges ; les assistants regardent avec indifférence ; un enfant se réfugie sous la robe de sa mère ; un autre, nu, est tenu à califourchon sur les épaules de son père. Un rabbin, représentant la Synagogue, froid, sombre, impitoyable, surveille le supplice, dévisage la victime d'un air de haine concentrée et paraît compter les coups.

Au total, ce grand cadre, un des plus considérables de l'artiste, depuis la *Chrétienne aux Catacombes*, page supérieure par la franchise primesautière et l'émotion communicative, n'a pas plus de souffle religieux que la célèbre *Flagellation* du Titien, qu'elle rappelle au spectateur.

M. Cormon, posé du premier coup par sa *Mort de Ravanah*, expose aujourd'hui une vaste toile qui, à travers ses imperfections, se recommande par un souffle élevé et le reflet d'une idée profonde. L'artiste a-t-il voulu représenter la Chute originelle, et résumer dans un cadre le fond de toutes les dégradations et de toutes les misères qui tombèrent au sortir de l'Éden sur la pauvre humanité, comme le châtiment de ses premières fautes et le sceau de la malédiction divine ?

Les vers de Victor Hugo qui ont inspiré l'auteur me donnent quelques appréhensions ; l'orthodoxie du poète, commentant les œuvres de Jéhovah, est à coup sûr douteuse. Mais, en dépit de la *Légende des Siècles*, où le peintre a puisé, et que je voudrais voir simplement remplacée par la Bible, on doit reconnaître le sens émouvant de la peinture et l'impression pénétrante qu'elle exhale. Dans l'impossibilité de le dégager du caractère sacré qui lui donne sa physionomie saisissante, M. Cormon a conçu et exécuté le sujet de façon à contenter le spectateur croyant.

Sous un ciel de plomb, sur une terre déserte, aride et rocailleuse, bordée par des montagnes nues, Caïn et sa famille se hâtent, fuyant la justice divine, cherchant le repos et l'ombre et ne les trouvant pas : c'est le noyau de l'humanité jetée violemment hors de la voie par sa révolte et condamnée, désormais, à cheminer à travers les

pierres, les ronces et les épines. Caïn précède le triste cortège, seul en avant, pareil au Juif-Errant, à moitié nu, sa longue barbe blanche et ses cheveux au vent, les reins ceints d'une peau de bête, la hache de silex au côté : il est sombre, farouche, effaré ; la main gauche étendue, il tâtonne et semble chercher une issue.

Ses fils, durs et sauvages, marchent derrière lui ; quelques-uns voiturent, sur un brancard fait de troncs à peine émondés, la mère, femme de Caïn, assise affaissée, la tête basse, les mamelles pendantes et desséchées, tenant endormis sur ses genoux les derniers nés de la tribu ; les autres suivent, l'épieu sur l'épaule, les pièces de venaison, fruits de la dernière chasse, attachées sur le dos. Désormais l'homme déchu est condamné à multiplier les cadavres et à se nourrir de cadavres, suivant l'énergique expression de Bossuet. Quelques dépouilles ensanglantées retombent des deux côtés du brancard. L'un des voyageurs porte entre ses bras une jeune femme meurtrie aux obstacles de la route et incapable de continuer. Ses pieds blessés sont enveloppés de langes. Les personnages sont nus, des peaux de bêtes autour du corps, les cheveux épars couvrant le front, la face abaissée vers la terre, mornes et désespérés : c'est une troupe de proscrits sans rayon, sans espérance et sans joie. Les enfants seuls, bénéficiant de leur état d'innocence, dorment insouciants de l'épreuve, jusqu'à ce qu'elle se dresse aussi pour eux.

Les chiens courent à travers les jambes des chasseurs, le nez au vent, la queue basse, harassés, efflanqués, épuisés comme les hommes et souffrant comme eux des conséquences de la réprobation.

Tous, gens et bêtes, vont d'un pas rapide et furtif, pareils à des coupables qui redoutent et veulent éviter un nouveau châtiment : Marche ! marche ! crie à leurs oreilles la voix du Juge et du Vengeur ! Marche ! pauvre race fautive et rabaissée ! La lutte, le travail, la douleur, voilà désormais ton lot ! Les premiers ont péché ; tous seront punis par suite d'une loi mystérieuse de solidarité que nul effort ne pourra vaincre. Sous une forme ou sous une autre, l'expiation restera sans cesse la destinée de l'homme ; et ses tentatives, impuissantes à détruire ou à modifier l'inéluctable loi, attesteront, seulement par leur inutilité, la vérité du point de départ, c'est-à-

dire la réalité de la chute, la réalité de la sentence ; la puissance de Celui qui l'a prononcée l'étend et la prolonge sur toute génération !

Telles sont les idées qui surgissent au spectacle du *Caïn*.

Il sort de cette page, animée par des modèles de grandeur naturelle, je ne sais quelle implacable sensation de décadence méritée, de peine encourue, de désespoir inconsolé ! Hommes et femmes portent sur leurs fronts la trace de la foudre avec le souvenir d'un crime dont le poids les écrase.

Ils ont la conscience d'un forfait accompli et d'une expiation nécessaire, que l'intervention divine seule, par un nouvel et contraire effet de la reversibilité, qui maintenant les poursuit, pourra faire remettre et changer en un sacrifice rédempteur.

Si j'allais au-delà ou contre la pensée de l'auteur, je le regretterais, parce que les idées que je formule et qui jaillissent de son œuvre en consacrent la justesse et lui donnent son caractère véritable.

La facture rugueuse, un peu violente et grossière comme les types, sombre et volontairement monochrome, va bien aux faits mis en scène : malgré des touches épaisses et des ombres opaques, elle sert l'inspiration de l'artiste et l'idée mère de sa composition.

La *Martyre chrétienne* est la page monumentale d'un jeune artiste, M. Georges Becker, qui grandit chaque année : elle a du mouvement, de l'ampleur et du jet. L'auteur, qui accumule comme à plaisir toutes les difficultés, les surmonte ou les tourne adroitement.

Une jeune chrétienne, la lampe à la main, remontait un escalier en plein air conduisant probablement aux Catacombes. Poursuivie ou surprise par des archers, — car la donnée de l'artiste n'est pas claire — elle reçoit coup sur coup plusieurs flèches et tombe inanimée le long des marches. On la voit gisante sur le dos, la tête en bas, les pieds en haut, les bras étendus. Par un raccourci habilement rendu, le corps apparaît dans toute sa longueur. Deux traits qui ont occasionné la mort restent plantés sur la poitrine. Au sommet de l'escalier, les soldats demi-nus, l'arc bandé, le carquois sur l'épaule, s'apprêtent à redoubler leurs coups. Il serait difficile de

mieux saisir l'attention rapide et concentrée du tireur qui guette, vise sa proie et cherche l'effet de ses coups.

Au-devant des archers, un vieillard en robe verte, la bandelette au front, parent, je suppose, ou ami de la victime, descend précipitamment les degrés, le corps en avant, la main projetée, pour lui porter secours. Son bras droit sort littéralement de la toile. Tout son corps exprime l'anxiété frémissante et la pitié surexcitée.

Des cyprès, des pins, des monuments funéraires indiquent que le drame se passe au milieu d'un cimetière où les chrétiens aimaient à cacher leurs mystères, et donnent à la scène la couleur solennelle et grandiose que des lieux pareils conservent encore en Italie. L'ensemble est vaste et saisissant. La chrétienne ample, belle, pudique, vêtue de blanc, expire réellement. Résignée, sereine, elle ajoute en mourant une pierre nouvelle à l'édifice sacré qui se construit sur des cadavres. Par un miracle pareil à celui qui a jailli du sépulcre du Christ, la vie va sortir encore une fois de la mort et créer dans la tombe une nouvelle humanité.

La couleur uniformément grise de l'escalier répand malheureusement sur le spectacle une teinte blafarde. Le temps adoucira ce fond général de crudité en mettant plus en vue la largeur vivante et pittoresque d'une brosse à laquelle on ne peut refuser la fougue et la puissance.

En dépit de certaines défectuosités de détail, M. Becker est un des jeunes peintres sur lesquels l'avenir peut légitimement compter. Il n'est point donné à tout le monde de couvrir avec cette abondance magistrale des toiles qui, comme *Resphad* et la *Martyre chrétienne*, ajoutent à leur facture décorative l'inspiration originale et la force dramatique.

M. Becker a montré une Chrétienne martyrisée en allant aux Catacombes. M. Guay représente un autre acte de la même longue et saisissante histoire, d'où est sortie l'humanité chrétienne, *le Martyre de sainte Pauline.*

Tout ce qui retrace les émotions sacrées et les douleurs fécondes dont nous goûtons les fruits doit être bien accueilli. La toile de M. Guay, largement conçue, touchante et dramatique, possède d'autre part des qualités techniques qui la désignent aux connaisseurs.

Calme, résignée, belle et pudique, sous ses longs voiles flottants, Pauline, sœur d'Hippolyte, diacre de l'Église romaine, est descendue au moyen de cordages par un soupirail extérieur au fond de la Prison Mamertine ; deux gardiens la reçoivent dans leurs bras et vont la déposer à terre. Le bourreau attend au second plan, à moitié perdu dans la pénombre, tenant sa hache ensanglantée, posée sur le billot qu'éclaire une lampe fumeuse. De l'autre côté de la scène, un préposé tire et range avec un croc les nombreux corps de martyrs, restes des hécatombes précédentes. La funèbre moisson est incessante, démesurée ; il faut faire à chaque instant de la place. La voûte s'étend, ténébreuse et lugubre, derrière les cadavres couronnés d'une auréole.

Les personnages, la mise en scène, la physionomie générale rappellent les anciennes œuvres de l'École, et manquent un peu du pittoresque que les jeunes peintres recherchent et demandent aux découvertes nouvelles ; l'ensemble n'en a pas moins de l'ampleur, de la solidité, et dénote des qualités éminentes qui s'accentueront facilement.

On peut ranger parmi les tableaux religieux le *César s'ennuie*, de M. Motte, travaillé avec la patiente et curieuse recherche que l'auteur apporte à ses reconstitutions du monde antique ; l'ouvrage, de proportions assez considérables, présente une image intéressante de la Rome impériale et païenne.

Sur un palanquin recouvert d'une tenture écarlate, décoré d'aigles d'or les ailes déployées, et porté par des esclaves demi-nus, butin pris à toutes les nationalités, César lourd, bestial et morne, en toge blanche et violette, son manteau de pourpre en arrière, s'abandonne nonchalamment sur le trône que supportent des lions de bronze. Sombre, appesanti, dégoûté, il est allé distraire sa mélancolie au spectacle des repaires du Cirque. Reconnaissant leur pourvoyeur ordinaire, les lions, de chair et d'os, enfermés dans leurs cages, hurlent et bondissent contre les barreaux de fer. La foule des chrétiens destinés à leur pâture est au-dessous, parquée sous des grilles de fer, n'attendant que le signe du tyran pour aller au martyre. Des préposés descellent déjà la porte qui doit livrer passage aux fauves.

Des soldats à pied et à cheval, des porte-étendards élevant les

enseignes qui ont vaincu et dominent la terre, font cortège à César. Une esclave, debout derrière lui, agite un vaste éventail au-dessus de sa tête.

Les curiosités archéologiques prises aux sources donnent à ce tableau, un peu froid et terne, un intérêt historique que le souvenir des faits reproduits et des conséquences qui vont suivre ne peut naturellement qu'agrandir.

Le *Saint Herbrand* de M. Dagnan-Bouveret forme en quelque sorte la contrepartie et l'antidote du monde corrompu dont nous venons de voir le chef.

Issu d'une race illustre, grand dignitaire à la cour de Clotaire III, le saint personnage, que l'Église a mis sur ses autels, quitta tout pour se consacrer à Jésus-Christ.

Devenu abbé du couvent d'Aindre, petite île à l'embouchure de la Loire, il édifia par ses vertus et ses miracles les pays environnants, où sa mémoire est encore l'objet d'un culte particulier.

Debout, en face du spectateur, vêtu d'une robe et d'un froc blancs les reins ceints d'une corde et le chapelet de pèlerin passé dans la corde, les pieds chaussés de sandales, la crosse à la main droite, son bréviaire ouvert à l'autre main, le modèle est une exacte représentation de ces types purs, croyants enflammés, qui portaient à travers l'Europe encore à moitié barbare la civilisation avec la connaissance du vrai Dieu, faisant plus pour la paix et l'unité du monde que les rois et les législateurs. La crosse, ici, est à la fois le bâton du missionnaire et la houlette du pasteur : formée d'une tige de coudrier sauvage, terminée par une pointe de fer, surmontée de la courbure enrichie de pierreries, elle sert à soutenir les pas du voyageur comme à guider les peuples. Le regard du personnage passant par dessus le livre semble découvrir et fixer des horizons infinis. La figure jeune, belle, avec sa couronne de cheveux, sa barbe blonde et fine, est méditative et concentrée.

Le contemplatif se mélange du penseur et de l'homme d'action ; et ne fallait-il pas toutes ces qualités aux héros prédestinés qui transformaient le monde, l'arrachaient à sa déchéance et le haussaient jusqu'à Dieu ? Saint Herbrand se tient devant les arcades d'une église romane, sortant de la prière pour reprendre sa course, passant perpétuellement de l'une à l'autre, ou plutôt les fondant l'une

et l'autre dans un incessant exercice. C'est le moine apôtre des premiers temps dans sa plus suave et vaillante réalité. L'auréole, qui joue sur sa tête rase, complète la physionomie de cette image terrestre et paradisiaque à la fois.

La solidité du faire, la franchise du relief, la justesse et l'intensité de l'expression, recommandent cette excellente personnification du Christianisme pacifique et conquérant.

Après le César dévorant du paganisme, le moine civilisateur du Christianisme primitif, voici les chrétiens de l'âge gothique sortis de l'apostolat.

M. Laugée, peintre d'une rusticité mystique qui fait son originalité, se plaît surtout avec les pauvres gens du moyen-âge. Malgré la vulgarité des types et des scènes, il touche le spectateur par l'émotion chrétienne qu'il sait communiquer, jointe à la physionomie pittoresque des œuvres. Le *Serviteur des Pauvres* appartient à cette catégorie; c'est le frère d'un couvent de l'époque qui distribue aux malheureux, rassemblés dans l'office, du pain, des légumes et des fruits. Il fait ce que ses pareils ont fait et font encore de nos jours, ce pourquoi ils sont institués et l'on peut ajouter proscrits : — Nous nourrissons les affamés, nous soignons les malades, nous nourrissons, nous élevons les enfants, donnant aux uns le pain du corps, et aux autres le pain de l'âme ! Pour lequel de ces crimes nous frappez-vous? — Voilà ce que chacun, à l'exemple du Modèle divin, peut dire à ses persécuteurs, sans que la haine des uns se lasse plus que l'amour des autres : éternel combat promis aux croyants, qui se partage le monde et durera jusqu'à la fin des temps.

La facture simple, personnelle, expressive, achève le caractère de l'ouvrage.

La *Prise d'habits aux Carmélites*, par M. Rougeron, est un ferme et vivant spécimen de la peinture religieuse, des mœurs présentes, qui varie heureusement les souvenirs du passé et doit être encouragée.

Devant le porche d'une chapelle cachée derrière les murs d'un couvent, au pied des degrés, une jeune fille en costume de mariée, robe blanche, long voile transparent, couronne d'orangers et bouquet de fleurs immaculées, se dispose à prendre pour époux Celui

qui ne trompe, ni ne meurt, ni ne vieillit, et célèbre éternellement ses noces. A genoux, les mains jointes, dans une attitude modeste et résolue, la postulante attend le moment d'entrer au cloître et d'échanger ses habits de mariée mondaine pour le costume de l'épouse du Christ. Des religieuses déjà engagées dans les liens sacrés, revêtues de leur costume professionnel, robe brune et blanche, un voile noir sur la tête, emblème de la mort terrestre à laquelle toutes se sont volontairement condamnées, un cierge à la main, brûlant comme leur cœur, occupent la plate-forme de l'escalier et s'apprêtent à recevoir la sœur nouvelle. Un évêque, la mitre en tête, couvert de ses ornements sacerdotaux, le bras étendu, le doigt levé, prononce la formule de la bénédiction. Deux prêtres l'assistent pieusement ; un enfant de chœur tient un cierge allumé.

A côté du prélat, la mère de la jeune fille, un mouchoir à la main, contient sa douleur adoucie par la joie et l'orgueil de donner une fille à Dieu ! Une sœur, un frère, des parents partagent l'émotion de la mère et contemplent la scène avec un attendrissement respectueux.

Dans quelques instants, la porte du cloître s'ouvrira et se refermera sur une autre créature inféodée à Jésus-Christ : une autre âme naîtra à la vie supérieure après être passée par la tombe ; et, consacrant désormais son existence à prier et à gémir, quand tant d'autres oublient de prier et de gémir, la nouvelle carmélite, instrument privilégié des mystères et des bienfaits de la reversibilité, maintiendra sur la terre le courant d'impétration et d'expiation pour lequel la terre est créée, et hors duquel elle ne saurait vivre !

L'auteur, qui a le respect et la compréhension des grandes choses qu'il exprime, ajoute à cette condition essentielle un vif sentiment de la réalité et du pittoresque modernes : ferme, dramatique et touchante, son exécution, malgré des touches un peu crues, n'est point indigne du sujet, qui, peut-être sous un titre général et indéterminé, n'a mis en scène que des portraits.

La *Veuve* (île de Sein, Finistère), par M. Renouf, appartient à une autre catégorie de peinture réaliste. On voit l'héroïne de grandeur naturelle agenouillée avec son fils, sur une pierre tombale marquée d'une croix, dans un pauvre cimetière breton, au devant de la mer qui déferle. Vigoureusement en saillie, faisant face au spectateur,

les personnages ont un caractère de foi rustique et de tristesse religieuse, moindre toutefois chez l'enfant, par suite de la légèreté naturelle à son âge.

Le *Cantique* de M. Antony Serres, représenté par une jeune fille du moyen-âge, vêtue de brocart blanc, rappelle sainte Cécile; elle chante, les yeux au ciel, en s'accompagnant de la mandoline. La figure est poétique et pure; l'expression, juste, vient de haut et pousse en haut le spectateur.

M. Dawant expose une toile qui tire des conjonctures actuelles un très vif intérêt et termine dignement notre Revue de l'Art religieux :

Henri IV et Grégoire VII (Canossa, 1077).

« *Nous n'irons pas à Canossa !* » a dit dans une circonstance historique le prince de Bismarck, découvrant par son allusion la profondeur de la blessure faite jadis en ce lieu à l'orgueil germanique, ainsi que la profondeur des haines qui suivaient à travers les âges l'humiliation infligée au césarisme allemand. Et peu après, le prince impérial, parlant dans une lettre à Léon XIII de la *querelle de mille ans* qui séparait les deux puissances, est venu fortifier la déclaration significative du chancelier de fer.

La pénitence célèbre de *Henri IV à Canossa* constitue en effet un des événements principaux de la lutte éternelle des deux forces qui se disputent le monde, je veux dire la force temporelle et la force spirituelle, représentées par le Pape et l'Empereur, Pierre et César! Elle forme le trait le plus saillant du long antagonisme qui mit face en face, pendant deux siècles, le pontificat romain et le césarisme germanique. Des rivalités de races se joignaient à des compétitions de pouvoir et à des conflits religieux, pour exalter les âmes. Un artiste belge, M. Clysanaar, avait présenté à l'exposition de 1878 un sujet analogue : *Henri IV à Canossa.* Cette lutte, qui renferme le monde et l'histoire du monde, occupe maint cerveau d'artiste, si elle fait le fond du jeu des politiques.

La situation présente des deux partis ajoute à la majesté toujours vivante du sujet.

L'ouvrage de M. Dawant, qui manque de précision et de finesse, dit toutefois ce qu'il veut dire.

L'empereur en chemise, la corde autour des reins, pieds-nus, à genoux, tête basse, les bras étendus, fait amende honorable. Le

Pape, assis devant lui en habits pontificaux, le considère d'un air sévère. Des prélats, des moines, la comtesse Mathilde assistent le Pontife et contemplent la scène. Un huissier debout à côté du trône, en robe noire, lit la formule de la rétractation. Tous sont réunis sous les colonnades d'une église romane, le Pape sous un dais rouge. Le triomphe du Pontife, l'humiliation de l'empereur ne sauraient être plus complets.

Rencontre à jamais mémorable ! Retrempé aux sources mauvaises de la tradition païenne, le césarisme allemand est forcé de renier ses excès préjudiciables à la société civile comme à la société religieuse, et de se soumettre au représentant de Celui qui pacifie et qui pardonne. Heure saisissante et grandiose où César acculé, se courbant devant Pierre, courbe du même coup l'homme devant Dieu, et la force devant le droit, contrairement à la formule fameuse, qui semble la devise favorite de la race personnifiée par l'empereur ! Et voilà pourquoi le souvenir de la défaite ne cesse de hanter les imaginations et d'alimenter les rancunes nationales, comme si, en ce jour, le germanisme avait reçu du latinisme un soufflet inexpiable !

Tels sont, Messieurs, les tableaux qui ont sollicité plus particulièrement les regards de votre Commission et qui ont semblé dignes de vos suffrages.

L'un des amis anciens de votre assemblée, M. Michel, doit se joindre à la série. Distingué dans ses dessins par le sentiment chrétien de la composition, l'expression simple et pure, juste et pénétrante des figures, il s'efface quelque peu dans sa peinture : il n'en a pas moins des droits à vos distinctions. Où qu'elles aillent, elles serviront utilement la cause de l'art chrétien que vous avez pris sous votre protection et dont vous prétendez faire, avec raison, une des grandes et fécondes paroles de ce temps ; tout en témoignant de votre dévouement au beau, au vrai et au bien, elles ajouteront un appoint utile aux efforts qui marquent la seconde moitié de notre siècle, et préparent, espérons-le, avec le triomphe de l'Église le relèvement de la France, dont la double destinée, vous le savez, déterminée par des rapports de fille à mère, est d'être indissolublement unie.

Dubosc de Pesquidoux,
Membre de la Société de Saint-Jean.

DE QUELQUES SINGULARITÉS

LONGTEMPS USITÉES

DANS LA REPRÉSENTATION DE LA NATIVITÉ DE N.-S.

I.

Pour bien interpréter les monuments de l'iconographie chrétienne, il faut pouvoir en comparer un certain nombre où les mêmes particularités se retrouvent dans des conditions plus ou moins analogues, plus ou moins différentes. Jusque-là on peut leur appliquer des conjectures, ces conjectures peuvent être ingénieuses, mais elles n'acquièrent la consistance d'une probabilité qu'au jour où l'on a pu en éclairer le sens par des rapprochements. Alors, en y mettant de la sagacité, on peut dans leur interprétation aller quelquefois jusqu'à la certitude. C'est par cette voie que nous entendons essayer l'explication de certaines données de nature à paraître aujourd'hui singulières et qui s'observent dans les représentations de la nativité de Notre-Seigneur, non pas accidentellement, mais soutenues avec une extraordinaire persistance depuis la seconde moitié de l'antiquité chrétienne pendant toute la première partie du Moyen-Age et au-delà. Nous prenons pour point de départ le couvercle de sarcophage reproduit dans cette *Revue* [1], et nous en profitons pour exposer quelques observations complémentaires de l'étude consacrée déjà à cette question dans une autre publication [2].

Pour interpréter ce monument, par bonheur, les termes de comparaison dont nous avons besoin ne manquent pas. Deux points seulement y peuvent paraître énigmatiques, la simultanéité de la

[1] Avril-Juin 1879, p. 296.
[2] *Guide de l'Art chrétien*, t. IV, p. 121.

présence d'un berger et des Mages près de la crèche ; l'attitude de la sainte Vierge qui en détourne la tête. Il y a cette différence entre ces deux points que sur le premier toute difficulté disparaît par l'étude, tandis qu'en étudiant le second, l'attention vient à se porter sur grand nombre d'autres monuments où la sainte Vierge, non contente de détourner la tête, est couchée près du divin Fils qu'elle vient de mettre au monde, et c'est là, avec d'autres circonstances encore de ces représentations, ce qui devient difficile moins encore à expliquer qu'à justifier pleinement.

Pour le tenter, il faut de toute nécessité se rendre compte de l'esprit dominant dans l'iconographie chrétienne pendant ses premières périodes. Le trait le plus caractéristique qui la distingue alors, c'est la prédominance des idées sur les faits, sur les personnes, sur les sentiments. Et ces idées, qu'il s'agit d'exprimer par des images, sont les principes fondamentaux du Christianisme, les principaux mystères de notre foi. Dans le langage iconographique alors, les faits servant à l'expression des idées, il faut donc qu'ils soient rendus eux-mêmes dans une certaine mesure, il faut qu'ils soient rendus par l'action des divers personnages. Les sentiments corrélatifs assurément ne sont pas exclus ; mais faits, personnages, sentiments, il faut qu'ils se prêtent tous à l'intention principale qui est d'exprimer l'idée. On ne prend donc des faits que la substance, on les généralise, on les ramène à l'uniformité. Les personnages ne ressortent selon leur propre caractère que dans la mesure nécessaire à l'effet voulu, et les sentiments qui leur sont strictement personnels n'apparaissent que faiblement ; on songe à rappeler le caractère de leur dignité, bien plus qu'on ne vise leur caractère individuel.

A cette époque, on n'aurait pas eu la pensée d'écrire la monographie d'un saint ; mais les saints apôtres, les martyrs étaient célébrés comme ministres de Dieu, comme témoins de Dieu, pour leur union avec Dieu, de manière à constituer leur culte, à les honorer aussi hautement, avec autant d'intensité, au moins, qu'on ne l'a jamais fait depuis sous des formes plus directement personnelles. En Marie, par exemple, on voit, on célèbre la Mère de Dieu, et ces deux termes *Mère et Dieu* en disent autant et plus qu'on n'a jamais pu faire en d'autres temps pour mettre en relief et glorifier les prérogatives et les charmes de cette créature privilégiée. Et qu'on ne dise pas seu-

lement que le culte de Marie et des saints était là en germe : non, il y était tout d'abord dans sa plénitude, sous une forme dont, faute d'habitude, nous ne saisissons pas assez la portée.

Pour les faits, non plus, on ne cherche pas à savoir, quant aux circonstances, comment ils se sont passés, on n'y songe même pas, on songe encore moins à le montrer; il suffit d'en connaitre la substance et de la rappeler par une action corrélative. Les faits essentiels sont des faits permanents, le fait de la maternité divine, de l'incarnation, de la rédemption. C'est le mystère de l'union avec Dieu, le mystère de l'apostolat, le mystère du martyre. L'action la plus élémentaire suffit pour en rendre l'idée, surtout quand cette action est un signe, un terme convenu d'expression ayant toute la valeur du mot qui dans une langue exprime la plénitude de la chose. Alors de même qu'on peut élaguer toutes les circonstances accessoires, on peut grouper des circonstances principales qui se sont passées successivement et en divers lieux.

Pour les sentiments, on ne cherche pas non plus à émouvoir directement : l'émotion viendra de la plénitude de la charité qui accompagne la foi.

Dans la représentation de la Nativité, il s'agit de rendre la pensée de la naissance d'un Dieu, d'un Dieu manifesté ; on s'attache, en conséquence, principalement à l'idée de manifestation. Dieu en naissant s'est manifesté aux anges, aux bergers, aux Mages. La plus éclatante de ces manifestations, la plus complète, puisqu'elle s'étend à toute la terre, est celle des Mages. Ce sont donc surtout d'abord les Mages qui ont été appelés près du Dieu naissant. On possède diverses représentations des Mages qui remontent au IIIe siècle ; aucune représentation connue de la Nativité proprement dite ne remonte plus haut que Constantin. Quant au mode de représentation, quoique la tradition constante porte le nombre des Mages à trois et pas au-delà, dans plusieurs de ces antiques images ils sont réduits au nombre de deux ou portés à quatre. On n'en voit que deux dans une peinture du cimetière des saints Marcellin et Pierre [1] ; on en compte quatre dans la peinture du cimetière de Domitille que

[1] De Rossi, *Vergine scelte;* Rohault de Fleury, *l'Évangile,* pl. XVII, fig. 1; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana.*



La Vierge-Mère et quatre Mages. (IIIe siècle.)

nous reproduisons. Or il n'est pas douteux que dans l'un et l'autr cas on a été déterminé par une motif de symétrie, afin de placer au centre de la composition le groupe de la Vierge-Mère et d'expose le mystère de la Maternité divine à la vénération des fidèles, plu encore qu'on ne songeait à montrer Jésus adoré par les Mages. Mai on voulait que les Mages fussent là pour attester qu'il est digne d tous les hommages qu'ils ont rendus.

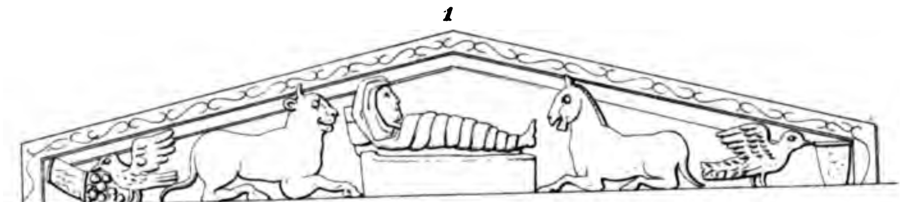
Dans cette circonstance, Marie est constamment assise sur u siège d'honneur semblable à celui qui était en usage pour les pon tifes. Partout ailleurs les Mages sont toujours trois, si on en except la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, où l'on n'en voit que deux mais de telle sorte que, arrivant par une porte, le troisième doit êtr réputé ne l'avoir pas encore passée et venir après ses compagnons Dans cette composition, d'ailleurs, l'idée d'honorer le nouveau-n est si manifeste que, le grandissant par-delà toutes les réalités d fait, on l'a représenté assis sur un trône, et Marie est assise à s droite, comme il convient à la Mère du Roi des rois.

Mais cette œuvre magistrale nous transporte au Ve siècle, et c'es au IVe que nous devons d'abord nous arrêter pour observer les plu anciennes représentations de la Nativité proprement dite. Dans le compositions dont nous venons de parler, le sujet spécial, en effe n'est pas la Nativité, mais l'Adoration des Mages, le divin Enfant sauf le cas de la mosaïque qui appartient à une époque postérieure est porté sur les genoux de sa très sainte Mère· La pensée de la Na tivité est au contraire spécialement exprimée quand Jésus repos dans la crèche; alors les Mages peuvent apparaître comme on le vo dans le monument qui nous sert de point de départ, mais ce n'es pas absolument au même titre, et nous avons besoin de nous expr mer plus catégoriquement à ce sujet.

3



1



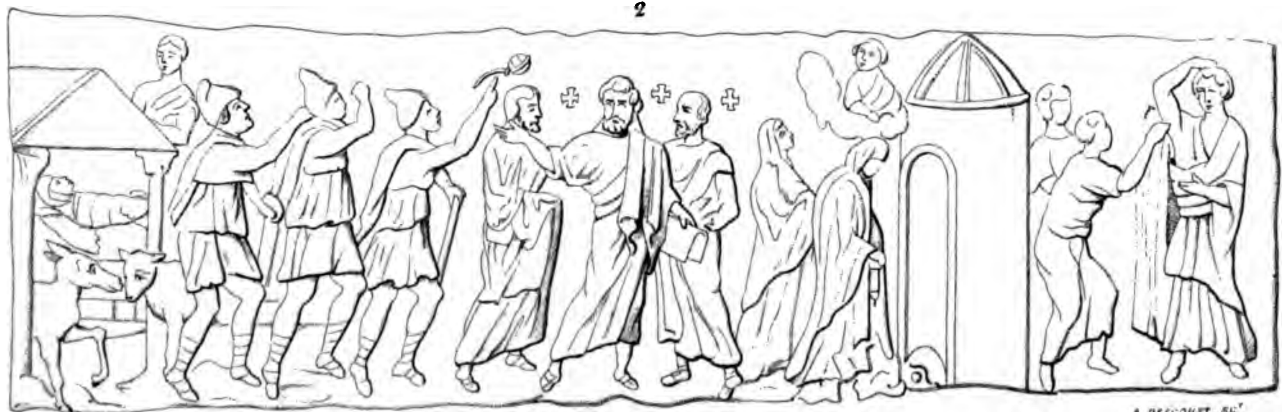
Grandeur du Verre.

4



Grandeur du Camée.

2



II

Quand on s'est attaché à l'adoration des Mages comme sujet principal, les Mages eux-mêmes figurent dans la scène comme acteurs indispensables avec Jésus et Marie ; on ne voit point, en effet, qu'en pareil cas la très sainte Mère ait été omise non plus que son divin Fils. Quand la pensée s'est portée principalement sur la Nativité, il n'en a plus été ainsi : alors, si on observe les monuments, on verra que la sainte Vierge n'a pas toujours été représentée, et qu'au contraire près de l'humble berceau il est d'autres acteurs auxquels on donne la préférence : nous voulons parler du bœuf et de l'âne d'abord, des bergers ensuite. M. de Rossi a publié et M. l'abbé Martigny a reproduit une inscription tumulaire de date certaine (*Placido et Romulo co.* an 343 [1]) où l'on voit ainsi l'Enfant-Jésus emmailloté avec les deux animaux couchés près de lui et le flairant, plus deux bergers qui arrivent; un croissant est suspendu près de leur tête pour indiquer que la scène se passe la nuit, et l'on ne voit point d'autres acteurs y participer. Il en est de même sur trois couvertures de sarcophages [2] du musée de Latran ou mieux de Lateran, et une quatrième que Bosio nous fait connaître [3]. A Milan, sur le grand sarcophage placé sous la chaire, dans l'église de Saint-Ambroise, les bergers même disparaissent, et le divin Enfant, dans la scène que nous reproduisons (pl. I, fig. 1), n'est plus accompagné que du bœuf et de l'âne, prosternés à leur manière devant lui. Il en est de même sur le sarcophage (fig. 2) qui, dans cette même ville de Milan, est passé de l'église Saint-Celse dans l'église contiguë de Sainte-Marie près Saint-Celse, avec cette différence qu'ici, au-dessus d'une sorte de hangar qui représente l'étable, nous voyons de plus un ange adorateur émergeant à mi-corps. De Bugati [4], qui en a pu-

[1] De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 51; Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, 2e édit., p. 495.

[2] Rohault de Fleury, *l'Évangile*, pl. XIX, fig. 2, 3, 4 ; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana*. Sur deux de ces sarcophages il n'y a qu'un seul berger.

[3] Bosio, *Roma sott.*, p. 287. (Nous rappelons une fois pour toutes que les planches de Bosio ont été reproduites par Aringhi et Bottari.) — Martigny, p. 101.

[4] Bugati, *Memorie di San Celso*, Milan, in-4°, 1782. Le P. Garucci, *Storia dell' Arte cristiana*, a reproduit simplement la planche de Bugati.

blié un dessin inexact, est venue l'opinion généralement accréditée que sur ce monument on voit saint Joseph caractérisé par une hache, instrument de sa profession. Pour nous, il est bien clair que l'auteur s'est mépris en prenant pour saint Joseph l'ange dont nous venons de parler. Cet ange n'a point d'ailes, mais il en est de même de l'ange de la résurrection placé à l'opposé et qui lui fait pendant. Quant à la hache prétendue, lorsque nous avons pu observer ce monument de nos yeux, ignorant que nous étions en présence même du sarcophage ainsi interprêté par Bugati, cet ange suspendu dans les airs ne pouvait nous faire songer à saint Joseph, et nous ne nous sommes pas aperçu qu'il tenait quelque chose à la main, tant ce détail est peu apparent. Mais quelque temps après, la planche de Bugati que jusque-là nous n'avions connue que par ouï dire, est venue en notre possession; nous avons pu la comparer avec une autre gravure du même monument, certainement meilleure, quoique dessinée trop lâchement et donnée dans la nouvelle édition de Giulini [1], et tout le mystère s'est dévoilé. On peut en juger par le dessin que nous reproduisons (pl. I, fig. 2). L'ange semble porter à la main un petit objet très fruste, qui pourrait être la hampe d'un sceptre ou plutôt d'une croix, et en effet un ecclésiastique de nos amis, prié d'observer ce détail, comme il passait à Milan, nous a rapporté qu'il avait distingué une petite croix. On a mis quelquefois la croix à la main des esprits célestes, surtout quand on les fait participer à la représentation de certains mystères avec l'intention de

[1] Giulini, *Memorie di Milano*, 2e édit., 7 vol. in-8°, Milan, 1854. t. I, p. 672. Au centre du monument, Notre-Seigneur apparaît entre saint Pierre et saint Paul; il ne fait pas actuellement le don du volume sacré, mais il le tient, prêt à le donner; les deux Apôtres, derrière lui, paraissent se donner la main en signe d'union; chacun d'eux, le Maître et les disciples, est accompagné d'une petite croix, ce qui s'accorde avec la croix que tiendrait l'ange de la Nativité, les deux représentations étant si bien le complément l'une de l'autre, que les Mages, qui figurent entre elles, s'avancent précédés de l'étoile qui a pris la forme d'une comète, non vers le Sauveur-Enfant, mais vers ce divin Sauveur apparaissant dans la plénitude de sa puissance et de son enseignement. Du côté opposé, deux des saintes femmes s'avancent vers le tombeau ouvert de Jésus, et l'ange de la Résurrection leur apparaît. Plus loin, Notre-Seigneur lui-même triomphe de l'incrédulité de saint Thomas, et reçoit son témoignage. Ce monument nous paraît être probablement du Ve siècle.

suggérer par leur entremise la pensée de la Rédemption. Nous citerons, par exemple, un ange apparaissant au-dessus de Jonas englouti par le monstre marin sur une boîte à eulogies en ivoire publiée dans le supplément de Gori [1].

Dans ces différentes représentations, la Nativité est séparée de l'Adoration des Mages, cependant l'idée prépondérante attachée tout d'abord à celle-ci ne laisse pas que d'être ordinairement exprimée par une composition voisine. Cette composition est contiguë sur quatre de nos sarcophages, avec cette particularité sur celui de saint Celse que les Mages s'avancent non vers l'Enfant-Jésus, mais vers le Christ triomphant placé au milieu du monument, ce qui fait ressortir bien plus vivement la généralité de la pensée. Elle est aussi accusée avec une grande force sur le sarcophage de la basilique Saint-Ambroise ; toute la face de ce même couvercle, sur l'un des côtés duquel on voit l'Enfant-Jésus seul entre les deux animaux, est en effet occupée par l'Adoration des Mages et une scène correspondante où les trois jeunes Hébreux refusent d'adorer la statue de Nabuchodonosor [2]. Et au-dessous, sur la cuve même, partie principale du monument, siège le Christ triomphant entre ses douze Apôtres.

Il y a plus, c'est que la représentation même des deux animaux n'est pas étrangère à la pensée que l'on entendait exprimer par la venue des princes et des Sages de l'Orient. En effet, si le bœuf et l'âne figurent dans la scène de la Nativité avec une persistance qui s'est maintenue jusqu'à la Renaissance, plus qu'aucun autre des éléments de la composition, il faut bien croire que c'était à raison d'une idée qu'on y avait attachée. C'est chose connue d'ailleurs par le témoignage de saint Pierre Chryologue [3]. Ces deux animaux étaient la figure des Juifs et des Gentils et plus généralement de

[1] Gori, *Thes. vet. dipt.*, fin du t. III, pl. XXIV.

[2] M. de Rossi a établi avec une grande sagacité la correspondance qui existe entre ces deux scènes. Elle se rencontre sur plusieurs monuments, d'une manière si formelle, comme dans celui-ci, que les figures des trois jeunes Hébreux sont identiques de type et de costume avec celles des trois Mages. On a voulu ainsi rendre cette pensée que le refus fait par les Juifs fidèles, au sein de la Gentilité, de céder à l'Idolâtrie, avait eu pour corollaire ou pour complément d'amener les Gentils à renoncer à l'Idolâtrie pour venir adorer le vrai Dieu.

[3] S. Pierre Chrysologue, *Serm. 159, Bibl. SS. Patrum,* édit. 1677, t. VII, p. 966.

tout le peuple fidèle. Examinez attentivement la scène du sarcophage de saint Ambroise (pl. I, fig. 1), vous remarquerez les deux colombes, images elles-mêmes des âmes fidèles ; l'une becquette du pain ou des fruits répandus par une corbeille, l'autre va boire dans un vase, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de la sainte Eucharistie. Sur le fronton opposé de l'autre côté du monument on voit aussi de même deux colombes qui becquettent des fruits, et, au milieu, deux autres de ces oiseaux symboliques affrontés devant le divin monogramme, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de vérité, dans le sens où il a été dit que l'homme ne vit pas seulement de pain. Or, Jésus est la vie, la vérité, la lumière, la nourriture des âmes, de cette nourriture que l'on goûte par l'Eucharistie et aussi par la contemplation. Or n'est-ce pas là ce que font ces deux animaux, images, nous le répétons, du peuple fidèle ?

En tant qu'ils réprésentent non pas seulement le peuple fidèle comme ne faisant qu'un ; mais par rapport à sa double origine, les Juifs et les Gentils, ils expriment une pensée analogue à celle des deux cités, Jérusalem et Béthléem, indiquées sur ce sarcophage lui-même et que l'on retrouve si souvent à la même époque où à des époques voisines, sur les fonds de verre [1], dans les mosaïques, où elles sont quelquefois nommées ou personnifiées. Or c'est encore cette pensée qu'expriment les bergers et les Mages réunis, parfois même opposés symétriquement.

III.

La représentation simultanée des bergers et des Mages, comme celle du bœuf et de l'âne près de Jésus naissant s'expliquent, nous le croyons, sans laisser de doutes. Il n'en est pas ainsi de l'attitude de la sainte Vierge, quand elle détourne la tête. A cet égard, nous ne pouvons proposer que des conjectures, mais nous croyons au moins pouvoir les appuyer sur des raisons plausibles. La difficulté se complique bientôt d'un autre élément, quand la divine Mère est couchée, et d'un troisième quand apparaissent dans la composition des femmes ordinairement occupées à baigner l'Enfant-Jésus.

[1] *Revue de l'Art chrétien,* t. I, 1857, p. 293.

Les *Vierges* couchées apparaissent au VIe siècle et depuis lors jusqu'au XIVe : cette situation est le plus ordinairement attribuée à Marie dans la scène de la Nativité. Nous ne connaissons aucun exemple de l'intervention des femmes qui puisse être réputé antérieur au VIIe siècle, mais depuis lors, pendant la même période, elle a été à peu près aussi répandue.

Ces trois singularités, bien qu'elles soient si souvent combinées qu'il importe de les expliquer ensemble, ne nous paraissent pas cependant provenir toutes les trois de la même source : on peut les séparer et il n'est pas absolument rare qu'elles l'aient été.

Avant qu'on ne puisse citer aucun exemple de la Vierge couchée, il en existe, indépendamment de l'exemple donné, plusieurs autres de la Vierge assise et détournant la tête [1]. Il arrive au contraire quelquefois que Marie, étant couchée, dirige ses regards vers son divin Fils, puis il y a des intermédiaires où la très-sainte Mère, tout en portant la tête et les yeux d'un autre côté, montre au moins qu'elle est occupée de Jésus, par la direction d'une de ses mains. Dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* de Mgr Martigny et dans l'*Évangile* de M. Rohault de Fleury, ouvrages où, sans parti pris relativement au sujet qui nous occupe, on a eu soin de grouper ensemble les représentations du même mystère, sur dix compositions du VIe au XIIe siècle, absolument propres à la Nativité, c'est-à-dire sans l'adjonction de l'Adoration des Mages, qu'on y trouve réunis, il y en a neuf où la Vierge est couchée. Dans le nombre, il n'y en a qu'une seule où Marie soit tournée vers le divin Enfant, et quatre où elle dirige la main vers lui sans le regarder ; ce dernier nombre est beaucoup au-dessus de la proportion commune [2].

D'ailleurs ces compositions même où Marie dirige la main vers le Dieu nouveau-né sans fixer sur lui les yeux, n'indiquent-elles pas un parti pris de les détourner ; quel peut donc en être le motif? L'Évangile nous semble avoir donné l'explication de la chose dans les diverses circonstances où Notre-Seigneur dissuade de considérer entre sa très-sainte Mère et Lui les rapports de la nature afin d'é-

[1] Bosio, *Roma sott.*, p. 63, 289.

[2] Bon nombre d'autres exemples de la Vierge couchée se voient dans l'autre ouvrage de M. Rohault de Fleury, consacré à la sainte Vierge ; en général toutes les observations fondées sur l'un de ces ouvrages sont confirmées par l'autre.

présence d'un berger et des Mages près de la crèche; l'attitude de la sainte Vierge qui en détourne la tête. Il y a cette différence entre ces deux points que sur le premier toute difficulté disparaît par l'étude, tandis qu'en étudiant le second, l'attention vient à se porter sur grand nombre d'autres monuments où la sainte Vierge, non contente de détourner la tête, est couchée près du divin Fils qu'elle vient de mettre au monde, et c'est là, avec d'autres circonstances encore de ces représentations, ce qui devient difficile moins encore à expliquer qu'à justifier pleinement.

Pour le tenter, il faut de toute nécessité se rendre compte de l'esprit dominant dans l'iconographie chrétienne pendant ses premières périodes. Le trait le plus caractéristique qui la distingue alors, c'est la prédominance des idées sur les faits, sur les personnes, sur les sentiments. Et ces idées, qu'il s'agit d'exprimer par des images, sont les principes fondamentaux du Christianisme, les principaux mystères de notre foi. Dans le langage iconographique alors, les faits servant à l'expression des idées, il faut donc qu'ils soient rendus eux-mêmes dans une certaine mesure, il faut qu'ils soient rendus par l'action des divers personnages. Les sentiments corrélatifs assurément ne sont pas exclus; mais faits, personnages, sentiments, il faut qu'ils se prêtent tous à l'intention principale qui est d'exprimer l'idée. On ne prend donc des faits que la substance, on les généralise, on les ramène à l'uniformité. Les personnages ne ressortent selon leur propre caractère que dans la mesure nécessaire à l'effet voulu, et les sentiments qui leur sont strictement personnels n'apparaissent que faiblement; on songe à rappeler le caractère de leur dignité, bien plus qu'on ne vise leur caractère individuel.

A cette époque, on n'aurait pas eu la pensée d'écrire la monographie d'un saint; mais les saints apôtres, les martyrs étaient célébrés comme ministres de Dieu, comme témoins de Dieu, pour leur union avec Dieu, de manière à constituer leur culte, à les honorer aussi hautement, avec autant d'intensité, au moins, qu'on ne l'a jamais fait depuis sous des formes plus directement personnelles. En Marie, par exemple, on voit, on célèbre la Mère de Dieu, et ces deux termes *Mère et Dieu* en disent autant et plus qu'on n'a jamais pu faire en d'autres temps pour mettre en relief et glorifier les prérogatives et les charmes de cette créature privilégiée. Et qu'on ne dise pas seu-

lement que le culte de Marie et des saints était là en germe : non, il y était tout d'abord dans sa plénitude, sous une forme dont, faute d'habitude, nous ne saisissons pas assez la portée.

Pour les faits, non plus, on ne cherche pas à savoir, quant aux circonstances, comment ils se sont passés, on n'y songe même pas, on songe encore moins à le montrer; il suffit d'en connaitre la substance et de la rappeler par une action corrélative. Les faits essentiels sont des faits permanents, le fait de la maternité divine, de l'incarnation, de la rédemption. C'est le mystère de l'union avec Dieu, le mystère de l'apostolat, le mystère du martyre. L'action la plus élémentaire suffit pour en rendre l'idée, surtout quand cette action est un signe, un terme convenu d'expression ayant toute la valeur du mot qui dans une langue exprime la plénitude de la chose. Alors de même qu'on peut élaguer toutes les circonstances accessoires, on peut grouper des circonstances principales qui se sont passées successivement et en divers lieux.

Pour les sentiments, on ne cherche pas non plus à émouvoir directement : l'émotion viendra de la plénitude de la charité qui accompagne la foi.

Dans la représentation de la Nativité, il s'agit de rendre la pensée de la naissance d'un Dieu, d'un Dieu manifesté ; on s'attache, en conséquence, principalement à l'idée de manifestation. Dieu en naissant s'est manifesté aux anges, aux bergers, aux Mages. La plus éclatante de ces manifestations, la plus complète, puisqu'elle s'étend à toute la terre, est celle des Mages. Ce sont donc surtout d'abord les Mages qui ont été appelés près du Dieu naissant. On possède diverses représentations des Mages qui remontent au III[e] siècle ; aucune représentation connue de la Nativité proprement dite ne remonte plus haut que Constantin. Quant au mode de représentation, quoique la tradition constante porte le nombre des Mages à trois et pas au-delà, dans plusieurs de ces antiques images ils sont réduits au nombre de deux ou portés à quatre. On n'en voit que deux dans une peinture du cimetière des saints Marcellin et Pierre [1] ; on en compte quatre dans la peinture du cimetière de Domitille que

[1] De Rossi, *Vergine scelte;* Rohault de Fleury, *l'Évangile,* pl. XVII, fig. 1; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana.*



La Vierge-Mère et quatre Mages. (IIIe siècle.)

nous reproduisons. Or il n'est pas douteux que dans l'un et l'autre cas on a été déterminé par une motif de symétrie, afin de placer au centre de la composition le groupe de la Vierge-Mère et d'exposer le mystère de la Maternité divine à la vénération des fidèles, plus encore qu'on ne songeait à montrer Jésus adoré par les Mages. Mais on voulait que les Mages fussent là pour attester qu'il est digne de tous les hommages qu'ils ont rendus.

Dans cette circonstance, Marie est constamment assise sur un siège d'honneur semblable à celui qui était en usage pour les pontifes. Partout ailleurs les Mages sont toujours trois, si on en excepte la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, où l'on n'en voit que deux, mais de telle sorte que, arrivant par une porte, le troisième doit être réputé ne l'avoir pas encore passée et venir après ses compagnons. Dans cette composition, d'ailleurs, l'idée d'honorer le nouveau-né est si manifeste que, le grandissant par-delà toutes les réalités de fait, on l'a représenté assis sur un trône, et Marie est assise à sa droite, comme il convient à la Mère du Roi des rois.

Mais cette œuvre magistrale nous transporte au Ve siècle, et c'est au IVe que nous devons d'abord nous arrêter pour observer les plus anciennes représentations de la Nativité proprement dite. Dans les compositions dont nous venons de parler, le sujet spécial, en effet, n'est pas la Nativité, mais l'Adoration des Mages, le divin Enfant, sauf le cas de la mosaïque qui appartient à une époque postérieure, est porté sur les genoux de sa très sainte Mère. La pensée de la Nativité est au contraire spécialement exprimée quand Jésus repose dans la crèche; alors les Mages peuvent apparaître comme on le voit dans le monument qui nous sert de point de départ, mais ce n'est pas absolument au même titre, et nous avons besoin de nous exprimer plus catégoriquement à ce sujet.

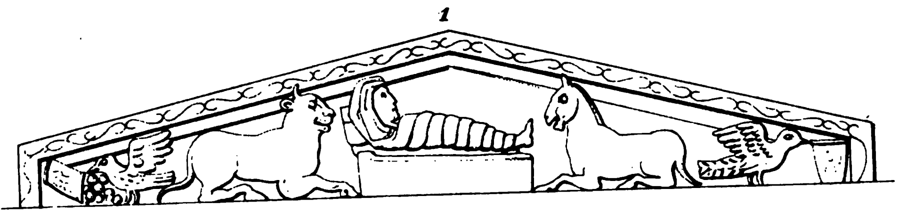
PL. I

3



Grandeur du Verre.

1

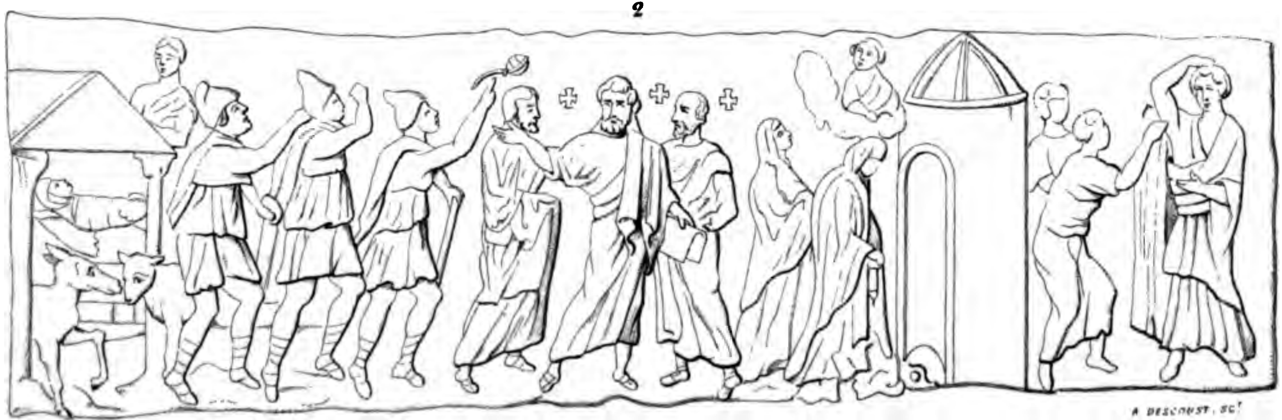


4



Grandeur du Camée.

2



NATIVITÉ DE NOTRE · SEIGNEUR

II

Quand on s'est attaché à l'adoration des Mages comme sujet principal, les Mages eux-mêmes figurent dans la scène comme acteurs indispensables avec Jésus et Marie ; on ne voit point, en effet, qu'en pareil cas la très sainte Mère ait été omise non plus que son divin Fils. Quand la pensée s'est portée principalement sur la Nativité, il n'en a plus été ainsi : alors, si on observe les monuments, on verra que la sainte Vierge n'a pas toujours été représentée, et qu'au contraire près de l'humble berceau il est d'autres acteurs auxquels on donne la préférence : nous voulons parler du bœuf et de l'âne d'abord, des bergers ensuite. M. de Rossi a publié et M. l'abbé Martigny a reproduit une inscription tumulaire de date certaine (*Placido et Romulo co.* an 343 [1]) où l'on voit ainsi l'Enfant-Jésus emmailloté avec les deux animaux couchés près de lui et le flairant, plus deux bergers qui arrivent ; un croissant est suspendu près de leur tête pour indiquer que la scène se passe la nuit, et l'on ne voit point d'autres acteurs y participer. Il en est de même sur trois couvertures de sarcophages [2] du musée de Latran ou mieux de Lateran, et une quatrième que Bosio nous fait connaître [3]. A Milan, sur le grand sarcophage placé sous la chaire, dans l'église de Saint-Ambroise, les bergers même disparaissent, et le divin Enfant, dans la scène que nous reproduisons (pl. I, fig. 1), n'est plus accompagné que du bœuf et de l'âne, prosternés à leur manière devant lui. Il en est de même sur le sarcophage (fig. 2) qui, dans cette même ville de Milan, est passé de l'église Saint-Celse dans l'église contiguë de Sainte-Marie près Saint-Celse, avec cette différence qu'ici, au-dessus d'une sorte de hangar qui représente l'étable, nous voyons de plus un ange adorateur émergeant à mi-corps. De Bugati [4], qui en a pu-

[1] De Rossi, *Inscript.*, t. I, p. 51; Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, 2e édit., p. 495.

[2] Rohault de Fleury, *l'Évangile*, pl. XIX, fig. 2, 3, 4 ; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana*. Sur deux de ces sarcophages il n'y a qu'un seul berger.

[3] Bosio, *Roma sott.*, p. 287. (Nous rappelons une fois pour toutes que les planches de Bosio ont été reproduites par Aringhi et Bottari.) — Martigny, p. 101.

[4] Bugati, *Memorie di San Celso*, Milan, in-4°, 1782. Le P. Garucci, *Storia dell' Arte cristiana*, a reproduit simplement la planche de Bugati.

blié un dessin inexact, est venue l'opinion généralement accréditée que sur ce monument on voit saint Joseph caractérisé par une hache, instrument de sa profession. Pour nous, il est bien clair que l'auteur s'est mépris en prenant pour saint Joseph l'ange dont nous venons de parler. Cet ange n'a point d'ailes, mais il en est de même de l'ange de la résurrection placé à l'opposé et qui lui fait pendant. Quant à la hache prétendue, lorsque nous avons pu observer ce monument de nos yeux, ignorant que nous étions en présence même du sarcophage ainsi interprêté par Bugati, cet ange suspendu dans les airs ne pouvait nous faire songer à saint Joseph, et nous ne nous sommes pas aperçu qu'il tenait quelque chose à la main, tant ce détail est peu apparent. Mais quelque temps après, la planche de Bugati que jusque-là nous n'avions connue que par ouï dire, est venue en notre possession; nous avons pu la comparer avec une autre gravure du même monument, certainement meilleure, quoique dessinée trop lâchement et donnée dans la nouvelle édition de Giulini [1], et tout le mystère s'est dévoilé. On peut en juger par le dessin que nous reproduisons (pl. I, fig. 2). L'ange semble porter à la main un petit objet très fruste, qui pourrait être la hampe d'un sceptre ou plutôt d'une croix, et en effet un ecclésiastique de nos amis, prié d'observer ce détail, comme il passait à Milan, nous a rapporté qu'il avait distingué une petite croix. On a mis quelquefois la croix à la main des esprits célestes, surtout quand on les fait participer à la représentation de certains mystères avec l'intention de

[1] Giulini, *Memorie di Milano,* 2e édit., 7 vol. in-8°, Milan, 1854. t. I, p. 672. Au centre du monument, Notre-Seigneur apparaît entre saint Pierre et saint Paul; il ne fait pas actuellement le don du volume sacré, mais il le tient, prêt à le donner; les deux Apôtres, derrière lui, paraissent se donner la main en signe d'union; chacun d'eux, le Maître et les disciples, est accompagné d'une petite croix, ce qui s'accorde avec la croix que tiendrait l'ange de la Nativité, les deux représentations étant si bien le complément l'une de l'autre, que les Mages, qui figurent entre elles, s'avancent précédés de l'étoile qui a pris la forme d'une comète, non vers le Sauveur-Enfant, mais vers ce divin Sauveur apparaissant dans la plénitude de sa puissance et de son enseignement. Du côté opposé, deux des saintes femmes s'avancent vers le tombeau ouvert de Jésus, et l'ange de la Résurrection leur apparaît. Plus loin, Notre-Seigneur lui-même triomphe de l'incrédulité de saint Thomas, et reçoit son témoignage. Ce monument nous paraît être probablement du Ve siècle.

suggérer par leur entremise la pensée de la Rédemption. Nous citerons, par exemple, un ange apparaissant au-dessus de Jonas englouti par le monstre marin sur une boîte à eulogies en ivoire publiée dans le supplément de Gori [1].

Dans ces différentes représentations, la Nativité est séparée de l'Adoration des Mages, cependant l'idée prépondérante attachée tout d'abord à celle-ci ne laisse pas que d'être ordinairement exprimée par une composition voisine. Cette composition est contiguë sur quatre de nos sarcophages, avec cette particularité sur celui de saint Celse que les Mages s'avancent non vers l'Enfant-Jésus, mais vers le Christ triomphant placé au milieu du monument, ce qui fait ressortir bien plus vivement la généralité de la pensée. Elle est aussi accusée avec une grande force sur le sarcophage de la basilique Saint-Ambroise ; toute la face de ce même couvercle, sur l'un des côtés duquel on voit l'Enfant-Jésus seul entre les deux animaux, est en effet occupée par l'Adoration des Mages et une scène correspondante où les trois jeunes Hébreux refusent d'adorer la statue de Nabuchodonosor [2]. Et au-dessous, sur la cuve même, partie principale du monument, siège le Christ triomphant entre ses douze Apôtres.

Il y a plus, c'est que la représentation même des deux animaux n'est pas étrangère à la pensée que l'on entendait exprimer par la venue des princes et des Sages de l'Orient. En effet, si le bœuf et l'âne figurent dans la scène de la Nativité avec une persistance qui s'est maintenue jusqu'à la Renaissance, plus qu'aucun autre des éléments de la composition, il faut bien croire que c'était à raison d'une idée qu'on y avait attachée. C'est chose connue d'ailleurs par le témoignage de saint Pierre Chryologue [3]. Ces deux animaux étaient la figure des Juifs et des Gentils et plus généralement de

[1] Gori, *Thes. vet. dipt.*, fin du t. III, pl. XXIV.

[2] M. de Rossi a établi avec une grande sagacité la correspondance qui existe entre ces deux scènes. Elle se rencontre sur plusieurs monuments, d'une manière si formelle, comme dans celui-ci, que les figures des trois jeunes Hébreux sont identiques de type et de costume avec celles des trois Mages. On a voulu ainsi rendre cette pensée que le refus fait par les Juifs fidèles, au sein de la Gentilité, de céder à l'Idolâtrie, avait eu pour corollaire ou pour complément d'amener les Gentils à renoncer à l'Idolâtrie pour venir adorer le vrai Dieu.

[3] S. Pierre Chrysologue, *Serm. 159, Bibl. SS. Patrum,* édit. 1677, t. VII, p. 966.

tout le peuple fidèle. Examinez attentivement la scène du sarcophage de saint Ambroise (pl. I, fig. 1), vous remarquerez les deux colombes, images elles-mêmes des âmes fidèles; l'une becquette du pain ou des fruits répandus par une corbeille, l'autre va boire dans un vase, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de la sainte Eucharistie. Sur le fronton opposé de l'autre côté du monument on voit aussi de même deux colombes qui becquettent des fruits, et, au milieu, deux autres de ces oiseaux symboliques affrontés devant le divin monogramme, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de vérité, dans le sens où il a été dit que l'homme ne vit pas seulement de pain. Or, Jésus est la vie, la vérité, la lumière, la nourriture des âmes, de cette nourriture que l'on goûte par l'Eucharistie et aussi par la contemplation. Or n'est-ce pas là ce que font ces deux animaux, images, nous le répétons, du peuple fidèle?

En tant qu'ils réprésentent non pas seulement le peuple fidèle comme ne faisant qu'un; mais par rapport à sa double origine, les Juifs et les Gentils, ils expriment une pensée analogue à celle des deux cités, Jérusalem et Béthléem, indiquées sur ce sarcophage lui-même et que l'on retrouve si souvent à la même époque où à des époques voisines, sur les fonds de verre [1], dans les mosaïques, où elles sont quelquefois nommées ou personnifiées. Or c'est encore cette pensée qu'expriment les bergers et les Mages réunis, parfois même opposés symétriquement.

III.

La représentation simultanée des bergers et des Mages, comme celle du bœuf et de l'âne près de Jésus naissant s'expliquent, nous le croyons, sans laisser de doutes. Il n'en est pas ainsi de l'attitude de la sainte Vierge, quand elle détourne la tête. A cet égard, nous ne pouvons proposer que des conjectures, mais nous croyons au moins pouvoir les appuyer sur des raisons plausibles. La difficulté se complique bientôt d'un autre élément, quand la divine Mère est couchée, et d'un troisième quand apparaissent dans la composition des femmes ordinairement occupées à baigner l'Enfant-Jésus.

[1] *Revue de l'Art chrétien*, t. I, 1857, p. 293.

Les *Vierges* couchées apparaissent au VIe siècle et depuis lors jusqu'au XIVe : cette situation est le plus ordinairement attribuée à Marie dans la scène de la Nativité. Nous ne connaissons aucun exemple de l'intervention des femmes qui puisse être réputé antérieur au VIIe siècle, mais depuis lors, pendant la même période, elle a été à peu près aussi répandue.

Ces trois singularités, bien qu'elles soient si souvent combinées qu'il importe de les expliquer ensemble, ne nous paraissent pas cependant provenir toutes les trois de la même source : on peut les séparer et il n'est pas absolument rare qu'elles l'aient été.

Avant qu'on ne puisse citer aucun exemple de la Vierge couchée, il en existe, indépendamment de l'exemple donné, plusieurs autres de la Vierge assise et détournant la tête [1]. Il arrive au contraire quelquefois que Marie, étant couchée, dirige ses regards vers son divin Fils, puis il y a des intermédiaires où la très-sainte Mère, tout en portant la tête et les yeux d'un autre côté, montre au moins qu'elle est occupée de Jésus, par la direction d'une de ses mains. Dans le *Dictionnaire des antiquités chrétiennes,* de Mgr Martigny et dans l'*Évangile* de M. Rohault de Fleury, ouvrages où, sans parti pris relativement au sujet qui nous occupe, on a eu soin de grouper ensemble les représentations du même mystère, sur dix compositions du VIe au XIIe siècle, absolument propres à la Nativité, c'est-à-dire sans l'adjonction de l'Adoration des Mages, qu'on y trouve réunis, il y en a neuf où la Vierge est couchée. Dans le nombre, il n'y en a qu'une seule où Marie soit tournée vers le divin Enfant, et quatre où elle dirige la main vers lui sans le regarder; ce dernier nombre est beaucoup au-dessus de la proportion commune [2].

D'ailleurs ces compositions même où Marie dirige la main vers le Dieu nouveau-né sans fixer sur lui les yeux, n'indiquent-elles pas un parti pris de les détourner ; quel peut donc en être le motif? L'Évangile nous semble avoir donné l'explication de la chose dans les diverses circonstances où Notre-Seigneur dissuade de considérer entre sa très-sainte Mère et Lui les rapports de la nature afin d'é-

[1] Bosio, *Roma sott.,* p. 63, 289.

[2] Bon nombre d'autres exemples de la Vierge couchée se voient dans l'autre ouvrage de M. Rohault de Fleury, consacré à la sainte Vierge; en général toutes les observations fondées sur l'un de ces ouvrages sont confirmées par l'autre.

lever les pensées, lorsqu'il lui parle ou lorsqu'il en parle, jusqu'aux rapports de la grâce. Alors il laisserait l'impression d'une certaine dureté si l'action qui suit ne montrait tout le contraire. On ne cite dans le texte sacré que trois circonstances où Jésus ait adressé la parole à Marie, et deux autres où il parle de sa très-sainte Mère. Lorsqu'elle le retrouva dans le Temple, il lui répondit : « Pourquoi « est-ce que vous me cherchiez? ne saviez-vous pas qu'il faut que je « sois occupé de ce qui regarde le service de mon Père. » (Luc. II, 49.) Aux noces de Cana, sollicité par Marie relativement à la pénurie du vin, où se trouvaient les convives, il lui dit : « Femme, qu'y « a-t-il de commun entre vous et moi? Mon heure n'est pas encore « venue. » (Joan. II, 4). Sur la croix, il lui adressa ces mots : « Femme, voilà votre Fils! » lui donnant saint Jean pour fils et avec lui tous les chrétiens. (Joan. XIX, 26.)

Jésus parle de sa très-sainte Mère, lorsqu'une femme s'étant écrié : « Heureux le sein qui vous a porté et heureuses les entrailles « qui vous ont nourri! » Il répond : « Heureux bien plutôt ceux « qui écoutent la parole de Dieu et qui la suivent. (Luc. XI, 27, 28.) Il en parle, lorsqu'on lui dit que sa Mère et ses frères demandent à le voir, et que montrant ses disciples, il déclare que ce sont là sa Mère et ses frères. (Matth. XII, 47-50.)

Dans toutes ces circonstances, à le bien prendre, on voit s'élever l'estime que l'on doit faire de Marie, et le contraire n'est que dans les apparences. Aussitôt la parole prononcée dans le Temple, il est dit ce mot admirable qui montre le Fils de Dieu SOUMIS à Marie et à Joseph. A Cana, Jésus fait tout ce dont sa très-sainte Mère lui a témoigné le désir. Sur la croix, le mot pouvait sembler cruel, dans ce sens, que Jésus cesserait d'être un fils pour Marie, un fils d'adoption lui étant substitué. La très-sainte Mère cependant n'y perd rien du côté de sa maternité divine, tandis que sa maternité spirituelle vient à s'étendre à tous les hommes.

Et lorsque Notre-Seigneur témoigne de ce qui doit être préféré non pas à Marie, mais dans Marie même, à l'honneur de l'avoir enfanté, — l'assimilation aux pensées de Dieu, — ne voit-on pas que c'est l'exalter d'une manière plus excellente comme la première des créatures?

Alors, dans nos antiques représentations, on aurait détourné la

tête de cette divine Mère, comme pour lui faire dire : Ne portez pas votre attention sur mes rapports naturels avec cet Enfant, ne vous occupez pas de moi, occupez-vous seulement de lui et adorez-le, car il est votre Dieu. Effectivement, voyez, l'univers est à ses pieds, représenté par ces deux animaux. Tous les vrais fidèles, tous les peuples de la terre, représentés par les bergers et les Mages viennent reconnaître sa souveraine domination. Marie n'y perd rien, car si Jésus est Dieu, elle est Mère de Dieu.

C'est, en effet, cette dignité suprême de Mère de Dieu que l'on a eu en vue quand, à cette époque, Marie est mise en scène, non plus en quelque sorte accessoirement, mais comme personnage principal. C'est ce qui avait lieu d'ordinaire quand on représentait l'Annonciation, car c'est pour l'élever à cette dignité qu'un ambassadeur lui est envoyé du ciel. On doit faire exception pour certaines compositions inspirées par l'esprit légendaire ; mais, dans le plus grand nombre des cas, il n'est pas douteux que l'idée dont nous parlons ne soit tout à fait dominante. L'exemple le plus remarquable en serait donné par la peinture du cimetière de Sainte-Priscille, publiée d'abord par Bosio [1], s'il est vrai, comme on le croit généralement, qu'elle représente l'Annonciation. Quoi qu'il en soit, Marie est assise de même, pour recevoir l'envoyé céleste dans la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure (Ve siècle) et dans un assez grand nombre d'autres représentations non douteuses de ce mystère, depuis l'époque dont nous parlons jusqu'au XIIe siècle [2]. Dans beaucoup d'autres cas elle est demeurée debout sans cesser d'être représentée avec un caractère de dignité. Caractère très fortement exprimé dans le bas-relief sculpté par Nicolas de Pise, sur la chaire du baptistère dans cette ville même.

[1] *Roma sott.*, p. 541. M. l'abbé Davin l'a reproduite dans cette *Revue* (janvier-mars 1880, p. 142, pl. XIV, fig. 4) et il propose d'y voir le Christ s'adressant à Susanne, figure de l'Église (??).

[2] M. Rohault de Fleury en donne deux exemples dans son *Évangile*, pl. IV, fig. 1, Bibliothèque de Saint Marc à Venise, VIe siècle ; pl. VIII, fig. 2, peintures de Saint-Urbain à la Cafarella, XIe siècle. Sur le diptyque de Milan, publié par Gori (*Thes. vet. dipt.*, t. III, pl. XXXI), et moulé par la Société d'Arundel, non-seulement la Vierge est assise, mais son siège repose sur des arcades, une autre arcade le surmonte ; c'est manifestement un trône.

Ce caractère est non moins fermement accusé dans les plus anciennes images de Vierge-Mère. Nous appelons spécialement de ce nom le groupe de la Mère et de l'Enfant représentés d'une manière abstraite. Les manifestations de la tendresse maternelle et filiale entre Jésus et Marie ne viennent que beaucoup plus tard. Dans le principe on veut surtout montrer que l'Enfant est Dieu, soit qu'on le suspende d'une manière pleine de mystère sur le sein de sa Mère, soit qu'on lui attribue le geste de la bénédiction divine.

Le divin Enfant, il est vrai, n'a pas ce caractère dans des compositions également anciennes ou plus anciennes encore, mais où l'on se propose l'expression d'une idée par la représentation d'un fait : le fait de l'adoration des Mages, par exemple. Alors on a pu mettre en scène tout simplement un enfant ; c'est aux circonstances, et non à son attitude, à dire que cet enfant est Dieu. Quant à Marie, dans ce cas-là même, sa dignité est exprimée par le siège d'honneur sur lequel elle est assise (p. 110).

Lorsque la sainte Vierge ne porte pas le divin Enfant dans ses bras pour le présenter à ses adorateurs, on ne voit point qu'un semblable siège lui ait jamais été donné ; cependant elle est représentée assise toutes les fois qu'elle apparaît près de la sainte Crèche, jusqu'à la fin du VI[e] siècle. Mais alors on l'omet facilement jusqu'au moment où l'on commence à la représenter couchée. Situation qui va maintenant réclamer toute notre attention.

IV.

Le premier exemple que l'on connaisse où la sainte Vierge soit couchée est donné par une sorte de pâte verte imitant un camée de forme demi-circulaire qui probablement se pliait comme un diptyque (l'autre pièce est perdue). Ce petit bijou pieux attribué au VI[e] siècle, publié par Vanuti, a été reproduit par Mgr Martigny [1]. Si son antiquité avait été exagérée, il faudrait descendre au siècle suivant auquel paraît tout au moins remonter une autre pâte de verre de même nature publiée par Vettori et que nous reproduisons (pl. I, fig. 3) [2].

[1] Vanuti, *Academ. di Cortona* t. VII, p. 45 ; Martigny, 2[e] édit., p. 494.

[2] Vettori, *Nummus æreus expl.*, p. 37.

On remarquera que sur ces deux monuments, et il en est de même le plus généralement dans les monuments de même catégorie, saint Joseph est assis comme à l'écart et semble endormi ou somnolent. Cette situation est corrélative à celle de sa très sainte épouse ; elle pourra servir elle-même à en révéler la pensée. Nous ne nous y attacherons dans cette étude que dans la mesure utile à cet effet, nous proposant d'en consacrer une autre tout spécialement à saint Joseph. Sur le faux camée de Vettori, on peut voir que le sommeil du saint époux de Marie est exprimé par l'attitude de l'une des mains appuyée contre la tête comme pour la soutenir. Celui de Vanuti donne lieu à la même observation, et encore un grand nombre d'autres monuments postérieurs, la plupart de ceux tout particulièrement qui seront reproduits dans la suite de cette étude.

D'un autre côté, revenant sur les différents sarcophages des IV[e] et V[e] siècles, où le divin Enfant apparaît couché dans son humble berceau, et par conséquent qui représentent spécialement la Nativité, soit que les Mages arrivent ou ne se montrent pas, nous observons que dans tous les cas où la sainte Vierge est ainsi représentée et où elle ne détourne pas la tête, cette attitude lui est attribuée à elle-même [1] ; et alors également elle ne paraît prendre aucune attention à ce qui se passe près d'elle. On pourrait croire qu'elle y pense et que l'attitude dont il s'agit exprime la méditation et non le repos de la nuit. Nous aimons à croire que, pouvant de cette manière exprimer l'une ou l'autre de ces pensées, on s'est reporté tour à tour principalement sur l'une des deux. Et, assurément, quant à ce qui peut mériter d'être imité, il ne saurait y avoir d'incertitude : la pensée de la méditation est celle que nous voudrions préconiser. Mais il ne s'agit pas en ce moment d'apprécier ce qui serait à faire, et tout ce qui a été fait s'explique bien mieux si l'on admet qu'effectivement on songeait par là à rappeler que la scène se passait la nuit. A l'appui de cette interprétation, vient la présence de la lune et sur l'inscription à date consulaire de 343, et sur le faux camée de Vettori (pl. I, fig. 3). De plus, sur ce dernier petit monument la sainte

[1] Rohault de Fleury, *l'Évangile,* pl. XX, fig. 1 et 2; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana,* pl. 310, fig. 4, pl. 320, fig 2, pl. 326, fig. 1.

Vierge est couchée, et cette nouvelle attitude, alors inaugurée, va devenir d'un usage presque général jusqu'à la fin du Moyen-Age. Ne faut-il pas en conclure qu'elle a la même origine, la même signification, et qu'on avait seulement prétendu d'abord dire par ce moyen que la venue du Sauveur s'accomplit au milieu de la nuit, de la nuit naturelle comme de la nuit des temps.

Seraient ainsi primitivement exclus de la composition qui nous occupe, tout naturalisme grossier, toute légende inadmissible. Il faudrait cependant y faire la part d'un certain naturalisme qui, loin d'être exclu de l'art chrétien primitif, entre, on peut le dire, dans son essence. Alors on voulait rendre des idées, mais les rendre par des faits. Or, pour représenter les faits, on recourait à quelques-uns de leurs éléments les plus simples, les plus naturels. Marie est représentée pour dire, en fait, que l'Enfant-Jésus vient de naître, puis on ne s'occupe plus d'elle pour exprimer ses sentiments, sa manière d'agir. Toute l'attention devra se porter sur le nouveau-né lui-même, et l'on cherchera les moyens de dire qu'il est Dieu, qu'il est Sauveur.

Dans ces conditions même, il faut pourtant donner à Marie une attitude quelconque. Cette attitude quelquefois sera en rapport avec sa dignité. La mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, au Ve siècle, la représente, c'est hors de doute, dans ce sentiment, mais l'Enfant-Jésus n'est plus dans la crèche, il est assis sur un trône, et les Mages arrivent pour lui offrir leurs présents et leurs adorations. Sur la grande couverture d'Evangéliaire, en ivoire, avec partie émaillée, conservée dans le trésor de la cathédrale de Milan et qui, communément attribuée au VIe siècle, est estimée par M. de Rossi pouvoir remonter plus haut [1], l'idée de la dignité peut s'accorder avec celle de la méditation, avec celle du repos de la nuit. Dans tous les cas, on n'y voit rien qui ressemble aux sentiments ou aux soucis naturels de la maternité. Du même temps, c'est-à-dire encore du VIe siècle, sont les miniatures de l'Évangéliaire syriaque à Florence [2]. Dans la scène de la Nativité, la sainte Vierge, également assise, se montre pensive, mais elle ne dirige pas non plus les yeux sur son divin Enfant,

[1] Labarte, *Arts industriels*, pl. VI; moulages de la Société d'Arundel, IVe classe.
[2] Rohault de Fleury, *l'Évangile*, pl. XI, fig. 2; Garucci, *Storia dell' Arte crist.*

tout au plus pourrait-on croire qu'elle l'indique de la main. Un seul personnage y remplit le rôle d'adorateur, et l'on doit croire que c'est saint Joseph, par une exception bien rare jusqu'au XIVe siècle.

Nous avons vu que, sur les sarcophages, généralement Marie détournait la tête ou la tenait appuyée sur sa main, sans diriger les yeux sur Jésus. Rappelez-vous ensuite les monuments où cette divine Mère n'est même pas représentée comme sur divers autres sarcophages précédemment cités, ceux de Milan en particulier (pl. I, fig. 1 et 2), vous aurez passé en revue à peu près toutes les représentations de la Nativité qui ont précédé les pâtes de verre où la sainte Vierge apparaît couchée. Considérez maintenant ce qu'elles ont toutes de commun et vous comprendrez que les circonstances de fait que l'on a voulu relever, quand on y fait figurer la sainte Vierge, se réduisent à ceci : la naissance au milieu de la nuit. On tient à indiquer la nuit afin de mettre en relief cette pensée que la lumière a brillé au milieu des ténèbres, *et lux in tenebris lucet* (Joan. I, 5); c'est pourquoi, sur notre pâte de verre (fig. 3), le croissant est opposé à l'étoile. D'ailleurs, cette étoile, la grande lumière qui environna les bergers (Luc. II, 2), la lumière même dont parle saint Jean se fondent dans une même pensée. Dans ces conditions, ne considérant en Marie que les rapports naturels de la maternité et le repos naturel de la nuit, on en est venu tout naturellement à la représenter couchée, parce que communément, la nuit, on prend cette positition, et que communément aussi la mise au monde des enfants a lieu la mère étant couchée. C'était là comme l'expression usuelle du langage figuratif dont on se servait, c'est dans ce sens comme une sorte de signe hiéroglyphique. Cette disposition adoptée, l'usage s'en est suivi et beaucoup d'artistes s'y seront conformés, parce que c'était l'usage, sans se rendre compte de son origine et de sa signification.

Alors saint Joseph a été représenté endormi par le même motif, avec cette double particularité que, n'étant pas couché, on disait qu'il était un fidèle gardien. Il ne prenait un peu de repos qu'entraîné par le besoin, sans aucune des commodités qu'on se donne pour le bien prendre. De la sorte on disait aussi que le divin enfantement s'était accompli, en toute manière, sans aucun concours de sa part.

En tout cela, pas la moindre intention de représenter les choses telles qu'elles ont paru dans la réalité des circonstances. Cette répugnance, que soulève la pensée que Marie ait pu avoir besoin d'être couchée pour accomplir son enfantement virginal, n'a pu se présenter que du jour où l'on a eu la pensée de représenter les choses comme on pouvait supposer qu'elles s'étaient passées.

Cette direction que l'on entend aujourd'hui donner aux représentations de l'art est devenue si tardivement une préoccupation principale, que ce n'est même pas sous l'empire de cette disposition que le mode de composition dont nous parlons a été abandonné. Cette modification dans l'iconographie chrétienne s'est introduite quand l'ordre des sentiments a prévalu sur l'ordre des idées, évolution qui, manifestée au XIVe siècle, est arrivée à son épanouissement au XVe.

V.

L'idée essentielle, capitale dans nos représentations, étant de reporter toute l'attention sur l'Enfant-Jésus, avec la pensée de mettre en relief les deux mystères de l'Incarnation et la Rédemption, nous devons insister sur tout ce qui se rapporte à cette double intention.

Tout ce qu'il faut penser de l'Enfant divin est exprimé tour à tour ou simultanément par les deux animaux, par l'étoile, par les bergers, par les Mages, par les anges.

Les deux animaux son plus particulièrement mis en relief sur le couvercle de sarcophage (pl. I, fig. 1), leur rôle comme adorateurs et par conséquent comme représentant le peuple fidèle est surtout exprimé sur ce monument, de manière qu'on ne puisse s'y méprendre; ou remarquera aussi que la crèche y prend comme une sorte d'apparence d'autel [1], si bien que Jésus y serait tout à la fois considéré comme Dieu et comme victime, et par conséquent comme Sauveur, et que le bœuf et l'âne en venant à lui nous inviteraient à

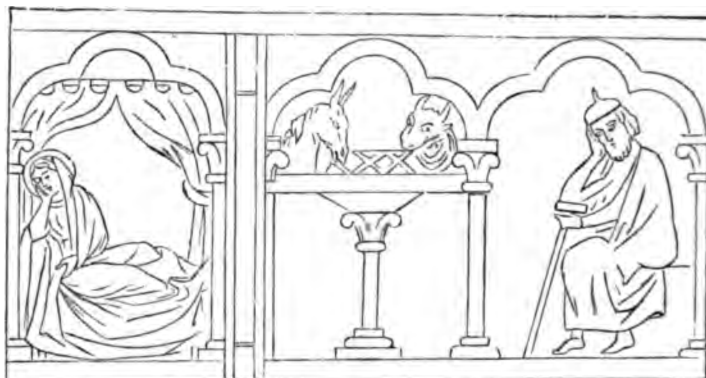
[1] L'Enfant-Jésus est plus manifestement sur un autel dans les bas-reliefs d'un sarcophage publié par Bosio (*Roma sott*, p. 287), reproduit par Mgr Martigny (*Dict.*, p. 101).

le reconnaître tout à la fois comme notre créateur et l'auteur de notre salut. Pour prouver que l'interprétation n'est pas chimérique et que l'idée n'est pas accidentelle, nous reproduisons l'ensemble et quelques détails d'un reliquaire qui nous la montre en pleine vigueur et trèsclairement exprimée au XIII[e] siècle. Cet élégant petit



Reliquaire du XIII[e] siècle. (Musée chrétien du Vatican.)

meuble religieux en cuivre ciselé, est conservé au musée du Vatican, les scènes de la divine enfance dont il est orné y sont simplement gravées au trait, et cependant on voit combien elles ont de caractère; pour le mieux faire apercevoir, nous donnons de grandeur d'exécution, avec la Nativité, aussi la Présentation de Notre-Seigneur. Dans la première, l'autel substitué à la crèche sur lequel repose le divin Enfant est si bien dessiné qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. La division de l'espace en une série d'arcatures a permis en même temps d'isoler cette partie de la scène où Jésus apparaît entre ses deux humbles adorateurs et par conséquent d'en faire ressortir l'importance et la signification capitale. La sainte Vierge et saint Joseph viennent ensuite, chacun dans un compartiment séparé, et dans les attitudes que nous avons dit leur être habituelles depuis le VII[e] siècle jusqu'au XIII[e]. Les rideaux que l'on voit au-dessus de



La Nativité de N.-S. (Reliquaire du Vatican, XIIIe siècle.)

Marie, viennent encore s'ajouter à tout ce qui porte à croire qu'en le représentant ainsi on a voulu dire le repos de la nuit selon les conditions ordinaires de la vie.

Rien de plus manifeste cependant que l'élévation d'idées qui a présidé à ce travail : si cette scène de la Nativité ne suffisait pas pour le faire apercevoir, celle de la Présentation ne pourrait laisser aucun doute à cet égard. Voyez comme l'on dit bien haut que cet enfant



La Présentation de N.-S. (Reliquaire du Vatican, XIIIe siècle.)

offert à Dieu dans son temple est Dieu lui-même et le maître du monde : il porte en effet le globe qui en est le symbole, et il fait ce geste qui exprime à la fois la bénédiction divine et l'autorité suprême de la parole. Il annonce ainsi la vérité, l'efficacité de ce sacrifice per-

pétué sur nos autels, dont sa présentation était le prélude, dont le calice, l'autel, l'attitude du saint vieillard Siméon nous disent que nous avons ici une figure. Ce n'est point là non plus un mode de représentation isolé pour ce mystère. Le diptyque même de Milan que nous avons cité pour l'Annonciation (p. 117, note) et auquel nous emprunterons (pl. II) la scène de la Nativité, en offre un exemple plus ancien de trois ou quatre cents ans, et il y en a de plus accentués encore.

Nous pourrions multiplier les preuves de l'accentuation non moins significative donnée plus fréquemment à la présence des deux animaux près du Dieu nouveau-né. En voilà assez sur ce sujet proportionnellement aux limites de cette étude, et quand nous en reparlerons ce sera surtout pour faire apercevoir comment, avec les progrès du naturalisme, cette donnée s'est ensuite affaiblie, comment on en a perdu le sens, tout en la maintenant avec une persistance qui est elle-même un indice de son importance originelle.

L'étoile n'apparaît pas au-dessus de l'enfant-Jésus sur notre couvercle de sarcophage, mais nous pouvons y trouver un équivalent sur le fronton opposé à celui que nous donnons. Le monogramme sacré ☧ entre les deux colombes, y tient la place du divin Enfant entre les deux animaux. Or il arrive quelquefois que l'étoile prend la forme du monogramme lui-même [1]. Dans la circonstance, de ce monogramme s'épanchent à droite et à gauche deux séries d'ondulations exprimant une effusion de grâces qui nous paraît comparable à l'effusion de lumière répandue par l'étoile. Ce n'est là d'ailleurs qu'une conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étoile, sous ses formes ordinaires [2], projette dans un grand nombre de cas sur Jésus un ou plusieurs rayons d'une manière si directe, si fortement dessinée que, évidemment, on a voulu en faire un des termes les plus expressifs de la représentation et rappeler vivement par ce moyen tout ce qu'on doit penser de cet enfant, comme en disant : le voilà ! (pl. I,

[1] De Rossi, *Bull. d'arch.*, n. IV, 1re année, 1863, p. 76.

[2] Généralement l'étoile alors était de six rayons, quelquefois de huit; les étoiles à cinq rayons sont une chose toute moderne. Quand ces rayons se réduisent à des lignes entrecroisées, l'étoile à six rayons prend la plus ancienne forme du monogramme sous forme d'un I et d'un X entrecroisés, initiales des deux mots Ιησους Χριστος; l'étoile à huit rayons représente le X et la croix réunis.

fig. 3). L'idée que cette lumière a lui parmi les ténèbres est elle-même rendue avec insistance, particulièrement sur une miniature de notre cabinet provenant d'un graduel franciscain et que nous reproduirons dans une livraison prochaine (pl. III), la grotte dans laquelle Jésus apparaît seul avec le bœuf et l'âne étant entièrement coloriée d'un fond noir, sur lequel se détachent leurs figures; nous reviendrons sur cette particularité.

Nous avons suffisamment insisté, en commençant, sur le rôle quelquefois simultané des bergers et des Mages; il nous reste à parler des Anges : nous les nommons en dernier lieu parceque dans l'iconographie chrétienne, leur représentation dans les conditions dont nous voulons parler ne devient usuelle qu'un peu plus tardivement Le rôle d'adoration directe rempli par ces esprits célestes dont nous voulons parler ici est différent d'ailleurs de la mission qui leur est confiée près des bergers quand ils les avertissent. Cependant l'ange qui émerge au-dessus de l'étable sur le sarcophage de S. Celse paraît participer de ces deux rôles : il adore et il annonce, mais dans un ordre d'idées général; car les bergers ne sont pas là pour entendre ses avertissements. Nous avions cru d'abord, nous fondant sur l'analogie, qu'il fallait voir aussi un ange adorateur dans la miniature du manuscrit syriaque (VI[e] siècle); nous convenons maintenant, selon les meilleures autorités, que dans cette circonstance on a voulu représenter S. Joseph; mais sur le diptyque de Milan, dont nous reproduirons (pl. II) le compartiment consacré à la Nativité, on remarquera deux anges qui n'ont pas d'autres soins que de rendre leurs hommages au Nouveau-Né. Le VIII[e] siècle, nous offre deux miniatures observées dans deux manuscrits conservés à Venise et publiées par M. Rohault de Fleury [1], où se rencontrent deux anges adorateurs de l'Enfant-Jésus, bien distincts d'un autre ange qui accomplit son message près des bergers. L'auteur donne aussi un ivoire de Ravenne [2] attribué à la même époque, où les anges adorateurs sont au nombre de cinq, indépendamment encore du messager des bergers et d'un autre de ces esprits célestes qui introduit les Mages et leur montre l'Enfant, afin qu'ils l'adorent eux-mêmes. De-

[1] *L'Évangile*, pl. XI, fig. 1, 3.
[2] *Ibid.*, pl. XII, fig. 1.

puis jusqu'au XIIIe siècle, où nous les voyons sur le bas-relief de Pise, et dans notre miniature franciscaine (pl. III), les anges adorateurs près du divin Enfant ont été représentés avec tant de continuité que sous ce rapport ils ne le cèdent qu'aux deux animaux. Le plus souvent ils leur sont associés et proclament on ne peut mieux par leur réunion que la divinité de Jésus est reconnue au ciel comme sur la terre.

Comte Grimouard de Saint-Laurent,
Membre de la Société de Saint-Jean.

(A suivre.)

L'IMMERSION ET L'INFUSION BAPTISMALE

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PREMIER ARTICLE

I. — *De l'Immersion.*

La plupart des théologiens et des liturgistes admettent d'une manière générale : 1° qu'il y eut immersion totale depuis les temps évangéliques jusqu'au XIVe siècle environ ; 2° que du XIIIe au XVe siècle, on employa l'immersion partielle du corps avec infusion sur la tête ; 3° qu'à partir du XVe siècle, l'infusion seule remplaça l'infusion accompagnée d'immersion. L'étude attentive des textes et des monuments ne nous permet pas d'adopter cette classification chronologique. Nous ne pouvons point non plus souscrire au système qu'a conçu et défendu M. le vicomte de Saint-Andéol dans son intéressante *Étude sur les baptistères* [1]. Sa théorie peut se résumer ainsi : 1° Dans les premiers siècles, submersion très rare dans les grandes rivières et, généralement, immersion partielle des adultes, accompagnée d'infusion, soit dans des rivières, soit dans des cuves ; 2° du IVe au VIIIe siècle, triple et abondante infusion, sans aucune immersion, dans les baptistères ; 3° du VIIIe au XVe siècle, immersion totale dans une cuve, pour les enfants seulement ; 4° à partir du XVe siècle, infusion de quelques gouttes d'eau sur le front. La savant archéologue, préoccupé exclusivement des monuments qu'il avait étudiés, surtout dans le midi de la France, ne s'est

[1] *Revue de l'Art chrétien,* t. IX, p. 587.

pas inquiété des textes qui pouvaient, sur certains points importants, lui donner un démenti.

D'un autre côté, les théologiens et les liturgistes n'ont guère tenu compte des monuments et de l'iconographie ; de plus, l'interprétation trop littérale qu'ils ont souvent donnée à des expressions devenues symboliques, leur tendance à généraliser des indications purement locales, leur confiance mal placée dans les assertions si souvent erronées de Visconti, leur ont fait émettre et propager des inexactitudes plus ou moins graves.

Sans nous dissimuler la difficulté de la tâche que nous entreprenons, nous allons essayer de concilier des données qui paraissent parfois contradictoires. Après avoir rappelé les textes et examiné les monuments, nous chercherons à concilier autant que possible les renseignements incomplets qu'ils nous fournissent ; nous interrogerons ensuite les documents historiques relatifs à la durée de l'immersion chez les divers peuples de l'Occident, et nous rechercherons les causes de sa désuétude ; après avoir constaté les divers modes d'immersion conservés chez les Orientaux, nous parlerons de ceux que font revivre diverses communions protestantes, et nous pourrons alors tirer nos conclusions chronologiques.

La comparaison que saint Paul fait du baptême avec l'ensevelissement implique l'idée de la descente d'un corps dans un lieu profond, c'est-à-dire de l'immersion, de même que l'expression *naître de l'eau* semble indiquer que l'on sort de cet élément. L'immersion baptismale, d'après le langage des Pères, figure la sépulture et la résurrection du Sauveur, en même temps qu'elle marque les obligations contractées au baptême. De même que le Sauveur sortit du tombeau pour vivre désormais d'une vie toute spirituelle, impassible, immortelle et glorieuse, ainsi le néophyte ne sort du bain régénérateur que pour mener une vie pure, innocente, pleine de vertus, c'est-à-dire véritablement chrétienne.

Les mots *mergere, mergitare, in aquas mittere*, dont se servent les saints Pères, suffiraient à eux seuls pour démontrer l'usage de l'immersion dans les premiers siècles, quand bien même nous n'aurions pas sur ce point des textes si nombreux et si positifs. Toutefois, il est essentiel de faire remarquer que si ces expressions ont une valeur probante pour les premiers siècles, il n'en est plus de

même pour les suivants. *Mergere* devient complètement synonyme de *baptisare* qui signifie aussi le plus souvent *plonger*. Or, si l'on a conservé cette dernière expression pour le baptême par infusion, pourquoi n'aurait-on pas agi de même à l'égard de la première? Comme tant d'autres mots, *Mergere* a passé du sens propre au sens figuré, et, selon les temps et les pays, il a exprimé des procédés différents. Tantôt il a signifié l'immersion totale ou partielle, soit dans les rivières, soit dans les cuves ; tantôt l'immersion accompagnée d'infusion, tantôt enfin l'infusion seule ; car, au XVIe siècle, les Statuts synodaux de Verdun prescrivent de faire une triple *immersion* d'eau bénite *sur* l'enfant [1], ce qui a évidemment le sens d'effusion. De nos jours, n'appelle-t-on pas encore *ondoiement* l'action de verser quelques gouttes d'eau sur la tête d'un enfant que de sérieux motifs empêchent de faire baptiser solennellement ? Or le mot *ondoyer* signifie littéralement *plonger dans les ondes*. Il ne faut donc accorder qu'une valeur restreinte à certains arguments étymologiques et tenir soigneusement compte des extensions et des variations de sens que subit souvent le même vocable. C'est ce que ne font point les Schismatiques grecs et certains Baptistes lorsqu'ils proscrivent l'infusion, par ce motif que le mot *baptême* signifierait exclusivement *immersion*. Un écrivain protestant est tombé dans une exagération contraire, en condamnant l'immersion sous le prétexte que le mot *baptiser* signifierait uniquement *asperger* [2]. L'Église romaine est bien plus sage en n'accordant pas une importance démesurée à un rite qui n'est pas essentiel au sacrement, et en reconnaissant non seulement la validité de l'immersion, mais aussi sa licité partout où cet antique usage a persévéré.

L'Écriture-Sainte ne nous donne qu'une indication bien précise sur le mode baptismal des temps évangéliques : c'est dans le passage où il est dit [3] que le diacre Philippe descendit dans l'eau avec l'eunuque de Candace pour le baptiser ; mais rien n'indique qu'il y ait eu submersion complète ou bien immersion accompagnée d'infusion. On pourrait peut-être invoquer en faveur de cette der-

[1] Et fiat trina aquæ immersio de aqua benedicta fontium super infantem.
[2] Cretin, *le Judaïsme*, etc., p. 4.
[3] *Act. apost.*, VIII, 26-40.

nière hypothèse les témoignages des voyageurs anciens et modernes, constatant que la fontaine dite de Saint-Philippe ne laisse échapper qu'un mince filet d'eau, insuffisant même pour la moindre immersion ; il est juste de remarquer que le temps a pu modifier la quantité de l'écoulement et que, d'ailleurs, comme nous le verrons plus tard, on n'est pas même d'accord sur la situation du lieu où s'est accompli ce fait évangélique.

On ne saurait non plus tirer de conclusion d'un grand nombre de textes des saints Pères où il est vaguement question de l'immersion baptismale ; mais nous devons recueillir ceux qui indiquent ou du moins qui semblent indiquer une immersion complète, c'est-à-dire la triple submersion de la tête.

Saint Grégoire de Nysse, après avoir dit que le baptême est une imitation de la sépulture de Notre-Seigneur, ajoute [1] : « Nous ne sommes pas véritablement ensevelis par le baptême ; mais en approchant de l'eau qui, comme la terre, est un élément, nous nous cachons dedans comme le Sauveur s'est caché dans la terre. » Saint Cyrille de Jérusalem dit que le catéchumène est de toutes parts entouré par les eaux [2]. Saint Épiphane remarque que les eaux ne baignent pas un seul membre, mais qu'elles entourent et purifient le corps tout entier [3]. « L'immersion de la tête dans l'eau baptismale, dit saint Jean Chrysostome [4], est l'image de la sépulture du vieil homme qui s'y plonge comme dans un tombeau, pour en sortir avec une vie nouvelle à laquelle il est ressuscité. » Saint Jérôme parle également de la triple submersion de la tête [5], et saint Augustin dit qu'on interroge les catéchumènes avant de procéder à l'ablution complète du corps [6]. Ce dernier texte et quelques autres peuvent parfaitement s'entendre d'une immersion jusqu'aux épaules avec une abondante effusion d'eau, faite sur la tête par la main du prêtre. Quant aux témoignages positifs sur la sub-

[1] *Orat. de Baptismo.*

[2] Undique ab aquis baptizatur. *Cat. XVII.*

[3] Aquæ non unum dumtaxat hominis membrum occupant, sed integrum prorsus repurgant, circumcidunt. — *Anchor.*, c. XVIII.

[4] *Homil. XXIV in Joan.*

[5] In lavacro ter caput mergere. *Adv. Lucif.*

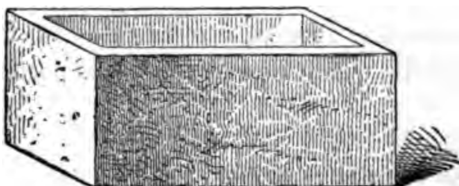
[6] *Homil. III ad Neoph.*

mersion de la tête, ils peuvent se rapporter exclusivement aux baptêmes administrés dans les rivières. Admettons qu'ils concernent également ceux des baptistères, il n'en faut pas moins remarquer que ce sont des Pères de l'Église grecque qui nous fournissent ces renseignements et que nous ne pouvons en tirer une conclusion légitime que pour l'Église orientale. Saint Jérôme, il est vrai, tient à peu près le même langage; mais qui ne sait qu'ayant longtemps séjourné en Afrique, en Asie et en Grèce, il fait souvent allusion aux usages et aux mœurs de l'Orient.

Malgré toutes les réserves que nous venons de faire, nous sommes porté à croire que, dans les contrées orientales, la submersion complète avait souvent lieu, non seulement dans les cours d'eau, mais aussi dans les baptistères, aujourd'hui ruinés, et dont nous ne connaissons pas assez les dispositions intérieures pour y trouver un argument pour ou contre la submersion. Ce qui nous confirme d'ailleurs dans cette pensée, c'est que la plupart des communions orientales pratiquent maintenant l'immersion complète et qu'en général elles ont fidèlement conservé les rites de leurs Églises primitives.

Nos conclusions seront tout à fait différentes pour l'Occident. L'immersion complète a dû y être extrêmement rare, car les dispositions de ses baptistères ne s'y prêtaient pas, et de nombreux monuments iconographiques nous attestent, d'une manière irréfutable, qu'on pratiquait ordinairement une immersion partielle, complétée par une effusion d'eau sur la tête.

A l'intérieur des baptistères, il y avait une piscine d'un diamètre plus ou moins grand, au milieu de laquelle se trouvait une cuve-


Cuve-réservoir de Saint-Irénée de Lyon.

réservoir, fixe ou mobile, en pierre ou en métal, contenant l'eau avec laquelle on devait compléter l'immersion partielle, et elle devait être nécessairement partielle, si la piscine n'avait pas assez de pro-

fondeur pour immerger à peu près complètement le catéchumène. Or, M. le vicomte de Saint-Andéol a pratiqué des fouilles dans les ruines d'un certain nombre d'antiques baptistères du midi de la France, et en a soigneusement mesuré la profondeur des bassins. Il a trouvé, en déduisant l'épaisseur du plancher de ciment 36 centimètres pour la piscine de Saint-Irénée à Lyon; 45 cent. pour celle de Riez (V[e] siècle); 70 cent. pour celle de Marseille; 30 cent. pour celle de Venasque (VI[e] siècle); 36 cent. ponr celle de Lemenc; 40 cent. pour celle de Saint-Jean de Poitiers [1]. Les dimensions sont à peu près les mêmes dans les baptistères d'Italie : les piscines du Latran, à Rome, et de Saint-Jean-des-Fonts, à Ravenne, ont de 35 à 45 cent. de profondeur. Il devient évident que le catéchumène ne pouvait avoir de l'eau, tantôt que jusqu'à mi-jambes, et tantôt, mais bien plus rarement, que jusqu'au tiers du corps : c'est donc à tort que les liturgistes, les théologiens et beaucoup d'archéologues ont supposé que tous les bassins des baptistères étaient assez profonds pour l'immersion complète des adultes ; ils pouvaient bien suffire à celle des enfants ; mais les grandes personnes devaient y recevoir un large supplément d'eau sur la tête.

Ceux qui se sont imaginé que l'évêque, placé sur la dernière marche de la piscine, y plongeait trois fois le catéchumène, ne se sont pas rendu compte de l'impossibilité matérielle de cette opération. Comment un évêque, ordinairement âgé, aurait-il pu, du bord d'un bassin, y plonger trois fois un adulte dont le poids l'aurait entraîné dans l'eau, obligé qu'il eût été de se courber jusqu'à terre. Visconti, devinant cette impossibilité, a supposé [2] qu'on se servait d'un contre-poids soutenu par des poulies attachées à une espèce de galerie suspendue au-dessus des fonts, et s'avançant jusqu'au milieu du baptistère ; c'est grâce à la facilité donnée par les contre-poids, dit-il, qu'un homme seul aurait pu plonger dans l'eau, sans le secours de personne, un adulte plus pesant que lui. Sans nous arrêter à discuter cette ridicule rêverie, nous dirons qu'un auteur anglais [3] a supposé que le catéchumène se couchait tout de son long

[1] *Revue de l'Art chrétien*, t. IX, p. 569.
[2] *De Bapt. ritib.*, l. IV, c. VII.
[3] Burnet, *Expos. of articles*, p. 374.

dans l'eau, ce qui est démenti par les textes qui nous le représentent toujours debout dans le baptistère. Nous ajouterons qu'un écrivain allemand [1] a cru que le ministre descendait avec le catéchumène dans l'intérieur du bassin, afin de pouvoir l'immerger, en lui appuyant la main sur la tète; cette dernière supposition est juste pour les baptistères d'Orient, mais elle ne saurait s'appliquer à ceux d'Occident dont le peu de profondeur, nous devons le répéter, interdit l'hypothèse d'une complète immersion.

Dans le système de M. de Saint-Andéol, l'évêque se tenait, pendant la cérémonie, près des bords de la piscine, sur le gradin inférieur, à l'opposé de la porte d'entrée; les diacres, munis d'un vase d'infusion, étaient placés au centre de la piscine, près de la cuve-réservoir contenant l'eau qui venait d'être bénite; les catéchumènes descendaient les trois marches de la piscine, du côté de la porte d'entrée, recevaient sur la tête et les épaules une triple et abondante infusion que leur faisait un diacre ou un prêtre; puis ils s'avançaient vers l'évêque qui achevait les cérémonies du baptême et procédait à celles de la confirmation. La piscine centrale, ayant de 1 à 3 mètres de diamètre, n'aurait été qu'un simple bassin d'écoulement, jouant le rôle d'un sol absorbant, c'est-à-dire que l'eau versée sur la tête des catéchumènes se serait perdue dans un orifice percé au centre de la piscine. Il y aurait donc eu effusion sans aucune immersion. Nous croyons au contraire qu'il y avait une immersion partielle, environ jusqu'aux genoux, ce qui suffisait pour conserver le symbolisme de l'ensevelissement dans les eaux, dont parlent tous les Pères, et aussi le souvenir des immersions plus complètes dans les fleuves. Si l'on n'avait eu qu'à remplir d'eau la cuve centrale, il n'eût pas été besoin d'en faire venir en grande abondance et souvent de très loin, au moyen de conduits souterrains. A quoi donc eussent servi les cerfs d'argent qui parfois, comme au baptistère du Latran, déversaient de l'eau dans l'intérieur du grand bassin?

On comprend fort bien, dans le système que nous soutenons, la prescription faite aux diacres par l'*Ordre romain* de descendre *pieds nus* dans la piscine, puisqu'ils devaient avoir de l'eau jusqu'à mi-

[1] G. Zeltner, *De Mersione in bapt.*, p. 15.

jambes pour arriver à la cuve-réservoir ; mais c'eût été là une précaution exagérée, si le sol n'eût été que simplement mouillé par les premières effusions qu'aurait faites l'évêque lui-même.

Qu'on ne nous objecte point que la piscine n'aurait pu contenir d'eau, parce qu'elle était perforée par un conduit d'écoulement ; rien n'était plus facile que de le boucher, avant d'ouvrir les canaux d'irrigation.

Toutefois on peut supposer ouvert le conduit d'écoulement, pendant l'administration du baptême, pourvu que les canaux d'irrigation aient continué, pendant ce temps, d'alimenter le bassin, pour en réparer incessamment les pertes.

Remarquons d'ailleurs que, dans la plupart des piscines, l'orifice du canal d'écoulement est plus élevé que la bouche du canal d'irrigation, ce qui devait maintenir le bassin à peu près plein. Nous disons *à peu près*, puisque l'eau ne pouvait s'élever au-dessus de l'orifice d'écoulement, pris dans la maçonnerie supérieure du bassin. Par conséquent, lorsqu'une piscine avait 30 cent. de profondeur, l'immersion des catéchumènes devait être réduite à 25 environ.

Quand l'évêque baptisait par lui-même, il fallait transporter en face de la porte d'entrée la cuve-réservoir, alors qu'elle était mobile, et, bien entendu, avant qu'elle fût remplie d'eau. Mais nous croyons que souvent l'évêque se tenait sur la marche supérieure qui entourait la cuve-réservoir. Saint Denys l'Aréopagite nous dit en effet que « le catéchumène, conduit par les prêtres vers la fontaine salutaire, est remis entre les mains de l'hiérarque qui se tient debout en un lieu plus élevé [1]. » Saint Ambroise ajoute que le ministre était placé *sur la fontaine* [2]. C'était là que se présentaient les catéchumènes et qu'ils montaient les trois marches, après avoir reçu l'infusion. *Ascende ad fontem*, lit-on dans l'Antiphonaire de saint Grégoire-le-Grand [3].

Nous nous séparons encore de M. de Saint-Andéol, alors qu'il suppose que l'immersion dans les fleuves a toujours été complétée par une effusion d'eau sur la tête. Partant de cette supposition

[1] *De Hierarch. eccl.*, c. II.
[2] Vidisti fontem, vidisti et sacerdotem supra fontem. (*De Sacr.*, l. I, c. III.)
[3] Thomasi, *Opera*, t. V, p. 93.

émise par certains liturgistes, que le ministre aurait été placé sur un tertre voisin du catéchumène immergé jusqu'aux épaules, il remarque avec raison qu'il n'aurait pu lui plonger la tête dans l'eau, sans risquer d'y tomber lui-même, à moins qu'il ne se couchât par terre dans une position ridicule, ce qui est inadmissible. D'accord, mais cette impossibilité n'existe plus, si le ministre descend dans l'eau, comme le fit saint Philippe pour baptiser l'eunuque de Candace, comme le font de nos jours les Baptistes. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que, pour ces sortes d'immersions complètes, il fallait des endroits propices, rares à rencontrer, c'est-à-dire un cours d'eau profond d'un mètre 30 cent. à 1 m. 40 c. Quand il y avait moins d'eau, comme il arrive fréquemment en Judée, en Asie-Mineure, en Espagne, en Italie, etc., il eût fallu s'agenouiller ou se coucher dans l'eau, ce qu'aucun texte ne peut nous faire supposer ; si, au contraire, on avait choisi les endroits creux qu'on trouve quelquefois dans les cours d'eau torrentueux, il y aurait eu danger de se noyer. Dans le premier cas, c'est-à-dire lorsque la profondeur d'eau n'était pas suffisante, saint Jean-Baptiste, les apôtres et les missionnaires des premiers temps durent recourir à une ample infusion d'eau sur la tête, suppléant ainsi ce qui manquait à l'immersion partielle. Cette ablution mixte a-t-elle été plus commune dans les rivières que la submersion ? Nous l'ignorons ; mais ce qui nous paraît certain, c'est que l'un et l'autre mode ont été pratiqués en même temps ; les textes du IVe siècle que nous avons cités ne laissent en effet aucun doute sur des cas d'immersion complète, tandis que les monuments iconographiques de cette même époque et des siècles suivants (nous en parlerons bientôt) démontrent qu'on pratiqua aussi l'ablution pour les baptêmes dans les rivières, qui se prolongèrent jusqu'au VIIe siècle chez les Saxons d'Angleterre, et jusqu'au VIIIe chez les Saxons d'Allemagne.

Quant au baptême dans les fonts, distinguons soigneusement ce qui concerne les enfants et ce qui regarde les adultes. Au VIIIe siècle, alors qu'on baptisait généralement les enfants à l'âge d'un an et qu'il n'y avait plus guère de baptêmes d'adultes, la cuve-réservoir, placée au centre du baptistère, fut remplacée par une cuve à parois verticales, où l'on plongeait les enfants. La forme de ces fonts, que nous étudierons plus tard, démontre bien que, du VIIIe

au XI[e] siècle, l'enfant s'y tenait debout, ayant de l'eau jusqu'au cou, et soutenu sous les bras par son parrain ; il était très facile alors de lui plonger la tête dans l'eau : l'infusion devenait donc inutile pour lui. Lorsque, au XI[e] siècle, on baptisa les enfants presque aussitôt après leur naissance et qu'ils ne pouvaient encore se tenir sur leurs pieds débiles, on les immergea horizontalement dans une cuve profonde de 38 à 50 centimètres dont le diamètre dut nécessairement s'élargir. Au XIII[e] siècle, le mode d'infusion apparaît dans quelques contrées, soit seul, soit mêlé à une immersion des parties inférieures du corps. Le triomphe de l'infusion nous est révélé au XV[e] et surtout au XVI[e] siècle par la disposition des fonts accostés d'une petite cuvette ou écuelle, percée d'un orifice d'écoulement, tantôt placée contre la cuve, tantôt taillée dans le même bloc, de façon à ce que l'eau versée sur la tête de l'enfant s'échappât par cette piscine.

En ce qui concerne les adultes, la plupart des liturgistes ont supposé à tort qu'il existait jadis des cuves assez profondes pour les immerger complètement. Nous n'en connaissons aucune de ce genre, et, dans les plus hautes, il est matériellement impossible qu'on ait pu pratiquer la submersion, quand bien même le catéchumène s'y serait agenouillé ou accroupi. On devait donc se trouver fort embarrassé, au Moyen-Age, dans les cas très rares de baptêmes d'adultes. Il fallait, comme jadis, recourir aux cours d'eau, ou bien se contenter d'une simple infusion, ou bien se servir de vases spéciaux, de tonnes par exemple. Ce dernier mode a dû parfois être encore employé à la fin du XIII[e] siècle, puisque Duns Scot prévoit le cas d'un ministre impotent qui n'aurait pas la force d'immerger un robuste campagnard [1].

L'iconographie jette un grand jour sur la question qui nous occupe ; elle ne nous offre pas un seul exemple d'immersion complète pour les adultes. En Orient, comme en Occident, les représentations peintes ou sculptées des premiers siècles nous montrent Notre-Seigneur à demi plongé dans les eaux du Jourdain, tandis

[1] Excusari potest minister a trina immersione ut si minister sit impotens, et sit unus magnus rusticus qui debet baptizari quem nec potest immergere nec elevare. — *Comm. in IV sent.*, dist. III, q. IV.



Mosaïque de Saint-Marc, à Venise.

que saint Jean lui impose la main sur la tête ou, ce qui est bien plus fréquent, lui verse de l'eau sur la tête avec la main.



Baptême de Notre-Seigneur (Mosaïque de Ravenne).

Ces monuments ne prouvent pas que saint Jean ait baptisé de la sorte, mais ils démontrent qu'à l'époque où ils ont été faits sous la direction du clergé, on baptisait certainement ainsi, soit dans les rivières, soit dans les baptistères. Le premier cas (l'imposition de la main sur la tête) peut se rapporter à l'immersion dans les fleuves, alors que le ministre appuyait sa main sur la tête du catéchumène pour la plonger dans l'eau ; mais ce peut-être aussi une allusion à diverses cérémonies antérieures ou postérieures à l'ablution, comme l'imposition des mains qui accompagne les exorcismes, ou bien l'onction verticale qui précède la confirmation. Dans le second cas, lorsque saint Jean ou une colombe verse de l'eau sur la tête du Sauveur, c'est la négation évidente de la submersion, car il n'eût servi de rien d'infuser ainsi la tête d'une personne qui aurait déjà été plongée trois fois complètement sous l'eau. Dans une étude précédente sur l'iconographie du baptême, nous avons cité les fresques, les mosaïques, les diptyques, du IV[e] au VIII[e] siècle, représentant le mode mixte qui prévalut alors. Pour ne pas trop nous répéter, contentons-nous ici de quelques rapides indications.

Au cimetière de Calixte, dans le premier des *Cubicula* des sacrements, une peinture du III[e] siècle nous montre un enfant entré seulement dans l'eau jusqu'aux genoux ; le personnage qui le baptise



Scène baptismale (Cimetière de Calixte).

lui pose la main sur la tête ; l'eau qui retombe autour de l'enfant prouve assez naïvement qu'il est baptisé par infusion [1].

On voit des scènes d'infusion unie à l'immersion sur une médaille très antique publiée par Vettori, sur un fragment de verre du III[e] siè-

[1] *Roma sott.*, t. III, pl. XVI.

cle, trouvé près des thermes de Dioclétien [1], sur un marbre funéraire d'Aquilée [2], etc. Remarquons, en passant, qu'il faut bien se garder, comme on l'a fait [3], de vouloir démontrer l'antiquité de l'infusion par les sculptures des sarcophages de Naples publiés par Ciampini, puisque ces tombeaux ne datent que du XII[e] ou XIII[e] siècle; ou par les scènes baptismales des fresques de Saint-Laurent-hors-les-Murs qui ne remontent qu'au XIV[e] ; ou par les fresques du baptême de saint Augustin à Saint-Ambroise-de-Milan, etc.; ces monuments iconographiques ne peuvent que nous révéler le mode baptismal de l'époque dont ils datent, mais nullement celui des temps auxquels se rapportent les sujets représentés.



Immersion accompagnée d'infusion.
(Missel de Limoges, XI[e] siècle.)

[1] De Rossi, *Bulletino,* 1876, tav. I.
[2] *Ibid.*
[3] Marandé, Grandcolas, le P. Perrone, etc.

Si les peintures du IIIe au VIIe siècle ont une grande importance comme démonstration historique, il n'en est plus de même des temps plus rapprochés de nous. On ne baptisait plus guère d'adultes; les artistes, n'ayant plus sous les yeux que des ablutions d'enfants, se sont trouvés disposés à transférer aux adultes les procédés et les ustensiles qui seuls étaient à leur connaissance. Souvent ils ont placé le catéchumène dans une cuve, mais en violant toutes les proportions, en sorte que la partie cachée dans les fonts est loin d'avoir l'espace qui lui serait nécessaire. Du VIIIe au XVe siècle, les peintures et les sculptures nous montrent, pour les adultes, tantôt l'immersion partielle sans infusion, tantôt l'infusion sans immersion, tantôt enfin, et c'est le cas le plus ordinaire, l'infusion ajoutée à l'immersion, comme dans la plupart des images figurant le baptême du Jourdain. (*Voir la figure de la page précédente.*) Les monuments des mêmes époques nous représentent les enfants plongés dans une cuve ayant tout au plus un mètre de hauteur, sur un mètre de diamètre.

Les vitraux et les miniatures du XIIIe, du XIVe et parfois même du XVe siècle, représentent toujours le catéchumène, enfant ou adulte, ayant la partie inférieure du corps plongée dans le réservoir des fonts et près de recevoir l'infusion sur la tête.

L'iconographie se trouve donc d'accord avec les données historiques pour démontrer, d'une manière générale, qu'en Occident l'immersion plus ou moins complète, accompagnée ou non d'infusion, a régné pendant les treize premiers siècles et que, pendant cette période, le mode d'infusion, surtout pour les enfants, a été exceptionnel; qu'aux XIVe et XVe siècles l'immersion est devenue de plus en plus rare. Mais comme la décadence de ce rite n'est point survenue partout à la même époque, nous devons porter successivement notre attention sur l'Italie, la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre. Nous parlerons ensuite des contrées où règne encore le rite, plus ou moins général, de l'immersion.

ITALIE. — Nous voyons par le témoignage de saint Bonaventure que l'immersion régnait encore en Italie au XIIIe siècle. Un concile tenu à Ravenne en 1311 laisse le mode baptismal à l'arbitre du ministre. En 1371, les Constitutions synodales de Bologne, tout en prescrivant l'immersion, permettent l'infusion pour les lieux où le

premier de ces rites serait difficile à accomplir, soit à cause de la pénurie d'eau bénite, soit en raison de l'exiguité des fonts.

En 1374, le concile de Bénévent, après avoir constaté l'usage de l'immersion dans cette province ecclésiastique, ajoute [1] qu'on doit agir de même dans les ondoiements faits à domicile; mais que, si l'on n'a point à sa disposition un récipient assez grand, on peut se contenter de verser de l'eau sur la tête de l'enfant. Ces prescriptions ont été maintenues par le concile de 1693 pour les 142 paroisses qui composent le diocèse de Bénévent. Benoît XIII, qui en avait été archevêque, continua de baptiser par immersion pendant son pontificat, et il introduisit les cérémonies de ce rite dans la rédaction du Pontifical romain ; il leur donne même le premier rang, en raison sans doute de son attachement aux antiques coutumes de son ancien siège épiscopal, tandis que dans le Rituel de Grégoire XIII, le rite de l'infusion précède celui de l'immersion; la règle, comme c'est naturel, prend le pas sur l'exception. Le baptême par immersion se pratique encore aujourd'hui dans presque tout l'archidiaconé de Bénévent; mais on se borne à plonger la tête de l'enfant dans la cuve [2].

L'immersion est encore prescrite dans les Rituels baptismaux imprimés à Brescia en 1555 ; à Venise, en 1571, 1573 et 1581 ; à Turin, en 1589. Ce n'est qu'en 1593 que l'Église de Bologne substitua l'infusion à ses antiques usages [3].

Beaucoup d'autres Rituels du XVI[e] siècle ne parlent plus que de l'infusion [4].

France. — Un écrivain anonyme, cité par Allatius [5], prétend que Charlemagne aurait ordonné de généraliser l'emploi de l'infusion, réservée jusque là aux malades. Cette assertion est démentie par tous les textes historiques. Au XII[e] siècle, ni les théologiens, ni les Rituels ne parlent point encore de l'infusion. Il commence seule-

[1] Benoit XIII, *Syn. Benevent. Eccles.*, p. 75.

[2] Barbier de Montault, *Traité de la Visite pastorale*, p. 106.

[3] Trombelli, *De Baptism.*, t. II, p. 264.

[4] Rituels de Côme (1557), de Brescia (1570), de Pérouse (1582), de Venise (1592), de Bologne (1593), etc.

[5] *De Separatione veteris Romæ a Græcis*, ap. Allat., l. II, c. VI.

ment à en être question vers le milieu du XIII[e] siècle, où saint Bonaventure constate son apparition [1]. Saint Thomas en parle comme d'un usage exceptionnel et dit qu'un ministre pécherait gravement en baptisant autrement que par immersion, parce qu'il ne se conformerait pas au cérémonial de l'Église latine [2].

En 1275, les deux modes étaient usités dans le diocèse d'Angers ; car, à cette date, l'évêque Nicolas Gelant, dans une instruction synodale, rappelle à l'observance des lois liturgiques les prêtres qui, par négligence, se contentaient d'immerger les enfants une seule fois dans l'eau ou de leur faire une seule infusion [3].

Le concile de Nîmes, en 1284, prescrit le rite de l'immersion, avec cette réserve qu'on peut user de l'infusion quand il y a péril de mort pour l'enfant et qu'on n'a point à sa disposition ni assez d'eau ni un vase assez grand [4].

Au XIV[e] siècle, le Rituel de Sainte-Madeleine de Beaulieu prescrit l'infusion ; les Statuts synodaux de Cambrai recommandent de ne pas plonger la tête de l'enfant dans l'eau, mais de lui en verser sur la tête. La plupart des autres livres liturgiques, du moins de ceux que nous avons consultés, continuent à parler uniquement de l'immersion.

Les Constitutions synodales de Chartres (1526) laissent la liberté de pratiquer l'un ou l'autre mode. Il en était encore ainsi en 1580, puisque le Sacramentaire de ce diocèse dit que « le curé ondoye ou plonge en l'eau à trois diverses fois, selon la coutume de l'église en laquelle est fait le baptême. » D'après les Statuts synodaux que cite dom Martène, les deux systèmes auraient été pratiqués simultanément, dès le commencement du XIV[e] siècle, dans le diocèse de Cambrai ; au XVI[e] seulement dans celui de Reims ; vers 1554 dans celui de Beauvais.

Le Rituel baptismal de Caen, imprimé en 1614, prescrit de plonger trois fois la tête de l'enfant dans l'eau [5]. La triple immersion est également mentionnée dans le Rituel de Lyon (1605), dans celui du

[1] *In IV*, dist. III, q. I.
[2] *Summa*, III[a] part., q. LXVI, art. 7.
[3] D'Achéry, *Spicil.*, XI, 223.
[4] D. Martène, *De Rit. Eccles.*, l. I, c. I, art. 14.
[5] *Sacra institutio baptizandi*. Caen, 1614.

Puy (1614), dans celui de Poitiers (1655) qui recommande au prêtre de « plonger dextrement l'enfant par trois fois, se donnant garde qu'il ne le blesse. » D'un texte aussi positif, on peut tirer une conclusion indiscutable ; mais on peut hésiter en face des Rituels qui, comme celui d'Orléans, en 1581, se bornent à dire : *mergat semel, mergat secundo, mergat tertio;* comme nous l'avons dit, cette expression, détournée de son sens primitif, a été parfois appliquée à l'infusion. Il faut aussi remarquer que les Rituels français reproduisent souvent les dispositions du Rituel romain qui, en raison de son universalité, devait faire la part du rite immersionnel, et que cette reproduction ne prouve pas toujours que ce mode baptismal ait été très employé chez nous aux XVIe et XVIIe siècles. Mais il est sûr qu'il l'a été parfois, comme le témoignent les vitraux et les miniatures du XVIe siècle, ainsi que la disposition intérieure d'un certain nombre de fonts baptismaux de cette époque.

Belgique. — L'immersion était encore usitée exclusivement à Liège en 1287, comme l'indique un concile tenu à cette date [1]. Ce mode baptismal ne paraît être tombé en désuétude, dans les provinces belges, qu'après le concile de Trente [2].

Allemagne. — Il est curieux de voir Voltaire placer à la fin du VIIIe siècle l'introduction de l'infusion. « Les latins, dit-il [3], vers la fin du VIIIe siècle, ayant étendu leur religion dans les Gaules et la Germanie et voyant que l'immersion pouvait faire périr les enfants dans les pays froids, substituèrent la simple aspersion : ce qui les fit souvent anathématiser par l'Église grecque. » Ainsi donc, d'après Voltaire, le Christianisme ne s'introduisit en Allemagne et dans les Gaules que vers la fin du VIIIe siècle !

Recourons bien vite à des renseignements plus sérieux.

En 1280, un concile de Cologne prescrit l'immersion. En 1470, le concile de Prague la maintient conjointement avec l'infusion. A Salz-

[1] Il y est recommandé de recourir à l'infusion, pour la tête, qu'on ne doit pas plonger dans l'eau, crainte de suffocation.

[2] Bolland., 24 oct., p. 855.

[3] *Questions sur l'encycl.*, art. *Baptême.*

bourg, il était encore d'usage en 1582 de baigner dans l'eau l'occiput de l'enfant[1]

L'Église évangélique d'Allemagne adopta d'abord l'immersion, rite que favorisait Luther, sans le rendre obligatoire. Dans son petit Catéchisme du baptême, il dit que le ministre doit plonger l'enfant dans l'eau. Consulté en l'an 1530 par H. Genesius sur la manière dont on devait baptiser une Juive, il répondit qu'on devait l'envelopper dans un drap et la mettre dans une baignoire où le ministre lui plongerait trois fois la tête sous l'eau[2].

Les théologiens postérieurs à Luther ou bien gardent le silence sur le mode baptismal, ou bien considèrent l'immersion comme un rite facultatif. C'est à cette dernière opinion que se rangea Calvin[3].

Angleterre.—Quand la Réforme pénétra en Angleterre, l'immersion y était presque universellement conservée. Le Rituel anglican de Londres, en 1574, dit qu'on doit immerger l'enfant avec précaution, mais que, s'il est débile et chétif, il suffit de lui verser de l'eau sur la tête. Ce ne fut qu'au commencement du XVII[e] siècle que l'on recourut à l'infusion, pour ménager la santé des enfants; cette substitution fut approuvée par le concile d'Hamptoncourt[4]. Richard Baxter combattit alors l'immersion baptismale comme étant opposée au cinquième commandement, parce que la vive impression causée par l'eau froide peut engendrer de graves maladies. Jean Smith n'était point de cet avis et faisait surtout consister la doctrine qu'il prêchait dans le baptême par immersion.

En 1643, une commission de théologiens, nommée par le Parlement d'Angleterre pour composer un Directoire du service divin, décida que l'immersion tolérée jusque là étant illégitime et indécente, il fallait s'en tenir au mode de l'infusion. Cette décision, votée à la simple majorité d'une voix, ne trancha point la question. Les deux modes sont laissés facultatifs dans les Rituels anglicans de 1665, 1719 et 1788. Mais l'infusion domina au XVIII[e] siècle, et

[1] *Manual. paroch. pro provinc. Salisburg.*, 1582.
[2] Walch, *Werke*, t. X, p. 2637; *Propos de Table*, trad. Brunet, p. 255.
[3] *Instit. rit. Christ.*, l. IV, c. XV, § 19.
[4] John Floyer, *On cold bathing*, p. 50.

quand les parents désiraient user de l'autre mode, la plupart des pasteurs exigeaient un certificat de médecin, attestant que l'enfant était en état de supporter l'immersion. Aujourd'hui encore, selon les sectes, les deux modes sont usités, et il y a des pasteurs ecclectiques qui se conforment en cela au désir des parents.

Nous ne comprenons donc pas que le P. Perrone ait pu dire [1], que l'on ne trouverait pas un seul ministre protestant, soit en Angleterre, soit en France, soit en Allemagne, qui administrât le baptême par immersion. Cette assertion est tout aussi inexacte que l'affirmation contraire du docteur Wall [2], à savoir que « dans les pays où l'autorité du Pape n'a jamais été reconnue, on a conservé l'usage de l'immersion. »

Il nous paraît important de bien préciser les causes qui ont fait abandonner l'immersion par l'Église latine. Examinons d'abord certains motifs généralement allégués, mais qui nous paraissent dénués de fondements. Celui que les liturgistes [3] ont le plus invoqué serait une convenance de pudeur, surtout relativement aux femmes, pudeur qui ne pouvait plus être suffisamment sauvegardée, par suite de l'abolition des diaconnesses. Comme la disparition de cet office date, selon les lieux, des Ve, VIe et VIIe siècles, ce serait peu de temps après qu'aurait dû en même temps cesser l'immersion. D'ailleurs, ne pouvait-on pas recourir aux soins de la marraine, ou même d'une religieuse ? Du XIIIe au XVIIe siècle, les baptêmes d'adultes étaient extrêmement rares ; ce ne sont pas ces cas exceptionnels qui auraient pu amener une révolution liturgique dans les baptêmes ordinaires, c'est-à-dire dans ceux des enfants. Quand, par hasard, il s'agissait des adultes, on pouvait recourir à des précautions d'une exécution bien facile, retrancher la dénudation, comme font aujourd'hui les Baptistes. En ce qui concerne les enfants, on pouvait, comme le prescrivent plusieurs Rituels, ne découvrir que la partie supérieure de leur corps. Vossius qui, comme bien d'au-

[1] *Le Protestantisme et la Règle de foi*, t. II, p. 35.

[2] *Pædobapt. examen*, t. II, p. 239.

[3] Claude de Vert, *Explic. des Cérém.*, t. II, c. II, p. 365; Grandcolas, *Comment. hist. sur le Brév. rom.*, t. II, p. 310; *Conf. d'Angers, du Bapt.*, p. 102; Vincent de Massa, *De Liturg.*, n° 93.

tres, paraît avoir oublié combien étaient rares les baptêmes d'adultes, quand l'immersion tomba en désuétude, dit que cet usage cessa quand les mauvais prêtres succédèrent aux bons, comme si tous avaient été parfaits avant le XIII[e] siècle, et tous mauvais après le XIV[e] !

Selon d'autres[1], l'abandon de l'immersion serait provenue de la diminution du nombre des diacres qui aidaient le prêtre à plonger dans l'eau les catéchumènes. C'est encore là un anachronisme, puisque cette diminution des diacres a précédé de plusieurs siècles les premiers essais solennels d'infusion isolée.

On a allégué l'insuffisance de forces de la part du ministre pour plonger les enfants dans les fonts et les retirer de l'eau, comme si c'était là une opération bien difficile. Qu'on nous explique donc comment les prêtres qui vécurent dans la première partie du Moyen-Age trouvaient la force d'immerger, le même jour, un grand nombre d'enfants, le baptême solennel ne se donnant que les veilles de Pâques et de Pentecôte, et comment, à partir du XIII[e] ou du XIV[e] siècle, alors qu'on baptisait en tout temps, ils n'auraient plus eu la force nécessaire pour procéder à quelques immersions isolées ? En dégageant cette thèse de ses exagérations, il restera vrai de dire que l'infusion étant beaucoup plus facile à administrer, on se trouva porté à recourir à ce mode plus expéditif, surtout dans les paroisses populeuses.

Mais ne serait-ce pas, comme on l'a dit [2], le danger de noyer les enfants qui aurait fait abandonner le rite de l'immersion ? Admettons, si l'on veut, ce problématique péril, dans les premiers âges de l'Église, du temps des cuves larges et profondes; il nous suffit d'examiner la disposition intérieure des fonts, du XIII[e] au XVI[e] siècle, pour voir combien cette crainte aurait alors été chimérique.

La principale cause qui fit renoncer à l'immersion nous paraît être l'appréhension beaucoup plus fondée de compromettre la santé des enfants nouveau-nés en les plongeant dans l'eau froide. Ce danger n'existait guère, alors qu'on ne baptisait qu'aux vigiles de Pâques et de la Pentecôte, époque où le soleil commence à échauf-

[1] Juénin, *De Baptism.*, q. III, c. II, art. 2.

[2] Martinet, *Institut. theol.*, IV, 170.

fer l'atmosphère de ses rayons ; d'ailleurs, sous ce régime liturgique, la plupart des enfants qu'on présentait aux fonts étaient âgés de quelques mois ou du moins de quelques semaines, et pouvaient plus facilement supporter l'impression d'un bain froid. Il n'en fut plus de même quand on se mit à baptiser les enfants quelques jours après leur naissance, et à toutes les époques de l'année. Alors on dut user à leur égard de la même indulgence qu'on avait pratiquée depuis les premiers siècles envers les malades. On avait bien, il est vrai, la ressource de faire chauffer l'eau ; mais n'était-ce point un grand embarras que de faire tiédir une pareille quantité de liquide ? Il eût fallu, à l'exemple des Orientaux, faire une bénédiction spéciale de l'eau chauffée dont on allait se servir, y ajouter un peu d'eau des fonts, immerger l'enfant dans un vase plus ou moins profane et violer ainsi, en quelques points, les prescriptions liturgiques.

Il serait naturel de supposer que l'immersion a commencé à être abandonnée dans les climats du Nord, où elle peut avoir de plus graves inconvénients, et cependant les faits démontrent qu'elle tomba en désuétude d'abord en France, puis en Italie, en Allemagne, et enfin en Angleterre, seulement sous le règne d'Élisabeth.

Un second motif qui dut faire renoncer à l'immersion, c'est la contamination de l'eau par des maladies de peau qui pouvaient se gagner, et par ces souillures qui firent donner à Constantin IV le surnom de *Copronyme*. L'impression de l'eau sur les enfants nus devait rendre assez fréquents des accidents de ce genre, et les théologiens ont dû se demander en quels cas il fallait remplacer l'eau et procéder à une nouvelle bénédiction des fonts ; car il n'était point possible de réserver une assez grande quantité d'eau bénite pour remplacer celle qui aurait été salie par des déjections de diverses natures.

On comprend que les deux motifs que nous venons d'indiquer n'ont pu influer sur l'immersion dans les pays orientaux, là où la bénédiction de l'eau se fait pour chaque baptême en particulier et où il est facile de la faire tiédir : aussi le mode de l'antique immersion, comme nous allons le voir, s'y est-il conservé presque partout, avec ou sans addition d'infusion.

Les Abyssins procèdent de la manière suivante : le prêtre plonge dans l'eau bénite le tiers du corps de l'enfant nu, en disant : *N... est baptisé au nom du Père ;* puis le second tiers, en ajoutant : *N... est baptisé au nom du Fils ;* enfin ils le plongent tout entier, en disant : *N... est baptisé au nom du Saint-Esprit.* Lorsque l'enfant, pour raison de santé, ne peut être plongé tout entier dans l'eau, on l'étend sur un drap auprès des fonts, et le prêtre, trempant trois fois sa main dans l'eau baptismale, en frotte autant de fois le corps de l'enfant depuis la tète jusqu'aux pieds, ou parfois même se contente de faire avec ses doigs mouillés un triple signe de croix sur le front du catéchumène [1].

Chez les Nestoriens, le prêtre plonge l'enfant jusqu'au cou et ensuite, avec la main, il lui verse de l'eau sur la tête [2]. Les Arméniens procèdent de la même manière [3].

Les Syriens, les Jacobites et les Maronites font remarquer que saint Jean a tenu sa main droite sur la tête de Notre-Seigneur pendant qu'il le baptisait : aussi, chez eux, le prêtre maintient-il sa main droite sur la tète de l'enfant plongé dans la cuve, et c'est avec la main gauche qu'il lui verse de l'eau sur la tête, de façon à la faire couler d'abord sur le devant du corps, puis par derrière, et enfin sur chacun des deux côtés [4].

Aujourd'hui les Maronites paraissent employer indifféremment l'immersion ou l'infusion.

Les Sabéens ou Chrétiens de Saint-Jean unissent ensemble les deux modes. L'officiant et tous les assistants des deux sexes entrent dans la rivière jusqu'aux genoux ; en prononçant la formule baptismale, l'officiant arrose trois fois le nouveau-né ; après quelques prières, le parrain plonge ce même enfant dans l'eau [5].

Les Grecs ont fidèlement conservé le rite de l'immersion, mais il arrive souvent que le prêtre tient avec la main gauche, au-dessus du *kolimbythra*, l'enfant couché sur le ventre, et qu'il arrose d'eau sa

[1] Combes et Tamisier, *Voyage en Abyssinie,* t. III, p. 171 ; Bertrand, *Dict. des Relig.*, t. I, p. 425.

[2] Denzinger, *Rit. Orient.*

[3] *Concil. Armen.* (1342), art. 8.

[4] J. Assemani, *Cod. liturg.*, l. 1, c. V, p. 236.

[5] Grégoire. *Hist. des Sectes relig.*, t. V, p. 246.

tête et tout le reste du corps [1] : c'est ce que font aussi la plupart des Orientaux, lorsque le vase baptismal est trop petit pour immerger complètement le catéchumène.

Les anciens Moscovites s'imaginaient que le péché originel ne pouvait être effacé que si tout le corps était abondamment lavé; selon les croyances populaires, l'eau se chargeait de toutes les souillures morales du baptisé ; aussi ne devait-elle plus servir pour un second baptême [2].

Non seulement les Russes ont conservé le mode d'immersion pour les enfants, mais, le samedi saint, en mémoire de l'ancienne cérémonie baptismale de ce jour, ils les plongent dans les flots de la Newa et de la Moscowa. C'est aussi dans l'eau courante que se font les baptêmes d'adultes. Est-on en hiver, on pratique un trou dans la glace et on y plonge le prosélyte jusqu'au cou. Quant à ceux qui ont le tempérament faible, on se borne à leur verser sur la tête, par trois fois, une tonne pleine d'eau. La législation russe a pris ses précautions pour empêcher les enfants des *orthodoxes* d'être baptisés par infusion. Un ukase de 1839 renouvelle défense aux ecclésiastiques catholiques, sous peine de destitution, de baptiser un enfant né d'un mariage mixte, alors même que les parents auraient manifesté leur préférence pour le rite latin. L'article 201 du code pénal russe, mis en vigueur à partir du 1er mai 1849, défend « aux prêtres de confessions chrétiennes, de baptiser d'après leur rite des enfants d'orthodoxes, sous peine, pour la première fois, d'être éloignés de leur place pour six mois à un an, et, pour la deuxième fois, de perdre leur charge spirituelle et d'être placés sous la surveillance de la police [3]. »

Les Russes ne font pas chauffer l'eau comme les Grecs ; beaucoup d'entre eux croient que les bains d'eau froide ne peuvent que fortifier les enfants. Cette théorie ne paraît pas en harmonie avec les tables de mortalité dressées pour les capitales de la Russie, de la Suède et des autres États du Nord ; on y voit que les deux cinquièmes des enfants périssent dans les premiers jours qui suivent leur

Goar, *Euchol.*, p. 365.
M. Siricius, *Relig. Moscovit.*, p. 77.
De la Législation russe au point de vue de la liberté de conscience, p. 10.

baptême. « Mais ce résultat, dit M J. de Marlès [1], n'effraie pas les paysans russes qui se montrent persuadés que Dieu ne souffrirait pas qu'il arrivât le moindre mal à personne pour avoir accompli un devoir religieux. » Nous devons ajouter que, surtout dans les villes, on fait souvent dégourdir l'eau dans un endroit chaud.

Dans l'Église occidentale, le rite de l'immersion n'est plus actuellement conservé que dans la liturgie mozarabique et dans la liturgie ambrosienne, dont l'Église romaine a toujours respecté les coutumes traditionnelles. Le Rituel ambrosien, tout en maintenant le mode de l'immersion, a soin d'ajouter que lorsqu'elle ne peut point se faire commodément, on doit recourir à l'infusion, et c'est ce qui a toujours lieu pour les adultes. Quant aux enfants, on se contente, à la cathédrale de Milan, d'une immersion de l'occiput ; le prêtre tient sa main droite sous le cou de l'enfant que ses parrains soutiennent par le dos, et il fait décrire à sa tête trois signes de croix en prononçant la formule baptismale [2].

Un certain nombre de sectes, issues du Protestantisme, ont fait revivre le rite de l'immersion, en y attachant souvent une importance capitale. Tels sont les Sociniens ou Antitrinitaires qui baptisent dans les rivières. Les catéchumènes se rendent près d'un cours d'eau, accompagnés de leurs parents et amis. Là, le pasteur prononce un discours sur la dignité du baptême ; puis il entre dans l'eau, suivi de tous les candidats qui s'y mettent à genoux. En prononçant la formule baptismale, le ministre pose une main sur le sommet de la tête du catéchumène, l'autre sous le menton, et on lui fait prendre ainsi un bain complet [3].

Voici, d'après Bernard Picard [4], comment, au XVIII[e] siècle, se pratiquait l'administration du baptême dans la secte des Rhinsbourgeois de Hollande :

« Après la profession de foi, celui qui doit administrer le sacrement et celui qui doit le recevoir se rendent à une espèce d'étang qui est derrière une maison appartenant à la secte de Rhinsbourg. C'est

[1] *Encyclop. cathol.*, v° *Baptême.*
[2] *L'Univers*, 7 janv. 1813 ; Catalan., *Rit. rom.*, c. IV, § 56.
[3] Wolkelius, *De vera relig.*, l. V.
[4] *Cérém. relig.*, t. IV, p. 331.

dans le réservoir d'eau qui dépend de cette maison que le catéchumène doit être baptisé par immersion. Si c'est un homme qui doit recevoir le baptême, il a sur le corps une chemisette blanche, un caleçon de même; si c'est une femme, une manière de jaquette toute pareille, avec une jupe à laquelle on attache ordinairement quelques pièces ou morceaux de plomb, semblables à ceux que les dames font mettre dans les manches de leurs robes. Cela se pratique, nous dit-on, afin qu'elles plongent mieux, et peut-être aussi pour d'autres raisons. Le baptisant est dans le même équipage au milieu de cet étang, où il les attend pour les plonger en prononçant la formule ordinaire à presque toutes les communions chrétiennes. Étant baptisés, ils vont reprendre leurs habillements ordinaires pour se rendre ensuite à l'assemblée, où ils sont exhortés à la persévérance et à la pratique des préceptes de Jésus-Christ, après quoi on fait une prière en public et l'on chante ou des cantiques ou des psaumes. »

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les Mennonites de Hollande baptisaient tantôt par immersion, tantôt par infusion ; mais, depuis cette époque, ce dernier mode a prévalu [1].

Chez les Mormons d'Amérique, celui qui baptise descend dans l'eau en appelant à haute voix le catéchumène par son nom. Quand ils le peuvent, ils choisissent une source d'eau chaude pour lieu d'immersion [2].

Les Tunkers ou Plongeurs des États-Unis, qui eurent pour fondateur l'allemand Conrad Peyssel, sont ainsi appelés du verbe allemand *tunken* (plonger), parce qu'ils plongent trois fois sous l'eau la tête de l'adulte agenouillé [3].

Les Baptistes, qui doivent leur origine à une communauté puritaine, constituée en Angleterre vers l'an 1623, sont très répandus en Amérique. En 1799, on y comptait déjà 956 églises de *particular Baptists*, 20 de *general Baptists*, 12 de *Baptists sabbataires*. Ce nombre était plus que doublé en 1850, époque où, dans le seul État de Virginie, on comptait plus de 50,000 Baptistes [4]. Dans l'assemblée de New-Hampshire, les Baptistes *réguliers* ou *associés* rédigèrent

[1] Grégoire, *Hist. des Sectes relig.*, V, 271.
[2] *Revue des Deux-Mondes*, 23e année, t. III, p. 970.
[3] *Acten, Urkunden*, etc., p. 339.
[4] *Revue des Deux-Mondes*, 1853, t. III, p. 980.

une profession de foi où il est dit : « Nous croyons que le baptême du chrétien est l'immersion du fidèle dans l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour témoigner au dehors, par un emblème imposant et solennel, notre foi au Sauveur crucifié, enseveli et ressuscité, ainsi que son pouvoir purifiant ; que ce baptême est absolument nécessaire pour avoir part aux privilèges de l'Église. »

Les Baptistes exigent que le ministre descende avec le catéchumène soit dans un cours d'eau, soit dans une cuve. Quand celle-ci n'est pas assez profonde pour une immersion complète, le ministre soutient de la main gauche la tête du catéchumène qui se couche dans la baignoire [1].

Toutes les sectes baptistes d'Amérique et d'Europe sont d'accord pour ne conférer le baptême qu'aux adultes, mais leur mode d'administration varie. Ainsi les *general Baptists* ont substitué l'aspersion à l'immersion ; peut-être est-ce en raison de ce changement qu'ils obtiennent moins de succès que les autres communions, car le mode de l'immersion est très sympathique aux classes inférieures de l'Amérique, surtout aux noirs et aux pionniers du Far-West. C'est pour leur complaire que les Méthodistes emploient de plus en plus ce mode baptismal.

Les Baptistes qui, au commencement de ce siècle ne comptaient en Angleterre que 247 communautés, y ont fait des progrès considérables. M. Alph. Esquiros décrit ainsi un baptême donné dans le *Tabernacle* érigé en 1856, à Londres, dans Kensington-Road, par M. Spurgeon, l'un des plus ardents apôtres du Baptisme : « Une des scènes les plus intéressantes du *Tabernacle* est le baptême des adultes, qui a lieu généralement le jeudi soir après le service. Une vingtaine de catéchumènes se groupent sur une plate-forme qui occupe une des extrémités de la salle, au-dessous de la chaire. Les jeunes filles sont habillées de blanc, elles portent des bonnets relevés d'un tour de dentelle, qui leur serrent étroitement la tête ; leurs robes longues et tombant à plis droits, l'espèce de pélerine qui leur couvre les épaules, leur air modeste et recueilli, tout dans leur costume et leur attitude rappelle les statues de saintes qu'on voit dans les anciennes églises. Les hommes sont revêtus d'une robe de

[1] Voir la gravure du *Monde illustré*, p. 252 du 15 avril 1876.

chambre, avec une cravate ou un col blanc. Au milieu de la plate-forme, s'ouvre un réservoir d'eau, à l'entrée duquel se placent deux diacres en habits bourgeois, tandis que M. Spurgeon, revêtu cette fois d'une robe cléricale à manches flottantes, disparaît à moitié dans l'intérieur du bassin. C'est maintenant le tour des néophytes. L'une des jeunes filles descend la première les marches de la piscine ; le ministre, la soutenant par le bras, lui dit : « Sur ta profession de foi en Jésus-Christ et par ton propre désir, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » En même temps il la plonge dans l'eau. La même cérémonie se répète pour les autres *sœurs*, et, chaque fois que l'une d'entre elles remonte, toute mouillée, les degrés du bassin, le diacre lui jette sur les épaules une sorte de manteau, tandis qu'une femme commise à ce genre de service l'emmène dans une chambre voisine. On était alors au mois de janvier 1865, et l'eau devait être très froide : je tremblais à l'idée d'une telle épreuve subie par de jeunes filles; mais elles, réchauffées sans doute par l'enthousiasme religieux, ne montraient ni crainte ni hésitation. Cette cérémonie, le baptême par immersion, a du reste un côté imposant, et tel est le respect des Anglais pour toutes les formes du culte, que même les curieux y assistent avec un grand air de recueillement. « Ils y viennent pour s'amuser, et ils y restent pour prier, » dit avec trop de confiance peut-être M. Spurgeon.

Il est évident, en effet, que certaines immersions des Baptistes prêtent à rire à nos graves voisins : témoin le récit suivant fait par le *Times* d'un baptême grotesque accompli dans le Derwent, le 17 mars 1865 : « Il a fallu que le ministre cherchât longtemps à trouver pied dans la rivière, après plusieurs plongeons dont il ne s'est tiré que grâce à son talent de nageur. Les gestes et les grimaces provoqués chez l'un des trois baptisés, par l'effet de l'immersion et de la fraîcheur de l'eau, excitaient l'hilarité de la foule. Quant au baptême de deux dames d'une santé délicate, il fut ajourné pour quand il ferait plus beau temps. »

La secte des Baptistes n'apparut en France qu'en 1840, époque où une société américaine envoya des missionnaires à Chauny, à La Fère (Aisne) et à Denain (Nord). Aujourd'hui elle possède un certain nombre d'églises dans nos départements du Nord, de l'Ouest et du Midi. Il y en a une à Paris, rue de Lille, n° 48.

Pour compléter ce qui concerne l'immersion, nous devons ajouter quelques mots sur deux modes très exceptionnels.

Les Eunomiens considéraient comme impures les parties du corps qui se trouvent au-dessous de l'estomac et les réputaient indignes de participer à l'ablution baptismale : aussi plongeaient-ils le catéchumène, la tête en bas, en le tenant par les pieds [1].

Billuart a nommé *ablution occisive* et Grandin immersion *sans émersion*, l'acte par lequel, faute d'eau, on jetterait un enfant mourant dans un puits, en prononçant sur lui, alors qu'il y tombe, la formule sacramentelle. La plupart des théologiens ont déclaré cet acte illicite, parce qu'il est défendu de faire une chose mauvaise en soi pour qu'il en résulte un bien quelconque ; plusieurs [2] ont prétendu qu'il était permis d'avancer de quelques heures la mort d'un enfant pour lui procurer l'éminent avantage du baptême.

La divergence est plus tranchée en ce qui concerne la validité de cette ablution ; les uns [3] l'admettent et les autres [4] la nient. Il ne faudrait pas supposer qu'il s'agisse ici d'un cas complètement chimérique. Panormitanus raconte qu'un homme des environs de Montpellier, portant un enfant à l'église pour le faire baptiser, s'aperçut qu'il était sur le point de mourir : il s'empressa alors de le jeter dans un puits en proférant la formule sacramentelle. Les consultations qu'il prit plus tard sur la validité de ce baptême improvisé se trouvèrent en désaccord.

Mgr Chaillot rapporte dans les *Analecta* un fait analogue : « En 1682, pendant le siège de Vienne par les Turcs, un curé prit la fuite avec ses paroissiens, parmi lesquels se trouvait une femme enceinte. Celle-ci, par l'agitation de la course, accoucha d'un enfant sur le bord du Danube Les Tartares n'étaient pas loin ; le curé qui manquait d'eau pour baptiser l'enfant ne savait à quel parti se vouer ; en portant l'enfant, on s'exposait à l'étouffer par cette fuite précipitée ; et l'on n'osait pas l'abandonner, de peur qu'il ne fut massacré par les Tartares. Enfin le curé, aimant mieux perdre l'enfant temporellement que de perdre à la fois son âme et son corps, le jeta

[1] Epiphan , *Hæres*. 76.
[2] Coninck, Layman, Vasquez, etc.
[3] Berti, Bonacina, Gonet, Gabriel, Panormitanus, Suarez, etc.
[4] Armilla, Holkot, Paludanus, Scot, Soto, Sylvestre, Tabiena, etc.

dans le Danube, du consentement de sa mère, et proféra en même temps la forme du baptême, et il continua de fuir devant l'ennemi. Après la guerre, le curé craignant d'avoir encouru l'irrégularité par cet homicide volontaire, qui n'était pourtant qu'une faute vénielle et excusable, demanda dispense de la sacrée Pénitencerie, laquelle consulta la sacrée Congrégation du Concile. Celle-ci décida que l'irrégularité avait été encourue. »

En terminant ce chapitre, nous croyons pouvoir résumer ainsi ce qui concerne la chronologie de l'immersion :

En Orient, dans les premiers siècles : submersion totale dans les fleuves et probablement dans les baptistères sans exclusion toutefois de l'immersion mêlée d'infusion, qui a été conservée jusqu'à nos jours dans presque toutes les contrées orientales.

En Occident, du IV[e] au VIII[e] siècles : immersion partielle dans les baptistères, avec addition d'infusion.

Du VIII[e] au XI[e] siècle : immersion verticale et complète des enfants dans les cuves. A cette époque et dans tout le cours du Moyen-Age, procédés divers pour le baptême des adultes qu'il n'était pas possible d'immerger dans le bassin des fonts.

Du XI[e] au XIII[e] siècle : immersion horizontale et complète dans les cuves.

Aux XIII[e] et XIV[e] siècles : tantôt immersion complète, tantôt immersion partielle accompagnée d'infusion ; rarement, infusion seule.

XV[e] et XVI[e] siècles : rarement immersion complète ; parfois immersion avec infusion ; le plus souvent infusion seule.

XVII[e] et XVIII[e] siècles : règne de l'infusion seule ; immersion conservée jusqu'à nos jours dans les rites mozarabe et ambrosien ; rétablissement de l'immersion dans quelques sectes religieuses.

XIX[e] siècle : progrès rapide de l'immersion dans diverses communions religieuses, surtout en Amérique et en Angleterre.

L'abbé J. CORBLET.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES INSCRIPTIONS DE DÉDICACE

—

DEUXIÈME ARTICLE *

—

Eglise de San Spirito in Sassia (1561).

L'église de *San Spirito in Sassia*, à Rome, a été consacrée, le 18 mai 1561, avec le rite accoutumé de la sainte Eglise romaine, à la demande de Mgr Cyrille, d'Aquila, commandeur de l'archi-hôpital du Saint-Esprit, par François-Marie Piccolomini, évêque de Montalcino, en Toscane. Assistaient à la cérémonie le préfet du chœur de la collégiale, Jean-Baptiste Piozzi et tous les employés de ce pieux asile. Pie IV, qui avait autorisé cette consécration, accorda pour l'anniversaire une indulgence que l'inscription, par le vague même des termes employés, peut faire croire plénière.

L'épigraphe est mise en évidence dans la nef de l'église.

IESV CHRISTO REDEMPTORI
FRANCISCVS MARIA PICOLOMINEVS
AETRVSCVS ILICINORVM PRAESVL
PIO IIII · PONT · MAX · [1]
PERMITTENTE
B · CIRILLO · AQVILANO · SACRAE
AEDIS IIVIVS PRAECEPTORE INSTANTE ·
TEMPLVM HOC · S · [2] SPIRITVS · XV · CAL · [3] IVNII ·

* Voir le numéro d'Avril-Juin 1880, p. 430.

[1] Pontifice maximo.

[2] Sancti.

[3] Calendas.

· S · ROM · ECC · [1] SERVATO RITV CONSECRAVIT
SALVTIS ANNO · M · D · LXI ·
IO · [2] BAPTISTA PIOTIO CHORI PRAEFECTO
ALIISQ · [3] DOMESTICIS ADSISTENTIBVS ·
QVA DIE QVOTANNIS VOLVIT IDEM
PIVS VISITANTES PECCATORVM
NOXAE EXEMPTOS ESSE

Eglise de Saint-Ange (1585).

L'église de Saint-Michel, connue à Rome sous le nom de Saint-Ange, se distingue des autres du même vocable par l'appellation populaire *ai corridori*, parce qu'elle est adossée au long *corridor* ou galerie qui unit le Vatican au château Saint-Ange. Elle est affectée aux réunions d'une confrérie qui, en 1585, fit instance pour sa consécration. Elle avait alors pour camérier ou économe Alexandre Marzolati, de Rome, et pour gardiens Antoine degli Abbati, de Forli, Jean Guidetti, de Bologne, et Jean Cierratano, de Florence.

Comme le consécrateur, Jean-Baptiste Santoni, évêque d'Alife, ne pouvait exercer à Rome aucun acte de juridiction ni même d'ordre, il lui fallut une autorisation spéciale de Sixte V, qui accorda, pour chaque année, au jour anniversaire, la rémission des péchés. La consécration eut lieu, suivant le rite de la sainte Eglise, le 18 septembre. L'édifice sacré est dédié au Christ rédempteur en l'honneur de l'archange saint Michel.

IESV CHRISTO REDEMPTORI
IOANNES BAPTISTA SANTONIVS EP̄S · [4] ALIPHANVS
SIXTO V PON · MAX · [5] PERMITENTE
ANTONIO DE ABBATIBVS FOROIVLIĒN [6]
IOANNE GVIDETTO BONONIENSI
IOANNE CIERATANO FLORĒTINO CVS̄TO · [7]

[1] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.
[2] Joanne.
[3] Aliisque.
[4] Episcopus.
[5] Pontifice Maximo.
[6] Forojuliensi.
[7] Florentino, custodibus.

ET ALEX · [1] MARZOLATO RO · [2] CAMERARIO
CÆTERISQVE CONFRATRIBVS SOCIETATIS INSTANTIBVS
TEMPLVM HOC SANCTI MICHÆLIS ARCHANGELI DECIMO
KAL · [3] OCTOBRIS S · R · E · [4] SERVATO RITV CONSECRAVIT
ANNO SALVTIS M · D · LXXXV
QVA DIE QVOT ANNIS VOLVIT IDEM SIXTVS
VISITANTES PECCATORVM NOXA EXEMPTOS ESSE

Eglise des Saints-Guy-et-Modeste (1586).

L'église des Saints-Guy-et-Modeste, à Rome, fut accordée par Sixte V à la confrérie de Saint-Bernard, sur la demande expresse de ses protecteurs, les cardinaux Alexandrin et Azzolini, à condition que cette église continuerait à jouir du titre cardinalice et que la confrérie ferait construire un monastère de religieuses qui y serait annexé.

Le 20 mars 1586, cette église fut consacrée par le cardinal Henri Gaëtani, prêtre du titre de Sainte-Pudentienne et patriarche d'Alexandrie, assisté de Raphaël Bonelli, archevêque de Raguse, de Camille Daddeo, évêque de Brugnato (Piémont), et de Curtius Cinquino et de Christophe Buffalo, chanoines de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, qui remplirent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Le cardinal consacra l'église en l'honneur des saints martyrs Guy, Modeste et Crescence, ainsi que de S. Bernard, abbé, et il ajouta à leurs reliques, qu'il déposa dans le maître-autel, celles de S. Jacques le Majeur, apôtre; de S. Marcellin, pape et martyr; de S. Grégoire le Grand; de Ste Bibiane, vierge et martyre, et de plusieurs autres saints.

La consécration fut faite, à la demande du prieur de la confrérie, Pierre Fulvius, des gardiens Horace Foschi et André Alberini, aussi du camerlingue Camille Contrera, qui, pour en perpétuer le souvenir, firent placer au fond de l'abside une inscription mal gravée et remplie d'abréviations.

[1] Alexandro.
[2] Romano.
[3] Kalendas.
[4] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

D · O · M [1]

MDLXXXVI · IDIB · FEBRVARII · S · D · N · [2] SIXTVS · PAPA · V · CONCESSIT
HANC · TIT · [3] ECCLESIAM CONFRATERNITATI S · BERNARDI · PROCVRANTIBVS · F · [4] MICHÆLE
ALEXANDRINO · ET · DECIO · AZZOLINO · CARDD · [5] PATRONIS · PRO · MONASTO [6]
MONIALIVM · A · D^{TA} · [7] CONFRATERNITATE · CONSTRUENDO · REMANENTE · TAMEN · DENOMINATIONE
TITVLI · CARD · [8] QVVM · DIE · XX · MARTII · EIVSDEM · ANNI · HENRICVS · S · R · E · [9] TITVLI · S · PVDENTIANÆ
PRÆSBITER · CARD · CAIETANVS · ET · PATRIARCHA · ALEXANDRINVS · ASSISTENTIBVS ·
SIBI · RAPHAELLE · BONELLO · ARCHIEPISCOPO · RAGVSINO · CAMILLO DADDEO EPISCOPO
BRVGNATENSI · CVRTIO · CINQVINO · DIACONO · ET · XPISTOPHARO · BVBALO · SVB
DIACONO · CANCIS · BASIL · S · M · M · [10] CONSECRAVIT · AD · HONOREM · SS · VITI ·
MODESTI · ET · CRESCENTIÆ · MARTYR · [11] AC · BERNARDI · ABB · [12] ET · IN
ALTARI · MAIORE · INCLVSIT · RELIQVIAS · PRÆDICTORVM · SS · MARTYRVM · ET SS · IACOBI
MAIORIS · APOSTOLI · MARCELLINI · PAPÆ · ET · MART · GREG · [13] PAPÆ · PRIMI · BIBIANÆ ·
VIRG · ET · MART · [14] ET · ALIORVM · PLVRIMORVM · SS · INSTANTE PETRO · FVLVIO
V · I · D · [15] PRIORE · HORATIO · FOSCHO · ET · ANDREA · ABBERINO
CVSTODIBVS AC · CAMILLO · CONTRERA · CAMERARIO · PRÆFATÆ
CONFRATERNITATIS

[1] Deo optimo maximo.
[2] Sanctissimus Dominus Noster.
[3] Titularem.
[4] Fratre.
[5] Cardinalibus.
[6] *Sic* pour *monasterio.*
[7] Dicta.
[8] Cardinalitii.
[9] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.
[10] Canonicis basilicæ Sanctæ Mariæ Majoris.
[11] Martyrum.
[12] Abbatis.
[13] Gregorii.
[14] Virginis et martyris.
[15] Utriusque juris doctore.

Chiesa Nuova (1599).

A Rome, la première pierre de cette église fut posée, au mois d'octobre 1575, année du jubilé, sous le pontificat de Grégoire XIII, par l'archevêque de Florence, Alexandre Médicis.

Le même prélat, devenu cardinal, le 23 mai 1599, sous le pontificat de Clément VIII, consacra l'église sous le vocable de la Nativité de la Vierge et de S. Grégoire le Grand. Il déposa dans le maître-autel les corps des saints martyrs Papias et Maur et accorda les indulgences accoutumées.

L'inscription qui rappelle tous ces faits a été plaquée dans le chœur, au côté droit.

GREGORIO · XIII · PONT · MAX [1]
AN · IVB · [2] M · D · LXXV · MENSE · OCTOB [3]
ALEXANDER · MEDICES
FLORENTIAE · ARCHIEPISCOPVS
LAPIDEM · PRIMARIVM
RITV · SOLEMNI · BENEDICTVM
IN · FVNDAMENTO · HVIVS · ECCL · [4] POSVIT

CLEMENTE · VIII · PONT · MAX [5]
ALEXANDER · IDEM · ARCHIEP [6]
ET · S · R · E · [7] CARDINALIS
HANC · EAMDEM · ECCLESIAM · DEO
IN · HONOREM · NATIVITATIS
B · [8] MARIAE · VIRGINIS
ET · S · [9] GREGORII · MAGNI · PAPAE
ALTARE · QVOQ · [10] MAIVS · CONSECRAVIT
CORPORAQ · SS · [11] MARTYRVM
PAPIAE · ET · MAVRI

[1] Pontifice maximo.
[2] Anno jubilei.
[3] Octobris.
[4] Ecclesiæ.
[5] Pontifice maximo.
[6] Archiepiscopus.
[7] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.
[8] Beatæ.
[9] Sancti.
[10] Quoque.
[11] Corporaque sanctorum.

SOLEMNI · ITEM · RITV
SVB · EODEM · ALTARI · COLLOCAVIT
SACRASQ · [1] INDVLGENTIAS
DE MORE · CONCESSIT
AN · [2] M · D · XCIX · DIE · XXIII · MAII

Basilique de Sainte-Croix de Jérusalem (XVI[e] siècle),

Nous ignorons la date de la dédicace de la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome, dont une inscription, placée dans la crypte, se contente de fixer l'anniversaire au 20 mars. Elle porte également que c'est le seul jour de l'année où les femmes peuvent entrer dans cette chapelle souterraine, remplie par Ste Hélène de la terre du Calvaire. En tout autre temps, elles encourraient pour leur témérité la peine de l'excommunication.

IN HANC CAPELLAM SANCTAM
HIERVSALEM NON POSSVNT
IN TRARE [3] MVLIERES SVB PENA
EXCOMVNICATIONIS NISI TANCTVM [4]
SEMEL IN ANNO SCILICET IN
DIE DEDICATIONIS EIVSDEM
QVE EST XX MARTI [5]

Église de Sainte-Sabine (XVI[e] siècle).

Grégoire IX, par un bulle datée du palais de Latran, le 22 juin 1238, troisième année de son pontificat, nous apprend qu'il consacra de ses propres mains le maître-autel de Sainte-Sabine sur le mont Aventin, à Rome, et qu'il fit consacrer l'église elle-même et quatre autres autels par les évêques de Palestrina, d'Ostie, d'Alatri (État Pontifical) et de Cefalù (Sicile), le troisième jour avant l'octave de S. Martin. Il était assisté dans cette cérémonie par les archevêques de Besançon et de Messine et de nombreux évêques et prélats. Il accorda, pour l'anniversaire, aux fidèles contrits et confessés une

[1] Sacrasque.
[2] Anno.
[3] *Sic* en deux mots.
[4] *Sic.*
[5] Lisez *martii.*

indulgence d'un an et quarante jours, à gagner également pendant l'octave.

La bulle pontificale a été textuellement reproduite par l'inscription de dédicace, qui est plaquée dans le chœur, à la gauche de l'autel. Ses caractères ne la font pas remonter plus haut que le XVIe siècle. Elle contient peu d'abréviations et a été gravée avec une telle négligence qu'elle est remplie de fautes.

Des fragments de l'autel consacré par Grégoire IX se voient encore dans la confession, où des plaques de porphyre ont conservé leur bordure en mosaïque d'émail.

ANNO AB INCARNATIONE · D · N · [1] IESV CHRISTI · 1238
GREGORIVS EPISCOPVS SERVS [2] SERVORVM DEI · VNIVERSIS CHRISTIFIDELIBVS
PRESENTES LITTERAS INSPECTVRIS SALVTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM
CVM ECCLESIA [3] SANCTÆ · SABINÆ DE MONTE AVENTINO IN VRBE ·
AC IN IPSA QVATVOR ALTARIA PER VENERABILES FRATRES
NOSTROS PENESTRINVM · OSTIENSEM · ALATRINVM · ET
CEPHALVDENSEM EPISCOPOS 3A DIE ANTE OCTAVAM · S · MARTINI
FECERIMVS CONSECRARE NOS IPSI EADEM DIE ASSISTENTIBVS
NOBIS FRATRIBVS NOSTRIS ET VENERABILIBVS BISSVNTINO
ET MESSANSI [4] ARCHIEPISCOPIS ET QVAMPLVRIBVS
EPISCOPIS ET ALIARVM ECCLESIARVM PRELATIS
SACROSANTVM MAIVS ALTARE IPSIVS · SANCTAE · SABINE PROPRIIS
MANIBVS DVXIMVS CONSECRANDVM CONCESSA
INDVLGENTIA VVIVS [5] ANNI ET 40 DIERVM OMNIBVS
VERE PENITENTIBVS ET CONFESSIS DE INIVNCTA
SIBI PENITENTIA QVI ANNVATIM INDE [6] DEDICTIONIS
EIVSDEM ECCLESIÆ ET VSQVE AD OCTAVAS IPSIVS
DICCTAM [7] ECCLESIAM VISITABVNT · DATVM LATERANENSI [8]
· X · CHALENDAS · IVLII PONT · [9] NOSTRI ANNO 3

[1] Domini Nostri.

[2] *Sic* pour *Servus.*

[3] *Sic* pour *Ecclesiam.*

[4] *Sic* pour *Messanensi.*

[5] *Sic* au lieu de *unius.*

[6] Autre erreur, à laquelle il faut substituer *in die dedicationis;* ce dernier mot est écrit sans *a.*

[7] *Sic* avec deux *c.*

[8] Il faudrait *Laterani* ou *in palatio Lateranensi.*

[9] Pontificatus.

Église de Sainte-Marie de Lorette (XVI[e] siècle),

Cette église, commencée en 1550 et terminée seulement en 1591, appartient à la corporation des boulangers et est située au forum de Trajan, à Rome.

L'inscription de dédicace, qui doit être de la fin du XVI[e] siècle, mentionne seulement qu'on en célèbre l'anniversaire le 11 mars.

CONSEGR[o] · [1] HVIVS
ECCLE[Æ] · CELEBRĀ [2]
DIE II MARTY

Église de Leugny-sur-Creuse (1600).

En 1600, maître Jean Couturier fit bâtir un autel dans l'église de Leugny (Vienne), dont il était curé. L'année suivante, il appela pour les consacrer tous les deux l'évêque de Poitiers. La cérémonie eut lieu le 26 juin. C'est la première fois que l'on voit l'inférieur se substituer à son supérieur dans une inscription où il ne devrait figurer qu'accidentellement. En sorte que la dédicace n'apparaît ici que reléguée au second plan. Et encore ce prêtre, peu humble, se recommande aux prières du lecteur, avec raison, car il faut qu'il expie ce mouvement de satisfaction personnelle, je n'ose pas dire d'orgueil.

MAGISTER IOANNES COVTVRIER
RECTOR ÆDIFICAVIT ANNO 1600 : ET
SVBSEQVENTI DEDICARE FECIT · VNA
CVM ECCLESIA · A DOMINO PONTIFICE PIC
TAVENSI DIE XXVI[A] IVNII
ORATE PRO EO

Église de Saint-Jacques des Incurables (1602).

Le 2 juillet 1602, Jean-Etienne Ferrieri, évêque de Verceil en Piémont, consacra l'église de Saint-Jacques des Incurables, à Rome,

[1] *Sic* pour *consecratio*. Les Italiens donnent quelquefois au C le son de G.

[2] Ecclesiæ celebrata ou *celebratur*.

et son autel majeur, où il déposa des reliques de S. Zénon et de ses compagnons martyrs. Clément VIII lui donna la faculté d'accorder, le jour de la consécration, une indulgence de dix ans et dix quarantaines qui, pour l'anniversaire, fut réduite à sept ans et sept quarantaines pendant les neuf années suivantes. L'hôpital de Saint-Jacques avait alors pour protecteur le cardinal Pierre Aldobrandini, diacre de Saint-Nicolas *in Carcere* et camerlingue de la sainte Église romaine, et pour administrateurs Lelio Biscia, clerc de la Chambre apostolique, Rodolphe Bonfiolo, Robert de Roberti et Diego Valderama.

L'inscription, qui, par exception, prend la forme d'un procès-verbal est gravée au-dessus de la porte de la sacristie.

ANNO DNI · [1] MDCII DIE II MENSIS IULII SEDENTE CLMENTE [2] VIII PONT · OPT · MAX · [3] EGO IOANNES STEPHANVS FERRERIVS EPISCOPUS UERCELLEN̄ [4] CONSEGRAVI [5] ECCLESIAM ET ALTARE HOC IN HONOREM SANCTI IACOBI APOSTOLI ET RELIQVIAS SS · MARTIIR [6] ZENONIS ET SOCIORVM IN EO INCLVSI ET SINGVLIS XPI · FIDELIBVS [7] HODIE DECEM ANNOS ET TOTIDEM QVADRAGENAS ET IN DIE ANNIVERSARIO CONSECRATIONIS HVIVSMODI IPSAM VISITANTIBVS AD NOVEM ALIOS ANNOS SEPTEM ANNOS ET TOTIDEM QVADRAGENAS IDEM S · D · N · [8] DE VERA INDVLGENTIA IN FORMA ECCLESIÆ CONSVETA CONCESSIT PROTECTORE ILLMO · ET RMO · D · [9] PETRO · S · NICOLAI IN CARCERE
DIACONO CARD[10] · ALDOBRANDINO S · R · E CAM° · [11]
RMO D · [12] LELIO BISCIA CAM · APOST · [13] CLERICO
D · RODVLPHO BONFIOLO
D · RVBERTO DE RVBERTIS — CVSTODIBVS
D · DIDACO VALDERAMA

[1] Domini.
[2] *Sic* pour *Clemente.*
[3] Pontifice optimo maximo.
[4] Vercellensis.
[5] *Sic* par italianisme de prononciation.
[6] Sanctorum Martyrum.
[7] *Sic* pour *Christi fidelibus.*
[8] Sanctissimus Dominus Noster.
[9] Illustrissimo et Reverendissimo Domino.
[10] Cardinali.
[11] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Camerario.
[12] Reverendissimo Domino.
[13] Cameræ Apostolicæ.

Église Saint-Etienne-du-Mont (1626).

Cette inscription se voit, à Paris, gravée sur marbre noir, dans l'église Saint-Étienne-du-Mont. Le titulaire est le diacre protomartyr, et le consécrateur fut l'archevêque Jean-François de Gondy, à la requête du curé génovéfain et des marguilliers. Elle est rédigée en français et raconte l'accident qui arriva pendant la cérémonie. L'anniversaire fut transféré au premier dimanche de juillet, le dimanche de la sexagésime ne convenant pas, à cause de la préparation au carême, pour une telle solennité.

Le Dimanche de la Sexsagesime XVme febvrier 1626
dv Pontificat de Nre S^{t}. Pere le pape Vrbin
VIIIme. et dv Regne du Roy Lovis le ivste XIIIme
Ceste eglise et Me Avtel DIcelle ont este
consacree et dediez a Lhonnevr de Diev et
de la Vierge Marie sovbz LInvocation dv
premier Martir S^{t}. Estienne par reverendissime
Messire Iehan Francois de Condy archevesque
de Paris ce reqverant Relligievse personne
frere Martin Citolle Relx de L'abbaye S^{te}
Genevicfve et Cvre de ladicte Eglise Nobles
hommes Mr Me Michel Ferrand Con^{er}. dv Roy en
sa covrt de parlement Sr de Beavfor Et
Anthoine Charbonnier Segrett^{re}. de Sa Maieste
Francois Presdeseigle Mar^{ant} drappier et Clavde
qvartier Mar^{ant}. et M^{s}. appo^{re}. Bourg^{ois}. de Paris Marg^{ers}.
et L'anniversaire de la dedicace tranfferee
par led^{ct}. Seig^{r}. archevesqve av premier dimanche
de Ivillet avec concession dIndvlgences
Et pendant les Cerimonies de la
dedicace devx filles de la parroisse
tomberent dv havlt des gallerie
dv Cœvr avec lappvy et devx
des ballvstres qvi fvrent
Miracvlevsement preservees
Comme avssy les asistans
ne s'estant rencontre personne
sovbz les rvynes Vev l'afflvance dv
pevple qvi asistoient avsd^{tes}. Cerimonie

Basilique de Saint-Pierre au Vatican (1626).

La première basilique vaticane, élevée par l'empereur Constantin, fut dédiée par le pape saint Sylvestre. Au XVI[e] siècle, les papes la relevèrent avec plus de magnificence et Paul V en érigea la façade.

Urbain VIII, après l'avoir ornée à l'intérieur de statues, la consacra solennellement le 18 novembre 1626. C'est également à ce pontife qu'on doit le baldaquin de bronze qui surmonte la confession, l'abside où est son tombeau, les chapelles latérales et leurs autels.

L'inscription qui rappelle tous ces faits est encastrée dans la muraille, au bas de la grande nef et au-dessus de la porte latérale du côté gauche.

VRBANVS · VIII
PONT · MAX
VATICANAM · BASILICAM
A · CONSTANTINO · MAGNO · EXTRVCTAM
A · BEATO · SYLVESTRO · DEDICATAM
IN · AMPLISSIMI · TEMPLI · FORMAM
RELIGIOSA · MVLTORVM · PONTIFF [1]
MAGNIFICENTIA
REDACTAM
SOLEMNI · RITV · CONSECRAVIT
SEPVLCHRVM · APOSTOLICVM
AEREA · MOLE · DECORAVIT
ODEVM · ARAS · ET · SACELLA
STATVIS · AC · MVLTIPLICIBVS · OPERIBVS
ORNAVIT

Eglise de Sainte-Marie des Martyrs (1632).

En 1632, Urbain VIII enleva au Panthéon de Rome sa couverture de bronze, dont il fit le baldaquin de S. Pierre et des canons pour la défense du château Saint-Ange. Il ajouta au portique deux tours du plus déplorable effet et que le peuple s'empressa de critiquer, en les qualifiant *d'oreilles d'âne de Barberini*.

A cette occasion, le pape rappela par une inscription, placée près de la porte d'entrée, l'historique du monument.

[1] Pontificum.

Le Panthéon, célèbre dans le monde entier pour sa masse imposante, avait été élevé aux frais d'Agrippa, gendre d'Auguste et dédié par lui à Jupiter et aux dieux de l'Olympe. Boniface IV, quand il le transforma en église, le dédia à la Ste Vierge et, pour exciter la dévotion des fidèles, y transporta plusieurs chariots pleins d'ossements de martyrs qu'il fit extraire des catacombes. De là le double nom de Ste Marie des Martyrs, qui lui a été conservé depuis le commencement du VII[e] siècle.

L'épitaphe de S. Boniface, que l'on voit encore dans les souterrains de la basilique vaticane, rappelle cette dédicace :

† Gregorio quartus jacet hic. Bonifacius almus
Huius qui sedis fuit æquus rector et ædis,
Tempore qui Focæ cernens templum Romæ
Delubra cunctorum fuerant quo demoniorum
Hoc expurgavit sanctis cunctisque dicavit.

Voici maintenant l'inscription d'Urbain VIII :

PANTHEON
AEDIFICIVM · TOTO · TERRARVM · ORBE
CELEBERRIMVM
AB · AGRIPPA · AVGVSTI · GENERO
IMPIE · IOVI · CETERISQ · [1] MENDACIBVS · DIIS
A · BONIFACIO · IIII · PONTIFICE
DEIPARAE · ET · SS · CHRISTI · MARTYRIBVS · PIE
DICATVM
VRBANVS · VIII · PONT · MAX [2]
BINIS · AD · CAMPANI · AERIS · VSVM
TVRRIBVS · EXORNAVIT
ET · NOVA · CONTIGNATIONE · MVNIVIT
ANNO · DOMINI · MDCXXXII · PONT · [3] IX

Eglise de Sainte Catherine de Sienne (1640).

Alexandre Cesarini, natif de Rome, cardinal-diacre de la sainte Église romaine, évêque de Viterbe et Toscanella, consacra, le 23 septembre 1640, l'église de Sainte-Catherine de Sienne, située sur une des pentes du Quirinal, *via Magnanapoli* et accorda à perpé-

[1] Ceterisque.
[2] Pontifex maximus.
[3] Pontificatus.

tuité quarante jours d'indulgence aux fidèles qui la visiteraient au jour anniversaire.

Les cardinaux peuvent accorder, d'après le droit commun, cent jours d'indulgence. Mais ici Alexandre Cesarini n'agit pas en cardinal, puisqu'il était de l'ordre des diacres et que toute fonction ecclésiastique lui était interdite en public. Ce n'est donc que comme évêque, qu'il a pu accorder l'indulgence ordinaire de quarante jours.

ALEXANDER · S · R · E · [1] DIACONVS
CARDINALIS CAESARINVS ROMANVS
EPISCOPVS VITERBIENSIS ET TVSCANENSIS
ECCLESIAM HANC IN HONOREM
S · SERAPHICAE VIRGINIS CHATERINAE
DIE XXIII SEPTEMBRIS CONSECRAVIT
EAMQ · [2] ANNIVERSARIA DIE VISITANTIBVS
XXXX DIES DE VERA INDVLGENTIA IN PPTV [3]
CONCESSIT ANNO DOM · [4] MDCXXXX ·

Cette inscription est placée en évidence au-dessus de la porte d'entrée.

Eglise de Castel Gandolfo (1661).

Alexandre VII, après avoir canonisé S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, fit élever une église en son honneur, près de son palais de Castel Gandolfo, dans la campagne de Rome. La première pierre fut posée par son neveu, le cardinal Flavio Chigi, mais il se réserva à lui-même la consécration, qui eut lieu en 1661.

ALEXANDER · VII · PONT · MAX · [5]
DIVO · THOMÆ · ARCHIEPISCOPO · VALENTINO
INTER · SANCTOS · RELATO
AEDEM · A · SOLO · CONSTRVCTAM
CVIVS · PRIMVM · FVNDAMENTI · LAPIDEM
FLAVIVS · CARD · [6] CHISIVS · FR · F · [7] POSVERAT
PIE · RITEQVE · DEDICAVIT
ANNO · SALVTIS · MDCLXI

[1] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

[2] Eamque.

[3] Perpetuum.

[4] Domini.

[5] Pontifex maximus.

[6] Cardinalis.

[7] Fratris filius.

Trois médailles furent frappées par Alexandre VII à cette occasion. Sur chacune d'elles, à la face, est représenté le pape, en buste, coiffé du *camauro* et vêtu de la mozette et de l'étole.

La première, frappée en 1659, rappelle qu'Alexandre VII ayant fait détruire l'église paroissiale de Castel Gandolfo, qui était dédiée à S. Nicolas, la fit reconstruire un peu plus bas, sous ce même vocable.

La seconde médaille reproduit la façade de l'ancienne église, avec cette légende : *Dilexi, Domine, decorem domus tuæ.*

Enfin la troisième mentionne la canonisation de S. Thomas de Villeneuve et donne une vue de la façade de la nouvelle église, du côté de la place.

Eglise de Saint-Joseph des Charpentiers (1663).

En 1563, l'archiconfrérie romaine des Charpentiers releva à ses frais et orna l'église de Saint-Joseph, époux de la Ste Vierge, qui est située au pied du Capitole et au-dessus de la célèbre prison Mamertine, dans laquelle furent enfermés neuf mois les apôtres S. Pierre et S. Paul.

Cent ans après, le 11 novembre 1663, sous le pontificat d'Alexandre VII et le protectorat du cardinal François Albizzi, cette église reçut la consécration solennelle des mains de Perse Caracci, évêque de Larino (Deux-Siciles).

D O M
ALEXANDRO VII · PONT · MAX · [1] SEDENTE
AVSPICIIS FRANCISCI S · R · E · [2] CARDINALIS ALBITII PROTECTORIS
TEMPLVM HOC
DEO
IN HONOREM DIVI IOSEPHI VIRGINIS DEIPARÆ SPONSI
SVPER CARCERIS MAMERTINI RVINIS
IN RADICIBVS TARPEII MONTIS
AB
ARCHICONFRATERNITATE CARPENTARIORVM
PROPRIO ÆRE
ANTE CENTVM ANNOS
EXCITATVM · DICATVM · ORNATVMQVE

[1] Pontifice maximo.
[2] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

PERSIVS CARACCIVS EPISCOPVS LARINENSIS
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT
TERTIO IDVS NOVEMBRIS
ANNO SAL · [1] M · D · C · L · XIII

Eglise des Capucines, au Quirinal (1669).

Sous le pontificat de Clément IX, le 30 novembre 1669, le cardinal François Barberini, vice-chancelier de la sainte Église romaine, doyen du Sacré-Collège et évêque d'Ostie, consacra l'église des Capucines, située près du palais apostolique du Quirinal, sous le vocable du Saint-Sacrement. Il déposa dans l'autel majeur des reliques des saints martyrs Celse et Victorin, octroya l'indulgence accoutumée et transféra l'anniversaire au 31 août de chaque année

CLEMENTE · IX · PONT · MAX [2]
FRANCISCVS · BARBERINVS · S · R · E · CARD · VICE [3]
CANCELL · EPISC · [4] OSTIENSIS · HANC · ECCLESIAM
IN · HONOREM SANCTISS · [5] CORPORIS · CHRISTI
ET · ALTARE · MAIVS · INCLVSIS · IN · EO · SS
MARTYRVM · CELSI · ET · VICTORINI
RELIQVIIS · CONSECRAVIT · ET
INDVLGENTIAM · CONCESSIT · IN · FORMA
ECCLESIAE · CONSVETA · DIE · XXX
NOVEMBRIS · AN · [6] MDCLXIX
CUIUS OFFICIUM FIT DIE XXXI AUGUSTI

Notre-Dame de Lumières (1669).

Au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, une inscription latine indique que l'église de N.-D. de Lumières (Vaucluse), actuellement dans l'archidiocèse d'Avignon, a été consacrée le 13 septembre 1669, par Jean-Baptiste de Sade de Mazan, évêque de Cavaillon.

[1] Salutis.
[2] Pontifice maximo.
[3] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalis vice-cancellarius.
[4] Episcopus.
[5] Sanctissimi.
[6] Anno.

Æterni luminis
matri [1]
hanc ecclesiam
eleemosynis fidelium extructam
Illustrissimus et Reverendissimus Dominus
Joannes Baptista de Sade de Mazan
episcopus Cavalliensis
consecravit
idibus septembris MDCLXIX

Eglise des Barberines, au Quirinal (1670).

Le 21 septembre 1670, Clément X étant pape, François Barberini, cardinal vice-chancelier et évêque d'Ostie, consacra, sous le vocable de l'Incarnation de Notre-Seigneur, l'église des Carmélites, plus connues sous le nom de *Barberines,* parce qu'elles ont été fondées par une princesse Barberini. L'inscription, placée en évidence dans la nef, constate que le maître-autel renferme des reliques des saints martyrs Jules et Marcellin et que l'indulgence a été accordée dans la forme ordinaire de l'Église.

CLEMENTE · X · PONT · MAX [2]
FRANCISCVS · BARBERINVS · S · R · E · CARD · VICE [3]
CANCELL · EPISC · [4] OSTIENSIS · HANC · ECCLESIAM
IN · HONOREM · SANCTISS · [5] INCARNATIONIS · D [6]
N · IESV · CHRISTI · ET · ALTARE · MAIVS
INCLVSIS · IN · EO · SS · MARTYRVM · IVLII · ET
MARCELLINI · RELIQVIIS · CONSECRAVIT · ET
INDVLGENTIAM · CONCESSIT · IN · FORMA
ECCLESIAE · CONSVETA · DIE · XXI
SEPTEMBR · AN · [7] MDCLXX

[1] Le sens exige le mot *dicatam* qui a été omis. (L'abbé Fer, *Notice historique sur N.-D. de Lumières*, p. 60.)
[2] Pontifice maximo.
[3] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalis vice-cancellarius.
[4] Episcopus.
[5] Sanctissimæ.
[6] Domini Nostri.
[7] Anno.

Eglise de Sainte-Agnès in Agone (1672).

L'église de Sainte-Agnès, à Rome, a été élevée sous le pontificat d'Innocent X, à l'endroit même où fut suppliciée la jeune martyre romaine, sous les voûtes du cirque. Elle fut solennellement consacrée, ainsi que le maître-autel, le 17 janvier 1672, deuxième dimanche après l'Epiphanie, par l'ancien archevêque de Fermo, Charles Gualterio, qui devint cardinal-prêtre du titre de S. Eusèbe et protecteur de l'église de Sainte-Agnès et du collège Panfili.

Précédemment, il avait consacré l'autel de la sacristie, où se trouve peinte l'inscription suivante :

ANNO DOMINI MDCLXXII
CAROLVS TIT · [1] S · EVSEBIJ
S · R · E · PRESB · CARD · [2] GVALTERIVS
ARCHIEPISCOPVS OLIM FIRMANVS
AB INNOCENTIO X PONT · MAX · [3] PROTECTOR RENVNCIATVS
CVM SACRARIJ HVJVS ALTARE JAM DICASSET
TEMPLVM ET ARAM DEO IN HONOREM
S · AGNETIS VIRGINIS ET MARTYRIS
DIE XVII JANVARIJ DOMINICA II · POST EPIPH · [4]
SOLEMNI RITV SACRAVIT
ANNVÆ DEDICATIONIS MEMORIÆ
PERPETVO CONSTITVTA DIE XXX AVGVSTI

Grotte de S. Cybard, à Angoulême (1673).

La grotte où vécut S. Cybard, au VIe siècle, est creusée dans le flanc d'un rocher qui surplombe un des faubourgs d'Angoulême. Transformée en oratoire, elle eut son autel consacré le 21 août 1673, par Mgr de Péricard, qui y fit placer cette inscription, actuellement disparue, pour conserver la mémoire de ce double fait historique.

[1] Tituli.
[2] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ presbyter cardinalis.
[3] Pontifice maximo.
[4] Epiphaniam.

J H̵ S

Deo opt. Max.

Vox Domini concutientis desertum inter condensa
Cellam revelavit.
Sicut passer inveniens sibi domum et turtur nidum
Eparchius habitavit.
In loco horroris septenarius cœnobitorum cœtus
Sacellum ædificavit.
Petram refugium herinaciis refugium christicolis
Refugius exornavit.
Stans in medio fratrum fundensque oleum desuper
Pericardius consecravit.

XII Kal. sept. anno Dni 1673.
Obiit S. Eparchius anno Dni 583.
Ætatis suæ 80. reclusionis 40.

Eglise de Baugé (1673).

L'église paroissiale de Baugé, au diocèse d'Angers, a été consacrée le 8 novembre 1673 par l'évêque Henri Arnauld, qui dédia en même temps les deux autels latéraux de la Vierge et de S. Joseph. L'inscription, gravée sur cuivre, porte que l'anniversaire fut renvoyé au 19 octobre. Elle est actuellement déposée au musée ecclésiologique du diocèse.

LE VIII · DE NOUEMBRE
MDCLXXIII · MONSEIGNEUR
L'ILLUSTRISSIME ET RE
UERENDISSIME PERE EN
DIEU HENRY ARNAULD
EUESQVE D'ANGERS A DE-
DIÉ CETTE EGLISE ET A CON
SACRÉ LE GRAND AUTEL
EN L'HONNEUR DE L'ASSOMP
TION DE LA STE · UIERGE ET
CELUY DE LA CHAPELLE EN
L'HONNEUR DE ST · IOSEPH
ET IL A ORDONNÉ QU'ON
FEROIT LA FESTE DE LA
DEDICACE TOUS LES ANS
LE XIX · OCTOBRE ·

Eglise de Jésus et Marie (1675).

A Rome, l'église de Jésus et Marie au Corso appartient aux Augustins déchaussés, qui la firent consacrer, le 28 janvier 1675, année du jubilé, par Mgr François de Marinis, archevêque de Théodosie *in partibus infidelium*. L'anniversaire fut transféré au troisième dimanche d'octobre.

L'inscription se lit dans la sacristie.

D · O · M
DIE XXVIII IANVARII
ANNO IVBILÆI M · D · C · LXXV
TEMPLVM HOC
IESV MARIÆ
DICATVM
ILLVSTRISSIMVS ET REVERENDISSIMVS DOMINVS
D · [1] FRANCISCVS DE MARINIS ARCHIEPVS [2] THEODOSIÆ
SOLEMNI POMPA CONSECRAVIT
ANNIVERSARIA CONSECRATIONIS DIE
AD DOMINICAM TERTIAM OCTOBRIS TRANSLATA

X. Barbier de Montault,
Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

(*A suivre.*)

[1] Dominus.
[2] Archiepiscopus.

UN TABERNACLE CHRÉTIEN DU Vᵉ SIÈCLE[1]

Le Clitumne était une des rivières de l'Ombrie les plus renommées dans l'antiquité; il passait pour donner une blancheur éclatante aux taureaux qui venaient s'abreuver dans ses ondes; il avait été divinisé et les plus grands poètes l'ont célébré. Virgile, dans ses *Géorgiques* (lib. II), lui adresse cette apostrophe :

Hinc Albi, Clitumne, greges et maxima taurus
Victima, sæpe tuo perfusi flumine sacro
Romanos ad templa Deum duxere triumphos.

Pline (lib. II, cap. CIII), Properce (lib. II, eleg. XIII), Silius (lib. VIII), Stace (lib. I, carm. IIII), Lucain (lib. I), le mentionnent, et enfin Claudien (*in Panegyrico de VI consulatu Honorati*) rappelle la blancheur des troupeaux de ses rives :

Quin et Clitumni sacras victoribus Honorati;
Candida quæ Latiis præbent armenta triumphis,
Visere cura fuit.....

Ce poète attardé du paganisme chantait le dieu Clitumne, sans doute fort peu d'années avant que les chrétiens ne se fussent emparés du sanctuaire élevé en son honneur, pour le convertir en une chapelle dédiée aux saints Anges, cette chapelle antique vers laquelle

[1] Cette étude doit être insérée dans un ouvrage sur *les Monuments de la Messe*, recueil très étendu qui comprendra les ambons, autels, ciboires, calices et autres instruments du saint sacrifice. L'auteur, dans la tâche immense qu'il a entreprise, serait très reconnaissant envers les savants qu'intéressent les antiquités chrétiennes, de lui signaler celles relatives à son sujet et qui auraient échappé à ses recherches.

nous nous proposons de faire aujourd'hui une courte excursion archéologique.

Ce charmant petit temple est situé sur la rive droite du fleuve, non loin de sa source et dans un paysage pittoresque. A mi-côte d'une colline couronnée par le vieux château de Pissignano, il se dresse sur un piédestal de rochers. Dégageant en avant son ordre complet et son soubassement, il est, à cause de la déclivité du terrain, encaissé vers l'abside jusqu'à l'imposte de la tribune.

Notre grand archéologue chrétien, M. de Rossi, le considère comme un des *Sacraria* qui auraient donné ce nom à la station postale entre Spolète et Trevi, station mentionnée dans l'*Itinéraire à Jérusalem*. Il est persuadé que, fondé par des mains païennes, il fut transformé pour la vraie religion sous le règne des Théodose. La dédicace de ce sanctuaire au Dieu des Anges s'adapte à cette époque et correspond à l'abolition de l'idolâtrie aux IVᵉ et Vᵉ siècles. L'inscription de la frise fournit à cet égard d'excellentes données chronologiques. Les croix et les sigles qu'on y remarque, le mot *Sanctus*, représenté par l'abréviation $\overline{\text{SCS}}$ qui devient commune à la fin du Vᵉ siècle, nous prouvent que la date de cette consécration doit être fixée à cette époque.

Du côté du fleuve, le temple s'élève sur un soubassement d'environ deux mètres, percé d'une porte cintrée, par laquelle on pénètre dans une crypte en forme de T et peu profonde. Palladio a figuré dans son plan, en face de l'entrée, une niche dont je n'ai vu aucune trace ; j'ai remarqué, au contraire, en cet endroit, un trou de sonde pratiqué sous le sanctuaire pour y chercher, si je ne me trompe, un trésor, au lieu duquel on ne trouva qu'un blocage de maçonnerie profond et général.

De cet hypogée, on ne parvient à l'étage supérieur que par deux rampes extérieures qui aboutissent aux portes latérales. Ces entrées, jadis précédées de trois perrons, étaient abritées par deux petits porches que nous avons restaurés d'après Palladio, lequel les vit encore debout. En y ajoutant la colonne et le pilastre dont il nous donne les mesures, nous supprimons le contre-pilastre que l'état actuel des moulures ne permet pas de supposer exact [1].

[1] Ces colonnes furent enlevées en 1739 et transférées dans une chapelle particulière de l'église S. Filippo de Spolète.

Le pronaos est orné en avant de quatre colonnes, deux cannelées en spirales, deux feuillées, et de deux pilastres d'ante. Ces colonnes supportent un entablement complet avec cette belle inscription sur la frise :

+ SCS DEVS ANGELORVM QVI FECIT RESVRRECTIONEM. +

Le trisagion était achevé par les deux suivantes qu'on lisait sur les frontispices des petits porches et qui ont disparu avec lui :

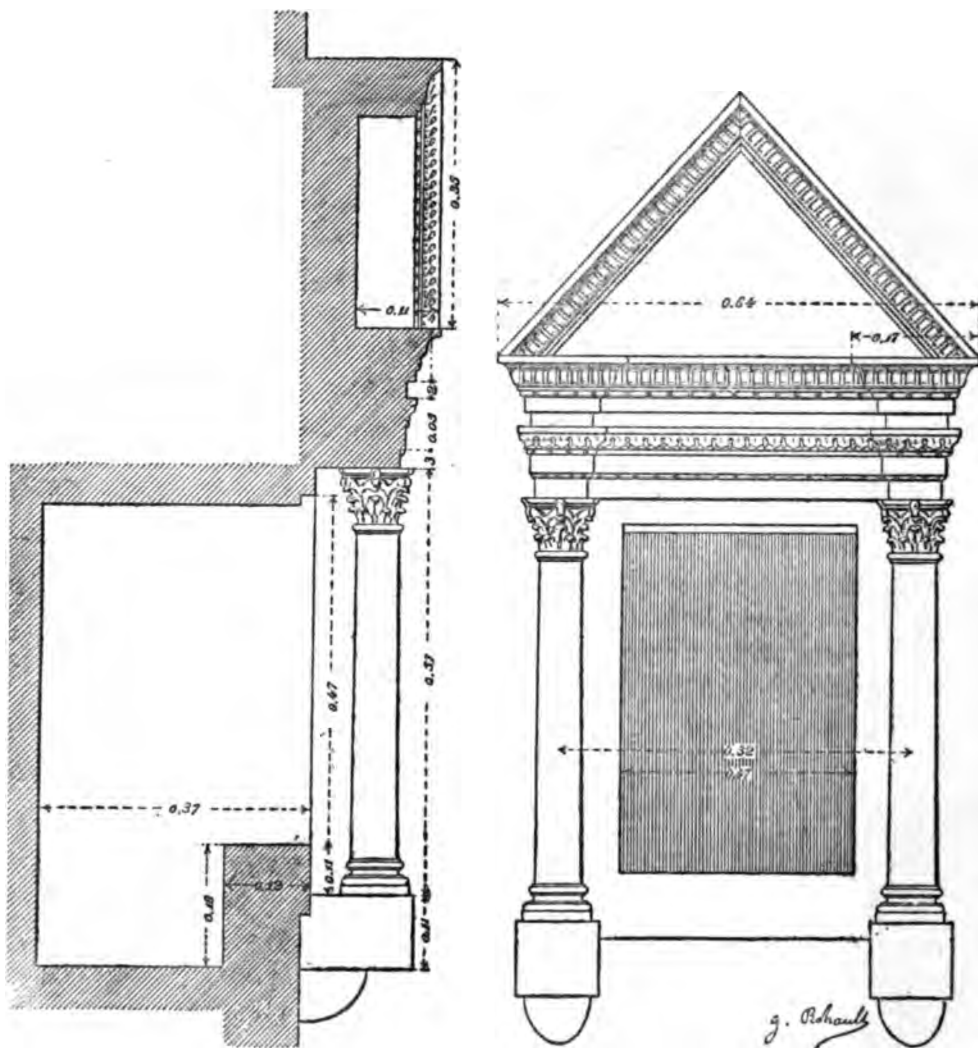
+ *Scs Deus Prophetarum qui fecit redemptionem.* +
+ *Scs Deus Apostolorum qui fecit remissionem.* +

L'entablement se modifie par derrière d'une façon remarquable, et qui prouve peut-être une reconstruction de la face absidale du temple ; les deux cavets supérieurs se changent en cymaise et en perles ; les simples modillons deviennent des denticules et les raies de cœur des talons. Le profilage se retourne sous les rampants du fronton où les chrétiens sculptèrent une croix.

Hâtons-nous de pénétrer dans le sanctuaire où nous devons trouver le but spécial de cette étude. Après avoir traversé le pronaos, vestibule à peu près carré de 3 mètres et demi, nous entrons dans la cella, salle de 3ᵐ30 sur 4ᵐ54, surmontée d'une voûte en berceau et pourvue dans le fond d'une tribune. Cette tribune circulaire, mais plus profonde que sa demi-largeur, est surmontée d'un fronton dont les rampants sont tangents à son archivolte. Les tympans ornés d'enroulements du plus beau style, offrent dans le haut un chrisme qui sert, pour ainsi dire, de sceau chrétien à cette décoration.

Des colonnes isolées du mur et que Palladio a figurées dans son relevé, soutenaient ce fastigium au-dessus de l'autel, mais elles ont disparu. Venuti rapporte que de son temps (1753) elles étaient déjà enlevées et qu'on retrouvait deux d'entre elles dans un jardin de Spolète. On voit encore sous la corniche, les vestiges des attaches qui maintenaient les parties inférieures de l'entablement.

Ce fastigium assez mal reproduit par Palladio et Venuti, présente un grand intérêt pour l'histoire de l'antique ornementation des églises, intérêt cependant inférieur à celui du petit édicule qui occupe le fond de la tribune et qui mérite une attention toute spé-



Tabernacle de la chapelle des Saints-Anges, près de Spolète.

ciale. C'est sur ce dernier objet, merveilleusement conservé et trop peu connu jusqu'ici, que nous désirons fixer quelques instants l'attention des lecteurs.

Nous voyons là une petite niche quadrangulaire de 0^m32 de largeur sur 0^m37 de profondeur, 0^m63 de hauteur sans compter les seize centimètres creusés en contre-bas du seuil. — Elle était fermée par des volets d'environ 3 c. d'épaisseur, à deux vantaux, tournant sur des tourillons dont les douilles apparaissent encore sur le marbre, et battant en haut sur une feuillure. Cette armoire est encadrée par deux colonnettes de jaune antique, corinthiennes, isolées, portées sur deux consoles, et soutenant un riche entablement avec fronton. Le soffite est orné d'entrelacs du meilleur style.

En observant les détails de ce tabernacle et en les comparant à ceux du fastigium que nous avons précédemment décrit, on se convainc qu'ils sont identiques pour l'époque et pour le style. Le profilage, le coup de ciseau, la similitude des ornements, comme les gaudrons qui se répètent sur les deux cymaises, enfin, un je ne sais quoi, prouvent à première vue que les deux œuvres sont simultanées et que le tabernacle est antique et chrétien. M. de Rossi, que nous avons consulté à cet égard, nous a dit que telle avait été aussi sa première impression en visitant le monument. Je ne crois donc pas qu'on puisse élever aucun doute sur l'époque, mais il est plus difficile de déterminer l'usage auquel il fut consacré.

Venuti, après avoir dit que cette niche pouvait être destinée à la statue du dieu Clitumne, renonce lui-même à cette hypothèse devant la description que Pline nous donne de cette idole, et devant l'exiguité de la place qui lui aurait été réservée. Puis il ajoute que ne pouvant servir à cet emploi elle fut faite pour un usage chrétien : *Non sarà stata fatta a tal uso, ma più tosto quando i primi cristiani la ridussero al vero culto.*

La situation, la ressemblance singulière de ce tabernacle avec ceux qui abritent aujourd'hui la sainte Eucharistie sur nos autels, semblent *a priori* indiquer la même destination ; toutefois, l'extrême rareté, pour ne pas dire l'absence de monuments de ce genre laissés par l'antiquité chrétienne, nous oblige à étudier plus attentivement la question.

Écartons d'abord les objections négatives contre l'attribution de

notre tabernacle à cet emploi sacré. Si l'on nous oppose qu'il est inaccessible à la main du célébrant à cause de l'autel qui remplit la tribune, cette circonstance au lieu d'infirmer notre opinion nous semble au contraire l'appuyer ; car dans le cas où il eût été construit depuis le XIIIᵉ siècle, époque qui, selon Durand de Mende, vit naître l'usage des tabernacles sur les autels, on n'aurait pas manqué de le placer dans une situation plus commode ; mais l'autel alors ne ressemblait nullement à celui d'aujourd'hui, il était sans doute formé d'un cippe antique, c'est-à-dire étroit, permettant la circulation autour et l'abord du tabernacle par derrière.

On nous a objecté que le prêtre lui aurait tourné le dos, ce qui serait inadmissible ; nous répondrons que dans les oratoires antiques, comme les chapelles du Latran, comme le sanctuaire des Dunes à Poitiers, la règle des grandes basiliques qui obligeait le prêtre à regarder les fidèles n'était pas appliquée.

N'était-ce pas un reliquaire? Tout le monde sait que jusqu'au IXᵉ siècle il n'était pas permis de placer les reliques sur l'autel. Si Grégoire de Tours (*Hist. franc.* IX, 6 ; *Mirac.* III, 34) nous les y montre quelquefois, c'est toujours momentanément, et à titre provisoire. On rapporte que les miracles de S. Walpurge s'interrompirent « parce que ses reliques avaient été placées sur l'autel du « Seigneur où la majesté du divin mystère doit être célébrée. » — S. Bercaire apparut à un moine et le gourmanda sévèrement pour avoir mis ses restes sur la *Christi mensa corporis* (*Mirac.*, S. *Berch.* V, 36 ; *in Boll.*, oct. 16, VII, 1028). — Nous pourrions multiplier les exemples, sans intérêt pour une thèse généralement reconnue incontestable.

Le style de l'édicule nous défendant de lui supposer un rôle païen, sa situation d'y voir un reliquaire, je demande à quel autre usage que l'Eucharistie on a pu le consacrer ? Or nous pouvons voir dans les souvenirs des premiers siècles que rien ne s'oppose à une réponse affirmative de la question.

Je sais que les anciens chrétiens n'avaient pas coutume de conserver dans leurs églises les saintes espèces de la façon qu'on le fait aujourd'hui. Mais la chapelle du Clitumne a suffisamment, nous écrit M. de Rossi, les caractères de l'*oratorium*, de la *basilicula* pour qu'on soit en droit de l'assimiler plutôt aux oratoires privés qu'à de

grandes églises. — On aurait tort de croire qu'à la paix de l'Église les oratoires privés, si utiles pendant la persécution, aient été abandonnés, car la célébration des saints mystères dans les maisons particulières devint l'objet des prescriptions des canons des premiers conciles, et jusqu'au VI[e] siècle, la législation justinienne (nov. 58) renouvelle sur ce point la législation des canons en permettant le culte privé sous bénéfice de la permission de l'Evêque. — Ces permissions n'étaient pas rares aux IV[e] et V[e] siècles, il semble même que dans le cas de nécessité, tout prêtre, du moins en Orient, avait coutume de la présumer. — Le souvenir se conserve toujours à Rome du fait de S. Ambroise qui *transtiberim apud quamdam clarissimam invitatus sacrificium in domo obtulit.*

Alcimus Avitus mentionne expressément au cinquième siècle des *oratoria vel basilicas privatas* dans les Gaules. Ces oratoires étaient souvent publics : c'étaient de petites églises surtout dans les villas et les campagnes, comme pour notre chapelle des anges. « Je crois « aussi, nous dit le savant commandeur de Rossi dans son Bulletin « d'archéologie (1876, p. 54), que la sainte Eucharistie *fut conser-« vée dans ces oratoires*, tant que persévéra pour les fidèles la per-« mission de l'emporter dans leurs maisons, selon l'usage des per-« sécutions. L'usage de la communion domestique était encore en « vigueur et commun à Alexandrie et dans toute l'Égypte pendant « la seconde moitié du IV[e] siècle. Dans le même temps, S. Grégoire « de Nazianze raconte de Gorgonia sa sœur que, étant malade, elle « alla au milieu de la nuit se prosterner devant l'autel, sur lequel « reposait l'Eucharistie et on a coutume de citer ce fait comme « preuve que l'Eucharistie se conservait sur les autels domestiques, « c'est-à-dire sous les espèces du pain et du vin. Or il n'était permis « aux fidèles d'emporter chez eux que la particule de pain. De telle « sorte que si, comme ce récit semble le supposer, ce père parle « d'un autel domestique, l'Eucharistie dut être consacrée ou dépo-« sée sur ce même autel ; et ce témoignage vaut non-seulement « pour le REPOSITORIUM domestique de la communion conformément « au rit des trois premiers siècles, mais encore pour la célébration « domestique du sacrifice sur l'autel domestique.

Les premiers chrétiens qui firent de si grands emprunts à l'architecture payenne, durent imiter aussi les tabernacles des idoles. Les

laraires païens étaient des espèces de châsses ; je me souviens d'avoir dessiné à Pompéi, à l'entrée de la maison du Faune, un petit édicule avec porte feinte qui semble correspondre à ces armoires sacrées.

Les *arcæ* dans lesquelles on conservait les saintes réserves étaient peut-être des sortes d'autels. L'autel de Saint-Jean à Ravenne est appelé *arca*. Pellicia croit que les tabernacles ressemblaient aux *armariola* des pénates.

On voit encore en Italie un nombre assez considérable de ces armoires eucharistiques qui prouvent une ancienne tradition, quoiqu'elles ne soient pas elles-mêmes généralement antérieures au XIIIe ou XIVe siècle ; à Rome, nous citerons Saint-Sébastien, Saint-Clément, Saints-Côme-et-Damien ; à Milan, le Dôme etc., au XVIe siècle, elles furent employées à serrer les saintes huiles, comme l'ordonna en 1596 le concile provincial d'Aquilée : *In dictis fenestellis bene munitis serventur olea sacra in vasculis argenteis sub sera ferma et clavi.*

Il nous reste peu de documents sur les tabernacles primitifs. Les Constitutions apostoliques, œuvre sinon des apôtres, au moins du IVe siècle, parlent des pastophores comme du lieu où l'on déposait la sainte réserve, mais certains commentateurs pensent que c'était, non de simples armoires, mais des sacristies, dont on voit des exemples à droite et à gauche du chœur des plus anciennes basiliques. Toutefois S. Jérôme semble, dans son commentaire d'Ezéchiel, lui donner un sens plus restreint : « *Quare sacrarium, in quo jacet Christi corpus qui verus est Ecclesiæ in animarum nostrarum spon-* « *sus, propriè thalamus, seu* παστοφόριον *appellatur.* » J'ajouterai qu'au moyen-âge les Orientaux conservaient ce nom à l'armoire où ils plaçaient l'Eucharistie en même temps que les vases sacrés.

Le document le plus important que nous puissions invoquer est le IIIe canon du concile de Tours (tenu en 567) ainsi rédigé : UT CORPUS DOMINI IN ALTARI, NON IN ARMARIO [1] SED SUB TITULO CRUCIS COMPONATUR. Ce texte indique formellement qu'avant cette date des armoires étaient préparées au-dessus de l'autel pour recevoir la Sainte-Eucharistie ; il constate leur existence par la prohibition même dont elles

[1] Bingham (*Origines ecclesiasticæ*, III, 236) a adopté cette version d'après Crabbe, Franciscain de Malines (1470+1554), qui la présente dans sa collection de conciles.

sont l'objet et justifie notre attribution de tabernacle au monument que nous étudions.

Je sais qu'une version souvent admise substitue l'expression, *in imaginario ordine* [1] à celle *in armario;* mais elle offre une explication si obscure, malgré les commentaires les plus savants, que nous n'hésitons pas à lui préférer la première. Quelle était cette singulière défense de mettre le corps du Christ au rang des images ? tout le monde sait que jusqu'au X[e] siècle on ne posa sur l'autel que le calice et les saints évangiles. Etait-ce les images peintes autour de l'abside, était-ce celles des souverains, que S. Grégoire-le-Grand, par exemple, suspendit à Saint-Césaire de Latran et dont le rapprochement de l'Eucharistie aurait constitué une sorte d'acte idolâtrique ? toutes les explications satisfont mal la raison.

Au reste nous n'avons pas grand intérêt à choisir, et les deux versions sont favorables à la thèse que nous soutenons ; elles prouvent l'une et l'autre que l'on conservait le corps du Christ au-dessus de l'autel ; elles le prouvent même doublement par la défense que contient le canon et par la règle qu'il impose.

Examinons la seconde partie du texte et les expressions *sub titulo crucis.* L'antiquité nous offre de nombreux documents relatifs aux croix dominant les autels ; saint Paulin nous a laissé une splendide description de celle de sa nouvelle basilique : *Altaris faciem signo pietatis adornat.*

Sozomène raconte (lib. II, cap. 3 hist. eccl.) qu'un certain Probianus, quoique converti au Christianisme, n'admettait pas la vertu de la croix et qu'il vit en songe l'image de la croix qui était placée sur l'autel : Σταύρου σύμβολον τῶν ανακειμένων ἐν τῷ θυσιαστήρίῳ τῆς ἐνθάδε ἐκκλησιας.

S. Grégoire de Tours rapporte dans son livre des miracles de S. Julien un exemple du même fait : *Pendebat super ipsum altare crux holocrisia eleganti opere facta.*

Le passage suivant de S. Paulin semble particulièrement s'appliquer à notre sujet : *Basilica. aureis dives altaribus arcano positam sacrario crucem servat.* (Lettr. XXXII).

Dans notre texte je ne suppose pas qu'il s'agisse d'une croix sus-

[1] Mgr Barbier de Montault, se fondant sur un passage d'Anastase, croit pouvoir lire : *in armario opere.* (*Les Tabernacles de la Renaissance à Rome,* 1879, p. 5.)

pendue, mais plutôt du ciborium sous lequel on attachait la colombe eucharistique et qui était toujours surmonté de la croix. Pellicia nous semble donc avoir découvert le vrai sens en disant que *titulus* veut dire *ciborium ;* il montre que cette signification lui était restée jusqu'au temps de Léon d'Ostie qui écrivait : *In ecclesia etiam titulum cum confessione sua a parte occidentali satis decorum adauxit.* Le sens du texte apparaît naturellement derrière cette explication, et on comprend que les Pères du concile aient préféré exposer l'Eucharistie dans ce vase symbolique à portée des regards, plutôt que de l'enfermer dans une armoire qui lui paraissait une sorte de prison, une demeure indigne de Dieu.

La fin du canon prouve de plus qu'il ne s'agit pas d'une présence momentanée, mais d'une disposition fixe. Le mot *componatur* est fort explicite, il signifie « mettre en réserve », et explique de plus une idée de fermeture ; on peut le voir dans les auteurs profanes (Virg. Georg. IV, V, 189 ; Tacite ann. L. I, c. 47 ; Ovide, met. L, IV, 157), et ce qui vaut mieux, dans les écrivains chrétiens ; saint Paulin, parlant des corps saints enfermés dans les autels, s'exprime ainsi dans la lettre XXXII :

Divinum veneranda tegunt altaria fœdus
Compositis sacra cum cruce martyribus.

L'ancien historien de la vie du moine Euthynius (apud Cotelerium *Mon. Eccl. Græcæ,* t. II) écrit que les vases sacrés étaient ordinairement fermés à clé et que la clé était déposée *sous l'autel.*

Pour résumer cette dissertation, nous voyons que la sainte Eucharistie était, avant le VIe siècle, *conservée au-dessus de l'autel*, et dans un lieu *fermé*. Nous en concluons que notre tabernacle de la chapelle des anges qui nous rappelle ces prescriptions, a sans doute la gloire d'avoir abrité jadis le Dieu caché de nos autels ; nous pouvons donc répéter à son sujet ce que Baronius écrit justement à propos de ce concile de Tours : *Sicque videas non esse novum ut corpus Christi super altare servetur*

G. Rohault de Fleury.

L'ANCIEN TRÉSOR

DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS

—

PREMIER ARTICLE

—

Les inventaires de 1255 et de 1286, les plus anciens que nous possédions [1], mentionnent une *armoire, armarium magnum* à plusieurs étages, dans laquelle étaient conservés les reliquaires, les textes couverts d'or et d'argent, les croix, les calices et autres objets précieux de l'église. Ce meuble, placé dans le chœur près de l'autel, comme dans presque toutes les autres cathédrales, subsista jusqu'au milieu du XV[e] siècle [2]. Il devait être fort vaste, si on considère l'énumération, fournie par les inventaires.

[1] Bibl. de la ville. Ms. n° 636, p. 210, et Ms. n° 653, p. 318. La fabrique de la cathédrale possède encore de nombreux inventaires depuis l'année 1297 jusqu'à l'année 1747, les uns sur parchemin, les autres sur papier, auxquels je ferai souvent des emprunts dans le courant de ce travail.

[2] *Dictionnaire du Mobilier français* de Viollet-le-Duc, t. I, au mot *Armoire*. Il existe encore des meubles de ce genre dans les sacristies des cathédrales de Bayeux et de Noyon.

Lehoreau, dans son *Cérémonial* manuscrit, conservé à l'évêché d'Angers (t. III, liv. V), nous donne la description d'un coffre à deux portes qui pouvait bien être la partie supérieure de l'ancienne armoire du trésor : « Près du tombeau de « Louis II, au côté gauche du chœur, est une espèce de coffre doré, en façon de « niche, où il y a deux figures d'évêques aussi de bois doré, lequel coffre était « richement suspendu et attaché au mur à hauteur d'homme... Ce coffre a dis- « paru aussi bien que les figures de S. Maurille et de S. Maurice, qui étaient « dedans et lesquelles on encensait. Moi, René Lehoreau, auteur de ce livre, ai « donné les deux figures par pur don aussi bien que deux autres à l'église de « Saint-Germain-des-Près, près Montjean, M[e] Jean Belot alors curé en 1700. »

Nous lisons encore au même sujet dans le manuscrit n° 627 de la bibliothèque

Disons tout de suite que le *garde-reliques* était préposé à la garde des objets du trésor renfermés dans l'*armoire* du chœur et que le *sacristain* était chargé de ceux conservés dans la sacristie.

En 1447, le roi René, désirant préparer son tombeau dans le chœur de la cathédrale d'Angers, y décida en même temps la construction d'un sacraire ou *reliquaire* [1].

Ces deux monuments étaient contigus et formaient un magnifique ensemble. Un placard profond fut creusé dans la muraille, entouré de riches moulures et couronné d'un élégant pignon. *Pons Poncet,* célèbre imagier représenta en relief le jugement dernier au-dessus de la porte [2]. « Près du Christ, un ange pesait les âmes à la balance; « à la droite les bons allaient dans le paradis et les réprouvés à la « gauche se pressaient pour se précipiter en enfer. Au-dessus « étaient sculptés les neuf chœurs des anges et quelques apôtres [3]. » *Coppin Delft*, peintre, s'engagea le 3 juillet 1473 *à dorer le reliquaire et les ymaiges qui y sont de fin or; le champ du derrière sera de bon fin asur d'Almaigne semé de fleurs de lis d'or fin* [4].....

Il est à croire que le trésor ne fut pas déposé dans ce sacraire avant 1480; toutefois il y était certainement conservé en 1495, l'inventaire dressé à cette époque le dit clairement.

Au changement du chœur, en 1699, l'extrémité des stalles fut

de la ville : « Au-delà de la châsse de Louis II, se voyait un grand tableau de « S. François de Sales, à côté duquel il y avait contre le mur comme un ancien « *reliquaire* de bois doré, ouvrant à deux battants, à chacun desquels il y avait « par le dedans une figure d'évêque. »

[1] *Comptes et Mémoriaux du roi René,* par Lecoy de la Marche, n°s 157, 159 et 173.

La construction du tombeau et du reliquaire demandèrent bien des années, à cause de la lenteur des ouvriers et du manque d'argent.

Le 31 août 1450 (n° 159) le travail du reliquaire était fort avancé, on avait touché à presque toutes les pierres du pignon, excepté à celles des ymaiges, et ce travail était estimé VIII^{c} escus. Le 5 février 1460 (n° 173), Pons Poncet s'engage d'ici le caresme à rendre le reliquaire levé et assis de toutes choses, sauf de douze ymaiges qu'il est tenu et a promis faire quinze jours après ensuyvans et les asseoir et rendre prestes au dit reliquaire...

[2] Bibl. de la ville. Ms. n° 882, p. 279.

[3] Bibl. de la ville. Ms. n° 495, t. V, Description de la cathédrale.

[4] *Comptes et Mémoriaux du roi René,* par Lecoy de la Marche, n° 176.

placée devant la porte du reliquaire, mais à deux ou trois mètres en avant, de telle sorte qu'on pût s'en servir comme précédemment [1]. Jusqu'alors on encensait le *Reliquaire* comme les autels et certains tombeaux dans différentes cérémonies [2]. Le chapitre le faisait ouvrir aux rois, aux évêques et aux personnages de distinction, pour qu'ils pussent vénérer les reliques et contempler les richesses artistiques dont il était rempli.

On le démolit de la façon la plus barbare en 1781. Acte de vandalisme d'autant plus regrettable, qu'il était absolument inutile. La délicate architecture, les clochetons et les statues de *Pons Poncet* pouvaient parfaitement être conservés : tout cela ne gênait en rien la pose de la nouvelle boiserie, puisqu'entre le mur et les stalles il y a un espace vide de plus d'un mètre.

D'après le plan du nouveau chœur arrêté entre Leyssner et les chanoines le 3 février 1781 [3], l'armoire du trésor fut placée tout au fond de l'abside, où elle est encore.

Avant d'aborder la description de chaque objet en particulier, il me paraît intéressant de donner les inventaires de 1255 et de 1286 relatifs aux joyaux, confiés au garde-reliques et celui de 1297 qui comprend ceux qui étaient sous la garde du prêtre-sacristain. On aura de la sorte, en complétant l'un par l'autre ces trois documents une

[1] En 1699, les anciennes stalles du XIIIe siècle furent transportées sur des rouleaux, sans qu'on les désassemblât, dans le chœur, moitié à droite, moitié à gauche. Auparavant elles étaient placées dans la croisée de l'église, derrière le jubé qui fermait le haut de la nef; on les plaça à deux ou trois mètres en avant des murs pour ne masquer ni la porte du reliquaire, ni celle de la sacristie.

[2] Lehoreau, dans son *Cérémonial*, t. III, liv. V, nous apprend qu'on encensait ladite niche aux fêtes à cinq chapes... On rend, dit-il, cet honneur à ce coffre parce que dans icelui on apporta le corps de S. René, notre évêque, de la ville de Sorente...

Cette attribution me paraît fort hasardée : je crois bien plutôt que ce coffre devait faire partie de l'ancienne armoire du trésor.

[3] Archives de la Préfecture. Délibérations du Chapitre de 1780 à 1785, p. 48 et p. 100. Le plan de Leyssner était d'accompagner la porte du trésor de deux cariatides; on trouva avec raison qu'elles seraient mesquines, elles furent remplacées par deux colonnes d'ordre corinthien le 28 mai 1781.

idée fort exacte des reliques, vases sacrés et joyaux, possédés par la cathédrale, à la fin du XIII[e] siècle [1].

Inventaire de 1255.

In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen. Anno domini millesimo ducentesimo quinquagesimo quinto die mercurii in octavis Purificationis beatæ Mariæ virginis inspecta et descripta sunt et inferius scripta contenta in armario beati Mauricii Andegavensis.

Caput beati Maurilii cum duobus angelis argenteis deauratis, ejusdem caput cum mitra episcopali lapidibus preciosis ornata, argentea deaurata cum figura capitis similiter argentea deaurata. — *Brachium beati Mauricii,* in figura militari, auro et gemmis ornatum. — Item *Sanguis beati Mauricii sociorumque ejus* in ampulla cristalina oblunga. — *Brachium beati Andreæ apostoli*, in brachio aureo cum lapidibus pretiosis. — *Capilli beatæ Mariæ virginis* cum angelo argenteo deaurato in ampulla cristalina. — Item *Lacrima ejusdem* in pixide argentea, contenta in alia pixide argentea deaurata. — *Cannula,* id est *chenole beati Bartholomæi apostoli* in nuce indica cum pede et coopertorio argenteis. — *Reliquiæ beati Dyonisii* cum philaterio argenteo et cristallo in medio. — *Dens beatæ Mariæ Magdalenæ* in ampulla cristallina cum pede et coopertorio argenteis. — Item *Reliquiæ beati Mauricii* in philaterio argenteo oblonguo cum quibusdam gemmis. — *Dens beatissimi Juliani*, cenomanensis episcopi, in medio philaterii argentei deaurati in figura crucis cum quatuor cristallis. — *Dens beatæ Agathæ* in parva cruce super parvum candelabrum argenteum deauratum. — *Reliquiæ sancti Stephani* in philaterio oblonguo argenteo deaurato cum unico cristallo, scilicet *capilli* ejusdem. Item *de lapide* cum quo lapidatus fuit in parvo crucifixo argenteo deaurato. — *Reliquiæ beati Blasii* in philaterio quadrato argenteo deaurato cum cristallo in medio. — *De Vestimentis domini*, quæ habuit in cruce et *reliquiæ beati Petri* et *beati Andreæ apostolorum* in pixide parva rotunda argentea deaurata. — *Reliquiæ Tanchæ virginis* in philaterio oblonguo argenteo deaurato cum figura ejusdem tenentis caput suum. — *Reliquiæ beati Eutropii* et *beatæ Brigidæ virginis* et

[1] Afin de rendre plus facile la lecture de ces documents, je n'ai tenu, dans la réimpression, aucun compte des nombreuses abréviations du texte, ni de certains mots tels que *capud* pour *caput*, avec lesquels tous les lecteurs ne sont pas familiarisés. Le nom des saints et les passages les plus importants sont imprimés en lettres italiques, et dans l'inventaire de 1286 les objets nouveaux qui ne figuraient pas dans celui de 1255 sont indiqués par des caractères spéciaux.

beati Crispini in philaterio cristalino cum pede et coopertorio argenteis. — *Reliquiæ Agnetis virginis* in philaterio cristalino cum pede et coopertorio argenteis. — *Reliquiæ beati Ypothemii* in philaterio argenteo deaurato in figura episcopali. — Cornu eburneum in quo continentur *reliquiæ quatuor patriarcharum, Abrahæ, Isaac et Jacob et Saræ et de fragmentis cenæ domini* et plures aliæ reliquiæ, prout in cedula interius inclusa continetur. — *Os tibiæ beati Benedicti, episcopi Andegavensis,* sine philaterio, intra scrinium pictum ligneum. — *Reliquiæ* in quadam capsula lignea cum coopertoria aurea et gemmis, videlicet de *ligno Sanctæ Crucis* et de *sepulchro domini* et de *sancta Maria* et aliorum plurimorum sanctorum. — Item scrinium argenteum cum pluribus figuris deauratis, intra quod plures sanctorum reliquiæ continentur, prout in scedulis clausis interius continetur. — *Reliquiæ beati Quintini* et de cilicio ejusdem et *reliquiæ beati Martini*, contentæ in capsula lignea cooperta argento et gemmis. — Item scrinium argenteum deauratum *niellatum*, intra quod plures sanctorum reliquiæ continentur, prout in scedulis contentis interius continetur. — Item *Reliquiæ beatæ Magdalenæ* in philaterio argenteo oblonguo cum figura argentea deaurata ejusdem tenentis librum. — Ovum strutionis, in quo sunt *capilli beati Guillelmi Briocensis.* — Item scrinium eburneum mirabiliter sculptum in quo continentur *reliquiæ beati Emandi episcopi.* — Item continentur in scrinio argenteo prescripto cum pluribus figuris deauratis, philaterium aureum oblongum ornatum gemmis quoddam continens *camaheu* in medio sui cum figura capitis hominis cum collo et humeris et quasdam *reliquias beati Maurilii* et *beati Sebastiani.* — Item in dicto scrinio continentur duæ parva cruces aureæ. — Item annulus aureus cum *smaragdine.* — Item aureus annulus cum *stopazio* circumdato lapidibus pretiosis. — Item annulus aureus cum quodam *camaheu rubeo.* — Item duo annuli aurei cum lapidibus pretiosis, qui dicuntur *rubis* circumdatis parvis gemmis. — Item annulus aureus cum *saphyro orientali.* — Item in dicto *armario* continetur crux aurea cum *ligno sanctæ Crucis*, ornata multis lapidibus pretiosis et quodam lapide *saphyro* magno sculpto, mobili, velante lignum sanctæ Crucis, quam dedit bonæ memoriæ Guillelmus de Bellomonte Andegavensis episcopus, cum pede argenteo deaurato. — Item alia crux aurea cum pluribus lapidibus pretiosis continens in medio sui de *ligno sanctæ Crucis* cum baculo ligneo in parte superiori cooperto argento deaurato et quibusdam gemmis, quam dedit bonæ memoriæ Gauffridus Mouchet, quondam episcopus Andegavensis. — Item *magna crux* argentoa deaurata *processionalis.* — Item quinque cruces argenteæ deauratæ et in duobus sunt ali. qui lapides pretiosi. — Item duo philateria quadrata cum quatuor pedibus, argentea deaurata, cum duobus cristallis positis in medio. — Item *duæ*

capsulæ processionales argenteæ deauratæ cum quibusdam lapidibus. — Item *capsa magna processionalis*, in qua plurimorum sanctorum reliquiæ continentur, sicut scribitur in medio. — Item calix aureus, sine patena, cum lapidibus pretiosis. — Item alius calix aureus cum patena. — Item tres alii argentei deaurati cum patenis. — Item candelabrum argenteum deauratum. — Item quoddam philaterium oblongum argenteum deauratum cum grossa cristallo in medio. — Item aliud philaterium ex una parte argenteum, ex altera cum majestate deauratum. — Item aliud philaterium oblongum argenteum deauratum cum figura episcopi deaurata et opposita parte cum cristallo. — Item *Liber Cantoris* relatus vite *eburneæ* circumdata superficie argentea. — Item baculus ejus coopertus superficie aurea cum quibusdam gemmis. — Item philaterium jaspidis cum capitellis argenteis et cathena argentea. — Item philaterium cristalinum cum capite argenteo deaurato et cathena argentea. — Item pixis eburnea continens in se *de sepulchro domini*. — Item duo *berilli*, unus magnus et quidam parvus. — Item *corpus sancti Serenedi* in capsa sua. — Item duo *fabella* argentea deaurata cum lapidibus et baculis argenteis. — Item *socularis beati Maurilii*. — Item scrinium cum quibusdam reliquiis. — Item alia quatuor scrinia, in quibus parvum aut nihil continetur. — Item *scriptorium* et sex *bursæ sericæ*, — Item pixis argentea parva deaurata.

Inventaire de 1286.

Anno domini M°CC°LXXXme sexto. Die martis in festo beatæ agnetis factum est per me G. thesaurarium andegavensem inventarium de reliquiis et aliis pretiosis, quæ inveni in *magno armario* ecclesiæ andegavensis.

Primo *capilli beatæ virginis* cum magno angenti tenente eos. — Item *ymago beati Mauricii* cum osse in pectore. — BRACHIUM BEATI VINCENTII. — *Caput beati Maurilii* cum angenteis et corona. — *Brachium beati Andreæ*. — Magna crux deaurata cum lapidibus preciosis. — Item alia crux super candelabrum. — Item alia pulchra data a *Nicholao* episcopo. — Item alia crux pulchra quæ portatur in magnis processionibus cum baculo. — Item alia mediocris cum crucifixo elevato. — Item alia crux sine pede. — Item quinque cruces parvæ sine pedibus in *alio estagio*. — Item scrinium parvum coopertum de argento, est unus *camaheu* magnus. — Item septem annuli magni valoris et lapidibus, computato bono *saphyro* dato ab episcopo Guillelmo. — Item duæ parvæ cruces argenteæ. — Item de *reliquis sancti Remigii*. — Item Reliquiæ plurimorum sanctorum. — Item de *ossibus sancti Licinii*. — Item in eodem scrino reliquiæ plures, sed nescitur quorum. — Item aliud scrinum eburneum longum cum reliquiis sanctorum, nescitur quorum. — Item

cornu eburneum cum reliquiis sanctorum specificatorum in cedula appensa dicto cornu. — Item quinque philacia cooperta de argento, quæ communiter traduntur et defferuntur in processionibus, in rogationibus. — Item alia nova cum *corpore beati Sereneti*. — Item in *alto estagio a parte sinistra* supra cruces sunt V philacia cum reliquiis talibus, scilicet *beati Mauricii* cum antiquo milite depicto. — Item de *sanguine suo* in vase cristalli. — Item duo philacia de *beato Stephano*. — Item de *beato Bartholomæo* in nuce indya cum dicitur supra. — Item philacia *Magdalenæ*. — Item de *eadem dens* in vase cristalli. — Item dens beatissimi Juliani. — Item dens *beatæ Agathæ*. — Item *Tunchæ virginis*. — Item YMAGO EPISCOPALIS, COOPERTA DE ARGENTO, DEAURATA BEATI BENEDICTI EPISCOPI. — Item ALIA BEATI APOTHEMI, SIMILIS ILLI. — Item *lapis berilli ad trahendum ignem cum sole*. — Item cum crucibus parvus cnellus argenteus longus. — Item duæ philaciæ rotondæ de argento cum baculis coopertis de argento. — Item omnium ostutiæ. — Item magnus calix aureus cum gemmis subter ipsum caput, datus a *Nicholao episcopo*. — Item alius calix aureus datus a *Michaele episcopo*. — Item alius calix, sine patena cum *duabus ausulis* et gemmis, et videtur aureus. — Item alius planus spisse deauratus cum patena. — Item tres alii calices simplices cum patenis argenteis. — Item magnus textus argenti aurati cum lapidibus pretiosis. — Item CUPA COOPERTA ARGENTEA AURATA AD PORTANDUM CORPUS CHRISTI. — Item in ampula vitrea balsamus in magna capacitate et magni valoris. — Item quoddam scrinum ponderosum parvum cum ampulis et esmallis cupreis. — Item quædam mitra, quæ fuit, ut creditur, episcopi Guillelmi. — Item magnum scrinum ligneum cum quatuor philaciis deargentatis, excepta pixide parva quæ est eburnea. — Item est ibi socularis beati Maurilii et accurmentarium quoddam multum pulchrum. — Item in eodem (estagio) est scrinum parvum argenteum et duo parvæ cruces. — Item quidam parvus textus antiquus eburneus et cum argento. — Item ibidem quoddam scrinum satis magnum coopertum de argento deaurato. — Item aliud scrinum magnum satis totum, quasi de argento cum pluribus reliquiis. — Item quædam bursa de serico appensa cum crucibus, ubi est annulus datus ab *episcopo dulaninensi* et duo lapides in argento et duæ aliæ bursæ in quibus nihil est. — Item pixis parva argentea. — Item alia eburnea. — Item baculus cantoris coopertus de argento. — Item DUO CANDELABRA NOVA et *unum antiquum* et unum operatum subtilliter, cooperta de argento. — Item in quodam scrino longuo stricto cooperto de corio sunt minuta, quæ non sunt magni valoris. — Item ibi sunt cristulæ argenti.

Inventaire de 1297 [1].

Anno domini m° CC nonagesimo septimo, die veneris post festum beatæ Mariæ Magdalenæ nos *Andreas de Haia* et *Johannes Agni*, canonici andegavenses fecimus hoc inventarium de mandato capituli de rebus quæ sequuntur quas tradidimus et assignavimus domino *Mauricio* novo *sacristæ*.

Primo *quatuor missalia* cooperta de argento. — Item *epistolarium* coopertum de argento cum ymagine beati Mauritii. — Item *evangelistarium* cum ymagine crucifixi. — Item aliud *epistolarium* et *evangelistarium* cooperta de argento quæ sunt ad missam quotidianam.— Item unum pulcherrimum *calicem* de auro cum lapidibus preciosis qui est in *armariolo cum reliquiis*, qui non est in custodia sacristæ.—Item unum alium *calicem* parvum bene ponderantem cum *custode ligneo*, quos dedit episcopus Nicolaus. — Item unum alium *calicem* intus et exterius deauratum pro majore altari cum *custode de corio.*— Item *quinque alios calices*, qui quotidie traduntur capellanis ad celebrandum. – Item quatuor *orceolos* de argento de quibus duo sunt quotidie pro majore altari et alii duo pro magnis festivitatibus.— Item *quatuor thuribula* de argento, de quibus duo serviunt quotidie ad majus altare et alii duo pro magnis festivitatibus. — Item *duo vasa de argento* cum duabus coeleariis *pro incenso* de quibus unum est super deauratum. — Item *duo poma deaurata pro manibus sacerdotis in hieme calefaciendis.* — Item unum benedictarium pro aqua benedicta cum duobus ysopis de argento. — Item *una crux cum baculo* supra lignum de argento. — Item *duos picherios cum duobus bacinis de argento pro chrismate et oleo sancto.* – Item *quatuor bacinos* de argento qui ponuntur ante majus altare in magnis festivitatibus pro *quatuor cereis.* — Item unum *purpitum* pro missali altaris, argentatum. — Item unum *pomum argenti cum circulo* qui est super de argento et duo *pinacula de argento,* quod *pomum et pinacula sunt super cassam beati Maurilii*, quæ aliquando amoventur et alibi reponuntur. — Item *aspousa* de argento pro magnis festivitatibus. — [2]. .... In cujus rei testimonium nos Andreas et Johannes canonici et mauricius sacrista presentibus litteris sigilla nostra duximus apponenda. Datum et actum anno et die ut supra.

[1] Manuscrits de la Fabrique de la Cathédrale. Vases sacrés, ornements, etc. T. I, p. 2.

[2] J'ai omis toute la fin de cet inventaire ; elle est consacrée aux ornements, tentures, tapis, et ne rentre pas présentement dans mon sujet.

La cathédrale d'Angers, outre les nombreuses richesses énumérées dans les inventaires précédents, possédait, au *maître-autel*, une table de vermeil magnifique et la châsse de S. Maurille, données par Guillaume de Beaumont et, à l'*autel matutinal*, une autre table d'argent doré, offerte par Normand de Doué, évêque d'Angers et la châsse de S. René, construite aux frais du chantre Guillaume le Baacle, qui mourut en 1256.

Afin d'éviter les redites et les longueurs, je décrirai successivement tous les objets du trésor, en empruntant tantôt à un inventaire, tantôt à l'autre, les détails qui me semblent présenter quelque intérêt.

Je diviserai mon travail en trois chapitres : le premier comprendra les *reliquaires* autres que les croix, c'est-à-dire les *châsses*, les *statues*, les *bras*, etc. ; le second traitera des *croix*, *des vases et ustensiles sacrés* et le troisième *des tables d'autel, des statues sans reliques, des livres couverts de matières précieuses*, et de divers objets non compris dans les deux autres.

CHAPITRE Ier.

Châsses et Reliquaires.

1° CHASSE DE S. MAURILLE, ÉVÊQUE D'ANGERS.

S. Maurille mourut vers l'an 427 et fut enterré à Angers dans la crypte de l'église de Notre-Dame, qui depuis a porté son nom.

Le corps de ce saint évêque fut levé de terre pour être exposé à la vénération des fidèles le 18 des calendes de février, on ne sait au juste de quelle année. C'est la première translation de ses reliques qu'on fêtait autrefois dans l'église d'Angers.

Charles le Chauve enleva le corps de S. Maurille de l'église de son nom et le déposa à la cathédrale dans une châsse qu'il avait fait construire [1].

Cette seconde translation était célébrée à Saint-Maurice aussi bien que les deux suivantes [2].

[1] *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 9.
[2] *Revue d'Anjou*, 1852, p. 38.

Nefingue, évêque d'Angers, visita en 950 les reliques de S. Maurille et les plaça dans une châsse plus riche « avec grand honneur « et propreté ; au jour de laquelle translation nos anciens bréviaires « rapportent que trois insignes miracles furent faits : le premier, « d'une fille paralytique qui y reçut guérison ; le second, d'un « certain laboureur aveugle, qui y recouvra la vue ; le troisième, « d'un certain Amanus, paralytique, qui rampait comme un ser- « pent, pour se traîner à l'église et, y étant venu ce jour-là, s'en re- « tourna sain et guéri. »

Geoffroy la Mouche, évêque d'Angers, signait ses actes sous la châsse de S. Maurille[1], devant laquelle il fonda en 1177 deux cierges qui devaient y brûler perpétuellement[2].

Guillaume de Beaumont transféra, le 17 des calendes de septembre 1239, les précieuses reliques dans une châsse magnifique ; il en ôta le chef, qu'il fit renfermer dans un reliquaire spécial[3].

Le 18 avril 1291, l'élection de Guillaume le Maire, évêque d'Angers, eut lieu sous les restes vénérés de S. Maurille[4].

Revenons à la châsse, construite par Guillaume de Beaumont[5]. C'était, comme toujours, un coffre, couvert d'un toit à double pente. Le pignon antérieur, tout en or, était orné d'émaux et de pierreries. Une croix gemmée divisait la partie inférieure et carrée en quatre compartiments, occupés chacun par trois apôtres en or repoussé. La partie supérieure et triangulaire portait un médaillon rond, dont le sujet n'est pas indiqué dans l'inventaire de 1421, auquel j'em-

[1] Bibl. de la ville. Ms. n° 879, p. 117.

[2] Bibl. de la ville. Ms. n° 618, t. III, p. 205 v°.

[3] Bibl. de l'Évêché. *Cérémonial de l'église d'Angers*, par Lehoreau, t. III, liv. V.

[4] Réimpression du livre de Guillaume le Maire, par M. Port, p. 33. Quibus factis, dictis compromissariis secedentibus in partem *subtus capsam, in qua corpus beati Maurilii confessoris in ipsa ecclesia requiescit,* omnes compromissarii predicti in virum venerabilem et discretum magistrum Guillermum dictum Majorem, ... indilate et unanimiter consenserunt; quo facto publicata fuit electio de eo facta, ut sequitur.

[5] Manuscrits de la Fabrique, t. I. L'inventaire du 18 mars 1421 indique toutes les pièces d'argent estampées et les pierres précieuses qui manquaient aux différentes parties de la châsse Impossible de citer tout au long les pages consacrées à cette châsse ; c'est là que j'ai puisé tous les détails sur la disposition générale, les sujets et le nombre des pierres dont les unes étaient fines, les autres en verre.

prunte ces détails. Trois cent vingt-quatre pierres, dont bon nombre de très grande valeur étincelaient et mêlaient leur éclat à celui des émaux sur le *frontal* ou pignon, qui se voyait au-dessus de l'autel.

Le côté droit, en argent doré comme tout le reste de la châsse, était divisé en sept niches où l'artiste avait placé Notre-Seigneur bénissant, accompagné de six apôtres ; de petits anges à mi-corps, garnissaient les extrados des arcades. L'ornementation devait consister principalement en plaques d'argent estampées et clouées sur le bois. On pouvait compter quatre-vingt-trois pierres sur cette face. Le versant comprenait cinq médaillons renfermant de grandes statues d'anges ; douze petites figures d'anges ou d'animaux remplissaient les écoinçons d'entre les médaillons et les bordures d'encadrement.

Le côté gauche présentait la même disposition : six apôtres et la sainte Vierge au milieu, séparés par des piliers ornés chacun de quatorze pierres. Le versant représentait en cinq médaillons différents traits de la vie de S. Maurille. Quatre-vingt-quatorze pierres entouraient les bas-reliefs.

La façade postérieure de la châsse portait trois statues et deux cent quatre-vingt six pierres ; le pignon était orné de plusieurs images plus petites et de cent cinquante-cinq pierres.

Outre ces décorations, fixées au reliquaire lui-même, l'inventaire de 1297 et celui de 1418 nous signalent une *pomme d'argent doré avec un cercle* (espèce de couronne, sans doute) et *deux pinacles* d'argent qu'on en enlevait ou qu'on y ajoutait à volonté pour les grandes solennités [1].

Jean du Vergé donna en 1458 deux piliers de cuivre de 10 pieds de hauteur pour remplacer les colonnes de pierre, qui, auparavant, soutenaient le bout de la châsse opposé à la façade principale ; celle-ci reposait sur le retable ou dossier de l'autel [2]. C'est sans doute

[1] Voir plus haut l'inventaire de 1297. Fab., t. I, p. 15. Invent. de 1418. Item unum pomum argenteum cum circulo et duo pinacula quæ ponuntur super cassam beati Maurillii.

[2] Fabrique, t. I, p. 69. Voici l'acquit du fondeur : *Je Lucas Broceau, demourant*

à cette époque qu'il faut faire remonter le soubassement de cuivre doré de 2 pieds 1|2 de hauteur ajouté sous Mgr de Beauveau pour relever la châsse et lui donner plus d'élévation [1].

En 1470, le chapitre résolut de refaire plus grande et plus somptueuse la châsse de S. Maurille sur le modèle de celle de S. Laud [2].

Le tome I des manuscrits de la Fabrique renferme tous les détails de la confection de cette superbe pièce d'orfèvrerie ; j'en donnerai une analyse sommaire [3].

On commençe par enlever le 24 août 1470 tout l'or et aussi les pierreries du *fronteau* de l'ancienne châsse du XIII[e] siècle [4].

Coppin Delft, peintre ordinaire du roi René apporte au chapitre, en 1471, le *modèle* du fronteau [5]. Robert Aubri, prêtre, est délégué à Tours pour faire examiner le *patron* aux orfèvres de la ville, savoir ce qu'il convenait de donner pour façon de chaque març d'or ou de chaque marc d'argent doré mis en place et enfin pour s'entretenir de la statue de S. Maurille avec un

Angers, confesse avoir eu et receu de maistre Jehan Branideau chanoyne et fabriqueur de l'eglise dangiers plenière satisfaction et payement des deulx pilliers qui ont été faicts naguères pour soustenir la châsse de monsieur saint Maurille pesant quatre cents treize livres aux grans poys des halles. C'est assavoir pour chacuune livre IIII *sous* 2 *den. qui est en somme* IIII[xx] VI *l.* X *d. de laquelle somme je me tiens pour content et bien payé... 26 nov. 1458.*

[1] Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial* de Lehoreau, t. III, liv. V.

[2] Bibliothèque de la ville de Tours. Ms. n° 1168, p. 9.

[3] Ce cahier, écrit sur papier, fut commencé le 2 décembre 1471 ; on y trouve les recettes et les dépenses rédigées par un notaire devant *Jean de la Vignole doyen et Olivier le prince chantre, sous la surveillance de Guillaume Fournier, de Symon Bordier et d'Herman de Vienne, chanoines commissaires du chapitre.*

[4] Fab., I, p. 116... Aurum ante ejus purificationem ponderabat decem octo marchas cum duobus granis auri et post fusionem *sex decim marchas, tres uncias cum dimidia.*

P. 119. Lapides omnes indistincti a frontello capsæ veteris extracti et levati ponderabant simul sumpti *duas marchas, quatuor oncias et tres grossos.*

P. 133, 17 nov. 1472. Centum duodecim lapides tam cornazines, quam alios fines XXX. Item amatistes XXX, item tam cornalines quam œil de chat, aliter cassidoynes LII.

[5] Fab., I, p. 97 v°... Summa C. solidorum tradita Coppin Delft pictori pro pictura *exemplaris* frontelli capsæ.

Allemand, expert en ce genre de travail [1]. Le roi René, toujours généreux pour la cathédrale donne le 31 août 1471 des pierreries pour la châsse et de riches tapis qui furent vendus au profit de l'œuvre [2]. Le chapitre, et les fidèles y contribuèrent aussi.

JEAN OGIER, *paroissien de S. Maurille*, et PIERRE BORDIER, dit DE BOURGES, *paroissien de Saint-Morice d'Angiers, orfèvres* dont nous retrouvons les noms à tout instant, reçurent 16 marcs, 3 onces 7 gros d'or de la vieille châsse le 12 février 1472 pour faire la *statue de S. Maurille* et *la croix du fronteau :* tout le reste devait être en argent doré ; le chapitre fournissait le métal et les pierres, qui furent toutes enchâssées en argent doré, sauf celles de la statue et de la croix d'or [3].

L'année suivante, la statue de S. Maurille portant une crosse et la croix du fronteau étaient achevées.

Le 17 octobre 1473 *Pierre de Bourges* reçoit de l'argent pour façonner la « *chesre* » du saint Evêque ; il la rend terminée quatre mois après; elle pesait huit marcs, 4 onces et deux gros [4].

Jean Ogier exécuta *la croix* et *Pierre de Bourges la statue* et *la chesre.*

La menuiserie du fronteau et du nouveau soubassement « sobastement neuf », la couverture de bois du fronteau, tout celà fut l'ouvrage du menuisier *Guillaume Martin; la clavure*, *les ferrures du fronteau* et deux pattes de fer pour tenir la châsse à l'autel, furent fournies par le serrurier *Jehan Champion* [5]*; le corps de la châsse* avait été livré le 20 novembre 1473 par le menuisier *André Loincier* [6].

Le 17 décembre suivant, fut fait marché avec les orfèvres « *pour faire* « *et ouvrer le front de la châsse...selon la forme exemple et portraiture,pro-* « *portionnant au mieulx et utillement que faire se pourra et enicelle portrai-* « *ture faire ymaiges ès lieux où il appartiendra.. pour la façon et dorure de*

[1] Fab., I, p. 141.

[2] Bibl. de la ville. Ms. n° 658, p. 50. Fab., I, p. 121. Il faut citer parmi les pierreries : Unum lapidem *camahieu* gallice ad ymaginem unius angeli portantis unum agnum ad immolandum loco Isaac filii Abrahæ. — Item unum aliud camaheu nigrum ad figuram capitis beati Joannis Baptistæ sculptum... Item unum pomellum album de *Jaspre* gallice grossum ad instar unius grossæ nucis in medio perforatum. — Item quamdam tabulam seu planitiem cristallinam latitudinem unius palmæ continentem... Item unam aliam tabulam de *Jaspre* vel de camaheu ad instar unius *pacis*, quæ quidem tabula ex ordinatione capituli fuit deputata ad faciendam unam *pacem*, prout et ita factum est ad arma prefati principis.

[3] Fab., I, p. 177 v°, p. 142 v°, p. 116.

[4] Fab , I, p. 163.

[5] Fab., I, p. 174 v°.

[6] Fab., I, p. 98 v°.

« *chaque marc d'argent, paré, doré et ouvré leur sera baillé la somme de neuf* « *livres avecques ung logeys en la cité* [1]. »

Le prix total du fronteau, « *tout or, argent nect et faczons sans les pierres* » monta à 6142 *liv* 17 *s.* 4 *den.*, dont 4548 l. 7 s. 6 d. pour 242 marcs d'argent leur façon et dorure et 1594 l. 9 s. 10 d. pour 14 marcs d'or 7 onces 2 gros employés pour la statue de S. Maurille, sa crosse et la croix de la châsse, y compris la façon.

La façon toute seule coûta 2354 l. 8 s. 5 d. [2].

Le 31 août 1476 le chapitre donne avis au roi de la future translation des reliques de S. Maurice et décida le 5 sept. 1477 de faire cette cérémonie le 12. Le dimanche 7 septembre eut lieu une procession générale à S. Martin, suivie du panégyrique de S. Maurille.

Le vendredi 12 sept., après l'anniversaire de Jean Michel, on fit l'ouverture de la châsse, on *y trouva une autre petite châsse liée et reliée par le dessus avec des liens de fer*, qui fut déposée sur le maître-autel et y resta jusqu'au 14, qu'on la porta à la sacristie.

... Inibi cum reverentia grandi et tremore, corpus super magnificis cappis ecclesiæ ab eadem capsula antiqua, exstractum et repositum deinde obvolutum seu deligatum, cujus *panni* primo juxta martyrologium ecclesiæ est *cori cervini*, secundus pannus *cereus*, tertius similiter, licet subtilior, quartus *tela alba* sicuti de *Lavalle*, quintus pannus *croceus* seu tela subtilis proximus et contiguus sacris pignoribus... in unum coadunatis, non perforatis... imo redolentibus... nec panni tinea deteriorati... absque macula, omnibus dominis adstantibus et capellanis in choro matutinas decantantibus, convocatis, patefacti sunt. Quo acto, super corpus comperta fuit littera testimonialis translationis ultimæ, signo aut sigillo minime corborata sub tenore infra scripto... [3].

[1] Fab., I, p. 168.

[2] Fab., I, p. 176.

[3] Bibl. de la ville. Ms. n° 656, II (Maurille).

Anno ab incarnatione 1239 Gregorio papa nono præsidente, ludovico filio ludovici tunc regnante, tempore Juhelli tunc archiepiscopi Turonensis et Guillelmi de Bellomonte episcopi andegavensis restaurata fuit archa in qua fuit SS. corpus beatissimi Maurilii, presentibus dicto episcopo, canonicis et clericis ecclesiæ Andegavensis, et inventum est corpus gloriosissimi confessoris et in eadem archa repositum. Capite piissimi confessoris retento et in eadem ecclesia reservato et cum debita solemnitate translatum fuit dictum corpus in majore capsa in crastino Assumptionis beatæ Mariæ Virginis sub testimonio plurimorum.

Anno ab incarnatione 1477 Sixto papa IV præsidente in ecclesia Dei, Ludovico filio Caroli VII tunc regnante, tempore Helie tunc archiepiscopi Turonensis et

On remit cet authentique avec celui que le chapitre fit de la présente translation. *Quo peracto, reobvolutum fuit, nihil addito seu mutato.*

On chanta, après avoir remis le corps sur l'autel, le *Te deum, grossis organis et campanis pulsantibus*, et à la fin des vêpres il fut mis dans la nouvelle châsse ; Mgr de Beauveau officia.

Tel est le récit qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Château Gontier, copié sur les anciens registres du chapitre.

Le *fronteau* seul était achevé pour cette cérémonie ; la châsse était élevée sur un soubassement de cuivre doré de 2 pieds 1|2 de hauteur, dont le devant portait sur le retable ou dossier de l'autel et les côtés sur quatre colonnes de cuivre de dix pieds de hauteur.

Du 5 mai 1477 au 1er octobre 1479 il fut employé pour les *costés de la châsse, l'angelot et la potence* (suspension du S. Sacrement) 141 marcs 1 once 2 deniers d'argent [1] : la façon fut payée à 934 l. 12 s. à Pierre Bordier, dit de Bourges [2] : dans cette somme figure celle de 81 l. VI s. III d.

Joannis de Bellavalle, humilis ministri andegavensis, restaurata fuit archa et sacculi aperti in quibus obvolutum erat pretiosissimum B. Maurilii corpus, presentibus dicto Joanne decano ecclesiæ Andegavensis cum quibusdam dignitatibus, canonicis et clericis præfatæ ecclesiæ et inventum est totum corpus sancti et gloriosissimi confessoris, quod quidem corpus repositum fuit reverenter ac devote in dictis sacculis et dicta capsa lignea, asservato tamen capite piissimi confessoris, quod ab antecessoribus episcopo Guillelmo de Bellomonte, canonicis et clericis prædictæ ecclesiæ andegavensis fuerat anno domini 1239 translatum in theca argentea in superficie deaurata. Acta fuerunt hæc in revestario antedictæ ecclesiæ in crastino festi ejusdem beatissimi quæ fuit 14 septembris anno quo supra. Signé : Gourdinelle.

[1] Fab., I, p. 178 v°.

C'est assavoir en ymaiges, foilles et plain estampe de fleurs de lys XXXI marcs VII onces VI g. II den.

En quatre plataines (bas reliefs) où est la vie Monseigneur S. Maurille VIII marcs IIII gros.

En l'angelot et potence IX marcs VII onces et demi.

En douze pilliers LXXVI marcs VII onces III gros.

En entrepieds des apôtres III marcs V onces.

En deux anges et foilles tant à la creusée que auprès V marcs V onces.

En VI^{xx} chatons qui sont en chappitre tous blancs II marcs V gros...

[2] Fab, I, p. 178 v° pour la faczon de la crosse et angelot par marché fait XX l. XVII s. I d.

Pour la dorure desdits angelot et crosse XX l. XVII s. I d.

Item sur la faczon de douze pilliers doubles contenant chacun XVIII pièces à raison de XXVI liv. par pillier vallent III^{c} XII l.

pour avoir poly, doré, bruny et assis les douze apôtres, sans doute ceux de l'ancienne châsse, pour avoir *fait aux dicts apôtres six mains, pour avoir fait leurs enseignes*... avoir estampé et semé de feuilles en champ, LXXI l. VI s. III d.

La partie des dépenses relative à la pose de la châsse et à la suspension du S. Sacrement n'est pas moins intéressante : voici maintenant quelques détails sur l'enveloppe dont on couvrait la châsse les jours ordinaires.

Jean le Troësne, menuisier, reçut *trente troys livres pour la façon de la faulse châsse, pour les huissets du fronteau* et autres menus ouvrages qu'il devait y faire *sauf le clocher* [1].

Jean Champion, serrurier, fournit des crampons de fer *pour tenir la chasse qu'elle ne chancèle*, la *ferrure de la faulse chasse*, du *tabernacle du fronteau*, des *deux guichets du fronteau assavoir une claveure, deux paumelles doubles, une barre de fer à travers à demeure* et d'un *autre guichet pour la roue qui est en la fenestre darrière l'autel pour descendre corpus domini.* En outre, il posa *une chesne de fer de seize pieds de long et une polye à tenir les cordes pour mettre et descendre la chemise de la châsse* et des verges de *fer à l'entour et dessus ladite châsse pour empêcher que la chemise ne rompe l'œuvre de ladite châsse* [2].

A Jehanne, lingère, on paya 49 sols *pour la toille de la chemise et pour l'avoir cousue* [3].

Cette enveloppe mobile, qu'on faisait monter ou descendre de dessus les voûtes, fut décorée par *Colin des Courtils, peintre, demourant sur les pons;* on lui donna 16 l. 16 s. 8 d. *pour avoir paint et semé de fleurs de lis la chemise de la châsse, pour les images des huisses du fronteau*, et enfin, *pour avoir doré les verges de fer qui sont à l'entour et dessus ladite châsse* [4].

On paya encore à *Guillaume Moynart,* menuisier pour avoir divisé *ung ancien fust de châsse par pilliers* 20 sols, à *Aubert Saintier pour un tuau de leton passé par la creste de l'autel* (pour la chaîne de la suspension) 45 sols, à *Noblet saintier pour la potence qui soloit estre à l'autel, laquelle il polit et pour une bouche ajustée sur ladite potence*, 12 sols, 6 den aux charpen-

Item et pour la dorure de dix pilliers seullement à la raison de cinquante livres par pillier vallent cinq cents livres.

Les deux autres pilliers avaient été dorés auparavant par Robert Buscheron, orfèvre demeurant en la bourgeoisie d'Angiers CXV l. XIX s. X d.

[1] Fab., I, p. 179. Le clocher dont il est ici question devait sans doute s'élever au centre de la croisée de la châsse, il ne fut jamais exécuté.

[2] Fab., I, p. 179.

[3] Fab., I, p. 179.

[4] Fab., I, p. 179 v°.

tiers, qui *ont vacqué ès remuements ès châsses vieille et neusve* 30 sols, enfin à *Guillaume Robin, maczon* sept livres, *pour avoir assuré la châsse, pour cent livres de plastre à assoir la potence de leton, les chandeliers sur ladite creste de l'autel, pour avoir remys la châsse au milieu de l'autel, remué les grands pilliers de cuyvre*, refait *leur assiete par le bas sur les pierres avoir fendu le dos de l'autel pour passer la corde de la custode et replâtré le tout* [1].

Tout ce qui précède fut réglé en 1479 et monta à la somme de 1179 fr. dont 664 liv. 3 s. 6 d. pour la dorure des côtés et, de l'ange de la suspension [2].

Louis XI se rendit le 24 octobre 1480 à Angers et offrit 30 écus pour l'œuvre de la châsse de S. Maurille [3].

Le 8 mars 1481, le chapitre donna 600 liv. pour les augmentations faites à la châsse depuis le 26 octobre 1479 jusqu'à ce jour.

C'était un travail interminable : de 1483 à 1491 *Pierre de Bourges* apporta quatre grands et quatre petits piliers et *les ars boutants*, diverses statues de S. Maurice, de S. Etienne, de la Vierge et de S. Laurent. *Jean Ogier* livra de son côté quatorze statuettes, entr'autres celles de S. Gatien, de S. Benoît, de S. Jean-Baptiste et de Ste Barbe, pesant ensemble 27 marcs 1 once ; il fournit encore des clous d'argent appelés *boutonnets pour rivets* des *pièces d'argent doré pour mettre soubs les ymaiges, cinq dyadêmes pour les grandes ymaiges* et les *fons des ymaiges dorés appelés plates, différentes pièces pour la croisée, deux crestes d'argent pour les deux croisées* avec 140 *chatons dorés* et enfin *les grands crestes de ladite châsse avec les boutonnets et rivets*, le tout pesant 103 marcs environ.

Un troisième orfèvre fut adjoint aux précédents, *Guillaume Prieur*, qui apporta au chapitre une image de S. Maurille en argent doré, du poids de 1 marc, 2 gros et quatre autres images d'argent [4].

Tous ces détails peuvent donner une idée de la richesse et de la magnificence du travail ; on en lira plus loin la description je ne veux pas m'y arrêter pour le moment.

Les huguenots, dans leur pillage de l'église en 1563, n'épargnèrent ni la châsse de S. Maurille, ni la suspension du Saint-Sacrement

[1] Fab., I, p. 179 v°. Les chandeliers dont il est ici question n'étaient que des *pointes de fer* scellées sur le mur auquel l'autel était adossé ; il y en avait cinq de chaque côté portant de grands cierges de cire.

[2] Fab., I, p. 179 v°.

[3] Bibl. de la ville. Ms. n° 577. Vie de Jean de Beauveau, note 38.

[4] Fab., I, p. 155 v° et p. 161.

qui y était attachée ; *Jean Tillon* remit plus tard quelques pièces de vermeil arrachées par ces misérables et montant à la somme de 15 marcs. 2 onces d'argent [1] : toutefois les dégâts ne furent que partiels, la majeure partie du reliquaire fut respectée.

Le 10 janvier 1699, la châsse fut descendue et déposée dans la sacristie. On eut du mal à l'y faire entrer à cause de ses dimensions extraordinaires. Elle avait huit pieds de long, trois pieds et demi de large et cinq pieds et demi ou plus de hauteur, sans parler d'un soubassement de deux pieds et demi en cuivre doré, fait sous l'épiscopat de Mgr de Beauveau ; on le coupa quelque temps après [2].

« Après la reconstruction de l'autel, Mgr le Pelletier fit élever la châsse « sur quatre grosses barres de fer, dont les deux premières sortaient du « milieu des gradins portant les chandeliers, les autres qui étaient revê- « tues de cuivre en forme de colonnes étaient plantées sur le marchepied « qui regarde le chœur, en sorte que la châsse était élevée au-dessus de « l'autel de 14 pieds, et comme elle traversait le dessus de l'autel dudit « S. René, il fallait que le prêtre qui y disait la messe, passât entre les « deux colonnes, pour monter à l'autel [3]. »

Mgr Le Pelletier, ne jugeant pas à propos de la laisser là plus longtemps, la fit descendre le 30 juillet 1703, poser provisoirement près du tombeau du roi René, puis sur quatre piliers de bois ouvragé au milieu du chœur au-dessus de la tombe de Guillaume de Beaumont

Le pauvre autel à la romaine, pour la construction duquel on avait bouleversé tout le chœur, l'ancien autel, les stalles, etc., n'était guère fait pour supporter une châsse aussi belle ; la piété diminuait sensiblement, enfin on voyait de près les dégâts commis par les Huguenots et le vandalisme du XVIIe siècle ; au total, on était assez embarrassé où placer la châsse [4]. Les changements successifs que j'ai signalés en sont la preuve ; nous allons voir encore pis à la fin du XVIIIe siècle.

Voici quelques détails écrits en 1703 : « On a reconnu que la châsse était

[1] Bibl. de la ville. Ms. n° 862, t. I, p. 57.

[2] Bibl. de l'évêché. *Cérémonial* de Lehoreau, t. III, liv. V.

[3] Bibl. de l'évêché. *Cérémonial* de Lehoreau, liv. V, p. 17. On lui fit une couverture vitrée.

[4] Quel dommage qu'on n'ait pas pris le même parti qu'à Saint-Germain-des-Prés. (Voir la gravure de l'autel à baldaquin et la disposition de la châsse dans l'ouvrage de Dom Bouillart, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*.)

« toute couverte d'une feuille d'argent doré, de l'épaisseur du dos d'un cou-
« teau assez fort, et que toutes les parties figurant les corniches, les festons
« et tous les reliefs, sont d'argent solide, qu'il y a même quelques pierreries
« assez considérables enchâssées sur le devant, dont la plus grande partie
« est gravée et quelques-unes enchâssées dans l'or et particulièrement la
« mitre de S. Maurille, qui est sur le devant de la dite châsse, qui est
« toute d'or massif et ornée de quelques petits rubis fins, de telle sorte
« que l'on croit que cette châsse a pu coûter autrefois, à cause de la quan-
« tité de l'ouvrage, plus de 50,000 l., mais elle a été autrefois pillée par les
« huguenots. Il y a beaucoup de morceaux et de pyramides entières et
« beaucoup d'ouvrages et figures en relief qui en ont été enlevés, de sorte
« que pour ne pas exposer cet ouvrage aussi défiguré qu'il est, l'on y a
« rétabli et suppléé les pièces les plus apparentes, que l'on a fait faire de
« bois doré [1]. »

En 1747, le chapitre fit transporter la châsse, refaite avec les pièces d'orfévrerie de l'ancienne sur un encorbellement de menuiserie, orné de sculpture de la main de *Surugue* [2], au pied du petit orgue, placé alors au fond de l'abside au-dessus de la porte du jubé. Dans le marché daté du 24 avril 1747 [3], il est encore fait mention de *poids placés au-dessus des voûtes*, pour la manœuvre de la *couverture* de la châsse et de sa restauration [4].

Voici quel était l'état de la châsse le 22 décembre 1747 [5] :

ÉTAT DES PIERRERIES ET DES PIÈCES D'OR ET D'ARGENT DORÉ, SERVANTS A LA DÉCORATION DE LA CHASSE DE S. MAURILLE, ÉVÊQUE D'ANGERS, SITUÉE PROCHE LE PETIT ORGUE DE S. MAURICE ET DE CE QU'IL Y MANQUE SAVOIR.

« *Fasse, pièces présentes.*

« En bas, trois pierres d'*agatonix* grandes, celle du millieu représentant
« un ange tenant un buste entre ses mains, et les deux autres chacune

[1] Bibl. de la ville. Ms. n° 672.

[2] Ce sculpteur venait d'achever la décoration du buffet et de la tribune des grandes orgues de la cathédrale.

[3] Fab., II, p. 480. Au milieu de la corniche de l'encorbellement de la châsse était un trophée d'évêque et un cartel sur lequel était écrit : *Sanctus Maurilius.*

[4] La dépense monta à 650 livres pour les travaux de charpente, menuiserie et sculpture, et à 19 livres pour les poids placés au-dessus des voûtes.

[5] Fab , II, p. 482.

« une teste humaine, toutes trois de prix, au-dessus desquelles sont trois « statues en bosse, savoir, celle du milieu représentant S. Maurille assis et « donnant sa bénédiction (ce qui n'est pas ordinaire) ayant sa mittre d'or « émaillé garnie d'un grenat fin un peu gros de chaque costé et de petits « aussi fins généralement tout autour. Au costé droit de cette statue est « celle de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus entre ses bras, et au costé « gauche est celle de sainte Anne avec la sainte Vierge, son enfant. Ces « trois pièces sont surdorées et ces deux dernières sont posées sur des pi- « lastres terminées en galleries : sur le nœud de la chappe de S. Maurille « est un saphir en chœur, monté en or, sur une rosette d'or émaillée.

« Autour de S. Maurille, savoir en dedans de sa niche, sont six petits « saints comme des apôtres, couronnés d'ornements autour desquels rè- « gnent tour à tour perles d'argent et plusieurs sortes de pierres, comme « cornalines et autres de même valeur ; quatre casques en forme de feuil- « les d'épines, font le couronnement au-dessus de l'impériale de la chaise « parée dudit S. Maurille; les deux saintes susdites sont couronnées d'or- « nements à jour, le fonds bleu. Entre elles et la niche dudit saint, sont « deux pilliers avec leurs couronnements. Et au-dessus de sa niche sont « deux étages de fenestres en mosaïque; le premier est surdoré, et autour « desquelles règnent tour à tour perles d'argent, cornalines, cailloux fins « et pierres de composition. Au-dessus des deux saintes deux petites gal- « leries en forme lozange le tout d'argent doré et sur un fond de plaques « fortes qui sont aussi d'argent doré.

« *Autour de la châsse, pièces présentes.*

« Trente-huit niches ornées de pilliers carrés, avec leurs arboutans, « dans lesquelles sont trente-trois statues en bosse assez entières, et une « sans tête à laquelle on a rapporté une teste de bois doré, et un autre « saint de bois doré, qu'on a mis en place d'un antre; nous expliquerons « ci-dessous ce qui manque ; et quatorze flèches garnies de leurs cou- « ronnements de petites feuilles, assez imparfaits parce qu'il y manque et « qu'on ne peut dire, le tout d'argent doré sur un fonds aussi d'argent « doré.

« *Fasses de la croix, pièces présentes.*

« Aux fasses de la croix en bas sont rapportées une histoire de chaque « costé en bas relief, et au haut sont un évangéliste de chaque costé en « bosse, entourés générallement et par ordre de grands cristoaux, de cail- « loux du poitou et de fausses pierres, et d'un costé de la dite croix est « une pièce d'agatte représentant une teste humaine et qui n'est point de « prix. Les deux couronnements de la croix sont en feuilles d'épines en « forme de casques, et de deux pilastres, ornés aux quatre coins de gros-

« ses feuilles d'épines en forme de casques, le tout d'argent doré et sur un « fonds de même d'argent doré.

« *La couverture, pièces présentes.*

« Couverture est toute de plaques très fortes en fleur de lis de bas re- « lief, un grand cristal de chaque costé du derrière, et pour dernier cou- « ronnement sont des fleurs de lis debout en bosse et des fleurons sur une « moullure qui règne tout au long et en travers de ladite châsse, et le tout « d'argent doré, cloué et arresté par des clavettes et des cloux d'argent, « de cuivre et de fer. Il est à remarquer que toutes les pierreries cy-dessus « énoncées sont montées en argent doré.

PIÈCES DE MANQUE.

« *Fasses, pièces de manque.*

« 1° La crosse de S. Maurille; 2° au-dessus de S. Maurille l'impériale ou « couronne; 3° au pillier de son costé gauche la plate-bande et son cou- « ronnement, au-dessus desquels manquent aussy comme au-dessus du « couronnement de la niche trois petites statues, deux cornalines et deux « autres pierres; 4° tout l'ornement en feuilles d'épines du chapiteau ou « pignon susdit au-dessus du couronnement de la sainte Vierge, comme « aussi deux pièces une de chaque costé au-dessus des petites galleries « mentionnés cy-dessus; 5° le bas du gros pillier de support du costé « gauche dégarni jusqu'au premier étage.

« *Autour, pièces de manque.*

« 1° Trois grandes statues en bosse dans les niches cy-dessus énoncées; « 2° une teste d'argent manquant, comme il est dit cy-dessus, laquelle on a « remplacé en bois, et une statue qui est aussi remplacée par une de bois, « ce qui fait voir qu'à proprement parler, il en manque cinq, qui font les « trente-huit, comme il est porté qu'il y a trente-huit niches; 3° dix-neuf « flèches et deux arboutans de pilliers parallèles aux quatorze portées cy- « dessus, et quantité de leurs nœuds; 4° tous les pilliers à la réserve de « trois dépouillés de leurs douilles, triangles et de leurs couronnements « en fleurs d'épines, qui en faisaient tout l'ornement; 5° Deux chapeaux « de cardinaux. Au dernier couronnement deux bouts de fleurs de lis. « Non compris ce que j'ai écrit de l'autre part des pièces de manque j'es- « time qu'il a esté cassé ou pillé, tant des plaques, qui couvrent la châsse, « qu'aux autres pièces aux environs de sept à huit marcs, sauf à meilleur « avis.

« Par ordre de Messieurs, après avoir mûrement examiné ladite châsse, « j'y ai trouvé ce présent état conforme... le 23 décembre 1747. » — A. Clohaut.

On descendit la châsse en 1783 pour démolir le jubé et les anciennes stalles, qu'on allait remplacer.

La châsse fut déposée dans la salle du chapitre, nettoyée par le sieur Hardye, orfèvre [1].

Le chapitre, ayant l'intention de placer la châsse en long et non en bout comme elle l'avait été jusqu'alors, fit enlever tout l'argent doré dans toute la longueur d'un côté, sous le prétexte qu'on ne le verrait pas dans la nouvelle *position de la châsse* [2]. Cet acte de vandalisme, doublé du désir secret de battre monnaie pour subvenir aux dépenses énormes du nouveau chœur, parut tout simple à cette époque et ne souleva aucune réclamation.

Le *sieur Hardye* remit au chapitre, le 1er juillet 1783, la somme de 3072 l. pour prix des 53 marcs d'argent doré qu'il arracha d'une des faces de la châsse de S. Maurille [3].

Un dessin de menuiserie, orné d'attributs, fut proposé par Gauthier, maître menuisier du chœur en 1783, il ne fut pas exécuté; on établit au-dessus de la porte du trésor une sorte d'attique sur laquelle la châsse fut déposée jusqu'à la grande Révolution, qui acheva l'œuvre de destruction commencée par les chanoines [4].

Ainsi périt misérablement ce chef-d'œuvre qui avait coûté tant de soins et de travail.

DESCRIPTION DE LA CHASSE DE S. MAURILLE AU XVe SIÈCLE.

Faute de dessin, qui nous soit parvenu, j'ai essayé d'en faire un quelconque, en rapprochant les divers textes produits précédemment.

Le plan était celui d'une église à trois nefs avec deux transepts formant la croix à la partie supérieure ; au centre de la croisée devait s'élever un clocher, resté toujours à l'état de projet. C'était, aux transepts près, la disposition de la magnifique châsse de S. Germain des Prés, de Paris.

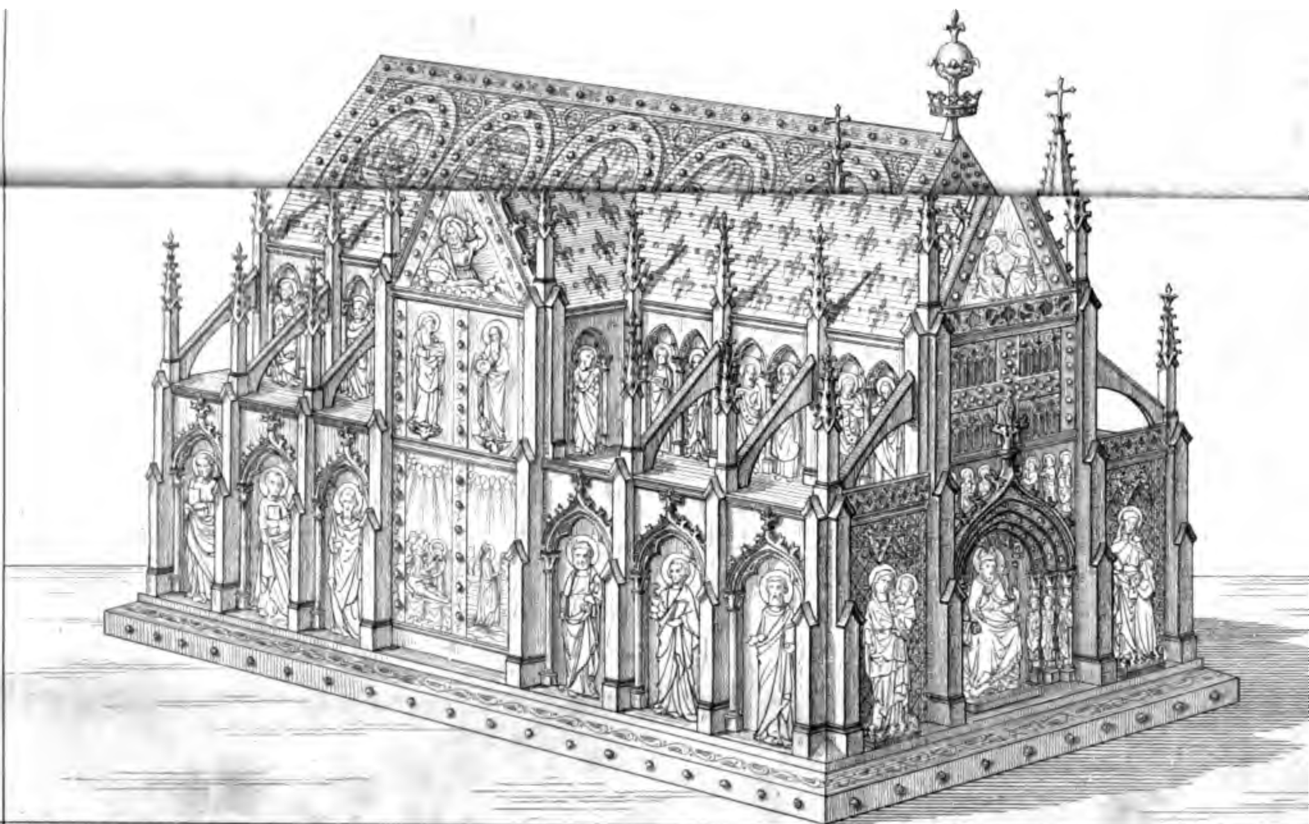
[1] Archives de Maine-et-Loire. Conclusions du Chapitre de 1780 à 1785, p. 354.

[2] Archives de Maine-et-Loire. Conclusions du Chapitre de 1780 à 1785, p. 564.

[3] Ibidem. Le Chapitre vendit *au poids* les parements d'autel de vermeil et deux grandes statues de S. Maurice et de la sainte Vierge après la construction de l'autel à baldaquin élevé en 1757 : quel vandalisme ! n'eut-il pas mieux valu utiliser ces deux précieux parements comme à l'autel de Saint-Germain-des-Prés !

[4] Toutes les richesses de l'église furent englouties dans le creuset de la Nation.

Restitution des Châsses de S. Maurille,
à la Cathédrale d'Angers.



Lith. Raoux, Bruges.

Châsse du XVe Siècle



Le *fronteau*, ou pignon antérieur, faisait face à la nef de l'église et reposait sur le dossier de l'autel ; c'était la partie la plus riche et la mieux travaillée. Une large niche, qu'on peut se figurer analogue à un portail d'église, à plusieurs voussures, occupait la partie inférieure, correspondant à la grande nef. On voyait au milieu, sous une riche impériale ou dais, la statue d'or de S. Maurille bénissant et assis sur une chaire d'apparat ; il était entouré de six figurines d'apôtres. L'archivolte de la niche portait des bouquets de feuillages (*des casques de feuilles d'épine*) ; à droite et à gauche, trois statuettes d'apôtres. Cette suite de 12 figures assez petites était en or et provenait du fronteau de la châsse du XIIIe siècle. Au-dessus brillait la croix d'or, si souvent mentionnée dès 1472 ; deux rangs de fenestrages *à la mosaïque*, c'est-à-dire à compartiments flamboyants et meneaux nombreux, occupaient les quatre compartiments entre les bras de la croix. Deux grands pinacles supportés par des contreforts, accompagnaient le pignon ; ils étaient reliés par une balustrade ou galerie percée à jour. Le tympan du fronteau portait le couronnement de la sainte Vierge en bas relief ; enfin des *casques de feuilles d'épine* bordaient les rampants du pignon.

La Vierge avec l'Enfant-Jésus et sainte Anne enseignant la Vierge encore enfant décoraient les parties de la châsse correspondant à la façade des bas-côtés. Ces deux figures étaient élevées sur des soubassements à jour, et couronnées de dais, découpés sur fond bleu ; au-dessus régnait une balustrade en forme de losange.

Des piliers doubles, surmontés de flèches garnies de feuillages, et reliés par des arcs boutants, divisaient de chaque côté la longueur de la châsse en sept parties, dont six occupées par de grandes figures d'apôtres (ceux de la châsse du XIIIe siècle ***restaurés, polis et redorés***) et la septième, au milieu, par deux bas-reliefs de la vie de saint Maurille. Chaque travée de la haute nef renfermait deux petites figures, qui, avec une autre adossée à la saillie du transept qui regardait l'église, formaient un total de 13 figures, sans compter les deux évangélistes placés sur le pignon du transept.

La toiture était toute couverte de fleurs de lis estampées en relief, et le faîtage couronné d'une crête à jour composée de fleurons et de fleurs de lis alternativement.

La partie postérieure de la châsse, regardant le fond du chœur,

ne se voyait presque pas ; on avait fait l'économie de la garnir d'argent et de pierreries, comme le reste ; c'est sans doute là qu'il faut se représenter les portes et les guichets à images peintes par *Colin des Courtils*.

Telle, je m'imagine, devait être cette magnifique châsse, à laquelle on travailla près de vingt années, et qui fut envoyée, comme tant d'autres, en 1793 à la Monnaie de Nantes.

L. DE FARCY.

(A suivre.)

LES BUFFETS D'ORGUE

On appelle buffet d'orgue le corps de menuiserie où sont renfermés les tuyaux et les différentes pièces de mécanisme qui forment l'instrument. « Nous avouons », dit le R. P. Girod, « ne pas être « très-difficile à l'endroit des buffets. Evidemment, un buffet monu« mental, richement orné, une merveille de sculpture, n'est pas de « trop dans le temple du Seigneur. Mais un beau buffet coûte beau« coup, celui d'un orgue petit ou moyen peut facilement monter de « trois à six mille francs. Il est des buffets de grandes orgues dont « le prix s'élève à trente mille francs et plus, selon le luxe d'orne« mentation qu'on y déploie. Nous pensons qu'en général, tout en « faisant un buffet digne de l'église, on peut se satisfaire à moins « de frais et que si les oreilles des fidèles doivent être touchées par « les accents de l'instrument sacré, les yeux, comme les cœurs, doi« vent être dirigés vers le sanctuaire et vers l'autel [1]. » M. Hamel se montre un peu plus exigeant : « Il ne faut pas perdre de vue, « dit-il, que tout ce qui n'est point destiné à orner une chose néces« saire est un hors-d'œuvre inutile que l'on doit éviter. L'enveloppe « extérieure doit être motivée par les besoins de l'instrument ; « c'est un habit qui doit dessiner les formes du corps et en faciliter « les mouvements. Il faut donc rejeter ces lourds entablements qui « semblent reposer sur des tuyaux trop fragiles pour les soutenir, « ces masses de sculptures derrière lesquelles les sons se trouvent « étouffés, ces galeries où l'on ne peut entrer, ces colonnades qui « n'ont rien à supporter. On trouvera ces défauts dans les orgues

[1] *Connaissance pratique de la Facture des Grandes-Orgues*, 2e édition, ch. VI, 112.

« de Saint-Sulpice, de Saint-Denis et d'Aire-sur-la-Lys, quelles que « soient d'ailleurs la richesse de leurs ornements et la beauté de « leur exécution [1]. » M. l'abbé Lamazou paraît encore plus difficile à satisfaire, et, hâtons-nous de le dire pour écarter tout soupçon de critique, nous sommes, à ce sujet, tout-à-fait de son avis. « Les « progrès mécaniques, acoustiques et harmoniques réalisés dans « la facture moderne de l'orgue devraient exciter l'émulation des « architectes et les déterminer à mieux approprier les buffets à la « partie instrumentale. Ce serait un véritable service rendu au « culte et à l'art. Nous n'avons ni de conseil ni de système à émet- « tre sur la partie purement architectonique et monumentale du « buffet. Il nous suffira de faire remarquer, en signalant les buffets « des orgues de Harlem, de Perpignan, de Dresde, de Saint-Etienne- « du-Mont, que les orgues du style architectonique le plus riche et « le plus parfait réunissent en même temps les conditions acousti- « ques les plus favorables. Il n'y a donc aucune incompatibilité « entre les lois de l'acoustique et de l'architecture. Les architectes « ne devraient jamais faire abstraction des lois générales de l'acous- « tique et de leur application particulière au local où ils doivent « placer le buffet. Ils ne devraient jamais oublier que l'orgue doit « une grande partie de sa sonorité et de sa bonté non-seulement à « sa valeur intrinsèque et à la sonorité du vaisseau [2], mais encore « à la construction et à la place du buffet. Voici quelques observa- « tions acoustiques qui résultent de l'étude de nos meilleurs instru- « ments et du local qu'ils occupent :

« 1° La façade du buffet doit être disposée de manière à laisser « le plus de place possible aux tuyaux de montre, et à éloigner, « autant que le permettent les règles de l'architecture, les colonnes « et les statues des sommiers, des tuyaux intérieurs et de la partie

[1] *Manuel du Facteur d'orgues*, t. III, p. 323.

[2] Un architecte qui construit une église devrait se persuader qu'il a sa part à faire en dehors de l'architecture proprement dite, ou plutôt qu'il doit concourir par la disposition de son œuvre à la perfection générale. Il devrait donc étudier quelles sont les combinaisons et proportions les plus favorables non seulement à la beauté qui frappe les yeux, mais à cette autre beauté qui délecte l'ouïe, et faire en sorte que la parole de l'orateur sacré, comme la voix souvent aussi éloquente de l'orgue, ne rencontrent au moins aucun obstacle à leur libre expansion.

« chantante de l'instrument [1]. » L'auteur compare ensuite le buffet de l'orgue de Harlem et celui de l'orgue de Saint-Sulpice, et il donne les raisons de ses préférences pour le premier, où les tuyaux en montre sont prodigieusement nombreux. « D'abord, dit-il, quand « ces tuyaux parlent, le son se déploie avec une entière liberté ; en « second lieu, plus il y a de tuyaux en montre, plus il y a d'ouver- « tures entre ces tuyaux, par conséquent plus il y a de place réser- « vée à la propagation des sons émis par les tuyaux intérieurs. En « troisième lieu, les tuyaux extérieurs ou de montre, ayant une « forme cylindrique et se trouvant faits de métal, les sons venant « de l'intérieur de l'orgue, loin de se briser contre des angles et des « surfaces planes, loin de s'étouffer contre des colonnes ou des « statues de bois, sont favorisés dans leur propagation et réper- « cussion par la forme cylindrique et la composition métallique « des tuyaux de montre [2]. Les sons se propageant, en outre, dans « tous les sens, plus la surface occupée par les tuyaux est considé- « rable, plus les sons conservent de pureté et d'intensité.....

« 2° La forme convexe du buffet, en vertu des principes que « nous venons de signaler est beaucoup plus favorable que la forme « concave à l'émission des sons. Ainsi les tourelles, indépendam- « ment du gracieux effet architectonique qu'elles produisent, « apportent à l'orgue d'excellents éléments acoustiques et un plus « grand développement de tuyaux..... »

3° L'auteur établit que plus le buffet est élevé au-dessus du sol, moins les orgues sont sonores. « L'intensité des sons augmente ou « diminue, » dit-il, « avec la densité de l'air. Les sons produits dans « l'air condensé ont beaucoup plus d'action sur l'air moins dense « que n'en ont les sons produits dans l'air raréfié sur un air plus « condensé. Il en résulte que l'intensité de la propagation du son « augmente de bas en haut et diminue de haut en bas. »

4° M. Lamazou, s'occupant de la place à donner à l'orgue, pense que la meilleure, au point de vue acoustique, serait le centre du monument. « Cependant il faut reconnaître, ajoute-t-il, que la

[1] *Étude sur la Facture moderne*, p. 75,

[2] Tous les tuyaux *en montre* n'appartiennent pas au jeu de *montre*. Il n'est question ici que des tuyaux visibles, à quelque jeu qu'ils appartiennent.

« beauté de l'effet architectonique et les convenances du monument « assignent généralement pour place à l'orgue la tribune placée à « l'extrémité de la nef au-dessus du grand portail [1]. »

5° Enfin, « les architectes doivent proportionner les buffets à la di- « mension des instruments [2]. » Il serait en effet ridicule de donner au buffet d'un orgue de moyenne force des dimensions colossales qui feraient croire à un nombre de jeux considérable. De même qu'un buffet étroit ne saurait convenir à un grand instrument, tant à cause de l'emplacement nécessaire à la distribution et à l'aménagement de chacune des parties qui le composent, qu'à raison des convenances : il faut, dans un orgue, que ce qui frappe les yeux soit en proportion avec ce qui frappe l'oreille.

M. l'abbé Régnier exige encore d'autres conditions que nous nous plairons à demander, à notre tour, en lui empruntant son style incisif : « La montre, ou le buffet, enfin la surface extérieure et parée « de l'instrument, doit se coordonner avec le style de l'église où il « figure, et jamais, il faut l'avouer, ce principe n'a été mieux senti « que maintenant ; jamais la sculpture ne s'est montrée plus empres- « sée à subir les lois de la tradition et de ce que j'appelle l'harmo- « nie visible ; bien différente en cela de ce qu'elle fut au siècle der-

[1] *Étude sur la Facture d'Orgue moderne*, pp. 76 et 77. Dans certaines églises, le désir de ménager la vue d'une rosace ou d'une galerie à jour, a fait placer l'orgue au pignon d'un des bras du transsept. Ainsi à la cathédrale de Tours, le grand orgue occupe le bras méridional de la croix ; à Reims et à Laon, le bras septentrional. Mais ce système a l'inconvénient de rompre pour l'œil la régularité de l'édifice, tandis qu'au point de vue acoustique, il ne favorise point le développement des ondes sonores dans toutes les parties de l'église. Ailleurs on a fait mieux pour conserver la vue de la grande rosace occidentale ou des galeries ajourées, on a exigé du facteur qu'il divisât l'instrument en deux corps reliés ensemble par le mécanisme qui s'élevant fort peu laisse apparaître dans toute leur splendeur les roses et les fleurs qui dominent le portail. Cette combinaison complique le travail du facteur ; mais quand elle est exécutée avec tout le soin qu'elle exige, elle produit à tout point de vue un excellent résultat. Comme exemple, nous citerons l'orgue de Notre-Dame de Liesse, dont M. J. Merklin a conçu et dirigé la construction.

[2] Dom Bédos, chargé par l'Académie de sciences de faire un traité sur la Facture d'orgues, émet sur ces proportions d'excellents principes. Pour un orgue de 32 pieds dont le *fa* de vingt-quatre pieds se trouve en montre, il exige un buffet de trente-six pieds de longueur sur douze de largeur et trente de hauteur.

« nier, siècle sourd à la voix des traditions de toute espèce, siècle « d'anachronismes, pendant toute la durée duquel on ne fit pour les « églises gothiques que des buffets pomponnés dans le style de la « régence ; de même qu'on entendait dans les intervalles du chant « grégorien fredonner les violons et les ritournelles de l'opéra. Il y « a pourtant une justice à rendre à cette époque chiffonnée : c'est « que toujours elle préféra dans ses ornementations le mouvement « à la raideur anguleuse de ce qu'on appelle les *plates faces;* rien « n'est plus plat en effet. Tant il est vrai qu'à force de conscience « et d'étude, on finirait par introduire le bon goût jusque dans le « mauvais. Il serait bien plus simple de bannir celui-ci pour garder « celui-là ; mais il faut être un saint, ou au moins un génie, pour « pouvoir échapper aux influences de son siècle... Il faut dire encore, « à l'avantage de notre époque, qu'on ne s'y aviserait pas de vou- « loir, comme au XVIII° siècle, ces montres d'orgues non apparen- « tes, qui ont pour but de cacher un magnifique déploiement de « tuyaux, la gloire de leur laborieux auteur. *C'est aussi bizarre*, dit « justement dom Bédos, *que si l'on s'avisait de vouloir changer la* « *forme d'un violon et d'en faire disparaître les cordes.* Il ne faut « donc pas construire d'orgues à tuyaux non apparents [1]. Faut-il dé-

[1] Il ne faudrait pourtant pas prendre au pied de la lettre ce principe qui conduirait parfois au vandalisme. La société Merklin-Schütze, ayant à construire l'orgue d'accompagnement de la cathédrale d'Amiens, s'est sagement conduite en dissimulant l'instrument. Placé dans l'entre colonnement de la première travée du chœur, l'instrument n'aurait montré ses formes que si on avait enlevé les boiseries derrière lesquelles se trouvent les tuyaux et le mécanisme. Or, n'aurait-ce point été un crime que de déchirer une page de ce livre, unique dans le monde, qu'on appelle le chœur d'Amiens? A la cathédrale de Soissons, l'orgue de chœur, construit par L. Callinet, avait été dissimulé également derrière les boiseries qui régnaient le long du pourtour du chœur. Ces panneaux qui, sans être aussi riches que ceux du chœur d'Amiens, avaient pourtant une certaine valeur, ayant été enlevés, l'architecte diocésain dut faire construire une devanture de buffet. C'est un chef-d'œuvre de maladresse. Rien ne ressemble moins à un buffet d'orgue, et si je n'avais obtenu, à grand'peine d'ailleurs, quelques tuyaux de montre, sur la plate-face de cet informe bahut, on se demanderait longtemps encore à quoi peut bien servir cette sorte d'armoire. L'orgue, d'autre part, a perdu, depuis qu'il est emprisonné dans cet affreux vêtement, une grande partie de sa sonorité. M. l'architecte n'avait-il donc jamais vu aucun buffet de l'époque ogivale ? Perpignan, Chartres, Strasbourg, Gonesse, Hombleux (Somme) lui auraient

« truire ceux qui existent? Non, ce sont des monuments appareillés « aux temples qui les renferment.,. Mais, règle invariable pour les « fondations à venir, tout dans une église catholique devant porter « dans ses formes l'explication de son but, on ne peut dissimuler la « forme sans cacher le but, et l'Église catholique n'en a point à « cacher; ils vont tous à la gloire de Dieu et au bonheur de l'hu- « manité [1]. »

Si l'on réduit par l'analyse les citations qu'on vient de lire, il apparaît que nos auteurs demandent d'un buffet d'orgue qu'il soit fait pour l'église où il a sa place et pour l'instrument qu'il contient.

Il sera fait pour l'église, s'il est en rapport, par ses dimensions, avec la longueur, la largeur et l'élévation du vaisseau, et par ses formes avec le style général du monument, ou du moins de la partie réservée à son emplacement. A ce dernier point de vue, il n'est point de style architectural qui ne se prête facilement à la décoration extérieure d'un orgue, et l'art, à toutes les époques et dans tous les genres, a produit des chefs-d'œuvre de grâce et de bon goût [2]. Rossini attachait une grande importance au buffet d'orgue, qu'il regardait, fût-il muet, comme le plus beau fond qu'on puisse donner à une salle de concert. Et quel plus bel ornement pourrions-nous imaginer au-dessus du portail, à l'intérieur de nos églises [3]? Mais

présenté certes de plus heureux modèles, et nos facteurs d'aujourd'hui, plus zélés pour l'étude de l'architecture que les architectes ne se le montrent généralement pour celle de la facture, ont fourni plusieurs exemples de leur savoir faire sous ce rapport. C'est pourquoi nous ne comprenons pas trop le conseil donné par le R. P. Girod « *de ne pas confier la fabrication du buffet au facteur*, » si ce n'est pour cause « d'économie »; et nous ne partageons pas entièrement l'avis de M. l'abbé Régnier quand il dit : « Un facteur peut ne pas s'en rapporter à lui « seul pour tracer le plan extérieur de son orgue. » Certains facteurs entendent mieux cette partie de l'orgue que beaucoup d'architectes, d'ailleurs fort habiles et très instruits.

[1] *L'Orgue*, étude XLe, pp. 241 et suiv.

[2] On peut consulter à ce sujet le *Dictionnaire raisonné* de M. Viollet-le-Duc, t. II, pp. 251 et suiv. On trouvera aussi des modèles de buffets, dans tous les styles, aux pl. 34, 35, 37, 38 et 39 de l'*Atlas du Manuel du facteur d'orgues*.

[3] « Rien ne prédispose l'esprit à l'impression d'une musique élevée, comme « l'aspect du noble et grandiose instrument, qui en est à la fois le plus puissant « interprète et le plus parfait emblème Même alors qu'il se tait, l'orgue déjà « semble animer l'espace. (Philbert, *l'Orgue d'Amsterdam*, p. 155.) » L'auteur

il est nécessaire qu'il se marie avec l'ensemble de l'édifice par son aspect général, et que son ornementation s'harmonise avec les détails décoratifs du monument.

Mais le buffet doit surtout être fait pour l'orgue [1]. Par conséquent : 1° il doit être assez vaste pour contenir le mécanisme et les tubes sonores de l'instrument ; 2° il faut qu'il soit ordonnancé de manière à favoriser le mouvement du mécanisme et l'expansion des sons. Or, ainsi que nous l'avons vu, il remplira d'autant mieux cette dernière condition que le nombre des tuyaux de montre sera plus grand et les surfaces planes plus rares et plus étroites. Au surplus, la forme convexe contribuera largement à la sonorité. Le buffet doit être fait pour l'orgue ; par conséquent encore il révèlera par son extérieur, même aux yeux, l'instrument qu'il contient ; mais il ne montrera rien qui ne s'y rapporte directement, soit par le côté historique, soit par le côté théorique, soit enfin par le côté esthétique, ou ne soit motivé par les besoins de l'instrument ; et l'ornementation elle-même, tout en se soumettant aux règles du style adopté, n'aura sa raison d'être qu'à ces conditions [2].

L'abbé Ply,
Membre de la Société de Saint-Jean.

ajoute en note : « Avez-vous jamais observé l'impression produite dans un temple, même des plus imposantes proportions, par l'absence de cette décoration « d'un caractère unique et que rien ne saurait suppléer? Au milieu même des « immenses sublimités de Saint-Pierre de Rome, nos yeux la cherchaient instinctivement et regrettaient de ne point la trouver. »

[1] Cette proposition est au rebours des principes de quelques architectes qui prétendent, du moins leur manière d'agir le donne à penser, que l'orgue doit être fait pour le buffet. Nous maintenons, nous, que le buffet doit être fait pour l'orgue, comme l'habit doit être fait pour l'homme et non point l'homme pour l'habit.

[2] Nous condamnons par là, il est facile de le comprendre, non seulement la figure de S. Pierre qui bénissait le peuple du haut du buffet de l'orgue de Beauvais, la tête de Maure qui s'agitait aux sons de l'orgue de Barcelonne, les anges qui battaient le tambour ailleurs ; la lune, le soleil et les astres qui se mettaient en mouvement à la façade du buffet pendant que l'orgue chantait, et, en général, toutes les marionnettes qui décoraient autrefois l'instrument sacré ; mais encore les cadrans d'horloges qui s'épanouissent au beau milieu de plusieurs façades d'orgues de la capitale. Que vient faire à l'orgue l'horloge du beffroi? Chacun chez soi, c'est le mieux.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES. — M. Barbier de Meynard offre de la part du traducteur, M. Sauvaire, consul de France au Maroc, un *Traité des poids et mesures* par Elyas, archevêque de Nisibe. Il s'agit d'un ouvrage fort curieux, rédigé vers le commencement du onzième siècle, sur les poids et mesures arabes par un savant évêque syriaque. La découverte de l'ouvrage est due à feu M. Slane; mais le manuscrit qui le contenait offrait de véritables lacunes. On a trouvé depuis dans la bibliothèque de Gotha un manuscrit plus complet qui a permis à M. Sauvaire d'ajouter à ses publications antérieures sur ce sujet ce qui leur manquait. M. Barbier de Meynard appelle l'attention sur le chapitre V où se trouve une liste détaillée des poids usités (*rotis*) dans les différentes parties de l'empire musulman. Il y a là une foule de termes inconnus à nos dictionnaires arabes, une quantité de renseignements précieux qui n'avaient point été mis en lumière. Grâce à la traduction de M. Sauvaire, on pourra corriger plus d'une erreur commise par don Vasquez Queipo dans son *Système métrique des anciens peuples*. Bien plus, comme les mœurs et les institutions changent peu en Orient, les données de l'archevêque de Nisibe permettent de remonter à un âge plus reculé et de retrouver la valeur des poids et mesures de l'Asie Mineure, au moins dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est un fait important dont on doit la constatation à M. Sauvaire et qui aura sa confirmation dans le mémoire du même savant sur les monnaies et les poids que publie le *Journal asiatique*.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES HISTORIQUES. — M. le comte de Bussy a donné lecture de la Note suivante sur l'obligation de rendre le pain bénit, aux siècles derniers :

« Le paragraphe suivant du compte des recettes et des dépenses pour l'année 1753, des fabriques de Saint-Pierre des Arcis et de Saint-Martial, qui lui était unie, à Paris, et dont j'ai trouvé des feuillets parmi d'anciens papiers, m'a suggéré l'idée de faire quelques recherches sur l'obligation

qu'il mentionne : ce paragraphe vient après plusieurs articles dont le total est de 162 livres 19 sols 2 deniers pour le produit des messes et du pain bénit; il est ainsi conçu :

« Plus sera ajouté à la dite somme celle de quatre livres dix sols pro-
« venant du S[r] Chabert, en quoi il a été condamné envers ladite fabrique
« par sentence contradictoire rendue au Châtelet de Paris le 21 février
« 1753, pour n'avoir pas mis des cierges sur le pain qu'il a présenté pour
« bénir; scavoir trois livres pour les cierges et trente sols attribués à la
« sacristie par forme de domage et intérêt; laquelle sentence est aussi
« rendue contre le nommé Sivoy, paroissien,et le condamne à rendre un
« pain bény descent, sinon authorise la fabrique d'en faire présenter un
« à ses dépens jusqu'à concurrence de quinze livres, et l'un et l'autre
« condamnés aux dépens, cy... 4 l. 10 s. »

« L'usage du pain bénit est très ancien dans l'Église ; le Concile d'Antioche de l'année 341, établit qu'à cette époque le pain offert par les fidèles était divisé en deux parts, dont l'une, en quantité suffisante, était consacrée pour les personnes qui devaient communier, et l'autre était bénite par le célébrant à la fin de la messe, et distribuée à la place de l'Eucharistie, en compensation, αντιδωρον [1], aux autres fidèles qui avaient assisté au Saint-Sacrifice.

« On a longtemps appelé le pain bénit, *pain eulogique, eulogies, bénédiction*. N'ayant point l'intention de faire ici une dissertation sur ce sujet, mais seulement de signaler certains usages qui le concernaient aux siècles derniers, je me bornerai à étudier l'extrait du compte de la fabrique de Saint-Pierre des Arcis, après avoir toutefois noté que si l'usage du pain bénit est très ancien, il n'était cependant pas encore universel au XVIII[e] siècle, et n'était pas connu alors dans plusieurs diocèses, notamment dans celui de Cambrai [2]. Ce que je vais dire ne concerne pas évidemment ces derniers.

« On voit d'abord par la sentence de 1753, que l'obligation de rendre le pain bénit existait pour les paroissiens, et que cette offrande devait être décente, c'est-à-dire convenable, suivant l'état de chacun, C'est aussi ce que Jousse nous dit dans son *Traité du gouvernement temporel des paroisses*, et il ajoute que cela avait été ainsi jugé par plusieurs arrêts. Il était à cet effet, généralement, tenu un registre des habitants chefs de famille, par rues et par maisons, et il était établi un tour qui devait être régulièrement suivi.

[1] *Dict. des antiq. chrét.*, par l'abbé Martigny, au mot *Eulogies*.

[2] *Collection de Jurisprudence*, par Denisart, tom. II, au mot *Pain bénit*.

« On voit par la même sentence que lorsqu'un paroissien refusait de rendre à son tour le pain bénit, la fabrique pouvait se faire autoriser à le rendre à ses frais, et qu'une certaine somme était alors arbitrée pour cela par le tribunal ; Jousse cite une sentence du Chatelet, en date du 16 mars 1737, qui juge de même.

« La sanction légale existait non seulement quant à l'obligation de rendre le pain bénit à son tour, d'une manière convenable, mais encore il fallait le faire suivant l'usage établi en la paroisse; notre sentence du 21 février 1753 condamne en effet le Sr Chabert pour n'avoir pas mis des cierges sur le pain qu'il a présenté pour bénir.

« Les personnes qui présentaient le pain à bénir, à Paris, devaient *quêter en personne pour les pauvres, sans qu'elles puissent envoyer ou commettre autres personnes de moindre qualité, à peine de dommages-intérêts.* Denisart rappelle plusieurs arrêts conformes rendus sur les conclusions du Procureur général, dont le premier en date est du 26 mars 1599.

« Toute cette jurisprudence était-elle beaucoup plus ancienne ; je n'ai pu le découvrir, mais je ne le crois pas.

« J'ajouterai que c'était aux Marguilliers qu'appartenait le soin de veiller à la distribution du pain bénit, et que les morceaux devaient en être tous égaux [1], sauf les exceptions motivées par la condition, l'état ou l'office de quelques personnes privilégiées, auxquelles même des parts pouvaient être portées à domicile.

« La distribution dans l'église devait être faite par le bedeau à tous les assistants, à la messe paroissiale, et d'abord, par préférence et par morceaux distingués, au clergé, même aux laïques en surplis [2], et puis au seigneur patron de l'église [3], et au seigneur haut-justicier ; après eux, à leurs officiers de justice.

« L'usage était établi de le distribuer ensuite, et avant les Marguilliers, par honneur et bienséance plutôt que par devoir et obligation, aux gentilshommes qui demeuraient dans la paroisse et aux autres personnes qualifiées, suivant leurs rangs et préséances, et ces préférences ont très souvent occasionné des scandales, des contestations et des procès très sérieux.

« Je rappellerai à ce sujet qu'on distinguait deux sortes d'honneurs dans l'Église, dont les uns étaient appelés *Majores*, et les autres *Minores*.

[1] Denisart, au mot *Pain bénit.* — *Rituel d'Alet,* part. 2, inst. 9.

[2] Édit de 1695, art. 45.

[3] *Patronum faciunt,* disait une ancienne maxime, *dos, ædificatio, fundus.*

« *Majores sunt*, dit de Roye, l.I,ch.1, *præsentatio idonei clerici,alimenta ex bonis Ecclesiæ, listræ* [1], *processionalis receptio, thus, preces, sepultura et sedes in choro. Minores sunt panis benedictus, osculum pacis, aqua benedicta et sedes in honoratiore loco navis Ecclesiæ.*

« Ces derniers, parmi lesquels on voit comprise la distribution par préférence du pain bénit, n'étaient à proprement parler que des distinctions de politesse qu'on accordait aux personnes les plus notables.

« Les honneurs de l'Église proprement dits, qui étaient ceux désignés plus haut sous le titre de *Majores*, appartenaient de droit, et à l'exclusion de tous autres, au Patron et au Seigneur haut-justicier; ils ne pouvaient avoir de concurrents pour les prières nominales, la litre, l'encens.

« Je dirai avec un ancien [2], en terminant : *frivola hæ fortassis videbuntur, sed tamen honesta curiositas ea non respuit.*

« J'ai cru qu'après avoir exposé par qui le pain bénit devait être offert, il n'était pas indifférent de dire comment il était distribué. »

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE D'ARRAS. — M. le comte A. de Marsy nous adresse le compte-rendu suivant des principaux travaux de ce Congrès :

« Avant d'arriver à l'examen très rapide des questions traitées, qu'il me soit permis de dire deux mots du local choisi pour nos réunions, la grande salle du musée, dépendant de Saint-Vaast, où nous nous trouvions entourés de bonnes toiles de l'école moderne. L'abbaye de Saint-Vaast, reconstruite au XVIII[e] siècle, et dont l'église est devenue la cathédrale d'Arras, est, avec l'hôtel de ville, un des deux seuls monuments importants d'Arras. Tout s'y trouve réuni, le palais épiscopal, le grand séminaire, le musée, les archives, la bibliothèque, etc. C'est là aussi que les deux Sociétés savantes, l'Académie et la Commission des antiquités tiennent leurs séances. Rappelons, en passant, que l'Académie d'Arras, une des plus anciennes Sociétés savantes de France, reçut son institution régulière par des lettres patentes de Louis XV, données à *Compiègne*, le 9 juillet 1773.

« Le temps et surtout la place me feraient défaut s'il me fallait passer en revue les trente-six questions inscrites au programme et dont plusieurs, du reste, n'ont pas été traitées.

« Comme introduction aux travaux du Congrès, M. le chanoine Van Drival a traité, avec la grande compétence que chacun lui reconnaît, la

[1] On appelait *litres* ou *ceintures funèbres*, des bandes de la largeur de deux pieds au plus, peintes en noir avec les écussons des armes de distance en distance, tout autour d'une église ou d'une chapelle, en dedans et en dehors, en signe de deuil du patron ou du seigneur haut-justicier.

[2] Vopiscus, *in Aurel.*

première question relative aux travaux historiques et archéologiques accomplis, depuis un demi-siècle, dans les deux départements du Pas-de-Calais et du Nord.

« La part la plus large a été faite aux découvertes locales et à l'examen des monuments qui subsistent sur le sol d'Arras et dans les principales villes d'Artois.

« Signalons notamment les communications de MM. Terninck, de Bailliencourt et Fourdrignier, sur les époques gauloise et romaine, de MM. Enlart, Cappe, Fromentin, Van Drival, de Cardevacque, Deschamps de Pas, de Linas et Latteux, sur le Moyen-Age et la Renaissance,

« Une mention toute particulière est due au travail fait par M. de Laurière, à l'occasion de la mosaïque de Frumault, œuvre de la fin du XII[e] siècle, conservée au musée d'Arras. M. de Laurière a rapproché ce monument presque unique des représentations de même genre que l'on trouve à Saint-Omer et à Rome.

« Les questions qui, ainsi que celle que nous venons d'indiquer, peuvent être généralisées et permettent à chacun de faire connaître les monuments qu'il peut avoir étudiés, sont toujours celles qui offrent le plus d'intérêt, et nous ne saurions trop désirer d'en voir augmenter le nombre.

« L'étude des places d'Arras et l'examen du style de leur architecture a occupé aussi une assez large place dans les travaux du Congrès. M. de Cardevacque a présenté plus de 300 dessins exécutés sous sa direction et constituant l'atlas du Mémoire qu'il a rédigé sur ce sujet et qui vient d'être récemment couronné par l'Académie d'Arras. Il croit que cette architecture est exclusivement flamande. Plusieurs membres du Congrès ont pris la parole à cette occasion, et M. de Marsy, après avoir combattu l'hypothèse qui veut faire venir cette architecture d'Espagne, a fait ressortir la grande analogie que ces constructions offrent au triple point de vue du *pignon*, des *galeries* et des *caves*, avec les édifices de l'Allemagne du Nord et de la Scandinavie.

« L'histoire des tapisseries d'Arras, déjà traitée par M. Van Drival, et, qui est en ce moment le sujet de travaux considérables de MM. Pinchart, Guiffrey et Muntz, suffirait, à elle seule, à défrayer les séances d'un Congrès, et nous ne nous étonnerions pas si, dans quelques années, elle groupait autour d'elle un nombre suffisant de *curieux* pour répondre à ce désir. Aussi, M. Van Drival s'est-il borné à faire connaître les découvertes les plus récentes à ce sujet.

« Notre confrère, M. Ludovic Latteux, a traité, d'une façon complète, la question relative aux vitraux peints existant en Artois.

« S'il n'y a que peu de chose à dire des monuments d'Arras et de Douai, ces places de guerre trop souvent bombardées pour avoir pu conserver des édifices considérables, nous avons, du moins, à mentionner de précieux reliquaires, œuvres remarquables du Moyen-Age que, grâce à de bienveillantes interventions, il nous a été donné d'examiner, ceux de la sainte Chandelle, de la sainte Epine et de la Dent de saint Nicolas. Du reste, les amateurs d'orfèvrerie ont été particulièrement favorisés pendant tout le cours de notre voyage ; car, il nous a été donné, en outre, de voir, à Saint-Omer, la croix de Clairmarais et celle de Saint-Bertin ; à Tournai, plusieurs châsses importantes et à Bruxelles, à l'exposition, des monuments du plus haut intérêt, qui réclameraient une description spéciale.

« En quittant Douai et Saint-Omer, nous avons été à Tournai, renouvelant l'usage, autrefois mis en vigueur par M. de Caumont, de tenir, dans les villes frontières, des réunions internationales, grâce auxquelles s'établissent des rapports plus intimes avec les savants des Etats voisins. Le bourgmestre de Tournai et la Société historique et littéraire de cette ville nous ont fait l'accueil le plus gracieux. En nous offrant le vin d'honneur, M. le bourgmestre Crombez a rappelé que Tournai pouvait être considéré comme le berceau de la monarchie française. Ajoutons, comme souvenir local, que, pendant plusieurs siècles, Noyon et Tournai furent gouvernés par les mêmes prélats.

« Primitivement, notre réunion devait prendre fin à Tournai, mais l'exposition rétrospective, organisée à l'occasion du *cinquantenaire de l'Indépendance de la Belgique*, était un attrait tel que la plupart de nous se sont décidés à aller passer quelques jours à Bruxelles. Un autre motif, non moins puissant aussi, les y a décidés. S. M. le roi des Belges, inscrit, depuis plus de quinze ans, sur la liste des membres de la Société française d'archéologie, avait bien voulu faire savoir au président, M. Palustre, qu'il recevrait les membres du Congrès pendant leur séjour à Bruxelles; aussi avons-nous été invités à passer une soirée au palais de Lacken. »

Société des Antiquaires de Picardie. — Le tome XXVI de ses Mémoires contient trois *Rapports* de M. J. Garnier sur les travaux de la Société ; des *Rapports sur les concours d'histoire et d'archéologie*, par MM. Darsy et H. Josse ; un *Discours sur les Beaux-Arts au temps de Charlemagne*, par M. l'abbé Hénocque; *Discours sur le Vandalisme*, par M. Janvier; *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet*, par M. G. Lecocq ; *Notice sur des vases antiques*, par M. Van Robais ; *Lamotte en Santerre*, par M. de Cardevacque; l'*Exécution d'un arrêt du Parlement au XVe siècle*, par M. de Marsy ; divers documents communiqués par MM. Dubois et de

Calonne; *Les Prisons en Picardie*, par M. Darsy; *le Bâtard de Saint-Pol*, par M. Janvier; *un Cachet d'oculiste romain*, par M. Garnier; *Actes inédits de S. Lucien*, par M. Salmon; *de l'administration du diocèse d'Amiens pendant la vacance épiscopale*, par M. l'abbé Duval; *les Souvenirs de S. Firmin à Pamplona*, par M. l'abbé Corblet. Voici quelques extraits de cette dernière notice :

La célèbre chapelle de S. Firmin, munie d'une chaire et de trois autels, a été érigée en 1696 pour remplacer un plus petit sanctuaire du même vocable qui occupait l'emplacement actuel de l'autel de *Nuestra Senora de los remedios*.

Sur le grand autel, que Pie IX a privilégié à perpétuité en date du 27 juin 1876, s'élève un riche baldaquin soutenu par huit colonnes de marbre. C'est là qu'est exposé l'énorme et remarquable buste en argent du patron de la Navarre. Le saint évêque de *Pampelo* et de *Samarobriva*, mître en tête, crosse en main, est revêtu, selon l'usage espagnol, d'un manteau de velours brodé d'argent; il porte au cou une croix en cristal de roche, et l'on voit, incrusté dans sa poitrine, un fragment du chef de S. Firmin, envoyé en 1186 par Thibault d'Heilly, évêque d'Amiens, à Pierre Paris, évêque de Pamplona. Sur le socle, véritablement monumental et dont les angles sont décorés de figures d'anges, on remarque, plusieurs fois répété, un lion courant surmonté d'une couronne. Ce sont les armes de l'*Ayuntamiento* (municipalité) qui a plus spécialement S. Firmin pour patron et qui se charge de tous les frais de culte pour la chapelle où s'accomplissent toutes les cérémonies religieuses de la municipalité. Le buste et son socle pèsent 24 *arobas*, c'est-à-dire environ 275 kilogrammes.

Même après avoir vu les riches trésors des cathédrales de Burgos, de Tolède, de Cordoue, de Séville, de Grenade et de Notre-Dame del Pilar, on reste ravi d'admiration en face des richesses artistiques qui composent le trésor de S. Firmin, renfermé dans une sacristie spéciale. Parmi ces objets liturgiques tout en argent massif, je dois signaler : deux splendides devants d'autel où la statue de S. Firmin est entourée de figures d'anges; une crosse de gala, une mitre ornée de filigranes et de pierreries, et un pectoral d'émeraudes, parures destinées, pour les jours de fête, au buste de S. Firmin; un reliquaire en forme de soleil avec une forte relique de notre premier évêque; quatre masses de processsion; cinq plateaux destinés à décorer l'autel; des canons d'autel où les prières liturgiques sont gravées sur le métal. Je ne parlerai pas des calices, des ciboires, des croix, des burettes, des chandeliers, des bijoux, etc.; mais je dois noter deux énormes chaînes en or, les riches manteaux dont on pare le buste, selon la

couleur liturgique de la fête du jour, et des chapes sacerdotales dont le chaperon représente la figure de S. Firmin. Presque toutes ces œuvres d'art datent du XVIIe et du XVIIIe siècle. Beaucoup d'entre elles sont des dons de l'*Ayuntamiento*, comme le témoignent les armoiries qui y sont gravées.

Ce n'est point seulement à San-Lorenzo que vit la mémoire de S. Firmin. D'autres monuments ont également consacré son glorieux souvenir. Sa statue décore, avec celles de S. Saturnin, de S. Honeste et de S. François Xavier, le portail gréco-romain de *Nuestra Senora del Sagrario*. Je n'ai pas à vous décrire cette vaste cathédrale, ni son cloître du XIVe siècle, le plus beau que j'aie vu en Espagne ; je dois me borner ici à mentionner la chapelle de S. Firmin dont l'autel est construit dans ce style *plateresque* qui fatigue plutôt qu'il ne captive l'attention. La statue du Patron occupe la place d'honneur du retable, au dessus du corps de Ste Déodata. J'ai vu dans la sacristie des chanoines un magnifique buste en argent de S. Firmin, contenant une relique du Martyr ; c'est celle que le cardinal de Créquy envoya sur la demande de l'ambassadeur d'Espagne à dona Béatrix de Beaumont y Navarra fondatrice des Carmélites déchaussées de Pamplona. On conserve encore le reliquaire dans lequel était renfermé ce précieux cadeau : c'est une espèce de ciboire ajouré en argent, surmonté d'une croix.

Je n'ai pas manqué de faire un pèlerinage au sanctuaire qu'on appelle indifféremment *San-Fermin de la Cuesta* ou *de Aldapa*, c'est-à-dire *de la côte*. Le premier mot est espagnol, le second est basque, langue que parlent tous les montagnards des environs. Cette chapelle, située au haut d'une côte, sur la *plaza del Palacio*, est construite à l'emplacement de la maison du sénateur Firmus, père de S. Firmin. Avait-il en même temps deux habitations, l'une sur cette côte et l'autre à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église *San-Lorenzo?* Ou bien a-t-il quitté son premier logis pour celui où devait naître notre illustre pontife ? C'est un point que je n'ai pu suffisamment éclaircir ; je conviens qu'une tradition dix-sept fois séculaire peut se permettre un peu de vague et ne pas répondre avec une précision mathématique à toutes les indiscrètes question d'un touriste.

Au grand autel j'ai remarqué un buste en bois de S. Firmin, contenant une relique et revêtu d'un manteau rouge. Les peintures du retable représentent l'apôtre de l'Espagne et de la France, ici, prêchant un crucifix à la main, ce qui n'est guère archaïque, là, baptisant les païens qu'il vient de convertir. Ce sanctuaire s'est enrichi récemment de nombreux objets d'art provenant des couvents supprimés. La fête du patron de la Navarre se célèbre là à sa vraie date, c'est-à-dire le 25 septembre, en présence de l'*Ayuntamiento*.

Dans quelques autres villes de l'Espagne, j'avais recueilli des notes sur le culte rendu par la Péninsule à notre glorieux Martyr. Mais, en relisant l'ouvrage de M. Salmon, je m'aperçois qu'il a presque tout dit sur ce point. Je ne trouve que trois petites additions à faire à ses recherches :

S. Firmin est le patron très vénéré de la ville de Flasa, dans la province de Gérone. On y conserve une relique qui provient de Pamplona.

Le culte de notre Pontife fut introduit à Barcelone en 1720 par des régiments navarrais qui revenaient de Sicile. On vénère surtout sa mémoire dans l'ancienne église des Trinitaires déchaussés.

C'est dans une ancienne chapelle conventionnelle du même ordre, à Valence, que s'est localisée la dévotion envers S. Firmin. Le jour de sa fête, avant le chant de l'Evangile, on distribue aux assistants des images de *San Fermin, primer obispo de Pamplona y patron de Navarra*. Remarquez bien qu'ici comme ailleurs l'illustre Pontife n'est jamais qualifié autrement. Je ne voudrais pas chicaner les Espagnols sur le titre d'évêque de Pamplona, mais tout au moins ils ne devraient pas confisquer sa mémoire au point de laisser oublier qu'il a été surtout le premier évêque d'Amiens. Je n'ai vu dans toute l'Espagne, relativement à notre martyr, qu'un seul souvenir de la Picardie : c'est une excellente peinture du Palais de la Députation provinciale représentant l'invention du corps de S. Firmin à Abladane. Cette œuvre d'un peintre moderne de Madrid dont le nom m'échappe, est placée au-dessous du buste du martyr, qui semble étendre sa protection sur les rois de Navarre dont les portraits en pied décorent la salle royale. J'ai bien un peu réclamé contre l'oubli populaire d'un apostolat qui constitue presque toute l'existence de notre Martyr, et je dois déclarer que les bons chanoines de la cathédrale navarraise ne se sont pas trop fâchés quand je leur ai dit que S. Firmin appartient plus à la France qu'à l'Espagne, plus à la Picardie qu'à la Navarre, puisque Pamplona ne lui a donné que la vie, et qu'Amiens lui a donné la gloire.

Société des Antiquaires de l'Ouest. — Sous le titre de *Une Énigme archéologique*, M. de Longuemar donne lecture d'une étude détaillée sur un singulier bas-relief en terre cuite, dont il met des estampages sous les yeux de la Société. Cette brique historiée fut recueillie, il y a plusieurs années, au chevet d'une sépulture ancienne et au milieu d'innombrables débris de tuileries gallo-romaines échelonnées le long d'une voie antique, près Issoire (Puy-de-Dôme). Le personnage principal de ce bas-relief, armé de pied en cap, porte sur son front le monogramme du Christ entre l'alpha et l'oméga, et son attitude est celle d'un triomphateur sur les esprits du mal, symbolisés à ses côtés par les figures du Lion et du Dragon.

A ce propos, le R. P. de la Croix communique une lettre émanant d'un archéologue du Puy-de Dôme. D'après les renseignements qu'elle contient, les savants de Clermont-Ferrand exploreraient en ce moment une superficie de terrain fort considérable à Lezou, le long de la voie romaine qui mène de *Lugdunum* à *Burdigala*, et y auraient trouvé un atelier céramique immense, qui aurait répandu ses produits dans une partie de la Gaule. Parmi les nombreux objets déjà trouvés, quelques-uns donneraient à penser que certaines familles de potiers, étant chrétiennes, auraient mis sur les produits de leur fabrication des signes de leur religion, et que plusieurs sigles céramiques auraient, jusqu'à ce jour, été interprétés avec trop de précipitation et d'une manière fautive. Le R. P. de la Croix se range à cet avis, et le justifie par diverses preuves.

— Mgr Barbier de Montault termine une remarquable étude sur un autel mérovingien transporté de Vouneuil-sous-Biard (Vienne) au musée de Poitiers par de fort justes considérations sur le rôle limité que doivent remplir les musées d'antiquités.

« Le R. P. Cahier, dit-il, a imprimé, dans ses *Nouveaux Mélanges d'archéologie*, qu'il aimait mieux voir les objets anciens dans les musées que dans les églises. En fait, il n'a pas absolument tort, puisque le clergé a aidé lui-même au dépouillement des édifices confiés à ses soins. Mais, en droit, c'est autre chose, et il faudra toujours en revenir au droit, car il est à la fois l'expression de la vérité et l'instrument de la justice. Que les évêques fassent scrupuleusement la visite des églises, l'inventaire étant minutieusement dressé, les curés étant déclarés responsables et les élèves des séminaires instruits de ce qu'ils ne peuvent plus ignorer, toute dilapidation deviendra absolument impossible. La menace des peines canoniques ou même de simples amendes au profit des œuvres pies coupera court à ce désordre, déjà trop ancien et trop persévérant, puisqu'il a appauvri toutes nos églises.

« Je ne blâmerai pas l'institution des musées, puisque j'en ai moi même fondé deux pour les diocèses d'Angers et de Tarantaise. Mais le musée ne doit être considéré que comme un lieu de refuge et, si l'on veut, un hôpital où l'on assure un dernier abri aux pauvres et aux abandonnés. Les gens riches n'envoient pas leurs parents, ni même leurs serviteurs, finir leurs jours à l'hôpital.

« Faisons de même et ne sacrifions pas imprudemment nos titres de gloire et de noblesse. Il y aura toujours, dans un coin de l'église ou de la sacristie, une place pour un objet démodé ou hors d'usage. Le donner à un musée, c'est lui ôter une partie de sa valeur. Là, en effet, il fixera certainement moins l'attention et rarement on se préoccupera de son origine qui, au point de vue de l'histoire locale, a une importance réelle.

« Certes, c'eût été une gloire pour l'église de Vouneuil de pouvoir affirmer par un monument authentique son existence à l'époque mérovingienne. Peu d'églises en Poitou seraient capables d'attester ainsi l'antiquité de leur origine. De plus, l'emploi du marbre est un indice du culte qui a quelques ressources et qui ne se traîne pas péniblement dans la misère. Enfin le grillage est une preuve que les reliques enfermées dans l'autel étaient conservées avec un soin jaloux et qu'on venait les vénérer, puisqu'on prenait cette précaution contre la foule. De pareils souvenirs méritaient d'être tenus à honneur. Vouneuil possédant un autel du V[e] siècle eût acquis quelque renom parmi les archéologues, qui se seraient arrêtés pour le visiter.

« Toutes ces choses n'ont pas été comprises à temps. L'église rurale a perdu ainsi tout à la fois son titre le plus ancien et son seul intérêt. Heureusement l'autel mérovingien reste en Poitou : c'est une consolation, quand on pense qu'il pouvait émigrer ailleurs ou même être débité en vulgaire placage.

« Puisse cette leçon profiter aux gardiens de nos monuments religieux ! »

Société archéologique de Béziers. — M. L. Nogier décrit trois cippes ou supports d'autels chrétiens antiques qui se trouvent à Régimont, à Joncels et à Celeyran (Hérault). Leur destination est clairement établie par leurs inscriptions mentionnant des reliques et par les niches carrées qui les contenaient. Ces sortes de cippes, qui ressemblent à ceux des autels païens, ont été usités tout au moins depuis l'époque constantinienne jusqu'au VIII[e] siècle. Parmi les supports d'autels munis de niches à reliques, M. Nogier cite celui qui a été découvert récemment près de Poitiers par le P. Lacroix, ceux du musée de Bagnols et de Saint-Jean de Ravenne.

Le même antiquaire a étudié un certain nombre de sarcophages chrétiens qui n'avaient pas encore été décrits. Tel est celui de Castelnau, qui provient probablement de l'abbaye d'Aniane. La face principale de ce monument est composée de trois niches rectangulaires à rideaux relevés et de quatre compartiments. Dans la niche du milieu est le Christ tenant un sceptre dans la main gauche. Les personnages qui occupent les deux autres niches paraissent être des prophètes. Le couvercle à quatre pentes est couvert d'imbrications ; en outre, il présente le monogramme du Christ accosté de l'alpha et de l'oméga, dans un cercle entouré de plantes de lierre. Ce sarcophage se rattache, par son style général, à cette grande école d'Arles, dont les tombeaux datent du IV[e] et du V[e] siècle.

J. C.



Frise incrustée à Saint-Jean de Lyon.

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE DE LYON, *par* Lucien BÉGULE, *membre de la Société française d'archéologie et de la Société littéraire de Lyon, précédée d'une notice historique par* M C. GUIGUE, *archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon. — Lyon, imprimerie Mougin-Rusand,* 1880. *In-folio* VIII-224 *p., avec* 34 *pl. photographiées, gravées et chromolithographiées, et figures dans le texte.*

La primatiale de Saint-Jean de Lyon peut être considérée comme un des monuments les plus importants de l'art religieux du midi de la France, aussi ne nous étonnons-nous pas que son étude détaillée ait tenté un archéologue, et nous saluons avec plaisir le beau travail de M. Lucien Bégule, travail qui, par son étendue et les planches qui l'accompagnent, est à la hauteur du monument auquel il est consacré.

Archéologue érudit, dessinateur consciencieux, M. Bégule nous a donné, dans ce volume, non seulement une description complète de l'église de Lyon et de ses annexes, mais une étude sur le symbolisme des verrières et des sculptures qui décorent plusieurs des parties de cette église et notamment le portail. Enfin, voulant augmenter encore la valeur de sa publication, il a demandé au savant archiviste de Lyon de placer en tête une notice sur la construction de la cathédrale, travail rédigé d'après des documents inédits, et dans lequel on retrouve les éminentes qualités qui distinguent depuis longtemps les différents ouvrages de M. Guigue.

Nous devons signaler d'abord la liste fort intéressante donnée par

M. Guigue (p. 32) des maîtres de l'œuvre qui ont été appelés à diriger les travaux de construction, depuis *Robert le Maçon*, cité dans un acte de 1147, jusqu'à *N. Marceau*, qui vivait dans les dernières années du XV[e] siècle, et celle des maîtres particuliers qui travaillèrent sous la direction de ceux-ci à la charpente, serrurerie, couverture, verrerie et peinture [1].

Un chapitre du travail de M. Guigue qui nous paraît surtout intéressant à signaler est l'étude des ressources pécuniaires dont put disposer l'église de Lyon pour l'exécution de ces travaux.

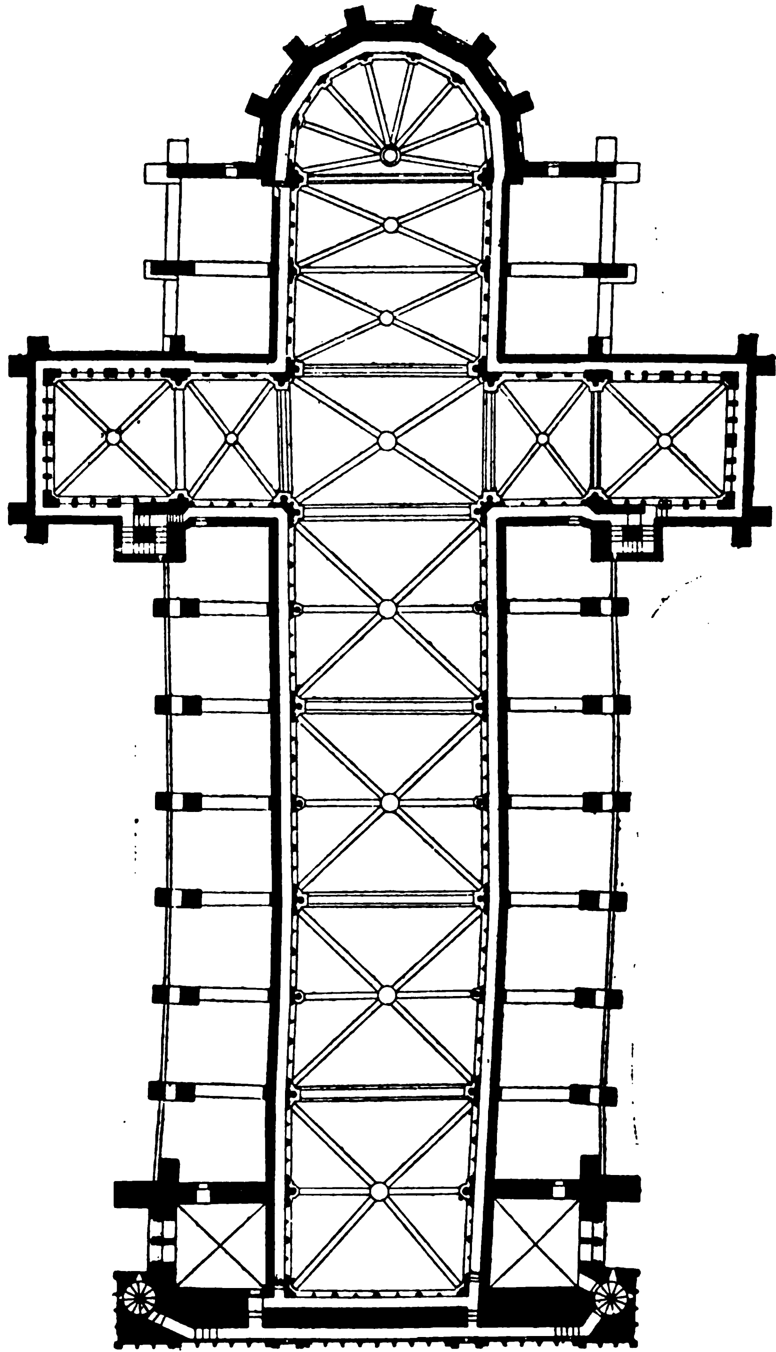
Dans l'impossibilité où nous nous trouvons de suivre M. Bégule dans sa description de la cathédrale de Saint-Jean, nous nous bornerons à signaler quelques-uns des points qui nous ont frappé en étudiant son beau travail, et en nous aidant des dessins qu'il veut bien nous autoriser à reproduire.

Nous ne pouvons adopter l'explication symbolique que donne M. Bégule au sujet de l'inclinaison du chœur, et il suffit, croyons-nous, de regarder le plan qu'il donne pour se convaincre que l'explication toute simple, résultant soit de la difficulté pour les architectes d'établir leurs lignes droites et parallèles, soit et surtout de ce fait, que le plus souvent les édifices nouveaux étaient commencés sur plusieurs points à la fois et sur l'emplacement de monuments antérieurs non encore détruits, est celle qui doit être admise, sans recourir à des subtilités de forme symbolique qui n'ont été en faveur que du XIV[e] au XVI[e] siècle [2].

Un des points intéressants à signaler dans la décoration intérieure de Saint-Jean est l'emploi, dans les frises et sur les chapiteaux, d'un procédé d'incrustation que l'on observe aussi à la cathédrale de Saint-Maurice de Vienne et qui n'est pas sans offrir quelque analogie avec le mode employé pour la décoration des carrelages de Saint-Bertin, à Saint-Omer, et de Thérouanne. Du reste, M. Bégule a, depuis la publication de son livre, développé, dans un travail lu au congrès archéologique de Vienne, ses idées sur

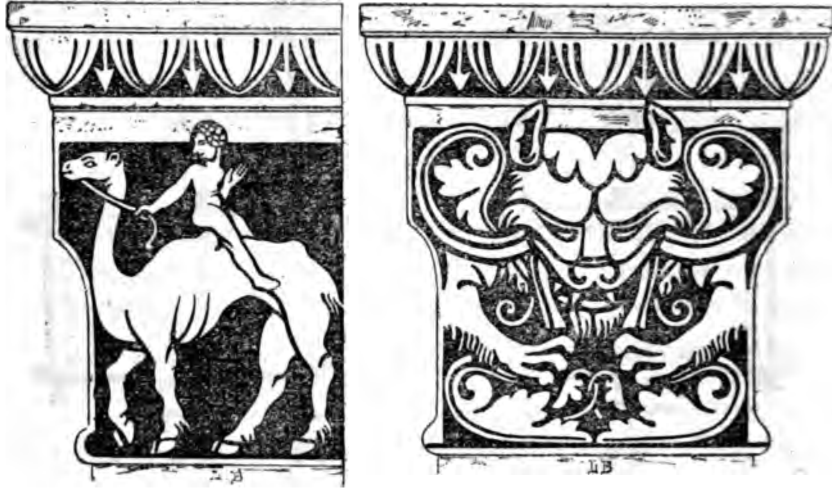
[1] Cette liste, qui comprend douze noms, commence véritablement à 1270. Citons notamment Pierre de Beaujeu, auteur de la *Grande Rose* de la Cathédrale (1370).

[2] Parmi les questions secondaires, mais intéressantes, nous devons signaler l'étude des signes lapidaires, dont M Bégule a recueilli un assez grand nombre. Espérons qu'un jour quelque archéologue, profitant des observations faites par M. Bégule, par M. Révoil et par M. le chevalier de Sylva, ainsi que de celles qu'il est encore facile de faire en Syrie, notamment sur les monuments datant de la période latine, en tirera des indications profitables pour nos recherches. M. Bégule a donné également la reproduction de figures humaines ; je me permettrai de signaler aussi les figures de cavaliers que j'ai pu relever, il y a quelques années, à El-Bireh, près de Jérusalem, et que je n'ai pas eu encore l'occasion de publier.



Église Primatiale de Saint-Jean de Lyon. — Plan au niveau du triforium.

l'emploi des incrustations pour la décoration des monuments du Moyen-Age dans le midi de la France [1].


Chapiteaux incrustés. XII[e] siècle.

La cathédrale de Lyon est un des rares monuments religieux dans lesquels on ait encore conservé, au centre de l'abside, la *cathedra* ou siège des archevêques, sorte de fauteuil de marbre élevé sur trois marches [2]. Malheureusement, une boiserie moderne recouvre cet objet, et ce n'est qu'à grand-peine que M. Bégule a pu le dessiner. La dernière marche sur laquelle reposaient les pieds de l'archevêque, gravée et incrustée comme les frises supérieures, offre, dit-il, une composition des plus singulières dont nous avons vainement cherché le sens. Verrait-on un symbole ou simplement un motif d'ornementation purement fantaisiste dans cette tête couronnée et portant à sa bouche un olifant de chaque main? En attendant meilleure interprétation, ajoute-t-il, il est permis d'y trouver une traduction iconographique de ce passage de saint Paul parlant des apôtres : *In omnem terram exivit sonus eorum* (ad Rom. x, 18).

[1] Il est très regrettable que ce Mémoire, au lieu de figurer *in extenso* dans le Compte-Rendu du Congrès, qui vient de paraître, n'y soit mentionné qu'en trois lignes (p. 313).

[2] Je signalerai, à côté des sièges épiscopaux de Lyon et de Vienne, celui de la cathédrale d'Augsbourg, aussi en marbre blanc, et supporté par deux lions. Il est placé dans l'ancienne abside de ce monument, au-dessus de la crypte.



Marche supérieure du trône archiépiscopal.

Parmi les particularités que nous avons à relever dans le mobilier liturgique, il n'est pas hors de propos de mentionner le *ratelier*, traverse de métal posée sur deux colonnes et supportant sept cierges, candélabre qui aurait rappelé les sept églises d'Asie, où saint Pothin fut instruit de la vision de saint Jean. Ce n'est, croyons-nous, qu'une variante du candélabre à sept branches, conservé comme tradition biblique, et dont on possède encore des spécimens dans plusieurs cathédrales, et notamment à Brunswick.

L'horloge astronomique a fourni aussi à M. Bégule l'occasion de quelques pages intéressantes, et, à côté de l'horloge actuelle, il a représenté ce monument tel qu'il était en 1598 et que nous le donne une gravure de cette époque, avec le portrait de son constructeur, le bâlois Nicolas Lippius.

La description des vitraux occupe une large place dans la monographie de la cathédrale de Lyon (p. 99-156, 7 planches et de nombreuses figures).

Dès les premières pages, M. Bégule relève une erreur échappée à M. Demmin, qui, d'après le texte d'une inscription, avait cru lire une signature d'un artiste allemand, Arnold de Cologne, sur une des verrières de Lyon, tandis qu'un examen plus approfondi fait voir qu'il s'agit seulement du nom du donataire, Arnould de Collonges, doyen du chapitre en 1240, et que celui de l'artiste reste inconnu.

Les verrières les plus anciennes de la primatiale paraissent remonter au

XIIe siècle. Ce sont celles des vies de saint Pierre et de saint Paul, dans la chapelle de Saint-Pierre. Viennent ensuite les panneaux du chœur, représentant les fondateurs de l'église de Lyon, et qui peuvent être attribués au XIIIe siècle.



Notre-Seigneur apparaît à S. Jean. — Vitrail de la Primatiale.

Parmi les plus intéressants de ceux que nous trouvons encore, notons les sujets de la vie de saint Jean-Baptiste et surtout le médaillon représentant l'apparition de Notre-Seigneur à saint Jean, scène que l'évangéliste décrit lui-même ainsi : « Aussitôt je me tournai pour voir de qui était la voix qui me parlait, et m'étant tourné, je vis sept chandeliers d'or, et, au milieu des chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressemblait au fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint au-dessous des mamelles d'une ceinture d'or. Sa tête et ses cheveux étaient blancs, comme de la laine blanche et

de la neige, et ses yeux paraissaient comme des flammes de feu. Ses pieds étaient semblables à de l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente, et sa voix égalait le bruit des grandes eaux. Il avait de sa main droite sept étoiles, et de sa bouche sortait une épée à deux tranchants, et son visage était aussi brillant que le soleil dans sa force. Au moment où je l'aperçus, je tombai comme mort à ses pieds ; mais il mit sur moi sa main droite et me dit : Ne craignez rien, je suis le premier et le dernier. » (*Apoc.* I, 12 et suiv.).



L'Aigle, symbole de la résurrection.



Jonas, sortant de la baleine.

Dans les verrières que nous trouvons ensuite, nous rencontrons, soit des sujets symboliques, soit des scènes empruntées à l'histoire de l'Ancien Testament. Les vertus, les vices, les figures du Bestiaire occupent une large place dans cette revue, et M. Bégule a su interpréter les différents sujets, soit à l'aide des textes de l'Ecriture et des moralistes, soit en plaçant en regard des dessins empruntés aux illustrations de manuscrits contemporains et notamment de Bestiaires.

Pressé, comme nous le sommes, par la place qui nous est réservée, nous ne ferons plus que signaler le médaillon relatif à la Calandre (Cha-

rade ou Kabdrius) oiseau imaginaire, doté de tout temps de propriétés médicinales et notamment du pouvoir de guérir de la jaunisse (au rapport d'Elien), en tenant ses yeux fixés sur le malade qui en est atteint.

Quelques vitraux du seizième siècle, décorant la chapelle des Bourbons, donnent une idée du degré de perfection et d'élégance auquel arrivèrent les artistes verriers au début de la Renaissance.

La dernière, et peut-être devrions-nous dire la plus importante des parties de la Monographie de Saint-Jean est celle qui est consacrée à l'iconographie des trois portails ; c'est elle d'abord qui est la plus richement illustrée et à laquelle l'auteur a réservé le plus grand nombre de ses planches photo-gravées, planches parmi lesquelles il en est qui atteignent la plus grande perfection qu'il nous ait été donné de rencontrer dans ce genre d'illustration.

Ne pouvant insister sur chacun de ces sujets de décoration, nous en donnerons toutefois l'indication sommaire, pensant qu'elle pourra être de quelque utilité pour les lecteurs de la *Revue*.

Portail central. — Les travaux des mois et le zodiaque — histoire de saint Jean-Baptiste — la Genèse — sujets divers des scènes de la vie monastique et de la vie domestique — portraits d'archevêques, de rois et de reines.

Portails latéraux. — Vies et légendes des saints — scènes symboliques, philosophiques et morales — zoologie, bestiaires — monstres hybrides — luttes, chasses, divertissements — fantaisies, sujets décoratifs, flore ornementale — costumes religieux, civils et militaires.

Ces sujets sont au nombre de plus de 325 et appartiennent aux treizième et quatorzième siècles. « Quelle que soit la richesse prodiguée sur les soubassements des portails d'Amiens, d'Auxerre et de Paris, aucun, dit M. Bégule, ne peut lutter avec celui de Lyon ; seules, les deux portes latérales de la *Calende* et du *Portail des Libraires* à la cathédrale de Rouen présentent une disposition analogue. » Aussi M. Bégule a-t-il, à de fréquentes reprises, comparé les sujets de Lyon et de Rouen, et un nouvel intérêt résulte de cette étude comparative, dont nous ne saurions trop signaler l'importance.

Un appendice renferme une description sommaire du trésor de Lyon, dont les richesses, accumulées depuis des siècles et sauvées du pillage de 1562, ont malheureusement été dispersées à la Révolution. Aussi ne s'agit-il plus aujourd'hui que d'une collection d'objets de provenances diverses réunie par le cardinal Fesch, et surtout par le cardinal de Bonald. Toutefois, cette réunion n'est pas sans intérêt, et M. le conseiller Niepce en prépare une description détaillée. — Après le trésor, vient la bibliothèque du

chapitre, dont les manuscrits sont dus aussi pour la plupart aux libéralités



Tombe de Jean de l'Aubépin, Humbert de Varax et Pierre de Grolée, dans la chapelle du Saint-Sépulcre. 1418-1453 [1].

[1] Parmi les monuments funéraires en assez grand nombre que reproduit M Bégule, nous choisissons celui qui réunissait les corps de trois chanoines de St-Jean, morts entre 1418 et 1453. (Les chanoines, depuis comtes de Lyon, portaient la mitre)

du cardinal de Bonald. Là encore, nous sommes heureux d'enregistrer la promesse que nous fait M. Bégule de leur consacrer une publication illustrée, avec le concours de M. Vaesen. Avant de finir cette analyse, signalons les notices consacrées aux églises de St-Etienne et de Ste-Croix, détruites aujourd'hui, et qui étaient contiguës à Saint-Jean et à la *Manécanterie*, monument roman dont M. Bégule serait tenté de reporter la date de 975 à 1050.

Si nous avons pu essayer de donner une idée sommaire de la description de M. Bégule et de la notice historique de M. Guigue, qui la précède, il est une chose toutefois dont les lecteurs de la *Revue* ne pourront se rendre un compte suffisant, c'est de la richesse d'illustration qui complète ce texte et du soin avec lequel ont été exécutées les trente-quatre grandes planches gravées qui l'accompagnent.

Comte de Marsy.

FLORÉDA OU L'ÉGLISE D'AMIENS AU IVe SIÈCLE, par l'abbé A. Houllier. *Amiens, Delattre-Lenoël,* 1880, *gr. in-8° de* 350 *pages.* — *Prix* : 4 *fr.*

Le musée d'Amiens possède une pierre sépulcrale découverte près de Saint-Acheul en 1857. On peut voir le dessin de cette inscription tumulaire publiée, il y a vingt-trois ans, dans le tome I de la *Revue de l'Art Chrétien*. L'épitaphe de Floréda a 43 centimètres de large sur 31 centimètres de haut. Le mot *sanctimonialis*, dans le sens de *religieuse,* est d'une haute antiquité chrétienne ; on le trouve dans S. Augustin. La suppression du C indique qu'à l'époque où remonte cette inscription, on prononçait *santus* pour *sanctus*, selon l'usage italien. Entre les deux cercles concentriques qui entourent le monogramme du Christ, on voit un zig-zag qui rappelle l'époque mérovingienne. Toutefois il n'est pas impossible que ce précieux débris ne remonte à une plus haute antiquité, bien que l'histoire reste muette sur l'existence d'une communauté de religieuses à Amiens, avant le VIIIe siècle.

M. l'abbé A. Houllier suppose cette inscription du IVe siècle et en fait pour ainsi dire la base d'un charmant roman historique, nous devrions plutôt dire d'un poème en prose ; car si la conception générale dérive de *Fabiola*, le style, abondant et imagé, rappelle les *Martyrs* de Châteaubriand. C'est une intéressante fiction qui se meut dans un cadre historique et où quelques personnages imaginaires sont mêlés aux réalités du siècle de Constantin.

L'ouvrage est divisé en trois parties : *l'Ère des basiliques, l'Ère des hé-*

résies, l'Ère des cloîtres. Le *Mémorial d'Amiens* en résume ainsi la partie romanesque : « C'est l'histoire d'une patricienne, élevée dans le paganisme, et qui se convertit à la religion chrétienne. La jeune fille, déjà favorable aux chrétiens et pleine de respect pour leur évêque Euloge, embrasse la vraie doctrine en apprenant que sa parente, Theudosie, est morte en confessant sa foi. Elle demande le baptême en même temps que plusieurs de ses concitoyens, parmi lesquels se trouve un jeune légionnaire, qui plus tard sera S. Martin, A peine l'évêque a-t-il versé l'eau sainte en prononçant les paroles sacramentelles, que la violence d'hommes armés interrompt la cérémonie, et Floréda est exposée à la persécution. C'est que l'empereur Julien l'Apostat est arrivé dans la cité des Ambiens, et déjà manifeste ses sentiments hostiles aux chrétiens. Floréda a recours à la fuite et gagne un asile qu'elle croit sûr; elle se voit pendant longtemps menacée par les serviteurs du prince. Au milieu de circonstances très dramatiques, elle n'échappe à la fureur de ses ennemis que grâce à l'assistance divine et à la protection de Martin, aidé par un saint ermite, qui, dans tout le roman, écarte les dangers comme un bon ange, et dont la figure mystérieuse est un des grands attraits du livre. Obligée de rentrer dans la ville, Floréda est en but à des obsessions de Julien, épris de sa beauté, mais elle triomphe de ce nouveau péril. Sa vie se termine dans un monastère qu'elle a fondé. Martin devient évêque, et sa sainteté se manifeste par de nombreux miracles. L'Église, elle aussi, échappe aux horreurs de l'hérésie et de la persécution. »

Quelques-uns des personnages historiques mis en scène, l'évêque S. Euloge, Ste Theudosie, S. Firmin le Confesseur, etc , ont légué à la postérité si peu de souvenirs précis que le romancier a pu, grâce à sa brillante imagination, leur créer une existence nouvelle, mais toujours vraisemblable. Quant aux figures mieux caractérisées par la tradition, comme Julien l'Apostat, S. Martin, etc., elles conservent leur vraie physionomie.

Si la chronologie a été conviée à quelques actes de conplaisance, nous devons dire que l'ensemble des mœurs, des usages, des croyances du IVe siècle, dans la Gaule du Nord, nous paraît dépeint avec autant de fidélité que de talent. Peut-être, au point de vue rigoureux de l'archéologie, aurions nous çà et là quelques observations à faire ; ainsi la scène du baptême de Floréda est assurément fort poétique, mais un peu vague ; elle aurait considérablement gagné si l'auteur l'avait mieux caractérisée par les détails liturgiques qui appartiennent spécialement à cette époque. Mais l'important, c'est qu'elle est émouvante et qu'elle transporte habilement dans nos contrées cette invasion du baptistère de Constantinople si bien

racontée par S. Jean Chrysostome. Ce n'est point là le seul emprunt que M. l'abbé Houllier ait fait aux Pères de cette époque. Plusieurs de leurs discours sont placés dans la bouche de ses personnages et contribuent à la vraisemblance du récit.

Remarquable par son exécution typographique, ce beau volume est accompagné de trois planches représentant l'inscription de Floréda, une statue de Julien l'Apostat et une vue du Castillon d'Amiens. L'art, la science et l'imagination ont donc concouru à l'exécution d'une œuvre qui charmera les lecteurs, tout en les instruisant.

J. CORBLET.

LES MÉLODIES GRÉGORIENNES D'APRÈS LA TRADITION, par le R. P. Dom Joseph POTHIER, moine-bénédictin de l'abbaye de Solesmes. — *Tournay, Desclée, 1880, in 8° de 268 p., et à Paris, 25, rue de Vaugirard.*

C'est pour nous une bien vive satisfaction de pouvoir annoncer à nos lecteurs que la restauration du chant grégorien est un fait désormais accompli, et que l'Eglise en sera redevable à un bénédictin de Solesmes.

On sait la valeur de cette expression : « Une œuvre de bénédictin. » Ici elle ne suffirait pas ; c'est « un chef-d'œuvre de bénédictin » qu'il faut dire. Nous avons lu, croyons nous, tout ce qui s'est écrit sur la restauration du chant ecclésiastique depuis une trentaine d'années, c'est-à-dire depuis qu'on s'occupe d'une mesure si tardive et si désirable ; nous avions admiré la tentative la plus heureuse, la seule sérieuse qui eût été faite dans la pratique, celle de la *Commission de Reims et Cambrai.* Eh bien ! à chaque page de l'introduction que le R. P. Pothier vient de publier sous ce titre : *Les Mélodies grégoriennes d'après la tradition*, nous nous disions avec un mélange de stupeur et de ravissement : on n'a donc fait que balbutier sur cette question jusqu'à ce jour ! Et la Commission de Reims et Cambrai elle-même n'a fait que nous rendre l'intégrité matérielle des notes grégoriennes, n'a su que bouleverser la distribution des neumes où elles s'harmonisent, et nous donner une méthode incomplète de les exécuter.

Le nouveau Maître qui vient de se révéler au monde savant, semble sortir immédiatement de l'école même de saint Grégoire, tant il se montre en possession absolue des éléments qu'il s'agissait de faire revivre dans toute leur beauté native, tant se développe limpide, lumineuse, indiscutable, la méthode d'exécution qu'il a reconquise avec non moins de génie et de bonheur.

En effet, c'est bien une méthode raisonnée et parfaite que renferme son introduction. En faisant l'anatomie et en décrivant la vraie physiologie du plain-chant avec tous les anciens maîtres, il démontre la manière dont il faut l'exécuter. Toute méthode, au reste, qui ne part pas de là, est un échafaudage de conjectures avec des chances si probables de donner à faux que pas une seule n'y avait échappé jusqu'à présent.

Partant de ce principe : que la mélodie doit faire briller la vérité et la beauté des paroles, et en quelque sorte les *illustrer,* Dom Pothier constate que le chant grégorien réalise avec un art et un succès merveilleux une idée si juste et si naturelle. Dans chaque mot, il y a une syllabe maîtresse, *accentuée*, *chantée*, pour ainsi dire, à laquelle les syllabes accessoires s'unissent, comme les membres à la tête, pour former un corps organique et harmonieux. De même, dans chaque phrase, il y a un membre principal et dominant, soutenu, orné et complété par des membres subalternes et accessoires. Or la bonne lecture est celle qui met en relief la syllabe centrale au moyen de l'accent tonique et donne aux autres leur valeur relative, les unit sans les confondre, les organise sans les altérer ; et la bonne déclamation rapproche et combine les mots en membres de phrase et en phrases complètes au moyen de la ponctuation et de l'accent oratoire, en conservant à chaque partie le rôle qui lui est propre et concourt à la perfection de l'ensemble.

Le chant grégorien traite les textes comme le ferait la lecture la plus soignée pour chaque mot, et la déclamation la plus parfaite pour chaque période ; et suivant nos éditions et nos méthodes actuelles, nous hachons les mots en débris informes pour les rejoindre au hasard, et produire des groupes de syllabes qui ne sont plus des mots intelligibles : un vrai massacre, dont la manière de scander les vers latins en usage dans les écoles peut nous donner une idée ; et nous infligeons aux formules mélodiques un traitement tout aussi inhumain : l'effet que nous en tirons n'est qu'une grossière caricature de la réalité antique, si admirable de naturel, d'élégance et de perfection.

A la perspicacité la plus pénétrante et au goût le plus délicat et le plus sûr, Dom Pothier réunit l'érudition la plus étendue et la plus solide. Il a tout vu ; il a tout compris ; il a tout coordonné. Et dans une synthèse de 268 pages, il a condensé et mis à la portée du vulgaire une science qui demandait un travail immense et un véritable génie.

Nous l'affirmons hardiment, la question du chant grégorien est maintenant aussi avancée pour le moins que celle de l'archéologie religieuse. Et c'est Dom Pothier, qui, à lui seul, à lui tout seul, et d'un seul coup, obtient ce magnifique résultat.

La question du chant ecclésiastique est définitivement résolue et ter-

minée. Nous sommes rentrés en possession de l'œuvre de saint Grégoire ; mieux que cela peut-être, sa méthode nous est également rendue aussi pratique et aussi facile que conforme à la plus pure et à la plus noble esthétique.

Nous pouvons ajouter que la partie matérielle (papier, caractères typographiques, signes de notation), est au niveau de la valeur intrinsèque de ce merveilleux travail.

Cette *nouvelle et dernière* édition du chant grégorien, qui est en cours de publication, s'imposera par elle-même à toutes les églises ; ce n'est plus qu'une affaire de temps. XXX.

VIE DES SAINTS DU DIOCÈSE D'AMIENS, par l'abbé Jules CORBLET, Chanoine honoraire d'Amiens, Directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, Chevalier de la Légion d'honneur, etc. *Amiens, Delattre-Lenoël, imprimeur de l'Évêché, rue de la République, 32. Un vol. in-12 de 460 p., titre rouge et noir.—Prix : 3 fr.*

L'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, de M. l'abbé Corblet, est l'un des ouvrages les plus remarquables qui aient été publiés en France, à notre époque, sur des matières hagiologiques : le quatrième volume, notamment, est un véritable monument d'érudition, qui sera difficilement surpassé et même égalé.

Mais si le monde savant a fait le meilleur accueil à cette œuvre, dont les suffrages les plus flatteurs ont encouragé et récompensé l'auteur, son étendue, son plan, son prix élevé la rendaient peu accessible au grand nombre ; aussi les fidèles continuaient-ils toujours à désirer la publication d'une *Vie des Saints du Diocèse*, qui fût un livre populaire, nous dirons mieux, un ouvrage de piété, d'où seraient écartés les détails et les questions qui sont du domaine de l'érudition.

M. l'abbé Corblet a voulu répondre à ce désir et combler cette lacune; le livre que nous nous empressons d'annoncer n'est autre que l'abrégé du grand ouvrage de M. Corblet, dégagé de ce que nous appellerions la partie purement scientifique.

On dit communément qu'on ne s'abrège pas soi-même : le savant historiographe a voulu nous prouver le contraire et il y a réussi. Tout, dans ce volume, pour lequel nous aimons à espérer bon succès, est extrait de l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, et cependant les deux ouvrages ne font pas double emploi : si le nouveau s'adresse spécialement au pieux fidèle, l'érudit ne le dédaignera pas, parce que, sous sa forme bien simple, il donne le résumé des trésors d'érudition renfermés dans les cinq tomes de l'*Hagiographie*.

D'un autre côté, le pieux lecteur trouvera dans la *Vie des Saints du*

Diocèse d'Amiens de justes sujets d'édification : Il y apprendra à mieux connaître, et par conséquent à mieux aimer, les Saints qui font la gloire de notre Église et qui doivent être nos premiers protecteurs auprès de Dieu. Il ouvrira ce livre avec confiance, car il saura que ces pages sont le fruit, nous pouvons dire comme la quintessence de vingt années d'études et qu'elles offrent, sous le rapport de la vérité historique, autant de garantie que sous le rapport de l'amour de l'Église, de son divin fondateur et des héros qui l'ont illustrée.

Mgr Boudinet avait donné à l'*Hagiographie* de M. l'abbé Corblet la plus flatteuse approbation ; Mgr Guilbert a fait le même honneur au livre que nous annonçons, et ce bienveillant suffrage le dispenserait de toute autre recommandation de notre part.

Pour faire connaître le plan suivi par l'auteur, il nous suffira de citer ce passage de la courte préface qu'il a mise en tête du volume :

« Nous ne donnerons place dans cette galerie qu'aux Bienheureux et aux Saints qui appartiennent essentiellement à notre Diocèse, considéré dans ses limites actuelles, par leur lieu de naissance, leurs titres, leur séjour prolongé ou leur mort.

« Nous serons très sobre de ces pieuses réflexions dont les hagiographes du dernier siècle amplifiaient leurs récits. Ne voulant pas dépasser les limites d'espace que nous nous sommes imposées, dans l'intérêt même de la propagation de ce petit volume, nous laisserons les faits parler par eux-mêmes à l'esprit de nos lecteurs et nous ne substituerons jamais les libres allures du panégyrique à la gravité réservée de l'Histoire.

« Pour nous conformer aux décrets du Saint-Siège, nous devons déclarer ici que, lorsque nous donnons la qualification de Saint ou de Bienheureux à des personnages qui ne sont pas canonisés, nous n'avons point voulu substituer nos jugements à ceux de l'Église, ni donner à ces expressions une signification rigoureusement liturgique. Ainsi, nous avons admis parmi nos Saints non seulement ceux qui jouissent d'un culte public, autorisé par l'Eglise, mais aussi, 1° ceux dont l'office était inscrit dans nos anciens bréviaires amiénois ; 2° ceux qui ont été l'objet d'un culte purement local, soit dans un monastère, soit dans une paroisse ; 3° ceux qui, n'ayant jamais été l'objet d'aucun culte, n'en ont pas moins été désignés comme Saints, Bienheureux ou Vénérables, soit par un martyrologe de quelque valeur, soit par d'anciens chroniqueurs, soit par quelque tradition locale. »

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur l'intérêt que présente la lecture de ce livre, et ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* que nous devons signaler le mérite littéraire des écrits de M. l'abbé Corblet.

Charles SALMON.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

(ARCHÉOLOGIE ET BEAUX-ARTS)

L'Art et l'industrie de tous les peuples à l'Exposition universelle de 1878; description complète des merveilles du Champ-de-Mars et du Trocadéro par les écrivains spéciaux les plus autorisés. Paris, Librairie illustrée, 1879. In-4, 640 p. avec de nombr. grav.

BARTHÉLEMY (L.). Inventaire des reliques, joyaux et ornements de l'église cathédrale la Major de Marseille à la fin du XVIe siècle. Marseille, impr. Olive. In-8, 36 p.

BÉGULE (L.). Monographie de la cathédrale de Lyon. Précédée d'une notice hisiorique par M. C. Guigue, archiviste en chef du département du Rhône et de la ville de Lyon. Lyon, impr. Mougin-Rusand; l'auteur. In-fol., VIII-229 p. avec 34 planches hors texte, dont plusieurs en chromolithographie, et fig. diverses. (Tiré à 385 ex.)

BERNOCCO (Dott. S.). I Misteri eleusini. Torino, E. Lœscher. In-8, 125 p. 3 fr.

BLANCARD (L.) et **SAUVAIRE** (H.). Le Besant d'or sarrasinas pendant les croisades, étude comparée sur les monnaies d'or, arabes et d'imitation arabe, frappées en Egypte et en Syrie aux XIIe et XIIIe siècles, par Louis Blancard. Suivi de la table des poids de 300 dinars fathimites dressée pa H. Sauvaire. Marseille, imp. Barla tier-Feissat. In-8, 48 p. avec figure et planche.

BOISSIER (G.). de l'Acad. fr. Promenades archéologiques. Rome et Pompéi. Paris, Hachette. In-18 j., VIII-384 p. et 7 plans. 3 fr. 50.

CHARLES (l'abbé Robert). Les artistes Manceaux de l'église de Saint-Pierre-de-la-Cour, au Mans, d'après des documents inédits (1471-1574). Le Mans Pessechat. in-8° de 43 p.

CHENNEVIÈRES (de). Les Dessins de maîtres anciens exposés à l'Ecole des beaux-arts en 1879. Etude par le marquis de Chennevières, de l'Institut. Paris, à la *Gazette des beaux-arts*. In-4, 163 p. avec 18 pl. hors texte et grav. (Tiré à petit nombre).

CORBLET (l'abbé J.). Vie des saints du diocèse d'Amiens. Amiens, Delattre-Lenoël, in-12 de 433 pages. 3 fr.

— Les souvenirs de S. Firmin à Pampelune. Amiens, Douillet, in 8 de 17 p.

—Recherches historiques sur les rites, cérémonies et coutumes de l'administration du baptême (Extrait de la *Revue de l'Art Chrétien*). Paris, Baur, in-8 de 67 p.

EYRIÈS (Gust.). Les Châteaux historiques de la France. 1re série, conte-

archéologique d'Athènes, par Jules Martha, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Paris, Thorin. In-8, xxxv-237 p. et 8 planches en héliogravure. 12 fr. 50. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 16.)

MENANT (J.). Découvertes assyriennes. La Bibliothèque du palais de Ninive. Paris, Leroux. In-18, VIII-163 p. 2 fr. 50. (Bibliothèque orientale elzévirienne).

MONNIER (Edmond). La Musique religieuse et le plain-chant, devant les prescriptions du Concile de Trente. Paris, Lecoffre, in-8 de 44 p.

Notice historique et archéologique sur l'église de Cruas, en Vivarais : précédée d'un Aperçu sur l'abbaye de cette localité, par l'abbé C.B. Notre-Dame-de-Lérins, imp. Marie-Bernard. (1879). In-12, 76 p.

PLY (l'abbé H. J.). La facture moderne étudiée à l'orgue de Saint-Eustache. Lyon, Perrin, 1880, in-8, de 336 p.

POTHIER (Dom Joseph). Les mélodies grégoriennes d'après la tradition. Tournay, Desclée, 1880, in-8 de 268 p.

PARENT (E.). Le château de Ternant (Nièvre), historique et archéologique, suivi de notes sur Fours, La Nocle, Maulais et Saint-Seine. Nevers, Michot. In-18 j., 76 p. 1 fr. 50.

RICHER (L.). Pompei. Wandmalereien u. Ornamente. Berlin, Wasmuth. Gr. in-fol., 12 chrom. 90 fr.

RIDOLFI (Michele). Scritti d'arte e d'antichità ; a cura di Enrico, suo figlio. Firenze, Succ. Le Monnier, 1879. In-18, LXXIX-371 p. 4 fr.

SCHMIDT (Woldemar). Textes hiéroglyphiques inscrits sur pierre, tirés du musée de Copenhague, traduits. Copenhague (Host), 1879. Gr. in-8, 20 p. 3 fr. 75.

SMITH (W.) et CHEETAM (S.). A Dictionary of Christian Antiquities : Being a Continuation of the « Dictionary of the Bible. » London, Murray, Gr. in-8, 2070 p. et grav. s. b. 53 fr.

STARK (Prof. Dr Carl Bernh.). Handbuch der Archaologie der Kunst. 1 Abth. Systematik u. Geschichte der Archaologie der Kunst. Leizig, Engelmann. Gr. in-8, VIII-400 p. 13 fr.

UJFALVY DE MEZO-KOVESD (C. E. de). Les Bachkirs, les Vêpses et les antiquités finno-ougriennes et altaïques, précédés des résultats anthropologiques d'un voyage en Asie centrale, par Ch. E. de Ujfalvy de Mezo-Kovesd, de l'Académie royale des sciences de Hongrie. Paris, Leroux. Gr. in-8, IX-178 p. et 5 tableaux. 15 fr. (Expédition scientifique française en Russie, en Sibérie et dans le Turkestan, t. III.)

J. C.

CHRONIQUE

Images du Sacré-Cœur. — Un abonné orléanais de la *Revue de l'art chrétien* nous adresse la communication suivante :

« Dans son savant travail sur les Images du Sacré-Cœur, M. le comte de Saint-Laurent cite plusieurs types de Bienheureux portant un cœur dans leurs mains (*Revue de l'art chr.*, t. XXVIII, p. 190). Je vous signalerai en ce genre une petite gravure sur vélin assez curieuse. Elle représente au milieu d'un médaillon ovale de 83 mill. de hauteur sur 63 mill. de largeur le portrait de la V. M. Anne de Jésus, comme l'indiquent les lignes suivantes :

« *V. M. Anna a Jesu S. Teresiæ socia, in Francia et Belgio Carmel. Discalceatarum Fundatrix. Singulari prudentia dono Prophetiæ, cæterisque virtutibus ac miraculis clara, quæ etiam plurima per suam edidit Imaginem. Vixit* 76 *annis. In religione vero* 51. *Et* 4 *martii* 1521 *feliciter obiit.*

« La pieuse religieuse, placée devant un autel, tient entre ses deux mains un cœur de forme symétrique, laissant échapper une large flamme qui se dirige jusque sur l'hostie sainte. Celle-ci, de la riche monstrance où elle est exposée, renvoie sur le cœur de nombreux rayons. Ainsi les flammes du cœur *montent* vers l'hostie, leur suprême objectif, et les rayons de l'hostie *descendent* vers le cœur, leur but bien-aimé. Flammes et rayons suivent le même parcours, ils s'associent sans se confondre. Ce touchant emblême, d'un entretien intime entre le divin Maître et sa créature, est entouré des paroles suivantes : *Accipe cor meum et confige illud jaculo amoris tui, ut dicat tibi anima mea : Charitate tua vulnerata sum.* L'image, bien exécutée comme gravure, mais d'un dessin médiocre, peut dater de la seconde moitié du XVII° siècle.

« A propos de l'Enfant-Jésus au Sacré-Cœur, M. de Saint-Laurent cite une image dans laquelle l'Enfant-Dieu « tient suspendu par un fil un cœur fidèle qui, dans un esprit d'imitation, est ceint lui-même de la couronne d'épines. » (*Revue*, t. XXIX, p. 38). Si cette représentation paraît au pre-

mier aspect d'un goût équivoque, n'est-ce pas parce qu'elle a gâté, au moyen de détails puérils, une belle pensée qui, vers le même temps, présidait à la confection d'images analogues? En effet, le fil qui attire le cœur du fidèle ne serait-il pas ce lien symbolique de l'amour divin auquel fait allusion une petite peinture sur vélin, à encadrement Louis XV, que j'ai sous les yeux? L'Enfant-Jésus assis au milieu d'un massif de roses et adoré par deux têtes d'anges, montre son cœur et tient de ses deux mains une sorte de chaîne dont l'emploi est indiqué par ces paroles de l'Ecriture sainte : « *Traham eos in vinculis charitatis.* — Oseæ, ch. XI, v. 4. » On voit ici l'allusion qui est faite aux cœurs fidèles. Ceux-ci, il est vrai, ne sont pas encore enchaînés, ils ne sont même pas présents. Mais vienne un autre imagier, et ils entreront en fonctions. »

L'ENSEIGNEMENT AU MOYEN-AGE. — Sous ce titre, le premier numéro des *Lettres chrétiennes* contient une excellente Etude de M. A. Lecoy de la Marche.

Cet aperçu sur l'organisation de l'enseignement, spécialement au siècle de S. Louis, suffit pour montrer que nos aïeux aimaient la science d'un amour passionné, qu'ils la cultivaient, qu'ils trouvaient partout le moyen de l'acquérir, et pour répondre à ces banales imputations d'ignorance ou d'obscurantisme lancées à tort et à travers contre le Moyen-Age.

DU SENS DES MOTS *depositio, depositus.* — Sous ce titre, M. Paul Allard a publié dans la seconde livraison du même Recueil une remarquable étude philologique.

L'auteur nous semble parfaitement avoir démontré que les chrétiens, en écrivant sur leurs tombes les mots *depositio, depositus*, leur ont donné un sens nouveau, original, que l'antiquité païenne n'avait pas connu et que, dans cette brève formule, ils ont mis une claire et touchante affirmation de leur croyance à la résurrection des corps.

CHARTRES. — Pendant un séjour assez prolongé à Chartres, où l'on ne se lasse pas d'étudier les merveilles de la cathédrale, nous avons voulu visiter les ateliers de M. Lorin. Il fallait certes une certaine audace pour aller installer une fabrique de vitraux peints en face des splendides verrières de la basilique chartraine : mais c'est bien ici le cas de dire *Audaces fortuna juvat.* M. Lorin doit son succès, non seulement à son activité, à son mérite personnel, à son goût éclairé, mais aussi au personnel d'élite qu'il a su grouper autour de lui ; et parmi ses collaborateurs, il nous suffira de nommer M. Crauck, professeur de dessin à l'école de Saint-Cyr.

Faisons aussi la part des bons conseils qu'il sait solliciter, et félicitons-le de s'adresser souvent à M. le chanoine Brou, si familiarisé avec la science du Moyen-Age, qu'il a si bien étudiée dans cette vaste encyclopédie qu'on appelle la cathédrale de Chartres.

Il ne faut donc pas s'étonner que les plus hautes distinctions aient récompensé les succès de M. Lorin et que ses œuvres décorent les monuments, non seulement de toutes les parties de la France, mais des contrées les plus éloignées, comme de l'Océanie et de l'Amérique du Nord.

Nous avons vu en préparation dans ses ateliers des vitraux destinés à Niort, à Amiens, au Mans, à Verdun, à Lyon, à Bordeaux, à New-York, etc. Il serait fastidieux d'énumérer ici tous ces sujets ; nous nous bornerons à dire que tous sont traités avec une véritable science de composition et que la pureté du dessin s'y allie avec l'éclat bien ménagé des couleurs.

LE MANS. — Le musée de cette ville s'est enrichi d'un tombeau trouvé dans la rue de Gourdaine. Ce sarcophage en pierre contenait deux corps; sur la face intérieure du couvercle, on lit deux inscriptions, l'une du XIIe ou XIIIe siècle, l'autre du XVe. La première est l'épitaphe d'une recluse : Hic jacet Ermecin reclusa. La seconde indique le nom du personnage (Mathieu Le Perrier), dont les cendres ont été mêlées à celles de la recluse : Item ma le Prier.

— Une brillante exposition a eu lieu au Mans, au mois de juin dernier. On y remarquait la collection des œuvres dont M. Monnoyer est tout à la fois l'imprimeur et l'éditeur. Nous nous bornerons à mentionner deux œuvres d'une nature spéciale dont l'idée appartient en propre à M. Edmond Monnoyer : l'*Office des morts* et les *Heures du Mans*.

L'*Office des morts* forme un volume in-16 cavalier, d'environ 590 pages. Le texte latin est en regard du texte français, et chaque page est entourée d'encadrements variés, tirés en noir, d'après les livres d'heures des XVe et XVIe siècles, de Pigouchet, de Simon Vostre et de Kerver.

Les *Heures du Mans* et d'Angers ont permis à M. Monnoyer de former près de 60 encadrements différents, reproduisant textuellement des vignettes composées autrefois par des artistes qui, à un très grand et très réel talent, joignaient une foi ardente, — ce qui donne à leurs œuvres un caractère élevé de poésie religieuse qu'offrent rarement les compositions modernes. Ce sont d'abord les quatre Évangélistes, les différentes figures de la Danse macabre, les sibylles, puis la Vie de la sainte Vierge et du Christ, les principales vertus terrassant des vices, représentés chacun par

un personnage historique, enfin le cataclysme final, tel que l'enseigne l'Église et le Jugement dernier.

Lyon. — On a inauguré, à l'église Saint-Paul, la statue du chancelier Gerson, due au ciseau habile de M. Charles Bailly et à la générosité de M. Mangini. On sait que le célèbre chancelier de l'Université de Paris, à qui l'on attribue l'*Imitation de Jésus-Christ,* s'était, à la fin de sa glorieuse existence, retiré à Lyon près de son frère, prieur des Célestins, et qu'il consacra ses derniers jours à instruire la jeunesse dans le cloître de l'église Saint-Paul. Ses dépouilles mortelles furent ensevelies dans un caveau de l'église Saint-Laurent, détruite pendant le siège de Lyon, en 1793. La statue, adossée dans une niche au mur de soutènement de la gare du chemin de fer des Dombes, fait face à l'église. Elle représente Gerson revêtu de ses insignes de chancelier, s'appuyant de la main gauche sur un enfant et de l'autre montrant le ciel. Sur le piédestal de la statue, on lit ces mots : *Sui temporis clarissimum lumen,* et la devise du chancelier : *Sursum corda. Pœnitemini, credite Evangelio.* Enfin un cartouche de marbre noir porte cette inscription dédicatoire : *Au chancelier Gerson, enseignant les enfants du peuple, né en* 1363, *mort en* 1429. L'œuvre de M. Ch. Bailly est remarquable à tous les points de vue et fait surtout grand honneur à son talent profondément chrétien.

Alise-Sainte-Reine. — Des fouilles récemment pratiquées par M. l'abbé Quillat ont amené la découverte du tombeau de Ste Reine, la martyre d'Alise.

Les chants de la Sainte-Chapelle. — La dix-huitième audition des *Chants de la Sainte-Chapelle* a eu lieu à Saint-Eustache. Il serait difficile d'obtenir un succès plus éclatant ; la vaste église était remplie bien avant que M. Félix Clément donnât le signal des premiers accords du *Regnantem sempiterna* que M. de Montalembert a proclamé un chef-d'œuvre. L'*hæc est clara dies* et le *Trinitas,* très bien chantés par une belle voix de ténor, ont produit leur effet accoutumé. La suave cantilène *Concordi lætitia* et le *Salva Virgo* donnent à la prière des formes gracieuses tout en lui maintenant le caractère grave qui lui convient. Les vocalises si originales des voix d'enfants dans *Cui regis sceptra* ont causé à l'auditoire un étonnement plein de charme.

L'*Ecce panis angelorum,* harmonisé par M. Félix Clément, a montré tout le parti qu'on pourrait tirer de nos chants liturgiques, s'ils étaient interprétés dans leur véritable style et accompagnés par une orchestration

aussi savante que sobre. Enfin le *Patrem parit*, plein de mouvement et d'enthousiasme chrétien, a terminé cette séance, qui laissera des souvenirs durables. Le compositeur des beaux *chœurs d'Athalie,* si applaudis au Trocadéro, a fait entendre aussi trois de ses œuvres, qui se recommandent par la noblesse du style et une expression vraiment religieuse : d'abord une *Fugue en la majeur*, très bien exécutée par l'habile organiste de la paroisse, M. Dalhier; ensuite le motet : *Ecce sacerdos Magnus*, pour l'entrée au chœur de M. Guillemin, qui devait donner le salut du Très-Saint-Sacrement ; enfin un *Regina sine labe concepta,* admirablement interprété par les artistes du chant et de l'orchestre, et par M. Blondel, qui tenait l'orgue d'accompagnement.

Dans une éloquente allocution, M. l'abbé Le Nordez, chapelain de Sainte-Geneviève, a fait ressortir tout ce que cette belle musique sacrée renferme d'édifiant pour les âmes, et l'utilité de semblables manifestations pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. Cette solennité, organisée par l'honorable M. Beluze en faveur du patronage des apprentis et des jeunes ouvriers, a produit, en outre, d'excellents résultats pour cette œuvre à laquelle il se consacre avec tant de zèle et un dévouement si éclairé ; cette audition des *Chants de la Sainte-Chapelle* est la dix-neuvième que M. Félix Clément a été invité à diriger.

Soissons. — La piété soissonnaise a récemment enrichi la cathédrale d'une grande composition religieuse qui s'épanouit maintenant au soleil de midi, dans une vaste fenêtre d'une chapelle de la nef ; elle redit, sous les traits d'un grand nombre de personnages habilement choisis et très heureusement groupés, les origines, le symbolisme et les harmonies du culte du Sacré-Cœur. Œuvre d'art, fruit d'une généreuse souscription paroissiale provoquée par le zèle du digne archiprêtre de Soissons, M. Guyenne (qui en a confié le coûteux travail à M. Didron, de Paris), cette compositien forme un sujet de méditation et d'étude singulièrement instructif.

L'idée générale qui devait présider à la composition de ce grand tableau étant le *Culte du Sacré-Cœur*, le peintre-verrier a voulu le développer, en rappelant les *origines* de ce culte, et en essayant de faire sentir les *beautés* qu'il renferme, sous le double rapport de l'*histoire* et du *symbolisme.*

Le Fils de Dieu se faisant Homme, afin de nous enseigner la vérité, et mourant pour nous racheter, nous a donné une *preuve matérielle* de l'amour du Créateur pour l'humanité. Sur la Croix, *il a le Cœur percé* afin que son sang répandu fût comme une pluie bienfaisante qui lavât la terre

du péché originel ; pour manifester la puissance de sa miséricorde, Jésus nous montre l'exemple du soldat qui lui ouvre le flanc et qui, ensuite, croit et se repent. *Le sacrifice de la croix est le point de départ et la raison du culte du Sacré-Cœur.*

Mais ce sacrifice est un trait d'union entre le monde ancien et le monde moderne, il est annoncé, éclairé, symbolisé dans le premier, — comme il excite l'amour et la reconnaissance de l'homme pour Dieu dans le second. Les faits antérieurs et postérieurs à ce grand acte d'amour et de charité qui appartiennent à cet ordre spécial de pensées convergent vers la croix, ou bien en découlent. *L'histoire du culte du Sacré-Cœur est donc celle de l'humanité dans ses rapports avec l'idée de la miséricorde divine ;* par conséquent elle est d'une dévotion particulière, très ancienne sous une autre forme, et prévue, d'ailleurs, dans les faits, les hommes et les symboles de l'ancien Testament, établie par les conséquences immédiates du sacrifice de la Croix, et pratiquée par les saints de l'Eglise et autres personnages illustres du monde moderne. La verrière de la cathédrale de Soissons résume ce vaste poème ou, plus exactement, en donne les principaux éléments ; l'espace étant trop restreint pour qu'il eût été possible de le développer, même d'une façon sommaire.

La foule des personnages qui remplit ce vitrail s'étage suivant les lois et conventions spéciales qui régissent la peinture décorative, à la manière des belles tapisseries flamandes du XVe au XVIe siècle. Cette foule se distribue au-dessous du sujet principal qui est le Crucifiement, elle forme en quelque sorte une cour d'honneur au Sauveur du monde accomplissant son sacrifice; elle rappelle les députations du ciel et de la terre assistant au triomphe de l'Agneau divin, dans le célèbre tableau peint par la famille Van Eyck et conservé à la cathédrale de Gand.

GRÈCE. — On mande d'Olympie, à la date du 28 mars, qu'une découverte importante vient d'être faite dans les fouilles entreprises par le gouvernement allemand sur l'emplacement du temple de Jupiter. On se rappelle l'émotion qu'a produite, il y aura bientôt trois ans, la découverte du fameux *Mercure* de Praxitèle, signalé par Pausanias parmi les chefs-d'œuvre du temple d'Olympie. Malheureusement le petit Bacchus, que, d'après la description de l'écrivain grec, le dieu portait dans ses bras, n'avait pu être retrouvé. Il l'est aujourd'hui. L'enfant, dont les longs cheveux sont retenus par une sorte de bandelette, est représenté se penchant vivement en avant.

Indépendamment des fouilles du docteur Schleiman, qui continuent à Olympie, d'autres, entreprises par la Société archéologique d'Athènes,

ont lieu sur divers points et donnent d'importants résultats. Il faut citer de ce nombre celles du Pirée, qui ont mis à découvert les gradins d'un théâtre. Des murs avaient d'abord été remarqués sur cet emplacement par les ouvriers occupés à niveler la route de Zéa.

Le théâtre dominait la baie de ce nom; on le trouve mentionné par Xénophon.

Il ne faut pas le confondre avec celui de Munichie, situé à une fort courte distance de là et à proximité de la baie de Zéa.

Il est à croire que d'autres parties de ce monument pourront être exhumées dans un certain état de conservation.

A l'Acropole, les résultats sont encore d'un plus haut intérêt. En dégageant de la terre qui encombrait la pointe des Propylées, on a mis à nu le rocher à gauche de l'escalier latéral.

A la faveur d'une tranchée ouverte près de la porte de Beulé et du mur dont elle occupe le milieu, à droite de la porte, à une profondeur d'un demi-mètre, on a trouvé engagé dans le mur, un bas-relief de petite dimension, représentant un quadrige dans un parfait état de conservation. A l'avant du char, le conducteur est penché sur l'attelage, tandis qu'un autre personnage, à l'arrière, semble au moment de mettre pied à terre. Les quatre chevaux sont d'un dessin élégant et d'un très bon travail.

Les fouilles ont encore donné un serpent en relief et plusieurs fragments d'inscriptions et dédicaces, dont l'une, encastrée dans le mur, remonte au milieu du cinquième siècle.

A Chéronée on exécute des fouilles sur l'emplacement où fut le monument élevé à la mémoire des alliés. Ce monument représentait un lion colossal dont une partie des débris jonche encore le sol.

Le lion avait, y compris le piédestal, une hauteur de douze mètres; il était placé sur un soubassement de vingt-cinq mètres de longueur sur vingt-deux de largeur, sous lequel on avait creusé les tombeaux des alliés morts dans ce jour néfaste.

En fouillant le sol, on a découvert des ossements qui tombent en poussière; on y remarque une mâchoire avec toutes ses dents et le fer d'une lance.

On espère que ces fouilles pourront éclaircir quelques points encore obscurs de l'histoire de ce monument célèbre, que la piété patriotique des Grecs avait élevé à la mémoire des martyrs de la liberté.

La Société archéologique d'Athènes affecte 90,000 fr. à sa reconstitution, qui est très praticable, la plupart des débris restés à découvert sur le sol étant très bien conservés.

En même temps que ces diverses exhumations du sol hellénique d'un si

haut intérêt pour l'art comme pour l'histoire, le musée d'Athènes vient de s'enrichir d'une magnifique collection d'antiquités égyptiennes qui n'est pas évaluée à moins d'un million de francs; elle provient d'un don patriotique de M. Dimitrion, de nationalité hellène, résidant à Alexandrie, qui depuis de longues années avait recueilli à grands frais tous ces objets précieux.

Cette collection se compose de médailles dont plusieurs n'existent dans aucun musée, de terres cuites, bronzes, objets d'art; on y distingue un grand nombre de statues d'Osiris, d'Isis, d'Hurus, d'Hammon, du bœuf Apis, des statuettes de diverses grandeurs, d'hommes, de femmes et d'enfants, d'animaux, des amulettes aux formes variées, des vases dont quelques-uns d'une grandeur colossale, des sphinx de granit rose, des stèles, des sarcophages et un nombre infini d'objets se rapportant au culte des anciens Egyptiens.

Découverte archéologique faite a Pompéi. — On vient de déterrer à Pompéi une nouvelle maison qui a reçu le nom de « Maison du Centenaire », parce que le déblai en a été commencé l'année dernière, le jour de la célébration du centenaire de Pompéi, et qui est certainement la plus vaste et une des plus curieuses de toutes celles qu'on a découvertes jusqu'à ce jour au pied du Vésuve. Elle renferme deux atria, deux triclinia, quatre ailes, un calidarium, un frigidarium, un tepidarium, et occupe tout l'espace qui s'étend entre trois rues dans la 9e région. Le vestibule est également décoré, et son pavé en mosaïque est orné d'une figure représentant un dauphin poursuivi par un cheval marin.

Dans le premier atrium, dont les murs sont recouverts de dessins représentant des scènes de théâtre, le dallage est brisé comme par l'effet d'un tremblement de terre, et un grand trou laisse voir la cave. Le second atrium est très spacieux, avec un joli péristyle et vingt-six colonnes en stuc blanc et rouge. Au centre on remarque un grand bassin en marbre. Mais la partie la plus curieuse de la Maison du Centenaire est une cour intérieure sur un des côtés de laquelle se trouve une niche avec de petites marches en marbre, et dont les murs sont recouverts de belles peintures à fresque.

Tous près du sol court une guirlande de feuillage au milieu duquel sont représentés alternativement un lézard et une cigogne. Au-dessus sont suspendues des branches de vigne et de lierre gracieusement dessinées, auxquelles s'attache un oiseau à chaque coin. A la partie supérieure on voit une peinture figurant un aquarium dont le fond est rempli de coquillages et de plantes aquatiques, et dans lequel nagent toutes sortes de poissons : des méduses, des sépias, des canards et des cygnes.

De chaque côté de la niche on remarque deux groupes intéressants : à gauche, un polype saisit une énorme lamproie; à droite, une langouste traverse une murène de part en part avec ses pinces. Les couleurs et les mouvements sont rendus avec beaucoup de vérité. Sur le mur de gauche, au-dessus des poissons, sont représentés deux sphinx qui soutiennent sur leurs têtes des vasques carrées en marbre, sur le bord de chacune desquelles se pose une colombe. Derrière la niche, à gauche, s'étend une petite galerie éclairée par de petits trous carrés sur la bordure formée de branches pendantes.

La paroi de cette galerie est ornée d'un paysage où l'on voit un taureau fuyant avec un lion qui lui déchire les flancs, et un cheval que renverse un léopard; ces animaux sont à peu près de grandeur naturelle. De chaque côté de l'entrée sont peints un chevreuil et un sanglier. Les autres pièces de cette maison sont également très belles; on remarque entre autres une fresque représentant un esclave qui verse du vin dans une grande coupe, et des figures de Bacchus ornées de pampres.

Les fouilles de Gokstad. — Dans ces derniers temps, la société pour la conservation des antiquités scandinaves, à Christiania (Norvège), a fait entreprendre des fouilles dans un de ces tumulus dits « Hunengraber », qu'on trouve en grand nombre sur le bord de la mer, dans les anses et petits golfes qui découpent la côte où jadis les anciens rois pirates, les chefs de mer ou Wikiggs, ancêtres de ceux qui vinrent s'établir dans la province à laquelle ils donnèrent leur nom (la Normandie), se faisaient enterrer avec les embarcations qui servaient à leurs expéditions aventureuses.

Les fouilles dont il s'agit, ont été exécutées à la métairie de Gokstad, non loin de Sandefjord, un endroit de bains fort apprécié de la population norvégienne. Le résultat de ces fouilles a été la découverte d'une carcasse entière d'embarcation des anciens Normands.

Ce n'est pourtant pas la première fois que des objets de ce genre sont mis à jour. Mais, ce qui donne plus d'intérêt à sa trouvaille actuelle, c'est d'abord que ce navire des Wikings est plus grand et mieux conservé; en second lieu qu'il porte avec lui quantité d'objets qui nous éclairent sur la vie et les mœurs des anciens Normands.

De l'avant à l'arrière, l'embarcation a 75 pieds de long. La carcasse est divisée en vingt compartiments ou côtes, et si l'on admet qu'il n'y avait rien dans la case à l'avant, ni à celle de l'arrière, on peut en conclure que ce navire a dû être poussé par trente-six rameurs.

Le bâtiment, séparé en deux, a été transporté de son tumulus à Chris-

tiania, et on l'a exposé dans les jardins de l'Université : là, on doit élever une construction spéciale, où il sera déposé, avec une autre embarcation du même genre, trouvée en 1867, à Tuno, prés de Sarpsborg (Norwège), et qui avait été également conservée jusqu'à nouvel ordre, dans les dépendances de l'Université.

Quant aux nombreuses antiquités trouvées dans le navire, elles seront conservées, dit l'*Illustrirte Zeitung*, à qui nous empruntons ces renseignements ; mais, au préalable, les parties endommagées de l'embarcation seront restaurées, et les couleurs qui la décoraient, rafraîchies.

Les antiquités dont nous parlons consistent dans les objets suivants :

Au pied du mât, on a trouvé un bassin ou marmite en cuivre de la grandeur d'une demi-tonne, avec deux grandes anses. Puis un grand tonneau, formé de douves (probablement pour contenir de l'eau); une marmite en fer, d'un travail tout à fait spécial, rivée et clouée, et quantité d'objets en bois.

Parmi ces derniers, nous mentionnerons surtout quelques ais, ayant la longueur du corps d'un homme et qui servaient sans doute de lits. D'autres portent des sculptures, notamment une couple de larges planches, qui devaient être peintes. Une de ces pièces, qui doit avoir été une barre de gouvernail, se termine en tête d'animal. Plus loin, des coupes à boire, avec de courtes poignées sculptées.

Derrière le mât, une cavité en dos d'âne et se prolongeant dans la direction de la longueur du navire ; on y a trouvé plusieurs ossements humains, quelques petits objets en fer, et environ une cinquantaine de garnitures d'un travail remarquable.

Les derniers objets se divisent en deux catégories : l'une contenant les pièces en argent doré massif; l'autre, en bronze doré. Dans chaque catégorie on trouve des pièces, les unes plus grandes, les autres plus petites, ayant servi ici d'ornements de ceinture, là d'ornements de selle. Les pièces en argent sont assez simples, avec des cercles incrustés, des figures géométriques, et dans les coins, des portraits vus de face. Les pièces en bronze portent des motifs d'animaux et des arabesques rappelant le style excellent d'antiquités trouvées précédemment à Borre.

Deux des pièces, de petit module, et d'un travail à jour, sont particulièrement remarquables. L'une représente une figure d'animal, la tête penchée en arrière; l'autre, un cavalier sur un cheval qui galope, et tenant la lance en arrêt. C'est assurément le meilleur travail en métal qu'on possède, de l'époque païenne, en Scandinavie.

Les pirates scandinaves se servaient, du reste, de navires affectant des

formes diverses, comme on peut le voir dans l'ouvrage du savant historien des Normands (*Expéditions maritimes des Normands en France au dixième siècle*, par G.-B. Depping), ouvrage couronné autrefois par l'Institut, et qui a été traduit dans différentes langues du Nord, danois, suédois, russe, etc.

Dans ce livre, qui le premier en France a retracé l'historique, d'après les documents scandinaves, des incursions des pirates normands sur nos côtes, on trouve, au chapitre deuxième, de longs détails sur le genre de bâteaux dont se servaient les Wikings. D'ordinaire, ces embarcations étaient ornées à la proue et à la poupe de la figure d'un animal vrai ou fantastique et, pour cette raison, on les nommait *snekkar* ou *drakars*, c'est-à-dire serpents ou dragons. Sans doute on les barbouillait de couleur, ajoutait l'auteur : sa conjecture se trouve ainsi confirmée par la découverte dont nous venons de parler.

Amérique. — M. Désiré Charnay est chargé d'une mission à l'effet de photographier et mouler les édifices, bas-reliefs et inscriptions de Palenqué et du Yucatan, entreprendre des fouilles, collectionner des types de races issues de races inconnues, recueillir des mensurations, des crânes des squelettes et étudier la langue maya.

Hauteurs de quelques monuments. — Au moment où la cathédrale de Cologne vient d'être achevée, il est intéressant de rappeler que les deux tours de ce chef-d'œuvre de l'architecture gothique dépassent en hauteur les monuments les plus élevés qui existent. Les tours de Cologne ne devaient avoir, dans le principe, que 149 mètres ; on les a poussées jusqu'à la hauteur vertigineuse de 160 m.

Le sommet du chapeau de la statue de William Penn qui surmontera la tour des nouveaux bâtiments publics que l'on construit en ce moment à Philadelphie atteindra une hauteur presque aussi grande. La tour carrée de Penn, y compris la statue, n'aura pas moins, en effet, de 152 mètres. Voici les hauteurs comparatives des principaux monuments du globe :

Tours de Cologne	160 m.
Flèche de la cathédrale de Rouen	150 m.
Tour de l'église Saint-Nicolas, à Hambourg	144 m. 20
Coupole de Saint-Pierre, à Rome	143 m.
Clocher de Strasbourg	142 m.
Pyramide de Chéops	137 m.
Tour de la cathédrale de Saint-Etienne, à Vienne (Autriche)	135 m. 30

Tour de Saint-Martin, à Landshut (Bavière) . . .	133 m.
Clocher de la cathédrale de Fribourg-en-Brisgau (grand duché de Bade).	125 m.
Flèche de la cathédrale d'Anvers (non compris la croix).	123 m.
Dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence. . .	119 m.
Cathédrale de Saint-Paul, à Londres	111 m.
Dôme de Milan.	109 m.
Tour de la cathédrale de Magdebourg	103 m.
Tour du Rathhaus, à Berlin.	88 m.
Clocher de l'église de la Trinité, à New-York. . .	86 m.
Le Panthéon, à Paris	80 m
Tours de Notre-Dame de Paris	68 m.

J. C.

LES EXPOSITIONS RÉTROSPECTIVES

DE BRUXELLES, DE DÜSSELDORF

ET DE L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS, A PARIS

—

PREMIER ARTICLE

—



I

Dans le *Stadtsmuseum* de Francfort-sur-le-Mein, établissement municipal où chacun pénètre moyennant une faible rétribution, on voit, à côté des peintures qui garnissent la muraille, d'amples vitrines remplies d'objets rares et précieux. Ces objets, marqués au nom de leur propriétaire, n'appartiennent pas à la Ville, mais à de riches patriciens, qui les mettent libéralement à la disposition du public en les exposant dans un local ouvert à tous. Une telle générosité est bien digne d'éloges; elle trouvera sans doute des imitateurs en d'autres pays, lorsque des moyens pratiques d'exécution et des garanties suffisantes seront accordés aux hommes généreux dont l'âme est assez haute pour placer les progrès de l'art ou de la science au dessus d'une vaine satisfaction personnelle.

Déjà le duc de Luynes [1], Sauvageot [2], Calvet [3], Vivenel [4], l'abbé Colas [5], Moillez [6], en France, MM. de Ravestein et de Ville [7], en Belgique, l'abbé Van Heukelum [8], en Hollande — j'omets sans doute

[1] Cabinet des Médailles, à Paris.
[2] Musée du Louvre.
[3] Avignon.
[4] Compiègne.
[5] Musée céramique de Rouen.
[6] Musée ethnographique de Lille.
[7] Musée de la Porte de Hal, à Bruxelles.
[8] Musée archiépiscopal d'Utrecht.

plus d'un nom digne de figurer ici — ont donné le noble exemple de léguer ou même d'offrir, eux vivants, des trésors rassemblés à grands frais aux Musées de leur patrie ; exiger un pareil sacrifice de la masse des collectionneurs serait absurde et téméraire. La route de Corinthe n'est pas accessible à tout le monde ; il faut, pour la suivre, ou manquer absolument d'héritiers trop directs, ou posséder une de ces fortunes que l'écart de quelques centaines de mille francs ne saurait amoindrir. Au contraire, un simple prêt n'engage nullement l'avenir ; il permet, au moment voulu, de réclamer un dépôt confié à la garde de l'autorité : voilà pourquoi l'idée francfortoise est féconde, voilà pourquoi je la signale aux édiles sérieux; étant admis qu'il soit possible d'en rencontrer un seul à notre époque énervée par les dissensions politiques.

En attendant l'heureux jour où le monde entier comprendra les choses avec la même largeur que les habitants de l'antique cité impériale, où une exposition permanente et publique des collections particulières aura pris racine dans nos mœurs, l'élite des vrais amis de l'art déploie une activité infatigable pour parvenir à épurer le goût des producteurs et des consommateurs, au moyen d'expositions temporaires qui, centralisant sur un point donné les chefs-d'œuvre du passé disséminés çà et là, épargnent aux curieux comme aux archéologues beaucoup de temps et de démarches.

Depuis un quart de siècle à peu près, ces tournois de l'esthétique industrielle, où les anciens viennent lutter contre les modernes qui sont rarement vainqueurs, se multiplient d'une façon remarquable. Universelles, régionales, locales, faites sous le patronage des gouvernements, dues à l'initiative privée, des expositions rétrospectives s'organisent partout où elles ont quelques chances de succès ; il est maintenant assez rare qu'un long intervalle s'écoule sans en voir au moins éclore une. Serait-ce trop? non certes ; je dirai plus, ce n'est pas encore assez. Un faux luxe, résultat de l'avènement des nouvelles couches sociales, est la cause première du combat engagé entre l'art et la pacotille. Le simple bourgeois veut briller à l'égal du prince ou du financier, l'ouvrier tient à rivaliser avec le bourgeois ; conséquences : le laiton, le strass, le mastic, le zinc, le carton-pâte, usurpent la place des métaux précieux, des pierreries, de l'émail, du bronze et du bois. L'exécution vaut encore moins que

la matière employée. La machine fonctionne là où l'intervention d'une main habile serait nécessaire ; les formes générales sont extravagantes ; les motifs les plus disparates, empruntés aux styles de toutes les époques et de tous les pays, se heurtent les uns contre les autres sous prétexte d'ornementation ; les couleurs, trop ternes ou trop crues, ne s'harmonisent jamais entre elles ; enfin l'excessive division du travail étouffe dans son germe la faculté créatrice. Qu'importe, pourvu que l'on fabrique vite et à bon marché des trompe-l'œil et des tape-à-l'œil, qui séduisent le vulgaire en flattant sa vanité. Mes justes récriminations, bien entendu, ne visent ni les industriels d'élite, ni leur clientèle ordinaire ; hélas ! le chiffre de ces deux classes est si restreint que l'on en peut compter et nommer les membres au sein de la foule. Les expositions rétrospectives, certes, ne s'adressent pas aux riches dilettanti qui savent découvrir les belles choses, en apprécier la valeur et en commander au besoin ; pas davantage, par exemple, au joaillier Falize, à un orfévre danois dont la personnalité m'échappe, au célèbre Castellani ou au ferronnier Locquet, qui, imbus du profond sentiment de leur art, mùris par de consciencieuses études, pétrissent le métal, parfondent les émaux, sertissent les gemmes, avec un talent qu'envieraient les grands bijoutiers anonymes de l'Antiquité classique et barbare, aussi bien que les illustres maîtres du Moyen-Age : à de tels hommes rien ne reste plus à apprendre, ils ont pénétré le fond de l'arcane. Ces galeries somptueuses, où l'archéologue spéculatif circule en savourant d'indicibles voluptés, ne s'ouvrent même pas exclusivement pour lui : le savant voyage, recherche et arrive toujours au but ; pourvu qu'il ait un peu de notoriété, les portes les mieux closes s'entrebaillent au vu de sa carte. Affirmons-le donc sans réticences, cet étalage de merveilles est spécialement destiné au gros public, bourgeois et artisans casaniers par habitude ou par nécessité, public qui achète et qu'il faut à tout prix initier aux règles de l'esthétique, parce que, en définitive, il impose sa volonté aux fabricants. Formez le goût de l'acheteur, le vendeur sera immédiatement contraint d'obéir à ses exigences.

L'Antiquité et Moyen-Age n'ont guère compté d'hommes plus riches que nos financiers modernes ; en revanche, les classes inférieures étaient alors plus pauvres que nos ouvrières, chamarrées

le dimanche d'affreux bijoux en chrysocale, et que notre petit commerce, ornant ses cheminées de laides garnitures en zinc peint ou en laiton verni. Néanmoins tout ce que le passé nous a transmis d'objets communs, meubles, ustensiles, parures, images, est, si vile qu'en soit la matière, si grossier qu'en soit le travail, empreint d'un cachet d'élégance incontestable. D'où provient un semblable écart? La cause en est facile à saisir. Jadis le peuple fréquentait le temple ou l'église, l'entrée des palais et des châteaux ne lui était pas interdite; d'abord éblouis par l'éclat du luxe, ses yeux s'y habituaient graduellement et il finissait pas le comprendre. De la compréhension d'une belle chose au désir d'en posséder l'analogue, le pas est vite franchi; mais le sens pratique de nos aïeux contrastait beaucoup avec la légèreté actuelle. Au lieu de jouer le rôle de la grenouille qui prétend imiter le bœuf et de vouloir aborder l'impossible, l'illettré d'autrefois, campagnard, artisan, boutiquier, exigeait avant tout, dans l'objet à son usage, des formes agréables jointes à une solidité à l'épreuve. D'une ornementation coûteuse, il ne se préoccupait guère; il l'abandonnait aux grosses bourses, et, comme une élégante simplicité n'exclut pas le bon marché, on parvenait, avec l'aide du temps et de l'économie, à se créer un mobilier rationnel, transmissible de génération en génération, et qui ne tombait pas à chaque décès sous le marteau de l'huissier priseur. D'ailleurs, aux époques où les fils se faisaient une loi d'exercer le métier paternel, le consommateur riche ou pauvre n'avait autour de lui que des producteurs nourris des meilleures traditions, producteurs dont la pensée répondait si bien à la sienne qu'il n'avait aucunement besoin de les guider. Quant aux caprices de la mode, ils devenaient un avantage réel pour l'homme peu favorisé des dons de la fortune, en lui permettant d'acquérir à un prix raisonnable d'excellentes pièces mises au rebut, et qu'il n'aurait jamais obtenues à l'état neuf. Grâce à ces caprices, brocanteurs et collectionneurs ont parfois déterré, au fond de villages perdus, des meubles et des ustensiles archiséculaires qui, bannis du château ou de l'abbaye, étaient venus échouer dans la chaumière d'un pauvre paysan.

Aujourd'hui la pacotille a gagné même les églises; les palais sont fermés au peuple — excepté aux fêtes du pétrole — et le bourgeois

ne s'y risque pas. Où donc peuple et bourgeois trouveront-ils moyen de guérir leur dépravation de goût, si ce n'est dans les Musées et dans les expositions rétrospectives. Le Musée est un pain quotidien dont ne profitent pas toujours ceux qui l'ont à leur portée ; l'exposition est plus alléchante, elle a encore le mérite d'attirer les étrangers: ne craignons donc pas de la préconiser outre mesure.

Les expositions empruntent leurs éléments à deux sources principales : les trésors des établissements religieux et les cabinets des amateurs. Les trésors restent dans le statu quo; les cabinets se modifient par des acquisitions ou des échanges : mais clergé et collectionneurs, absolument libres d'allures, prêtent quand bon leur semble, et ils peuvent très bien accorder à Jacques ce qu'ils refusaient aux instances de Pierre. Aux nombreuses surprises, ainsi ménagées au visiteur par des complaisances inattendues ou de récentes découvertes, il est loisible d'en ajouter d'autres, dépendantes du système qu'adoptent les organisateurs pour le groupement des pièces confiées à leur expérience. En effet, à l'égal des tableaux, la ciselure et l'émail demandent, afin d'être appréciés, un éclairage convenable. Tel objet, hier à peine entrevu dans l'ombre d'une étroite galerie, apparaît tout différent à la pleine lumière d'une vaste salle, où des montres-lanternes permettent quelquefois d'en contempler la face et le revers. Le voisinage influe encore sur la valeur des œuvres, en fournissant des repoussoirs ou des termes de comparaison. Au résumé, la mise en scène d'une exposition impose d'abord, à celui qui la dirige, un coup-d'œil sûr et une parfaite entente de l'harmonie. L'addition des connaissances archéologiques ne nuit certainement pas, mais je ne leur assigne que le second rang, car, on ne saurait trop le répéter, les manifestations historiques du travail humain s'adressent beaucoup moins à la science acquise qu'à l'ignorance qu'il faut détruire coûte que coûte.

Les expositions rétrospectives réservent pourtant aux spécialistes une série de petites jouissances que le *profanum vulgus* n'est pas admis à partager. La fabrique d'antiquités, fort adroite et fort entreprenante à notre époque, trouve souvent moyen d'introduire ses produits frelatés dans les collections les plus honorables, d'où ils se glissent, bon gré malgré, derrière les vitrines publiques. Tantôt la pièce est moderne du haut en bas, tantôt seulement on lui a in-

fligé un habile trucage. Le cas échéant, une œuvre fausse provoqu chez les hommes d'étude un minutieux examen ; à l'occasion aussi elle engendre des discussions très utiles à la science et très joyeu ses pour les amateurs restés hors de cause. On plaint alors les vic times, on en rit un peu sans être sûr que le lendemain on n'éprou vera pas leur infortune : les avertir, personne n'y songe ; ce serai par trop cruel. J'ai récemment passé de longues heures à suivre l piste d'un monument que je soupçonnais de faux et dont l'authen ticité m'eût été précieuse. De démarche en démarche, j'ai fini pa rencontrer le propriétaire, un galant homme qui m'a mis san hésiter au courant de la situation ; il avait trouvé sa pièce dans l grenier d'un brocanteur. Un pareil aveu changeait mes doutes er certitude, le prétendu antique était bien de fabrication nouvelle Alors, un système fondé sur les symboles qui l'ornaient s'écroulant par la base, il m'a fallu renoncer à des arguments caressés depuis trois mois. Qui, du collectionneur ou de l'archéologue, méritait le plus de commisération ? le dernier assurément. Il n'a pas voulu néanmoins désabuser son confiant interlocuteur qui croit toujours posséder une œuvre extraordinaire. A quoi bon associer inutilement une âme loyale aux déboires que l'on éprouve ; d'ailleurs la satisfaction d'avoir découvert la vérité ne compense-t-elle pas largement la perte d'une illusion scientifique.

Je viens de prôner la fréquence des solennités de l'art rétrospectif et de signaler leur but pratique à l'endroit des masses ; l'année 1880 s'est chargée de répondre aux adversaires de ma thèse, en faisant éclore simultanément trois expositions parallèles où les chefs-d'œuvre du passé coudoient les productions de l'industrie moderne. Paris, Bruxelles, Düsseldorf ont convié la foule à leurs splendides fêtes, et la foule s'est empressée d'accourir. Partout, en France, en Belgique, en Allemagne, le vrai peuple envahit les salles où reposent les épaves de ses ancêtres : il regarde, compare et questionne même au besoin ; discrètement à la vérité, car le peuple est timide hors de la rue, mais enfin il questionne. Un bienveillant archéologue — les archéologues sont rarement libres-penseurs — apprend alors à l'ouvrier que ce qu'il admire davantage a été fai en l'honneur de Dieu par des artistes pleins de foi ; que l'Église toujours encouragé les nobles aspirations de la pensée en offran

au génie les moyens de se développer et les occasions de produire; que le manque de croyances religieuses réduit l'homme à l'état de machine; que la machine étant privée d'intelligence demeure inapte à créer. Écoute-t-on la leçon jusqu'au bout? Est-elle suffisamment comprise? Je n'en ai guère l'assurance; néanmoins, si peu que ce soit, on a lieu de supposer qu'il en restera quelques bribes dans l'esprit des auditeurs. Somme totale, encore une dizaine d'années aussi fertiles en expositions que 1880, et il ne faudra pas trop désespérer de l'avenir..... des arts industriels.

En 1867, Edmond du Sommerard, l'organisateur par excellence, classa l'histoire du travail français d'après l'ordre chronologique; débutant aux instruments de pierre, le visiteur marchait de siècle en siècle jusqu'à l'aube de la Révolution. En 1878 on crut devoir s'écarter du plan adopté par le Conservateur du Musée de Cluny, et je n'ai pas à m'occuper ici des inconvénients qui en résultèrent. 1880 ne s'est pas conformé davantage aux errements de 1867; faut-il en accuser les commissions exécutives? Non certes; pour réaliser à nouveau l'idée féconde de du Sommerard, elles avaient à surmonter deux obstacles infranchissables, l'aménagement des locaux et l'exigence de certains exposants qui ne voulaient pas que leurs collections fussent disséminées à droite et à gauche : ne pouvant briser ces obstacles, on les a tournés. Satisfaire à la fois l'intérêt du public, en plaçant chaque objet dans son jour, et l'amour-propre des particuliers, en leur assignant des travées ou des vitrines spéciales, n'était pas une besogne facile à accomplir sur un espace restreint, où l'air et la lumière sont inégalement répartis : partout néanmoins on y a réussi dans les limites du possible. Allemands, Belges, Français, rivalisant de zèle, d'activité et d'intelligence, sont parvenus à disposer et à éclairer convenablement le dessus de leurs paniers. Les spécimens de chaque branche de l'art et de l'industrie ont été généralement groupés ensemble; du classement chronologique, il n'en a guère été question. Que l'étude se plaigne d'un défaut de méthode, c'est son droit, mais l'œil n'a eu qu'à se louer, et, je le redis encore, les expositions s'adressent avant tout aux yeux.

J'ai parcouru les galeries rétrospectives de Paris, de Bruxelles et de Düsseldorf, j'y ai trouvé beaucoup d'anciennes connaissances

au milieu de pièces nombreuses que je n'avais pas encore eu la chance de rencontrer ; eh bien! l'ensemble m'a offert le piquant attrait d'une nouveauté complète : mes vieux amis rajeunissaient, les derniers venus m'appelaient, tous me saluaient d'un gracieux sourire. Quelle en était la cause ? Un rayon de soleil!

Après un exorde aussi long, le lecteur craindra probablement d'avoir à subir les commentaires de trois volumineux catalogues; hâtons-nous de le rassurer : on n'a pas des intentions aussi malveillantes. Quelques objets intéressants seront, à la vérité, décrits dans ma rapide esquisse, mais ils n'apparaîtront qu'à titre épisodique; le reste, je l'indiquerai seulement pour mémoire.

II.

Afin d'ajouter à l'éclat des fêtes célébrées en l'honneur du cinquantième anniversaire de son indépendance, la Belgique a voulu inaugurer une Exposition nationale des produits de l'industrie. Dans le Champ des Manœuvres de Bruxelles, disposé en jardin anglais, pour la circonstance, en face des pelouses, des fleurs et des pièces d'eau, s'est élevée une vaste construction, à la fois simple et majestueuse, composée d'un corps-de-logis central flanqué de deux pavillons latéraux. Le pavillon de droite a été affecté à l'*Exposition des industries d'art en Belgique, antérieures au XIXe siècle*, annexe qui forme la IVe section d'un ensemble logiquement ordonné. Le local trouvé, il fallait le remplir et ce n'était pas une mince besogne; parfaire une œuvre aussi grandiose exigeait de nombreux adhérents, ils n'ont pas manqué à l'appel. Membres du clergé, de la noblesse et de la magistrature, hommes politiques, fonctionnaires, savants, artistes, collectionneurs, tous se sont empressés de concourir à la réalisation d'une idée chère à leur patriotisme, car, si le Belge est fier de lui-même, il n'est pas moins jaloux de la gloire de ses aïeux. Au dessus de cette élite [1], plane l'auguste nom du Roi,

[1] La Commission de patronage, très nombreuse, avait à sa tête M. le comte de Mérode-Westerloo; voici la liste des membres chargés de l'installation définitive. MM. le comte Adrien d'Oultremont, Président; le chevalier Powis de Tenbossche, Secrétaire; A. Bequet; Capronnier; le vicomte B. de Jonghe; l'abbé Delvigne,

du Roi dont le patronage est un couronnement obligatoire des manifestations nationales chez nos voisins, du Roi, objet de l'amour comme du respect universel, et qui traverse librement les rues de sa capitale sans crainte d'y rencontrer le poignard ou la balle d'un assassin [1]. Les étrangers eux-mêmes ont saisi l'occasion de témoigner leur sympathie à une entreprise qui comptait déjà tant d'éminents suffrages; la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemark, se sont piqués d'honneur pour envoyèr à Bruxelles leurs plus riches spécimens de ces magnifiques productions, que l'art et l'industrie de l'ancienne Belgique répandirent autrefois sur l'Europe entière.

Des causes efficientes, passons maintenant aux résultats obtenus. Après avoir franchi un perron que garde un brave soldat, dont la consigne se borne à l'extinction des cigares récalcitrants, on pénètre dans un vaste quadrilatère, éclairé par le haut, et embrassant la hauteur totale de l'édifice. Aux côtés perpendiculaires du plain-pied, s'ouvrent des travées basses, répétées à l'étage supérieur, où elles communiquent entre elles au moyen d'une galerie-balcon qui permet de circuler à l'entour, et aussi d'apprécier l'ensemble du rez-de-chaussée.

Au premier abord, le spectateur, ébloui par la foule des merveilles coordonnées avec une remarquable entente de la mise en scène, se demande comment les limites restreintes de la Belgique peuvent renfermer autant d'objets précieux. Néanmoins celui qui a eu le bonheur de visiter l'Exposition religieuse de Malines, en 1864, constate bientôt d'insignes lacunes; il cherche, sans les rencontrer, des chefs-d'œuvre d'orfévrerie et de textrine à jamais fixés dans sa mémoire, chefs-d'œuvre pourtant sortis d'ateliers flamands, brabançons ou liégeois au Moyen-Age. Chacun commente à sa guise des

curé de Saint-Josse-ten Noode; G. de Savoye; Gosselin; V. Mahillon; le chanoine Reusens, professeur à l'Université de Louvain; Ruelens, conservateur à la Bibliothèque royale; le président Schuermans; le chevalier van Elewyck; E. van Vinkeroy, conservateur au Musée des Antiquités; G. Vermeersch; A. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles; Fr. Fétis; F. Maskens; E. Parmentier; Eugène Poswick; l'abbé van Caster; vander Kelen-Bresson.

[1] Un salon d'honneur est réservé à S. M. dans le local affecté à la section rétrospective.

absences assurément fâcheuses pour la curiosité publique, et chacun conclut au blâme, parce que nul ne veut ou n'ose envisager à leur véritable point de vue les motifs qui dictèrent la majorité des refus. Ces motifs dont je saisis la portée, attendu qu'ils touchent à mes plus intimes convictions, je les formule ici tels que je les devine, aucun des blâmés n'ayant jugé à propos de m'en entretenir ; certains de mes lecteurs y trouveront peut-être des renseignements mis en oubli, sinon ignorés par eux.

Les regrettables desiderata qui viennent d'être signalés consistent principalement en calices, ciboires, ostensoirs et châsses appartenant à la liturgie catholique. Les vases destinés à recevoir le corps sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne doivent être touchés que par un ecclésiastique revêtu des ordres majeurs [1] ; il serait donc malséant de laisser à la merci du premier gardien venu des objets aussi profondément respectables : les châsses, qui abritent les ossements des Saints, sont également en grande vénération parmi les Fidèles ; elles exigent un cérémonial particulier pour être exposées aux regards de la foule. Les hommes, qui ne doutent de rien et qui brisent les obstacles avec un seul mot, diront qu'il fallait ôter les reliques ! Très bien; mais où les loger pendant six mois qu'elles seraient exilées de leur gîte habituel ? D'ailleurs ouvrir une châsse et la clore ensuite ne s'effectue pas sans l'accomplissement de minutieuses formalités. Une salle particulière, réservée au mobilier sacro-saint, ayant pour garde un bedeau en costume, et où les entrants eussent été priés de se découvrir, aurait vraisemblablement rassuré les consciences les plus timorées [2]. Quelqu'un dut y songer, ou je me trompe fort; il aura reculé en face d'impossiblités faciles à comprendre.

Je n'entends pas plaider la cause du clergé belge qui ne m'a nullement chargé de le défendre ; mais je crois qu'il a suivi une ligne de conduite que j'aurais adoptée moi-même en pareille occurrence. Les choses se sont passées telles qu'elles devaient se passer; églises

[1] On fait souvent une exception en faveur des sacristains laïques, mais elle est nécessitée par le nombre insuffisant des membres du clergé.

[2] Une pareille salle existait à l'Exposition de Malines; elle existe dans une certaine mesure à l'Exposition de Düsseldorf, dont le directeur est cependant luthérien.

et monastères ont fourni tout leur contingent disponible; l'*encolpium* de la Vraie Croix, saint Éleuthère, sainte Gertrude et tant d'autres, sont restés à Tournai, à Nivelles ou ailleurs, parce qu'ils ne pouvaient logiquement en sortir pour aller à l'Exposition.

Assez parlé des absents, les présents vont avoir leur tour.

ORFÉVRERIE. — L'art des conquérants barbares de la Gaule est numériquement assez mal représenté à Bruxelles; il y compte néanmoins deux pièces remarquables : une fibule et une boucle. La fibule, trouvée dans le cimetière de Rognée, appartient à la Société archéologique de Namur. Un disque d'or laminé, bordure festonnée de segments et d'angles alternatifs, rehaussés de seize verres ronds ou carrés sertis au rabattu, comporte au centre un cabochon encadré d'une jarretière en haut relief, d'où rayonnent quatre têtes d'oiseau et pareil nombre d'appendices rectangulaires. Le champ, resté libre entre l'umbo et la bordure, est couvert d'élégants filigranes. Les verres ronds sont blancs; les carrés, verts; la jarretière et ses dépendances, en grenats finement cloisonnés. Par sa forme et sa technique, le bijou rappelle les pièces analogues exhumées en Suisse, en Bourgogne, en Alsace, en Lorraine, pièces que l'on attribue aux Burgondes; il est évidemment étranger à la Gaule septentrionale, car, à ma connaissance, son pareil n'y a pas encore été rencontré : on peut fixer sa date au commencement du VIIe siècle. Namur expose aussi des boucles d'oreilles, de jolies fibules gemmées, toutes ornées à la mode franke [1], et des bronzes très intéressants des Ve et VIe siècles.

La boucle, hélas! mutilée, a été découverte au sommet d'une vieille armoire dans la sacristie de l'église de Notre-Dame, à Tongres; aucun ancien inventaire ne la mentionnant, on ignore sa provenance [2]. Toutefois l'objet est rare, peut-être unique en son genre; il est certainement inédit; sa beauté n'est pas contestable : autant de titres pour mériter une étude sérieuse. Mesurant environt 0^m 035^m en hauteur et 0^m 04^c en sa plus grande largeur, notre boucle offre

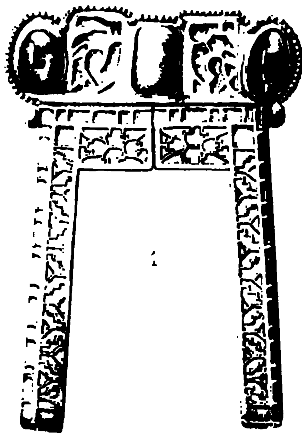
[1] La Société archéologique de Namur ayant eu la gracieuseté de me confier les dessins de ses bijoux, je compte les publier dans le tome IV des *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*.

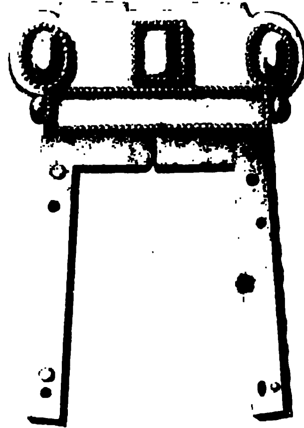
[2] Je dois ces renseignements à M. l'abbé Peeters, curé-doyen de Tongres, qui a eu en outre l'obligeance de m'autoriser à faire photographier son rare bijou.

l'aspect d'un pylone égyptien dont le linteau s'adapte aux jambages par une charnière, le tout formé de plaques d'or épaisses, martelées et soudées. La patte (linteau) est flanquée de deux grenats cabochons ovales; un prasme d'émeraude rectangulaire en occupe le milieu; entre les grenats et l'émeraude sont deux carrés dont le champ, découpé en arabesques fantaisistes, incruste des tables rouges et une seule de couleur verte. Un cordon de perlettes ciselées dans la masse borde les trois côtés libres. Les jambages, réunis au sommet par une plate-bande qui prolonge la base du linteau, sont légèrement arqués; la face et les flancs extérieurs de cette partie montrent un élégant réseau de fines cloisons, où l'on a introduit, sans rabattu, des grenats, façonnés en tables sur les plans, arrondis sur les arètes latérales. La plate-bande est fendue verticalement au centre; un alvéole vide, et qui n'a jamais été rempli, couronne la solution de continuité : il a vraisemblablement reçu jadis la tête d'un ardillon dont la pointe venait rejoindre une traverse qui complétait l'anneau. Ardillon et traverse ont disparu, mais les éléments d'attache de la dernière sont peut-être appréciables. La technique du bijou renvoie au travail des joyaux découverts dans le tombeau de Childéric, à Tournai; elle semble néanmoins encore plus soignée. Le dessin, courbes, redents, rectangles, est analogue au réticulé qui décore certaines pièces provenant d'Angleterre ou d'Allemagne, ainsi que diverses fibules et le magnifique pommeau d'épée du musée de Stockholm[1]; rien d'aussi parfait jusqu'à présent ne s'est montré en France et en Belgique. Le revers de la patte est également digne d'intérêt; les trois grosses pierres, montées à jour, y brillent dans un encadrement de perlettes; un cordon des mêmes granules, plié en rectangle, agrémente la boîte de la charnière. Des rivets et des trous apparaissent aux deux extrémités des jambages; je soupçonne que les trous inférieurs ont servi à fixer la traverse absente.

Les grenats ont une teinte vineuse qui ferait croire à leur provenance européenne si l'éclat particulier qui les distingue ne s'y op-

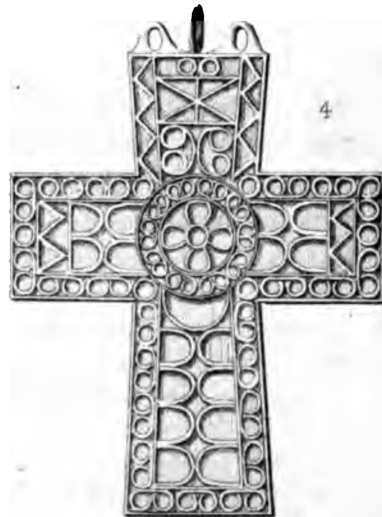
[1] Voy. C. Roach Smith, *Collectanea antiqua;* Bryan Faussett, *Inventorium sepulcrale;* Lindenschmit, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit;* O. Montelius, *Antiquités suédoises.*



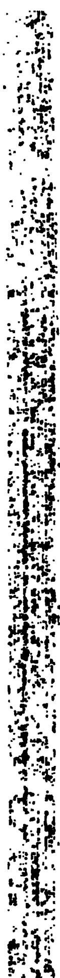








Boucle de Tongres : 1. Face. 2 Revers. 3. Profil 4. Croix d'or cloisonnée.
5. Email cloisonné sur cuivre.



posait. Cet éclat manque au silicate d'alumine de la Bohême; en revanche, il signale le grenat violacé oriental qui est le plus estimé de tous. J'ai vu récemment au Musée de la Porte de Hal une ancienne poignée de *kris* malais; elle sertit des pierres vineuses identiques à celles qui décorent notre bijou.

Parmi les spécimens d'orfévrerie cloisonnée que possède l'Allemagne, il en est un dont l'ornementation s'éloigne fort peu du style de la boucle de Tongres; je veux parler du médaillon circulaire qui rehausse l'une des grandes faces de l'autel portatif de saint André, à la cathédrale de Trèves. Cet autel, exposé à Düsseldorf, rentrant dans les limites de ma tâche, j'aurai à m'en occuper en son lieu. J'espère, sans trop y compter, que le monument trévire fournira quelques éclaircissements sur l'origine et le lieu de fabrication du joyau limbourgeois ; la date de ce dernier me paraît devoir être rapportée au VI[e] siècle. Les époques les plus déshéritées ont vu éclore d'habiles praticiens dont les œuvres pleines de goût émergent au sein des médiocrités contemporaines ; un petit coffret du musée archiépiscopal d'Utrecht en est la preuve [1].

Si le contingent *barbare* de l'orfévrerie est un peu restreint à Bruxelles, le Moyen-Age y tient ses grandes assises dans cette branche de l'art industriel. Le mobilier religieux, de la période qui court du XII[e] siècle à la Renaissance flamande, s'étale largement au rez-de-chaussée où nous allons circuler à vol d'oiseau.

Chapitre des raretés : trois phylactères et un fragment de châsse en cuivre rouge, arabesques dorées sur vernis brun ; XII[e]-XIII[e] siècle. On attribue à l'école de Maëstricht ce genre de peintures spécial aux bords de la Meuse [2] ; les échantillons cités sont un envoi du Musée archéologique de Namur.

De la cathédrale de Namur proviennent : un autel portatif du XII[e] siècle, jaspe et ivoire sculpté ; une couronne d'or gemmé, munie d'une capsule destinée à contenir deux des *Saintes épines* qui meurtrirent le front du Sauveur [3], XIII[e] siècle ; une statuette reliquaire de saint Blaise en argent, XIV[e] siècle ; un triptyque du même mé-

[1] Voy. *Revue de l'Art chrétien*, t. XXVIII, p. 308 et sq., pl.

[2] *Mélanges d'archéologie*, t. I, pl.

[3] Voy. Bock, *Kleinodien etc.*, pl.

tal, couvert d'émaux translucides sur relief, œuvre charmante de l'art français trécentiste. Cette pièce, évidemment destinée à l'oratoire domestique d'un prince ou d'un grand seigneur, a servi d'*osculatorium*, aussi est-elle passablement détériorée ; mais les chocs qu'elle a reçus permettent d'en comprendre la technique.

Frère Hugo, moine d'Oignies, fut, on le sait, un des plus illustres orfévres du XIII[e] siècle. Le trésor de cette abbaye est passé aux mains des Sœurs de Notre-Dame, à Namur, institutrices dévouées de la jeunesse qui ouvrent toujours leur porte hospitalière au savant et à l'artiste. Je me souviens, avec quelque confusion, d'avoir un jour dérangé ces excellentes Religieuses pendant quatre mortelles heures ; au lieu de se plaindre — elle en avait bien le droit — Madame la Supérieure répondit à mes excuses par un gracieux remerciement. Les richesses du monastère d'Oignies ont été décrites et publiées [1], mais, elles sont si nombreuses, que les pièces exposées à Bruxelles pourraient être inédites. D'abord une reliure d'Évangéliaire, bois recouvert de lames d'argent ciselé, dorées en partie. Au recto, le divin Crucifié entre la Sainte Vierge et saint Jean, dans un cadre décoré de rinceaux, de personnages et d'animaux. Des pierres précieuses, dont trois intailles antiques et un camée byzantin en nacre de perles, rehaussent les ciselures. Au verso, le Christ, assis sur son trône, est accompagné des symboles évangélistiques et de quatre petits *émaux de plicque*. Sur la bordure, six nielles alternent avec des motifs analogues à ceux du recto. Dans le nielle qui avoisine le lion de saint Marc, l'auteur du travail, Frère Hugo, s'est représenté lui-même, à genoux devant le Sauveur et saint Nicolas. Une inscription mentionne deux fois le nom du grand artiste et certifie son ouvrage. Citons encore, du même maître, un gobelet à couvercle, orné de bandes obliques, alternativement argent niellé et or gravé. J'avais oublié ce morceau exquis, où les meilleures traditions du goût oriental revêtent un aspect nouveau sous l'influence d'un génie primesautier ; je l'ai contemplé à Bruxelles dans son entière splendeur. On a jugé le gobelet de Frère Hugo assez précieux pour y abriter des reliques ; n'était-ce pas à l'origine un simple *poculum*, destiné aux banquets solennels, et qui figurait ordinairement sur le

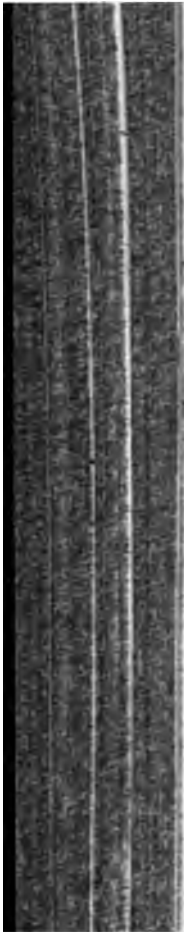
[1] *Annales archéologiques. Beffroi.*

dressoir abbatial? Les Sœurs de Notre-Dame ont également envoyé deux *pocula* tronconiques en verre fondu, sur lesquels sont taillés à la meule, en plein relief, des carnassiers fantaisistes et divers motifs. Aux vases, montés sur un pied métallique, on a adapté un couvercle en cuivre doré, muni d'un anneau de suspension. L'entière similitude qui règne entre la technique de nos verres et la taille des fleurons incrustés dans la *coupe de Chosroès*, au Cabinet des Médailles de Paris [1], le style de l'ornementation des premiers, m'engageaient à attribuer ceux-ci à quelque graveur des bords du Tigre ; j'ai dû céder devant la compétence de M. l'abbé Schnütgen, de Cologne. L'éminent archéologue reconnait un travail allemand là où je soupçonnais un faire oriental.

Le maître du XIIIe siècle, qui cisela la croix et le reliquaire de l'église de Walcourt, reste malheureusement inconnu, pourtant il a, lui aussi, produit des chefs-d'œuvre. La croix, haute de 1^m 23^c, est à double traverse : son âme, en bois, se cache sous un habillement de vermeil ; la face comporte un décor végétal d'une incomparable délicatesse ; des nielles couvrent le revers. Le reliquaire, du même style, simule une tour carrée, à base en pyramide tronquée que supportent des griffons ; il est flanqué de quatre niches à clochetons, abritant des statuettes : hauteur, 0^m 60^c.

La *great attraction* du gros public est certainement le polyptyque-reliquaire en argent doré de l'ancienne abbaye de Floreffe; nettoyé avec un peu trop de soin, il sollicite les regards au milieu de la vitrine où on l'a placé en vedette. Je m'abstiendrai de juger en dernier ressort une pièce qui a subi des remaniements avoués, et d'autres dont on convient moins ; je me bornerai à signaler ses mérites réels. Dans le panneau central, découpé en ogive, deux anges supportent une croix fleurdelisée, enrichie de grenats surians, de saphirs percés et de pierreries de moindres dimensions ; là reposait jadis une parcelle du Bois sacré, instrument de notre salut. L'archivolte, ornée de nielles remarquables et de ciselures délicates, développe, sur son intrados, une légende qui se continue en bas. L'intérieur des volets représente des scènes de la Passion ; à l'extérieur, vierge de retouches malencontreuses, on voit le Cru-

[1] Voy. *Œuvres de saint Éloi* et *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, pl.



quaire ostensoir, dit de Sainte-Ursule, et la croix de roche, avec leurs émaux translucides du XIVe s rément des pièces fort estimables; une série de (*monile*), XIVe siècle au XVIe, est curieuse entre to commun de rencontrer en aussi grand nombre ces lobées ou circulaires, splendidement imagées d en France elles ont passé au creuset, la Belgique a

Les églises de Louvain, de Solières, de Bruges, établissements charitables, des Musées provinciau ques publiques, se sont également dégarnis de le orfèvrerie médiévale pour concourir au succès de tairai les collectionneurs qui ont imité cet exemple, lutter contre la main-morte : d'ailleurs que de non tôt arriver sous ma plume à propos d'autres épo branches de l'ancien art belge.

La perle de l'orfévrerie de la Renaissance et des suivirent est malheureusement ici d'origine italien et un aiguière en vermeil ciselé. Le XVIe siècle a des originaux aussi parfaits. A mon escient, des rieuses ont voulu compter à Madame la comtesse d'A den une somme énorme en échange de ces deux ad la noble propriétaire a carrément repoussé l'offre.

Distancée par l'Italie, au XVIe siècle, sur le tu Belgique prend sa revanche au XVIIe et au XVIIIe. F. et A. d'Oultremont, de Ribeaucourt, de Lichter A. d'Ursel et t'Serclaes de Wommersom, les barons d

des canettes, des plateaux marqués au bon coin de l'estampille nationale. Les horloges de M. G. Vermeersch sont charmantes ; très beaux seraient les cuivres de M. le baron de Vinck de Deux-Orp, s'il ne leur avait pas infligé une dorure qui les gâte entièrement. La vaisselle plate est largement représentée dans les montres de MM. J. Dubost et Evenepoel ; je regarde à l'occasion l'argenterie domestique, mais elle ne me captive nullement : l'excuse est lancée à l'adresse des nombreux détenteurs d'objets isolés en ce genre.

Dinanderie. — Avant de se répandre en Belgique, où elle fut éminemment nationale, l'industrie du laiton florissait à Dinant qui a été sa marraine. Cette industrie a meublé les églises de lutrins, de candélabres, de girandoles, d'appliques, singulièrement estimés des connaisseurs. Arrêtons-nous devant quelques pièces importantes. *Église de Tongres*. Chandelier pascal à fût cylindrique reposant sur un pied octogone ; diamètre à la base, 0^{m} 75^{c} ; hauteur totale, 2^{m} 575^{m} ; inscription : + iehans. ioses. de. dinant. me. fistc. lan. de. gras. m. ccc. lx. et xii. Deux flambeaux d'élévation et un lutrin-aigle ; même époque. Quatre girandoles du XVe siècle, jadis annexées au chandelier pascal. *Église de Saint-Ghislain*. Lutrin-aigle, armorié d'argent à 3 lions de sable, palé de gueules 2 et 1, accompagné d'un balai aussi de sable. Chandelier-lutrin ; pied rond ; fût annelé ; corbeille crénelée et ajourée, portant une statuette de sainte Catherine. A la tige est fixé un petit pupitre orné de l'Agneau divin ; on lit à l'entour : + chest estapliel et limage enoy quil est donna cheens demiselle marie follette vesve de feu jehan gervais en lan miiijc xlii priez por leurs ames. Sur le pied règne l'inscription : + che lestapliel fist willaume le feure fondeur de laitton a tournay. Hauteur, statuette comprise, 1^{m} 91^{c}. *Église de Chièvres*. Lutrin-pélican ; soubassement hexagone supporté par trois lions ; tige cylindrique annelée et crénelée, sommée d'une sphère mobile qui porte l'oiseau ; marque du fondeur avec la date mcccclxxxiv. Légende gravée sur le pied : pulcre brugensis ville quem cervia gignit hannonie dictus ducelier recte johannee me dedit ob cristum civis mercator honestus mille quater gentis tribus anno consociatis. Hauteur, 1^{m} 24^{c}. *Église de Saint-Martin, à Hal*. Lutrin-aigle ; pied hexagone reposant sur trois lions ; tige semblable, flanquée de trois contre-forts où butaient jadis des arcs issant de pinacles fixés sur les lions. La corbeille, crénelée et décorée de quatrefeuilles, soutient l'aigle



lerie ajourée et denticulée couronne le systèm
jonction surgissaient des statuettes ; deux seulen
L'oiseau repose sur un globe pivotant au centr
Église de Saint-Jacques, à Louvain. Clôture ou
d'une série de balustres surmontés de porte-cierg
signature: A° 1568, IAN VELDENER ME FECIT. On a dû
reléguer dans l'ombre cette œuvre magistrale d
vaniste.

Les chaudronniers belges eurent aussi une gran
la fabrication des bassins d'offrande en cuivre r
rouge ; l'Exposition en a réuni beaucoup ; les plu
du dernier quart du XVe siècle.

Les mortiers, chez nos aïeux, n'étaient pas seu
des apothicaires et des épiciers ; ils figuraient auss
de cuisine : on les coulait en bronze et on les
M. G. Vermeersch possède un mortier du XIIIe si
têtes humaines séparées par des fleurs de lis ; in
IACOB ME FECIT. Travail flamand. Deux exemplaires
lection sont datés de 1543 et 1549 ; le premier offre
des têtes de bélier et une guirlande de fleurs. MM. l
tel de la Howardries, J. Frésart, van den Corput
teurs ont exposé des mortiers de tous les calibres,
landais ; mais la série la plus curieuse et la plus c
j'ai vue dans l'espèce, appartient à M. le baron de
brasse 41 numéros du catalogue, et va de l'an 1532
pièce signée, ou au moins datée, est couverte d'orne
scènes, personnages, plantes, armoiries, animaux

reproduit par la gravure ; pareil honneur fut également décerné à une œuvre exécutée aux frais de Gilbert van den Ende, 1688 [1].

Ferronnerie. — Le fer a été travaillé en Belgique avec autant de succès que le cuivre et les métaux nobles ; il n'allèche pas la foule comme l'orfévrerie, mais l'archéologue sérieux trouve à l'étudier profit et satisfaction : les plus difficiles n'ont, sur ce point, qu'à se louer des échantillons que leur montre Bruxelles. La cathédrale de Liège a envoyé deux portes garnies de leurs pentures. La première, intitulée *porte de la trésorerie*, date du XII[e] siècle ; elle offre des rinceaux complexes qui embrassent la surface entière du vantail. Les maîtresses-tiges et leurs accessoires encollés n'étaient pas directement appliqués sur le bois, mais sur un cuir intermédiaire dont il subsiste encore de nombreux fragments. Le catalogue fait observer que « ces ornements sont estampés et présentent la plus grande analogie avec les pentures de toutes les grandes cathédrales françaises [2]. » Haut. 2[m] 20[c], larg. 1[m] 08[c]. La seconde porte est une œuvre du XVI[e] siècle, retrouvée sous un massif de maçonnerie. « Deux pentures et une fausse penture, à branches terminées par des fleurs de lis, forment l'armature de cette pièce intéressante par le travail ajouré qui décore les plaques de la serrure et de l'anneau de tirage [3]. » Haut. 2[m] 23[c], larg. 1[m] 03[c]. Je me suis arrêté aux morceaux précédents, parce qu'ils constituent des ensembles, et que, pour l'étude, un ensemble est toujours préférable à des membres isolés ; néanmoins que de gratitude ne doit-on pas aux hommes dévoués qui appliquent au vieux fer le précepte évangélique, *Colligite fragmenta ne pereant*. Au premier rang de ces hommes apparaît M. G. Vermeersch ; il a tiré de son cabinet une excellente série de heurtoirs, de verrous, de clefs, de serrures, s'étendant du XV[e] siècle au XVII[e]. Quelques pièces exotiques se montrent çà et là dans la collection signalée ; elles y figurent seulement comme des termes de comparaison, destinés à mettre plus en évidence les caractères distinctifs de l'industrie belge. A l'intérêt spécial que réclament les ferrures de M. Vermeersch se sont joints pour moi des souvenirs person-

[1] Voy. l'*Art*, 1878, t. XIII, p. 298 et 299.

[2] A, p. 183, n° 2348.

[3] Ibid., n° 2349.



archéologique de Namur, la ville de Louvain, l'admi
munale de Mons ne sont pas demeurés en arrière ;
ronnerie civile est assurément respectable. L'évêcl
églises de Saint-Ghislain, des Deux-Acren et de Not
blon, à Bruxelles, se sont chargés de la ferronner
couronne de lumière pédiculée des Deux-Acren est
XVe siècle qui vaudrait la peine d'être reproduite pa
notre époque où les publications archéologiques so
modèles inédits. N'oublions pas le gril de cuisin
XVIIe siècle, de M. van den Corput. Les Flamands
luxe jusqu'aux ustensiles les plus vulgaires, quitte
employer. Le gril en question est un rare spécim
doute jamais vu le feu; du moins son contemporain
autrefois en parade dans le laboratoire culinaire de
camps, à Lille, était-il resté pur de toute côtelette.

ARMES ET ARMURES. — Avant de recevoir de l'huma
utile ou agréable, les métaux ont fourni à ses memb
s'entre-détruire. A ce titre, les armes auraient dû occ
rang dans mon compte-rendu; le local qui les renfe
à l'étage supérieur, je me suis promené d'abord au r
et j'ai conduit le lecteur là où j'avais débuté moi-
maintenant une ascension épisodique, quitte à redes
Les organisateurs de la Salle des armures eurent plus

[1] Éminent officier de l'arme du Génie, Meyers joignait, à de r
lités militaires, un profond savoir archéologique et le tact d'un
la mort ne l'avait pas prématurément enlevé, Meyers aurait fig

à vaincre : de malencontreux vitraux peints — je n'en conteste pas le mérite — noyaient leur entourage dans une obscurité gênante ; l'espace trop restreint dont on disposait exigea l'adjonction de hautes montres centrales qui diminuaient encore la lumière. M. van Vinkeroy et son aide, M. L. Jullé, chef-armurier du Musée de la Porte de Hal, ont accompli, à la satisfaction générale, une tâche assez ardue pour rebuter moins de hardiesse et d'expérience ; qu'ils acceptent ici un éloge mérité : grâce à eux on pouvait voir et bien voir.

Le fer de framée (époque mérovingienne), à M. Ed. de Deyn, est une pièce hors ligne, tant par son élégant travail que par sa conservation inusitée. La douille, plaquée d'argent niellé, est couverte d'arabesques qui font songer à l'Orient. Des armures complètes, des cottes-de-mailles, des casques, des boucliers, XVe et XVIe siècles, frappent davantage les yeux, mais la plupart sont d'origine allemande ou italienne. La section des épées est singulièrement remarquable ; là, Tolède, Solingen, et un peu aussi la Belgique, étalent à l'envi les productions de leur industrie meurtrière. MM. Neyt, G. Vermeersch, A. van Zuylen, Herman van Duyse, J. Corbeels, A. Verreyt, ont exposé de fort belles lames, quelques-unes splendidement montées. Distinguons une rapière italienne dont la garde ne laisse rien à désirer, fin du XVIe siècle ; une rapière espagnole non moins soignée, commencement du XVIIe [1] ; une arme poinçonnée à la marque de Juan Martinez, célèbre maître tolédan qui vivait sous Philippe III [2] ; l'épée donnée à Rubens par Charles Ier, roi d'Angleterre, lorsqu'il éleva l'illustre peintre à la dignité de chevalier : cette glorieuse relique et le diplôme latin qui l'accompagne appartiennent à M. le prince de Caraman-Chimay. Curiosités historiques, les *Glaives de justice* rappellent des usages bien éloignés de nos mœurs : Gand en fournit neuf à l'Exposition ; M. A. van Zuylen trois.

Une simple nomenclature des masses, des haches, des marteaux et des hallebardes me conduirait trop loin ; j'y renonce pour visiter rapidement les armes de jet et les armes à feu. La série d'arbalètes de M. van Zuylen est curieuse ; M. Vermeersch n'en a qu'un seul

[1] *Catal.* I, p. 19, nos 167 et 166 ; collection Vermeersch.

[2] *Ibid.*, p. 21, no 211 ; à M. le comte de Beauffort.

figure et ses accessoires accusent le style chrétien du V[e] siècle, mais leur exécution un peu rude n'a rien à démêler avec la finesse des procédés gréco-italiens de la même époque : l'ivoire de Tongres n'est pas un original, il serait tout juste le poncif d'un modèle plus relevé [1]. En dehors de la question d'art, notre monument acquiert néanmoins une valeur considérable, en raison de son âge certain.

Le diptyque de la cathédrale de Tournai est un morceau de haut goût qui a fourni au rédacteur du catalogue la matière d'une savante notice. Le premier feuillet offre trois tableaux séparés : 1°, au bas, le Divin Crucifié entre l'Église et la Synagogue représentées par des femmes ; 2°, au centre, deux anges soutenant un disque orné de l'Agneau de Dieu ; 3°, au sommet, le Christ assis dans une auréole, accosté d'anges et des quatre symboles évangélistiques. Sur l'autre feuillet on reconnaît saint Nicaise, son diacre, saint Florent, et son lecteur, saint Jocond. IX[e] siècle [2]. Les mêmes temps ont vu naître le panneau qui décore le plat recto d'une reliure, à l'église de Tongres. Encastré dans une bordure du XIV[e] siècle, cet ivoire représente le Crucifiement entouré des accessoires allégoriques usités durant la période carolingienne. On attribue authentiquement au dernier quart du X[e] siècle la plaque d'une couverture d'évangéliaire, à la bibliothèque de Liège. Sujet principal, le Christ juge avec son accompagnement ordinaire ; au registre inférieur, l'évêque Notger tient en main le livre qu'il vient de faire

[1] Le registre antérieur de la *cathedra* de Ravenne offre saint Jean-Baptiste entre les quatre Évangélistes, placés dans des niches à colonnes et à coquilles, chacun sur un panneau distinct. Je doute peu que l'ivoire de Tongres n'ait appartenu à un ensemble du même genre. Voy. Agnelli, *Vitæ Pontificum Raven.*, t. II, Appendix, pl. H. Cette gravure laisse fort à désirer, elle ne donne qu'un aspect général où les finesses de la sculpture sont complétement omises : si l'on n'a pas vu le meuble original, il faut, pour juger le mérite de son exécution, recourir à d'excellentes photographies récemment publiées.

[2] « Nous croyons que cet ivoire date du IX[e] siècle. Le cachet d'archaïsme, que donne au premier feuillet la présence du Christ glorieux représenté doublement au-dessus de la croix, sous la forme humaine au sommet, et sous le symbole de l'Agneau au centre, nous ferait attribuer le monument au VIII[e] siècle, si la scène du Crucifiement n'était accompagnée des figures allégoriques de l'Église et de Jérusalem (la Synagogue), lesquelles ne furent introduites dans l'iconographie chrétienne qu'au commencement du IX[e] siècle. » *Catal.* A, p. 19, n° 81.

exécuter ; inscription : EN EGO NOTKERVS PECCATI PONDERE PRESSVS AD TE FLECTO GENVA QVI TERRES OMNIA NVTV. Huit émaux rhénans du XIII[e] siècle et pareil nombre d'affreux écussons dorés, du XV[e], forment l'encadrement. Un volet de diptyque, travail italien, date du XIII[e] siècle. Du XIV[e] sont : les tablettes à écrire du Musée de Namur; quelques jolis ivoires envoyés par MM. J. Frésart et G. Vermeersch. D'après une tradition fort discutable, la vierge exposée sous le nom de M. Goethals-Danneel, de Courtrai, serait une œuvre de Michel-Ange, donnée par le cardinal de Sourdis à la Chartreuse de Bordeaux. On regarde avec satisfaction le beau Christ, signé Duquesnoy, de M. le comte Eug. d'Henricourt de Grünne, et aussi les jolies canettes montées en argent de MM. le comte de Berlaymont de Bormenville et D. Gaillard ; XVII[e] siècle. Le grand crucifix, haut de 1[m] 40[c], jadis propriété du baron Walthère van den Steen de Jehay, tréfoncier de Liège, mort en 1778, est attribué à Dardenne le jeune, sculpteur attitré du chapitre de Saint-Lambert et de plusieurs princes-évêques [1].

La cassette orientale, IX[e] siècle, de M. Vermeersch aurait une valeur plus grande encore si elle n'était pas privée de sa garniture métallique. Le coffre, rectangulaire, a pour couvercle une pyramide tronquée : sur les faces, des rinceaux de vigne enlacent des personnages et des animaux fabuleux; aux angles se dressent huit statuettes de guerriers. Les croisés ont rapporté en Europe quelques-uns de ces petits meubles, transformés en reliquaires pour les besoins du voyage. Le trésor de Saint-Servais, à Maëstricht, en possède un qui ressemble beaucoup à celui de M. Vermeersch [2]; un autre, très beau et très complet, existe dans la cathédrale de Bayeux [3].

SCULPTURE. — L'usage des retables en bois peint et doré n'est guère antérieur au XV[e] siècle; les époques précédentes n'admirent

[1] Ce morceau grandiose, eu égard à la matière, appartient à M. le marquis de Maillen, ou plutôt, si je devine bien, à Madame la marquise.

[2] Bock et Willemsen, *Antiq. sacrées de Maëstricht,* fig. 22. On l'attribue au XIII[e] siècle, mais avec des réserves qui accordent une latitude beaucoup plus grande.

[3] Voy. Prisse d'Avennes, *L'art arabe,* pl., et l'intéressante notice de M. Paul de Farcy, fig.

généralement au-dessus des autels que le métal ou la pierre. La Normandie conserve encore des retables historiés qui font honneur à ses artistes [1], mais la Belgique a produit une quantité innombrable de ces monuments. La plupart ont été sacrifiés à la mode ; il en reste néanmoins assez pour qu'on ait pu en fournir neuf à l'Exposition. Des scènes de la Passion, des épisodes de la vie de la Sainte Vierge, des saints en vénération spéciale, figurent ordinairement sur les retables, qui cachent quelquefois leur personnel sculpté derrière des volets-tableaux. Celui de la chapelle du château de Ponthoz est intact ; huit groupes en ronde-bosse et six panneaux peints à double face. Haut. 2^{m}, larg. 4^{m}. XVe siècle [2]. Un autre, qui appartient à M. Malfait, pourrait bien remonter au trécentisme ; malheureusement son état a nécessité une restauration. On m'excusera d'omettre une multitude de fragments isolés que j'aimerais à présenter au lecteur ; j'en choisis deux au hasard, ils sont en chêne et ils datent du XVe siècle : 1° groupes et statuettes provenant du château d'Ordange [3] ; 2° une Consécration d'évêque, à la cathédrale de Bruges. Mentionnons encore un objet rarissime ; je copie le catalogue : « *Claquette de lépreux* en buis polychromé. Sur une des faces, un lépreux tenant la claquette à la main. Il porte le chapeau et le manteau de pèlerin tels qu'on les assigne à saint Roch ; il a un petit panier au bras gauche ; un chien l'accompagne. Sur la face opposée, sainte Barbe. Les lépreux étaient tenus d'annoncer leur présence par un claquement continuel, pour qu'on pût se retirer à leur approche et éviter ainsi le danger de la contagion. Dans quelques endroits, la crécelle, petit moulinet en bois à engrenage produisant un bruit sec, remplaçait la claquette. Longueur, 0^{m} 20^{c}. XVIe siècle [4]. » Aux Hospices civils de Bruges revient cette épave des temps anciens ; l'administration a formé une sorte de musée où elle a rassemblé tous les monuments enfouis dans les diverses fondations charitables de la Ville : j'en recommande la visite aux archéologues pratiques.

[1] Le Musée de Rouen est assez riche en ce genre.

[2] A M. le comte Joseph van der Straten-Ponthoz.

[3] Ces sculptures appartiennent à M. le baron de Pitteurs-Hiegaerts d'Ordange, collectionneur fréquemment nommé sur le catalogue.

[4] B. p. 11, n° 344.

Quelques mots au sujet d'un art lilliputien qui, aux XV[e] et X
siècles, caractérise certaines productions de la sculpture bel
M. le baron Alphonse de Rothschild et l'hôtel d'Ursel ont expos
petites sphères en buis s'ouvrant par le milieu ; chacune des co
vités renferme une composition exécutée à la loupe. Dans la sph
de M. de Rothschild, on voit, en haut relief, la légende de sai
Catherine ; la pièce de l'hôtel d'Ursel montre, en bas-relief, sai
Anne et saint Christophe. Assurément, les œuvres précitées ont
incontestable mérite au point de vue de la curiosité, mais, en s'adı
sant à des collections moins renommées, il eût été possible de tr
ver mieux. Mon honorable collègue et ami, M. Laroche, de Duisa
près Arras, possède une sphère analogue, dont le travail micros
pique est encore plus délicat ; son ornementation extérieure
l'alphabet de ses légendes la classent aux limites extrêmes de
période ogivale. D'un côté, le Portement de croix ; légende intern
SVSCEPERV(n)T AVT(tem) IHESVM ET EDVXERV(n)T BAIVLANS SIBI CRVCI
externe : LEVEMVS. CORDA. NOSTRA. CVM. MANIBVS. AD. DNM. ET. CEL'UM
Sur l'autre moitié, le Crucifiement ; légende interne : O CRVX. AV
SPES. VNICA. HOC. PASSIONIS. TEMPORE. AV ge) PIIS. IVSTICIAM ; extern
ATTENDITE. ET. VIDETE. SI. EST. DOLOR. SICVT. DOLOR. MEVS. Dia
0[m] 053[m]. L'ensemble des deux sujets ne comprend guère moins
quarante-cinq figures à pied ou à cheval, en ronde-bosse et en ba
relief ; les détails sont d'une incompréhensible ténuité [1].

ÉMAUX — Tandis que les pièces limousines écrasent de le
nombre quelques spécimens rhénans, les émaux belges sont p
communs à l'Exposition. L'école liégeoise, au XIII[e] siècle, est repı
sentée par une châsse outrageusement modernisée, et par un
pyxide, Église de Notre-Dame, à Huy ; au XII[e], par un crucifi
Musée de Namur : sept pyxides rondes et des débris de châsse
XII[e] et XIII[e] siècles, même musée, forment tout le contingent

[1] Au XVII[e] siècle, la sculpture lilliputienne travailla aussi les noyaux de ceri
et de prunes ; on en faisait des chapelets dont plusieurs spécimens existent enco
Un artiste anglais, Bowerick, excellait à grouper de nombreuses figures sur d
noyaux, ce qui lui valut une sanglante épigramme en vers grecs, décochée par
jeune savant Réné Boudier de la Jousselinière. Je ne connais aucun ouvrage
Phidias myrmidon britannique, mais il me semble douteux que son talent
produit quelque chose de supérieur à la sphère de M. Laroche.

maillerie des bords de la Meuse. J'ai éprouvé une certaine convenue, car mon espoir allait plus loin ; néanmoins de très lles plaques funéraires, en laiton gravé, parvinrent à calmer on chagrin. Ce genre de travail, comme la dinanderie, est essen- llement belge ; les Flamands surtout y excellèrent. Le laiton avé, aux tailles noircies, avoisinerait déjà l'émail, quand même beaux écussons du tombeau de Marie de Bourgogne, à Bruges, seraient pas polychromés. Là encore, la cathédrale et Saint- ques possèdent les meilleurs échantillons de la première caté- rie. Il eût été difficile d'enlever des monuments fixés aux murs, ssi Bruges n'a envoyé aucune de ses plaques a Bruxelles ; Gand Malines, où elles sont libres, ont pu se dessaisir des leurs. Les nbes des fondateurs de l'hospice Saint-Laurent, à Gand, Wene- ıer et sa femme, Marguerite Sbrunen, datent de 1325 environ [1] ; e autre est au millésime de 1368 [2]; ce sont des œuvres locales. e dernière plaque montre les effigies de Guillaume de Clerc, outète de la ville de Malines, décédé en 1597, et de Marguerite oof, morte l'année suivante ; une longue épitaphe en flamand ppelle les titres et qualités des deux époux : commencement du II[e] siècle [3].

GAÎNERIE. — Sous une dénomination applicable en réalité aux ıls ouvrages de cuir, je classe les nombreux coffrets exposés à uxelles. L'écrin qui renferme la couronne de Namur, mentionnée ıs haut, date des premières années du XIII[e] siècle ; ce meuble ogone, bois recouvert de peau, comporte vingt-cinq écussons en vre doré et émaillé : des pièces analogues existent à Aix-la-Cha- le et au Musée du Louvre [4]. Un coffret à reliques, même travail e le précédent, est attribué à Louis IX par les inventaires de glise de Tongres ; on y voit l'image du saint roi, ainsi que les noiries de France et de Castille. L'industrie limousine avait en gasin un assortiment de blasons émaillés et de cuivres fondus, à sage des gaîniers ; ceux-ci les employaient banalement à orner

Musée archéol. de la ville de Gand.
Hospices de Gand.
Musée communal de Malines.
Voy. les publications de la Société archéol. de Namur; Bock, *Karl's des ssen Pfalzkapelle*; Ganneron, *La cassette de saint Louis.*

des ouvrages dont le caractère historique est plus que douteux. Les coffrets de cuir ou de fer des XV[e] et XVI[e] siècles sont aujourd'hui très recherchés par les amateurs; on en compte beaucoup à l'Exposition : M. J. Frésart en possède un qui date du XIV[e] siècle; cuir estampé et buriné avec inscriptions; armature dorée. Une cassette, cristal de roche, or et ébène, est un don des archiducs Albert et Isabelle à l'église de Montaigu, après la prise d'Ostende en 1604; bienvenu soit tout ce qui rappelle un couple souverain dont la mémoire survit en Belgique et en Artois. Le coffret de mariage du Grand Condé nous ramène en France; il est très simple, de l'ébène et du vermeil gravé : à M. le comte A. de Beauffort. Très ornementée, au contraire, la jolie cassette vénitienne de S. A. R. M[gr] le comte de Flandre; le corail s'y marie à l'argent et au cuivre ciselés.

Numismatique.—Des exemplaires, remarquables par leur beauté et leur excellente conservation, forment, à Bruxelles, le contingent numismatique de la Grèce et de Rome [1]; on trouvera bon que je les néglige pour m'occuper uniquement des séries belges. A M. le vicomte de Jonghe, 1200 monnaies frappées dans l'ancien duché de Brabant et 600 seigneuriales; à M. Achille Vernier, une suite de 1700 pièces flamandes; à la ville de Liège, la magnifique série liégeoise léguée par M. Ulysse Capitaine : il y a là bien des raretés. La Société archéologique du Luxembourg expose les monnaies des comtes de Namur; M. Renier Chalon, l'illustre numismate, celles des comtes de Hainaut; le Cabinet de l'État, celles du duché de Luxembourg; M. le comte de Nédonchel, celles de Tournai; M. le notaire Dumoulin, celles de Maëstricht. La collection de jetons historiques en or et en argent, frappés dans les Pays-Bas depuis le XV[e] siècle, comprend environ 1300 pièces; cette richissime série appartient à M. Fr. Olivier. N'oublions pas les 300 monnaies obsidionales de M. le colonel P. Mailliet. La numismatique bruxelloise est la spécialité de M. Éd. vanden Broeck, qui a rassemblé aussi les pièces relatives à la Révolution brabançonne. M. le docteur Dugniolle possède 3000 jetons des XVII Provinces; M. de Schodt, 900 méreaux belges; la ville d'Anvers, une fort belle suite anversoise : il est temps que je m'arrête.

[1] A MM. le comte Albéric du Chastel et le vicomte B. de Jonghe.

Parmi les anciennes matrices de sceaux qu'expose M. J. Charvet, j'en distingue deux provenant de Saint-Omer ; elles concernent un chanoine, nommé Guillaume, et la paroisse de Sainte-Magdeleine. Beaucoup plus précieuses sont les matrices, en argent ou en cuivre, des sceaux de Gand, d'Anvers et de Malines : les dernières appartiennent à M. le comte de l'Espine, également propriétaire d'une bulle d'or de l'empereur Baudouin de Constantinople [1].

Tapisseries. — Entre les industries qui ont brillé en Belgique d'un vif éclat, la fabrication des tapisseries historiées doit à coup sûr occuper le premier rang. Aucun pays n'a produit en ce genre de semblables merveilles. En effet, Arras, jadis si orgueilleux de ses tapisseries, appartenait à la maison de Bourgogne ; la manufacture des Gobelins date seulement de Louis XIV ; or, la renommée des hautes lisses et des basses lisses du Brabant s'est maintenue pendant quatre longs siècles. Chacun sait que les ouvriers d'Arras furent exilés par Louis XI qui voulait les punir d'un attachement bien naturel à leur souveraine légitime ; depuis lors, l'industrie tapissière ne fit plus que végéter dans la capitale de l'Artois. Les autres cités belges, particulièrement Tournai, Audenarde et Bruxelles, n'eurent pas à souffrir de la colère du roi de France ; les métiers y restèrent en pleine activité. Tournai fut un moment célèbre au XV[e] siècle ; Audenarde s'adonna de préférences aux *verdures* [2] ; Bruxelles surtout produisit des ouvrages de soie et de laine, souvent mélangées d'or et d'argent, tableaux véritables, retraçant des scènes historiques ou des allégories. Valenciennes et Enghien, en Hainaut, Gand et Bruges, en Flandre, Anvers, Saint-Trond, dans le pays de Liège, ont également compté des *haut-licheurs* et des *bas-licheurs*.

[1] « Bulle d'or de Baudouin IX, empereur de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut. L'abbaye de Groeninghe possédait trois chartes auxquelles étaient appendus des sceaux semblables. Ces chartes furent portées à l'Hôtel de ville de Courtrai. Arrachés pendant la route, les sceaux furent vendus à un orfévre qui en fondit un. Le second fut acquis par un amateur de Gand, M. de Naeyer, et, à sa mort, par M. le vicomte de l'Espine, à Paris. Le troisième, après avoir passé en Angleterre dans la collection du docteur Goodall, puis dans celle de sir Th. Thomas, est devenu aujourd'hui la propriété de M. le prince de Ligne. » *Catal.*, G, p. 43, n° 40.

[2] Tentures représentant des paysages.



Rubens, ne dédaignèrent pas de composer pour eu:

Les guerres de Religion enrayèrent en Belgiqu l'industrie qui nous occupe ; mais d'un autre côté, e résultat de la propager sur d'autres points. La Ho mark, la Bavière, la Lorraine, l'Angleterre, se m des tapisseries ; Henri IV renouvela les essais tenté pour établir dans son royaume des manufactures (Toutefois, pendant le XVII[e] siècle, Bruxelles sut m cienne renommée; à l'époque de la fondation des G rieux apogée de cet établissement, les Leyniers et le luttèrent, non sans succès, pour conserver le prest vanciers. Les tentures, dont nos deux maîtres bruxe palais communal de leur ville, rivalisent, si elles avec les plus belles pièces sorties des ateliers pari ayant fait abandonner, au XVIII[e] siècle, l'usage de c historiés les murailles des appartements, les fabrica laissés par le public, durent successivement fermer Le dernier des van der Borght mourut en 1794, cl des industriels qui avaient porté si haut la réputatio

On remarque particulièrement à l'Exposition, trois mandes du XV[e] siècle, laine, soie, or et argent : l'*Ad*

[1] *Catal.*, F, p. 3 à 5. — La vieille industrie artésienne ne f détruite par Louis XI ; on peut voir au musée d'Arras des ta fabriquées dans cette ville vers la seconde moitié du XVII[e] datées. Lille produisit jusqu'à une époque récente de fort à figures ; j'en connais qui égalent les ouvrages bruxellois ;

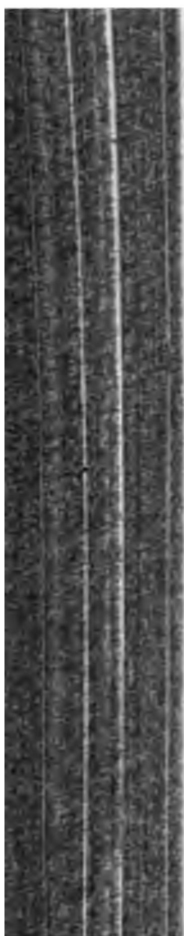
gers et l'*Enfant Jésus entre la sainte Vierge et sainte Anne,* à M. Spitzer; l'*Adoration des Mages,* encadrée d'une riche bordure, à M. L. Somzée. Le dessin de cette dernière accuse le style du grand peintre brugeois, Hans Memling [1]. M. le baron Erlanger a envoyé d'admirables productions belges du XVI[e] siècle; citons entre autres le *Baptême de N.-S.* et l'*Incrédulité de saint Thomas.* Du XVII[e] : l'*Histoire d'Alexandre* et le *Triomphe de l'Église,* signés JOANNES F. V. D. HECKE; un *Combat,* de Marc de Vos; le *Sacre de Charlemagne,* par Jan Raes; également à M. le baron Erlanger. De la même période : *Laban cherchant ses idoles,* de Jacques van Zuenen, à M. Charles Albert; l'*Enlèvement d'Hélène,* par I. van der Brugghen, à M. Braquenié; la *Translation des reliques de saint Augustin,* avec les armoiries de Nicolas van Troostenberghe, abbé d'Eechoute, et la date 1637, à M. J. van Caloen; *Les Grecs contemplant l'incendie de Troie,* par Karel van Mander, 1619, à M. L. Somzée. Des pièces du XVIII[e] siècle, nous devons signaler les tentures du salon de la Banque de Belgique; l'un des panneaux serait peut être de fabrication lilloise.

Si j'omets, faute de place, bien des amateurs dignes d'une mention très honorable, la Banque de Belgique me ramène aux têtes couronnées et aux établissements publics qui contribuèrent, à la splendeur de la section. Je suis l'ordre du catalogue. *Musée de Copenhague,* 2 pièces, XVI[e] siècle; *Cathédrale de Tournai,* 1 pièce donnée en 1554 par l'évêque Charles de Croy; *Garde-meuble du gouvernement français,* 3 pièces au monogramme de François Geu-

[1] Il est fort regrettable que la Commission n'ait pu obtenir les célèbres tapisseries données, en 1402, à la cathédrale de Tournai, par le chanoine Toussaint Prier; elles offrent quatorze sujets empruntés à la vie de saint Piat et de saint Éleuthère : l'inscription suivante, qui y était jointe, garantit leur origine.

Ces dras furent faictz et acheuez
En Arras par Pierot Frerez
Lan mil quatre cent et deux
En decembre mois gracieux
Veuillez a Dieu tous saints pryer
Pour lame de Toussaint Pryer.

Voy. van Drival, *Les tapisseries d'Arras,* p. 91. Voisin, *ouv. cité,* p. 19, orthographie *Feuez* le nom du haut lissier artésien : la leçon du savant tournaisien me semble préférable; j'ai connu à Lille une famille Févez.



Catalogue, rien dans cette section n'appartient au
copal d'Utrecht. Pourquoi? Je n'ai pas à recherche
si énorme lacune, mais il m'est permis de la dép
tueuses journées d'étude que j'ai passées à Utrech
présentes à ma mémoire ; on voit là, par douzai
échantillons, des étoffes et des broderies dont une
doit revenir à l'industrie belge. Les amener à Bru
à tout le monde en donnant une publicité considéra
ses malheureusement trop ignorées.

En dehors du Musée d'Utrecht, il est d'autres abs
pas moins regrettables. La chape, dite de Charles-
à Tournai ; qu'est devenu un *dorsale* du XIII[e] si
M. Onghena, à Gand, où je l'ai copié ? La broderi
laine, représentait le martyre d'un saint évêque ;
personnages mesuraient 0[m] 50[c] de haut : de telles p
simes. Encore des digressions ; voilà que je ret
péché d'habitude : regagnons vite les galeries don
jamais sortir.

Église de Tongres. Broderie sur toile, soie polyc
chaînette, inscriptions demeurées illisibles. Deux s
dont l'interprétation est douteuse : Fuite en Égypte ; I
IX[e]-X[e] siècle. Bande d'étoffe espoulinée, sans enve
où apparaissent sur champ d'or, des *hom* [2], des reptil
des mammifères, en métal et en soie de diverses n

[1] Pierre de Pannemaker habitait, à Bruxelles, à la Blanchisser
aujourd'hui la Terre-Neuve), dans la Craenstraet, une maison q

sins sont presque libres; ils ne tiennent au fond que par des attaches insignifiantes : solutions de continuité renforcées par un cordonnet à l'aiguille. Deux torsades, rouge, blanc et vert, prolongent l'ensemble. A la Perse, ou plutôt à l'Inde, revient l'attribution d'un tissu qui accuse une haute antiquité. L'abbé Bock possédait un échantillon analogue semé de torpilles; je le crois entré au Kensington-Museum, à moins qu'il ne soit au Ball-Platz de Vienne, sinon à l'Hôtel de Cluny. Escarcelle brodée en or et en soie polychrome; deux registres offrant des scènes empruntées aux romans de chevalerie. XIII[e] siècle [1]. Bourse carrée ; tissu losangé, blanc et jaune lamé d'or de Chypre; réticulé saillant. Orient; XI[e] siècle. Deux escarcelles brodées, armoiries et bâtons rompus ; XIII[e] siècle. *Sœurs de Notre-Dame, à Namur*. Mitre en soie blanche ; orfrois en vélin à miniatures. Mitre en soie blanche brodée d'or et d'argent. Face, saint Laurent sur le gril ; revers, le martyre de saint Thomas Becket [2]. Curieux manipule; soie jaune rehaussée de huit images de saints brodées en fil d'or. Mitres et manipule proviennent du cardinal Jacques de Vitry, mort en 1244. *Église d'Harlebeke*. Chape en velours rouge : orfrois brodés; fond losangé, or et soie blanche; figures polychromes. Chaperon, le Christ sur la croix entre la Sainte Vierge et saint Jean ; bandes latérales, les martyres des 12 Apôtres dans des niches ogivales à colonnettes. Sans égard pour la tradition, saint Pierre est décapité. Commencement du XIV[e] siècle. *Église de Saint-Martin, à Liège*. Antependium décoré de broderies fort intéressantes au point de vue artistique; les unes sont du XVI[e] siècle, les autres datent de 1350 environ. Ces dernières, exécutées au passé, reproduisent 19 épisodes de la vie du grand évêque de Tours. Long. 3[m]. *Cathédrale de Gand*. Chape dite de saint Liévin. Un abbé de Saint-Bavon, Liévin Hughenois, la commanda vers 1525 ; Gérard Horenbout, peintre gantois, dessina les cartons des broderies. Orfrois latéraux, six sujets tirés de la vie de saint Liévin ; chaperon, le donateur agenouillé devant son patron [3]. *Hospices civils d'Anvers*.

[1] Ces trois objets ont été décrits et publiés par M. Ch. Thys dans les *Mémoires de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, 1869.

[2] Une mitre de la cathédrale d'Anagni représente également le martyre du saint archevêque; je l'ai dessinée en 1858.

[3] Cette chape est publiée dans un ouvrage de M. le baron Kervyn de Volkaersbeke.



Date inscrite, 1735. En voilà probablement assez, ı puis omettre une ceinture du XIVe siècle, connue *Ceinture de sainte Waudru*. Un ruban de soie vert très épais, est recouvert de plaquettes en vermeil, ornées de filets et du mot amor réservé sur cham Longueur, 2^{m} 60^{c}. L'Administration communale de curieux objet de toilette.

Dentelles. — Une anglaise très érudite, Madame écrit un gros livre sur les dentelles et les guipures : en français, ainsi tout le monde peut le lire en deı répandues. On appelle *dentelles* des tissus excessivı coton ou soie, parfois aussi or et argent ; ces tissus : confectionnés en bandes à l'usage de garnitures. On la dentelle un double élément ; le fond et le décor. réticulé à mailles polygones régulières : eu égard à Bruxelles, il prend le nom de *réseau* quand il est fai *tulle* ou *réseau ordinaire*, quand on l'obtient par la l'emploi du fil d'Écosse. Les ornements sont en g *fleurs*, bien qu'ils représentent toute espèce de motifs. appliquées, autrement dit, cousues sur le fond ; néa exécute quelquefois directement dans le réseau. Le signe les fleurs travaillées au fuseau ; on nomme *po* l'ouvrage confectionné au moyen de ce délicat outil. pour certaines dentelles, surtout pour celles dites *de* d'une ténuité incroyable et d'une cherté excessive l'on paie 12,000 francs le kilogramme.

rent aucun résultat. Alors Colbert dépensa des sommes énormes pour acclimater dans son pays une industrie qui emportait tant de capitaux à l'étranger; les Anglais imitèrent le grand ministre : malgré tout, la Belgique résista. Bruxelles seul avait compté 22,000 dentellières ; il lui en restait 15,000 en 1762 : ce nombre a beaucoup fléchi depuis.

La Belgique a-t-elle vu naître l'industrie dentellière; l'a-t-elle empruntée ailleurs ? Question difficile à résoudre. Madame Bury Palliser rend pleine justice à l'originalité des productions belges; d'autre part, M. J. Séguin, dans son ouvrage intitulé *La dentelle*, soutient une thèse différente. Selon lui, la Belgique aurait copié l'Italie, la France et l'Angleterre. Le savant archiviste de Bruxelles, M. Alphonse Wauters, s'est chargé de répondre aux assertions de M. Séguin [1]. Dès 1543, les dentelles flamandes fournissaient des sommes considérables en droits d'exportation ; diverses peintures, aux musées de Bruxelles et d'Anvers, XVe et XVIe siècles, montrent des dentelles; enfin le nom de *merletti di Fiandra* que reçoivent ces légers tissus en Italie, indique suffisamment leur véritable patrie. Outre Bruxelles, Malines et Valenciennes, dont la célébrité est notoire, Ath, Tournai, Condé, Namur, Bruges, Lille, Anvers, Binche, Arras, fabriquèrent également des dentelles renommées.

Au milieu des échantillons de toute provenance étalés dans la section, les dentelles belges ont naturellement la majorité. La *Première Malines*, XVIe siècle, est représentée par deux magnifiques paires de barbes appartenant à la cité dont elle prend le nom ; Mesdames la comtesse de Limburg-Stirum, la baronne Ernest de Pitteurs, Montefiore, exposent aussi des coupons de cette rare et gracieuse futilité. Une garniture de nappe de communion, Flandre, époque de Louis XIII, est remarquable [2] ; fort curieuses également les nappes d'autel en guipure flamande, XVIe siècle, de MM. le baron Snoy et le comte Cornet de Grez. Quant aux spécimens d'époques plus modernes, il y en a à revendre chez Mesdames G. Allard-Dansaert, la comtesse de Spangen, la comtesse du Chastel de la Howardries, Pigeolet, et chez bien d'autres amateurs encore.

[1] *Écho du Parlement*, 30 juillet 1880; *Catalogue*, C, p. 36 à 41.

[2] Aux Sœurs-noires de Bruxelles.

La dentelle conduit au linge damassé. De M. le baron Ker de Lettenhove, viennent deux serviettes aux millésimes de 161! 1640; de M. Goethals-Daneel, cinq serviettes historiées, fabri d'André Goethals, à Courtrai, milieu du XVIIe siècle : honneur souvenirs de famille religieusement gardés. Marlborough, le pri Eugène, la bataille de Fontenoy, illustrent les nappes de MM. Én Best, le baron L. de Woelmont, John Pinson; de Mesdames Reni de Rorcourt et van den Corput-Hay. A la dernière, appartiennent nappe et une serviette à sujets mythologiques, armoiries et n de Don Philibert de Sotomayor y Benavidès, marquis de Mel 1657. Inutile de dire que toutes les pièces ici désignées port l'estampille flamande.

Mobilier. — Le lecteur a déjà pénétré avec nous dans cette s tion où l'on voit quelques jolis *bahuts* en chêne sculpté. Là, d'antiques vénérables ; citons néanmoins une stalle détachée rang qui décorait jadis le chœur de l'abbaye de Mielen, près Saint-Trond. Le siège repose sur quatre boules en cuivre ; une dition rapporte qu'il fut occupé par sainte Lutgarde, morte 1246 [1]. Les *cabinets*, petits meubles à tiroirs, revêtus d'écaille, d bène et de peintures, ont mis la tabletterie belge en réputation. Hospices civils de Bruges, MM. de Caigny, le baron de La Rous lière, le baron de Pitteurs, le comte de Rouillé, le comte du Ch tel, L. Geelhand, exposent des cabinets et des *scribans* de toute pèce. Le lit en chêne de M. E. Michez date de 1647 ; sur le front de la corniche on a sculpté saint Michel terrassant le démon : c' l'œuvre probable d'un ébéniste bruxellois.

Chassé il y a cent ans par les papiers peints, le cuir doré repre aujourd'hui faveur; on se le dispute aux enchères des ventes bliques. Si je m'en rapporte au catalogue, une fabrique de cu gauffrés aurait existé à Malines au XVIIe siècle ; l'*antependium* l'autel de saint Marcou, église de Notre-Dame du Sablon, est dé gné comme étant une production malinoise.

Un mot des menus objets de toilette. Les éventails sont inno brables, je renonce même à les compter ; les belles dames a

[1] A l'abbaye de Colen. Sainte Lutgarde, abbesse de Mielen et d'Aiwières, quit à Tongres en 1182.

quelles ils appartiennent m'excuseront de négliger une série qui m'est absolument étrangère. En fait de collectionneurs de montres et de boîtes, je signale MM. le marquis de Rodes, J. Dubost, A. Dufour, Eugène Poswick; Mesdames G. de Savoye, les comtesses d'Oultremont et Albéric du Chastel, Powis de Tenbossche. Une bonne note à M. C. Ligny pour ses 600 *coqs* de montres; autant de petits chefs-d'œuvre de ciselure. J'ignore si la primeur de cette spécialité revient à M. Ligny, mais il a au moins deux émules en France [1].

Verrerie. — Il y a peu de très anciens vitraux peints à l'Exposition; rien en ce genre que de rares fragments envoyés par M. J. B. Capronnier et par la cathédrale de Tournai, XII[e] siècle au XIV[e]. La verrerie d'ameublement, industrie nationale en Belgique, ainsi qu'on va l'apprendre, est au contraire largement représentée à Bruxelles.

Dès le XIV[e] siècle, les inventaires du mobilier des rois de France mentionnent les *gobelets en voirre blanc de Flandre;* dans les comptes de la maison de Bourgogne, figurent des sommes payées aux maîtres verriers pour *fontaines* et *plateaux de voirre;* enfin les Vénitiens établirent en 1507, à Murano, une fabrique de miroirs *à l'imitation de ceux qu'on faisait en Flandre*. L'industrie des verres à boire ayant été notablement perfectionnée dans les états vénitiens, Charles-Quint attira à Anvers le Brescian Pasquetti, afin d'y raviver la fabrication indigène. En 1541, des verres à la façon de Venise sortirent de l'atelier de Pasquetti, dont les successeurs italiens continuèrent d'exercer, tant à Anvers qu'à Bruxelles, une profession devenue importante et lucrative. D'autre part les verreries liégeoises fournissaient, en 1523, à la cour de Marguerite d'Autriche, des imitations de pierreries. Vers 1650, les établissements d'Anvers, Bruxelles et Liège, passèrent sous la direction d'industriels liégeois du nom de Bonhomme. Cette famille, qui possédait en outre des ateliers à Huy, Maëstricht et Bois-le-Duc, finit par acquérir une verrerie établie à Liège, quai de Fragnée, pour la fabrication des *verres à la façon d'Allemagne et de Bohême* [2]. Les verres artistiques, dits

[1] On appelle *coq* l'écusson ajouré qui recouvre la verge et le balancier des anciennes montres.

[2] MM. van de Casteele et Génard ont fait à ce sujet d'intéressantes recherches dans les archives de Liège et d'Anvers; le travail de M. Génard sera incessamment publié.

flamands, abondent dans les collections publiques et privées : i probable que la plupart de ceux qui ont été recueillis sur le belge en sont originaires ; néanmoins il sera toujours très scab d'indiquer la provenance des pièces anépigraphes ou sans blas attendu que les procédés étaient absolument les mêmes en gique et en Italie. En thèse générale, on peut se guider sur la c cité des récipients, plus vastes au Nord qu'au Midi, ou sur les dèles copiés par les peintres des écoles flamande et hollandais localisation dépend beaucoup de l'endroit où l'objet a été trouv

Certains verres d'une extrême légèreté, dits *verres de fou* ont pu être fabriqués à Namur et dans le Hainaut, où divers in triels obtinrent des privilèges relatifs à cette spécialité ; les gob dits *Hansje in de kelder* et *Molenbekers* [1] portent leur acte de n sance ; les calices gravés ont des inscriptions significatives [2]

La série liégeoise de M. van de Casteele est infiniment préci pour l'étude. A M. le baron de Pitteurs, un verre cylindrique ém de l'image du Sauveur ; inscription SALVATOR ; date 1596. A M. pold de Wael, un magnifique spécimen anversois ; émail avec sonnages et enseigne de la corporation des verriers ; inscri flamande relatant le nom de Cornelis de Wale, sans doute un an du propriétaire actuel, et le millésime 1602. Les verres façon Ve de MM. Pinson, Fréd. Fétis, Alf. Baar, Eug. Poswick et Fré honorent l'industrie belge ; MM. le baron de Favereau et de nart d'Hamale ont exposé de beaux verres gravés. En résumé, classe m'a appris bien des choses que j'ignorais ; je sais aujour à quoi m'en tenir sur l'attribution des tulipes à pied vermi

[1] *Jean de la cave* et *gobelet moulin*. Le premier vase servait à boire à la des jeunes mariées en voie prospère ; il contenait une statuette d'enfant n second est un *bois-tout* ayant, au lieu de pied, un sifflet surmonté d'un mo vent. Le buveur soufflait dans l'instrument qui faisait tourner le moulin ; quide contenu dans la coupe devait être absorbé avant que les ailes fussent tées. Voy. Ch. de Linas, *L'hist. du travail à l'Expos. univ. de 1867*, p. 163 e

[2] Voy. *Catal.*, E, p. 12 à 15, Notice de M. H. Schuermans. — L'ancienne l'industrie du verre, aux bords de la Meuse, m'inspire quelques doutes su tribution allemande des gobelets à reliefs de l'abbaye d'Oignies, cités plus Ces gobelets, imités des vases arabes en cristal de roche (voy. *Orig. de l'orfè clois.*, Aiguière du Louvre, t I, pl.) pourraient fort bien sortir d'un atelie geois ou namurois ; recommandé à M. van de Casteele.

blanc ou polychrome, que l'on rencontre dans le nord de la France, tulipes dont l'Italie avait eu jusqu'à présent le bénéfice [1]. Le lot de verreries frankes, envoyé par la Société archéologique de Namur, témoigne de l'habileté des ouvriers belges, aux Ve et VIe siècles. Tous les objets du musée namurois ayant été retirés des anciennes sépultures de la région, on peut en conclure qu'ils ont été fabriqués aux alentours des lieux de découverte. Je crois non moins curieux, au point de vue local, les quatre vases des XIVe et XVe siècles, exhumés sous d'anciens autels de la Province de Namur : encore à la même association savante.

CÉRAMIQUE. — Cette catégorie embrasse trois genres dans lesquels la Belgique a également excellé : le grès, la faïence et la porcelaine. Le grès, *Steingut* des allemands, est une sorte de porcelaine grossière, pâte composée d'alumine et de silice, apte à recevoir des ornements en relief. De tout temps, on a fait des vases en grès; mais, seulement à partir du XVe siècle et surtout du XVIe, ils rentrent dans le domaine de l'industrie artistique par le décor qui les distingue. *Flandre* était jadis un terme général appliqué aux XVII Provinces, d'où la qualification de *grès flamands* donnée à des poteries dont on chercherait vainement l'origine sur les lieux où elles sont censées avoir pris naissance ; *grès flamands* est une désignation fantaisiste que les collections formées en Flandre ont à tort propagée. D'autre part, un nouveau nom, *grès rhénans*, n'est pas rigoureusement exact. Dans le bassin de la Meuse, à Raeren, commune de l'ancien duché de Limbourg, exista aux siècles passés une des plus importantes manufactures de grès qu'il y ait eu ; *grès mosans* ne conviendrait-il pas mieux ? Belge de 1288 à 1814, Raeren, dont le grand développement industriel date de la fin du XVIe siècle, doit être assurément revendiqué comme un centre de la fabrication belge. De Raeren, proviennent notamment les beaux spécimens ornés de l'*Histoire de Suzanne* et de la *Danse des paysans*, dont les légendes sont rédigées en pur flamand ; de Raeren encore, sortent

[1] Le *Glossaire archéologique du Moyen-Age et de la Renaissance*, que publie en ce moment M. Victor Gay, dont l'érudition médiéviste est sans égale, contient des documents nombreux sur la verrerie. Paris, Société bibliographique, 35, rue de Grenelle-Saint-Germain : 2 vol. grand in-8° de 750 p. chacun ; 1200 figures dessinées par l'auteur.

les vases armoriés aux écussons de familles et de cités belges, voire aussi allemandes. La révélation de ces faits est due aux patientes études de M. l'abbé Schmitz qui, à l'aide de fragments exhumés en abondance, est parvenu à écrire l'histoire de la poterie limbourgeoise. Néanmoins les fours de Raeren n'ont pas seuls approvisionné la Belgique. Les usines rhénanes de Siegburg [1] et de Grenzhausen ayant excité l'émulation d'industriels belges, ils obtinrent, vers la première moitié du XVIIe siècle, le privilège de fabriquer, particulièrement à Dinant, Bouvignes et Verviers, des vases à l'imitation des grès allemands. Les mêmes industriels fondèrent aussi une succursale à Namur ; on en a la preuve, tant par les restes d'un four que par les documents trouvés dans les archives provinciales [2].

Dès le XVIe siècle en outre, on constate en Hainaut, à Châtelet, Pont-de-Loup et Bouffioulx, l'existence d'*un bon mestier de potirs de pier* qui répandait sa marchandise non seulement aux environs, mais qui commerçait encore avec *Audenaerde*, *Courtray*, *Dunkerque*, *la Flandre*, *l'Artois et villes vers la France*, comme il résulte d'un accord passé entre les maîtres potiers au sujet des débouchés attribués à chacun d'eux. Les recherches de M. van de Casteele aux archives de Liège démontrent que, dès 1260, les potiers du Hainaut payaient une redevance au Chapitre de Saint-Lambert pour extraction de la terre à fabriquer les grès [3].

Enfin, certaines terres cuites, dites de Bruges, émail jaune et vert, touchent aux grès par leur pâte non poreuse à mélange de sable ; elles ont été fabriquées à Thourout, dans une famille Willemyns dont les membres sont encore potiers aujourd'hui. Aux Willemyns ne se borne pas cette persistance traditionnelle des industries locales dans la même famille, but auquel visaient d'ailleurs les anciens statuts des gildes : parmi les exposants de 1880, on relève les noms de M. Gibon, de Bouffioulx, et de M. Mennicken, de Raeren, établi à

[1] M. Dornbusch, qui précéda M. Schmitz dans l'étude des vases de grès figurés, a écrit l'histoire de la poterie de Siegburg, en s'aidant aussi des débris trouvés aux environs des anciens fours locaux.

[2] Recherches du savant archiviste de Namur, M. St. Bormans.

[3] Des études sur la fabrication des grès du Hainaut, dues à plusieurs spécialistes belges, ont paru ou paraîtront incessamment.

Eupen ; or, les ancêtres des deux susdits exposants fabriquaient des grès il y a plusieurs centaines d'années, témoins les inscriptions des vases et les documents des XVe et XVIe siècles [1].

La simple mention de la quintessence des grès, étalés dans les vitrines bruxelloises, nécessiterait une dépense d'encre devant laquelle je recule ; nous regarderons bien juste les pièces hors ligne, et ce sera déjà long. Le South-Kensington Museum a envoyé trois aiguières de Raeren, mesurant au moins 0^{m} 70^{c} en hauteur. La plus belle, appelée *le roi des vases*, représente les Œuvres de miséricorde [2]. Un sujet identique, figuré sur une pièce du Musée de Trèves avec les initiales I. E. (Ian Emens, potier de Raeren), autoriserait à attribuer au même atelier l'aiguière sans égale acquise par l'Angleterre. L'émail violet, caractéristique des produits nassoviens, mêlé ici au gris et au bleu, ne s'oppose nullement à une origine limbourgeoise, cet émail ayant été quelquefois employé à Raeren. La seconde aiguière offre des mascarons et des lansquenets grotesques ; la dernière, à panse ronde aplatie, un Saint, les armoiries de trois villes néerlandaises, Kampe, Zwol, Deventer, et les initiales P. S. fréquentes sur les vases, où elles marquent les œuvres du céramiste Peter Schwarzenburg.

Nous n'en avons pas encore fini avec Raeren. A. MM. Villeroy et Boch, trois cruches aux millésimes de 1577, 1580 et 1597 ; la plus ancienne est signée B. M., Baldem Mennicken. A M. J. Frésart, 14 cruches historiées du XVIe siècle. A M. Mennicken, 53 pièces diverses dont une grande aiguière brun clair, portant les noms de PETER SVARTZENBVRCH et de MARGRET VAN NECHTRSEM G. K, plus celui du potier MELSIOR HONCKEBOVR ; or, on sait que Pierre Schwarzenburg épousa, en 1566, Marguerite Krümmel de Nechtersheim. A la Société archéologiqne de Namur, un plat aux initiales de Mennicken *der alte*, 1583. A. M. Génie, 36 vases, parmi lesquels une *snelle* (pinte) à trois sujets ; Lucrèce en double, Esther une fois : 1567.

[1] *Catalogue*, E, p. 22 à 25 ; Notice de M. H. Schuermans.

[2] Des collections Huyttens-van Tieghem et d'Huyvetter, le *roi des vases* passa chez Benoni Verhelst où je l'ai vu il y a bien longtemps. Le baron de Weckherlin, qui en fit ensuite l'acquisition, le revendit à M. Gambart, de Londres ; là il fut brisé en mille pièces par une explosion de gaz : on l'a restauré avec un art merveilleux.

Les ateliers du Hainaut ont fourni moins de pièces que Rae
Cruche à large goulot, masque barbu, triple écusson à légen
IANNS. GODART. M. POTIER. DE CH(a)STELET. 1634; à M. Evenepoel.
lection de vases et tessons de grès attribués aux anciens four
Boufflioulx, Châtelet et Pont-de-Loup; à la Société archéologiqu
Charleroi. Six échantillons de Bouffioulx, gris et bleu, dont
fontaine, réservoir et bassin, émail gris avec l'inscription : BEA
ROMAIN. 1787 [1]; à M. Joseph Gibon.

De fabrication namuroise, une pinte et un cruchon, bleu et b
Musée de Namur. De Thourout, une chaufferette en terre cuite,
nis jaune et vert; à M. Braud-Bouvry. De la Flandre, un po
terre cuite, couverte jaune et verte ; sujet, saint Pierre, patro
l'abbaye du Mont-Blandin ; légende : GHENDT. A° 1531. Je me
absteuu de signaler aucune pièce d'origine allemande.

On compte, en Belgique, sept anciens centres de fabrication p
la faïence : Bruxelles, Tervueren, Andenne, Sept-Fontaines (Lux
bourg), Bruges, Namur et Liège.

L'histoire des faïences de Bruxelles est encore à écrire ; on tr
vera néanmoins quelques indications dans les notes suivantes
sées aux sources officielles. Vers 1653, plusieurs industriels, e
autres Jacques van Haute et Jean Symonet, introduisirent à B
xelles la fabrication d'une *porcelaine* imitant celle de Hollande
s'agit nécessairement ici d'une faïence copiée sur la poterie de De
faïence dont les échantillons se montrent en si grande quan
dans la capitale de la Belgique, qu'il faut renoncer à y voir une i
portation étrangère. A l'aube du XVIII[e] siècle, Corneille Mombae
et Thierry Witsembergh, établirent une usine à *porcelaine* (li
faïence) dont la première pierre fut posée en 1705 par le bour
mestre. Cette usine persista longtemps; on en rencontre parfois
beaux spécimens qui ont conservé, parmi les amateurs, le nom
mombaerts. On attribue à la manufacture bruxelloise les couveus
oiseaux, animaux et végétaux de tout genre, qu'offrent la plup
des collections. La fabrique de Mombaerts, continuée jusqu'à n
jours par les Artoisenet et les Morren, a laissé une excellente rép

[1] Béatrix Romain était la femme du potier Jacques Gibon, bourgmestre
Bouffioulx à la date indiquée.

tation ; ses produits, dont les émaux, le blanc pur surtout, brillent d'un éclat admirable, sont beaux et d'un bon usage : ils se distinguent aussi par la qualité de la couverte qui résiste à la chaleur et au frottement [1]. Le décor des faïences de Bruxelles est souvent polychrome ; il y en a aussi d'ornées en camaïeu bleu.

Le duc Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, installa dans le parc de son château de Tervueren, proche Bruxelles, un atelier céramique qu'il dirigeait en personne, et dont on constate pour la première fois l'existence en 1767. Les documents administratifs de l'époque se taisent au sujet d'un établissement princier qui, ne livrant rien au commerce, n'était pas soumis aux règlements ordinaires. On sait toutefois que l'atelier de Tervueren disparut en 1780, après la mort de son fondateur. Les pièces connues de la rarissime faïence de Tervueren ressemblent à leurs congénères de Lorraine, où le duc avait recruté son personnel d'artistes et d'ouvriers, entre autres le peintre Kætzel ; elles en diffèrent néanmoins par une forme plus sévère, une couleur moins gaie et l'emploi de motifs ornementaux alors en vogue dans la Belgique. Le seul échantillon signé appartient au Musée de la Porte de Hal ; un magnifique réservoir de fontaine, type d'urne, décoré aux armes de la maison de Lorraine. A l'intérieur du pied, on voit deux marques en noir : C. P, d'une part ; de l'autre, 3 croissants mis en fasce entre des traits parallèles.

Le *Catalogue des effets précieux de feue S. A. R. le duc Charles de Lorraine et de Bar*, dressé pour la vente qui eut lieu en 1781, décrit minutieusement une grande quantité de *porcelaine* de Tervueren. Cette qualification ne doit pas se prendre à la lettre, mais peut-être le prince avait-il fait décorer chez lui des *blancs* de Tournai, circonstance qui motiverait naturellement les expressions du catalogue. Notre hypothèse est basée sur les annotations du *Journal*

[1] Au dernier tiers du XVIII[e] siècle, la faïencerie de Saint-Omer imita les animaux et les légumes de Bruxelles. J'ai longtemps possédé une couveuse dont on reconnaît le prototype à l'Exposition, dans les vitrines de M. Evenepoel. Ladite couveuse orne aujourd'hui le Musée de sa ville natale, elle y figure à côté d'un dindon et d'une hure de sanglier également pris sur des modèles bruxellois. Les émaux de la faïence audomaroise sont beaucoup plus ternes que les émaux belges ; ce manque d'éclat contribue à faire distinguer les copies des originaux.

secret de Charles de Lorraine, manuscrit autographe conservé a Archives du Royaume[1].

MM. Evenepoel, Fernand Maskens et Frédéric Fétis sont les au teurs qui ont envoyé les suites bruxelloises les plus nombreuses les mieux choisies ; chacun d'eux possède des animaux, des lég mes et des figurines polychromes *di primo cartello*. Ne pouv m'arrêter à tout ce qui est réellement beau, je ne quitterai gui le domaine de la curiosité. A. M. Evenepoel, un plat armorié ; i cription sur le marli : A^{dum} D. SERVATIUS MIDDEGAELS S. T. B. F. DD. CHAELIS ET GUDILÆ CANONICUS, BRUXELLIS. A° 1673. A M. Fétis, u grande soupière polychrome, décor genre Rouen ; inscription : BR SEL LE 15 NOUAMBER 1746 P. MOMBAERS. D'autres pièces offrent le maïeu bleu rouennais, notamment le plat de Mademoiselle F. Campo de la Camara et le grand surtout de table de M. Fétis ; à dernier encore, une canette genre Sinceny.

De Tervueren, un vase en forme d'urne, orné d'une guirlande fleurs en haut-relief ; à M. Fétis : le coq de Madame la comtesse Spangen est douteux.

Les tons qui rehaussent le fond blanc des faïences d'Andenne so généralement le noir, le bistre, le gris et le bleu ; la polychron s'y montre parfois. Aucun produit d'Andenne n'est ancien ; pl sieurs sont signés *Bernard Lammens* et la manufacture est qualifi de *royale*. La collection de M. E. Dardenne compte des pièces r marquables.

Le camaïeu bleu caractérise les faïences luxembourgeoises ; l principaux exposants de cette catégorie sont : MM. Dardenne Fréd. Fétis.

Bruges, au décor polychrome, n'a que trois spécimens à l'Exp sition ; Namur y compte des pièces artistiques, dont un médaill représentant PIERRE PHILIPP DECOUX POTIER PEINTRE FAYENCIE ET SC TEUR, avec la signature P. P. DECOUX NAMURROI. 1767. On a enco fait à Namur de très jolis vases en terre noire à couverte brillant Liège imita Strasbourg et Rouen ; la fontaine cannelée, à lambr quins bleu et rouge, de M. le comte d'Oultremont de Warfusée, e un ravissant morceau. L'intérieur du couvercle est marqué du *Pe*

[1] *Catalogue*, E, p. 39, 48 à 50 ; Notices de M. Frédéric Fétis.

ron liégeois séparant les lettres L G; au dessous, l'initiale du fabricant Boussemaert et la date 1770 [1].

Après la mort de Charles de Lorraine, une société établit à Schaerbeek (Bruxelles) une fabrique de véritable porcelaine qui acquit assez de renom; elle subsista de 1780 à 1791. Un industriel, nommé Chrétien Kuhne, installa une seconde manufacture entre Bruxelles et Etterbeek; celle-ci, qui obtint de grands privilèges en 1787, dura beaucoup plus longtemps. Les produits de Kuhne se firent valoir par l'élégance des formes, la richesse des décors et la solidité des couleurs. On attribue généralement à Bruxelles la marque B surmonté d'une couronne ou suivi d'une espèce de grand A [2].

M. Evenepoel possède un échantillon, assurément peu commun, de la fabrique de Monplaisir (Scharbeek); jatte genre Saxe, estampillée en toutes lettres : *de Monplaisir* B + *a Bruxelles.* M. le baron M. de Fierlant, Mesdames Powis de Tenbossche, Pigeolet et Léon Suys exposent des œuvres de Louis Cretté, peintre attaché à l'usine Kuhne.

En 1750, deux Lillois, François Carpentier et F. Joseph Peterinck, ouvrirent une faïencerie à Tournai. Dès l'année suivante, Carpentier abandonna son associé qui, le 3 avril 1751, obtint un privilège trentenaire pour l'exploitation d'une manufacture de porcelaine tendre, faïence, grès d'Angleterre et *brun de Rouen.* Ce privilège fut renouvelé le 20 septembre 1780, au terme de vingt-cinq ans. Peterinck étant mort vers la fin du siècle, l'usine passa à son gendre Maximilien de Bettignies; elle appartient aujourd'hui à la famille Boch. Un établissement rival, créé par le fils même de Peterinck, fonctionne encore à Tournai sous la direction d'un descendant du fondateur.

Chercheur infatigable, céramiste passionné pour son art, F. J. Peterinck éleva rapidement sa manufacture au premier rang des fabriques de porcelaine; il avait 40 ouvriers en 1756, il en eut 400 en 1774, année où la vente atteignit 175,000 florins. Malgré un accroissement si considérable, les difficultés de l'entreprise étaient

[1] Les industriels qui dirigèrent la faïencerie de Lille s'appelaient aussi Boussemaert.

[2] *Catalogue*, E, p 55 et 56; Notice de M. Fétis.

telles que, sans la protection du comte de Cobenzl et les sub
municipaux, Peterinck n'en aurait jamais triomphé.

Dans le principe, la porcelaine de Tournai était d'un ton gri
et sujette à bouillonner, mais bientôt elle ne laissa rien à dé
comme blancheur et pureté. Ses dorures ciselées et ses fonds
de roi permettent de la comparer aux pâtes tendres de Sèvres
genres de décor les plus variés furent abordés avec un égal su
paysages, oiseaux, bouquets, scènes pastorales, sujets orien
dans le goût saxon, dénotent une entente parfaite de la luxu
industrie qui les fit éclore. Des peintres distingués, Duvivier e
seph Mayer, travaillèrent pour la manufacture de Tournai. En
le dernier, sur la commande du duc d'Orléans, exécuta un se
de table à décor d'oiseaux, bordure fond bleu de roi rechampi
D'autres artistes méritent également d'être signalés ; parmi eu
célèbre Claude Borne, un des meilleurs ornemanistes des faïe
ries rouennaises.

Tournai produisit encore une foule de délicieux groupes et
tuettes en biscuit; quelquefois — mais assez rarement — colo
Dans cette catégorie on remarque les œuvres du modeleur G
de Valenciennes, et de Nicolas Lecreux, auteur de nombreuses
geries que la haute curiosité se dispute avec acharnement. J
glige, bien que je la prise fort comme usage, la vaisselle ordi
à guirlandes bleues.

La marque primitive de Tournai fut une *tour;* vers 1757,
épées en sautoir cantonnées de croisettes remplacèrent la tour.
indications apparaissent, en or sur les pièces de choix, en bleu
la marchandise courante; les initiales des modeleurs et des déc
teurs, imprimées en creux dans la pâte, accompagnent parfois
tampille du fabricant [1].

Les spécimens tournaisiens affluent naturellement à l'Exposi
où ils ne laissent que l'embarras du choix, tant ils sont beau
variés. Au hasard de la fourchette. Service de dessert orné de
sages différents, décor rose et or ; à M. G. Stinglhamber. Serv
café, fond bleu grand feu, bouquets de roses en relief, or et
gent; très rare : à M. le comte Cornet de Grez. Assiette prove

[1] Fétis, loc. cit., p. 58 à 60.

du duc d'Orléans ; à M. Fétis. Cinq groupes, figures et vases, porcelaine blanche ; à S. A. R. Mgr le comte de Flandre. Groupes polychromes ; à l'Hôtel d'Ursel, MM. C. van Schoor et Camille van Camp. Dans un autre genre, il ne faut pas oublier les grisailles de Mesdames C. Belval et la comtesse Marie de Villermont.

La céramique étrangère vient fournir des termes de comparaison à l'industrie nationale. La collection Evenepoel est très riche en faïences de Delft, tableaux, plaques, figures, vaisselle, camaïeu ou polychrome ; on y compte 64 numéros de pièces rehaussées d'or, dont une superbe fontaine, motifs chinois, fleurs en relief style rocaille. Au même amateur, une série de faïences d'Arnhem. MM. Fétis, Maskens, Poswick et Ligny, prennent rang, en fait de Delft, après M. Evenepoel qui, lui-même, baisserait pavillon devant le célèbre amateur hollandais, M. J. Loudon [1]. Les faïences persanes, italiennes, françaises, anglaises, suédoises, danoises et allemandes, sont représentées dans les vitrines de MM. Fétis et Ligny. L'Hôtel d'Ursel, M. le comte C. du Chastel, Madame la comtesse J. de Liedekerke, M. Poswick, Madame P. Morren, M. Parmentier, M. le marquis de Rodes, etc., etc., exposent des porcelaines de Sèvres, de Hollande, de Saxe, d'Autriche et de Prusse. Je passe les porcelaines de la Chine et du Japon qui fourmillent surtout chez M. le comte de Marnix, Mesdames Leroy et Morren.

Manuscrits. — Un illustre savant — ce qui ne l'empêche pas de rire à ses moments perdus — disait au Congrès anthropologique de Moscou : « Est-il possible d'étudier un crâne scellé dans un bocal de verre ! » Le mot ironique de M. de Quatrefages atteint également les expositions de manuscrits : comment apprécier, sur le vu de deux pages, une œuvre dont le reste est caché derrière une vitrine bien close ? On ne saurait, hélas ! agir autrement vis à vis de précieuses miniatures que des mains expertes ont seules le droit de feuilleter, et l'on doit en prendre son parti. Heureusement, M. C. Ruelens vient au secours des curieux condamnés au supplice de Tantale : l'érudit bibliothécaire a rédigé un catalogue où l'on trouve

[1] J'ai visité, à La Haye, cette merveilleuse collection dont les principaux éléments ont été rassemblés par un Français, M. de La Villestreux ; M. Loudon l'a généreusement acquise pour qu'elle ne sortît pas de la Hollande.



des scribes spéciaux ; œuvres classiques de l'Antiq
l'enseignement. En même temps le métier se perfe
socie à l'art; dès le IX• siècle, on voit surgir des
dont l'ornementation est riche et quelquefois sp
évangéliaires, missels, à peintures naïves mais écla
vives couleurs. Au X• siècle, les abbayes de Liège
produisent les chefs-d'œuvre de l'époque; Saint-M
avait, au XI•, un atelier d'écriture (*scriptorium*) sa
netteté du caractère et le style magistral du décor. D
qui suivirent, Gembloux, Saint-Bavon, Parc-lez-Louv
nastères qui semblent avoir possédé les plus somptu
Toutes les maisons religieuses, du reste, tenaient à
mer des bibliothèques remarquables par le nombre
volumes.

Lors du grand développement municipal en Belgi
de l'écriture y suivit l'essor de toutes les autres
avait à pourvoir aux besoins de l'étude et à satis
artistiques des classes opulentes. La Flandre et le
bientôt un nombreux personnel de copistes qui, dès
firent partie des corporations urbaines. Leurs travau
ses : pour la seule classe des *chansons de geste* en
compte pas moins de 200 volumes de 25,000 vers ch
XIII• siècle au XVI•.

Avec l'épanouissement de la primitive école d
Flandre, la calligraphie atteignit une prospérité et
extraordinaires. Au scribe s'associa le miniaturiste
ils exécutèrent ensemble des chefs-d'œuvre qui ne re

toutes les bibliothèques renommées, on trouve des manuscrits belges comptés au nombre des joyaux hors ligne.

Les ducs de Bourgogne, ces nobles protecteurs des choses de l'intelligence, favorisèrent grandement l'industrie du livre écrit; leur collection, augmentée d'âge en âge, était une des plus riches du monde : ce qui en demeure, soit à Bruxelles, soit ailleurs, est très considérable et provoque l'admiration. A côté de leurs princes, quelques seigneurs belges se formèrent des bibliothèques magnifiques : on peut citer Louis de la Gruthuse, les Croy-Aerschot et Raphaël de Mercatellis.

La calligraphie ne fut pas immédiatement écrasée par la découverte de Gutenberg; au contraire, du temps où les imprimeurs belges exécutaient déjà de splendides volumes, datent les manuscrits historiés les plus parfaits : témoin un Livre d'Heures récemment entré à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il a été acheté à la famille Hennessy, et il appartint peut-être à Jeanne-la-Folle, mère de Charles-Quint [1].

L'ordre chronologique a été observé dans le classement de la section; elle compte 174 numéros où nous allons glaner.

VIe siècle : *Feuillets* appartenant au Séminaire de Namur et à l'Université de Gand. — VIIe siècle : *Charte* de 681; à M. F. vander Haeghen. — VIIIe siècle : *Évangéliaire* d'Alden-Eyck, exécuté par deux sœurs canonisées, Herlinde et Relinde, fondatrices de ce monastère; ornements de style anglo-saxon ; volume très précieux ; à l'Église de Maeseyck. — IXe siècle : *Liber evangeliorum;* conservation admirable ; Bibliothèque royale. — Xe siècle : *Rituel* de Stavelot; miniature représentant le Christ sur la croix; Bibliothèque royale. *Liber evangeliorum;* magnifique in-folio, orné de peintures ; l'un des chefs-d'œuvre de l'art primitif en Belgique, il provient de l'abbaye de Saint-Laurent, à Liège; Bibliothèque royale.—XIe siècle: *Evangelia;* in-4°, miniatures rappelant l'école liégeoise ; originairement de Saint-Gérard de Brogne ; Séminaire de Namur. *Liber evangeliorum* de Stavelot ; illustrations caractéristiques; Bibliothèque royale.—XIIe siècle : *Liber floridus* de Lambert, abbé de Saint-Bertin, à Saint-Omer, mort en 1123 ; cette encyclopédie historiée du Moyen-Age joint une carte

[1] Voy. la Notice de M. C. Ruelens, *Catalogue*, H, p. 3 à 6.



Quentin, sur l'ordre de Maghelin, moine de Sain
sité de Gand. *Apocalipsis B. Johannis Apostoli;* 85
loriées fort originales; Séminaire de Namur. *Pro*
lis; acquisition faite en 1479 par l'abbé Raphaël d
naturel de Philippe-le-Bon, pour le monastère de S
versité de Gand. *Livre d'Heures* de Philippe-le-Har
rite de Male; Bibliothèque royale.—XV[e] siècle: *Bi*
Plantin, à Anvers. *Livre d'Heures* de Philippe-le
perbe reliure; Bibliothèque royale de Munich. *Ch*
naut, par Jacques de Guyse; *Les conquêtes de C*
David Aubert, magnifiques grisailles de Jean Le T
narde[1]; *L'histoire de Charles Martel*, illustrée par
lumineur de Bruges: Bibliothèque royale. *Fais*
Gillion de Trasegnies, 1458; à S. A. le duc de Croy
bat de honneur, etc., esquisses à la plume; *Le livre d*
dre, par Quinte-Curce: Bibliothèque royale de Cop
tarchi de viris clarissimis; reliure originale; 15 gran
exécuté en 1492 pour Raphaël de Mercatellis: Univ
Evangeliorum liber provenant du monastère de
Brogne; Musée de Namur. *Livre d'Heures;* petit i
très fines; écusson de gueules à 3 flammes d'or; re
bleu garni d'argent, faite en 1587 par Gilles de Mo
las Triboult; origine vraisemblable, l'Artois ou le
priétaire actuel, M. G. Vermeersch.—XVI[e] siècle: *I*
suivant le chevalier Marchal, pour Philippe-le-Bea

[1] Le nom du peintre, auteur de ces grisailles, a été récemm

Folle ; cet admirable volume a déjà été mentionné plus haut. *Vue de Séville*, miniature sur vélin d'un fini prodigieux ; œuvre de l'anversois Georges Hoefnagel, 1570 à 1573 : Bibliothèque royale. *Album* de Denis de Villers, chanoine de Tournai, grand bibliophile et amateur des beaux-arts ; papier ; nombreuses illustrations : Bibliothèque de Tournai. *Album amicorum* d'Otto Venius ; aquarelles originales de ce maître de Rubens ; pièces en vers ou en prose par les célébrités contemporaines : à M. Geelhand. — XVII[e] siècle : *Charte* accordée à la province du Hainaut par Albert et Isabelle, 1619 ; pièce originale renfermée dans un écrin de cuir à ornements dorés et au chiffre des archiducs : Archives de l'État, à Mons. *Priorale Carmeliticum*, 1687 ; Église de Thiminster (Liège). — XVIII[e] siècle : *Armorial généalogique de la magistrature de la noble cité de Liège ;* blasons et liste des bourgmestres, etc. depuis l'épiscopat de Clément-Joseph de Bavière jusqu'à celui du prince de Méan (1720-1792) ; exécuté par L. Abry : Hôtel de Ville de Liège.

La cartographie apporte à l'Exposition deux spécimens infiniment curieux : *Ptolemaei cosmographia*, 1480 à 1485 ; *Atlas de l'Europe et des Pays-Bas*, vers 1573 : Bibliothèque royale.

Typographie. — Les Belges ont excellé dans cet art, néanmoins la date exacte de son introduction en Belgique reste douteuse. Le plus ancien livre imprimé, que l'on connaisse chez nos voisins, est le *Speculum conversionis peccatorum Dionysii de Leewis ;* il parut à Alost, en 1473, c'est-à-dire une trentaine d'années après la découverte de l'imprimerie. Le *Speculum*, qui ne porte aucune indication, sortait des presses de Thierry Martens, comme le démontre la souscription des autres ouvrages publiés l'année suivante dans son atelier. D'un de ces livres, on peut conclure que Martens, après un apprentissage en Italie, introduisit la typographie dans les Pays-Bas [1]. Avant l'Allemagne et la France, Martens employa les types grecs et hébreux ; un certain nombre d'éditions grecques figurent parmi ses meilleures productions ; il travailla de 1473 à 1529 et il

[1] Thierry Martens était un philologue distingué ; il avait pour amis les plus illustres savants de son époque : Erasme, Martin Dorp, Pierre Gilles, Barlandus, Thomas Morus, et beaucoup d'autres écrivains, lui confièrent l'impression de leurs ouvrages.



Alost et Louvain sont donc les plus anciens cent
graphie puisse revendiquer en Belgique.

En 1475, Colard Mansion imprima à Bruges ; il s'
aux ouvrages français manuscrits des bibliothèques
gogne et du sire de la Gruthuse. En 1476, les Frère
mune éditèrent, dans leur atelier de Bruxelles, un
gie et de droit canon. En 1480, Arnaud de Keysère
narde, un établissement qu'il transporta ensuite à
gantois d'Arnaud de Keysère marcha de 1483 à 148

Anvers posséda, dès 1482, une imprimerie dirig
van der Goes et Gérard Leeu. Dans cette ville parur
mière fois, en 1520, des traductions flamandes de c
Luther, traductions qui inspirèrent à Charles-Quint d
passablement draconiennes. En dépit d'une législati
la typographie belge resta florissante, surtout à Ar
dant le XVI[e] siècle, fonctionnèrent à peu près autan
n'en comptaient alors toutes les villes des Pays-B
imprimeurs de ce temps, nous ne citerons que l'illu

Originaire de la Touraine [1], Christophe Plantin s'
aux environs de 1550: il avait l'intention d'être libr
il devint imprimeur. En 1555, le Français natural
son premier volume : *L'institution d'une jeune fille d*

Grâce aux hommes éminents qui furent ses collab
au privilège qu'il obtint de vendre des livres liturgiq
les possessions espagnoles, Plantin obtint rapidem
mérité. Le principal ouvrage sorti de ses presses
Bible tétraglotte, commencée en 1568 sous la directio

tanus. A la mort de Plantin, sa maison passa à la famille Moretus (Moerentorf) dont le chef était gendre du célèbre Tourangeau.

Sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle, parut l'édit du 11 mars 1616, qui soumettait l'imprimerie à la censure ecclésiastique. Vers la même époque débute la première *Gazette* belge, probablement le plus ancien essai de journalisme tenté en Europe. Les *Nieuwe tydingen* étaient publiées à Anvers chez Abraham Verhoeven ; un privilège spécial des Archiducs, daté de 1605, accorde à l'industriel anversois le droit d'imprimer, graver et vendre « toutes nouvelles, victoires, sièges et prises de villes, que lesdits princes feraient ou obtiendraient, soit en Frise, soit aux environs du Rhin. »

Pendant le XVII[e] siècle, l'activité typographique belge se concentre à Louvain et à Anvers ; ses beaux jours sont passés [1].

La section renferme les spécimens des produits de seize cités belges ; voici leurs noms par ordre alphabétique : Alost, Anvers, Ath, Audenarde, Bruges, Bruxelles, Courtrai, Gand, Hasselt, Liège, Louvain, Malines, Mons, Namur, Tournai, Ypres. A ce contingent national, on a joint quelques ouvrages d'imprimeurs belges fixés à l'étranger. La matière est si abondante que je ne signalerai aucun livre postérieur au XV[e] siècle.

ALOST. Jean de Westphalie et Thierry Martens : S. Augustinus, *De salute* — *Psalterium ad laudem gloriosæ virginis Mariæ ;* s. d., vers 1473, in-4°. Thierry Martens : Baptista Mantuanus, *De vita beata,* 1474. Université de Gand. — ANVERS. Mathieu van der Goes : *Tractatus de expositione Missæ*, 1486 ; à M. van Bellingen. Gérard Leeu : *Thoofkyn van deuotien*, 1487 ; Université de Gand. — AUDENARDE. Arnaud de Keysère : Hermannus de Petra de Scutdorpe, *Sermones L super orationem Dominicam*, 1480 ; Université de Gand. — BRUGES. Colard Mansion : Jehan de Bouteiller, *Somme rural*, 1479 ; Université de Gand.— BRUXELLES. Frères de la Vie commune : Arnoldus de Gheilhoven, *Gnotosolitos*, 1476 ; Université de Gand. S. Bernardus, *Epistolæ*, 1484 ; à M. van Bellingen. — GAND. Arnaud de Keysère : Guillelmus Alvernus, *Rhetorica divina*, 1483 ; *Le traic-*

[1] *Catalogue*, H, p. 29 à 32. L'auteur, dont je viens d'analyser le travail, ayant cru devoir garder l'anonyme, je suis contraint de respecter son incognito.

tié de la paix (et de mariage fait à Arras en 1482), 1483 : à M. va Bellingen. — LOUVAIN. Conrad de Westphalie : Hugues de Sain Victor, *Speculum ecclesiæ*, s. d. (vers 1475); Maneken (Carolus V rulus), *Epistolares formulæ*, 1476. Jean de Westphalie ou de Pade born : Johannes Miles, *Repertorium in jure canonico*, 1475 : Bibli thèque de Mons. Rud. Loeffs de Driell : Bernardus Parmensis, *Cas longi super V libris decretalium*, 1484 ; Université de Gand. Guill vander Heerstraeten : Jean Beets, *Commentum super X præcep Decalogi*, 1486 ; Université de Gand.

Gérard de Lisa, ou de Flandre, imprima en 1480, à Cividale, livre intitulé *De honesta voluptate etc.* de Barth. Sacchi Platina, e posé par M. van Bellingen. Des bois gravés, portraits, lettrine marques, encadrements, fleurons, appartenant au Musée Planti d'Anvers, complètent la section typographique.

MUSIQUE. — Cette classe comprend deux catégories : manuscri et imprimés; instruments.

Deux *codices* de l'Université de Gand renferment des notatio attribuées aux Xe et XIe siècles ; un fragment noté, du XIIe, appartie à la bibliothèque d'Audenarde. La musique du XIIIe siècle a trou des représentants à la cathédrale de Tournai, à Audenarde et ch M. le chanoine Adolphe Le Grand. Des périodes suivantes, les mo numents abondent ; je n'en mentionnerai qu'un seul, le célèbre re cueil de l'Université de Gand : *Flores musicæ artis per Hugone sacerdotem Reutlingensem.* Je recours au catalogue. « Ce manuscri connu de toute l'Europe musicale, contient un traité de Jean d Muris (vers 1320) ; un autre de Gui d'Arezzo ; un autre sur les mo nocordes, tétracordes, etc., sans nom d'auteur ; un autre par Egi dius Carlerius : un autre de Jean Tinctor ; un autre attribué à Deni Lewis de Ryckel; plusieurs autres attribués à Tinctor, etc. Une partie du volume est copiée par Antoine de Saint-Martin Akkergem, en 1504 [1]. »

Quant aux ouvrages imprimés, beaucoup sont connus, mais il y en a aussi un grand nombre qu'aucun catalogue ne décrit. La cu-

[1] D, p. 36, n° 341. Cette partie du catalogue et la notice placée en tête sont dues à M. le chevalier van Elewyck, l'un des musiciens archéologues les plus savants de la Belgique.

riosité est vraiment excitée par les éditions de Pierre Phalèse et de Jean Bellère, qui fournissent les éléments les plus précieux sur les illustres compositeurs belges des XV[e] et XVI[e] siècles ; les amateurs ont à faire plus d'une découverte dans la série des tablatures du luth et d'autres instruments. L'Exposition contribue encore à détruire un préjugé trop répandu. On a dit et redit à satiété que les XVII[e] et XVIII[e] siècles avaient été absolument stériles en Belgique pour la composition musicale; erreur dissipée par de récentes études historiques. Plusieurs maîtres belges obtinrent, au siècle dernier, les honneurs de la publicité dans les meilleures éditions classiques d'Angleterre, de France et d'Allemagne. Les livres de chant liturgique forment une section riche et importante : on y rencontre en ce genre les beaux volumes édités par Plantin, Moretus, Verdussen, Plomteux, etc. L'affluence des documents à mettre en évidence était si considérable que, faute de place, la Commission a dû procéder par voie d'élimination : Je suis contraint, pour semblable cause, d'imiter l'exemple des Commissaires. Aux précédentes indications de dépôts où l'on garde les archives musicales de la Belgique, j'ajouterai une simple nomenclature des établissements publics et des collectionneurs les mieux fournis en ouvrages nationaux sur l'harmonie. Bibliothèques royales de Bruxelles et de Munich ; Bibliothèques de Louvain, de Tournai, de l'Université de Liège, du Séminaire de Namur ; Musée Plantin ; M. le chevalier van Elewyck ; M. F. Terby; M. le chanoine Henrotte; M. le chevalier L. de Burbure de Wezembeeck [1].

On a certainement fabriqué, de temps immémorial, des instruments de musique dans les XVII Provinces ; néanmoins l'art du facteur d'instruments à vent n'y apparaît à l'état de métier qu'en 1441. Les anciens documents citent, à cette époque, un Anversois, Pierre Bogaerts, faiseur de trompettes; l'industrie prospéra depuis, car il y eut, en 1765, jusqu'à six *tourneurs* d'instruments dans la seule ville de Bruxelles. Une très importante fonderie de cloches existait à Malines dès le XV[e] siècle. En 1520, les facteurs de clavecins for-

[1] Mon compte-rendu n'étant en définitive qu'une boîte aux renseignements, je me permettrai d'indiquer à l'occasion la riche bibliothèque musicale de M. C. Lindsen, à Utrecht.

maient, à Anvers, une gilde, dite de Saint-Luc ; ils répandaient dans l'Europe entière leurs produits alors sans rivaux. Vers le milieu du XVIe siècle, Anvers comptait aussi des facteurs de luths et de cithares, mais la lutherie belge n'acquit une certaine consistance qu'à l'aube du XVIIe ; au XVIIIe, de nombreux facteurs, dont quelques-uns, remplis de talent, portèrent au loin la renommée de leur estampille [1].

Le Conservatoire royal de Bruxelles n'a rien envoyé à l'Exposition ; on doit le regretter, car cet établissement possède une série instrumentale des plus remarquables. Des amateurs, parmi lesquels on distingue MM. Victor et Joseph Mahillon, Tuerlinckx [2], le comte V. de Marnix, le baron de Pitteurs, G. Mougenot, E. Amelot, L. Derdyn, Th. Libaert, ont apporté néanmoins un contingent fort curieux. De Lokeren est venu un *arigot* (espèce de fifre), donné par les archiducs Albert et Isabelle à la gilde de Saint-Sébastien de cette ville; il est en os, à viroles d'argent sur lesquelles on a gravé les noms des capitaines, lieutenants, sergents et membres de la corporation, à la date de 1613. La dynastie anversoise des Ruckers, célèbres facteurs de clavecins, est notablement représentée : deux *virginales* signées I. Ruckers, 1620, et A. Ruckers, 1628, à Madame A. Campo et M. L. Jouret ; deux clavecins d'André Ruckers, 1639 et 1651, au South-Kensington Museum ; enfin le charmant clavecin d'un Andreas Ruckers qui vivait au siècle dernier. La caisse de cet instrument, que j'avais admiré déjà chez son propriétaire, M. le baron de Goër de Herve, est en bois doré, couvercle rehaussé de peintures style Watteau [3].

Portraits historiques. — Portraits des évêques d'Anvers, 1570 à 1798 : Cathédrale d'Anvers. Portraits de divers bienfaiteurs et magistrats : Hospices civils d'Anvers. Portrait de Pierre Roose par van Dyck: aux héritiers de la famille Roose. Portrait de François van Beughem, grand-fauconnier du Brabant, 1570 à 1575, par F. Pourbus l'Ancien : à M. le vicomte H. de Beughem. Portrait d'Albert de

[1] *Catalogue*, D, p. 7; Notice de M. Victor Mahillon.

[2] Un cor de chasse signé *Tuerlinckx, à Malines*. Ce célèbre facteur d'instruments à vent, né à Aerschot en 1753, mourut à Malines en 1827.

[3] Jean Ruckers est le premier en date de cette famille qui, durant plus d'un siècle, conserva le monopole de la fabrication des clavecins.

Longueval, comte de Bucquoy, mort en 1663 : à M. C. de Bove [1]. Portrait de Pierre van Verren, fabricant de tapisseries à Audenarde, 1666 : à M. F. van Verren. Portrait de Chrétien Terninck, chanoine trésorier du chapitre cathédral d'Anvers, fondateur de l'établissement charitable qui porte son nom : Fondation Terninck, Anvers [2]. J'aurais pu m'arrêter à d'autres, mais on a ses petites préférences.

Monuments de Bruxelles. — La capitale de la Belgique, comme toutes les grandes cités, a subi et subit encore de ces remaniements qui font disparaître tant d'anciens édifices ; une collection spéciale de plans, de dessins, de gravures, de manuscrits et d'imprimés, est destinée à perpétuer le souvenir des choses qui ne sont plus. Sur 139 numéros exposés, 136 appartiennent à la Ville ; le reste à MM. le comte A. de Beauffort et H. Delmotte.

Salons réservés. — Il y en a trois à l'Exposition : le Salon royal, le Salon du South-Kensington Museum, le Salon de M. L. Somzée. J'y ai déjà introduit quelquefois le lecteur, mais il n'est pas inutile d'y retourner.

Salon royal. Magnifiques meubles et tapisseries des deux derniers siècles ; propriétaires : S. A. R. Mgr le Comte de Flandre, MM. A. de Gerlache, le baron Pycke de Peteghem, le baron de Pitteurs, Eug. Goddyn, Eug. Poswick, G. de Savoye, le duc d'Ursel, le comte J. d'Oultremont, etc. etc. Peintures : le *Triomphe de la Charité*, par Rubens, à M. Jules van Ysendyck ; Portrait de messager d'une gilde anversoise, 1576, à M. Puraye ; Triptyque de l'école de Memling, sujet pieux, vue de Bruges, volets aux effigies d'un van der Burch et d'une Ghistelles, à M. le comte van der Burch ; etc. etc. La série de clefs d'honneur et d'insignes de corporations m'a surtout captivé ; on ne trouve cela qu'en Belgique. Clef en or massif donnée à la ville de Louvain par le futur empereur Charles VI, 1710. Deux colliers ayant appartenu à Rubens : Académie royale des beaux-arts d'Anvers ; M. le baron A. de Vinck de Winnezeele. Trois colliers des *gildes* et des *serments* d'Alost : Sociétés de Saint-Sébastien et de

[1] Le chef actuel de la maison de Longueval habite Prague, mais il y a toujours en Artois une famille qui peut revendiquer à juste titre cet illustre nom.

[2] Le nom de Terninck représente encore, à Arras, la charité, dans la personne du chanoine Terninck, l'étude, dans celle de son frère Auguste ; il y a des familles où les vertus sont héréditaires.

Saint-Antoine, à Alost; M. V. de Witte. Collier du roi du Sern des Archers d'Anvers, 1607 : Musée des antiquités d'Anvers. É de la Société royale de Saint-Sébastien, à Bruges, symboles en gent, datés de 1600 à 1717. Collier de la Confrérie des Arbalétr de Chimay, 1586. Collier en argent offert par le duc de Croy Société des Archers de Chimay, établie en 1338; il est com d'une série de lettres gothiques ajourées formant cette noble vise : tant que vivray charles croy pour soutenir croy d(ivray). Colliei président de la Société de Rhétorique de Hasselt, fondée en 15 rosettes d'argent séparant des plaques sur lesquelles on a gravé noms des *Princes de la Chambre* et la date de leur élection; l' cription la plus ancienne remonte à 1516. Collier de la Gilde Arbalétriers de Nivelles, donné par Charles-Quint. Collier de la G de Saint-Pierre, à Saint-Trond, 1530. Il n'y a pas moins de 37 liers ; combien en ai-je omis?

Salon du South-Kensington Museum. Au milieu de quelques ciennes broderies religieuses, j'y trouve non sans plaisir — le l de l'oreille passe toujours — une tapisserie d'Arras, environ 1 représentant le *Jugement de Salomon* dans une bordure fleu haut. 3^{m} 05, larg. 3^{m} 885. On fait peu de cas, à Paris, des ha lisses artésiennes, aussi je suis charmé d'apprendre que l'An terre est moins difficile; à son adresse donc, les deux indicat suivantes. M. Charles d'Averdoing, peintre d'histoire, possède grand tapis d'Arras, *L'Annonciation* sur champ bleu clair sem roses, fin du XVe siècle; chez M. A. Gillet, on admire un pann (*dorsale*), haut. 1^{m} 20, larg. 1^{m} 46, laine, soie et or, où figure *Descente de croix* composée d'au moins vingt personnages ; X XVIIe siècle [1]. Je pourrais signaler d'autres *œuvres d'Arras;* je borne à celles-ci qui sont vraiment belles, et surtout bien authe ques, car elles proviennent du mobilier de la vieille cathéd tombée sous le marteau révolutionnaire.

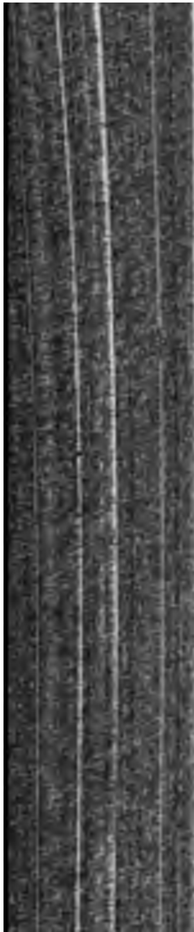
Salon de M. L. Somzée. Ici l'Italie règne en souveraine, e n'est pas absolument pour étudier l'art italien que je suis ven Bruxelles; il faut bien toutefois accorder quelques lignes à splendide exhibition où la foule circule avec bonheur. Je me rep

[1] M. d'Averdoing habite Paris; M. Gillet, Arras.

cherais d'autant plus un oubli immérité, que M. Léon Somzée m'a gracieusement ouvert, dans son domicile de la rue Royale, une vaste galerie renfermant assez de tableaux et de curiosités pour meubler deux salons égaux à celui du Champ des Manœuvres. En retour de la double satisfaction que j'ai éprouvée, on me permettra pour un instant de quitter la Belgique : mon excursion sur le versant méridional des Alpes sera courte.

Les *cassoni* sont de grands coffres en bois peint et sculpté dans lesquels on serrait les hardes ; l'équivalent du meuble nommé *bahut* par le Moyen-Age français. A l'occasion, on fabriquait des *cassoni* spéciaux pour corbeilles de mariage ; le fiancé y renfermait les cadeaux destinés à sa future. J'avais vu jadis chez M. Soulages, à Toulouse, de très beaux *cassoni* qui ont été vraisemblablement absorbés dans le Kensington Museum, accapareur insatiable de tout objet de prix exposé aux enchères ; ceux de M. Somzée me semblent encore l'emporter. Ils ravivent mes souvenirs de Florence, Florence que j'ai visitée à l'époque de sa grandeur autonome, Florence aujourd'hui déchue et ruinée parce que, du rang de capitale, elle a voulu descendre au niveau d'un simple chef-lieu de département italien. Que de misères enfantées sous un vain prétexte d'intérêt général ! Quel contraste entre la prospère indépendance de la Belgique et les patriciens de la Toscane, réduits maintenant pour vivre à abandonner au plus offrant les reliques d'une splendeur éteinte !

Un peu massifs avec leur forme de sarcophage à couvercle arrondi, les coffres du salon Somzée présentent une magnifique série de huit monuments qui court du XIV[e] siècle au XV[e]. *Cassone* dû au pinceau d'un artiste de l'école siennoise ; il retrace les occupations d'une Religieuse de l'ordre auquel appartenait la propriétaire. Des armoiries partiellement effacées aideraient à trouver le nom de la famille qui commanda ce meuble : XIV[e] siècle. *Cassone* par Benozzo Gozzoli (1408-1478), l'élève favori du Beato Angelico, le rival parfois supérieur du Masaccio, le suave décorateur du Campo-Santo de Pise ; on y voit des scènes guerrières et des écussons blasonnés. *Cassone* décoré par Piero della Francesca ; *Épisodes de la vie intime;* portraits; armoiries de l'illustre maison florentine della Gherardesca : XV[e] siècle. Grand *cassone* nuptial : sculptures rechampies d'or ; aux angles, deux dauphins supportent l'orgueilleux blason



prince A. Demidoff de San-Donato, la table acq
est à double titre une pièce historique.

Au sein du luxe étranger, on éprouve quelq
deux œuvres nationales : la tapisserie ment
une paire de girandoles flamandes en fer forg
Ryckam.

Reproductions d'objets d'art. — Pendant l'Ex
de Paris, en 1867, quinze princes, appartenant aux
de l'Europe, organisèrent un système d'échan
artistiques entre les Musées du monde entier. Le
les illustres promoteurs d'une idée aussi fécon
dans leurs pays respectifs, des collections analog
augura le Kensington Museum, bientôt imité à B

Installée définitivement le 6 juin 1871, sous
S. A. R. Mgr le Comte de Flandre, la Commissio
échanges internationaux a réussi à former un
déjà nombreux, mais que le manque de locaux c
encore permis de livrer au public. Une partie des
plâtres et photographies, est exposée dans le pa
on a l'intention d'y loger le reste des collectio
qu'étrangères, après la clôture des fêtes de 1880

Le plâtre va me fournir l'occasion d'aborder c
que leurs poids ou leur usage empêchèrent de fi
Bruxelles.

Fonts baptismaux de l'église de Saint-Barthélemy, à Liège. Le chroniqueur liégeois, Jean d'Outremeuse, nous a révélé le nom du fondeur qui exécuta cette œuvre capitale de dinanderie : Lambert Patras, *batteur* de Dinant, en est l'auteur; il la modela, en 1112, à la requête d'Hélin, chanoine de Saint-Laurent et abbé de Notre-Dame. Cinq sujets en haut-relief; le couvercle, aujourd'hui perdu, représentait les Apôtres et les Prophètes. Dix bœufs — il en manque deux qui complétaient la douzaine — supportent notre *Mer d'airain:* ils ne sont pas dus à Patras, leur origine est lombarde ; l'empereur Henri V les donna à l'évêque Otbert, en récompense, *ut fertur*, des services rendus par les Liégeois au siège de Milan [1]. Dinant était donc, au commencement du XII[e] siècle, un brillant foyer de l'industrie du laiton qu'y pratiquait un grand artiste. Que Lambert Patras ait appris son métier à l'école d'Hildesheim ou sur les bords du Rhin, peu importe? L'alliage qu'il employa me paraît essentiellement belge. Nulle part l'usage du laiton, aux anciennes époques, n'a été aussi répandu qu'en Belgique, pays où les mines de la Vieille-Montagne fournissent abondamment le zinc qui donne au cuivre une teinte jaune doré.

Fonts baptismaux de l'église de Notre-Dame, à Hal. Laiton fondu; coupe à pied octogone reposant sur huit lions accroupis, fût orné des statuettes assises des quatre Évangélistes. Sur le pourtour du couvercle, on voit les effigies des douze Apôtres dans des niches ogivales ; sur son couronnement, le Baptême du Christ. A l'étage intermédiaire, une crête fleuronnée saillante enclôt les figurines de saint Martin, saint Georges, saint Hubert et d'une femme agenouillée, sans doute la donatrice : Inscription : **ces fons fist williaume le feure fondeur a tournay lan mil cccclvi.** Nous avons déjà vu, à Saint-Ghislain, un *estapliel* de Guillaume Le Fevre ; le lutrin-aigle de Hal, aussi mentionné, aura été vraisemblablement fabriqué par le même artiste qui travailla encore pour plusieurs églises de Tournai. On n'a pu mouler la magnifique potence fleurdelisée des fonts

[1] Voy. Texier, *Dict. d'orfèvrerie; Annales archéol.; Mélanges d'archéol.* — Le Musée d'Arras possède un moulage des Fonts baptismaux de Liège ; le généreux donateur de cette pièce importante est M. le baron de Goër de Herve, un belge qui, par ses qualités aimables, a su conquérir en Artois des lettres de naturalisation intime.

baptismaux du Hal ; je préfère ses formes robustes aux gracieux enroulements de celle de Louvain [1].

A quoi bon conduire mes lecteurs devant les cénotaphes de Marie de Bourgogne et de son malheureux père? Tout le monde est allé à Bruges. Il n'est cependant pas inutile de rappeler que la tombe de Marie est due à Pierre de Beckere, orfévre bruxellois ; celle du duc Charles, à la collaboration de Jacques Jongelincx, fondeur d'Anvers, et des sculpteurs Josse Aerts, Jean de Smet, Pierre de Ram, d'après les dessins de Marc Gheeraerdt. Le retable d'Haekendover, XIVe siècle, est infiniment moins connu, mais l'article, offert à satiété, deviendrait maussade. Les métaux précieux, le cuivre et le bois nous ont assez pris de temps ; un morceau de pierre pour varier. Le *Tabernacle* de l'église de Léau, près Saint-Trond, est en calcaire blanc ; il mesure 16^m de hauteur. Flèche à neuf étages décorés de niches et de figures, notre monument est un merveilleux échantillon de l'art qui enfanta Saint-Eustache de Paris ; Martin de Wilre, seigneur d'Oplinter, et Marie Pellepaerts, sa femme, le donnèrent en 1552 ; Corneille de Vriendt, qui l'exécuta, reçut 600 florins d'or pour prix de son travail [2].

Au sujet des moulages, je formule une requête assurément bénévole ; elle mériterait néanmoins d'être prise en considération. Le Musée de la Porte de Hal possède un fragment de la colonne milliaire de Tongres, et l'inscription de ce fragment détermine en termes précis, les limites de l'ancien territoire des Atrébates. La ville

[1] Voy. Gailhabaud, *L'Architecture du Ve au XVIIe siècle*, t. IV, pl.

[2] Le tabernacle de Léau a été publié dans le *Magasin pittoresque*, t. XXXIII p. 25, sous l'indication fautive *Léon*. La gravure, qui ne donne que la partie inférieure du monument, est exacte ; à côté on voit un grand *estapliel* du XVe siècle orné de statuettes et sommé d'un Crucifix. Ce chandelier-lutrin, exécuté vers 1431 par Renier van Thienen, de Bruxelles, aurait fait bonne figure à l'Exposition, mais on a sans doute reculé devant son énorme poids. — Des témoignages authentiques établissent que l'industrie du laiton existait à Dinant dans la seconde moitié du XIe siècle ; deux fondeurs dinantais. Nicolas Joseph (1386 à 1392) et Jacques de Gérines (1455 à 1459) ont produit des œuvres capitales sur l'ordre des princes bourguignons. Au XIIIe siècle, Bouvignes, localité proche de Dinant, sur l'autre rive de la Meuse, fit concurrence à sa voisine en travaillant aussi le laiton. Il en résulta des querelles qui aboutirent à la ruine de la première par Philippe-le-Bon, 1465. *Catal.*, A, p. 10 et 11.

d'Arras s'estimerait très heureuse d'obtenir le plâtre d'un monument qui intéresse à si haut degré l'histoire de la Province d'Artois. La Commission royale belge des échanges internationaux ne voudrait-elle pas exaucer un vœu bien légitime et acquérir un titre à la gratitude des archéologues artésiens? Puisse ma faible voix monter assez haut pour être entendue !

COMESTIBLES. — Horace avait dit :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Boileau modifie à peine l'aphorisme latin :

Mêlons le grave au doux, le plaisant au sévère.

Pourquoi n'obéirais-je pas aux préceptes de deux grands classiques? D'ailleurs la question des comestibles appartient, elle aussi, à l'archéologie ; Adam mangeait certainement, et sa descendance mangera jusqu'à la consommation des siècles. Le menu a beaucoup varié depuis le premier homme ; on a singulièrement perfectionné l'art de *creuser sa tombe avec les dents.* Les phases de cet art, éparses dans les manuscrits et les imprimés, attendent un metteur en œuvre qui les réunisse en savant traité. Jusqu'à présent, la matière, du moins à ma connaissance, n'a été que partiellement effleurée : l'archéologie culinaire reste encore à l'état d'embryon. Dieu me garde d'entreprendre un semblable travail, il exigera une érudition encyclopédique ; mais j'aime à récolter çà et là de petits éléments qui pourront être utilisés par le futur auteur d'une *Histoire universelle de la cuisine.* Donc en flânant à travers le jardin, côté industriel, j'avise un joli pavillon où s'étalaient d'assez vilains sacs aux couleurs belges, avec l'inscription *Bernardins de Fleurus.* L'enseigne m'allèche — on saura bientôt pourquoi — entrer, déguster, expédier en France deux caisses pleines de marchandise, affaire d'un instant : outre qu'elles étaient exquises, mes pâtisseries apportaient une révélation.

Le *bernardin* est une mixture d'amandes et de sucre, triturés et dosés *secundum artem.* Ce massepain tire à coup sûr son nom d'un Ordre célèbre, dont les membres féminins durent s'adonner à la confiserie dès l'époque où le goût des douceurs s'introduisit dans les cloîtres : admettons le XV[e] siècle pour les Pays-Bas ; il serait possible

de remonter plus loin [1]. Saint-Omer a joui d'une réputation méri pour les *bernardins* secs, or cette ville était proche voisine du mon tère cistercien des Dames de Blendecques. Les *bernardins* audomai sont médiocres aujourd'hui, vu la substitution du sucre raffiné à cassonade ; les *bernardins* de M. Ledrut-Close — j'ai nommé l'art fleurusien — se reconnaissent à leur pâte onctueuse due à l'em| intelligent d'un sucre brut de qualité supérieure. La formule M. Ledrut est ancienne, très ancienne, bien qu'il ne lui accorde (60 ans d'âge sur ses affiches; où en rechercher l'inventeur? diocèses de Gand, Bruges, Malines, Liège et Tournai possédèr un certain nombre d'abbayes cisterciennes de Filles : le *bernar* de Fleurus est-il originaire de Marquette ou de Groeninghe, Waesmunster, Wrauven Park, Terbeecke ou Dorizeele? Je penc rais assez volontiers pour Vaudoux (*Vallis dulcis,* Namur) si Flandre n'avait pas déjà une vieille réputation en matière de pa d'épices [2].

Ceci est-il une réclame? Je ne sais trop. En tout cas, que les sc tiques aillent à Fleurus et ils seront de mon avis.

Petit pays, grand peuple, s'écriait naguère, à propos des Belg M. de Quatrefages, dans un Congrès scientifique ! on sait cela puis longtemps : mais l'abondance des preuves ne nuit pas, et l'l position rétrospective de 1880 confirme d'une manière éclata l'apostrophe du savant Français. Si la Belgique a, comme toute périorité, des détracteurs plus ou moins acerbes, elle vient de l clôre victorieusement la bouche. Je relève sur le catalogue offi 8831 numéros, comprenant environ 10,000 objets envoyés par exposants. Objets et exposants sont belges en immense majori de tels chiffres ont autant d'éloquence que mes pâles esquisses

[1] L'Occident connut la canne à sucre par les expéditions d'Alexandre; Arabes introduisirent cette plante en Sicile vers le milieu du XII[e] siècle; passa en 1420 à Madère et de là aux Canaries, d'où l'Europe tira longtemps approvisionnements. La culture de la canne, en Amérique, ne date que de 1; Bouillet, *Dict. univ. des sciences*; SUCRE, p. 1577, col. 1, 2[e] éd.

[2] Le *pain-d'épices*, qui attend son historien, me paraît être d'origine flamai témoins les célèbres produits de Gand, Lille, Arras, etc. L'industrie du pa d'épices doit avoir été importée à Dijon par quelque *maître-queux* des duc Bourgogne.

que mes laconiques mentions. Une vertu est encore tenace chez nos voisins, le respect de la tradition ; ils l'affirment aujourd'hui avec une ardeur singulière, et ils ont bien raison d'insister, quand les derniers restes de la *Famille* expirent sous les coups du *Progrès*.

Mon compte-rendu est élogieux, trop peut-être au gré de quelques-uns ; je n'ai cependant voulu flatter personne, bien que les occasions en aient abondé : selon mon habitude, j'ai décalqué sur le papier les impressions que j'avais ressenties. On ne s'étonnera donc pas de voir maintenant surgir une critique en manière de flèche du Parthe ; cette critique, basée sur des études auxquelles j'ai dû, hélas ! renoncer, sera aussi bienveillante que possible.

Toutes les branches de l'ancien art industriel, en Belgique, ont été l'objet de consciencieux travaux. Dinanderie, tapisseries, dentelles, bibliographie, musique, verrerie, céramique, trouvent des historiographes en la personne de MM. Ruelens, Pinchart, Schuermans, Wauters, Mahillon, Van Elewyck, Capronnier, C. Dehaisnes, Van Drival, van de Casteele, Génard, Fétis, van Bastelaer, Schmitz, C. Lyon ; combien en ai-je omis ? une seule classe me paraît avoir été négligée, l'*ars textrina ;* pourtant l'industrie des tissus brilla aussi en Flandre, car je lis ce qui suit dans un ouvrage autorisé : « On faisait beaucoup de soieries en Flandre, surtout à Bruges, dont les satins étaient célèbres au XVI[e] siècle, et je soupçonne fort le satin et les rubans d'Espagne, dont il est souvent fait mention dans les comptes et dans les inventaires de cette époque, d'être venus, non de l'autre côté des Pyrénées, mais des Pays-Bas, qui étaient alors sous la domination espagnole [1]. » Le catalogue ne mentionne pas un seul petit lambeau de satin de Bruges, bien que l'on ait le signalement de cette espèce d'étoffes : un mélange de soie et de fil les rendait inférieures aux autres satins ; elles portèrent aussi le nom de *satin caffard* [2]. A défaut de la Belgique, où il y en a pour sûr, le Musée d'Utrecht aurait vraisemblablement pu fournir quelques échantillons de satin de Bruges, même de ces damas, de ces brocarts et de ces velours ciselés ou frisés que l'Italie n'a pas tous

[1] Francisque Michel, *Recherches sur la fabrication des étoffes etc.*, t. II, p. 224 et 225.

[2] Savary, *Dict. univ. du commerce,* SATIN.

produits ; je soupçonne que les Pays-Bas
vendiquer leur part. On n'a pas établi non
broderies en soie polychrome sur champ d
constituent les merveilleux orfrois dont la
Chapelle, possédait le secret [1]. Le temps e
de traiter au point de vue national une q
date à l'ordre du jour en Allemagne et e
écrits devant former la base du travail, j'
l'érudit archiviste municipal de Bruges, M.
pulser au plus vite la section commercial
dirige.

(*A suivre.*)

[1] Un pieux souvenir à cette noble femme, à cette
Age eût célébrée. Elle a quitté la terre, m'a-t-on dit
sa place l'attendait. Qu'est devenue l'école de brode
Pauvre-Enfant-Jésus à Aix-la-Chapelle et à Cologne
des autres maisons religieuses de l'Allemagne impér

DE QUELQUES SINGULARITÉS

LONGTEMPS USITÉES

DANS LA REPRÉSENTATION DE LA NATIVITÉ DE N.-S.

—

DEUXIÈME ARTICLE *

—

VI.

Nous cherchons à expliquer, nous ne prétendons pas absolument justifier tout ce qui peut surprendre dans les compositions qui font l'objet de cette étude. Ce qui surprend le plus, c'est d'y voir le divin Enfant recevoir comme une sorte de baptême. Ce terme vient naturellement à la pensée, vu que la cuve dans laquelle il est à moitié plongé prend ordinairement la même forme que les fonts baptismaux. En conséquence, pour illustrer un article de M. l'abbé Sagette sur l'iconographie du baptême, M. E. Didron a donné dans les *Annales archéologiques* [1] une belle gravure de cette scène, d'après la châsse des grandes reliques à Aix-la-Chapelle, et il lui consacre une note où il en reconnaît sans hésitation le caractère tout symbolique, dans le sens que nous allons exposer.

Cet épisode, (nous pouvons l'appeler ainsi) du grand cycle poétique, par lequel l'art chrétien célèbre à sa manière la vie du Sauveur et les mystères proposés à notre foi, apparaît dans les représentations du VIII[e] siècle, au plus tard : M. Rohault de Fleury en donne trois exemples de cette époque [2]. Un peu plus ancienne encore

* Voir le numéro de Juillet-Septembre 1880, p. 107.

[1] *Ann. arch.*, t. XXV, p. 314.

[2] *L'Évangile*, pl. XI, XII.

pourrait être une peinture des catacombes dans le cimetière de Saint Valérien ou de Saint-Jules [1], car le P. Garucci croit que, probablement, elle a été exécutée sous le pontificat du pape Théodore I c'est-à-dire au milieu du VII[e] siècle. Elle représente au centre une Vierge-Mère, désignée par ces mots S(*an*)C(*t*)A D(*e*)I GENETRIX ; au-dessus l'Enfant-Jésus dans la crèche et une femme qui en approche tendant les bras ; on voit à droite la Visitation, et à gauche l'Enfant-Jésus plongé dans une cuve par deux femmes dont l'une est désignée sous le nom de SALOME [2]. Macarius n'avait songé en présence de cette composition qu'à y voir saint Jean devant la Porte Latine, sans prendre garde à l'inscription : Bottari et d'Agincourt avaient cru au martyre d'une chrétienne nommée Salomé. Le P. Arthur Martin est le premier, il paraît, qui se soit aperçu que ce nom trouvait son explication dans les Évangiles apocryphes et notamment dans le Protévangile de saint Jacques. La légende dont il s'agit devrait être tenue en horreur, si elle disait que le ministère de sages-femmes aurait été utile à la sainte Vierge ; mais loin d'aller jusqu'à cette monstruosité, si elle les fait intervenir, c'est au contraire pour constater que Marie ne pouvait en avoir besoin. Cela seul sonne fort mal, car il en résulterait que le mystère de son enfantement virginal aurait été dès lors divulgué. Il faut reconnaître la faute et non pas l'aggraver. Selon la plupart des versions, ces femmes auraient été au nombre de deux ; mais il se pourrait bien que la fable primitive n'en ait mis d'abord en scène qu'une seule ; il n'en apparaît en effet qu'une seule dans l'*Évangile de l'Enfance;* et l'on peut croire sans trop se hasarder que les deux noms de Salomé et de Zelemi, qu'on donne aux deux femmes dans l'*Evangile de la Nativité de Marie* et *de l'Enfance de Notre-Seigneur,* ne sont que des formes différentes du même nom dont on a fait aussi ailleurs celui de Gélomé. Quoi qu'il en soit, celle de ces femmes qui reçoit communément le nom

[1] Bosio, *Roma sott.*, p. 579; Garucci, *Storia dell' Arte cristiana,* pl. 84, fig. 1. L'Enfant-Jésus, dans la crèche, porte le nimbe crucifère; dans la cuve, le nimbe simple. Cette anomalie peut être l'effet d'une dégradation dans la peinture ; elle a pu favoriser des erreurs quand on a examiné cette peinture isolément ; il ne peut y en avoir, quand on étudie l'ensemble des monuments.

[2] Dans la planche de Bosio, on lit SALOMEV, mais le P. Garucci a constaté que ce qui avait été pris pour un V était un signe de ponctuation.

de Salomé veut d'abord douter de l'enfantement virginal : elle en est punie et perd l'usage d'une de ses mains, puis elle le recouvre aussitôt après avoir touché l'Enfant-Jésus. Cette particularité de la légende est représentée dans notre peinture, au dessus de la *Vierge-Mère*. Vient ensuite la scène du bain où cette même femme est nommée Salomé [1]. Il n'y a donc pas d'incertitude, les deux femmes qu'on voit y participer sont celles-là mêmes que désignent les Évangiles apocryphes [2]. Dans ces légendes, cependant, il n'est question d'aucun soin du genre de celui que nous voyons rendre ici à l'Enfant-Jésus. D'où vient donc que sur leurs récits on a enté en quelque sorte un élément de représentation lui-même si répandu du VIII[e] siècle au XIII[e], que dans l'espace de quelques minutes nous pouvons à l'instant même en réunir plus de vingt exemples sous nos yeux, sans y comprendre ceux dont l'interprétation a été contestée?

Si on a rattaché ce bain à la venue des sages-femmes, ne serait-ce pas parce que Salomé passait pour avoir été guérie et que cette guérison était considérée comme un symbole de la guérison du péché par le baptême? Quoi qu'il en soit, quant au fait même de la signification donnée à la cérémonie dont il s'agit, comme allusion à la sanctification des eaux et au baptême, nous ne nous en tiendrons pas aux conjectures, et l'on jugera si nous n'en donnons pas des preuves.

[1] La guérison de Salomé se voit sur les bas-reliefs du siége épiscopal de Ravenne, et sur une boîte à Eulogies, découverte à Minden, deux monuments du VI[e] siècle. (Garucci, *Storia dell' Arte cristiana*, pl. CCCCXVII, CCCCXXXVII.)

[2] Le P. Garucci (*Storia dell' Arte cristiana*, t. II, p. 9) cite à ce sujet une prétendue copie de la peinture du cimetière de Saint-Valentin, qui montre combien il faut être sur la réserve avec les documents de seconde main. Dans ce dessin, conservé à la bibliothèque du Vatican (n° 5409, p. 57), l'Enfant plongé dans la cuve ne porte pas de nimbe, les deux femmes sont à genoux, le nom de Salomé n'est donné à aucune d'elles, mais à une autre femme nimbée qui est placée de l'autre côté, là où en réalité se voit la Visitation, avec addition d'un M et d'un R liés ensemble pour faire *Maria Salome*. C'est-à-dire qu'on a confondu la sage-femme des livres apocryphes avec la sainte femme de l'Évangile, du même nom. Cette femme est accompagnée d'une brebis. Puis au sommet de l'arcosolium, là où l'on devrait voir la sage-femme guérie, on a placé un ange avec des couronnes.

VII.

On rencontre très anciennement des représentations de la N vité où la cuve baptismale apparaît sans que les sages-femmes el mêmes soient mises en scène. Il en est ainsi sur le diptyque de cathédrale de Milan, provenant de la basilique ambroisienne, nous avons déjà cité relativement à l'Annonciation, dans le com timent que nous reproduisons (pl. II, fig. I). Cet ivoire est do par Mazoni [1] comme étant du Xe siècle ; nous aurions incliné mé à le croire antérieur au diptyque de Bologne, que Gori estime p bablement du VIIe siècle [2]. Sur celui-ci sont aussi représentée cuve et l'aiguière sans que personne paraisse vouloir y plonger divin Enfant. Une femme intervient, la Salomé de la légende s doute; elle semble suppliante, et la sainte Vierge, les yeux tour vers elle et la main droite légèrement levée, semble vouloir par geste lui attester quelque chose plutôt que l'assurer seulement d bon accueil. Ne lui affirme-t-elle pas la Rédemption appliquée pa baptême? Sur l'ivoire de Milan, où il n'intervient aucune femi cette divine Mère, une main tendue vers la cuve et le visage à de tourné vers son divin Fils, sans aller cependant jusqu'à fixer lui son regard, ne semble-t-elle pas dire encore : Voilà la Réden tion et dans son auteur et dans son moyen? Quoi qu'il en soit nuances de sentiments imaginés par l'artiste, toujours est-il dans ces deux monuments la cuve n'a certainement pas été posé uniquement comme un détail familier. Observé isolément, le fr ment d'une miniature du XIVe siècle, reproduit ici (pl. II, fig. pourrait peut-être donner lieu à une interprétation de ce ger mais les rapprochements que nous faisons témoignent sans ince tude, dans ce petit monument, d'une réminiscence des idées ex mées plus anciennement, bien qu'il soit entré dans le cycle du na ralisme et des sentiments affectueux. Nous y reviendrons à ce po

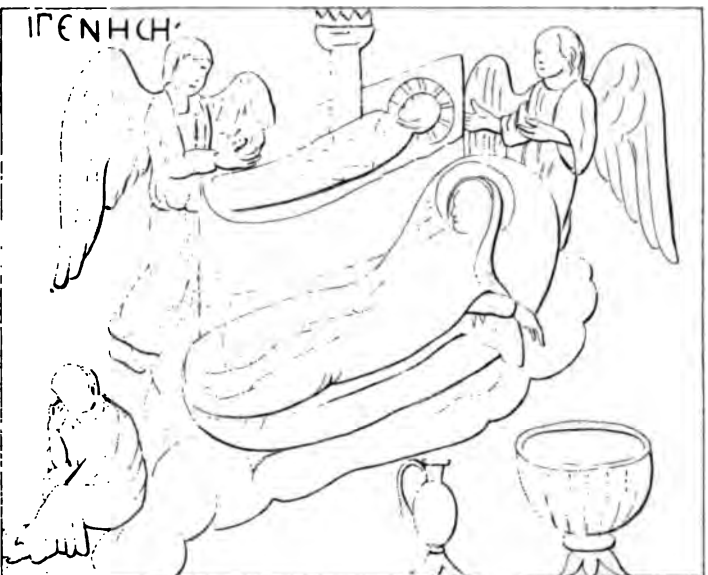
[1] *Tavole della storia della chiesa*, Xe scle.

[2] Gori, *Thes. vet. dipt.*, t. III, ivoire de Milan, pl. XXXI; ivoire de Bolo pl. XXXV. L'inscription grecque de l'ivoire de Milan porte ΙΓΕΝΗCΗ, idioti pour Η ΓΕΝΕCΙC, *naissance*.

2



1



3



NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR

(1. Ivoire du IX.e ou X.e Siècle ; 2. Miniature du XIV.e ; 3. Bas-relief du XV.e).

HSF SC.T

LITH BARROUX-GAUVIN, POITIERS

de vue, quand nous rechercherons comment aux XIV[e] et XV[e] siècles, nos compositions s'étaient modifiées avant d'achever de disparaître. C'est alors aussi que nous étudierons la Nativité de Ghiberti donnée fig. 3. On remarquera dès à présent comment l'attitude de saint Joseph, précédemment signalée, se retrouve foncièrement la même sur l'antique diptyque, et sur le bas-relief du XV[e] siècle.

Sur un camée du musée de Vettori qu'il a publié [1] et que nous reproduisons (pl. I, fig. 4), la sainte Vierge et l'Enfant-Jésus sont tous les deux ensemble plongés dans la cuve. L'attitude de Marie est celle de l'Orante-mère, et à côté de sa tête on lit : ΜΡ ΘV (Mère de Dieu) ΗΠΗ ΓΗ (*fons,* source). En effet des flancs de la cuve s'élancent deux jets d'eau vivifiante. A cette image Vettori applique justement ces mots du Cantique : *Fons Hortorum, puteus aquarum viventium quæ fluunt impetu de Libano* (IV, 15), et encore ceux-ci d'Isaïe : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (XII, 3). A quelle époque appartient cette pierre ? Bon nombre de ces petits monuments ont été falsifiés, et la persistance des types chez les Grecs est d'ailleurs portée si loin qu'il faut apporter à l'appréciation des dates, quand il s'agit de leurs œuvres, une grande circonspection. Nous ne voulons donc pas affirmer, mais nous ne croyons pas beaucoup nous éloigner de la vérité en admettant que, sinon le camée lui-même, du moins le type de la représentation remonte au VII[e] ou au VIII[e] siècle, c'est-à-dire qu'il est à peu près contemporain de nos plus anciennes représentations du bain de l'Enfant-Jésus ; dans tous les cas, elle les éclaire d'un précieux commentaire ?

Nous sommes fondé à le croire, de plus en plus, les représentations de la cuve baptismale et du bain de l'Enfant-Jésus ne proviennent des livres apocryphes qu'eu égard au ministère des femmes qui lui donnent leurs soins. Ce sont d'ailleurs des éléments de compositions qui, provenant de différentes sources, viennent converger ensemble. Et encore devons-nous dire que la présence des femmes dans la représentation de la Nativité ne provient pas uniquement des livres apocryphes ; en effet, indépendamment du ministère que nous leur voyons remplir dans la scène du bain, leur rôle près de la sainte Vierge n'est pas toujours en conformité avec ces récits.

[1] Vettori, *Nummus æreus explicatus,* p. 61.

Dans le Bénédictionnaire de saint Œthewold (X[e] siècle), une de ce femmes soulève l'oreiller sur lequel s'appuie la tête de Marie, c'est à-dire qu'elle remplit le rôle d'une suivante ; l'on se rappellera qu dans un assez grand nombre de monuments depuis le VI[e] siècl jusqu'au IX[e], on a donné une ou plusieurs suivantes à la Mère d Dieu, dans la scène de l'Annonciation. Cet usage s'est conserv bien plus longtemps et jusqu'aux temps modernes dans celles de l Visitation. Originairement, il ne paraît pas douteux que ce ne fu pour lui rendre honneur, et parce qu'on voulait la traiter comm une princesse, par un sentiment analogue à celui qui a fait donne à Notre-Seigneur sur la croix même, les attributs de la royauté Nicolas de Pise, sur la chaire de la cathédrale de Sienne, presqu semblable à celle du baptistère de Pise, a posé une couronne su la tête même d'une des femmes qui baignent l'Enfant-Jésus [1].

Nous proposerons des conjectures sur la signification de cett attribution, mais nous ne connaissons aucune donnée comparativ qui soit de nature à leur donner de la consistance. Nous insisteron au contraire sur la composition d'une peinture murale découvert il y a une trentaine d'années dans notre Poitou, parce que, malgr des particularités plus exceptionnelles, elle s'explique par l'ensemble des monuments analogues et nous paraît très propre à en faire ressortir la pensée commune.

VIII.

La peinture dont il s'agit a été exécutée au XII[e] siècle, peut-être même au XI[e], dans l'antique église de Saint-Pierre-des-Églises, située sur les bords de la Vienne à deux kilomètres de Chauvigny. Elle avait été recouverte de peintures plus récentes, et le tout ensemble était caché sous un épais badigeon. Le curé de la paroisse, avec l'aide de M. l'abbé Auber, a réussi à remettre au jour, mais dans un grand état de détérioration, une série de représentations, parmi lesquelles il était facile cependant de reconnaître le crucifiement, la Visitation et l'Adoration des Mages superposées, et aussi le combat de saint Michel contre le dragon à sept têtes. Immédiatement

[1] Cicognora, *Storia della Scultura*, t. I. pl. XIV.

au-dessus repose la scène d'abord trouvée très problématique que nous allons décrire. La difficulté de son interprétation était compliquée par l'incertitude de ses linéaments. Bientôt après, elle fut l'objet d'un grave dissentiment entre M. l'abbé Auber lui-même et M. de Longuemar, tous les deux membres éminents de la Société des Antiquaires de l'Ouest, et tour à tour ses présidents à de fréquentes reprises. Pour nous, ce qui nous importe le plus, c'est de bien déterminer les points sur lesquels, quant à la composition, on est d'accord, et d'indiquer ceux sur lesquels il y a divergence.

Sans nous arrêter à un croquis donné d'abord par M. de Longuemar [1], nous prendrons pour terme de comparaison un dessin de lui, plus étudié et plus complet, publié bien postérieurement par le P. Cahier [2] d'une part, et de l'autre le dessin donné par leur antagoniste [3]. Or, de part et d'autre, on voit dans une cuve de forme baptismale, un personnage nimbé baigné par une femme, en présence d'une autre femme qui apporte une tunique ; et derrière celle-ci apparaît un quatrième personnage assis, les bras étendus et tenant un vase incliné dans chacune de ses mains, personnage qui a de la barbe d'après M. de Longuemar et qui est imberbe d'après M. Auber. Les autres différences portent sur le nimbe du personnage plongé dans la cuve, nimbe qui, d'après M. de Longuemar, serait crucifère, et simple d'après M. Auber, et c'est là le point décisif de la question débattue entre eux. Ce dernier, en effet, a cru reconnaître la Nativité de la sainte Vierge, là où il ne nous paraît pas douteux, quand même le nimbe serait simple, qu'il faut voir la représentation habituelle du bain de l'Enfant-Jésus. M. de Longuemar avait cru d'abord à celui du baptême de Notre-Seigneur par saint Jean-Baptiste, et les traits indécis de son premier croquis permettraient cette supposition, mais elle est exclue par le dessin publié par le P. Cahier, aussi

[1] *Chroniques populaires du Poitou*, in-8°. Poitiers, 1851, p. 159.

[2] *Nouveaux Mélanges d'Archéologie*, gd in-4°. Paris, 1874, p. 143. M. de Longemar s'est plaint de la mauvaise exécution de la gravure. Le P. Cahier est convenu de la justesse de cette plainte. Comme nous ne parlons de cette gravure que relativement aux éléments essentiels de la composition, nous croyons cependant pouvoir la prendre pour base de nos observations.

[3] *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest pour 1851*, t. XVIII. Poitiers, 1852, p. 272, pl. IX.

bien que par celui de M. Auber, une femme étant manifester représentée là où l'on aurait pu être tenté de voir le saint Pré seur. Et, en effet, le Père Cahier, interprétant la pensée défin de son dessinateur, n'hésite pas à reconnaître dans cette scèn bain de l'Enfant-Jésus. Les formes de celui-ci, mal dessinées prêtaient à la pensée d'y voir un adulte, mais il en est ainsi d'autres cas où il n'y a pas d'incertitude, et nous verrons bie qu'on a pu le faire quelquefois avec intention.

Que reste-t-il donc dans cette représentation qui la distingu mode de composition habituellement usité pour un pareil suje reste la circonstance de la tunique portée par l'une des femme la présence du personnage aux deux vases. Avant d'en tirer inductions qui nous paraissent en devoir résulter, nous di cependant encore que M. Auber a pu se prévaloir en faveur de interprétation, d'une inscription placée au dessous de la scène question, où, d'après toutes les versions, on lit d'abord : AVE MA Quant aux autres caractères rapportés ensuite différemment, on donne aucune explication satisfaisante. Ces mots, *Ave Maria,* p raient indiquer que dans la scène du combat placée au-dessou Vierge de l'Apocalypse était aussi représentée dans l'espace r vide par l'effet des dégradations, c'est tout ce que nous pourr en conclure. Directement, ces mots se rapportent à l'Annoncia qui, on peut le dire avec presque certitude, figurait dans l semble de ces peintures, et peut-être n'y avait-il que transposit Au dessus de la scène du bain, il ne reste des peintures qui o paient cette place que quelques linéaments, affectant deux for paraboliques superposées ; mais ces lignes mêmes qui paraîtra insignifiantes en l'absence de tout terme de comparaison, sont à fait en rapport avec la supposition, en elle-même très proba qu'on y voyait la sainte Vierge couchée selon la pratique alors o naire, et au dessus d'elle son divin Enfant étendu lui-même dan crèche, comme on le voit dans nos planches. (Pl. II, fig. 1, et pl.

La tunique portée par l'une des femmes se rapporte on ne p mieux à l'idée du baptême, surtout avec cette pensée, que le b de l'Enfant-Jésus est une sorte d'assimilation à la cérémonie Sacrement pour exprimer l'idée de la sanctification des eaux. D ce cas, cette tunique serait la robe baptismale. Il se peut enc

qu'elle représente la robe sans couture du Sauveur ; d'ailleurs, les deux pensées ne s'excluraient pas, loin de là, et il ne serait pas impossible que, dans la femme qui la porte, on ait vu une certaine figure de l'Église, pensée à laquelle pouvait aussi se rapporter la femme couronnée de la chaire de Sienne.

Plus positive est la signification du personnage aux deux vases. M. de Longuemar, bien qu'il n'en eût vu qu'un seul encore en 1851, n'avait pas hésité dès lors à y reconnaître le Jourdain. Nous verrons tout à l'heure pourquoi les deux vases sont plus complètement en rapport encore avec cette interprétation. Quant à la barbe, il convient mieux au Jourdain personnifié d'en porter l'attribut, mais il est aussi bon nombre de ses représentations allégoriques, où il apparaît imberbe, de sorte que même à s'en tenir au dessin de M. Auber, l'interprétation à laquelle nous nous rallions ne nous paraîtrait pas douteuse.

Le Jourdain personnifié a été représenté dans la scène du baptême de Notre-Seigneur dès le VI[e] siècle. M. Rohault de Fleury en a réuni trois exemples provenant tous les trois de Ravenne, le premier emprunté à l'antique siége épiscopal, où la figure dont il s'agit est imberbe, les deux autres aux mosaïques dont sont ornés le baptistère et l'ancien baptistère arien, devenu l'église de Sainte-Marie in Cosmedin [1]. Plus tard on a dédoublé le fleuve sacré et aussi son nom en lui attribuant deux sources, qui ont reçu les noms de *Jor* et de *Dan*. On en voit un exemple dans la miniature du Graduel de Prum (XI[e] siècle), qui se trouve à la Bibliothèque nationale (n° 9448). M. Rohault, à cet exemple, en joint un autre de même époque [2]. Les noms n'y sont plus donnés, mais nous les retrouvons dans une miniature de la bibliothèque de Turin, publiée par Paciaudi [3], et qui doit être à peu près du même temps. Les deux sources n'y sont plus personnifiées, mais représentées par deux disques et deux cours d'eau qui viennent converger et portent ces noms, FONS YOR, FONS DAN. On voit maintenant pourquoi, dans la peinture poitevine elle-même à peu près contempo-

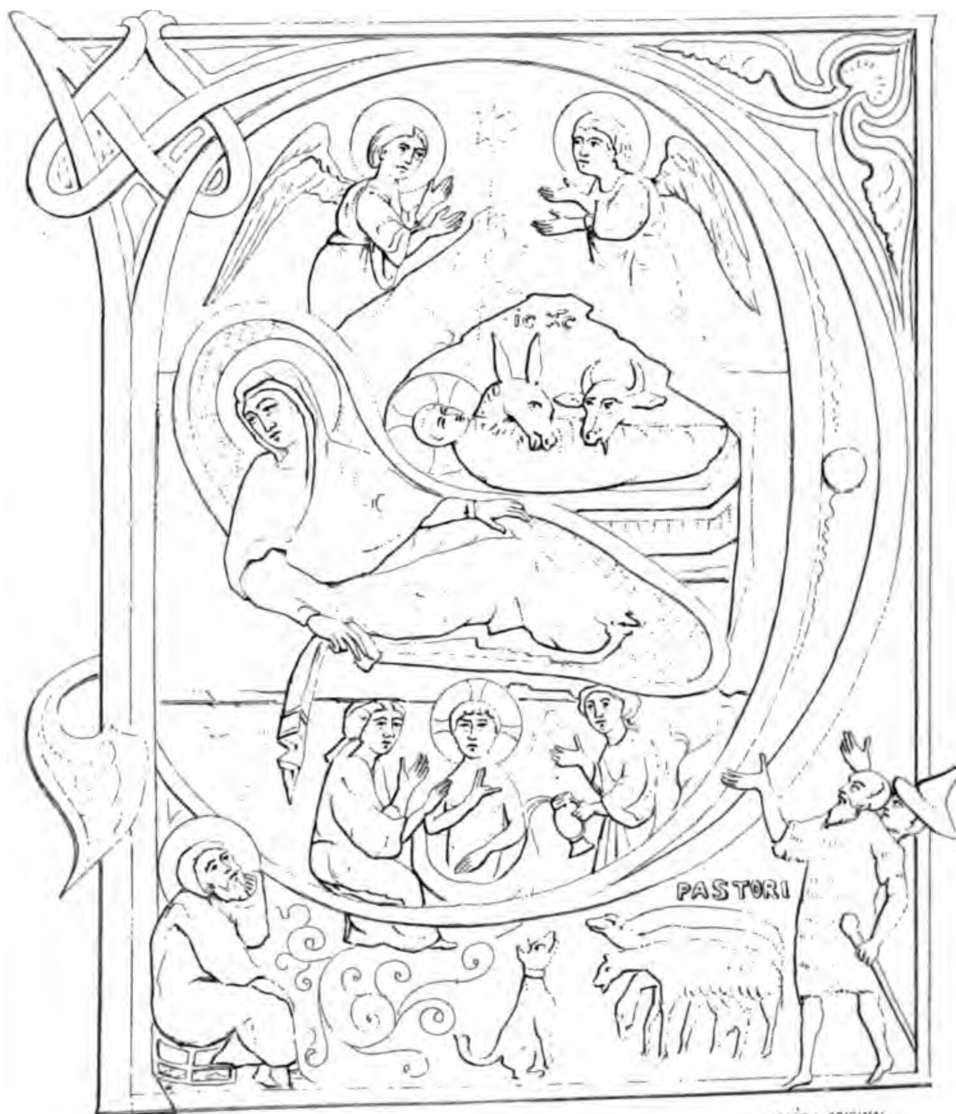
[1] Rohault de Fleury, *l'Évangile*, t. I, pl. XXXII, fig. 2 et 4; pl. XXXIII, fig. 2.
[2] *L'Évangile*, t. I, pl. XXXIV, fig. 1, 2. — Un autre exemple a paru dans la livraison précédente de cette *Revue*, p. 140.
[3] *De Cultu S. Johannis Baptistæ*, in-4°, Rome, 1755, p. 69.



que nous devons relever. Notre-Seigneur, bien c
nimbe crucifère, surmonté du Saint-Esprit sous fi
y prend la figure d'enfant, ce qui a permis de le
rement nu ; il est plongé dans une cuve à pied,
même la forme de fonts baptismaux et repose sur l
saint Jean-Baptiste est imberbe et porte une long
voriserait une confusion avec les femmes qui bai
ailleurs l'Enfant-Jésus, si ce n'était son nimbe et
lequel il est placé. Il est d'ailleurs mentionné dan
voisine et ainsi conçue : UBI XPS ET IHOANNES IN JORI
CTI FVERUNT. Cette inscription donne lieu à Paciau
question de savoir si conformément à ces paroles
baptizari... (Matth. III), S. Jean fut lui-même bapti
gneur, et naturellement il conclut en disant que le
ne fut baptisé que dans le Saint-Esprit. Ce qui nou
ce sont les grands rapprochements qui existent e
sentation et la scène du bain, rapprochements q
bien par une pensée commune : la sanctification de
cité régénératrice qui leur est appliquée par Jésus
Sauveur y est plongé.

IX.

De nouvelles et puissantes inductions en faveu
tion proposée viennent se joindre, au XIII[e] siècle,
tirons des monuments antérieurs jusqu'ici invoqu



CH. DESCOUST, DEL. ET SCT. — D'APRÈS L'ORIGINAL.

NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR

(Miniature du XIII.e Siècle)



rions dire tout à fait décisif : le divin Sauveur représenté d'un âge déjà avancé dans l'adolescence pour indiquer la généralité de la pensée lève la main et bénit ; ne comprend-on pas que cette bénédiction ne peut s'appliquer qu'à la sanctification des eaux, et à l'efficacité souveraine attachée à ce bain salutaire qui lui est imposé à lui-même ?

Cette miniature provenant du Graduel franciscain, dont nous avons précédemment donné d'autres spécimens aux lecteurs de cette *Revue*, a été jugée par le P. Cahier exécutée « d'après un modèle presque évidemment grec » [1] et cependant il ne le met pas en doute, elle est bien latine, c'est-à-dire qu'elle se trouverait dans les conditions les plus propres à faire apercevoir l'extension de l'école iconographique à laquelle elle appartient, école répandue dans tout l'Orient et dans tout l'Occident. La plupart en effet des éléments de composition qu'on y rencontre se retrouvent, comme l'a remarqué l'éminent interprète du moyen-âge, dans le bas-relief de la chaire du baptistère de Pise que nous lui avons comparé [2]. Il en est de même sur celui de la cathédrale de Sienne, dû également au ciseau de Nicolas de Pise, monuments bien purement latins. Ils se retrouvent également sur la porte de bronze ciselé de la basilique de Saint-Paul [3], de deux cents ans plus ancienne et bien absolument grecque. Cette miniature entre nos mains n'est pas isolée, elle fait partie d'un ensemble comprenant quatorze miniatures, toutes appliquées à l'ornementation de la première lettre de l'Introït pour les principales fêtes de l'année, dans un Graduel franciscain. Quant aux procédés artistiques, la manière en est grecque ni plus ni moins que dans les émaux de Limoges à la même époque, que dans la plupart des écoles de peinture en Europe avant Giotto. Ce que ces miniatures ont de particulier, c'est l'accentuation des idées, idées d'ailleurs communes alors dans les monuments similaires, et cette accentuation seule nous paraît propre à l'artiste — religieux franciscain très probablement — qui les a dessinées. Les lecteurs de cette *Revue* ont pu

[1] *Nouveaux Mélanges d'Archéologie*, 1874, p. 145.

[2] *Guide de l'Art chrétien*, t. I, pl. XI ; t. IV, p. 127 ; Cicognora, t. I, pl. XIV.

[3] Nicolaï, *Basilica di San-Paolo* ; d'Agincourt, *Sculpture* ; Rohault de Fleury, *l'Évangile*, pl. VIII.

juger de ce caractère d'accentuation par la manière de résumei mystère de l'Ascension en représentant la sainte Vierge seule Orante, au-dessous de son divin Fils monté au ciel [1]. Ce cachet peut-être moins sensible dans la miniature qui orne le G. de *G deamus* au jour de la Toussaint [2], mais il est très énergiquem appliqué à l'R. de *Resurrexi* au jour de Pâque, où l'ange de la surrection, au lieu d'être assis sur la pierre du saint-sépulcre, si sur le dos du dragon à jamais vaincu [3].

La scène de la Nativité comprise à la fête de Noël, dans le P i tial de l'introït, *Puer natus est nobis*, accentue de même par geste de l'Enfant-Jésus, — geste que nous avons pu appeler div car il est indiqué en maintes circonstances pour dire que cet enf est Dieu, — la pensée commune à toutes les compositions du mê genre . eut-être a-t-on voulu aussi l'accentuer par le mouvement deux femmes qui semblent s'arrêter dans leur opération, comme s sies d'admiration et pressentant tout à coup le mystère ? Nous av parlé précédemment, à propos de la représentation supérieure, Jésus est choyé par les deux animaux, adoré par les anges et indiq par l'étoile, de l'opposition des couleurs et du fond noir de la gro sur lequel se détache le divin Enfant, pour mieux dire que la mière a lui dans les ténèbres. Également dans la scène du bain, fond est noir, tandis que le bassin, étant d'or, ressort avec le di Enfant lui-même, comme ayant une signification de renouvellem et de lumière : nous nous croyons d'autant mieux autorisé à penser que dans toutes les miniatures de la série, les couleurs s ainsi distribuées, avec une intention souvent manifeste.

Du reste tous les éléments de représentation réunis dans ce miniature n'ont rien qui n'ait été usuel pendant plusieurs siècl on pourrait seulement remarquer encore l'idiotisme du mot *Past* pour *Pastores*, qui ne tire point à conséquence.

La composition tout entière mérite d'autant plus d'attent qu'elle rentre mieux dans les conditions communes. Cela même n porte à revenir à son occasion sur l'attitude et le rôle qu'on y p

[1] *Revue de l'Art chrétien*, avril-juin 1876.
[2] *Revue de l'Art chrétien*, 1879, janvier-mars.
[3] *Guide de l'Art chrétien*, t. IV, pl. XIX.

à la sainte Vierge. Tout en offrant d'une manière très prononcée la double singularité d'être couchée et de détourner la tête, loin d'être traitée accessoirement elle occupe le point culminant de la représentation, et l'attention que l'on veut attirer sur elle est d'autant plus marquée que sa couche repose sur un fond d'or, et nous avons vu l'importance que le miniaturiste avait attaché à la distribution des couleurs; il nous paraît clair en conséquence qu'il a voulu la traiter en reine, comme l'a fait expressément Nicolas de Pise dans ses compositions analogues à Pise même et à Sienne, où il lui a surmonté le devant de la tête d'un diadème, à la manière des princesses romaines couchées sur leurs tombeaux qu'il a prises évidemment pour modèle. Nous retrouvons ainsi exprimée cette idée de la maternité divine, ce caractère de dignité que nous avons vu dès l'origine venir, par ce qu'il a d'éminemment vrai, contrebalancer ce qui peut rester de défectueux sous plusieurs rapports dans les représentations qui nous occupent.

X.

En résumé, dans la représentation de la Nativité de Notre-Seigneur, dès le point de départ et pendant toute la période où l'ordre des idées prime l'ordre des affections dans l'iconographie chrétienne, on insiste sur l'idée de l'Incarnation et de la Rédemption, sur tout ce qui peut exprimer la divinité du Fils de Marie. On glisse au contraire sur tout ce qui a rapport à son humanité, ou on le passe sous silence. Ou sa très sainte Mère n'est pas représentée, ou elle n'est représentée que secondairement, ou elle semble dire qu'il ne faut pas faire attention à elle, ou, si elle joue un rôle principal, c'est avec un caractère de dignité, comme Mère de Dieu. Dans tous les cas, sont exclues ou à peu près toutes manifestations des sentiments naturels à la maternité [1].

[1] Dans les livraisons de l'*Histoire de l'Art chrétien,* par le R. P. Garucci, parvenues à notre connaissance, postérieurement à la rédaction de cette étude, le savant auteur publie ou reproduit trois nouveaux exemples de la Vierge couchée, appartenant au VIe siècle; ils sont donnés par les sculptures du siége épiscopal de Ravenne, par l'une des fioles de Monza, et par la boîte à Eulogies, de Minden (pl. CCCCXVII, CCCCXXXIII, CCCCXXXVII). Il constate que le bœuf et l'âne

D'un autre côté on emploie, comme moyen d'expression, des pro cédés naturels propres à dire une naissance, à dire que la scène se passe la nuit; puis, quand les Évangiles apocryphes ont pris quelqu crédit, on leur emprunte des données qui viennent se combine avec les autres éléments de composition. Mais le tout se rehausse aussitôt qu'il est adopté comme terme de langage iconographique par une signification élevée qu'on y attache, et c'est à cette haut signification que les termes usités ont dû leur persistance.

Le mode de représentation employé le plus généralement pour l Nativité de Notre-Seigneur, pendant six cents ans, du VIII[e] au XIII[e] siècle, ne différait pas foncièrement de celui qui était habitue

étaient la figure des Juifs et des Gentils qui concoururent à la formation d l'Église; il cite, à ce sujet, le texte de saint Pierre Chrysologue; il établit, e conséquence, la signification correspondante des deux animaux. d'une part, de bergers et des mages, de l'autre; il explique dans ce sens la présence simultané des premiers et des seconds près de la crèche; de plus, il nous apprend l'usage conservé chez les Grecs, de célébrer, le même jour, la Nativité et l'Épiphanie usage qui se rapporte à la même idée. Puis, faisant remarquer que saint Josep ne figure que rarement dans les représentations primitives dont il s'agit, il ajoute « Pour moi, si je dois donner mon avis, je n'y vois d'autre raison que celle d'in « diquer que cet Enfant n'a pas d'autre père que le Père céleste. Il a sa Mère « oui, mais elle est restée vierge. Et encore, on ne la représente pas étendue e « reposant sur une couche comme on le fera presque toujours plus tard. Si on l « fait asseoir, au contraire, sur un dur rocher, et tourner la tête d'un autre côté « c'est afin de montrer qu'il n'est besoin d'aucun secours humain pour que l'En « fant soit reconnu et adoré. Les artistes de cette époque, assurément, n'igno « raient ce que nous appelons du nom d'esthétique, et quel parti ils auraient pu « tirer, dans cette composition, de l'expression d'amour d'une mère qui voit so « fils si grandement honoré par la visite des Mages venus du fond de l'Orient... « Il me paraît donc que l'art s'était proposé de représenter la Τεοφάνια (*Téophanie*), « c'est-à-dire, l'apparition de Dieu dans le monde, qui se dit aussi τα ἐπιφάνια « (Épiphanie), ce qui veut dire, comme l'entend saint Chrysostome, venir d'en « haut et apparaître des régions supérieures. » Le P. Garucci exprime ensuite cette pensée que l'art, ayant cela en vue, représenta l'Enfant seul dans son berceau rustique, pour insinuer le souvenir des prophéties qui attestaient sa divinité et sa manifestation aux hommes dans une chair mortelle. La mère est là pour avertir que cet Enfant est fils d'une Vierge, mais elle ne s'occupe pas de le faire adorer, elle laisse ce soin à son Fils qui, étant Dieu, illumine et attire à lui le monde par sa propre vertu. Aux Juifs et aux Gentils il apparait ce qu'il est, Dieu et homme tout ensemble. (*Storia dell' Arte cristiana*, t. I, p. 365.)



La Nativité de la sainte Vierge.
(Peinture grecque moderne.)

pour toute autre naissance. Quand on représentait la Nativit
sainte Vierge, celle de saint Jean-Baptiste, la mère était co
l'enfant était lavé, ou du moins on exposait les vases destiné
usage. Il en est ainsi pour la première dans le Ménologe de B
pour la seconde sur la porte du baptistère de Florence. No
donnons, comme autre exemple, une peinture grecque du
chrétien du Vatican, reproduite directement d'après l'or
(page précédente). Marie, qui vient de naître, est réputée avoi
reçu le soin dont il s'agit, et sainte Anne la contemple avec
ration et avec amour. Cela seul témoigne d'une époque où le
des sentiments s'est substitué à celui des idées, et éviden
d'Agincourt s'est trompé quand il a donné comme étant du M
Age, une peinture qui ne devait pas dater de beaucoup pl
deux cents ans. Mais elle prouve d'ailleurs que la ténacité des
dans leurs types n'a pas été absolue, et cependant la pré
même du bassin et de l'aiguière que nous invoquons, témoig
caractère de fixité qui distingue toujours l'art chrétien da
Églises orientales [2]. A Padoue, dans les peintures de Giott
sainte Vierge naissante est doublement représentée, et baigné
deux femmes, comme on le fait pour Notre-Seigneur.

L'idée attachée au bain de l'Enfant-Jésus n'étant autre que
du baptême qu'il reçut plus tard des mains de saint Jean-Bap
pour rendre cette idée d'une manière irréprochable, il eût
associer à la représentation de la Nativité celle de cet autre
tère. M. de Longuemar était donc entré dans une voie éminem
vraie, lorsque, tout d'abord, il avait cru que le baptême de N
Seigneur par S. Jean était représenté à Saint-Pierre-des-Ég
Il était fondé à ne pas se laisser arrêter par la circonstance q
divin baptisé était plongé dans une cuve, puisque nous avons

[1] D'Agincourt, *Peinture*, pl. XXXIII.

[2] La persistance de ce mode de représentation est attestée, chez les Latir
la vignette des *Heures* de Simon Vostre, représentant la Nativité de la
Vierge; chez les Grecs, par le *Calendrier moscovite* publié par Papebroch
Sanctorum, t. I maii), au 24 juin et 8 septembre.

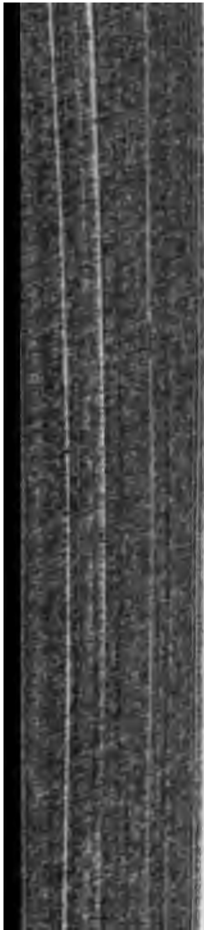
On remarquera dans la peinture que nous reproduisons le nimbe attribu
femme assise à côté de sainte Anne. Il est à croire que l'on a voulu ainsi dé
sainte Élisabeth et la faire assister à la naissance de sa cousine.

preuve, dans la miniature de Turin notamment, que ce mode de représentation avait été appliqué au mystère même accompli dans les eaux du Jourdain. Nous en citerons un autre exemple donné au XIe ou XIIe siècle, sur la porte de bronze de l'église de Saint-Zénon, à Vérone. Et alors encore que les formes du Sauveur auraient été, à Saint-Pierre-des-Églises, mieux accusées comme propres à un enfant, M. de Longuemar aurait pu légitimement persévérer dans son opinion, puisque, dans la miniature, ces formes ont été conservées. L'on en a d'autres exemples ; un des plus remarquables est donné par un sarcophage du Musée d'Arles, où, d'ailleurs, S. Jean-Baptiste qui administre le baptême, est parfaitement caractérisé, où apparaît aussi la colombe [1]. Il serait facile de multiplier les preuves qui attestent la généralité de la pensée que l'on entendait ainsi exprimer.

Quant à la sainte Vierge, quoique bien plus souvent, dans la période dont nous parlons, elle soit couchée, il n'est pas absolument très rare qu'on l'ait représentée assise. Telle est, pour le Xe siècle, la miniature du Ménologe de Basile [2], où cette particularité se rencontre avec tous les éléments de représentations réunis dans notre planche III, y compris le bain de l'Enfant-Jésus. Cette dernière scène, au contraire, ne figure pas dans la Nativité de la châsse de Huy, publiée par le P. Cahier, d'après les dessins de M. Léon Cahier son frère [3], où la sainte Vierge est également assise. L'éminent interprète paraît attribuer à ces deux monuments à peu près la même antiquité. Nous aurions incliné à croire l'émail assez notablement postérieur à la miniature, mais ce n'est pas une opinion que nous soyions en mesure de soutenir.

Une tendance très marquée aux sentiments affectuenx que l'on observe dans la Vierge de Huy, ne pourrait jamais en faire descendre l'exécution jusqu'à une époque où l'expression des sentiments de ce genre était sur le point de prévaloir. Il faut donc y voir la preuve qu'au milieu même de la période, où le cycle des idées régnait le plus complètement, il n'y avait pas d'exclusion pour les

[1] De Noble la Lauzière, *Hist. d'Arles*, pl. XXV.
[2] D'Agincourt, *Peinture*, pl. XXXVIII.
[3] *Nouveaux Mélanges d'Archéologie*, 1874, p. 151.



l'un des hommes les plus compétents qu'il lui consulter.

A cette époque, dans toute la ferveur d'un p vers l'étude et l'appréciation du Moyen-Age, on monuments longtemps incompris, tant de beaut combinaisons, tant d'idées larges et profondes, qu'on ne croyait pas pouvoir mieux faire que d ment, du moins quand il s'agissait d'orner c constructions élevées dans le style du temps. L tré que là, comme dans toutes les œuvres hum distinguer et choisir, quelquefois même trie motifs qui peuvent expliquer que l'on ait rep Dieu couchée, comme le commun des femmes, l ment, qui peuvent l'excuser même, ne paraîtr pour en faire conseiller l'imitation. Et puisque l' les époques, dans la représentation du mystère vierges assises, on peut très bien s'en tenir à restant le fidèle observateur des règles archéolo propre à chaque style. D'autres conseilleraient de faire agenouiller Marie ; mais c'est là entrer d d'idées et de sentiments, dont nous étudierons l le caractère, pour le recommander vivement, ce qui peut se faire encore d'excellent selon l caractère qui ont régné dans l'iconographie pe quité chrétienne et la première partie du Moyen- faut-il ? Tout, dans les compositions que nou

donne un excellent modèle, qu'elle ne détourne pas la tête avec affectation, que rien chez elle ne puisse être soupçonné être un effet de somnolence, mais que, sans fixer les yeux sur son divin Fils, elle paraisse méditer sur le mystère qui vient de s'accomplir, conformément à ces paroles de l'Évangile : *Conferebat... in corde suo.* Que saint Joseph un peu à l'écart soit représenté dans un sentiment analogue ; qu'au lieu du bain de l'Enfant-Jésus, on associe dans une composition distincte au mystère de la Nativité de Notre-Seigneur, la représentation de son baptême par S. Jean ; alors, tout ce qu'il y avait de bon, d'essentiel, dans nos antiques compositions, pourra être rendu de manière à défier toutes les critiques.

Comte Grimouard de Saint-Laurent,
Membre de la Société de Saint-Jean.

(A suivre.)

SIGILLOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE

DE

L'ANGOUMOIS

La sigillographie est une des branches les plus intéressantes d la science historique. Toute seule et sans le recours des autres, ell peut servir à faire l'histoire de l'art. Cette vérité est si évidente qu je ne saurais faire son éloge sans tomber dans les redites des nombreux savants qui ont abordé cette question. Je me bornerai à retracer quelques-uns de ses caractères, comme introduction du travail qui va suivre.

Les produits de l'art sigillaire, beaucoup plus riches en conception que ceux de la numismatique, se rapprochent davantage de travaux de glyptique dont les échantillons sont aujourd'hui si rares C'est par les sceaux ecclésiastiques surtout que nous ont été transmis les meilleurs éléments de l'iconographie. Par eux aussi nous été rendue plus facile l'étude, aux diverses époques de la statuair des perfectionnements de la sculpture et de l'ornement.

L'art des sceaux a toujours été un art chrétien. Qu'on suiv en effet, les différentes phases de ses progrès et l'on ne sera p longtemps sans reconnaître ce caractère religieux empreint chaque pas de sa marche vers le mieux. J'ai été à même d'appr cier ce fait par la compulsation des six cents moulages sigill plastiques qui composent la collection unique du savant amate M. Paul de Fleury.

J'ai constaté que si la sigillographie civile, laïque si l'on veut, a toujours été à peu près à la hauteur de la sigillographie ecclésiastique, c'est toujours cette dernière qui a été en avant tandis que l'autre n'a fait que suivre le progrès. Les types des sceaux féodaux, des sceaux royaux, etc., etc., étaient génériques, par époques, et qui a vu l'empreinte d'un de ces types connaît à peu près tous ceux affectés au même usage sous le même souverain. Tandis qu'au contraire on remarque dans les sceaux ecclésiastiques l'attachement constant à créer et à chercher toujours un moyen de rendre la même chose sous une forme nouvelle.

Une bonne collection de sceaux à la cire renferme plus d'éléments pour les curieuses recherches d'un archéologue, que ne sauraient lui en offrir toutes les ruines, tous les édifices d'une province. Aussi est-ce avec un soin tout spécial que l'on conserve les moindres débris de ces anciens scels trop longtemps méprisés. On en dresse des catalogues, on en prend des moulages, on les dessine, on les décrit. Plusieurs dépôts d'archives possèdent des travaux de classement de leurs sceaux, comme des chartes de leur fonds. C'est une œuvre de ce genre que j'entreprends aujourd'hui.

J'ai pensé que les quelques pages qui vont suivre pourraient offrir de l'intérêt à ceux qui, comme moi, sont constamment à la recherche de la solution des nombreux problèmes qui se dressent à chaque pas sur la route de l'histoire.

Ce n'est point un travail général embrassant toute la sigillographie angoumoisine; il m'eût été impossible, quant à présent, d'y penser; mais bien une partie de ce travail que je terminerai plus tard par une deuxième partie sur les sceaux féodaux et les sceaux laïcs.

C'est un travail neuf. M. l'abbé Michon a bien, dans sa *Statistique monumentale de la Charente*, imprimée en 1844, décrit quelques sceaux féodaux et aussi quelques sceaux ecclésiastiques, il en a fourni quelques dessins, mais le plan de son œuvre n'embrassait point une étude de ce genre. Enfin, à peine quatre sceaux Charentais ont-ils été connus des auteurs du catalogue des sceaux des Archives nationales.

Quatre-vingt-neuf pièces, dont plusieurs fort remarquables, reçoivent ci-après leur description.

Nous en avons :

29 du XIIIe siècle
24 du XIVe —
12 du XVe —
11 du XVIe —
10 du XVIIe —
3 du XVIIIe —

Je me suis arrêté à la fin du XVIIIe siècle. Tous les arts o
de la Révolution un coup pernicieux ; l'art sigillaire y a
son tombeau.

J'ai partagé mon travail en deux parties. La première re
dans l'ordre chronologique, la description des sceaux épisc
dans la deuxième, j'ai placé, dans le même ordre, les sceau
bayes, de monastères, etc. Pour faciliter les recherches,
précéder ces deux parties d'un catalogue méthodique.

Je recevrai avec reconnaissance les renseignements, addi
rectifications qui me seront fournis; ils seront considérés
comme une marque de sympathie de la part de ceux qui
communiqueront.

W. Joseph MAL

Angoulême, septembre 1880.

CATALOGUE



1° 27 SCEAUX ET CONTRE-SCEAUX D'ÉVÊQUES.

1247. Raoûl, *Radulphus* [1].
1264. Robert, *Robertus*.
1273-1297. Guillaume (de Blaye), *Willelmus*.
1312. Foulques, *Fulcodis*.
1315. Olivier, *Oliverius*.
1316. Jean, *Johannes*.
1322. Galhard, *Galhard*.
1330-1352. Ayquelin, *Ayquelinus*.
1371. Helie (de Pons), *Helias*.
1418. Jean V, *Johannes*.
1494. Octavien (de Saint-Gelais), *Octovianus*.
1503-1504. Hugues (de Bauza), *Hugo*.
1518. Antoine (d'Estaing), *Antonius de Stang*.
1586. Charles (de Bony), *Carolus*.
1617-1633. Antoine (de la Rochefoucauld), *Antonius*.
1636. Jacques du Perron, *Jacobus*.
1646. François de Péricard, *Franciscus de Pericard* ou *Pericardius*.
1689. Bénard de Rezay, *Bénard de Rezay*.
1780. Joseph Amédée de Broglie, *Joseph-Amédée*.
1784. François d'Albignac, *Franciscus*.

2° 62 SCEAUX ET CONTRE-SCEAUX DIVERS.

ARCHIDIACONÉ.

1260. Etienne, archidiacre d'Angoulême.
1286. Thomas, id.
1288. Foulques de la Roche, id.
1319. Ayquelin, id.
1347. Pierre, id.

[1] Les noms latins qui suivent les noms français sont ceux sous lesquels étaient plus habituellement désignés les évêques dans les actes authentiques.

CHAPITRE CATHÉDRAL.

1274. Aimery Guillot, doyen de Saint-Pierre d'Angoulême.
1280. *Chapitre* de Saint-Pierre d'Angoulême.
1288. Gérald de Javerlhac, doyen de Saint-Pierre d'Angoulên
1307. Jean, id. id.
1312. *Chapitre* de Saint-Pierre d'Angoulême.
1315. *Chapitre*, id. id.
1319. Arnaud, doyen de Saint-Pierre d'Angoulême.
1328. Bertrand, id. id.

ABBAYES ET MONASTÈRES.

SAINT-CYBARD d'Angoulême.
1226. Aumônerie de Saint-Cybard.
1226. Jean, aumônier de Saint-Cybard.
1255-1260. Robert, abbé de Saint-Cybard.
1277. Guillaume, id. id.
1314. Hélie, id. id.
1413. Boniface, id. id.
1442. Raymond, id. id.
1469. *Chapitre* de Saint-Cybard.
1470. Raymond, abbé de Saint-Cybard.
1487. Jacques de Gasteville, id.
1518. Charles de Livenne, abbé id.
1573. Jean Calluaud, id. id.
1578. Gabriel de Livenne, id. id.
1633. Christophe de Reffuge, id. id.

SAINT-AMAND DE BOIXE.
1274. Hélie, abbé de Saint-Amand de Boixe.
1610. Jean de Montchal, id.
1611. *Chapitre* de Saint-Amand de Boixe.
1650. Charles de Montchal, abbé de Saint-Amand de B
1664. Charles de Mayol, id. id.

SAINT-AUSONE d'Angoulême.

1472. Pierre, abbé de la Couronne.

1535. Annet de Plas, id.

GROSBOST.

1269. *Abbaye* de Grosbost.

1488. Pierre de Rosiers, abbé de Grosbost.

LE BOURNET.

1287. Raymond, abbé du Bournet.

1687. Guillaume de la Roche, abbé du Bournet.

SAINT-ETIENNE DE BAIGNES.

1527. Jean de la Rochefoucauld, abbé de Baignes.

BLANZAC.

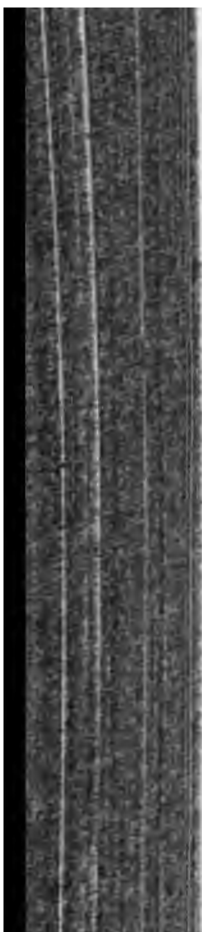
1274. Pierre, abbé de Blanzac.

BOUTEVILLE.

1553. Antoine Cailhon, prieur de Saint-Paul de Bouteville.

DIVERS.

1277. Archiprêtré de Chalais.
1314. Archiprêtre de Bouteville.
1456 à 1496. Officialité d'Angoulême.
1475. Amaury Julien, sénéchal des terres de l'évêché.
1487-1496. Jean Géraud, id. id.
1536. Cour commune de l'évêque.
1720. Gérald, doyen de La Rochefoucauld.



crosse pastorale. Légende : (✝ S)IGILVM RADVL(PH

Contre-sceau rond : dans le champ, un cavalie piéton revêtu d'une tunique. Légende : ✝ SECRET

1264. *Robert.* — Sceau ogivé : l'évêque, debout, tien main gauche et bénit de la droite. La légende, t met plus de lire que ces trois lettres : GOL, ainsi

Contre-sceau rond : dans le champ, un élépha force jointe à la douceur, et comme légende : ✝

1273. *Guillaume de Blaye.* — Sceau ogivé : dans le debout, tient de la main gauche la crosse dont la en dehors, et bénit de la main droite. Le mani ceaux, flotte dans le champ. Légende : WILL : D : EPI : ENGOLISM :

Contre-sceau rond : l'évêque est assis sur un s représentent des têtes d'animaux. Légende : SECR

1312. *Foulques,* évêque. — Sceau ogivé : dans un enca à deux pinacles trilobés et ornés de crosses vé debout, tient la crosse de la main gauche et droite. Sous ses pieds, l'écusson de La Rochefou ..... : FVLCODIS : DE... .... NGOLISMEN.

Contre-sceau rond. Sous un dais à trois arca S. Paul avec leurs attributs. Légende : CONTRA. S. F

1315. *Olivier.* — Petit sceau rond : dans le champ, la coiffé de la mitre; à droite de la tête, mais toujour s'; à gauche : ENG , et pour légende : ✝ CVRIC OL·

1316. *Jean,* évêque. — Petit sceau rond : dans le cer un quadrilobe; sur un champ délicatement q bénissant et tenant la crosse. Légende illisible.

SIGILLOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE DE L'ANGOUMOIS

Pl. 1.



Lit. Ch. Desavary, Arras

1 Sceau & contre sceau de Raoul évêque (1247.) 2, Sceau d'Hugues de Bauza (1503) 3. Sceau d'Antoine d'Estaing (1518)



1322. *Galhard,* évêque. — Sceau ogivé : l'évêque, debout, mitré, tient de la main gauche la crosse, la volute tournée vers la gauche, et bénit de la main droite. Légende : ✝ S' GALHARD..... ENG.

1330. *Ayquelin*, évêque. — Joli sceau ogivé : sur un champ losangé et délicatement pointillé, sous un dais trilobé et flanqué de gracieux clochetons, l'évêque, coiffé d'une mitre ouvragée, tient sa crosse de la main gauche et bénit de la main droite. Sous la chape apparaissent les bouts frangés de l'étole, les pieds reposent sur un linteau orné. C'est un fort joli sceau. Il a pour légende : S AYQVELNI DEI GRA..... ENGOLISMEN AD CORTEM.

Contre-sceau ogivé, horizontalement coupé par le milieu dans la partie supérieure; l'évêque, mitré, bénissant, dans la partie inférieure; sous un arc dont les caissons angulaires sont occupés par des trèfles, un A. Légende : ✝ S' AYQVIL. EPI. ENGOL. AD. CAS.

1362. *Le même.* — M. Michon parle d'un fragment de sceau du même évêque, qu'il aurait vu attaché à une charte de 1362, aux archives de la Charente, fond de Gourville. Il le décrit ainsi : « L'évêque est en buste dans un encadrement gothique à plusieurs lobes. On ne peut lire la légende. » Je suppose que c'est simplement une partie du sceau ci-dessus.

1371. *Hélie de Pons*, évêque. — Mauvais fragment d'un sceau ogival, à la partie inférieure duquel, comme dans celui d'Ayquelin, on voit un a accompagné ici d'une étoile.

1418. *Jean V,* évêque. — Petit sceau ogivé, d'assez mauvaise exécution : dans la partie supérieure du champ, la tête de l'évêque mitré; on voit sa main gauche tenant la crosse, et sa droite bénissant. La partie inférieure est occupée par des lignes géométriques. Légende : ..... EPI. ENGOLISMEN.

1494. *Octavien de Saint-Gelais*, évêque. — Sceau rond : dans le champ, l'écu des armes de Saint-Gelais, qui portent écartelé aux 1 et 4 de... à la croix de... aux 2 et 3 de... au lion passant couronné de... Légende : SIGILL * OCTOVIANI * S * GEL... EPI... ENGOLISME...

1503-1504. *Hugues de Bauza*, évêque. — Sceau rond : dans le champ, l'écu de l'évêque surmonté de la crosse et accompagné de rinceaux. L'écu porte : écartelé aux 1 et 4 de... à la bande de... accompagnée de 3 besans posés 2-1; au 2e de... à la porte de ville fortifiée de... et au 3e palé de... et de... de dix pièces. Légende : S. CAMERE. HVGONIS. EPI. ENGOLISMEN.

1518. *Antoine d'Estaing*, évêque. — Joli sceau rond : dans le champ, l'écu des armes d'Estaing, qui sont de France au chef de..., est

surmonté à dextre de la mitre dont les fanons flottent dans le champ, et à senestre, de la crosse tournée vers la droite; pour tenants deux palmes. Légende : S * * A * DE STANG * EPISCOPI * ENGOLISMEN *

1585-86. *Charles de Boni*, évêque. — Sceau ovale : dans le champ, l'écu en cartouche fort tourmenté, aux armes de Boni qui sont de... au lion passant de... L'écu est surmonté d'une crosse. Légende : S. CAROLI DE BON DEI GRA EPI ENGOLISMENSIS.



1617-1633. *Antoine de la Rochefoucauld*, évêque. — Sceau elliptique dans le champ, l'écu des armes de la Rochefoucauld, surmonté de la mitre et de la crosse, volute en dehors. Pas de légende.

1636. *Jacques du Perron*, évêque. — Joli sceau rond : dans le champ l'écu des armes de Perron qui sont écartelées de... au chevron de... accompagné de 3 faucons de..., timbré du chapeau d'évêque avec ses houppes. Légende : ✝ JACOBVS DV PERRON EPISCOPVS ENGOLISMENSIS.

1646. *François de Péricard*, évêque. — Petit sceau ovale : dans le champ duquel l'écu des armes de Péricard (qui portent d'or au chevron d'azur soutenu par une ancre de sable, au chef d'azur chargé de 3 molettes d'or), timbré du chapeau d'évêque à 6 houppes Légende : FRANCISCVS PERICAR ENGOLISMENSIS EPUS.

1689-1720. *Gabriel Bénard de Rezay*, évêque. — Sceau ovale : l'écu en cartouche, d'argent à deux fasces ondées d'azur, au chef de sable chargé de 3 échecs d'or, surmonté d'une couronne de marquis surmontée elle-même de la mitre et de la crosse; le tout timbré du chapeau avec ses cordelières et ses houppes.

1780. *Joseph-Amédée de Broglie*, évêque. — Sceau humide rond : l'écu en cartouche des Broglie (qui portent d'or au sautoir ancré d'azur

timbré de la couronne de duc accompagnée de la mitre et de la crosse et surmontée du chapeau avec sa cordelière et 10 houppes de chaque côté [1].

784. *François d'Albignac de Castelnau*, évêque. — Sceau ovale : l'écu en cartouche d'azur à 3 pommes de pin posées en cœur, au chef d'or; timbré d'une couronne de marquis accompagnée de la mitre et de la crosse; surmonté du chapeau d'évêque avec sa cordelière et ses houppes.

II.

SCEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

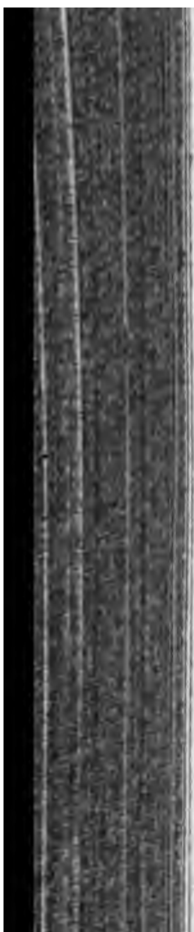
138. *Lambert* (le bienheureux), premier abbé et fondateur de la Couronne. — Sceau ogival : dans le champ, le Bienheureux, la tête rasée, revêtu de la chape, tient de la main droite un bâton terminé par une croix, et, de la gauche, un livre; à sa gauche, une étoile à 6 rayons. Légende : ..... ABBATIS DE CORONA.

226. *Aumônerie de Saint-Cybard.* — Fragment de sceau ogivé : sous un dais angulaire flanqué de deux clochetons et orné de crochets, la sainte Vierge, couronnée, tient sur le bras gauche l'Enfant-Jésus qui incline sa tête vers l'épaule de sa mère. Ces deux têtes sont nimbées.

226. *Jean V*, aumônier de Saint-Cybard. — Fragment d'un joli sceau ogivé : le champ, encadré d'un cercle garni de crochets, est orné à sa partie supérieure d'un arc trilobé circonscrit dans le cercle; sur le champ, l'église de l'abbaye avec son clocher à flèche pointue, par derrière et au dessus de laquelle le buste du Saint, les mains jointes et les yeux élevés, dans l'attitude de l'oraison; l'ange apparaît qui lui dit sans doute : *Eparche mane hic* (*Histoire de S. Cybard*). Légende : S' : IOH(*annis Eleemosynarius S. Eparchii*).

253-1260. *Robert*, abbé de Saint-Cybard. — Joli sceau ogivé : dans le champ, l'abbé, mitré, debout et revêtu de la chape, tient de la main droite la crosse abbatiale, la volute tournée en dedans, et de la gauche un livre; des quintefeuilles sont semées sur le fond (une à droite, trois à gauche). Légende : ✝ S' : ROBERTI : ABBATIS : SCI : EPARCHII :

[1] Ce sceau est imprimé en tête et à la fin des Statuts synodaux du diocèse d'Angoulême, publiés par cet évêque en 1780.



1273-1274. *Pierre*, abbé de Blanzac. — Petit sceau o
occupé par l'abbé coiffé d'une mitre basse et re
laire; sa cagoule est rejetée en arrière et il a
hanches.

1274. *Hélie*, abbé de Saint-Amand. — Contre-scea
champ, une tête de religieux, rasée, et pour l
SIGILLVM.



1274. *Aimeri Guillot*, doyen. — Sceau ogivé : sous q
architectoniques, le doyen en buste dans l'att
derrière lui les clés de S. Pierre sont pend
Légende : ... I ... DECANI ENGOL...

1277. *Raymond*, abbé du Bournet. — Sceau ogivé trè
debout, la tête rasée, tient la crosse et un livre. l

SIGILLOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE DE L'ANGOUMOIS

Pl. II.



Lith Ch Desavary, Arras

1. Sceau & contre-sceau d'Isabelle abbesse de S[t] Ausone (1296-130
2. Sceau de l'abbaye de Grosbost en 1269. 3. Sceau de Pierre de Rosiers abbé de Grosbost. (1488.)

17. *Guillaume Girondona,* prévôt de l'abbaye de Saint-Cybard. — Sceau ogivé : le champ est coupé par un arc en ciel. Dans la partie supérieure, le buste de la sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche et la boule du monde dans la main droite ; les deux têtes sont nimbées. Dans la partie inférieure, un moine assis lit dans un livre placé sur un pupitre devant lui. Légende : ... GVILI · GIRONDON PPOSIT · SCI · EP...

77-1279. *Archiprêtre de Chalais.* — Fragment de sceau ogivé : dans le champ, deux clés adossées en pal, à dextre une étoile, à senestre un croissant. Légende : ... ARCHIP...

77-1288. *Gérald,* doyen de Saint-Pierre. — Sceau ogivé : sous un arc trilobé, S. Pierre, assis sur un banc à pieds tournés, tient de la main droite deux clés et de la gauche un livre ; au-dessous un buste d'homme dans l'attitude de la prière. Légende : (S'Gé) RALDI (de) CANI (En) GOL... D.. P.

Contre-sceau losangé : dans le champ, l'écu des armes du doyen qui portait : losangé de... Légende : ✝ s'...

30. *Chapitre de Saint-Pierre* d'Angoulême (Sceau employé par l'évêque Guillaume de Blaye, en tant que président de la Cour épiscopale ou Communauté des chanoines). — Sceau ogival, petit format : l'évêque, en buste, bénit de la main droite et tient la crosse dans la gauche. Légende : (sigillum c) VRIE (episcop) I ENG (olismensis).

79-1286. *Thomas,* archidiacre d'Angoulême. — Petit sceau : dans le champ, l'archidiacre est représenté debout, les mains jointes. Légende très fruste : ... CHID...

38. *Foulque de la Roche,* archidiacre d'Angoulême. — Sceau ogivé : dans le champ, S. Pierre et S. Paul, avec leurs attributs, occupent chacun une arcade trilobée, surmontée de pignons garnis de trèfles et d'une sorte de tour ; à la partie inférieure, dans une arcade trilobée, circonscrite, le buste d'un chanoine en habit de chœur ; le tout d'un travail fort délicat. Légende : S'FVLCONIS : DE : RVPE : ARCHIDIACONI : ENGOLIM.

Contre-sceau rond : le buste de S. Pierre tenant une grande clé dans sa main droite. Légende : C ✝ SIGIL · FVLCONIS · A.

38. *Gerald de Javerlhac,* doyen de Saint-Pierre d'Angoulême. — Sceau ogivé : dans le champ, S. Pierre assis sur un trône et tenant les clés ; au-dessous, dans une arcade trilobée, le doyen à genoux, les mains jointes. Légende : ... LDI DECANI ENGOL... DNI.

96-1305. *Isabelle,* abbesse de Saint-Ausone. — Sceau ogivé : dans le champ, l'abbesse, debout, tient de la main droite la crosse abba-

tiale, volute vers la gauche, et de la main gauche elle soutient un livre (draperies bien traitées, dignité dans le maintien). Légende: ✝ S'HYSAELLIS · ABBATISSE · SCI · AVSONII · ENGOLIS.

Contre-sceau rond: dans le champ, un bras dont la main tient une crosse abbatiale ; une fleur de lys. Légende : ✝ QTRA · S'. HI· ABBATISSE · SCI · AVSON.

1307-1314. *Jean,* doyen de Saint-Pierre d'Angoulême. — Sceau ogivé: S. Pierre, debout, tient les clés de la main droite et un livre dans la gauche. Légende :... IOHIS · DE... GOLIS..

Contre-sceau rond : dans le champ, S. Paul, en buste, tenant l'épée de la main gauche ; à droite, dans le champ, une étoile à 6 rayons. Légende : CONTRA SIGILLVM.

1312. *Chapitre de Saint-Pierre* d'Angoulême. — Sceau rond : dans le champ, S. Pierre, debout, tient deux clés de la main gauche et bénit de la main droite ; sa tête est entourée du nimbe. Légende : ✝ SIGILLVM SANCTI PETRI ENGOLISMENSIS.

1314. *Bernard,* archiprêtre de Bouteville. — Sceau ogival : dans le champ, S. Pierre, debout, le manteau relevé, noué à la ceinture, tient une clé de la main droite et un livre dans la gauche.

Contre-sceau rond : un quadrilobe au centre duquel un B.

1314. *Hélie,* abbé de Saint-Cybard. — Fragment d'un joli sceau ogivé dont il ne paraît plus que le buste de l'abbé ; il a la tête rasée et tient de la main gauche un livre appuyé contre sa poitrine; le manipule pend à son bras.

Contre-sceau rond : dans le champ, l'Agnus Dei et sa bannière ou flamme à 2 langues.

1315. *Chapitre de Saint-Pierre.* – Voir *suprà,* à la même date, Olivier, évêque; c'est le sceau de l'évêque en tant que président de la Cour épiscopale et des chanoines réguliers.

1319. *Arnaud,* doyen de Saint-Pierre d'Angoulême. — Sceau ogivé : dans le champ, S. Pierre, debout, tenant deux clés de la main droite et un livre de la main gauche, occupe une niche surmontée d'une arcade trilobée et flanquée de deux colonnes de transition. Légende: ARNALDI · DECA.

Contre-sceau rond : S. Pierre, en buste, nimbé, bénit de la main droite et tient dans la gauche une grosse clé appuyée sur son épaule ; de chaque côté de lui une étoile à 6 rayons. Légende : ✝ S'ARNALDI · DECANI · ENGOLIS.

1319. *Ayquelin,* archidiacre d'Angoulême. — Fragment de sceau ogivé: S. Pierre et S. Paul, avec leurs attributs, occupent deux arcades

trilobées surmontées de pignons et flanquées de tourelles qui soutiennent une plus grande arcade ogivée ; S. Pierre est revêtu de la chape et porte au bras le manipule. Une étoile à 6 rayons est placée entre les deux personnages. Au sommet de chacun des pignons, on aperçoit les pieds de deux autres personnages, probablement la Ste Vierge et S. Jean, car au milieu apparaît le pied d'une croix. Enfin les colonnettes reposent sur une autre arcade dans laquelle devait probablement être le buste de l'archidiacre. Le champ est délicatement quadrillé.

28. *Bertrand,* doyen de Saint-Pierre d'Angoulême. — Fragment de sceau ogivé : sous un arc trilobé, S. Pierre nimbé.

39. *Chapitre de la Couronne.* — Sceau ogivé : La Ste Vierge, assise, tient l'Enfant-Jésus sur ses genoux [1]; des étoiles sont semées dans le champ ; les pieds de la Ste Vierge reposent sur un cintre ou arc perlé formant, avec la partie inférieure du cadre, un caisson sur lequel se détache une fleur de lys. Légende :... CAPITVLI · BEATE MARIE DE COR...

Contre-sceau rond : le champ est occupé par une croix pattée sur le centre de laquelle est juxtaposée une tête d'homme. Légende : ✝ DEVS EST HOMO.

47. *Pierre* [2], archidiacre d'Angoulême. — Petit sceau ogivé : dans un encadrement gothique à deux pinacles, le cardinal est assis et bénit de la main droite. Légende : P. CARD. E... ARCHID · E...

43-1361. *Le même.* — Fragment d'un beau sceau : le cardinal mitré, à genoux, la tête et les mains élevées vers le ciel ; derrière lui, l'écu de ses armes qui sont : de... au chevron de... accompagné de trois tourteaux de... Légende disparue, sauf trois lettres : .. TRI...

13 (circà). *Boniface,* abbé de Saint-Cybard. — Petit sceau rond : dans le champ entouré d'un mince cercle, l'écu de... à la bande de sable, surmonté d'une crosse, volute tournée vers la gauche ; tenants, deux palmes.

42-1457. *Raymond,* abbé de Saint-Cybard. — Mauvais fragments de sceau ogivé : type abbatial.

56-1496. *Officialité* d'Angoulême. — Sceau ogivé : sous un dais soutenu par deux colonnes à petits et grands pinacles, S. Pierre, debout,

[1] On dirait qu'on s'est servi de ce sceau pour faire le vitrail de l'autel de la inte Vierge, dans la cathédrale d'Angoulême.

[2] *Par la miséricorde divine, prêtre cardinal du titre de S. Clément.*

tient de la main droite une clé dont la partie supérieure ap
sur son épaule ; sous ses pieds, une tête fruste.

1469. *Chapitre de Saint-Cybard.* — Fragment de sceau ogivé : sou
arc surbaissé, flanqué de deux colonnes délicatement élan
surmontées de deux pignons accolés, trilobés et crossés, dai
champ quadrillé, la Ste Vierge, debout, tenant l'Enfant-Jésu
le bras droit ; les deux personnages sont couronnés. Lége
sigillu...... parchit

1470. *Raymond,* abbé de Saint-Cybard. — Fragments d'un sceau ɛ
tial, trop fruste pour être décrit.

1472. *Pierre,* abbé de la Couronne. — Fragment inférieur d'un joli :
ogivé dont il ne reste plus que l'écu des armes de l'abbé qui p
de... au lion issant de... accompagné de 3 croissants de...
2 et 1, au chef de... chargé de deux palmes en fasce.



1475. *Amaury Julien,* sénéchal des terres de l'évêché. — Sceau ron
champ est occupé par un écu couché, qui porte : de... au châ
de... cimé d'un casque sans lambrequins ; supports, deux levr
Pas de légende.

1487. *Jacques Gasteville,* moine de Saint-Cybard. — Fragment de s
rond, duquel il ne reste plus que l'écu d'armes qui porte de.
3 croissants de... posés 2 et 1, à la bande de... chargée
merlettes de... cimé à senestre d'une palme.

1487-1496. *Jean Géraud,* sénéchal des terres de l'évêché. — Petit s
rond : le champ est occupé par un écu qui porte, comme pi
blasonnantes, une tour crénelée, accompagnée de 3 étoiles,
en chef et une en pointe ; tenants deux palmes. Pas de légen

1488. *Pierre de Rosier,* abbé de Grosbost. — Magnifique sceau og
dont le dessin me dispense de description.

518. *Charles de Livenne,* abbé de Saint-Cybard. — Joli sceau rond : dans un champ orné de rinceaux, l'écu des armes de Livenne (qui portent d'argent à la fasce d'azur frettée d'argent, accompagnée de 3 étoiles de gueules, deux en chef, une en pointe), timbré de la mitre surmontée du bâton abbatial, volute vers la gauche. Légende : FRATER · KAROLVS · DE LIVENE · ABBAS · S · EVPARCHII



527. *Jean de La Rochefoucauld,* abbé de Baignes. — Petit sceau ogivé : dans le champ, l'écu de La Rochefoucauld surmonté d'une crosse ornée de végétations. Pas de légende.

535. *Annet de Planis (de Plas),* abbé de la Couronne. — Petit sceau rond : dans le champ orné de rinceaux, l'écu des armes des de Plas qui portent de... à la colombe passante de... soutenue d'un croissant de...). Pas de légende [1].

536. *Cour commune de l'Évêque.* — Sceau rond : deux clés en sautoir et un bénitier. Légende : ... CVRIE...

553. *Antoine Cailhon,* prieur de Saint-Paul de Bouteville. — Joli sceau ovale : le champ est occupé par un portique d'ordre corinthien, surmonté d'un demi soleil lumineux ; sous ce portique, un personnage, debout, vêtu à la façon grecque, tient un livre ouvert sur sa

[1] Annet de Plas était évêque de Bazas et abbé commandataire de la Couronne. sceau était employé par François Seguinaud, prieur claustral, vicaire général ur ledit abbé.

poitrine. (Ce sceau est remarquable. Tout en lui rappelle le
qui se construisaient à Rome à cette époque, et leur orneme

1573. *Jean Calluaud*, abbé de Saint-Cybard. — Joli sceau ogivé
champ, un dais, formé de 3 pignons gothiques, surmonte
armes de Calluaud (qui portent de... au chevron de...
pagné de 3 quintefeuilles de... au chef de... chargé d
surmonté à dextre de la crosse et à senestre de la mitre
pennons.



1578. *Gabriel de Livenne*, abbé-commandataire de Saint-Cybard.
ogivé d'assez médiocre exécution : la partie inférieure, con
la plus large section, forme l'écu des armes de Livenne
surmonté d'une grosse crosse. Légende : ... GABRIEL DE
ABBAS · S · E...

1610. *Jean de Montchal*, abbé de Saint-Amand de Boixe. — Jo
rond : dans le champ encadré d'un cercle perlé, l'écu de
de Montchal (qui portent de... à la roche de... au ch
chargé de 3 étoiles de...), surmonté d'une crosse abbat
gende : S. IO DEMONCHAL · ABBATIS · D' S. AMANTII · D'BOIXL

1611. *Chapitre de Saint-Amand* de Boixe. — Sceau conventue
dans le champ, S. Amand, debout, mitré, vêtu de la robe m

et de la chape, la tête nimbée, tient sa crosse de la main droite et dans la gauche un livre ; de chaque côté de lui s'élève un arbuste, symbole de sa congrégation croissante. Légende : * SIGILLVM · CONVENTVS · S · AMANTII DE BOIXIA.

1633. *Christophe de Reffuge,* abbé de Saint-Cybard. — Sceau rond, circonscrit dans un cercle perlé : dans le champ, les armes de Reffuge timbrées à senestre de la mitre, à dextre de la crosse ; tenants, deux rameaux d'olivier liés par la tige. Pas de légende.

1648-1650. *Charles de Montchal,* abbé-commandataire de Saint-Amand de Boixe. — Sceau rond : l'écu des armes de Montchal (v. supra), surmonté de la double croix archiépiscopale, timbré du chapeau avec ses houppes. Légende : ✝ CHARLES DE MONTCHAL ARCHEVEQVE DE THOLOSE.

1664. *Charles de Mayol,* abbé de Saint-Amand de Boixe. — Petit sceau ovale : dans un cercle de perles, l'écu de Mayol (qui est de... à 6 pommes de pin posées 3, 2, 1), surmonté à dextre de la crosse, la volute tournée en dedans, à senestre de la mitre avec ses fanons ; 2 palmes encadrent l'écu.

1687. *Guillaume de la Roche,* abbé du Bournet. — Joli petit sceau ovale, presque rond : dans le champ, sur un cartouche fort tourmenté, une tête de bœuf de... sur un champ de... le tout surmonté de la mitre et de la crosse.

1720. *Gérald,* doyen de la Rochefoucauld. — Sceau ogivé : sous un magnifique dais gothique, la Ste Vierge, debout, tient l'Enfant-Jésus sur le bras gauche, et de la main droite soutient les plis de son manteau ; dans un petit caisson au-dessous, un prêtre à genoux, les mains et le visage tournés vers la Ste Vierge ; deux écussons indéchiffrables sont placés devant et derrière ce personnage. Légende : S' GERALDI D' BROLHACO D' CANI ECCE DE RVPEFVLCAVDI.

LA CAPPELLA GRECA

DU CIMETIÈRE DE PRISCILLE

—

DIX-HUITIÈME ET DERNIER ARTICLE *

—

CHAPITRE XXXIII.

CONCLUSION. — LES CIMETIÈRES ANTIQUES DE L'ORIENT ET LE CIMETIÈRE PRISCILLE AVEC SA CHAPELLE. — SUSANNE DE LA CAPPELLA GRECA L'ÉGLISE DE NOS JOURS.

Cette étude sur l'église du cimetière apostolique de Priscille plus ancienne église chrétienne qui soit debout avec sa parure tl logique, offrant un point de départ si naturel et si heureux p une étude sur toutes les antiquités chrétiennes, ne serait pas c plète, ce semble, si nous ne jetions un coup d'œil sur les princip cimetières qui, dans l'histoire du genre humain, ont précédé et p paré, nous l'allons voir, le cimetière des hôtes de S. Pierre et compagnons de S. Paul, le cimetière par excellence de l'Église maine à son berceau. Il nous restera à dire adieu à cette égis chère, en lui demandant les enseignements et les espérances qu' nous offre en ces grands jours d'épreuve où Dieu a fait ent l'Église. C'est le double sujet qui va servir de conclusion à ce liv

I. Les études orientales viennent de nous révéler les conc tions primordiales des tombeaux. Les catacombes de la Chald de l'Égypte et de la Palestine, incessamment fouillées et interrog

* Voir le numéro de Juillet-Septembre 1880, p. 59.

comme les catacombes romaines, nous ont dit dès à présent ce qu'il est essentiel d'en connaître pour bien comprendre les tombeaux chrétiens. Nous allons brièvement l'exposer.

D'anciens Pères, Tertullien, S. Cyprien, Origène, Eusèbe, S. Basile, S. Jean Chrysostome, S. Épiphane, S. Jérôme, S. Augustin [1], ont cru que le corps d'Adam, sauvé dans l'Arche, avait été déposé par Noé, que dirigeait *l'esprit de prophétie* [2], sur la montagne du Calvaire où devait s'élever un jour le nouvel arbre du Paradis. L'auteur du poëme contre Marcion, Tertullien peut-être, a écrit :

Hic patitur Christus, pio sanguine terra madescit,
Pulvis Adæ ut possit veteris, cum sanguine Christi
Commixtus, stillantis aquæ virtute levari.

« C'est ici que souffre le Christ, que la terre est mouillée de son sang pieux, afin que la poussière du vieil Adam, mêlée au sang du Christ, puisse être soulagée par la vertu de la rosée distillée [3]. »

Quoi qu'il en soit de cette tradition, une tradition chaldéenne, assurément des plus anciennes, et qui, enveloppée dans une légende, vient de nous être rendue par la bibliothèque de Ninive, aux pages d'argile, aux textes cunéiformes, place la sépulture de Noé à l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre réunis, dans la terre que Moïse nous montre comme ayant été celle du Paradis terrestre. Noé, appelé Hasisadra, le Xisuthros de Bérose, en achevant à Isdubar, — est-ce Nemrod? — ce héros de la légende qui, épouvanté de la mort, vient lui demander le secret de l'immortalité, en achevant, dis-je, le récit du déluge, dit de Dieu qu'il nomme Bel, *le Seigneur :*

« Il fit une alliance, il établit un pacte et donna sa bénédiction, en la présence de Hasisadra et du peuple ainsi : « Quand Hasisadra et sa femme et le peuple, « pour être semblables aux dieux, auront été enlevés, alors Hasisadra, dans un « lieu écarté, demeurera à l'embouchure des rivières. » Ils me prirent et, dans un lieu écarté, à l'embouchure des rivières ils me placèrent [4]. »

[1] Gretser, *de Cruce*, l. I, c. XVIII; D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Adam*, éd. de 1815.

[2] Apoc., XIX, 10.

[3] Incerti auctoris, *adversus Marcionem*, lib. II. Tertulliani, *Opera*, ed. Rigaltii.

[4] George Smith, *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, 1874, p. 587. Cité par M. Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Égypte et en Assyrie*, 2e édit., 1879, t. I, p. 241.

Ce qui est certain, c'est que cette terre du Paradis terrestre tellement regardée par les habitants des bords du Tigre et de l phrate comme leur cimetière obligé, et la condition pour eux quelque sorte, de cette immortalité qu'ils poursuivaient par de tout, que du haut Tigre même on y transportait à l'unanimit morts.

« Il paraît avoir existé pour eux, dit, en parlant des Chaldéens, M. Vigou qui analyse Loftus, une espèce de lieu sacré pour les sépultures, auquel piété attachait des idées religieuses, car les débris humains, amoncelés dan villes de la Basse-Chaldée, et surtout à Warka, l'ancienne Érech du tem Nemrod, sont incalculables. On avait été d'abord très surpris de ne point tr en Assyrie, de sépultures assyriennes. Depuis on a découvert que la nécr de l'Assyrie, c'était la Chaldée. Les cadavres paraissent avoir été transporté le Tigre et l'Euphrate, dans ce dernier pays, comme dans une terre sainte [1]

Les cadavres, enduits de bitume et enveloppés de bandele étaient enfermés dans de petits cercueils d'argile séchée au feu tête restait libre, ainsi que les mains, posées sur la poitrine, l et l'autre tenant une masse d'armes, à tête circulaire, pour rep ser les ennemis d'outre-tombe. Des joyaux, des briques écrite scellées, des vases avec des aliments apparaissent souvent dans cercueils. La plupart ont à l'extérieur des séries d'ornement relief, parmi lesquels est plusieurs fois répétée l'image d'un g rier, la main droite appuyée sur la hanche et ayant à la main gau une courte épée. Comme les Chérubins, avec leur glaive flambo gardaient l'entrée du Paradis, ces guerriers mystérieux sembl faire la garde du défunt.

Les Égyptiens, dont l'empire apparaît dans ces vieux âges, à

[1] T. II, p. 407. — *Travels and Researches in Chaldæa and Susiana, with Account of Excavations at Warka*, by W. K. Loftus. Londres, 1857. — « Dep « sa fondation jusqu'au moment de l'occupation Parthe, dit M. Ménant, Wa « paraît avoir été une immense nécropole où sont venus reposer les diffé « habitants de la Mésopotamie. Les anciens Chaldéens enfermaient leurs mo « dans des sarcophages en terre cuite qui dessinent, comme les caisses des mo « égyptiennes, la forme des corps qu'elles renferment. Ces débris humains s'é « vent autour de Warka, à plus de soixante pieds d'épaisseur, et dans cette ép « seur on trouve, à côté des morts des différentes époques, les restes de la ci « sation à laquelle ils ont appartenu. » *Babylone et la Chaldée*. 1875. p. 67.

suite de celui de Nemrod, qu'il doit un jour subjuguer, ne pouvaient songer à la terre de l'ancien Paradis terrestre pour le repos des morts. Ils leur établirent chez eux un autre « lieu sacré. » C'est à Héliopolis, sans doute, qu'il faut chercher la première nécropole de ce genre, puisque c'est le premier foyer de la religion et de la civilisation égyptienne, et que, dans le Rituel funéraire, la Ville-du-Soleil est toujours assignée aux défunts comme le terme de leur pèlerinage dans l'autre vie. Là est le sanctuaire du Phénix « paré du titre de *roi de tous les dieux,* lorsqu'il symbolise la résur« rection d'Osiris [1], » personnification des morts, roi des morts, dont tous les morts portent le nom et qui, soleil sous l'horizon, s'appelle « vénérable soleil, *As-Ra.* » Mais Memphis, devenant la capitale de l'Égypte, avec l'établissement de la première dynastie par Ménès, un cimetière, retrouvé de nos jours au village de Saqqarah, se fonde à côté. Un taureau, aux puissantes cornes, autre image du soleil, adoré avec le Phénix à Héliopolis sous le nom de Mnévis, et qui a pris à Memphis celui d'Apis, sert à ce cimetière de centre et de génie tutélaire. Manéthon, qui écrit d'après les annales des temples égyptiens, dit d'Ouénéphès, le quatrième roi de la première dynastie ; « Il éleva les pyramides qui sont autour de Ko-Komé. » Ko-Komé, c'est *Ka-Kem*, *le taureau noir* [2], Apis mort, dit Osiris-Apis

[1] M. Pierret, *Essai sur la mythologie égyptienne,* 1879, p. 7.

[2] Isambert, *Itinéraire de l'Orient,* 1878, t. I, p. 395. — On ne peut douter que cette pyramide n'ait été primitivement, comme les autres, un tombeau. Elle offre, à la partie centrale, le puits funéraire bien connu, où débouchent, dit M. Isambert, « de nombreux couloirs, formant un véritable labyrinthe... Quelques uns « s'enfoncent profondément et aboutissent au sol même de la chambre du sarco« phage... La chambre du tombeau... forme le noyau de la pyramide. » Mais « si la pyramide a été à l'origine un tombeau de roi, » elle paraît bien avoir été plus tard « utilisée pour la sépulture des Apis et même pour celle des particu« liers. » Les os de bœuf et les momies en grand nombre qu'on y a trouvés l'indiquent, et aussi cette légende royale très mystérieuse inscrite sur une porte de la pyramide : *Nuter-Ka, divin corps, divine substance,* et, d'autre part, gravée sur une stèle du Serapeum de la XXIVe dynastie (n° 281 de la salle historique du Louvre; M. Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne,* 1875, p. 377). M. Mariette incline à croire que la pyramide recouvre le plus ancien tombeau des Apis. Les Apis, toutefois, n'ont pas eu d'abord de tombeau commun, de Serapeum.

et, par abréviation, Sérapis, qui, symbole solaire, rappelle à la f la mort et la résurrection. Une de ces pyramides est la famei pyramide à degrés de Saqqarah, la plus ancienne qui soit deb au monde, rappelant, avec ses cinq étages, les sept que devait av la tour de Babel, « le temple des Sept Lumières de la terre, » sept planètes. C'est le tombeau d'Ouénéphès ou de quelque Phar plus ou moins voisin de Nemrod, qui se plaisait à voir dans la p grossière des divinités, et sous ses couleurs funèbres, la force lumière et la vie. Un second cimetière apparaît, à une lieue envi au nord de Saqqarah, sur le prolongement de la chaîne lybiq au village actuel de Gizeh, fondé sous la troisième dynastie prol blement. Il contient, parmi cent autres, ces trois tombeaux des Pl raons de la quatrième dynastie, Chéops, Chéphren, Mencher qu'on appelle les Grandes Pyramides. L'Apis mort, s'est ici tra formé. Son nom était *Horus-de-Kakem, Le-Seigneur-du-Taure noir* [1]; il est devenu *Hu-en-Hor em-chu, l'Homme-lion-d'Horus-da la-splendeur,* l'Horus-Armachis des Grecs, image, non plus du sol couchant, mais du soleil levant. Ce n'est pas un taureau, même *taureau blanc* qu'on oppose ailleurs au *taureau noir* et dont l monuments de ce temps mentionnent les prêtres : c'est un li à face humaine, accroupi, paré des diverses couleurs du pris solaire, tourné vers ce soleil levant dont il est l'image [2] : c'est Sphinx de dix-sept mètres de haut, de trente-neuf de long, tail dans le sommet de la colline de calcaire, la plus vieille comme plus gigantesque des idoles connues, et « qu'il faut peut-être ra « porter jusqu'aux temps antérieurs à Ména [3]. » Avec son temp d'albâtre et de granit, et les temples d'Osiris et d'Isis dont Horus e dit le fils, le Sphinx a servi de noyau au cimetière. Les tombea sont venus se grouper autour de ces divinités symbolisant la résu

[1] « Apis mort, désigné sous le nom de *Horus de Ka-Kem, près de la pyrami « de Ka-Kem.* » M. Isambert, p. 395.

[2] « O bienfaisant Râ-Harmakhis !... Grand lion qui se défend soi-même et q « ouvre les voies de la barque Sekti (la barque solaire), » dit l'*Hymne à Ammo Ra,* de la XVIII[e] dynastie environ, après Joseph, avant Moïse. *Papyrus de Bo laq,* t. II, pl. XI. La traduction de cet hymne a été donnée par M. Grébau Paris, 1875.

[3] M. Maspero, p. 61.

rection des morts, et devant, disait-on, l'opérer un jour. La stèle, érigée en l'honneur de Chéops par sa fille H'ent-Sen, porte :

« L'Horus vivant (celui qui écrase ses ennemis ?), le roi d'Égypte, Khoufou (Chéops) vivificateur, a trouvé le temple d'Isis, rectrice de la pyramide qui est près du temple du Sphinx, au nord-ouest du temple d'Osiris, seigneur du Rosta (l'Hadès égyptien) ; il a construit sa pyramide près du temple de cette déesse, et a construit la pyramide de sa royale fille H'ent-Sen près de ce temple [1]. »

La pyramide de Chéphrem est en relation frappante avec le Sphinx dans le temple duquel on a trouvé les statues de ce Pharaon. Quant à Menchérès, le couvercle de son cercueil en bois de sycomore, qui est au British-Museum, porte l'inscription suivante :

« Osiris, roi des deux Égyptes, MENKAURA, vivant pour l'éternité, enfanté par le ciel, porté dans Nout (*la déesse de la sphère céleste supposée liquide*), rejeton de Seb (*le dieu du sol fécond de la terre*), ta mère Nout s'étend sur toi en son nom d'abyme du ciel, elle te fait dieu en mettant à néant tes ennemis, roi des deux Égyptes, MENKAURA, vivant pour l'éternité [2] ! »

Nout s'incorporait au sycomore qui renfermait le défunt. Sur les coffres, les vases à libation, qui servaient aux funérailles, et sur les vignettes du Rituel, on la voit distribuant l'eau céleste du haut de son sycomore [3]. Une de ces vignettes présente le disque solaire au-dessus du bel arbre pyramidal [4], et identifie l'eau céleste de Nout avec la lumière céleste d'Osiris : le défunt implore ensemble ces deux principes, qui n'en font qu'un, de son immortalité.

[1] M. Mariette, *Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq*, 6e éd., p. 215 ; De Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manethon*, p. 46-50 ; M. Maspero, p. 71 ; M. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, 2e éd., 1875, p. 57. Bien que la gravure de cette importante stèle, où figure presque tout le panthéon égyptien, à l'époque des Grandes-Pyramides, paraisse être du temps des Psammétique, le texte est considéré avec raison comme authentique. C'est une inscription de temple rétablie, ainsi que vers le sixième siècle a été rétablie, dans le cimetière de Saint-Calixte, l'inscription damasienne du pape S Eusèbe. M. de Rossi a été assez heureux pour pouvoir placer en regard de la copie, des fragments de l'original brisé. Voir les deux. *Rom. sott.*, t. II, tav. II, III.

[2] De Rougé, p. 65 ; M. Maspero, p. 75.

[3] *Rituel funéraire*, chap. 57, 154. — Ici, pl. VI, 4.

[4] Papyrus du Louvre, 3092, vignette du ch. 64 du *Rituel ;* M. Guieysse, *Rituel funéraire égyptien*, chapitre 64e, 1875, pl. IV.

Toutes les pyramides et les nombreuses tombes de ce cimeti ont leurs quatre faces exactement tournées aux quatre points c dinaux. L'entrée des pyramides est régulièrement au midi : c' le soleil en son midi vers lequel se tourne le défunt du fond de demeure. La même loi règle les pyramides votives. « Le princi « personnage, dit M. de Rougé, est ordinairement figuré en ado « tion, la face tournée vers le midi [1]. » Le soleil, image de la di nité, confondue, hélas ! avec elle, préside au cimetière, à ses to bes, et aux cénotaphes mêmes qui en rappellent le souvenir.

Quant à la chambre sépulcrale, il faut consigner ici l'observat faite par M. Mariette sur les monuments primitifs, ceux de la Ire à la dynastie. « Le plan de la chambre, dit-il, a la forme d'une croix [2] Ce sera le plan même de la *cappella greca*; et il est plus que p bable que les Égyptiens y attachaient un sens mystique puisqu les voit, dès cette époque, faire de la croix aussi le signe de la v

Des feuilles de papyrus, rappelant les tablettes d'argile de la Ch dée, vont être déposées, si elles ne le sont déjà dès ces temps ar ques, dans les cercueils auprès des défunts. Elles contiennent plus moins les textes des hymnes récitées par les prêtres aux funéraill dont le Rituel funéraire doit offrir la collection. La légende du c cueil de Menchérès donne le ton de ces hymnes. C'est toujours somme la déification du défunt, devenu Osiris ou le soleil noctur qui, en dépit des génies des ténèbres, ennemis de l'homme, est fanté dans l'abîme céleste à la lumière du jour éternel. Les chapit XVII et LXIV du Rituel, dont nous avons cité des fragments, traitant du phénix, sont les plus anciens et les plus importa du recueil et en contiennent toutes les principales idées. Des ima accompagneront les textes dans les tombes. Elles représentent pèlerinage d'outre-tombe de l'âme unie à Osiris, ses luttes con les mauvais génies, sa justification au tribunal d'Osiris, le bas des flammes purificatrices où les bons génies la font passer, Champs-Élysées où elle goûte les délices de la terre nouvelle, formes qu'elle revêt à son gré comme les esprits, les dieux dont

[1] *Monuments égyptiens du Louvre,* 1860, p. 56.

[2] *Les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah. Revue arc logique,* 1869, t. XIX, p. 19.

contemple les demeures, son absorption finale dans le soleil de la divinité. A tout ce culte des morts voués à l'immortalité, on ajoute, à une époque très reculée, l'embaumement qui, perpétuant les corps, est la proclamation spéciale de cette immortalité même. On garde entier le corps et on le tient ainsi prêt pour l'âme qui doit le ranimer.

Ne quittons pas ces Égyptiens sans dire que la religion qu'ils font si scrupuleusement et si solennellement présider aux tombeaux n'est, en dernière analyse, que celle d'un orgueil suprême et de l'apothéose humain. Tout défunt est le soleil, comme le soleil est Dieu. « On « voit, écrit M. de Rougé, à propos de l'inscription du cercueil de « Menchérès, que l'absorption de l'âme justifiée en Osiris était déjà « la doctrine nationale, dont le Rituel funéraire devint l'expression « complète [1]. » La pyramide même du défunt est déifiée avec lui : c'est son corps de gloire : ils auront ensemble leur sacerdoce et leurs prophètes appelés de leurs noms sacrés. La merveille des pyramides et l'une des merveilles du monde, le tombeau de Chéops, s'appelle *Kou-t, la-Splendeur, Kou-t-Kou-fou, la-Splendeur-de-Chéops*. Ce nom, *la Splendeur*, s'écrit par l'image du phénix [2]. C'est le phénix que Chéops en sa pyramide, montagne éblouissante de blancheur, quadruple miroir de la lumière aux quatre faces du ciel, dieu d'en bas qui regarde le dieu d'en haut, se plonge en lui et devient lui-même ! Maintes fois un obélisque, portant le disque d'or du soleil, termine la pyramide [3], et nous dit expressément son sens audacieux. La fameuse piété funéraire des Égyptiens aboutit donc à un impiété titanesque. Les catacombes seront la contre-partie des nécropoles égyptiennes ; et le doux et humble phénix chrétien consolera Dieu et les hommes de l'insolence de ce *Phénix* qui n'est autre que la plus grande des Grandes Pyramides [4].

[1] *Recherches*, p. 65.

[2] *Ibid.*, p. 42, 50 ; M. Brugsch, p. 52.

[3] De Rougé, *Recherches*, p. 79 ; *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes, salle du rez-de-chaussée et palier de l'escalier du sud-est, au musée du Louvre*, 2e supplément, § 11, note.

[4] Il est inutile d'insister sur cette preuve monumentale de l'extrême antiquité de la légende, plus ou moins développée, et de l'idolâtrie du Phénix. On suit cette légende tout le long de l'histoire d'Égypte. Les trois cercueils de la XIe dynastie

C'est ainsi que les Égyptiens comprenaient la sépulture et blissaient leurs cimetières. On retrouve plus ou moins leurs sées et celles des Chaldéo-Assyriens, chez les nations païennc l'antiquité, au milieu desquelles les deux empires rivaux de l phrate ou du Tigre et du Nil ont si longtemps représenté la ı sance et la sagesse comme la primogéniture. Qu'il suffise de que chez les Romains, continuateurs des usages religieux Étrusques, les sépulcres étaient consacrés par les Pontifes un « rituel » et des « cérémonies » spéciales ; que la divinité nait d'abord possession du lieu où devait reposer le défunt; c'était un lieu sacré et religieux, *locus sacer et religiosus;* qu tombeaux s'appelaient « chambres à coucher sacrées, *cubicula sac* la demeure des morts « maison éternelle consacrée, *domus æt* « *consecrata;* » que ces morts, devenaient des dieux, des « om

— antérieure de plusieurs siècles à Abraham — que possède le musée de B portent une première rédaction du chapitre XVII du *Rituel funéraire* où oı « Je suis le Bennou, ce grand qui est dans On. » (Lepsius, *Aelteste Text Todtenbuchs,* Berlin, 1867, p. 31.) Le phénix est peint avec la tête rc le corps blanc, les ailes bleues rayées de noir, sur le magnifique Ritu Neb-qed (Louvre, salle funéraire, 3068), de la XVIIIe dynastie environ, un antérieur à Moïse, ou son contemporain. Il est gravé sur une stèle de la XIX nastie, dédiée au prince d'Éthiopie, Setaou-an (Louvre, 1re salle), avec ce gall faisan doré qui est si prononcé sur le petit obélisque du Caire. (V. notre pl. XII Voici la traduction, due à l'obligeance de M. Pierret, de l'inscription où il figur « L'approuvé, qui réjouit le cœur, d'Ammon-Ra, — Le Fils du Soleil, — Ne « har-heb (Nectanébo Ier), — Vivant comme le Soleil. — De Thot, — Deu « grand, — Seigneur — de la Ville-des-huit (Hermopolis), — Seigneur — « divines paroles, — Protecteur des Intelligents — *Image du phénix,* — A « — Donnant toute vie. » Ce dessin du phénix est postérieur d'un siècle s ment à Hérodote qui nous a marqué les couleurs que lui donnaient les Égypt On trouve donc à la fois, pour ainsi dire, dans le phénix égyptien, le dess les couleurs du faisan doré. C'est bien à lui que les prêtres égyptiens appliqu la légende merveilleuse qu'ils ont racontée à Hérodote.

L'image du phénix figure, gravée en creux, sur des tablettes de pierre cal accompagnant les momies. Elle se rattache au sceau que les sarcophages montrent imprimé par Isis et Nephtys, sur le sol, avec l'hiéroglyphe d'*ite* incrusté au-dessous, pour exprimer l'idée de *renouvellement,* de *rénovatio* la résurrection du défunt du sein de la terre (M. Pierret, *Diction. d'arch. ég* p. 358, 495). C'est un prélude complet aux images et aux sceaux du phéni nous présentent les tombes chrétiennes.

« bienveillantes, *Manes.* » C'est à eux aussi qu'était *consacré le lieu: locus Dis Manibus consecratus* [1]. Le défunt qui reposait sous la garde d'Osiris, d'Isis, d'Horus, était transformé chez les Égyptiens, en nouvel Osiris, en nouvel Horus : ainsi, chez les Romains, étant déposé dans le lieu consacré aux dieux infernaux, il se trouvait l'un d'eux. C'est aux morts eux-mêmes qui occupaient les tombeaux, et non aux dieux qui en étaient les gardiens que s'appliquait la déclaration solennelle de consécration affichée aux portes des sépulcres ou en tête des épitaphes : « D M S, *Dis manibus sacrum,* « consacré aux Dieux Mânes. » Osiris, d'ailleurs, et les Dieux Mânes n'étaient à l'origine — les monuments égyptiens, où Osiris figure tout d'abord en mort plutôt qu'en dieu, l'indiquent, et la Bible, visant spécialement l'Égypte, le déclare — que l'*homme mort* qu'une *douleur acerbe,* telle que celle d'un *père pleurant son fils à lui ravi,* avait *commencé à honorer comme un dieu* [2].

Le peuple de Dieu, issu d'Abraham, en écartant ce qu'il y avait d'idolâtrique et de superstitieux dans les sépultures des peuples profanes, devait conserver tout ce qui s'y trouvait de vénérables traditions et d'heureuses inspirations.

Abraham était d'Ur (*U-ru, la demeure du frère*, *la ville*), ville des Chaldéens, rivale de Babylone en antiquité et en grandeur. Située sur l'Euphrate, non loin de son embouchure qui depuis a reculé, elle se trouvait dans l'ancien territoire du Paradis terrestre. Ses forêts de palmiers, son froment produisant deux et trois cents pour un, son millet et son sésame d'une hauteur incroyable en rappellent encore les enchantements. Considérée comme terre sainte, c'était une nécropole pour tout le bassin de l'Euphrate et du Tigre. « La ville, dit M. Vigouroux, paraît avoir été aban-« donnée, vers l'an 500 avant Jésus-Christ, mais elle continua à être « un lieu sacré où se faisaient enterrer Chaldéens et Assyriens. La « multitude des tombeaux, qui environnent au loin la cité, est in-« calculable [3]. » Un des rois qui y avaient régné avant la naissance d'Abraham, Urkham, en construisant l'enceinte de la ville, y avait

[1] Voir M. de Rossi, *Rom. sott.,* t. III, p. 433.
[2] Sap., XIV, 15.
[3] T. I, p. 354.

élevé *le temple du dieu Sin* [1], la Lune, monument appelé par successeur Doungi, qui l'acheva, *le Haut-Lieu, le temple du C*ı C'était, comme la tour de Babel, *le temple des Sept Lumières d terre*, un édifice quadrangulaire, à étages, exactement orient‹ ainsi conjugué avec le soleil, la lune et les étoiles. Ses ruines, mant deux étages, ont encore soixante-dix pieds de hauteur : larges briques qui ont servi à sa construction n'ont guère été m nombreuses que celle du temple d'Erech, cité voisine, qu'on p à trente millions. Ce culte de la lune à Ur ne devait point être ε rément sans relations avec les tombeaux dont cette ville éta *campo-santo :* ce dieu Lune rappelle bien le dieu Soleil-noctu Osiris, des Égyptiens. Abraham qui, avec son aïeul Nachor et frère Tharé, avait adoré ici *les dieux étrangers*, comme le dira J aux Hébreux [3], quittant sa *terre,* sa *famille* et la *maison de son* ; et *allant dans la terre* que lui *montrait* le vrai Dieu [4], quitta ı toutes ces aberrations, et n'eut garde, dans ses pérégrination Mésopotamie, dans la terre de Chanaan, en Égypte, de rien p dre de celles plus ou moins semblables qu'il y trouva. Mais il serva la règle de sagesse que devait donner son petit-fils, S. P *éprouver tout*, *retenir ce qui est bon* [5]. Voici donc ce qu'il fit po sépulture.

Lui qui, par esprit de *foi*, *demeura dans la terre promise* à l à sa race, dont il pouvait justement déjà se considérer comn seigneur, *ainsi que dans une terre étrangère*, *habitant sous des te car il attendait la cité qui a des fondements,dont Dieu est l'archi et le constructeur*, ne voulant, en fait de cité, que la cité d'en-ha et tenant à n'être ici-bas qu'un pèlerin, fit une acquisition, ce dant, dans cette *terre*, l'acquisition d'un tombeau. Ne songeant

[1] Des briques trouvées à Ur portent ces deux inscriptions : « Urkham, r « pays de Ur, a construit le temple du dieu Sin. — Au dieu Sin sor « Urkham, roi de Ur, a construit le temple et la forteresse de Ur. » M. Mé *Babylone et la Chaldée*, 1875, p. 74.

[2] Tablettes du Louvre. M. Lenormant, *Rev. archéol.*, 1873, t. XXV, p. 2

[3] Jos., XXIV, 2.

[4] Gen., XII, 1.

[5] I Thes., V, 21.

[6] Hebr., XI, 9, 10.

à la fausse terre sainte d'Ur, où reposaient ses ancêtres, répudiant ce paradis terrestre répudié de Dieu, il adopta pour son lieu de repos dans la mort la terre qui devait s'appeler à jamais la Terre-Sainte, cette *terre bonne, très bonne*, *sans pareille*, *ruisselante de lait et de miel* [1], qui semblait le Paradis terrestre retrouvé et était l'image du Paradis céleste. Abraham acheta là d'Éphron, l'un des enfants de Heth, second fils de Chanaan, *Macpelah*, *la Caverne-double*, située à l'extrémité du champ d'Éphron, avec ce champ et tous les arbres qui l'entouraient [2]. Taillée dans le roc, elle était composée de deux étages, comme les tombeaux égyptiens, la chambre supérieure servant de vestibule et de station aux visiteurs, la chambre inférieure contenant les tombes. *La Caverne-double* regardait *Mambré* [3], c'est-à-dire le midi, comme l'entrée des pyramides d'Égypte. C'était la direction que lui avait donnée le chananéen qui la vendait et qui adorait probablement, avec la plupart de ses compatriotes, le soleil sous le nom de Baal, comme les Chaldéens ou les Égyptiens sous tant d'autres noms. Abraham, en réprouvant cette adoration sacrilège, pouvait fort bien accepter ce symbolisme précieux de la résurrection. En fait, lui et ses fils l'adoptèrent, d'une seconde manière, on ne peut plus libre et en même temps plus expresse.

Quand, vers la fin du VII[e] siècle, l'évêque Arculphe visita dans *la Caverne-double* les tombeaux d'Abraham, d'Israël et de Jacob, et de leurs épouses Sara, Rebecca et Lia, « les pieds des patriarches « étaient tournés vers le sud et leurs têtes vers le nord [4]. » Un architecte piémontais, M. Pierotti, attaché au service du Sultan, vient de confirmer cette observation faite il y a douze siècles. « Le « 25 août 1859, je vis, dit-il, ouvrir et élever la porte horizontale « qui ouvre le passage à la caverne, situé dans le portique (de la « mosquée d'Hébron).. Je réussis à descendre la cinquième marche « et à me courber de manière à voir la caverne dans la direction « du nord, à voir des sarcophages de pierre blanche, et enfin à

[1] Deut., I, 25, 35; V, 22, 22; VI, 3.
[2] Gen., XXIII, 9, 17.
[3] Gen., XXIII, 19.
[4] Adamnanus, ex Arculfo, II, x; M. Guérin, *Description de la Palestine, la Judée*, t. III, p. 224.

« remarquer que du côté nord, à proximité de l'escalier, exist
« paroi de roche, devant une ouverture qui met en communic
« la caverne supérieure avec l'inférieure, au moyen de marche
« ses taillées dans le roc [1]. Chaque jour donc le soleil, en son
projetait sa lumière à l'entrée et comme dans la profondeur
Caverne dont Abraham avait fait le *cimetière* ou *dortoir* de sa fan
les défunts, tournés en face de l'astre du jour, semblaient salu
lui le jour éternel qu'ils attendaient; et c'est ainsi que les Juif
vront doublement comprendre cette parole du Christ : *Abra*
votre père, a désiré avec ardeur de voir mon jour [2].

Le petit-fils d'Abraham, Jacob, mourant en Égypte, demand
son fils Joseph, ministre de Pharaon, et à ses autres fils de p
son corps en la Terre promise, dans la *Caverne-double* d'Abra
et d'Isaac; et là aussi ses pieds et son visage seront tournés
les splendeurs mystiques du soleil. Joseph, à son tour, dira à
frères : *Après ma mort, Dieu vous visitera et vous fera monter de*
terre dans la terre au sujet de laquelle il a fait serment à Abraha
Isaac et à Jacob... Dieu vous visitera : transportez mes os avec
hors de ce pays [3]. Et il reposera dans la Terre Promise, en ce cha
que Jacob lui avait donné en propre, à Sichem, au milieu d
tribu du fils de la droite de Jacob, Ephraïm. *Abraham* avait
acheté là *à prix d'argent un sépulcre* [4].

Joseph avait embaumé le corps de Jacob, à la manière des Ég
tiens; il fut ainsi embaumé lui-même [5]. Abraham, Isaac avai
reçu des honneurs analogues, sinon les mêmes. Les dépouilles
patriarches étaient religieusement conservées et comme par
dans l'attente de la résurrection. Nous en aurons quelque jour s
doute, à la chute du fanatisme musulman, la preuve émouvan
« Il est non seulement possible, mais très probable, vient d'éc
« M. Porter, que les restes des patriarches, spécialement le corps
« Jacob, embaumé à la manière égyptienne, sont encore dans le

[1] *Mapila.* Lausanne, 1869, p. 93.
[2] Joan., VIII, 56.
[3] Gen., L, 23, 24.
[4] Act., VII, 16.
[5] Gen., L, 2, 25.

« tombeaux... Peut-être le jour n'est pas éloigné où le mystère « sera éclairci [1]. »

Quand les fils d'Abraham eurent occupé la Terre Promise et que fut mort le chef, nouveau Moïse, qui leur en avait fait la conquête et devant qui non seulement le Jourdain, mais le soleil lui-même avait suspendu sa marche, ils lui érigèrent un digne tombeau, à Thamah-Saré, son héritage, dans la montague d'Ephraïm. M. Guérin l'a retrouvé de nos jours [2]. Il offre sa *double caverne* comme le sépulcre d'Abraham, avec ces différences que la chambre mortuaire est double elle-même, quatorze tombes occupant perpendiculairement les deux côtés et le fond de la première pièce, Josué étant seul dans la seconde, au fond, en regardant l'entrée, et que le tombeau a sa façade au nord au lieu du midi. Mais, en n'observant pas, comme Abraham et ses fils, l'orientation chananéenne et égyptienne, soit par le fait de l'exigence des lieux, soit intentionnellement, de crainte de fournir un prétexte au penchant des Hébreux si enclins à l'idolâtrie de leurs prédécesseurs, restés leurs

[1] *Hanbook for Syria and Palestine*, 1875. Ajoutons ici ces lignes intéressantes du juif Benjamin de Tudèle, qui visita Hébron et la *Caverne-double* au XII[e] siècle : « S'il se présente quelque juif qui offre un salaire au garde de la caverne, on lui « ouvre alors une porte de fer qui a été faite du temps de nos patriarches (à qui « soit le salut!), et, accompagné d'un homme qui tient dans sa main un flambeau « allumé, il descend dans une première caverne, où rien ne frappe ses regards. « Il descend ensuite dans une autre caverne qu'il trouve également vide ; enfin « il pénètre dans une troisième, où six tombeaux s'offrent à ses yeux : ce sont les « tombeaux d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Sarah, de Rebeccah et de Léah ; ils « sont placés les uns vis-à-vis des autres, et tous portent une épitaphe gravée sur « la pierre. On lit sur le tombeau d'Abraham : *Ceci est le tombeau d'Abraham « notre père* (à qui soit le salut!). Le tombeau d'Isaac et celui de Jacob portent « également une inscription ; il en est de même de tous les autres. Une lampe, « suspendue au-dessus des tombeaux, veille nuit et jour dans cette caverne. On y « voit aussi de grands tonneaux remplis d'ossements ; ces ossements sont les « restes d'hommes israélites, car anciennement les Israélites avaient coutume de « transporter leurs morts dans ce lieu, et chaque famille venait y déposer les « ossements de ses pères, ossements qu'on y a laissés jusqu'à ce jour. » *Itinerarium*, p. 23.

[2] M. Guérin a découvert le tombeau de Josué, le 31 août 1863. — Voir les plans dans sa *Description de la Palestine*, *Samarie*, t. II, p. 232, et dans Aurès, *Revue archéologique*, oct. 1866.

voisins, le tableau présente sous une autre forme la même per
de la résurrection.

« D'après les traditions juives, écrit M. Smith, il y avait un s« sculpté sur le tombeau de Josué en mémoire de la bataille de Be« ran [1]. » Ce soleil qui, sommé par Josué, ne s'était pas couché p éclairer jusqu'au bout sa victoire sur les Chananéens, était la fig de celui qui devait accomplir sa victoire sur la mort. Josué n'a pas *reçu*, comme dit S. Paul, en parlant de cet homme de *fo rédemption* du grand *ennemi* qu'on nomme la *Mort*, mais c'était *p trouver une meilleure résurrection* que celle de quelques jours bas [2]. Il attendait dans sa tombe le divin soleil, et son monun en présentait l'image avec celle du soleil de la nature qui lui a donné un si bon gage de salut. Le vestibule, éclairé par devant toute la lumière du jour, est perforé sur ses parois latérales et la paroi du fond de 288 petites niches à lampes qui n'ont pu se qu'à une illumination à certaines époques solennelles [3]. Mar d'honneur exceptionnel, en rapport avec le soleil glorieux de Jos mais symbole aussi de ce *jour* du Christ, qui fut l'objet de ses *de ardents* comme de ceux d'Abraham !

La lampe allumée sur les tombeaux des patriarches nous en assez clairement le sens. Au commencement du quatorzième siè le rabbin Isaac Chelo écrira dans son livre *Chemins de Jérusale* « Alma... possède une sainte association juive. Trois tombe« d'autant de sages d'Israël, qui portent tous les trois le nom « Rabbi Eléazar, font la gloire de cet endroit. De beaux gre« diers ombragent ces tombeaux antiques. Les Juifs et les Mus« mans allument tous les vendredis soirs des lumières sur ces to« beaux [4]. » Ces lumières, à l'entrée du sabbat, ou jour du *rep* réalisaient, même aux yeux, ces paroles de Daniel relatives à la nue du Messie : *Et grand nombre de ceux qui dorment dans la te et la poussière se réveilleront, les uns pour la vie éternelle... Et*

[1] *Dictionary of the Bible*, t. III, p. 1501; M. Vigouroux, t. III, p. 21.

[2] Hebr., XI, 29, 35; I Cor., XV, 26.

[3] M. Guérin, Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 tobre 1864.

[4] Publié par Carmoly, p. 263; cité par M. de Saulcy, *Voyage en Terre-Sai* 1865, t. II, p. 229.

hommes d'intelligence resplendiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui en rendent justes un grand nombre comme des étoiles dans l'éternité, à jamais [1]. Elles commentaient ces paroles de S. Paul, citant David et déclarant aux Hébreux que le *repos* que leur a donné Josué dans la Terre Promise n'est point le repos final et véritable : *C'est pourquoi ce sabbat* (*le repos de Dieu*) *est réservé au peuple de Dieu* [2]. Voilà ce que signifiait le soleil et l'illumination solaire du tombeau de Josué.

Nous comprenons maintenant les sépultures des Hébreux dans la Terre Promise. Quand la mère des Macchabées, poussant ses sept fils au martyre, leur aura dit : *Le Créateur... vous rendra de nouveau l'esprit et la vie, comme vous vous sacrifiez vous-mêmes pour ses lois*, que le septième à la suite des autres sera *mort pur, se confiant en tout au Seigneur, et qu'enfin après ses fils la mère aura souffert aussi la mort* [3], de nouveaux Macchabées recevront du ciel *un glaive d'or* [4] pour venger les martyrs. Mais eux aussi seront de ceux qui attendent une *résurrection meilleure* que le rétablissement du royaume d'Israël. Judas Macchabée *envoya à Jérusalem douze mille drachmes d'argent afin d'offrir un sacrifice pour les péchés des morts*, tombés dans le combat, *pensant bien et religieusement au sujet de la résurrection* [5]. Le tombeau de ces Macchabées conquérants, que vient de reconnaître celui qui avait retrouvé le tombeau de Josué, dressait sur la montagne de Modin, en regard de la mer, sept petites pyramides sur les sept tombes. Ces pyramides ou obélisques que l'Égypte consacrait au soleil et qui rappellent ses rayons, pareils à des flèches, symbolisaient, je n'en puis douter, la résurrection, dont chaque jour le soleil est l'emblème, j'allais dire le prédicateur : « la lumière... avec le soleil mettant à mort sa mort qui est la nuit, « brisant sa sépulture qui est les ténèbres, *interficiens mortem suam*,

[1] Dan , XII, 2, 3.

[2] Hebr., IV, 1, 9. — Les fidèles de Rome aimaient à entretenir des lampes sur les tombes au cimetière. Le soir, le cimetière de Saint-Laurent en était constellé comme un autre ciel. C'est un des souvenirs ineffaçables de Rome pendant le concile du Vatican.

[3] II Mac., VII, 23, 40, 41.

[4] II Mac., XV, 15.

[5] II Mac., XII, 43.



sein de son martyre, dont Satan en personne éta
souffrant mille morts, sans pouvoir mourir, disa

... L'enfer est ma demeure,
Dans les ténèbres j'ai disposé ma couche [4].

Mais il venait de dire :

A cette heure même, voici que dans les cieux est
Et mon défenseur dans les hauts-lieux [5].

Et il ajoutait cette solennelle profession de foi
voulait qu'on gravât sur une impérissable stèle
douter, de sa tombe :

Qui me donnera maintenant que mes paroles soie
Qui me donnera que dans un livre elles soient co
Qu'avec un stylet de fer et du plomb
A jamais sur le roc elles soient gravées !
Oui, moi, je le sais, mon rédempteur est vivant,
Et à la fin sur la poussière il se lèvera ;
Et, après que de ma peau on aura entouré ceci,
Et de ma chair, je verrai Dieu.
C'est lui que moi je verrai, moi !
Et mes yeux l'ont vu, et non un étranger.
Mes reins [6] se consument dans mon sein [7].

[1] *De resurrectione carnis*, XII.
[2] Job, XLII, 7, 8.
[3] Job, XXXI, 26-28.
[4] Job, XVII, 13.

Et il disait encore, à la fin de ses discours :

Qui me rendra tel qu'aux années d'autrefois
Aux jours où Dieu me gardait,
Quand brillait sa lampe sur ma tête :
Qu'à sa lumière je marchais dans les ténèbres ?
Tel que j'étais aux jours de mon automne,
Quand le Tout-Puissant était encore avec moi,
Et tout autour de moi mes enfants, etc. [1].

Au moment de la venue du Messie, que Jacob a appelé l'*attente des nations* comme le *salut* d'Israël [2], le père du Précurseur, le prêtre Zacharie, chantera donc sur le berceau de son fils :

Béni soit le Seigneur (*Jéhovah*), le Dieu d'Israël,
Car il a visité et racheté son peuple,
Et il nous a dressé une corne [3] de salut
Dans la maison de David son serviteur...
... Il nous a visités d'en haut
Pour illuminer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de [la mort
Pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix [4].

[1] Ses fils et ses serviteurs tout ensemble. Job, XXIX, 2-5. — Nous avons suivi (chap. XXVII) sur la famille et l'époque de Job, la tradition hébraïque consignée dans le texte des Septante. Elle a été acceptée par Origène, S. Jean Chrysostome, S. Augustin, S. Grégoire-le-Grand et le commun des interprètes. Il faudrait de graves raisons pour la rejeter. Il semble bien que Moïse, en mentionnant parmi les descendants d'Abraham ou de son frère Nachor, Hus, Bus, Schuah, Eliphaz, Theman, dont on trouve précisément les noms dans le livre de *Job*, et Jobab que les Septante identifient avec Job lui-même, ne l'a point fait sans songer à ce grand *serviteur* de Dieu. La tradition des Juifs, consignée dans le traité *Baba Bathra* du *Talmud*, et suivie par Origène, fait Moïse auteur du livre de Job. Il a dû au moins connaître l'histoire de Job, que tout indique avoir vécu avant lui. Comme *la fille d'Edom* que Jérémie nous montre *habitant dans la terre de Hus* (Thren., IV, 21), Job plantait ses tentes près de la route de la Chaldée en Égypte, non loin du Jourdain (XL, 18), un peu à l'est du lac de Génésareth, dans le voisinage d'Astaroth-Carnaim, *Astarté-aux-deux-cornes,* ville de la Batanée, consacrée, comme Ur des Chaldéens, à la Lune. Il avait sa maison dans la ville, son tribunal à la porte de la ville. Eusèbe et S. Jérôme nous montrent la maison de Job vénérée de leur temps à Astaroth-Carnaim.

[2] Gen., XLIX, 10, 18.

[3] Un instrument puissant.

[4] Luc, I, 68-79.

Il est difficile de ne pas voir dans ces paroles une allusion a tombeaux d'Abraham et de ses fils, à la profession de *foi* de leur a chitecture et de leurs ornements, et à la profession de foi même Job. Le Christ, révélé au monde, après avoir ressuscité la fille de Jaï prince de la Synagogue, et le fils de la veuve de Naïm, dira aux Juif *Si quelqu'un garde ma parole, il ne verra pas la mort de l'éternité. Abraham, votre père, a désiré ardemment voir mon jour, il l'a vu il a tressailli de joie*[1]. Puis, après la résurrection de Lazare, préc dée de cette déclaration : *Je suis la résurrection et la vie*[2], il répo dra aux *Sadducéens qui disent qu'il n'y a pas de résurrection : sujet de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce qu'a Dieu, en parlant à vous : Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isa et le Dieu de Jacob*[3]. *Il n'est point le Dieu des morts, mais des vants*[4]. Dans la même semaine, il mourra au sein des ténèbres ciel et de la terre, et, ressuscité, il apparaîtra à ses disciples « s leil plus beau, *sol formosior* » que celui qui chaque jour porte feux de son midi dans la *Caverne-double* d'Abraham, d'Isaac et Jacob, rencontre sa propre image au front du tombeau de Josué, fait resplendir jusque sur les flots où le Grec et le Romain navigue vers la Terre Promise, les sept pyramides des Macchabées. M *le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, le Dieu *des vivants*, n *des morts*, le *Rédempteur vivant* de Job, n'apparaîtra point seul. *tombeaux s'ouvrirent*, dit l'Évangéliste, parlant de l'instant de mort, *et beaucoup de corps des saints qui s'étaient endormis, se le rent, et sortant de leurs tombeaux après sa résurrection, ils entrèr dans la Cité sainte et se montrèrent à un grand nombre de personne*

C'est dans ces circonstances que deux fils d'Abraham, Pierre Paul, princes des apôtres du Christ, chargés d'enseigner au mon sa résurrection, celle du genre humain, et destinés à être les apôt particuliers de Rome, y fondèrent pour les hôtes de Pierre, Prisci et Pudens, pour les compagnons de Paul, Prisca ou Priscille et Aqui

[1] Joan., VIII, 51, 56.
[2] Joan., XI, 25.
[3] Exod., III, 6.
[4] Matt., XXII, 23, 31, 32.
[5] Matt., XXVII, 52, 53.

et pour leurs frères dans la foi le cimetière de Priscille. Sa disposition générale sera celle des cimetières juifs dont le tombeau des patriarches et celui de Josué offrent le modèle en Terre-Sainte, et dont les exemples déjà ne manquent pas à Rome [1]. Le noyau de cette nécropole est son église, notre *cappella greca*. Aquila et Prisca, morts très probablement avant Pierre et Paul, Priscille et Pudens, leurs filles Pudentienne et Praxède ont reposé auprès comme Noé, les Chaldéens et les Assyriens dans la terre d'Éden, comme les premiers Pharaons aux côtés de l'idole d'Apis, taureau-soleil, mourant et renaissant, ou près d'Horus, homme-lion-soleil, idole semblable, comme Abraham et ses fils sous les rayons mystiques du soleil du monde, image orthodoxe ici du soleil de la divinité.

La chapelle n'est pas orientée, étant souterraine et construite sur le bord du grand couloir de l'arénaire préexistant. Le pontife en priant regardait à peu près vers le nord, pôle de notre hémisphère, où l'Écriture place le trône de Dieu [2], et les fidèles priant devant lui avaient la face au midi. Mais il n'est pas douteux que l'orientation des tombes se transmettait dès lors des disciples de Moïse à ceux du Christ. C'est des cimetières qu'elle passera aux basiliques romaines et de là à nos églises du Moyen-Age.

[1] C'est ici la place de ce paragraphe intéressant de la Conférence de la Société romaine d'Archéologie chrétienne, du 25 nov. 1877 :

« M. le chanoine Fabiani a parlé ensuite de la forme architectonique des cime- « tières juifs, et il a montré quelques dessins du cimetière de Birajub, au confluent « des vallées de Cédron et de Libon, près de Jérusalem, dont la forme est sem- « blable à celle des cimetières juifs de Rome, c'est-à-dire présente des ambulacres « et de petites chambres (*cubicoli*) taillées dans la roche avec des sépulcres prati- « qués dans les parois. Il dit que cette forme est prescrite par la Mischnah, et « que le décret remonte à une époque antérieure à la destruction de Jérusalem. Il « ajoute qu'une disposition semblable fut probablement adoptée dans les sépulcres « mêmes des rois de Juda, et que dans les Livres saints on trouve parfois des « allusions aux *cubicoli* et aux corridors taillés dans le roc vif aux divers étages « de l'hypogée, et aussi à l'aire du sol à ciel ouvert qui garantissait la propriété « du sépulcre souterrain. Et de là il conclut que les chrétiens, en construisant « leurs cimetières souterrains à l'imitation des cimetières juifs de leur temps, « reproduisirent et développèrent grandement le type des très anciens sépulcres « du peuple élu. » *Bulletino*, 1879, p. 23.

[2] Is., XIV, 13.

« C'est une chose très connue, dit M. de Rossi, que le rite d'orienter les to c'est-à-dire d'ensevelir les corps, la face et les pieds tournés vers l'Orient. les galeries souterraines et dans leur réseau compliqué en tout sens et en direction, l'observance de ce rite était plus ou moins impossible. Il n'en éta ainsi sur terre. Dans les Gaules, les tombes chrétiennes à fleur de terre, do inscriptions antérieures au VIII[e] siècle ont été recueillies par M. Le Blant, innombrables tombes sans épitaphe des Gallo-Francs sont d'ordinaires t orientées. Le cimetière de *Julia Concordia*, exemple unique d'un cimetière tien à ciel ouvert venu à nous dans un état de grande intégrité, a ses arch majeure partie orientées, si bien que les squelettes gisent tournés vers le levant..... La ligne très étendue et peut-être normale du cimetière de Calixt terre..... est plus ou moins exactement dirigée de l'Occident à l'Orient [1]. »

L'entrée du sanctuaire de l'église non orientée du cimetièr Priscille était, en retour, consacrée par la représentation de ce *S levant de la miséricorde de notre Dieu* dont le père de Jean-Bap venait de proclamer l'apparition [2]. Né d'une Vierge, ou le vc offert par elle à l'adoration des Mages, et eux conduits par son é qui, faisant pâlir le soleil de la nature, marchait devant eux | s'arrêter *sur le lieu où était l'Enfant* [3]. Ces rois de l'Orient s'étaient égarés jadis dans le culte du soleil, avec lequel tan fois ils s'étaient follement identifiés, croyant atteindre ainsi l mortalité et la divinité, accouraient après avoir retrouvé le chemin, et venaient, l'or, l'encens et la myrrhe dans les main: prosterner devant un Dieu mortel, auteur de l'immortalité. (Jésus qui, adulte et sortant du baptême, sera proclamé le *Fils b aimé* de Dieu [4]. On le trouve ici opérant le salut des hommes; dis je? on voit ce Verbe éternel y préludant dès avant sa naissa temporelle. Vis-à-vis de son image d'Enfant adoré par les Ma; c'est Moïse faisant jaillir du rocher l'eau de la vie, et ayant prè: lui le palmier, l'arbre de vie. Verbe de Dieu, ayant ses traits a: cipés de Christ, il vient du ciel au secours de Susanne aux pr: avec le démon qui s'est incarné en deux juges d'Israël; sous c de Daniel, il la délivre de la mort et se révèle comme *le-Jugeme*

[1] *Roma sott.*, t. III, p. 397.
[2] Luc, I, 78.
[3] Matt., II, 9.
[4] Matt., III, 17.

de-Dieu, lui qui a reçu *jour pour juger le globe dans l'équité*, comme, un peu avant notre fresque, disait saint Paul à l'Aréopage [1]. Sous ses traits de Christ encore, il étend la main contre la statue de Nabuchodonosor et abat les flammes de la fournaise où ce rival de Dieu a jeté les trois Hébreux qui, se prosternant devant Dieu, n'ont pas voulu se prosterner devant sa tyrannie. Il est incarné maintenant : à sa voix, le paralytique emporte son lit au-dessus de la tête de Susanne ; au-dessus peut-être de celle de Daniel, Lazare, faisant face au paralytique, sort du sépulcre, et Jonas, image du Christ lui-même, renaît, après trois jours, du tombeau vivant d'un monstre marin; enfin, il plane, grandiose, à la voûte du sanctuaire, dans son Paradis qu'embellissent, aux quatre angles de la voûte, les quatre Saisons : c'est le Bon-Pasteur portant en triomphe sa brebis humaine retrouvée, rendue à leur commun Père, ne craignant plus la Mort qu'il a vaincue, ayant, au lieu de l'Éden terrestre où le Serpent l'a perdue, l'éternel Éden d'où cet « Antique Serpent » a été précipité à jamais. Telles sont les images dont Pierre et Paul ou leurs disciples, traducteurs religieux de leurs pensées, ont décoré le sanctuaire de l'église du cimetière où vont reposer les amis de Judée ou les hôtes de Rome de ces princes des Apôtres.

Nous avons dit que ces images répondent aux articles du *Credo* des Apôtres, qu'elles exposaient sous des voiles d'une parfaite transparence aux yeux des fidèles. Ajoutons qu'elles répondent tout spécialement aux cinq grandes fêtes chrétiennes dont les *Constitutions apostoliques,* où on signale la main de saint Clément pape et de notre docteur romain saint Hippolyte, nous donnent la liste au nom de « Paul » et de « Pierre [2]. » La Nativité du Christ, célébrée le 25 décembre, était représentée, comme dans l'Évangile de saint Matthieu, celui des Apôtres, par l'Adoration des Mages : représentation glorieuse qui sera la seule de la Nativité jusqu'au triomphe de l'Église, où avec les abaissements de la Croix on exaltera ceux de la Crèche. L'Épiphanie, qui fut d'abord la fête propre du Baptême du Christ, fixée au 6 janvier [3], était rappelée, en face de l'Adoration

[1] Act., XVII, 31.
[2] L. VIII, cap. XXXIII. Cf. l. V, cap. XIII.
[3] Patrizzi, *De Evangeliis*. Friburgi, 1853, l. III, diss. XIX, p. 276, tab. I.

des Mages, par l'eau du salut que Moïse, représentant le Christ, jaillir du mystique rocher. Le paralytique, portant le bois de soı était — avec Jonas et Lazare peut-être, — l'image de la Résurre du divin Crucifié. Dans le Bon-Pasteur planant dans la voûte, e les quatre Saisons, au milieu des arbres et des oiseaux du Par on voyait son Ascension au ciel. L'eau, ruisselant du rocher soı verge du nouveau Moïse, représentait l'effusion du Saint-Esprit par lui à la Pentecôte, et, avec le baptême du Christ, celui des tiens inauguré en ce jour natal de l'Église. « Frères, observe « jours de fêtes, » disaient les murs de la *cappella greca* comm *Constitutions apostoliques* [1].

Le sanctuaire carré de l'auguste chapelle rappelle le Saint-Saints du Temple, réprouvé hier, de Jérusalem. Les palmiers e chérubins, souvenirs du paradis terrestre, qui couvraient les pa du Saint-des-Saints sont remplacés ici, dans l'image du Par céleste, par l'*arbre de vie* unique de la *nouvelle Jérusalem* [2], l'*Ange* unique *du Testament éternel* [3], qui toujours est le Christ chapelle dont ce sanctuaire est la tête, étant dessinée en *chi*, +, présente son monogramme, son signe, et rappelle en même te le *tau*,T, le signe de sa croix, l'instrument de sa victoire et de n salut. Ces deux signes que les fidèles se sont plu à identifier er seul, le signe du chrétien, sont déjà identifiés sans doute dans c chapelle apostolique.

On n'y a pas signalé de trace d'embaumement, aucun reste ne r étant connu des corps déposés. Mais il est plus que probable les juifs Aquila et Prisca ont été inhumés à la manière des Juifs Jacob et de Joseph, des rois fils de David et du Christ, avec ces *mates* dont les Égyptiens avaient enseigné l'usage aux enf d'Israël et qui attestaient la foi en l'immortalité [4]. « L'embau « ment était aussi en usage à Rome, dit M. Martigny, et l' « trouvé au cimetière Calixte un sarcophage renfermant un c « embaumé, comme une momie égyptienne, *more Ægyptio* [5]. »

[1] L. V, cap. XIII.
[2] Apoc., XXII, 2; III, 12.
[3] Mal., III, 1; Hebr., XIII, 20.
[4] Gen., L, 1, 25; II Paral., XVI, 14; Marc, XVI, 1.
[5] Art. *Sépultures*, 2e édit.

usage était si répandu parmi les fidèles, au second siècle, que Tertullien, comparant les aromates des sépultures chrétiennes à l'encens des autels païens, pourra écrire : « Que les Sabéens sachent « que leurs marchandises se débitent en plus grande quantité et à « plus haut prix pour ensevelir les chrétiens que pour enfumer les « dieux [1]. » L'encens qui, dans la liturgie romaine, répand aujourd'hui ses vapeurs sacrées autour des corps des défunts et dans le lit même de leur sépulture, perpétue la tradition de cet embaumement et sa profession de foi sublime.

Un bel ouvrage qui vient de nous révéler le cimetière de Sainte-Agnès, nous suggère une dernière observation. Il contient ces lignes :

« Les Hébreux, en Palestine, n'avaient pas de cimetières communs, mais chaque famille avait son sépulcre spécial héréditaire, ou chaque individu le sien [2]. L'illustre P. Garucci [3], avec la science qui lui est propre, a démontré que, chez ce peuple, on n'avait pas l'idée du *commune sepulcrum* [4]. »

[1] *Apol.* XLII.

[2] Is., XXII, 16 ; Gén., XXIII, 17-20.

[3] *Cimitero degli antichi Ebrei in vigna Randanini.* Roma, 1862.

[4] *Il cimitero di S. Agnese sulla via Nomentana descritto ed illustrato* da Mariano Armellini. Roma, tipografia poliglotta della S. C. de Propaganda fide 1880, in-8°, p. 87. — Voici les principales découvertes, touchant aux questions traitées dans notre ouvrage, que présente cet important volume.

Un monument insigne du second siècle, trouvé intact dans l'arénaire qui sépare le vrai cimetière de Sainte-Agnès — situé sous la basilique et autour — de celui d'Ostrien, a offert, sur la plaque de marbre fermant le *loculus,* l'épitaphe suivante (tav. XI, VIII, p. 316) :

M. AUR. VICTOR. VLPIAE. SIRICAE
CONIVGI. CARISSIMAE. FECIT. IN. PACE.

« M. Aurelius Victor a fait à Ulpia Sirica, épouse très chère. Dans la paix. »

A gauche de l'épitaphe est le portrait de la défunte dans un cadre quadrangulaire inscrit dans un autre sexangulaire, en mosaïque de pierres dures verte ou azur, et en petites lames d'or peintes de toutes couleurs : monument unique jusqu'ici dans l'antiquité païenne ou chrétienne. A droite est la croix gammatée, c'est-à-dire le + orné de crochets, le *chi,* X, monogramme du Christ. Je ne puis douter qu'il ne faille lire : « IN PACE + : dans la paix du Christ ». C'est le plus ancien exemple, semble-t-il, de la croix gammatée et l'un des plus anciens du signe du Christ. Il est fourni par ce cimetière voisin de celui de Priscille et qui,

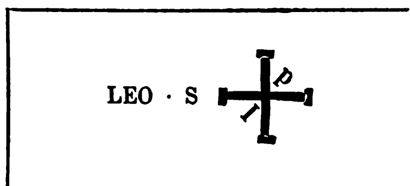
Le *commune sepulcrum* serait ainsi une création toute chrétie
D'après ce qui a été dit, on voit dans quel sens il faut l'ente
pour être exactement vrai. Le christianisme a réalisé l'égalit
la fraternité humaine dans la mort en y mettant le sceau m
de la divinité. Mais il n'a fait que rétablir, perfectionner, réal
en tout lieu ce qui était à l'origine. Il y avait des *sépulcres c
muns* chez les premiers peuples. La Terre Sainte était le *sépu*

chose remarquable! nous présente, à la fin au moins du second siècle, un Pu
(p. 228) :

... O PVDE(*nti*)

Un grafite mutilé, tracé sur la chaux fraîche à la marge supérieure d'un
lus, fait lire : ... N + : le + est inscrit dans un cercle. « Il me sembl
« M. Armellini (p. 185), que c'est la fin d'une acclamation de la teneur suiva
« IN CRISTO, ou à l'X initial du saint nom du Rédempteur est substitu
« croix équilatérale encadrée dans une couronne. » A mon avis, c'est simple
le X redressé, et une nouvelle preuve que le + lui est identique. Il y a en m
temps ici la figure du pain eucharistique et l'image du Christ dans son sacren

Une partie du cimetière, assez postérieure à Constantin, a fourni l'inscri
suivante :



M. Armellini se demande s'il faut lire : « *Leo. Signum crucis*, Léon — S
« de la croix » ; et il ajoute : « En cette inscription que nous avons par fragm
« nous trouvons un cas assez rare de la croix équilatérale, +, dont les bra
« sont terminées par de petites barres et croisées d'un P, réminiscence du m
« gramme ☧. Après le nom est écrit en forme de grafite un S. Je crois
« signifie *signum* et qu'il se rapporte au *signum Christi* par antonomase.
« un *loculus* de Saint-Calixte, on lit, après un monogramme, SINNATVM
« c'est-à-dire : (*Christi signum*) *signatum est* (*hic*) (*Rom. sott.*, t. III, p. 28
Je pense aussi que l'S doit s'interpréter *signum*, et il me semble évident q
+ qui est mêlé au P est le X, et qu'il y a ici les deux initiales du nom du Cl
c'est-à-dire le monogramme constantinien sous une autre forme. Voilà une
monstration nouvelle, mais frappante et vraiment péremptoire, que le +
l'équivalent du X et le *signum Christi*.

Ce cimetière a offert 38 fois le X, 24 fois le + (p. 351), parfois isolés, pa
associés aux autres monogrammes. Le + se voit à côté du monogramme c

commun des Hébreux. Dès lors, et jusqu'à la fin chez les Hébreux, planait sur le lieu consacré du repos de ceux qu'on peut appeler *tous ces morts dans la foi* [1], bien que la *foi* fut d'ordinaire si profondément mélangée, ce soleil de la divinïté et de la résurrection qui, toujours voilé, se manifestera avec la plénitude de ses splendeurs vivifiantes dans le Christ.

tantinien (p. 246, 251, 252), du monogramme cruciforme (p. 265), et paraît être une simple variante, qu'il est en effet, de ces monogrammes.

Une tombe (p. 332) offre à la fois le + inscrit dans un cercle, monogramme du Christ et figure du pain eucharistique, et le X traversé horizontalement de l'I, monogramme de Jésus-Christ et image du denier sacré, récompense de la journée de la vie du fidèle, qui est le Christ lui-même.

Cinq tombes (p. 207, 209, 210, 244, 273, 282) présentent l'oiseau portant la palme. Je ne doute pas que ce ne soit le phénix, le Christ.

M. Armellini (p. 52-57) conjecture que sainte Agnès dont il croit avoir reconnu l'épitaphe primitive :

AGNE. SANC.
TISSIMA

était de la *gens Clodia*, trois *Clodii* apparaissant dans la partie primitive du cimetière, fondé au IIe siècle par les ancêtres de la martyre, et où elle sera déposée *in prædiolo suo*. Mais le champ de famille s'étendait sur l'arénaire et par delà, sur le cimetière d'Ostrien, puisque sainte Émérentienne, sœur de lait de sainte Agnès, fut déposée à l'extrémité de ce cimetière, la plus éloignée, dans la partie même où on reconnaît son noyau primitif, *in confinio agelli... Agnetis*. On peut donc se demander, avec vraisemblance toujours, si sainte Agnès n'est pas une *Ostriana*, des Ostorius de Tacite, et même la croire de cette noble famille.

M. Armellini mentionne (p. 233) une découverte très récente qu'il a faite au cimetière d'Ostrien. « Dans une galerie dépendante de la crypte principale du « cimetière, dit-il, j'ai remarqué au commencement d'une inscription tracée sur « la chaux, un dauphin dessiné dans l'acte de dévorer un petit serpent. L'auteur « du grafite a voulu représenter très clairement la mission du Christ-Sauveur qui « a vaincu Satan : Satan est figuré par le serpent que dévore le dauphin. » C'est une confirmation de l'interprétation que nous avons donnée (*le Monde*, 2 et 3 janv. 1873) de la gemme, du second siècle, de l'*Anneau d'Angoulême*. Là un dauphin nous a paru dévorer un polype et délivrer ainsi un petit poisson. La gemme de Foggini (*Bulletino*, 1870, tav. IV, 10), présentant un sujet semblable à celui de la précédente, nous en a fourni la clef avec sa légende : « IX ΣΩΤΗΡ ΘV, « *Jésus-Christ Sauveur Fils de Dieu* ». C'est, dans les trois cas, le Christ *avalant la Mort*, l'Ange de la mort, *deglutiens mortem*, qu'a énergiquement dépeint S. Pierre (I Pet., III, 22).

[1] Hebr., XI, 13.

Voilà le passé qui a précédé et préparé la ***cappella greca***. C
il n'est pas inutile de le rappeler, et tout spécialement dans so
païen, qui, malgré tout, ne cessa jamais d'être religieux, e
jours où, sans que la France se soulève, on va bannissant la
gion de la mort et de l'asile des morts, où on courbe la Fille aîn
Christ et de l'Église jusqu'à la brute et au delà, et où on lui im
le stigmate que S. Paul voyait au front des Éphésiens qua
étaient fanatiques de leur *grande Diane* et de leur *gnose* ou *s*
de faux nom : Vous étiez en ce temps-là sans Christ, séparés
société d'Israël, étrangers aux alliances, n'ayant point l'espéran
la promesse, et sans Dieu en ce monde[1]. Portons, maintenan
franchissant dix-huit siècles, nos regards sur ce grave prése
nous sommes. La *cappella greca* a pour lui des lumières et de
solations.

II. C'est en l'année sainte 1875, en ce jubilé concordant av
deuxième centenaire de la révélation que le Christ a faite d
Cœur à une de ses épouses — virginale Susanne du doux pa
de la Visitation, créé à son Maître par le suave docteur Fra
de Sales — que nous étudiions l'église du cimetière aposto
de Priscille. Vivant par la pensée au milieu des drames m
du berceau de l'Église, nous les avions sous les yeux dan
jours marqués trop lugubrement du cachet de la fin des te
« Vous allez aux catacombes ! préparez-nous y une place :
« là que nous descendons, » me disait un jour un descendan
princes romains, un prince de l'Église. Eh bien ! Si elle r
aux catacombes, l'Église y pourra contempler avec les m
ments matériels les plus anciens de ses croyances, les tabl
les plus frappants de ses vicissitudes actuelles, et la *cap*
greca lui sera le miroir de ses triomphes en même temps
de ses épreuves.

Nouveaux vieillards de Babylone, juges d'Israël, les princes
peuples chrétiens sont venus à l'Église, les fleurs dites de la ci
sation moderne à la main. Elles s'appelaient le protestantisme
a trois siècles, le jansénisme ou le gallicanisme, hier encore :
s'appellent aujourd'hui le libéralisme. Les vieillards étaient

[1] Act., XIX, 27, 28, 34, 35; I Tim., VI, 20; Ephes., II, 12.

que montre la Passion du Christ, *César* et ces *pontifes juifs* qui veulent qu'avant tout on soit *ami de César*, transfuges du sacerdoce qui furent toujours la fatalité comme la honte des empires. Ils ont invité l'Église à trahir non plus la loi de Moïse, mais celle même du Fils de Dieu et lui ont dit le *Commiscere nobiscum* de l'infamie antique. En lui notifiant leurs *Memorandum* de toutes formes, ils les ont accompagnés du tumulte de leurs tribunes et de leurs chaires, de leurs feuilles volantes et de leurs livres, ils les ont soutenus de l'armée souterraine de leur *Synagogue de Satan* [1]. Le Pape devait être rayé du rang des rois, s'il ne consentait à régner contre l'Évangile. Avec les fleurs de la corruption, les vieillards présentaient la pierre de la menace. Pie IX a repoussé du pied l'idole de Babylone et a proclamé le *Syllabus*. Le *Syllabus* a été le grand cri de Susanne. L'Église l'a consacré en proclamant l'infaillibilité pontificale au concile du Vatican.

On sait la suite, et l'intervention du Christ avec les coups de tonnerre de la guerre franco-germanique, qui n'a pas moins frappé les vainqueurs que les vaincus, et la Commune, j'allais dire l'enfer de Paris : on sait ces fléaux apocalyptiques. L'univers insurgé contre l'Église s'est tû d'épouvante. Quant aux vieillards de Babylone, ils se sont remis de leur émoi, sitôt le coup de tonnerre de Nabuchodonosor passé. *Satan,* les dirigeant des antres de sa *Synagogue*, dont l'Angleterre par la bouche d'un de ses pilotes d'État, vient de dire et la Russie de répéter : *l'histoire de notre temps est l'histoire des sociétés secrètes* [2], ils se sont empressés d'étendre leurs mains dénonciatrices sur la tète de Susanne, emprisonnée par eux dans sa propre maison. Ils l'ont déclarée coupable d'adultère avec le génie du mal, ennemie de toute civilisation, « convaincue de haine du genre « humain, *odio generis humani convicti,* » comme disait le rhéteur-consul Tacite, à la suite de la plèbe de Néron[3]. Un « appel » a été fait « à tous les hommes de bonne volonté pour combattre le grand « combat de la science contre l'obscurantisme, de la liberté contre

[1] Apoc., II, 9 ; III, 9.

[2] Mot « amer et si vrai » de lord Beaconsfield, cité par un écrivain russe; *Le Monde,* 10 décembre 1879.

[3] *Annal.*, XV, 44.

« l'oppression, de la tolérance contre le fa
remplaçant l'injure usée d'*ultramontanis*
mi. » La juste peine est la lapidation , et
tence est rendue d'avance par le suffrage
glise marche au supplice. Dieu sommeill
vant. Il garde en son secret le jeune Da
ment et mènera qui de droit à la Roche-
devient ardente pour les trois amis de
flammes en un vent frais et de là en u
a vu, on reverra ces prodiges. Et cepen
contemplant sur les murs du cimetière l
ces prophéties cinquante fois réalisées q
encore ?

Mais comment ? Demandez à Dieu ! No
hommes, de ses anges : lui seul sait les
ce qu'il a fait, il y a dix siècles.

Dioclétien avait une parente, nièce du
frère, le martyr S. Gabinus : elle porta
maison paternelle était voisine de l'empl
construire ses Thermes, sur le bord de l
de famille où elle sera déposée était sur

[1] Allocution de M. Gambetta pour l'initiation
1875, à MM. Littré, Jules Ferry, H. Chavée, p
dans la loge la *Clémente Amitié*. *Le XIXe Siècle*
Le 12 fevrier 1880, le ministre de l'Intérieur vien
de la *Grande Loge symbolique écossaise* dont l
maçonnique de cette *Loge*, est « d'unir les Fr
« monde entier dans une action commune contr
claration qui suit nous dit ce qu'il faut entend
prétendues : « La Franc-Maçonnerie et l'Église
« qui ont toujours été en lutte depuis des siècle
« truire l'autre. Longtemps on a pu croire que
« victoire, aujourd'hui le résultat n'est plus dout
« s'agite dans les convulsions de l'agonie; mais,
« est condamnée à perdre peu à peu toute influ
« Déjà on peut prévoir le temps où elle rentr
« n'aurait jamais dû sortir, pour faire place aux
« triomphe assurera le règne de la justice su
19 juin 1880.

ble pas douteux qu'elle ne soit venue prier maintes fois au cimetière apostolique de Priscille, et il est probable qu'elle a reçu, soit à sa naissance, soit dans l'éclat de ses vertus, son nom de Susanne sous l'influence des images de Susanne si frappantes à la *cappella greca* et dans les chambres voisines, et dont nous trouvons une copie près de là, au cimetière d'Ostrien, appartenant à la famille de l'angélique Agnès. La Susanne romaine rivalisera avec la Susanne antique : elle effacera sa chasteté conjugale par la pureté virginale : elle cueillera cette palme du martyre dont sa devancière n'a pu avoir que le mérite. « Susanne, très noble vierge, dit le Bréviaire « romain, refusant d'épouser Galère Maximilien, fils (adoptif) de « l'empereur Dioclétien,parce qu'elle avait voué sa virginité à Dieu, « après de nombreux tourments de divers genres employés pour « tenter la sainte résolution de la vierge, fut frappée du glaive en « sa maison par ordre de l'empereur, et alla recevoir au ciel la « double récompense de sa virginité et de son martyre [1]. »

D'après ses Actes, son corps fut déposé dans l'Arénaire, près des saints Chrysanthe et Daria, près encore de S. Alexandre. C'est l'arénaire où les époux vierges Chrysanthe et Daria furent plongés debout dans la terre et lapidés, puis reçurent la sépulture. Il fait suite, vers le nord, au cimetière de Thrason, et il précède celui des Jordani ou furent déposés les trois des fils martyrs de sainte Félicité, Alexandre, Vital et Martial, après lequel vient aussitôt le cimetière de Priscille [2]. En quelques instants, on allait de la *cappella greca*

[1] *Brev. roman.*, XI aug., lectio IX.

[2] Voici d'après M. de Rossi, *Bulletino*, 1873, p. 7 et suiv., la situation des divers cimetières chrétiens de la voie Salare-Neuve :

Cœmet.		Priscillæ		
		Via		
Cœmet.	VIA SALARIA NOVA	Jordanorum *Arenarium*	VIA NOMENTANA	Basilica S. Agnetis
Cœmet.		Thrasonis seu S. Saturnini		
Cœmet.		Maximi seu S. Felicitatis		
	Roma		Roma	

et de ses fresques de Susanne au tombeau de la Susanne chrétie
Cette martyre était illustre puisqu'au IVe siècle, au Ve, au plus
le martyrologe dit *Géronimien* enregistre au 11 août « le Natali
« sainte Susanne, aux Deux-Maisons, près des thermes de Di
« tien, *ad duas domos*, *juxta Diocletianas*, *Natale sanctæ Si*
« *næ* [1]. » Ces deux maisons sont celles contiguës des deux f
S. Caius et S. Gabinus, où les Actes de sainte Susanne nous i
trent que les chrétiens faisaient une station solennelle le jour
fête. Ce sera un titre appelé *ad duas domos* par le pape Sergi
qui, porté en 687 du titre de prêtre de sainte Susanne au sc
rain pontificat, donnera un diplôme pour assurer par des rev
la dignité et la splendeur de « l'église de la sainte martyre Susanı
« de la sainte vierge et martyre du Christ, Susanne [2], » et, oı
son autel d'un ciborium de marbre, lui offrira divers ustei
sacrés d'or et d'argent.

C'est là, si ce n'est au tombeau de la martyre, sur la voie d
lare, que Ligurius semble avoir appendu sa stèle votive, repré
tant l'antique Susanne victorieuse de la tentation et qui le sei
la mort [3].

Combien ce culte de la martyre Susanne dut s'accroître qu
au VIIIe siècle, son corps rentra de la sépulture paternelle, sı
voie Salare, dans la demeure paternelle urbaine, c'est-à-dire
dans sa propre église, attenant aux deux maisons de son père
binus ou de oncle Caius, près des Thermes, croulant alors, de
parent et bourreau Dioclétien ! On grava dans la confession,
pour la recevoir, et son père avec elle, ces deux vers retrouvé
Bosio :

Olim presbyteri Gabini filia felix
Hic Susanna jacet in pace patre sociata.

« L'heureuse fille de Gabinus, prêtre autrefois, repose ici associée d
paix à son père [4]. ».

[1] *Bulletino*, 1870, p. 86.
[2] Voir le diplôme rétabli en partie et commenté par M. de Rossi, *Ibid.*,
et suiv., tav. VIII.
[3] Ici, pl. XV, 10.
[4] Aringhi, t. II, p. 228.

C'est dans ces circonstances que de grands évènements vinrent mettre en scène la Papauté et les deux Susanne.

Un nouveau prêtre du titre de Sainte-Susanne avait été porté par saint Pierre sur son siège. Il avait pris ce nom de Léon devant lequel avait fui Attila et que deux pontifes romains avaient orné de l'auréole de la sainteté. C'était S. Léon III, destiné à rencontrer à Rome des barbares pires que ceux d'Attila. Il se vit assailli un jour, sous ses vêtements sacrés, aux Grandes Litanies de saint Marc, par des sicaires qu'avait soudoyés un ambitieux mécontent. On lui creva les yeux, on lui arracha la langue. Mais ces organes lui furent restitués par S. Pierre et S. Paul [1]. Il vint alors en France réclamer l'appui de Charlemagne à qui, sur sa demande, il avait conféré le titre de Patrice romain, c'est-à-dire de Défenseur de l'Église romaine, en lui envoyant les clefs de S. Pierre et l'étendard de Rome. Puis il rentra à Rome le 29 novembre de l'an 800, ayant Charlemagne sur ses pas. Le 15 décembre, le roi franc convoquait les évêques et les grands pour examiner les accusations portées contre le pape. Accusations des vieillards contre Susanne! Personne n'osa se présenter pour les soutenir, et les évêques déclarèrent qu'ils n'avaient pas le droit de juger le siège suprême. Léon se justifia par le serment à l'ambon de la basilique vaticane, et il fut acclamé par le peuple. Dix jours plus tard, à la messe de Noël, il couronnait Charlemagne empereur d'Occident. Le triclinium du palais du Latran, en souvenir du festin de cette solennité, reçut la célèbre mosaïque qui consacre encore aujourd'hui sur les lieux, en plein ciel, le souvenir de cet évènement, auquel Raphaël a consacré au Vatican deux fresques de ses fameuses Chambres. Une église debout toujours et une mosaïque, dont il ne reste plus, hélas! que les indications sommaires et deux fragments de dessin, consacraient aussi sur le Quirinal ce grand souvenir. C'est l'église et la mosaïque de Sainte-Susanne.

S. Léon III avait fait reconstruire par les fondements cette église dont son prédécesseur, S. Adrien, pleuré par Charlemagne, avait renouvelé la toiture. « Dans le Titre de la bienheureuse Susanne, où

[1] Alcuin a décrit en vers le fait, également attesté par Anastase-le-Bibliothécaire. Ce sont deux contemporains.

« il avait été établi prêtre, Titre qui s'était promptement écroul
« murs ayant déjà fléchi par la longueur des années, cet émi
« pontife, poussé par un ardent amour, agrandit l'édifice, c
« à nouveau la profondeur voulue pour établir un très solide f
« ment, fit sortir du sol un plateau très élevé, et bâtit sur ces
« dations l'église avec une très ample abside, aux sommets re
« merveilleux par une mosaïque, à la chambre, au presbytère
« décoré, et il orna le pavé de beaux marbres. A droite et à g
« il construisit aussi des portiques (des nefs) avec des colonn
« marbre. Il établit en outre un baptistère où il offrit des pré
« à savoir, etc. [1]. »

L'abside présentait cette inscription dessinée en mosaïque [2]

« Dudum hæc beatæ Svsannæ martyris avla
Coangvsto et tetro existens loco marcverat
Qvam Dominvs Leo PP. III a fvndamentis erigens
Et condens corpvs S. Felicitatis martyris
Compte ædificans ornabit atque dedicabit.

« Dès longtemps, cette *aula* (*basilique servant de vestibule à la confession o beau*) de la bienheureuse martyre Susanne, étant dans un lieu étroit et s s'était affaissée. Le seigneur Léon, pape, troisième du nom, l'élevant dep fondements et y déposant le corps de sainte Félicité, martyre, l'a construit soin, l'a ornée et dédiée. »

Au-dessus de l'inscription, elle présentait le tableau suivant posé par S. Léon III : « Au milieu, dit Alemannus, le Christ Seig « à droite, la Vierge mère, Pierre, apôtre, la vierge Susanne e « même; à gauche, S. Paul, apôtre, le pape Caïus, le prêtre Gab « Charlemagne [3]. » Une note manuscrite accompagnant un dess Ciacconio qui nous a conservé les figures de S. Léon III et de lemagne ajoute : « Léon III tient l'église de Sainte-Susanne, « a construite, et Charlemagne étend la main droite pour la « vrance du pape Léon III, qu'il a protégé contre les calomni

[1] *Lib. Pontif.* Leo III. Ciampini, t. II, p. 139

[2] Bibliothèque vaticane, Ms. 7407, fol. 956, dessins de Ciacconio; Mar *Roma sacra;* Aringhi, t. II, p. 228; Ciampini, t. II, p. 140

[3] Nicolaus Alemannus, *De Lateranensibus parietinis.* Dissertatio. Romæ, in-4°, p. 44.

« tentées contre lui [1]. » Charlemagne met la main gauche sur son cœur en étendant la main droite vers le pape, qui est en face de lui. L'épée du roi franc sort de côté sous son manteau impérial. Il a la couronne d'Occident sur la tête. Le pape et l'empereur portent le nimbe carré, indice qu'ils sont vivants encore. « Cet ouvrage, dit la « note citée, a été détruit en 1595, où l'illustrissime cardinal Rusti- « cucci de Fano, vicaire du pape, renouvela le ciborium et l'orna « d'excellentes peintures et de marbres variés [2]. » Voici l'aspect de la précieuse mosaïque, avec les deux personnages, S. Léon III et Charlemagne, dont le dessin nous est parvenu :



Cette scène historique, à laquelle le Christ préside avec ses saints, est identique au fond à la double scène de la *cappella greca*, où le Christ vient au secours de Susanne et où Daniel, qui le représente, la délivre. Un lien réel les unit. Si S. Léon III a choisi pour y déposer l'*ex-voto* de sa délivrance l'église de la martyre Susanne, ce

[1] « Leo III ecclesiam habet S. Susannæ quam ædificavit, Carolus autem Magnus « dexteram extendit ad liberationem Leonis III P. P. quem a calumniis objectis « tutatus est. » Bibl. vatic., Ms. 7407, fol. 96 *a*. Les figures de Léon III et de Charlemagne sont gravées dans Ciampini, t. I, tab. XLII.

[2] Ms. 7407, fol. 96 *a*.

n'est point tant parce que cette église fut son titre cardinalic
cause du nom de l'héroïque *fille de Juda* qu'elle porte. I
éprouvé, comme l'antique Susanne, par la calomnie et la vio
et, comme elle, il a été sauvé par le Seigneur. C'est dans l'ég
la martyre Susanne, à qui elle a transmis son nom et son âm
rend ses actions de grâces. Celui que le Christ lui a envoyé c
un nouveau Daniel apparaît vis-à-vis de lui ; il va au Christ à l
des saints martyrs, parents de Susanne ; il descend ce mont
tican, d'où il a salué Rome et le tombeau de S. Pierre ; il a
étendant vers le Pontife sa main impériale, et laissant perce
son manteau son juste glaive ; et le Pontife est derrière Su
tenant sa basilique, monument d'un des plus illustres triompl
l'innocence vengée ici-bas [1].

Le souvenir de la Susanne biblique est si présent dans cette
lique de la Susanne chrétienne qu'en 1595, huit siècles l'ay
nouveau dépouillé de ses précieuses parures, le cardinal Rusti
héritier de la piété de S. Léon III ainsi que de son titre, en l
taurant de fond en comble, fit couvrir les murs de la nef de
ques où le dramatique pinceau de Balthazar Croce retraça, c
sur un immense théâtre, toute l'histoire de la première Sus
On y voit en six tableaux qui couvrent, les deux premiers, l
de gauche, en partant de l'autel, les deux suivants le mur du
de l'église, les deux derniers le mur de droite, sans interru
dans la peinture : Susanne dans le jardin au bain mystique

[1] Des reliques de sainte Susanne furent, ce semble, données par S. Léo
Charlemagne. L'Empereur vint, cette année même, en pèlerinage au
Saint-Michel et y fit de riches présents. Or, dans l'inventaire des reliques,
par D. Huynes, qui écrivait de 1638 à 1640, figure « le chef de sainte Su
« vierge et martyre, dans un reliquaire semblable (de cuivre doré, en for
« globe). » *Histoire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*, Bibliothèque nati
fonds Saint-Germain, 924[1], 924[2]. Cette relique, qui est plus précisément
« portion fort notable du chef de sainte Susanne, » est toujours au trés
Mont-Saint-Michel, dans son reliquaire même en cuivre doré et repous
XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e]. Une portion du chef d'une des
pagnes de sainte Ursule est dans le même reliquaire. Sur une bande de p
min, on lit : *Capita sanctæ Suzannæ virginis et martyris, et unius XIm-
num.* M. Pigeon, *Description historique et monumentale du Mont-Saint-M*
Avranches, 1865, 2[e] éd., p. 91, 178.

deux vieillards ; Susanne et ses enfants devant les deux vieillards qui la condamnent à mort ; Daniel qui s'écrie : *Je suis innocent de son sang ;* les vieillards devant Daniel ; la lapidation des vieillards ; Susanne entre, son père d'un côté, son mari et ses enfants de l'autre, rendant grâces au Seigneur. C'est une des pages magistrales de la peinture à Rome.

Au commencement de ce seizième siècle, la gloire de l'antique Susanne avait éclaté dans tout le midi de la France. En 1495 ou 1496, un ecclésiastique appelé de Bosco, attaché à l'église de Saint-Michel de Bordeaux, se voyant accusé d'avoir dérobé les offrandes, eut recours à l'intercession de sainte Susanne de Babylone, l'innocente calomniée, protectrice des calomniés innocents. Susanne lui apparut avec Daniel, lui promit de le délivrer et lui fit connaître que ses reliques à elle étaient cachées dans l'église de Saint-Sernin de Toulouse, à tel endroit qu'elle désigna. Délivré en effet par l'aveu même de ses calomniateurs, l'ecclésiastique découvrit sa révélation à l'archevêque de Bordeaux, qui la transmit à l'abbé de Saint-Sernin. Les os de sainte Susanne furent trouvés, au nombre de quatorze, dans une boîte de cyprès déposée dans un petit tombeau de marbre contenant quarante-quatre os mêlés des saints apôtres Simon et Jude. La translation s'en fit avec la plus grande magnificence le dimanche 25 janvier 1511 [1]. Comment douter que ce ne soit en partie à la révélation arrivée à Bordeaux, et si retentissante dans le midi, qu'il faut attribuer cette place d'honneur, à côté de Marie, vis-à-vis d'Abraham, qui a été accordée à Susanne, à la voûte du chœur de la merveille du midi, la cathédrale d'Albi ? Et n'est-ce pas l'explication naturelle de ce vitrail d'une des façades consacré à Susanne, dans la merveille de l'est, l'église de Brou ? Peut-être l'Italie, dont les artistes avaient peint la voûte d'Albi et travaillé à la décoration de l'église de Brou, avait-elle émue par cette réapparition de l'antique Susanne en France quand, à Rome, elle consacra les murs de la basilique de la Susanne martyre à l'épopée de sa sublime devancière.

Cette épopée était l'histoire de l'Église. Elle venait de triompher de toutes les tentations, de toutes les calomnies, de toutes les vio-

[1] Baillet, *les Vies des Saints*, t. I, XVI janvier, citant La Faille, *Annales de Toulouse*, p. 315 et suiv.

lences du protestantisme et de ses deux vieillards de Babylon
ther et Calvin. Le concile de Trente, au milieu d'une pléi
saints et de grands hommes qui, avec les Philippe de Néri, les C
de Lellis, les grands successeurs de S. Pie V, les Baronius et l
sio, ne baissait pas d'éclat à Rome, avait été le jugement de
pour les réformateurs hypocrites et les censeurs homicides
Susanne du Christ. N'était-ce pas justice que les saints com
les divins triomphes de Susanne fussent étalés aux yeux de R
côté du nouveau palais des Papes, et que la petite église apost
du cimetière de Priscille sortit en quelque sorte de ses ténèb
la campagne romaine pour étaler ses fresques démesurément
dies sur les murailles d'une basilique, à la façade toute festival
à-vis des Thermes en ruines de Dioclétien, au sommet du Qui

Ces jours sont redevenus les nôtres. Seulement leur série
pas avancée. Le concile du Vatican, en qui renaît le conci
Trente, n'a donné que vingt-cinq pages de son volume. Il a
c'est l'hiver, ce sont les glaces, les tourmentes ; le printem
point encore émis ses haleines, et l'on regarde en vain au
dont parle le Sauveur pour y voir le *rameau tendre* et ces *f*
nouvelles nées qui annoncent que *la saison chaude est proche*
rédemption des élus [1]. Il faut des larmes, il faudra du sang po
conder les décrets du Concile, dont notre siècle d'incorrigible
canisme, envenimé d'hypocrite libéralisme, attend le salut, c
le siècle du luthéranisme et du calvinisme, l'a reçu, après les s
Ligues catholiques, du concile de Trente. Puissent *ces jours* de *g*
tribulation être *abrégés à cause des élus* [2] *!*

J'écrivais ces lignes le 10 juillet 1876, fête des sept fils de
Félicité, mère des Macchabées romains, dont S. Léon III a réu
os à ceux de la martyre Susanne, en sa basilique qu'on peut
ler des femmes fortes. Au moment où je les relis à dix-huit
de là, quel coup de ténèbres vient de frapper soudain la face
terre !

L'ange de la mort, pareil à l'ange de Pierre, a fait sortir
caire de Jésus-Christ de cette prison du Vatican où la Révol

[1] Matth., XXIV, 32.
[2] Matth., XXIV, 21, 22.

l'avait obligé à s'enfermer lui-même. Pour avoir *aimé la justice et haï l'iniquité*[1], il est mort comme S. Grégoire VII en exil, mais chez les siens, en son propre palais. Depuis sept ans passés, il n'en avait pas franchi le seuil, qui s'ouvrira pour rendre seulement à Rome son corps de martyr. Son âme a retrouvé la liberté par la meilleure voie. *Nous irons dans la maison du Seigneur*[2], murmurait-il en approchant de l'agonie; et le prince de l'Église qui l'assistait, hésitant à lui donner le signal du départ: *Proficiscere*, — « Si, *Proficiscere,* » s'écriait cette « âme chrétienne, » impatiente de rompre ses fers et de voir Dieu. C'est ainsi que le Christ a délivré l'immaculée Susanne[3]. Nos vœux appelaient une autre délivrance. *Nous espérions que ce serait lui qui ferait la rédemption d'Israël*[4]. La *rédemption* est venue pour lui seul. Dans la lumière infinie, il s'écrie à la suite de son prédécesseur Pierre: *Maintenant je sais vraiment que Dieu a envoyé son ange et m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif*[5]; et la terre redit avec le ciel: *Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile de joie à l'exclusion de vos rivaux*[6]. Cependant, comme les disciples d'Emmaüs, nous sommes *tristes*[7]. A quand notre délivrance à nous, la délivrance de cette Susanne qui s'appelle l'Église, dont il fut près de trente-deux ans la tête glorieuse?

Dieu le sait. Ce que nous savons, c'est que la Susanne est immortelle ici-bas. Pie IX mortel a trouvé son triomphe dans l'éternité:

[1] Ps. XLIV, 8.

[2] Ps. CXXI, 1.

[3] « All' una pomeridiana l'Eminentissimo Bilio cominciò la raccomandazione di « quell' anima benedetta, e Pio IX, da se stesso ripeteva, sebbene a stento, le pre- « ghiere, sforzandosi a dire *col vostro santo aiuto*, nell' atto di contrizione. Poi « pronunziò commosso *in Domum Domini ibimus*, ed essendosi al *Proficiscere* « arrestato l'Eminentissimo, il Santo Padre disse: Si, *Proficiscere*... In sulle tre e « 40... gli occhi comminciano a velarsi e... l'agonia comincia. » *L'Osservatore romano*, 8 febbraio 1878 — « Alle cinque, il dottore Ceccarelli invitò l'Eminen- « tissimo a repetere il *Proficiscere*, ed infatti quaranta minuti dopo Pio IX diede « l'ultimo respiro. » *L'Osserv. rom.*, 10 febbr.

[4] Luc, XXIV, 21.

[5] Act., XII, 11.

[6] Ps. XLIV, 8.

[7] Luc, XXIV, 17.

l'Église doit le trouver encore dans le temps. Son ange, son D
le Jugement de Dieu, est dans la main de Dieu. Il aura son con
alors ces pierres du Vatican qui crient sortiront pour lapider
droit, les adultères de la vérité, les trompeurs des peuples, l
visseurs du bien d'autrui, les hommes dont les pieds ont m
dans le sang des justes et des vaillants, et dont les mains n
pas innocentes de celui même du Vicaire de Jésus-Christ qu'ell
glacé avant l'heure. Alors le Vatican reverra son Pontife-Ro
Roi de la justice, son Melchisédech, sous la triple couronne,
sant, au jour de la dernière Cène du Christ, au jour de sa Rés
tion, Rome et le monde. Ils se sentent si mal depuis les sept a
de famine d'Égypte où le représentant de Dieu ne bénit plus

Mais nous parlons du triomphe au moment où à la prison o
faire succéder l'exil, où Rome parle de bannir son *Ange du G
Conseil*[1] pour devenir à l'aise Babylone, où l'univers va se
dans la nuit en bravant les foudres. Il est vrai; mais il est vrai
que l'heure où le démon achève son œuvre est celle où Dieu
mence la sienne. Le successeur de cette abeille épiscopale, Fra
de Sales, dont Pie IX mourant a doublé l'auréole de saint de ce
docteur, nous donnant ainsi je ne sais quel arc-en-ciel nouveau
nos orages, le noble exilé de Genève vient d'écrire à son trou
en lui annonçant la fin de l'incomparable pontificat qui vit la D
tion de l'Immaculée-Conception, le Syllabus des erreurs mode
la Primauté et l'Infaillibilité du successeur de Pierre sauvega
par les anathèmes d'un Concile œcuménique : « Pie IX, il no
« raconté lui-même, avait six ans, quand Pie VI mourut dans
« à Valence ; sa mère le faisait prier pour l'illustre captif de l
« volution. Alors que les triomphateurs fermaient les églises et
« saient les échafauds et qu'ils écrivaient ironiquement sur la t
« de Pie VI : CI-GIT LE DERNIER DES PAPES, Dieu prépar
« grand pontife Pie IX[2]. »

C'est dix ans après la mort de S. Grégoire VII à Salerne qu'Ur
désigné par lui pour lui succéder, après un pape, désigné pa
ment, du nom de Victor, présidait à Clermont la première cro

[1] Is., IX, 6. Septante.
[2] Mgr Mermillod, *Lettre pastorale à l'occasion de la mort de Pie IX.*

En revenant de la *cappella greca*, entrons près des Thermes écroulés de Dioclétien dans l'église de Sainte-Susanne. Prions les deux Susanne pour l'Église dont la première fut le type, dont la seconde fut la gloire aux siècles de persécutions. Seigneur ne tardez pas ! Le supplice s'apprête, les exécuteurs vont vite ; Susanne touche à la Roche Tarpéienne : Dieu de S. Léon III et de Charlemagne, envoyez son Daniel à Susanne !

Daniel, le gage au moins de Daniel, n'a point tardé à se montrer. Treize jours après le dernier soupir de Pie IX, le monde a vu renaître la Papauté. Elle s'appelle Léon XIII. Comme Léon XII, elle fera sentir à la Révolution la bouche de lion qui contient le miel ; comme S. Léon I, elle se prépare à éconduire Attila; mais d'abord, comme S. Léon III, elle va expurger l'Église des calomnies de l'enfer, montrer aux barbares où est la civilisation et rappeler au monde que Charlemagne est le plus grand des noms couronnés de l'histoire.

Que le gage providentiel donne bientôt tous ses soulagements, tous ses prodiges ! Que la terre promise qu'ont contemplée les regards mourants de Pie IX, du bord de ce désert où Moïse de nos jours, il guida tant d'années le peuple de Dieu, voie son Josué en Léon XIII ! L'Église a épuisé toutes les angoisses. La pauvre brebis n'en peut plus des hurlements et même des dents des loups. Christ, venez la prendre enfin ! « Que Dieu accorde à cette brebis reportée « sur les épaules du Bon-Pasteur dans le cortège du Roi éternel de « jouir de la joie perpétuelle et de l'association des saints ! » C'est l'oraison qui clôt les obsèques des défunts dans l'antique liturgie de S. Gélase [1] : c'est notre prière au milieu de ces obsèques de l'Église que le monde, affolé par l'enfer, prétend mener.

Cependant, ne l'oublions pas : le Christ ne se rend à l'appel suppliant des siens que lorsqu'ils ont dit à Satan et aux *princes et juges de la terre* [2] passés à ses ordres le non ! franc et ferme jusqu'à la mort de Susanne. En nos jours de défaillances et de dissimulations, où l'ignorance et la vue faible, pour ne pas dire la cécité, les fausses alliances, la désertion, la trahison même accaparent les noms de sagesse, de modération, de piété et parfois de courage,

[1] Muratori, *Liturgia romana vetus*, p. 751.
[2] Ps. CXLVIII, 11.

où l'on voudrait faire de la direction des affaires civiles et m ecclésiastiques l'apanage sacré de l'imbécillité de cœur, d'int gence et de foi, souvenons-nous de l'église du cimetière de Pris et de la voix éloquente de ses fresques. Rappelons-nous deux tences du prêtre romain qui nous les a si bien expliquées, n saint Hippolyte, debout entre ses hautes palmes du doctorat e martyre.

La première est dans une homélie pour *la sainte Théopha* l'Épiphanie, fête du Baptême du Christ avant d'être celle a de l'Adoration des Mages, ce Baptême que rappelle au fon sanctuaire de notre chapelle, Moïse frappant le rocher, qui fait à l'Adoration des Mages :

« Celui qui descend avec foi dans le bain de la renaissance renonce au Méc et s'attache au Christ; il renie l'Ennemi, il confesse que le Christ est Dieu ; dépouille de la servitude, il revêt d'adoption ; il sort du baptême brillant coı le soleil, lançant autour de lui les rayons de la justice ; et, ce qui est la gr chose, il revient fils de Dieu et co-héritier du Christ [1]. »

L'autre sentence est sur Susanne dont l'image remplit les c du sanctuaire :

« *Et Dieu écouta sa voix.* Car ceux qui l'invoquent d'un cœur pur, Dieu prête l'oreille. Ceux, au contraire, qui le font avec feinte et hypocrisie, il tourne d'eux sa face [2]. »

Appelons ainsi de nos supplications ardentes, de nos efforts mag nimes le Royaume de Dieu sur la terre. *Église* de Dieu *qui est* *Babylone*, *Église des élus* [3], *que Jéhovah te bénisse de Sion ! Et* *comblée de bien Jérusalem tous les jours de ta vie* [4] !

Un fragment de sarcophage d'Arles [5] nous présente ici un tabl unique, qu'il est bien doux de contempler. A gauche, Moïse fra le rocher dont la veine d'eau est recueillie par un hébreu agenou à droite est le Christ, annonçant probablement à Pierre ce tr reniement qui doit amener le triple : *Seigneur, vous savez qu*

[1] *Patr. græc.*, t. X, col. 861.
[2] *Fragmenta in Daniel.*, XIII, 44, col. 696.
[3] 1 Pet., V, 13.
[4] Ps. CXXVII, 5.
[5] M. Le Blant, pl. XVII.

vous aime [1]; à côté, le Christ ressuscite la fille de Jaïre, et l'hémorrhoïsse, baisant le bord de sa robe, aspire la vertu qui la guérit: entre cette scène et Moïse, le Christ, qui siège avec un escabeau d'honneur sous les pieds, tient de la main gauche le rouleau de sa Loi et fait le geste de l'orateur. Il prêche ; deux Apôtres, placés derrière lui, fixent leurs regards sur son visage ; deux hommes, étendus à terre, approchent avec respect et tendresse leurs mains de ses pieds ; deux autres se penchent vers lui en couvrant d'un linge leurs yeux voilés de larmes. N'est-il pas évident que c'est la scène du Sermon sur la Montagne dont le sarcophage de Rodez, dit de S. Amans, nous présente une esquisse bien caractérisée [2], et que le Christ fait entendre la troisième des huit Béatitudes : *Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés* [3] ? A côté, en effet, sont consolés ces éplorés, Jaïre et sa famille, et l'hémorrhoïsse. Qu'il était besoin de ces consolations, à la fin du quatrième siècle et au cinquième, quand les barbares du dehors et du dedans, les exacteurs fiscaux, les Ariens, les Donatistes, les Visigoths, les Vandales mettaient l'Empire pourri en pièces, et que S. Augustin composait sa *Cité de Dieu* pour montrer aux mourants, saisis de la fièvre des blasphèmes, que le Christ n'était pas la mort de l'Empire romain, mais l'auteur de toute vie dans le monde présent comme dans le monde à venir ! Et que ce magnifique tableau du *Beati qui lugent,* sculpté parmi des affres publiques inouïes, est mis à propos sous nos yeux à l'heure de haute angoisse où nous sommes !

A cette époque de cataclysme, on voyait apparaître ou du moins se multiplier, les représentations de Job sur les monuments chrétiens. *Jacques, le frère du Seigneur* [4], l'évêque de la Ville-Sainte qui s'obstinait à être la ville maudite, avait écrit aux Hébreux fidèles, persécutés par leurs frères : *Voici que nous béatifions ceux qui ont souffert avec patience : vous avez appris la souffrance patiente de*

[1] Joan., XXI, 15, 16, 17; M. Le Blant, p. 29.
[2] Voir nos *Anciens Monuments chrétiens de Rodez,* dans la *Revue de l'Art chrétien,* IIe série, t. II, 1875.
[3] Matth., V, 5.
[4] Gal., I, 19.

Job, et vous avez vu la fin qu'y a mise le Seigneur, car le Seigne plein d'entrailles et miséricordieux [1]. Le disciple de S. Paul, le cesseur de S. Pierre, S. Clément avait célébré la justice, unie à milité, de cet homme de douleurs, et il avait rappelé ses paroles la version des Septante : *Et vous ressusciterez ma chair que qui a souffert toutes ces choses* [2]. Tertullien avait appelé Job « le « cueil construit par Dieu au diable, l'ouvrier de la victoire de Di Clément d'Alexandrie avait dit : « C'est lui qui a vaincu par sa pat « le Tentateur, rendant témoignage à Dieu et recevant en même t « témoignage de Dieu, » ou pour citer littéralement le beau m ce docteur, « l'homme qui a été le martyr de Dieu et dont Dieu a « même temps le martyr, μαρτυρήσας ἅμα καὶ μαρτυρηθεὶς ὑπὸ τοῦ Θε Ainsi parlaient de Job les Apôtres et les Pères. Au quatrième s il passe de leurs écrits sur les fresques des catacombes, au milie sculptures des sarcophages : il est associé aux types classiques résurrection. Le cimetière de Domitille le présente dans deu ses chambres [5], celui des Saints-Marcellin-et-Pierre dans un siennes [6]. Sur le sarcophage de Junius Bassus, de l'an 359, voit au-dessous du tableau d'Isaac placé sur le bûcher, et du bas- des trois Hébreux dans la fournaise [7]. On le trouve sur un autr cophage de Latran [8]. Les Gaules et leurs alentours, Arles [9], l'

[1] Jac., V, 11.

[2] I *Ad Cor.*, XVII, XXVI.

[3] In illo viro feretrum Deus diabolo extruxit... — Operarius ille victoria *De Patientia*, XIV.

[4] *Strom.*, IV, 17.

[5] Aringhi, t. I, p. 551, 559. Le personnage, qui ressemble à Job dans ces chambres, p. 551, 567, et qui ne peut être une répétition de Job, sembl Élie assis sur le bord du torrent. La figure jeune du personnage, opposée à de Job vieillard, convient bien au prophète. Élie, qui, fortifié par le pain cé marchera quarante jours pour aller au mont Horeb où il verra Dieu, ferai tement pendant à Moïse se déchaussant pour monter au Sinaï (p. 568).

[6] Aringhi, t. II, p. 73.

[7] Aringhi, t. I, p. 277.

[8] Photographie Parker, 2929. Job est assis sur un siège élégant, comme sarcophage d'Arles, p. 63 de M. Le Blant. Cf. p. IX.

[9] M. Le Blant, p. 63.

che [1], Reims [2], Brescia [3], Saragosse [4], semblent représenter Job à l'envi. S. Paulin de Bordeaux, ordonné prêtre en Espagne, ne manquera pas de faire peindre son histoire avec celle de Tobie, de Judith, d'Esther, en avant des images des « martyrs » dans le portique de sa basilique de Nole :

Job vulneribus tentatus, lumine Tobit [5].

Mais voici, dans telles de ces représentations, une circonstance d'une mystérieuse et vive consolation. Sur le sarcophage de Junius Bassus, sur ceux d'Arles et de Reims, la femme de Job, se bouchant les lèvres et les narines pour ne pas respirer l'infection de ses plaies, lui présente un pain au bout d'un bâton [6]. Le pain est plus qu'un pain naturel, ce semble. Il est marqué de deux lignes croisées, X, où les monuments nous ont fait tant de fois reconnaître le *chi*, le monogramme du Christ, son signe, celui de sa croix : il rappelle le pain eucharistique, ce pain qu'Habacuc, sur les sarcophages, porte certainement à Daniel dans la fosse aux lions [7]. Job figure le Christ en sa passion : le Christ immolé, ressuscité, pain de vie, est par

[1] Musée de Lyon, n° 764.

[2] Mabillon, *An. O. S. B.*, t. IV, p. 569 ; D. Marlot, *Histoire de la ville, cité et université de Reims*, t. I, p. 603.

[3] Odorici, *Monumenti cristiani di Brescia*, tav. XII, n° 5, et p. 69.

[4] M. Le Blant, *D'une représentation inédite de Job*, *Rev. archéol.*, juill. 1860, p. 37. — Aureliano Orbe, *Monumento Zaragozano* del ano 312. Job, appelé *Izo*, est entre le Christ et Aaron.

[5] *Natalis decimus S. Felicis*, an. 403.

[6] Un Ms. grec du VIII[e] ou du IX[e] siècle montre le pain traversé par le bout du bâton. M. Le Blant, p. 64.

[7] « Près de Daniel, dit M. Martigny, se trouve presque toujours Habacuc lui « présentant des pains croisés ou *decussati*, ordinairement placés dans un vase « (art. *Daniel*)... Si... la nourriture que le prophète Habacuc lui apporte par l'ordre « de Dieu, et qui consiste ordinairement en un pain et un poisson, n'est pas la « figure de l'Eucharistie, ce pain des forts dont les fidèles se munissaient dans « leurs épreuves, et que souvent les diacres portaient aux confesseurs de la fo « dans les prisons, nous ne saurions vraiment quelle interprétation lui donner « (art. *Eucharistie*) ! » Un sarcophage de Brescia montre Habacuc soutenu en l'air par la main divine, et portant une corbeille qui contient un pain marqué du X, monogramme du Christ, et un poisson (Odorici, *Monum. di Brescia*). Le poisson

anticipation le soutien de Job. Aux prises avec Satan, tou
fléaux, toutes les tortures, une femme qui le pousse au blasph
trois amis qui lui prêtent tous les crimes, un jeune incons
qui le taxe d'orgueil et d'impiété, il est assisté par le Christ
visité par cette grâce qui sera un jour l'Eucharistie. Variante
tendue mais bien naturelle de l'apparition du Christ à Susanı
aux trois Hébreux, que nous ont présentée les fresques de la *cap*
greca !

C'est ainsi qu'au milieu des déchirements de la fin de l'aı
monde qui semblaient ceux de la fin du monde lui-même, l'iı
de Job, ce Patient devenu Sauveur dans l'ère patriarcale, ce pı
Christ de la Gentilité et même du Judaïsme, avant la naissance
Synagogue avec Moïse, cette incomparable figure des agonies e
délivrances de l'Église, venait compléter l'image de Susanne e
semblables, et soutenait les fidèles accablés et défaillants. Jér
et Zorobabel, à la fois, de la Jérusalem chrétienne, S. Grégoir
Grand, excité par son ami S. Léandre, évêque de Séville, comı
çait à Constantinople, étant moine, diacre et légat du pape,
achevait à Rome, étant pape, ses trente-cinq *Livres des Moral*
Exposition sur le livre du bienheureux Job, trésor d'enseigneme
de consolation pour ses contemporains, manuel chéri du Moyen-
plus heureux, réconfort divin des derniers temps où tout ind
que la Providence nous fait pleinement entrer. Le saint Pontife
vait à S. Léandre en lui adressant son grand et sublime ouvra
« Les temps du monde, dont la fin approche, sont bouleversés
« l'accroissement des maux... Mon corps est accablé par les s
« frances... Et peut-être ce fut un dessein de la divine Provid
« que, frappé, je commentasse Job frappé, et que, sous les fou
« je sentisse mieux l'esprit du flagellé. » Il montre « le bienheuı
« Job, qui a révélé les grands mystères de l'Incarnation du Chri
« a prophétisé les sacrements de sa Passion par sa passion à

et le X sont un double déterminatif qui assurent au pain le sens eucharisti
Il y a sept étoiles sur la tête d'Habacuc. Comme il est dit du Christ qu'il
sept étoiles dans sa droite (Apoc., I, 16; II, 1) et qu'une lampe nous mont
Bon-Pasteur avec sept étoiles sur la tête (*Bulletino*, 1870, tav. I), il est év
qu'Habacuc représente ici le Christ qui va secourir Daniel, comme, au cime
de Priscille, on le voit secourir Susanne et les trois Hébreux.

« même, devenu le type de la sainte Église. Sa femme, qui le pro-« voque à maudire Dieu, que désigne-t-elle sinon la dépravation « des hommes charnels qui, vivant dans la sainte Église avec des « mœurs déréglées, tourmentent, d'autant plus durement qu'ils le « font de plus près, la vie des fidèles? — Ses amis offrent la figure « des hérétiques qui, par ambition de la gloire temporelle, veulent « paraître prédicateurs... Ils n'ont des sentiments pervers de Dieu « que parce qu'ils le méprisent. — En la personne du jeune Elihu « est désignée l'espèce de certains docteurs fidèles, mais arrogants... « En ce qu'ils ont de sentiments droits sur Dieu, ils ne cherchent « pas la gloire de Dieu, mais la leur. — Le bienheureux Job, ma-« tière du combat public entre Dieu et le diable, *ne faisant point* « perdre Dieu qui avait parié pour lui, prouvant par sa rémunéra-« tion et son intercession pour ses amis coupables que tout ce qu'il « a dit fut non vice, mais vertu, et, admonesté par la voix divine de « crainte que son innocence même ne s'enflât et ne devînt tumeur « d'orgueil, *atteignant cette* grande justice qu'il se conforme à la « volonté du Juge dans la peine, sans avoir été en opposition avec « elle par la faute. » Le saint pape et docteur montre ensuite les grandes rémunérations ici-bas des souffrances de l'Église : les hérétiques, figurés par les amis perfides de Job, réconciliés à Dieu par elle qui, seule, a le pouvoir de la réconciliation; à la fin les Juifs, *tous les frères et toutes les sœurs* de Job, entendez le Christ, se repentant à leur tour et venant *manger avec lui le pain dans sa maison*, c'est-à-dire dans l'Église, et lui offrir leurs présents *d'argent* et *d'or*[1]. Joie

[1] Job, XLII, 11. — On trouvera avec plaisir ici le texte de ces passages importants qui résument la théologie du magnifique ouvrage des *Morales* :

« In nulla fiduciæ consolatione respiro... Mundi jam tempora, malis crescenti-« bus, termino propinquante turbata sunt... Et fortasse hoc divinæ Providentiæ « consilium fuit, ut percussum Job percussus exponerem, et flagellati mentem « melius per flagella sentirem (*Epist. ad Leandrum, Patr. lat.*, t. LXXV, « col. 515). — Beatus Job, qui tanta incarnationis Christi mysteria protulit... et... « passionis illius sacramenta... etiam patiendo prophetavit (*Præfatio*, cap. VI)... « Beatus Job sanctæ Ecclesiæ typum tenet (l. XXXII, cap. III). — Uxor vero ejus, « quæ eum ad maledicendum provocat, quid aliud quam pravitatem carnalium « signat? Qui intra sanctam Ecclesiam incorrectis moribus positi, eo durius vitam « fidelibus quo vicinius premunt (l. XXXI, cap. I). — Amici ejus hæreticorum « figuram exprimunt... Appetitione temporalis gloriæ videri prædicatores appe-

sans pareille de la sainte Église qui console d'avance toute douleurs de son si long enfantement !

En attendant le cri de Job : *Je sais que mon Rédempteur est vi* le *pain* de Job qui est le *Rédempteur vivant* lui-même, voilà l lonne de lumière de l'Église dans les ténèbres d'Égypte, sa m et son viatique dans le désert d'Arabie qui la sépare tant de encore de la Terre Promise [1].

Marqués au front du signe du Christ, étant absolument de *qui n'ont point adoré la Bête ni son image et n'ont point reç caractère sur leur front ou sur leurs mains* [2]; n'ayant rien de révolte, dite Réforme ou Révolution, dont la France catholique le virus sous ces quatre noms dont le dernier, inoui chez les

« tunt... Nisi Deum contemnerent, nequaquam de illo perversa sentirent... « illos inordinatus calor accendit, nitor deinde loquacitatis erigit, et tunc d « decores hominibus hypocrisis ostendit (*Præfatio*, cap. VI, VII; l. III, cap. « — Eliu junior... ex cujus persona species quorumdam doctorum fideliu « tamen arrogantium designatur... In his quæ recte de Deo sentiunt, non D « suam gloriam quærunt (l. XXIII, cap. I, III). — Inter Deum... et dial « beatus Job in medio materia certaminis fuit. Quisquis ergo sanctum virum « flagella positum dictis suis peccasse asserit, quid aliud quam Deum, qui p « proposuerat, perdidisse reprehendit... qui... duplicia recipere quæ am « meruit ex renumeratione edocuit, quia nequaquam vitium sed virtus fuit « quod dixit. Assertioni quoque huic adjungitur, quod ipse pro amicis delin « tibus intercedit. In gravibus namque peccatis quis positus, dum suis pren « aliena non diluit (*Præfatio*, cap. III)... Sed ne ipsa innocentia in tumoren « tionis infletur, divina voce corripitur... et magna est jam justitia, quod v « tati judicis concordat in pœna, cui non discrepavit in culpa (l. XXXII, cap « — Quia vero nonnunquam hæretici divinæ gratiæ largitate perfusi ad unit « sanctæ Ecclesiæ redeunt, bene hoc ipsa amicorum reconciliatione signatur « quibus tamen beatus Job exorare præcipitur, quia hæreticorum sacrificia ac « Deo esse nequeunt, nisi pro eis universalis Ecclesiæ manibus offerantur (« *fatio*, cap. VIII). — Ea quæ subnexa sunt in fine magis hujus sæculi conv « nem se Judaici populi nuntiare testantur. Nam subditur : *Venerunt aute* « *eum omnes fratres sui et universæ sorores et cuncti qui noverant eum* « *et comederunt cum eo panem in domo ejus*. Tunc quippe fratres sui ac so « ad Christum veniunt quando ex plebe Judaica quotquot inventi fuerunt co « tuntur (l. XXXV, cap. XIV). »

[1] Luc, XI, 3.

[2] Apoc., XX, 4.

dèles eux-mêmes, est celui du *délire* [1], Calvinisme, Jansénisme, Gallicanisme, Libéralisme ; nous rappelant bien l'objurgation de S.Paul aux Gaulois d'Asie : *O insensés Galates, qui vous a fascinés que vous n'obéissez pas à la vérité?... Ce qu'on vous a persuadé ne vient pas de Celui qui vous a appelés : un peu de levain corrompt toute la pâte* [2]; attachés, mais en vérité, à Pierre, qui, en nous montrant les *brebis errantes*, nous félicite d'être *retournés à l'Évêque et au Pasteur de nos âmes* [3]; serrés en rang sous l'image du Bon-Pasteur planant sur nos têtes comme elle planait sur celle des premiers fidèles réunis à l'église du cimetière de Priscille ; joignant nos cris de détresse à ceux de Susanne, nos saintes protestations à celles de Daniel [4], nos accents de jubilation à ceux des trois Hébreux ; tenant dans nos mains l'or, l'encens et la myrrhe des Mages — travaillons, hors de Babylone, à la reconstruction de Jérusalem. *Psalmodions* des lèvres, *psalmodions aussi du cœur* [5], surtout en ce *Jour du Seigneur* dont l'observance est le salut public, l'hymne au Christ. Traduits devant les représentants de César, les chrétiens, dit Pline en son rapport à Trajan, « affirmaient qu'ils avaient coutume de s'assembler à un « jour marqué, avant le lever du soleil et de chanter entre eux « tour à tour une hymne au Christ comme à un Dieu [6]. » On a cru

[1] « Erroneam illam opinionem... a recentis memoriæ Gregorio XVI, Prædecesseore Nostro DELIRAMENTUM appellatam, nimirum *libertatem conscientiæ et « cultuum...* » Encyclique *Quanta cura* du 8 déc. 1864.

[2] Gal., III, 1 ; V, 8, 9.

[3] I Pet., II, 25.

[4] Daniel — comme Susanne ou les trois Hébreux — est tellement l'image expresse des premiers chrétiens, que sur la fresque du cimetière de Domitille qui offre, avec la *cappella greca*, la plus ancienne représentation de Daniel, il est figuré debout sur un échafaud, entre deux lions qui, par des rampes latérales, s'élancent sur lui. Il semble y avoir là une allusion au supplice de quelque insigne martyr, peut être à celui de S. Ignace, dans l'amphithéâtre. *Bullctino,* 1879, p. 25. On peut y voir aussi une allusion à la crucifixion du Christ qui disait sur la croix : *Aperuerunt super me os suum sicut leo rapiens et rugiens... Salva me ex ore leonis* (Ps. XXI, 14, 22), et encore à sa résurrection et à son ascension au ciel. Daniel, Orante, a les bras en croix ; et sa nudité figure l'état glorieux des corps des Bienheureux.

[5] I Cor., XIV, 15.

[6] Affirmabant... quod essent soliti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo, quasi Deo dicere secum invicem. *Lib. X, Epist. 97.*

retrouver l'hymne antique, rhythmée plus tard par S. Hilai
Poitiers, dans la pièce qui commence :

Hymnum dicat turba fratrum,
« Que la troupe des frères dise l'hymne,

et qui, vers la fin, contient cette strophe :

Galli cantus, galli plausus
Proximum sentit diem,
Et ante lucem nuntiemus
Christum Regem sæculo.

« Le chant du coq, le battement des ailes du coq se ressent du jour q
proche : Nous aussi, avant la lumière, annonçons au siècle le Christ-Roi [1].

Clément d'Alexandrie a donné à l'hymne toute la grâce et la splendeur orientale dans son *Hymne du Sauveur-Christ*, qu mine le *Pédagogue*. Peut-être faut-il voir cette hymne sous sa f primordiale, dans *la Prière de l'aurore* des *Constitutions apostoli* qui, avec de légères variantes, est notre *Gloria in excelsis*, doı encore aujourd'hui, dans la liturgie romaine, au matin de la pascale et au réveil des cloches saintes, le signal de la Résurrec Toujours est-il que voici, au quatrième siècle, dans ces der jours de l'Empire, si remplis des luttes radicales, des imm terreurs, des hautes espérances des jours où nous sommes, u bleau sculptural du chant de cette hymne et l'hymne elle-m enrichie de toute la théologie des catacombes et des basilique le prince des poëtes chrétiens, j'allais dire de tous les poëtes, cher Prudence. Contemplons et prêtons l'oreille.

Un sarcophage, trop peu connu, de l'aristocratique cimetiè Prétextat [3], offre la composition suivante. Au-devant du couv à la haute bordure, sous l'épitaphe jadis peinte, apparaît un vainqueur dans le cirque. Un char brisé est auprès ; deux soı arrière. Le sens chrétien est évident. C'est la traduction du de S. Paul, transporté des jeux du stade à ceux du cirque :

[1] Muratori, *Anecdota latina*, t. IV, *Hilarii Hymnus ;* M. de Rossi, *Bu* 1865, p. 54.
[2] L. VII, cap. XLVII.
[3] Bottari, t. I, p. 122, 125. — Ici, pl. XVI, 17.

courent, mais un seul reçoit le prix: courez de manière à le saisir[1]. Des deux côtés du cartouche du défunt et de cette image de la course heureuse de sa vie, sont les joies de la vendange faite par vingt Génies, et aux extrémités, les grandes têtes du Soleil et de la Lune, réglant le temps, symbolisant l'éternité. Le devant du sarcophage présente, au milieu des strigiles qui paraissent s'ouvrir pour la montrer, l'image en miniature du Bon-Pasteur. Il porte sa brebis retrouvée ; il a à ses pieds ses brebis bienheureuses. A droite, assis sur un tabouret, entouré de trois hommes debout, qui sympathisent à ses chants, un jeune homme tient des tablettes de la main gauche, fait le geste de l'orateur de la droite, et regarde au ciel qui visiblement l'inspire. A gauche, une jeune femme, assise sur un tabouret, dont deux enfants qui s'embrassent, rappelant l'Amour et Psyché, forment l'un des pieds, est entourée de trois femmes plus âgées. Elles l'assistent, elles l'écoutent. L'une d'elles lui montre le ciel. La jeune femme chante en s'accompagnant de la lyre. Ce sont les louanges du Bon-Pasteur qu'on dit ici à deux chœurs selon le tableau de Pline, ou mieux encore selon ce tableau d'intérieur d'une famille chrétienne fait par Tertullien, catholique encore et dans tout son beau génie :

« Comment suffirons-nous à décrire la félicité de ce mariage que l'Église unit, que confirme l'oblation, que scelle la bénédiction, que les anges annoncent, que ratifie le Père? Sur la terre, en effet, les fils ne contractent pas mariage convenablement et de droit sans le consentement des pères. Quel couple est celui de deux fidèles d'une seule espérance, d'un seul vœu, d'une seule discipline, d'un même esclavage ! Tous deux frères, tous deux serviteurs du même Maître, sans séparation de l'esprit ni de la chair, ils sont vraiment deux dans une chair unique. Où la chair est une, un est l'esprit. Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils accomplissent ensemble les jeûnes, s'enseignant l'un l'autre, s'exhortant l'un l'autre, se soutenant l'un l'autre. Ils sont de compagnie à l'église de Dieu, de compagnie au banquet de Dieu, de compagnie dans les angoisses, dans les persécutions, dans les rafraîchissements (de la paix). L'un ne cache rien à l'autre, n'évite point l'autre, n'est point à charge à l'autre. Le malade est visité, l'indigent sustenté librement ; les aumônes ne sont point suivies de la question pour les esclaves, les sacrifices, accompagnés de soupçons; les pratiques religieuses quotidiennes sont sans empêchement. Point de signe furtif du chrétien, point d'action de grâce inquiète, point de muette bénédiction. Les Psaumes, les hymnes

[1] I Cor., IX, 24.

retentissent entre eux deux ; ils se provoquent mutuellement à qui ch
mieux à son Dieu : SONANT INTER DUOS PSALMI ET HYMNI, ET PROVOCANT QUIS MELIUS DEO SUO CANTET. Le Christ voyant et e ces cantiques, TALIA AUDIENS, se réjouit. Il envoie sa paix à ces époux. se trouvent, il se trouve lui-même; où il se trouve lui-même, n'es Méchant[1]. »

L'hymne qu'on chantait à l'époque où les deux époux (vaient reposer au cimetière de Prétextat se faisaient ainsi senter sur leur sarcophage, est en substance, en texte littér être, l'*Hymne de toute heure* de Prudence, cet *Hymne au* avec lequel Lamartine doit si noblement rivaliser[2], mais s teindre la solidité de sa splendeur, ni la vérité tranquille de Il finit par cette acclamation au Sauveur « rapportant au « gloire éclatante de sa Passion » :

Macte judex mortuorum, macte rex viventium,
Dexter in Parentis arce qui cluis virtutibus,
Omnium venturus inde justus ultor criminum.

Te senes et te juventus, parvulorum te chorus,
Turba matrum virginumque, simplices puellulæ
Voce concordes pudicis perstrepant concentibus.

Fluminum lapsus et undæ, littorum crepidines,
Imber, æstus, nix, pruina, silva et aura, nox, dies,
Omnibus te concelebrant seculorum seculis.

« Salut à toi ! juge des morts. Salut ! roi des vivants, qui, pour tes pui es appelé l'homme de la droite dans la demeure élevée du Père, devant là comme juste vengeur de tous les crimes.

C'est toi que les vieillards, toi que la jeunesse, toi que le chœur des p fants, la troupe des mères et des vierges, les simples petites filles acclame voix concordante dans leurs pudiques concerts.

Que le cours des fleuves et leurs ondes, que les falaises de leurs rivages, l'ardeur de l'air, la neige, la gelée, la forêt et son murmure, la nuit, le célèbrent sans repos aux siècles des siècles[3] ! »

[1] II Ad Uxorem, VIII, edit. Rigaltii, 1661.

[2] *Harmonies, Hymne au Christ.* A M. Manzoni, 1829.

[3] *Cathemerinon,* IX, v. 106-14. — Qu'on me permette ici sur ce gra du Bon-Pasteur un dernier mot d'éclaircissement. Au chapitre XVII, j'ai à croire que le prophète, montrant l'étoile des Mages devant la Vierge qu l'Enfant-Jésus, dans la crypte voisine et contemporaine de la *cappella gr* Michée prononçant son célèbre oracle sur Bethléem, Michée qu'on voit m

C'était, au sein d'une riche famille romaine, l'image du concert céleste que S. Jean avait vu fait par toute créature, angélique ou humaine, à l'*Agneau qui a été immolé* et qui *nous a reconquis à Dieu*

la *Tour-du-Troupeau* de Bethléem sur une fresque de Domitille. Je pense, à cette heure, que c'est Isaïe disant, dans les Septante : *Peuple, qui avez marché dans les ténèbres, voyez une grande lumière!* Les trois sujets, évidemment connexes, de la fresque (voir le dessin, ici, pl. VII) se trouvent, en effet, tous trois, dans la prophétie d'Isaïe, appelée son Protévangile, et au début de ses derniers et si splendides oracles messianiques qui en sont le complément.

Voici le premier, celui de la Vierge, de l'Emmanuel, de l'Étoile et du prophète, dans le texte des Septante, le texte de l'Église romaine en ce temps :

Voici que la Vierge concevra et qu'elle enfantera un Fils, et tu appelleras son nom Emmanuel (VII, 14)... *Peuple qui avez marché dans les ténèbres, voyez une grande lumière! Vous qui habitez dans la région (dite) l'Ombre-de-la-Mort, une lumière brillera sur vous... Car un petit Enfant nous est né, et un Fils nous est donné, et la Principauté a été mise sur son épaule, et son nom est appelé Ange-du-Grand-Conseil* (IX, 2, 6).

Voici le second, celui du Christ faisant aux trois membres d'une famille, le père, la mère, l'enfant, le geste de la délivrance et du rappel :

Et il arrivera en ce jour-là : le Rejeton de Jessé, Celui qui s'est levé pour commander aux nations, les nations espèreront en lui, et son lieu de repos sera en honneur. Et voici qu'en ce jour-là le Seigneur montrera sa main pour témoigner de son zèle en faveur du reste qui a été laissé du peuple, qui a été laissé par les Assyriens, et par l'Égypte, et par Babylone, et par l'Éthiopie, et par les Élamites, et par ceux du Lever-du-Soleil, et par l'Arabie. Et il lèvera un signe sur les nations, et il rassemblera ceux qui étaient perdus d'Israël, et il rassemblera les dispersés de Juda des quatre ailes de la terre (XI, 11-13).

Le Christ dira plus loin : *Écoutez moi, îles, et soyez attentives, nations... Ainsi parle le Seigneur qui m'a formé dès le sein maternel pour être son serviteur, pour lui rassembler Jacob et Israël... Et il me dit : C'est pour toi une grande chose d'être appelé mon serviteur pour relever les tribus de Jacob et ramener les dispersés d'Israël. Voici que je t'ai établi en alliance à la postérité, en lumière aux nations, pour être le salut jusqu'à l'extrémité de la terre* (XLIX, 1-6). — Et encore : *Sois illuminée, sois illuminée, Jérusalem, car elle vient, ta lumière, et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi... Lève autour de toi les yeux et vois tes fils rassemblés. Ils sont venus de loin, tous tes fils...* (LX, 1-4). Cf. XLIII, 5, 6.

Voici le troisième, celui des deux Bons-Pasteurs, c'est-à-dire du *Pasteur unique* qui fait un *bercail unique* des Juifs et des Gentils :

Consolez, consolez mon peuple, dit Dieu... Monte sur une haute montagne, Évangéliste de Sion, élève avec force la voix, Évangéliste de Jérusalem : élevez la voix, ne craignez pas, dites aux villes de Juda : Voici votre Dieu, voici le Seigneur. Le Seigneur vient avec la force, et son bras avec la domination. Voici

dans son *sang* [1], au Bon-Pasteur à qui nous chantons bien dai joies pascales : « l'Agneau a racheté les brebis [2]. » Doux et fort concert, que, durant le *règne de mille ans* du *Christ avec* ses tyrs [3], l'Église a fait retentir dans le champ du laboureur ou l'a de l'ouvrier, comme dans le sanctuaire ou le cloître, que j'ai ent sur les lèvres de mon père et de ma mère au milieu du travail tidien, que Rome nous donnait en permanence pendant le Co du Vatican et ces derniers jours si beaux du Pontife-Roi ! Il ach hélas ! de s'éteindre au sein des familles chrétiennes ; on vei faire cesser dans les temples ; il faudra bientôt aller aux cieux l'entendre. L'enfer a gagné pour la banalité ou pour le m monopole des chants. En est-ce donc fait de la terre ? Non c encore ! L'heure n'est pas venue où le *Fils de l'homme venan*

que son salaire est avec lui, et devant lui est son œuvre. Comme un pasteu paîtra son troupeau, et de son bras il groupera les agneaux, et il consoler brebis qui sont pleines (XL, 1, 9-11).

Le prophète a été placé par le peintre à la jonction des trois sujets. C'est manière de dire que les trois scènes prophétiques lui appartiennent, et qu' c'est Isaïe. En rencontrant cette exacte correspondance des textes et des tabl ce serait aller contre toute critique de ne pas songer à leur identification. Je avoir frappé cette fois dans le but. De Michée, d'ailleurs, à Isaïe, la distance pas grande. Ils sont contemporains; l'un cite l'autre, Michée, ce semble, (Is., II, 2-4; Mich , IV, 2-4); l'un annonce la naissance du Messie de la Vi l'autre sa naissance à Bethléem : tous deux sont cités ensemble par S. Matt au début de son Évangile. Il est naturel de les trouver l'un et l'autre aux combes, près de l'Enfant-Dieu, Isaïe au cimetière de Priscille, Michée à cel Domitille.

La raison de la présence d'Isaïe et de ce sujet mystique de l'Étoile et de l' manuel en un cimetière, est assez évidente. Isaïe parle du *peuple* qui a *ma dans les ténèbres, des habitants de l'Ombre-de-la-Mort* : ce sont bien les *h tants*, c'est bien le *peuple* du lieu où nous sommes. Reprenant, sur le ber du Précurseur du Christ, la prophétie d'Isaïe, Zacharie célèbrera *Dieu... se le des Hauts-Lieux pour illuminer* ceux qui sont assis dans les ténèbres *et l'Om de-la-Mort* (Luc, I, 78, 79), et l'Église répète son cantique en conduisant ses défunts à leur dernière demeure. Certes, il est beau de voir le *Benedictu* l'Office des morts illustré, dès le berceau de l'Église, au-dessus des tombes mitives de notre cimetière de Priscille, à côté de sa chapelle funéraire !

[1] Apol., V, 9, 12.
[2] Séquence *Victimæ pascali laudes.*
[3] Apoc., XX, 4, 6.

trouvera plus *de foi*[1]. Tout nous fait espérer que le *règne* du *Christ* qui va cessant ici-bas aura son printemps d'automne avant l'hiver éternel. Le siècle de Dioclétien, d'Arius, des deux Donat, de Julien, eut ses Constantin et ses Théodose, avant Alaric, Genseric, et *le cri plein de force* de l'Ange : *Elle est tombée, elle est tombée Babylone*[2]. Les chants de triomphe de l'Église ne sont donc pas épuisés ; et on parlera encore de *la paix dans* son *enceinte fortifiée*, de *la sécurité dans* ses *palais*[3].

Quelle que soit l'heure de cette visite tant désirée du Christ à Susanne, quelle que soit l'heure aussi où le Christ nous visitera, nous, les enfants de l'Église, pour nous donner ce congé du monde après lequel soupirait S. Paul[4], *notre titre de citoyen est dans les cieux*[5]. Si la *consigne du Verbe de Dieu* est bien gardée : *Sois fidèle jusqu'à la mort*[6], ce n'est pas le Bon-Pasteur qui récusera le titre de sa brebis. Que le *Dieu du ciel*, comme on disait à Babylone, aux jours de la chaste, de l'héroïque Susanne[7], écoute ainsi, sortant de nos lèvres, la prière qui, après le prélude, ouvre *le Chant pascal* du prêtre Sedulius :

« Dieu tout-puissant, éternel, espérance du monde, qui avez fabriqué le ciel, qui avez organisé le monde; qui interdisez aux tempêtes retentissantes des eaux et à leurs flots dressés de submerger les bords des terres voisines; qui donnez au soleil la plénitude de ses rayons et celle de ses cornes à la lune, et mesurez l'une et l'autre lumière au jour et à la nuit; qui comptez les étoiles dont seul vous connaissez les noms, les signes, les puissances, les mouvements, les lieux, les temps; qui avez façonné la terre nouvelle en différents corps, et du sol engourdi avez tiré des membres vivants ; qui restaurez l'homme, qu'avait fait périr la douceur d'un fruit défendu, par une meilleure nourriture, et qui chassez le venin, qu'avait inoculé le Serpent, par le breuvage d'un sang sacré ; qui créez une seconde fois d'une souche unique le genre humain enseveli, excepté ceux qu'enfermait l'Arche, sous la masse qui se ruait d'un déluge écumant, afin qu'une mystique vertu montrât que ce qui meurt violemment par les vices de la chair, un bois conducteur peut le renouveler à travers les ondes liquides, — car vous lavez tout le monde dans un

[1] Luc, XVIII, 8.
[2] Apoc., XVIII, 2.
[3] Ps. CXXI, 7.
[4] Philip., I, 23.
[5] Philip., III, 20.
[6] Apoc., I, 2 ; II, 10.
[7] Dan., II, 18, etc.

baptême unique, — ouvrez-moi la voie salutaire qui, par un étroit sentie un petit nombre d'hommes à la Cité, et faites luire devant mes pieds la Verbe, pour que le chemin de la vie me conduise à ce parc champêtre o Pastenr garde l'aimable bercail, où l'Agneau de la Brebis-Vierge entre l avec sa blanche toison et puis tout le blanc troupeau [1]. »

1 *Omnipotens æterne Deus, spes unica mundi,*
Qui cœli fabricator ades, qui conditor orbis,
Qui maris undisonas fluctu surgente procellas
Mergere vicinæ prohibes confinia terræ,
Qui solem radiis et lunam cornibus imples,
Inque diem ac noctem lumen metiris utrumque;
Qui stellas numeras, quarum tu nomina solus,
Signa, potestates, cursus, loca, tempora nosti,
Qui diversa novam formasti in corpora terram,
Torpentique solo viventia membra dedisti;
Qui pereuntem hominem vetiti dulcedine pomi
Instauras meliore cibo, potuque sacrati
Sanguinis infusum depellis ab angue venenum;
Qui genus humanum (præter quos clauserat arca)
Diluvii rapida spumantis mole sepultum
Una iterum de stirpe creas, ut mystica virtus
Quod carnis delicta necant, hoc præsule ligno,
Monstraret liquidas renovari posse per undas;
Totum namque lavas uno baptismate mundum:
Pande salutarem, paucos quæ ducit in Urbem,
Angusto mihi calle viam, Verbique lucernam
Da pedibus lucere meis, ut semita vitæ
Ad caulas me ruris agat, qua servat amœnum
Pastor ovile bonus, qua vellere prævius albo
Virginis agnus ovis, grexque omnis candidus intrat.

Carmen Paschale, l. I, 43-6

Une pierre de clôture d'un *loculus*, mise au jour en 1878, au cimetiè trien, où Mgr Crostarosa me l'a montrée, jette un jour précieux sur ces vers de Sédulius, et en reçoit à son tour une éclatante lumière. Grossi gravée au trait, elle présente une Orante ayant à sa droite un personna main droite duquel pend une lampe allumée, et, à sa gauche, un autre nage portant la main droite sur sa poitrine. Les deux sont vêtus de la et du manteau. Au-dessus, l'épitaphe contient deux lignes où l'on a pu c les lettres suivantes, de la fin du troisième siècle ou du quatrième :

CReSC..... *in* pACe
BeNE *merenti*..... ET...

M. de Rossi a publié le dessin de ce monument dans le *Bulletino* tav. VIII, et l'a heureusement commenté, p. 66-8, en rappelant le verse

Certes, « le blanc troupeau m'effraie. » Je sais, je vois mes taches : « Mon visage rougit de ma faute [1]. » Et cependant le Paradis est pour moi ! N'est-ce pas la brebis perdue dans le désert, que

Psaume CXVIII : *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis,* et ce passage des Actes du martyre des SS. Montanus, Lucius et leurs compagnons qui souffrirent, l'an 259, à Carthage. « Renus, qui avait été avec nous saisi par le « sommeil, eut une vision, Il nous vit conduits les uns après les autres au sup- « plice. A ce moment, devant chacun de nous était portée une lampe : celui que « ne précédait pas la lampe n'avançait pas. Et après que nous nous fûmes avan- « cés avec nos lampes, il se réveilla. Quand il nous eut rapporté sa vision, nous « nous réjouîmes, ayant la confiance que nous marchions avec le Christ qui est « la Lampe pour nos pieds, et qui est le Verbe même de Dieu : QVI EST « LVCERNA PEDIBVS NOSTRIS ET QVI EST SERMO SCILICET DEI. » (D. Ruinart, *Acta martyrum sincera, Passio SS. Montani, etc*, § V.)

Une épitaphe du cimetière de Priscille, celle de Maritima dont la tombe est marquée de l'Ancre du Christ, flanquée des deux poissons du Judaïsme et de la Gentilité, disait de même vers cette époque : « Maritima vénérable, tu n'as point « perdu la douce lumière, car tu avais avec toi le pleinement Immortel en tout, « car ta piété te fait en tout temps progresser : ΜΑΡΙΤΙΜΑ ΣΕΜΝΗ ΓΛΥΚΕ- « ΡΟΝ ΦΑΟΣ ΟΥ ΚΑΤΕΛΕΙΨΑΣ · ΕΣΧΕΣ ΓΑΡ ΜΕΤΑ ΣΟΥ ΠΑΝΑΘΑΝΑ- « ΤΟΝ ΚΑΤΑ ΠΑΝΤΑ · ΕΥΣΕΒΕΙΑ ΓΑΡ ΣΗ ΠΑΝΤΟΤΕ ΣΕ ΠΡΟΑΓΕΙ. » (Boldetti, p. 370.)

Le personnage qui est à droite de Cres*centia* (?) est donc le Christ, et le passage de Sédulius nous fait bien comprendre que, guidant la défunte avec sa lumière, lui qui a dit : *Je suis la lumière du monde* (Joan., VIII, 12), il la conduit au Paradis. C'est ici une variante du Christ de la *cappella greca,* sortant du tabernacle du ciel et venant sauver Susanne.

Quel personnage fait pendant au Christ? Ce doit être un saint ou un ange, puisque l'Église chante aux obsèques du fidèle : *Subvenite Sancti Dei, occurrite Angeli Domini, suscipientes animam ejus, offerentes eam in conspectu Altissimi. Suscipiat te Christus qui vocavit te,* etc. Je soupçonne que c'est S. Paul. Il est le *Vase d'élection* à qui le Christ a rendu, avec sa *lampe,* la lumière de l'âme et celle du corps (Act , IX, 15, 18), et qui a été *ravi au Paradis,* jusqu'au *troisième ciel* (II Cor., XII, 2, 4). Paul fait bien vis-à-vis au Christ, *Lumière du monde ;* c'est un introducteur tout spécial dans le Paradis. On le trouve, d'ailleurs, deux fois, et lui seulement, sur les monuments chrétiens, en pendant du Christ. Une fresque du cimetière de Priscille montre, au-dessus d'une tombe, le Bon-Pasteur et Paul, PAVLVS PASTOR APOSTOLVS (Aringhi, t, II, p. 273); et un fond de coupe (R. P. Garucci, tav. XVI, 7) offre deux bustes en regard avec les noms CRISTVS, PAVLVS.

[1] Culpa rubet vultus meus. — Séquence *Dies iræ* du franciscain Thomas de Celano qui vivait en 1255.

dis-je? le loup attaché déjà à la potence publique, que « l'Agn
« la Brebis Vierge » a fait entrer à sa suite dans le bienheure
cail? Ils étaient deux voleurs de grand chemin, blasphéma
leur croix le Bon-Pasteur qui pour eux mourait sur la sien
de ces loups resta forcené sous le regard de l'Agneau : il ref
devenir une brebis.

« L'autre, dit Sédulius, adorant le Christ par des paroles suppliantes, l
épuisé, ses yeux sanglants, car des liens retenaient ses deux mains. Le S
recueille cet égaré, comme un pasteur sa brebis dans un champ désert, e
une fête de l'amener en ces champs qui sont les vôtres, ô Paradis ! où le
vert de gazon charme les yeux par ses fleurs perpétuelles, où la volupté
est nourrie par des eaux courantes, où, au milieu des jardins étalant d
qui ne manquent jamais, le Serpent gémit de voir l'antique colon habite
voleur, avec ses rapines, a enlevé le Royaume des cieux [1]. »

« Vous qui avez absous Marie et qui avez exaucé le la
« moi aussi vous avez donné l'espérance [2] ! » *Seigneur*, à q
consacré ces pages, y recueillant ce que j'ai pu des fleurs des
tes-Ecritures, des Saints-Pères, de la sainte antiquité chré
au soleil de votre Nom, pour en faire cette *livre de parfums*
rie qui, versée sur vos *pieds*, célébra avec votre *sépulture* vo
surrection [3], avec votre résurrection la nôtre, *Seigneur, sou
vous de moi, dans votre Royaume* [4].

Je scelle trois fois ce livre de votre signe.

Alter, adorato per verba precantia Christo,
Saucia dejectus flectebat lumina, tantum
Lumina, nam geminas arcebant vincula palmas.
Quem Dominus, ceu pastor ovem deserta per arva
Colligit errantem, secumque adducere gaudet
In campos, Paradise tuos, ubi flore perenni
Gramineus blanditur ager, nemorumque voluptas
Irriguis nutritur aquis; interque benigne
Conspicuos pomis non deficientibus hortos
Ingemit antiquum Serpens habitare colonum...
Abstulit iste suis cœlorum regna rapinis.

Carmen Paschale, l. V, v. 216-230.

[2] Seq. *Dies iræ.*
[3] Joan., XII, 3, 7.
[4] Luc, XXIII, 42.

Le voici, pris du sarcophage de Junius Bassus. C'est le *chi*, X, l'initiale de votre nom de *Christ,* marquant le pain offert à Job pour son soutien en son martyre, le pain qui est vous-même, l'Eucharistie.

Le voici, en triple exemplaire, transcrit d'une stèle dressée à ciel ouvert près du tombeau de Cecilia Metella, et offrant aux païens, avec leur formule de consécration des tombeaux, M. S. (*Manibus sacrum*), un triple mystère chrétien. C'est votre double monogramme X, I, *Christ-Jésus,* inscrit dans un cercle figurant l'Eucharistie et le denier de la vie éternelle ; c'est l'ancre, sigle voilée de *Christ-Jésus,* symbole de l'*espérance qui ne confond pas* [1] et qui a *pénétré les cieux* [2] ; c'est le Poisson, *Jésus-Christ-Fils-de-Dieu-Sauveur,* et, ce semble même, le dauphin, dont la poésie fait le sauveur des naufragés. Ce groupe, offrant votre signe sous ses trois formes principales, termine l'épitaphe « d'Ægrilius Bottus Philadès, Bottus [3] très doux, « très tendre, *à qui* ses parents ont fait *ce monument et qui* a vécu « neuf ans, quarante jours, de sainte mémoire : AEGRILIVS — BOTTVS — PHILADES — POTVS DVL — CISSIMVS — ET PIENTIS — SIMVS SVI — PARENTES — FECERVNT — VIXIT AN — VIIII DXL — M S.... [4]. »

Le voici enfin, en double symbole, sur la tunique et sur le pallium de sainte Agnès, dans l'image en mosaïque dont le pieux pape Honorius a paré l'abside de sa basilique et de son tombeau. Cette tunique de pourpre porte sur ses plis, dans un cercle d'or bordé de pourpre, un phénix peint d'or, de pourpre et d'azur ; le blanc pallium est marqué d'une grosse étoile d'or à huit branches, intérieurement diaprée en pourpre, lait et azur, de rayons et de fleurons. Le Christ qui a dit : *Je suis la résurrection et la vie*, a dit aussi : *Je suis l'étoile splendide et matutinale* [5] ; et comme son titre de *Roi des*

[1] Rom., V, 5.

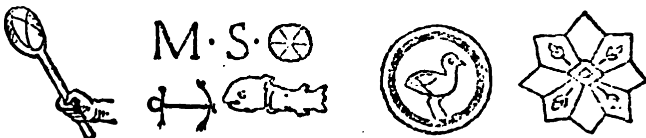
[2] Hebr., IV, 14.

[3] Pour *Bottus* le graveur a écrit *Potus,* d'où le jeu de mot charmant : *Potus* (breuvage) très doux, etc. Philades, est-ce φιλαθείς, *bien-aimé ?*

[4] Musée du Latran XIV, *E sepulcro subdiali ad monumentum Cœcil. Metellæ, via Appia,* dans M. de Rossi, *Il museo Lateran.*, etc. J'ai déjà mentionné ce monument à la fin du chapitre XXII.

[5] Joan., XI, 25 ; Apoc., XXII, 16.

rois, de *Dominateur des dominateurs* est *écrit sur son vêtem* *sur sa cuisse* [1], les deux précédents sont représentés par le ɪ et par l'étoile sur le vêtement de son épouse virginale, de sɛ rieuse martyre, Agnès. N'a t-il pas dit aussi : *Celui qui voit et croit en lui... je le ressusciterai* [2]; et: *Celui qui sera victor. je lui donnerai l'étoile du matin* [3] ?



Voici mon signe (*thau*), disait Job à Dieu [4], en provoquant à la avec une confiance filiale, mais trop libre et trop peu réfléc justice et sa miséricorde. Puis se ravisant, à la présence et à l du Tout-Puissant, le saint « martyr, » comme l'appellent les martyrologes [5], se prosternait dans la poussière et la cendr sant à Dieu : *Je sais que vous pouvez tout et qu'il n'y pas de d. tion qui vous soit interdite*, et répétant plus que jamais e: cœur : *Que le nom de Jéhovah soit bénit* [6] ! Ainsi sous votre sous votre nom, ô Christ, nous attendons le secours du tem paix de l'éternité.

Mais, à côté de cette dernière pensée au Christ, pouvons-nc pas déposer une dernière pensée à l'Église, à l'*Église* que *le a aimée et pour* qui *il s'est livré à la mort* [7] ? Elle nous est (d'abord, et comme imposée, par un précieux sarcophage du \ cle, aux bas-reliefs polychromes, récemment trouvé dans la combe de Saint-Jean, à Syracuse, et contenant un sujet uniqu les antiquités chrétiennes, dont le voile mystérieux ne semble levé encore.

C'est l'urne sépulcrale « d'Adelphia, femme clarissime, épou « comte Valérius, » avec qui elle est représentée en buste dan

[1] Apoc., XIX, 16.
[2] Joan., VI, 40.
[3] Apoc., II, 28.
[4] הן תוי. Job, XXXI, 35.
[5] D. Calmet, *Dict. de la Bibl., Job.*
[6] Job, XLII, 2; I, 21, Hébreu.
[7] Ephes., V, 25.

large coquille, au centre de la face antérieure. Trois rangs de sujets bibliques ornent cette face. Au rang inférieur, à partir de la gauche, ce sont les trois Hébreux refusant d'adorer le buste de Nabuchodonosor dressé sur la colonne, le miracle de Cana, l'Adoration des Mages, Adam et Ève aux côtés de l'arbre et du Serpent, l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem. Au rang du milieu c'est, d'un côté des bustes, le Christ donnant la gerbe de blé à Adam, la brebis laineuse à Ève, symboles de leur travail, le Christ annonçant à Pierre son triple reniement qui doit être suivi, au chant du coq, de ses nobles larmes et puis de sa triple déclaration d'amour, l'hémorrhoïsse aux pieds du Christ, la main de Dieu donnant à Moïse les tables de la Loi ; de l'autre côté, la main de Dieu arrêtant le glaive d'Abraham qui va frapper Isaac, la guérison de l'aveugle-né, la multiplication des pains et des poissons, la résurrection de Lazare. Au rang supérieur, à droite du cartouche de la défunte, tenu par deux Génies, on voit l'Enfant-Jésus dans la crèche, Joseph debout et Marie assise, le bœuf et l'âne à l'opposé, et trois bergers accourant, dont le premier montre l'étoile toute grande des Mages ; à gauche, à l'extrémité de la bande, une immense figure apparaît sur le creux d'un rocher, un *ancien d'Israël* debout montre le ciel comme pour nous indiquer que c'est *Jéhovah sur la pierre d'Horeb*[1], et Moïse, un genou en terre devant lui, fait avec sa verge jaillir l'eau de *la pierre* qui *était le Christ*[2] ; puis un personnage, tête nue, est conduit par deux autres, tête nue aussi, vers une matrone voilée, assise sur un siège et entourée de quatre femmes voilées, trois debout, une quatrième assise à terre qui, tenant un grand vase, regarde en haut, d'où elle semble attendre une inspiration.



[1] Exod., XVII, 5, 6.
[2] I Cor., X, 4.

On a vu dans cette matrone la « Vierge au ciel » parmi les saintes de l'Ancien Testament, Sara, Rébecca, Rachel, Lia, Susanne, que nous montrent autour d'elle les Actes de la martyre Héliconis [1], ou les saintes du Nouveau, selon des textes des Pères et la mosaïque de Saint-Apollinaire de Ravenne : la Vierge accueillant Adelphia présentée par deux autres saintes [2]. Mais les trois personnages à tête nue, en regard des cinq femmes voilées, doivent être des hommes; et ce sujet mystique de la Vierge ne serait-il pas bien extraordinaire, tout seul, sans que rien ne l'annonce, parmi ces quinze sujets exclusivement pris de la Bible et de l'Évangile, et étant associé par le rapprochement des personnages avec celui de Moïse? Une explication plus simple se présente ou plutôt s'impose. Nous lisons au livre des *Juges,* en ces premiers temps de la république dont Moïse est le législateur :

« Et les enfants d'Israël continuèrent de faire le mal aux yeux de Jéhovah, Aod étant mort. Et Jéhovah les vendit entre les mains de Jabin, roi de Canaan, qui régnait dans Asor. Le prince de son armée était Sisara, et lui habitait à Harosheth-goïm. Et les fils d'Israël crièrent vers Jéhovah, car il avait neuf cents chars de fer et il opprimait les enfants d'Israël avec violence depuis vingt ans. Et Déborah, femme-prophétesse, femme de Lapidoth, était, elle, jugeant Israël en ce temps-là. Elle siégeait sous le palmier de Déborah entre Ramah et Bethel, dans la montagne d'Ephraïm ; et les fils d'Israël montaient vers elle pour le jugement. Et elle envoya appeler Barac, fils d'Abinoham de Cédès-Nephtali et lui dit : *Est-ce que Jéhovah, Dieu d'Israël, n'a pas donné un ordre? Va et attire les gens sur le mont Thabor, et tu prendras avec toi dix mille hommes des fils de Nephtali et des fils de Zubulon. Et j'attirerai vers toi, au torrent de Cison, Sisara, prince de l'armée de Jabin, et ses chars et sa multitude, et je le livrerai entre tes mains.* Et Barac lui dit : *Si tu viens avec moi, j'irai, et si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas*. Et elle dit : *J'irai, j'irai avec toi. Mais il n'y aura pas de gloire pour toi dans la voie où tu marches, car c'est dans la main d'une femme que Jéhovah vendra Sisarah*. Et Déborah se leva et elle alla avec Barach à Cédès [3]. »

Voilà bien le tableau gravé sur notre sarcophage : c'est Débora, juge d'Israël, servant de variante à Daniel que maintes fois les monuments chrétiens nous ont ainsi présenté ; c'est Barac, sourd à l'ordre de Dieu, peu sensible au péril de son peuple et de la loi de

[1] Bolland., 28 maii, t. VI, p. 743.
[2] M. E. Le Blant, *La Vierge au Ciel représentée sur un sarcophage antique*, *Revue archéologique*, 1877, t. XXXI, p. 353-59.
[3] Judic., IV, 1-9.

Moïse que veulent effacer de la terre de féroces idolâtres, qui est amené devant Débora par deux officiers de justice comme l'un ou l'autre des vieillards calomniateurs de Susanne devant Daniel; c'est, parmi les dames d'honneur de Débora, Jahel, femme fidèle à Dieu d'un mari qui a fait paix avec le roi de ses ennemis [1], Jahel tenant le vase d'honneur plein de lait dont le cruel Sisara, leur général, doit boire pour un sommeil éternel, Jahel regardant au ciel qui déjà l'illumine ; c'est enfin, toute prête à cette heure, la victoire après laquelle Débora ayant à son côté le trop médiocre Barac, Barac devenu un homme, grâce à cette femme, dira dans son hymne d'actions de grâces :

Ils avaient laissé tomber leurs bras les commandants ;
En Israël ils avaient laissé tomber leurs bras,
Jusqu'à ce que je me lève, Débora,
Jusqu'à ce que je me lève, la Mère en Israël....
Réveille-toi, réveille-toi, Débora,
Réveille-toi, réveille-toi, dis un cantique !
Lève-toi, Barac, et fais captifs
Tes captifs, fils d'Abinoam !
Alors un petit reste dominera les puissants du peuple,
Jéhovah dominera pour moi sur les forts...
Bénie soit entre les femmes, Jahel,
L'épouse d'Heber le Cinéen :
Entre les femmes bénie soit-elle !
De l'eau il demanda, du lait elle donna :
Dans la coupe des puissants elle offrit de la crême.
De sa main elle a saisi le clou
Et de sa droite le marteau des travailleurs ;
Elle a meurtri Sisara, elle a brisé sa tête,
Elle a fendu, elle a transpercé sa tempe,
Entre ses pieds, il s'est tordu, il est retombé, il s'est couché :
Entre ses pieds il s'est tordu, il est retombé :
Là où il s'est tordu, il est retombé anéanti...
Ainsi périssent tous ceux qui te haïssent, Jéhovah !
Et que ceux qui l'aiment soient comme la sortie du soleil en sa force [2] !

Aux deux groupes de Moïse et de Débora une grande scène fait pendant de l'autre côté, celle de la Crèche. Le parallélisme est évi-

[1] Judic., IV, 17.
[2] Judic., V, 7-31.

dent : à Moïse répond le Christ, à Débora, la Vierge. Comme Ma rie, Débora représente l'Église. Marie a devant elle cet Emmanue dont elle a chanté, le portant dans son sein : *Il a fait descendre le puissants de leur trône et il a élevé les humbles* [1] ; Débora a devan elle *Barac avec* lequel elle *chantera le cantique* de la défaite des *roi de Chanaan,* contre qui les anges ont *combattu des cieux et les étoile de leurs sentiers* [2]. On sculptait et on enluminait à Syracuse, sur l sarcophage de la fille d'un sénateur qui avait baissé, avec son époux comte romain, la tête dans l'onde purificatrice du Christ, sous l main de ses Pontifes, cette double prophétie du triomphe de l'É glise au moment où venait de tomber *la grande Babylone* des Cé sars, et où la Rome de Pierre, crucifié la tête en bas en face de sept collines, *surgissait* parmi leurs ruines comme la *Jérusalem illu minée de la gloire de l'Éternel* [3], comme le doux et invincible so leil du *Royaume*, enfin *arrivé, de Dieu* [4].

Mais voici qu'un second monument, bien autrement insigne, vien se joindre à celui de Syracuse, comme pour donner pleinement cette heure la force et l'espérance à nos cœurs. Rome possède debout encore, un édifice sacré de Constantin, un seul, le mausolé de sa fille Constance ou Constantine, placé auprès de la basilique d Ste-Agnès, construite par cette princesse qui avait fondé là un col lège de Vestales chrétiennes et y avait gravi les degrés de la sain teté. Chambre des catacombes transportée en plein soleil, comm le tombeau même de la martyre Agnès, qui l'emportait alors su « tous les temples et toutes les constructions terrestres [5], » ce mau solée reçut en marbres et en mosaïques une des décorations les plu magnifiques qui fût jamais, et des plus sublimes. Une partie s'es conservée : ce sont les plus anciennes mosaïques chrétienne du monde. Nous avons, en parlant du Bon-Pasteur, rappelé leur précieuses splendeurs, et nous y avons deviné justement une cer taine image du Christ paissant ses brebis divines, dont le temp

[1] Luc, I, 52.
[2] Judic., V, 1, 19, 20.
[3] Is., LX, 1.
[4] Matth., VI, 20.
[5] Inscription dédicatoire placée par sainte Constance : *Constantina Deum,* etc — Ici, chap. XVII.

semblait avoir effacé jusqu'au souvenir [1]. Tout vient de nous être rendu, au moins sommairement, par une note, retrouvée à Ferrare, du maître et de l'ami de Bosio, Pompeo Ugonio [2]. Dans « les dernières années du XVI[e] siècle [3], » il décrivit ce monument qui possédait encore, intègres ou fragmentaires, la plupart de ses mosaïques, et laissait voir sûrement toute la somme de ses grandes leçons de théologie et de politique vraiment impériale, qui avaient rendu au monde, après l'avoir fait à Rome, sa liberté, son honneur, sa prospérité, sa paix. Nous savons ainsi que sous Constantin ou ses fils, exécuteurs de ses inspirations, ce pieux et solennel monument de famille présentait l'ensemble des tableaux suivants.

« Le temple sphérique de Sainte-Constance [4], » orné extérieurement et intérieurement d'une couronne de colonnes soutenant la voûte d'un portique circulaire, et, à l'intérieur, où les colonnes sont géminées, soutenant de plus la coupole même de l'édifice, contenait dans l'épaisseur de sa puissante muraille, au dehors, une série de niches cintrées « destinées à des statues [5], » au-dedans, douze niches rectangulaires séparées, trois à trois, par la porte d'entrée, l'abside du fond et deux petites absides latérales. Des guirlandes de feuillage avec leurs bandelettes, des étoiles noirâtres ou verdâtres et des monogrammes du Christ se détachant sur un fond blanc, composaient leur décoration en mosaïque [6]. En se rappelant que Constantin avait fait placer, à Constantinople, son sarcophage parmi douze monuments en l'honneur des Apôtres, ces futurs juges des vivants et des morts avec le Christ, on est porté à croire que ces douze niches leur étaient consacrées. Peut-être contenaient-elles

[1] Chap. XVII, fin.

[2] Müntz, *Notes sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie, Sainte-Constance de Rome, Nouveaux documents, Revue archéol.*, 1878, t, XXXV, p. 351-67.

[3] M. de Rossi, *Rom. sott.*, t. I, p 19.

[4] « Templum S. Constantiæ sphericum, » écrit Panvinio dans sa notice *De præstantia Basilicæ S. Petri*, rédigée avant 1568, date de la mort de cet illustre savant. Bibl. vat , n° 6780. M Müntz, *Revue archéol.*, 1875, t. XXX, p. 225.

[5] « In exteriori porticu sunt multi nichi qui ad statuas usu erant.» Panvinio, *ibid.*

[6] « 2ª (Absis) habet arcum, videlicet circuitionem superiorem ex musivo, in quo minutis tesselis albis simul compactis dispersæ sunt stellulæ nigricitantes, vel virides, circumque hunc velut sertum ex ramis vel fasciolis. » Ugonio, dans M. Müntz, *Revue archéol.*, 1878, p. 360.

leurs statues, qui allaient bientôt, avec celle du Christ, briller en argent à la façade de la basilique constantinienne du Sauveur au Latran.

L'abside, que précédait un segment du portique circulaire spécialement décoré d'une mosaïque sur fond or, splendeur que l'art chrétien, s'inspirant des présents des Mages, commençait à appliquer au sanctuaire, offrait dans l'arc, sur un fond blanc, au milieu de nombreuses étoiles noirâtres, un grand monogramme du Christ[1], non sans allusion, ce semble, à la célèbre vision de l'Empereur. Au fond d'un petit dôme qui recouvrait le gigantesque sarcophage de porphyre rouge de sainte Constance, orné en reliefs de vendanges, de paons, de béliers mystiques pris des catacombes, et, en avant du sarcophage, l'autel eucharistique réalisant la résurrection figurée par ces symboles, une mosaïque préludait complètement à l'admirable mosaïque de Sainte-Pudentienne. On y voyait la Jérusalem céleste le Christ siégeant devant avec les Apôtres, sous une galerie de feuillage, pour le jugement du monde; et, au-dessous d'eux et comme au-dessus de l'autel par la perspective, l'Agneau de Dieu portant le diadème de son Nom sur la tête, et entouré des brebis dont il est le Pasteur et à qui il a donné sa vie. Deux femmes, à la taille élancée, aux vêtements blancs, debout vers les angles représentaient, sans doute, comme plus tard à Sainte-Sabine, « l'Église de la Circoncision » et « l'Église des Gentils[2]. »

[1] « VIII absis est in medio illa in qua est sepulcrum porphyreticum collocatum. Ejus superior circuitio est ex musivo, ut 2ª supra, stellulis in albo nigricantibus exornata, ubi et hoc est signum semifractum : ✻. » Ugonio, p. 361 — M. Armellini vient de découvrir en place plusieurs de ces étoiles et quelques cubes de l'ancien monogramme. *Conférence du 28 déc. 1878, Bulletino*, 1880, p. 61

[2] « Arcus est in medio ecclesiæ, ubi altare majus et sepulcrum porphyreticum ubi... instar testudinis altius spatium attolitur, muris hinc inde circumseptum Qui locus variis musivis figuris erat ornatus, quæ partim deciderunt, partim vi apparent. In facie supra sepulcrum videntur quidam sedentes qua fere speci sunt ad S. Pudentianam in abside majore, et sine dubio hic erat Salvator, quantum opinari possum... Supra hos sedentes ornatus est quidam ex frondibus contextus inter ceu candelabra quædam. E regione videntur... similes quædam figuræ sedentes. Et duæ in angulis oblongæ mulieres alba veste stantes (?). Circum et in sublimi omnia exsoleverunt et corruerunt. » Ugonio, p. 362.

Nella capella maggior (?) ... che è sopra l'altar vi è figurato l'agnello col diadema con certe pecorelle sotto, il quale sta dinanzi (?) alla cità di Gerusalem... (*suit un croquis*), p. 367.

A l'absidiole de droite, à partir de l'autel, le Christ apparaissait montant au ciel. Il laissait sous ses pieds à la terre les quatre fleuves du Paradis céleste de sa grâce, où venaient se désaltérer les brebis du Judaïsme et de la Gentilité, sortant de Jérusalem et de Bethléhem; à Pierre, qui portait à sa gauche l'étendard de son Nom et de sa Croix, il donnait sa Loi et son Nom même dont il devait établir le règne, DOMINVS LEGEM DAT ☧; à Paul, qui prêtait l'oreille à sa gauche, il confiait la mission spéciale d'annoncer l'Évangile de sa résurrection; et, montrant un des deux palmiers qui encadrent la scène, l'homonyme du phénix, sur lequel se dressait le phénix peut-être, il disait bien clairement aux Princes des Apôtres : *On* m'a *vu ressuscité... Prêchez la bonne nouvelle à toute créature* [1]. A l'absidiole de gauche, le Christ était assis sur le globe céleste. Sept palmiers, en forme de candélabres, montaient à côté de lui, représentant les sept Églises, toutes les Églises, que surveille d'en haut cet *Évêque de* nos *âmes* [2], dans *la main droite* duquel sont les *sept étoiles, les Anges des sept Églises*, les Évêques, ses lieutenants ici-bas, et qui se promène au milieu *des sept candélabres d'or*, c'est-à-dire des *sept Églises* même [3], pour examiner, consoler, réprimander, réprouver, couronner. Pierre était en face de lui, sous les traits d'un « vieillard [4], » en avant de deux palmiers, les deux Églises des Juifs et des Gentils auxquelles il préside : incliné devant le Christ, il recevait de lui, pour *ouvrir* ou *fermer* en son nom, *les clefs du Royaume des cieux* [5].

La voûte annulaire du portique intérieur étalait, sur un fond blanc, dont les teintes semblent d'argent encore, tout ce que la nature a de grâces pour symboliser la Grâce elle-même. La scène des vendanges est répétée onze fois ; d'immenses vignes déroulent et enroulent leurs branches, et les enfants et les oiseaux folâtrent

[1] Marc, XVI, 14, 15.
[2] I Pet., II, 25.
[3] Apoc., I, 16, 20 ; II, 1.
[4] « Ille senex » Ugonio, p. 360. Une restauration a donné à ce personnage une figure juvénile et a fait à tort douter que ce ne soit S. Pierre. *Rev. arch.*, t. XXX, pl. XXIII.
[5] Matt., XVI, 19. Les deux tableaux des petites absides existent, mais avec des réparations qui sont trop souvent des altérations.

dans les pampres ; l'Amour joue avec Psyché ; les colombes s
assises au bord des vases d'eau fraîche ; la brebis porte, com
aux catacombes, le vase de lait au bout d'une houlette, maître
brebis qui est le Pasteur, le Christ ; le monogramme du Christ, le
+, est en plus d'un endroit, la base de l'ornementation ; les fle
le dessinent, il sert de centre aux étoiles : il est multiplié
grandes figures d'orfèvrerie, et prime tout, au segment qui
face à la porte, saisissant les yeux de celui qui met le pied dan
temple [1].

A la première zone de la coupole, une rivière étendait le ce
sans fin de ses eaux, et présentait les scènes les plus variées et
plus riantes. « Ici des enfants ailés pêchaient à la ligne ou au fi
« ou bien lançaient des harpons sur des poissons presque aussi g
« qu'eux ; ailleurs ils jouaient au milieu de l'onde avec des cygn
« ou faisaient manœuvrer des barques légères [2]. » C'est le Jourd
céleste avec ses joies, dont la basilique constantinienne du Sauv
et la basilique libérienne de la Vierge offriront bientôt des cop
à leurs absides sacrées. Des eaux du Jourdain s'élevaient, sur
ilots plats, douze cariatides s'échappant de la corolle d'une fle
flanquée chacune de deux tigres ou lions captifs, et portant sur le
têtes une tige de fleurs vers laquelle s'inclinaient deux dauph
enroulés. Elles encadraient ainsi douze tableaux bibliques. Qua
nous sont connus. C'était en face de l'entrée, en avant de l'au
Élie faisant descendre le feu du ciel sur l'autel du vrai Dieu, et c
fondant devant le peuple les prêtres de Baal. Heureuse image
l'Église triomphant de l'idolâtrie, aux jours de Constantin, par
prodiges célestes éprouvés de lui-même et de sa fille, de sa f
Constance, guérie, à quelques pas d'ici, au tombeau de sai
Agnès ! C'était Tobie, son poisson mystique à la main, et l'archa
Raphaël. C'était Moïse frappant le rocher, en portant un vêtem
marqué du thau qui symbolise le Christ. C'était Susanne [3].

[1] La décoration originale de la voûte annulaire est à peu près intègre.

[2] M. Müntz, *Revue arch.*, t. XXX, p. 225. — « Pueri natantes, scaphis vect
écrivait, au XVI[e] siècle, Schraderus, *Monumentorum Italiæ... libri quat*
Helmstett, 1592, f[o] 120 v[o]. Cité *ibid.*

[3] In primo arcu est altare cum tauro superimposito flammis circum ard
t(ibus), descenditque super altare ignis e cœlo. Astat a dextr[a] sacerdos, seu p

« Matrone, écrit Ugonio, d'un aspect très grave, d'une taille élan-« cée, vêtue d'une tunique d'or, avec une bandelette couleur agate, « descendant de son cou à terre, sa tête et son cou jusqu'à la « poitrine sont enveloppés d'une étoffe ou voile blanc. Elle étend « la main droite ouverte; elle tient un livre ouvert de la main « gauche. » Derrière elle, sur un tribunal à six hautes assises, siège le jeune Daniel, tourné de son côté et avançant pour ainsi dire sur sa tête la main qui doit la délivrer. De l'autre côté, « debout », au bas d'une des deux portes latérales du siège du juge, son assesseur, sur son ordre, expulse les deux vieillards qui vont être rappelés et interrogés séparément, et dont s'écroule dès cet instant la coalition infâme. « Tous deux paraissent fuir devant lui et à la face de la

pheta, retro quem est figura templi, ad lævam ante altare multitudo populi. Hæc historia esse videtur quæ Reg. III, cap. 18, habetur, qu. Helias, bove super altare imposito, ad confundendos sacerdotes Baal ignem de cœlo mitti impetravit. Tamen bos Heliæ erat sectus in partes, hic videtur integer. Sed pictoribus omnia licent...

VIII aspicitur hic unus (?) (cætera enim deciderunt) habitu fere... heremitico... Hic manu tenet grandem et pulcherrimum piscem, apparetque retro eum comitari (?) alius (?) cujus facies non extat. Quid si hic Tobias?...

In arcu X cernitur gravissimi aspectus matrona, proceræ staturæ, aurea veste induta, cum fascia quadam leonati coloris ad terram a collo descendente; caput autem et collum usque ad pectus involuta albo quodam panno, seu velo. Dexteram apertam extendit, læva vero librum apertum tenet scriptum, in quo tamen (?) legi non potest. Ante eam sedet quidam juvenis in sublimi sede ante quoddam ædificium, manusque ita extendit (?) ut concionari videatur. In dicti autem ædificii porta, quæ est retro hunc juvenem, videtur. . unus stare, duoque ante ipsum quasi fugere a facie (?) puellæ Et hi sunt, quantum apparet, senes. Quare facile hanc crediderim Danielis, Susannæ et duorum senum amantium, seu amentium, historiam. . (*suit un croquis*)...

Arcus XII. Vid^r vir quidam virgam... ad lapidem et aquam educere, ante quem stant alli tres progredientes...

All' arco 12 quella figura che dicevamo parere (?) Mose che con la verga cava l'acqua del saxo, non si vede bene che fusse (?) ma che sia figura cristiana lo indica qual segno, chel del tau, nel fin della veste cosi... il quale sol di pingersi a cristiani santi. — Ugonio, p 365-7.

Les notes d'Ugonio ne nous permettent pas d'identifier avec certitude les tableaux II, III, VII, IX, XI. Peut-être le VI contenait-il Moïse recevant la loi, le XI, Abel offrant son agneau au Christ, Caïn ses épis. Les IV, V, VI étaient détruits complètement.

« jeune matrone. » A elle est la victoire : elle lève au ciel la mair les yeux pour rendre grâce ; elle montre déployé le livre de la de Moïse où il est écrit : *Vous garderez mes préceptes et mes ju ments : l'homme qui les accomplira y trouvera la vie. Moi Jéhova*



Au-dessus des douze sujets bibliques contenant les *saints* qui, *la foi, ont vaincu le royaume, opéré la justice, obtenu l'effet des p messes, fermé la gueule aux lions* [2], et qui, dans le paradis de coupole de Sainte-Constance, ainsi que dans S. Paul, apparaissai comme une *grande nuée de témoins, planant sur nos têtes* [3], étai douze cartouches rectangulaires. Des groupes de trois femm émergeant d'une rose de feuillage, dont la tige reposait épano

[1] Num. XVIII, 5. — On connaît deux dessins concordants de ce sujet Susanne. L'un est le *croquis* d'Ugonio que n'a pas publié M. Müntz, mais qu apprécié. L'autre est celui de Francesco d'Olanda, peintre hollandais fixé er lie, qui est à la bibliothèque de l'Escurial Le cardinal Massimo, nonce en Es gne sous Philippe IV, en fit prendre une copie. Sante Bartoli la reçut de lui e communiqua à Ciampini qui, dans ses *Vetera monimenta*, t. II, tab. I, publia, 1699, une moitié de la vue de la coupole, où le sujet de Susanne se trouve pr sément. Sante Bartoli publia ensuite une vue entière, reproduite en 1740 d ses *Picturæ antiquæ*, mais dont l'authenticité est très contestée. Le R P. Gar a retrouvé à l'Escurial le dessin d'Olanda relatif à Susanne ; il le considère com très authentique, et l'a donné dans sa *Storia dell' Arte cristiana. Musaici*. t 204. A la place de Susanne, il voit l'Église ; à celle de Daniel, le Christ ; dans deux vieillards, deux jeunes gens qui refusent de recevoir la doctrine de l'Ég et du Christ La publication du manuscrit d'Ugonio lui fera sans doute chan son sentiment, dont on ne voit pas bien, d'ailleurs, les bases. C'est le des d'Olanda, publié par Ciampini, que nous reproduisons.

[2] Heb., XI, 33.

[3] Heb., XII, 1.

sur la tête des douze cariatides, les présentaient[1]. Ils contenaient, s'ébattant dans l'allégresse, douze Génies en qui je verrais volon-

[1] Voir le dessin, à la plume, du milieu du XVI[e] siècle, appartenant à la bibl. de Saint-Marc de Venise, fonds italien cl. IV, n° 149, dont M. Müntz a publié le *fac-simile* dans la *Revue archéol.*, 1878, t. XXXV, pl. XI. — Dans cette *Revue*, 1877, t. XXXIV, p. 145-7, M. Müntz venait de publier, d'après le ms. A 168, fol 92 et suiv. de l'Ambrosienne de Milan, la description faite, à la fin du XVI[e] siècle, par Grimaldi, archiviste du Chapitre de Saint-Pierre, du célèbre Oratoire, *la Capella del Præsepio*, orné de mosaïques, que Jean VII (705-7) consacra à la Vierge dans l'ancienne basilique Vaticane, auprès des portes, à l'extrémité de la nef septentrionale qui était alors fermée. Il a, pl. XVII, donné de ces mosaïques le principal dessin, gravé d'une manière inintelligible par Ciampini, t. III tab. XXIII. Voici ce qu'offre de plus important pour les sujets que nous avons traités, ce précieux monument ressaisi.

A l'abside, vis-à-vis de la nef, apparaissait la Vierge portant l'Enfant-Dieu sur ses genoux, entre S. Pierre à gauche, S. Paul à droite. Au dessus, l'histoire du Christ était retracée en sept tableaux. La muraille de droite, du côté du palais Apostolique, contenait, en pendant, l'histoire de S. Pierre augmentée de celle de S. Paul, à partir de la lutte des Apôtres contre Simon-le-Magicien jusqu'à leur martyre. Un des sept tableaux de l'histoire du Christ, multiple comme cinq autres, représentait la guérison de l'aveugle-né, celle de l'hémorrhoïsse et la conversion de Zachée. Sur le dessin de Grimaldi, on voit Zachée sur l'arbre, un pauvre assis au pied et un homme debout devant, qui, sauf le nimbe que Grimaldi a pu oublier, ressemble au Christ qu'on trouve à côté. Il est accompagné de cette légende : « Zacchæus in siccomoro habens bajulum sarcinam bonorum ante se por- « tantem, ut inquit Evangelium : *Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus.* » Je soupçonne fort que le *bajulus sarcinam portans* est le Bon-Pasteur portant sa brebis retrouvée, qui dit à Zachée : *Zachæe festinans descende, quia hodie in domo tua oportet me manere.* Zachée était descendu quand il dit : *Ecce dimidium*, etc.; et le Christ doit se trouver nécessairement dans la scène. Voilà donc très probablement une nouvelle image, et combien piquante et touchante ! du Bon-Pasteur, en même temps qu'un des plus frappants enseignements de l'autorité du Christ, représentée en Pierre son vicaire, et aussi de la maternelle protection de la Mère de Dieu sur l'Église. La Vierge, d'ailleurs, apparait entre les sept tableaux de l'histoire du Christ, trois et trois à ses côtés et un, celui de la Nativité, sur sa tête, de taille gigantesque, en Orante, une haute couronne fleuronnée au front, ayant tout petit à sa droite le pape qui lui offre son oratoire, et à sa gauche, en lettres verticales, cette légende : BEATAE DEI GENETRICIS SERVVS. Sous ses pieds on lit en grands caractères :

+ IOANNES INDIGNVS
EPISCOPVS · FECIT



tableau de Susanne a du arrêter tout spécial
De cette chapelle du cimetière, où les Apôtres
immédiats l'ont si amplement exposé, le voil
miniature, est suspendu par Constantin au ciel
solée de sa sainte fille ! La chaste Susanne rap
tance ; et avec sa riche tunique, son voile, s
peut-être en effet le portrait, en religieuse, de
Quoi qu'il en soit, Susanne représentait l'Ég
Daniel, assis sur son tribunal de César, représ
vrant l'Épouse du Christ des affreux vieillards
et de la Gentilité ivre du sang des enfants de I
répondait-il, dans le dôme, à celui de l'Ascensi
Mission donnée à Pierre et à Paul dans la pe
Du centre du mausolée, ils apparaissaient co
de l'autre, le Christ entre Pierre et Paul, et Su
la main vengeresse de Daniel, c'est-à-dire du
Milvius, de l'auteur de l'édit de Milan.

Débora, Constantin, c'est votre heure !

Pendant que les *rois de Chanaan*, les *Jabin*,
les *Sisara*, avec leurs *neufs cents chars de fer*,
fils d'Israël, qui *ont* trop *coutume de faire le m*
pendant que les puissants d'Israël oublient, tr
leur peuple, et que l'œil désolé ne rencontre pa
rables Barac disant plus ou moins du champ de
pas, nos yeux aperçoivent sur le sarcophage d
la Mère en Israël, type de la sainte Église, qui *é*

tifs, fils d'Abinoam! Barac, *la foudre!* Abinoam, *le père de la grâce!* Nous acceptons l'augure.

Pendant que les Maxence du jour, dépassant Hérode, Néron ou Julien, au lieu du massacre des corps des innocents *de deux ans et au-dessous* [1], décrètent celui des âmes depuis six ans jusqu'à treize; que les crochets ou les haches forcent les asiles de la prière et de la science et que le cynisme, donnant la main à l'hypocrisie, s'ingénie à emprisonner la sainteté dans la tour de la faim; que l'armée française cesse de rendre au Christ le culte qu'elle lui rendait depuis la bataille de Tolbiac; que le Christ en croix, arraché des murs de l'école, en attendant ceux du tribunal, est jeté aux gémonies des tombereaux; que S. Pierre, Luther ou Calvin, Jésus, la Synagogue talmudique, Mahomet ou les bonzes de Pondichéry, Dieu, le Mal ou le Néant, prennent dans « l'égalité » droit de cité sous l'autocratie du *Prince* invisible ou trop visible *des ténèbres;* que, devant ce spectacle, le temple reste muet de stupeur, et que les lamentations et la prière de Jérémie n'osent monter de telles ruines, — on commence à respirer en apprenant que Constantin, après en avoir fini après dix-huit mois de saturnales impies, immondes, sanguinaires de Maxence, par la vertu d'un labarum exaltant le Nom du Christ et représentant sa Croix, a fait placer, près de l'image du Sauveur s'élevant au ciel et laissant, avec sa loi donnée à Pierre et sa doctrine donnée à Paul, la paix à la terre, l'image de Susanne délivrée par Daniel, c'est-à-dire de l'Église délivrée par lui, César, et l'a exposée dans son plus splendide monument de famille, aux regards de la Ville Éternelle, ravie au terrible et ignoble Jupiter et consacrée au Bon-Pasteur. Salut à ce second présage !

Ces présages nous sont particulièrement chers. *Le Christ vit, qui aime les Francs* encore; et il est des Francs qui aiment toujours le Christ. Sur ces terres de Clovis, dans l'horreur même de la profanation des saints lieux et de l'ostracisme des personnes saintes, nous venons d'entendre la semence des croisés murmurer à fleur du sol. Des martyrs, bénis soient-ils ! auront à frayer la sortie aux chevaliers. Mais déjà les chevaliers montent. Débora, Daniel, Constantin sont en marche dans la main de Dieu. Demain peut briller leur

[1] Matt., II, 16.

[1] Apoc., XXI, 2.

OBSERVATIONS

SUR UN NOUVEAU PROJET DE RESTAURATION

DES MÉLODIES GRÉGORIENNES

Dans la dernière livraison de la *Revue de l'Art chrétien* (juillet-septembre 1880) a paru un article signé XXX, dont je ne cherche pas à dégager l'inconnu, sur un récent ouvrage de Dom Joseph Pothier, religieux bénédictin de l'abbaye de Solesmes, intitulé : les *Mélodies grégoriennes d'après la tradition*. J'avais lu ce travail d'un bout à l'autre avec toute l'attention qu'il mérite et que j'apporte à une cause qui a été l'objet de mes études de prédilection pendant quarante ans.

Si l'auteur de cet article s'était borné à louer le travail de Dom Pothier, à en donner une analyse qui ne peut manquer d'être intéressante, à en faire ressortir les avantages, je ne pourrais que m'y associer de grand cœur. Mais j'y ai trouvé des assertions exagérées et offensantes pour les travaux analogues publiés sur la matière. Elles sont de nature à provoquer une polémique qui, on le sait, se maintient difficilement dans les limites d'une discussion sereine lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts aussi graves que ceux des éditeurs de livres de chant liturgique adoptés dans divers diocèses.

Or, ce n'est pas en ce moment qu'une telle polémique doit se produire. Cinquante ans à peine se sont écoulés depuis le rétablissement sur le sol français des familles monastiques et voilà de nouveau des religieux dispersés, exilés :

Quos Christi insecutor sustulit
Ceu turbo nascentes rosas.

Je compte parmi eux beaucoup d'am
j'entretenais des relations de respectu
donc en ce moment informer le public
qui peuvent exister entre Dom Joseph I
par une longue discussion les thèses é
tin sur l'exécution du plain-chant, sur
tion complète et radicale dans le chant

D'un autre côté, j'ai un double devoir
la défense des possesseurs actuels de n
traditionnel et celui de justifier contre
surées, le choix qu'ont fait de cette é
diocèses leurs Éminences les cardina
évêques de Dijon, de Séez, de Clermon
ristes et d'autres supérieurs de maison

Dans ces circonstances, je me borner
ma manière de voir sur la question d
ment quelques assertions inexactes ou
la prétendue restauration du chant g
Joseph Pothier, remettant à d'autres
qu'une matière aussi ardue réclame.

L'auteur de l'article XXX affirme :

1° Que la restauration du chant grég
accompli par Dom Joseph Pothier ;

2° Que l'édition de la Commission d
chez Lecoffre a été la tentative la plus
qui ait été faite dans la pratique, sauf
que cette Commission n'a fait que balb
bouleverser la distribution des neumes,
incomplète pour les exécuter ;

3° Que Dom Pothier a reconquis la
avec autant de génie que de bonheur ;

4° Que dans nos églises, nous hachon
pour les rejoindre au hasard, que c'est
sière caricature de la réalité antique ;

5° Que Dom Pothier a donné le der
chant grégorien *à lui seul, à lui tout se*

6° Que la question du chant ecclésiastique est définitivement résolue et terminée ;

7° Enfin que sa nouvelle et dernière édition du chant grégorien, qui est en cours de publication, s'imposera d'elle-même à toutes les églises, que ce n'est plus qu'une affaire de temps.

A de telles affirmations on pourrait d'abord répondre :

Gardez-vous d'un imprudent ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Mais cela ne suffirait pas ; il faut y ajouter quelques bonnes raisons :

1° La restauration du chant grégorien ne sera et ne pourra jamais être un fait accompli. Lors même que l'investigation la plus érudite ferait connaître la manière dont on chantait au VII° siècle, il ne serait au pouvoir de personne de la remettre en vigueur, parce que sous le rapport de l'exécution la nature ne se répète jamais, et que des modifications incessantes se succèdent de siècle en siècle, même sur un fond commun de mélodies et quand même le signe graphique resterait immuable. Cela tient aux habitudes, à la langue, à l'influence des races, des climats, des mœurs. D'ailleurs *ce qui fait l'essence du chant grégorien n'est pas telle ou telle suite de notes, mais la constitution tonale des différents modes.*

2° L'édition de Reims et de Cambrai, loin d'être la plus heureuse tentative de restauration du chant religieux, a contribué, à mon avis, à son impopularité croissante, tant à cause de la résurrection aussi fastidieuse qu'inutile d'une interminable série de notes sans intérêt qu'à cause des intervalles de triton, qui offensent fréquemment l'oreille. En outre, elle a eu le défaut de rompre avec la tradition, de ne tenir aucun compte de la réforme inaugurée sous Grégoire XIII et ses successeurs, selon le vœu du Concile de Trente. C'est parce que j'étais l'adversaire de cette édition, malgré tout le respect et la sympathie que m'ont inspirés ses auteurs, que j'ai consacré plusieurs années à rédiger mon édition du chant romain traditionnel. M. XXX, ainsi que je l'ai fait observer plus haut, traite lui-même l'édition rémo-cambraisienne plus sévèrement que je ne l'ai jamais fait.

3° La découverte de la vraie méthode d'exécution des mélodies grégoriennes est une entreprise chimérique en raison de la complexité de leurs origines. Aux VIIe et VIIIe siècles, qu'étaient devenues dans le chant ecclésiastique les traditions des mélopées grecques? n'avaient-elles pas été altérées nécessairement et par la force des choses, en passant par les gosiers romains, gallo-romains, lombards, saxons et germains? Ceux des chants hébraïques qui avaient été adoptés par les chrétiens avaient-ils conservé les mêmes inflexions que leur avaient données Asaph, Héman et Idithun? L'élément arabe ne s'y était-il pas aussi mêlé? Il faudrait certainement autant de *génie* que de *bonheur* pour reconstituer dans une méthode homogène tant de chants de provenances si diverses; mais il n'en est pas besoin. C'est la tradition qui s'est chargée d'établir une sorte d'unité dans tous les membres du corps liturgique autant que cela a été possible, en suivant avec réserve et prudence les convenances particulières à chaque époque et à chaque nation, pour ce qui concerne l'interprétation du chant, n'abandonnant rien d'essentiel, mais laissant tomber dans l'oubli ce qui ne mérite que l'oubli. Tel l'arbre, pour reverdir et conserver sa sève, abandonne au vent ses feuilles desséchées.

4° S'il est vrai que dans beaucoup de circonstances le chant actuel est mal exécuté, cela tient surtout à l'impéritie des chantres, devenus si rares parce qu'ils sont mal rétribués, et au dilettantisme exagéré de MM. les ecclésiastiques, qui préfèrent la messe en musique au chant liturgique. L'exécution du chant sera-t-elle meilleure lorsqu'elle se compliquera des minutieux détails et des nuances que Dom Pothier voudrait faire revivre? Tout cela me paraît incompatible avec le chant collectif et imposant de l'assemblée des fidèles que tant de pieux laïques aiment et n'ont cessé de réclamer depuis 1873 surtout, dans tous les congrès catholiques.

5° Quelque intéressant que soit le travail de Dom Joseph Pothier sur les mélodies grégoriennes, il est de la plus flagrante injustice de proclamer en sa faveur, et assurément sans son consentement, le monopole des études de cette nature. Que de noms je pourrais citer? Pour ne parler que de la France, sont-ils donc sans valeur les travaux de M. de Coussemaker, de l'abbé Petit, de Verdun, de Danjou, de M. Stéphen Morelot, de l'abbé Tesson, de l'abbé Raillard,

du P. Lambillotte, de M. Th. Nisard, de MM. Vincent et Dulaurier, de l'Institut, de M. Ruelle, etc., etc. ? Pour ma part, depuis l'année 1845 jusqu'à l'année 1860, je n'ai guère lu que des manuscrits du VIII[e] au XIV[e] siècle, ainsi que les traités recueillis par Meibomius et Martin Gerbert. J'en ai traduit de longs passages pour ma propre instruction. Que M. XXX soit persuadé que c'est sciemment et de propos délibéré qu'après toutes ces recherches des hommes de bonne foi, très dévoués à la cause de la liturgie romaine et très épris de zèle pour les antiquités chrétiennes ont cru que, la part faite à des trouvailles heureuses, à des séquences pleines de poésie et de charme, oubliées dans les manuscrits, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était encore de se conformer aux prescriptions du Concile de Trente, aux sages réformes que les Papes ont conseillées et encouragées pour conserver la substance du chant liturgique en le débarrassant de la rouille des siècles, des notes parasites et des fantaisies individuelles, en l'appropriant aux besoins des églises paroissiales, de manière à en rendre l'exécution facile, coulante, et surtout en l'unissant plus étroitement au texte par la suppression de périodes oiseuses et surannées.

6° La question du chant grégorien n'est donc pas résolue ni terminée par le système de Dom Joseph Pothier ; bien au contraire, elle recommencerait à agiter stérilement les esprits, si cette tentative de réforme prenait quelque consistance ; ce que, à vrai dire, je ne pense pas.

7° Quant à la prophétie de M. XXX, elle ne se réalisera pas facilement. Les engagements pris par NN. SS. les évêques avec les honorables éditeurs des différentes versions du chant ecclésiastique qui ont fait de grands sacrifices pour faire imprimer ces Graduels et ces Antiphonaires, s'opposeront encore pour longtemps à l'exécution de ce vœu quelque peu comminatoire.

Le chant particulier qui, dit-on, est en cours de publication, pourra être adopté dans les chapelles d'un ordre religieux où l'on aura le loisir de l'étudier et de le nuancer avec toutes les finesses minutieuses indiquées dans la méthode de Dom Pothier. Ce sera une bigarrure de plus qui nous éloignera encore davantage de l'unité de chant si universellement désirée.

En présence de ces velléités individuelles qui n'ont pas encore de

sanction, je reste plus que jamais convaincu qu'au lieu d'encom de nouvelles formules mélodiques le terrain liturgique, tous le forts devraient tendre à faire bien exécuter le chant actuelleme usage dans les diocèses, à le populariser, à le fortifier par un accompagnement. Le peuple aime ces chants religieux qu'il tendus dans l'enfance ; il comprend que ses aïeux les ont chan la même place et dans les mêmes circonstances. Il attache mélodies connues les mêmes pensées. Il les préfère aux mess musique qui n'attirent dans les églises que des indifférents e curieux.

Malgré mon attachement à des idées que je crois bonnes, je prends que les partisans d'autres éditions que la mienne ne le tagent pas et je trouve naturel qu'ils défendent leurs opinion n'ai protesté que contre des affirmations de nature a nuire intérêts respectables.

Le fond de la question a été maintes fois traité ailleur point de vue archéologique et technique ; on y reviendra à l' sion.

Félix Clément,
Vice-Président de la Société de Saint

LES TAPISSERIES DE L'ÉGLISE DE VERNON (EURE[1])

L'église Notre-Dame de Vernon est décorée d'une série de six grandes tapisseries à personnages, tout à fait dignes de l'attention des amis des arts. C'est la seule décoration de ce genre que l'on voie encore dans le département de l'Eure, car les tapisseries de la cathédrale d'Évreux, rivales de ses vitraux historiques, ont été gaspillées et détruites, et celles qui couvraient toute la surface des murailles de l'église Saint-Nicolas d'Évreux, ont disparu avec l'édifice lui-même. Quoique nous manquions de documents précis sur l'origine des tapisseries de Vernon, leur rareté nous engage à en donner ici une description sommaire.

Ces six tapisseries qui forment une même suite et sont évidemment sorties d'une même fabrique, représentent des traits d'histoire ou des allégories qui mettent des vertus en action.

Les deux premières, de forme carrée, sont encadrées dans le lambris, sous la tribune de l'orgue, au-dessus des portes. L'une où l'artiste a peint Joseph évitant la femme de Putiphar, symbolise la chasteté, ainsi que le dit l'inscription tracée sur la bordure au haut et au bas du tableau :

CASTITAS
HONORATA
IN
IOSEPHO.

[1] Notre ancien collaborateur, feu M. Raymond Bordeaux, avait publié de nombreux articles archéologiques dans les journaux du département de l'Eure et dans l'*Almanach d'Évreux*. Un ami du savant antiquaire normand, M. Charles Herissey, va réunir la plupart de ces études sous le titre de *Miscellanées d'archéologie normande*, volume qui sera tiré à 300 exemplaires et mis en vente chez Claudin. M. Herissey a bien voulu nous communiquer les épreuves de cet ouvrage, dont nous extrayons l'article relatif aux tapisseries de Vernon. — J. C.

La seconde, qui fait pendant, représente un fait moins fameux et qui serait difficile à expliquer si on ne lisait pas au milieu des riches guirlandes de la bordure supérieure :

MISERICORDIA
CORONATA.

et au bas :

IN
MARCIANO.

La Miséricorde couronnée en Marcien. C'est un trait de compassion de l'empereur de Constantinople, Marcien, que son humanité et ses bonnes qualités ont fait ranger au nombre des princes dignes de mémoire.

La troisième pièce, très grande et de forme oblongue, est tendue dans le collatéral au-dessus de la porte du nord. On y voit figuré un groupe de personnages magnifiquement vêtus qui accompagnent un char somptueux où la Vertu est assise. Cette scène allégorique montre au spectateur *la Récompense et le Triomphe de la Vertu* comme l'indiquent ces mots latins, aussi distribués dans les deux bordures supérieure et inférieure :

EST SVA VIRTVTI
MERCES.
EST
TRIVMPHVS

La quatrième tapisserie, dont les couleurs sont restées assez vives encore, garnit une muraille au nord dans le bas-côté du chœur et l'inscription

HVMILITAS
EXALTATA
IN
RVDOLPHO.

indique le sujet que l'artiste a voulu traiter. *L'Humilité exaltée en la personne de Rodolphe.* Il s'agit de Rodolphe, comte de Hapsbourg au XIII[e] siècle. Ce célèbre fondateur de l'empire d'Autriche, s'en allant un jour à la chasse, rencontra un prêtre qui, à pied, portait l

viatique à un malade. Le prince descendit aussitôt de cheval et contraignit le prêtre d'y monter. Après avoir accompagné le Saint-Sacrement jusqu'à la pauvre demeure du moribond, il fit présent du cheval au prêtre, se réputant indigne de monter un animal qui avait porté le Roi des rois. Le même jour, il lui fut prédit que cet acte de dévotion serait prodigieusement récompensé, et que dans neuf termes il serait élevé au comble de la fortune. Neuf mois se passèrent et rien ne changea dans la fortune de Rodolphe, mais la neuvième année, il fut élu roi des Romains et élevé à la dignité impériale. L'artiste a traité cette histoire d'une façon très pittoresque. Le paysage où se passe l'action est habilement mouvementé. Les costumes sont richement dessinés. Rodolphe conduit humblement par la bride, à travers un torrent où l'eau bouillonne entre de grosses pierres, son cheval sur lequel il a fait monter le prêtre portant le Saint-Ciboire. Son écuyer le suit également à pied, ayant cédé aussi sa monture au clerc qui agite la clochette. Dans le lointain, une procession arrive à un ermitage.

La cinquième tapisserie est moins curieuse et moins bien conservée que la précédente : ses couleurs sont très passées. Elle est placée en face dans la chapelle du transept nord. Son sujet, tiré de l'Histoire sainte, est plus connu et a été souvent traité par les peintres. On y reconnaîtrait facilement Daniel dans la fosse aux lions, lors même que la bordure n'annoncerait pas que la scène représentée symbolise l'*Innocence jugée dans Daniel :*

INNOCENTIA
IVDICATA
IN
DANIELE.

La sixième et dernière de ces tapisseries qui orne la chapelle du transept sud, est de forme oblongue et de même dimension que le *Triomphe de la Vertu*. De très nombreux personnages y sont groupés. Elle représente une assemblée tumultueuse. Des gens de guerre envahissent une salle monumentale où le clergé, en habits de chœur, semble livré à de vives discussions. Une mitre épiscopale est exposée sur un trône au fond de la basilique. Les costumes sont curieux, particulièrement les cuirasses et les casques des gens d'armes. Le

sujet représenté serait malaisé à reco:
tie, comme dans les tapisseries précéd
du haut et du bas, ne mettait pas sur l

PACIS. INFVI
ERÆMIVM.
IN
AMBROSIO

La mitre, prix de la paix en Amb
l'élection de S. Ambroise à l'évêché d
résumé. Au IVᵉ siècle, l'évêque était
L'élection d'un évêque à Milan était
troubles. Ambroise, gouverneur de la
pour apaiser la sédition. A peine eut-il
broise évêque, et, comme par une insp
l'acclamèrent à diverses reprises. Amb
car bien loin d'être prêtre, il n'avait
Cependant la voix du peuple fut la vo:
évêque malgré lui, fut un pontife illust
telle autorité qu'il compte au nombre
de l'Église.

Avant la révolution, ces six belles t
drées comme elles le sont maintenant
une collégiale, c'est-à-dire une église
tapisseries, selon ce que nous a attest
à leur place primitive, étaient tendu
au-dessus des stalles des chanoines, t
ment nous avons vu à Cologne des t
dessus des dossiers des stalles de Sain
cer dans le chœur de la cathédrale des
en soie par les dames de Cologne, sur
et antiquaire Ramboux.

Où ces tapisseries ont-elles été fabri
Guide itinéraire de la Normandie, dit
de l'église de Vernon *plusieurs belles t*

Nous croyons l'attribution aux Gob
ces tapisseries, qui paraissent de la pr

les fait paraître plus anciennes que 1667, date de la fondation de la manufacture royale des Gobelins, sous le ministère de Colbert. Il est vrai que, dès 1607, Henri IV avait fondé, dans son faubourg Saint-Marcel, à Paris, une manufacture de tapisserie de haute et basse lisse. Ces tapisseries sont-elles, au contraire, de Beauvais, d'Arras, de Bruxelles ou d'Anvers ? C'est ce que nous n'oserions dire ; nous les supposerions plutôt d'Aubusson ou de Felletin.

Une autre tapisserie d'un style plus ancien est étalée sur les marches du grand autel où elle sert de tapis de pied. Elle est couverte de grands personnages. Nous ne savons quel sujet elle représente. Mais elle mériterait à coup sûr d'être restaurée. Si aucune manufacture ne produit plus en ce moment de tapisseries neuves, en revanche des ateliers de restauration se sont formés et occupent de nombreuses ouvrières. Sous l'habile direction de M. l'abbé Joubert, à Angers, des lambeaux criblés de trous sont redevenus de riches tableaux, et on ne peut désespérer désormais d'aucune tapisserie, quel que soit l'état dans lequel elle se trouve.

Raymond BORDEAUX.

L'IMMERSION ET L'INFUSION BAPTISMALE

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOG

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE *

II. — *De l'infusion.*

Dans le chapitre précédent, lorsque nous avons essayé d autant que possible l'époque de la décadence de l'immers vers pays, nous avons nécessairement indiqué les dates ap tives du triomphe de l'infusion et nous avons également la connexion des deux modes ; il nous reste à examiner c cerne l'administration de l'infusion seule, sans aucun empl tané d'immersion partielle.

A quelle époque faut-il rapporter son origine? D'après cette méthode aurait été habituellement en usage, aussi l'immersion, dès les temps apostoliques. M. Maurus Wol qu'elle a pu être aussi généralement employée que l'im mais il ne base son opinion que sur les fresques des siècles qui représentent l'infusion accompagnée d'immers coup d'écrivains protestants [1] ne voient dans l'infusion q vention *papiste* du III[e] siècle ; d'autres [2] croient qu'elle qu'à la fin du V[e] siècle, sous le pontificat de Grégoire I[er].

* Voir le numéro de Juillet-Septembre 1880, p. 128.

[1] G. Zeltner, *De Mersione in baptismo*, p. 11; Cretin, *Recherches sur le*

[2] Berevidge, *Pandect. canon. apost., in can.* 50.

vains catholiques ont admis la tardive apparition de l'infusion, en dehors des cas de nécessité ; elle n'aurait revêtu un véritable caractère liturgique qu'au VIe siècle, selon Selvaggi ; au VIIIe seulement, d'après Pellicia. Avant d'exprimer notre opinion, examinons les textes que nous fournit à ce sujet l'antiquité ecclésiastique. Nous ne saurions ranger dans cette catégorie les visions de Catherine Emmerich : c'est donc uniquement au point de vue de la curiosité, que nous ferons remarquer qu'elle ne décrit jamais une véritable immersion, mais tantôt des immersions accompagnées d'infusions et tantôt de simples infusions : « Près de Galgala, dit-elle [1], ceux qu'on baptisait n'entraient pas dans l'eau ; ils courbaient seulement la tête au-dessus ; on ne les revêtait pas non plus d'une robe baptismale, on se bornait à leur mettre un drap blanc sur les épaules. Les disciples n'avaient pas une écuelle avec trois rainures, comme Jean, mais il puisaient trois fois avec la main dans un bassin placé devant eux. Jésus avait béni l'eau et y avait versé de celle de son baptême. » Dans ce passage, comme dans bien d'autres, on démêle facilement des rites et des usages qui appartiennent à des siècles postérieurs, ou qui n'ont même jamais existé ; ainsi la Voyante parle d'eau qu'on bénit en présence de Jésus pour le baptême [2] ; de Jésus « assis sur une chaire placée en plein air, préparant les aspirants au baptême ; » des robes blanches dont on revêtait les catéchumènes [3] ; d'un drap qui, au moment de l'ablution, leur enveloppait tout le corps à l'exception des épaules [4] ; d'une outre pleine d'eau dans laquelle saint Jean puisait avec une écuelle [5], etc.

Les Actes des apôtres ne nous fournissent que de simples conjectures sur l'emploi de l'infusion. Lorsque saint Pierre baptisait, dans la prison Mamertine, ses deux geôliers et quarante-sept captifs, on peut présumer qu'il n'avait à sa disposition que les quelques gouttes d'eau qui suintaient dans une dépression du sol. On ne saurait trop comprendre que saint Paul ait été baptisé par

[1] Brentano, *Vie de Notre-Seigneur d'après les visions de Cath. Emmerich*, c. IV, 12 oct. 1821.

[2] *Ibid.*, 18 janvier 1822.

[3] 4 février 1822.

[4] *Ibid.*

[5] 14 juillet 1821.

immersion, alors qu'il était debout,
après lui avoir expliqué sa mission,
tardes-tu ? Lève-toi et sois baptisé et p
quant le nom du Seigneur (*Act.* xx
nous voyons qu'il se leva en effet et
même apôtre, détenu en prison (xvi,
le baptisa, avec toute sa famille, il p
qu'il leur ait conféré ce sacrement au
certain nombre d'écrivains ont suppo
à une simple aspersion pour baptiser
c'est là une question dont nous ajourn

C'est seulement à partir du III[e] sièc
seignements positifs sur le mode de l'i
nommé Magnus, écrivit à saint Cypri
qui n'avaient point été immergés dan
arrosés de cette eau, devaient être co
tisés. « Sur cette question, répond sai
bon de laisser à chacun la liberté de
juge à propos. Mon opinion personnel
res, c'est que la grâce divine ne souff
qu'il ne saurait y en avoir, du moins
entière, tant de la part de celui qui do
reçoit. Il n'en est pas du bain salutaire
lures du péché, comme du bain qui ne
et auquel il faut un appareil [2]. Il n'en
C'est sur l'âme qu'il agit, c'est par les
purifiée. Qu'il y ait nécessité, la foi su
nial ; et quand l'essentiel est rempli, l
la totalité du sacrement en faveur de l
les malades soient baptisés par immer
quand ils sont admis à recevoir la grâ
ment, autant que les lumières de ma f

[1] *Epist. LXXVI ad Magnum.*

[2] Le texte porte : *Ut aphronitris et cæteris q*
opus sit quibus ablui et mundari corpusculum p
manière : Il ne faut pour cela ni cuve, ni esca

c'est que quiconque a reçu le baptême dans l'Église avec les conditions que la foi exige, doit être réputé vraiment chrétien. Que si l'on est dans la croyance que ces malades n'ont rien reçu, parce qu'il n'y a eu qu'une simple aspersion qui les a laissés dénués du sacrement, mon avis est que, pour leur donner toute sécurité, on les baptise lorsqu'ils sont revenus à convalescence. Mais, si le baptême ne se réitère pas, et que l'on ne puisse baptiser ceux qui l'ont été déjà par le baptême de l'Église, pourquoi les troubler dans leur foi et dans la confiance due à la bonté de Dieu? Dira-t-on qu'ils ont bien reçu la grâce, mais en moindre quantité, et que, s'ils sont chrétiens, ils le sont dans un ordre inférieur et qui n'admet point de comparaison avec les autres? Mais l'Esprit-Saint ne se donne point partiellement, il se donne tout entier à celui qui a la foi; car, si le jour se lève également pour tous, si le soleil répand ses rayons partout avec la même prodigalité, combien plus Jésus-Christ, le jour et le soleil véritable, distribue-t-il également dans son Église la lumière de la vie éternelle ! »

Il résulterait de cette lettre que saint Cyprien croyait personnellement à la validité du baptême par infusion ; qu'il ne considérait pas son opinion comme absolument certaine ; enfin, que des évêques d'Afrique, pays où le mode de l'immersion paraît avoir été aussi général qu'en Orient, avaient des doutes sur l'efficacité de l'infusion. Cela ne nous surprendrait point de la part de ces évêques africains du III[e] siècle, dont la doctrine sur le baptême n'est pas toujours sûre ; mais nous devons faire remarquer que cette épître appartient à la catégorie de celles dont l'authenticité a été suspectée et dont nous aurons occasion de parler plus tard ; aussi des théologiens éminents, comme Liebermann, ont-ils renoncé à invoquer ces témoignages douteux en faveur de l'infusion.

On a voulu exploiter contre sa validité ce qu'Eusèbe nous raconte de Novatien qui, baptisé par infusion dans son lit, voulut plus tard usurper le siège de saint Pierre. Vers l'an 250, le pape saint Corneille s'exprimait ainsi à son égard [1] en écrivant à Fabius, évêque d'Antioche : « Lorsqu'on croyait Novatien près de mourir, couché qu'il était dans son lit, il a reçu le baptême par infusion, *si toutefois*

[1] Euseb., *Hist. Eccl.*, l. VI, c. XLIII.

on peut dire qu'il ait reçu le baptême ε
D. Chardon [1], semblent marquer un
sacrement que Novatien avait reçu
levé par le fait, personne n'ayant pro
celui qui l'avait été de cette manière, o
que ce n'est qu'une façon de parler d
seulement de ce qu'ayant reçu un ba
avait été élevé au sacerdoce, malgré l
clergé, contre les règles de l'Église, q
non à cause de l'invalidité de leur ba
le dit le concile de Néocésarée, c'était
traints de le recevoir. »

Il n'y a qu'une contradiction appare
Corneille et les affirmations attribuées
place sur le terrain dogmatique, tandis
tion au point de vue pratique. Il est co
tème des cliniques était valide, bien
mersion, qu'il fût privé de l'impositi
des autres cérémonies de l'Église ; 1
quelque appréhension sur les effets de
dispositions de beaucoup de ceux qui
naient le baptême à leur lit de mort, p
nier jour à toutes leurs passions ; les
Novatiens, ils considéraient comme in
après le baptême. L'Église devait do
exceptions imposées par une nécessité
rable à des retards dictés souvent par
fois par des idées hérétiques ou super
sitivement, en 314, le concile de Néo
baptisé étant malade, il ne peut être o
cessité et non la liberté qui en a fa
prescriptions relatives aux cliniques
ont été renouvelées plus tard, et jusqu
ciles [2] ; mais aucun d'eux ne mit en c

[1] *Hist. des Sacr.*, t. I, p. 201.
[2] Conciles d'Auxerre (518), de Mâcon (585),

de baptêmes ; s'ils déclarent les cliniques entachés d'irrégularité et par conséquent impropres à recevoir les Ordres, c'est en raison des motifs que nous avons indiqués, et aussi à cause de l'absence des cérémonies solennelles du baptême, surtout de la confirmation qui en était alors le complément immédiat.

Il est bien certain que saint Augustin admettait la validité de l'infusion, lorsqu'il dit en parlant de la formule baptismale : « Cette parole de foi a un si grand pouvoir dans l'Église que, par l'intermédiaire de celui qui croit, qui offre, qui bénit, *qui mouille tant soit peu*, elle purifie l'enfant [1]. » On doit tirer la même conclusion du passage d'un opuscule attribué jadis à saint Augustin, mais qui parait être de Gennade. L'auteur, en comparant le baptême au martyre, nous dit : « Celui qui est baptisé est aspergé d'eau ou bien en est baigné ; le martyr aussi est baigné dans son propre sang, ou bien en est aspergé [2]. »

Les anciens monuments hagiographiques nous fournissent un certain nombre d'exemples d'infusion. Nous lisons dans les Actes de saint Laurent qu'il baptisa Lucillus en lui versant de l'eau sur la tête [3]. Les Actes de saint Bacchus le Jeune nous montrent le prévôt de Saint-Sabas qui lui verse sur la tête l'urne vivifiante, le baptisant ainsi au nom de la sainte Trinité [4]. Dans ceux de saint Gratilien, nous voyons que Félicissime, instruite par lui des vérités de la foi, lui présente une cruche pleine d'eau, en demandant le baptême [5]. De nombreux récits nous montrent des saints en voyage, desquels on sollicite le baptême ; ils font apporter de l'eau et baptisent aussitôt [6]. Il nous semble difficile d'admettre qu'on ait pu,

[1] *Tract. LXXX in Johan.*

[2] Ille post confessionem vel adspergitur aqua vel intingitur, et hic vel adspergitur sanguine vel intingitur igne. *De Eccles. dogm.*, c. XLI.

[3] Benedixitque aquam et cum expoliasset eum, fudit super caput ejus, dicens : Credis in Deum patrem omnipotentem, Lucille ? — Nous verrons plus tard que la dénudation est une cérémonie spéciale qui est indépendante de l'immersion.

[4] ..... Præpositum tollentem manibus vivificam urnam super caput ejus, atque immortalitatis ei lavacrum in nomine sanctæ et consubstantialis Trinitatis effundentem.

[5] Felicissima urceum cum aqua ut baptizaretur ei obtulisse legitur.

[6] Eleutherius..... aquam afferri præcepit et coram populo Peritium baptizavit. Boll., 20 febr., *Vita S. Eleuth.*, c. III, n. 14.

dans ces circonstances, apporter une
mersion. D'autres Légendes nous ra
des premiers siècles, n'ayant pas d'eau
fois jaillir des sources, en frappant le
cas là encore, l'infusion seule nous
mersion.

Le Moyen-Age nous fournit un bon n
Nous lisons dans les Actes de saint L
que les serviteurs du vrai Dieu euren
donna au laïque Bernlef de parcourir
mères à baptiser leurs enfants malade
l'eau, soit en leur en versant sur le co

Le pape Etienne II, dans la réponse
ficultés proposées par des évêques f
donné aux enfants malades, en leur ve
une coquille ou avec la main [3]. C'es
terre, non seulement pour les cas où il
parfois aussi, et dès le VIII[e] siècle, po
concile de Celchyte (816) se trouva
prêtres de ne pas se contenter de rép
enfants, mais de les plonger dans les
saint Edmond, archevêque de Cantorb
commandèrent de se servir d'une cu
faits à domicile. Au IX[e] siècle, Walafrid
coup de fidèles ont été baptisés par in
à ce moyen en cas de nécessité [4].

De l'ensemble des faits que nous
que la validité de l'infusion n'a jamais
temps anciens, si ce n'est peut-être p
que; que les répugnances exprimées
licité de cette administration, licité q

[1] *Vita S. Ludg.*, l. II, n. 2, ap. *Act. SS. Ben*
[2] *Patrol. lat.*, t. LXXXIX, col. 1027.
[3] Labbe, *Concil.*, VII, 1484.
[4] Notandum autem non solum mergendo ve
tos fuisse baptizatos et adhuc posse ita baptizar
c. XXVI.

tous les cas où le manque d'eau suffisante et l'état de santé du catéchumène rendaient l'immersion impossible ou dangereuse. Ce n'est que dans les temps relativement modernes que l'infusion isolée a été considérée, tantôt comme illicite dans tous les cas, tantôt comme ne constituant pas un baptême réel. Laissons les Baptistes discuter à ce sujet avec les autres Protestants, et ne nous occupons ici que des opinions très contradictoires et très variables des Grecs schismatiques.

Le *Pedalium*, prétendu recueil grec des canons des apôtres et des conciles, nie la validité du baptême des Occidentaux. « Les Latins, y est-il dit, ne sont pas baptisés, puisqu'ils n'observent pas les trois immersions qui, dès les temps anciens, furent prescrites par les apôtres à l'Église orthodoxe. » C'est en vertu de cette croyance qu'un certain nombre de Grecs rebaptisaient jadis les Latins qui entraient dans leur communion [1], ce qui arrive encore de nos jours, mais plus rarement, en Grèce et en Orient. Après le concile de Florence, Marc d'Éphèse adressa une encyclique à toutes les Églises du rite grec, où il affirmait l'impossibilité morale de se réunir à une Église qui avait vicié l'essence même du baptême, et il fut secondé dans ses vues séparatrices par Jérémie de Constantinople et par Grégoire, légat du patriarche d'Alexandrie.

En 1755, une vive controverse s'éleva à Constantinople sur la validité de l'infusion. Le *Journal historique de Verdun* [2] signale ainsi ce différend théologique : « Un prêtre ayant soutenu que le seul baptême par immersion était valide, une partie du clergé attaque cette proposition comme hérétique, et l'autre partie en embrasse la défense. On a craint que la tranquillité de cette capitale ne fût troublée de cette contestation ; pour prévenir cet inconvénient, le Grand-Seigneur a ordonné que ceux qui ne penseraient pas comme le patriarche de Constantinople se retirassent dans leurs sièges respectifs. »

Le clergé actuel de Constantinople considère comme nul notre baptême par infusion, et cependant, par une singulière contradiction, il le trouve valide dans les cas de nécessité. Nous lisons, en

[1] *Concil. Lat.*, IV, c. IV.
[2] Sept. 1755, p. 228.

effet, dans la *Théologie dogmatique* Céphalonic, en 1851, avec l'approba ques : « La matière secondaire du baı qui se fait par trois immersions, exce| ne le permettent pas ; en pareil cas, l lement par aspersion. » Vers le comm d'évêques, réuni à Constantinople, dé sion était nul ; ce décret fut approuv que de Jérusalem, par les évêques Grecs, qui nous appellent des *chiens* complètement oublié que plusieurs Prodromus, Pæpadopolus, Canonarcl celle, etc. ont reconnu la validité de l dius [1] affirme avoir vu en Grèce des recevoir le baptême par infusion.

Les Moscovites rebaptisaient parfois tants qui entraient dans la religion *o* retraite de sept semaines dans un m le Grand-Duc de Moscovie eut ravi la rebaptiser tous les Chrétiens tombé Russes modernes, qui n'ont pas con motifs d'antipathie que le clergé de C ment modifié leurs anciennes préventi un nouveau baptême, même conditio tantes qui se font orthodoxes avant q dans la famille impériale. Un ancien p pope, M. l'abbé Guettée, résume ainsi « Le baptême par infusion est valide, ne l'aurait pas autorisé, même pour le pas licite, parce qu'il est contraire à u être respectée par toutes les Églises [3] trouvons affirmée par la théologie o

[1] Lib. I *De Sacram.*, c. X.
[2] Olearius, *Itiner. pers.*, part. III, c. XXIV,
[3] *Exposition de la Doctrine catholique orthod*
[4] *Orthod. Orient. eccles. dogm.* Moscow, 1831

pas un certain nombre d'écrivains d'émettre une opinion contraire. Ainsi un ouvrage russe, imprimé à Saint-Pétersbourg en 1839, sous ce titre : *Lettres sur la théologie de l'Église catholique orientale,* dit en termes formels que « l'immersion est l'essence même du sacrement. » Un autre écrivain russe, M. Alex. Stourdza, a publié, aux frais du gouvernement, un ouvrage [1] où il essaie de prouver que le baptême par immersion porte seul le caractère de l'institution divine, d'où il résulterait que les neuf dixièmes du monde chrétien n'auraient pas reçu la grâce de la régénération. Ces divergences prouvent qu'il existe en Russie deux courants d'opinions sur ce point: d'un côté la doctrine officielle du Saint-Synode, adoptée par la plupart des théologiens; de l'autre, la persistance des anciens préjugés moscovites, favorisés par quelques écrivains indépendants. Le populaire est un peu de leur avis, et il qualifie les non-orthodoxes d'*Oblivantsi*, c'est-à-dire *affusionnés*, terme qui implique tout au moins l'idée d'une grande irrégularité dans la réception du premier des sacrements.

Les Orientaux d'Afrique et d'Asie partagent plus ou moins les préjugés des Grecs contre l'infusion; mais en général ils l'admettent pour les cas de nécessité, en se fondant sur les décisions de leurs anciens canonistes. Ils n'ont pas oublié que Grégoire Albufarage, dans son Abrégé des Canons, cite ces paroles de Jacques d'Édesse : « Si un enfant qui est présenté au baptême est en péril de mort et qu'il n'y ait point de rivière, de réservoir d'eau, ni de fonts baptismaux, mais seulement de l'eau dans un vase, le prêtre la versera sur la tête de l'enfant, en disant : Un tel est baptisé. » Les mêmes prescriptions sont faites en d'autres termes dans les collections de canons d'Ecbanassal et d'Echmini.

Les arguments des Grecs schismatiques, répétés par les Baptistes, peuvent se réduire à quatre points principaux : 1° l'étymologie du mot *baptême* indique la nécessité absolue de l'immersion, puisque *baptiser* et *immerger* sont deux termes identiques ; 2° l'infusion a été inconnue des premiers siècles, c'est une invention du *papisme ;* 3° le sens mystérieux du sacrement est détruit par le mode de l'infusion qui ne figure pas la sépulture et la résurrection du vieil homme;

[1] *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe.*

4° aucun motif sérieux n'autorisait la substitution de l'infusioı l'immersion.

Nous avons démontré ailleurs [1] que le mot *baptême* n'a jamai le sens absolu et exclusif d'immersion, et nous venons de prou que l'infusion a toujours été employée en cas de nécessité. N avons vu les plus anciens monuments iconographiques nous re senter l'ablution de la tête accompagnant l'immersion, soit pieds, soit des parties inférieures du corps ; or, l'ablution de la a toujours été considérée comme l'acte principal du baptême, (où le ministre exerce personnellement son action ; sous ce rapı du moins, on peut affirmer que l'infusion de la tête remonte premiers siècles de l'Église. Tous les écrits des Pères nous prou que c'est l'ablution, prise dans le sens le plus général, qui est es tiellement nécessaire pour la validité du baptême, mais que le cédé même de cette ablution n'est qu'accidentel au sacrement. A le mode de l'immersion lui-même a-t-il considérablement v selon les temps et les pays, et c'est à peine si l'on peut donne nom à l'usage pratiqué dans les baptistères, où les catéchumi n'avaient ordinairement qu'une partie des jambes mouillée. Il vrai que le procédé oriental représente mieux la mort et la ré rection du Sauveur ; mais ce n'est là qu'une cérémonie symboli dont le caractère est accessoire, comme l'insufflation, l'imposi des mains, les exorcismes, la dénudation, les onctions, la ı blanche, et bien d'autres rites qui se sont souvent modifiés. C de l'affusion n'est point d'ailleurs dépourvu de symbolisme, p qu'il exprime le péché lavé, la grâce répandue, comme l'a remaı un théologien protestant [2]. Si l'immersion a son prototype dan déluge, l'infusion a aussi le sien dans les aspersions des sacril judaïques et dans les lotions lévitiques. La substitution qu'on in mine a été suffisamment autorisée par la pratique présumée apôtres, par l'usage de l'Église primitive à l'égard des cliniq par les inconvénients qu'une longue expérience a constatés d l'immersion des nouveau-nés. Remarquons en outre qu'aucun cret de l'Église n'a condamné cette ancienne pratique ; elle est s

[1] Voir la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, n° de juin 1880.
[2] Gerhard, *Loc. theol.*, IX, 149,

plement tombée en désuétude, parce que le mode, d'abord exceptionnel, de l'infusion, parut plus commode. Il est vrai qu'il ne serait plus permis aujourd'hui de baptiser par immersion dans l'Église latine [1], mais c'est uniquement parce que ce serait là un mépris de sa discipline. Quelques théologiens [2] ont même pensé qu'il n'y aurait point faute grave de la part d'un prêtre qui agirait ainsi, sans aucun esprit de révolte contre les rites de l'Église romaine.

Après avoir étudié l'antiquité et la légitimité de l'infusion, nous devons dire quelques mots des divers modes de son administration. Pour verser l'eau sur la tête des catéchumènes on s'est servi et on se sert encore soit de la main, soit de vases de diverses formes, tantôt de cuillers, tantôt de coquilles.

L'emploi de la main puisant de l'eau dans une rivière ou dans un réservoir, a dû être le mode primitif; nous le voyons encore fréquemment figuré dans l'iconographie du Moyen-Age. Les Mennonites qui ont conservé cet usage le pratiquent d'une singulière façon. Les candidats au baptême se mettent à genoux sur un seul rang; le ministre passe de l'un à l'autre, précédé d'un lecteur portant un bassin plein d'eau. Le pasteur tient au-dessus de la tête du catéchumène ses deux mains unies en forme de coupe, et le diacre y verse de l'eau qui coule ainsi sur la tête du baptisé [3].

L'usage des burettes a prévalu dans les temps modernes et au Moyen-Age, où il est prescrit par divers conciles [4]. Il n'était pas inconnu des premiers siècles, comme le prouvent un certain nombre de vases conservés dans des musées ou figurés par d'anciennes fresques. On garde à la sacristie de Saint-Laurent-hors-les-Murs *l'urceus* de bronze avec lequel saint Laurent aurait baptisé saint Romain. Le Père Marchi considère comme un vase à infusion baptismale une burette en bronze, munie d'un manche, conservée à Rome, au musée Kircher, et provenant d'un vignoble qui avoisine le cimetière de Prétextat; elle est décorée de divers sujets symboliques relatifs au baptême : l'océan personnifié, entouré de scènes maritimes,

[1] Ochagavia, *De Bapt.*, q. 5, n. 8; Diana, *Summa*, v° *Baptismus*.
[2] Possevin, *De Offic. curat.*, c. XVI, n. 6.
[3] John Hayward, *The religious creeds*.
[4] Concile de Nîmes (1284), de Sens (1524), etc.

le pêcheur à la ligne, des navigateurs montés sur deux b
Tobie et le poisson, etc. M. Jung [1] donne la même destinati
vase en bronze fondu de la bibliothèque de Strasbourg, qu
remonter au IVe siècle; l'anse se termine en croissant. Le
gramme du Christ est inscrit dans une couronne entre l'
Autour du bord on lit l'inscription suivante : SEPTIMUS TI
CORRECTOR VENETIÆ ET ISTRIÆ EXAC. Ces diverses aiguières, a
celles qui sont représentées dans plusieurs scènes baptism
à peu près la capacité d'un litre. Les remplissait-on pour ch
fusion, ou bien leur contenu suffisait-il pour les trois ab
Nous n'en savons rien. Nous devons donc prudemment
qu'on versait sur la tête du catéchumène la valeur d'un lit
ou de trois litres, ce qui devait suffire pour mouiller, non se
la tête, mais une grande partie du corps.

Beaucoup d'inventaires mentionnent des cuillers d'arge
leare) dont l'emploi est recommandé par divers synodes [2] p
fusion baptismale. Ces anciennes cuillers, qu'on rencontre da
ques musées, sont larges, profondes, creusées sur le bord a
de façon à ce que l'eau coule facilement en jet sur la tête
chumène. La cuiller d'Aquilée (IVe ou Ve siècle), avait proba
une destination baptismale.

Dans les temps modernes, on a eu recours au coquillage
nommé *pecten*, ou à des imitations en métal. Au XVIIe siè
le diocèse de Grasse, on se servait d'une coquille d'argent
tain, munie d'un long manche [3].

Quand on ne laissait pas couler dans la piscine l'eau ve
la tête de l'enfant, on la recevait dans un bassin; c'était
l'Aquamanile de l'offertoire qui remplissait cet office; mais
il y avait dans les églises des bassins spéciaux en argent, e
ou en faïence, uniquement consacrés à cet usage.

Les rois de France, les familles princières, les riches se
possédaient de ces bassins, timbrés de leurs armes. La bou
voulant imiter cet exemple, l'on vit quelquefois porter à

[1] *Bullet. du Comité hist.*, 1852.
[2] Syn. de Saint-Omer (1698).
[3] Godeau, *Instr. synod.*, 1672, p. 71.

des plateaux dont la forme et la décoration étaient peu convenables : aussi le concile de Chartres, en 1524, recommande-t-il de se servir exclusivement des bassins affectés au service liturgique de l'église. On en rencontre encore d'anciens dans quelques sacristies, et il doit y en avoir dans les musées et les collections particulières ; mais pour ces derniers, il est bien difficile d'affirmer leur destination liturgique, alors même qu'ils représentent le baptême de Notre-Seigneur, puisque souvent l'on décorait de scènes religieuses la vaisselle domestique.

En parlant de l'infusion, nous avons toujours supposé qu'elle avait la tête pour objectif ; la tête, en effet, est le siège où aboutissent tous les sens intérieurs et extérieurs, et c'est elle, d'après tous les Rituels, qui doit être mouillée par l'eau baptismale. Si l'infusion atteint seulement une autre partie du corps, il faut rebaptiser sous condition, d'après saint Thomas et divers théologiens [1]. Un grand nombre d'autres considèrent comme valide le baptême donné sur la poitrine, sur les épaules, sur le visage [2]. Quelques-uns, quand il s'agit d'un enfant non complètement hors du sein de sa mère, croient qu'il suffit d'avoir mouillé un bras ou une jambe [3], l'ombilic [4], la peau que les médecins appellent *secundina* [5], et même un ongle [6] ou les cheveux [7]. Mais ces ablutions étant considérées comme non valides ou du moins comme douteuses par d'autres autorités théologiques [8], on renouvelle toujours sous condition ces sortes de baptême.

Il y a également divergence entre les théologiens sur la quantité d'eau nécessaire pour l'ablution. Les uns [9] croient qu'à la rigueur une goutte ou deux peuvent suffire ; d'autres [10] ont combattu cette

[1] Anaclet, Collet, Concina, Leander, Platel, Trullench, etc.

[2] Dinouart, Filliac, Suarez, etc.

[3] Nunnus.

[4] Marchantius.

[5] Angelus, Armilla.

[6] Diana, Soto.

[7] Coninck, Henriquez, Soto, Tolet, Vasquez, etc.

[8] Bonacina, Villalobos, Zambrana, etc.

[9] Diana, Elbel, Liguori, Merati, Panormitanus, Ochagavia, Rosella, Vasquez, etc.

[10] Alleza, Billuart, Collet, Coninck, Habert, Layman, Possevin, Soto, Suarez, Tolet, Zambrana, etc.

doctrine. Paludanus [1] a soutenu cette opinion excentrique un grand nombre d'enfants ou d'adultes étaient baptisés en temps et que, par hasard, l'un d'eux ne reçût pas une seule d'eau, il n'en serait pas moins baptisé.

Les Protestants ont parfois essayé de réagir contre la dimi du signe sensible du baptême : Bugenhagen [2] s'efforça de fair menter en Danemark la dose de l'infusion ; G. Zetner [3] a co une dissertation spéciale pour engager le clergé de la Suisse ser sur la tête du catéchumène, soit avec la main, soit avec u une assez ample quantité d'eau qui pût équivaloir à une sorte mersion. Nous avons vu qu'il devait en être à peu près ain les premiers siècles, alors qu'on employait pour l'infusion la d'un litre d'eau, peut-être même de trois. Dans le cours du M Age, l'iconographie nous représente des vases baptismaux bien moins grande capacité. Enfin, aujourd'hui, on se conten simple filet d'eau : ce qui nous montre qu'à mesure qu'on dans les temps modernes, la matière diminue, non pas d'i tance, mais de volume, sans que cette modification altère l'e d'un sacrement dont les rites symboliques n'ont jamais eu valeur accessoire.

J. Corblet.

[1] Dist. VI, quæst. I.

[2] *Ordin. eccl. Hamburg.*

[3] *De Mersione in bapt. apostolica larga perfusione instauranda.* Altorph in-4°.

RELIQUAIRES DE SAINT PARDOUX

GUÉRET (CREUSE)

INTRODUCTION.

Saint Pardoux naquit au VII[e] siècle, près de Sardent, à quelques kilomètres du chef-lieu du département de la Creuse. Fils de pauvres et simples paysans, il ne tarda pas, cependant, à se signaler par ses vertus si bien, qu'en 687, le comte Lantharius le choisit pour gouverner le monastère qu'il venait de fonder à Guéret. Pardoux soumit à la règle de saint Benoît cet établissement, dégénéré déjà en 1180 en un simple prieuré. Les vertus de sa vie monastique vinrent ajouter un nouvel éclat à sa réputation, ainsi que ses nombreux miracles dont l'un confine de si près à l'histoire de la ville de Guéret qu'on ne saurait le passer sous silence. Une bande de Sarrasins échappés, en 732, de la défaite de Poitiers menaçait le monastère que déjà les religieux avaient déserté laissant leur supérieur seul avec l'un d'eux. Pardoux, alors, invoqua le Seigneur, et l'ennemi prit aussitôt la fuite dans la plus grande confusion.

M. Coudert de la Villatte, auteur d'une vie de saint Pardoux, d'après un ancien manuscrit de la Bibliothèque nationale, dit [1] « que les Sarrasins étaient aux portes du monastère »; c'est là un point d'histoire locale sur lequel il est bon d'insister pour qu'il ne donne pas lieu à une erreur qui pourrait s'accréditer. Ce n'est, en effet, qu'en 1446 que la ville de Guéret fut autorisée à s'entourer de

[1] Les détails qui précèdent et ceux relatifs à la mort du Saint et à la translation de ses reliques sont, en majeure partie, empruntés à cet ouvrage in-8°. — Guéret, imp. Dugenest, 1853.

murailles. Si elle en avait eu en 687, c'est le mot « portis » et « janius » qui se trouverait dans le texte trop obscur du XIIe cle, ce dernier terme s'appliquant exclusivement aux portes demeures particulières. Si un *vicus* existait déjà en 687, sa grande importance et son véritable accroissement sont dus agglomérations d'habitants qui s'y établirent après la fondatioı monastère, à côté duquel, du vivant même de saint Pardoux construite une église dédiée sous le vocable de saint Aubin[1] n'est pas celle qui, plus tard, fut mise sous l'invocation de s Pardoux; elle a depuis longtemps disparu, ainsi que cette dern avec laquelle elle ne doit pas plus être confondue qu'une cha de Saint-Silvain, mentionnée au XIII[e] siècle dans la Vie de saint doux, différente de celle qui existe encore aujourd'hui et fut c truite en 1494 par Pierre Allard.

CHAPITRE I.

Les Reliques.

C'est au 6 octobre 737 que l'on s'accorde, le plus généralem à fixer la mort de saint Pardoux, quoique quelques-uns de ses graphes reportent cet évènement à l'année 752. Il fut enter Guéret, Geoffroy de Vigeois le dit clairement « Garactensis Eccl sarcophagum cum cineribus almi tenet Pardulphi. » C'est ı l'église de Saint-Aubin que son corps fut déposé[2]. Bien que paroles de Geoffroy de Vigeois soient affirmatives, il n'en est moins survenu, au sujet de la possession des reliques du Saint longues discussions. Quelques lignes plus loin, Geoffroy de Vig semble se contredire quand il dit « que les reliques furent tr portées à Salat. » Fleury confirme cette opinion et le brévi limousin est absolument catégorique : « Sacrum ejus (Pardul corpus in monasterio Garactensi sepultum est, unde postea, *rel*

[1] Les raisons de cette dédicace sont complètement inconnues. On ne se sou plus s'il y eut, à Guéret, des reliques de saint Aubin dont la possession d partie, tout au moins, justifierait l'invocation.

[2] *Quelques notes sur l'église paroissiale.* Guéret, imp. Richet, p. 94.

cum sarcophago quibusdam reliquiis in monasterium Sarlatense primo translatum [1] ». On transporta donc à Sarlat le sarcophage et les reliques. Les restes mortels de saint Pardoux furent placés près du corps de saint Sudroc, évêque de Limoges ; mais le bruit de sa sainteté attira, à Sarlat, de tous les points de l'Aquitaine, des pèlerins si nombreux et les miracles se multiplièrent à tel point que les moines le retirèrent du monastère pour le déposer dans l'église Saint-Jean, ne voulant pas que le culte et les miracles d'un saint étranger continuassent d'éclipser ceux de saint Sudroc.

Quant à la controverse qui s'éleva sur le fait de savoir lequel des deux départements, de la Creuse ou de la Corrèze, possédait les reliques de saint Pardoux, on en trouve l'origine dans un rapt qui date de l'an 1028 [2]. Les reliques se trouvant, comme on sait, dans l'église Saint-Jean de Sarlat, un prêtre les enleva et les remit à Guy des Tours [3] qui les déposa à l'église d'Arnac (Corrèze). Il ne semble pas, toutefois, qu'elles y demeurèrent longtemps, car à l'occasion d'un mal des ardents [4] survenu en 1094, elles furent en grande pompe transportées à Limoges où, s'étant arrêtées subitement près de la ville, elles guérirent un aveugle. Pour compléter ces détails

[1] Editio Lugd., 1853, pars autumnalis. *Propria diœc. Lem.*, p. 7. — A l'effet de savoir si Sarlat possédait encore des reliques de saint Pardoux, j'ai consulté M. le Curé de Saint-Jean de Sarlat. Il m'a répondu qu'il n'en connaissait pas dans le diocèse. Elles ont donc disparu en majeure partie ; mais j'ignore quels fragments en peuvent subsister à Arnac, puisque M. le Curé n'a pas répondu à la lettre que je lui avais adressée à ce sujet.

[2] Ce n'est pas un fait isolé puisque déjà, vers l'an 1000, quelques seigneurs s'étaient permis de se jeter, en armes, sur l'église de Saint-Vaulry (Creuse) et d'en enlever les reliques du Saint. Cet évènement est rapporté dans le *Nobiliaire du Limousin*, éd. de l'abbé Roy-Pierrefitte, t. II, p. 570.

[3] C'est probablement ce même Guy des Tours qui fut présent, en 1028, à la consécration de l'église de Saint-Pardoux d'Arnet (Creuse) et probablement est-ce en souvenir d'Arnac que le nom d'Arnet a été donné à cette paroisse. La présence de ce seigneur à cette consécration est consignée dans la *Chronique de Saint-Martial de Limoges*, éd. Duplès-Agier, p. 46.

[4] Le même fléau sévit déjà en Limousin en 994-995. (Voir ma notice sur le *Reliquaire de saint Léobon : Revue de l'Art chrétien*, t. XXIX, p. 285.) C'était une maladie sous-cutanée. Elle causait une violente inflammation qui se manifestait aux pieds et aux mains et gagnait le cœur. Tous ceux qui en furent atteints succombèrent. (*Annales ms. de Limoges*, p. 129.)

Geoffroy de Vigeois dit que, « le 14 mai 1212, les gens de Gu transportèrent à Limoges la châsse en argent dans laquelle éta les reliques de leur Saint et que le clergé les reçut en chape De ce récit il résulte que ces reliques auraient été reprises, au m en partie, par leurs premiers et légitimes possesseurs. Monsieu Cessac pense, et son opinion paraît seule de nature à explique présence temporaire des reliques à Sarlat, qu'elles y furent tr portées en 845, lors des incursions normandes, et dans le bu les soustraire à la rapacité de ces barbares [2]. Toutefois il pa assez vraisemblable que lorsqu'en 1094 les reliques furent d'A transportées à Limoges, elles ne le furent pas en entier, puisqu Corrèze paraît en posséder une notable partie [3]. Le fait sen résulter de cette phrase de M. l'abbé Poulbrière : « De nos jc saint Pardoux a repris ses droits [4]. L'église de Gimil possède croix, en style du XIII[e] siècle, dont l'encadrement quadrilobé mo saint Pardoux bénissant un berceau [5] » : C'est une preuve du c qu'on lui rendait à cette époque, c'est aussi une allusion à un m cle intéressant: « Un homme de Bourges vint trouver Pardoux e supplia de tenir son fils sur les fonts baptismaux. Le serviteur Dieu, ne voulant rien refuser, acquiesça à ce qu'il lui demand puis, ayant pris l'enfant vêtu de blanc et l'ayant baisé, il le re à son père afin qu'il pût l'élever : celui-ci transporta l'enfant d sa maison. La mère le reçut avec une grande joie pour l'allaite le déposa, enveloppé de langes, dans la couche mobile qu'on pelle communément berceau. Ayant étendu le bras, elle s'effor de l'agiter suivant l'usage ; mais il lui fut impossible de mouv le berceau. Regardant alors avec soin de tous côtés, elle cher s'il n'existait pas quelque obstacle qui empêchât le mouvement. E ne put rien découvrir et, retirant aussitôt la main, étonnée et re

[1] J'aurais voulu donner le texte, mais m'étant borné à l'analyser, je ne l'ai sous la main.

[2] *Quelques notes*, p. 23,

[3] J'ai dit, dans le texte d'un autre renvoi, pourquoi il ne m'avait pas été p mis de découvrir quelles parties du corps de saint Pardoux se trouvaient dan Corrèze.

[4] *Promenades à Gimel (Corrèze) : Bull. mon.*, t. XLI, p. 541.

[5] *Bull. mon.*, loc. cit., p. 543.

plie de frayeur, elle commença à réfléchir sur la cause d'un fait si étrange. Bientôt le berceau se mit à s'agiter de lui-même, d'une manière merveilleuse et mû par une volonté divine comme par la traction d'une personne [1]. »

Des contestations semblables à celles qui viennent d'être racontées ont surgi, dans d'autres départements, au sujet des reliques des saints locaux, et il n'en est pas, croyons-nous, de plus célèbres que celles relatives au fondateur de l'Ordre des Antonins ; les gens d'Arles y apportèrent une vivacité telle qu'il fallut nommer « dans cette ville un capitaine des reliques [2]. » A l'abbaye Saint-Antonin de Viennois on soutenait posséder les restes du saint, ce que les Arlésiens niaient énergiquement. Cette lutte pleine d'un véritable intérêt historique a été racontée au Congrès de Vienne par M. Gauthier Descottes, dont la parole a tenu l'auditoire longtemps attentif.

G. CALLIER,
Inspecteur de la Société Française d'Archéologie.

(*A suivre.*)

[1] Coudert de Lavillatte, *Vie de saint Pardoux*, p. 85.
[2] Comte de Marsy, *Revue de l'Art chrétien*, t. XXVIII (1879), p. 487.

LES INSCRIPTIONS DE DÉDICACE

—

TROISIÈME ARTICLE *

—

Eglise de Menton (1675).

L'église de Saint-Michel de Menton fut consacrée par de Vintimille, le 8 mai 1675, année jubilaire, lorsque Loi de France, régnait à Monaco.

L'inscription se voit au-dessus de la porte d'entrée, à l'e elle est gravée sur marbre.

D · O · M
TEMPLVM HOC IN HONOREM D · MICHAELIS ARCHANG
MAVRVS PROMONTORIVS EPISCOPVS INTIMILIEN ·
LVDOVICO PRIMO
MONOECI PRINCIPE, PARIQVE FRANCIÆ REGNANTE,
CONSECRAVIT ·
ANNO IVBILÆI DIE VIII MAII · M · DCLXXV ·

Église de Sainte-Marie in Trivio (1675).

L'église de Sainte-Marie *in Trivio*, située à Rome dans tier de Trévi, remonte par son origine au temps de Béli la fit construire en expiation de ses péchés. Les Ministres

l'ornant à la fois de peintures et de sculptures. Le 25 mars 1675, année du jubilé et fête de l'Annonciation, elle fut consacrée par le cardinal Vincent-Marie Orsini, de l'ordre des Frères prêcheurs, titulaire de S Sixte-le-Vieux et archevêque de Manfredonia. L'anniversaire a été assigné au premier dimanche après l'Exaltation de la Croix, avec l'indulgence accoutumée de cent jours que peuvent accorder les cardinaux.

AEDEM HANC IN HONOREM IMMACVLATÆ DEIPARÆ VIRGINIS
A BELLISARIO BELLI DVCE
PRIMVM EXCITATAM
VETVSTATE DEINDE FATISCENTEM
ALIORVM MVNIFICENTIA, AC PIETATE RESTAVRATAM,
DEMVM AB ORDINE MINISTRANTIVM INFIRMIS
NOVO IN ABSIDE CÆLATVRÆ OPERE AC PICTVRARVM ELEGANTIA
DECORATAM
NECNON MVLTIPLICI ORNAMENTORVM GENERE
IN HANC SPLENDIDIOREM SPECIEM REDACTAM
AC RESTITVTAM :
EM^{VS} · AC · REV^{VS} · D̅N̅VS · FR [1] : VINCENTIVS M^{A} [2] · VRSINVS ROMANVS
ORDINIS PRÆDICATORVM
S · R · E · TIT · [3] S · XYXTI PRE̅B̅R̅ CARD · [4] S · XYSTI NVNCVPATVS
ARCHIEPV̅S̅ [5] SIPONTINVS
ANNO IVBILEI · MDCLXXV · DIE XXV MARTII
FESTO ANNVNCIATIONIS · B · M · [6] VIRGINIS, AC INCARN^{IS} · DOM^{CÆ} · [7]
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT
ASSIGNATA PRO ANNIVERSARIA DEDICATIONIS FESTIVITATE
PRIMA DOM^{CA} · [8] POST FESTVM EXALTATIONIS S · CRVCIS
SOLITISQ · [9] INDVLGENTIIS CENTVM DIERVM CONCESSIS

[1] Eminentissimus ac Reverendissimus Dominus frater.
[2] Maria.
[3] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ, tituli.
[4] Presbyter cardinalis.
[5] Archiepiscopus.
[6] Beatæ Mariæ.
[7] Incarnationis Dominicæ.
[8] Dominica.
[9] Solitisque.

Sacrum.

Église de Sainte-Anne des Funari (1

A Rome, le 7 octobre 1682, l'Illustrissime e
Seigneur, Monseigneur François de Marinis, arcl
dosie, *in partibus infidelium,* consacra l'église de
Funari, ainsi nommée parce qu'elle est dans le
diers, sous le vocable de la sainte Vierge et
Anne. L'anniversaire fut transféré au 19 octobre e
déposé au secrétariat de l'Éminentissime cardinal-

DIE VII · OCTOBRIS M · DCLXXXII
ILL^{MVS} ET REV^{MVS} DD · [1] FRANCISCVS DE I
ARCHIEP^{S} · [2] TEODOSIÆ HANC ECCLES
IN HONOREM B · M · V · [3]
ET S · ANNÆ CONSECRAVIT
ET DIEM ANNIVERSARIAM
CONSECRATIONIS EIVSDEM
TRANSTVLIT
AD DIEM XIX · DICTI MENSIS OCTOB
VT VIDERE EST IN ACTIS SECRETAI
EM^{MI} · ET R^{MI} · DD · [4] CARDINALIS VI
VICARII

[1] Illustrissimus et Reverendissimus Dominus Dominus.
[2] Archiepiscopus.

Église de Chigné (1683).

L'église paroissiale de Chigné, au diocèse d'Angers, fut consacrée sous le vocable des saints Apôtres Pierre, Paul et André, par l'évêque Henri Arnauld, le 9 juillet 1683. Les deux autels latéraux, également consacrés, sont dédiés à la Ste Vierge et à S. Sébastien. Les reliques mises dans les sépulcres sont celles des saints martyrs Innocent, Benoît, Concorde, Vénérande, Claire et Théodule. L'anniversaire a été renvoyé au 29 juillet.

D. D.[1] *Henricus Arnauld Episcopus*
Andegauensis Hanc Ecclesiam
et altare majus, sub sanctorum
apostolorum Petri et Pauli et
Andreæ, et duo alia altaria ad
latera Crucifixi, unum sub Beatæ
Mariæ Virginis, alterum vero
sub Sancti Sebastiani titulis et
inuocationibus, die vigesima
nona Iulii Anno Dnj[2] *MDcLXXXIII*
dedicauit seu consecrauit : jussitque ut
quotannis recurrente eadem die
Anniversarium Dedicationis
celebretur : In altaria autem reliqu-
ias SS. Mart. Innocentij, Benedicti, Concordi
Venerandæ, Clari, et Theoduli
intulit
1683

Église de Saint-Nicolas de Tolentin (1685).

En vertu d'un rescrit du cardinal de Carpegna, vicaire d'Innocent XI et à la demande des religieux qui habitaient le couvent voisin, Mgr Jean-Jérôme Naselli, évêque de Ventimiglia (États-Sardes), consacra l'église de Saint-Nicolas de Tolentin, à Rome, et son autel majeur, le dimanche 7 octobre 1685. Il transféra l'anniversaire au

[1] Dominus Dominus.
[2] Domini.

VICARII · GENERALIS
ILL · ET · REV · D · D · IOAN · HIERON · [6] NASELLVS
EPISCOP · VINTIMILIEN · [7]
ECCLESIAM · HANC · ET ALTARE MAIVS
IN · HONOREM
S · NICOLAI · TOLENTINATIS
DICATAM
DOMINICO · DIE · VII · OCTOBRIS · ANNO · MDCLXXXV
SOLEMNI · RITV · ET · POMPA · CONSECRAVIT
PRIORE · ET · PATRIB' · [8] HVIVS · CONVENTVS · PETENT
ANNIVERSARIVM · HVIVS[DI] · [9] CONSECRATIONIS
TRANSTVLIT · AD · DIEM · XXII · EIVSDEM · MENSIS
INDVLGENTIAMQ · QVADRAGINTA · DIERVM
CONCESSIT · OMNIB' · CHRISTI FIDELIB' ·
EAMDEM ECCLESIAM DICTA DIE
VISITANTIBVS

Église de Saint-Ignace (1722).

A Rome, le 17 mai 1722, à la demande des jésuites qui servent, l'église de Saint-Ignace, la première élevée en s neur après sa canonisation, fut consacrée avec les solennité

[1] Deo optimo maximo.
[2] Pontifice maximo.
[3] Benignissimi.
[4] Eminentissimi ac Reverendissimi Domini Domini cardinalis.
[5] Sanctissimi Domini Nostri.

crites par le cardinal Antoine-Félix Zondadari, prêtre du titre de Ste Balbine, qui déposa dans l'autel majeur des reliques des saints apôtres Pierre, Paul et André, ainsi que de l'évangéliste S.Matthieu. L'anniversaire de la dédicace fut constitué au quatrième dimanche d'octobre.

ANTONIVS FOELIX TIT · [1] S BALBINÆ
PRESB · CARD · [2] ZONDADARVS
TEMPLVM HOC
D O M [3]
IN HONOREM S · IGNATII
PRIDEM EXCITATVM
DIE XVII MAII AN · [4] MDCCXXII
SOLEMNI RITV DEDICAVIT
RELIQVIAS SS · APOSTOLORVM
PETRI PAVLI ANDREÆ MATTHÆI
IN ARA PRINCIPE CONDIDIT
DOMINICAM QVARTAM OCTOBRIS
AD RECOLENDVM DEDICATIONIS DIEM
CONSTITVIT

Église des Saints-Apôtres (1724).

Les conventuels de Rome choisirent, en 1724, le 17 septembre, pour la consécration de leur église des Saints-Apôtres, parce que ce même jour avait été fixé par Benoît XI, issu de leur ordre, pour célébrer la mémoire des stigmates imprimés en cinq endroits du corps de leur fondateur, S. François d'Assise. L'église en ruines venait d'être relevée avec magnificence. Benoît XIII se chargea de la consacrer. Il la dédia en l'honneur de la sainte Vierge, du collège apostolique, dont elle a pris le nom, et du patriarche S. François. Dans le tombeau du maître-autel furent déposées les reliques des saints martyrs Séverin et Donat. En même temps, le pape renvoya la célébration de l'anniversaire au dimanche après la fête des Stigmates et accorda à tous les fidèles qui, ce même jour, visiteraient cette église, une indulgence de cinquante ans et de cinquante quarantaines.

[1] Tituli.
[2] Presbyter cardinalis.
[3] Deo optimo maximo.
[4] Anno.

AC EIVSDEM S · FRANCISCI
SOLEMNI RITV PRIMAM CONSECRAVIT
VNA CVM ALTARI MAIORI
IN QVO SS · MARTYRVM SEVERINI ET DONATI
RELIQVIAS INCLVSIT
PRO ANNIVERSARIA CONSECRATIONIS DIE
DOMINICAM IMMEDIATE SEQVENTEM DESIGNAVIT
OMNIBVSQVE CHRISTIFIDELIBVS IPSAM ECCLESIAM
PRESCRIPTA DOMINICA VISITANTIBVS
QVINQVAGINTA ANNORVM ET TOTIDEM QVADRAGENA
INDVLGENTIAM BENIGNE CONCESSIT
ORDO MINORVM CONVENTVALIVM
ACCEPTI A SANCTO PONTIFICE INSIGNIS BENEFICI
HOC EXTARE VOLVIT MONVMENTVM

Eglise de Sainte-Marie in Navicella (1725).

A Rome, la diaconie de Sainte-Marie sur le Cœlius porte surnom de *in Domnica* et *in Navicella*, à cause de Ste Cyria romaine, qui y avait sa demeure au III[e] siècle, et d'un pet antique en marbre blanc que renouvela Léon X et qui est la place en face du portique. Benoît XIII, après l'avoir voulut la consacrer de ses propres mains, le 16 septem année du jubilé. Pendant qu'il dédiait le maître-autel au de Marie, deux cardinaux versaient l'huile sainte sur les a raux. L'autel de la Transfiguration de N.-S. eut pour co le cardinal Pierre Ottoboni, évêque de Sabine, vice-chanc sainte Église romaine. L'autel du baptême du Saint-Rédem consacré par le cardinal Nicolas Coscia, titulaire de cett coadjuteur de Sa Sainteté à l'archevêché de Bénévent.

Sur le mur du latéral gauche est plaquée l'inscription qui rappelle cette dédicace solennelle.

BENEDICTVS PP · [1] XIII ·
ORD · PRAEDICAT · [2]
ECCLESIAM HANC A SE INSTAVRATAM
AC PRISTINO RESTITVTAM DECORI
VNA CVM PRINCIPE ARA
AD DEIPARÆ VIRGINIS NOMEN
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT
ALTARIA DVO LATERALIA
VNVM
IN HONOREM GLORIOSÆ D · N · I · C · [3] TRANSFIGVRATIONIS
PETRO EP · SABINEN · CARD · [4] OTTHOBONO S · R · E · [5] VICE CANCELLARIO
ALTERVM
AD MEMORIAM SACRI EIVSDEM REDEMPTORIS NRI [6] BAPTISMATIS
NICOLAO HVIVS TITVLI PRESBYT · S · R · E · CARD · [7] COSCIA
SANCTITATIS SVÆ IN ARCHIEPATV [8] BENEVENTANO COADIVTORE
EODEM TEMPORE DEDICANTIBVS
XVI · KAL · OCTOB · [9] ANNI · IVBILEI · MDCCXXV

Eglise des Saints-Jean-et-Paul (1726).

A Rome, le cardinal Fabrice Paolucci renouvela son titre des Saints-Jean-et-Paul avec magnificence et Benoît XIII le lui laissa en commende, lorsqu'il devint évêque d'Ostie. La consécration en fut confiée, le 22 avril 1726, à Camille Merlini, archevêque d'Iconium *in partibus infidelium* et neveu du cardinal par sa mère et aussi à Jean-Baptiste Gamberucci, archevêque d'Amasée *in partibus infidelium*. Ce dernier, dédia l'autel de la sainte Vierge, et l'autre, celui de S. Saturnin, où il déposa le corps du saint martyr. L'anni-

[1] Papa.

[2] Ordinis Prædicatorum.

[3] Domini Nostri Jesu Christi.

[4] Episcopo Sabinensi, cardinali.

[5] Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

[6] Nostri.

[7] Presbytero, Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali. — La *Navicella* était alors un titre de cardinal-prêtre.

[8] Archiepiscopatu.

[9] Kalendas octobris.

versaire de la dédicace fut fixé au 3 septembre. L'inscription co mémorative a été plaquée contre le mur du latéral droit.

TEMPLUM HOC
QVOD IN TITULUM UNA CUM PURPURA ACCEPTUM
FABRITIUS · CARD · [1] PAULUTIUS
AD HANC MAGNIFICENTISSIMAM FORMAM REDEGERAT
AC NULLI DEINDE CONCESSUM
EIDEM EPISCOPO OSTIEN · S · C · [2] DECANO
BENEDICTUS XIII · P · M · [3] COMMENDAVERAT ·
CAMILLUS MERLINUS ARCHIEP · [4] ICONIENSIS
TANTI CARD · EX SORORE NEPOS
ET IOANNES BAPTA [5] GAMBERUCCI ARCHIEP · AMASENUS
DIE XXII APRILIS ANNO MDCCXXVI
SOLENNI RITU CONSECRARUNT
QUORUM PRIMUS ALTARE ETIAM S · SATURNINI
IBIDEM COLLOCATO S · MARTYRIS CORPORE
ALTER VERO ARAM BEATISSIMAE UIRG · [6] DICAVIT
ANNIVERSARIA DEDICATIONIS TEMPLI MEMORIA
AD DIEM TERTIAM SEPT · [7] TRANSLATA

Basilique de Latran (1726).

La basilique de Latran, fondée par l'empereur Constantin, dédiée au commencement du IVe siècle par le pape S. Sylvest qui en fit son église cathédrale, ce qui lui a valu la dénominat de *basilique Constantinienne* et *d'église sacro-sainte*, *mère et chef toutes les églises de Rome et du monde*. Brûlée et reconstruite partie sous le pontificat de Clément V, au XIVe siècle, elle fut presq abandonnée pendant le schisme d'Occident. Elle eut aussi à souff de tremblements de terre et fut restaurée à différentes reprises p les Souverains Pontifes. Enfin Innocent X l'ayant pour ainsi d renouvelée, avec le concours de l'architecte Buorromini, Benoît X la consacra solennellement, le 28 avril 1726. Chaque année, l'an

[1] Cardinalis.
[2] Sacri Collegii.
[3] Pontifex maximus.
[4] Archiepiscopus.
[5] Baptista.
[6] Virgini.
[7] Septembris.

versaire s'en célèbre avec beaucoup de pompe, le 9 novembre, suivant une tradition de plusieurs siècles.

L'inscription de dédicace est placée au-dessus de la porte du latéral gauche.

PRINCIPEM HANC ECCLESIAM
INCENDIIS VASTATIONIBUS
TERRÆ INSUPER MOTIBUS
DISIECTAM EVERSAMQUE
AC SÆPIUS A SUMMIS PONT · [1] REPARATAM
POSTMODUM AB INNOCENTIO X ·
NOVA MOLITIONE RESTITUTAM
BENEDICTUS XIII P · M · ORD · PRÆD · [2]
SOLENNI RITU CONSECRAVIT
DIE XXVIII APRILIS MDCCXXVI
EIUSQUE CELEBRITATIS MEMORIAM
QUOTANNIS RECOLENDAM DECREVIT
IX DIE NOVEMB · [3] QUA PRIMUM A B · [4] SILVESTRO
BASILICA DEO ADDICTA EST AC DICATA

Eglise du Rosaire à Monte-Mario (1726).

Benoît XIII, de l'ordre des Frères Prêcheurs, fit la consécration solennelle de l'église du Rosaire, située au Monte-Mario, à Rome, le 5 mai 1726. Il consacra en même temps le maître-autel, réservant la consécration des six petits autels pour les 12 et 13 juin et 2 juillet. Or ces autels sont sous le vocable de N.-D. du Rosaire, de S. Dominique, de S. Joseph, des SS. Anges, de S. Vincent Ferrier et du Crucifix. Le pape accorda dix ans d'indulgence à perpétuité aux fidèles qui visiteront dévotement l'église et les autels, aux jours anniversaires de leur dédicace.

ECCLESIAM HANC, EIVSQVE ALTARE MAIVS
DIE V · MAIJ MDCCXXVI
MINORESQVE HAS ARAS SEX
DIEBVS SCILICET
XII ET XIII · IVNIJ, ATQVE II · IVLIJ
EIVSDEM ANNI

[1] Pontificibus.
[2] Pontifex maximus, ordinis Prædicatorum.
[3] Novembris.
[4] Beato.

SOLEMNI RITV DEDICANS, SACRAVIT
BENEDICTVS PAPA XIII ·
ORD · PRÆDIC · [1]
QVI
SINGVLIS CHRISTI FIDELIBVS
ECCLESIAM, ET ALTARIA IPSA
ANNIVER · [2] DIE DEDICATIONVM HVIVSMODI
DEVOTE VISITANTIBVS
DECEM ANNORVM INDVLGENTIAS
PERPETVO CONCESSIT ·

Eglise de Sainte-Madeleine (1727).

Lorsque les Clercs Réguliers Ministres des Infirmes, fondés S. Camille de Lellis, eurent été mis en possession, à Rome, l'église de Sainte-Madeleine, ils la trouvèrent insuffisante el jetèrent à bas, puis en reconstruisirent de fond en comble une n velle, plus grandiose et plus somptueuse. Jean Ottoboni, archevê de Nazianze *in partibus infidelium*, après l'avoir solennellement c sacrée, le 6 mai 1727, décréta que l'anniversaire se célébrera l'avenir, le 20 octobre.

L'inscription commémorative est plaquée dans le bas-côté dr au-dessus de la porte de la sacristie. Elle débute par l'invocal *Deo optimo maximo*, car toute église est dédiée à Dieu en l'honn d'un saint.

D O M
ECCLESIAM HANC
PER CLER [3] : REGVLARES MINISTRAN · [4] INFIRMIS
VETERI DIRVTA A FVNDAMENTIS ERECTAM
IOANNES OTTHOBONVS ARCHIEP · NAZIANZ : [5]
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT
PRIDIE NONAS MAII MDCCXXVII
ANNIVERSARIAMQ · [6] FESTIVITATEM
DIE XX OCTOBRIS PERAGENDAM DECREVIT

[1] Ordinis Prædicatorum.
[2] Anniversaria.
[3] Clericos.
[4] Ministrantes.
[5] Archiepiscopus Nazianzenus.
[6] Anniversariamque.

Eglise de Saint-Sixte-le-Vieux (1727).

L'église de Saint-Sixte-le-Vieux, située à Rome le long de la voie Appienne, est surtout célèbre par les miracles qu'y opéra et les sermons qu'y prêcha S. Dominique. Au XVIII[e] siècle, elle fut renouvelée presque en entier; le plan même reçut de notables modifications. Benoît XIII, de l'ordre des Frères Prêcheurs, en 1727, la quatrième année de son pontificat et le 14 septembre, la consacra, ainsi que le maître-autel. Les deux autels qui sont au haut de la nef eurent encore de ses mains la consécration, le 2 octobre et, le 4 du même mois, il revint consacrer les deux autres autels qui sont rapprochés de la porte d'entrée.

L'inscription de dédicace est plaquée dans le mur de la nef au côté droit.

ECCLESIAM HANC
DIVI PATRIARCHÆ DOMINICI
MIRACVLIS AC PREDICATIONE CLARISSIMAM
VETVSTATE IAMIAM DILABENTEM
EX INTEGRO NVNC VERE SVFFVLTAM
FORMÆQVE HVIC RECENTI VENVSTÆQVE RESTITVTAM
VNA CVM ARA PRINCIPE DIE XIV · SEPTEMBRIS
ARISQVE DVABVS HANC PROPE SISTENTIBVS
DIE II · OCTOBRIS
DVABVSQVE ALIIS IN INFERIORE PARTE EXCITATIS
DIE IV · EIVSDEM
ANNO DOM · [1] MDCCXXVII
SOLEMNI RITV SACRAVIT
BENEDICTVS PP · [2] XIII · ORD · PRÆD · [3]
PONTIFICATVS SVI ANNO IV

Eglise de Saint-Augustin (1728).

Benoît XIII aimait à faire les consécrations. Celles qu'il accomplit de ses propres mains se comptent à Rome par centaines. Il paraît s'être intéressé particulièrement à l'église de Saint-Augustin, des-

[1] Domini.
[2] Papa.
[3] Ordinis prædicatorum.



ficalement à la messe et entonna le *Te Deum* en signe
grâces.

L'épigraphe latine est précédée des armoiries de Ben

D · O · M
BENEDICTVS PAPA XIII
HANC DEIPARÆ BEATOQVE PATRI AVGVSTINO
SACRAM ÆDEM ARAMQVE MAXIMAM
ANNO MDCCXXVIII
DIE XI MENSIS IVLY CONSECRAVIT
TRANSLATO IN XXIV OCTOBRIS ANNIVERSARIO D
ET ALTARE S · IOANNI A S · FACVNDO DICATVM
QVOD DIE XI IANVARY ITEM CONSECRAVERAT
QVOTIDIANO PRIVILEGIO AVXIT :
AC DEMVM DIE XXVIII AVGVSTI AVGVSTINIANO NOMINI
REDDITAS RVRSVM ARIS SANCTISSIMI DOCTORIS EX
A DIE XVI IVLY,
EODEM EXCITANTE MIRIFICE
CVM EPISCOPALE PRÆSVLIS TICINENSIS IVDICIV
TVM RVMI P · MRI F · [1] FVLGENTY BELLELLI,
TOTIVS AVGVSTINIANAE FAMILIÆ PRIORIS GENERA
SOLERTISSIMAM DILIGENTIAM,
GRATVLATVS EST ORDINI VNIVERSO
HOC IPSO IN TEMPLO REM SACRAM SOLEMNI DE MORE
FESTIVVMQVE PRO GRATIARVM ACTIONE CANTIC
IPSE PRÆCINENS.
NE BENEFICENTIA PRÆCLARISSIMA ET MVLTIPLE
A POSTERORVM ANIMIS, FVGA TEMPORVM CADER
AVGVSTINIANI HVIVS CŒNOBII PATRES
PERENNE HOC MONVMENTVM
P · P · [2]

[1] Reverendissimi Patris Magistri Fratris

Eglise de Saint-Venance (1728).

Les habitants de Camerino ont, à Rome, au pied du Capitole, leur église nationale, qui porte les noms de leurs patrons et co-nationaux, S. Venance, martyr, et S. Ansuvin, évêque. Benoît XIII, lors de la dédicace, qui se fit le 19 mars, y ajouta le vocable de la Vierge. Le grand autel fut consacré en même temps que l'église et l'anniversaire renvoyé au troisième dimanche d'octobre, à cause de sa coïncidence avec la fête de S. Joseph.

IN HONOREM DEIPARÆ VIRGINIS
SS · VENANTII MART · [1] ET ANSOVINI EPIS · [2]
BENEDICTVS XIII P · M · [3]
HOC TEMPLVM MAIOREMQVE ARAM
SACRAVIT XIV KAL · [4] APRILIS MDCCXXVIII
ANNIVERSARIO EIVS DIEI FESTO
IN DOMINICAM TERTIAM OCTOBRIS
TRANSLATO

Eglise de Sainte-Marie in Aquiro (1728).

D · O · M ·
ECCLESIAM HANC ET EIVS ALTARE MAIVS
IN MEMORIAM
VISITATIONIS BEATÆ MARIÆ VIRGINIS
IOANNES OTTHOBONVS ARCHIEP · [5] NAZIANZENVS
ET HVI · VEN · [6] DOMVS ORPHANORVM
PRŒLATVS DEPVTATVS
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT D · [7] XI APRILIS MDCCXXVIII
ET INDVLGENTIIS DE MORE CONCESSIS
ANNIVERSARIAM FESTIVITATEM
DOMINICA SECVNDA POST PASCHA
PERPETVO PERAGENDAM DECREVIT

[1] Martyris.
[2] Episcopi.
[3] Pontifex maximus.
[4] Kalendas.
[5] Archiepiscopus.
[6] Hujus venerabilis.
[7] Die.

Cette inscription nous apprend que l'
Aquiro, à Rome et son maître-autel fur
ment, le 11 avril 1728, en l'honneur de
Vierge, par Jean Ottoboni, archevêque d
delium et député à l'administration de la
qui a été confiée la garde de cette église.
indulgences d'usage, c'est-à-dire quarant
pétuité l'anniversaire au second dimanch

Douze médaillons circulaires en marb
croix de consécration fleurdelisées, rayo
jaune de carnation.

Eglise des SS. Vincent et Anastase

A Rome, l'église, autrefois paroissiale
tase est actuellement affectée aux réuni
pâtissiers et cuisiniers de la ville de Ron
Regola, au sable qui couvre la plage du '
construite. François-Frédéric Bailli de Go
en fut le consécrateur, le 28 mai 1728. L'
a été renvoyé au vendredi qui suit l'octa
perpétuité.

D · O · M ·
ECCLESIAM HANC PARO
SS · UINCENTII ET AN
AD ARENULAM DE URBE [1] I
FRANCISCUS FRIDERICUS BAIUI
ARCHIEPISCOPUS MEL
DIE XXVIII MAIJ ANNI MDCCXXVIII SO
ANNIUERSARIAM · UERO PRÆFAT
IN FERIAM SEXTAM IM
POST OCTAUAM CORPORIS CHRISTI P

X. B.

(*A suivre.*)

[1] Rome, la ville par excellence, *urbs*.

A PROPOS D'UNE EAU-FORTE DE M. H. RIBALLIER

En tête d'un ouvrage intitulé *Histoire de l'abbaye de Caunes*, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Narbonne, d'après les documents originaux, par Louis Béziat, Paris, A. Claudin, in-12 de XVI-243 p., se trouve une eau-forte de M. H. Riballier, qui mérite de fixer un moment l'attention. Tous ceux qui aiment l'exactitude et la vérité seront surpris que dans un temps où l'on fait de louables efforts sur nos théâtres les plus en vue pour atteindre une exactitude rigoureuse dans les costumes et dans le décor, l'artiste que nous avons nommé se soit donné des licences vraiment inimaginables en fait de costume.

Je ne veux point critiquer l'œuvre de M. H. Riballier au point de vue de l'art du dessinateur et de l'aquafortiste. Je reconnais volontiers que M. H. Riballier fait preuve dans la gravure que j'ai sous les yeux d'un talent réel et inconstestable. Je voudrais toutefois faire quelque réserve dans mes éloges, à propos d'une main et d'un pied du personnage qui porte le costume des Chartreux.

L'ensemble de la gravure est vraiment gracieux. Au-dessous d'un cartouche de forme élégante et dans lequel est inscrit le titre du livre, un ange ou plutôt un génie est assis sur des pierres tombales, la tête appuyée sur ses mains, dans l'attitude de la méditation ou de la désolation. Devant lui un livre est tombé à terre tout ouvert, de l'autre côté sont tombées également une crosse et une mitre, et tout près deux couronnes comme celles que l'on dépose sur les tombeaux.

Tout cela rend assez bien la pensée de M. Louis Béziat qui écrit dans son introduction : « Nous assistons depuis quelques années à des essais de restauration de la vie monastique ; ces tentatives sont condamnées d'avance à un échec certain.... (p. XIV). » Et l'auteur continue en essayant de prouver que les monastères seraient un fléau pour la société moderne. C'est bien là le programme que la franc-maçonnerie à dicté à tous ses adeptes, et nous sommes

témoins des procédés avec lesquels c
appliquent leurs principes.

Que les tristesses de l'heure préser
considérer l'œuvre de M. H. Riballier
nous venons de parler, s'en trouve un
sont gravés, à droite, l'écusson de la
à gauche, celui de l'abbaye de Caunes
ce dernier écusson M. Louis Béziat,
qu'il aurait d'étudier les éléments de

Comme supports de ce petit cartou
figure de deux moines qui sont là véri
est heureuse, et cette gravure servant
abbaye, on ne pouvait trouver deux supp

Mais il y a moines et moines. C'est
que tous ceux qui se sont engagés
évangéliques portent également le m
éloigné de la vérité qu'une telle pens
M. H. Riballier? Il devait chercher à c
qui habitait l'abbaye de Caunes ; il s
support aux armoiries de cette abba
ceux qui l'habitèrent durant tout le
l'abbaye de Saint-Pierre de Caunes,
au diocèse de Narbonne, fut habité dè
Benoît, et ceux qui la desservaient en
expulsés par l'impiété révolutionnaire
de la congrégation de Saint-Maur. Du
ans, jamais Saint-Pierre de Caunes n'a
Bénédictins.

Pour un artiste peu familiarisé av
ordres religieux, il fallait nécessairem
ouvrage spécial, comme l'*Histoire de*
ques, par Hellyot, excellent livre remp
toujours exacts, ou parcourir les gra
les Bénédictins ; en tête du plus grand
traits et souvent des vignettes, d'une
reproche sous le rapport de la fidélit

M. H. Riballier a sans doute trouvé

il a placé sans hésiter aux deux côtés de son cartouche deux religieux qui n'ont rien de commun avec l'abbaye de Caunes. A droite du cartouche, c'est-à-dire à gauche du lecteur, il a placé un moine que son scapulaire désigne clairement comme Chartreux : la bande d'étoffe qui unit les deux parties du scapulaire est caractéristique de l'ordre fondé par saint Bruno. Mais les Chartreux n'ont jamais marché les pieds nus et ont toujours eu le visage rasé ; ici le moine qui porte le costume de Chartreux a le menton orné d'une très-longue barbe et la lèvre supérieure d'une paire de moustache à donner envie à un sapeur.

Au côté opposé, M. H. Riballier nous présente non plus un moine, mais un simple religieux que l'on reconnaît à la forme de sa robe pour un capucin. Il est vrai que cette robe est tourmentée par des plis que la grossière bure des austères fils de saint François ne laisse pas supposer ; mais ce point est de peu de gravité. Ce qui est beaucoup plus sérieux c'est que le Capucin n'a pas de barbe ; signe distinctif et essentiel des frères Mineurs Capucins. Il est vrai que l'on parle depuis quelques jours d'une circulaire ministérielle adressée à des « Capucins sans barbe ; » l'ignorant qui s'est permis cette sottise peut édicter des décrets persécuteurs contre des gens inoffensifs, mais il ne peut rien sur le langage. Les religieux qu'il voulait désigner sont des Récollets, autre branche de la famille de saint François. M. H. Riballier, lui, ne pensait pas aux Récollets, et s'il y eût pensé, il serait tombé dans une autre erreur : les Récollets ne marchent pas les pieds nus.

Lorsqu'on prend des licences, on n'en saurait trop prendre ; c'est ainsi du moins que l'a pensé M. H. Riballier. Quiconque a vu dans sa vie un Capucin sait que l'ordre auquel appartient ce religieux ne porte pas une tunique blanche, et qui n'a pas vu quelques-uns de ces dévoués et admirables apôtres ? De même quiconque a vu des Chartreux sait que les fils de saint Bruno portent des vêtements entièrement blancs ; mais M. Riballier a changé tout cela ; aux Chartreux il donne un habit de couleur foncée, au Capucin une robe blanche. Pauvres Capucins, les uns veulent les jeter à la porte de la maison que la charité leur a donnée librement, et M. Riballier leur arrache leur bure, et leur enlève même leur barbe : il ne leur reste que les pieds nus !

On dira peut-être : L'artiste a obéi à des vues supérieures goût a recherché des formes plus gracieuses. Je ne puis parta sentiment : la coule bénédictine, *cerculla*, avec sa simplicité e ampleur, est certainement plus favorable au dessin que le scap du Chartreux. Dans un article récent sur la Médaille de saint B le R. P. Dom Piolin a publié, ici même, un portrait du patriarch Moines dont la grâce ne le cède en rien aux deux figures de forte qui nous occupe. Déjà, en 1866, le même écrivain avait d à la *Revue de l'Art chrétien* un article sur le costume monasti et la planche qui l'accompagne prouve qu'avec les seules resso de ce costume, pris dans toute sa rigueur, on peut joindre la v à la grâce et à la noblesse.

Si c'était le lieu de m'occuper du livre auquel l'eau-forte de Riballier sert de frontispice, il me serait facile de faire voir l'historien comprend la fidélité en histoire comme son arti comprend en dessin. Un exemple suffira pour prouver sa ma d'apprécier les faits : l'auteur présente l'exil des moines de Ca qui refusèrent de prêter le serment schismatique et hérétique Constitution civile du clergé et qui furent obligés de s'enfuir e talogne, comme une compensation de l'exil que l'abbé de Caun obligé d'infliger au XIII[e] siècle à une partie de ses vassaux qui fessaient l'hérésie abominable des Cathares ; bien plus, pour lu exil est une expiation infligée par « cette loi de justice éter qui régit les mondes (p. 224). » Aussi conclut-il son livre par phrase, qui est une injure au bon sens comme à la langue : société religieuse, d'abord victorieuse de la société civile, vaincue à son tour. » Pour être exact, il faut dire que l'ordr cial tout entier se trouvant attaqué et menacé d'une ruine plète par la faction des Cathares ou Manichéens, connus sous le d'Albigeois, l'autorité civile et l'autorité religieuse, unissant l efforts dans un péril commun, parvinrent à comprimer cet en de toute civilisation, de tout ordre social, et procurèrent pa acte aussi intelligent que nécessaire, plusieurs siècles de paix à n patrie, jusqu'à ce que les appétits révolutionnaires, se réveill vinrent mettre de nouveau en péril tout ordre et toute civilisat

Lucius Lenoir.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie d'Amiens. — Dans son compte-rendu des travaux de cette Société, pendant l'année 1879, M. J. Garnier rend compte en ces termes d'une lecture de M. de Jancigny et d'une communication de M. Lagnier.

« Dans une étude sur la peinture du portrait, M. de Jancigny s'attache à démontrer que ce genre n'est pas une production subalterne de l'art de peindre ; et que, pour bien peindre le portrait, rendre l'expression de la physionomie, pénétrer l'âme du modèle et la faire vivre sur la toile, il faut que l'artiste possède des qualités et un talent exceptionnels. Aussi, dans tous les temps, comme dans toutes les écoles, a-t-on toujours trouvé facilement de belles compositions et très rarement de beaux portraits. Pour justifier sa thèse, l'auteur passe une revue rapide des principaux portraits des grandes maîtres des diverses écoles que possèdent nos musées. Il s'attache plus volontiers aux œuvres de Van Dyck, de Velasquez, de Titien, de Rembrandt et de Rigault, conclut en rappelant que, selon les vrais principes qui ont inspiré les artistes dont il nous fait admirer les productions, le sentiment du peintre ne saurait être son seul guide, mais que l'art lui-même, dont les règles sont immuables, doit aussi conduire son pinceau.....

« M. Lanier a pensé qu'à des académiciens il n'était pas hors de propos de parler d'une académie, et il a pris pour sujet de son discours de réception *le Club de l'entresol*, inconnu probablement de beaucoup d'entre vous. C'est qu'aussi cette académie ne fit que passer. M. Lanier raconte, d'après les Mémoires du marquis d'Argenson, l'emploi des séances et la nature des travaux de cette Société fondée en 1723 par l'abbé Alary, instituteur de Louis XV, et composée de gens *qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait.*

« C'est dans l'entresol, qu'habitait Alary, place Vendôme, que se tenait le club ; de là son nom. On s'y occupait peu de théorie, mais surtout de questions du jour, questions morales, philosophiques, politiques, et les sujets ne manquaient point. La plupart des entresolistes avaient été recrutés par Alary dans les salons du temps où la littérature gardait de sérieux adeptes, notamment chez la marquise de Lambert. Il nous suffira de citer, parmi les principaux, l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu, d'Ar-

genson, Bolingbroke, l'ancien ministre de la reine Anne, le négocia de la paix d'Utrecht. M. Lanier analyse les travaux qui furent comm qués à ce club dont le caractère frondeur et l'attitude peu discrète fi bientôt ombrage au cardinal de Fleury qui, en 1731, lui ordonna de dissoudre. L'idée d'Alary, dit avec justesse l'auteur de ce travail, est veil de l'opinion politique et de son intervention dans les choses du g vernement. Plus discret, moins militant, le Club de l'entresol eût d mais nul doute qu'il peut être considéré comme le berceau de notre A démie des Sciences morales et politiques. »

SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET DES ARTS DE LILLE. — Le tome VI de la q trième série est rempli tout entier par l'*Histoire artistique de la cathéd de Cambrai*, due à la plume du président de cette Société, M. Jules H doy. Cette vaste église, dont les parties les plus anciennes remontaient XII° siècle, fut vendue et démolie en 1796.

L'auteur s'est surtout attaché à la description des objets d'art qui s successivement entrés dans ce sanctuaire et qui, s'ils avaient été resp tés par le temps et les révolutions, constitueraient un admirable mu C'est en compulsant les archives que M. Houdoy est parvenu à une fo de découvertes intéressantes : n'en citons qu'un exemple. La célèbre h loge astronomique, placée dans le transept, était antérieure de plus deux cents ans à celle de Strasbourg. C'était, disait-on, l'œuvre merv leuse d'un berger auquel on aurait ensuite crevé les yeux pour l'empêc de fabriquer ailleurs un semblable chef-d'œuvre. Or, les comptes de la brique prouvent qu'on s'adressa en 1396 à un horloger de Valencien Matthieu de Soingnies, qui fut aidé dans son entreprise par un prêtre Valenciennes, nommé Guislain, pour la partie astronomique, et par un ganiste de St-Quentin, pour la partie musicale.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE SAINT-QUENTIN. — Le tome II de la quatrième rie (1880) contient trois mémoires de M. J. Pilloy sur des fouilles de ci tières franco-mérovingiens. Dans le plus important des trois, il recherc comment on peut di tinguer les plus anciennes sépultures des plus réc tes. Il n'est pas possible, en effet, que pendant trois ou quatre siècle n'y ait eu aucun changement dans la forme des bijoux, des ornements des armes. Dans les nombreuses fouilles que M. Pilloy a pratiquées da le département de l'Aisne, une circonstance l'a surtout frappé : c'est q les cimetières ne contiennent pas tous des sépultures d'hommes avec l pée, la francisque, la framée et le bouclier, accessoires indispensables guerrier franc.

Dans la majeure partie, au contraire, on ne trouve les hommes accompagnés que de *skramasaxes*, qui n'indiquent plus le guerrier, puisque l'on sait que le *couteau de sûreté* était porté par chacun pour sa défense personnelle et qu'il faisait, avec le couteau ordinaire, partie du costume franc.

M. Piloy a fait une autre observation très judicieuse, relativement au grand nombre d'objets qui étaient hors de service ou raccommodés antérieurement à l'ensevelissement. Une boucle n'a pas d'ardillon, une plaque n'a pas de boucle, ou bien une plaque en bronze a une boucle ou son ardillon en fer; le piton d'un ardillon est refait en fer ou manque. Quelquefois, malgré tous les soins apportés aux fouilles, on ne trouve qu'une seule boucle d'oreille; les fibules sont dépareillées. Tout en parant les morts, on avait soin de leur donner, le plus souvent, ce qui n'aurait pu être d'un bon usage pour les vivants. L'inhumation habillée n'avait donc plus le même caractère que dans le principe, où l'on donnait aux défunts ce qu'ils avaient de plus beau et de meilleur, afin qu'ils pussent s'en servir avec avantage dans leur seconde vie. C'était un acheminement vers la suppression qui va venir de tout habillement, bijoux et accessoires, afin que *le pécheur soit mis en terre nu, comme il est entré dans la vie.*

Société historique de Compiègne. — M. de Roucy place, sous les yeux de ses collègues, un bracelet en or massif, de travail gaulois, trouvé au Mont-Gannelon, lieu-dit le *Haut-de-l'Hermitage*. Ce bracelet, d'un poids considérable (191 grammes), est formé d'une tige d'or tordue, sans aucun ornement.

M. Adrien Boitel de Dienval signale à cette occasion la découverte faite il y a quelques années à Soucy, en Soissonnais, de deux bracelets analogues, conservés aujourd'hui au musée de Cluny.

M. de Roucy présente ensuite une bague en or, avec onyx gravé, trouvée à Lacroix-Saint-Ouen.

M. le docteur Lesguillons présente une bague en or, dont le chaton est orné d'un rubis gravé, représentant un oiseau. Autour de la pierre est une inscription portant LEODENUS VIVADO. Cette bague a été trouvée dans la rivière d'Oise, près du confluent; elle pèse 17 grammes. Ce bijou peut être attribué, tant par son style que par la légende qu'il porte, aux derniers temps de l'époque mérovingienne.

D'après des indications données à M. de Marsy et qu'il espère pouvoir compléter pour la prochaine séance, ce nom de *Leodenus* figurerait sur un monétaire mérovigien, ce qui ajouterait encore à l'intérêt du précieux objet acquis par M. Lesguillons.

J. C.

BIBLIOGRAPHIE

LA RENAISSANCE EN FRANCE, par M. Léon PALUSTRE. — *4e et 5e livrai*
Paris, Quantin, éditeur.

Les deux dernières livraisons entament l'Ile de France et s'attac
particulièrement au département de Seine-et-Marne. Les monuments
diés ici sont les suivants : L'église Saint-Aspais, à Melun ; dans la m
ville, le petit cloître de Saint-Sauveur, qui date de 1521 ; l'église de M
tereau, qui s'achevait en 1534 ; l'église de Brie-Comte-Robert, où o
sur un des contreforts le millésime de 1545 ; la façade historiée de l'é
d'Othis, achevée en 1573 ; l'église de Coulommiers, qui offre dans u
trail, daté de 1539, la vie de l'empereur Constantin ; les stalles de l'é
de Champeaux, sculptées par un artiste parisien nommé Falaize ; le l
retable de Plessis-Placy, où se voit représentée la double légend
S. Victor et de Ste Madeleine, et qui est l'œuvre de maître Théodon
maison, dite de François Ier, transportée de la ville de Moret au c
la Reine à Paris, et dont la date supposée (1527) est évidemment
tive ; le magnifique château de Nantouillet, élevé en 1521 par le cha
lier Duprat et dont le jardin était entièrement clos de murs comme
jardins italiens, avec un oratoire conservant dans ses arcs la forme
vale. Ce château doit être comparé à ceux de Challuau et de Saint-
main-en-Laye, car tous les trois ont des couvertures plates et ont été
cutés par Pierre Chambiges, « en son vivant maistre des œuvres de
çonnage de la ville de Paris. »

Une large part est faite au château de Fontainebleau. L'importanc
sujet le justifie amplement, car c'est à la fois une merveille d'archi
ture et de sculpture, très en renom auprès de tous les amateurs et
tistes. Plusieurs remarques très judicieuses ont été faites à ce propos
M. Palustre, qui établit très nettement les dates principales et rec
plus d'une assertion erronée en révisant les textes et en les confron
avec le monument lui-même. Il est essentiel de prouver cette assert

Ainsi rien n'a été fait par les Italiens sous le rapport de l'architecture, quoique jusqu'à présent on les ait mis constamment en avant. La grotte des pins, par exemple, que l'on met au compte de Serlio, était bâtie avant son arrivée en France, qui n'eut lieu qu'en 1541. En outre, un passage de Vasari, interprété ici pour la première fois avec exactitude, montre dans quelle relation cette grotte célèbre se trouvait avec l'appartement dit *le pavillon* que décora le Rosso, mort en 1540.

Le péristyle n'est pas celui qui est indiqué dans le devis de 1528, car ce dernier fut détruit vers 1531, lorsqu'il était à peine achevé. Le nouveau, construit sur un plan différent, ne fut commencé qu'en 1540 par Gilles le Breton. La chapelle Saint-Saturnin, bâtie de 1540 à 1545, est également de cet architecte qui, en définitive, est l'auteur de tous les bâtiments de la cour ovale, de la galerie de François Ier et de la grande façade donnant sur la cour du Cheval blanc, tandis que les autres bâtiments de cette même cour et la galerie d'Ulysse sont l'œuvre de Pierre Chambiges. Le bâtiment régulier, qui borde à l'orient la cour de la fontaine et dont on admire généralement le double escalier à rampes droites, ne saurait non plus être attribué à Serlio, puisqu'il a été construit de 1564 à 1566 : or, Serlio est mort en 1554. C'est donc un véritable service rendu à l'histoire et à l'art que d'avoir revendiqué en faveur de nos compatriotes des œuvres de valeur que l'on attribuait gratuitement aux Italiens, comme si, à cette époque, la France eut été dépourvue d'architectes de talent.

En revanche, à l'intérieur du château, les Italiens ont presque tout dirigé, sinon tout exécuté. En effet, Vasari nous apprend, et les *comptes* confirment son dire, que, pour les magnifiques stucs de la galerie de François Ier en particulier, le Rosso, chargé du travail, fit appel pour l'aider à des imagiers français dont quelques-uns étaient orléanais; Fontainebleau est donc pour ainsi dire une œuvre mixte, où deux courants se confondent. La plus belle part est faite à la France, puisque c'est à elle que l'on confie l'architecture; mais la décoration, qui exigeait un goût plus sûr et plus raffiné, fut réservée aux Italiens; aux uns, l'ensemble, et aux autres, les détails. On saura gré à M. Palustre d'avoir définitivement établi cette distinction entre des travaux qui procèdent d'études et de nationalités différentes.

Inutile d'insister, après ce court exposé du sujet traité, sur la méthode vraiment scientifique de l'auteur, qu'on lit avec d'autant plus d'intérêt que chacune de ses affirmations trouve sa justification dans les planches nombreuses, admirablement gravées à l'eau-forte par M. Sadoux, passé maître en ce genre.

X. Barbier de Montault.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE. — NICOLAS CORNET, GRAND-MAITRE COLLÈGE DE NAVARRE, par E. SOYEZ. — *Amiens, 1880, in-4° de 1*
tiré à 100 ex.

Nicolas Cornet est aujourd'hui presque oublié dans sa ville natale peine le dernier historien d'Amiens lui consacre-t-il quelques lig presque dédaigneuses, et nous ne voudrions pas affirmer que, même mi les Amiénois instruits, il n'en est pas qui ignorent le nom du sa Docteur qui, le premier, a extrait de l'*Augustinus* les cinq proposition Jansénius; du prêtre éminent qui passe pour le maître de Bossuet, à la moire duquel l'Aigle de Meaux consacra les premiers accents de sa puissante et dont il put faire ce magnifique éloge : « Il est certain qu France n'a point eu d'âme plus française que la sienne. »

M. Soyez a voulu faire cesser cet injuste oubli : sous le titre d'*Esq bibliographique,* il vient d'élever au grand-maître du collège de Nav un monument digne de lui, qui est une œuvre de critique littéraire même temps qu'un véritable joyau bibliographique. Grâce à l'un arrière-neveux de Nicolas Cornet, M. Poujol de Fréchencourt, l'aute pu connaître et publier plusieurs documents inédits qui donnent à livre une valeur de plus.

Voici une indication sommaire du contenu du volume. La biogra proprement dite du docteur Cornet comprend les premières pages. V après une importante étude sur l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, M. Soyez démontre l'authenticité contre certains critiques. L'appen placé ensuite contient deux notices : l'une sur la famille Cornet, l'a sur le collège de Navarre. Après quoi nous trouvons de nombreux e téressants documents parmi lesquels nous citerons : le testamen M. Cornet; la lettre d'Adrien Cornet dans laquelle il donne à son p frère du grand-maître, l'analyse de l'oraison funèbre de Bossuet, le même où elle fut prononcée ; le texte même de cette oraison funèbre près la première édition, et plusieurs autres pièces. Un fac-simile d lettre autographe de M. Cornet termine le volume qui, nous l'avons est un chef-d'œuvre de typographie. Nous ne louerons ni le style, rédaction du livre ; nous craindrions d'offenser la modestie de l'auteu

Ch. SALMON.

PETITE HISTOIRE DE PICARDIE. — SIMPLES RÉCITS, par A. JANVIER, membre de la Société des Antiquaires de Picardie et de l'Académie d'Amiens. — *Amiens, Hecquet, in-4º (7 fr. 50).*

La *Petite histoire de Picardie* que M. A. Janvier vient de publier est, malgré son titre modeste, le fruit d'un patient travail et d'une réelle érudition.

Divisé en quinze chapitres, ce livre offre un résumé très complet et fort bien fait des annales d'une province « où, suivant l'expression de Michelet, l'histoire de l'antique France semble entassée. » Simplement et sobrement écrit, d'une lecture aussi attachante qu'instructive, l'ouvrage de M. Janvier est accompagné d'une carte de la province, entourée des écussons de ses principales villes et d'armoiries des Croisés picards. Il comble une lacune de notre bibliographie provinciale, et nous lui en offrons nos félicitations.

L'auteur a pris pour épigraphe : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* « Etre concis sans devenir obscur, écrire pour raconter et non pour prouver, telles sont, dit-il, les règles que je me suis imposées. » Il déclare en outre que si, pour ne pas grossir outre mesure son œuvre qu'il qualifie modestement d'*essai*, il s'est abstenu de notes et de citations, il s'est scrupuleusement attaché à ne puiser qu'à des sources authentiques.

Si nous faisions ici une étude détaillée du savant travail de notre collègue, il est certains points sur lesquels nous lui demanderions la permission de ne pas être de son sentiment ; plusieurs de ses opinions ne seraient point les nôtres ; mais, ce sur quoi nous serons toujours d'accord, c'est en ce qui concerne l'amour du sol natal, l'amour de la vieille province à laquelle tous deux nous sommes fiers d'appartenir, amour qui respire à toutes les pages du livre de M. Janvier.

Ch. SALMON.

LA MIRACULEUSE CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU CHÊNE, par le I Dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France, prieur de l'ab de Solesmes. — *Septième édition. — Le Mans, imprimerie Leguicheux-Galli 1880. — de 144 p. ornée de planches et d'écussons. — Prix : in-8°, 5 fr.; in-18,*



Le découragement est un sentiment que ne connaissent pas les hom de foi, aussi voyons-nous que les religieux, nos compatriotes, contin leurs travaux comme aux jours les plus calmes et les plus prospères. N savons que notre collaborateur Dom Piolin travaille avec persévéran son immense ouvrage, le *Gallia Christiana*, dont sept volumes ont déjà le jour, et il nous disait naguère que l'ensemble de la tâche était p que achevé, et plus de la moitié du supplément entièrement rédigée. supplément, on le sait, renferme les corrections aux parties antérie ment publiées, et conduit les séries de prélats jusqu'à nos jours ; en mot, il met l'ouvrage au point où sont parvenues les découvertes hi riques actuelles.

En attendant, Dom Piolin vient de rééditer un de ses ouvrages d l'intérêt est suffisamment indiqué par le titre et par cette courte additi

septième édition. Ces deux mots prouvent, en effet, que des milliers d'exemplaires se sont déjà écoulés. En parcourant cet ouvrage, on n'est pas surpris de cette diffusion. Il est très propre à instruire les pèlerins qui visitent le sanctuaire de Notre-Dame du Chêne, de tous les faits qui s'y rapportent ; or, je lis dans le livre même que plus de soixante mille pèlerins accomplissent chaque année le pieux voyage.

L'histoire, en elle-même, est remplie de faits dignes de fixer l'attention de ceux qui s'occupent principalement de recherches. Les évènements qui ont bouleversé, à plusieurs reprises depuis l'année 1494, la France et spécialement les provinces de l'Ouest, ont tous laissé leurs traces dans les annales de ce modeste sanctuaire de la Mère de Dieu. Précisés ainsi sur un point unique, ces faits présentent un caractère plus facile à comprendre, et en même temps montrent d'une manière saisissante divers aspects d'évènements que leur étendue et leur portée ne permettent pas toujours d'apprécier à leur juste valeur.

Avant l'ouvrage de Dom Piolin, il existait déjà plus d'un livre sur le pèlerinage de Notre-Dame du Chêne ; mais on n'y trouvait ni cette recherche critique de la vérité, ni cette étendue de renseignements. Les traditions rapportées dans les livres dont nous parlons, avaient souffert des altérations profondes, et les origines vraies du sanctuaire et du pèlerinage étaient absolument passées sous silence, ou plus exactement complètement ignorées. C'est l'un des principaux mérites de cet ouvrage de n'être fondé que sur des faits absolument incontestables, et de mettre en lumière une foule de renseignements dont la connaissance est utile pour l'histoire des provinces de l'Ouest, surtout du Maine et de l'Anjou.

Le caractère propre à cet ouvrage demande encore une autre qualité que la critique, il faut y joindre un sentiment vrai de piété, quoiqu'en apparence les deux choses n'aillent guère de concert. C'est une erreur ; dans le livre de Dom Piolin la critique fait la part des faits avérés et de ceux qui ne le sont pas, et la piété rapporte, avec l'accent qui lui convient, les faveurs que la Mère de Dieu se plaît à répandre sur les clients qui viennent l'implorer dans son sanctuaire du Chêne.

Déjà dans son grand ouvrage intitulé : *Notre-Dame de France*, M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, avait rendu hommage au mérite distingué du livre de Dom Piolin, et même en avait fait d'assez longues citations. La *Revue de l'Anjou*, par la plume sagace de M. Albert Lemarchand, bibliothécaire de la ville d'Angers, avait aussi signalé les qualités de l'œuvre du bénédictin de Solesmes ; la *Revue historique* du Maine en a parlé aussi, il y a peu de temps, dans les meilleurs termes. Il n'y a pas eu d'exception dans la manière dont il a été apprécié par les revues et les

journaux du pays ; c'est là, croyons-nous, le meilleur *criterium* pour ger de l'exactitude des récits.

Il nous suffira d'ajouter que dans la septième édition, Dom Piolin c duit l'*Histoire de Notre-Dame du Chêne* jusqu'à l'année présente 1880 qu'il a orné son livre de planches et de vignettes d'un réel mérite au p de vue artistique et historique. Ces planches reproduisent l'image ex de la Vierge miraculeuse et celles de son sanctuaire construit au comm cement du XVII[e] siècle, et de celui reconstruit il y a peu d'années. très beau sceau d'un évêque du Mans, Guillaume de Passavant, et dizaine d'écussons historiques complètent l'illustration de ce volume, fois pieux et instructif.

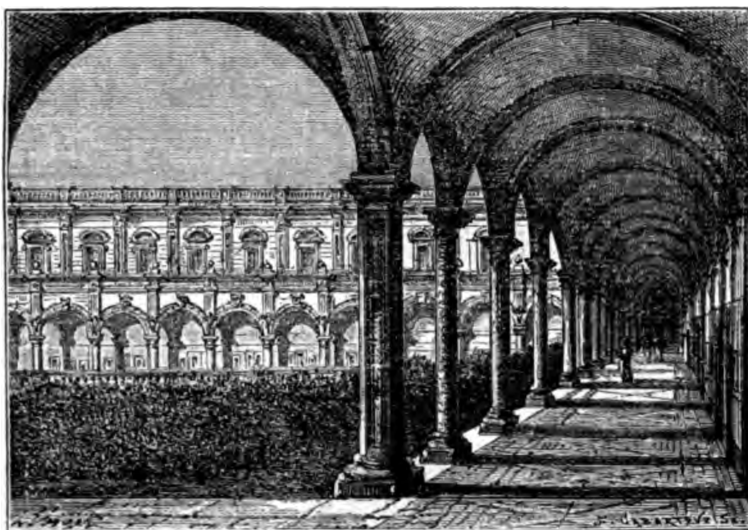
Lucius LENOIR.

SAINT MARTIN, par A. LECOY DE LA MARCHE. — *Un volume petit in-4°; Tours, Mame.* (25 *fr.*)

Saint Martin est le plus populaire des saints de France et peut-ê après la Vierge et saint Pierre, de toute la chrétienté latine. Plusie milliers d'églises lui sont dédiées sur toute la surface du sol chrétien près de QUATRE MILLE, en notre seul pays, l'ont choisi pour patron n'est pas de saint qui ait été plus intimement mêlé à notre histoire c'est une de ses reliques qui, avant l'enseigne de saint Pierre et a l'Oriflamme, nous a servi de drapeau. C'est vraiment le Saint qui a fa nation française; c'est vraiment le Saint national.

Saint Martin a été salué, par tous les siècles chrétiens, de ce nom q n'ont pas prodigué : « *Par apostolis*, égal aux apôtres, » et c'est ce n qui le peint le mieux. Pour bien juger de son œuvre, il importe d faire une idée nette de ce qu'était notre Gaule au moment où il comme son apostolat, et de se transporter d'une façon vivante au quatrième siè Voici d'une part les cités romaines, et de l'autre les campagnes g loises. Dans les cités vit une société que l'on peut à peine appeler c tienne. Ces catholiques tournent aisément à toutes les hérésies, et l foi n'a point de solidité ; l'Arianisme les ronge comme un cancer, Priscillien n'aura point de peine à y recruter des milliers de partisa Mais dans les campagnes, c'est bien pis encore, et le paganisme règne vainqueur jusqu'aux portes des cités. Ce paganisme rural est un sin lier mélange des superstitions romaines avec les mensonges celtiqu c'est un culte mal défini, où la sensualité domine et qui favorise toutes mauvaises passions. Tels sont donc les deux ennemis contre lesquel

nouvel apôtre voulut engager une lutte suprême : l'Arianisme des villes et le paganisme des campagnes. Il les vainquit à force de sainteté et de foi. Contre l'hérésie, il fut comme un autre Hilaire, et cet éloge suffit à sa gloire ; mais le paganisme lui coûta plus de peine, et sa vie tout entière lui fut nécessaire pour gagner cette victoire d'où dépendait toute la destinée future d'un grand peuple. Du nord au midi, de l'orient à l'occident, on vit le Saint parcourir en tous les sens, et durant je ne sais combien d'années, toutes les provinces de la Gaule. Les magnifiques voies romaines ne suffisaient pas à ce conquérant des âmes, et, assis sur une humble monture, il se frayait des sentiers. Dès qu'il arrivait devant un peuple païen, il devenait soudain un autre homme, frémissait intérieurement,



Cloître de San Martino, à Naples.

pénétrait dans ce sanctuaire de l'erreur, en chassait les idolâtres et les idoles, et y prêchait Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il soumit toute la Gaule au vrai Dieu ; c'est ainsi qu'il déblaya énergiquement le sol de ce beau pays ; c'est ainsi qu'il le prépara à recevoir une race très chrétienne et très forte, la plus vaillante, la plus désintéressée, la plus belle des nations modernes, la France. Les barbares peuvent maintenant violer de toutes parts les frontières de l'empire vaincu ; les Germains peuvent triompher. Grâce à l'Apôtre, le terrain est préparé, et le baptistère de Reims attend les Francs. Telle est l'histoire, telle est la gloire de saint Martin.

Pour écrire une telle histoire il fallait un véritable écrivain, qui fût doublé d'un érudit et possédât une méthode sévère avec une grande ri-





L'épisode du manteau.
Bâton abbatial (Cologne, XVe siècle).

torité de Grégoire de Tours », qui lui fit de chauds amis et adversaires; de son beau livre sur la « Chaire française au] et de ses trois volumes sur « René d'Anjou », qui lui ont v haute des récompenses académiques. Il revient aujourd'h

par mot. Cette œuvre, où il a voulu se dépenser tout entier, est la résultante de tous les travaux de sa vie.

Le temps est venu d'écrire la Vie des saints autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Au Moyen-Age, on ne se passionnait guère que pour la beauté des légendes naïves, et le seul miracle ravissait les âmes ; mais notre siècle veut autre chose, et M. Lecoy de la Marche l'a merveilleusement compris. Les questions sociales sont à l'ordre du jour, et nous exigeons qu'on écrive enfin une histoire SOCIALE des saints. « Quelle a été leur influence sur les idées, sur les doctrines, sur les institutions de leur temps ? Quels éléments nouveaux ont-ils apportés à la société au milieu de laquelle ils ont vécu ? Quelle transformation lui ont-ils fait réellement



La messe de S. Martin.
Bas-relief à la cathédrale de Lucques (XIIIe siècle).

subir ? » Voilà les problèmes qui nous passionnent ; voilà ce que M. Lecoy de la Marche s'est principalement attaché à résoudre ; voilà l'hagiographie de l'avenir.

Respectueux de la légende et croyant au miracle, le nouveau biographe aime surtout à voir S. Martin aux prises avec les deux monstres qui menaçaient la société de son temps, avec l'Arianisme et le Paganisme. Il ne s'attarde pas à raconter toutes les fables que les siècles postérieurs ont accumulées autour de cette belle vie : il n'étudie que l'influence exercée par S. Martin vivant, par S. Martin mort. C'est là toute la division de son livre, et il n'en est pas de plus logique : « I. SAINT MARTIN DURANT SA VIE. II. SAINT MARTIN APRÈS SA MORT. » Dans sa première partie il considère tour à tour le Soldat, le Moine, l'Évêque, l'Apôtre ; dans la seconde, il

expose l'histoire de ce corps miraculeux de S. Martin qui, durant de longs siècles, a attiré les peuples, comme l'aimant attire le fer ; il n fait connaître le culte dont l'Apôtre des Gaules a été l'objet depui IVe siècle jusqu'à nos jours ; il nous montre son influence radieuse les institutions, la littérature et l'art. Le style est chaud et coloré M. Lecoy de la Marche n'est pas de ceux qui craignent de se laisser en hir par l'enthousiasme. Au service d'une science austère il met une pa ardente.



Sacre de S. Martin.
Tapisserie de Montpezat (XVIe siècle).

Il restait à donner à ce livre une illustration vraiment digne de l'aut qui l'a écrit et du Saint qui en est l'objet. Cette illustration devait of un caractère historique et ne renfermer aucun élément fantaisiste. « Rep duire les principales œuvres du passé qui sont consacrées à S. Mar qui fixent ses traits, qui ont servi à son culte et qui rappellent son s venir, » tel a été le dessein, parfaitement réalisé par M. A. Mame.

« Comment les peintres et les sculpteurs de tous les temps ont compris, comment ont-ils exprimé la figure de S. Martin ? » C'est à ce

question que répondent LES TRENTE PLANCHES HORS TEXTE. Pour être complet, il en aurait fallu plus de mille : l'éditeur a dû se restreindre et se contenter de reproduire ici les œuvres-types, celles qui représentent à elles seules toute une époque, tout un pays, toute une école. Depuis la mosaïque de Milan, où triomphe encore l'immobilité byzantine, jusqu'à ces splendides *théories* d'Hippolyte Flandrin qui ornent notre basilique parisienne de Saint-Vincent-de-Paul, l'espace est long à franchir, mais la route n'est point ennuyeuse. M. Mame n'a pas, cependant, tardé à s'apercevoir que les artistes chrétiens avaient sacrifié trop volontiers l'histoire de S. Martin à sa légende, et que cette histoire elle-même avait été condensée en un seul épisode, celui du manteau. Les plus beaux traits de la vie réelle du grand apôtre n'ont pas encore (qui le croirait?) servi de matière à un seul bas-relief, à un seul tableau, et c'est ce qui a décidé l'intelligent éditeur à demander à des artistes de haute valeur dix compositions originales, destinées à mettre en lumière d'incomparables scènes et qui méritaient cent fois l'honneur d'une interprétation artistique.

Des CULS-DE-LAMPE à tous les chapitres complètent les trente grandes planches et servent, de concert avec elles, à faire connaître, suivant l'ordre des temps, l'iconographie populaire de celui qui évangélisa toutes les campagnes des Gaules. Dans LES TÊTES DE CHAPITRES, ce n'est plus l'ordre chronologique qui a été suivi, et il y a là comme « un Précis illustré de géographie martinienne ». Ne pouvant reproduire ces milliers d'églises et de monuments qui ont été dédiés à S. Martin, on a voulu au moins donner quelque idée des plus célèbres et des plus beaux. De là ce « tour du monde » martinien en cinquante étapes; de là ces nombreuses vignettes où toutes les provinces de notre France, où tous les pays chrétiens sont représentés ; de là tous ces charmants paysages, depuis Marmoutier jusqu'aux Antilles, et depuis la basilique de Tours jusqu'à Martinsberg en Hongrie. Quant aux VINGT-DEUX LETTRES ORNÉES, que M. Ciappori a si ingénieusement composées d'après l'ornementation des Catacombes, il nous suffira de dire que ces représentations, empruntées aux saintes cryptes où vécurent tant de convertis, ne sont pas déplacées dans un livre où l'on raconte la conversion de tant d'idolâtres.

Tel est ce livre, et telle est son illustration dont nous pouvons donner ici quelques spécimens, grâce à l'obligeance de l'éditeur.

L'une de ces planches, le dessin de Raphaël, exige une explication. Un proverbe italien qui circule encore aujourd'hui dans la Toscane et probablement dans toute l'Italie centrale est conçu en ces termes : « S. Martin fit bien la charité au diable. » Ce proverbe ne pouvait être que plus populaire du temps de Raphaël. La même légende est fort répandue en Alle-

magne. Dans une *Vie des saints* toute récente et destinée aux lect famille, nous lisons ce qui suit : « Satan prit un jour la figure d'u diant, se présenta à S. Martin et en reçut une aumône. Plus tard l apparut au Saint et se moqua de ce qu'il avait fait la charité à l acharné de Jésus-Christ : — Qu'importe ? répondit S. Martin. J'ai commisération et pour l'amour du Christ ».

Depuis la publication du splendide ouvrage de M. Lecoy de la un nouveau monument iconographique a été mis au jour. Nous li effet, dans le *Mémorial d'Amiens* du 23 novembre : « On vient d sur la façade latérale du Palais-de-Justice, à l'endroit où se autrefois la plaque rappelant le trait sublime de charité de S. Ma splendide bas-relief qui représente bien la scène telle qu'elle dut s autrefois. Dans le fond, on aperçoit les anciens remparts de Samai la porte Clypéenne est là, flanquée d'une de ces fortes tours rc S. Martin passe, il est à cheval, il porte le costume du chevalier un mendiant, presque nu, l'arrête ; le soldat tire son épée et, divi mantel, en remet une moitié au malheureux. Ce beau morceau e ciseau de M. Sanson, sculpteur très distingué, à Paris, et don n'est plus à faire. On remarque surtout le mouvement du chev pose de S. Martin, à moitié retourné, le bras levé, déchirant son n La figure du Saint est remplie de bienveillance, mais cependant perd rien de son caractère guerrier. La misère aussi est bien pe les traits du mendiant, et les lignes du corps sont parfaitement ré

Le savant ouvrage de M. Lecoy de la Marche s'adresse à to qui. aimant l'Église, s'intéressent à son histoire, et qui, aimant la se plaisent à remonter à ses origines. Elle s'adresse à tous les éru ces nobles questions préoccupent, et à ces milliers d'églises qui sc sacrées à S. Martin. Chacune d'elles, — nous en sommes cer tiendra à honneur de posséder l'œuvre la plus complète et la pl dont leur patron ait encore été l'objet. Il n'est pas de bibliothèqu tienne et française où sa place ne soit nécessairement marquée. E dant la reconstruction de la basilique de Tours, en attendant statue gigantesque y soit enfin élevée à cet illustre Saint, le certain de ce beau livre sera comme une sorte de manifestation p en l'honneur de celui sans lequel nous ne serions sans doute ni F ni Chrétiens.



S. MARTIN FAISANT L'AUMONE AU DIABLE.
Dessin de Raphaël conservé dans une collection de Francfort.

CHRONIQUE

Tombes en métal du Limousin. — M. l'abbé Poulbrière, professeur de rhétorique au petit séminaire de Servières, récemment nommé chanoine honoraire et historiographe du diocèse de Tulle, nous adresse la communication suivante :

« Servières, le 30 novembre 1880.

« Monsieur le Directeur,

« A propos des deux tombes d'Évrard de Fouilloy et de Geoffroy d'Eu, fondateurs de votre admirable cathédrale d'Amiens, vous avez donné (pp. 556-575 de votre *Revue*, t. XIV) une *Indication des principales tombes en métal qui existaient ou existent encore en Europe.* Sans avoir, dites-vous, la prétention d'être complet, vous ne regardez pas comme impossible — et vous avez raison — de le devenir suffisamment. Nul doute dès lors que ce ne soit votre désir. En conséquence, voulez-vous me permettre de vous signaler quelques tombes limousines qui ont échappé à vos doctes recherches?

« La première en date est celle d'Isabelle de Ventadour, fille du vicomte Ebles VI et de Dauphine de la Tour-d'Auvergne, dame de Montberon, en Angoumois. Par son testament, du 12 avril 1277, cette noble dame demande à être ensevelie chez les Frères-Prêcheurs de Limoges, dans un tombeau que recouvre le cuivre : *Supponatur de cupro.* De fait, paraît-il, les Dominicains de Limoges gardaient encore au siècle dernier une plaque de cuivre ronde où était représentée la cérémonie des funérailles. L'inscription, livrée par Nadaud en son *Nobiliaire* et reproduite par l'abbé Texier en ses *Inscriptions du Limousin,* rattachait cette mort au 7 octobre 1278.

« La seconde est celle d'un homme éminent à qui sont immensément obligées l'histoire de l'Église et celle du pays : Bernard Guy, ou de la Guyonnie, dominicain, légat apostolique, évêque de Tuy en Galice et de

Lodève en France, mort le 30 décembre 1331. Il fut transporté, demande, chez ces mêmes religieux de Limoges, et enseveli s grande lame de cuivre, qui disparut dans l'un des divers désastre vés par le couvent. L'abbé Texier et le continuateur ou éditeur de donnent aussi son épitaphe.

« Vient en troisième lieu la tombe de notre cardinal, évêque Tulle, Hugues Roger de Maumont, frère du pape Clément VI, o Grégoire XI et chanoine de votre Église d'Amiens. Mort en dehor pays natal, mais transporté dans la collégiale qui se bâtit à ses frais Germain-les-Belles (Haute-Vienne), il y a laissé ses armes, que le t respectées, et son tombeau, que les révolutions nous ont fait disp C'était, dit Baluze, un monument en bronze du travail le plus élég vu dernièrement encore la dalle de marbre qui portait l'inscriptio placée à l'entrée du sanctuaire et usée par les pas, elle ne m'eût don bien peu de chose, si le vénérable doyen du lieu n'avait suppléé à so fisance. Les lignes qu'il y a recueillies *melioribus annis* ne sont pas de toute suspicion ; néanmoins je crois bon de vous les livrer com fragment inédit de notre épigraphie limousine. Le caractère en est ractère romain :

Hic iacent
O. D. L. M. HVGONIS ROGERII C. R̲.
TITVLI SI LAVR[ENTII] IN DAMASO
Episcopi Tutelensis
NECNON MOR[IBUS] CONSPICVI (?)
VITA FVNCT[I] M[ONTE] OLIVETO [1]
ANNO M.CCCLXIII
Ossa translata

C'est en Bas-Limousin, dans la Corrèze actuelle, que se trouvait l trième tombe. Elle consistait en une dalle de cuivre, couchée tout du maître-autel de l'église d'Arnac sur la sépulture de son ancien Geoffroy de Pompadour. On y voyait l'évêque du Puy († le 8 mai représenté en creux. Aux *Animadversiones* du *Gallia christiana* (t. II XLIII), vous trouverez l'inscription accompagnant l'image.

Ne faut-il pas vous rappeler maintenant, dans la cathédrale de Lim sous les arcades de ce tombeau de la Renaissance qu'on a tant rema la statue en bronze de l'évêque ambassadeur Jean de Langeac ? El transportée à la Monnaie le 6 avril 1793. Ainsi durent se perdre

[1] Montolieu, dioc. de Carcassonne.

plaque funéraire d'un autre prélat, Gilbert de Malemort († 1274), et la lame, également de cuivre, qui recouvrait à l'abbaye de Saint-Augustin la dépouille si vénérable de l'abbé Jean Regnaut († 1622), CONGREGATIONIS SANCTI MAURI PRÆCIPUUS AUCTOR. J'ai tout lieu de croire, malgré le laconisme de mes sources, que c'étaient là des monuments tels que les voulait votre cadre.

« Quoi qu'il en soit, pardonnez-moi de vous indiquer dans la métropole de notre province, à Bourges, deux dalles en bronze ayant autant de droit que celle de Pierre de la Châtre à figurer dans votre catalogue. Ce sont celles de l'archevêque Simon de Sully, décédé en 1232, et du cardinal Antoine Boyer, mort en 1519. Reportez-vous, du reste, au *Gallia christiana* (II, 67 et 95), qui, à l'article des évêques de Saint-Flour, vous signalera aussi l'effigie en bronze de Henry de Fautrières († 1320). Si vous en poursuivez le parcours jusqu'à l'évêché de Condom, vous trouverez à la colonne 970 tout au moins l'épitaphe sur airain de Jean du Chemin, notre compatriote, et de Jean de Montluc, son bien-aimé prédécesseur [1].

« Comme vous le dites, Monsieur le chanoine, avec une juste et pieuse mélancolie, tous ces monuments consacrés par la mort ont disparu du sol de nos églises. A votre patriotisme la consolation de nous présenter encore les belles tombes de vos deux chers évêques, mais à notre amour de la terre natale d'enregistrer du moins nos souvenirs précieux. Ce sera mon excuse — la seule peut-être — à cette missive un peu trop tard venue, où vous me permettrez de vous offrir, en finissant, l'hommage dévoué de mon profond respect. »

PUITS D'ÉGLISE. — M. l'abbé Mallet nous adresse la note suivante :

« Les fouilles opérées au mois d'août 1864 dans l'église bénédictine de Soulac (Gironde) ont fait découvrir le massif de l'ancien autel de sainte Véronique, et sur la droite, attenant à l'autel, la fontaine devenue un puits par suite du surhaussement intérieur du sol. Les sables mouvants, provenant des dunes voisines, se sont superposées à Soulac pendant des siècles. La maçonnerie du puits repose donc sur le sol primitif.

« Si l'on en croit la tradition, Dieu fit jaillir par miracle, dans le voisinage de la mer, une source d'eau douce pour la sainte dame Véronique. « *Et ce n'est pas chose peu considérable,* dit dom Abadie, *que dans ladite église* (l'église de Soulac), *le long du pilier, il y a un puits d'eau douce,*

[1] *P.-S.* — Depuis l'envoi de ces lignes, m'est tombée dans la main la *Notice historique,* de M. de Martonne, *sur l'ancienne abbaye de la Guiche,* au diocèse de Blois. J'y signale en passant la dalle en cuivre doré d'Alix de Bretagne, comtesse de Blois, veuve du fondateur († 1288).

quoique dans le pays il n'y en ait que (
de la mer. » Les habitants de Soulac n'o
l'eau de la fontaine, qu'on s'en frottait le
Sainte dominait le bénitier rempli de cet
« L'auteur qui nous fournit tous ces (
vait se trouver en dehors de l'oratoire p
sainte Véronique devait être placé au foi
du puits que l'on voit encore. Celui-ci n'é
tistère voisin de l'église, ou dans l'atriui
Quoi qu'il en soit, des besoins nouveau:
ceinte sacrée, et la fontaine se trouva né
semble du monument. Alors, comme plı
on put élever sur la source vive un aut(
sans tache. *Agnum... de sub cujus pede* /
nique, apôtre de l'Aquitaine, son tombea
Toulouse, 1877. Pages 12, 80, 81, 160.)

— M l'abbé Mallet veut bien aussi nou
d'une lettre que lui a adressée M. Rague
« Vous signalez, d'après M. Gailhabau
près Orléans, comme appartenant au XV
t. XXIX, p. 265). Cette assertion me sı
savant auteur de *L'architecture du Ve a*
dépendent. Je regrette de n'avoir pas son
s'il a justifié ce qu'il avançait ainsi [1]. Da
on a toujours cru que le puits actuel de
lequel l'infortuné roi de Bourgogne avai
domir, avec sa femme et ses deux enfan
don, ancien président de la Société arch
lifie *puits mérovingien* (Bulletin de la dit(
« Dans son ouvrage sur *les Saints de l'É*
donne sur le puits de Saint-Sigismond le
« Après l'enlèvement du corps de sair
Saint-Maurice d'Agaune, sa mémoire n(
dans le lieu où il était mort. On attribua
avait été imprégnée de son sang, le pou
devint le but d'un pèlerinage fort fréque

[1] M. Gailhabaud ne donne aucun documei
du reste, en entier, le passage qui a trait a
mentionnerons, comme preuve à l'appui d
XVIIe siècle, on érigeait encore un puits sac
les faisait disparaître presque partout ailleur

goire de Tours. Au-dessus on éleva un oratoire dans lequel l'autel recouvrait le puits vénéré. Autour de la chapelle se groupèrent des habitations qui, avec un château-fort, donnèrent naissance aux châtellenie, bourg et paroisse de Saint-Sigismond.

« En 1532, l'église fut détruite. Dès lors, le puits de Saint-Sigismond ne fit plus partie de l'église, qu'on reconstruisit à une autre place. En 1775, Mgr de Jarente, sur la plainte du curé du lieu, qui trouvait superstitieuse la dévotion dont le puits était l'objet, le faisait combler; mais il ne put l'être entièrement, à la grande satisfaction des habitants : ses pèlerins en connaissaient toujours le chemin. S'ils ne pouvaient plus y puiser cette *eau rosée* qui guérit de la fièvre, ils pouvaient encore l'approcher... Débarrassé de ses décombres et restauré, le puits de Saint-Sigismond fait de nouveau partie de la nouvelle église que la piété des habitants a fait bâtir et qui a été consacrée le 17 mai 1877. »

BASSIN D'OFFRANDE. — M. l'abbé Paul de Cagny, président de la Société des Antiquaires de Picardie, nous adresse la description suivante d'un vase en cuivre provenant du prieuré-abbaye de Lihons-en-Santerre, ordre de Cluny :

« Ce vase, d'une forme tout à fait cylindrique, est fait d'une seule pièce, avec bords plats horizontaux de 5 centimètres environ de largeur. Proportions du vase : environ 22 centimètres de diamètre sur 15 de profondeur. Sur un côté des bords plats, sont gravés trois écussons, dont un en pointe; et à droite et à gauche deux personnages en riche costume de l'époque désignée par les deux dates 1612 et 1617. L'écusson à droite représente les armes du prieuré ; celui à gauche porte une fleur de lis dans le champ ; et le troisième, supérieur, une flèche ou un dard. Ce sont sans doute les armoiries et figures d'abbés commandataires de 1612 et 1617.

« A l'intérieur, au fond même de ce vase cylindrique, se trouve l'objet artistique le plus remarquable. C'est un fort beau crucifix, gravé à traits légers et fort élégants, comme les personnages ci-dessus; avec un ange suspendu et tenant un calice pour recevoir le précieux sang qui découle du côté de Jésus en croix. Cette riche gravure, exécutée au fond même d'un vase de cette nature, révèle un artiste fort habile.

Quelle pouvait être la destination de ce vase assez profond et moderne ? La première idée est celle de bénitier, à cause du Christ du fond, visible à travers l'eau et propre à inspirer le devoir du signe de la croix. Mais, dans cette hypothèse, le cuivre se serait oxydé, tandis que sa conservation est parfaite. Je vous laisse donc l'honneur de prononcer et juger en dernier ressort. »

Nous croyons que le vase dont nous parle notre savant collègue était un bassin d'offrande. J. C.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

dans le tome trentième de la Revue de l'Art chrétien

TABLE DES DESSINS

I

J

K

L

M

T

U

V

Z

Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais.
P.-M. LAROCHE, directeur.

